UNIVERSITY OF CALIFORNIA, SANTA CRUZ
3 2106 01967 3117
Digitized by Google

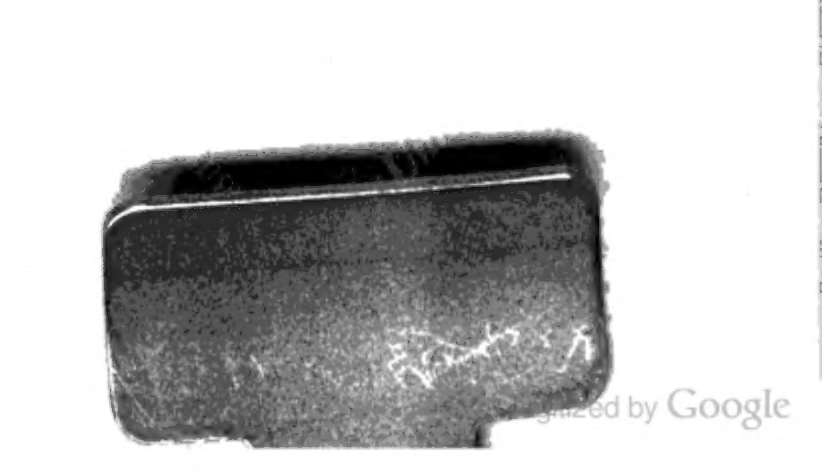

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SAINT L — SAX.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,

RUE DU CADRAN, N°. 16.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUPLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS,

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

TOME QUARANTIÈME.

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DES VICTOIRES, N° 3.

1825.

Digitized by Google

Digitized by Google

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUARANTIÈME VOLUME.

MM.

A. B—T. BEUCHOT.
A—G—R. AUGER.
A—G—S. DE ANGELIS.
A—R. ALLIER-D'HAUTEROCHE.
A. R—T. ABEL-RÉMUSAT.
A—T. H. AUDIFFRET.
B—P. DE BEAUCHAMP.
B—S. BOCOUS.
B—U. BEAULIEU.
B—Y. Madame BOLLY.
C. M. P. PILLET.
C—V—R. CUVIER.
D—G. DEPPING.
D—G—S. DESGENETTES.
D'H. F. D'HOMBRES-FIRMAS.
D—P—S. DU PETIT THOUARS.
D—R—R. DUROZOIR.
D—T. DURDENT.
D—U. DUVAU.
D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
E—S. EYRIÈS.
F—E. FIÉVÉE.
F—T. FOISSET aîné.
F—T j. Théophile FOISSET.
G—N. GUILLON.
G—RD GUÉRARD.
G—Y. GLEY.
L. LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E. LABOUDERIE.
L—P—E. HIPPOLYTE DE LA PORTE.

MM.

L—Y. L'ÉCUY.
M—D. MICHAUD aîné.
M—D j. MICHAUD jeune.
M—ON. MARRON.
M—S. MARCELLUS.
M—Z—S. MAZAS.
N—H. NAUCHE.
N—L. NOEL.
OZ—M. OZANAM.
P—C—T. PICOT.
P—NY. PRONY.
P—S. PÉRIÈS.
Q. Q. QUATREMÈRE DE QUINCY.
R—D. REINAUD.
R—D—N. RENAULDIN.
SI—D. SICARD.
S. M—N. SAINT-MARTIN.
S. S—I. SIMONDE SISMONDI.
ST—T. STASSART.
S—V—S. DE SÉVELINGES.
S—Y. DE SALABERRY.
T—D. TABARAUD.
V—R. VERGER.
V. S. L. VINCENS-SAINT-LAURENT.
V—VE. VILLENAVE.
W—R. WALCKENAER.
W—S. WEISS.
Y. Anonyme.
Z. Anonyme.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

S

SAINT-LAMBERT (CHARLES-FRANÇOIS, marquis de), poète français, naquit en 1717, à Vézelise en Lorraine, d'une famille noble, mais sans fortune. Voué, par sa naissance, à la carrière militaire, il servit dans le corps des Gardes-Lorraines; mais, après la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, il s'attacha au roi Stanislas, dont la cour offrait une réunion de femmes spirituelles, et de littérateurs aimables. C'est là que Saint-Lambert connut la marquise du Châtelet, qui, malgré son intimité avec Voltaire, ne dédaigna pas les vœux d'un officier moins âgé de vingt ans que ce grand poète. Ainsi la vie privée de Saint-Lambert fut liée à celle de Voltaire par Mme. du Châtelet, comme elle devait l'être plus tard à celle de J.-J. Rousseau par Mme d'Houdetot. Lorsque Voltaire vint s'établir à la cour de Lunéville, il reconnut les dispositions poétiques de Saint-Lambert, et mit une sorte d'enthousiasme à louer le goût et l'élégance qui brillaient dans les premiers essais de ce jeune militaire (1). *Je lis vos vers, j'en suis jaloux*, disait-il dans une Épître qu'il lui adressa à cette époque (1736). Une autre fois (1749) il fit pour lui les vers suivants :

Les fleurs dont Horace autrefois
Faisait des bouquets pour Glycère,
Saint-Lambert, ce n'est que pour toi
Que ces belles fleurs sont écloses ;
C'est ta main qui cueille les roses,
Et les épines sont pour moi.

Voltaire faisait ainsi gaîment allusion à la belle passion dont Mme. Duchâtelet s'était éprise pour Saint-Lambert. De leur intimité survint un enfant dont la naissance donna la mort à sa mère (2). Peu de temps après, Saint-Lambert vint à Paris. L'éclat de sa première aventure fut pour lui, à cette époque de corruption, une recommandation plus puissante dans la haute société que ses pièces fugitives. La plupart sont adressées à la marquise de Boufflers, sous

(1) Vie de Voltaire par Condorcet.

(2) Cet événement fit connaître pour la première fois à Paris, le nom de Saint-Lambert, et donna lieu à de nombreuses satires, entre autres à celle-ci :

Ci gît qui perdit la vie
Dans le double accouchement
D'un traité de philosophie
Et d'un malheureux enfant.
Lequel des deux nous l'a ravie?
Sur ce funeste événement
Quelle opinion devons-nous suivre?
Saint-Lambert s'en prend au livre.
Voltaire dit que c'est l'enfant.

Digitized by Google

le nom de Doris et de Thémire, ou au prince de Beauvau, son protecteur et son ami, dans la maison duquel il avait un appartement chaque fois qu'il venait à Paris. Dès cette époque, il se lia particulièrement avec Duclos, Diderot, Grimm, J.-J. Rousseau, etc. C'est à ce dernier qu'il adressa un jour ce propos : « Voulez-vous » savoir la différence d'amitié qui » nous unit l'un à l'autre : c'est » que je chéris le besoin que mon » cœur a de vous, et que vous êtes » quelquefois embarrassé du besoin » que vous auriez de moi (3). » Tant que le roi Stanislas vécut, Saint-Lambert partageait son année entre Paris et la Lorraine, où il avait une place d'exempt des gardes-du-corps de ce monarque. Il vendit ensuite cette charge, après avoir obtenu la commission de colonel au service de France, et fit, en cette qualité, les campagnes de Hanovre (1756-1757). Peu de temps auparavant, il avait inspiré à Mme. d'Houdetot une passion qui allait jusqu'au délire, et qui bientôt ne fut un mystère pour personne (4). On admet ici pleinement tout ce qui est dit dans l'article J.-J. Rousseau (*V*. tom. XXXIX, pag. 135), sur cette époque de la vie de Saint-Lambert. Il est hors de doute, d'après le témoignage de Diderot, Marmontel, Mme. d'Épinay, et de tous les Mémoires contemporains, que Rousseau, par le plus entier oubli des devoirs de l'amitié, tenta de supplanter Saint-Lambert dans le cœur de Mme. d'Houdetot. Le Genevois en fut pour la honte de ses mauvais procédés : mais, au lieu de faire oublier ses torts par le silence, il eut l'impertinence d'écrire à Saint-Lambert pour le régenter sur sa liaison avec Mme. d'Houdetot, promettant de ne jamais « lui laisser » la sécurité de son innocence dans » un pareil état ». C'est de cette lettre que Saint-Lambert dit à Diderot : *qu'on n'y répond qu'avec des coups de bâton* (5). Dans une autre lettre écrite vers la même époque (1757), Rousseau tenait un langage bien différent. Érigeant en vertu leur passion adultère, il disait aux deux amants : « Oui, mes enfants, soyez » à jamais unis : il n'est plus d'ames » comme les vôtres ; et vous méritez » de vous aimer jusqu'au tombeau. » Rousseau ne croyait pas, sans doute, être aussi bon prophète ; car la liaison de Saint-Lambert et de Mme. d'Houdetot dura jusqu'à la mort de celui-ci. Elle sembla même, grâce à une constance aussi rare, acquérir quelque chose de respectable aux yeux d'un monde qui en était venu à regarder la fidelité conjugale comme un préjugé. M. d'Houdetot s'était toujours montré fort débonnaire envers celui qui possédait toutes les affections de sa femme. Une chose assez bizarre, c'est que l'amant et le mari, devenus plus que septuagénaires, s'avisèrent de devenir, pour la première fois, jaloux l'un de l'autre. L'amant donna même une scène des plus ridicules, en manifestant fortement cette jalousie, le jour que M. et Mme. d'Houdetot célébraient la cinquantaine. A de pareils traits, on reconnaît peu celui que Marmontel, dans ses Mémoires, a proclamé le *Sage d'Eaubonne* ; c'était un village dans la vallée de

(3) Mém. de Mme. d'Épinay, t. II, pag. 285.

(4) On la vit, pendant l'hiver de 1758, écrire lettres sur lettres au prince de Soubise, qu'elle ne connaissait pas personnellement, et qui était ami de Saint-Lambert, pour le supplier d'engager ce dernier à revenir à Paris (*Mém*. de Mme. d'Épinay, t. II, p. 153, Paris, 1818.)

(5) *Mém*. de Mme. d'Épinay, tom. III, p. 181.

Digitized by Google

Montmorenci, où Saint-Lambert avait fait construire une charmante retraite, non loin du village de Sannois, qu'habitait Mme. d'Houdetot. Dans sa vieillesse, il fut envers cette constante amie, ce qu'il s'était montré à une époque où ses passions étaient dans toute leur force, soupçonneux, exigeant et ridiculement susceptible. En effet, le héros d'un roman qui dura plus de cinquante ans, était loin d'être un homme véritablement aimable. Ses prétentions au génie et à la philosophie ne l'empêchaient pas d'être très-fier de sa figure et de sa naissance. Son maintien dédaigneux, sa politesse froide, tenaient toujours à une distance respectueuse ses confrères les académiciens philosophes, lesquels étaient trop politiques pour y regarder de bien près avec un gentilhomme qui avait épousé franchement leurs principes, et qui était l'ami du prince de Beauvau, le protecteur déclaré de leur secte. Aussi s'accoutumèrent-ils à voir dans Saint-Lambert un auxiliaire important, et ne cessèrent-ils de lui prodiguer des flatteries, qui lui donnèrent, dans le monde littéraire, un renom bien supérieur à son mérite véritable. Il nous reste à le suivre au milieu de cette carrière, où il devait obtenir des succès trop faciles pour que la cabale n'y eût pas une grande part. Après les campagnes d'Hanovre, il renonça pour jamais au service, dans lequel il s'était peu distingué, pour se consacrer exclusivement aux lettres et aux plaisirs du grand monde. Il réalisa toute sa fortune, qui était peu considérable, et vécut désormais à Paris dans une heureuse indépendance. Ne paraissant rechercher d'abord que les succès de société, il se contentait d'y lire ses poésies fugitives, et les fragments du poème des *Saisons*, auquel il travaillait depuis long-temps. Ces lectures le mirent bientôt au nombre des poètes les plus à la mode (6). Si quelques-uns de ses vers furent dès-lors imprimés, c'était sans son aveu, en apparence du moins. C'est ainsi qu'en 1764, ses deux charmantes pièces qui ont pour titre *Le Matin* et *Le Soir*, parurent dans un recueil où se trouvaient les *Quatre parties du jour* du cardinal de Bernis, et trois *Saisons* de Bernard. Plus tard une infidélité semblable fit connaître au public l'*Essai sur le luxe*, brochure de 79 pages, que Saint-Lambert destinait à l'Encyclopédie. Cet essai ne réussit point : on le trouva superficiel, écrit sèchement, sans chaleur, rempli d'idées fausses et de citations historiques mal appliquées. Dans l'intervalle, il avait donné, en 1756, les *Fêtes de l'amour et de l'hymen*, comédie-ballet, qui eut peu de représentations. Le conte intitulé *Sara Th****., qu'il fit paraître l'année suivante (septembre 1765), dans la *Gazette littéraire*, obtint un succès peu mérité. L'héroïne de ce conte, annoncé comme une traduction de l'anglais, est une fille de qualité qui épouse son laquais. Il fallait tout l'aveuglement des idées d'une fausse philosophie pour porter Saint-Lambert à traiter un sujet aussi repoussant. Ce roman est d'ailleurs aussi froid qu'ennuyeux : les sentiments en sont forcés, le style plein de prétention; et les réflexions dont il est rempli, ne sont pas assez neuves pour dédommager du défaut général d'intérêt. Le ridicule d'une pareille conception n'a point échappé à la ma-

(6) Voy. la *Correspondance de Grimm*, août 1753, et juin 1764.

Digitized by Google

lignité ingénieuse de Grimm. Il raconte, dans sa *Correspondance*, qu'après avoir fait quelques perquisitions sur l'histoire véritable qui avait fourni à Saint-Lambert l'idée de son roman, il avait appris que cette Sara, si jeune et si charmante, était une vieille folle de qualité, qui, depuis son honteux mariage, vivait non à la campagne, mais à Londres, méprisée des honnêtes gens, et victime des mauvais traitements de son époux (7). Saint-Lambert était alors un des plus zélés collaborateurs de l'Encyclopédie, à laquelle il donna, outre l'article *Luxe*, ceux-ci : *Génie*, *Intérêt de l'argent*, *Législateurs*, *Manières*, etc. Dès l'année 1753, il s'occupait des *Mémoires sur la vie de Bolingbroke*, ouvrage qui ne parut qu'en 1796, au milieu de la tourmente révolutionnaire. Voilà sans doute pourquoi cette production est si peu connue. Elle mériterait cet oubli, si elle n'offrait rien autre chose que le panégyrique d'un philosophe qui attaqua la religion chrétienne avec une coupable audace: mais cet *Essai*, en ne promettant qu'une biographie, présente un tableau tracé avec autant de vérité que d'intérêt, du règne de la reine Anne, cette princesse si remarquable par la bonté de son cœur. Quelques pages de ce tableau rappellent la manière de Voltaire. Saint-Lambert puisa ses matériaux dans lord Hyde et dans Dav. Mallet, auteur des Vies de Bacon et de Marlborough: mais son ouvrage, soumis longtemps et à plusieurs reprises, à l'examen de Suard, son ami, dut à ce littérateur cette connaissance parfaite de l'Angleterre, de ses mœurs et de ses lois (8), dont il est empreint, et qui en fait le mérite particulier. Très-assidu aux réunions qui avaient lieu chez Mme. Necker, chez le baron d'Holbach, etc., Saint-Lambert est toujours cité dans les occasions où les encyclopédistes se mettaient en avant pour l'intérêt du parti. Chez Mme. Necker, il fut un des auteurs du projet de souscription pour la statue de Voltaire (9). Il fut aussi des premiers à conseiller au patriarche de Ferney, de refuser l'offrande du citoyen de Genève pour ce monument. En 1769, Saint Lambert publia son poème des *Saisons*, qui fut accueilli avec un véritable enthousiasme par le parti philosophique. Les encyclopédistes ne se lassaient point de vanter un auteur qui avait transporté les maximes de leur secte dans un poème descriptif. Voltaire surtout se fit remarquer, en cette occasion, par l'excès et la persévérance de ses éloges. Dans sa correspondance de l'année 1769, il ne parle que du Poème des Saisons, qu'il appelle « une réparation d'honneur que le » siècle présent fait au grand siècle » passé (10). » Il se dit l'*admirateur*, le *vieil écolier* de Saint-Lambert, qu'il proclame ailleurs son *cher successeur*, et qu'il élève au niveau des grands poètes du siècle de Louis XIV. Mais Voltaire ne s'en tint pas à ces éloges, dont il était d'ailleurs si prodigue envers la médiocrité. Dès la 1re. édition (fin de 1768) du *Précis du Siècle de Louis XV*, il avait dit à la fin du dernier chapitre : « La

(7) Ce roman a fourni le sujet d'un mauvais opéra-comique, par Collet de Messine et Vachon, donné en 1773 ou 1774.

(8) Voy. les *Mémoires historiques sur le dix-huitième siècle, et sur M. Suard*, par D. J. Garat (Paris, 1821).

(9) Voyez les *Mémoires de l'abbé Morellet*.

(10) Lettre à M. Dupont, auteur des *Éphémérides du citoyen*, 7 juin 1769.

Digitized by Google

» France serait aujourd'hui sans gloi» re dans ce genre (les lettres), sans » un petit nombre d'ouvrages de gé» nie, tels que le poème des *Qua» tre saisons*, et le cinquième chapi» tre de *Bélisaire*, s'il est permis de » mettre la prose à côté de la plus » élégante poésie. » Il est facile de concevoir le motif de ces louanges, dont l'exagération pouvait compromettre le jugement ou du moins faire douter de la bonne-foi de celui qui les prodiguait ainsi. A une époque où l'on tâchait d'élever Crébillon au-dessus de Voltaire, Saint-Lambert, rempli d'un enthousiasme non moins aveugle pour l'auteur de *Zaïre*, n'avait pas craint de le proclamer, dans son poème :

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.

Voltaire reconnaissant ne pouvait faire moins pour Saint-Lambert que de le proclamer de son côté :

Chantre des vrais plaisirs, harmonieux émule
Du pasteur de Mantoue et du tendre Tibulle.

Un pareil commerce d'éloges donna lieu à ce trait de Gilbert, qui fut mortel pour le chantre des Saisons :

Saint-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante
Fait des vers trop vantés par Voltaire qu'il vante.

Toutefois, dès son apparition, le poème de Saint-Lambert fut l'objet de critiques aussi méritées que les éloges de ses prôneurs étaient exagérés. Palissot, Fréron, Clément, en relevèrent les défauts avec une sincérité courageuse. Saint-Lambert, oubliant la modération que devaient lui imposer les principes philanthropiques qu'il affichait dans son poème, fut assez peu maître de lui-même pour provoquer contre Clément les rigueurs de l'autorité; et il eut le fâcheux crédit de le faire enfermer au fort l'Évêque (*V.* CLÉMENT, t. IX, pag. 47). Clément s'en vengea par des épigrammes, entre autres par celle-ci :

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissaient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré.
Si tu voulais me punir à ton gré,
Point ne fallait me laisser ton poème :
Lui seul me rend mes chagrins moins amers;
Car de nos maux le remède suprême,
C'est le sommeil.... Je le dois à tes vers.

Ce qu'il faut remarquer, c'est que les meilleurs amis de Saint-Lambert s'exprimaient sur son poème, dans leurs correspondances privées, à-peu-près comme l'avaient fait Palissot et Clément dans leurs brochures. Défaut de verve et d'invention, froideur et monotonie de style, retour fréquent d'épithètes et d'exclamations parasites, qui décèlent la stérilité d'un versificateur se battant les flancs pour s'animer: tels sont les reproches que Grimm et Diderot font à Saint-Lambert; et si ces reproches sont fondés, on ne sera pas étonné de l'ennui que l'on éprouve à la lecture d'un poème qui offre d'ailleurs une élégance continue dans la diction, une foule de pensées ingénieuses, versifiées avec beaucoup d'art, souvent même des morceaux entiers dignes d'être retenus, et de trouver place dans un vrai chef-d'œuvre (11). Le Discours pré-

(11) On peut lire encore, dans la Correspondance de Mme. Du Deffand, ce que cette femme spirituelle et Walpole pensaient de Saint-Lambert et de son poème. « Ce Saint-Lambert, écrivait-elle, est un » esprit froid, fade et faux; il croit regorger d'i» dées, et c'est la stérilité même : sans les oi» seaux, les ruisseaux, les ormeaux et leurs ra» meaux, il aurait bien peu de chose à dire. En » un mot, je ne vous l'enverrai point : c'est as» sez de l'ennui de mes lettres, sans y ajouter » les œuvres des encyclopédistes. Quelqu'un qu'on » ne m'a point nommé, disait d'eux, qu'ils pous» saient leur orgueil jusqu'à croire qu'ils avaient » inventé l'athéisme. » Walpole répondit à Mme. Du Deffand : « Ah que vous en parlez avec jus» tesse; le plat ouvrage ! Point de suite, point » d'imagination; une philosophie froide et déplacée; » un berger et une bergère qui reviennent à tous » moments; des apostrophes sans cesse, tantôt au bon » Dieu, tantôt à Bacchus... En un mot, c'est l'Arcadie

Digitized by Google

liminaire, et les notes du Poème des *Saisons*, contribuèrent d'abord à son succès. Le Discours offrait, selon l'usage, une poétique tout exprès pour le Poème. Saint-Lambert y exposait ainsi le but qu'il s'était proposé : « J'ai fait des Géorgiques, di-» sait-il, pour les hommes chargés » de protéger la campagne, et non » pour ceux qui la cultivent. Ce n'est » point aux agriculteurs que j'ai par-» lé ; ils ne m'auraient pas entendu : » les charmantes Géorgiques de Vir-» gile, et les Géorgiques plus dé-» taillées de Vanière, ne peuvent » être d'aucun usage aux paysans, » etc. » C'était sans doute une idée très-louable que de chercher à inspirer aux seigneurs et aux riches le desir d'habiter leurs terres pour y répandre la prospérité par leur présence. Il était beau de leur enseigner à être humains envers leurs vassaux, et d'exhorter les ministres à adoucir le fardeau des impôts pour le pauvre cultivateur : mais un pareil ordre d'idées était peu poetique. Il valait mieux, ou faire un traité de morale, ou peindre, comme Thomson, la nature pour la nature, et la vie champêtre dans ses détails les plus simples et les plus aimables. Quant aux notes à la suite du poème, elles sont, comme l'observe Grimm, *tristes et maussades* : ce sont des idées communes ou fausses, présentées avec toute la morgue philosophique. Mais, parmi ces notes, celle qui attira sur l'auteur les plus violentes et en même temps les plus justes critiques, a pour objet de développer le fameux vers déjà cité en faveur de la prétendue suprématie dramatique de Voltaire. On ne conçoit pas qu'un poète dont tous les écrits supposent un goût irréprochable, ait pu accumuler en deux pages autant d'hérésies littéraires que l'a fait Saint-Lambert en cette occasion. Il va jusqu'à dire que Racine n'a su peindre que les Juifs. A la suite de son Poème, imprimé avec un grand luxe de caractères et de gravures, Saint-Lambert publia ses contes de L'*Abenaki*, de *Sara Th...*, et de *Ziméo ;* ses *Poésies fugitives* et des *Fables orientales*. L'*Abenaki* offre le développement de cette théorie erronée, que l'homme sauvage est meilleur que l'homme civilisé. Dans le conte de *Ziméo*, dont on a taxé Saint-Lambert d'avoir emprunté l'idée aux *Incas* de Marmontel, l'auteur exalte les vertus des esclaves qui égorgent les blancs : c'est toujours, comme dans *Sara Th...*, une morale fausse fondée sur une nature d'imagination. Les *Fables orientales* sont fort ingénieuses : les unes sont imitées de Sadi ; on a dit que les autres mériteraient d'être de cet auteur. Quant aux Poésies fugitives, c'est, selon l'opinion la plus générale, ce que Saint-Lambert a fait de mieux. Grâce, élégance de style, et quelquefois même de la verve, tout s'y trouve : elles ont, avec celles de Voltaire, un air de famille. Ce grand poète les a comparées, avec raison, à des myrtes bien arrondis, dont une feuille ne dépasse pas l'autre. Le *Poème des Saisons* ouvrit à son auteur les portes de l'académie, où il fut reçu le 23 juin 1770, à la place de l'abbé Trublet, qu'il affecta de louer fort peu : mais il n'usa pas de la même réserve dans les éloges dont il combla Voltaire, Montesquieu, d'Alembert, Thomas, Condillac, n'ou-

---

» encyclopédique. On voit des pasteurs, le dictionnai-» re à la main, qui cherchent l'article *Tonnerre*, » pour entendre ce qu'ils disent eux-mêmes d'une » tempête. Peut-on aimer les éléments de la physi-» que rimés ? »

Digitized by Google

bliant, dans cette liste de littérateurs en crédit, que le seul Buffon : ce qui fut remarqué comme une grave inconvenance. Grimm, dans sa *Correspondance*, plaisante beaucoup Saint-Lambert à cette occasion. « Le nou» vel académicien, dit-il, a fait son » service d'encensoir à merveille ; et » il n'y a point d'habitué de paroisse » qui sache mieux lancer le sien vers » le porteur du Saint-Sacrement ». Saint-Lambert terminait son discours par une faible apologie de la philosophie contre les reproches d'irreligion. Dans la même séance, il lut le second chant d'un poème sur le *Génie*, qu'il avait, dit-on, depuis vingt ans en portefeuille, et qu'il n'acheva jamais. Le public, qui avait assez bien accueilli son discours, reçut très-froidement ses vers ; et depuis lors Saint-Lambert parut avoir entièrement renoncé à ce poème (12). Quelques jours après sa réception, il fit paraître un petit roman intitulé, les *Deux Amis, conte iroquois*, où, comme dans toutes ses productions du même genre, il y a plus de prétention que d'effet. Saint-Lambert, malgré l'influence ordinaire du fauteuil académique, ne parut jamais travailler avec plus d'activité. Tout en rassemblant les matériaux d'un grand ouvrage de philosophie morale, dont il sera parlé ci-après, il donnait de nouveaux articles à l'Encyclopédie, et une seconde édition du *Poème des Saisons* avec des changements, et des additions considérables (1771), qui le rendirent sans doute meilleur ; mais toutes ces corrections ne parvinrent pas à faire disparaître le défaut de verve et d'intérêt qui, comme on l'a dit avec raison, est le *vice originel* de cette production. Il ajouta quatre contes nouveaux à son Recueil de Fables orientales, savoir : l'*Esprit des différents états*, les *Lumières*, le *Besoin d'aimer* et la *Visite*. Il a toujours réussi dans ce genre, qui ne demande que du trait et de la précision. L'année suivante, le *Poème du Bonheur*, ouvrage posthume d'Helvétius, parut avec une préface de Saint-Lambert, contenant un *Essai sur la Vie et les Ouvrages d'Helvétius*. Ce morceau, beaucoup trop étendu, renferme des pages écrites d'une manière vive et piquante, et encore plus de passages hardis, et faits pour en assurer le succès. Saint-Lambert, soutenu du crédit du prince de Beauvau, obtint la plus grande influence à l'académie, où il contribua puissamment à faire entrer les protégés du parti philosophique, et particulièrement Laharpe et Suard : il fut toujours l'ami le plus utile et le plus dévoué, pour ce dernier, qu'il institua son légataire. Les discours qu'il prononça, au nom de la compagnie, furent toujours remarqués, même quand ils pouvaient exciter des réclamations. Le 25 août 1785, il lut, en qualité de directeur, des Réflexions *sur le véritable objet des éloges proposés par l'académie* : et comme le sujet du concours dont on décernait les prix, était l'Éloge de Louis XII, il crut devoir tracer une esquisse du règne et du caractère de ce roi. Il avança que Louis XII avait détruit l'abus honteux qui s'était introduit dans les grands corps et les tribunaux, de se partager les dépouilles des condamnés. Cette assertion révolta M. Séguier, avocat-général au parlement, et l'un des quarante, qui, à la fin du discours de Saint-Lambert, se leva pour dire tout

(12) C'est à l'occasion du poème du *Génie* que Mme. Du Deffand disait : *Il faut en avoir beaucoup pour rendre ce sujet piquant.*

Digitized by Google

haut, « que, pour l'honneur de la » magistrature, il croyait devoir ob« server que sous le nom de grands » corps et de tribunaux de justice, » il n'avait sûrement entendu que » des commissions, et non des par» lements, qui jamais, dans aucun » cas, ne s'étaient partagé les con» fiscations. » Saint-Lambert ne répondit rien à cette réclamation, que justifiait l'histoire, et que le public applaudit, quoiqu'il fût sans exemple à l'académie, que le directeur eût jamais été publiquement contredit. L'archevêque d'Aix (Boisgelin) parut mieux observer les égards académiques, en se contentant de se plaindre à l'oreille des confrères ses voisins, d'une sortie fort déplacée contre le clergé, que Saint-Lambert s'était permise dans le même discours. Le 11 février 1786, lorsqu'il répondit, en qualité de directeur, au discours de réception de Guibert, il indisposa encore beaucoup de monde : la modicité de ses éloges mécontenta le nouvel académicien ; le maréchal de Broglie trouva encore plus mauvais que Saint-Lambert eût pris la liberté de décider contre lui, en faveur du système de Guibert sur l'*Ordre profond et l'ordre mince* ; et le passage du discours fut entièrement supprimé à l'impression. Il n'en fut pas de même de sa réponse au discours de réception de Vicq-d'Azir, prononcée le 11 décembre 1788 : elle lui concilia tous les suffrages. On y remarquait surtout un bel éloge de Buffon. Quelques jours après, répondant en la même qualité à Boufflers, Saint-Lambert sut louer, avec autant de grâce que de justesse, le mérite particulier de ce poète aimable. « La » finesse de l'esprit, disait-il, l'en» jouement, je ne sais quoi de hardi » qui ne l'est point trop, des traits » qui excitent la surprise et ne pa» raissent pas extraordinaires, le ta» lent de saisir dans les circonstances » et dans le moment ce qu'il y a de plus » piquant et de plus agréable ; voilà, » Monsieur, le caractère de vos pièces » fugitives : elles ne rappellent aucun » des modèles, et les égalent sans leur » ressembler ». Il faut ajouter que le charme du débit n'entrait pour rien dans les succès académiques de Saint-Lambert : il serait difficile d'imaginer un organe plus pénible et plus ingrat (13). En offrant quelquefois, dans ses discours, des exemples de convenance et de goût, il mettait aussi beaucoup de zèle à défendre, au sein de l'académie, les grands hommes du siècle de Louis XIV contre les attaques de quelques novateurs. On en trouve la preuve dans une lettre que Voltaire adressait à Laharpe (10 décembre 1777). « Je sais bien bon gré, disait» il, à Saint-Lambert, d'avoir soute» nu Racine et Boileau, en pleine » académie ». Parvenu à l'âge de soixante-onze ans, Saint-Lambert vit sa vieillesse troublée par les malheurs de la révolution qui amenèrent la dispersion, la ruine ou la mort fatale de ses amis, et la destruction de l'académie française. L'abbé Morellet, dans ses Mémoires, met Saint-Lambert au nombre des académiciens ennemis de la révolution avec Marmontel, Maury, Gaillard, le maréchal de Beauvau, Barthélemy, Rulhière, Suard, Delille, etc. Parmi les hommes que l'on vient de citer, il en était bien peu qui n'eussent à se faire le grave reproche d'avoir, soit par ambition, soit par inexpé-

(13) Grimm, *Corresp.*, février 1786, III, 440, dernière partie.

rience, grossi les rangs de la secte philosophique qui, en corrompant la nation, avait rendu la révolution inévitable. Jusqu'à l'année 1793, époque de la destruction de l'académie, Saint-Lambert se montra fort assidu aux séances de ce corps : après sa dissolution il se retira dans la vallée de Montmorenci, au sein de sa délicieuse résidence d'Eaubonne, où il eut le bonheur de vivre oublié des révolutionnaires, et environné des soins assidus de Mme. d'Houdetot. Il ne sortit de sa retraite que pour montrer combien il était fidèle à ses anciennes affections littéraires. Le 1er. juillet 1800, lorsque les académiciens qui se trouvaient à Paris, rassurés par le retour de l'ordre, tentèrent de reconstituer l'académie française, Saint-Lambert assista aux réunions qui eurent lieu pour cet objet. Il s'opposa, avec Morellet et Suard, à ce qu'Arnault, Bernardin de Saint-Pierre et Garat, fussent admis parmi eux, le premier parce qu'il était trop jeune, le second parce qu'il parlait de l'académie avec trop d'amertume, le troisième à cause de « la couleur qu'il » avait prise dans la révolution (14) ». Ce projet resta sans exécution, jusqu'au 28 janvier 1803. Alors l'académie française, constituée sur de nouvelles bases, fut comprise, comme classe de littérature française, dans les quatre sections de l'institut. Saint-Lambert fut appelé à en faire partie ; mais il mourut douze jours après, le 9 février 1803, dans sa quatre-vingt-sixième année. On a remarqué qu'il précéda de deux jours Laharpe au tombeau : il eut pour successeur M. Maret (depuis duc de Bassano), qui, malgré l'égalité républicaine et la confraternité académique, se crut, en sa qualité de ministre d'état, dispensé de prononcer l'éloge de son prédécesseur. Depuis quelque temps, Saint-Lambert n'était plus qu'un vieillard maussade, et presqu'en enfance. Toutefois, avant de perdre une partie de ses facultés intellectuelles, il avait encore ajouté à ses titres littéraires, dans un âge où bien d'autres hommes vivent sur la réputation de leurs anciens ouvrages. Il publiait encore de temps à autre, dans les journaux et recueils du temps, des Pièces fugitives, qui, par la grâce et l'élégance, faisaient oublier l'âge de l'auteur. De ce nombre, nous citerons les *Consolations de la vieillesse*, petit poème qui porte l'empreinte d'une sensibilité douce et d'une aimable philosophie. Pendant plus de quarante ans, il avait travaillé à un grand ouvrage philosophique, qui devait offrir un code complet de morale universelle, sous ce titre : les *Principes des mœurs chez toutes les nations*, ou *Catéchisme universel*. Ce livre, composé à l'instar du livre de l'*Esprit* par Helvétius, était achevé depuis 1788 : mais les orages révolutionnaires en arrêtèrent l'impression ; et Saint-Lambert n'en publia la première partie qu'en l'année 1797, et le reste trois ans après (15). Cet ou-

(14) Voyez, sur ces particularités, les Mémoires de l'abbé Morellet.

(15) Voici l'ordre de ces publications : au mois de floréal an VI (1798), Saint-Lambert fit imprimer les deux premiers volumes de cet ouvrage, et la première partie du 3e contenant l'*Analyse de l'homme*, l'*Analyse de la femme ; De la raison ou Ponthiamus*, et les *Principes des mœurs chez toutes les nations* ou le *Catéchisme universel*, avec le *Commentaire*. Le reste de l'ouvrage comprenait la 2e. partie du 3e. ; et les volumes 4 et 5 parurent au mois de germinal an IX (1801). Ils contenaient l'*Analyse historique de la société ;* un *Essai sur la vie de Bolingbroke*, composé en 1753 ; un *Essai sur la vie d'Helvétius*, et les *Deux amis*, *conte iroquois :* ces deux derniers ouvrages avaient été déjà publiés. L'éditeur a donné à cet ensemble, formant 5 vol., le

Digitized by Google

vrage est divisé en six parties. La première comprend l'*Analyse de l'homme*. L'auteur y développe plutôt un système d'idéologie que de morale proprement dite, et ne présente d'ailleurs que des idées assez communes. Mais, grâce à des emprunts fréquents, faits à Rousseau, qu'il ne cite jamais, et même qu'il critique durement (16), Saint-Lambert se montre beaucoup plus piquant dans la seconde partie, qui est l'*Analyse de la femme*. Elle est en forme de dialogue, entre le philosophe Bernier et Ninon de l'Enclos, qui a donné rendez-vous à son amant Candale, mais qui, en attendant, veut bien s'amuser d'une conversation philosophique. On annonce Candale : la conversation finit ; et Bernier, qui a de l'usage, se retire discrètement. Dans la partie suivante, intitulée la *Raison*, ou *Ponthiamas*, trois mandarins chinois, supposés fondateurs de la colonie de Ponthiamas, enseignent aux citoyens de leur république les éléments de la philosophie rationelle, et font l'éducation d'un peuple de sages. La quatrième partie est consacrée au *Catéchisme universel*, et la cinquième à son *Commentaire*. Enfin la sixième comprend l'*Analyse historique de la société*. Cette dernière section du livre, presque toute en citations, décèle l'extrême légèreté des recherches et le défaut de connaissances suffisantes. La main défaillante d'un vieillard s'y fait sentir partout. Le vice principal de cette grande composition est l'absence de plan et le manque de liaison. Les idées les plus communes viennent s'y placer à côté des paradoxes les plus bizarres. Si l'on s'attache à la partie morale de ce travail, combien l'on plaindra son auteur d'avoir souillé sa vieillesse par la publication d'un œuvre qui, sous le voile de la philosophie, n'est capable que de corrompre le cœur et de fausser l'esprit! A l'exemple d'Helvétius, c'est sur l'intérêt personnel que Saint-Lambert appuie sa morale. Selon lui, les vertus les plus nobles, les vices les plus odieux, ne sont que des préjugés convenus. Son système exclut toute religion, et suppose le matérialisme le plus effronté. D'ailleurs, que penser d'un moraliste qui se sert des expressions les plus libres, et qui met ses maximes dans la bouche d'une courtisane (17)? Laharpe, revenu sincèrement à des sentiments religieux, ne pouvait se consoler en voyant Saint-Lambert, pour lequel il avait conservé la plus tendre amitié, persévérer sur le bord de la tombe dans les erreurs d'une fausse philosophie. Le *Catéchisme universel* n'eut aucun succès; et il était confondu dans un même oubli avec les plus méprisables productions du club d'Holbach, lorsqu'au grand scandale des hommes de goût et des honnêtes gens, le jury nommé, en 1806, par Napoléon, pour adjuger les prix décennaux, exhuma cet ou-

titre d'*Œuvres philosophiques de Saint-Lambert*. Cependant toutes les œuvres philosophiques de cet auteur ne sont pas imprimées. Suard avait entre les mains une suite du *Catéchisme universel*, qu'il se proposait de mettre au jour avec l'édition entière des œuvres de Saint-Lambert. On a même pu soupçonner que ce n'était que pour donner du prix à cette réimpression, qu'il préconisa si étrangement le *Catéchisme universel*, dans la partie du Rapport pour les prix décennaux qu'il fut chargé de rédiger. Le triste résultat de cette tentative l'engagea sans doute à renoncer à cette entreprise.

(16) Dans son ouvrage, il fait de Rousseau un portrait odieux au chapitre de l'*Ingratitude*, sous le nom de Cléon.

(17) Outre les écrits de Saint-Lambert dont on a rapporté la liste dans cet article, on trouve de lui, dans les *Variétés littéraires* : 1°. *Lettre à M. le baron d'H.... sur l'Opéra* ; 2°. *Lettre sur une tragédie anglaise* (*La Belle-mère ambitieuse*).

vrage pour lui décerner le grand prix de morale. Le motif principal de ce jugement était que la doctrine de l'auteur se montrait indépendante de toute religion! (18). Une telle décision, contre laquelle l'opinion publique se souleva, fit peu d'honneur à Suard, rédacteur de cette partie du rapport, et contribua puissamment à jeter du ridicule sur les prix décennaux à la distribution desquels Napoléon renonça. Ainsi, par un privilége peu commun, Saint-Lambert, après avoir été loué avec excès de son vivant, devait être préconisé sans mesure après sa mort; et cela ne prouve autre chose, sinon le crédit dont la cabale encyclopédique jouissait encore au sein de l'académie, sous Napoléon. Mais l'homme qui fut l'objet de flatteries aussi peu proportionnées à son mérite, fut toujours peu aimé de ses contemporains : ils nous le représentent comme un personnage triste, froid, et dont le commerce était d'une aridité singulière. En cela Grimm, qui ne flatte personne, se trouve d'accord avec un homme qui fut toujours fort enclin à peindre Saint-Lambert à son avantage (*V*. SUARD). « Il ne plai» sait dans la société, dit Mme. Suard, » dans ses *Essais de Mémoires*, qu'à » ceux qui lui plaisaient à lui même. » Il avait pour tout ce qui lui était » indifférent, une froideur qu'on » pouvait quelquefois confondre avec » le dédain. » Il paraît cependant que dans l'intimité, et surtout dans la joie d'un festin, ce marquis philosophe se dépouillait volontiers de cette réserve hautaine qu'on pouvait prendre pour de la profondeur. Alors il montrait, selon l'expression

---

(18) Après avoir mis de côté la morale, qui tire sa force de la religion, le Rapporteur du jury ajoutait : « Mais il y a une morale toute humaine qui n'est fondée que sur la nature de l'homme et ses rapports inaltérables avec ses semblables dans les formes de l'état social, et qui par-là lui convient dans tous les temps, dans tous les climats, dans tous les gouvernements, dont la vérité et l'utilité sont reconnues également à Pékin et à Philadelphie, à Paris et à Londres. Un seul écrivain parmi nous a tenté de composer un ouvrage de ce genre, c'est Saint-Lambert, qui, après 60 ans d'études et de méditations, a publié vers la fin de sa carrière, l'ouvrage intitulé : *Principes des mœurs chez toutes les nations ou Catéchisme universel*. C'est un ouvrage supérieur par les divers genres qu'il réunit, et par l'universalité des applications qu'on peut en faire, surtout à l'enseignement de la morale. L'auteur fait sortir les principes de la morale avec beaucoup de simplicité et d'évidence. Il voit dans l'espèce humaine deux êtres distincts, dont la différence dans les qualités physiques et morales doit en établir une aussi dans leurs rapports et leurs devoirs respectifs. Saint-Lambert commence son ouvrage par une analyse de l'homme, suivie de celle de la femme. Ces deux morceaux sont dictés par la raison la plus saine et la philosophie la plus sage; tous les deux sont écrits dans une forme qui convient au sujet : le premier est une discussion purement philosophique le second est traité en forme de dialogue entre le philosophe Bernier et Ninon de l'Enclos. Un troisième chapitre, sur la nature et l'emploi de la raison, présente le récit d'un voyage supposé chez un peuple d'Asie. Cette variété dans le ton et les formes des différentes parties de l'ouvrage, repose l'attention du lecteur, et lui rend la lecture plus agréable et plus facile. Saint-Lambert a réduit tout le cours de morale en questions simples, qui se présentent d'elles-mêmes, et en réponses dont la netteté et l'évidence seules forment une espèce de démonstration. C'est un vrai catéchisme : il peut être enseigné aux enfants qui le comprendront; et il suffit aux hommes de tous les états de la société et dans tous les âges de la vie. L'ouvrage ne se distingue ni par l'originalité ni même par la profondeur des vues; mais la recherche de ces deux qualités serait plus propre à conduire à l'erreur qu'à la vertu dans un sujet dont les principes ont été si souvent discutés, et où les vérités de détail déjà connues et non contestées, n'ont plus besoin que d'être enchaînées par une logique précise et lumineuse, et d'être présentées en même temps avec clarté et avec intérêt : c'est-là ce qui demande une raison supérieure, un talent rare et de longues méditations. On ne peut pas dire que ce grand objet se trouve rempli dans toute son étendue et sans aucune imperfection dans l'ouvrage de Saint-Lambert ; mais c'est avec un degré si peu commun de raison et de talent, qu'on ne se permet pas de rechercher ce qu'on pourrait y desirer. La diction de l'auteur a quelque chose de remarquable; il n'affecte ni le style coupé ni ce fréquent emploi de figures et de mouvements qui donne au style plus de couleur et d'intérêt; mais partout ses idées semblent prendre la forme qui leur convient le mieux; partout l'expression est nette et précise; le tour est naturel et élégant; c'est un style enfin propre à former le goût en éclairant la raison. Aucun ouvrage ne fait mieux sentir la vérité de cette maxime : *La clarté est l'ornement des pensées profondes.* » Dans le discours, prononcé au nom de l'Institut, le 27 février 1808, à la barre du conseil-d'état, présidé par Napoléon, M. J. Chénier, orateur de la députation, avait fait un grand éloge du Catéchisme universel et de son auteur (*V*. SAINT-PIERRE Bernardin de).

de Gaillard, *tout ce que l'usage du monde peut ajouter au mérite de l'homme de lettres.* La sécheresse habituelle de son entretien faisait place à l'enthousiasme; et il mettait à découvert toute la licence de ses principes. Les Mémoires de Mme. d'Épinay nous ont conservé plusieurs de ses conversations. Dans l'une, il cherche à prouver que la pudeur n'est qu'un préjugé; et, tout en sablant le vin de Champagne, il entre, à cet égard, dans des détails tellement expressifs, que la plume peu scrupuleuse de la marquise laisse *une lacune dans le manuscrit.* Une autre fois elle nous le montre s'insurgeant contre toutes les religions, sans faire plus de grâce à la religion naturelle qu'à toutes les autres, et convenant de bonne-foi qu'il était athée, au grand scandale de J.-J. Rousseau, l'un des convives. Saint-Lambert se conduisit, au reste, d'une manière conforme à ses principes. Épicurien prononcé, il portait la plus grande recherche dans les plaisirs des sens. Mme. Suard, dans ses Mémoires, parle des dîners « aussi délicats qu'excellents, » que le chantre des *Saisons* donnait à Eaubonne, et « où l'on res» pirait le parfum des fleurs dont sa » table était ornée. » Les écrivains les moins favorables à Saint-Lambert, rendent justice à sa probité, à son désintéressement. Grimm le loue d'avoir triomphé du penchant décidé qu'il avait à la satire. Tels sont les principaux traits du caractère d'un homme qui, après avoir tenu un rang distingué parmi les beaux-esprits de son temps, n'a obtenu qu'une place médiocre dans les souvenirs de la génération suivante. Il est sans cesse question de lui dans les Mémoires et les Correspondances littéraires de l'époque. Outre ceux que nous avons cités, on peut lire : 1°. Les *Mémoires littéraires de Palissot*, où le mérite de Saint-Lambert est bien apprécié. 2°. Le *Cours de littérature de Laharpe*, dans lequel le poème des Saisons est loué avec toute la partialité de l'amitié. 3°. Le *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française*, par M. J. Chénier, où le *Catéchisme universel* est exalté avec tout le fanatisme philosophique. 4°. Dans le *Moniteur* (1er. septembre 1804) on lit une Notice littéraire sur Saint-Lambert, par M. Fayolle. Enfin dans les *Encouragements de la jeunesse*, M. Bouilly raconte, avec la plus ridicule emphase, une querelle d'amoureux entre ce poète octogénaire et Mme. d'Houdetot. D—R—R.

SAINT-LO (Alexis de), né en Normandie, de parents calvinistes, embrassa la foi catholique, et, peu de temps après, entra dans l'ordre des capucins, où il se distingua comme prédicateur. Il fit trois voyages en Afrique et en Amérique, comme missionnaire, et mourut à Rouen, en 1638. Il a écrit : *Relation du voyage du Cap-Vert*, Paris et Rouen, 1637, in-12. Le P. Alexis partit de Dieppe, le 11 octobre 1635, avec le P. Bernardin de Renouard : le 3 novembre, on mouilla sur la rade de Rufisque; en janvier 1636, on fit voile pour Portudal; ensuite les missionnaires allèrent à Joual. Leur séjour sur cette côte fut marqué par le baptême d'un grand nombre de nègres. La géographie ne peut tirer un grand fruit de l'ouvrage du P. Alexis, qui ne parle que de ses travaux apostoliques. Malgré le titre, on n'y trouve pas la description du Cap-Vert. C'est la première relation écrite en français où l'on trouve des

Digitized by Google

détails sur les nègres qui habitent entre le Sénégal et la Gambie. Il est fait mention de cet écrit dans Wadding, *Script. ordinis Min.* : il l'appelle *Alexius Lopez.* E—s.

SAINT-LUC (François d'Espinay de), l'un des plus braves capitaines du seizième siècle, descendait d'une ancienne famille de Normandie. Doué d'un esprit agréable, qu'il enrichit par la culture des lettres, il avait des mœurs douces, et se montrait adroit à tous les exercices du corps. Chéri de Henri III, qui le nomma gouverneur de Brouage et de la Saintonge, il fut seul confident de l'amour du roi pour la duchesse d'Aumale : mais il eut l'indiscrétion d'en parler à sa femme ; et bientôt toute la cour en fut instruite. Cette faute devait entraîner sa disgrace : pour éviter la colère du monarque, il s'enfuit à Brouage (1580), où il chercha des consolations dans l'étude. Ce fut alors qu'il composa des discours militaires (1), et des vers que Scévole de Sainte-Marthe trouvait très-ingénieux. Saint-Luc suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas. Un jour, dans la chambre de ce prince, il s'emporta contre un gentilhomme, au point de lui donner un soufflet. Le prince d'Orange, présent à cette scène, dit tout haut que l'empereur Charles-Quint n'aurait pas laissé une telle action impunie : « A quel propos, lui dit Saint-» Luc, nous parlez-vous de Charles-» Quint, vous qui, s'il vivait, n'au-» riez ni vie, ni biens ? » Il sortit, laissant tout le monde étonné de son audace, et revint à Brouage, qu'il défendit en 1585, contre les protestants. Prisonnier à la bataille de Coutras, où il avait signalé sa bravoure, il resta fidèle à Henri IV, et le servit avec beaucoup de zèle. Chargé de négocier avec Cossé, son beau-frère, pour la reddition de Paris (*V.* Cossé, X, 44), il entra dans cette ville à la tête des premiers détachements. Nommé commandant, avec le maréchal d'Aumont, des troupes royales dans la Bretagne, il entreprit, pour plaire à la veuve du comte de Laval, le siége du château de Comper (2) : le maréchal y fut tué (*V.* d'Aumont, III, 70) ; et Saint-Luc fut obligé de se retirer. En 1595, Henri IV lui donna le collier du Saint-Esprit ; et l'année suivante, sur la démission de Philibert de La Guiche (*V.* Guiche, XIX, 77), il fut nommé grand-maître de l'artillerie. Au siége d'Amiens, comme il regardait, dit Sully (*Mémoir.*, liv. ix), entre deux gabions où à peine y avait-il passage pour un boulet, il en vint un qui le renversa mort, le 8 sept. 1597. « Saint-Luc, très-gentil et accompli cavalier en tout, s'il en fût un à la cour, dit Brantome, est mort très-regretté, en réputation d'un très-brave, vaillant et bon capitaine. » Son corps fut rapporté à Paris, et inhumé dans l'église des Célestins. W—s.

SAINT-LUC (Timoléon d'Espinay de), maréchal de France, fils du précédent, était né vers 1580. Un jour, ayant été poussé un peu rudement contre une muraille par le fils du duc de Maïenne, il lui demanda si c'était par jeu ou pour l'offenser. Le jeune Maïenne lui dit qu'il pouvait le prendre comme il le voudrait, et ajouta : « Ne me reconnaissez-vous » pas ? » Oui, répondit Timoléon,

(1) Les *Observations militaires* de Saint-Luc sont conservées parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi, n°. 7112.

(2) Ce château est à quatre lieues de Rennes, et non pas de Tours, comme on le dit par inadvertance à l'art. d'Aumont.

Digitized by Google

je vous reconnais pour le fils du duc de Maïenne ; mais je veux que vous me reconnaissiez pour le fils de Saint-Luc, gentilhomme qui a toujours fait service à son prince, et n'a jamais levé les armes contre son roi. Cette querelle pouvait avoir des suites fâcheuses : mais le roi s'empressa de l'apaiser (*Journ. de Henri IV*, ann. 1596). Timoléon accompagna Sully dans son ambassade en Angleterre. Il se distingua depuis dans la guerre contre les Rochellois révoltés. Nommé vice-amiral, il contribua beaucoup aux avantages remportés sur la flotte des protestants, et obligea Soubise à quitter l'île de Ré. Après la prise de la Rochelle, il se démit de son gouvernement de Brouage, que desirait le cardinal de Richelieu, et obtint en échange le titre de lieutenant-général de la Guienne. Il reçut, en 1628, le bâton de maréchal, et mourut à Bordeaux, le 12 sept. 1644. Son corps, rapporté à Paris, fut déposé dans le tombeau de son père, aux Célestins. La famille d'Espinay Saint-Luc subsiste de nos jours, et continue d'honorer son nom dans la carrière des armes. W—s.

SAINT-MARC (Barthelemi de). *Voy.* Baccio.

SAINT-MARC (Charles-Hugues Lefebvre de), littérateur savant et laborieux, naquit à Paris, en 1698, de parents originaires de Picardie, qui possédaient, dans les environs de Moreuil, la terre de Saint-Marc, dont il conserva le nom. Son père etait le secrétaire du marquis de Lionne ; et il eut pour parrain ce seigneur, qui semblait prendre ainsi l'engagement de le protéger un jour. Placé de bonne heure au collége du Plessis, Saint Marc y fit ses études d'une manière brillante. Il avait la promesse d'une place dans les bureaux du ministère des affaires étrangères: mais il ne put l'obtenir. Il entra sous-lieutenant dans le régiment d'Aunis, quitta bientôt l'épée pour le petit collet, et, ayant vu s'évanouir successivement toutes ses espérances de fortune, fut obligé, pour vivre, de se charger de quelques éducations particulières. La conformité de goût et d'opinion l'avait lié de bonne heure avec l'abbé Goujet, qui l'encouragea dans ses projets littéraires, et lui facilita les moyens d'étudier. Il se délassait de l'aridité des recherches en composant des vers ; et, en 1735, il fit représenter le *Pouvoir de l'Amour*, pièce lyrique, qui dut une espèce de succès aux ballets dont elle était ornée. Mais la carrière du théâtre ne pouvait pas convenir à l'ami de Goujet et des disciples de Port-Royal. Saint-Marc publia le Supplément au *Nécrologe* de cette abbaye célèbre (*V*. D. Rivet). Une pension que lui assura le marquis de Sennectère, son élève, le mit à l'abri du besoin. Il enrichit les éditions de plusieurs poètes français, de notes abondantes, mais quelquefois futiles et minutieuses. L'étude seule avait le pouvoir de charmer les maux qui l'accablaient, comme il nous l'apprend dans les vers suivants :

Privé d'un œil, sans cesse en proie
A de trop constantes douleurs;
Chargé d'ans, en butte aux malheurs,
D'un long travail je fais ma joie.

Le long travail dont il parle était l'*Abrégé* chronologique de l'histoire d'Italie : il en avait déjà publié cinq volumes quand il mourut d'un coup de sang, dans la rue du Mail, le 20 novembre 1769, à l'âge de soixante-onze ans. Saint-Marc était membre de l'académie de la Rochelle. Il avait des connaissances étendues et variées : mais son style est sec ; et ses Remar-

Digitized by Google

ques sur Boileau ne donnent pas une opinion avantageuse de son goût en poésie. Outre les ouvrages dont on a parlé, on a de Saint-Marc, des *Notices* sur Nicolas Pavillon, évêque d'Alet; Philippe Hecquet, et Claude Capperonnier (*V.* ces noms); une *Lettre sur la tragédie de Mahomet II* (*V.* LANOUE); et un *Mémoire sur la dignité de Patrice*, dans le tome III du *Recueil* de l'académie de la Rochelle : il a traité le même sujet dans le tome 1er. de son *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Italie*, p. 379. Il a rédigé les tom. XVII, XVIII, et partie du XIX de l'ouvrage périodique intitulé, le *Pour et le Contre;* mais il n'a ni la variété, ni les agréments de l'abbé Prevost (*V.* ce nom). On doit à Saint-Marc des éditions, des *Mémoires* de Feuquières, 1736; de la *Médecine des pauvres*, par Phil. Hecquet, 1745; de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoyras, 1745-49, 16 vol. in-4°.; des *OEuvres* de Boileau, 1747, 5 vol. in-8°., avec des notes, dans lesquelles, dit M. Daunou, il est toujours sévère et souvent injuste à l'égard de ce grand poète; des additions au *Bolæana*, et des *Essais philologiques*, ou Suppléments aux Remarques critiques sur les OEuvres de Boileau (1); des *OEuvres* d'Etienne Pavillon, 1750; de Chaulieu, 1751; du *Voyage* de Chapelle et Bachaumont, 1755; des *Poésies* de Malherbe, 1757, in-8°.; il a joint à cette édition un Discours sur les obligations que la langue et la poésie française ont à Malherbe, des Remarques historiques et critiques, et une Table raisonnée; des *Poésies* de Lalanne, et du marquis de Montplaisir; de Saint-Pavin et de Charleval, 1759, IV part., ordinairement reliées en 2 vol. in-12 (2). Toutes les éditions publiées par Saint-Marc offrent des avantages sur celles qui les avaient précédées; et il en est quelques-unes qui n'ont point été surpassées. Son ouvrage le plus important est : l'*Abrégé chronologique de l'Histoire d'Italie, depuis la chute de l'empire d'Occident*, c'est-à-dire depuis l'an 476 de l'ère chrétienne, Paris, 1761-70, 6 vol. in-8°. Il est rédigé sur le plan de l'Abrégé de l'Histoire de France par le président Henault; mais la nouveauté du sujet exigeait plus de développements et de détails. L'ouvrage est d'une lecture fatigante par sa prolixité, et par la singularité de l'orthographe que l'on y a employée: l'on y voit d'ailleurs percer les efforts de l'auteur pour contourner les faits en faveur de la petite église. Saint-Marc s'est beaucoup aidé des *Annales* de Sigonius et de Muratori, dont il traduit souvent des passages en les abrégeant; mais ses recherches lui avaient procuré des faits en grand nombre, dont il a enrichi cet ouvrage, qu'il se proposait de continuer jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748: les six volumes que nous avons ne s'étendent pas au-delà de l'année 1229. Tiraboschi a relevé quelques-unes des erreurs de Saint-Marc, dans le tome III de la *Storia della letterat. ital.* Le VIe. volume publié par Lefèvre de Beauvray, est précédé de l'*Eloge* de l'auteur. On

(1) Une partie des réflexions dont se composent ces *Essais philologiques*, sont tirées d'un ouvrage périodique publié depuis le mois de novembre 1731, jusqu'au mois de septembre 1733, sous ce titre : *Réflexions* sur différents sujets de physique, de guerre, de morale, de critique, d'histoire, de mathématiques, etc. L'auteur, dit Saint Marc, qui ne s'est pas fait connaître, a de l'esprit, du sens et du goût; et son style est ingénieux dans sa simplicité. *Voy.* tom. V, p. 283.

(2) Quelques personues attribuent encore à Saint-Marc l'édition des *Poésies* de Lainez, 1753, in-8°.; mais on la doit à Titon du Tillet (*V.* LAINEZ).

Digitized by Google

en trouve un autre dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, année 1770, pag. 391. W—s.

SAINT-MARC (L'abbé DE). *V.* GUÉNIN.

SAINT-MARC (JEAN-PAUL-ANDRÉ DES RASINS, marquis DE), poète lyrique, était né dans la province de Guienne, en 1728, d'une famille noble, originaire de Venise, et alliée à celle de Montesquieu. Il fut admis, en 1744, dans les Gardes-Françaises; mais un accident l'ayant obligé de quitter le service en 1762, il chercha, dans la culture des lettres, moins un moyen de succès qu'une ressource contre l'ennui. Saint-Marc raconte lui-même assez gaîment sa métamorphose. « Une nuit, dit-il, je rêve que » je suis poète : je me lève, j'écris; » et bientôt je me trouve auteur de » quelques pièces fugitives ». Encouragé par les suffrages de Dorat, il s'essaya dans le genre lyrique, et fit représenter, en 1770, la *Fête de Flore*, pastorale, que le public accueillit avec indulgence. Cette pièce fut suivie d'*Adèle de Ponthieu*, opéra, dans lequel il voulut donner une idée des usages et des tournois de l'ancienne chevalerie. La nouveauté du spectacle, la beauté des décorations, et quelques coups de théâtre assez heureux, firent le succès de cette pièce. Elle fut reprise, en 1781, avec une nouvelle musique de Piccinni (*V.* ce nom); et bien qu'on ne l'ait pas représentée depuis, elle est restée au répertoire. Saint-Marc composa les vers qui furent récités sur le Théâtre-Français, en 1778, lorsque le buste de Voltaire y fut couronné (*V.* VOLTAIRE); et, suivant sa coutume, le philosophe de Ferney ne manqua pas de lui rendre tous les compliments qu'il en avait reçus. Loué par tous les journalistes et par l'abbé Sabatier (*V.* les *Trois Siècles*), Saint-Marc ne put échapper aux railleries de Rivarol, qui le persifle « sur le beau » quatrain qu'il s'est fait lui-même, » au bas de son portrait, couronné » de lauriers, de roses et de trom» pettes » (Voy. le *Petit Alman. des grands hommes*). Saint-Marc fut du petit nombre des gens de lettres qui traversèrent la révolution sans être aperçus; il est mort à Bordeaux, le 11 octobre 1818, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Le recueil de ses *OEuvres* a eu plusieurs éditions (1). La plus belle et la plus complète est celle de Paris, 1789, 3 vol. in-8°., ornés de vignettes, et du portrait de l'auteur. Le premier volume contient les pièces fugitives, parmi lesquelles on distingua dans le temps une *Epître* aux Français détracteurs de la France, et des Réflexions sur l'opéra; le second les pièces lyriques : *Adèle de Ponthieu*; la *Fête de Flore*; *Fatmé*, ou le Langage des Fleurs; *Glicère*; *Lindor*; *Roger, comte de Foix*; et l'*Alceste* de Quinault, retouché. Dans le troisième on trouve de petites pièces que l'auteur intitule, *Demi-Drames*, et qu'il avait composées pour l'éducation des enfants. W—s.

SAINT-MARD. *V.* RÉMOND.

SAINT-MARTIN (MICHEL DE), personnage qui n'est guère connu que par ses ridicules, naquit à Saint-Lô, le 1er. mars 1614. Il était le fils d'un marchand, qui, s'étant enrichi dans le commerce de l'Amérique, acheta des lettres de noblesse, et se faisait appeler sieur de La Mare du Désert,

(1) La première est de 1775, 1 vol. in-8°.; la seconde, 1781, a 3 vol. in-8°.; la troisième, 1785, n'en a que deux : la dernière, Paris (Bordeaux) 1809, n'a qu'un volume.

Digitized by Google

marquis de Miskon (1), etc. Seul héritier de la fortune de son père, le jeune Saint-Martin le surpassait par la vanité. Quoiqu'il fût d'une laideur repoussante, et qu'il n'eût qu'une dose d'intelligence très-médiocre, il était aussi fier de sa figure et de son esprit que de sa noblesse. En un mot, jamais homme n'afficha plus de prétentions avec moins de moyens de les justifier. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il visita l'Italie, et reçut, à Rome, le double titre de docteur en théologie et de protonotaire apostolique. A son retour, il s'établit à Caen, et se fit agréger, en 1650, à l'université, dont il fut élu recteur, trois ans après. Cet honneur inattendu ne pouvait qu'accroître son orgueil. Beaucoup de poètes célébrèrent son élection, par des pièces grecques, latines et françaises, dont il fit imprimer le Recueil in-4°. Ce fut moins à sa bienfaisance qu'à sa vanité que la ville de Saint-Lô dut plusieurs établissements charitables; et il orna de statues et de bas-reliefs les églises et les principales places de Caen. Il avait fondé une nouvelle chaire de théologie, qui devait être occupée par un professeur de la maison de l'Oratoire : mais ce premier traité fut rompu du consentement des parties ; et il en signa un second avec les Jésuites. Ambitionnant le titre de protecteur des lettres et des arts, il remit une somme à l'académie dite le Palinod, pour un prix annuel de poésie latine, et une autre à la confrérie de Sainte-Cécile, pour un prix de musique. Le costume grotesque qu'avait adopté l'abbé de Saint-Martin, ajoutait encore à sa laideur. Se plaignant sans cesse du froid, il portait, pour s'en garantir, sept chemises, sept paires de bas et autant de calottes, qu'il recouvrait d'une perruque. Vêtu de cette sorte, il se faisait traîner par un laquais, dans une de ces voitures nommées vinaigrettes, dont il se prétendait l'inventeur. Il couchait dans un lit de briques, sous lequel était un fourneau pour entretenir la chaleur. La curiosité, le désœuvrement, et l'espoir d'être témoin de quelques aventures divertissantes, attiraient chez l'abbé de Saint-Martin une foule de personnes, qu'il recevait avec une importance comique, persuadé que c'était à son mérite seul qu'il devait de si nombreuses visites. Quelquefois cependant il s'apercevait que la société s'amusait à ses dépens; et alors i entrait dans une colère proportionnée à l'offense qu'il prétendait avoir reçue, et intentait aux rieurs des procès qui le rendirent le jouet du public, et même de ses parents (*Voy.* GONFREY). On peut voir, dans les ouvrages cités à la fin de l'article, quelques-uns des tours que jouèrent à l'abbé de Saint-Martin ses prétendus admirateurs. On sait qu'en 1686, le chevalier de Chaumont (*V.* ce nom) ramena en France des ambassadeurs du roi de Siam. Quelques plaisants profitèrent de cette circonstance pour persuader à l'abbé de Saint-Martin qu'ils étaient députés par ce prince pour l'engager à passer dans ses états, afin d'y remplir le poste éminent de grand-mandarin. L'abbé traita magnifiquement les ambassadeurs, et fut reçu mandarin, avec les cérémonies bouffonnes imaginées par Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme* (2).

(1) Ce marquisat était situé, selon Saint-Martin, dans le Canada.

(2) Les auteurs du *Dict. universel* prétendent (art. *Porée*), que les extravagances de Saint-Martin

Saint-Martin était alors dans un âge avancé; et il mourut persuadé de sa dignité, le 14 novembre 1687. On l'enterra dans une chapelle magnifique, qu'il avait fait construire dans l'église des Cordeliers. Huet, qui le traite avec beaucoup de ménagement, dans les *Origines de Caen*, en a fait un portrait fort comique, dans la première de ses *Epigrammes*, toute tissue de mots burlesquement composés. Il juge que les opuscules de cet abbé sont indignes d'être connus. Dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759, on en cite vingt-un; mais il se trouve dans le nombre plusieurs *Factums*. Les principaux sont : I. *Du gouvernement de Rome*, Caen, 1652, in-12; 1659, in-8°. II. *Le Bon et libéral officier*, ou la Vie et la mort de Jean Dubois, conseiller de la cour des monnaies de Saint-Lô (parrain de l'auteur), ibid., 1655, 1658, in-12. III. *Relation d'un voyage fait en Flandre en* 1661, ibid., 1667, in-12. IV. *Moyens faciles et assurés dont M. Delorme s'est servi pour vivre près de cent ans*, 1682, 1683, in-12 (3). On a inséré dans le même volume : *Portrait en petit de M. Delorme* (*V.* ce nom, XI, 17). Les curieux trouveront des détails sur l'abbé de Saint-Martin dans le *Ménagiana*, le *Fureteriana*, les *Mélanges de Vigneul-Marville* (d'Argonne), et l'*Histoire de la Bastille*, par Renneville, II, 196 et 213; le *Sammartiniana* de Foucault est demeuré inédit (*Voy.* FOUCAULT) XV, 331); mais ils doivent lire surtout la *Mandarinade*, ou l'Histoire du mandarinat de l'abbé de Saint-Martin, in-12, précédée de son portrait en caricature (*Voy.* PORÉE, XXXV, 421). W—S.

fournirent à Molière l'idée du *Bourgeois gentilhomme* : mais cette pièce fut représentée en 1670; et le *Mandarinat* de Saint-Martin n'est que de 1686.

(3) A la pag. 405 de ce volume, Saint-Martin donne la liste des livres qu'il a fait imprimer à ses frais et donnés à ses amis et autres, depuis trente-quatre ans qu'il s'est retiré à Caen. Ils sont au nombre de 24 : outre ceux que mentionne le Dict. de Moreri, on y cite une *Histoire des Pays-Bas* (depuis César jusqu'à François Ier.), un Livre des *noms de quelques habitants de Caen* qui ont voyagé en pays étranger, et une *Lettre de M. De Lorme* « où il exhorte le sieur de Saint-Martin à souf» frir quelques mépris, si l'on en fait de sa person» ne, disant qu'en son particulier il traite ses gens» là *silentio, risu ac contemptu.* » Saint-Martin annonce de plus (pag. 420) son *Voyage en Angleterre*, qui sera, dit il, imprimé dans quelque temps. Nous sommes entrés dans ces détails, parce que la collection complète des ouvrages de l'abbé Saint-Martin, serait au moins aussi précieuse pour un amateur que celle des OEuvres de Catherinot ou de Bluet d'Arbères (*Voy.* PERMISSION.)

SAINT-MARTIN (JEAN-DIDIER DE), missionnaire, né à Paris, le 18 janvier 1743, se forma au service des autels parmi les clercs de Saint-Médéric, fut maître de conférence (puis directeur) du séminaire de Saint-Louis, reçut, en 1772, le bonnet de docteur en théologie, et se sentant poussé du plus vif attrait vers les missions étrangères, partit la même année pour la Chine, sans prendre congé de ses parents. Il séjourna quelque temps à Macao pour se mettre au fait du cérémonial, et arriva, en 1774, dans la province de Ssetchouan, où l'envoyèrent ses supérieurs. Son zèle et son application lui firent surmonter les premières difficultés : en peu d'années, il sut assez bien l'idiome du pays pour prêcher en chinois, et publier en cette langue une traduction du livre de l'Imitation. En 1784, il fut nommé coadjuteur du vicaire apostolique du Sse-tchouan (*Voy.* POTTIER), et sacré évêque de Caradre *in partibus* : il fut arrêté dans la persécution de 1785, qui enleva aux missions de la Chine, trois évêques et quinze autres prêtres européens. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, avec l'alternative de

Digitized by Google

rester à Péking ou de sortir de l'empire, l'évêque de Caradre prit ce dernier parti, et passa quelque temps à Manille, épiant l'occasion de rentrer secrètement dans le Sse-tchouan, où il n'arriva qu'en 1789. Il devint, trois ans après, vicaire apostolique de cette province, y établit, en 1793, des écoles de filles, échappa aux persécutions partielles qui se renouvelèrent par intervalles, et termina sa laborieuse carrière, le 15 novembre 1801. Ce vertueux missionnaire était dévoré d'un zèle incroyable pour le salut des ames; et Dieu bénit ses travaux : dans les neuf années qui précédèrent sa mort, la chrétienté du Sse-tchouan augmenta de près de moitié, et le nombre des fidèles y fut porté de vingt-cinq mille à quarante mille, malgré les persécutions. Il était d'ailleurs infatigable au travail : il avait composé ou traduit en chinois plus de trente ouvrages, dont l'*Imitation de J.-C.*, et le *catéchisme de Montpellier* : sa correspondance, soit avec les autres missionnaires, soit avec ses confrères ou amis d'Europe, était immense. Dix-huit de ses Lettres ont été insérées dans les trois premiers volumes des *Nouvelles lettres édifiantes*. M. l'abbé Labouderie, aujourd'hui grand-vicaire du diocèse d'Avignon, en a publié vingt-trois autres sous ce titre : *Lettres de M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, à ses père et mère, et à son frère, religieux bénédictin*, précédées d'une Notice biographique et suivies de notes, Paris, Th. Leclerc, 1822, in-8°., avec *fac-simile* (1). On y a joint un *Essai sur la législation chinoise*, par M. Dellac, avocat. Ce dernier morceau, qui n'occupe que quarante-trois pages, est principalement tiré du *Voyageur français* (*V.* LAPORTE), du P. Duhalde, et surtout du *Ta-tsing-leu-li* traduit en français (d'après la version anglaise de G. T. Staunton), par M. Renouard de Sainte-Croix, sous le titre de *Code pénal de la Chine*. Les Lettres donnent des détails curieux et édifiants, mais souvent très-minutieux; les Notes de l'éditeur, bien plus étendues que les Lettres, peuvent offrir une lecture intéressante (2) : il semble néanmoins que l'on y déprécie trop les sciences et les connaissances des Chinois, et l'on y trouve un peu trop souvent cités des auteurs tels que Voltaire et J. J. Rousseau, dont on ne voit pas que l'autorité s'étende aux matières contenues dans le corps de l'ouvrage.

C. M. P.

SAINT-MARTIN (LOUIS-CLAUDE DE), dit le *Philosophe inconnu*, né à Amboise, d'une famille noble, le 18 janv. 1743, dut à une belle-mère les premiers éléments de cette éducation douce et pieuse, qui le fit, disait-il, aimer, pen-

(1) Les deux planches que M. l'abbé Labouderie a jointes à son recueil offrent les titres de cinq ouvrages chinois. Dans la première, ces titres sont écrits en latin, de la main de l'évêque de Caradre, et l'on s'est attaché à représenter exactement son écriture. Sur la seconde, les titres sont reproduits en chinois, avec correction et même avec élégance. L'auteur remarque que le troisième de ces ouvrages, intitulé *Pi-wang*, a, dans les *Nouvelles Lettres édifiantes* (tom. I, pag. 280), été attribué à un prêtre des Missions étrangères. Le passage auquel il renvoie est tiré d'une lettre de M. de Saint-Martin, d'octobre 1778. Le missionnaire y parle d'un livre des chrétiens de la Chine, qui jetait un grand ridicule sur les anciens Chinois. L'éditeur, qui peut avoir eu quelque renseignement particulier, ajoute en note que ce livre, qui *réfute les superstitions du pays*, a été composé autrefois par un missionnaire des Missions étrangères; mais il ne peut être question du livre intitulé *Pi-wang* (Manifestatio superstitionum), qui est bien certainement de ce Siu, ou, plus exactement, Siu-kouang-li, kolao ou ministre-d'état, baptisé sous le nom de Paul, dont il a été parlé à l'article Ricci, tom. XXXVI, p. 516.

A. R—T.

(2) Voyez, à cet égard, le curieux article inséré dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, du 11 mai 1823, n° 809, tom. XXXI, p. 401.

Digitized by Google

dant toute sa vie, de Dieu et des hommes. Au collége de Pont-Levoy, où il avait été mis de bonne heure, le livre qu'il goûta le plus, fut celui d'Abadie, intitulé, l'*Art de se connaître soi-même :* c'est à la lecture de cet ouvrage, qu'il attribuait son détachement des choses de ce monde. Destiné par ses parents à la magistrature, il s'attacha, dans son cours de droit, plutôt aux bases naturelles de la justice qu'aux règles de la jurisprudence, dont l'étude lui répugnait. Aux fonctions de magistrat, auxquelles il eût cru devoir donner tout son temps, il préféra la profession des armes, qui, durant la paix, lui laissait des loisirs pour s'occuper de méditations. Il entra, comme lieutenant, à vingt-deux ans, au régiment de Foix, en garnison à Bordeaux. Initié par des formules, des rites, des pratiques, à des opérations qu'on appelait *théurgiques*, et que dirigeait Martinez Pasqualis (*Voy.* ce nom), chef de la secte des Martinistes, il lui demandait souvent : *Maître, eh quoi ! faut-il donc tout cela pour connaître Dieu ?* Cette voie, qui était celle des *manifestations sensibles*, n'avait point séduit notre philosophe. Ce fut toutefois par-là qu'il entra dans la voie du *spiritualisme*. La doctrine de cette école, dont les membres prenaient le titre hébreu de *Cohen* (Prêtres), et que Martinez présentait comme un enseignement biblique secret dont il avait reçu la tradition, se trouve exposée, d'une manière mystérieuse, dans les premiers ouvrages de Saint-Martin, et surtout dans son *Tableau naturel des rapports entre Dieu, l'homme*, etc. Après la mort de Martinez, l'école fut transférée à Lyon; et lorsque ses opérations cessèrent en 1778, elle vint se fondre, à Paris, dans la société des G. P. (grands Profès), ou dans celle des Philalèthes, professant en apparence la doctrine de Martinez et celle de Swedenborg, mais cherchant moins la vérité que *le grand œuvre*. Saint-Martin fut invité, en 1784, à cette dernière réunion; mais il refusa de participer aux opérations de ses membres, qu'il jugeait ne parler et n'agir qu'en purs francs-maçons, et non en véritables initiés (c'est-à-dire unis à leur Principe), pour nous servir du langage consacré par les adeptes. Saint-Martin suivait les réunions où l'on s'occupait d'exercices qui annonçaient des *vertus actives :* les manifestations d'*un ordre intellectuel*, *obtenues par la voie sensible*, lui décelaient, dans les séances de Martinez, une science des *esprits :* les visions de Swedenborg, d'*un ordre sentimental*, une *science des ames*. Quant aux phénomènes du magnétisme somnambulique, qu'il suivit à Lyon, il les regardait comme étant d'un *ordre sensible inférieur :* mais il y croyait. Dans une conférence qu'il eut avec Bailly, l'un des commissaires-rapporteurs, pour lui persuader l'existence d'un pouvoir magnétique sans soupçon d'intelligence de la part des malades, il raconte qu'il lui cita des opérations faites sur des chevaux que l'on traitait alors par ce procédé. Bailly lui répondit : *Que savez-vous si les chevaux ne pensent pas ?* L'étude des mathématiques dont Saint-Martin s'occupait, occasionna sa liaison avec Lalande ; mais leur opinion différait trop : cette liaison dura peu. Saint-Martin croyait avoir plus de rapports avec J.-J. Rousseau, qu'il avait étudié. Il pensait, comme lui, que les hommes sont

Digitized by Google

naturellement bons : mais il entendait par la nature, celle qu'ils avaient originairement perdue, et qu'ils pouvaient recouvrer par leur bonne volonté ; car il les jugeait, dans le monde, plutôt entraînés par l'habitude vicieuse que par la méchanceté. A cet égard il ressemblait peu à Rousseau, qu'il regardait comme misantrope par excès de sensibilité et voyant les hommes non tels qu'ils étaient, mais tels qu'il voulait qu'ils fussent. Pour lui, au contraire, il aima toujours les hommes, comme meilleurs au fond qu'ils ne paraissaient être ; et les charmes de la bonne société lui faisaient imaginer ce que pouvait valoir une réunion plus parfaite *dans ses rapports intimes avec son Principe*. Ses occupations, comme ses plaisirs, furent toujours conformes à cette disposition. La musique instrumentale, des promenades champêtres, des conversations amicales, étaient les délassements de son esprit; et des actes de bienfaisance, ceux de son ame. C'est à ses liaisons avec des personnages des plus distingués par leur rang (tels que le duc d'Orléans, la duchesse de Bourbon, le marquis de Lusignan, le maréchal de Richelieu, le chevalier de Boufflers, etc.), qui trouvaient avec raison son *spiritualisme* trop élevé pour l'esprit du siècle, qu'il dit avoir dû la confirmation et le développement de ses idées sur les grands objets dont il cherchait le Principe. Il voyagea, dans cette vue, comme Pythagore, pour étudier l'homme et la nature, et pour confronter le témoignage des autres avec le sien. Enfin il quitta le service militaire pour se livrer tout entier à ses rêveries. Ce fut à Strasbourg que, par l'organe d'une amie, (Mme. de Bœclin), il eut la connaissance des ouvrages du philosophe teutonique, Jacob Bœhm, regardé en France comme un visionnaire (*Voyez* ce nom); et il étudia, dans un âge déjà avancé, la langue allemande, afin de traduire pour son usage, en français, les ouvrages de cet illuminé, qui lui découvrirent, dit-il, ce que, dans les documents de son premier maître il n'avait fait qu'entrevoir. Il le regarda toujours depuis comme *la plus grande lumière humaine* qui eût paru. Saint-Martin visita ensuite l'Angleterre, où il se lia, en 1787, avec l'ambassadeur Barthélemy, et connut William Law, éditeur d'une version anglaise des livres de J. Bœhm, et d'un Précis de sa doctrine. Il fit, l'année suivante, le voyage d'Italie avec le prince Alexis Galitzin, qui adopta complètement ses idées, et qui dit alors à M. de Fortia d'Urban qu'il vit à Rome : *Je ne suis un homme que depuis que j'ai connu M. Saint-Martin*. De retour de ses excursions en Allemagne et en Angleterre, Saint-Martin reçut la croix de Saint-Louis, pour ses anciens services militaires; mais la révolution ne lui permit pas de jouir long temps de cette faveur : du reste elle le détourna peu de ses habitudes méditatives. N'ayant adopté aucune des opinions que lui indiquait sa naissance, il n'émigra pas : il reconnut les desseins terribles de la Providence dans la révolution française, et crut voir un *grand instrument temporel* dans l'homme qui vint plus tard la comprimer. Compris bientôt dans le décret d'expulsion, du 27 germinal an II (1794), contre les nobles, il quitta Paris. Dans le moment des plus vives agitations politiques, il correspondait, sur des objets de sa doctrine, avec un baron suisse, membre du conseil souverain de Berne (*Voy*. Kirch-

Digitized by Google

BERGER). Vivant solitaire, séparé de ses connaissances, il se regardait, dans son isolement, comme le *Robinson Crusoé* de la *spiritualité*. Cependant la conjuration connue sous le nom de la *Mère de Dieu* (*V.* THÉOS), ayant donné lieu à plusieurs arrestations, le *Philosophe inconnu* ne fut point à l'abri d'un mandat d'arrêt. Mais le 9 thermidor vint le délivrer d'autant plus à propos, que sa correspondance avec le baron suisse aurait pu le compromettre aux yeux de gens fort étrangers au *spiritualisme*. Les deux philosophes se lièrent intimement, sans jamais se voir; et ils échangèrent leurs portraits. Durant le discrédit des assignats, le Français accepta du Suisse, mais seulement en dépôt, l'offre d'une somme en numéraire, dont sa philosophie, lui avait appris à se passer. Tout en estimant la fermeté de Jean-Jacques, il trouvait peu séant dans la bouche d'un homme qui prêchait la bienfaisance, d'en arrêter le libre cours en refusant les dons. Saint-Martin nous apprend lui-même qu'après être sorti de prison il monta la garde au Temple, où était détenu le fils de Louis XVI. On l'avait compris, trois ans auparavant sur la liste des candidats pour le choix d'un gouverneur du Dauphin! (On peut voir, pour la composition de cette liste, l'article Bernardin de SAINT-PIERRE.) En mai 1794, chargé de dresser l'état de la partie donnée à sa commune des livres provenant des dépôts nationaux, ce qui l'intéressa surtout, c'est qu'il y trouva des *richesses spirituelles* dans une Vie de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Vers la fin de la même année, quoique sa qualité de noble lui interdît le séjour de Paris, il fut désigné par le district d'Amboise comme un des élèves aux écoles normales destinées à former des instituteurs pour propager l'instruction: il accepta cette mission, dans l'espérance qu'il pourrait, en présence de deux mille auditeurs animés de ce qu'il appelait le *Spiritus mundi*, déployer son caractère de *spiritualité religieuse*, *et combattre le philosophisme matériel et anti-social*. Requis de rentrer dans la capitale, il y vint tout-à-propos pour défendre et développer la cause du *sens moral*, contre le professeur de la doctrine du *sens physique* ou de l'analyse de l'entendement humain. La pierre qu'il jeta, ce sont ses termes, au front de *l'analyste philosophe* (M. Garat), retentit encore dans les débats dont le souvenir est resté aux adeptes (*Correspondance inédite de Saint-Martin*, 19 mars 1795). La paix entre la France et la Suisse rendit plus active avec Berne sa relation, qui lui servit d'intermédiaire pour une autre correspondance de prédilection à Strasbourg, suspendue par les circonstances. C'était aussi, plus que jamais, entre les deux amis, un commerce d'explications pour l'un sur le texte de Jacob Bœhm, et d'éclaircissements pour l'autre sur la doctrine de Saint-Martin. Les écrits de celui-ci en avaient besoin, même ceux où il paraît le moins obscur. Au milieu d'une révolution au sujet de laquelle il disait, dans son langage *spiritualiste*, que la France avait été *visitée* la première et très-sévèrement parce qu'elle avait été la plus coupable, il émit des principes différents de ceux qui étaient alors professés, quoiqu'il donnât

Digitized by Google

l'exemple de la soumission à l'ordre établi. Dans son *Eclair*, entre autres, *sur l'association humaine*, il montre la base de l'ordre social dans le régime *théocratique*, comme le seul vraiment légitime. Cependant, il ne paraît pas avoir eu le projet de fonder une secte. Ses écrits anonymes étaient toujours ceux du *Philosophe inconnu* : il les distribuait à quelques *amis*, et leur recommandait le secret, qui était d'autant plus sûrement gardé que personne ne s'occupait de tels objets. Saint-Martin avait beaucoup lu les *Méditations* de Descartes et les ouvrages de Rabelais, et il aimait d'autant plus à visiter les lieux où ces deux auteurs avaient pris naissance, que leur contrée était aussi la sienne. Cela peut expliquer comment le même homme avait pu composer le *Ministère de l'homme-esprit*, ouvrage des plus sérieux comme des plus obscurs, et le *Crocodile*, poème grotesque des plus bizarres, même après Rabelais : c'est une fiction allégorique, qui met aux prises le bien et le mal, et qui couvre sous une enveloppe de féerie, des instructions et une critique dont la vérité trop nue aurait pu blesser des corps scientifiques et littéraires. Au milieu de ce roman énigmatique se trouvent 80 pages de métaphysique, la question de l'*Influence des signes sur la formation des idées*, proposée par l'Institut. La discussion de cette question amène des résultats singuliers, par les notions tirées de l'*ordre spirituel* auxquelles elle touche, telles que le *Desir*, *antérieur ou supérieur à l'idée*, etc. Malgré l'originalité de son esprit, qui lui faisait tout ramener à son *spiritualisme*, on admirait quelquefois dans Saint-Martin un sens droit et une modestie simple et aimable. Son caractère liant et communicatif eut pu lui acquérir beaucoup de partisans ; mais il ne cherchait point à faire des prosélytes. Ne voulant que des amis pour disciples, il tenait un journal de ses liaisons ; et, de même que ses traductions de son *cher philosophe* étaient des *provisions* pour ses vieux jours, il regardait ses nouveaux amis comme des acquisitions, et il se jugeait très-riche en *rentes d'ames*. M. De Gérando nous a fait part d'une conversation qu'il eut avec lui sur les spectacles (*Archiv. littér.*, t. 1, p. 337). Saint-Martin les avait beaucoup aimés. Souvent, pendant les quinze dernières années de sa vie, il s'était mis en route pour jouir de l'émotion que lui promettait la vue d'une action vertueuse mise en scène par Corneille ou Racine. Mais en chemin, la pensée lui venait que ce n'était que l'ombre de la vertu dont il allait acheter la jouissance ; qu'avec le même argent il pouvait en réaliser l'image. Jamais il n'avait pu, disait-il, résister à cette idée : il montait chez un malheureux, y laissait la valeur de son billet de parterre, et rentrait chez lui, satisfait. En 1803 il disait qu'entré dans sa soixantaine, il avançait, vers les *grandes jouissances* qui lui étaient annoncées depuis long-temps. Il fit, l'été de cette année, des voyages à Amboise, à Orléans, etc., pour revoir quelques amis. A son retour un entretien qu'il avait desiré avoir avec un mathématicien profond sur la science des nombres, dont le sens caché l'occupait toujours, eut lieu avec M. de Rossel. Il dit, en finissant : « Je sens que je m'en vais : la Providence peut m'appeler ; je suis prêt. Les germes que

Digitized by Google

j'ai tâché de semer fructifieront ; je rends grâce au Ciel de m'avoir accordé la dernière faveur que je demandais. » Le lendemain l'un de ses disciples zélés le vit monter dans la voiture qui le transporta chez le sénateur Lenoir La Roche, au village d'Aunay. Après un léger repas, s'étant retiré dans sa chambre, il eut une attaque d'apoplexie. Quoique sa langue fût embarrassée, il put cependant se faire entendre de ses amis accourus et réunis auprès de lui. Sentant que tout secours humain devenait inutile, il exhorta ceux qui l'entouraient à mettre leur confiance dans la Providence, et à vivre entre eux en frères, dans les sentiments évangéliques. Ensuite il pria Dieu en silence, et il expira sans agonie, le 13 oct. 1803. Quoique Saint-Martin fût encore alors assez répandu, il était si peu connu dans le monde, que les feuilles publiques annonçant son décès, le confondirent avec Martinez-Pasqualis, son maître, mort en 1779, à Saint-Domingue. Saint-Martin a beaucoup écrit; et ses livres ont été commentés, et traduits en partie, mais principalement dans les langues du nord de l'Europe. Suivant ses disciples, le but de ses écrits est non-seulement d'expliquer la nature par l'homme, mais de ramener toutes nos connaissances au Principe, dont l'esprit humain peut être le centre. La nature actuelle, déchue, et divisée d'avec elle-même et d'avec l'homme, disent-ils, conserve néanmoins dans ses lois, comme l'homme dans plusieurs de ses facultés, une disposition à rentrer dans l'unité originelle. Par ce double rapport, la nature se met en harmonie avec l'homme, de même que l'homme se coordonne à son Principe. Suivant la même doctrine, le *spiritualisme*, dont la voie lui avait été d'abord ouverte par Pasqualis, et ensuite par Jacob Bœhm, n'était pas simplement la *science des Esprits*, mais celle de Dieu. Les mystiques du moyen âge et ceux des derniers temps, en s'unissant, par la contemplation, à leur Principe, suivant la doctrine de leur maître Rusbrock (*Voyez* ce nom), étaient *absorbés en Dieu par l'affection*. Ici, disent les martinistes, c'est une porte plus élevée : ce n'est pas seulement la *faculté affective*, c'est la faculté intellectuelle, qui connaît en elle son Principe divin, et par lui, le modèle de cette nature que Malebranche voyait, non activement en lui-même, mais spéculativement en Dieu, et dont Saint-Martin voit le type dans son *être intérieur par une opération active et spirituelle*, *qui est le germe de la connaissance*. C'est vers ce but que tous ses ouvrages sont dirigés. I *Des Erreurs et de la Vérité*, ou *Les hommes rappelés au Principe universel de la science*, par un Ph.....inc...., Edimbourg (Lyon), 1775, in 8°. Un court aperçu de cet inintelligible ouvrage, le plus remarquable de ceux qu'a publiés Saint-Martin, suffira pour faire apprécier ses autres productions. Autrefois, selon lui, l'homme avait une armure impénétrable, et il était muni d'une lance composée de quatre métaux, et qui frappait toujours en deux endroits à-la-fois ; il devait combattre dans une forêt formée de sept arbres, dont chacun avait seize racines et quatre cent quatre-vingt-dix branches : il devait occuper le centre de ce pays ; mais s'en étant éloigné, il perdit sa bonne armure pour une autre qui ne valait rien ; il s'était égaré en allant de quatre à

Digitized by Google

neuf, et il ne pouvait se retrouver qu'en revenant de neuf à quatre. Il ajoute que cette loi terrible était imposée à tous ceux qui habitaient la région des pères et des mères; mais qu'elle n'était point comparable à l'effrayante et épouvantable loi du nombre cinquante-six; et que ceux qui s'exposaient à celle-ci, ne pouvaient arriver à soixante-quatre, qu'après l'avoir subie dans toute sa rigueur, etc., etc. Voilà sous quelles énigmes est cachée, ou plutôt voilà par quelles ridicules aberrations s'annonce une doctrine qui compte encore des sectaires; qui au quinzième siècle eût fait élever des bûchers; mais qui dans le dix-huitième est restée tellement inaperçue, que le titre le plus exact et le plus mérité qu'ait obtenu son chef, est celui de *Philosophe inconnu* qu'il s'était donné lui-même. La *Suite des Erreurs et de la Vérité*, etc. (Salomonopolis (Paris), 1784, in-8°.), a été signalée, par Saint-Martin, comme frauduleuse, et entachée du vice des faux systèmes qu'il combattait (*V.* HOLBACH, XX, 465). II. *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, avec l'épigraphe (tirée de l'ouvrage précédent, suivant l'usage de l'auteur): *Expliquer les choses par l'homme, et non l'homme par les choses*, 2 parties, Edimbourg (Lyon), 1782, in-8°. Ces deux ouvrages ont paru en allemand, avec commentaires par un anonyme, 2 tomes in-8°., 1784. III. L'*Homme de desir*, Lyon, 1790, in-8°., revu et plusieurs fois réimprimé; nouvelle édition, Metz, an X (1802), in-12. Saint Martin composa cet ouvrage à l'instigation du philosophe Thieman, durant ses voyages à Strasbourg et à Londres. Lavater, dans son journal allemand de déc. 1790, en fait l'éloge comme de l'un des livres qu'il avait le plus goûtés, quoiqu'il avoue ingénument, quant au fond de la doctrine, l'avoir peu entendu. Kirchberger le regarde comme le plus riche en *pensées lumineuses*; et l'auteur dit qu'en effet il s'y trouve *des germes épars çà et là, dont il ignorait les propriétés en les semant*, et qui se développaient chaque jour pour lui, depuis qu'il avait connu Jacob Bœhm. IV. *Ecce homo*, imprim. du cercle social, an IV (1796), in-12. Ce fut à Paris qu'il écrivit cet opuscule, d'après une *notion vive* (dit-il), qu'il avait eue à Strasbourg. Son objet est de montrer à quel degré d'abaissement l'homme infirme est déchu, et de le guérir du penchant au merveilleux d'*un ordre inférieur*, tel que le somnambulisme, les prophéties du jour, etc. Il avait plus particulièrement en vue la duchesse de Bourbon, son amie de cœur, modèle de vertus et de piété, mais livrée à ce même entraînement pour le merveilleux. V. Le *Nouvel homme*, Paris, ibid., an IV (1792), 1 vol. in-8°. C'est plutôt une exhortation qu'un enseignement. Il l'écrivit à Strasbourg, en 1790, par le conseil du chevalier Silverhielm, ancien aumônier du roi de Suède, et neveu de Swedenborg. L'idée fondamentale de cet ouvrage est que l'homme porte en lui une espèce de *texte*, dont sa vie entière devrait être le développement, parce que l'ame de l'homme, dit-il, est primitivement *une pensée de Dieu*. Il a dit plus tard qu'il n'aurait pas écrit ce livre ou qu'il l'aurait écrit autrement, si alors il avait eu la connaissance des ouvrages de Bœhm. VI. *De l'Esprit des choses*, ou *Coup-d'œil philosophique sur la nature des êtres*

Digitized by Google

et sur l'objet de leur existence, avec l'épigraphe : *Mens hominis rerum universalitatis speculum est*, Paris, an VIII (1800), 2 vol. in-8°. Saint-Martin pensait qu'il devait y avoir une raison à tout ce qui existait, et que l'*œil interne* de l'observateur en était le juge. Il considère ainsi l'homme comme ayant en lui un miroir vivant, qui lui réfléchit tous les objets, et qui le porte à tout voir et à tout connaître : mais ce miroir vivant étant lui-même un reflet de la Divinité, c'est par cette lumière que l'homme acquiert des idées saines, et qu'il découvre l'*éternelle nature* (voyez n° X), dont parle Jacob Bœhm. Cet ouvrage est celui des *Révélations naturelles*, dont l'auteur annonçait le projet, en 1797, à Kirchberger, et au sujet duquel celui-ci conseillait à Saint-Martin de supprimer tout ce qui pouvait *sentir le mystère*, Les adeptes pensent que si l'*Anthropologie*, dont s'occupe un de ses disciples, secondé de tout ce que les connaissances modernes ont pu découvrir, embrassait les principes applicables aux diverses branches de la science de l'homme physique, moral et intellectuel, on aurait un véritable *Esprit des choses*. VII. *Lettre à un ami*, ou *Considérations politiques, philosophiques et religieuses, sur la Révolution française*, Paris, an III (1795). Saint-Martin regardait la Révolution française comme celle du genre humain, et comme *une image en miniature du Jugement dernier, mais où les choses devaient se passer successivement, à commencer par la France*. Il serait difficile, d'après ce galimathias, de deviner ce que furent à cette époque les opinions du *philosophe inconnu*; mais on a dit qu'il était lié avec des illuminés étrangers, et que plusieurs de ceux qu'il appelait ses *amis*, étaient de ce parti. VIII. *Eclair sur l'association humaine*, Paris, an V (1797), in-8°. L'auteur découvre dans le Principe de l'ordre social le foyer d'où émanent la sagesse, la justice et la puissance, sans lesquelles il n'existe point d'association durable, etc. IX *Réflexions d'un Observateur* sur la question proposée par l'Institut : *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple*, an VI (1798). Après avoir passé en revue les divers moyens qui peuvent tendre à ce but en liant la morale à la politique, il montre l'insuffisance de ces moyens, si le législateur n'asseoit lui-même, sur les bases intimes de notre nature, cette morale dont un gouvernement ne doit être que le résultat mis en action. Il avait traité, quinze ans auparavant, un sujet analogue, proposé par l'académie de Berlin, sur *la Meilleure manière de rappeler à la raison les peuples livrés à l'erreur ou aux superstitions*; question qu'il croit insoluble par les seuls moyens humains (Mém. inséré dans ses OEuvres posthumes). X. *Discours en réponse au citoyen Garat, professeur d'entendement humain aux écoles normales, sur l'existence d'un sens moral, et sur la distinction entre les sensations et la connaissance*. Ce discours, prononcé à la suite d'une conférence publique (27 fév. 1795), se trouve imprimé dans la collection des Écoles normales (tome III des Débats), publiée en 1801. XI. *Essai* relatif à la question proposée par l'Institut : *Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*, avec l'épigraphe : *Nascuntur ideæ, fiunt signa*, an VII (1799), 80 pag. in-8°. Un passage où le pro-

Digitized by Google

fesseur soutenait l'antériorité des signes sur les idées, paraît avoir donné naissance à la question de l'Institut, qui suppose cette antériorité, et à laquelle l'auteur répond en traitant la question suivant des formes moitié théosophiques, moitié académiques. Dans l'allégorie facétieuse dont nous avons parlé, cet Essai qui s'y trouve intercalé, quoique d'un ton bien différent, est censé l'ouvrage d'un petit-cousin de Mme. *Jof* (la Foi), tracé par un psychographe dans le cabinet de *Sedir* (le Desir). Ce sont les deux personnages allégoriques principaux du livre qui a pour titre : XII. *le Crocodile*, ou la *Guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV, poème épico-magique en* 102 *chants*, etc., en prose mêlée de vers : *ouvrage posthume d'un amateur de choses cachées*, Paris, an VII (1799), in-8°. de 460 pages. XIII. *Le Ministère de l'homme-esprit*, Paris, Migneret, an XI (1802), in-8°., 3 parties : *De l'homme ; — De la nature ; — De la parole.* L'objet de ce livre est de montrer comment l'*Homme-esprit* (ou exerçant un ministère spirituel) peut s'améliorer et régénérer lui-même et les autres, en *rendant la Parole* ou le *Logos* (le Verbe) à l'homme et à la nature. XIV. *Traductions* d'ouvrages de Jacob Bœhm, savoir : 1°. L'*Aurore naissante*, ou la *Racine de la philosophie*, etc., contenant une description de la nature dans son origine, etc.; traduit sur l'édition allemande de Gichtel (*Voyez.* ce nom), 1682, par le *Philosophe inconnu*, Paris, an IX (1800), in-8°. Cette nature originelle, que Jacob Bœhm appelle l'*éternelle nature*, et dont la nôtre serait une altération, n'est point une nature sans *engendrement*, puisqu'elle est l'émanation d'un Principe un et indivisible, que Bœhm considère comme *trinaire* dans son essence et *septénaire* dans ses formes ou modes. Un Précis de l'origine et des suites de l'altération de cette nature, suivant Jacob Bœhm, donné dans le *Ministère de l'homme-esprit* (pag. 28-31), montre comment, en voulant dominer par le *feu*, dans le premier Principe, au lieu de régner par l'*amour*, dans le second, l'esprit prévaricateur entraîna dans sa chute l'homme, qui lui avait été opposé ; comment, l'homme ayant été *absorbé* dans sa forme grossière, l'amour divin voulut lui présenter son modèle, pour lui faire recouvrer sa ressemblance, etc. Saint-Martin dit au reste, avec Poiret, que l'auteur est-à-la-fois sublime et obscur, et qu'en particulier son *Aurore* est un chaos, mais qu'elle contient tous les germes qui sont développés dans ses *Trois Principes*, et dans ses productions subséquentes — 2°. *Les Trois Principes de l'Essence divine*, Paris, an X (1802), 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, composé sept ans après l'*Aurore naissante*, est un peu moins informe ; et l'on peut le regarder comme un tableau de la doctrine de l'auteur, sauf les éclaircissements et les nouvelles explications que présentent les ouvrages suivants, quoiqu'ils ne forment qu'une portion de ses OEuvres : — 3°. *De la Triple vie de l'homme*, revu par l'éditeur, Paris, Migneret, 1809, in-8°. C'est sur la manifestation de l'*origine de l'essence et de la fin des choses*, suivant les *Trois Principes*, qu'est établie cette *Triple vie*, comprenant la *vie extérieure et corporelle*, la vie *propre et interne*, et la *vie divine* où l'ame

Digitized by Google

entre, par une nouvelle naissance, et penètre dans l'esprit du Christ. — 4°. *Quarante questions sur l'ame*, etc., suivies *des six points et des neuf textes*, *revus* par le même, Paris, 1807, in-8°. Ces questions, avaient été proposées à l'auteur, par un amateur de théosophie, le docteur Balthasar Walter. — Ces traductions forment à-peu-près le tiers des OEuvres de Bœhm, dont il n'y avait que deux ouvrages traduits jusqu'alors, en vieux langage; la *Signatura rerum*, imprimé à Francfort, en 1664, sous le nom du *Miroir temporel de l'Eternité*, et le second à Berlin, 1722, in-12. intitulé le *Chemin pour aller à Christ*... XV. *OEuvres posthumes de Saint-Martin*, 2 vol. in-8°., Tours, 1807. On distingue dans ce Recueil: 1°. un choix des Pensées de Saint-Martin, par M. Tournier; 2°. un journal, depuis 1782, de ses relations, de ses entretiens, etc. sous le titre de *Portrait de Saint-Martin fait par lui-même*; 3°. plusieurs questions et fragments de littérature, de morale et de philosophie, entre autres un fragment sur l'admiration, et un parallèle entre Voltaire et J.-J. Rousseau, et un autre entre Rousssau et Buffon (par Hérault de Séchelles); 4°. des poésies où, comme on le pense bien, l'auteur s'attache plus au fond qu'à la forme; 5°. des Méditations et des Prières, où se peint l'*homme de desir*, qui forme de nouveau le vœu si souvent énoncé par l'auteur, pour que ses semblables recherchent les vraies connaissances, les jouissances pures de l'esprit, en les puisant dans *leur propre centre*, *dans la source de la lumière et de l'amour pour laquelle il avait soupiré toute sa vie*. Z.

SAINT-MARTIN (Louis-Pierre de), né à Paris, le 10 janvier 1753, embrassa l'état ecclésiastique, et fut reçu conseiller-clerc au Châtelet, en 1781. Il précha, en 1786, le panégyrique de saint Louis devant l'académie française, et publia des *Réflexions en réponse à celles de l'abbé d'Espagnac, touchant Suger et les établissements de saint Louis, avec des notes*, 1786, in-8°. La révolution le trouva disposé à en adopter les principes; il abandonna son état, épousa une femme divorcée et divorça ensuite avec elle. Il fut successivement juge au tribunal de cassation, membre du tribunal de révision établi à Trèves pour les quatre départements de la rive gauche du Rhin, juge à la cour d'appel, après la suppression de ce tribunal, et enfin conseiller à la cour supérieure de justice à Liége. Il fit partie d'une commission chargée de recueillir les monuments des arts à Rome et en Italie. Lors de la restauration, Saint-Martin resta dans le pays où il occupait une place; et il mourut à Liége, le 13 janvier 1819, après avoir recommandé qu'on l'enterrât dans le jardin de la loge des francs-maçons, dont il était membre. Ceux-ci, mécontents qu'on lui eût refusé la sépulture ecclésiastique, lui rendirent des honneurs extraordinaires. Voyez la brochure intitulée: *Honneurs funèbres rendus dans la loge de la Parfaite Intelligence, à la mémoire du vénérable frère de Saint-Martin*, Liége, 1818, in-8°.; le *Journal de Liége*, le *Spectateur Belge*, et l'*Ami de la religion et du roi*, tome XXII, p. 31. P—c—t.

SAINT-MARTIN (Le père Léandre de). *Voy*. John Jones.

Digitized by Google

SAINT-MAURIS (1) (Jean de), jurisconsulte, né à Dole, vers la fin du XVme. siècle, se fit recevoir avocat, et obtint, à l'université de sa ville natale, une chaire de droit, qu'il remplit d'une manière brillante. Par son mariage avec Étiennette Bonvalot, il devint le beau-frère de N. Perrenot de Granvelle, chancelier de l'empereur Charles-Quint; et ce ministre ne tarda pas à lui procurer un emploi digne de ses talents. Nommé conseiller au parlement de Dole, il fut, peu de temps après, appelé au conseil d'état à Bruxelles. En 1544, il fut envoyé ambassadeur en France pour surveiller l'exécution du traité de Crespy (20 septembre); et il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de prudence et d'habileté. Simon Renard, son compatriote, lui succéda dans l'ambassade de France (*Voy.* Renard, XXXVII, 323); et il revint, en 1548, à Bruxelles remplir la place de président du conseil d'état et des finances. L'affaiblissement de sa santé, causée par la trop grande application aux affaires, l'obligea de se démettre de ses emplois, en 1554. Les médecins lui persuadèrent que l'air natal le rétablirait; mais il fut trompé dans cette attente, et mourut à Dole, vers la fin de l'année 1555. On a de lui I. *Utilissima simul ac doctissima repetitio legis unicæ Cod., quo loco mulieres munera subire soleant*, Lyon, Seb. Gryphe, 1538, in-4°. de 301 p. P. Vauchard, l'un des ses élèves, fut l'éditeur de cet ouvrage, qu'il fit précéder d'un avertissement, dans lequel il dit qu'Ulpien et Papinien semblent revivre dans notre auteur. II. *Tractatus de restitutione in integrum*, Paris, 1548, in-4°. de trois cents feuillets; Francfort, 1575, in-fol., à la tête d'un *Recueil* de traités sur le même sujet; et dans le tome v des *Tractatus universi juris*, Venise, 1584. Cet ouvrage de Saint-Mauris peut encore être utilement consulté. Voyez l'Éloge de l'auteur par Dunod dans la préface du *Traité des prescriptions*. On conserve, à la bibliothèque de Besançon, les *Mémoires de l'ambassade* de Jean de Saint-Mauris, in-fol. — Jean-Baptiste de Saint-Mauris, arrière-petit-fils du précédent, colonel d'un régiment de son nom, contribua beaucoup au succès de la bataille de Prague, en 1620. En récompense de la valeur qu'il avait montrée dans cette journée, l'empereur Ferdinand II lui permit d'ajouter à ses armes l'aigle d'or éployée, supportée par deux lions. Depuis, la famille de Saint-Mauris n'a pas cessé de jouir de la faveur de la maison d'Autriche. En 1774, le comte de Montbarrey, l'un des descendants en ligne directe du vainqueur de Prague, reçut de l'empereur le titre de prince, qu'il transmit à son fils, mort sans postérité masculine (*Voyez* Montbarrey). M. Labbey de Billy a donné la *Généalogie* des diverses branches de la maison de Saint-Mauris, dans l'*Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, tome 1er., 289, et plus complète, II, 245. — Saint-Mauris (Prudent de), jurisconsulte, né dans le seizième siècle, à Dole, n'était pas de la même famille que les précédents. Il s'acquit une grande réputation au barreau par ses lumières et par son éloquence; fut député plusieurs fois en Flandre et en Allemagne, pour soutenir les intérêts de sa province, et mourut à Dole, le 8

(1) Dunod, Moréri, D. Payen, écrivent *Saint-Maurice*; mais c'est une erreur : les actes et les lettres autographes que nous avons consultées, portent *Saint-Mauris*.

Digitized by Google

octobre 1584. Il a publié : *La pratique et le style judiciaire observés au comté de Bourgogne*, Lyon, 1577, in-4°. Cet ouvrage, qui a servi de code de procédure à la province jusqu'à sa réunion à la France, a été réimprimé plusieurs fois. L'édition de Dole, 1627, in-4°., fut revue et corrigée par Jean Boyvin (*Voy.* ce nom). W—s.

SAINT-MORYS (ÉTIENNE BOURGEVIN VIALART, comte DE), fils d'un conseiller à la grand'chambre du parlement de Paris (1), naquit dans cette ville en 1772, et fut élevé avec le plus grand soin sous les yeux de son père, qu'il suivit dans l'émigration, en 1790. Il épousa, en 1791, à Coblentz, la nièce du ministre Calonne; et il servit, à la même époque, comme simple volontaire dans la légion de Mirabeau : il fit, en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Broglie, la campagne de 1792, et continua, pendant les années suivantes, à servir dans l'armée de Condé. Après le licenciement, il voyagea en Suède et en Russie; et il recueillit dans ces contrées des observations précieuses pour les arts et l'histoire naturelle, qu'il alla publier en Angleterre, sous le titre de *Voyage pittoresque de Scandinavie*, Londres, 1802, in-4°., fig. Il revint, en 1803, à Paris, où sa mère n'avait pu conserver d'une fortune considérable que de faibles débris échappés aux spoliations révolutionnaires. Compromis dans l'affaire de George Cadoudal, en 1804, par suite de ses liaisons avec MM. de Polignac, il fut emprisonné à la Force, puis mis en surveillance à Hondainville près de Beauvais, où son père avait bâti un très beau château, dont il ne restait que des ruines. Ce fut alors, pour le comte de Saint-Morys, une grande faveur que d'obtenir la restitution d'une faible partie du terrain que son père avait possédé. L'autre partie était vendue; et l'acquéreur lui disputa bientôt ce que les autorités de ce temps-là elles-même avaient restitué. Il en résulta pour lui une discussion qui a fait le malheur de sa vie, et qui enfin a été la cause de sa mort. Le 31 mars 1814, le comte de Saint-Morys fut du petit nombre des habitants de Paris qui contribuèrent si efficacement, par leur zèle, au rétablissement du trône des Bourbons. Le roi le nomma, dans la même année, sous-lieutenant de ses gardes, puis lieutenant et maréchal-de-camp. Il ne recouvra rien de l'immense fortune de son père: mais les Bourbons avaient recouvré leur trône, et il était au comble de ses vœux. Personne ne se soumit plus franchement à la constitution qui fut donnée par le roi ; et personne n'en accepta plus sincèrement toutes les conséquences. Admirateur passionné des lois anglaises, il manifestait quelquefois, dans sa conversation, des opinions politiques qui ne plaisaient pas toujours à ses amis. Ce fut dans de tels principes qu'il publia, en 1815, un petit écrit contre la traite des nègres, et, peu de jours après, ses *Aperçus sur la politique de l'Europe et l'administration intérieure de la France*, in-8°. Cette dernière brochure venait de paraître lorsque l'auteur fut obligé de suivre

(1) Le père de Vialart Saint-Morys était un des hommes les plus éclairés de sa compagnie, et il y jouissait d'une grande considération. C'est dans son cabinet que furent rédigées, en 1789, les courageuses protestations qui attirèrent aux signataires de si terribles persécutions. Obligé de s'expatrier en 1790, il consuma le reste de sa fortune pour le rétablissement de la monarchie; et s'exposa dans le même but aux plus grands dangers. Il périt, en 1795, à Quiberon, où il était intendant général de l'armée royale.

Digitized by Google

le roi à Gand. Il commanda dans la retraite un détachement des gardes-du-corps, et montra beaucoup de fermeté. Lors du retour, il fut un des premiers officiers de la maison du roi qui rentrèrent dans Paris; et il vint lui-même, dès le 8 juillet, faire placer le drapeau blanc sur le château des Tuileries. Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui prononça la dissolution de la chambre des députés, Saint-Morys se rendit au collége électoral de son département, à Beauvais, avec l'intention, qu'il ne cacha point, d'y voter pour M. de Kergorlay, que repoussait le ministère. C'est à cette circonstance que l'on a ensuite attribué ses malheurs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le prince de Poix, son capitaine, le menaça par écrit, de destitution, s'il ne votait pas pour le candidat ministériel, et que, bientôt après, l'acquéreur de ses biens, avec lequel il avait eu des démêlés qui paraissaient assoupis, recommença des attaques et des insultes, auxquelles le comte de Saint-Morys répondit comme devait le faire un militaire homme d'honneur. Il satisfit à tout ce que sa position et son rang exigeaient; ses camarades, ses chefs et les maréchaux de France eux-mêmes qui eurent à prononcer sur sa conduite, l'approuvèrent entièrement: mais un pouvoir supérieur exigea davantage; et il fut poussé comme une victime dévouée par une main invisible à un combat inégal et avilissant, où il succomba, le 21 juillet 1817. C'est dans le Mémoire de sa veuve, qu'il faut lire tous les détails de cet inexplicable et cruel événement. Cet écrit, intitulé, *Mémoire et Consultation, par Mme. la comtesse de Saint-Morys, et Mme. veuve de Gaudechart, sa fille, plaignantes, contre le sieur Barbier dit Dufay, M. le duc de Mouchy, capitaine des gardes du corps, et M. le comte de Poix, lieutenant*, un vol. in-8°. de 416 pag., Paris, 1818, fut composé pour le procès que ces dames intentèrent à ceux qu'elles regardaient comme les causes de la mort du comte de Saint-Morys. Ce procès, auquel les tribunaux ne voulurent donner aucune suite, fut renvoyé à la chambre des pairs à cause de la qualité de l'une des personnes impliquées; mais cette chambre rendit une sentence pareille à celle des tribunaux. Outre les écrits dont nous avons fait mention, le comte de Saint-Morys a publié: I. *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle*, 1809, in 8°. production assez médiocre où l'auteur professe une admiration exagérée pour les philosophes du 18me. siècle. II. *Description d'un monument romain trouvé à Paris* (rue Vivienne), *en* 1806, et d'autres morceaux, dans le tom. II des Mémoires de l'académie celtique. III. *Réflexions d'un sujet de Louis XVIII, fonctionnaire public dans le département de l'Oise*, 1814, in-8°. IV. *Proposition d'une seule mesure pour dégréver la dette de l'état, et réduire les impôts en* 1817, 1816, in-8°. V. *Mémoire sur les moyens de rendre utiles les friches et côtes incultes, en les plantant*, Paris, 1810, in-8°. M. de Saint-Morys a fourni quelques articles d'artistes anglais à la *Biographie universelle*, dans les tomes III, V et VI. Nous signalerons seulement l'article du sculpteur John Bacon. M—D j.

SAINT-NON (JEAN-CLAUDE RICHARD, abbé DE), amateur zélé des beaux-arts, naquit à Paris, en 1727.

Digitized by Google

Il était fils d'un receveur-général des finances; et, par sa mère, il descendait des Boullongne, peintres du roi (*Voy*. Boullongne, V, 341). Dès son enfance, il annonça le goût le plus vif pour les arts; mais obligé, pour plaire à ses parents, de choisir un état, il étudia la théologie et la jurisprudence, prit le sous-diaconat, et acquit une charge de conseiller-clerc. Malgré sa répugnance pour les procès, il remplit avec exactitude ses devoirs de magistrat; mais il cultivait, dans ses loisirs, la musique, le dessin, la peinture et l'art de graver. Les discussions fâcheuses causées par la bulle amenèrent l'exil du parlement. L'abbé de Saint-Non fut envoyé, par une lettre de cachet, à Poitiers. Il passa dans cette ville une année, qu'il compta depuis parmi les plus agréables de sa vie, parce qu'il l'avait employée tout entière à dessiner. Le parlement n'avait point appris, dans l'exil, à se plier aux volontés de la cour : fatigué des débats auxquels il ne pouvait rester étranger, l'abbé de Saint-Non profita d'une circonstance favorable pour envoyer la démission de sa place de conseiller. Il avait déjà fait un voyage en Angleterre. Devenu libre, il partit, en 1759, pour l'Italie, qu'il ambitionnait depuis long-temps de pouvoir visiter. Il se lia, pendant son séjour à Rome, d'une étroite amitié avec Robert et Fragonard, tous deux jeunes et passionnés pour les arts. Il les emmena dans le royaume de Naples, gravit avec eux sur le sommet du Vésuve, visita les ruines d'Herculanum et le musée de Portici, dessinant, esquissant tous les objets qui lui paraissaient dignes d'attention. De retour à Rome, il habita plusieurs mois Tivoli même et la ville d'Este, ne laissant pas s'écouler un seul jour sans enrichir son portefeuille de quelques nouveaux dessins. Après une absence de trois années, il revint en France, mit en ordre ses dessins, et s'occupa de les graver par un moyen plus expéditif que l'eau-forte, et dont il dut la connaissance à Lafosse, son ami. C'était le procédé qu'avait employé Le prince, mais dont il faisait un secret (*V*. Le Prince, XXIV, 224). Bientôt Saint-Non publia la *Suite* des vues de Rome, en soixante planches; et cette première collection fut suivie de plusieurs autres. Le succès qu'elles obtenaient encouragea Saint-Non dans le projet de publier le Voyage pittoresque de l'Italie. Cette entreprise, alors sans exemple, était au-dessus des moyens d'un particulier; mais de riches amateurs s'engagèrent à le seconder; et de nouveaux peintres partirent pour l'Italie, sous la direction de M. Denon (Voy. la *Biogr. des hommes vivants*) (1), pour compléter la galerie des vues et des monuments de cette belle contrée. Saint-Non se chargea de diriger les artistes de Paris qui devaient coopérer à ce bel ouvrage; et il y mit une telle activité, que le *Voyage de Naples et de Sicile* fut achevé de 1777 à 1786. Dans l'intervalle, les capitalistes, qui ne partageaient pas son enthousiasme, refusèrent de donner les sommes qu'ils avaient promises; et l'abbé de Saint-Non, pour tenir ses engagements avec le public, fut obligé de sacrifier toute sa fortune et celle de son frère. C'est ainsi qu'il parvint à terminer un ouvrage qui sera toujours regardé comme

(1) On a confondu quelquefois M. Denon avec l'abbé de Saint-Non. C'est ainsi que dans le *Dict. universel* on attribue à l'auteur du *Voyage pittoresque*, une comédie en trois actes et en prose, intitulée : *Julie ou le bon père*, représentée en 1769, et qui est de M. Denon.

Digitized by Google

l'un des plus beaux monuments qu'un particulier ait élevés jamais à la gloire des arts, dans aucun pays. Il venait d'être admis à l'académie de peinture, sous le titre modeste d'amateur honoraire. L'abbé de Saint-Non ne possédait pas d'autre bénéfice que l'abbaye de Poultières, diocèse de Langres, dont les revenus étaient de huit mille livres. Il s'empressa d'en offrir la moitié à l'assemblée nationale pour aider à combler le déficit. Comme tant d'autres, il avait cru que la révolution dirigée par ceux qui tonnaient contre les abus, en opérerait la réforme; et il se flattait de voir bientôt tous les Français heureux : du moins il le fut assez lui-même pour n'être pas témoin de tous les excès qui devaient peser sur sa patrie. Il mourut le 25 novembre 1791. Ami de tous les artistes, l'abbé de Saint-Non a contribué beaucoup aux progrès que le dessin et la gravure ont faits en France depuis cinquante ans. Il comptait au nombre de ses amis les gens de lettres les plus distingués; et plusieurs voulurent coopérer au succès de l'ouvrage auquel il devra, selon toute apparence, une réputation durable (2). Le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, Paris, 1781-86, forme 5 vol. gr. in-fol. Il est orné de 417 grandes estampes et de 125 vignettes, fleurons, etc, gravés par les meilleurs artistes. M. Brunet a donné, dans le *Manuel du libraire*, une description bibliographique très-détaillée de ce bel ouvrage. On y renvoie les curieux. L'*Analyse* du Voyage pittoresque publiée par Brizard, dans le *Mercure* de février 1787, a été réimprimée séparément, in-8°. de 79 pag. Les amateurs recherchent un *Recueil de griffonis*, etc., gravé par l'abbé de Saint-Non, gr. in-fol., contenant 294 planches. On trouve, dans le *Manuel des curieux*, par Huber et Rost, tome VIII, 219-23, le *Catalogue des eaux-fortes* gravées par Saint-Non, d'après Le Prince, Robert, Fragonard, et différents autres maîtres, ainsi que de ses *Estampes* d'après Robert, au lavis, en noir et en brun. On doit à Brizard une *Notice sur Saint-Non*, Paris, 1792, in-8°. de 36 p. Elle est assez rare, tous les exemplaires en ayant été distribués en présent. W—s.

SAINT-OLON. *Voy.* PIDOU.

SAINTONGE (LOUISE-GENEVIÈVE GILLOT, femme), était fille de Mme Gillot de Beaucour, admise dans cette *Biographie universelle*, sous le nom de Mme. de Gomez (*V.* tom. XVIII, 50). Mme. Saintonge, ou plutôt Sainctonge (1), naquit en 1650. Excepté son mariage avec M. de Sainctonge, avocat, on ne connaît aucune particularité de sa vie. Elle mourut à Paris, le 24 mars 1718, et fut inhumée en l'église de Saint-Louis dans l'Ile (2). Voici la liste de ses ouvrages : I. *Didon*, tragédie-opéra, jouée en 1693, imprimée la même année, in-4°. II. *Circé*, opéra joué et imprimé en 1694, in-4°. Ces deux pièces, dont

(2) Grimm faisoit assez peu de cas du *Voyage pittoresque*; mais il confond partout Saint-Non avec l'abbé Richard, auquel on doit des *Lettres sur l'Italie*, une *Histoire de l'air*, et d'autres ouvrages (Voy. la *Correspond.*, VI, 412). Parmi les gens de lettres qui s'intéressèrent assez aux succès du voyage de Saint-Non, pour lui fournir des descriptions, des vers ou des observations, on se contentera de citer Chamfort, l'abbé Delille, le duc de Nivernais, Barthe, Pâris, architecte du roi (*Voy.* PARIS), Piccinni, Dolomieu, Romé Delisle, etc.

(1) On lit *Sainctonge*, soit au frontispice de ses livres, soit au bas de leurs dédicaces.

(2) La date de la mort de Mme. Gillot est inconnue : elle dut avoir lieu à la fin du dix-septième siècle. C'est par erreur que l'on a (t. XVIII, 51.) donné pour date de sa mort, celle de la mort de sa fille.

Digitized by Google

la musique est de Desmarets, ont été réimprimées dans le *Recueil général des opéras*, 1703 et suivantes, 17 vol. in-12. III. *Poésies galantes*, 1696, in-12, contenant *Le Charme des saisons*, ballet, trois Idylles dialoguées, quelques Épîtres, Élégies, Énigmes, Épigrammes, et beaucoup de Chansons à boire et Parodies bachiques. Le ballet des Saisons ne fut pas représenté parce que l'abbé Picque (que, dans ses épigrammes, Rousseau nomme Pic) donna son *Ballet des saisons*, en 1695. La seconde édition des *Poésies* de Mme. de Saintonge, parut, à Dijon, en 1714, 2 vol. in-12. Elle contient, de plus que la première, l'*Intrigue des concerts*, comédie; *Diane et Endymion*, pastorale héroïque; *Griseldes* ou la *Princesse de Saluces*, comédie en vers et en cinq actes; et des Poésies. Dans l'*Intrigue des concerts*, figure un poète Picotin, gueux et impertinent. Il me semble que c'est l'abbé Picque que Mme. Sainctonge a voulu immoler à sa vengeance. De toutes les poésies de cette dame, on n'a guère cité jusqu'ici que la Ballade qui a pour refrains: *Qu'on est sotte de n'aimer pas*, et *Ah! que l'on est sotte d'aimer;* et ces quatre vers, traduction d'un distique latin:

Tu ne viens, bel enfant, que de paraître au jour:
Tu ne sais pas encor le prix de la lumière;
Fais présent de ton œil à ta charmante mère;
Elle sera Vénus, et tu seras l'Amour.

IV. La *Diane de Montemayor, mise en nouveau langage*, 1696, in-12; réimprimé en 1699 et 1735 (3).

V. *Histoire secrète de Dom Antoine, roi de Portugal, tirée des Mémoires de Dom Gomès Vasconcellos de Figueredo*, Paris, 1696, in 12; réimprimé la même année, en Hollande. Figueredo était l'aïeul maternel de Mme. de Sainctonge. Tout ce qu'on trouve dans l'*Histoire secrète de Dom Antoine*, n'est pas toujours vraisemblable; et, loin d'être confirmé, est au contraire contredit quelquefois par les historiens espagnols et portugais. Mais on ne peut rigoureusement rien en conclure contre le récit de Mme. de Saintonge: la vérité peut avoir été connue de son aïeul, et ne pas l'avoir été des historiens: le nombre des témoins n'est pas toujours ce qui la constitue. Cette différence dans les récits de gens de bonne foi peut motiver seulement le pyrrhonisme de l'histoire. A. B—T.

SAINT-PAUL (FRANÇOIS-PAUL BARLETTI DE), né à Paris, en 1734, d'une famille originaire de Naples, était neveu de l'abbé Antonini (*V.* ce nom, II, 293). Il fit ses études sous Pluche, Dumarsais, et le P. Vinet, de l'Oratoire: ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de seize ans, il ne lui restait presque plus rien à apprendre. Il sortait cependant de l'école, mécontent de ses maîtres; et frappé du peu d'accord qu'il avait remarqué entre leurs différentes méthodes d'enseignement, il entreprit de rédiger une collection de Traités élémentaires sur les sciences et les arts, avec de nouveaux systèmes

(3) Cet ouvrage, abrégé et rajeuni, pèche encore par le style et par le goût. Cependant l'auteur a placé, dans son extrait très-court, quelques couplets qui ne seraient pas indignes de son contemporain Quinault. En lisant la plupart des petites pièces de Mme. Saintonge, on serait tenté de croire qu'elle fut malheureuse en amour. Ce sentiment domine dans ses élégies et même dans ses chansons. L'idée de celle ci est neuve et délicate.

Lorsque vous me changez pour une autre bergère,
Je voudrais me venger de votre humeur légère
Et suivre mes transports jaloux;
Mais hélas! mon amour désarme ma colère,
Et quand je cesse de vous plaire,
Je me trouve cent fois plus coupable que vous.
L—P—E.

Digitized by Google

pour l'étude des langues. Cet ouvrage, qui devait être une véritable encyclopédie, l'occupa toute sa vie. Après une jeunesse orageuse, pendant laquelle il passa tour-à-tour au noviciat de plusieurs maisons religieuses, il fut nommé, en 1756, sous-instituteur des enfants de France ; et trois ans plus tard, il fut obligé de quitter le royaume, à l'occasion d'une rixe dans laquelle il se trouva compromis. Ayant séjourné six ans à Naples, où d'autres malheurs l'attendaient, il se rendit à Rome, pour une mission diplomatique, dont le Dauphin, fils de Louis XV, l'avait chargé, avec le titre de secrétaire du protectorat, revint en France, et perdit, par ses prétentions exagérées, l'unique occasion qu'il ait jamais eue de traiter avec deux libraires pour l'impression de son grand ouvrage. L'étendue et la variété de ses connaissances le firent choisir pour mettre en ordre trois vastes bibliothèques, entre autres celle du marquis de Paulmy (qui est aujourd'hui à l'Arsenal). Cependant son encyclopédie, dont dix-huit volumes étaient achevés, ne put triompher des obstacles qui l'attendaient à l'impression ; car les frais n'auraient pas été de moins de cent mille écus. Une société nombreuse de protecteurs et d'amis parut disposée à faire des avances pour la publication des premiers volumes : on devait en traiter dans une assemblée générale dont le jour était fixé et pour laquelle on avait fait circuler des invitations et des prospectus, lorsque l'université, qui craignait de se voir enlever le droit de former des instituteurs, adressa des représentations au parlement, qui empêcha que l'assemblée eût lieu. L'ouvrage fut renvoyé à l'examen de quatre commissaires, dont le rapport ne laissait aucun espoir que ce travail fût adopté. Barletti attaqua ce jugement dans une brochure imprimée à Bruxelles, sous le titre de *Secret révélé*. Sartine, qui n'y était pas ménagé, fit supprimer le livre, et envoya l'auteur à la Bastille. Ce ne fut qu'après trois mois de détention qu'il fut élargi, à la sollicitation du cardinal de Rohan. Ces contrariétés le dégoûtèrent du séjour de Paris, et lui firent accepter une place de professeur de belles-lettres à Ségovie, où il resta trois ans. Barletti avait trop de mobilité dans l'esprit pour s'assujétir à des travaux ordinaires. En 1776, il fit paraître un ouvrage intitulé : *Nouveau Système typographique*, ou *Moyen de diminuer de moitié le travail et les frais de composition, de correction et de distribution*, Paris, in-4°. Ce perfectionnement, qui mérita l'approbation d'un célèbre imprimeur du temps (Barbou), consistait à fondre, en un seul caractère, les diphtongues, les triphtongues, et toutes les combinaisons de lettres, qui reviennent le plus fréquemment dans une série de mots ; ce qui remplaçait les vingt-cinq lettres de chaque corps par deux cent soixante-cinq caractères. Le gouvernement récompensa cette utile découverte par une gratification de vingt mille francs, et par l'impression de cinq cents exemplaires, au Louvre. Barletti continua de composer et de publier différents travaux, jusqu'au moment de la révolution : mais il revenait toujours à son ouvrage favori, qui lui avait coûté tant de peines et de contrariétés, et dont il fit paraître deux cahiers en 1788. Devenu successivement sous-chef dans les bureaux du département de Paris, membre

Digitized by Google

du jury d'instruction publique, en 1793, et professeur de grammaire générale, d'abord au collége des Quatre-Nations, et ensuite à l'école centrale de Fontainebleau, il parvint à obtenir que l'institut national nommât une commission de trois membres pour examiner son *Encyclopédie élémentaire*. Sicard, qui était du nombre, dans un rapport très-détaillé, en loua le plan, sans se montrer trop satisfait de l'exécution. Il avouait pourtant que cet ouvrage, dégagé de quelques inexactitudes et de quelques longueurs, aurait pu être très-avantageux aux pères de famille, et que, sous ce point de vue, l'auteur était digne d'éloges et d'encouragements. Ce suffrages ranimèrent les espérances de Barletti. Après de nouveaux voyages, il revint habiter la capitale, vers 1808, et y mourut, le 3 octobre 1809, sans avoir pu exécuter le vaste plan qu'il avait conçu dès sa jeunesse. Il était membre de la société littéraire des *Rosati*. Ses autres écrits sont : I. *Essai sur une introduction générale et raisonnée à l'étude des langues, et particulièrement des langues française et italienne*, Paris, 1756, in-12 ; ouvrage composé pour l'instruction des enfants de France. II. *Moyen de se préserver des erreurs de l'usage, dans l'instruction de la jeunesse*, Paris (Bruxelles), 1780, in-4°. de 136 pag. C'est un des meilleurs écrits de Barletti. Il y indique un procédé au moyen duquel deux écoliers peuvent facilement se donner des leçons tour-à-tour. III. *Description d'un cabinet littéraire*, etc., Paris, 1777, in-4°., imprimé à Paris, aux frais de Mgr. le comte d'Artois. On y donne l'explication d'une machine littéraire, propre à faciliter les études, et dont on s'était servi pour l'instruction de l'infant d'Espagne, don Carlos-Clemente-Antonio. Cette machine est une vaste armoire, contenant huit bibliothèques, deux tables, neuf tiroirs et une multitude de cassetins. IV. Les *Dons de Minerve aux pères de famille et aux instituteurs*, Paris, 1782. V. *Plan d'une maison d'éducation nationale*, ibid., 1784. Cet ouvrage fut cartonné à Rome, parce qu'il tendait à introduire dans les écoles une administration un peu républicaine. VI. *Nouveaux Principes de grammaire et d'ortographe*, tome premier d'une *Encyclopédie élémentaire*, ibid., in-4°., 1788. C'est le titre donné aux deux cahiers dont on a parlé plus haut. VII. *Nouveaux Principes de lecture*, Lyon, 1790, in-8°. VIII. *Adresse aux quatre-vingt-trois départements*, 1791, in-8°. IX. *Vues relatives au but et au moyen de l'instruction du peuple*, brochure in-4°., 1793, imprimée par ordre du gouvernement. Le *Journal d'éducation*, de sept. 1816, renferme une Notice sur Barletti Saint-Paul (tome II, pag. 376-81). A—G—S.

SAINT-PAUL (Charles de). *Voy.* CHARLES, tom. VIII, pag. 225.

SAINT-PAVIN (DENIS SANGUIN DE), poète français, né à Paris, vers le commencement du dix-septième siècle, était fils d'un président aux enquêtes, qui fut aussi prévôt des marchands. Sa mère, Isabelle Séguier, était cousine du chancelier de ce nom. Saint-Pavin fut pourvu de l'abbaye de Livri (1). Sa naissance

(1) Cette abbaye passa ensuite à l'abbé de Coulanges : c'est ce qui fait qu'il en est beaucoup question dans les *Lettres* de Mme. de Sévigné, où l'on trouve aussi quelques lettres et petites poésies de Saint-Pavin.

Digitized by Google

et ses talents auraient pu lui procurer une brillante fortune dans la carrière de l'Église : mais il n'eut d'autre ambition que celle d'être homme de plaisir et de bonne compagnie. Son abbaye de Livri devint une retraite voluptueuse, où, entouré de quelques amis distingués comme lui par un esprit gracieux et facile, il se livrait à tous ses goûts, et s'exprimait avec liberté sur toutes choses. Ce libertinage de mœurs et d'esprit, inexcusable surtout dans un ecclésiastique, attira sur Saint-Pavin des inconvénients attachés à une triste célébrité. Il fut dénoncé à l'opinion publique, comme un de ces débauchés qui cherchent dans l'incrédulité un abri contre leurs remords. Le sage Boileau ne l'épargna point ; et mit la conversion de Saint-Pavin au nombre des choses impossibles.

Avant qu'un tel dessein entre dans ma pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée....
Saint-Sorlin janséniste, et Saint-Pavin bigot.

Celui-ci s'en vengea dans un sonnet dont on peut louer la tournure vive et ingénieuse. Il commence par ce vers :

Boileau grimpé sur le Parnasse,

et finit par ceux-ci :

En vérité je lui pardonne;
S'il n'eût mal parlé de personne,
Personne n'eût parlé de lui.

Saint-Pavin, dit un critique, aurait mieux fait de penser et d'agir plus sagement que de se défendre par des satires (2). Boileau répondit par cette épigramme, plus connue que le sonnet de Saint-Pavin, quoiqu'elle ne le vaille pas :

Alidor, assis dans sa chaise,
Médisant du Ciel à son aise, etc.

Le premier de ces vers fait allusion à la goutte, fruit amer du libertinage, qui avait totalement privé Saint-Pavin de l'usage de ses jambes. Ce dernier fut assez heureux pour faire mentir le satirique, en revenant à la religion. Il se mit, dans les derniers temps de sa vie, sous la direction du curé Claude Joly, depuis évêque d'Agen, qui le pressa d'employer le reste de son bien en legs pieux, pour réparer le mauvais usage qu'il avait fait de ses revenus ecclésiastiques. Ce poète mourut le 8 avril 1670. Sa conversion est attestée par Adrien de Valois, qui a recueilli à ce sujet l'anecdote la plus ridicule. « M. de Saint-Pavin, dit-il, » était disciple de Théophile. Ce » qui fut cause de sa conversion, » fut que la nuit que Théophile mourut, Saint-Pavin, étant dans son lit, » entendit, sur son escalier, Théophile, qui l'appelait d'un ton de » voix épouvantable. Saint-Pavin, » qui savait que Théophile était à » l'extrémité, en fut fort surpris, et, » se jetant hors du lit, appela son » valet de chambre, et lui demanda » s'il n'avait rien entendu. Son valet » lui répondit qu'il avait entendu » une voix horrible sur l'escalier. » *Ah!* dit Saint-Pavin, *c'est Théophile qui vient me dire adieu ;* et, » le lendemain matin, on vint lui » dire que Théophile était mort la » veille à onze heures du soir, qui » était l'heure même qu'il avait entendu cette voix (3). » L'on a peine à concevoir ce qui a pu donner lieu à un pareil conte, rapporté, sans aucune forme dubitative, par un homme aussi éclairé qu'Adrien de Valois : car Saint-Pavin mourut quarante-quatre ans après Théophile ; et sa conversion ne put avoir lieu que

(2) Les *Trois siècles de notre littérature*, t. III, art. *Saint-Pavin*.

(3) *Valesiana*, p. 32.

Digitized by Google

de l'an 1666, date de l'épigramme de Boileau, déjà citée, à l'an 1670, époque de la mort de Saint-Pavin. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, a commis une inexactitude, en disant de ce poète « qu'il était au » nombre des hommes de mérite » que Despréaux confondit dans ses » satires avec les mauvais écrivains. » Ces paroles feraient croire que Boileau aurait traité Saint-Pavin de mauvais poète : il n'a censuré que son peu de religion. Les poésies qui nous restent de Saint-Pavin, sont des Sonnets, des Épigrammes, des Épîtres, des Rondeaux. Elles annoncent un goût délicat, sans aucun mélange d'affectation. Seulement la versification en est parfois un peu négligée. On lira toujours avec plaisir le portrait qu'il a fait de lui-même dans une de ses Épîtres. On y voit que, pour l'extérieur, il avait beaucoup de rapport avec Scarron, malade et jovial comme lui :

Soit par hasard, soit par dépit,
La nature injuste me fit
Court, entassé, la panse grosse;
Au milieu de mon dos se hausse
Certain amas d'os et de chair,
Fait en pointe comme un clocher;
Mes bras, d'une longueur extrême,
Et mes jambes presque de même,
Me font prendre le plus souvent
Pour un petit moulin à vent...

Les poésies de Saint-Pavin avaient d'abord été imprimées en partie par de Sercy, libraire, dans le recueil intitulé : *Poésies choisies de Messieurs Corneille, Boisrobert*, etc., Paris, 1655, 5 vol. in-12; puis par Barbin, dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes français, depuis Villon jusqu'à Benserade*, Paris, 1692, 5 vol. in-12. Lefebvre de Saint-Marc (*V.* ce nom, p. 15 ci-dessus) en a donné une dernière édition, Amsterdam (Paris), 1759, 1 vol. in-12, qui renferme aussi les poésies de Charleval, avec deux Notices assez détaillées sur ces deux poètes. Ce n'est pas d'après ce recueil qu'on pourrait taxer Saint-Pavin d'impiété : ses vers offrent quelques maximes voluptueuses, comme on en rencontre dans tous les poètes badins; mais on n'y trouve pas une seule attaque contre la morale et la religion. Il est vrai qu'après sa mort, l'abbé Sanguin, son frère, ecclésiastique d'une grande piété, fit un examen de toutes ses compositions, et supprima celles qu'il trouva condamnables. Saint-Pavin n'eut pas seulement un caractère aimable : doué des qualités de l'honnête homme, il eut d'illustres amis, parmi lesquels on compte le grand Condé, qui, tous les ans, au retour de ses campagnes, allait passer un jour ou deux chez l'abbé de Livri. Fieubet (*Voy.* ce nom), a fait l'épitaphe de Saint-Pavin :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin:
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être,
Pleure ton sort avec le sien.
Tu n'en fus pas? Pleure le tien
Passant, d'avoir manqué d'en être.

D—R—R.

SAINT-PERAVI (JEAN-NICOLAS-MARCELLIN GUERINEAU DE) naquit à Janville (Beauce), patrie de Colardeau, en 1732, d'une famille anoblie par une charge de secrétaire du roi. Après avoir fait ses études en province, il vint à Paris avec le projet d'y suivre la carrière des emplois; mais des efforts infructueux, et son penchant naturel à la paresse, ne tardèrent pas à l'en détourner. Privé des ressources de la fortune, il chercha, dans ses talents, des moyens d'existence. Ses premiers écrits roulèrent sur la politique et sur l'agriculture : ce sont des compilations oubliées aujourd'hui, mais qui, dans le temps, lui valurent d'honorables

Digitized by Google

suffrages. Les poésies fugitives qui s'échappèrent de son portefeuille furent très-recherchées du public, qui distingua particulièrement l'*Idylle de Philène et Laure*; les *Stances sur une infidélité*; la *Romance de Lucrèce*, et l'*Epître sur la consomption*. Il quitta la France à la suite d'une affaire d'honneur, et se rendit à Liége, où le prince-évêque Velbruck le gratifia d'une pension de huit cents liv., avec le brevet de membre orateur de sa société d'émulation. C'est en cette qualité que Saint-Peravi prononça le *Discours d'ouverture*, le 2 juin 1779, brochure in-8°. Il rédigeait un Journal littéraire, rempli de fatras, et qui cessa bientôt de paraître faute d'abonnés (1). Il fit jouer, sur le théâtre de Liége une Comédie, intitulée : les *Deux Femmes*; elle n'eut aucun succès. Les vers, en assez grand nombre, qu'il publia chez l'étranger, sont peu connus, et ne méritent guère de l'être : ils rappellent trop souvent le reproche que Voltaire fait à J.-B. Rousseau dans le *Temple du Goût*. Saint-Peravi mourut presque indigent, à Liége, en 1789. — Ses plus jolies pièces ont été réunies avec les morceaux choisis de La Condamine et de Pezai, dans un volume in-18, Paris, 1810 (2). ST—T.

(1) Ce Journal était intitulé : *le Poète voyageur et impartial, ou journal en vers, accompagné de notes en prose*, in-12, Liége, 1783 et 1784.

(2) Outre ses poésies, on a de Saint-Péravi I. L'*Optique ou le Chinois à Memphis*, 1763, deux parties in-12, petit roman satirique et allégorique fait à l'imitation de *Zadig*, *Babouc*, *Memnon*, *Candide*; etc. II. *Traité de la culture de différentes fleurs* 1765. in-12. III. *Mémoire sur les effets de l'impôt indirect sur le revenu des propriétaires des biens fonds*, 1768, in-12. IV. *Plan d'organisation sociale divisée dans ses trois parties essentielles*, 1789, 1 vol. in-8°. V. *Essai sur les principes à adopter par les états-généraux, sur leurs premières observations qui n'en sont que les conséquences*, 1789, in-8°. Il avait aussi travaillé au *Journal de l'agriculture et du commerce*, par Quesnay, Dupont, Mirabeau et autres économistes dont il partageait les principes. A. B—T.

SAINT-PHILIPPE (Don VINCENT BACALLAR Y SANNA, marquis DE), homme d'état et littérateur, né dans l'île de Sardaigne, vers 1660, d'une ancienne famille espagnole, joignit à l'étude des langues et de l'histoire celle de la jurisprudence et du droit public, et perfectionna ses connaissances par des voyages dans les différentes cours de l'Europe. Ses talents lui méritèrent la confiance du roi Charles II, qui l'honora de divers emplois en Sardaigne; et, après la mort de ce prince, il se soumit à l'autorité de Philippe V, qu'il contribua beaucoup à faire reconnaître dans cette île. Cependant l'Autriche y conservait des partisans; et, en 1708, des troubles éclatèrent sur différents points. Don Vincent, nommé gouverneur de Cagliari, força les révoltés à s'embarquer pour la Corse. L'instruction de leur procès fit connaître les noms de tous les seigneurs qui se trouvaient à la tête du mouvement; et il demanda leur expulsion momentanée. Soit faiblesse, soit perfidie, le vice-roi négligea de prendre aucune mesure; et, peu de temps après, les Anglais, appelés par les rebelles, parurent à la vue de Cagliari. Don Vincent posta ses troupes de manière à prévenir la jonction des révoltés avec les Anglais : mais la ville, pendant ce temps, leur ouvrit ses portes; et la soumission de cette place entraîna celle de toute la Sardaigne. Ne pouvant opposer aucune résistance, don Vincent s'embarqua pour la Corse, et se rendit à Madrid, où il fut accueilli par le roi, qui le nomma son grand-écuyer, et le décora du titre de marquis de Saint-Philippe. En 1710, le conseil d'Espagne ayant résolu de recouvrer la Sardaigne, don Vincent partit pour Gènes, avec la

commission de seconder de tous ses moyens le duc d'Uzeda, chargé de reprendre l'île. Cette expédition échoua, comme l'avait prévu don Vincent, par la trahison du duc d'Uzeda, partisan secret de l'Autriche; lequel ne mit à la voile qu'après s'être assuré que les Anglais étaient en mesure de s'opposer à son débarquement. Don Vincent revint à Gènes remplir le poste d'ambassadeur, et employa ses loisirs à la culture des lettres, qu'au milieu de ses fonctions il n'avait jamais négligées. Le cardinal Alberoni ayant, en 1717, voulu tenter de réunir la Sardaigne à la couronne d'Espagne, don Vincent reçut l'ordre d'en faciliter la conquête, par tous les moyens qui se trouvaient en son pouvoir. Débarqué dans l'île avec l'armée espagnole, il ne fit aucun usage de son autorité, pour ne pas causer de jalousie à ses compatriotes : il profita néanmoins de son ascendant pour faire déclarer plusieurs seigneurs en faveur du roi Philippe; et, dans quelques jours, tout le plat pays fut soumis, à l'exception des villes occupées par des garnisons autrichiennes. La conquête de la Sardaigne fut suivie d'une expédition sur la Sicile : mais la France, l'Autriche et l'Angleterre s'opposèrent au projet ambitieux d'Alberoni (*V.* ce nom); et par le traité de Londres, du 20 janv. 1720, la Sardaigne fut cédée au duc de Savoie. Don Vincent revint alors à Madrid, où il mourut subitement, le 11 juin 1726. On a de lui, comme historien : I. *Monarchia hebrea*, la Haye, 1727, in-4°., ou 2 vol. in-8°.; trad. en français, par La Barre de Beaumarchais, 1727, 4 vol. in-12.; ouvrage écrit avec prétention, pour les gens du monde plutôt que pour les savants. II. *Mémorias*, etc., *Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne, sous le règne de Philippe V*, depuis 1699 jusqu'en 1725. Cet ouvrage a été traduit en français, par le chevalier de Maudave, Amsterdam (Paris), 1756, 4 vol. in-12. Il est écrit avec assez d'exactitude et de fidélité, montrant néanmoins une grande partialité pour les Castillans contre les Aragonais et les Catalans; mais les militaires y trouveront plus encore à profiter que les hommes d'état. « Il avait fait, dit Lenglet-Dufresnoy, une *Histoire du règne de Philippe V*, dont le premier volume a été imprimé format in-fol.; mais sa Majesté catholique, par égard pour quelques maisons d'Espagne, a retiré tous les exemplaires de ce volume, *que j'ai vu*, et s'est fait remettre le manuscrit du reste, par le fils du marquis de Saint-Philippe : ainsi c'est autant de perdu pour la littérature historique (*Méthode pour étudier l'histoire*, édit. in-12, x, 204). » Ces expressions donneraient à penser qu'il est question d'un ouvrage différent du précédent; mais on voit, par la Préface du chev. de Maudave, p. XVII, qu'il s'agit bien du même livre. Ce traducteur ne dit point comment il a eu communication du volume supprimé et du reste du manuscrit: mais il avoue avoir élagué ou abrégé une partie des détails militaires; il a parfois rectifié les faits, par des notes, et par un carton de quatre pages, ajouté, après l'impression, en tête du Discours préliminaire. Enfin il a mis, à la fin du tome IV, quelques pièces justificatives, dont la plus étendue est la renonciation de Philippe V à la couronne de France, avec le texte espagnol. Ces changements l'ont déterminé à donner à l'ouvrage le titre de *Mémoires*, au lieu de celu

Digitized by Google

de *Commentaires sur la guerre de la succession d'Espagne, et Histoire de son roi, Philippe V, le Courageux*, que portait l'original. Une ample Table alphabétique, à la fin de chaque volume, facilite les recherches; mais ces Tables seraient plus commodes, si on les eût refondues en une seule. W—s.

SAINT-PIERRE (EUSTACHE DE), bourgeois de Calais, est un de ces personnages historiques dont la critique a droit de contester, sinon l'existence, du moins la glorieuse renommée. On a, dans l'article d'Édouard III, fait connaître, d'une manière générale, l'acte héroïque de dévouement qui lui est attribué (*V.* tome XII, p. 513). Voici ce que raconte le chroniqueur Froissart qui, le premier, a rapporté les faits. Lorsqu'Édouard eut exigé, pour prix de sa clémence envers les habitants de Calais, que six notables de cette ville vinssent, la corde au cou, se mettre à sa discrétion; le gouverneur, Jean de Vienne, se rendit au marché, fit sonner la cloche, et fit part aux habitants rassemblés de la dure condition imposée par le vainqueur. « Lors, ajoute Froissart » (1) en son style naïf, commencèrent à plorer toutes manières de » gens et à démener tel dueil qu'il » n'est si dur cueur qui les veist (vît) » qu'il n'en eust pitié; et mesmement » messire Jehan (de Vienne) ler- » moioit tendrement. » Alors le plus riche bourgeois de la ville, nommé Eustache de Saint-Pierre se leva, et dit: « Seigneurs grans et petits, grant » meschief seroit de laisser mourir » un tel peuple quy icy est par famine » ou autrement quant on peut trouver aucun moyen; et feroit grant » aulmosne et grace envers nostre » Seigneur qui de tel meschief les » pourroit garder. » Après avoir dit ces mots, il ajouta qu'il se dévouait le premier, avec l'espoir que Dieu lui accorderait le pardon de ses péchés pour prix de cette action. Lorsqu'il eut achevé de parler, « chascun » se laissa odorer (toucher) de pi- » tié, et plusieurs se getoient à ses » pieds en pleurs et en profonds sou- » pirs. » Son exemple trouve des imitateurs. Jean D'Aire, autre bourgeois considérable, dit qu'il « feroit » compagnie à son compère sire » Eustache. » Les deux frères Wissant, leurs cousins, se joignent à eux, ainsi que deux autres bourgeois, dont Froissart n'a pas donné les noms. « Ils s'atournèrent, ajoute cet his- » torien, ainsi que le roy avoit dit; » c'est-à-dire qu'ils se mirent nu-pieds, en chemise et la corde au cou; puis, en cet état, ils furent conduits par le gouverneur à la porte de la ville, et remis à Gautier de Mauni, officier du roi d'Angleterre. « Lors, dit » Froissart, fut grant dueil des hom- » mes, des femmes et des enfans, » des larmes et soupirs. » En effectuant la remise de ces six victimes, le gouverneur jura qu'elles étaient « les » plus honorables et notables de » corps, de chevance et de bourgeoi- » sie de la ville de Calais. » Présentés au roi par Gautier de Mauni, « ils s'agenouillèrent et dirent, à » jointes mains, Gentil sire roy, veez » nous icy six qu'avons esté bour- » geois de Calais et grans marchans, » si vous apportons les clefz de la » ville et du chastel, et nous mettons » en vostre pure voulenté pour sau- » ver le remanant du peuple de Ca- » lais quy a souffert moult de griefz: » si veuillez avoir pitié et mercy de » nous par vostre haulte noblesse. »

(1) Froissart, tom. 1er., § intitulé: *Comment la ville de Calais fut rendue au roy d'Angleterre.*

Digitized by Google

Le chroniqueur poursuit : « Lors » plorèrent de pitié les contes, barons, chevaliers et autres qu'illec » estoient assemblés à grant nombre. » Le roi, loin de se laisser toucher, les regarda d'un air menaçant ; car, observe Froissart, il haïssait fort les habitants de Calais, à cause des grands dommages qu'ils avaient fait souffrir sur mer aux Anglais; et il commanda: « qu'on » leur trenchast les testes ». Tous les assistants implorent sa clémence ; mais il ne veut les entendre. Mauni ose lui représenter « qu'il va souiller sa gloire, et se faire une réputation de cruauté ». Soit fait venir le *coupe-teste*, fut la seule réponse du roi. La reine, enceinte, était auprès de lui ; elle se jette tout en larmes aux genoux d'Édouard, et le conjure, pour l'amour d'elle et « du filz de saincte Marie, » qu'il veuille « avoir » de ces six hommes mercy ». Le roi, après avoir gardé quelque temps le silence, dit : « Ha dame, je ay» masse mieulx que vous fussiez au» tre part que cy. Vous me priez si » acertes (fortement), que je ne » vous puis esconduire. Si vous les » done à vostre plaisir ». Alors la reine amena ces six bourgeois dans sa chambre, leur fit ôter la corde qui entourait leur col, les fit habiller « et disner tout à leur aise »; puis leur donna, à chacun, six nobles (écus d'or), et les fit conduire sains et saufs hors du camp. » Tel est le récit de Froissart ; et son style naïf peut donner à la fable l'air de la vérité. Mais comment se fait-il que seul, de tous les historiens du temps, il raconte ce fait ? L'action des six bourgeois se dévouant pour leurs concitoyens était assez noble pour être publiée dans toute la France par les cent voix de la renommée. Cependant cette action si éclatante, dont les malheureux chassés de Calais devaient faire entendre partout le récit, fut ignorée même de la capitale. Si elle eût été connue, l'auteur de la chronique de saint Denis, et d'autres historiens contemporains, n'auraient pas manqué d'en faire mention. Ils n'en disent pourtant pas un mot. Avesbury, chroniqueur anglais de ce temps, qui s'est étendu sur les moindres circonstances du siége de Calais, garde le même silence. Villani, qui donne à Édouard un caractère encore plus farouche que celui que lui attribue Froissart, ne fait nullement mention d'Eustache de Saint-Pierre : il dit seulement que le roi d'Angleterre voulait pendre tous les bourgeois de Calais, parce que leur ville n'était, selon lui, « qu'un azyle de pirates, et une ca» verne de voleurs. » *Spilonca di ladroni* (2). Un critique judicieux, Brequigny (3), a porté la lumière sur ce fait historique, sur lequel Hume (4) et Voltaire (5) avaient déjà jeté quelques doutes. Appuyé de l'autorité de Knighton et de Th. de La Moore, cité par Jean Stow (*General chronicle of England*), il a rétabli

(2) *Libro* XI, cap. 95.

(3) Mém. de l'acad. des inscript. et belles lettres, tom. XXXVII, pag. 537 et suiv.

(4) Hume, dans une note, a dit : « l'Histoire des six bourgeois de Calais, comme toutes les histoires extraordinaires, est suspecte, d'autant plus qu'Avesbury, qui rapporte la reddition de cette place avec beaucoup de detail, ne dit rien de ce fait, et qu'au contraire il loue en général la générosité du roi et sa clémence à l'égard des habitans (Hist. d'Angleterre, règne d'Edouard III, année 1347). »

(5) Voltaire, *Essai sur les mœurs*, ch. 75, dit : « Des historiens et des poètes se sont efforcés de » célébrer les six bourgeois qui vinrent demander » pardon comme des Codrus qui se dévouaient pour » la patrie : mais il est faux qu'Edouard demandât » ces pauvres gens pour les faire pendre. La ca» pitulation portait « que six bourgeois pieds nus et » tête nue, viendraient, hart au col, lui apporter » les clefs de la ville, et que d'iceux le roi d'Angle» terre et de France en ferait à sa volonté. »

Digitized by Google

la vérité étrangement altérée par Froissart. Selon Bréquigny, les Calésiens, sans ressource, songeaient à faire une dernière sortie contre l'ennemi, afin de donner en même temps et recevoir la mort. Eustache de Saint-Pierre, soit prudence, soit qu'il fût déja vendu à Edouard, s'oppose à cette résolution désespérée. Son avis l'emporte. La ville est reçue à capitulation; et Jean de Vienne, gouverneur, en sortit accompagné de ses guerriers, qui tenaient leurs épées inclinées vers la terre, et suivi de plusieurs bourgeois qui marchaient la corde au cou, et les pieds nus : Édouard retint prisonnier le gouverneur, quinze chevaliers et quelques bourgeois; mais il ne les fit passer en Angleterre qu'après les avoir comblés de présents. Quant à la reine d'Angleterre, au lieu de jouer un rôle aussi touchant que celui que lui donne Froissart, quinze jours après la capitulation de Calais, elle obtint, à son profit, la confiscation des biens de Jean d'Aire à qui l'on veut qu'elle ait sauvé la vie. Ce même Édouard, que Froissart peint s'obstinant à faire trancher la tête au vénérable Saint-Pierre, comble, bientôt après, ce bourgeois de ses bienfaits : il lui donne des maisons, lui fait des pensions considérables, et daigne même exprimer, dans une lettre du 8 octobre 1347, qui a été conservée, qu'il ne lui accorde cette première grâce, qu'en attendant qu'il ait pourvu plus amplement à sa fortune; et cela pour les services que ce bourgeois pourra lui rendre, soit en maintenant le bon ordre dans Calais, soit en veillant à la garde de cette place (6). D'autres lettres du même jour, fondées sur les mêmes motifs, lui accordent, et à ses hoirs, la plupart des maisons et emplacements qu'il avait possédés dans cette ville; et en ajoutent encore quelques autres. « Voilà donc, s'écrie un historien » (7), Saint-Pierre aujourd'hui le » héros de sa patrie, et demain » complaisant transfuge : aujourd'hui » l'objet de la vengeance, de la cruau- » té d'Édouard, et demain de sa con- » fiance et de sa faveur. » Lorsque le vainqueur de Calais en expulsa les habitants, qui refusaient de lui prêter serment de fidélité, pour y établir une colonie anglaise, comment se fait-il que Saint-Pierre ait été, par une exception personnelle, renvoyé dans sa patrie, et chargé par Édouard de veiller sur ses compatriotes? On expliquera difficilement cette contradiction d'une manière honorable pour le prétendu Décius de Calais (8). Bréquigny, après avoir détruit la gloire d'Eustache de Saint-Pierre, n'a pas laissé de rendre à sa famille une pleine justice. « Ses » héritiers, dit-il, n'imitèrent point » sa conduite : ils sacrifièrent les » avantages qu'il en avait tirés aux » devoirs de sujets fidèles. Eustache » mourut en 1371. Des lettres du 29 » juillet de la même année, nous ap- » prennent que les biens qu'il avait » à Calais, furent confisqués, parce » que ses héritiers étaient demeurés » attachés à leur maître légitime. » Édouard, en les privant de ses » dons, fit plus pour eux que s'il les

(6) « *Pro bonô officio nobis per Eustachium de » S. Petro pro custodiâ et bonâ dispositione villæ » nostræ Calesii impendendo.... quo usque de statu » ejusdem Eustachii aliter duxerimus providen- » dum.* »

(7) Levesque, *La France sous les Valois*, tom. 1, pag. 523.

(8) « Eustache de Saint-Pierre, dans la suite, devint l'homme de confiance et le pensionnaire d'Edouard; ce qui a fait une tache à sa mémoire » (*Art de vérifier les dates*, rois de France, pag. 544.) »

Digitized by Google

» eût comblés : il rendit à leur nom » tout l'éclat que ces mêmes dons, » acceptés par Eustache, avaient pu » ternir. » Une preuve évidente de la légéreté avec laquelle notre histoire a été écrite, c'est que Froissart a été suivi par la plupart des historiens, savoir : Rapin Thoiras, Mézerai, Châlons, Daniel, Villaret, Anquetil. Ces écrivains se sont montrés plus amoureux de la gloire de leur patrie, que soigneux de porter un œil critique sur un fait dénué de preuves : leur témoignage n'a été contredit que par Lévesque, qui a profité des recherches de Bréquigny. Le président Hénault a gardé, sur les bourgeois de Calais, un silence qui, de la part d'un historien aussi exact, équivaut presque à une dénégation, mais que son nouvel éditeur, M. Walckenaer a réparé. On sent facilement pourquoi la *Dissertation* de Belloy sur le dévouement des bourgeois, qui précède sa tragédie du *Siége de Calais*, doit être suspectée de partialité. En 1819 le roi Louis XVIII a fait présent à la ville de Calais du buste d'Eustache de Saint Pierre, fait par Cortot. D—R—R.

SAINT-PIERRE (CHARLES-IRENÉE CASTEL DE), l'un des plus ardents apôtres de l'humanité, naquit le 18 février 1658, au château de Saint-Pierre-Église, près Barfleur, en Basse-Normandie, d'une famille alliée à celle du maréchal de Villars (1). Charles Castel, son père, était bailli du Cotentin et gouverneur de Valogne. Il fit ses études au collége de Caen, où il se lia d'une étroite amitié avec Varignon, qui depuis s'acquit une réputation comme géomètre. D'après le vœu de ses parents, il embrassa l'état ecclésiastique. Il s'était même cru appelé à la profession religieuse; mais le supérieur auquel il s'adressa ne voulut point l'admettre, à raison de la délicatesse de sa santé. Maître de suivre son goût pour l'étude, il vint à Paris, avec Varignon, dont il ne pouvait se séparer, et loua, dans le faubourg Saint-Jacques, une petite maison, où ils logèrent ensemble. Le revenu de l'abbé de Saint-Pierre ne s'élevait qu'à dix-huit cents livres : pour assurer à Varignon, qui ne possédait rien, une existence indépendante, il en détacha trois cents livres. « Je ne vous donne pas, lui » dit-il, une pension, mais un con» trat, afin que vous ne soyez pas » dans ma dépendance, et que vous » puissiez me quitter pour aller vivre » ailleurs, quand vous commencerez » à vous ennuyer de moi. » Varignon continua de s'appliquer aux mathématiques; mais l'abbé de Saint-Pierre, qui cherchait surtout les moyens de se perfectionner et d'être utile aux hommes, abandonna les sciences abstraites pour s'attacher à la morale et à la politique. Les deux amis se retrouvaient tous les soirs; et ils admettaient à leurs conférences Fontenelle (2) et Vertot, qui partageaient leurs goûts studieux. L'étude aprofondie que l'abbé de Saint-Pierre avait faite de notre langue lui ouvrit, en 1695, l'entrée de l'académie française, où il remplaça Bergeret, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi. Son discours de réception ne lui coûta que quatre heures de travail. Fonte-

(1) L'abbé de Saint-Pierre était cousin-germain du maréchal de Villars; aussi, comme on l'a remarqué, l'a-t-il loué presqu'uniquement dans les *Annales politiques*.

(2) Fontenelle, dans l'*Éloge de Varignon*, a peint lui-même, quarante ans après, les douceurs qu'il goûtait dans ces réunions : « Nous nous rassemblions, dit-il, avec un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur du savoir, fort unis, et, ce que nous ne comptions peut être pas alors pour un assez grand bien, peu connus.

Digitized by Google

nelle, auquel il venait de le lire, lui conseilla de le retoucher : « Mon » discours, lui répondit-il, vous » paraît donc bien médiocre? tant » mieux, il m'en ressemblera davan- » tage. » Ce n'est pas que l'abbé de Saint-Pierre ne connût et n'appréciât le mérite d'un style pur et élégant ; mais il ne se jugeait pas capable de bien écrire, et d'ailleurs il ne voulait pas perdre à polir des phrases, un temps qu'il employait à des spéculations politiques dont l'utilité lui semblait incontestable. Il quitta le faubourg Saint-Jacques, vers 1697, pour aller habiter Versailles. Son but, en se rapprochant des grands, était de s'en faire aimer pour les rendre favorables aux réformes qu'il méditait. Il s'accommoda facilement aux usages de la cour. « J'étais bien, » écrivait-il à Mme. de Lambert, » dans ma cabane du faubourg Saint- » Jacques, occupé aux sciences ; » mais je me trouve encore un peu » mieux ici, dans une vie assez dis- » sipée. » En 1702, il acheta la charge de premier aumônier de Mme. la duchesse d'Orléans ; et cette princesse le fit pourvoir de l'abbaye de Tiron, qu'avait autrefois possédée le poète Desportes (*Voy.* ce nom). L'abbé de Saint-Pierre aimait beaucoup la société, surtout celle des femmes, qu'il trouvait plus indulgentes que les hommes. On le voyait fréquemment dans les cercles les plus brillants, quoiqu'il y fût assez déplacé, ne disant rien dans la crainte de fatiguer ses auditeurs. Un jour s'étant aperçu de l'effet fâcheux qu'il produisait : « Je sens, dit-il, que je » vous ennuie, et j'en suis bien fâché; » mais moi, je m'amuse fort à vous » entendre, et je vous prie de trou- » ver bon que je continue. » Ses talents et ses qualités trouvaient cependant de justes appréciateurs. L'abbé de Polignac l'emmena avec lui au congrès d'Utrecht (1712). Témoin des difficultés qu'éprouvait la conclusion de la paix, Saint-Pierre forma le projet de la rendre *perpétuelle;* et dressa sur-le-champ les articles du traité qui devait amener ce résultat important. L'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, auquel il communiqua son plan, lui répondit : « Vous avez oublié un » article essentiel, celui d'envoyer » des missionnaires pour toucher le » cœur des princes et leur persua- » der d'entrer dans vos vues. » Indifférent à toutes les objections, l'abbé resta constamment persuadé de la possiblité d'exécuter son système, qu'il attribuait à Henri IV, par une fiction qu'on doit lui pardonner, puisqu'il ne se l'était permise que dans l'espoir d'amener plus facilement les souverains à ses vues (3). Dans un discours sur la *Polysinodie*, où il faisait l'éloge des conseils établis par le régent, l'abbé de Saint-Pierre jugea le gouvernement de Louis XIV avec beaucoup de sévérité. Cette hardiesse déplut au cardinal de Polignac, qui n'avait pas eu cependant à se louer de Louis XIV (*V.* POLIGNAC, XXXV, 185); il apporta le livre à l'académie, en lut les passages répréhensibles, et insista pour que l'auteur fût sévèrement puni. L'abbé demanda d'être admis à se justifier ; mais on lui refusa cette grâce (4); et dans la séan-

(3) L'abbé de Saint-Pierre respectait toujours la vérité; il se serait fait un scrupule de l'altérer pour ajouter plus d'agrément ou d'intérêt à ses écrits. On n'est pas, disait-il, obligé d'amuser; mais on l'est de ne jamais tromper personne.

(4) Sur vingt quatre académiciens présents, quatre seulement furent d'avis d'admettre leur confrère à se défendre. C'étaient Sacy (le traducteur de Pline), La Motte, Fontenelle et l'abbé Fleury (l'auteur de l'Histoire ecclésiastique).

ce du 5 mai 1718, son exclusion fut prononcée par 23 de ses confrères (5); Le régent ne permit pas qu'on poussât la chose plus loin ; et la place resta vacante. Quoiqu'il eût lieu de se plaindre du peu de zèle que ses confrères avaient mis à le défendre, Saint-Pierre n'en vécut pas moins bien avec eux ; et il n'oublia pas l'académie dans ses projets d'utilité publique. La mesure rigoureuse prise contre lui ne l'empêcha pas d'écrire avec la même liberté sur toutes sortes de sujets ; et il ne fut jamais inquiété. L'indulgence dont on usait à son égard, et qu'on n'aurait pas eue pour un autre écrivain, peut s'expliquer par le peu de succès qu'obtenaient ses ouvrages et par la bonne-foi de l'auteur, qui s'adressait aux magistrats, aux ministres, aux princes, pour leur indiquer les abus à réformer et les améliorations qu'il croyait nécessaires. Il n'est presque aucune branche d'économie politique qui n'ait été le sujet de ses méditations, et sur laquelle il n'ait publié quelques écrits. L'inutilité de ses efforts ne le rebutait point, et ne ralentissait pas son zèle, parce qu'en voyant les progrès de la raison humaine depuis quelques siècles, il se flattait qu'elle devait arriver un jour à la perfection. Toute sa crainte était que nous ne fussions prévenus par les Anglais : « Je meurs de » peur, écrivait-il, que la raison hu» maine ne croisse davantage et plus » tôt à Londres qu'à Paris, où la » communication des vérités dé» montrées est, quant à présent » (1740), moins facile. » On voit que s'il embrassait tous les peuples dans son affection, il conservait cependant un attachement particulier pour la France. Jamais personne ne remplit mieux le précepte de charité, qu'il regardait comme l'essentiel de la religion, *Donner* et *pardonner* : c'était, à son avis, la devise de l'homme vertueux et la base de toute la morale. Il enrichit la langue du mot de *bienfaisance* (6); et, comme le dit d'Alembert, il était juste qu'il en fût l'inventeur, tant il avait pratiqué la vertu que ce mot exprime. Il était persuadé qu'on peut l'exercer dans tous les états, dans toutes les positions de la vie; et pour en relever l'excellence, il répétait souvent, dans sa conversation, comme dans ses ouvrages : « Le paradis est aux bien» faisants. » Il serait impossible d'énumérer tous les traits de l'inépuisable charité de l'abbé de Saint-Pierre. L'indifférence avec laquelle il faisait le bien nous en a dérobé un grand nombre. Riche, avec une fortune médiocre, parce qu'il n'avait pas de besoins, il employait presque tous ses revenus à soulager les malheureux, et à faire apprendre à des orphelins des métiers vraiment utiles, persuadé que les autres, c'est-à-dire ceux qu'a créés la mode ou le caprice, finiront par être abandonnés. Il ne connaissait d'autre passion que celle du bien public : c'était le but où tendaient toutes ses actions, comme ses nombreux écrits, qu'il distribuait gratuitement aux personnes qui pouvaient en profiter. Il ne trouvait de mal réel que la douleur physique; les autres maux n'en avaient pour

(5) Il n'y eut qu'une seule boule pour son absolution. On accusa Sacy de l'avoir donnée; et Fontenelle se vit par là dans la nécessité d'avouer qu'il était le coupable.

(6) On dit que ce mot de *bienfaisance* se trouve dans les écrivains plus anciens, notamment dans Balzac; mais il était, ajoute d'Alembert, enseveli chez eux, et l'abbé de Saint-Pierre en est le véritable créateur, puisqu'il l'a ressuscité et naturalisé. On lui attribue aussi le mot de *gloriole*, qui trouve si souvent son application.

Digitized by Google

lui que l'apparence. Ceux-ci, pour parler son langage, n'avaient qu'une valeur purement *numéraire*, tandis que la douleur physique avait une valeur *intrinsèque*. Aussi ne négligeait-il rien pour l'éviter et l'épargner aux autres. Ayant entendu dire au médecin Chirac (*Voy.* ce nom) que le reméde le plus efficace contre les obstructions était de faire courir la poste aux malades, il imagina et fit exécuter un fauteuil à ressort, dont le mouvement imitait celui d'une voiture, et auquel il donna le de *trémoussoir* : ce fauteuil fut reconnu très-utile (7). Dans le courant de 1736, un docteur de Sorbonne fit imprimer, sous le nom de l'abbé de Saint-Pierre, deux *Lettres* contre les jansénistes. Un religieux, homme d'esprit, mais d'un zèle outré, lui fit compliment sur la manière éloquente et savante dont ces Lettres étaient écrites. « Mon père, lui » répondit-il, je suis, à la vérité, » de l'opinion de Molina, sur la liberté, mais non pas moliniste. » C'est un terme de parti persécutant; or la bienfaisance ne permet » jamais d'être d'aucun parti persécutant, elle qui ne vise au contraire qu'à l'union et à la concorde. » — Mais, reprit le religieux, vous » ne vous souciez donc pas de sauver la vérité des artifices de l'erreur? — Non, mon révérend père, répondit l'abbé : quand pour » soutenir la vérité, on est forcé de » perdre la charité bienfaisante envers ceux qui prennent l'erreur » pour la vérité. C'est que la vérité » ne se noye jamais : on a beau la » plonger; elle surnage, elle revient » toujours sur l'eau. L'homme qui » ne la connaît point aujourd'hui, » la connaîtra demain; au lieu que » la charité bienfaisante se perd » toujours par les marques de mépris et de haine qu'inspire l'esprit de parti, surtout à ceux qui » se piquent de paraître fort zélés » pour leur parti (8). » Content des autres, parce qu'il l'était de lui-même, l'abbé de Saint-Pierre parvint à un âge avancé, sans en connaître les infirmités. « Si la vie, écrivait-il » le 13 février 1738, est une loterie pour le bonheur, il se trouvera qu'à tout prendre, il m'est » échu un des meilleurs lots, que » je ne changerais pas contre un autre; et il me reste une grande espérance de bonheur éternel. » C'est dans ces sentiments qu'il mourut, à Paris, le 29 avril 1743, à 85 ans. Maupertuis, son successeur à l'académie française, n'eut pas la permission d'y faire son éloge. Ce fut seulement trente-deux ans après sa mort, que le tribut dû par ce corps à la mémoire d'un de ses membres les plus respectables, fut acquitté par d'Alembert (1775). J.-J. Rousseau conservait une profonde vénération pour cet abbé, qu'il avait vu dans la société de M^me^. Dupin : « C'était, dit-il, un homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul, peut être, depuis l'existence du genre humain, qui n'eût d'autre parti que celui de la raison (*Confess.*, liv. IX). » Rousseau juge cependant les projets de l'abbé de Saint Pierre impraticables, « pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont et tels qu'ils

(7) Voy. le *Mercure de France*, décembre 1734, et avril 1735, et la *Notice* de l'abbé Mercier de Saint-Léger, sur les ouvrages de Gaspard Schott, p. 53.

(8) On peut voir cette conversation, que nous avons cru devoir abréger, dans les Annales politiques, année 1737.

Digitized by Google

continueront d'être » (*V.* J.-J. ROUSSEAU, XXXIX, p. 148). Le cardinal Dubois appelait les idées de l'abbé de Saint-Pierre, les rêves d'un homme de bien. Ce mot d'une grande justesse a fait fortune. De tous ces rêves, celui qui fit le plus de bruit dans le temps, et qui l'occupa le plus, car il y revient encore dans son dernier ouvrage, est le *Projet de paix perpétuelle.* Le moyen qu'il avait imaginé pour y parvenir était l'établissement d'une espèce de sénat, composé de membres de toutes les nations, qu'il appelle *Diète européenne*, devant lequel les princes auraient été tenus d'exposer leurs griefs, et d'en demander le redressement. Dans un autre de ses écrits intitulé : *Nouveau plan de gouvernement des états souverains*, il fait sentir les inconvénients de la vénalité des charges, et propose de ne donner les emplois publics qu'à des hommes d'un mérite reconnu. Présumant qu'une idée si raisonnable ne peut éprouver de contradiction, il développe son système, qui consiste à former une académie politique partagée en deux classes (9). La seconde classe composée des intendants de province, se recruterait parmi les maîtres des requêtes, et désignerait au scrutin les membres de la classe supérieure, dans laquelle le roi choisirait les ministres sur une liste triple de candidats présentée par l'académie. C'est encore là, comme on voit, un véritable rêve; mais pendant plus de trente ans que l'abbé de Saint-Pierre n'a pas cessé de s'occuper de matières politiques, il n'a pas marché constamment d'erreurs en erreurs; et quand il est entré dans les détails de l'administration, ses vues ont été quelquefois celles d'un véritable homme d'état. C'est ainsi qu'on lui dut la première idée de la *taille tarifée*, qui substituait à des taxes arbitraires un impôt dont le recouvrement était plus facile, parce que la répartition en était plus juste. Ce moyen était plus praticable que la *dixme* de Vauban (*V.* ce nom); aussi l'auteur goûta-t-il le plaisir, très-vif sans doute pour lui, de le voir adopter par plusieurs intendants. S'il ne put voir aussi, comme il l'avait demandé, les prix d'éloquence de l'académie française consacrés aux éloges des grands hommes de la nation, il fut témoin d'améliorations importantes qu'il avait signalées dans les réglements concernant les ordres religieux, l'entretien et la sûreté des chemins publics, la police de Paris et celle du royaume. On ne peut qu'indiquer sommairement les autres objets qu'il avait embrassés, et sur lesquels il ne cessa d'appeler l'attention de l'autorité, tels que : les moyens de diminuer le nombre des procès, d'éteindre la mendicité, d'améliorer le sort des soldats, de rembourser les charges sans accroître l'impôt, de donner plus d'extension au commerce intérieur, de favoriser les progrès des sciences physiques et de la médecine, pour laquelle il demandait une académie spéciale. Il a publié des écrits sur la refonte des monnaies, sur les moyens d'utiliser les emprunts publics, contre le duel, le jeu, le luxe, etc. Il avait proposé

(9) Il ne faut pas confondre ce projet d'*Académie politique* imaginaire, avec les deux académies qui se formèrent réellement sous ce nom : l'une, présidée par les jésuites Tournemine et Chamillard, se réunissait dans la bibliothèque du cardinal de Rohan : l'autre, fondée en 1710, au ministère des affaires étrangères (*V.* SAINT-PREST), est probablement la même qui prit, en 1724, le nom de société de l'*Entresol*, lorsque l'abbé Alary la tenait dans l'appartement qu'il occupait à l'hôtel du président Henault, place Vendôme. L'abbé de Saint-Pierre était de toutes les deux (*Dict. des anonym.*, 1re. édit., IV, p. 363).

une manière de conserver le blé pendant long-temps, en le garantissant du contact de l'air; d'après ses calculs, il avait pressenti la nécessité d'agrandir Paris; et il y trouvait la preuve de la prospérité du royaume. Il desirait qu'on dispensât les prêtres du célibat; qu'on anéantît les pirates de Barbarie et la religion mahométane, dont il regardait l'existence comme une insulte à la raison humaine. L'éducation est une chose trop importante pour qu'elle pût échapper à l'abbé de Saint-Pierre; il sollicitait l'augmentation des écoles de jeunes filles, et le perfectionnement du système suivi dans l'enseignement des colléges. En reconnaissant l'utilité de l'académie française, il la trouvait fondée sur des bases trop étroites, et proposait d'y réunir l'académie des belles-lettres, et de la diviser en trois classes, dont l'une s'occuperait de la grammaire; la seconde des inscriptions et médailles; et la troisième, de l'éloquence, de l'histoire, de la critique des meilleurs ouvrages, et surtout des vies des grands hommes. La lecture qu'il avait faite, dans sa jeunesse, des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, en lui inspirant le desir d'imiter leurs belles actions, lui avait donné l'idée la plus haute de l'importance dont un pareil livre serait pour l'éducation. De tous les ouvrages des anciens, c'était celui qu'il estimait le plus; et il avait formé le projet d'ajouter, à la fin de chaque Vie, des observations morales et politiques; mais il ne put l'exécuter que sur les vies de Socrate, de Pomponius Atticus, de Themistocle et d'Aristide. Ses manuscrits furent remis par son neveu, sur la demande de Saint-Lambert, à J.-J. Rousseau, qui se chargea de les examiner, et d'en tirer le parti qui lui paraîtrait le meilleur pour la réputation de l'auteur. « Je vis, » dit-il, que ce n'était presque » que le Recueil imprimé des ouvra» ges de son oncle, annotés et corri» gés de sa main, avec quelques au» tres petites pièces qui n'avaient » pas vu le jour. Il ne s'agissait rien » moins que de lire, d'extraire, de » méditer vingt-trois volumes diffus, » confus, pleins de longueurs, de » redites, de petites vues courtes et » fausses, parmi lesquelles il en fallait » pêcher quelques-unes de grandes, » belles, et qui donnaient le courage » de supporter ce pénible travail ». En lisant ses traités de morale, Rousseau se confirma dans l'idée que l'abbé de Saint-Pierre avait beaucoup plus d'esprit qu'on ne l'avait cru: il se borna cependant à faire des extraits du Projet de paix perpétuelle et de la Polysinodie, auxquels il joignit son jugement sur ces deux pièces: « Je » m'en tins là, dit-il, ne voulant pas » m'exposer, en répétant les censures » de l'abbé de Saint-Pierre, à me » faire demander de quoi je me mê» lais (*Confess.*, liv. IX). Grimm, dans sa Correspondance, juge l'abbé de Saint-Pierre, comme écrivain, plus favorablement que Rousseau. « S'il eût, dit-il, évité les longueurs et les répétitions fastidieuses (10), et s'il n'eût pas affecté une orthographe qui rend ses livres presque indéchiffrables à des yeux non exercés, il serait devenu, je crois, auteur classique (*Correspond.*, 1ère.

(10) C'est un défaut dont l'abbé de Saint-Pierre n'aurait pas voulu se corriger. Quelqu'un lui disait: Je trouve d'excellentes choses dans vos écrits; mais elles y sont trop répétées. — Vous les avez donc retenues, répondit-il; voilà pourquoi je les ai répétées et j'ai bien fait, sans cela vous ne vous en souviendriez plus.

Digitized by Google

part., II, 290 (11) ». Nous devons maintenant faire connaître les principaux ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre. I. Le *Projet de paix perpétuelle*, Utrecht, 1713, 3 vol. in-12. L'auteur en donna depuis un extrait in-12, réimprimé plusieurs fois. Dans son jugement sur ce projet, Rousseau dit que s'il était praticable, il ferait peut-être plus de mal tout d'un coup qu'il n'en préviendrait pour des siècles. II. *Discours sur le sujet des conférences futures de l'académie française* (1714), in-4°, de 99 pag., inséré dans le tome XII de l'*Histoire de la République des Lettres*, par Masson. III. *Mémoire pour perfectionner la police contre les duels*, 1715; in-4°. IV. *Mémoire pour l'établissement d'une taille proportionnelle*, 1717, in-12 et in-4°.; réimprimé sous le titre de *Projet d'une taille tarifée*, in-4°., 1718, 1723, in-12, 1737, 1739. V. *Discours sur la Polysynodie*, où l'on démontre que la pluralité des conseils est la forme de ministère la plus avantageuse pour un roi et son royaume, Amsterdam, 1718, in-4°.; 1719, in-12. Rousseau la regarde comme la pire de toutes. On a vu que cet ouvrage avait motivé l'exclusion de l'auteur de l'académie française. La seconde édition est augmentée des lettres de l'abbé de Saint-Pierre à Sacy, et du Mémoire qu'il se proposait de lire à l'académie, pour sa justification. VI. *Mémoire sur les pauvres mendiants, et sur les moyens de les faire subsister* (1724), in-8°. VII. *Mémoire pour diminuer le nombre des procès*, Paris, 1725, in-8°. Il y démontre la nécessité d'abroger les lois contradictoires, et de donner un Code uniforme à tout le royaume. VIII. *Mémoire pour augmenter le revenu des bénéfices*, et pour faire valoir davantage, au profit de l'état, les terres et autres fonds des bénéfices, 1725, in-8°. IX. *Projet pour perfectionner l'éducation*, avec un discours sur la grandeur et la sainteté des hommes, Paris, 1728, in-12: il veut qu'on s'applique surtout à faire contracter de bonne heure aux enfants, l'habitude de la justice, de la bienfaisance, de la prudence; qu'on leur apprenne à discerner la vérité, et qu'on exerce leur mémoire à retenir les faits, les maximes et les démonstrations dont la connaissance est importante au bonheur: on peut conjecturer que c'est dans cet ouvrage qu'il a, pour la première fois, employé le mot de *bienfaisance*, puisqu'il se justifie dans l'*avertissement* de se servir d'un mot ou nouveau ou renouvelé. X. *Projet pour perfectionner l'ortographe des langues de l'Europe*, ibid., 1730, in-8°., rare. Dans cet ouvrage, qui renferme des idées utiles, il propose de suivre, dans l'écriture, les changements survenus dans la prononciation; d'adopter autant de signes qu'il y a de sons et d'articulations; de distinguer dans chaque mot les lettres qui ne se prononcent pas, et enfin de marquer la quantité des syllabes (*V.* la *Bibl. franç.* de l'abbé Goujet, I, 104, et l'*Histoire de la langue française*, par M. Henry, II, 200). XI. *Discours sur la différence du grand homme et de l'homme illustre*, dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1736, et à la tête de l'*Histoire d'Épaminondas*, par l'ab-

(11) Le jugement de l'abbé Sabatier sur l'abbé de Saint-Pierre, est si singulier, qu'on pourrait le soupçonner de n'avoir jamais lu aucun de ses ouvrages. Ils ont, dit-il, le mérite d'une diction pure, nette et précise. Il compare d'ailleurs l'auteur à Platon, et loue tous ses rêves presque sans restriction.

Digitized by Google

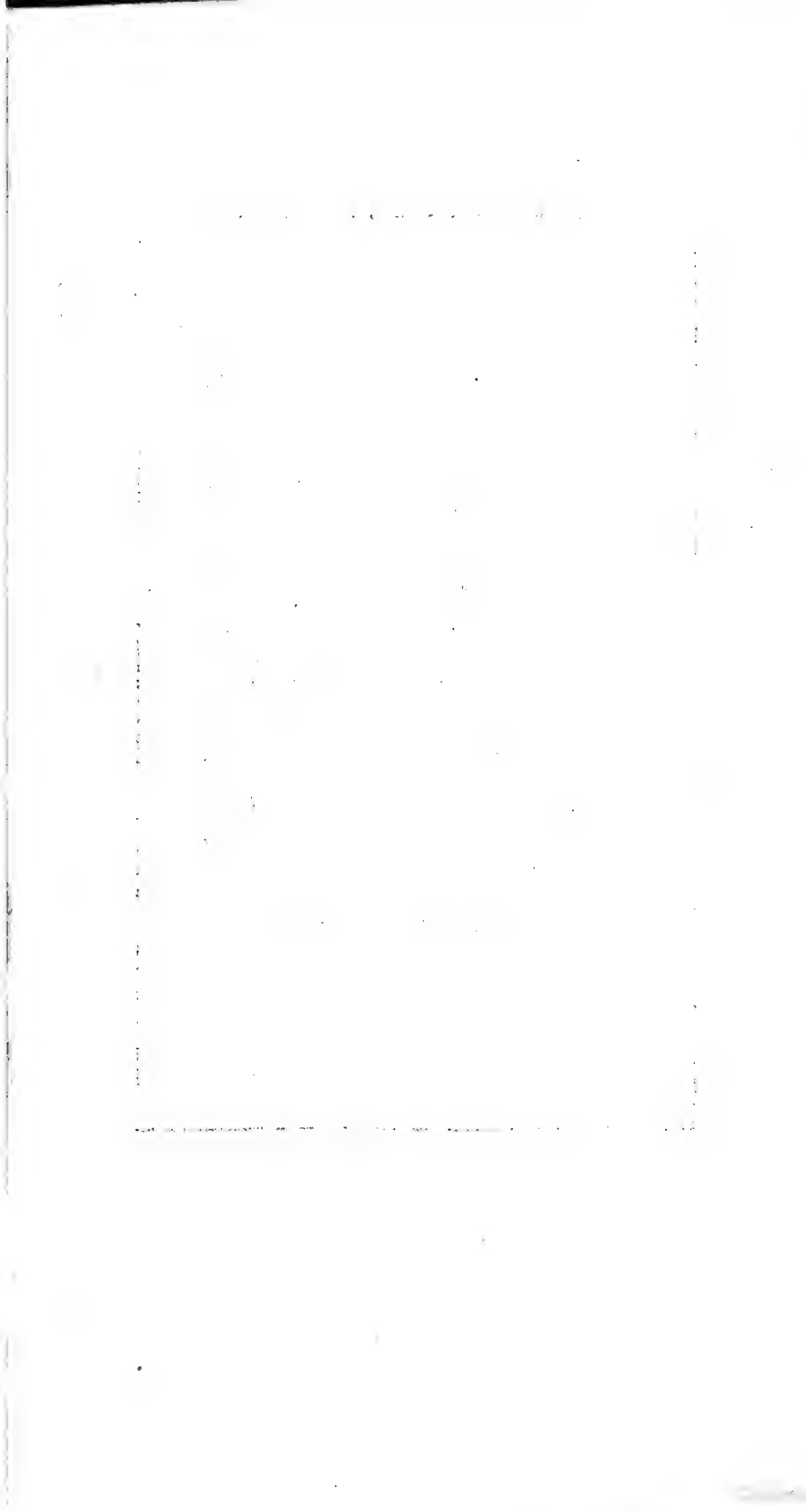

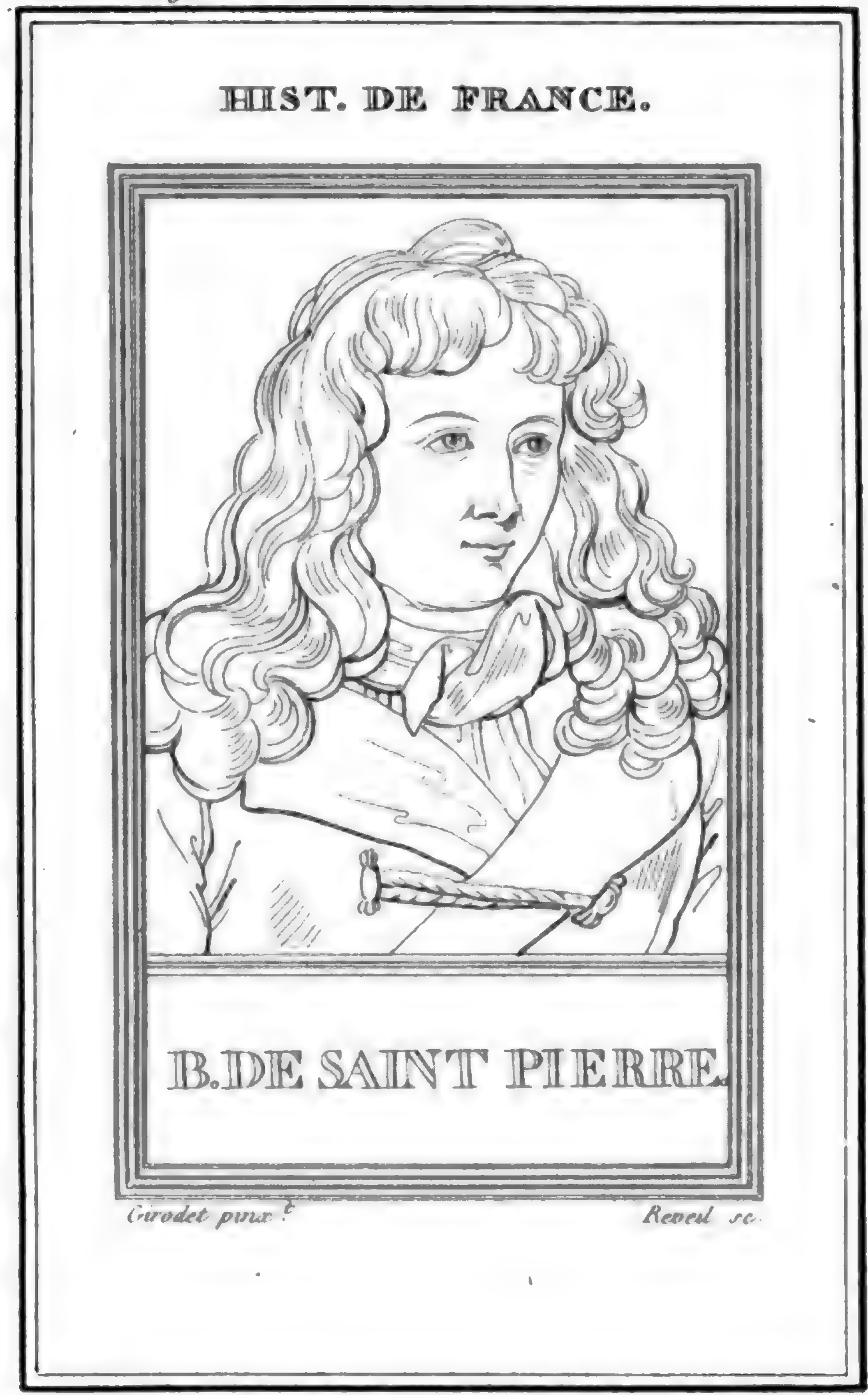

Digitized by Google

bé Seran de La Tour. Un homme illustre est celui qui n'a fait que des actions éclatantes, et un grand homme celui qui n'a fait que de grandes actions de vertu. Les trois héros de l'abbé de Saint-Pierre étaient Épaminondas, Scipion et Descartes; il préférait Epaminondas à Scipion; mais il mettait Descartes au-dessus des deux autres. XII. *Ouvrages de politique et de morale*, Rotterdam, 1738-41, 18 vol. in-12; c'est le recueil de la plus grande partie des Opuscules qu'il avait publiés séparément, et dont on a indiqué les sujets. La *liste* des divers écrits qui s'y trouvent, forme un in-12 de 24 pag., Paris, 1744. XIII. *Annales politiques*, Londres (Paris), 1757, 2 vol. in-8°., édition originale, plus complète que celles qui l'ont suivie. C'est, pour ainsi dire, l'extrait et le résumé des écrits de cet abbé. Il y range, par date, depuis 1658, année de sa naissance, jusqu'en 1739, ses observations sur les événements dont il a été le témoin, et revient sans cesse sur son projet de paix perpétuelle, sur les moyens de rendre utiles à l'état, les ducs et pairs, les sermons, les académies, etc. Il s'exprime avec beaucoup de liberté sur Louis XIV, auquel il refuse le titre de Grand, parce qu'il n'a pas connu la vraie gloire, et auquel il reproche des guerres injustes avec ses voisins, l'augmentation des impôts sans utilité pour le public, la vénalité des charges, et la révocation de l'édit de Nantes. Voltaire a vengé la mémoire de Louis le grand, des imputations exagérées de l'abbé de Saint-Pierre; ce qui n'a pas empêché Sabatier d'accuser Voltaire d'avoir pris dans les *Annales politiques*, l'idée *si mal* remplie *du Siècle de Louis XIV*, et même de l'*Essai sur l'Histoire générale des Nations* (*V.* les *Trois Siècles*, art. Saint-Pierre), Alletz a publié les *Rêves d'un homme de bien, qui peuvent se réaliser*, ou *les Vues utiles et praticables de l'abbé de Saint-Pierre*, Paris, 1775, in-12. : cette compilation est par ordre alphabétique. On a le portrait de l'abbé de Saint-Pierre dans plusieurs formats. W—s.

SAINT-PIERRE (JACQUES-HENRI-BERNARDIN DE), célèbre écrivain, naquit au Havre, le 19 janvier 1737, d'une famille qui avait quelque prétention à la noblesse, et qui se disait aussi, sans plus de preuves, issue d'Eustache de Saint-Pierre, bourgeois de Calais (*V.* l'article ci-dessus, p. 41), circonstance dont il serait inutile de parler, si, à son début dans le monde, Saint-Pierre ne s'était donné le titre de chevalier, et si dans un de ses opuscules intitulé le *Voyage de Codrus*, il n'avait fait allusion à cette prétendue descendance. Dès son enfance il annonça ces goûts solitaires, et ce caractère impétueux, défiant, insoumis, qui fut tout à-la-fois pour lui une source de malheurs et de fautes, de plaisirs et de gloire. La lecture des voyages était sa passion: à douze ans, il ne rêvait que la destinée de Robinson dans son île. Ses parents croyant demêler, à travers ces dispositions romanesques, un penchant pour la marine, lui firent entreprendre, sur le vaisseau d'un de ses oncles, nommé Godebout, un voyage à la Martinique; mais le premier devoir de l'homme de mer, la subordination, à laquelle se vit condamné le jeune voyageur, était incompatible avec son caractère: après avoir vu l'Amérique, il fut ramené en France pour continuer ses études. Placé chez les jésuites de Caen, il fit

Digitized by Google

des progrès rapides ; mais il ne sut pas plus se façonner à la discipline du collége qu'à celle du vaisseau, et conçut dès-lors pour les établissements d'éducation publique une aversion qu'il devait souvent manifester dans ses écrits. Trop fidèle à sa passion pour les lectures extraordinaires, il allait jusqu'à dérober à ses maîtres et à ses condisciples les livres de voyages. Il voulait alors devenir jésuite, missionnaire et martyr ; mais sa famille parvint à ébranler sa vocation, et l'envoya au collége de Rouen, où il termina ses études d'une manière brillante, en 1757. Admis à l'école des ponts-et-chaussées, il dut à un hasard singulier, ou pour parler plus exactement, à une surprise faite à l'autorité, un brevet dans le corps des ingénieurs, avec cent louis d'appointements. Il fut sur-le-champ envoyé, en cette qualité, à Dusseldorf, sous les ordres du comte de Saint-Germain, (1760): c'était débuter heureusement dans une carrière qui eût pu conduire Saint-Pierre à une existence honorable; mais regardant comme d'indignes préjugés les devoirs extérieurs de la société, il voulait y dominer, sans se donner la peine de les remplir : d'ailleurs son naturel frondeur à l'égard de ses chefs, susceptible et insociable envers ses égaux, lui fit bientôt autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers dans son corps. Malgré les talents qu'il annonçait, et le sang-froid qu'il avait montré dans plusieurs actions périlleuses, entr'autres à la bataille de Warburg, il fut suspendu de ses fonctions et renvoyé en France, où, comme il devait s'y attendre, il fut fort mal reçu par ses supérieurs et par sa famille. Dès ce moment commença pour Saint-Pierre cette vie avantureuse qui en montrant chez lui l'homme sous des dehors peu estimables, contribua puissamment aussi à développer son génie comme écrivain, et à lui donner cette teinte de mélancolie sauvage et tendre, ces idées romanesques et pourtant ce ton caustique, qui devaient imprimer à ses écrits un caractère si original. Un billet de loterie venait de doubler ses modiques ressources, qui ne se montaient qu'à 6 louis, lorsqu'il obtint d'être envoyé, en qualité d'ingénieur géographe, à Malte, au secours de l'ordre, qui semblait sur le point d'être attaqué par les Turcs. Mais il eut l'imprudence, impardonnable dans un homme qui avait déjà servi, de s'embarquer avant que son brevet lui eût été délivré, de sorte que, pendant la traversée, ainsi qu'à Malte, il eut à essuyer, de la part des officiers, qui ne voulaient pas le reconnaître, les désagréments les plus cruels : sa raison en parut momentanément ébranlée. Enfin, après avoir reçu une chétive indemnité pour les frais de son voyage, il retourna en France où l'attendaient de nouveaux malheurs. Logé dans un hôtel, rue des Maçons-Sorbonne, Saint-Pierre, après avoir vainement sollicité le ministère et sa famille, prit le parti de donner quelques leçons de mathématiques ; mais peu susceptible de complaisance et d'exactitude, il était, moins qu'un autre, propre à exploiter ce triste genre de ressource. Il tomba dans la plus affreuse misère ; et, résolu de chercher fortune hors de sa patrie, il vendit tous ses effets, emprunta quelques louis aux amis qu'il conservait encore, et partit pour la Hollande. Arrivé à Amsterdam, il eut recours à la bienveillance d'un réfugié français, Mustel, qui rédigeait un journal avec quelque suc-

Digitized by Google

cès. Ce dernier lui trouvant, sans doute, un talent particulier pour ce genre de travail, l'attacha à son entreprise avec des émoluments considérables, et lui offrit même la main de sa belle-sœur ; mais le bonheur sous une forme aussi simple ne pouvait satisfaire Saint-Pierre. Renonçant à une existence tranquille et assurée, il fit de nouveaux emprunts pour se rendre à Saint-Pétersbourg, où il espérait profiter, pour sa fortune, de l'accueil que l'impératrice Catherine faisait aux étrangers. Arrivé dans la ville des czars, il n'y avait encore trouvé que l'isolement et la misère, lorsque le hasard lui procura la protection du maréchal de Munnich, et l'amitié d'un Genevois nommé Duval, qui lui ouvrit généreusement sa bourse. Ce fut sous les auspices du maréchal, qu'il se rendit à Moscou, où se trouvait alors Catherine. Placé auprès du général Dubosquet, Français de nation, en qualité de sous-lieutenant dans le corps du génie, il fut bientôt connu du grand-maître de l'artillerie Villebois, qui le présenta à l'impératrice. En voyant la bonne mine du jeune St.-Pierre, son nouveau protecteur avait conçu l'espoir d'en faire un favori qui eût renversé le crédit d'Orlof auprès de la nouvelle Sémiramis; mais des illusions plus honorables occupaient Bernardin tout entier. Loin de songer à captiver les yeux et le cœur de l'impératrice, il ne rêvoit que l'établissement, sur les bords du lac Aral, d'une république dont il prétendait être le législateur, à la manière de Platon ou de J.-J. Rousseau. Préoccupé de ces rêveries, le prétendu réformateur du despotisme moscovite ne songeait pas à réformer des travers qui lui avaient déjà suscité tant d'ennemis. Mécontent des autres et de lui-même, il repoussait avec une sorte d'ingratitude les conseils et les services de ses supérieurs et de ses amis, qu'il fatiguait de ses plaintes. Une faveur imprévue de l'impératrice, qui lui accorda une gratification de quinze cents francs avec le brevet de capitaine, ne put guérir sa tête malade : il ne songeait qu'à revenir en France, lorsque le général Dubosquet lui proposa de l'emmener en Finlande, pour en examiner les positions militaires, et y établir un système de défense. Saint-Pierre était chargé de dessiner les plans et de rédiger le voyage. « Nous avons sous » les yeux les notes qu'il écrivit alors, » dit M. A. Martin, son biographe : » elles offrent un si parfait contraste » avec ce qu'il écrivit dans la suite, » qu'il est impossible de les lire sans » étonnement. Obligé de remplir une » mission, et d'observer en ingénieur » ces contrées sauvages, il rassemble » toutes les forces de son esprit pour » y créer des moyens d'attaque et de » défense. Frideriksham, Wilman» strand, Wiborg, le vieux château » de Nyslot, le lac Ladoga, le lac » Saïma, les sombres forêts qui com» mencent à Yervenkile, et qui se » prolongent dans un espace de plus » de quatre-vingts milles, ne lui offrent » qu'un vaste théâtre de guerre, où » il promène les armées russes et » suédoises. En entrant dans ces fo» rêts, où règne un silence formi» dable, où les rayons du soleil n'ont » jamais pénétré, il semble étouffer » son émotion, et s'occupe froide» ment à calculer l'effet du canon sur » ces arbres prodigieux, que leur » élasticité et leur forme cylindrique » ne permet de toucher que par la » tangente. Il compare ensuite la » force du bois vert et celle du bois » sec pour les opposer au boulet. Qui

Digitized by Google

» aurait pu prévoir alors que celui » dont toutes les pensées, à l'as- » pect de ces forêts majestueuses, » tendaient à inventer des machines » de guerre, à perfectionner les » moyens de détruire, devait un jour » peindre la nature dans ses plus ra- » vissantes émotions (1) »? De retour à Saint-Pétersbourg, Saint-Pierre trouva Villebois, son protecteur, disgracié. Le comte Orlof lui offrit en vain de l'attacher à sa personne; il refusa également la nièce du général Dubosquet, dont la main lui était proposée par cet homme généreux, et il partit pour Varsovie, résolu d'embrasser la cause des Polonais, qui défendaient l'indépendance de leur patrie contre l'ambition de la Russie et de la Prusse. Le biographe déjà cité révèle ici une circonstance qui fait peu d'honneur à la délicatesse de son héros : il raconte que, dans la dernière soirée qu'il passa à Saint Pétersbourg, Saint Pierre ajouta à ses ressources pécuniaires deux cents louis gagnés au jeu contre son ami Duval : « Coup de fortune, dit- » il, qu'il aima mieux attribuer à » l'amitié qu'au hasard ». Arrivé en Pologne, Saint-Pierre y porta la réputation d'un homme qui avait refusé les faveurs d'une cour despotique pour servir les intérêts d'un état républicain. Mais ses exploits se bornèrent à toucher le cœur d'une princesse polonaise, qui, oubliant toute retenue, vécut publiquement avec lui pendant près d'une année : c'était beaucoup pour un fol amour que contrariait si fort l'inégalité du rang et de la fortune. Enfin la princesse, cédant aux ordres de sa mère et aux sollicitations de sa famille, rompit avec son chevalier. Il alla porter à Vienne ses regrets et ses vagues espérances; mais les croyant partagées par son amie, il saisit une occasion que lui offrit le hasard pour revenir à Varsovie, et surprit, non dans les larmes, mais dans les plaisirs d'un bal, la princesse, qui le reçut comme un importun. Cette leçon, qui aurait dû guérir Saint-Pierre de la manie des aventures extraordinaires, ne le corrigea point; il forma le projet de partir pour Dresde, résolu de prendre du service contre la Pologne avec laquelle la Saxe était alors en guerre. Il se trouva sans ressources; mais il eut le bonheur d'obtenir du prince d'Hénin, résident de France à Varsovie, un prêt de deux mille liv. Arrivé à Dresde, on lui promit du service; mais il ne trouva que des plaisirs licentieux, entre les bras d'une courtisane, là où il semblait être venu pour acquérir de la gloire. A Berlin, où il alla ensuite porter sa destinée errante, il demanda à échanger son grade de capitaine dans le génie contre celui de major dans l'armée de Frédéric-le Grand. Cette faveur lui fut refusée; mais on lui offrit une place dans le génie, avec une pension considérable. Il refusa à son tour. C'est ainsi qu'il se montrait partout, impatient de prendre du service et n'en acceptant nulle part. Il revit la France, au mois de novembre 1766, et se rendit au Havre, où il trouva ses parents morts ou dispersés. Après un exil de six années, il se voyait dans la même situation qu'à son départ, sans ressources, sans emploi, obligé de solliciter les commis du ministère. Enfin le baron de Breteuil lui fit obtenir un brevet d'ingénieur pour l'Ile-de-France. Sa destination véritable était Madagascar, où il s'agissait,

(1) *Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre*, p. 83.

Digitized by Google

pour lui, de relever les murs du fort Dauphin, et de civiliser cette île immense. Plein de cette idée, qui l'enivrait jusqu'au délire, il vendit les faibles débris de son héritage pour acheter les livres et les instruments nécessaires à ses projets de philantropie et de législation. Arrivé à l'Ile-de-France, après une traversée pénible, il débuta, dans la colonie, par se brouiller avec tous les officiers, et même avec Poivre, l'intendant, qui lui avait d'abord témoigné beaucoup d'intérêt. Il est impossible de démêler aujourd'hui de quel côté vinrent les premiers torts; car si Bernardin de Saint-Pierre, dans ses divers écrits, et principalement dans son *Voyage à l'Ile-de-France*, a peint ses compagnons de voyage comme des hommes cupides et inhumains, ceux-ci ne l'ont pas ménagé non plus. Ils ont été jusqu'à prétendre que le seul ouvrage qu'il avait fait comme ingénieur, était un four, qui, la première fois qu'on s'en servit, s'écroula, et tua un homme. Ils assuraient aussi que Saint-Pierre, qui a toujours peint sous des couleurs si odieuses la barbarie des colons français envers leurs esclaves, avait lui-même donné l'exemple de la dureté envers les siens (2). Il nous est impossible de vérifier la première de ces assertions; quant à la seconde, elle semblerait confirmée par ce que Saint-Pierre raconte de lui-même. On lit avec plus que de la surprise, dans le *Voyage* déjà cité, qu'il ne se fit pas scrupule de charger outre mesure les deux noirs qui le suivirent pendant le voyage à pied qu'il fit autour de l'île. L'un d'eux, qui portait un fardeau de 80 livres (3), se fait au pied une blessure grave, et bien qu'aucune affaire ne le forçât de se presser, Saint-Pierre n'arrête point sa marche; cependant il ne nous cache pas que la blessure saignait continuellement (4). Il faut ajouter, comme un trait de caractère, qu'en mémoire des services que lui avait rendus son ami Duval, à Pétersbourg, il avait donné ce nom chéri à cet esclave infortuné. Après avoir passé trois années, soit en traversée, soit à l'Ile-de-France, Saint-Pierre se retrouva à Paris, au mois de juin 1771, sans argent, mais riche d'observations et de curiosités naturelles, revenu en partie des illusions philantropiques, et résolu de trouver des consolations et des ressources dans la culture des lettres. Recommandé à d'Alembert par le baron de Breteuil, il fut admis dans le salon de M^{lle}. de Lespinasse, et affilié à la société philosophique. Mais il ne tarda pas à s'y trouver déplacé, comme partout ailleurs. Ce parti était au plus haut degré de sa puissance; il dominait chez les ministres comme à l'académie; il donnait ou détruisait les réputations littéraires; mais, pour agir avec tant d'accord et de puissance, les hommes qui le composaient s'étaient soumis à une certaine discipline. Saint-Pierre, qui, même sous l'uniforme, n'avait jamais voulu en subir aucune, parut encore plus indépendant sous le manteau philosophique. Un grand moyen de considération et d'influence pour les philosophes, consistait dans les

(2) C'est ainsi qu'on accuse Raynal, qui écrivit des pages si éloquentes contre la traite des noirs, de s'être enrichi lui-même par ce commerce (*Voy.* RAYNAL, XXXVII, 179).

(3) *Voyage à l'île de France*, p. 209 : « Je partageai ma cargaison en quatre paniers, deux de 60 livres et deux de 40; je les fis attacher au bout de deux forts roseaux. Cote se chargea du poids le plus fort; Duval prit l'autre. Pour moi, j'étais en veste, et je portais un fusil à deux coups. »

(4) Ibid., pages 214, 215, 226, 217, 219.

succès de société. Malgré la beauté de sa figure, personne n'était moins propre à briller dans un sallon que Bernardin de Saint-Pierre. Il y paraissait timide et embarrassé. Il n'avait d'assurance, et ne paraissait même avoir quelque esprit que dans l'intimité. Son amour-propre, froissé dans plusieurs circonstances, devait le faire renoncer bientôt aux coteries brillantes pour se livrer à la solitude. C'est là qu'il se créa un monde imaginaire, afin de se soustraire au monde réel : c'est là qu'il retrempait, en quelque sorte, son ame, et qu'il trouvait des inspirations nobles et touchantes, qu'on cherchait vainement dans sa conversation, et même dans sa conduite privée. D'Alembert lui avait procuré un libraire, qui lui offrit mille francs pour le manuscrit du *Voyage à l'Ile-de-France*. Lorsque Saint-Pierre vint réclamer cette somme, le libraire le paya en injures grossières, dont l'auteur dédaigna de tirer vengeance. « Le » soir, dit le biographe déjà cité » (5), encore tout ému de son aven» ture, il la raconta chez Mlle. de » Lespinasse. L'abbé Arnaud ap» prouva franchement sa conduite; » d'Alembert se récria sur la faibles» se de ne pas tuer un pareil coquin. » Un évêque janséniste dit en sou» riant que M. de Saint-Pierre avait » l'ame très-chrétienne. Condorcet » applaudit à ce bon mot; et Mlle. » de Lespinasse ajouta d'un air moi» tié sérieux moitié railleur : « Voi» là une vertu de Romain.... » Puis, » ouvrant une des boîtes de bonbons » qui étaient toujours sur sa chemi» née : « *Tenez*, lui dit elle, d'un air » ironique, *vous êtes doux et bon.* » » Cependant l'aventure passa de bou» che en bouche; et M. de Saint-Pierre » vit avec chagrin que sa vertu faisait » beaucoup de bruit, et que les perfides » éloges s'étaient changés en amères » critiques. Chaque fois qu'il y avait » un cercle nombreux, Mlle. de Les» pinasse le priait de faire le récit » de son aventure; et quand il arri» vait au dénouement, elle l'inter» rompait, en disant : *Croyez-moi*, » *ne parlons plus de cela*. Dès-lors » il s'aperçut qu'il ne recevait plus » le même accueil dans la société. » Les femmes souriaient en parlant » de sa timidité; les jeunes gens ri» canaient en parlant de son coura» ge. Enfin l'abbé Raynal, qui, à cet» te époque, était âgé de plus de soi» xante ans, voulut bien lui appren» dre qu'on n'était plus au temps des » Thémistocle. » Deux duels, dans lesquels Saint-Pierre blessa grièvement ses adversaires, réhabilitèrent sa réputation de bravoure; mais tant de contrariétés et d'humiliations altérèrent sa santé et même sa raison. Lui-même décrit, dans le *Préambule de l'Arcadie* (6), l'état déplorable où il se trouvait alors réduit. « Je fus frappé, dit-il, d'un mal » étrange : des feux semblables à » ceux des éclairs sillonnaient ma » vue. Tous les objets se présentaient » à moi doubles et mouvants. Mon » cœur n'était pas moins troublé que » ma tête. Dans le plus beau jour » d'été, je ne pouvais traverser la » Seine en bateau, sans éprouver des » anxiétés intolérables.... Si je pas» sais seulement dans un jardin pu» blic, près d'un bassin plein d'eau, » j'éprouvais des mouvements de » spasme et d'horreur. Il y avait des

(5) *Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre*, page 175.

(6) Tome VII de ses Œuvres complètes, pag. 8.

» moments où je croyais avoir été » mordu, sans le savoir, par quel» que chien enragé. » Depuis l'année 1772, il s'était lié avec Jean-Jacques Rousseau. Ces deux hommes, dont la sagesse et la vertu factices n'étaient pas faites pour le monde, se convinrent d'abord parfaitement. Ils se voyaient souvent, et faisaient des promenades solitaires. Cette liaison, à laquelle Saint-Pierre se livrait avec enthousiasme, se prolongea jusqu'au moment où Rousseau partit pour Ermenonville : Saint-Pierre ne devait plus le revoir. Des malheurs de famille, la perte d'une gratification annuelle de mille francs, son unique ressource (1778), ajoutèrent alors à toute l'horreur de sa destinée. Retiré dans les quartiers les plus éloignés de Paris (dans la rue de la Madelène d'abord, puis dans la rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, où il habitait un donjon solitaire), il travailla sans interruption, pendant six années, aux *Études de la Nature*, dont il avait depuis long-temps conçu le plan. Lui-même raconte, dans la *Suite des Vœux d'un solitaire*, quelles difficultés il eut à surmonter pour trouver un imprimeur qui voulût se charger de son ouvrage. La chose était d'autant moins facile, que l'impression exigeait des avances considérables dont l'auteur ne pouvait faire qu'une faible partie, et que son *Voyage à l'Ile-de-France* avait eu peu de succès. Enfin un célèbre typographe, M. Didot jeune, (*Voyez* ce nom, XI, 330) consentit à imprimer, en 1784, un manuscrit déjà refusé par plusieurs de ses confrères. Le succès des *Études de la nature* surpassa l'attente de l'auteur lui-même. Dès-lors sa fortune changea de face. Comme, après avoir payé sur la vente les frais d'impression, il s'était réservé la propriété, il fit un bénéfice considérable ; mais par un effet nécessaire de la modicité insolite des remises qu'il accordait aux libraires, les contrefaçons des *Études* ne tardèrent pas à se multiplier. Dès ce moment, commença, entre Bernardin de Saint-Pierre et les contrefacteurs, cette guerre dont il paya toujours les frais, et qui, tout en attestant le mérite de l'écrivain, faisait peu d'honneur au caractère personnel d'un homme qui paraissait moins touché de la gloire attachée à ses succès que du dommage pécuniaire que lui causaient quelques fripons (7). Saint-Pierre ne se montra pas plus endurant avec les journalistes qui firent la critique de son livre; et cependant lui-même devait d'autant plus s'attendre aux attaques, que, dans les *Etudes de la nature*, il frondait la plupart des institutions sociales, religieuses et littéraires, le clergé, les universités et les académies. Quatre ans après, en 1788, Saint-Pierre donna *Paul et Virginie*, qui était depuis long-temps dans son portefeuille. Quelques mois après, il fit paraître les deux premiers livres de l'*Arcadie*. Le succès de ces nouvelles productions fut encore plus éclatant que celui des *Etudes*. Dans l'espace d'un an, on publia plus de cinquante contrefaçons de Paul et Virginie. Les éditions avouées par l'auteur furent moins nombreuses ; mais elles suffirent pour le mettre en état d'acheter une petite maison, avec un jardin, dans la rue de la Reine-Blanche, à l'extrémité du

(7) Lorsqu'il publia la 4e. édition des *Etudes*, Saint-Pierre, pour déjouer les contrefacteurs, fit fabriquer du papier sur lequel son nom était en lettres transparentes dans les feuillets du titre.

Digitized by Google

faubourg Saint-Marceau. La révolution, qui commençait à éclater dès-lors, le trouva préoccupé de toutes les illusions philosophiques dont l'application devait être si funeste à la France. Il devint membre de l'assemblée populaire de son district, et publia, en 1789, les *Vœux d'un solitaire*, ouvrage écrit avec un vrai talent, mais empreint de toutes les idées nouvelles. On doit reprocher surtout à l'auteur d'avoir, avec une aussi complète inexpérience des intérêts politiques, pris la plume pour régenter le roi et la nation. Après la défense du *veto* du monarque et une sorte de désapprobation des proscriptions populaires, on est surpris de l'entendre parler sans improbation de la prise de la Bastille et de l'insurrection du *peuple français, qui a recouvré sa liberté par son courage*. Au reste, toutes les maximes révolutionnaires relatives au clergé et à la noblesse y sont caressées par l'auteur, qui, dans la *Suite des Vœux d'un solitaire*, se vante de les avoir, pour la première fois, émises dans ses *Etudes de la nature*, en 1784. Les journaux du temps prônèrent ces deux écrits avec enthousiasme. Dans le *Moniteur*, on mettait les *Vœux d'un solitaire* sur le même rang que la fameuse brochure de Sieyes : *Qu'est-ce que le tiers-état?* On louait surtout Saint-Pierre des conseils qu'il osait donner au monarque. Il y aurait eu plus de convenance et de courage à en adresser de sévères aux démagogues qui opprimaient le souverain. L'auteur des *Vœux* se prononçait en faveur des noirs (8) : Il publia aussi, en 1791, la *Chaumière indienne*, espèce de conte moral, qui est un chef-d'œuvre de style, mais dans lequel on ne peut s'empêcher d'apercevoir une satire des plus directes contre les académies et surtout contre le clergé. A la fin de juillet 1792, environ treize jours avant le 10 août, l'infortuné Louis XVI, qui ne pouvait choisir ses fonctionnaires que parmi les hommes qui avaient pris une couleur plus ou moins prononcée dans la révolution, nomma Bernardin de Saint-Pierre intendant du Jardin des Plantes, et du Cabinet d'Histoire naturelle, à la place de M. de La Billardière, qui venait d'émigrer. Ce n'était pas la première faveur que Saint-Pierre avait reçu de ce prince, depuis la publication des *Etudes*. Sa pension lui avait été rendue, et quelques gratifications lui avaient été accordées. Le roi lui dit en le voyant : « J'ai lu vos ouvrages, ils sont d'un honnête homme; » et j'ai cru nommer en vous un digne » successeur de Buffon ». Le 27 juillet 1792, le nouvel intendant prêta serment entre les mains de la commune de Paris (9). La voix publique l'avait désigné antérieurement à de plus hautes destinées. Il fut, avec Berquin, Sieyes, Condorcet, le rêveur Saint-Martin et d'autres hommes aussi peu dignes que lui d'un pareil honneur, mis sur la liste des instituteurs qu'on se proposait de donner au *prince royal*. C'est ainsi qu'on appelait alors le dauphin, fils de Louis XVI. On laisse ici l'historien du Muséum d'histoire naturelle, retracer l'administration de Saint-Pierre. « Il manquait, dit » M. Deleuze (10), de notions exactes

(8) Son ouvrage présente cette peinture bizarre et même indécente : « La négresse de Guinée au » collier de corail, aux dents d'ivoire, sourirait au » fils de l'Européen, qui donna jadis des fers à ses » pères, et ne desirerait d'autres vengeance que » d'enchaîner le fils à son tour dans ses bras d'ébène. »

(9) *Moniteur.*

(10) *Histoire du Muséum*, 1re. partie, pag. 71.

» dans les sciences, et son caractère » timide et mélancolique le rendait » etranger à cette connaissance des » hommes et des affaires, à cette » énergie, qui mettent à même d'exer- » cer l'autorité. C'était précisément » l'homme qui convenait à l'établis- » sement dans cette époque d'un bou- » leversement général. Sa simplicité, » sa vie retirée, contribuèrent peut- » être à le garantir des persécutions » dont étaient menacés tous les hom- » mes qui occupaient un poste émi- » nent; et sa sagesse fut très-utile. » La construction d'une serre, qui porte aujourd'hui son nom, et la création de la ménagerie, au moyen du transport à Paris de celle de Versailles, qui était abandonnée, tels furent les résultats de son administration (11). Vers cette époque il épousa M^lle^. Didot, fille de l'imprimeur des *Etudes*. Il était dans sa cinquante-septième année, et elle en avait à peine vingt. La suppression de sa place l'ayant forcé de quitter le Jardin des Plantes, il alla s'établir à Essonne, dans une île délicieuse, où il fit bâtir une petite maison. Il y vivait oublié, et s'occupait à composer les *Harmonies de la Nature*, lorqu'un décret de la Convention, du 19 brumaire an 3 (1794), le nomma instituteur dans l'école normale. Chargé de faire le cours de morale, il y réussit faiblement. Il était privé du talent d'improviser; et ses idées, presque toujours fausses en fait de morale et de science, furent peu goûtées. Cependant il eut un jour un succès bien flatteur. Il osa se prononcer pour l'existence de Dieu: l'enthousiasme qui se manifesta dans son auditoire, fut la récompense d'une profession si simple en tout autre temps, mais qui alors exposait à une sorte de persécution. Pendant toute sa vie, Saint-Pierre avait déclamé contre les académies; mais il n'était d'aucune. Appelé, en 1795, à l'Institut national, ce philosophe s'empressa d'accepter cet honneur, et il n'écrivit plus contre les sociétés littéraires. On lui doit la justice de dire que souvent il prit la parole avec énergie contre ceux de ses collègues qui ne craignaient pas alors de professer l'athéisme. Un rapport qu'il lut, le 3 juillet 1798, sur les Mémoires qui avaient concouru sur cette question: *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple*, et qu'il terminait par la déclaration solennelle de ses principes religieux (12), excita contre lui un violent orage. Il y répondit noblement, trois mois après (23 septembre 1798), en lisant encore à la tribune de l'Institut son dialogue de la *Mort de Socrate*, où le sage se console de l'injustice des hommes par la certitude de son immortalité. Il est fâcheux toutefois qu'au milieu de tant de déclarations énergiques en faveur de l'Être Suprême et de la providence, on ne trouve nulle part, dans les nombreux écrits de Saint-Pierre, une déclaration expresse en faveur de la religion catholique, dans laquelle il était né. A l'exemple de tous les philosophes dont l'orgueil ne veut user que de la raison pour s'élever vers le créateur, Saint Pierre donna parfois dans de ridicules travers en fait de religion. Il figura parmi les adeptes des théophilantropes, si l'on en croit M. Grégoire qui, dans son *Histoire des sectes religieuses* (tom. II, pag. 101), raconte que l'auteur de Paul et

(11) Histoire du Museum, ibid.

(12) Voyez les fragments de ce rapport dans le tom. VII de ses Œuvres complètes.

» et qu'on m'apprit que de pareilles » formes étaient inutiles avec M. Bernardin, qui faisait métier de demander à tout venant, et de recevoir de toutes mains ! Je lui ai toujours conservé un peu de rancune » de m'avoir mystifié. Il n'en a pas » été de même de ma famille : Joseph » lui faisait une forte pension, et » Louis lui donnait sans cesse ». Membre de l'Institut, jouissant d'un logement au Louvre, et de la pension que lui faisait Joseph, et qui était de plus de six mille francs, sans compter une de deux mille francs qu'il recevait du gouvernement, Saint-Pierre possédait enfin de cette aisance qu'il avait tant desirée. Mais toujours habile à exploiter le prix de ses ouvrages, il proposa, en 1803, par souscription, une *Nouvelle Edition* de son roman de *Paul et Virginie.* Cette édition ne se fit pas moins remarquer par la beauté de l'impression et des gravures, que par le prix très-élevé du volume, qui, selon le caractère des ornements, allait depuis cent-soixante douze francs jusqu'à quatre-cent-trente-deux fr., (15). Le portrait de l'auteur devait être en tête de l'ouvrage, et lui-même ne dédaignait pas de recevoir les souscriptions en son domicile, qui était alors rue de Varenne, hôtel de Broglie. Le style de son prospectus, publié en 1803, est vraiment curieux : on y voit à côté de quelques phrases sentimentales, percer l'avidité du trafiquant qui vante sa marchandise (16). Saint-Pierre eut l'honneur, alors fort envié, de présenter son ouvrage à Napoléon, au mois de février 1806. Buonaparte, touché du mérite de cette charmante production, ne voyait jamais l'auteur sans lui dire : « M. Bernardin, quand » nous donnerez-vous des Paul et » Virginie ou des Chaumière indienne ? Vous devriez nous en fournir » tous les six mois. » Ce philosophe avait passé sa vie à écrire des pages éloquentes contre les établissements d'éducation publique : ce fut dans un pensionnat de jeunes demoiselles, qu'il choisit M[lle]. de Pelleport, sa seconde épouse ; plus tard, il sollicita et obtint, pour son fils Paul, une bourse dans un lycée, et pour sa fille Virginie une place dans la maison impériale d'Écouen ; mais ces contradictions n'étonnaient plus personne : la vie de Saint-Pierre en était pleine. Dans ses ouvrages, nul n'avait mieux su faire entendre le langage d'une noble indépendance, et toutefois aucun orateur académique ne flatta plus platement l'usurpateur et ses frères ; témoin le discours qu'il prononça, le 24 novembre 1807, comme président de l'académie, en réponse à ceux de MM. Laujon, Raynouard et Picard, nouveaux récipiendaires : il termina par un morceau dans lequel, rappelant les funestes effets de la révolution sur la littérature : « Où » étiez-vous alors, s'écriait-il, filles » chéries de la philosophie, muses » françaises ! quelle sombre forêt, » quelle grotte caverneuse vous te-

(15) Les premiers artistes de la capitale, Girodet, Gerard, Prudhon, Moreau avaient fait les dessins de cette édition, et plusieurs sans exiger aucune rétribution.

(16) Voici comme le Moniteur rendait compte de cette singulière pièce. « Dans une lettre qu'il vient » de rendre publique dans les journaux, le citoyen » Bernardin de Saint-Pierre annonce que des pertes » récentes et imprévues viennent de le déterminer » à ouvrir une souscription pour une nouvelle édition de celui de ses ouvrages qui lui a, dit-il, » donné plus d'amis, Paul et Virginie, dont ses enfants portent le nom, dont la tendre affection souvent proposée pour exemple, a été le lien d'une » foule de familles respectables ; ouvrage dont les » traductions se sont multipliées dans toute l'Europe, et dont malgré la juste sévérité des lois les » contrefaçons se sont aussi beaucoup multipliées » pour enrichir les faussaires, et pour la ruine de » l'auteur. »

Digitized by Google

» nait cachées ? Calomniées et pros-
» crites par des hommes sans lettres,
» sans foi et sans frein, nulle chau-
» mière en France, nul palais en
» Europe n'a osé vous offrir un asile.
» Ah! vous en eussiez trouvé, sans
» doute, loin des cours, à l'ombre
» des lauriers de Virgile; mais ils
» ne fleurissaient pas encore sous les
» lois de Joseph Buonaparte.... L'orateur passait ensuite à l'éloge de Napoléon, qu'il comparait à un aigle *s'avançant dans l'axe même de la tempête*, et qu'il appelait un *héros philosophe organisé pour l'empire*. Il terminait ainsi: « Sans doute, une
» grande renommée t'est déjà ac-
» quise; toutes les classes de l'Insti-
» tut te célébreront à l'envi : la géo-
» graphie décrira les régions que tu
» as parcourues; l'histoire célèbre-
» ra tes conquêtes, tes victoires,
» tes traités au dehors, ton admi-
» nistration : les arts diront les mo-
» numents que tu as élevés à Apollon,
» à Minerve, au redoutable dieu de la
» guerre(17)...» Ducis, qui était de si bonne-foi, et si désintéressé dans ses illusions républicaines, ne put s'empêcher de témoigner à la fin quelque froideur à Saint-Pierre, chez lequel il trouvait un vil flatteur de la puissance, après l'avoir vu penser et s'exprimer encore plus énergiquement que lui-même sur le despotisme et sur le despote, à une époque encore récente. Toutefois Saint-Pierre devait passer pour heureux; car il était enfin parvenu à cette sorte d'opulence qui, plus que la gloire peut-être, avait été le but de tous ses travaux. Sa belle et verte vieillesse était exempte d'infirmités; son esprit avait encore tout son ressort, toute son activité. Il s'occupait à rédiger l'*Amazone*, et à mettre en ordre la *Théorie de l'univers*, lorsque plusieurs attaques d'apoplexie lui annoncèrent que sa fin approchait. Il se hâta d'abandonner Paris (novembre 1813), pour jouir encore une fois de l'aspect de la campagne. Il se rendit à Eragny, (sur l'Oise), dans une petite maison que lui avait cédée, quelques années auparavant, le débiteur qui avait pensé lui faire perdre toutes ses économies. Il cessa de vivre le 21 janvier 1814. Sa mort fut peu remarquée au milieu des grands événements qui occupaient alors la France. Le 5 février suivant, l'Institut lui rendit les honneurs dus à ses membres. M. Parceval Grandmaison prononça sur sa tombe quelques paroles dans lesquelles le talent de l'auteur des Études est très-heureusement caractérisé. Plus tard (19 mai 1815), Aignan (*V.* le Supplément), successeur de Saint-Pierre à l'académie, lui consacra l'éloge voulu par l'usage. Le burin a souvent reproduit les traits de Bernardin de Saint-Pierre; mais la meilleure gravure est celle de Couché; celle que Desenne a dessinée en 1818, pour être placée en tête de l'édition de ses OEuvres complètes, est peu ressemblante. Son buste a été fait, en 1818, par Valois. Dans ses dernières annees, Bernardin de Saint-Pierre, vu à quelque distance, offrait l'aspect du vieillard le plus vénérable. Sa longue chevelure blanche lui donnait quelque chose de patriarcal; mais il en était de la figure comme du personnage : vue de près, cette physionomie si noble perdait beaucoup de son effet; son regard offrait quelque chose de dur et d'inquiet, et ses traits avaient une mobilité qui décélait l'agitation d'une humeur chagri-

(17) Ce discours, consigné dans le Moniteur, n'est pas imprimé dans l'édition des OEuvres complètes de Saint-Pierre, Paris, 1818. (*V.* ci-après, note 27).

ne. Tel fut cet homme qui a beaucoup écrit sur la nature, sur les hommes et sur lui-même, et qui n'a guère présenté que le roman de l'un et des autres. Sa gloire aurait beaucoup gagné à ce que les détails de sa vie privée fussent avec lui ensevelis dans la tombe ; mais ses panégyristes, ses adversaires, et lui-même tout le premier, en ont tour-à-tour violé le sanctuaire. Il est donc impossible à l'historien exact de ne pas y pénétrer à son tour. Bernardin de Saint-Pierre a dit quelque part : « A » la vue d'une belle campagne, je » ne demande pas à qui elle appar» tient. L'histoire du maître gâte » trop souvent celle du paysage. » On a vu jusqu'à quel point cette affligeante observation pourrait être applicable à la vie littéraire et politique d'un homme dont on ne peut lire les ouvrages sans être porté à en aimer l'auteur; car personne n'a su mieux que lui parler le langage de la vertu, de la bienveillance; personne n'a mieux dépeint le charme d'une vie innocente, et connu le secret d'arracher de douces larmes à la sensibilité. Toutefois, de son vivant, la publique renommée ne ménageait pas son caractère : ces rumeurs avaient acquis une telle publicité, que l'éditeur des OEuvres de Bernardin de Saint-Pierre n'a pas cru devoir garder le silence à cet égard dans sa Notice sur cet écrivain, où il a cherché à le justifier de tout reproche, et à le représenter comme un modèle de vertu. Quelques passages de cette Notice ont donné lieu a un procès intenté en 1821, par un des beaux-frères de Bernardin de Saint-Pierre (M. Léger Didot); et à une brochure, imprimée vers la même époque, par un autre membre de cette famille, et qui a pour titre : *La vérité, en réponse aux calomnies répandues dans un écrit intitulé : Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre, par L. Aimé Martin* (18). Nous devons nous abstenir de consigner ici des détails trop particuliers, et que les tribunaux eux-mêmes ont cru devoir condamner à l'oubli. Il nous reste une tâche plus douce à remplir : c'est de considérer les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre sous leur point de vue purement littéraire. Dans son *Voyage à l'île de France*, on découvre quelquefois sans doute le germe de son talent ; mais il est encore loin d'être développé. On y trouve quelques aperçus ingénieux ; mais, sous l'apparence d'idées philosophiques, combien cet ouvrage ne présente-t-il pas, relativement à l'administration des colonies, de vues dont les malheurs de la révolution ont démontré la fausseté! L'auteur avoue, dans sa préface, qu'il a parlé sur les plantes et les animaux sans être naturaliste : il n'avait pas besoin de faire cette confession. Enfin, on doit reprocher à Saint-Pierre de ne louer que ce qui est étranger, pour fronder les hommes et l'administration coloniale de sa patrie. Les *Études de la nature*, publiées onze ans après son premier ouvrage, annoncèrent en lui une force de talent et de génie qu'on ne lui aurait pas soupçonnée. C'était, sous le rapport moral et littéraire, une conception neuve qui rappelait et les principes et l'éloquence de Rousseau. : même indépendance d'opinion, même goût du paradoxe, même entraînement de style, même force de persuasion. Les *Études de la nature* embrassaient une

(18) Paris, in-8o., 1821, imprimerie de Didot le jeune.

foule d'objets différents : on y trouvait des idées nouvelles sur la religion, la philosophie, la morale, les sciences, l'agriculture, l'administration, la politique. Tant d'objets divers étaient liés entre eux par une sorte d'unité, et rattachés, comme preuves et comme développements, à quelques principes généraux. Ces principes sont en petit nombre : un dieu, une providence, les attraits de la vertu, les plaisirs de la solitude; le charme des biens naturels et des affections domestiques : voilà la philosophie, la morale, qui respirent dans cet ouvrage, et qui concilièrent tant de suffrages à l'auteur. Son épigraphe, *miseris succurrere disco*, dut séduire bien des lecteurs qui trouvèrent dans les touchantes illusions de son livre, des consolations contre les tristes réalités de la vie. Sous le rapport scientifique, rien ne paraît prouvé dans les Études ; mais tout y est supposé d'une manière si séduisante, que le lecteur charmé n'a pas le courage de contredire l'auteur. Il est vrai qu'en ne faisant que substituer de brillantes conjectures aux systèmes établis, Saint-Pierre contrarie ouvertement les opinions reçues, et même ce qui passe pour démontré dans les sciences exactes (19). Le malheur est aussi qu'il ait prétendu donner ses rêveries pour des découvertes (20). On peut voir, dans ses Préfaces et dans ses Notes, avec quelle amertume il s'élève contre ceux qui l'ont critiqué, ou qui même se sont contentés de garder le silence sur ces systèmes (21). Heureux s'il se fût toujours rappelé cette aimable et modeste profession de foi. « Je » ne suis, par rapport à la nature, » ni un grand peintre ni un grand » physicien ; mais un petit ruisseau » souvent troublé, qui, dans les mo» ments de calme, la réfléchit le long » de ses rivages. « On a prétendu » que Lagrange répondait à ce su» jet, en parlant de l'Institut : Si « Bernardin était de notre classe, » s'il parlait notre langue, nous le » rappellerions à l'ordre ; mais il est » de l'académie, et son style n'est » pas de notre ressort. » On raconte encore que Saint-Pierre se plaignait un jour à Buonaparte, alors premier consul, du silence des savants à son égard, celui-ci lui dit : « Savez-vous » le calcul différentiel, M. Bernar» din? — Non. — Eh bien, allez » l'apprendre, et vous vous répon» drez à vous même. » L'auteur des Études ne profita pas de cette leçon ; et pendant plus de quinze ans, il ne cessa de soutenir jusque dans les journaux, son système de la théorie des marées qu'il attribue à la fonte des glaces polaires. Il le sou-

(19) « C'en était assez sans doute pour une imagi» nation qui ne cherchait dans le spectacle de l'uni» vers que des sujets toujours nouveaux d'admira» tion et d'étonnement. Bernardin de Saint-Pierre » ne pouvait se soumettre à nos méthodes; il repro» chait aux analyses et aux abstractions de la science » de rétrécir et de défigurer la nature. Nos livres » et nos systèmes ne lui en offraient que le roman : » nos cabinets et collections que le tombeau. Il eut » volontiers réclamé contre les travaux de l'agricul» ture, parce qu'ils altèrent en quelque sorte l'ou» vrage de la création : du moins ne peut-il cacher » sa joie, lorsqu'il voit nos plans contrariés par ceux » de la nature, et tous *nos petits nivellements con» fondus*, comme il le dit, *sous le grand niveau » des continents*. Comme il se plaît à décrire ces » sites agrestes et sauvages, où rien ne rappelle la » main de l'homme! comme il cherche à retrouver » dans son imagination les grâces primitives de no» tre univers! Avec quel ravissement il s'égare sur » les pas de ces anciens voyageurs qui visitèrent les » premiers ces antiques forêts dont le feuillage n'a» vait encore ombragé que les amours des oiseaux, » et qu'aucun poète n'avait chanté. » (Éloge de Bernardin de Saint-Pierre, par M. Patin.)

(20) Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature*, par Palissot.

(21) « Un journal qui par son titre paraît destiné à l'Europe entière, ainsi que celui qui par le sien semble réservé aux seuls savants, ont jugé à-propos de garder un profond silence, non-seulement sur des vérités naturelles, si neuves, mais sur tout mon ouvrage, etc. » (Avis de l'auteur sur les *Études de la nature*.)

tient toujours d'une manière méthodique et serrée. On ne saurait avoir moins raison avec plus de logique. Ses formes de discussion sont faciles et brillantes, et rappellent souvent la manière de Buffon et de Voltaire. Les *Etudes de la nature* ont d'ailleurs un attrait bien puissant : Saint-Pierre fait aimer Dieu et la Providence ; mais en ne faisant porter ses opinions à cet égard que sur des fondements imaginaires et purement humains, en ne négligeant aucune occasion d'attaquer le clergé et le culte extérieur, il nuit souvent au but respectable qu'il s'est proposé. Il parle en déiste avec le style de Fénélon ; mais on ne peut voir nulle part en lui un chrétien soumis à l'autorité du dogme. Du reste, on doit reconnaître que tout ce que la prose peut répandre de charmes sur les images de la nature, paraît s'être assemblé sous sa plume, et dans les *Etudes* et dans le roman de *Paul et Virginie.* Cette production est non-seulement le chef-d'œuvre de l'auteur, elle est encore un des chefs-d'œuvre de notre langue. « C'est une création neuve, qu'aucun » ouvrage n'a inspirée (22), et qui en » a inspiré tant d'autres (23). » La *Chaumière indienne* fut proclamée, dans le temps, « le meilleur, le plus » moral et le plus court des ro» mans (24). » « Comme dans ses » autres ouvrages, Saint-Pierre y » réunit l'art de peindre par l'expres» sion, l'art de plaire à l'oreille par » la musique du langage, et l'art su» prême d'orner la philosophie par » la grâce (25). » On n'aurait à mêler aucune réflexion critique à ces éloges mérités, si les incrédules de l'époque n'avaient fait trophée de cet écrit, comme d'une attaque victorieuse contre le clergé et contre toute discipline religieuse. Le *Café de Surate*, où Saint-Pierre semble avoir eu en vue d'imiter le style caustique de Voltaire, porte le même caractère d'hostilité contre les prêtres. L'*Eloge philosophique de mon ami* est une satire ingénieuse, ou plutôt une parodie des discours académiques. Le héros de cet Eloge est *Favori*, le chien de l'auteur. Le *Discours d'un paysan polonais* offre une de ces déclamations républicaines qui s'adressent aux passions populaires, et qui sont toujours sûres d'être bien accueillies dans les jours de révolution. A la suite des *Etu-*

(22) Discours de M. Parceval-Grandmaison, déjà cité.

(23) Le roman de *Paul et Virginie* a fourni le sujet de six pièces de théâtre ; 1°. *Paul et Virginie*, paroles de Favières, musique de Kreutzer, joué au théâtre Italien, le 15 janvier 1791 ; 2°. *Paulin et Virginie*, opéra en trois actes, paroles de Dubreuil, musique de Lesueur, joué au théâtre Monsieur, en 1792 ; 3°. *Paul et Virginie*, ballet-pantomime, de M. Gardel, musique de Kreutzer, joué à Saint-Cloud, le 12 juin 1806, et à l'Opéra, le 25 suivant ; 4°. *les Deux Creoles*, ballet-pantomime de M. Aumer, joué au théâtre de la Porte Saint-Martin, le 28 juin 1806 ; 5°. et 6°. deux mélodrames, l'un par M. Turmeau, l'autre par M. Gournay. Dumoustier avait fait représenter au théâtre Feydeau, en 1792, le *Paria*, opéra en un acte, et la *Chaumière Indienne*, opéra en un acte, pièces qui sont toutes les deux tirées de la *Chaumière Indienne*, mais qui ne sont point imprimées. Nous ne parlerons pas du *Paria* de M. Casimir Delavigne. A. B—T.

(24) Ces paroles sont extraites d'un discours prononcé le 27 février 1808, par M. J. Chénier, orateur d'une députation de l'Institut, chargée d'aller à la barre du conseil-d'état, rendre compte à Napoléon des travaux pour les prix décennaux. Bernardin de Saint-Pierre faisait partie de cette députation (*V.* ci-dessus, p. 11, art. SAINT-LAMBERT.) Nous croyons devoir ajouter ici, qu'outre les cinq volumes du *Catéchisme universel*, cités pour les prix décennaux, il existe de cet ouvrage un tome VI (Paris, Agasse, 1797, in-8°., de 388 pag.) avec le faux titre ; *Œuvres philosophiques de Saint-Lambert.* Ce volume contient, 1°. les treize articles que cet écrivain avait fournis à l'encyclopédie (le premier est *Fantaisie* et le dernier *Transfuge*) ; 2°. son discours de réception à l'académie française, avec la réponse de l'évêque de Limoges, et celle de Saint-Lambert au discours de réception de Vicq d'Azyr ; 3°. ses *Mémoires pour servir à la vie du maréchal de Beauvau* (pag. 233-386). Madame de Beauvau ne voulant pas, en 1797, que l'on parlât d'elle ni en bien ni en mal, acheta et détruisit la totalité de l'édition de ce 6e. volume : on croit qu'il n'existe que trois ou quatre exemplaires de cette rareté bibliographique.

(25) Ibid.

des de la nature, il faut placer l'*Arcadie*, ouvrage à la manière du Télémaque, mais qui, portant sur un monde étranger à la Grèce, est véritablement une création neuve : il est fâcheux que l'auteur ne l'ait pas achevé. Le livre des *Gaules*, le seul auquel il ait mis la dernière main, fait voir chez Saint-Pierre un digne rival de Fénélon, dans l'art de donner à la prose des couleurs poétiques, sans dépasser la limite étroite qui sépare les deux genres. On peut faire, sur les *Harmonies de la nature*, les mêmes observations que sur les *Etudes* : mêmes erreurs scientifiques, mêmes paradoxes en religion et en morale; mais déjà le style se ressent de la vieillesse de l'auteur. Il passe en revue tout l'univers pour y montrer partout l'œuvre de la Providence. L'ordre du monde créé se manifeste à lui par une foule de convenances, qu'il aperçoit entre les divers ouvrages de Dieu, et qu'il appelle *Harmonies*. Mais souvent il voit des analogies où il est impossible d'en apercevoir, à moins d'être maîtrisé par la plus étrange préoccupation. On a prétendu, avec raison, que dans ses *Harmonies*, Saint-Pierre avait fait plus d'un emprunt au respectable Pluche, auteur du *Spectacle de la nature*, sans jamais le citer. Parmi les opuscules assez nombreux qui prouvent la grande flexibilité de son style, il faut citer son *Essai sur J.-J. Rousseau*. C'est un morceau biographique à la manière de Plutarque. On a beaucoup écrit sur le philosophe de Genève; mais de tous ses partisans, aucun n'a mieux que l'auteur des *Etudes*, fait valoir le beau côté de son caractère, c'est-à-dire, son désintéressement et la simplicité de son intérieur. Il est probable qu'en exposant au jour le plus brillant les qualités et les talents de son héros, Saint-Pierre faisait un retour sur lui-même. Lui qui a tant de traits de ressemblance avec Rousseau, n'a pas, il est vrai, écrit, *ex professo*, des *Confessions*; mais il parle de sa personne dans tous ses ouvrages. Ses Préfaces, entre autres, celles de *Paul et Virginie*, de l'*Arcadie* et de l'*Amazone*, sans compter les *Voyages de Codrus*, offrent diverses anecdotes de sa vie. Mais il y a cette différence entre Rousseau et Saint-Pierre, que le premier a fait souvent avec franchise l'aveu de ses fautes les plus secrètes, tandis que son imitateur s'est fait une étude de se peindre presque toujours en beau : il faut excepter toutefois les endroits où il semble, en quelque sorte, demander l'aumône au public, et le mettre sans nécessité dans la confidence de ses misères domestiques; telle est la Préface des *Etudes de la Nature* (26). Dans le préambule de la *Chaumière indienne*, il se félicite moins du succès de son ouvrage, qu'il ne se plaint du tort que lui font les contrefaçons, et de la dépense que lui occasionnent les ports des lettres qui lui sont adressées par les approbateurs de son livre. « Ma fortune, dit-il, est un obstacle à ces » correspondances : car beaucoup de » lettres m'arrivent sans être affranchies. » Jusqu'à Bernardin de Saint-Pierre, aucun écrivain n'avait porté aussi loin l'oubli de la dignité de l'homme de lettres. De telles vérités sont pénibles à exprimer sur un auteur dont les écrits honoreront éternellement la France; mais Saint-Pierre les a provoquées lui-même en imprimant : « Lecteur, » quel que soit le rôle que vous remplissiez dans le monde, je serai

Digitized by Google

» content si vous me jugez comme » homme. » Lui-même a donc ainsi appelé sur sa personne les jugements des biographes; et, quelque soin qu'il ait pris de se recommander lui-même dans tous ses écrits, à ses contemporains et aux générations futures, il sera toujours cité comme un exemple du peu de confiance qu'on doit à ceux qui font profession de morale. Il aura cela de commun avec Salluste et Jean-Jacques Rousseau. De grands honneurs ont déjà été rendus à la mémoire de Bernardin de Saint-Pierre. L'académie de Rouen a mis, en 1816, son éloge au concours; et le prix a été remporté par M. Patin, qui l'a fort bien apprécié comme écrivain. Enfin, Saint-Pierre a trouvé, dans M. Aimé Martin, un éditeur habile (26), un biographe enthousiaste, éloquent, et qui a publié sur lui des anecdotes du plus haut intérêt, et des pages que cet écrivain lui-même n'aurait pas désavouées. On doit à l'auteur des *Etudes* l'introduction d'un procédé qui peut devenir fort utile pour l'observation du mouvement des marées: c'est la poste marine. Ce moyen consiste à abandonner aux flots une bouteille bien bouchée, qui renferme des lettres, et que la mer va porter vers des rivages lointains. L'idée n'était pas neuve, bien que Saint-Pierre l'ait donnée comme de lui: Christophe Colomb, près de faire naufrage au retour de son premier voyage à l'île d'Haïti, eut recours à une invention analogue. D-R-R.

(26) L'édition des *Œuvres complètes de Bernardin de Saint-Pierre*, donnée par M. Aimé Martin, en 12 vol. in-8°., se distingue par la beauté de l'impression et des gravures, autant que par le mérite particulier du travail de l'éditeur, qui a publié une foule de pièces inédites, mis en ordre des morceaux entiers, et fait plusieurs très-belles préfaces, entre autres le prologue des *Harmonies*.

SAINT-POL (Le comte DE). *V.* LUXEMBOURG.

SAINT-PREST ou SAINT-PRÊT (JEAN-YVES DE), conseiller au grand conseil, né dans le dix-septième siècle, directeur du dépôt des archives des affaires étrangères, et de l'académie politique qui fut établie dans ce ministère sous M. de Torcy, en 1710, est le véritable auteur de l'*Histoire des Traités faits entre les diverses puissances de l'Europe, depuis le règne d'Henri IV, jusqu'à la paix de Nimègue, en* 1679. Une copie de cet ouvrage qui n'avait été composé que pour l'instruction des élèves de l'académie politique, fut vendue après la mort de Saint-Prest, par l'un d'eux, l'abbé Leroy, fils du baron Jacques Leroy (*V.* ce nom). XXIV, 240), à un libraire d'Amsterdam. Celui-ci le publia en 2 vol., petit in-folio, vers l'année 1726, sans en nommer l'auteur. Le marquis de Fénélon, qui était ambassadeur en Hollande, s'étant empressé d'en envoyer un exemplaire au comte de Morville, son ami, alors secrétaire-d'état des affaires étrangères, ce ministre crut que c'était l'ouvrage de quelque membre de la savante société de Jésus, à laquelle le marquis de Fénélon et lui étaient fort attachés. Il ne pouvait imaginer qu'un travail aussi utile et aussi complet sur cette matière fût d'un autre que d'un jésuite très-versé dans l'histoire politique des derniers temps. Mais, à l'examen des premières pages, Ledran, qui était devenu garde des archives des affaires étrangères, ne tarda pas à reconnaître l'erreur; et pour désabuser entièrement le comte de Morville, il lui apporta l'original du premier volume, écrit par Saint-Prest, qui ne lui avait donné que le titre de *Projet* d'histoire. Le libraire avait

Digitized by Google

supprimé le mot *Projet*. Depuis 1682 jusqu'en 1715, Saint-Prest enrichit le dépôt des affaires étrangères, qu'il avait, en quelque sorte, formé par ordre du marquis de Croissy, de plusieurs autres ouvrages demeurés inédits, par la raison qu'ils étaient destinés à l'instruction des jeunes diplomates, et particulièrement des élèves de l'académie dont il fut le chef, et M. de Torcy le fondateur. La première idée de cet établissement est bien due au marquis de Croissy, qui chargea Saint-Prest de lui en dresser le plan; mais ce fut le fils qui le mit à exécution en 1710. Six jeunes gens appartenants à des familles honorables et dans l'aisance, et doués de l'aptitude nécessaire, furent choisis pour étudier, sous la direction de Saint-Prest, l'histoire, les langues vivantes, la géographie, le droit public du royaume et des états voisins, et pour se former à la rédaction des dépêches, en composant des extraits, des analyses et des précis historiques des anciennes correspondances politiques. Le nombre de ces académiciens fut porté, en juin 1713, à douze, dont six pensionnaires, et six surnuméraires. Ils s'assemblaient au Louvre, où était le dépôt des affaires étrangères; et souvent le maréchal d'Uxelles, le marquis de Torcy, le comte de Cheverny, l'abbé Renaudot assistaient à leurs conférences (1). Cette institution se maintint pendant environ quinze ans: elle avait déjà commencé de languir et de décliner après la mort de Saint-Prest, soit que ce savant et laborieux directeur possédât plus que ses successeurs l'art d'entretenir la ferveur des élèves, soit que la dissipation inséparable d'un séjour aussi tumultueux que celui d'une grande ville ne permît pas de fixer long-temps aux études sérieuses des jeunes gens qui étaient dans l'âge des passions soit que des préférences pour les places, et l'avancement dans les légations, données à des sujets pris hors de l'académie, eussent éteint chez eux l'émulation, et fait naître le dégoût. Quoi qu'il en soit de la véritable cause, ils cessèrent de fréquenter les cours et les conférences, peu après la mort de Saint-Prest, arrivée le 1er. janvier 1720. On trouve, dans le Spectateur anglais d'Addison, une critique ingénieuse et piquante de l'académie politique, qui prouve, au reste, plutôt l'esprit du journaliste que les inconvenients ou l'inutilité de cet établissement. Saint-Prest était secrétaire des commandements de Marie-Françoise de Bourbon, duchesse d'Orléans. G—R—D.

(1) C'est par erreur que l'on a confondu cet établissement d'éducation diplomatique, avec la *Société de l'Entresol* qui fut aussi connue sous le nom d'*Académie politique* (Voyez p. 48 ci-dessus, not.)

SAINT-PRIEST (FRANÇOIS-ÉMANUEL GUIGNARD, comte DE), né à Grenoble, le 12 mars 1735, était issu d'une ancienne famille de la haute magistrature du Dauphiné, qui depuis long-temps possédait la vicomté de Saint-Priest, à deux lieues de Lyon, et qui en avait pris le nom. Sa mère, née de Barral, était fille d'un président à mortier au parlement de cette province. Le jeune Saint-Priest fit ses études dans divers colléges de jésuites, et les finit à Paris, en 1749. Inscrit, en 1750, dans la compagnie des mousquetaires gris, il fut nommé exempt des Gardes-du-Corps, au mois de janvier 1752. Son parent, le Bailli de Tencin, qui l'avait fait recevoir chevalier de Malte, dès l'âge de quatre ans, l'emmena dans l'île de ce nom pour y

faire ses caravanes. Il les commença au mois de février 1753, sur les galères du chevalier de Breteuil : elles se bornèrent à quelques croisières sur les côtes de Sicile, de Sardaigne, d'Espagne et de Barbarie, et furent achevées dans l'automne de 1754. Le chevalier de Saint-Priest quitta Malte au mois de mars 1755, et vint reprendre son service dans la Maison du roi. Quoique la guerre se fût allumée peu de temps après, ce ne fut qu'en 1760, qu'il lui fut permis d'y prendre part : le Dauphin, qui eut occasion de le connaître et de l'apprécier pendant le quartier de janvier 1760, le recommanda au maréchal de Broglie, et le fit employer dans son armée en qualité d'aide maréchal-des-logis. Cette place l'initiait dans le secret de toutes les opérations de la campagne, et devait lui ouvrir des sources d'instruction beaucoup plus étendues que les autres parties du service. Il assista au combat de Corbach en Hesse ; mais ce ne fut qu'à l'affaire de Warbourg près Cassel, entre le comte du Muy et le prince Ferdinand, qu'il commença à *payer de sa personne*. Après deux mois d'inaction mutuelle, le général prussien, qui voulait couvrir la Westphalie, ayant fait passer la Werra à un corps considérable, le maréchal de Broglie forma le projet de l'enlever, et chargea, en grand secret, le chevalier de Saint-Priest de conduire la colonne d'infanterie qui devait faire l'attaque principale ; mais au lieu d'agir de suite, le maréchal ayant attendu qu'un corps parti de Minden, et commandé par le prince de Croy, fût rendu sur le terrain, l'ennemi profita de ce délai, et repassa la Werra, sans éprouver aucune perte. Peu de temps après, le prince héréditaire de Prusse fut détaché vers le Bas-Rhin, pour faire une tentative sur Wesel. Le marquis de Castries fut envoyé avec un corps pour secourir cette place, et le chevalier de Saint-Priest demanda à joindre cette expédition ; il y fut accompagné par le comte Braniki, depuis grand général de Pologne, et qui était alors simple volontaire dans l'armée française. A peine arrivé, le chevalier de Saint-Priest, qui trouva le corps du marquis de Castries en bataille en avant du hameau de Compersbrouck, fut employé par ce général. Durant l'engagement avec le prince héréditaire qui, grace à la belle défense du régiment d'Auvergne (*Voyez* Assas), et à la vigueur du colonel de Rochambeau, avait été repoussé à la gauche, et s'était reporté vers le centre, le chevalier de Saint Priest fut envoyé avec le marquis d'Ennery pour rallier la brigade de Normandie, qui avait cédé du terrain, à quoi il ne réussit qu'imparfaitement, malgré son courage et son activité. Mais la contenance ferme de la brigade d'Alsace fit taire le feu de l'ennemi. Après cette affaire, qui prit le nom de Clostercamp, à cause de l'abbaye située à quelque distance du champ de bataille, le marquis de Castries proposa au chevalier de Saint-Priest de l'envoyer au maréchal de Broglie pour lui rendre compte de l'action : mais ignorant encore la levée du siége de Wesel par les Prussiens, celui-ci ne voulut pas s'éloigner, et remercia le général de cette mission de confiance. Dès que la nouvelle en fut certaine, il quitta l'armée où il n'y avait plus rien à faire pour lui, et partit pour Amiens, où sa compagnie de Gardes-du-Corps tenait garnison. Un mois après, il vint à Versailles, où il fut parfaitement accueilli ; et bientôt un

brevet de colonel fut la récompense de sa bonne conduite militaire. L'année suivante, le duc de Choiseul ayant fait donner au maréchal de Soubise le commandement de l'armée du Bas-Rhin, ce général qui était capitaine-lieutenant des Gendarmes de la garde, demanda la Maison du roi dans son armée, et l'obtint. Le chevalier de Saint-Priest, en faisant partie, ne pouvait se dispenser de rejoindre l'armée du maréchal de Soubise. Il fit, en s'y rendant, un petit détour pour visiter la Hollande, et arriva à Dusseldorf presque aussitôt que son corps, et que le maréchal lui-même. On sait quelle division régnait entre les Broglie et le prince de Soubise, et quels funestes effets en résultèrent pour les opérations des deux armées. Il ne s'y passa rien de particulier au chevalier de Saint-Priest, sinon qu'il eut occasion de s'y convaincre des inconvénients de la composition de la Maison du roi en campagne, à cause de ses besoins, de ses bagages et du grand nombre de gens de service qui encombraient ce corps. Le prince Ferdinand ayant coupé la route des approvisionnements, la Maison du roi, séparée de ses équipages, manqua de tout. Il en résulta des maladies. Heureusement le chevalier de Saint-Priest avait fait ses dispositions de telle manière, que non-seulement il put se suffire à lui-même, mais encore qu'il fût une sorte de providence pour plusieurs de ses camarades. Ayant été atteint d'une maladie violente, il fut envoyé en convalescence à Minden; et son corps étant rentré en France à la fin de la campagne, il obtint un congé pour aller voir sa famille à Montpellier. Après la conclusion du pacte de famille (1762), on avait décidé que l'Espagne attaquerait le Portugal, allié de l'Angleterre; et Charles III avait demandé à Louis XV un corps auxiliaire; le commandement de ce corps fut donné au prince de Beauvau. Le chevalier de Saint-Priest s'était acquis son affection durant la campagne d'Allemagne; aussi le prince ne fit aucune difficulté de l'employer dans son grade de colonel. Au milieu du mois de mai 1762, ils partirent ensemble pour Baïonne, et entrèrent immédiatement en Espagne. Le chevalier, qui avait appris l'espagnol pendant ses caravanes sur les côtes de la péninsule, se trouvait à-peu-près le seul officier qui parlât cette langue; ce qui le rendit fort utile au général pour ses relations avec les chefs civils et militaires espagnols. Cela lui fit exercer par le fait les fonctions de maréchal-des-logis de l'armée, quoique le comte de Marbeuf en fût titulaire. L'armée du prince de Beauvau se rendit devant Almeida, qui était assiégé par les Espagnols: mais ce général ayant chargé le comte de Marbeuf d'aller occuper, à six lieues de là, une petite ville portugaise, nommée Alfaiates, le chevalier de Saint-Priest l'y accompagna. Il fut lui-même ensuite désigné pour commander un détachement qui alla prendre position dans la petite place de Guarda. Ce furent les seules opérations qu'on lui confia. La reddition d'Almeida termina cette insignifiante campagne, et même la guerre; car les préliminaires de Fontainebleau furent signés le 2 novembre. Cette expédition de Portugal donna au chevalier de Saint-Priest l'idée d'aller à Lisbonne en qualité de ministre plénipotentiaire. Le prince et la princesse de Beauvau, liés avec le duc de Choiseul, le secondèrent

Digitized by Google

dans ses projets; et il eut, à son retour à Paris, au mois de mars 1763, l'assurance du succès de sa demande. Il ne s'embarqua néanmoins que le 1er. novembre suivant pour Lisbonne, sur une frégate qui l'y porta en douze jours. Plus prudent que l'un de ses prédécesseurs, le comte de Merle, qui s'était brouillé avec le marquis de Pombal, et avait obligé ce ministre de demander son rappel, il borna ses soins à favoriser le commerce français en Portugal; et autant par son habileté et son activité, que par l'effet des circonstances nées de la mauvaise récolte que fit le Portugal en 1764, au lieu de quinze ou vingt navires marchands qui, annuellement, venaient à Lisbonne, il en vint, durant cette année, deux cent cinquante, chargés de blés et d'autres marchandises; et quoique, dans une proportion moindre, cette prospérité de navigation et de commerce, pour les Français, se soutint durant toute la mission du chevalier de Saint-Priest. Il fit même adopter un réglement consulaire qui fut mis à exécution. A la fin de 1764, il composa un Mémoire sur l'état du Portugal, de la cour, etc., et chaque année que dura sa mission, il fit un semblable résumé, ce qui donna au duc de Choiseul une idée avantageuse de son zèle et de son aptitude. Après deux ans et demi de résidence à Lisbonne, il demanda au duc un autre poste. Copenhague lui fut proposé; mais le duc de Praslin, qui avait le département des affaires étrangères, accorda la préférence au marquis de Blosset. Saint-Priest se borna pour lors à demander un congé, qu'il obtint. Il en profita le 1er. janvier 1767, et s'embarqua sur une frégate anglaise revenant de Terre-Neuve, et faisant voile pour l'Angleterre, assista aux séances des deux chambres, fit une tournée à Bath, Bristol et Oxford, où il fut reçu docteur en droit (honneur qu'on fait quelquefois aux étrangers de marque, et qu'avait obtenu, quatre ou cinq ans auparavant, le duc de Nivernais), et s'empressa de revenir à Paris. La mort du dauphin l'avait privé d'une auguste protection : mais par sa conduite habile et mesurée à Lisbonne, par son intéressante correspondance, il s'était ménagé l'appui du duc de Choiseul, qui lui fit donner l'ambassade de Suède, vacante par la nomination du baron de Breteuil à celle de la Haye. Saint-Priest ne devant se rendre que l'année suivante à Stockholm, et n'ayant pas quitté les gardes du corps, fit le service du quartier d'avril 1767, et fut fort distingué par le roi. Il s'occupa d'ailleurs de prendre connaissance des anciennes correspondances et de nos relations politiques avec la Suède; il fréquenta aussi beaucoup le comte de Creutz, ambassadeur de cette cour, et grand partisan de la France. Ses meubles étaient embarqués pour Stockholm, et lui-même, se disposant à partir, allait prendre son audience de congé du roi, lorsque le duc de Choiseul, mécontent du chevalier de Vergennes, ambassadeur à Constantinople, lui proposa cette ambassade. La nomination de Saint-Priest suivit de près cette ouverture. Au lieu de faire le voyage par mer, ainsi que cela était d'usage, il préféra la route de terre, par égard pour son ami Pontécoulant, qui devait l'accompagner, et fournit ainsi à Vergennes l'occasion de fonder les bases de sa fortune. Le duc de Choiseul faisait rappeler ce dernier, parce qu'il ne montrait pas à son gré assez d'activité, et qu'il ne l'a-

Digitized by Google

vait pas secondé dans ses projets d'armer la Porte contre Catherine II, que ce ministre haïssait. L'ambassadeur avait remarqué le peu de moyens et d'énergie de la puissance othomane, et communiqué ses observations au ministre : ces observations contrariaient le duc, qui, dans son despotique ressentiment, ne voulait qu'être obéi. On conçoit bien, d'après cela, que les instructions qu'il fit remettre à son successeur, portèrent spécialement sur le but de faire déclarer la guerre à la Russie par la Porte. A la veille de son départ, Saint-Priest donna la démission de son emploi dans les gardes-du-corps, obtint le brevet d'enseigne, et une pension, en conservant son rang de colonel dans l'armée. Il fut, à la même époque, initié, par le comte de Broglie, dans la fameuse correspondance secrète (*Voyez* BROGLIE et FAVIER). Enfin, il se mit en route avec son ami Pontécoulant. Ils cheminèrent assez rapidement jusqu'à Semlin; mais à peine eurent-il mis le pied sur le territoire othoman, qu'un commissaire turc, chargé de défrayer l'ambassade, ralentit extraordinairement leur marche. Ce commissaire était un fripon, qui se faisait fournir, par le pays, les objets nécessaires ; et comme il produisait dans tous les lieux de relais une longue liste de fournitures impossibles à trouver, et qu'exigeant en argent ce qui manquait en nature, il en faisait son profit, il mettait un grand intérêt à ralentir la marche pour multiplier ces avanies. Saint-Priest n'en avait guère fait que la moitié, lorsque Vergennes, qui lui écrivait par tous les couriers partant de Constantinople pour Vienne, lui annonça que la Porte avait déclaré la guerre à la Russie. Cet événement auquel Vergennes aspirait depuis si long-temps, était arrivé presque sans sa participation. Voici à quelle occasion. Des Cosaques ayant poursuivi dans une petite ville tartare, sur les bords du Niester, quelques Polonais qui s'y étaient réfugiés pour leur échapper, le baron de Tott, consul de France auprès du khan des Tartares, ne manqua pas de l'exciter à en rendre compte à la Porte, comme d'un acte de la plus extrême violence. Le grand-visir eut ordre d'envoyer chercher le résident de Russie, et d'exiger de lui la promesse formelle de l'évacuation de la Pologne par les armées Russes. Cet agent s'y refusa, fut mis aux Sept-Tours, et la guerre contre la Russie fut immédiatement publiée. En arrivant un mois plus tôt à Constantinople, Saint-Priest eût eu, aux yeux du public et de Choiseul, le mérite d'avoir opéré cette rupture, avantage qui demeura tout entier à son prédécesseur, et ne fut pas sans influence sur sa rentrée dans la carrière diplomatique, et même sur son avénement au ministère. D'un autre côté, le nouvel ambassadeur étant étranger aux insinuations qui depuis long-temps avaient pu provoquer la rupture, n'avait pas la responsabilité des événements de la guerre, et pouvait être employé plus efficacement aux travaux de la médiation, si elle devenait nécessaire : c'est ce que l'événement démontra. Saint-Priest arriva enfin à Constantinople, et prit possession de ses nouvelles fonctions. Dès qu'il eut eu sa première audience du grand-seigneur, Vergennes partit pour Toulon : il se sépara, en bonne intelligence apparente, de son successeur; mais on prétend qu'il lui garda rancune de ce qu'à l'audienc-

Digitized by Google

du grand-visir ce ministre ayant fait son éloge, Saint-Priest n'en fit pas mention dans sa dépêche à la cour. — Choiseul craignait un rapprochement entre les puissances belligérantes, et toute sa politique s'appliquait à l'empêcher. Le nouvel ambassadeur, qui ne se faisait pas illusion sur les moyens des Turcs, ne put cependant lui dissimuler ses vives inquiétudes relativement à l'issue de cette guerre. L'indiscipline des milices asiatiques qui se rendaient à l'armée, était telle, que les ministres étrangers, et Saint-Priest lui-même, ne furent pas à l'abri de leurs injures, ni de leurs violences. Deux fois, en se promenant à cheval; il essuya des coups de fusil de leur part; le plafond du salon de sa maison de campagne, fut criblé de balles de ces hordes allant par mer joindre le Danube, tandis que celles qui faisaient route par terre, attaquèrent sa voiture, et tuèrent un de ses interprètes. L'ignorance des ministres othomans égalait l'indiscipline et la barbarie des troupes. Saint-Priest, ayant eu l'ordre d'informer la Porte de la prochaine arrivée dans l'Archipel d'une escadre russe, destinée à protéger un plan de soulèvement de la Morée et des îles, qui était dressé et dirigé par le résident de Russie à Venise, le grand-visir lui fit faire des reproches, en disant que le ministre de la marine consulté avait répondu qu'il était impossible que des escadres russes pussent venir dans l'Archipel; et lorsque l'événement eut confirmé les avis de l'ambassadeur, ils s'obstinèrent à soutenir que c'étaient des vaisseaux anglais. On connaît les opérations de cette escadre russe, et la consternation que produisit à Constantinople la nouvelle de la victoire navale de Tchesmé, dont Orloff ne sut pas recueillir le fruit (*Voyez* Orloff, XXXII, 142). L'ambassadeur apprit, qu'au lieu de profiter de sa victoire, et de s'avancer dans le canal des Dardanelles, Orloff arrêtait les navires faisant le cabotage dans l'Archipel, et notamment un grand nombre de bâtiments français. Il lui envoya le secrétaire d'ambassade Lebas, avec une note dans laquelle il réclamait avec force la liberté de la navigation française. Les navires français furent aussitôt relâchés, ce qui procura une grande faveur à nôtre pavillon, et des bénéfices de fret considérables à notre commerce. Les Turcs comprirent enfin la réalité et tous les dangers d'une invasion par les forces navales russes : ils acceptèrent l'offre que leur fit Saint-Priest, d'employer le baron de Tott à la construction de batteries pour la défense des Dardanelles. La fortune n'était pas, cette année, plus favorable à la Porte sur terre que sur mer. Avec des forces inférieures, Romanzow avait écrasé les Turcs à Kagoul; s'il eût eu plus de troupes, il pouvait passer le Danube et marcher sans obstacle sur Adrianople. Tout rendait possible et probable la chute de l'empire othoman. Ce fut alors, qu'examinant lequel de ses débris pourrait convenir à la France, Saint-Priest adressa à la cour un Mémoire raisonné, dans lequel il considérait l'Égypte comme le pays le plus facile à conquérir et le plus utile à garder. Il est assez probable que c'est d'après cette idée qu'a été entreprise, en 1798, l'expédition de Buonaparte. Le ministre des affaires étrangères du directoire qui, vers cette époque, lut à l'institut un Mémoire sur l'Égypte, avait pu en trouver les éléments dans celui de Saint-Priest,

déposé aux archives de ce ministère. Quoi qu'il en soit, Romanzow étant contraint, par la faiblesse numérique de son armée, de demeurer à la gauche du Danube, et la Porte étant en pourparler d'alliance avec la cour de Vienne, qui même avait cherché, dans les conférences de Neustadt, à lui concilier l'appui de Frédéric II, les symptômes qui indiquaient, comme prochaine, la chute du colosse othoman perdirent de leur gravité. D'ailleurs le renvoi du duc de Choiseul fit cesser les instances du cabinet de Versailles pour la continuation de la guerre, et amena même le rétablissement d'une correspondance amicale entre les cours de France et de Russie. La campagne de 1771, aussi malheureuse pour les Turcs que les précédentes, s'était terminée par les négociations du congrès de Fokchani, qui se prolongèrent jusqu'en 1772, sous la médiation de l'Autriche et de la Prusse. Les hostilités recommencèrent en 1773; et ce fut la seule campagne où les Turcs obtinrent quelques avantages. Le prince Repnin fut fait prisonnier; et sur la demande de son frère, ambassadeur en Pologne, Saint-Priest fut chargé par le duc d'Aiguillon de travailler à sa liberté. L'ambassadeur d'Angleterre y intervint également; mais la Porte ne voulut le rendre qu'au représentant du roi de France. Les Russes ayant pris leur revanche dans la campagne de 1774, les négociations pour la paix furent entamées de nouveau, et le traité de Kaïnardgi en fut le résultat. Saint-Priest épousa, au mois d'octobre de cette même année, la fille du comte de Ludolf, envoyé extraordinaire de la cour de Naples près la Porte. La conclusion de la paix dut lui faire craindre que l'arrivée d'un ambassadeur Russe n'amenât des difficultés sur la préséance : il reçut même du nouveau ministre des affaires étrangères de Louis XVI, qui était le comte de Vergennes, l'ordre formel de maintenir les prétentions de la France. Heureusement pour lui, le choix de Catherine tomba sur le prince Nicolas Repnin, dont le frère venait d'être délivré par ses soins; et le nouvel ambassadeur eut le bon esprit d'éviter toutes les occasions de dispute sur le rang. Saint-Priest obtint un congé en 1776; le nouveau ministre de la marine (Sartine) lui ayant accordé la faculté de disposer d'une frégate en croisière dans l'Archipel, il s'embarqua au mois d'octobre et relâcha à Malte, où son jeune frère commençait ses caravanes. Dans la traversée de Malte à Toulon, il eut le chagrin de perdre son fils aîné: il il ne put néanmoins se refuser à l'empressement et aux fêtes que lui préparaient les négociants de Marseille. Le corps municipal vint le complimenter et le remercier d'avoir fait fleurir le commerce de cette cité, pendant son ambassade. Il ne fut pas moins bien accueilli à Versailles, surtout par la reine : cette princesse savait par sa mère les services qu'il avait rendus à la monarchie Autrichienne, en contribuant à faire lever les difficultés qui s'opposaient à la cession de la Bukovine, et en faisant accorder aux vaisseaux autrichiens la navigation du Bas-Danube et l'entrée de la mer Noire. Quant au ministre Vergennes, il donna au chevalier de Saint-Priest le déplaisir de placer à côté de lui un censeur de son administration au Levant, par rapport au commerce, en faisant nommer le baron de Tott inspecteur des Échelles : il s'opposa d'ailleurs à toutes les combinaisons de mouve-

Digitized by Google

ment d'emplois diplomatiques, pour le forcer de retourner à son ambassade, ce que celui-ci fit au mois de juin 1778. Cette fois, il était accompagné par le marquis Descorches de Sainte-Croix et par le comte d'Entraigues, son neveu, qui tous deux débutaient dans la carrière. Il retourna à Constantinople, au moment de la plus grande défiance entre la Porte et la Russie, par suite d'une tentative du capitan-pacha sur les côtes de Crimée pour faire soulever les Tartares, et amener l'expulsion des garnisons russes. Cependant l'entremise de Saint-Priest fit conclure la convention d'Aïnali-Cavac, (21 mars 1779.) explicative du traité de Kaïnardgi, et où les droits respectifs furent mieux définis qu'ils ne l'avaient été dans le traité. L'Autriche, qui, durant les négociations de la convention d'Aïnali-Cavac, était en guerre avec la Prusse alliée de la Russie, à cause de la succession de Bavière, fut contrariée de notre médiation : elle craignit que si nous parvenions à réconcilier les deux états, il en résultât, pour le roi de Prusse, une augmentation de forces auxiliaires ; et malgré les instructions que le ministre avait données à Saint-Priest, il lui écrivit d'arrêter la négociation. Celui-ci, se fiant à la lenteur naturelle des plénipotentiaires turcs, se contenta de n'en point presser la marche, espérant bien que la fin des délibérations du congrès de Teschen lui rendrait la liberté d'agir. En effet, il reçut du baron de Breteuil la nouvelle de la paix entre l'Autriche et la Prusse, presqu'en même temps que l'adhésion du cabinet de Saint-Pétersbourg aux propositions de la Porte, qu'il avait transmises au comte Panin. Il put donc conduire à son terme la convention qui réglait les points en litige entre les deux empires. Les marques de satisfaction et de gratitude de Catherine II à l'égard de Saint-Priest furent éclatantes et magnifiques. Elle lui envoya la plaque de l'ordre de Saint-André, enrichie de diamants, avec d'autres présents, entre autres une somme de trente mille roubles. Il ne les accepta qu'avec l'autorisation du roi. Saint-Priest profita de son crédit à la cour de Russie pour protéger l'établissement commercial qu'un négociant de Marseille, nommé Anthoine, fondait à Kherson. L'invasion de la Crimée par les armées russes amena de nouvelles négociations dont le résultat, obtenu sous la médiation des ambassades de France et d'Angleterre, fut la cession formelle et définitive de la presqu'île. Le ministère français avait d'abord adressé à Catherine II des représentations sur cette invasion : l'impératrice répondit qu'elle avait de justes motifs de s'en emparer ; mais que le roi ayant des préjugés contraires, elle ne pouvait accepter sa médiation ; que cependant elle ne refuserait pas ses bons offices, s'il les employait à engager la Porte à se prêter à la cession. Aussitôt Vergennes qui, de prime abord, avait pris feu sur cet objet, sachant d'ailleurs que l'Autriche et l'Angleterre étaient favorables aux desseins de Catherine, changea ses instructions, et donna ordre à Saint-Priest de seconder, auprès de la Porte, les négociations pour la cession. Conçoit-on qu'après cette variation dans sa marche politique, le ministre en ait fait depuis peser les torts sur l'ambassadeur, et qu'il ait eu, vis-à-vis de ses intimes, l'injustice de qualifier Saint-Priest du titre ironique *d'ambassadeur de Russie?* Ces préventions se répandirent à la

cour, et elles entrèrent même dans l'esprit de celui qui lui succéda dans ce poste diplomatique. Dès le commencement de la négociation relative à la Crimée, le comte de Saint-Priest avait demandé son rappel, fatigué qu'il était d'une lutte de quinze ans contre la peste et les incendies, contre l'ignorance et l'entêtement du ministère othoman, oublié d'ailleurs de son propre cabinet dans une récente promotion des ordres, et s'étant vu préférer pour l'ambassade de Londres, un homme entièrement neuf et incapable. Il n'avait suspendu ses instances que par délicatesse; mais dès que les arrangements pour la Crimée furent terminés, il insista de nouveau; et on lui nomma pour successeur le comte de Choiseul-Gouffier. Ce dernier, plus occupé de sa réputation littéraire que de politique, songea d'abord à se faire recevoir de l'académie, et à se munir d'instructions et de collaborateurs pour la mission scientifique qu'il s'était donnée lui-même; et après avoir employé quinze mois à ces soins, il partit pour Constantinople, avec un nombreux cortége d'antiquaires, d'astronomes, de géographes, d'ingénieurs, de peintres et de gens de lettres (*V.* DELILLE, X, 675). On prétend, que durant la traversée, il ne dissimula point les préventions défavorables qu'il avait reçues à Versailles contre son prédécesseur; et il fallait qu'il en fût bien imbu pour se déterminer à un procédé peu digne de sa délicatesse et de sa générosité habituelles) *V.* CHOISEUL-Gouffier, au *Supplément*). Il remit, dit-on, à la Porte, après le départ de Saint-Priest, un Mémoire dans lequel il l'accusait de l'avoir trahie pour servir la Russie. Telle n'était pas sans doute l'opinion propre des ministres turcs; car le grand-visir et le fameux Hassan-pacha, alors grand-amiral, lui firent les adieux les plus touchants. Malgré les imputations dont on a chargé sa conduite dans les négociations avec la Russie, nous demeurons persuadés que lorsque la politique révèlera un jour ses secrets à l'histoire, il deviendra évident que Saint-Priest n'a fait que suivre à la lettre les instructions de son cabinet. Il fut vengé de ces calomnies par l'opinion publique, comme par les regrets de tous ceux qui avaient eu des rapports avec lui. Parti de Constantinople, dans les derniers jours de novembre 1784, il prit terre à Toulon le 1er. janvier 1785. Le ministre voulait le confiner à Montpellier et l'empêcher de venir à la cour. La reine déjoua ce dessein; et l'ex-ambassadeur put faire hommage au roi d'un travail du plus grand intérêt sur la Porte et sur son ambassade. Du reste, laissant au temps le soin d'effacer des impressions injustes, il ne se livra plus qu'à ses affaires et aux affections domestiques pendant la vie du comte de Vergennes. Lorsque ce ministre mourut, l'opinion de la cour portait Saint-Priest au ministère; mais le roi avait été prévenu d'une manière si fâcheuse contre lui et si favorable pour le comte de Montmorin, que ce fut ce dernier qui eut le portefeuille des affaires étrangères. Au surplus, ce nouveau ministre aimait et estimait Saint-Priest; et, s'attachant à triompher des impressions fâcheuses données au roi, il le fit nommer ambassadeur à la Haye, le 1er. septembre 1787, en remplacement du marquis de Vérac : mais Saint-Priest n'alla pas plus loin qu'Anvers. Dès qu'il eut appris l'entrée des troupes prussiennes en Hollande, il rebroussa chemin, et ne voulut pas compromettre

Digitized by Google

le caractère dont il était revêtu. Obligé de repartir pour la Haye, l'année suivante, il y passa son temps d'une manière assez insignifiante. Une insulte faite à ses gens, parce qu'ils ne portaient pas la cocarde orange, et quelques représailles violentes exercées par son chasseur, furent les seuls faits qui rompirent la monotonie de son rôle. Pour y échapper, il alla, l'année suivante, à Spa; et il se préparait, non sans regret, à revenir à la Haye, lorsqu'un courier vint lui apprendre qu'il était appelé au conseil-d'état. Il n'y fut toutefois admis qu'en décembre 1788, après le renvoi de la seconde assemblée des notables et la convocation des états-généraux. Il y demeura quelque temps sans département. Necker était prépondérant dans le conseil, et faisait toujours prévaloir son opinion. Aussi ne tint-il aucun compte des observations écrites que lui lut Saint-Priest contre le doublement du tiers. Ce dernier insista aussi vainement pour que la vérification des pouvoirs fût faite par le garde-des-sceaux, avant l'ouverture des états. Necker, pressé de jouir de son ouvrage, voulut que cette vérification fût laissée à l'assemblée même. Ayant toutefois adhéré au plan de Necker pour la conciliation des trois ordres et pour la détermination des cas où ils devraient délibérer séparément ou en commun, il fut éloigné, comme lui, du conseil, le 12 juillet 1789, et se vit, en raison de cette association, qualifié de ministre patriote. Après la prise de la Bastille, il fut rappelé et chargé du département de l'intérieur, en remplacement de Villedeuil: mais au milieu de circonstances aussi terribles, il éprouva de la répugnance à se charger de ce département, qui comprenait la ville de Paris, et voulut engager Montmorin à lui céder les affaires étrangères et à prendre l'intérieur. Celui-ci ne se prêta point à cet arrangement. Enfin, ayant vu le roi, Saint-Priest se rendit à ses desirs, après de légères objections. Il comprit d'ailleurs l'avantage d'être secrétaire-d'état plutôt que ministre sans département. Il fut, en outre, chargé du portefeuille de la guerre jusqu'à la nomination du ministre définitif. Un de ses premiers soins fut de pourvoir à l'approvisionnement de Versailles, qui semblait menacé de la disette, comme le reste du royaume. Necker de retour voulant se montrer à Paris, Saint-Priest crut devoir l'accompagner, comme ministre de cette capitale, pour prendre possession de l'administration municipale, en quoi il fit une fausse démarche; car, après avoir été témoin du triomphe de son collègue, il reçut du maire Bailly l'affront d'être placé au-dessous de lui et sur les mêmes bancs que le conseil de la ville; et cependant le maire, représentant le prevôt des marchands, devait être subordonné au ministre de Paris. Bailly, à qui la tête avait déjà tourné, dit nettement, dans son journal, qu'il n'y avait de ministre de Paris que lui-même. Force fut bien au ministre de supporter cette inconvenance. L'anarchie et l'insubordination faisaient de grands progrès, alors que les propriétés privées étaient partout livrées au pillage ou au feu. Le château de Jons, en Dauphiné, appartenant au comte de Saint-Priest, fut un des premiers brûlés; et peu s'en fallut que celui dont il portait le nom, et où il venait de faire recevoir M^me^. la comtesse d'Artois allant à Turin, ne subît le même sort. Le moment approchait où l'habitation

royale elle-même allait être violée. Vers les premiers jours d'octobre 1789, le marquis de Lafayette lui ayant écrit que les grenadiers de la garde nationale parisienne (les anciens Gardes-Françaises) *voulaient aller à Versailles*, Saint-Priest fit appeler des troupes suffisantes pour protéger la retraite du roi et de sa famille, s'ils étaient obligés de s'éloigner de leur résidence; et comme un décret récent attribuait le droit de requérir la force armée aux municipalités, à l'exclusion de l'autorité royale ou de ses délégués, il envoya la lettre de Lafayette au maire de Versailles. Celui-ci la fit enregistrer, et requit le ministre de faire venir des troupes pour la sûreté du roi et de la ville. Sous prétexte de faire escorter un convoi de fusils pour la garde nationale de Paris, Saint-Priest appela donc à Versailles le régiment de Flandre. La municipalité de Paris lui envoya une députation, à la tête de laquelle était Dussaulx (depuis membre de la Convention), pour s'enquérir des motifs de cette mesure, dont on le désignait publiquement comme l'auteur. Il les déduisit avec calme et fermeté. Une autre tentative, pour lui faire contremander cette disposition, eut encore lieu de la part de deux membres influents de l'Assemblée nationale, Barnave et Alexandre de Lameth. Le second alla jusqu'à le menacer de la responsabilité des troubles qui pourraient en résulter. Le ministre rétorqua l'argument contre ceux qui fomentaient les troubles et obligeaient l'autorité souveraine de se mettre sur la défensive. Enfin le 5 octobre arriva: Saint-Priest, prévenu de la marche de la garde nationale de Paris et d'une nombreuse populace, fit avertir le roi, qui était à la chasse. Aussitôt après son retour, Louis XVI assembla son conseil. En sa qualité de ministre de Paris, Saint-Priest fit le rapport sur les événements, et opina pour employer les troupes que le roi avait à sa disposition à la défense de sa personne et de sa résidence: il fut, en outre, d'avis de faire partir immédiatement pour Rambouillet toute la famille royale. Le roi s'y serait également retiré; mais seulement dans le cas où les ponts de Sèvres, de Saint-Cloud et de Neuilli auraient été forcés, et après avoir épuisé tous les moyens de défense pour repousser la multitude assaillante. Cet avis fut appuyé par le maréchal de Beauvau, les comtes de La Luzerne et de La Tour-du-Pin, c'est-à-dire par tous les membres du conseil qui étaient militaires; mais il fut vivement combattu par Necker, à l'opinion duquel se rangèrent le comte de Montmorin et les archevêques de Vienne et de Bordeaux. Necker ne voyait aucun danger à laisser arriver cette multitude à Versailles, prétendant qu'elle « n'y venait que pour supplier » le roi de s'établir dans sa capi- » tale; que si, pour la satisfaire, Sa » Majesté jugeait à propos de s'y » rendre, elle y serait adorée, l'at- » tachement des Parisiens pour sa » personne étant hors de doute: » mais que, si l'on employait des me- » sures violentes pour la repousser, » ce serait le début d'une guerre ci- » vile dont on ne serait plus maître » d'arrêter les suites. » Saint-Priest répliqua « qu'il lui était impossi- » ble d'attribuer à de l'attachement » pour S. M. la violence qu'on ve- » nait faire à sa personne et à sa » résidence; que le roi dans les mains » des rebelles, serait un captif livré » à tous les effets de la fougue po-

Digitized by Google

» pulaire, et à tous les projets des » factieux; qu'il n'y aurait à Paris » sûreté ni pour sa couronne, ni » pour sa vie. » Le débat fut long et très-animé : le roi ne se décidant à aucun parti, voulait, sans doute, préalablement consulter la reine; il leva la séance, disant qu'il rassemblerait de nouveau le conseil dans la soirée. La reine, dès long-temps informée qu'on l'avait calomniée dans l'esprit du peuple et qu'elle en était haïe, s'était persuadé qu'il n'y avait de sécurité pour elle qu'en ne se séparant pas de la personne du roi : elle lui déclara qu'elle n'irait point à Rambouillet sans lui; et comme, dans le plan du comte de Saint-Priest, le roi devait rester à Versailles, et présider à la défense, ce plan ne fut pas adopté. Au lieu de poster les troupes en partie sur les ponts, en partie autour de la personne du roi, lorsqu'il devrait aller au-devant de la multitude et lui ordonner de se retirer, comme l'avait encore proposé Saint-Priest, on les retint à Versailles, où leur action fut complètement paralysée. Le roi ne rassembla le conseil que vers six heures du soir : à peine était-il ouvert, qu'un aide de camp de Lafayette apporta au comte de Saint-Priest une lettre annonçant l'arrivée de ce commandant à Auteuil, et sa marche sur Versailles, à la tête de son armée parisienne, qu'il prétendait être sans aucune intention dangereuse; et il s'engageait à maintenir l'ordre et le respect dû à Sa Majesté. On reprit alors la délibération; et comme il n'était plus temps de faire des dispositions militaires, l'avis de Saint-Priest fut que le roi partît immédiatement avec toute sa famille et ses troupes pour Rambouillet. Il trouva encore Necker en opposition avec lui, et dans un moment où le roi s'était absenté pour aller consulter la reine, Necker dit à son collègue : « *Vous* » *donnez là un avis qui pourrait* » *vous coûter la tête!* » — *A la bonne heure*, répondit Saint-Priest, « *Elle en répond.* » La reine n'ayant fait aucune objection au projet de départ, le roi s'y décida, ordonna au comte de Saint Priest de commander les préparatifs, et celui-ci envoya l'ordre aux écuries. L'Assemblée nationale, étant informée de cette résolution, décréta qu'elle suivrait Sa Majesté *dont elle était inséparable*. En qualité de ministre de l'intérieur, Saint-Priest fit ses dispositions pour devancer la cour à Rambouillet, et pour y envoyer sa femme et ses enfants, tandis qu'il s'y rendait lui-même à cheval. Dans ces entrefaites, le roi révoqua l'ordre qu'il avait donné de partir pour Rambouillet (on sait que ce fut par les conseils et sur les instances du duc de Liancourt). Le comte de Montmorin le fit sur-le-champ dire a M^me^. de Saint-Priest qui n'était pas encore partie, et cette dame l'apprit à son mari en le réjoignant sur la route près de Saint-Cyr. Décidé, par ce contre ordre, à revenir sur ses pas, il trouva le général Lafayette arrivé, et ses troupes remplissant les avenues et les rues de Versailles. On connaît les déplorables crimes de la nuit du 5 et de la journée du 6 octobre (*V.* Marie Antoinette, XXVII, 77) Après avoir passé cette nuit dans de mortelles inquiétudes, Saint-Priest arriva le matin chez le roi, au moment où quelques coups de fusil tirés dans les cours faisaient la seule diversion à des milliers de cris d'une populace frénétique appelant le roi au balcon du château, et répétant avec furie ces mots : « *A Paris, à*

Digitized by Google

Paris ! » — De temps en temps le roi s'y montrait, le visage triste et gardant un morne silence ; puis, il rentrait dans sa chambre. Le comte de Saint-Priest crut devoir lui représenter qu'à cette heure et dans de telles circonstances, il s'exposait, ainsi que la famille royale, au plus grand danger, en ne se décidant pas au départ pour Paris ; qu'il devait se regarder comme prisonnier, et obligé d'en subir la destinée. Le roi ne répondit rien. — « *Pourquoi ne sommes-nous pas partis hier au soir ?* » dit la reine à Saint-Priest. — *Ce n'est pas ma faute*, répondit le » ministre. — *Je le sais*, » reprit-elle, ce qui lui prouva que la reine n'était entrée pour rien dans le contre ordre de la veille. Enfin le roi promit de se rendre à Paris, et le comte prit les devants. Du moment qu'il y fut, ses fonctions, comme secrétaire d'état, se bornèrent à expédier dans les provinces les nombreux décrets proposés par l'Assemblée nationale, et sanctionnés par le roi. Cette Assemblée avait usurpé toute la haute direction de l'administration. Il subit d'ailleurs les pénibles conditions attachées au rôle de fidèle serviteur du roi, et se vit chaque jour insulté dans vingt libelles dégoûtants de mensonges et de calomnies. Le 5 octobre, le roi l'avait chargé de recevoir la députation des femmes de Paris, présidée par la fameuse Théroigne de Méricourt, et il avait rempli cette mission désagréable avec calme, raison et dignité. Mirabeau l'accusa devant l'assemblée nationale d'avoir répondu à ces femmes : « *Vous aviez autrefois un roi qui* » *vous donnait du pain ; vous en* » *avez à présent douze cents, allez* » *leur en demander.* » Quelque dénuée de fondement et de vraisemblance que fût cette ridicule accusation, Saint-Priest n'en fut pas moins obligé de se justifier, et il le fit d'abord en personne à l'assemblée de son district, puis dans un Mémoire imprimé, qu'il fit distribuer aux députés de l'Assemblée nationale, et qui fut lu publiquement par le président. Telle était alors la situation d'un ministre du roi, qu'il était, pour ainsi dire, forcé de rendre compte de sa conduite à chaque instant et au premier venu qui s'ingérait de le lui demander. Mirabeau l'attaqua de nouveau quelque temps après, pour la célérité qu'il avait apportée à l'expédition d'une loi répressive rendue à l'occasion de soulèvements opérés à Marseille, à Montpellier, et dans l'affaire du comte d'Albert de Rions : Mirabeau la qualifia de *loi de sang*. Saint-Priest se tira aussi victorieusement de cette attaque que de la première ; enfin, il fut dénoncé par le comité des recherches de la ville de Paris, pour de prétendues liaisons avec le comte de Maillebois et Bonne-Savardin, et accusé, de même qu'eux, du crime de lèse-nation. Il ne se contenta pas d'écrire au président de l'Assemblée nationale à ce sujet ; il fit rédiger par le célèbre avocat de Sèze, un Mémoire qui porta dans tous les esprits la conviction de son innocence. Mais toutes ces justifications, qui l'absolvaient aux yeux mêmes de l'Assemblée et des hommes modérés du parti, ne désarmaient pas la haine des factieux. Chaque jour les mêmes calomnies reproduites dans divers libelles tendaient à le dépopulariser et à forcer le roi de s'en séparer. Necker, qui ne lui pardonnait par sa résistance dans le conseil, essayait aussi, en toute occasion, de

Digitized by Google

l'abreuver de dégoûts. Il chercha ainsi à le traverser dans la détermination du nombre des maisons royales que le roi voulait se réserver, et dans la fixation du montant de la liste civile. Necker fut obligé le premier de quitter son poste, et sa retraite ne fit aucune sensation. A la suite d'un discours de Mirabeau contre le ministère en masse, tous les ministres, Montmorin seul excepté, remirent leurs portefeuilles au roi, qui leur ordonna de les garder. Pour s'en venger, le côté gauche fit décréter la suppression des charges de secrétaires-d'état. La volonté du roi luttait en vain contre la haine des meneurs de l'Assemblée. Les ministres durent céder la place à d'autres, dont les principes fussent plus en harmonie avec la révolution. Toutefois Saint Priest ne donna sa démission qu'à la fin de décembre 1790. Le roi et la reine lui exprimèrent leurs regrets: jamais Louis XVI ne lui avait montré plus de confiance et de bonté que dans les derniers temps de son ministère. Prévoyant l'augmentation progressive des troubles, et voulant s'éloigner de la France, mais avec un titre et des motifs honorables, Saint-Priest avait demandé et obtenu l'ambassade de Suède. Les meneurs de l'Assemblée connaissaient les dispositions de Gustave III à leur égard: ils craignirent que le comte ne fournît de nouveaux aliments à la haine que ce monarque leur portait, et ils insinuèrent à Montmorin qu'il fallait lui ôter cette ambassade. La nomination fut révoquée. Les pamphletaires continuaient à lui faire la guerre; et chaque jour ses amis lui donnaient avis des mauvais desseins qu'on avait contre lui : il vit qu'il n'y avait pas de sûreté pour lui à rester en France. Il alla donc comme simple particulier, à Stockholm, où son beaufrère, le comte de Ludolf, représentait la cour de Vienne (mai 1791); mais à peine y eut-il passé huit jours, que le baron d'Armfeldt, aide-de-camp et favori de Gustave III, le pressa de faire le voyage de Saint-Pétersbourg, espérant qu'il seconderait son maître dans le projet de faire accéder Catherine II à une coalition pour le rétablissement du pouvoir royal en France. L'impératrice l'accueillit très-bien; mais elle ne lui montra aucune intention de se concerter avec ce prince, et aucune confiance dans l'étalage de ses forces militaires. Elle prétexta d'ailleurs sa guerre contre les Turcs, pour ne pas se livrer à d'autres entreprises. Peu de temps après, Saint-Priest ayant vu arriver le comte Esterhazy, envoyé des princes, frères de Louis XVI, sentit que c'était le moment de quitter la Russie. Il sortit de Pétersbourg, le 28 octobre 1791, emportant avec lui une année d'une pension de six milles roubles d'argent que Catherine venait de lui accorder. Elle lui avait écrit que sachant le malheureux état dans lequel se trouvaient les fidèles serviteurs du roi, elle le priait d'accepter cette pension, et comme témoignage de son estime personnelle, et comme dédommagement de ce qu'il avait perdu en quittant la France; elle joignait à sa lettre une bague de prix pour M^me^. de Saint-Priest. Il se dirigea sur Varsovie, alongeant ainsi sa route pour connaître les cours de Pologne, de Saxe, de Prusse et de Danemark. A Varsovie, il retrouva le marquis Descorches de Sainte-Croix, qui était accrédité en qualité de ministre plénipotentiaire de

France. Il l'avait introduit dans la carrière, en 1778; et de Liége, où Descorches était ministre, ses opinions en faveur de la révolution l'avaient fait envoyer en Pologne. Il n'en reçut pas moins son ancien patron avec une grande cordialité. Le roi Stanislas fit un très-grand accueil au comte de Saint-Priest, qui se rendit bientôt après à Dresde, puis à Berlin. Frédéric-Guillaume l'honora d'un assez long entretien sur les affaires de France; mais au premier mot de secours à porter au roi et à la monarchie, ce prince répondit : « Je n'ai nul titre » pour agir le premier; c'est à la » cour de Vienne, comme alliée de » S. M. T. C. à commencer, et je » suivrai ses errements. » Saint-Priest visita ensuite Hambourg et Copenhague, où le prince royal sembla donner peu d'intérêt à ce qu'il lui dit en faveur des Bourbons. Il arriva enfin à Stockholm dans le courant de décembre 1791. Gustave III le reçut avec une distinction marquée; et les bontés de ce prince se soutinrent jusqu'à sa mort. Il ne rêvait que ses plans de guerre contre la révolution, et brûlait du desir de commander les armées de la coalition. Il lui eût fallu des subsides. L'Angleterre hésitait à se déclarer. Il négociait aussi avec l'Espagne; mais rien ne finissait. Enfin, la seule puissance avec laquelle il pût s'allier fut la cour de Russie, et encore ne s'engagea-t-elle qu'à un très-modique subside pour une ligue offensive qui n'aboutit à rien. Ce prince ayant été assassiné le 18 mars 1792, son frère, le duc de Sudermanie abandonna tout système hostile, pour adopter, comme le Danemark, celui de la neutralité. Ce parti réduisit le comte de Saint-Priest à une complète inaction; car, sans avoir eu jusque-là de mission formelle des princes, frères de Louis XVI, il n'avait pas moins travaillé pour eux auprès de Gustave III. Ne pouvant plus songer à agir dans ce sens auprès du régent, il résolut d'attendre tranquillement à Stockholm le cours des événements chez son beau-frère, le comte de Ludolf. Il continua, dans les premiers temps, à être fort bien traité par le régent, qui l'invitait même à passer l'été à Drotningholm. Mais, en 1794, l'invitation n'eut pas lieu. Un agent de la république française résidait alors à Stockholm, et le duc de Sudermanie évitait tout ce qui pouvait mécontenter cet agent. On fit plus : comme la mission du comte de Ludolf, en Suède, y autorisait la présence de son beau-frère, auquel il donnait l'hospitalité, le grand-chancelier de Suède fit prier la cour de Vienne de rappeler son envoyé, et de supprimer la mission. Le baron de Thugut, ancien ami du comte de Saint-Priest, s'y prêta d'autant mieux, qu'il voulait l'attirer à Vienne, pour y représenter le roi de France. D'un autre côté, Louis XVII étant mort, MONSIEUR, qui venait d'hériter de ses droits et de son titre, avait écrit, de sa main, au comte de Saint-Priest, pour l'appeler auprès de lui : celui-ci se disposait à se rendre aux ordres de son souverain, et il allait quitter la Suède, au moment où la cour de Stockholm cherchait des subterfuges pour l'en éloigner. Peu avant son départ, il vit arriver son fils Émanuel, qui lui apportait, de la part de la Czarine, l'invitation de s'efforcer d'empêcher la conclusion du mariage projeté entre le jeune roi de Suède et une princesse de Mecklen-

bourg. Saisissant l'occasion de la demande de la cour de Vienne, pour le tirer de Stockholm, elle l'invitait à venir à Pétersbourg, afin de savoir de lui le véritable état des choses à l'égard du mariage. Le jeune Émanuel de Saint-Priest n'étant arrivé que la veille de la fête donnée à l'occasion de la publication du projet de mariage, son père jugea qu'il était trop tard pour le faire rompre. Mais il reconnut ensuite qu'il avait eu tort de ne pas le tenter, Catherine II mettant une grande importance à ce qu'une de ses petites filles épousât le roi de Suède. Il s'empressa, toutefois de partir pour Pétersbourg, dans le double but d'obéir aux desirs de l'impératrice, et de ranimer son zèle en faveur des Bourbons. Mais il vit, dès la première audience que lui donna cette princesse, qu'elle était fort réfroidie sur ce point. Les victoires des révolutionnaires avaient fait sur son esprit une impression que le comte Zoubow et ses ministres augmentaient de tous leurs moyens. Après avoir parlé du mariage, de l'espèce d'engagement pris par le feu roi pour celui de Gustave IV avec une des grandes duchesses, engagement dont l'abandon lui paraissait une insulte, elle aborda la question relative à la France, et dit assez sèchement que l'expérience prouvait que le rétablissement de l'ordre ne pourrait y naître que de l'excès des désordres intérieurs; qu'il fallait renoncer à l'opérer par la force. « Qui pourrait, ajouta-t-elle, » me conseiller d'entrer dans cette » querelle, dont l'Espagne et la » Prusse se sont déjà détachées? » Moi, madame, reprit le comte, » qui oserai dire à V. M., que cette » entreprise est digne d'elle, que » votre nom ramènera ceux des al- » liés qui se sont retirés de la coali- » tion contre leur véritable intérêt, » et par pusillanimité. » L'impératrice, que Zoubow avait engagée à soutenir un des prétendants au trône de Perse, ne se laissa point entraîner par ces nobles inspirations. Elle prétendit que sa correspondance d'Angleterre parlait de négociations avec la république, et ne manqua pas d'*alléguer* ce nouveau motif pour rester en observation. Le comte de Saint-Priest répondit que, si la paix en résultait, ce serait pour le malheur des souverains de l'Europe, dont les états ne manqueraient pas d'être bientôt infestés des principes français. L'entretien finit là; mais le comte revint encore plusieurs fois à la charge, dans d'autres conversations, et toujours aussi vainement. Il attaqua même Zoubow, sur ce sujet, avec tant de force, que le favori finit par le rendre suspect à Catherine, au point qu'elle dit un jour à Saint-Priest: « *Faudra-t-il que je vous compte* » *aussi au nombre de mes ennemis?* » Il répondit que, comblé de ses » bienfaits, et dénué de toute autre » ressource, il ne pourrait, sans dé- » mence, s'oublier à ce point. » Mais cette brusque apostrophe, si différente de l'accueil qu'il avait reçu à son premier voyage, lui prouva que sa présence à Pétersbourg ne pouvait plus être de quelque utilité au service du roi. Aussi fut-il très-embarrassé de l'ordre que lui transmit, de la part de S. M., le baron Flacksladen, pour y rester et remplacer le comte Esterhazy: il se hâta de répondre que personne n'y pouvait mieux représenter le roi, et conduire ses affaires, que le comte Esterhazy, qui était fort avant dans la

Digitized by Google

confiance et l'amitié de Zoubow; en conséquence il prit congé de l'impératrice pour rejoindre le roi à Vérone. Ce ne fut pas, toutefois, sans avoir fait sa paix avec Sa Majesté, dont le propos amer l'avait fort affligé; elle lui fit voir que ce mouvement de vivacité n'altérait pas ses sentiments pour lui, et, pour le prouver, elle fit passer son fils aîné dans un régiment des gardes, ce qui était un service de faveur. Saint-Priest obtint, avant son départ, la reconnaissance de Louis XVIII, comme roi de France, reconnaissance que le roi desirait beaucoup, et qui eut lieu par l'envoi à Vérone de M. de Mordwinoff, résident de Russie près la république de Venise. Le comte partit au commencement de mars 1796, avec son fils, qui eut un congé indéfini: il visita le maréchal Romanzow, qui avait eu des rapports avec lui durant son ambassade à Constantinople, et qui habitait l'Ukraine; et de là il se rendit à Vienne. Il y trouva l'ordre du roi d'y demeurer comme son chargé d'affaires. Son ami, le baron deThugut, alors ministre dirigeant, le combla d'égards et de marques d'affection, et lui fit avoir promptement une audience de l'empereur. Le comte de Saint-Priest eut occasion de remarquer que la défection des Prussiens, par la paix de Bâle, avait fait une fâcheuse impression sur ce monarque. L'ambassadeur de Venise, qu'il avait connu à Constantinople, lui témoigna que le sénat Vénitien craignait de se compromettre avec le Directoire français, en souffrant la présence de Louis XVIII à Vérone; et cette ouverture fut suivie, peu de temps après, de l'insolente injonction au roi d'en sortir. Sa Majesté se rendit à l'armée autrichienne, d'où Thugut voulut aussi la faire éloigner. Il fallut que Saint-Priest ménageât l'intervention de l'impératrice de Russie, pour empêcher cet autre scandale. Enfin l'événement de Dillingen (*V.* Louis XVIII au *Supplément*) ayant déterminé le roi à quitter l'armée, et à se retirer à Blankenbourg, dans le duché de Brunswick, Le comte reçut, au commencement de 1797, l'ordre d'y aller trouver Sa Majesté. Les préliminaires de Léoben venaient d'être signés lorsqu'il prit congé de l'empereur et du baron de Thugut. Dès son arrivée à Blankenbourg, il fut chargé de la correspondance politique du roi. Son prédécesseur, le duc de La Vauguyon, avait établi pour base de la politique de Sa Majesté, son union intime avec l'Espagne, quoique Charles IV eût abandonné la coalition par la paix de Bâle, et qu'il fût même en négociation pour une alliance avec la république. Saint-Priest représenta que, puisque les liens du sang n'avaient pu fixer cette cour dans l'intérêt de la maison de Bourbon, il fallait se borner avec elle à une correspondance amicale, sans y entremêler de politique. Il ajouta que la cour de Russie pouvait seule inspirer au roi une véritable confiance; qu'elle était seule capable de fournir un puissant appui à la cause royale en France; qu'il fallait, en conséquence, essayer d'obtenir de l'empereur Paul les mêmes secours qu'avait promis au roi son auguste mère. En effet, Catherine II, ramenée aux grandes et seules vues politiques convenables à l'intérêt des monarchies européennes, était, lorsqu'elle mourut, en novembre 1796, sur le point de signer un traité d'alliance offensive et défensive contre la républi-

Digitized by Google

que avec l'Angleterre et l'Autriche. L'idée de remettre l'empereur Paul dans cette direction fut donc un des points arrêtés du voyage prochain du comte de Saint-Priest en Russie. Apres quelques mois de séjour à Blankenbourg, il fit ce voyage. L'empereur Paul se prit pour lui d'une sorte d'engouement : il lui accorda une starostie en Lithuanie, et se prêta, sur sa demande, à tous les arrangements desirés par le prince de Condé, pour l'entrée de son corps au service de Russie ; mais il refusa de signer le traité déjà convenu par sa mère avec l'Angleterre, et révoqua l'ordre de la levée de cent mille hommes qu'elle avait résolue. La signature du traité de Campo-Formio n'était pas, au reste, une circonstance favorable à la formation immédiate d'une nouvelle coalition. Louis XVIII avait demandé à se rapprocher des frontières de France : Paul consentit à ce qu'il s'établît dans sa seigneurie de Iever (en Ost-Frise). Saint-Priest ayant vu que la prolongation de sa résidence en Russie devenait sans objet, partit pour Stockholm, où il avait laissé son épouse, en novembre 1795, et y passa l'hiver. Dans ces entrefaites, Louis XVIII avait été obligé de quitter Blankenbourg. L'asile que Paul avait offert à Iever, n'avait pu convenir à cause du voisinage de la Hollande, alors occupée par les Français. Paul avait fait proposer au roi d'aller habiter le château ducal de Mitau, en Courlande ; et cette offre avait été acceptée. Le roi pressa le comte de venir l'y rejoindre. Ce ne fut cependant qu'au mois d'avril, époque d'ouverture de la navigation de la Baltique, que ce dernier put se rendre aux desirs de Sa Majesté. A son arrivée à Mitau, il reprit le travail de la correspondance du roi ; mais ayant trouvé le comte d'Avaray en possession d'une sorte de participation à ce travail, il accepta la proposition que lui fit le roi, d'aller à Pétersbourg régler divers arrangements relatifs à la résidence de Sa Majesté à Mitau, et à l'entretien de sa garde et de sa maison. Il ne fut pas cette fois aussi bien traité, par Paul, qu'il l'avait été précédemment. Un retard de quelques jours, qu'il mit à se presenter à Gatschina, en fut probablement la cause. Cependant il obtint les divers points qui intéressaient le roi, et ne tarda pas à rapporter à Sa Majesté la réponse de l'empereur. Ce fut vers cette époque que Madame, fille de Louis XVI, fut remise au roi son oncle, et qu'eut lieu son mariage avec le duc d'Angoulême. Le comte de Saint-Priest, durant sa mission à Vienne, avait été chargé de la réclamer ; et de retour à Mitau, il rédigea, comme secrétaire d'état de la maison du roi, le contrat de mariage de l'auguste couple. La campagne des Russes en Italie, en 1799, avait remis l'Italie au pouvoir des Autrichiens : la fin malheureuse de cette brillante expédition, et les cajoleries de Buonaparte envers Paul, ayant fait changer de système à ce prince, et l'ayant rendu partisan du premier consul, la continuation du séjour de Louis XVIII à Mitau parut hors de toute convenance. Saint Priest offrit d'aller négocier avec la cour de Vienne la permission, pour le roi, de se rendre en Italie, et il se mit en marche au commencement de mai 1800. La victoire de Marengo et ses conséquences rendirent la mission sans objet : il n'aborda même pas cette matière avec le baron de Thugut, et vint passer le reste de la

belle saison à Toeplitz, et l'hiver à Dresde. Ce fut de là qu'il adressa au roi la demande de son congé, motivée sur son âge, ses fatigues et la déplorable santé de son épouse : il l'obtint dans les termes les plus flatteurs. La comtesse de Saint-Priest desirait retourner en Suède, pays dont le climat lui avait toujours été favorable. Ils partirent donc ensemble pour cette terre hospitalière qui les avait recueillis dix ans auparavant, et ils allèrent s'établir dans une petite maison de campagne, aux environs de Stockholm. Le décret de radiation générale des émigrés n'apporta aucun changement au sort du comte de Saint-Priest. Buonaparte ne lui pardonnait pas ses services et son dévouement à la maison dont il voulait usurper le trône; il ne lui pardonnait pas surtout d'avoir rédigé le contrat de mariage du duc et de la duchesse d'Angoulême; et il l'excepta nominativement. Au reste, l'exception n'eût-elle pas eu lieu, celui dont tous les biens avaient été confisqués ne pouvait, sans manquer de reconnaissance, renoncer à sa pension et à sa starostie, ni même à la décoration de Saint-André. En 1804, Louis XVIII, voulant quitter Varsovie, dont le séjour lui devenait désagréable à la suite de la démarche du gouvernement prussien relative aux propositions de Buonaparte, desira d'habiter Stralsund. Il chargea le comte de remettre une lettre dans laquelle il priait Gustave IV de l'y recevoir, et de lui permettre de se rendre à Calmar, pour s'y aboucher avec le comte d'Artois. Ces deux points furent accordés; le roi vint à Calmar, mais ajourna son établissement à Stralsund. A son retour de Calmar, ayant trouvé à Riga un avis du gouvernement prussien qui lui interdisait la continuation de son séjour à Varsovie, ce prince obtint de l'empereur Alexandre la permission de reprendre un asile temporaire à Mitau. Saint-Priest reçut de S. M. l'invitation de revenir auprès d'elle: l'état presque désespéré de la comtesse de Saint-Priest ne lui permettait pas de s'en séparer. L'ayant perdue, le 12 janvier 1807, il songeait à se rapprocher de la France qu'habitaient ses trois filles mariées, et qu'il n'avait pas vues depuis leur enfance. A ce motif s'en joignit un autre, tiré des circonstances politiques. Le roi de Suède s'était brouillé avec l'empereur Alexandre, ce qui mettait le comte dans une fausse position, ses trois fils étant au service de Russie. Gustave IV le sentit, et lui permit de s'embarquer sur une frégate qui transportait à Kœnigsberg l'envoyé de Prusse. De là, il se mit en route pour la Suisse, à la fin de septembre 1808. C'était au moment des conférences d'Erfurt : le jeune Émanuel de Saint-Priest supplia l'empereur Alexandre de demander pour son père à Buonaparte la permission de rentrer en France : il paraît que Buonaparte l'accorda; du moins l'empereur Alexandre l'avait compris ainsi, et en avait parlé dans ce sens au comte Nesselrode. Sur l'assurance qui en fut donnée, le ministre de la police autorisa le préfet de Genève, M. de Barante père, à laisser provisoirement Saint-Priest à Genève. A son retour de Baïonne, Buonaparte nia qu'il eût permis la rentrée du comte en France, et déclara qu'il ne la permettrait qu'autant que ses trois fils quitteraient le service de Russie. Heureu-

sement, M. de Barante s'en tint à l'admission provisoire, et le laissa vivre paisiblement à Genève, entouré de ses filles et de ses petits-enfants. A la fin de décembre 1811, Buonaparte, qui méditait une rupture avec la Russie, donna l'ordre de l'expulser de Genève. Saint-Priest partit malade, le 13 janvier, et fut contraint de s'arrêter à Lausanne. Le comte Auguste de Talleyrand, alors ministre français en Suisse, requit son renvoi immédiat du territoire de la confédération. Il fut encore forcé de s'arrêter à Ulm, et se proposait de revenir à Constance, où une de ses filles devait le rejoindre et lui donner des soins. Mais il ne lui fut pas permis d'y aller : une sommation d'un bailli wurtembergeois l'obligea de prendre place dans un bateau qui le porta à Vienne. Il passa dans cette ville les années 1812, 1813, et la moitié de 1814. Il lui fallut acheter, par un nouveau et bien douloureux sacrifice, le bienfait de la restauration, objet constant de ses vœux et de ses travaux. Son fils aîné périt le 29 mars, dans l'un des derniers combats de cette longue lutte. L'infortuné vieillard quitta Vienne, le 23 juillet suivant, et fut admis, le 11 août, à verser des larmes dans le sein de son roi, qui lui prodigua ses bontés et ses consolations plutôt en ami qu'en souverain. La catastrophe des cent jours fut une nouvelle épreuve pour ce vieux serviteur de la monarchie : elle le trouva toujours fidèle et résigné. Il passa cette époque à Évreux. Après la deuxième rentrée du roi, il fut élevé à la pairie, par ordonnance du 17 août 1815; mais sa surdité, son âge et ses malheurs domestiques l'engagèrent à se retirer aux environs de Lyon, dans une terre de sa famille : c'est là qu'il s'éteignit, pour ainsi dire, dans les sentiments d'un philosophe chrétien, le 26 février 1821, âgé de quatre-vingt-six ans. Le comte de Saint-Priest était d'une taille élevée; il avait une figure expressive, spirituelle : son extérieur était noble, imposant; on lui trouvait de la ressemblance avec le roi de Pologne (Stanislas Poniatowski) : mais il était simple dans ses manières; et quoique très-affable, il inspirait la confiance sans diminuer le respect. Doué d'une grande facilité et d'un esprit très-juste, il déploya, en diverses circonstances, les qualités d'homme d'état et de négociateur du premier ordre. Possédant plusieurs langues, et une grande variété de connaissances, il savait répandre beaucoup d'intérêt dans la conversation. « *Je passerais ma vie avec de pa-* » *reils ministres*, disait de lui Catherine, après un de ses entretiens. Sa réception au divan présagea bientôt les succès qu'il y devait obtenir; sa grande taille, son air martial, plurent au grand-seigneur et à ses ministres. Le crédit dont il jouissait auprès de la Porte, tourna constamment au profit du commerce français. Homme de caractère et de résolution, il eût peut-être sauvé l'autorité royale en 1789, si une plus grande part lui eût été accordée dans la direction des affaires. Le comte de Saint-Priest avait trois fils : l'aîné, Émanuel, dont l'article suit, est mort le 29 mars 1814; le deuxième, Armand-Émanuel-Charles, veuf d'une princesse Galitzin, après avoir été gouverneur de Kherson et de la Podolie, est rentré en France, et a succédé à la pairie; le troisième, le vicomte Louis-Antoine-Émanuel, après plusieurs campagnes dans l'armée russe, est de-

venu aide-de-camp du duc d'Angoulême, lieutenant-général, et a soutenu récemment en Catalogne la réputation qu'il avait acquise à l'étranger. Le comte de Saint-Priest a laissé des Mémoires manuscrits, qui comprennent toute sa carrière militaire et politique. On en a fait usage pour cette Notice. Il est auteur d'un *Examen des assemblées provinciales*, faisant partie d'Observations présentées à l'Assemblée des notables, Paris, 1787, in-8°. (1). Son Éloge, prononcé, par le comte de Sèze, à la Chambre des pairs, le 2 mai 1821, est imprimé dans le Moniteur du 14 juin suivant. Z.

SAINT-PRIEST (Guillaume-Émanuel, comte de), fils du précédent, né à Constantinople, le 6 mai 1776, apprit le grec et le turc des femmes chargées de son enfance, et l'allemand de son aïeul maternel, le comte de Ludolf, qui, étant Saxon d'origine, tenait beaucoup pour lui à l'étude de cette langue. Venu à Paris, à l'âge de sept ans, il fut mis, en 1788, dans les mains d'un précepteur, qui lui enseigna les mathématiques; et il fut destiné à l'arme du génie. Lors de l'émigration de son père, il fut envoyé à Heidelberg. Après deux années employées à suivre les cours de droit public, de physique, de chimie et de sciences analogues, il subit un examen sur la mécanique, le calcul différentiel et intégral, etc., dans lequel il embarrassa plus d'une fois ses examinateurs. Ses progrès dans les sciences eurent une influence puissante sur ceux qu'il fit dans l'art militaire et sur son avancement: il y débuta par la campagne de 1792, à l'armée de Condé; en 1793, il alla en Russie, fut fait officier dans le corps des cadets d'artillerie, deux ans après lieutenant dans le régiment des gardes de Semeneiowski, et en 1797, lors du couronnement de Paul Ier., capitaine dans le même corps. Les bontés du grand-duc Alexandre, chef de ce régiment, lui ayant valu, sous un léger prétexte, la disgrace de l'empereur, en 1799, il vint à Mitau, et suivit, comme aide-de-camp, le duc d'Angoulême à l'armée de Condé, pendant la campagne de 1800. Retourné à Pétersbourg, à l'avénement d'Alexandre, il fut nommé colonel de ce même régiment de Semeneiowski, dont il avait été congédié par Paul. On forma, en 1804, un bataillon de chasseurs des trois régiments qui composaient la garde; et ce bataillon fut mis sous ses ordres: l'armée russe marcha, comme auxiliaire, vers l'Autriche, dans la campagne de 1805, et arriva pour prendre part à la bataille d'Austerlitz. Le bataillon de chasseurs d'Émanuel, posté en avant d'Austerlitz, y fut oublié quand l'armée russe opéra sa retraite. Heureusement se voyant déborder par les Français, il prit à temps, de lui-même, le parti de se replier sous leur feu: il eut, dans cette action, un cheval tué sous lui. Dans la guerre de 1806 à 1807, son bataillon, renforcé de deux autres, prit le nom de régiment des chasseurs de la garde. A l'affaire de Glukstadt, il fut détaché pour soutenir une attaque qui languissait; et quoique inférieur en nombre, ce bataillon emporta la tête de pont de Lomilten, défendue par deux mille hommes; mais Saint-Priest y eut la jambe cassée. Transporté à Riga, le

(1) C'est à tort que l'Annuaire nécrologique attribue au comte François Emanuel de Saint-Priest les paroles de l'opéra de *Daphnis et Hortense*, joué à Marseille, en 1789, musique d'Arquier; cette composition est d'un autre Saint-Priest.

duc d'Angoulême alla l'y chercher pour l'amener avec lui à Mitau, où il fut logé dans le château qu'habitait Louis XVIII, et soigné par le chirurgien de ce prince. Lors de la guerre contre la Turquie, en 1810, il se distingua tellement dans trois actions où il commandait en chef, qu'il fut fait général-major, chevalier de de Sainte-Anne première classe et de Saint-George troisième classe, et reçut directement des éloges de l'empereur, et pour sa valeur et pour son humanité envers les prisonniers turcs. Après ces deux campagnes, il devint chef d'état-major du corps d'armée commandé par le prince Bagration, en 1812, contre Buonaparte. On attribue au comte de Saint-Priest la savante manœuvre militaire par laquelle le corps de Bagration, dérobant sa marche au maréchal Davoust, fit, en présence de ce maréchal, sa jonction avec le corps d'armée aux ordres du général Barclay de Tolly. A la bataille de la Moskwa, Saint-Priest reçut, sur la poitrine, un coup de fusil qui ne pénétra pas : après s'être fait panser, il revint au champ de bataille. Lors de la retraite désastreuse des Français, un nombre prodigieux de prisonniers ayant été accumulés à Wilna, l'empereur Alexandre le chargea ainsi que son frère Louis, d'y organiser des hôpitaux. Ils s'acquittèrent de cette mission avec un zèle et des soins touchants. Un assez grand nombre de Français reconnaissent devoir la vie à leur humanité. Émanuel se trouva, en 1813, à Lutzen et à toutes les affaires qui précédèrent l'armistice. Les Russes ayant été repoussés jusqu'en Lusace, il commanda toujours un corps détaché, et fut attaqué jusqu'à dix-huit fois sans être entamé. Le roi de Prusse, dont les troupes faisaient partie de ce corps, fut si satisfait qu'il lui envoya la décoration de son second ordre. Sa brillante conduite à Leipzig lui valut, de la part de l'empereur Alexandre, l'envoi d'une épée enrichie de diamants. Enfin, après avoir traversé l'Allemagne, occupé les places sur la route, et remonté le Rhin de Dusseldorf à Maïence, il fut employé au blocus de cette place. De là, il fut appelé pour se joindre au corps de Blucher, et prit part à toutes les actions de cette armée. En ayant ensuite été détaché, il emporta, l'épée à la main, la ville de Reims, le 12 mars. Le lendemain, Buonaparte étant revenu avec des forces supérieures, Saint-Priest évacua la ville, et fut, en se retirant, blessé à mort d'un obus à l'épaule gauche. Emporté du champ de bataille, sous le feu de l'armée de Buonaparte, par le courage du régiment russe dont il avait été colonel, le comte de Saint-Priest fut transporté à Laon; il y termina, le 29 mars 1814, sa glorieuse vie au milieu des consolations de la religion, qu'il avait toujours respectée et pratiquée, même au milieu du tumultes des camps. Z.

SAINT-RAMBERT (Gabriel de), philosophe cartésien, était né dans le dix-septième siècle, à Pontarlier, d'une famille noble, originaire du Bugei. Admis au nombre des pages du marquis de Léganès, gouverneur du Milanez, il le suivit en Italie, où il acheva ses études sous d'habiles maîtres, et fit de grands progrès dans les mathématiques. Il obtint ensuite un emploi dans les troupes espagnoles, et fit plusieurs campagnes tant en Italie qu'en Flandre et en Allemagne. Le prince d'Aremberg conçut une estime particulière pour lui, et le nomma intendant

Digitized by Google

de ses domaines dans les Pays-Bas. Il y mourut, vers 1720. On a de Saint-Rambert : *Nouveaux essais d'explications physiques du premier chapitre de la Genèse*, Utrecht, 1713, in-8°. de 344 pag. Son but est de montrer que les principes de Descartes s'accordent avec les livres saints, en ce qui concerne la création. Si ce n'est pas, dit un critique, la première tentative faite sur ce sujet, c'est certainement la plus ingénieuse, la plus étudiée et la mieux pensée. Voyez les *Mémoires de Trévoux*, mai 1715, p. 830-38. W—s.

SAINT-RÉAL (César Vichard, plus connu sous le nom d'abbé de), un de ces étrangers que la France doit adopter comme ayant contribué par leurs écrits à former la langue française, naquit à Chambéri, l'an 1639, d'une famille assez distinguée dans la magistrature. Son père était juge-maje de Savoie, et son aïeul sénateur et juge-maje de la province de Tarentaise. Envoyé à Paris, à l'âge de seize ans, il fit ses études chez les Jésuites, qui ont formé tant d'illustres élèves. Les agréments de son esprit le firent rechercher dans les sociétés les plus polies; mais son goût pour l'étude lui inspira de bonne heure cet amour de la retraite qui seule peut rendre l'homme de lettres capable de travailler pour la postérité. Grâce à ce genre de vie, dont Saint-Réal ne s'écarta que bien rarement, sa personne demeura presqu'inconnue, tandis que ses écrits répandaient son nom dans tous les cercles où l'on s'occupait de littérature. C'est un trait de ressemblance qu'il eut avec La Bruyère. Il s'était lié d'une étroite amitié avec Varillas, qui l'appelait son disciple. Cette liaison décida, sans doute, Saint-Réal pour le genre historique, auquel il se sentait appelé par la disposition d'un esprit curieux et réfléchi. Malheureusement, trop fidèle à la méthode du romancier Varillas, il ne sut point se défendre contre la tentation de jeter des incidents romanesques dans le tissu de ses histoires. Les deux amis ne tardèrent pas à se brouiller. Varillas, jaloux peut-être en secret de la supériorité de son disciple l'accusa de lui avoir soustrait des papiers précieux; mais la probité connue de l'abbé de Saint-Réal, ne permit à personne d'ajouter foi à cette accusation odieuse. La considération dont, malgré son existence modeste, il jouissait à Paris, ne put le détacher de sa patrie. Il revint à Chambéri l'an 1676, et y reçut l'accueil le plus distingué du duc Charles Emmanuel II, son souverain; mais c'est à tort que des biographes ont avancé qu'il fut chargé par ce prince d'écrire l'histoire de Charles Émanuel I^er^. Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin (*Voy.* Mancini, XXVI, 453), résidait alors en cette ville chez un parent de Saint-Réal. Un homme d'un esprit aussi délicat, aussi supérieur, ne pouvait manquer de plaire à la belle duchesse. « M. l'abbé de Saint-Réal, » dit Desmaiseaux, dans la Vie de » Saint-Évremond, avait l'honneur » de l'entretenir tous les jours, et de lui » lire les meilleurs livres français et » italiens. Cet abbé ne fut pas insen- » sible à ses charmes. Pour s'insinuer » dans ses bonnes grâces, il lui sug- » géra l'idée d'écrire l'histoire de sa » vie, et se chargea de la composer » sur les particularités qu'elle lui » fournirait ». Il consentit à la suivre en Angleterre, et il fit, avec Saint-Évremond et d'autres gens de lettres, l'ornement de la société brillante qu'elle réunissait à Londres.

Digitized by Google

Ce fut alors qu'il écrivit les *Mémoires de la duchesse de Mazarin*, qu'il accompagna d'une Lettre où il faisait l'éloge de cette dame. On a dit avec raison que cet ouvrage de Saint-Réal fut plutôt composé pour la gloire de son héroïne que pour la sienne propre. Il s'aperçut bientôt que la vie dissipée qu'il menait dans la maison de la duchesse nuisait à ses travaux, et il quitta Londres pour retourner à Paris, s'ensevelir dans sa studieuse retraite, et profiter des ressources et de l'indépendance littéraires qu'on ne trouvait nulle part comme dans cette capitale. Il y vivait en simple clerc, sans titre ni degrés, tirant une modique pension de la bibliothèque du Roi, et occupé uniquement de ses études. L'an 1679 il fit un nouveau voyage dans sa patrie, où il fut nommé membre de l'académie de Turin, fondée l'an 1678, par la duchesse douairière de Savoie, Marie-Jeanne-Baptiste. Pour son remercîment académique, il prononça, le 13 mai 1680, le panégyrique de la régence de cette princesse, qui lui avait donné la place d'historiographe de Savoie (1). De retour à Paris, en 1690, il fut chargé, par le duc de Savoie, Victor-Amé II, de différentes négociations importantes et secrètes auprès du duc d'Orléans. Dans l'intervalle il publia divers ouvrages, dont quelques-uns lui attirèrent des disputes littéraires : une entre autres avec le fameux docteur Arnauld, dont les disciples accusèrent Saint-Réal de socinianisme ; une seconde avec Amelot de la Houssaie, au sujet de la traduction faite par ce dernier de l'*Histoire du concile de Trente ;* puis une troisième avec Andry de Bois-Regard, auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, dans lesquelles le style de Saint-Réal était fortement critiqué. Il vécut ainsi à Paris, en philosophe ami des hommes et de la religion, jusqu'en 1692, qu'étant retourné à Chambéri, il y mourut au mois de septembre de la même année. Il était à peine âgé de cinquante-trois ans (2). Ses biographes le représentent comme « peu accom» modé des biens de la fortune (3). » Ils n'ont pas réfléchi qu'au produit de ses ouvrages, cet abbé réunissait d'abord le revenu de la petite terre de Saint-Réal, dont il portait le nom, et d'où même il paraît avoir daté un de ses écrits (4) ; puis deux pensions, dont il tenait l'une du roi de France, et l'autre du duc de Savoie. Toutes ces ressources, prises séparément, étaient modiques, sans doute ; mais leur réunion composait une fortune suffisante pour un homme aussi sage. Il fut au nombre des écrivains véritablement distingués que l'académie française ne compta point parmi ses membres, bien que son compatriote Vaugelas en eût fait partie. D'après le peu de renseignements que les contemporains nous ont transmis sur le caractère de Saint-Réal, il paraît qu'il portait dans la société, comme dans ses ouvrages, beaucoup d'esprit et de pénétration ; que le désin-

(1) Voyez-en l'extrait dans le *Journal des savants* de 1731, p. 506 et suiv.

(2) Il travaillait alors, dit Bayle, à la Vie du » grand-père du duc de Savoie d'à présent, ce » petit bossu qui a été si fin et si ambitieux » (Charles-Emanuel Ier.) *Lettres choisies de Bayle*, t. 1er., lettre 14, p. 77, Amsterdam, 1729.

(3) Nicéron, t. II, p. 135.

(4) Voy. l'*Avertissement* en tête des Œuvres de Saint-Réal, pag. 3, 3e. édit., Amsterdam, 1740. Le petit manoir de *Saint-Réal* existe encore sous ce nom, dans la commune de Saint-Jean de la Porte, près de Saint-Pierre d'Albigni.

Digitized by Google

téressement et la modération des desirs formaient le fond de son caractère; mais qu'il était vif et impétueux dans la dispute, et d'une sensibilité puérile pour la critique. Quant à ses ouvrages, tous les journalistes du temps, entr'autres Leclerc, Basnage, les rédacteurs des Mémoires de Trévoux, enfin Bayle, en ont parlé avec beaucoup de détail, et ce qui vaut mieux encore, avec une grande estime. Ce dernier le cite souvent, dans son *Dictionnaire historique*, comme une grave autorité ; et il disait « qu'il lisait toujours avec beau» coup de promptitude et de joie » tout ce qui pouvait lui tomber en» tre les mains des œuvres de Saint» Réal. » Saint-Réal a pour lui un suffrage encore plus imposant, c'est celui de Voltaire, qui met la *Conjuration de Venise* au nombre des chefs-d'œuvre de notre langue. « Le » style, dit-il (5), en est comparable à » celui de Salluste. On voit que l'abbé » de Saint-Réal l'avait pris pour mo» dèle, et peut-être l'a-t-il surpassé. » Voltaire dit autre part : « Ne con» damnez pas avec dureté. . . . tout » ce qui ne sera pas aussi parfait que » la Conspiration de Venise (6). » Enfin, dans une lettre à l'abbé d'Olivet, il place Saint-Réal, comme historien, immédiatement après Bossuet « Je ne » connais après lui, dit-il, aucun » historien où je trouve du sublime, » que la *Conjuration* de Saint-Réal » (7). » Les principaux ouvrages de cet écrivain ou qui lui sont attribués, sont : I. *De l'usage de l'histoire*, Paris, 1671. Ce livre fut son début; il contient sept Discours, précédés d'une Introduction, dans laquelle l'auteur s'élève contre la méthode ordinaire d'étudier l'histoire, en chargeant sa mémoire de dates, de noms et d'évènements. Il veut qu'on l'apprenne pour connaître les hommes, les causes morales des événements et les motifs des actions. Il serait à desirer que les remarques judicieuses dont est rempli ce Traité fussent présentées dans un style plus serré, et d'un ton moins paradoxal. Lenglet Dufresnoy, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire* (8), dit peu de bien de cet ouvrage, auquel pourtant il n'a pas dédaigné de faire plus d'un emprunt. II. *Don Carlos, nouvelle historique*, 1672, in-12, morceau très bien écrit; mais, comme l'a si judicieusemant dit Laharpe (9), « c'est une corruption » de l'histoire inconnue aux an» ciens, et qui caractérise la légèreté » des modernes, que de défigurer par » un vernis romanesque, des faits im» portants, et des noms célèbres, et » de mêler la fiction à la réalité ». On peut en dire autant de la *Vie d'Octavie, sœur d'Auguste*, et *de la conjuration de Pison et d'Epicharis contre Néron*, que lui attribuent Laharpe et l'abbé de Mably, mais qui ne sont pas de lui (10). Ce dernier auteur, qui juge très-sévèrement Saint-Réal, dit de lui : « Le » romancier se révèle à chaque page; » et peut-être que cette idée me suit » malgré moi, quand je lis les ou» vrages où il n'est qu'historien ». III. *Histoire de la Conjuration des*

(5) *Siècle de Louis XIV*.

(6) *Conseils à un journaliste*.

(7) Lettre du 6 janvier 1736.

(8) Dans la Préface, pag. VI. On l'a même inséré tout entier dans l'édition in-12 de cette *Méthode*.

(9) Cours de littérature, t. VII, section *Histoire*.

(10) On sait que ce dernier ouvrage est de Lenoble (*Voy.* ce nom, XXIV, 95, n° 8.) Il se trouve, sans observation, parmi les œuvres de Saint-Réal, dans l'édition de 1740, et dans celle de 1757, tome V. La *Vie d'Octavie* est de Villefore, selon l'abbé Granet (*Recueil de pièces*, tom. I, p. XIV.)

Espagnols contre la république de Venise, en 1618, 1674. C'est encore un roman historique (*V.* GROSLEY), dont le fond seul a quelque chose de vrai (*V.* OSSONE); mais ce n'en est pas moins le chef-d'œuvre de Saint-Réal. C'est de la Conjuration de Venise qu'Otway a tiré le sujet de sa tragédie de *Venise sauvée*, représentée à Londres, en 1682. La Place composa sur le même sujet, et sous le même titre, une tragédie qui fut représentée au Théâtre Français, en 1736. Le *Manlius Capitolinus* de Lafosse, vient aussi de cette source. IV. La *Conjuration des Gracques*, avec moins d'éclat dans le style, est également écrite avec intérêt : l'auteur entre parfaitement dans le caractère de ses personnages. La critique que Laharpe a faite, de ce morceau, est peu fondée. Il va jusqu'à reprocher à Saint-Réal le titre de *Conspiration* donné à son écrit (11). Les Gracques, dit-il, n'étaient que des *séditieux*, et non pas des *conspirateurs*. Au reste il paraît que cet opuscule n'est pas de Saint-Réal, mais qu'il appartient au marquis de La Bastie. V. *Vie de Jésus-Christ*, dédiée à Louis XIV, Paris, 1678. Ce livre ne fut point goûté du public, bien que son auteur l'affectionnât comme son chef-d'œuvre (12). On y remarque peu de connaissance des écrivain sacrés, et nulle inspiration de leur esprit. On a encore observé « qu'il n'a pas donné » à Jésus-Christ une seule fois le nom » de Dieu : peut-être n'y a-t-il eu en » cela aucun dessein (13) ». Les principes religieux qu'a toujours professés l'auteur, empêchent d'en douter. VI. *Eclaircissement sur le discours de Zachée à Jésus-Christ*, Paris, 1682. Cet ouvrage avait pour but de défendre, contre Arnauld, l'explication que Saint-Réal avait donnée de ces paroles de Zachée : *Je donne la moitié de mon bien aux pauvres.* VII. *Césarion* ou *Entretiens sur divers sujets, particulièrement sur l'Histoire romaine*, Paris, 1684, in-12. Ces Entretiens, divisés en quatre journées, présentent des considérations neuves, et souvent piquantes sur Titus Pomponius Atticus, Ptolémée Aulétès, et sur divers points de morale. VIII. Les opuscules intitulés *Affaires de Marius et de Sylla*, *Considérations sur Lucullus*, réflexions sur le *meurtre* de *César*, sur *Lépide*, *Marc Antoine* et *Auguste*, etc., qui paraissent appartenir encore au marquis de la Bastie, décèlent une connaissance profonde des intérêts et des grands personnages de Rome à cette époque. Toutefois ce n'est pas sans raison que l'on a observé que l'auteur, affectionné pour les paradoxes historiques, s'efforce de rabaisser Auguste au-dessous de son méeite réel, tandis qu'il veut relever Antoine et Lépide, contre le témoignage de tous les historiens. IX. *Discours sur la valeur*, *dédié à l'électeur de Bavière*, Cologne, 1688, in-12. C'est un chef-d'œuvre de raison et de bon goût ; il eut un débit si rapide, et devint si rare, qu'on fut obligé d'en faire des copies manuscrites (14). « Le » français, disait Ménage, n'en est pas » des plus corrects, mais on y voit par- » tout *eloquentiam verborum* (15). »

(11) Cours de littérat. *loc. cit.*

(12) « C'est le seul de mes livres que j'aime, écri- » vait-il : je l'aime avec toute la tendresse d'un » père. »

(13) Niceron, tom. 2, p. 185.

(14) Sallengre, *Mémoires de littérature*, t. II, p. 1.5.

(15) *Menagiana*, t. III, p. 197, Paris, 1729.

X. De la *Critique*, Paris, 1691; traité, dont Bayle faisait grand cas, et qui a moins pour objet de donner des règles de critique en général, que de censurer en particulier Andry de Bois-Regard, auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*. Saint-Réal le fait intervenir à tout moment comme exemple d'une mauvaise critique, et il ne garde pas toujours dans ses attaques la réserve qu'il recommande lui-même. En effet, il veut que l'honnêteté ne permette de critiquer les ouvrages d'un homme qu'après sa mort, parce qu'alors on est éloigné de toute haine. Ménage a demandé si ce ne serait pas là *vellere barbam leoni mortuo?* et s'il n'y aurait pas plus de générosité à ne point attaquer les hommes qui ne peuvent se défendre? (16). XI. *Lettres de Cicéron à Atticus, traduites en français, avec le latin à côté, et les remarques*, Paris, 1691, 2 vol. in-12. Cette Traduction ne contient que les deux premiers livres de ces lettres. Le style en est lourd et embarrassé : il s'y trouve même quelques expressions triviales : On y traduit *Tulliolam meam*, par *ma Tulliette*. Le parti janséniste, mal disposé pour Saint-Réal, se déchaîna contre sa traduction, qui se trouvait en concurrence avec celles dont s'occupait Goibaud-Dubois, un des disciples d'Arnauld (*V.* DUBOIS). Mais, en dépit de l'esprit de parti, il restera toujours à Saint-Réal la gloire d'avoir commencé à dissiper l'obscurité qui couvrait les *Lettres à Atticus*, et d'avoir facilité le beau travail de l'abbé Mongault (*Voyez* ce nom, XXIX, 360). Les deux traductions ont été réunies dans l'édition de la Haie, 1709, 3 vol. in-12 (17). XII. *Relation de l'apostasie de Genève*, in-12, Paris, 1782. Cet ouvrage curieux est une nouvelle édition du livre intitulé : *Levain du calvinisme*, ou *Commencement de l'hérésie de Genève*, composé par la sœur Jeanne de Jussie, religieuse de Sainte-Claire, à Genève. Saint Réal retoucha le style de ce livre, qui avait été imprimé, pour la première fois, à Chambéri, en 1540, et qui contient tout ce qui s'est passé à Genève, depuis 1526 jusqu'en 1535. On lui attribue encore plusieurs autres écrits de controverse, entre autres la *Méthode courte et aisée pour combattre les déistes*. La collection la plus recherchée des OEuvres de Saint-Réal est celle d'Amsterdam, 1740, 6 vol. in-12, figures de Bernard Picart, ou celle de Paris, 1745, 3 vol. in-4°. (18) En 1755 et 1757, l'abbé Pérau

(16) Ibid., p. 198.

(17) *Dict. des anonymes*, 2e. édit., n°. 10224. Saint-Réal avait aussi traduit les livres 3 et 4 des mêmes Lettres : mais cette version, citée par Morabin, n'a jamais été imprimée. Voy. Prosp. Marchand, II, 180 (R).

(18) Il avait déja paru six éditions plus ou moins complètes de ces œuvres : la Haye, Vaillant, 1722, 5 vol. in-12; — Paris, 1724, 5 vol. in-12; — la Haye, Rogissart, 1726, 3 ou 4 vol. in-12; — Amsterdam, Mortier, 1730, 5 vol. in-12; — ibid., L'Honoré, 1740, 6 vol. in 12; — Paris, 1745, 6 vol. in-12. Le dernier volume des éditions de 1730 et 1740, comprend les *Mémoires de la duchesse Mazarin*, suivis de neuf pièces qui, selon Prosper Marchand (II, 181 (S), ne sont pas de Saint-Réal, savoir : 1°. *Caractère de Madame de Mazarin*; 2°. *Discours de Xénophon*, sur la manière d'augmenter les revenus d'Athènes, trad. du grec, avec des remarques; 3°. *Discours sur la république de Lacédémone*, trad. du grec (de Xénophon); 4°. *Préface* historique *des Mémoires de la minorité de Louis XIV* (elle est d'Amelot de la Houssaye); 5°. *Vie d'Octavie*, sœur d'Auguste; 6°. *Reconciliation du mérite et de la fortune*; 7°. *Méthode courte et aisée pour combattre les déistes*; 8°. *Remarques sur les Esséniens*, les Saducéens, les Pharisiens et les Thérapeutes; 9°. *De la navigation des Romains*. — On a encore attribué à Saint-Réal, *Épicharis*, (*Voy.* la note 10 ci-dessus), et une traduction de la *Satire* de Pétrone, restée inédite. Les prétendues *OEuvres posthumes* de Saint-Réal (Paris, Barbin, 1693, 3 vol. in-12) ne sont réellement que les opuscules du marquis de la Bastie, gentilhomme d'Avignon. On en trouve la liste en tête du tome Ier. du Recueil de pièces de littérature et d'histoire (par l'abbé Granet).

donna, à Paris, deux nouvelles éditions des OEuvres de cet auteur, 8 vol. in-18. Ceux qui ont dit qu'on pourrait réduire ses OEuvres à un seul volume ont été trop sévères; mais quand on ne les réduirait que de moitié, on laisserait encore à Saint-Réal tout ce qui est digne de passer à la postérité. Ses *OEuvres posthumes* surtout, qu'on a mêlées à la collection de ses autres écrits, sans faire aucune attention à la date de leur composition, renferment beaucoup de pièces faibles et ennuyeuses. On peut même douter que la plupart soient de lui. Neuville a publié l'*Esprit de Saint-Réal*, un vol. in-12, 1768. Desessarts a donné, en 1804, les *OEuvres choisies de Saint-Réal*, 2 vol. in-12, avec une Notice de 13 pages, sur la vie et les écrits de l'auteur. L'édition des *OEuvres choisies de l'abbé de Saint-Réal, précédées d'une notice sur sa vie*, (par Charles Malo), Paris, L. Janet, 1819, 1 vol. in-8°., contient la *Conjuration des Espagnols*, la *Conjuration des Gracques*, l'*Epicharis*, *Affaires de Marius et Sylla*, *Navigation des romains*. On peut se former une idée assez juste d'un vrai philosophe chrétien en lisant Saint-Réal. Sa conduite fut toujours en harmonie avec les principes de sagesse qu'il professait dans ses livres. Fortement attaché aux vérités de la foi, il y voyait la seule philosophie qui pût être utile à l'homme. Il semble au reste avoir fait sa profession à cet égard, en disant, dans le *Césarion* : « Je pourrais vous faire la » réponse d'un ancien, à qui quelqu'un » reprochait que, pour un philosophe, » il faisait bien peu de cas de la phi» losophie : *Et c'est cela même*, ré» pliqua-t-on, *qui s'appelle philoso» pher.* » C'est avec la même franchise, la même netteté, que dans ses *OEuvres posthumes*, il a donné une idée de sa manière d'envisager l'histoire : « Les incertitudes de la phi» losophie, dit-il, ne sont guères » plus grandes que celles de l'his» toire; et ceux qui l'ont beaucoup » lue, disent que l'on accommode » l'histoire à-peu-près comme les » viandes dans une cuisine : cha« que nation les apprête à sa ma» nière. Il faut être fort simple » pour étudier l'histoire avec l'es» pérance d'y découvrir ce qui s'est » passé; c'est bien assez qu'on sache » ce qu'en croient tels et tels auteurs; » et ce n'est pas tant l'histoire des » faits qu'on doit chercher, que l'his» toire des opinions des hommes. » D'après cet aveu, il ne faut pas s'étonner que Saint-Réal ait si souvent arrangé l'histoire au gré de son imagination. Laharpe le met bien au-dessus de Saint-Evremond. « C'était, » dit-il, ainsi que Saint-Evremond, » un esprit qui se pliait aisément à » différents genres, mais bien plus » solide et plus instruit. » On peut voir, à l'article de Saint-Evremond (XXXIX, page 565, note 4), ce que nous avons dit sur la légèreté avec laquelle ce dernier écrivain a été jugé par l'auteur du *Cours de littérature*. Sans doute le parallèle est tout naturel à faire entre deux auteurs qui furent contemporains, amis, et qui portèrent l'un et l'autre le flambeau de la critique, dans l'histoire romaine. Mais on a pu accuser Saint-Evremond d'avoir étendu son scepticisme un peu plus loin peut-être qu'à des matières purement historiques et littéraires, tandis que personne n'a été tenté de faire un pareil reproche à Saint-Réal. L'Histoire de la *Conjuration de Venise* n'a jamais été surpassée; mais les

Digitized by Google

Observations sur les Romains, qui sont le chef-d'œuvre de Saint-Evremond, sont restées au-dessous des pages éloquentes que Bossuet et Montesquieu écrivirent sur le même sujet. Le premier fut un homme du monde par excellence; les succès du second auprès de la belle Mancini, prouvent qu'il pouvait aussi plaire dans la société. On peut lire, sur Saint-Réal, la Notice qu'en a donnée M. J.-L. Grillet, dans son *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman* (Chambéri, 1807); 2°. son Éloge, par M. de Barol, dans les *Piemontesi illustri*, tome v, page 321, Turin, 1787; 3°. l'article que lui a consacré Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire*, II, 164-81. — Le goût des belles-lettres s'est perpétué dans la famille de Saint-Réal. Un de ses arrière-neveux, chimiste très-distingué, qui porte le même nom, les cultive avec succès. Il est membre de l'académie royale de Turin et intendant-général de la marine, à Gènes. D—R—R.

SAINT-REMY (PIERRE SURIREY DE), général d'artillerie, était né, vers 1650, suivant quelques biographes à Saint-Remy, dans la généralité d'Alençon, et selon d'autres, dans le village d'Acqueville, peu distant du premier. Il embrassa de bonne heure la carrière militaire, passa dans le corps de l'artillerie, et acquit des connaissances très-étendues dans cette partie si importante de la tactique moderne. Ses talents lui méritèrent l'estime des généraux sous lesquels il fut employé, entre autres du maréchal d'Humières; et après avoir parcouru tous les grades, il parvint à celui de lieutenant du grand-maître de l'artillerie de France, auquel il fut nommé, en 1703. Cet officier mourut à Paris, en 1716, dans un âge avancé. On a de lui: *Mémoires d'artillerie*, Paris, 1697; ibid., 1707, 2 vol. in-4°., et 1745, 3 vol. in-4°., fig. Cet ouvrage a été contrefait plusieurs fois en Hollande; et Bardet de Villeneuve en a tiré toute la partie d'artillerie de sa *Science militaire* (la Haye, 1741, tom. VI, VII et VIII). L'édition de 1745, que l'on doit à Guill. Le Blond (*Voy.* XXIII, 486), est la meilleure et la plus complète. Saint-Remy n'a guère à réclamer dans cette compilation que le choix et la distribution des matériaux; mais il cite exactement ses sources et ses autorités. Après avoir tracé l'histoire des changements qu'a éprouvés l'artillerie en France, depuis son origine jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, il traite des pièces d'artillerie ainsi que des différentes espèces de projectiles; des moulins et de la fabrique de la poudre, et de la fonte des pièces; des équipages et des parcs d'artillerie; il donne ensuite le Recueil chronologique des ordonnances de nos rois, concernant cette arme, et termine son ouvrage par le Dictionnaire des termes qui lui sont particuliers. L'ouvrage de Saint-Remy n'est point exempt d'erreurs (Voy. l'*Artillerie raisonnée*, par G. Le Blond); il a d'ailleurs vieilli; cependant on peut encore le consulter utilement, surtout pour l'histoire de l'art. On trouve quelquefois, sous le titre de *Mémoires de Saint-Remy*, la collection des planches, vignettes, fleurons, etc., gravés pour cet ouvrage: ce Recueil est fort rare. On a le portrait de cet officier, par Édelinck, d'après Rigaud, 1697, gr. form. W—s.

Digitized by Google

SAINT-ROMUALD (PIERRE DE). *Voy.* GUILLEBAUD.

SAINT-SAPHORIN (ARMAND-FRANÇOIS-LOUIS DE MESTRAL DE), petit-fils de François-Louis de Pesme (*Voy.* ce nom), né au pays de Vaud, en 1738, montra, de bonne heure, le desir de suivre les traces de son aïeul dans la carrière diplomatique. Après avoir fait de bonnes études à Genève et à Göttingen, où il s'était mis en relation particulière avec le comte de Bernstorff, il se rendit à Copenhague, où le roi Frédéric V le nomma gentilhomme de la chambre, et ensuite chambellan. Après avoir été chargé d'affaires à la cour de Dresde, il fut nommé envoyé extraordinaire à celle de Varsovie, où il rendit des services importants dans l'affaires des Dissidents. De là il fut envoyé, en 1774, en Espagne, dans la même qualité, et successivement à la Haye, à Pétersbourg, et à Vienne, où il remplit avec distinction les fonctions de son ministère, jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1805. Il avait reçu, en Pologne, l'ordre de l'Aigle blanc, et celui de Saint-Stanislas. Le roi de Danemark l'avait nommé son conseiller privé, et son conseiller d'état de conférence, et l'avait décoré de l'ordre de Danebrog. A tous les talents de son état, et à un esprit de droiture qui lui avait concilié la considération générale, il joignait un goût exquis pour la peinture; et sa collection de tableaux et de gravures fut souvent admirée par les connaisseurs. Z.

SAINT-SAPHORIN (FRANÇOIS-LOUIS DE). *Voy.* PESMES.

SAINT-SAUVEUR *V.* GRASSET.

SAINT-SILVESTRE (JUSTE-LOUIS DU FAURE, marquis DE), d'une ancienne famille du Vivarais, dont était sorti le président du Faur de Pibrac, auteur des Quatrains moraux, naquit à Paris, le 9 janvier 1627. Il fut page des rois Louis XIII et Louis XIV, obtint ensuite une compagnie de chevau-légers, signala sa bravoure en divers rencontres, et reçut, le même jour, sept blessures avant d'être mis hors de combat. Il suivit le duc de Beaufort dans l'expédition de Candie contre les Turcs, en 1669, et fit la campagne de 1672, sous les ordres de Turenne, dont il mérita le suffrage. A la tête de deux cents chevaux, il parvint à ravitailler la ville de Boon, assiégée par le prince d'Orange, ce qui lui valut le titre de mestre-de-cavalerie d'un régiment de son nom. Brigadier de la cavalerie française, en 1681, il donna de nouvelles preuves de courage et d'activité dans les armées de Flandre. Maréchal-de-champ sous Catinat, en 1690, il se fit remarquer au Pont-de-Carignan, à Briqueras, et surtout à la bataille de Staffarde, au succès de laquelle il contribua puissamment. Les services qu'il avait rendus pendant cette campagne, furent récompensés par une pension de quatre mille livres; il ne se distingua pas moins à la prise de Carmagnole, en 1691. Après la levée du siége de Coni, sa présence d'esprit rétablit l'ordre dans l'armée, qu'il ramena, sans presqu'avoir essuyé de perte, au camp de Catinat. Le grade de lieutenant-général fit briller ses talents avec plus d'éclat: la Catalogne devint le théâtre de ses exploits, en 1693; il dirigea les travaux du siége de Roses, dont il s'empara le 9 juin; on le vit, à la tête des carabiniers, effectuer le passage de la rivière du Ter, à la vue et malgré les efforts de l'armée espagnole, qui s'était rangée

Digitized by Google

en bataille sur l'autre rive : il marche contre elle, l'enfonce, et ne tarde pas à la mettre en pleine déroute. Le cordon rouge devint le prix de cette brillante action, en 1694. Le marquis de Saint-Silvestre, âgé de soixante-huit ans, et couvert de blessures, se retira la même année, à Valence en Dauphiné. Il y mourut, le 6 février 1719, doyen des officiers généraux de France, gouverneur de Briançon, commandeur des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare, etc. Sa famille conserve avec soin sa correspondance avec Louis XIV, Turenne, Catinat et la plupart des grands hommes de cette belle époque, dont il partagea la gloire. — Un de ses descendants, Charles François du Faure, marquis de Saint-Silvestre, et de Satilleu, lieutenant-colonel du génie, né le 1er. octobre 1752, au château de Satilleu en Vivarais, et mort le 1er. novembre 1818, dans cette antique demeure de ses aïeux, fut député par la noblesse de sa province aux états-généraux, en 1789 : il y siéga constamment au côté droit. Néanmoins, objet de vénération pour les montagnards du Vivarais, dont il avait fait long-temps le bonheur, il échappa, comme par enchantement, à tous les orages de la révolution. L'étude absorba presque tous les instants de sa vie. Il a légué, par son testament, au dernier rejeton de sa famille, mais d'une branche fixée depuis plus d'un siècle aux Pays-Bas, cinquante-huit ouvrages manuscrits : ils roulent presque tous sur des matières historiques. Ses laborieuses recherches ont embrassé les provinces dont se compose le royaume de France, l'Helvétie, la Pologne, l'ancien royaume des Lombards, l'Espagne, le Portugal, les royaumes de Danemark, de Suède, et de Norvège, l'empire d'Occident, l'Afrique, etc. Il avait aussi tenu note, en y joignant ses remarques critiques, des décisions qu'avait prises, jour par jour, l'assemblée constituante. — Le président Nicolas-Hubert-Maurice Du Faure, auteur d'un vol. in-8°., publié sous ce titre : *La Religion et la Politique, rappelées à leur centre commun de l'unité constitutive des lois de l'ordre universel*, Namur, 1804, et de plusieurs brochures assez piquantes sur la révolution brabançonne, était de la branche Belge. Il est mort en 1811 président du tribunal de Dinant-sur-Meuse. St—t.

SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc de) descendait de l'ancienne maison de Rouvroy, qui se prétendait issue des comtes de Vermandois. Né le 16 janvier 1675, il fut tenu sur les fonts de baptême par Louis XIV et Marie Thérèse d'Autriche. Il reçut, dans la maison paternelle une éducation très-soignée ; entra dans les mousquetaires dès sa plus tendre jeunesse, fit sa première campagne en 1692, sous le maréchal de Luxembourg, et se trouva au siége de Namur, à la bataille de Fleurus et à celle de Nerwinde où il montra de la valeur. Le roi lui donna, en 1693, une compagnie de cavalerie; et son père étant mort dans la même année, il lui succéda dans le gouvernement de Blaye et dans ses titres de duc et pair. Il obtint ensuite un régiment, puis le grade de mestre-de-camp ; et là se borna sa carrière militaire, où il pouvait se promettre des succès ; mais la diplomatie et le séjour de la cour lui en offrirent de plus faciles et de plus conformes à ses goûts. Personne n'é-

HIST. DE FRANCE.

L. DE SAINT SIMON.

Van Loo pinx.t *Reveil sc.*

tait, plus que lui, fait pour y réussir par l'esprit et les plus brillantes qualités. Il y débuta dans les dernières années de Louis XIV, et ne vit par conséquent ce beau règne qu'à son déclin. La plupart des hommes qui l'avaient illustré n'existaient plus, et la plus grande partie de ceux qui leur avaient survécu étaient, il faut en convenir, bien peu recommandables. De là vient, sans doute, que les couleurs dont Saint-Simon a peint cette époque sont quelquefois un peu rembrunies, et qu'en général ses portraits ne sont point flatteurs. Il était fort jeune et sans titre ni recommandation assez remarquable pour fixer l'attention. Le roi, qui d'ailleurs avait alors tant d'affections diverses, et qui était dirigé par des intrigues de tant d'espèces, ne le distingua point. La vanité du jeune duc était fort grande; et il fut probablement choqué de cet oubli. Peut-être est-ce encore à cette cause qu'il faut attribuer le peu de ménagement qu'il a mis à parler de ce prince, que du reste il fait très bien connaître dans son intérieur; mais qu'il a le tort de ne montrer souvent que par son côté faible. Le rôle de Saint-Simon à cette époque ne fut donc guère que celui d'un observateur; et quoique l'expérience ne lui eût pas encore donné tous les moyens de le bien remplir, on ne saurait nier que peu d'hommes fussent à même de mieux voir et de mieux comprendre toutes les intrigues, ou, comme il le dit, tout le *manège* des courtisans, de mieux pénétrer dans tous les replis du cœur humain. Il se lia, dans les derniers temps, avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qui formaient une espèce de parti dévoué au duc de Bourgogne, devenu Dauphin, et dont Fénélon était, en quelque sorte, le secret moteur. Si la mort imprévue du jeune prince ne fût pas venue renverser toutes les espérances de ce parti, il est probable que Saint-Simon serait parvenu au plus haut degré de la faveur, et qu'il aurait dû cette fortune à l'influence de l'archevêque de Cambrai. Ainsi c'est tout-à-fait sans raison qu'on l'a taxé de ressentiment et de haine pour ce prélat; le portrait qu'il en a fait, dans ses Mémoires, est certainement un des plus vrais et des plus fins qui existent. Tout ce que l'on a dit de l'auteur du Télémaque dans des amplifications et d'innombrables éloges académiques ne vaut pas un des aperçus, un des traits si piquants et si vrais, par lesquels l'a reproduit à nos yeux l'homme de cour qui l'avait si bien compris, si bien apprécié. Ce que Saint-Simon a dit de l'élève de Fénélon, la manière touchante dont il a raconté sa mort et celle de la Dauphine, n'est pas moins remarquable par le sentiment, l'énergie des traits, et surtout par une admiration, un enthousiasme pour la vertu, que l'on ne trouverait pas dans les moralistes les plus sévères. Les portraits qu'il a encore tracés de Catinat, de Vauban, de Saint-Aignan et de tous les hommes vertueux de ce temps là ne sont pas moins exacts ni moins ressemblants, et ils témoignent du même zèle et du même respect pour la morale et pour la vérité. Mais quand il s'agit de faire connaître les ridicules de Villeroi, les concussions de Villars, quand il est question de peindre les vices honteux de Vendôme et de Dubois, les scandaleuses débauches du duc d'Orléans et de la duchesse de Berri (*V.* ORLÉANS, XXXII, 107), les tableaux de Saint-Simon

Digitized by Google

deviennent sans doute plus sombres, mais ils ne cessent pas d'être vrais, la couleur n'en est pas moins vive ni moins inimitable. Seulement il faut avouer que ces tableaux sont quelquefois d'un cynisme qui va jusqu'à l'obscénité. Comme l'intention de l'auteur était que son ouvrage ne parût qu'après la mort de toutes les personnes dont il y est fait mention, il ne ménage rien; c'est dans le seul intérêt de l'histoire et de la postérité qu'il écrit; et l'on ne peut ainsi l'accuser ni de haine ni de ressentiment pour ses contemporains. Ses dernières volontés ont été ponctuellement suivies, car ses Mémoires n'ont paru que quarante ans après sa mort; et ce n'ést réellement qu'à dater de cette publication, que la cour de Louis XIV et celle du régent ont été bien connues. Dès ce moment tous les historiens et tous les compilateurs y ont puisé à pleines mains; des milliers de volumes ont paru, dont cet ouvrage a fourni tout le fonds; et l'on pourrait citer plus d'un écrivain qui en parle assez mal, et qui en a emprunté ses récits et ses couleurs. Ce n'est pas assurément que le style en soit correct, ni qu'il soit destiné à servir de modèle; mais il est rapide, énergique, plein d'images neuves et piquantes; il est surtout d'une extrême facilité. Ce que l'auteur évite avec le plus de soin, c'est la gêne et l'apprêt. On voit qu'il eût été très-offensé de passer pour un écrivain de profession; et sa vanité est telle, que même en écrivant pour le public, il veut que son style soit reconnu pour celui d'un grand seigneur. Il parle avec beaucoup de sagacité sur la politique, sur les finances, sur la guerre; et ses récits d'opérations militaires sont véritablement d'un homme du métier. Avant la mort de Louis XIV, Saint-Simon s'était mis assez bien avec le duc d'Orléans; il était l'intermédiaire de ce prince avec le parti du duc de Bourgogne; et c'est par cette voie qu'il eut beaucoup de part au mariage du duc de Berri avec une princesse d'Orléans. Les désordres de celle-ci lui causèrent par la suite des regrets d'autant plus amers, que sa femme en fut le témoin obligé, étant dame d'honneur de la duchesse. Dès le commencement de la régence, Saint-Simon fut porté au premier degré de la faveur. Le duc d'Orléans l'appela au conseil de régence. Il voulut, à plusieurs reprises, le nommer gouverneur du jeune roi Louis XV, et ne put vaincre sa répugnance sur ce point. « Un malheur peut arriver, » dit-il au régent : vous savez toutes » les calomnies que vos ennemis ont » fait circuler, ils diraient que vous » m'avez placé là pour cela... » Le régent le consulta sur les affaires les plus épineuses; et quelquefois il eut le tort de ne pas suivre ses avis. Saint-Simon était, à cette époque, l'âme du parti qui se forma dans le sein de la cour contre le parlement, accusé de vouloir abaisser la pairie, et contre les princes légitimés, qui voulaient s'élever au-dessus d'elle. Il composa plusieurs Mémoires dans les intérêts de ce parti, et se montra surtout très-à découvert dans l'écrit où l'on reprochait sérieusement aux membres du parlement de ne pas être sortis de la haute noblesse. Les parlements répondirent par un autre écrit, et, remontant à l'origine des familles de la cour, ils contestèrent la noblesse de la plupart d'entre elles (*V.* POTIER DE NOVION, XXXV, 526). On y lisait le passage suivant : « Le duc de Saint-Simon est

» d'une noblesse et d'une fortune » si récente, que tout le monde » en est instruit. Un de ses cou- » sins était presque de nos jours » écuyer de M^me^. de Schomberg. La » ressemblance des armes de la Va- » querie, que cette famille écartèle » avec celles de Vermandois, lui a fait » dire qu'elle vient d'une princesse » de cette maison. Enfin la vanité » de ce petit duc est si folle, que, » dans sa généalogie, il fait venir de » la maison de *Bossu* un bourgeois, » juge de Maïence nommé *Le Bossu*, » qui a épousé l'héritière de la bran- » che aînée de sa maison. « On ne pouvait pas attaquer Saint-Simon par un endroit plus sensible. Il poussait jusqu'à la plus extrême petitesse la vanité nobiliaire; et l'on ne conçoit pas que ce ridicule, reconnu si souvent pour le cachet et le partage de l'ignorance ou de la sottise, ait pu atteindre un homme d'autant d'esprit et de savoir. Marmontel a dit, avec quelque vérité, que Saint-Simon ne voyait dans la nation que la noblesse, dans la noblesse que la pairie, et dans la pairie que lui-même. Ce Mémoire du parlement le transporta de colère; il publia une Réplique, dans laquelle il fit remonter la noblesse de sa race jusqu'au onzième siècle; et depuis ce temps il ne garda plus aucune mesure contre le parlement dans ses discours et dans ses écrits. Cependant il haïssait profondément les Sulpiciens et les Jésuites; il parle d'eux avec beaucoup d'aigreur, tandis qu'il raconte avec une rxtrême sensibilité la destruction de Port royal, C'est peut-être à de tels sentiments qu'il faut attribuer le sage conseil qu'il donna au régent pour la conservation du parlement, que Dubois voulait détruire. En 1721, le duc d'Orléans le chargea d'aller demander à la cour d'Espagne la main d'une infante pour le jeune roi Louis XV, et de conclure le mariage d'une fille du régent avec le prince des Asturies. Quoique le premier de ces mariages n'eût pas lieu, et que le second ne fût point heureux, le négociateur reçut, de la part des deux cours, des témoignages de satisfaction. C'est dans ce voyage qu'il fut atteint de la petite vérole, au moment d'arriver à l'Escurial. N'osant paraître devant le roi dans cet état, il s'arrêta dans un village où Philippe V lui envoya son médecin. Dès qu'il fut rétabli, il alla remplir sa mission et il revint en France avec le titre de grand d'Espagne, qui est resté dans sa famille, et avec l'ordre de la toison d'or pour son fils aîné. Après la mort du duc d'Orléans, Saint-Simon perdit beaucoup de son crédit, et il passa la plus grande partie de sa vie dans sa terre de La Ferté. Il finit même par s'y retirer entièrement; et ce fut là qu'il composa ses Mémoires. Il mourut, à Paris le 2 mars 1755, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait épousé, en 1695, la fille du maréchal de Lorges, qui fut dame d'honneur de la duchesse de Berri, et qui se conduisit avec beaucoup de sagesse et de dignité auprès d'une princesse si légère et si dissolue. Son fils aîné (Jacques-Louis), lui succéda dans la pairie. Plusieurs copies de ses Mémoires restèrent longtemps manuscrites dans les mains de l'évêque de Metz, son frère. La censure, et l'intérêt de beaucoup de familles puissantes, concouraient alors avec les ordres qu'il avait donnés pour en suspendre la publication. Ce n'est qu'en 1788, qu'il en parut un abrégé, 3 vol. in-8°. L'année suivante, on publia quatre volu-

Digitized by Google

mes de supplément. Lorsque la liberté de la presse fut proclamée, en 1791, Soulavie en donna une édition plus complète, à Strasbourg, 13 vol in-8°. Cette édition a été grossie, sans utilité, par beaucoup de notes dans l'esprit du temps, et par des pièces justificatives insignifiantes (*Voyez* SOULAVIE). Enfin une dernière édition plus méthodique et mieux ordonnée, mais très-incomplète, parut en 1818, 6 vol. in-8°., par les soins de M. F. Laurent. Il serait à desirer qu'un éditeur soigneux en fît une meilleure; mais il faudrait qu'il eût en sa possession tous les manuscrits, notamment celui qui a passé du ministère des affaires étrangères, dans les mains du marquis de Saint-Simon, ministre du roi à Copenhague. Il existe un jugement inédit du cardinal de Bausset sur les Mémoires de Saint-Simon. M—D j.

SAINT-SIMON, (CHARLES-FRANÇOIS VERMANDOIS DE ROUVROY SANDRICOURT DE), évêque d'Agde, naquit à Paris, en 1727. Il fit ses études avec succès au collége d'Harcourt, et entra dans la maison de Navarre pour y prendre ses degrés en théologie. A la culture des sciences ecclésiastiques, il joignit celle des langues savantes, et prit des leçons d'hébreu de l'abbé de Villefroy (*V.* ce nom), auquel il resta constamment attaché. L'évêque de Metz, son parent, le nomma l'un de ses grands vicaires. Il parcourut l'Italie, en 1754, pour perfectionner son goût et ses connaissances par la fréquentation des savants, et l'examen des monuments que renferme cette terre classique. De Rome, où il avait assisté à l'élection du pape Clément XIII, il se rendit à Naples, visita le Vésuve et les fouilles d'Herculanum, et reçut en présent, du roi, un magnifique exemplaire de la description des antiquités de cette ville. A son retour d'Italie, en 1759, il fut pourvu de l'évêché d'Agde. Ce savant prélat s'occupa sur-le-champ de procurer à son diocèse un nouveau Bréviaire et un nouveau Missel, qu'il fit précéder de Mandements pleins de recherches liturgiques. Tourmenté, depuis sa jeunesse par un asthme qui ne lui permettait de dormir que dans un fauteuil, il passait la plus grande partie de la nuit dans sa bibliothèque, où il avait rassemblé la collection la plus complète de livres ecclésiastiques, les meilleurs éditions des auteurs grecs et latins, et une suite nombreuse d'ouvrages d'antiquités, principalement sur les peuples du Nord. Il eut, en 1764, l'honneur de haranguer le roi à la tête de la députation des états de Languedoc; et le discours qu'il prononça dans cette circonstance, produisit une vive impression à Versailles. Son goût pour les lettres, et la noble protection qu'il accordait aux savants, le firent recevoir, en 1785, à l'académie des inscriptions; et il ne cessa pas dès-lors d'entretenir une correspondance suivie avec ses nouveaux collègues. Averti par l'agitation générale des esprits, de l'orage qui menaçait les ministres de la religion, il s'imposa la loi de ne quitter son diocèse que lorsqu'il y serait contraint par la violence. Au mois de juin 1791, des séditieux entourèrent son palais, et lui signifièrent de s'éloigner. Il vint chercher un asile à Paris, où il se flattait de rester inconnu; quoiqu'il ne sortît que pour assister aux assemblées de l'académie, dont il était membre. Passant ses journées près d'un petit-neveu infirme, auquel il s'était dévoué, le pieux évêque d'Ag-

Digitized by

de ne put échapper aux proscriptions. Plongé dans les cachots comme suspect, il y resta plusieurs mois, et fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 25 juillet 1794. C'était la veille même du 9 thermidor, qui délivra la France de ses bourreaux. Sa précieuse bibliothèque, restituée à sa famille, fut acquise par Barthez (*V.* ce nom), qui l'a léguée à l'école de médecine de Montpellier. L'exemplaire qu'il possédait de l'*Horace* de Sanadon, in-4°., contient une traduction des Odes de ce poète, écrite sur les marges; il avait également enrichi de Notes la comédie des *Nuées*, dans son exemplaire de la Traduction d'*Aristophane*, par Poinsinet de Sivry (*Voyez* ce nom). Le premier volume du *Voyage littéraire en Grèce*, par Guys, renferme de l'évêque d'Agde une *Lettre* pleine d'érudition, et dans laquelle il donne de nouvelles étymologies, entre autres du nom de Marseille, qu'il tire de deux mots celtiques *Mas Salyetæ*, habitation des Salyens. On trouve, dans le *Magasin Encyclopédique*, 1808, tome v, pag. 377-84, une *Notice sur M. de Saint-Simon*, signée T. J. A. M.

W—s.

SAINT-SIMON (Maximilien-Henri, marquis de), écrivain peu connu, mais qui mérite de l'être, naquit vers 1720. Destiné, par sa naissance, à la profession des armes, il servit, comme aide-de-camp du prince de Conti, dans les guerres d'Italie, et se trouvait, en 1744, à la bataille de Coni. La paix lui permit enfin de se livrer à son goût pour les lettres. Il perfectionna, par les voyages, les connaissances qu'il avait acquises, et se retira, vers 1758, dans une campagne près d'Utrecht. Passionné pour les fleurs, et particulièrement pour les jacinthes, il en réunit plus de deux mille variétés dans un jardin qu'il possédait à Harlem. La société des savants et la culture des lettres embellirent ses loisirs; et il mourut, dans sa retraite, près d'Utrecht, en 1799 (1). Le *Magasin encyclopédique*, en annonçant la vente de la bibliothèque de Saint-Simon, promettait quelques détails sur la vie d'un homme que distinguaient des qualités éminentes; mais personne ne s'est encore occupé de lui payer le tribut que réclament ses talents, sa philosophie et son noble désintéressement. On connaît de lui: I. *Des jacinthes, de leur anatomie, reproduction et culture*, Amsterdam, 1768, in 4°. de 164 p., chiff., avec dix planches. Ce Traité est divisé en huit chapitres. Le septième, qui traite de la génération de la jacinthe et des plantes en général, offre des observations neuves et intéressantes (2). II. *Histoire de la guerre des Alpes*, ou Campagne de 1744, par les armées combinées d'Espagne et de France, commandées par l'infant don Philippe et le prince de Conti, Amsterdam, 1769, in-fol. de 232 pag.; ibid., 1770, in-4°. de 290 pag. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur se montre non moins grand tacticien qu'habile écrivain, est très-estimé des militaires. Il est accompagné de cinq cartes de géographie et d'un tableau qui offre parallèlement les détails du passage des Alpes par Annibal, selon les récits de Polybe, de Tite-Live, l'interprétation de l'auteur et celle de Folard. Dans une longue Préface, il discute avec beau-

(1) Et non pas en 1794, comme le disent tous les biographes qui nous ont précédés.

(2) L'auteur de la *Bibliograp. agronomique* attribue au marquis de Saint-Simon, le *Gouvernement admirable des abeilles*, la Haye, P. de Hondt, in-12. Cet ouvrage est de Jean-Baptiste Simon, avocat.

Digitized by Google

coup d'érudition cette question historico-géographique, et s'efforce de prouver que la route du héros carthaginois dut être par Barcelonette et le mont Viso. M. Fortia d'Urban a, dans une Dissertation particulière, successivement améliorée dans trois éditions, établi un système un peu différent, fortifié de preuves qui semblent ne rien laisser à desirer : il prouve que le passage dut avoir lieu par le Mont-Genèvre. L'ouvrage du marquis de Saint-Simon est suivi d'une *Histoire de Coni*, depuis sa fondation, en 1200, jusqu'en 1744. Denina (3) lui reproche assez durement, comme un plagiat, de n'avoir pas dit que ce morceau était tiré ou traduit des *Secoli di Cuneo*. III. *Histoire de la guerre des Bataves et des Romains*, d'après César, Tacite, etc., ibid., 1770, gr. in-fol., avec les figures d'Otto Vénius, gravées par Tempesta (*V.* CIVILIS, VIII, 590). IV. *Essai de traduction littérale et énergique*, Harlem, 1771, in-8°. C'est la traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, et d'une partie du 2e. livre de la *Pharsale*. Saint-Simon trouvait la Traduction de Lucain, par Marmontel, faible et languissante ; et il se proposait de montrer qu'il était possible de faire mieux. Son Fragment de traduction reparut à Amsterdam, 1793, in-8°. V. *Témora*, *poème épique d'Ossian*, traduit d'après l'édition anglaise de Macpherson, Amsterdam, 1774, in-8°. VII. Les *Nyctologues de Platon*, Utrecht (1784), 2 part. in-4°. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires distribués en présent. Il est divisé en sept Dialogues ou Nuits, dans lesquels l'auteur examine autant de questions de haute philosophie. VII. *Absurdités spéculatives*, sans date, grand in-4°. C'est une suite de l'ouvrage précédent. L'auteur l'a enrichi d'une Carte de l'*Atlantide* de Platon. VIII. *Mémoire ou l'Observateur véridique*, *sur les troubles actuels de la France*, Londres, 1788, in-8°. IX. *Essai sur le despotisme et les révolutions de la Russie*, 1794, in-4°. On assure que le marquis de Saint-Simon a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit. W-s.

(3) *Bibliopea*, p. 72.

SAINT-SIRAN. *V.* SAINT-CYRAN.

SAINT-SORLIN. *Voy.* DESMARETS, XI, 203.

SAINT-URSIN (MARIE DE), médecin, né à Chartres, en 1763, y fit de bonnes études, et se livra avec quelque succès à la littérature et à la musique. Le goût pour la médecine lui étant survenu tout-à coup, il suivit les cours relatifs à cette science, et fut reçu, peut-être un peu trop promptement, médecin à l'université de Caen. Il partit, en 1793, pour l'armée, et devint, en peu de temps, premier médecin de celle du Nord, et inspecteur-général au conseil de santé. Il revint, en 1800, à Paris, où il épousa une jeune personne aimable et spirituelle, mais sans fortune. Ce fut probablement pour elle qu'il publia l'*Ami des Femmes*, ou Lettres d'un médecin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé, Paris, 1802. Cet ouvrage, dans lequel la science est traitée, quoique superficiellement, d'une manière agréable, fit connaître l'auteur, qui en donna une deuxième édition en 1804. La *Gazette de Santé*, journal médical, rédigée anciennement par Gardanne et M. Pinel, était suspendue depuis

plusieurs années. Saint-Ursin voulut la faire revivre : il s'associa divers collaborateurs ; mais il en resta ensuite seul chargé. Entre ses mains, ce journal reprit une nouvelle vie, et eut un succès marqué. En 1808, Saint-Ursin donna un *Manuel populaire de Santé*, in-8°. : quoique écrit dans le même sens et dans le même style que l'*Ami des Femmes*, cet ouvrage ne fut pas reçu avec la même faveur. L'auteur fit paraître aussi une facétie, non médicale, intitulée *Job*, qui ne fut guère mieux accueillie. Admis, en 1806, à la société académique des sciences, il en devint le secrétaire général en 1811. Les occupations littéraires de Saint-Ursin, et son attrait pour cette société, qu'il amusait souvent par sa bonne humeur et par ses saillies, le disposaient peu à cette abnégation si nécessaire au médecin praticien, et le rendaient peu propre à suivre les malades et à se faire une clientelle. Ayant éprouvé, en outre, quelques dérangements dans sa fortune, il reprit du service comme médecin, lors de la campagne de Russie, et s'y distingua par son zèle et son urbanité. Resté prisonnier avec les malades d'un hôpital, à la tête duquel il se trouvait, quelques journaux, annoncèrent qu'il était mort à Wilna (1) : loin de là, il reçut, de la part des Russes, le meilleur accueil ; il fut fêté et consulté par un grand nombre de leurs officiers généraux. Revenu en France, en 1815, il y éprouva moins de faveur : le petit nombre de familles dont il était le médecin, avaient fait d'autres choix pendant son absence. Il quitta la capitale pour aller à Calais, remplir la place de premier médecin de l'hôpital militaire, à laquelle il avait été nommé, et publia, au moment de son départ, un traité sur la goutte, ayant pour titre, *Etiologie et Thérapeutique de l'arthritis et du calcul*, ou *Opinion nouvelle sur la cause, la nature et le traitement de la goutte et de la pierre ;* suivi d'un petit Traité d'*Uromancie hygiénique*, 1816, in-8°. Cet ouvrage présente quelques pages bien écrites et bien pensées. L'auteur a mis à profit des expériences de Berthollet, ainsi que quelques-unes qui sont propres à l'auteur de cet article, sur l'acidité et l'alcalinité de l'urine dans la goutte. Il crut pouvoir les faire servir de base à une nouvelle théorie de cette maladie, et indiquer même la nature de son principe ; il la divisa en goutte acide, goutte alcaline, et en goutte sous-acide et sous-alcaline. Une telle division était évidemment fausse, parce que les variations d'acidité et d'alcalinité se remarquent dans le même accès de goutte. Cette prétention d'avoir expliqué le principe de cette maladie, prétention qui ne pouvait que tourner au détriment de la science, ne parut qu'une présomption ridicule (2). Mais l'éloignement pour les idées fondamentales de l'ouvrage en fit négliger les vérités de détail. Aussi n'eut-il point le succès auquel l'auteur s'attendait, et qu'il méritait à certains égards. Saint-Ursin remplit avec honneur, pendant deux ans, ses fonctions de médecin militaire à Calais ; et il y mourut le 5 août 1818. Avec de la science, des qualités aimables, et beaucoup d'esprit, cet homme n'eut en France

(1) *Gazette de France* du 3 décembre 1812.

(2) Voyez, sur ce livre, un article fort piquant, de M. Hoffmann, dans le *Journal des Débats* du 17 avril 1817, et un autre de M. Colnet, dans la *Gazette de France* des 11 et 19 mai suivant.

Digitized by Google

qu'un succès médiocre. C'est que ces qualités étaient obscurcies par une trop grande mobilité dans les idées, qui ne lui permettait d'en avoir de bien fixes sur aucun point, ce qui lui donnait par fois l'apparence d'un manque de solidité et de justesse dans le raisonnement. Outre les ouvrages mentionnés, on connaît de lui des *Notes* jointes à la traduction du livre de Giannini, *De la Goutte et du Rhumatisme*, 1810, in-12, et des *Stances* sur la *Naissance du roi de Rome*, 1811, in 4°. Il était le grand dégustateur de la société dite du *Caveau moderne*. Il a fourni des articles à l'*Epicurien français*, publié par cette société sous le titre de *Journal des gourmands et des belles*. On lui a aussi attribué la *Lettre du docteur Aplopharmaque à son ami le docteur Botanophile*, 1810, in-8°. On a publié un *Recueil de Lettres* adressées à M. le docteur Marie de Saint-Ursin, par M. Frier (*V.* le *Magasin encyclop.* de mai 1811, tome III, p. 161). On trouve une Notice sur Saint-Ursin, dans les *Annales encyclopédiques*, tome V, pag. 138. N—H.

SAINT-VINCENS (JULES-FRANÇOIS-PAUL FAURIS DE), antiquaire provençal, naquit, en 1718, à Aix, d'une famille de robe. Dès sa première jeunesse, il cultiva la littérature, l'histoire et l'archéologie. Il s'était lié d'une étroite amitié avec Vauvenargues et Thomassin de Mazaugues, dont l'exemple et les conseils eurent une grande influence sur la direction de ses études. Destiné à la carrière de la magistrature, il se pénétra de bonne heure de l'étendue de ses devoirs, et ne négligea rien pour se mettre en mesure de les remplir. Il fut nommé président au parlement; et dans l'exercice de cette charge, il se concilia l'estime publique par son intégrité, son esprit conciliant et sa fermeté. Portant dans ses goûts la modération de son caractère, il employa cinquante ans à former une bibliothèque de dix mille volumes, et un cabinet d'antiquités et de médailles. Dès qu'il avait acquis quelque objet intéressant, il s'empressait d'en donner avis aux savants : c'est ainsi qu'il se mit en correspondance avec l'abbé Barthélemy, Cary, Foncemagne, Sainte-Palaye et Sainte-Croix, Alex. Recupero, Fabricy, d'Agincourt, etc. Il fit don de ses médailles de Marseille à l'académie de cette ville, dont il était membre; et il charmait ses loisirs en rédigeant le Catalogue raisonné de sa collection numismatique, dans laquelle on remarquait une suite précieuse des monnaies de Provence. Plein de vénération pour Peiresc, il fit élever, en 1778, un monument à sa mémoire, détruit par le vandalisme, mais rétabli depuis dans l'église Saint-Sauveur (*Voy.* PEIRESC, XXXIII, 261). Il fut admis comme associé libre regnicole, à l'académie des inscriptions, en 1786. et la même année, il paya son tribut à cette compagnie par un *Mémoire* sur une tour antique qui se trouvait incorporée dans l'enceinte du palais du parlement d'Aix, et démontra que c'était un tombeau romain, comme l'avait déjà présumé Peiresc. En 1790, il fit parvenir à la même académie ses *Observations* sur des mosaïques récemment découvertes à Aix. Lors de la supression des parlements, le président Saint-Vincens se livra tout entier à ses études numismatiques, qu'il n'avait jamais interrompues. L'ascendant de sa vertu le sauva des excès

révolutionnaires. Cependant il fut mis deux fois en arrestation pendant la terreur; mais il dut sa liberté au respect qu'il inspirait aux agents mêmes de la tyrannie. Ce digne magistrat mourut octogénaire, à Aix, le 22 octobre 1798. En 1770, il avait publié les *Tables des Monnaies de Provence*, in-4°. Il rédigea depuis un *Mémoire* sur les monnaies qui eurent cours en Provence, depuis la fin de l'empire d'Occident jusqu'au seizième siècle, et le remit, avec les planches, à Papon, qui l'inséra dans les tomes II et III de son Histoire de cette province (*V*. PAPON, XXXII, 536). En outre, on a de lui: un Mémoire *sur les monnaies et les monuments des anciens Marseillais*, 1771, in-4°., avec trois planches. De nouvelles découvertes l'obligèrent d'en faire rédiger un autre par son fils; cette édition est ornée de cinq planches; il en a laissé de très-étendus, en manuscrit: *Sur l'état du commerce, des sciences et des arts* en Provence, pendant les treizième, quatorzième et quinzième siècles; *sur les peintures attribuées au roi René* d'Anjou (*Voy.* RENÉ, XXXVII, 347), etc. On doit consulter, pour plus de détails, la *Notice* sur la vie et les ouvrages du président de Saint-Vincens, insérée par son fils, dont l'art. suit, dans le *Mag. encyclopéd.*, 1798, IV, 461, et publiée séparément, 1800, in-4°. de 68 pages. Cette édition, dans laquelle l'auteur a donné plus de développements à l'analyse des ouvrages de son père, est enrichie de douze planches représentant des médailles et d'anciens monuments découverts en Provence; de l'inscription grecque trouvée par le président de Saint-Vincens dans la maison de Peiresc, et expliquée par Chardon La Rochette (*V.* le tome 1er. des *Mélanges de critique et de littérat.*) et de quelques pièces dont trouvera le détail dans le *Magaz. encyclopédiq.*, 1800, II, 282.

W—s.

SAINT-VINCENS (ALEXANDRE-JULES-ANTOINE FAURIS DE), fils du précédent, naquit, en 1750, à Aix en Provence. Elevé au collège de Juilly, près de Paris, il y puisa des principes religieux dont il ne s'écarta jamais, pas même dans l'âge des passions. La riche collection de livres, de médailles et d'antiques qu'il avait eue sous les yeux, dans la maison paternelle, lui inspira de bonne heure le goût de l'archéologie, et il n'eut d'autre ambition que de se faire un nom dans les lettres et dans la magistrature, en suivant les traces de son père. Reçu à la sénéchaussée d'Aix, en 1775, il ne discontinua pas ses études favorites. En 1781, il épousa Mlle. de Trimond, petite-nièce du président de Mazaugues, descendant de l'illustre Peiresc (*V.* ce nom). Les richesses littéraires dont elle était héritière furent appréciées par Saint-Vincens, et développèrent en lui un goût décidé pour l'histoire de la Provence. Devenu, en 1789, président à mortier au parlement d'Aix, il partagea son temps entre le palais et son cabinet. Après avoir aidé son père à sauver de l'oubli, en les faisant dessiner, un grand nombre de monuments du moyen âge, peintures, inscriptions, bas-reliefs, etc., dont ils prévoyaient avec raison que la plupart seraient détruits par la révolution, Saint-Vincens perdit sa charge, et fut incarcéré, en 1793. Libre après le 9 thermidor, il commença sa réputation littéraire, en publiant une Notice sur la vie et les travaux de son père (*Voy.* l'article

précédent). Non content d'augmenter son riche cabinet par l'acquisition des livres, des médailles qui lui manquaient, il recueillit des tableaux, des monuments échappés aux ravages du vandalisme, et les déposa dans les églises, lorsqu'elles furent rendues au culte. Il fit rétablir dans la cathédrale d'Aix, le monument que son père avait élevé à Peiresc, et en publia la Notice. Les tombeaux de l'église souterraine de l'abbaye Saint-Victor à Marseille avaient été profanés et dispersés: Saint-Vincens, de concert avec les autorités de cette ville, les fit retirer de la cour du lycée, où ils étaient entassés et oubliés, et les plaça dans un Musée qui se forma sous ses auspices, et dont il rédigea le Catalogue. En 1799, il refusa la place de premier président de la cour d'appel des Bouches du Rhône, sans cesser de répondre à la confiance de ses concitoyens, dont il arbitrait les procès. Il accepta seulement les fonctions d'administrateur des hospices d'Aix, puis celles de maire de cette ville, en 1808. Les taxes révolutionnaires, les dépenses où l'entraînaient sa bienfaisance et sa passion pour les arts et l'antiquité, l'ayant obligé de vendre son patrimoine, et réduit à la fortune de sa femme, il consentit, en 1809, à être membre du corps législatif. Le nom de son père, son mérite personnel et ses liaisons avec Millin, qu'il avait accueilli en Provence, l'avaient fait élire, en 1807, associé correspondant de la troisième classe de l'Institut. Recherché à Paris par les amis de sa famille et par les personnes avec lesquelles il était en relation comme érudit et comme fonctionnaire public, Saint-Vincens visitait les Musées, les bibliothèques publiques, les collections d'amateurs, et en satisfaisant ses goûts de prédilection, il fortifiait sa santé, que sa vie sédentaire et studieuse avait affaiblie. Nommé, en 1811, second président de la cour impériale des Bouches du Rhône, il en remplit les devoirs avec autant de zèle et d'assiduité, que s'il y eût été porté par inclination. Les événements de la restauration, et le rappel du corps législatif, sous le nom de chambre des députés, l'ayant ramené à Paris, en 1814, il fit, vers la fin de cette session, un rapport très-étendu pour l'adoption d'un projet de loi sur la franchise du port de Marseille, et sut y rattacher des détails historiques fort intéressants. Il se trouvait encore à Paris, en mars 1815, et y vécut très-retiré, pendant les cent jours, s'occupant d'un travail sur les sculptures extérieures de l'église Notre-Dame de Paris. N'ayant pas été réélu pour la session de 1815, il quitta la capitale, en 1816, et revint à Aix, exercer sa charge de président, dont les honoraires étaient son unique revenu. Le 3 août de cette année, il fut nommé associé libre de l'académie des inscriptions. Le travail opiniâtre et constant auquel se livrait Saint-Vincens détruisit entièrement sa santé, en 1818. Il ne changea rien à sa manière de vivre, ne négligeant même point le palais, dans les moments de relâche que ses souffrances lui laissaient. Lorsque sa maladie empira, les livres de piété, les ouvrages de littérature et d'histoire couvraient et entouraient son lit. Un dernier accès de fièvre et de colique l'emporta, le 15 novembre 1819. Avec lui finit cette suite de savants antiquaires qui, depuis le fondateur du cabinet du Roi (*Voy.* RASCAS), avaient, pendant plus de deux siè-

cles, illustré la magistrature et la ville d'Aix, ranimé dans la Provence l'amour des sciences et des lettres, et favorisé tous les genres d'instruction. Sa collection de médailles a été acquise par la ville de Marseille. Fauris de Saint-Vincens n'avait pas la morgue pédantes que trop commune parmi les savants. Son esprit était aussi vif qu'enjoué; et la douceur de son caractère se peignait sur sa physionomie. Sa mémoire était prodigieuse. Il possédait, dans le plus grand détail, l'histoire de chaque ville, village, église, famille et château de Provence. Il a composé un grand nombre de *Notices*, *Mémoires* et *Dissertations*, insérés dans le Magasin encyclopédique, dans les Annales encyclopédiques, etc. Nous nous bornerons à donner la liste de ceux de ses ouvrages qui ont été réimprimés, ou publiés dans le *Recueil des Mémoires* de la société académique d'Aix, dont il était un des membres fondateurs. I. *Notice sur Jules-François-Pierre Fauris de Saint-Vincens*, in-4°., Aix, an 8 et 9; contenant en outre: *Interprétation d'une inscription grecque tirée de la maison qu'avait habitée Peiresc; — Médailles de Marseille; — Mémoire sur une urne sépulcrale et sur une inscription en vers grecs, trouvée à Marseille; — Inscription grecque sur un cippe trouvé dans les fondements de Saint Victor à Marseille; — Notice sur quelques médailles* du cabinet de J. Fr. P. F. de Saint-Vincens; — *Inscription grecque* du même cabinet. II. *Médailles et jetons frappés en Provence; — Monnaies qui ont eu cours en Provence sous les comtes*, in-4°., Aix, an IX. III. *Notice des monuments antiques conservés dans le Muséum de Marseille*, Marseille, 1805. IV. *Mémoire sur la position de l'ancienne cité d'Aix*, in-8°., Paris, 1812, et Aix, 1816. V. *Mémoire sur une tapisserie du chœur de l'église cathédrale d'Aix, qui était autrefois à Saint-Paul de Londres*, in-8°., Paris, 1812. VI. *Notice sur les lieux où les Cimbres, les Ambrons et les Teutons ont été défaits par Marius, et sur le séjour et la domination des Goths en Provence*, in-8°., Paris, 1814. Ce Mémoire, que Saint-Vincens composa, sur la demande qui lui en avait été faite par M. Munter, évêque de Sélande, fut traduit en danois, par le comité royal des antiquités de Copenhague, et valut à l'auteur le titre d'associé-correspondant de l'académie de cette ville. VII. *Mémoire sur l'état des lettres et des arts, et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le quinzième siècle*, in-8°., Paris, 1814. VIII. *Mémoire sur les bas-reliefs des murs et des portes extérieures de Notre-Dame de Paris, et sur les bas-reliefs extérieurs du chœur de la même église*, in-8°., Paris, 1815, et Aix, 1816, avec deux gravures. IX. *Notice sur un manuscrit contenant les sermons de Pierre de Marini, confesseur du roi René*, Aix, 1816. X. *Mémoires et Notices relatifs à la Provence*, Aix, 1817. XI. *Mémoire sur les antiquités et curiosités de l'église cathédrale de Saint-Sauveur à Aix, avec l'explication d'une curieuse inscription du seizième siècle*, Aix, 1818. XII. *Mémoire sur les antiquités et curiosités de la ville d'Aix*, Aix, 1818. XIII. *Mémoire sur quelques découvertes d'antiquités, faites auprès d'Aix, en 1817*. XIV. *Mémoire sur un marbre qui sert de banquette dans le cloître de Saint-*

Sauveur, et qui porte une inscription du dixième ou onzième siècle, 1818. Cette Dissertation, la dernière que Saint-Vincens ait composée, l'occupa pendant la maladie dont il mourut. Elle contient de curieux détails sur le chant, la musique d'église et l'instruction du clergé, dans les dixième et onzième siècles. Il a publié en outre, dans le Magasin encyclopédique et dans les Annales encyclopédiques, un grand nombre de *Lettres inédites de Peiresc*, qui ont été depuis réimprimées à Paris, 1815, et à Aix, 1816 (*V.* PEIRESC). Saint-Vincens était officier de la Légion-d'honneur, et correspondant des académies de Marseille, de Grenoble, du Var et de Vaucluse. (1) Son éloge, par M. Dacier, a été lu à l'académie des inscriptions. Sa Notice, par M. de Fonscolombe, 1820, in-8°., est imprimée dans le tome II du *Recueil des Mémoires* de la société académique d'Aix. A—T.

SAINT-VINCENT (GRÉGOIRE DE), célèbre géomètre, naquit à Bruges, en 1584. Il alla continuer ses études en Italie; et, ayant embrassé la règle de saint Ignace, à Rome, à l'âge de vingt ans, il devint l'un des disciples du P. Clavius (*V.* ce nom), et lui succéda dans la chaire de mathématiques. Parmi ses découvertes, on doit remarquer la symbolisation de la parabole avec la spirale, qu'il reconnut et enseigna, vingt-cinq ans avant que Cavalieri publiât la *Géométrie des indivisibles*, qui ne parut, qu'en 1635 (*Voyez* CAVALIERI). Sa réputation comme géomètre s'étendit bientôt dans toute l'Europe. Il fut appelé, par l'empereur Ferdinand II, à Prague; et il se trouvait dans cette ville lorsqu'elle fut attaquée par les Suédois. Le P. Saint-Vincent reçut une blessure grave en allant porter les secours de la religion aux soldats jusque sur le champ de bataille; et il perdit, au sac de Prague, tous ses manuscrits, entre autres, un gros volume sur la quadrature du cercle, qui fut la proie des flammes. Il s'était beaucoup occupé de la recherche de cette quadrature; et c'est en travaillant sur ce fameux problème qu'il recueillit une foule de vérités neuves, qui lui assurent, parmi les géomètres, un rang très-distingué. L'ouvrage qu'il publia sur cette matière, et dont nous parlerons plus bas, contient des aperçus d'une haute importance; mais les raisons dont il appuyait sa prétendue découverte ne pouvaient pas soutenir l'examen. Descartes en fit voir la fausseté, dans une lettre qu'il écrivit au P. Mersenne. Ce religieux attaqua le premier la nouvelle solution du problème de la quadrature, dans son livre : *Cogitata physico-mathematica*, 1648. Trois ans après, Huygens, alors fort jeune, réfuta Saint-Vincent, dans un livre resté, dit Montucla, comme un modèle de précision et de netteté. Le P. Leotaud, jésuite et bon mathématicien, se joignit aux adversaires de son confrère, qui ne trouva de défenseurs que parmi ses disciples. Dans le nombre, se distinguaient les PP. Sarana et Aynscom. Le premier répliqua très-vivement au P. Mersenne; le second répondit à Huygens et au P. Leotaud, qu'il accusa de n'avoir point compris les raisonnements de son maître. Le P. Leotaud reprit la plume; et si, par la *Cyclomathia* (*V.* LEOTAUD, XXIV, 203), il ne réduisit point au silence

(1) Il avait laissé en manuscrit une *Histoire d'Aix* et une *Histoire* très-étendue *du bon roi René*, mort en 1480. A. B—T

les défenseurs imprudents de Saint-Vincent, c'est que la passion finit par se mêler de la querelle. Le roi Philippe IV avait appelé le P. Saint-Vincent en Espagne pour donner des leçons de mathématiques au prince don Juan d'Autriche. Il revint, sur la fin de sa vie, dans les Pays-Bas, et mourut d'apoplexie, à Gand, où il remplissait les fonctions de Bibliothécaire, le 27 janvier 1667. On a de lui : I. *Theses de cometis*, 1619, in-4°. Elles sont citées par Lalande, dans la *Bibliographie astronomique*, pag. 174. II. *Theoremata mathematica scientiæ staticæ de ductu ponderum per planitiem recta et obliqua horizontem decussantem*, Louvain, 1624, in-4°., fig. III. *Opus geometricum quadraturæ circuli et sectionum coni*, Anvers, 1647, in-fol. Suivant Montucla, cet ouvrage est un vrai trésor, une mine riche de vérités géométriques et de découvertes importantes et curieuses. On y trouve une multitude de théorèmes nouveaux sur les propriétés du cercle et de chacune des sections coniques ; des moyens sans nombre de carrer la parabole; la mesure absolue de quantité de corps; la formation d'une multitude de nouveaux corps susceptibles de considération géométrique, et qu'il mesure par la méthode *Ductus plani in planum;* la symbolisation de la parabole avec la spirale, et enfin plusieurs nouvelles propriétés de l'hyperbole. Cependant Montucla trouve exagérés les éloges dont le P. Castel a comblé Saint-Vincent, dans la *Préface* du *Calcul intégral*, de Stone. IV. *Opus geometricum ad mesolabum per rationum, proportionalitatumque novas proprietates*, Gand, 1668, in-4°. Cet ouvrage, que l'auteur n'a point terminé, a pour objet le problème de l'invention des deux moyennes proportionnelles continues. On peut consulter, sur le P. Saint-Vincent, l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, II, 79-84, et la Notice biographique, que M. Quetelet lui a consacrée, dans les *Annales belgiques* d'avril 1821, VII, 253. W—s.

SAINT-VINCENT (ROBERT DE), conseiller à la grand'chambre du parlement de Paris, où il prit séance le 12 janvier 1748, fut un des chefs de l'opposition parlementaire, sous le règne de Louis XVI. Son caractère le rendait bien propre à un tel rôle. On voyait en lui, selon un écrivain qui l'a connu (1), « un de ces » naturels en quelque sorte sauva- » ges, auxquels des mœurs sévères » et l'habitude de l'étude et de la re- » traite ont laissé toute leur rudesse; » dont les expressions par consé- » quent, toujours éloignées de la flat- » terie, conservent quelquefois à pei- » ne la politesse, mais trouvent grace » devant les souverains, non-seule- » ment à cause de leur nouveauté; » mais parce qu'elles sont dictées par » une bonne foi qui n'est jamais dou- » teuse. » Un tel homme se mit, avec Duval d'Épréménil, à la tête de ces magistrats imprudents qui hâtèrent le moment d'une révolution dont ils devaient être des premières victimes. Zélé janseniste, il portait jusqu'au fanatisme les préjugés de cette secte. Dans la fameuse affaire du collier, il fut, avec Fréteau de Saint-Just, au nombre des conseillers qui prirent le plus vivement les intérêts du cardinal de Rohan (*V.* ROHAN, XXXVIII, 441). Aussi l'abbé Georgel, dans ses Mémoires, fait-il honneur à ce

(1) Sallier, auteur des *Annales françaises*, déjà cité à l'art. d'Epremenil, t. XIII, p. 221.

magistrat d'une « rigidité de princi-
» pes, et d'une inflexibilité de carac-
» tère qui ne plie que devant la justice
» et la loi (2). » Saint-Vincent, non content de conclure à ce que le cardinal fût déchargé de l'accusation intentée contre lui, « osa hautement blâ-
» mer la publicité donnée à ce procès,
» et la scène si peu réfléchie du 15
» août, dans la galerie de Versail-
» les. Il plaignit la jeunesse du roi
» et de la reine, de n'avoir pas eu
» auprès d'eux un ministre assez
» sage et assez courageux pour leur
» représenter qu'un pareil éclat était
» fait pour affliger la religion, com-
» promettre la majesté du trône,
» et blesser les lois protectrices de
» la liberté individuelle (3). » On sait que l'opinion de Saint-Vincent fut adoptée. Le 19 octobre 1786, il dénonça aux chambres assemblées le *nouveau Rituel* de M. de Juigné, archevêque de Paris. Il fut un des principaux moteurs de l'arrêté pris, le 15 août 1787, par le parlement contre l'édit sur l'impôt territorial et du timbre, enregistré forcément dans le lit de justice du 6 du même mois. Le 15 août suivant, jour de l'Assomption, chaque conseiller reçut une lettre de cachet, qui lui ordonnait de quitter Paris dans le jour, et de se rendre en exil à Troyes. « Plusieurs de *Messieurs*, dit un autre écrivain du temps (4), eurent un redoublement de dévotion et assistèrent toute la journée aux offices de leurs paroisses. » Robert de Saint-Vincent dit à l'officier porteur de la lettre de cachet qui lui était destinée : « Mon-
» sieur, apparemment on a oublié
» que c'était fête solennelle, et que
» j'avais à servir aujourd'hui un
» plus grand maître que le roi : ainsi
» je vous déclare que je vais à l'é-
» glise. » C'est à cette occasion que, dans une brochure, intitulée : *Observations d'un avocat*, l'auteur anonyme s'exprime ainsi : « Je croyais
» que le lit de justice avait terminé
» tous les débats parlementaires, et
» que M. Robert de S.... V..... qui
» joint une ame droite à une tête ar-
» dente, ne s'occuperait plus que de
» la bulle *Unigenitus* (5). » Durant l'exil du parlement, la majorité de cette compagnie et la cour ne tardèrent pas à se rapprocher. L'ennui d'être relégués en province fatigua la constance des magistrats. Ce fut en vain que Saint-Vincent, qu'on voyait, dans toutes les occasions, marcher, malgré son grand âge, sur la même ligne que d'Éprémenil, s'efforça de s'opposer à toute négociation ; en vain il insista pour qu'on fît le procès au ministre Calonne; l'accommodement fut conclu avec la cour; et le parlement, rappelé à Paris, rentra dans ses fonctions, le 10 novembre 1787 : mais cette compagnie ne tarda pas à reprendre son attitude hostile. Le roi s'étant rendu à l'improviste au parlement, le 19 du même mois, pour faire enregistrer un édit portant création d'emprunts pour quatre cent vingt millions ; plusieurs conseillers, entr'autres Fréteau et Sabbatier, sans respect pour la majesté royale, firent entendre les observations les plus violentes ; mais personne ne parla avec plus d'audace que Robert de Saint-Vincent, dont le discours nous a été conservé tout entier (6). « Il

(2) Mém. de l'abbé Georgel, t. II, p. 199, 2e. édition.

(3) Ibid., p. 200.

(4) Anecdotes du règne de Louis XVI (par Nougaret), t. II, p. 294.

(5) Voy. l'*Avertissement*, p. 3.

(6) Voy. Sallier, *Annales françaises*, p. 125 e suivantes.

» est douloureux pour nous, disait-» il au roi, lorsque nous devons à » Votre Majesté des conseils, de n'a-» voir à lui dire que de tristes vérités; » et déjà les circonstances qui accom-» pagnent sa présence dans son par-» lement l'avertissent assez que c'est » une calamité de plus pour la chose » publique. Si Votre Majesté venait » apporter à son parlement des lois » pour le soulagement de la nation, » aurait-on cherché à soustraire à » vos regards le peuple de votre ca-» pitale? les portes du palais se-» raient-elles fermées? les avenues » de cette salle seraient-elles inter-» dites aux citoyens? la marche de » Votre Majesté eût-elle été transfor-» mée en une course précipitée? Ah! » pourquoi se trouve-t-on dans le cas » de craindre qu'au lieu des acclama-» tions unanimes, si justement dues » à Votre Majesté, pour sa bonté et » son amour pour ses peuples, elle » ne remarquât, sur tous les visages, » qu'inquiétude et consternation? » Arrivant aux emprunts, Saint-Vincent ajoutait: « Ce qui ne peut être » douteux pour personne, c'est que » c'est une usure scandaleuse: et » comment peut-on espérer que le » parlement émette son vœu en fa-» veur d'un pareil acte, tandis que » si un fils de famille en faisait de » semblables, il n'y a pas un tribunal » qui hésitât à les annuler? » Le fougueux orateur adressait ensuite au contrôleur-général Lambert cette apostrophe piquante: « Vous flattez-» vous, Monsieur, d'avoir le temps » de réaliser le plan que vous avez » imaginé? Cette faveur qui vous a » porté au ministère, espérez-vous » qu'elle puisse vous maintenir aussi » long-temps? Depuis huit mois seu-» lement, vous êtes le quatrième mi-» nistre des finances, et vous formez » un plan qui ne peut s'accomplir » qu'en cinq années! » Le préambule de l'édit annonçait la convocation des états-généraux pour l'année 1792. « Pourquoi ce retard, demandait » Saint-Vincent? Trouve-t-on que » le désordre ne soit pas assez grand » dans les finances? .... La vérité, » la voici. Vos ministres veulent évi-» ter ces états-généraux, dont ils re-» doutent la surveillance. Mais leur » espérance est vaine. Les besoins de » l'état vous forceront à les assem-» bler d'ici à deux ans. » Sallier, après avoir rapporté cette harangue, ajoute ces réflexions (7): « Il faut » l'avoir entendu pour se faire une » idée de ce que le débit, l'organe et » le geste y ajoutaient de rudesse et » d'originalité. Pendant tout le temps » qu'il dura, le roi resta tourné vers » l'orateur, les yeux fixés sur lui, l'é-» coutant avec attention et bonté; et » il lui fit témoigner depuis que cette » franchise ne lui avait pas déplu. » Quoi qu'il en soit, Robert de Saint-Vincent partagea pour quelque temps l'exil de Fréteau et de Sabatier de Cabre, ses confrères. S'il avait témoigné une forte opposition à l'édit d'emprunt, il applaudit à l'édit en faveur des protestants. Il le fit encadrer avec luxe, et le montrait complaisamment à ceux qui entraient dans son cabinet. On a accusé ce magistrat d'assister, avec les conseillers Le Coigneux, Huguet de Semonville, Sabatier, Fréteau de Saint-Just, aux conciliabules qui se tenaient dans le palais du duc d'Orléans, vers le 15 août 1787 (8). Le 5 mai 1788, lors des troubles parlementaires qui eurent lieu au sujet de l'arrestation des

(7) Ibid., p. 125.

(8) Voy. l'ouvrage intitulé *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, par l'abbé Proyart, t. III, p. 202.

conseillers d'Éspréménil et Montsabert, Saint-Vincent fut nommé membre de la députation chargée de se transporter auprès du roi pour lui faire des représentations « sur l'excès des malheurs qui menaçaient la » nation, et le supplier d'écouter, » dans sa sagesse, d'autres conseils » que ceux qui sont près d'entraîner » l'autorité légitime et la liberté dans » un abîme. » Cet irrespectueux message ne fut pas reçu. Après la convocation des états-généraux, Robert de Saint-Vincent reconnut franchement ses erreurs, comme d'Éprémé nil, dont il avait partagé les torts. Il émigra; et par décret du conseil des anciens (du 26 août 1796), la maison qu'il avait habitée, rue Haute-Feuille, fut adjugée, comme bien d'émigré, au mécanicien Droz, en paiement de ses découvertes et travaux pour la fabrication des monnaies. Robert de Saint-Vincent mourut en Allemagne, en 1799. On doit le mettre au nombre de ces hommes probes et intègres qui, égarés par l'orgueil d'un esprit faux et ardent, ont fait beaucoup de mal en voulant faire le bien. D.—R—R.

SAITER (DANIEL), ou SEITER, peintre, naquit à Vienne en 1674. Il apprit les principes de son art à Venise, sous la direction de Charles Loth qui, pendant douze ans, lui enseigna tous les mystères de la couleur. Lorsqu'il se crut assez habile pour se livrer sans guide à son talent, il se rendit à Rome, sous le pontificat d'Innocent X, et fut employé, avec les plus habiles artistes de cette époque, à l'embellissement du palais Quirinal. Les travaux qu'il exécuta, et l'étude des chefs-d'œuvre des grands-maîtres des diverses écoles d'Italie perfectionnèrent sa manière; et il était dans toute la force de son talent, lorsqu'il fut appelé à la cour de Turin. Il orna de ses ouvrages le palais du roi et les maisons royales, et il soutint le voisinage de Miel lui-même. S'il le cède à ce dernier peintre pour la grâce et l'amabilité, il l'emporte sur lui et sur les autres pour la force et la magie de la couleur. Ses peintures à l'huile sont étudiées avec un soin extrême; et il existe de lui, dans la galerie de la cour, une *N. D. de douleur*, qui semble sortie de la main des Carraches. Il peignit aussi la coupole du grand hôpital, et c'est une des plus belles fresques que possède la ville de Turin. On voit encore de ses productions dans plusieurs autres villes du Piémont; et comme il a beaucoup peint à Rome et à Venise, il n'est pas rare de rencontrer de ses tableaux dans un grand nombre de galeries dont il ne sont pas un des moindres ornements. Cet artiste mourut en 1705. P—s.

SAIX (ANTOINE DU), en latin *Saxanus*, né à Bourg, en 1515, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de bénéfices considérables. Il avait été précepteur du duc de Savoie, qui le nomma ensuite son aumônier, et le chargea d'une ambassade à la cour de François I^{er}. Son goût pour les lettres l'avait mis en rapport avec les plus beaux esprits de son temps, et sa protection ne leur fut pas inutile. Il mourut vers 1579. Il a laissé plusieurs ouvrages très-recherchés des curieux, à raison de leur rareté. I. L'*Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres* (Paris), 1532, petit in-4°., goth.; Paris, 1538, in-16. Cet ouvrage, écrit en vers de dix syllabes, est divisé en deux parties. L'auteur traite de l'utilité de la lecture, des bons et des mauvais li-

SALADIN.

N. pinx.t *Landon direx.t*

vres, de la théologie, de la philosophie, du droit, de l'éducation, etc. On y trouve quelques préceptes utiles, mais noyés dans un grand nombre de lieux communs et défigurés par un style barbare. II. *Petit fatras d'un apprentif surnommé l'Esperonier de discipline*, Paris, 1537, in-4°.; Lyon, 1538, in-8°.; et Paris, 1545, in 12. C'est un mélange de vers dévots et de pièces historiques peu utiles. III. Le *Blason de l'église de Brou*, Lyon, sans date, in-8°. On renvoie pour la description de cette église, l'une des plus belles de France, à l'article du P. Pacifique ROUSSELET, qui en a publié l'histoire. IV. *Oraison funèbre de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie et comtesse de Bourgogne.* Elle a été traduite en latin, et imprimée à la suite de l'ouvrage de Paradin, *De antiquo statu Burgundiæ*, 1549. Le nom latin de du Saix n'a point été expliqué par les continuateurs de la Bibl. historique de France; et c'est mal-à-propos qu'ils distinguent, dans les Tables, *Saxanus* de *Saxonus.* V. *La touche naïve pour éprouver l'ami et le flatteur, inventée par Plutarque, taillée par Erasme, et mise à l'usage français par Antoine du Saix*, Lyon, 1537, in-8°. VI. *Traité singulier de Plutarque, de l'utilité qu'on peut tirer des ennemis*, traduit sur la version latine d'Érasme. Cet ouvrage est joint au précédent. VII. L'*Opiate de Sobriété, composée en carême, pour conserver au cloître la santé des religieux*, Lyon, 1553, in 8°. Cet ouvrage est écrit en vers. VIII. *Marquetis de pièces diverses, contenant plusieurs épigrammes et emblèmes*, Lyon, 1559, in-4°. W—s.

SALA (NICOLAS), compositeur italien, l'un des plus savants élèves de Leo, était maître de chapelle et professeur au conservatoire de la *Pietà*, à Naples. Il avait consacré le cours d'une vie longue et laborieuse à la formation d'une suite méthodique de modèles sur toutes les parties de la composition. En 1794, ce travail précieux fut publié aux frais du roi de Naples, et avec une extrême magnificence, sous le titre de *Regole del contrappunto pratico*, in-fol. Déjà l'Europe accueillait ce nouveau code de la composition musicale, lorsqu'un événement malheureux vint le ravir à l'empressement général. Au milieu des désordres qui éclatèrent à Naples, en 1799, les planches de l'ouvrage de Sala, déposées à l'imprimerie royale, furent volées et dispersées. Les exemplaires en devinrent très-rares; et le fruit de tant de travaux n'aboutit qu'à le faire regretter. On doit savoir gré aux éditeurs des *Principes de composition des écoles d'Italie* (Paris, 1809, 3 vol., in-fol.) de l'idée qu'ils ont eue de reproduire la plus grande partie des modèles de Sala, dans leur ouvrage, qui n'est que la réunion de ceux des plus célèbres compositeurs italiens. Sala mourut, en 1800, presque centenaire. A—G—S.

SALADIN (MALEK-NASSER YOUSSOUF SALAH-EDDYN, plus célèbre sous le nom de), sultan d'Égypte et de Syrie, était d'origine Curde, et naquit à Tekrit sur le Tigre, en 532 de l'hégire (1137 de J.-C.) Son père, ainsi que beaucoup de ses compatriotes, avait quitté les montagnes du Curdistan, pour se mettre au service de quelque petit prince de la Mésopotamie; il avait alors le gouvernement de Tekrit. On le nommait Aïoub (*V.* ce nom). C'est de là que les princes de la famille de Saladin qui régnèrent après lui en Égypte, en Ara-

bie, en Syrie, et en Mésopotamie, furent appelés du nom général d'Aïoubides. On rapporte que le jour même de la naissance de Saladin, un frère d'Aïoub, nommé Chyrkouh (*V.* ce nom), lequel devint fameux dans la suite, ayant commis un meurtre, Ayoub fut forcé de s'enfuir avec sa famille. Les deux frères se rendirent en Syrie, auprès de Zenghy, prince d'Alep et de Moussoul, qui remplissait l'Orient du bruit de ses exploits (*V.* Zenghy). C'était le temps des guerres les plus vives entre les Musulmans et les Chrétiens d'Occident établis en Palestine. Aïoub et Chyrkouh s'y distinguèrent et se signalèrent par leur courage. En récompense, Ayoub reçut la ville de Baalbec en fief. Mais après la mort de Zenghy, le désordre s'étant mis dans ses états, Ayoub fut obligé de quitter Baalbec, et vint s'établir à Damas, auprès du prince de cette ville. Cependant le bruit des succès de Zenghy avait retenti jusqu'en Occident; et une nouvelle croisade s'était formée. Dans le cours de cette guerre, Louis VII, roi de France, et Conrad, empereur d'Allemagne, étant venus mettre le siège devant Damas, en 543 (1148), Aïoub y montra son zèle accoutumé, et perdit dans un assaut son fils aîné (1). Tel était, à cette époque, l'enthousiasme religieux des Musulmans, que six ans après, le prince de Damas, menacé par les armes de Noureddyn, fils de Zenghy, devenu prince d'Alep, ayant cherché son appui dans les forces des Chrétiens, fut abandonné de ses émirs et de ses sujets, et la ville fut remise à Noureddyn. Aïoub eut beaucoup de part à cet événement, et reçut en récompense le gouvernement de Damas. Pour son frère Chyrkouh, il était resté au service de Noureddyn, dont il commandait les armées. Pendant ce temps, le jeune Saladin était auprès de son père, livré aux amusements de son âge. Rien n'annonçait encore ce qu'il devait être un jour. On le voyait ne s'occuper que de plaisirs, et il aurait probablement passé sa vie dans l'obscurité, sans un événement qui développa son caractère, et changea la face de l'Orient (1164). L'Égypte, alors au pouvoir des khalifes Fatimides, était en proie à la plus horrible anarchie. Les khalifes vivaient retirés au fond de leur palais, et laissaient l'autorité à leurs vézirs. La seule prérogative qu'ils eussent conservée, c'était le droit de consacrer les usurpations de leurs ministres, d'être inscrits sur les monnaies, et nommés dans les prières publiques. Les vézirs disposaient seuls du commandement des armées, de l'emploi des finances et du gouvernement des provinces. Mais l'esprit de rivalité s'était emparé des émirs, et ils voulaient aussi s'arroger le pouvoir. Chawer, l'un des vézirs, étant allé implorer contre eux l'assistance de Noureddyn, ce prince hésita un moment, parce qu'il était à craindre que les Francs, à l'aide du désordre, ne s'emparassent de l'Égypte. Voulant les prévenir, il chargea Chyrkouh, le plus habile de ses généraux, de diriger contre eux une expédition. Ce guerrier envahit sans peine l'Égypte, et Chawer fut rétabli dans sa dignité. Mais la discorde n'ayant pas tardé à éclater, le vézir appela les Francs à son secours, et Chyrkouh fut obligé d'é-

(1) Quelques auteurs chrétiens ont dit que Saladin eut occasion, dans cette croisade, d'être remarqué de la reine Éléonore, qui avait accompagné le roi Louis VII, et qu'il en fut aimé; mais il n'avait alors que dix ans, et vivait dans la maison paternelle.

vacuer l'Égypte. Il voulut y rentrer un peu plus tard; mais son entreprise échoua par l'arrivée subite des Francs. Ce que cette dernière expédition eut de plus remarquable, ce fut la réputation qu'y acquit tout-à-coup Saladin. Il avait alors trente ans. A la bataille de Babeïn, où son oncle avait à combattre les Francs et les Egyptiens, il commanda le centre de l'armée, et eut beaucoup de part au succès de la journée. Il fit aussi preuve d'une grande habileté au siège d'Alexandrie. Les habitants de cette ville, après l'avoir appelé dans leurs murs, menaçaient, à l'approche du danger, de l'abandonner. Déjà les environs étaient au pouvoir de l'ennemi, la ville manquait de provisions, et la garnison était faible. Saladin, par la sagesse de sa conduite, releva et entretint les courages abattus, repoussa toutes les attaques, et donna le temps à son oncle de venir le secourir. L'un et l'autre retournèrent en Syrie. Mais le temps n'était pas loin où les obstacles devaient s'aplanir. Jusque-là, c'était Amauri, roi de Jérusalem, qui avait su arrêter leurs efforts. Ce prince artificieux et sans foi, voyant l'Égypte paisible et ses forces épuisées, forma le dessein de la subjuguer (1168). Déjà il était arrivé jusques sous les murs du Caire, lorsque Chyrkouh, appelé à son tour par le vézir, le mit en fuite. Alors, de concert avec Saladin, il fit couper la tête à Chawer, et prit sa place; et comme il mourut, deux mois après, Saladin lui succéda. Tout cela se fit du consentement du khalife. On le nommait Aded-Lidin-Allah, et il était à peine sorti de l'adolescence. Ce malheureux prince, dans l'espoir de rétablir, sous un si jeune ministre, l'ancienne puissance du khalifat, le choisit de préférence aux autres émirs. Noureddyn, lui-même, qui devait avoir tant à souffrir de cette élévation, en avait été la première cause, en exigeant que Saladin accompagnât son oncle en Égypte. Le jeune prince était en effet d'abord parti pour cette guerre malgré lui, et, ainsi qu'il le disait dans la suite, *comme un homme qu'on mène à la mort*; mais une fois parvenu au pouvoir, il ne songea plus qu'à s'en montrer digne: il commença par s'attacher les troupes, en les comblant de largesses, et sut en imposer à la multitude par une grande dévotion. D'une vie licencieuse, il passa au régime le plus austère, et s'abstint du vin et de tout ce que réprouve la religion musulmane. Cependant sa position était fort difficile. D'un côté, il avait à ménager Noureddyn, dont il dépendait, et qui était fort jaloux de son autorité; de l'autre, il devait se tenir en garde contre le khalife qui agissait déjà secrètement contre lui. Il avait aussi à se défendre contre les préjugés religieux des Égyptiens. Un grand schisme divisait les peuples mahométans (*Voy.* MOEZ ED-DAULAH). Quelques-uns étaient pour le khalife abbasside de Bagdad, d'autres pour celui du Caire. Les deux partis s'anathématisaient mutuellement, et se traitaient d'hérétiques. Saladin, dévoué, comme Noureddyn, aux intérêts du khalife de Bagdad, devait donc user des plus grands ménagements. Déjà les Égyptiens, qui d'abord avaient applaudi à son élévation, dans la crainte d'être subjugués par les Francs, commençaient à montrer de la résistance. D'ailleurs, Saladin en s'emparant du pouvoir, n'avait pu s'empêcher de satisfaire ses émirs et les compagnons de ses victoires:

suivant l'usage de ce temps, il leur avait distribué des terres et des bénéfices militaires, et il leur avait donné part aux honneurs et aux emplois. Tout cela n'avait pu se faire qu'au détriment de beaucoup d'Égyptiens. Bientôt les mécontents jurèrent sa perte, et cherchèrent des auxiliaires jusque chez les Francs de Jérusalem et les Grecs de Constantinople. Mais Saladin découvrit la conspiration, et punit les coupables. Il déjoua, avec le même bonheur, les efforts des chrétiens qui étaient venus assiéger Damiette. Cependant le danger pouvait renaître à tout moment. Noureddin fut d'avis de ne pas dissimuler plus long-temps, et de renverser le khalife fatimide, qui était l'ame de tous ces troubles. Saladin, plus prudent, prépara peu-à-peu les esprits. Il fit enseigner la doctrine des pontifes de Baghdad dans les colléges et les écoles; resserra plus étroitement le khalife; et lorsqu'il en fut temps, il abolit le khalifat d'Égypte. Les mesures avaient été si bien prises, qu'il ne s'éleva pas le moindre tumulte; et comme le khalife vint à mourir sur ces entrefaites, le feu de la sédition s'éteignit peu-à-peu. Cette mort du khalife, arrivée dans un moment si opportun, a fait dire à quelques auteurs chrétiens, que ce fut Saladin qui le tua. Au reste, ce prince reçut en cette occasion, du khalife de Baghdad, le glorieux titre de *restaurateur de l'autorité du commandeur des croyants*. (*Voy*. Mostady). Mais bientôt la division éclata entre Saladin, lui et Noureddyn: ce dernier, heureux dans ses entreprises, et dont toutes les vues avaient été tournées contre les Chrétiens, aurait voulu couronner sa carrière par la ruine entière des colonies chrétiennes. Saladin, qui plus tard mit tant d'ardeur à l'exécution de ce dessein, craignit alors que Noureddyn, après avoir abattu les chrétiens, ne voulût l'abattre lui-même, et il ménagea les ennemis de l'islamisme. Cette conduite indigna Noureddyn; et dans sa colère, il manifesta l'intention d'aller renverser son lieutenant. Saladin, de l'avis de son père, redoubla extérieurement de soumission, et offrit de se faire traîner aux pieds de Noureddyn, la *corde au cou*, comme un vil criminel: mais au fond, il se préparait à repousser la force par la force; et son père lui-même l'exhorta en particulier à ne pas céder, ajoutant que, voulût-on seulement exiger de lui une *canne à sucre*, son devoir était de mourir plutôt que de fléchir. Saladin, sentant que cette division ne pouvait se terminer que par une catastrophe, envoya, vers ce temps là, un de ses frères conquérir la Nubie et l'Arabie heureuse, afin d'y trouver un refuge au besoin. (*V*. Melik el Moadham, XXVIII, 219). Pour Noureddyn, il se calma d'abord, et forma d'autres desseins. Enfin, il mourut au moment où il se disposait à entrer en Égypte à main armée, (1173). (*Voy*. Nour eddyn). Dès-lors la face des choses changea. Saladin se hâta d'étouffer une nouvelle conspiration qui avait éclaté contre lui; et, après avoir repoussé une flotte sicilienne qui avait fait une descente devant Alexandrie, il résolut de s'emparer de la Syrie. Cette contrée était dans la plus grande confusion. Noureddyn n'avait laissé qu'un fils âgé de onze ans, et sous cet enfant les émirs se disputaient le pouvoir. Sur ces entrefaites, les chrétiens étant venus faire une invasion sur les terres de Damas, les émirs,

au grand scandale des Musulmans, avaient acheté leur retraite. Saladin affecta de paraître revolté de cette conduite : en qualité de vassal du fils de Noureddyn, il protesta de son dévouement ; mais il réclama hautement contre la faiblesse des émirs, et eut l'art de se présenter aux peuples comme le vengeur de la religion offensée. « Vous avez, écrivit-il aux émirs, fait la paix avec les chrétiens. Cependant les chrétiens sont nos ennemis communs. Vous avez fait tourner au profit des infidèles l'argent destiné à protéger les vrais croyants. C'est un crime contre Dieu, contre son prophète, contre tous les hommes de bien. » Ces reproches n'ayant pas corrigé les émirs, il en mit quelques-uns dans ses intérêts ; et, sous prétexte de rétablir la tranquillité, il se fit livrer Damas, prit aussi Hamah, Emesse, et enfin alla assiéger le fils de Noureddyn même dans Alep. Dès-lors il ne fut plus possible de se méprendre sur ses intentions. Les habitants se hâtèrent de prendre les armes, et plusieurs princes de la Mesopotamie, parents de Noureddyn, accoururent ; mais leurs efforts furent inutiles : le fils de Noureddyn, pour conserver Alep, fut obligé de céder Damas, avec la Syrie méridionale, et de reconnaître l'indépendance de Saladin, qui obtint même, du khalife de Baghdad, un diplome par lequel il fut déclaré sulthan d'Egypte et de Syrie. Et comme ce diplome ne fixait aucune limite à ces nouveaux états, on peut bien croire que dès-lors Saladin se proposa de les étendre à volonté. En attendant, il se tourna contre les chrétiens (1177). Son armée fut d'abord surprise et mise en déroute par les Francs, dans les campagnes de Ramla. Il revint presque seul en Egypte, sur un dromadaire. Mais les années suivantes, il vengea l'honneur de ses armes, et vainquit plusieurs fois les Chrétiens près de Panéas, sur les bords du Jourdain. Son ardeur était extraordinaire. Comme la terre avait été frappée de stérilité, quelqu'un lui conseillant de ne pas tenter Dieu, et de laisser prendre haleine à ses peuples, il répondit : « Faisons notre devoir, et Dieu fera le sien. Aidons-le et il nous aidera. » Ensuite il attaqua le sulthan d'Iconium, qui demanda la paix ; puis se dirigea contre les chrétiens de la Petite-Arménie, qui avaient fait des courses sur les terres musulmanes. La guerre finie, il reprit le chemin de l'Égypte, et s'occupa d'objets d'utilité publique. Il entoura le Caire de l'enceinte qui existe encore aujourd'hui ; bâtit des collèges, des hospices, ainsi que le château qui domine cette capitale, et où résidèrent ses successeurs. C'est là qu'est le fameux puits de Joseph, ainsi appelé du nom de Saladin, qui le fit construire. Malheureusement ces instants de repos ne furent pas longs, et la guerre reprit avec toutes ses fureurs (1182). Le fils de Noureddyn venait de mourir sans enfants, et il s'agissait de savoir qui aurait son héritage. C'était en vain que ce malheureux prince avait laissé sa principauté d'Alep à son cousin Azz-eddyn, prince de Moussoul, le plus puissant de ses parents, et le seul qui parût capable de mettre un frein à l'ambition de Saladin (*Voy.* Mas'oud Azz-eddyn). Un frère d'Azz-eddyn, nommé Émad-eddyn, prince de Sindjar, s'était fait céder Alep, et avait donné Sindjar en échange. A cette nouvelle, Saladin ne balança plus : il fit valoir son diplome du khalife, qui l'établissait maître de l'É-

Digitized by Google

gypte et de la Syrie, et se prétendit investi d'Alep jusqu'aux rives de l'Euphrate. Cependant il n'osait encore lever l'étendard de la guerre, et craignait de soulever contre lui les Musulmans. Tout-à-coup, pendant qu'il avait envahi les provinces chrétiennes, où il éprouvait une vive résistance, il apprit qu'Azz-eddyn et Émad-eddyn, excités par le péril commun, avaient fait un traité d'alliance avec les Francs. Ces deux princes lui parurent, par là-même, déchus de leur autorité; du moins c'est ce qu'il affecta d'écrire au khalife de Baghdad (*V.* Nasser Lédinallah). Dans sa lettre, il commençait par flatter l'orgueil du pontife, en lui prodiguant les titres les plus pompeux, et le représentait comme le maître absolu de toute la terre, comme celui qui pouvait seul disposer des couronnes et des royaumes. Ensuite il peignait Azz-eddyn et Émad-eddyn sous les couleurs les plus noires, et leur opposait sa propre conduite, ses guerres et ses succès contre les Chrétiens, ses services personnels envers le khalife, la ruine des pontifes du Caire, ses ennemis, et finissait par conclure que nul n'avait plus de droit que lui à la possession d'Alep, protestant d'ailleurs de son désintéressement, et assurant qu'il n'avait d'autre but que le bien de la religion. Non content de ces menées, il corrompit la fidélité de plusieurs des petits princes de la Mésopotamie, qui dépendaient de Moussoul; ensuite il passa l'Euphrate, et attaqua Azz-eddyn. La conquête de Sindjar, Haran, Edesse, Amide, etc., fut l'ouvrage de peu de temps. Moussoul seul opposa de la résistance. Aussi, renonçant d'abord à son dessein, il se porta contre Alep. Dès qu'il eut occupé cette ville, et donné en échange à Émad-eddyn son ancienne principauté de Sindjar, il retourna contre Moussoul, et renouvela ses attaques. Azz-eddyn, pour obtenir la paix, fut contraint de se reconnaître son tributaire, et de lui faire hommage de sa principauté. Pendant ce temps, les Chrétiens avaient essayé de faire diversion; mais aucune de leurs entreprises ne réussit. La plus singulière de toutes, et celle qui fut la plus sensible à Saladin, ce fut une invasion que Renaud de Châtillon, seigneur de Karak, tenta du côté de la Mecque et de Médine, voulant abolir la loi de Mahomet au lieu même où elle avait pris naissance. Quand Saladin en reçut la nouvelle, il ordonna le massacre de tous les Chrétiens que l'on pourrait prendre. On lit ce qui suit dans la lettre qu'il écrivit, à ce sujet, à son frère Mélik-Adel, qui avait le gouvernement de l'Égypte : « Les infidèles ont violé » l'asile et le berceau de l'islamisme; » ils ont profané notre sanctuaire. » Si, Dieu nous en préserve, si nous » ne prévenions une insulte semblable, nous nous rendrions coupables aux yeux de Dieu et aux yeux » des hommes. Toute la terre s'élèverait contre nous, en Orient et » en Occident. Purgeons donc la terre de ces hommes qui la déshonorent. C'est un devoir sacré pour » nous. Purgeons l'air de l'air qu'ils » respirent; et qu'ils soient voués à » la mort. » En conséquence, tous les Chrétiens qui survécurent au désastre furent conduits les uns à la Mecque, où les pélerins musulmans les immolèrent, en place des brebis et des agneaux qu'ils ont coutume de sacrifier chaque année; les autres menés en Égypte, où ils périrent de la main des sofis et de tous ceux qui

voulurent signaler leur zèle pour l'islamisme. A la fin cependant, la paix fut faite, et Saladin garda ce qu'il avait pris. Ce fut alors que, libre de tout soin, il se livra tout entier à son ancien projet d'expulser tous les Francs de la Palestine. Leur présence au milieu des provinces musulmanes lui paraissait un outrage à la religion de Mahomet. Les circonstances ne pouvaient être plus favorables. A la vérité, les rois Francs de Jérusalem dominaient encore sur une vaste étendue de pays : leur autorité s'exerçait sans partage sur la Palestine, la Phénicie et le littoral de la Syrie jusqu'aux confins de la Cilicie. Sur les côtes ou dans les environs, brillaient avec éclat Antioche, Tripoli, Beryte, Sidon, Tyr, Saint-Jean d'Acre, Ascalon et d'autres cités. L'intérieur était hérissé de châteaux et de places de guerre. Tout, en un mot, présentait encore l'apparence de la force; et cependant l'empire était miné de toutes parts. Au dehors, les provinces chrétiennes venaient d'être enfermées dans les vastes conquêtes de Saladin : la mer était libre; mais les secours étaient éloignés. Au dedans, le pays était morcelé entre une foule de princes et de seigneurs, qui tous avaient leurs intérêts particuliers. A l'autorité royale seule eût été donné de maintenir l'ordre dans cette anarchie : mais le roi de Jérusalem, (*Voy.* Baudouin IV) venait de mourir sans enfants. Son neveu, âgé de cinq ans, l'avait bientôt suivi dans la tombe, et sa sœur, à qui le sceptre était échu, au lieu de le déposer entre des mains fermes, avait fait choix, pour époux, d'un simple chevalier, nommé Gui de Lusignan, trop faible pour soutenir un trône chancelant (*Voy.* Gui, XIX, 49). Saladin n'attendait qu'un prétexte pour reprendre les armes. On ne tarda pas à le lui fournir. Renaud de Châtillon, seigneur de Karak, ayant vu passer sur ses terres une riche caravane musulmane, l'enleva en pleine paix. Telle était la confusion générale, que personne ne se mit en devoir de réprimer un tel brigandage. Ce fut en vain que Saladin invoqua la sainteté des serments; ce fut en vain qu'il eut recours aux menaces : tout fut inutile. Alors, décidé à se faire justice lui-même, il fit un appel général aux guerriers de la Syrie, de l'Égypte et de la Mésopotamie. Tous répondirent à sa voix. Un engagement eut lieu du côté de Nazareth, entre une partie de l'armée musulmane et les Templiers et les Hospitaliers, qui furent taillés en pièces. Cependant les Chrétiens se rassemblaient à Seforié, non loin de Nazareth. Tous les hommes en état de marcher avaient pris les armes. Saladin impatient d'en venir à une action générale, faisait tout pour y attirer les Chrétiens; mais ceux-ci, malgré ses provocations, ne quittant point leurs fortes positions de Seforié, il alla se jeter sur les faubourgs de Tibériade, qu'il réduisit en cendres. A cette nouvelle, ainsi qu'il l'avait prévu, l'armée chrétiene s'ébranla pour marcher au secours de Tibériade. Saladin s'avança aussitôt à sa rencontre, et le surprit dans des lieux étroits, secs et arides, où elle se trouva enfermés sans aucune ressource. L'armée musulmane était enflammée d'ardeur; sa vue seule jetait l'effroi. Un auteur arabe, témoin oculaire, la compare, quant au nombre, au *genre humain assemblé pour le jugement dernier*. Les Chrétiens n'étaient pas moins formidables. Leur

nombre s'élevait au-dessus de cinquante mille; et, à aucune époque, le royaume de Jérusalem n'avait mis sur pied d'armée aussi forte. Les auteurs arabes comparent leur marche à des *montagnes en mouvement*, ou aux *flots d'une mer agitée.* Saladin avait derrière lui le lac de Tibériade. Son infanterie était au centre, et sa cavalerie sur les ailes. Dans leur position, engagés comme ils étaient, les Chrétiens n'avaient plus qu'un espoir, c'était de s'ouvrir un passage à travers l'armée musulmane. Un combat eut lieu le vendredi 24 de rebi second (3 juillet), et dura jusqu'à la nuit. Comme il fut sans résultat, on recommença le lendemain. Le premier choc fut terrible; mais déjà les Chrétiens étaient épuisés par la soif, et pouvaient à peine soutenir leurs armes. Pour comble de maux, Saladin fit mettre le feu au sol couvert de bruyères et d'herbes sèches, sur lequel ils combattaient. Dès-lors ce fut moins un combat qu'un carnage. Les Chrétiens, pressés, accablés de toute part, tombèrent sous le glaive ou furent faits prisonniers. Tout fut perdu. Le bois de la vraie croix, qui ne paraissait que dans les grandes occasions, et qui avait toujours passé pour le gage assuré de la victoire, tomba au pouvoir des infidèles. Le roi, le grand-maître des Templiers, Renaud de Châtillon et beaucoup d'autres seigneurs furent pris: un petit nombre seulement parvint à s'échapper. Les auteurs orientaux, pour donner une idée de ce désastre, rapportent qu'en voyant les morts, on ne croyait pas qu'il y eût de prisonniers, et qu'en voyant les prisonniers, on ne croyait pas qu'il y eût des morts. Les cordes des tentes ne suffirent pas pour lier les captifs. On en voyait trente ou quarante attachés à la même chaîne; cent ou deux cents étaient conduits par un seul homme. Tous ceux qui furent pris devinrent, suivant l'usage des Asiatiques, la proie des vainqueurs. Il s'établit, dans le voisinage, des marchés publics, où on les vendait par bandes. Il y eut un pauvre Musulman qui en échangea un contre une paire de sandales, afin, disait-il, qu'on sût dans la suite que le nombre des prisonniers avait été si grand, qu'on les vendait pour une chaussure. Cette bataille est appelée *bataille de Tibériade*, par les Chrétiens, et par les Arabes, *bataille de Hittin*, du nom de la colline où le roi fut pris. Quand le carnage eut cessé, Saladin reçut dans sa tente le roi et les principaux chefs. Tous furent traités avec égard, excepté Renaud, qu'il tua de sa main, en expiation de son entreprise *sacrilége* contre la Mecque. Il fit aussi impitoyablement mettre à mort tous les Templiers et les Hospitaliers qui tombèrent en son pouvoir, afin de laver dans leur sang la guerre que ces religieux faisaient par état à l'islamisme. Il voulut même que ces horribles exécutions eussent lieu par la main des dévots de son armée, et des docteurs de la loi, comme s'il se fût agi d'une action agréable à Dieu. Tout cela eut lieu le jour même de la bataille. Le lendemain, dimanche, il retourna contre la citadelle de Tibériade, qui se rendit. Saint-Jean d'Acre, Beryte, Sidon, etc. ne firent aucune résistance. Au même instant, de nombreux partis musulmans se répandirent dans les campagnes, et y mirent tout à feu et à sang. En moins de deux mois, toute la Palestine fut envahie. Ascalon, qui avait coûté aux Chrétiens plus de cinquante ans de guerres et de travaux, ne tint que quatorze jours: mais la conquête qui flatta le

plus Saladin, et qu'il regarda comme la plus glorieuse de son règne, ce fut la prise de Jérusalem. Cette ville, berceau du christianisme, illustrée par les exploits des héros de la première croisade, ne résista que cinq jours (2). Saladin s'arrêta près d'un mois dans ses murs pour y rétablir l'exercice de la religion musulmane. Les mosquées qui, sous les Francs, avaient été converties en églises, furent purifiées avec de l'eau de rose, et rendues à leur ancienne destination. Deux fils de Saladin, son frère, son neveu, prirent part en personne à cette cérémonie. On établit, dans la ville, des colléges et des communautés religieuses à l'usage des mahométans : mais l'église du Saint Sépulcre fut respectée. D'après la capitulation, tous les chrétiens du rit latin établis à Jérusalem avaient été considérés comme captifs, et ceux-là seuls devaient sortir en liberté, qui auraient payé un tribut : tous les autres devaient être esclaves. Saladin se montra, en cette occasion, humain et généreux. Il fournit à tous ceux qui sortirent, des vivres avec une escorte pour les préserver de toute insulte, et n'épargna rien pour adoucir leur sort. Il aurait séjourné plus longtemps dans la ville sainte, sans les événements qui l'appelèrent à Tyr. Cette ville, depuis les malheurs des Chrétiens, était devenue leur principal boulevart, et le seul port en état de recevoir les secours qu'ils attendaient d'Occident. Son enceinte avait servi de refuge aux habitants de la plupart des villes tombées au pouvoir de Saladin. C'était Conrad, fils du marquis de Montferrat, qui présidait à sa défense. Saladin déploya les plus grands efforts pour s'en emparer. Il l'attaqua par mer et par terre. Mais le brave Conrad repoussa toutes ses attaques ; et l'hiver étant survenu, les troupes musulmanes reçurent congé. Ainsi se termina l'année 1187 de J.-C., si féconde en grands événements. L'année suivante, Saladin conquit les villes chrétiennes de la Phénicie et de la principauté d'Antioche. Cette ville elle-même aurait subi le joug, sans l'hiver, qui obligea Saladin à licencier de nouveau son armée. Cependant on commençait à parler des immenses armements qui se préparaient en Occident. On savait qu'à la nouvelle de la bataille de Tibériade et de la perte de la ville Sainte, l'Europe tout entière avait couru aux armes. Ce mouvement s'était communiqué rapidement à l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne. A l'intérêt religieux s'étaient joints les intérêts de la politique et du commerce. Sous les rois Francs de Jérusalem, les villes de la Palestine et de la Phénicie étaient devenues le centre du commerce de l'Orient et de l'Occident. C'est là que les épiceries et les productions de l'Inde s'échangeaient avec les draps de Venise et les productions de l'Europe. Ainsi la perte de la Terre Sainte n'avait pas seulement été une injure à la religion chrétienne ; c'était alors une calamité générale. De peur d'être prévenu, Saladin se hâta d'achever avec ses mamlouks la conquête des places chrétiennes de l'intérieur. Ensuite il visita les villes qu'il avait soumises sur la côte, et les mit en état de défense. Son intention était

(2) Jérusalem rentra sous le joug un vendredi, 2 octobre 1187, même jour de la semaine où elle avait été conquise par les Chrétiens, qui en étaient demeurés possesseurs quatre-vingt-huit ans deux mois et dix-huit jours. A—T.

de signaler la campagne suivante par la conquête de Tyr, Antioche, Tripoli, et de tout ce qui restait aux chrétiens. Il avait si peu l'idée des forces qu'il allait avoir à combattre, qu'un amiral sicilien qui, à la première nouvelle des malheurs de la Palestine, était accouru avec sa flotte, lui conseillant de ne pas s'exposer à une telle lutte, et d'accorder la paix, il répondit qu'il s'inquiétait peu des guerriers d'Occident : « Qu'ils viennent, » ajouta-t-il, qu'ils viennent, et » ils subiront ce qu'ont subi leurs » frères, la mort et la captivité. » Mais au printemps suivant (1189), l'innombrable quantité de croisés qui abordaient à Tyr, le fit renoncer à ses desseins. Les Chrétiens, prenant bientôt l'offensive, allèrent former le siége de Saint-Jean-d'Acre. Saladin y avait élevé de nouvelles fortifications; et depuis deux ans l'on ne cessait d'y travailler. Les croisés se déployèrent devant ses murailles, et furent à leur tour assiégés par Saladin. En même temps leur flotte occupa la rade. Le siége dura plus de deux ans. L'armée et la flotte chrétienne formaient l'élite des guerriers de tous les pays de l'Europe. La flotte n'y demeurait que l'été. L'hiver, à l'approche des orages, elle levait l'ancre, et se réfugiait à Tyr, ou dans les ports d'Occident. La flotte égyptienne arrivait alors avec des provisions, et secourait la ville. Un grand nombre de femmes chrétiennes, portant le harnois et la cuirasse, combattirent à ce siège. Dans les premiers mois, les croisés ne firent aucun progrès : ils ne parvinrent pas même à cerner entièrement la ville. Chaque jour, ils avaient à se défendre contre les sorties de la garnison et contre les attaques de Saladin. C'était le sulthan qui dirigeait ordinairement ces attaques. La veille, dit un de ses historiens, il se préparait pour le lendemain. Telle était son ardeur qu'il passait quelquefois plusieurs jours de suite sans manger. Ses émirs étaient sans cesse obligés de le modérer. Les auteurs arabes le comparent, à ce sujet, à une mère qui cherche en vain son fils unique, à une lionne qui a perdu ses petits. L'ardeur des Chrétiens n'était pas moindre. Les auteurs arabes, dans leur langage exagéré, comparent leur impétuosité au débordement d'un déluge ou d'une mer en furie. A la fin, le sulthan tomba malade ; et comme les cadavres qui couvraient la plaine répandaient une odeur pestilentielle, il se retira avec son armée sur le mont Kharouba, à quelques lieues de la ville. Son cœur était alors en proie aux plus vives angoisses. Instruit des armements terribles qui se poursuivaient en Occident, effrayé du découragement de ses émirs, il recourut au khalife de Baghdad. « Espérons, lui » écrivait-il, de la bonté de Dieu, » que le danger où nous sommes rallumera le zèle des vrais croyants. » Qu'est donc devenue l'ardeur des » Musulmans, le zèle des gens pieux? » Ce qui nous étonne, c'est de voir » l'union des infidèles, et la division » des vrais croyants. Voyez les Chré» tiens, comme ils viennent en foule! » comme ils se pressent à l'envi! Ils le » font dans l'idée que par là ils sau» veront leur religion. Les Musul» mans, au contraire, sont mous, dé» couragés, sans zèle pour l'islamis» me. » Pendant ce temps, les Chrétiens achevaient de fermer les issues de la place. Ils se fortifiaient dans leur camp, et ils en faisaient une espèce de ville, où l'on voyait des égli-

Digitized by Google

ses, des marchés, etc. Au printemps suivant (1190), lorsque Saladin revint dans ses anciennes positions, il trouva toutes ses communications fermées; et ne put plus correspondre avec la garnison qu'au moyen de pigeons, ou d'intrépides nageurs qui, la nuit, traversaient la flotte chrétienne. Alors les croisés tournèrent tous leurs efforts contre la ville. Tantôt ils minaient les remparts, tantôt ils montaient à l'escalade, tantôt ils faisaient jouer leurs machines. Mais la garnison faisait face à tout : elle repoussait les assauts, ou faisait des sorties, et avec le feu grégeois, brûlait les machines de guerre. Elle était vivement secondée par Saladin. Ce prince, à chaque attaque des Chrétiens contre la place, attaquait leur propre camp. Ce fut sur ces entrefaites que l'empereur Frédéric Barberousse arriva près des confins de la Syrie. Parti du fond de l'Allemagne, ce monarque avait traversé, en vainqueur, les contrées baignées par le Danube, ainsi que l'empire grec et les états du sulthan d'Iconium. A son approche, les Musulmans furent saisis d'effroi; tout annonçait qu'il allait faire pencher la balance, lorsqu'il périt au passage d'un fleuve. Aussitôt son armée se dispersa; les Chrétiens, accablés de douleur, désespérèrent de leur fortune; ils souffraient alors de la disette et de diverses maladies épidémiques : heureusement, quelques jours après, ils reçurent par mer de grands secours d'Occident. Vers le même temps, ils apprirent que les rois de France et d'Angleterre s'étaient croisés, et se disposaient à venir les seconder. Le bruit courut même que le pape voulait prendre part en personne à la croisade, et marcher à la tête de la chrétienté. A cette nouvelle, Saladin ne se crut plus en sûreté dans son camp, et il retourna à Kharouba. On lit ces paroles dans une lettre qu'il écrivit alors au khalife pour réclamer son appui : « Les Chrétiens » reçoivent sans cesse de nouveaux » secours plus nombreux que les flots » de la mer, plus amers pour nous » que ses eaux saumâtres. Quand il » en périt un sur terre, il en arrive » mille par mer. La semence se » trouve plus abondante que la mois- » son ; l'arbre pousse plus de bran- » ches que le fer n'en peut couper. Ces » ennemis de Dieu se sont fait de leur » camp une forteresse inexpugnable. » Ce n'est pas qu'il n'en ait déjà péri » un grand nombre, à tel point que » le fer de nos épées en est émoussé ; » mais nos compagnons commencent » à se lasser d'une guerre si longue. » Hâtons-nous donc d'implorer le » secours du Seigneur. Dieu, sans » doute, nous exaucera par considé- » ration pour notre maître, le com- » mandeur des croyants. Voilà que le » pape des Francs impose aux Chré- » tiens des pénitences et des dîmes. » Il les fait revêtir de deuil, jusqu'à » l'entière délivrance du tombeau de » leur Dieu. Mais vous, qui êtes du » sang de notre prophète Mahomet, » c'est à vous de faire, en cette cir- » constance, ce qu'il ferait lui même » s'il était au milieu de son peuple, » car il nous a remis, nous et tous les » Musulmans, à votre garde. Ah! plût » à Dieu que votre serviteur fût déli- » vré des inquiétudes qui le tour- » mentent : il volerait à votre seuil, » il exposerait au médecin de l'isla- » misme, à celui qui est comme son » messie, le mal qui le ronge. Hélas! » il voudrait bien avoir d'autres nou- » velles à vous donner; mais, au con- » traire, il craint de vous faire un

Digitized by Google

» tableau trop véridique de notre si» tuation, vu que ce serait vous affli» ger plus qu'il ne convient. Sans » cela, votre serviteur vous dirait » des choses qui vous feraient fondre » en larmes, des choses qui vous » fendraient le cœur. Cependant il » tient ferme; il a toujours confiance » en Dieu; il attend son salut de lui. O » mon Dieu! je me résigne d'avance à » ce qui m'afflige et afflige les miens, » pourvu qu'il doive t'être agréable. » Oui, nous serons fermes dans ce » danger. » Cette lettre peint très-bien l'état d'anxiété où était Saladin. L'agitation de son ame avait altéré sa santé; et lorsque les Chrétiens vinrent l'attaquer, son plus grand regret fut de ne pouvoir, à cause de sa maladie, prendre part à l'action. Il fondait en larmes; et peu de temps après, quelqu'un lui conseillant de se retirer dans les terres à cause de l'odeur mortelle que les cadavres avaient répandue dans les environs, il répondit par un vers dont l'équivalent est ceci : *Eh! que m'importe de mourir pourvu que les ennemis de Dieu périssent avec moi*. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'en cette occasion, au milieu des attaques les plus vives, il se montra constamment humain envers les prisonniers chrétiens, et qu'il adoucit de tout son pouvoir les maux de la guerre. Cependant l'hiver ne tarda pas à venir. Saladin était toujours à Kharouba, où il recevait des vivres des provinces voisines. Pour les Chrétiens, ils se trouvèrent dans l'état le plus déplorable. Enfermés dans un lieu très-resserré, exposés aux pluies de la saison, en proie aux maladies épidémiques, privés de tout secours depuis que la mer n'était plus praticable, affaiblis par de nombreuses désertions, ils souffrirent tous les genres de misères. Saladin profita de ce moment pour renouveler la garnison de Saint Jean-d'Acre. Il commençait alors à se rassurer. La fin tragique de l'empereur Frédéric avait vivement frappé son imagination, et il croyait y voir la main de Dieu, qui se déclarait pour lui. Dans son pieux enthousiasme, il comparait le sort de Frédéric à celui de Pharaon, englouti dans la mer en poursuivant le peuple de Dieu. Mais au printemps de l'année suivante (1191), ses espérances furent encore déçues. Philippe-Auguste, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, arrivèrent avec de grandes forces. Dès-lors, le siége d'Acre reprit avec une nouvelle fureur: on passait les jours et les nuits à se battre; et la garnison ne suffisait plus contre tant d'attaques. En vain Saladin cherchait à faire diversion. Les Chrétiens défendaient leurs retranchements et dans le même temps ils harcelaient la ville. Ce fut alors que le sulthan écrivit de divers côtés pour intéresser les Musulmans à sa cause. Il hésitait à s'adresser au khalife, vu le peu de secours qu'il en avait tiré. Cependant le péril ne cessant de s'accroître, il lui écrivit : « Votre serviteur a toujours pour vous le même respect; mais il se lasse et s'ennuie d'avoir sans cesse à vous écrire sur nos ennemis, dont la puissance et la méchanceté deviennent de plus en plus redoutables. Non, jamais les hommes n'avaient vu ni entendu un peuple qui assiége et est assiégé, qui resserre et est resserré. Vouloir déterminer le nombre des Francs, cela serait impossible: l'imagination elle-même ne saurait se le représenter. On dirait que c'est pour eux qu'a été fait ce vers : *Là sont*

rassemblés tous les peuples avec leurs langues diverses. C'est au point que nous manquons d'interprète pour les entendre (3). Ces ennemis de Dieu imaginent tous les jours quelque nouvelle malice. » Le reste de la lettre était sur le même ton. A la fin, Saint-Jean-d'Acre se rendit. Philippe-Auguste remit à la voile pour retourner dans ses états; et Richard prit le commandement de l'armée (*Voy.* Philippe, XXXIV, 94). L'intention des Croisés était de profiter de la terreur qu'inspiraient leurs succès pour marcher à la délivrance de la ville Sainte : ils suivirent les bords de la mer. Telle était leur ardeur, qu'ils renversèrent d'abord tous les obstacles. En vain Saladin ne cessa de les harceler. Au combat d'Arsouf, ses soldats, s'étant trop avancés, furent mis en déroute; et plus de vingt mille d'entr'eux, suivant l'expression de Boha-eddyn, *souffrirent le martyre;* la frayeur devint telle, qu'ils n'osèrent attendre les Chrétiens dans Ascalon. Ce qui les épouvantait le plus, c'est qu'après la capitulation de Saint-Jean-d'Acre, Richard, n'ayant pu s'accorder avec Saladin sur l'exécution du traité, avait cruellement massacré les soldats de la garnison, au nombre de trois mille. Les Musulmans craignaient d'éprouver le même sort. Il fallut que Saladin, qui avait déjà démantelé Iaffa, Césarée, Arsouf et d'autres places du second ordre, pour empêcher les Chrétiens de s'y établir, détruisît aussi Ascalon. La ruine de cette grande cité lui fut très-sensible. Son historien Boha-eddyn, qui était alors auprès de lui, rapporte que lorsqu'il arriva devant Ascalon, il ne put retenir ses larmes, et qu'il dit : « J'aime beaucoup mes enfants; mais il m'en coûterait moins de les sacrifier, que d'ôter une seule pierre de ces murailles. » Dès lors ses efforts se bornèrent à sauver Jérusalem. Non content d'en réparer les fortifications, il fit dévaster les environs, et occupa, avec son armée, les hauteurs voisines (1192). Cependant, au seul nom de Richard, l'alarme devint générale. Boha-eddyn rapporte, comme témoin oculaire, qu'à l'approche du roi, Saladin assembla son conseil. Le sulthan était en proie à la plus vive agitation, et il n'eut pas d'abord la force de parler. Enfin il dit aux émirs : « Vous savez que vous êtes, en ce moment, le boulevard de l'islamisme et son unique défense; vous savez que vous avez dans vos mains le sang des Musulmans, leurs biens, leurs familles: sans vous, l'ennemi ne rencontrerait plus d'obstacle. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous veniez à perdre courage, c'en serait fait de nous tous; les Chrétiens bouleverseraient le pays et le mettraient sens dessus dessous, comme l'ange Sigil pliera, au jour du jugement, le livre des actions humaines (4). Vous en êtes responsables : c'est pour cela que vous avez été choisis entre tous les Musulmans, et que vous êtes entretenus à leurs frais : l'islamisme tout entier attend son salut de vous. C'est tout ce que que j'ai à vous dire. » A ces mots, les émirs s'écrièrent : « O notre maître! nous sommes tes esclaves et tes serviteurs; ce que nous possédons c'est de toi

(3) Il s'agit ici des Anglais et des croisés Allemands et Scandinaves; car les Musulmans comprenaient et parlaient sans doute la langue franque, qui s'était formée en Syrie depuis l'établissement des premiers croisés, la plupart Français d'origine, ainsi que ceux qui arrivèrent successivement dans la Palestine. A T.

(4) L'ange Sigil est celui qui est chargé d'écrire jour par jour les actions des hommes. Il en est parlé dans le Coran, sourate XXI, v. 104.

que nous le tenons. Nous n'avons à nous que nos têtes, et elles sont à ton service. Par Dieu! aucun de nous n'hésitera à te soutenir jusqu'à la mort. » Mais après le conseil, les mamlouks et les soldats s'assemblèrent en tumulte, menaçant de se soulever : « C'est imprudent, dirent-ils, c'est vouloir compromettre inutilement l'islamisme. Que ne tentons-nous plutôt le sort des combats! si Dieu nous accorde la victoire, l'ennemi est perdu, et nous lui enlevons ce qui lui reste. Si nous sommes vaincus, nous renoncerons à Jérusalem. Après tout, l'islamisme en était-il moins glorieux lorsque nous n'avions pas cette ville? » Ces paroles causèrent à Saladin la douleur la plus vive. Son historien rapporte que le soir, lorsque les émirs, suivant l'usage, s'assemblèrent auprès de lui, il parut fort abattu. Après la prière, quand les émirs commencèrent à se retirer, Boha-eddyn resta avec lui et ils passèrent ensemble la nuit en prières. Le lendemain, l'armée chrétienne se retira tout-à-coup. Saladin ne douta pas que Dieu n'eût voulu faire un miracle en sa faveur. La vérité est que les Chrétiens étaient divisés. Malheureusement, une fois le but principal de la croisade manqué, il ne fut plus possible de retenir les soldats : la plupart abandonnèrent leurs drapeaux. Richard, resté avec peu de forces, apprit, vers le même temps, que des troubles s'étaient élevés en Angleterre: il dut songer à s'en retourner. Une seule chose le retenait, c'était l'intérêt de sa gloire et le desir d'obtenir une paix honorable : mais plus il se montrait impatient, plus Saladin concevait d'espérances et opposait de difficultés. Il craignait d'ailleurs que si l'armée musulmane était une fois licenciée, il ne fût plus possible de la réunir de nouveau. Aussi les négociations durèrent plus de six mois, pendant lesquels on ne cessa presque pas de se battre. Les deux princes se traitèrent constamment avec politesse et générosité. Richard fut souvent malade; et Saladin lui envoya des fruits, de la neige et tout ce qui lui était nécessaire. Mais le sulthan était toujours inflexible. Il ne fut vaincu que par les instances de ses émirs et la mauvaise volonté de ses soldats. Au combat de Iaffa, Richard, n'ayant qu'environ quatre cents hommes, brava tous ses efforts, sans que les Musulmans voulussent se mesurer avec lui. Saladin fut si sensible à cet échec, que, quelque temps après, le roi d'Angleterre étant tombé malade dans Iaffa, il n'osa pas, malgré sa faiblesse, aller l'attaquer. Enfin la paix se fit pour trois ans et quelques mois (août 1192.) Aussitôt les deux peuples se mêlèrent; et, suivant un auteur arabe, on eût dit qu'ils avaient toujours été comme frères. Les chefs se firent des présents. Saladin donna des chevaux arabes, et les Chrétiens des casques, des cuirasses, des épées d'Allemagne. Les émirs musulmans et les seigneurs chrétiens jurèrent le traité. Pour Richard et Saladin, ils se contentèrent réciproquement de leur parole. Chacun garda ce qu'il avait. Il n'y eut d'exception que pour Ascalon, dont Richard avait relevé les ruines, et qu'il fut obligé d'abattre. Saladin lui laissa en indemnité la moitié de Lidda et de Ramla. Par le traité, il était permis aux pélerins chrétiens de visiter Jérusalem, mais sans armes. A l'instant, les soldats chrétiens se précipitèrent vers la ville Sainte, pour s'acquitter de leur pélerinage. Saladin s'y rendit lui-même pour veiller à leur sûreté. Il leur fit

Digitized by Google

fournir des vivres, et reçut les chefs à sa table. Les auteurs chrétiens se sont plu à rapporter les bons traitements dont il usa envers eux : dans le nombre étaient des évêques, des prêtres, des seigneurs; et sa politique consistait à les contenter, pour qu'ils ne fussent plus tentés de revenir. Il n'aurait pas tenu à lui que l'Occident tout entier fît le pélerinage, pourvu qu'ensuite on laissât ses états en repos. Enfin Richard se mit en mer; et Saladin licencia son armée. Il comptait, à l'expiration du traité, reprendre les armes, et subjuguer les débris des colonies chrétiennes. C'est par là qu'il se justifia auprès du khalife de Baghdad, qui sans doute avait été mécontent de la paix (5). Il commençait cependant à se ressentir des fatigues de cette longue guerre. Pour le moment, si l'on en croit Boha-eddyn, il se serait borné à faire le pélerinage de la Mecque, et à jeûner pour tout le temps qu'il n'avait pu le faire pendant les hostilités. En attendant, il se rendit à Damas, pour y rétablir sa santé. Son entrée dans cette ville fut des plus touchantes : les habitants, qui ne l'avaient pas vu depuis plusieurs années, se portèrent au-devant de lui, et firent éclater la joie la plus vive. Il s'occupa aussitôt des affaires de l'état, et réforma divers abus. Sa famille et la plupart de ses enfants étaient auprès de lui; il se délassait avec eux des soins de l'empire. Boha-eddyn rapporte que des ambassadeurs chrétiens étant venus à Damas pour lui demander audience, le trouvèrent avec un de ses plus jeunes fils, prenant part à ses jeux. Cet enfant fut si effrayé de voir des hommes habillés à la franque, sans barbe, et les cheveux courts, qu'il se mit à pleurer, et que Saladin fut obligé de remettre l'audience à un autre jour. Cependant sa santé paraissait se rétablir. Il fut, pendant quinze jours, absent de Damas, pour se livrer au plaisir de la chasse. Mais ses idées de conquêtes ne tardèrent pas à se renouveler. Il avait remarqué que les Musulmans le regardaient comme le défenseur de l'islamisme : dans le cours de la guerre précédente, il avait vu accourir sous ses drapeaux des guerriers de tous les pays. Il en était venu de l'Asie-Mineure et du fond de la Perse. Avec la gloire dont il jouissait, il ne douta pas qu'à son approche tous les peuples ne se soumissent à lui. Il résolut donc d'envahir à-la-fois l'Asie-Mineure, la grande Arménie et l'Aderbaïdjan. Son frère Mélik-Adel et son fils Afdhal devaient être de l'expédition. Adel avait d'abord été d'avis de commencer par la grande Arménie, car il avait la promesse d'en devenir souverain. Afdhal, au contraire eût voulu envahir d'abord l'Asie-Mineure. « Petits esprits, vues » étroites, leur dit Saladin, je me » charge à moi seul de réduire l'A- » sie-Mineure. Pour vous, vous irez » conquérir la grande Arménie. » Quand j'aurai fini, j'irai vous trou- » ver, et nous envahirons l'empire » des anciens sulthans de Perse. » Les préparatifs ne furent pas longs. Déjà le rendez-vous était donné, lorsque Saladin mourut à Damas, après quelques jours de maladie, le 4 mars 1193. Sa mort causa un deuil général dans la ville. Au rapport de Boha-eddyn, ses sujets le pleurèrent

(5) Saladin eut quelques démêlés avec le khalife Nasser, à cause de son neveu le brave Taki-eddyn Omar, qui avait envahi les états d'un vassal du khalife en Mésopotamie. Mais malgré sa déférence et son respect pour le chef de la religion musulmane, il refusa de céder à des prétentions qu'il regardait comme des entreprises sur les droits du trône, et se fit long-temps prier pour lui envoyer un ambassadeur. A—T.

sincèrement : tous auraient sacrifié leur vie pour sauver la sienne. Il laissait dix-sept fils et une fille. Les trois aînés auxquels il avait partagé ses états de son vivant, les conservèrent après sa mort. Les autres vécurent en simples particuliers. Afdhal, l'aîné de tous, eut Damas et la Syrie méridionale, avec le titre de sulthan, ce qui lui donnait une espèce de suprématie sur tous les autres (*Voy.* Mélik el Afdhal). Aziz eut l'Égypte, et Daher, Alep. Ceux de ses neveux qui avaient des principautés, s'y maintinrent également. Quant à son frère Mélik-el-Adel, qui l'avait puissamment aidé dans ses conquêtes, il avait compté sur un royaume et il fut très-fâché de n'avoir que ce qu'il possédait auparavant, c'est-à-dire, Karak et quelques villes de Mésopotamie. Mais comme la discorde éclata bientôt entre ses neveux, il profita de leurs divisions pour les dépouiller, et réunit sous ses lois l'Égypte et la Syrie (*Voyez* Mélik el Adel). Daher seul parvint à conserver Alep, et la transmit à ses enfants. Mais, soixante ans après, sa postérité fut éteinte par les Tartares. Un si triste résultat d'une si longue suite de travaux et d'usurpations a donné lieu à l'auteur arabe Ibn-Alatsir de remarquer que rarement les chefs de dynastie et ceux qui se fraient les premiers le chemin du trône, transmettent le pouvoir à leurs enfants; qu'il vient ordinairement un frère ou un autre qui s'empare de tout, et qu'ainsi justice est faite, même dès cette vie, des crimes de l'ambition (6). Deux passions agitèrent le règne de Saladin, l'ambition et la haine contre les Chrétiens. Il fut cruel pour être vézir. Il fut ingrat envers Noureddyn, son maître et son bienfaiteur, pour être indépendant. Il fut horriblement injuste envers le fils et la famille de ce prince, pour s'agrandir. Et qu'on ne croie pas qu'il fût de bonne-foi, lorsqu'il flattait l'orgueil du khalife de Baghdad, en étendant outre mesure son autorité temporelle. Il n'étendit cette autorité que pour l'exploiter à son profit; et il changea de langage lorsqu'il crut n'en avoir plus besoin. La guerre acharnée qu'il fit ensuite aux Chrétiens dérivait du même principe. Il voulait surtout être maître de leur pays. Il est vrai qu'une fois cette guerre commencée, il y mit une ardeur inconcevable. Dans l'exaltation de son zèle fanatique, il ne se serait pas borné aux colonies chrétiennes; il aurait voulu couronner ses exploits par la conquête de l'Italie, de la France, et y faire triompher les lois de Mahomet. Sa réponse à une lettre de l'empereur Frédéric-Barberousse, et une conversation qu'il eut avec Boha-eddyn ne laissent aucun doute à cet égard. Il appelait la guerre contre les Chrétiens, la *guerre sacrée*, et en parlant d'eux, il les qualifiait d'*ennemis de Dieu*. Cette passion furieuse le rendit quelquefois barbare. Son historien assure que le plus sûr moyen de lui plaire était de flatter ses idées; et il avoue que ce moyen lui réussit à lui-même. Mais, chose re-

(6) Outre les royaumes d'Alep, de Damas et d'Égypte que possédèrent les descendants de Saladin et de son frère, il y avait alors trois autres branches de la dynastie des Aioubides, dont deux, issues de deux frères de Saladin, regnèrent l'une dans l'Yémen (*V.* Mélik el Moadham, XXVIII, 219); la seconde à Hamah, en Syrie; la troisième qui descendait du fameux Asad-eddyn Chyrkouh, son oncle gouvernait Hemesse. Il s'en forma d'autres en Mésopotamie; mais elles se fondirent toutes dans la branche de l'Égypte, à l'exception de celle de Hisn Kaifah, qui ne finit que 276 ans après Saladin. A-t.

marquable, cette haine ne se rapportait aux Chrétiens que comme formant un corps de nation. Du moment qu'ils étaient abattus, il les voyait d'un autre œil. Non-seulement il toléra les Chrétiens cophtes d'Égypte, alors en assez grand nombre; mais il respecta leurs privilèges, et en prit quelques-uns à son service. Il se montra même plus d'une fois doux et humain envers les Chrétiens ses ennemis. Nous avons cité sa belle conduite lors de la prise de Jérusalem. Comme on lui reprochait cette clémence, il répondit: « Laissez-moi faire : j'aime mieux » qu'ils s'en aillent contents. » C'est ce qui explique les éloges magnifiques et même exagérés que quelques auteurs chrétiens du temps, particulièrement les Italiens, ont faits de lui. Ces éloges sont tels, qu'il n'existe peut-être rien dans les auteurs arabes qui soit au-dessus. Le caractère de Saladin était, au fond, bon et généreux; et l'ambition ne l'avait pas entièrement perverti. Il professait une morale pure. On en jugera par le discours suivant qu'il tint, peu de temps avant sa mort, à son fils Daher, en le renvoyant dans son gouvernement. « Mon fils, lui dit-il, je te recommande la crainte de Dieu, source de tout bien. Fais ce que Dieu commande et tu y trouveras ton bonheur. Aie toujours le sang en horreur; car le sang ne dort jamais. Veille aux intérêts de tes sujets, et tiens-toi au courant de leur état. Tu es pour eux mon ministre, comme tu l'es de Dieu. Aie soin de contenter les émirs, les grands de l'état et les gens en place. C'est par de bonnes manières que je suis parvenu à ce degré de puissance. Ne garde de rancune contre personne; car nous sommes tous mortels. » Une des choses qui contribuèrent le plus à la grandeur de Saladin, ce fut son extrême libéralité. Dans toutes ses conquêtes, il ne se réserva jamais rien pour lui, et il abandonna tout le butin aux soldats. En parvenant à la dignité de vézir, il commença par distribuer aux émirs et au peuple les trésors de son oncle Chyrkouh. Il fit de même à la prise de Damas, lorsqu'il devint maître des richesses amoncelées par Noureddyn. On rapporte, à ce sujet, qu'il chargea de la distribution un des anciens émirs de Noureddyn, lequel avait contribué à le rendre maître de la ville. L'émir commença par se servir lui-même; mais il n'osait remplir toute la capacité de sa main. Saladin s'en étant aperçu, lui en demanda la raison. « C'est, répondit l'émir, qu'un jour, dans une distribution de raisins secs, Noureddyn, m'ayant vu puiser par grandes poignées, me dit qu'il n'en resterait pas pour tout le monde. » Ces paroles firent rire Saladin; et il dit que l'avarice était faite pour les marchands et non pour les rois; qu'il ne tenait qu'à lui de puiser à pleine main; et que si une main ne suffisait pas, il pouvait les y mettre toutes deux. Cette libéralité n'etait pas seulement un moyen politique de gagner les cœurs : elle provenait d'une facilité de caractère poussée à l'excès. Plus d'une fois il lui arriva de manquer du nécessaire; et à la fin son trésorier crut devoir tenir de l'argent en réserve pour les cas imprévus. Saladin était naturellement si porté à la douceur, que son autorité en souffrit. Il en imposait peu à ses émirs et à ses serviteurs; cependant cette facilité de caractère ne s'étendait pas jusqu'aux choses de religion : apprenant qu'un jeune homme d'Alep professait des

opinions impies, il le fit mettre à mort. Son attachement pour l'islamisme était sans bornes. Il en observait le jeûne et les pratiques. Peu de temps avant sa mort, son médecin lui adressant des représentations; il répondit : « On ne sait pas ce qui peut arriver, le plus sûr est de se mettre en règle. » Un de ses goûts les plus vifs était la lecture du Coran. Il le lisait et le donnait à lire à ses gens. Un jour qu'il vit un pauvre musulman se le faire lire par son fils, il fut si touché de ce trait, qu'il leur donna de l'argent et des terres. Il aimait l'ordre dans l'administration, et maintint une justice sévère. En s'élevant au pouvoir, il diminua les impôts; et, malgré ses guerres continuelles, il ne les rétablit plus. Cependant il ne sut pas se mettre au-dessus de son siècle et de son pays, ni donner à son gouvernement la solidité qui lui manquait. On est surpris de lire dans Boha-eddyn, témoin oculaire, qu'au premier bruit de sa maladie, les marchands de Damas fermèrent leurs boutiques, que l'on évacua les marchés; et que chacun mit ses biens en sûreté. Le même historien rapporte, d'un ton d'admiration et comme une preuve de la douleur que les habitants eurent en perdant Saladin, qu'à sa mort, aucun d'eux ne songea à piller la ville. Ce prince était très-exact à rendre la justice; et quand ses affaires le lui permettaient, il la rendait lui-même. Dans ces sortes de cas, il allait au tribunal, et siégeait, assisté de cadis et de gens de loi. Qu'on fût grand ou petit, tous étaient égaux devant lui. Un jour qu'un marchand arménien le cita injustement, non-seulement il comparut en personne, mais, après le jugement, il fit don au marchand d'une somme d'argent, comme récompense de la bonne opinion qu'il avait eue de lui et de ses juges. On ne peut s'arrêter, sans en être étonné, à l'étrange contraste qui régna dans le même homme, et l'on ne peut expliquer les inconséquences de notre nature. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Saladin ayant commis tant d'injustices, la postérité s'est plus occupée de ses vertus que de ses vices; car hors les cas où l'intérêt le dirigea, il fut habituellement généreux; et rien n'est puissant comme la générosité sur le cœur des hommes (7). La vie et la personne de Saladin ont exercé la plume d'un grand nombre d'écrivains. Boha-eddyn, parmi les auteurs arabes, est un de ceux qui en ont le plus parlé. Il est partial, et ne laisse voir qu'un côté des choses. A l'en croire, Saladin eût été un homme entièrement voué aux plus minutieuses pratiques de dévotion, et ne soutenant la guerre que pour l'honneur de sa religion ou sa défense personnelle. Marin est celui d'entre les Chrétiens qui a le mieux traité le même sujet (*V.* MARIN, XXVII, 158). Cependant il n'a pas eu à sa disposition les matériaux nécessaires, et a trop flatté son héros. Il existe, à la bibliothèque du Roi, deux Vies manuscrites de Saladin, l'une par l'abbé Renaudot, l'autre par Galland, traducteur des *Mille et une nuits*. Cette

(7) Plusieurs traits de clémence, de bonté et de justice, qu'on a négligé de rapporter, achèveraient de peindre Saladin et justifient les éloges que lui ont prodigués à l'envi les Chrétiens et les Musulmans, honneur que ce prince ne partage qu'avec saint Louis. Ces éloges n'étaient point achetés; car il favorisa peu les poètes et les gens de lettres. Saladin avait les vertus, l'héroïsme de la chevalerie : il paraît qu'il en connut les lois, les privilèges, et qu'il s'en fit conférer la dignité par Honfroy de Thoron, suivant les uns, ou par Hugues de Tibériade, selon l'opinion la plus commune. Voy. l'*Ordène de Chevalerie* publié par Barbazan, Paris, 1759, in-12. A-T.

dernière n'est qu'une ébauche. Jusqu'ici on ne pouvait se faire une juste idée du caractère et de la politique de Saladin, faute de connaître les auteurs qui l'ont le mieux dépeint. Pour la composition de cet article, on a fait usage de pièces nouvelles, et publiées, pour la première fois, par M. Reinaud. Elles se trouvent dans la seconde édition des *Extraits d'auteurs arabes*, *relatifs aux croisades*, insérés au second volume de la *Bibliothèque des croisades*, ouvrage qui fait suite à l'*Histoire des croisades* de M. Michaud.

M—D et R—D.

SALADIN II, ou MELIK EL-NASER SALAH-EDDYN YOUSOUF, arrière petit-fils du précédent, n'avait que sept ans lorsqu'il fut proclamé sulthan d'Alep, à la mort de son père Melik el-Aziz Mohammed, l'an 634 (1236). Son aïeule, Daifa Khatoun gouverna l'état pendant sa minorité. L'année suivante, il s'allia, par un double mariage, au sulthan d'Iconium, Gaïath-eddyn Kaï-Khosrou, en épousant sa sœur, et en lui donnant la sienne. L'an 638 (1240), les troupes d'Alep commandées par Melik el-Moadham Touran-Chah, grand-oncle du sulthan, furent taillées en pièces par les Khowaresmiens, qui, depuis la mort de leur souverain (*V.* DJELAL-EDDYN MANKBERNY), qui avait été chassé de ses états par les Tartares, ravagaient l'Asie occidentale, et se montraient plus barbares que leurs vainqueurs. Deux ans après, ceux-ci furent vaincus à leur tour par le prince d'Emesse, qui commandait l'armée du sulthan d'Alep. A la mort de la régente, qui s'était montrée la digne fille du célèbre Mélik el-Adel (*V.* ce nom), Saladin II prit, à treize ans, les rênes du gouvernement. Les secours qu'il envoya, en 641 (1243), au sulthan d'Iconium, son beau-frère, ne purent empêcher celui-ci d'être vaincu et dépouillé de ses états par les Tartares. Mais, loin de profiter de cette leçon, prélude d'une autre bien plus terrible qu'il devait lui-même recevoir d'eux, il forma des projets ambitieux. Il força son parent le prince d'Émesse à lui céder cette place en échange de Tell-Bascher. Cette usurpation allait lui attirer une guerre fâcheuse avec le sulthan d'Egypte et de Damas Nedjm-eddyn Aïoub, qui déjà assiégeait Emesse, en 466 (1248), lorsque la nouvelle de l'apparition des Français sur les côtes d'Égypte rappela Nedjm eddyn dans ses états (*Voy.* NEDJM-EDDYN et LOUIS IX). Délivré de ce puissant ennemi, Saladin attaqua Bedr-eddyn Loulou, roi de Moussoul, mit ses troupes en fuite et lui enleva Nisibin, Dara et Kerkisiah, qu'il abandonna après les avoir pillées. La destruction de la branche des Aïoubides qui régnait en Egypte (*Voy.* MELIK EL-MOADHAM TOURAN CHAH), augmenta la puissance de la branche d'Alep. Les Damascéniens n'ayant pas voulu se soumettre aux Mamlouks, qui s'étaient rendus maîtres de l'Égypte, appelèrent Saladin dans leur ville, et le reconnurent souverain en 648 (1250). Fier d'un tel succès, il crut pouvoir conquérir l'Égypte, et se mit en marche, la même année, accompagné de plusieurs princes de sa famille : mais la mésintelligence les ayant désunis, ils furent vaincus par les Mamlouks (*Voy.* AIBEK). Quelques-uns demeurèrent prisonniers ; et Saladin retourna précipitamment en Syrie, sans oser profiter d'un avantage que ses troupes alépiennes avaient remporté.

Trois ans après, il conclut la paix avec les Mamlouks, qui gardèrent l'Égypte et lui laissèrent toute la Syrie jusqu'au Jourdain. La jonction d'une troupe de Mamlouks mécontents l'ayant mis en état de prendre une attitude menaçante, il obtint que ses frontières seraient reculées jusqu'à El-Arisch. L'an 655 (1257), le sulthan de Syrie reçut du khalife de Baghdad le diplome, le collier et le manteau qui lui donnaient l'investiture de ses états. Ce fut la dernière faveur que la fortune accorda au premier, et peut-être le dernier acte de souveraineté du second. L'année suivante, les Tartares, commandés par Houlagou, prirent Baghdad, et firent périr le khalife (*V.* Mostasem et Houlagou). Le vainqueur ayant sommé Saladin de venir lui prêter hommage, le sulthan députa vers lui son fils Aziz, avec de riches présents. Le jeune prince implora vainement la clémence du Khan. « Allez dire à votre père, » lui répondit durement ce dernier, » que je lui ai ordonné de venir lui- » même, et non de m'envoyer son » fils. « Les vainqueurs se répandirent dans la Mésopotamie, et pénétrèrent bientôt en Syrie : il prirent Alep, qu'ils saccagèrent, en 658 (1260), pendant cinq jours. Saladin s'avançait pour secourir cette ville : tous les princes de Syrie étaient venus le joindre avec leurs troupes. La discorde se mit dans une armée composée de tant d'éléments divers. Le sulthan craignit quelque trahison, rebroussa chemin, et se renferma dans la citadelle de Damas, tandis qu'une partie de ses troupes, pleines de mépris pour sa faiblesse, allaient à Gaza joindre son frère Melik ed-Daher Ghazy, et le proclamaient sulthan. La nouvelle de la prise d'Alep et d'Hamath détermina Saladin à se réfugier en Égypte. Arrivé à Gaza, il se réconcilia avec son frère, qui devint le compagnon de ses fatigues et de ses dangers. Informé que Naplouse, qu'il venait de quitter, était tombée au pouvoir des Tartares, il gagna El-Arisch, d'où il implora le secours du sulthan d'Égypte (*Voyez* Kothouz). Quand il fut parvenu sur la frontière, une querelle s'étant élevée entre ses soldats kourdes et turcomans, il revint sur ses pas, soit par crainte des Egyptiens, soit par suite d'un échec qu'il aurait reçu d'eux. Réduit, par la désertion de ses troupes, à une suite peu nombreuse, il s'enfuit dans le désert et y demeura quelque temps indécis. Son dessein était de se retirer en Arabie : mais un de ses officiers lui donna le conseil perfide de se soumettre aux Tartares, qui étaient déjà maîtres de toute la Syrie jusqu'à Gaza. Saladin le crut, et le chargea d'aller sonder les dispositions de Ketboga, lieutenant de Houlagou en Syrie. Le général tartare ayant su par ce traître l'endroit où le sulthan était caché, envoya des gens pour l'arrêter. Saladin fut amené à Ketboga, qui, après l'avoir fait servir à la reddition d'une place en état de se défendre, ordonna qu'on le conduisît à Houlagou. Le malheureux sulthan traversa toute la Syrie, où il eut le douloureux spectacle des dévastations commises par les Tartares. Le prince Mongol le reçut assez bien, et le flatta de l'espoir que ses états lui seraient rendus. Mais lorsqu'il eut appris les deux défaites que ses troupes avaient essuyées en Syrie, et la mort de Ketboga, il manda Saladin et son frère, et leur reprocha la perfidie de leurs sujets envers les

Tartares. Le sulthan s'excusa sur ce qu'étant éloigné de la Syrie, il n'avait pu empêcher les Musulmans de prendre les armes contre leurs vainqueurs : mais Houlagou irrité, lui décocha un javelot. Saladin, blessé et tremblant, implorait la miséricorde du barbare, lorsque son frère lui reprocha de se déshonorer par de honteuses supplications, et l'exhorta à subir les coups du sort en homme et en roi. Aussitôt une nouvelle flèche, lancée par Houlagou, perça le cœur du sulthan. Ainsi périt au commencement de l'année 659 (1261), à l'âge de 32 ans, Melik el Nasser Salah-eddyn Yousouf, après en avoir régné vingt-quatre. Quoiqu'il portât les mêmes noms et prénoms que son illustre bisaïeul, il n'avait hérité que de la bonté du grand Saladin ; encore cette bonté avait-elle dégénéré en lui au point de n'être qu'une faiblesse. Sous son règne, les brigands, les voleurs, infestaient impunément les chemins. Leur nombre et leur audace s'étaient tellement accrus, qu'ils attaquaient même les maisons. Le sulthan faisait toujours grace à ceux que l'on arrêtait : il disait qu'un homme vivant méritait plus d'égards qu'un mort, et que pour punir un meurtre, il ne fallait pas en commettre un autre. Saladin était aussi fastueux que son bisaïeul avait été simple. Il avait de l'esprit, et cultivait avec succès les lettres et la poésie. Il fonda et dota un collége à Damas. Il s'était fait ériger un magnifique tombeau dans cette ville ; mais il fut enterré sans pompe dans les environs de Tauris ; et son tombeau servit à un émir tartare. La dynastie des Aïoubides, déjà éteinte dans l'Yémen et en Égypte, s'anéantit en Syrie avec Saladin II. Son frère et plusieurs autres princes de sa famille furent mis à mort par ordre de Houlagou, qui n'épargna que son fils Mélik-el-Aziz, à cause de son extrême jeunesse. Les deux branches qui subsistèrent encore longtemps, l'une à Hamah, en Syrie, l'autre à Hisn-Kaïfa, en Mésopotamie, n'offrent pas même l'ombre de leur ancienne puissance. A peine voit-on leurs petits dynastes cités de temps en temps dans l'histoire, comme modestes vassaux des sulthans mamlouks et des souverains de la Perse. La seule illustration qu'ait reçue la première de ces branches, c'est d'avoir produit le célèbre historien Abou'l-feda. A—T.

SALADIN (JEAN-BAPTISTE-MICHEL), avocat à Amiens, avant la révolution, devint juge dans cette ville lors de l'établisssement des nouvelles autorités, et fut député, en 1791, à l'assemblée législative, et, en 1792, à la Convention. Il parut dans ces deux assemblées, sous les formes et avec les dispositions d'un révolutionnaire prononcé ; fit cause commune avec les plus ardents jacobins ; travailla constamment, dans l'assemblée législative, au renversement du trône ; et, dans la Convention, vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. Cependant cet homme devint royaliste sur la fin de sa carrière législative. Il se fit accuser et déporter comme tel, par ceux avec lesquels il avait marché d'accord, depuis le commencement de la révolution. Dans l'assemblée législative, Saladin s'acharna surtout contre les ministres de Louis XVI, alors tellement contrariés dans les opérations les plus simples, qu'il leur était absolument impossible d'administrer, même de faire agir la police la plus vulgaire. Quand on ne pouvait pas les poursuivre

Digitized by Google

comme conspirateurs, on les accusait d'ineptie; et les comités de l'assemblée s'emparaient de leurs attributions. Saladin fut un des agents de ce système de destruction et d'anarchie. Le 12 novembre 1791, il poursuivit à outrance Varnier, receveur des finances, comme servant les émigrés, obtint contre lui un décret d'accusation, et fit saisir ses papiers. Il provoqua des mesures pareilles contre un professeur en droit, nommé Delatre, pour quelques lettres qu'il avait écrites à l'ex-ministre Calonne et à l'ancien président Gilbert de Voisins, auxquels il devait de la reconnaissance. Le 16 décembre 1791, il attaqua vivement les princes français et le cardinal de Rohan, demandant qu'ils fussent mis en accusation. Le décret fut porté dans les premiers jours du mois suivant, et appelé une étrenne au peuple (*V.* GUADET). Les municipalités de Stenai et de Neuville avaient fait arrêter, sur la frontière, les frères Pelleport et Lemblay, qui se rendaient à Vienne, avec des dépêches du gouvernement. Le comité diplomatique avait, par l'organe du député Koch, homme sage et instruit, fait un rapport sur cette affaire. Le ministre avait été invité à donner des explications; et il ne s'était rien trouvé de répréhensible; tout paraissait parfaitement clair: mais Saladin y trouva du mystère, et accusa le comité de s'entendre avec le ministre que l'on desirait perdre. C'était encore le malheureux Delessart que l'on voulait absolument sacrifier, comme ennemi de la guerre, dont la révolution avait besoin pour détruire ce qui restait de la monarchie. Le marquis de Noailles, ambassadeur de France à Vienne, avait été décrété d'accusation, pour sa correspondance peu mesurée avec Dumouriez, devenu ministre des affaires étrangères. Il réclama, fit quelques excuses; le comité diplomatique les jugea suffisantes, et proposa de rapporter le décret. Le 15 avril 1792, Saladin s'y opposa, et parvint à faire différer la décision. Le décret ne fut rapporté que le 19. Le 2 juin, le député d'Amiens fit, au nom du comité de législation, un long rapport contre Duport-Dutertre, ministre de la justice, et conclut à ce qu'il fût mis en accusation. Toutes ces attaques, évidemment préméditées, avaient pour but d'isoler le roi, et d'arriver plus facilement à la catastrophe du 10 août. Cependant MM. Beugnot et Quatremère de Quincy défendirent Duport avec beaucoup de force; et les conclusions de Saladin furent rejetées. Après le 10 août, il n'y eut plus ni défenseurs ni contradicteurs: on ne se donnait même pas la peine de discuter. Le 17, Saladin dénonça les administrateurs de son département, qui, dit-il, ne reconnaissaient plus de légalité dans les décrets de l'assemblée, et ne négligeaient rien de ce qui pouvait nuire à la chose publique. À peine le dénonciateur eut-il cessé de parler, que, sur la motion de Lacroix, l'administration du département de la Somme fut cassée, et le président, le procureur-syndic et le secrétaire-général furent traduits au tribunal criminel. Le 22 novembre 1792, Saladin, devenu conventionnel, demanda que les personnes sorties de France pour leur éducation, ne fussent pas considérées comme émigrées. Cette exception avait été sollicitée par le duc d'Orléans, en faveur de la princesse sa fille, et des dames de Genlis, Pamela (depuis

Lady Fitz-Gerald) et Henriette Sercey. Comme à cette époque les révolutionnaires avaient encore besoin du duc, l'exception fut accordée. Les visites domiciliaires avaient fait découvrir l'archidiacre de la cathédrale d'Amiens disant paisiblement la messe dans sa maison. Cet ecclésiastique avait été traduit, pour ce fait, au tribunal du district d'Amiens, qui, ne voyant rien de répréhensible dans sa conduite, l'avait déchargé de l'accusation. Le 25 février 1793, Saladin, en rendant compte de ce jugement, applaudit aux visites domiciliaires qui produisaient d'aussi importantes découvertes; fit casser le jugement qui avait absous l'archidiacre, et mander à la barre les magistrats qui l'avaient rendu. Cependant, comme il y avait encore un reste de pudeur dans la Convention, elle se contenta d'improuver leur conduite, après les avoir entendus, et les renvoya chez eux. La révolution du 31 mai arrivait à pas précipités; et ses approches inquiétaient Saladin. Sa fougue révolutionnaire se ralentit, et il prit parti pour les Girondins. Néanmoins, comme il n'avait point paru dans les premiers rangs de cette faction, il fut oublié, le 2 juin; et il eût échappé sans la protestation du 6, à laquelle il prit part. Le 22 août, il fut attaqué par Tallien, qui lui reprocha d'avoir dit des horreurs de la Convention, et traité de scélérats les électeurs qui l'avaient formée. Gaston reprit les dénonciations de Tallien, et fit mettre Saladin en accusation; échappé à cette proscription, ce dernier rentra dans l'assemblée avec le parti dit des soixante-treize, et poursuivit à son tour, mais avec plus de succès, ceux qui l'avaient proscrit : il fit partie de la commission des vingt-un, chargée de faire connaître la conduite des comités et de leurs agents, pendant le règne de la terreur. Saladin fut un des rapporteurs de cette commission, et traita sans aucune espèce de ménagement ces hommes terribles qui avaient si long-temps épouvanté la France. Il les attaqua en face, spécifiant la nature des crimes dont ils s'étaient couverts, indiquant leur nombre et leur date avec une désespérante fidélité. Ce fut alors une chose curieuse à observer, que les modestes réponses de ces tyrans, dont chaque mot naguère était un arrêt contre lequel le plus intrépide n'eût osé réclamer. Le principal rapport de Saladin, sur cette matière, fut fait le 3 mars 1795, et particulièrement dirigé contre Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barère et Vadier, qui furent décrétés d'accusation sans que personne prît leur défense. Par cette conduite, Saladin se trouva porté bien loin de son premier système : aussi ne cessa-t-il de poursuivre les terroristes, et de réparer, autant qu'il lui fut possible, les maux qu'ils avaient causés, heureux s'il n'y eût pas contribué lui-même. Une infinité de personnes, et surtout dans les départements de la Franche-Comté, où il fut envoyé pendant l'été de la même année, lui durent la fin des persécutions dont elles avaient été l'objet, le retour dans leurs familles, et leur réintégration dans leurs biens. Avant son départ, il avait fait annuler un grand nombre de décrets de proscription, rendus contre les Girondins et les fédéralistes. Il était naturel de croire que, pour sa sûreté personnelle, Saladin serait le partisan des décrets des 5 et 13 fructidor an III, par lesquels la Convention déclara que les deux

tiers de ses membres feraient nécessairement partie des conseils législatifs créés par la constitution de l'an 3 (1795). Eh bien, ces décrets lui parurent odieux : il les improuva sans ménagement. Cette opposition souleva contre lui la plus grande partie de la Convention, et les Girondins même qui s'y trouvaient encore, tels que Louvet, Chénier et autres, qui le firent décréter d'accusation comme complice de la révolte des sections de Paris : mais ce décret n'eut pas de suite ; et Saladin devint membre du conseil des Cinq-Cents, fit partie de la réunion dite de Clichi, et fut condamné à la déportation, le 18 fructidor (4 septembre 1797), moins pour ses attaques contre le Directoire, car il parla très peu dans le conseil, que par suite de la haine qu'on lui portait pour sa conduite au 13 vendémiaire. Saladin évita la déportation, et fut rappelé par les consuls, comme tous les proscrits de cette époque : il exerça depuis la profession d'avocat à Paris, où il ne fréquentait guère que des royalistes : il est mort en cette ville vers 1810. B—u.

SALATIS est un prince dont le nom, échappé à l'oubli, fut sans doute aussi célèbre dans le siècle où il vécut, que celui de tant d'autres monarques, dont l'histoire a conservé avec plus de soin le souvenir, par la raison qu'ils ont existé à des époques plus rapprochées de nous. Les grands événements perdent de leur importance en vieillissant; d'autres idées, des intérêts nouveaux s'élèvent, les peuples se succèdent, de nouvelles langues remplacent les anciennes, toutes les circonstances des faits s'oublient : ils s'effacent enfin eux-mêmes de la mémoire des hommes; et souvent un nom propre est, après bien des siècles, le seul et dernier témoignage de l'existence, sinon d'un grand homme, au moins d'un puissant monarque, la terreur de ses voisins. Une liste de noms barbares, plutôt faite pour piquer, que pour satisfaire notre curiosité, est tout ce qui nous reste des antiques empires qui dominèrent autrefois le monde : c'est ainsi que nous ont été transmises les annales des monarchies Assyrienne et Égyptienne, et c'est en vain que le génie inventif des savants modernes a cherché à suppléer aux ravages du temps. Les héros qui changent la face des états, les fondateurs de dynasties, ceux qui, sur les ruines des empires et des peuples détruits, élèvent la puissance d'une nouvelle nation, sont, sans contredit, les personnages qui occupent la plus grande place dans les récits de l'histoire. Salatis méritait, à tous ces titres, d'y tenir un rang distingué. Vingt-quatre siècles avant notre ère, il fut le conquérant de l'Égypte. Les peuples déjà civilisés qui habitaient cette région, et qui dès-lors avaient porté au loin la terreur de leurs armes, subirent le joug d'une race étrangère, longtemps l'objet de leur horreur; et dont ils ne purent s'affranchir qu'après cinq siècles de la plus dure oppression. Les récits de Manéthon, qui écrivait quinze siècles environ après la délivrance de sa patrie, respirent encore une indignation toute patriotique. C'est en employant les termes les plus passionnés, qu'il fait connaître la révolution qui changea la face de son pays, à une époque si reculée. L'Egypte était gouvernée par un roi, que cet écrivain appelle Timaüs. C'était sans doute le dernier de la quatorzième dynastie, connue sous le nom de

Diospolite. « Sous ce prince, dit Manéthon (1), Dieu, j'ignore pour » quel crime, fut irrité contre nous; » et une race d'hommes ignobles, » mais pleins d'audace, vint des régions orientales, fondit subitement sur notre pays, et le soumit » sans résistance. Ils prirent les princes, enlevèrent de force toutes les » villes, renversèrent les temples » des dieux, accablèrent de cruautés » les habitants, dont ils emmenèrent » en captivité les femmes et les enfants. Ils donnèrent la puissance à » l'un d'entre eux, qui se nommait » Salatis. » Ces conquérants sont désignés ordinairement par le nom de *Pasteurs*, qu'ils devaient sans doute à leur manière de vivre. Les Égyptiens, selon Manéthon, les appelaient *hycsos*, c'est-à-dire dans leur langue, *rois pasteurs*. « *Hyc*, dit il, » signifie *roi*, dans la langue sacrée » des Égyptiens, et *sos* veut dire » *pasteur*, dans le dialecte commun. » On a fait beaucoup de conjectures sur l'origine de ces étrangers; on les regarde assez généralement comme des Phéniciens ou des Arabes : mais des considérations d'un ordre tout particulier, leur chevelure blonde et leur haute taille sur les monuments qui nous les représentent, les colonies qu'ils ont envoyées hors de l'Égypte, et les traces de leur existence, qu'ils ont laissées en beaucoup de contrées, ne permettent pas de croire qu'ils descendissent de la race des Arabes. Qu'il nous suffise ici de dire qu'ils appartenaient à la grande nation des Scythes, dont les tribus nomades étaient alors très-répandues dans toute l'Asie. Trois dynasties sortirent de ces conquérants, et dominèrent l'Égypte pendant plus de cinq siècles. Celle dont Salatis fut le chef, est la quinzième des races royales qui gouvernèrent cette contrée; et c'est en la quatre cent quarante-troisième année de la première période sothiaque, qui commença le 31 mars 2340 avant J.-C., que tombe la date de l'avénement de Salatis. Cette dynastie reçut le nom de *Tanite*, sans doute parce que les princes de cette famille résidaient ordinairement à Tanis, ville au milieu du Delta, qui, à ces époques reculées, était une des plus puissantes villes de l'Égypte, comme on peut le voir dans le Pentateuque. Après s'être rendu maître de Memphis, capitale du royaume, Salatis soumit la Haute et la Basse Égypte; et, pour s'en assurer la possession, il eut soin de fortifier tous les lieux situés dans une position avantageuse. Sa frontière orientale, celle par laquelle il était entré dans le pays, fut surtout l'objet particulier de son attention, parce que les Assyriens commençaient à se rendre redoutables en Asie. Il la mit en état de défense, pour leur ôter l'envie de venir, sur ses traces, ravager le royaume qu'il avait conquis; et bientôt après, il porta lui-même ses armes du côté du Levant. En retraçant ces événements, qui ne croirait qu'il s'agit des établissements formés dans le même pays, au dixième siècle de notre ère, par des tribus et des émirs turks, qui, partis des extrémités de l'Asie, séjournèrent quelque temps sur les bords de l'Euphrate, avant de se transporter sur ceux du Nil, et qui défendirent ensuite, contre les puis-

(1) Le passage de cet auteur, où il est question de cette conquête, nous a été conservé par Josèphe dans son traité *Contre Appion*, livre 1er., et par Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique*, livre X, chap. 13. Il se trouvait aussi dans le premier livre de la Chronique de ce dernier auteur, ainsi qu'on peut le voir dans la traduction arménienne qui existe encore.

sances de l'Asie, les états qu'ils avaient conquis en Afrique! Salatis, pour mettre son royaume à l'abri des attaques des Assyriens, choisit dans la Basse Égypte, une position convenable, à l'orient de la branche bubastique du Nil (par conséquent hors du Delta); et commandant également la route qui, en longeant le Nil, conduit en Syrie, et celle qui mène à la mer Rouge, par les vallées du Désert. Il y fit construire une place extrêmement forte, nommée *Aouaris*, qui devint sa place d'armes. Il y laissa en permanence des forces considérables, qu'on porte à deux cent quarante mille hommes. Aouaris conserva toute son importance sous la domination des Pasteurs; et elle fut leur dernier asile, quand la race égyptienne, réveillée d'un long assoupissement, secoua le joug qui lui avait été imposé par Salatis. C'est là tout ce que nous savons des actions de ce conquérant. Il mourut après un règne de dix-neuf ans, en l'an 2322, et il eut pour successeur un prince que Manéthon appelle Béon. S. M—n.

SALAZAR y MARDONES (Don Pedro de), historien espagnol, sur lequel on n'a que des renseignements très-incomplets, était né, suivant quelques biographes, dans le royaume de Grenade. D'autres placent sa naissance à Madrid, où il passa la plus grande partie de sa vie, partageant son temps entre ses travaux littéraires et l'exercice d'emplois honorables. Il mourut vers 1570. On a de lui : I. *Coronica del emperador, D. Carlos Quinto en laqual se trata la guerra que tuvò contra los Rebeldes del imperio*, Séville, 1552, in-fol., goth. C'est l'histoire de la guerre qu'eut à soutenir Charles-Quint contre la ligue de Smalkalde. II. *Historia en que se cuentan muchas guerras succedidas entre christianos y infideles desde el anno 1545 ; con las guerras aconticidas en Barbaria*, Naples, 1552, in-fol., nouvelle édition, continuée jusqu'à l'année 1565, Medina del campo, 1570, in-fol. Ces deux ouvrages sont rares et recherchés. — On a confondu quelquefois cet historien avec Pedro de Salazar y Mendoza, écrivain qui florissait dans le dix-septième siècle. Celui-ci possédait un canonicat du chapitre de Tolède. Outre les *Vies* du duc Jean Tavera, archevêque de cette ville, et du cardinal d'Espagne (*V.* Mendoza XXVIII, 283), on cite de lui : I. *Origen de las dignidades*, etc., de l'origine des dignités séculières des royaumes de Castille et de Léon, Tolède, 1618; deuxième édition, augmentée, Madrid, 1657, in-fol. II. *Coronica de la casa de los Ponces de Leon*, Tolède, 1620, in-4°. III. *Monarquia de España*, Madrid, Ibarra, 1770-71, 3 vol. petit in-fol. Cet ouvrage, important pour l'Histoire d'Espagne, a été publié par D. Barth. Ulloa ; il est très-rare en France (V. *le Manuel du Libraire*). — Un autre Pedro de Salazar, franciscain, provincial de son ordre dans le royaume de Castille, et inquisiteur de la foi en 1612, a publié : *Coronica de la fundacion y progreso de la provincia de Castilla de la orden de san Francisco*, Madrid, in folio. W—s.

SALE (George), savant anglais, né vers 1680, acquit des connaissances très-étendues dans les langues de l'Orient, et devint l'un des principaux membres de la société qui s'établit à Londres, pour la rédaction de l'*Histoire universelle*. Il en avait dressé le plan dans un esprit contraire à la tradition et au texte des saintes Écritures, et publia, sui-

vant son système, la Cosmogonie ou l'histoire de la création du monde; mais le peu de succès des premiers volumes, détermina les actionnaires à donner une autre direction à l'ouvrage, qu'ils confièrent à l'écrivain connu sous le nom de *Psalmanasar* (*V*. tom. XXXVI, 176). Sale mourut à Londres, le 14 novembre 1736, laissant la réputation d'un homme savant et paradoxal. Outre la part qu'il eut à l'*Histoire universelle*, et qui consiste principalement dans les articles relatifs aux Orientaux, on lui doit une excellente traduction anglaise du *Coran*, Londres, 1734, in 4°., réimprimée en 1764 et 1801, 2 vol. in-8°.; elle est précédée d'*Observations historiques sur le mahométisme*, traduites en français par un anonyme et publiées à la tête d'une nouvelle édition du *Coran*, de la version d'André Duryer, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-8°. (*V*. A. DURYER et MAHOMET). C'est un abrégé assez bien fait des ouvrages des orientaux concernant l'origine et les progrès de l'islamisme; mais Sale a mérité le reproche que lui adresse Porter, de montrer trop d'empressement à faire l'apologie du Coran, et de chercher plutôt à pallier ses extravagances qu'à les exposer dans leur véritable jour (*Voy*. les *Observations sur la religion et les mœurs des Turcs*, par Porter, traduit par Bergier, 1770, II, 22 et suiv.) Un extrait des *Observations* de Sale a été inséré par Banier, dans son édition de l'*Histoire générale des cérémonies religieuses* (*V*. BANIER, III, 314). Sale était aussi l'un des rédacteurs du *general Dictionary*, en 10 vol. in-folio, vaste compilation dans laquelle on a fondu en entier le dictionnaire de Bayle. W—s.

SALE (ANTOINE DE LA), l'un des romanciers les plus célèbres du quinzième siècle, était né en 1398, et probablement dans le comté de Bourgogne; du moins Gollut en parle comme de son compatriote (*Mémoires historiques*, p. 890). Il visita l'Italie dans sa jeunesse; et l'on sait qu'il se trouvait à Rome en l'année 1422; à son retour en France, il fut nommé viguier de la ville d'Arles. La Sale fut attaché, comme secrétaire, à Louis III, comte d'Anjou et de Provence, et roi de Sicile; il entra ensuite au service de René, son frère, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Ses talents lui méritèrent l'affection du comte de Saint-Pol, qu'il suivit en Flandre, et par lequel il fut présenté à la cour du duc de Bourgogne (Philippe le Bon). La Sale fut un des ornements de cette cour polie et spirituelle; le Dauphin (Louis XI) l'admit à sa familiarité; et il est probable qu'il eut part au recueil des *Cent nouvelles* (1), composées pour l'amusement de ce prince. La cinquantième porte son nom; et un passage d'un auteur contemporain (Rasse de Brinchamel) nous apprend que La Sale n'avait alors rien perdu de son ardeur pour l'étude: « Noble et bien renommé Antoine de La Sale, avez toujours plaisir, et dès le temps de » votre fleurie jeunesse, vous êtes » délecté à lire, aussi à écrire histoires honorables, auquel exercice, » et continuant, vous perseverez de

(1) On nous saura peut-être gré d'indiquer ici les meilleures éditions de ce recueil : Les *Cent nouvelles Nouvelles, composées et récitées par nouvelles gens*, Paris, Ant. Verard, 23 déc. 1486, petit in-fol., goth., fig. en bois, 1re. édit. très-rare; ibid., sans date, in-fol., goth.; ibid., Nicol. Després, 1505, petit in-fol., goth.; Lyon, Olivier Arnoulet, sans date, in-4°., goth., Cologne (Amsterdam), 1701, 2 vol. in-8°., fig., de R. de Hooge (Voy. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, tom. 1er., p. 289).

» jour en jour, sans interruption. » (Préf. des *Aventures de Floridan.*) La Sale mourut après l'année 1461. On a de lui : I. L'*Hystoire et plaisante chronique du petit Jehan de Saintré, de la jeune dame des Belles Cousines, sans autre nom nommer, avec l'histoire de Floridan et de la belle Ellinde, et l'extrait des chroniques de Flandres*, Paris, Michel Le Noir, 1517, petit in fol., goth., rare et recherchée ; ib. 1523, in-4°., goth., 1528, 1553, in-4°.; Paris, J. Trepperel, sans date, in-4°., goth. Ces différentes éditions sont toutes estimées. Jean de Saintré est, avec Gérard de Nevers, le meilleur sans contredit de tous les anciens romans français (Chénier, *Fragm. de littérat.*, p. 83), et on l'a cité comme un des plus anciens livres où il soit question des cartes à jouer (2). Gueulette en a donné une édition, Paris, 1724, 3 vol. in-12, avec une Préface et des Notes curieuses; mais ses explications sont quelquefois hasardées. Duchat a relevé quelques-unes des fautes commises par ce commentateur (Voy. le *Ducatiana*, pag. 38, où, par une faute d'impression, on lit Gueudeville, au lieu de Gueulette). Le comte de Tressan a rajeuni ce roman dans un extrait fort intéressant, réimprimé plusieurs fois séparément, et dans les Œuvres de cet aimable écrivain. L'*Histoire de Floridan et de la belle Ellinde* est de Rasse de Brinchamel, qui l'a dédiée à La Sale; quelques critiques croient qu'il n'avait fait que la traduire du latin de Nicol. de Clamenges (*V.* CLAMENGES, VIII, 604). L'*Extrait* des chroniques de Flandre roule sur la paix conclue en 1340, entre le roi de France Philippe de Valois et Édouard, roi d'Angleterre. II. La *Chronique et la généalogie des comtes d'Anjou de la maison de France, qui furent roys et roynes de Sicile, depuis Charles, frère du roi saint Louis, comte d'Anjou, de Provence et du Maine*, Paris (1517), in-4°. Ce n'est qu'un extrait de l'ouvrage suivant, où il a été réimprimé, p. 32 et suiv. III. *La Salade, laquelle fait mention de tous les pays du monde*, etc., Paris, Phil. Le Noir, 1521, in-fol., fig. C'est, dit Legrand d'Aussy, un mélange de morale, d'histoire, de géographie et de politique, ou une espèce de Manuel des princes et seigneurs. Le privilége pour l'impression porte que Mich. Le Noir l'a fait écrire et translater de vieil et ancien langage en bon style commun et bon français ; mais on conserve une copie de l'original parmi les manuscrits de la biblioth. du Roi. IV. *La Sale*. C'est, dit encore Legrand, un traité de morale, divisé en chapitres sous les titres de dévotion, humilité, pitié, justice, discipline, amour et mariage; ou plutôt c'est un fatras indigeste, dans lequel l'auteur a compilé, sans goût, des traits de l'histoire et de la fable, des exemples tirés de l'antiquité, des maximes, de la morale triviale, et, selon l'esprit de son siècle, beaucoup de citations latines. Il en existe deux copies à la bibl. du Roi, l'une in-fol. sur vélin, et l'autre in-4°. sur pap. On en trouve un bon extrait dans le

(2) Quoique La Sale ait vécu sous Louis XI, la scène de son petit *Jehan de Saintré*, est fixée à l'époque du roi Jean, et peint d'ailleurs assez fidèlement les mœurs du temps. Le texte de ce roman prouve au moins qu'Antoine de La Sale a cru les jeux de cartes bien antérieurs au règne de Charles VI, pour qui Gringonneur peignit ces belles cartes enluminées dont quelques-unes sont encore au cabinet des estampes de la bibliothèque du Roi. M. Willemin en a fait graver deux dans ses *Monuments français inédits* (28e. livraison). On y voit que ces cartes de Gringonneur étaient des *images* beaucoup plus grandes que nos tarots; l'une offre le soleil, et l'autre un varlet ou damoiseau.

vᵉ. vol. des *Notices des manuscrits*. Gollut dit que La Sale avait écrit plusieurs choses concernant la noblesse et le fait des héraults et rois d'armes. W—s.

SALEH IBN MARDASCH (ASAD ED DAULAH). *V.* MARDASCH.

SALES (SAINT FRANÇOIS DE), évêque de Genève, fils de François, comte de Sales, et de Françoise de Sionas, naquit au château de Sales (commune de Thorens), dans la Savoie, le 21 août 1567. Sa constitution faible et maladive se fortifia insensiblement par les soins de sa mère; et après avoir, contre l'attente de tout le monde, échappé aux dangers de l'enfance, il devint grand et robuste. La beauté de son visage, qui était le vrai symbole de la candeur et de la pureté de son ame, le faisait aimer de tout le monde. Son éducation fut très soignée : on cultiva les dispositions de son esprit, et plus encore les précieuses qualités de son cœur. On y jeta de bonne heure des semences de vertu, que l'exemple de ses parents contribua puissamment à faire germer. Toutes les histoires de François de Sales sont pleines de ces traits enchanteurs d'innocence et de vertu, qui décèlent une ame aimante et sensible. Dès l'âge de six ans, il fut envoyé au collége de La Roche, et bientôt après à celui d'Anneci. Il n'y perdit rien de la tendre piété que lui avait inspirée sa mère, et y montra une si grande aptitude pour les sciences humaines, que son père en conçut des espérances d'élévation et de fortune, et forma la résolution de l'envoyer à Paris, pour achever ses études. Avant de quitter son pays, François de Sales voulut recevoir la tonsure ecclésiastique. Arrivé à Paris, en 1578, sous la conduite d'un prêtre habile et prudent, il entra au collége des Jésuites, où il fit sa rhétorique avec beaucoup de distinction. Quand il eut achevé son cours de philosophie, il apprit l'équitation, les armes, la danse et tous les arts agréables qui convenaient à sa condition; mais comme il ne s'appliquait à ces exercices que pour contenter ses parents, il étudiait en même temps l'hébreu, le grec et la théologie positive, sous Génebrard et Maldonat, qui professaient alors avec une grande réputation. La haute piété dont il faisait profession le jeta dans une tentation violente, qui faillit lui devenir funeste, et dont il ne se délivra que par sa confiance en la miséricorde de Dieu. Il n'avait que seize ans, et ses études étaient terminées : le comte de Sales, son père, lui ordonna de visiter les principales provinces de la France, et de se rendre ensuite dans la maison paternelle. Son voyage fut moins long qu'il ne l'aurait desiré, à cause des guerres intestines qui désolaient la France : il arriva, en 1584, au château de Sales, d'où il ne tarda pas de partir pour aller étudier le droit à Padoue. Le premier soin du jeune François n'était pas tant de chercher d'habiles maîtres que de choisir un bon directeur. Il mit sa conscience entre les mains du jésuite Antoine Possevin, qui pressentit bientôt sa haute destination. Un jour que le jeune étudiant lui faisait part de son goût pour la théologie, le vénérable religieux le pressa de s'y livrer sans retard, « parce que, lui dit-il, Dieu » l'avait destiné à porter sa parole à » des peuples rebelles, et à devenir » l'appui de la foi dans son pays; qu'il » devait se rendre capable d'un mi» nistère si sublime, et que la scien» ce sans la vertu ne suffisait pas, ni

» la vertu sans la science. » Il ajouta qu'il avait reconnu par expérience, dans les voyages qu'il avait entrepris par ordre de Sa Sainteté dans les états réformés, que l'ignorance du clergé avait plus contribué aux progrès de l'hérésie que le penchant du peuple au libertinage. Dès ce moment, le P. Possevin se chargea de diriger les études de François de Sales. Il lui expliqua la Somme de saint Thomas et les Controverses de Bellarmin, qui venaient de paraître. Il lui donna également des leçons d'éloquence, science dans laquelle il était fort habile; et il s'appliqua surtout à le fortifier dans l'amour de la vertu. Cependant les condisciples de François de Sales, jaloux de la prédilection que lui témoignaient ses professeurs, mirent à l'épreuve son courage et la pureté de ses mœurs, par des attaques qu'il sut repousser de la manière la moins équivoque. Après les victoires qu'il venait de remporter, il redoubla ses prières et ses austérités pour acquérir de nouvelles forces et se préparer à de nouveaux combats. Les efforts qu'il fit et les peines qu'il avait eues, lui enflammèrent tellement le sang, qu'il fut saisi d'une fièvre violente, suivie d'une dysenterie qui le mit en danger de perdre la vie : mais il ne tarda pas à recouvrer la santé et à reprendre le cours de ses exercices. Bientôt il fut en état de recevoir le bonnet de docteur en droit civil et canonique. En 1591, il commença, par ordre de son père, son voyage d'Italie. Il visita Ferrare, et Rome, où il considéra bien moins les monuments de la puissance des anciens maîtres du monde que les églises et les catacombes, qui peuvent être regardées comme le berceau de la religion chrétienne dans les royaumes d'Occident. La vue de ces lieux, consacrés par le sang des martyrs, embrasa son ame d'une ardeur toute céleste, et lui fit prendre la résolution de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la défense de la foi et l'extirpation de l'erreur. De Rome il se rendit à Lorette et à Ancone. C'est à cette époque que tous les historiens de saint François de Sales placent deux événements où il est impossible de ne pas voir des marques visibles de la protection de Dieu sur lui. Pendant son séjour à Venise, il eut le bonheur de rendre à la vertu un jeune homme de ses amis, qui s'en était écarté, mais en qui on voyait reluire les plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur. Il n'avait que vingt-six ans quand il rentra dans le sein de sa famille, précédé de sa renommée et avec tous les moyens de l'accroître. A peine se fut-il remis de ses fatigues, qu'il alla saluer Claude de Granier, évêque de Genève, homme sage et très-lié avec son père. Le prélat, embarrassé par des circonstances difficiles, consulta François de Sales; et le jeune homme répondit avec tant de savoir, de modération et d'éloquence, que l'évêque, par une espèce de pressentiment, le considéra, dès ce moment, comme son successeur, et n'oublia rien pour réaliser ses espérances. Cependant le comte de Sales, qui voulait faire de son fils un sénateur de Chambéri, l'envoya dans cette ville pour y être reçu avocat. La réception se fit avec le plus grand éclat. On croyait que ce début le conduirait aux plus hautes dignités : vaines conjectures ! François de Sales n'en obtint que l'amitié d'Antoine Favre, depuis premier président du sénat; et c'était beaucoup, à

son avis. En retournant chez ses parents, il s'ouvrit à son précepteur, qui ne le quittait jamais, sur le dessein qu'il avait formé de renoncer au monde et d'embrasser l'état ecclésiastique; et il parvint à le mettre dans ses intérêts. Aussitôt qu'il fut revenu dans sa famille, le comte de Sales voulut le marier avec une demoiselle de Veigy, d'une des plus illustres maisons de la province. François, sans découvrir sa pensée, montra une telle froideur, que son père ne put s'empêcher de lui témoigner son mécontentement. Pour lui, bien loin de se rendre aux vœux de ses parents, il résolut d'employer la médiation de Louis de Sales, chanoine de Genève, son cousin, dont la piété était généralement connue. Celui-ci demanda du temps pour en parler au comte de Sales. Dans l'intervalle, la prevôté de la cathédrale étant devenue vacante, Louis obtint du pape cette dignité pour son cousin; et, muni des bulles de collation, il alla trouver le comte de Sales, auquel il fit part de la détermination du jeune François. Ce coup imprévu plongea ce tendre père et son épouse dans la plus amère douleur : mais, après quelques jours de réflexion, la piété gagna le dessus; et ils consentirent au plus pénible sacrifice qu'on pût exiger d'eux. François prit possession de sa charge, à la grande satisfaction du chapitre et surtout de l'évêque, qui ne tarda pas à lui conférer les ordres mineurs, le sous-diaconat, et bientôt après le diaconat, malgré l'opposition de saint François de Sales, qui voulait garder les interstices, et qui alléguait son indignité. Pendant qu'il n'était que diacre, il prêcha plusieurs fois devant un nombreux auditoire, et ses sermons firent une vive impression, même sur des protestants qui y avaient assisté. On put prévoir dès lors qu'il produirait des fruits abondants dans la maison du Seigneur. Élevé au sacerdoce, en 1593, après s'être dignement préparé, il devint, pour la ville d'Anneci et pour les campagnes d'alentour, un modèle de piété, de douceur et de charité. Il institua, vers ce temps-là, la *confrérie de la Croix* destinée à l'instruction des pauvres, au soulagement des indigents, à la visite des prisonniers, à l'extinction des procès et à d'autres bonnes œuvres, sous l'autorité des pasteurs légitimes. Cette même année, le duc de Savoie (Charles-Émanuel I^{er}.), qui avait déjà voulu le nommer au sénat de Chambéri, lui fit faire de nouvelles instances. Ses parents même intervinrent dans l'espoir de le gagner : mais ce fut inutilement. Le saint persista constamment dans son refus. En 1594, le duc de Savoie, voulant réunir à l'unité catholique le Chablais et les trois bailliages (de Gaillard, Ternier et Gex), écrivit à l'évêque de Genève, pour l'inviter à y envoyer des missionnaires. Le prélat proposa cette sainte entreprise dans l'assemblée de son clergé; mais il ne se trouva que François et Louis de Sales qui voulussent s'en charger. Ils partirent malgré les représentations de leurs amis et de leurs proches, et arrivèrent au fort des Alinges, où ils furent bien reçus par le baron d'Hermance, qui en était gouverneur. Ce sage guerrier leur donna de bons renseignements sur les mœurs des peuples du Chablais, et leur conseilla d'user de beaucoup de ménagement, de douceur et de condescendance; de s'attacher à l'essentiel; d'éviter la singularité et tout ce qu'un zèle qui n'est pas conduit par la pru-

dence est capable d'inspirer. François de Sales adopta d'autant plus volontiers ces avis, qu'ils étaient conformes à son caractère. Il avait coutume de dire qu'*il ne devait pas être indifférent de s'attacher obstinément à la pratique des choses indifférentes, lorsque le prochain ne les regardait pas avec des yeux indifférents.* La mission fut ouverte à Thonon, capitale de la province, après bien des traverses et des menaces de la part des réformés, par deux simples prêtres, assistés de quelques capucins (*V*: Chérubin de Morienne, VIII, 344), et sans autres armes que celles de la parole de Dieu, comme il convenait à des apôtres. Durant long-temps, personne ne voulut entendre François; et cependant il se rendait tous les jours à Thonon, par le temps le plus affreux et au milieu d'incroyables dangers. Les Protestants qui servaient dans la garnison des Alinges se montrèrent moins endurcis. Ils écoutèrent les prédications des missionnaires, et se convertirent presque tous. Ces conversions ne contribuèrent pas peu à faire régner la vertu parmi les officiers et les soldats catholiques. Elles disposèrent même les habitants de Thonon à se laisser toucher. François commença (en 1595) à tenir des conférences réglées, dans la maison d'un gentilhomme qu'il avait converti, après l'avoir empêché de se battre en duel. Il y prouva que le schisme était inexcusable, et que ceux qui en étaient les auteurs n'avaient eu aucun motif suffisant de rompre l'unité. Il entra ensuite dans des développements sur la doctrine de l'Église, qui étonnèrent les auditeurs, et qui eurent le succès le plus avantageux: les conversions se multiplièrent, malgré les traverses de ses ennemis; et voulant être plus à portée de veiller sur ses néophytes, il fixa sa demeure à Thonon. La rage des ministres et des zélés du parti ne fit que s'accroître par cet acte de générosité et de courage. On se porta aux derniers excès contre le pieux missionnaire; ses amis s'en alarmèrent et lui firent les plus vives instances afin de l'engager à se désister de son entreprise. Toutes leurs raisons ne furent pour lui d'aucun poids; et il persévéra avec une admirable constance. Les ministres prirent des moyens plus convenables pour arrêter le torrent des conversions : ils proposèrent des conférences à François de Sales, qui s'empressa de les accepter; mais ils les éludèrent toujours sous des prétextes futiles. Cependant, entraîné par le baron d'Avully, il se rendit à Genève, pour conférer avec le ministre La Faye, qui n'en avait pas été prévenu. Le triomphe qu'il y remporta fut si complet, que le baron le consigna dans un écrit qu'il fit imprimer à Lyon. De si grands succès lui attirèrent des félicitations de tous côtés : le duc de Savoie lui écrivit, le pape lui adressa un bref en 1596. Clément VIII, qui croyait tout possible à la douceur et aux talents de François de Sales, le chargeait en même temps de ramener au sein de l'unité Théodore de Bèze, à quelque prix que ce fût. François sentait tout le prix d'une telle œuvre; mais le duc de Savoie lui ordonna de venir à Turin, et il obéit. Les audiences qu'il eut de ce prince relativement au rétablissement du culte public dans le Chablais, lui acquirent son estime et son affection. De retour à Thonon, en vertu des lettres patentes du duc, il se mit en possession de l'église de Saint-Hip-

Digitized by Google

polyte, qu'il fit réparer, et y célébra la messe le jour de Noël. L'exposé de sa conduite, qu'il transmit à la cour, y fut hautement approuvé, tandis que la relation des syndics qui l'avaient traversée n'y obtint que des reproches. Lorsque les premiers mouvements occasionnés par l'inauguration de la religion catholique, se furent apaisés, il alla plusieurs fois à Genève pour voir Théodore de Bèze; et il ne parvint à le trouver seul que la troisième fête de Pâques de l'an 1597. Cette entrevue ne lui donna pas beaucoup d'espérance, comme il est facile de s'en convaincre par la lettre qu'il écrivit à Clément VIII et par la réponse de ce pontife. On prétend qu'il vit Bèze encore trois fois; mais il ne put le gagner. La peste s'étant déclarée dans Anneci, la même année, François de Sales, au sortir d'une maladie, ne balança point à se dévouer au service des pestiférés; mais l'évêque de Genève lui ordonna de retourner dans le Chablais, et de reprendre ses fonctions. Au commencement de 1598, le cardinal de Médicis et le duc Charles-Émanuel, qui se trouvaient à Thonon, donnèrent à François de Sales des marques de considération et d'encouragement qui tournèrent au profit de la religion. Cependant, il faut le dire, pendant que le bon Henri accordait l'édit de Nantes aux religionnaires de son royaume, François de Sales obtenait du duc de Savoie une espèce de révocation du traité de Nyon et l'expulsion des ministres protestants Ainsi le calvinisme fut banni du Chablais et des trois bailliages; et la religion catholique redevint la religion dominante, par la volonté du prince. Claude de Granier ne crut pas pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance à François de Sales, qu'en le nommant son coadjuteur. Le duc de Savoie lui en envoya le brevet en 1599. On eut de la peine à lui faire accepter cette dignité: mais enfin on parvint à vaincre son humilité; et il partit pour Rome, accompagné du neveu de l'évêque. Le pape l'accueillit avec bonté, et lui fit expédier des bulles pour la coadjutorerie de Genève, avec le titre d'évêque de Nicopolis. Quelque déférence qu'il eût pour le Saint-Père, François ne put se soumettre à l'examen qui lui avait été proposé, et il en parla à l'ambassadeur de Savoie, comme d'une innovation. Dès qu'il eut rempli sa mission, et qu'il eut obtenu que les diocésains de Genève seraient déchargés envers leur évêque des *servitudes honteuses qui sentaient beaucoup plus le paganisme que la liberté de la religion chrétienne*, il se rendit à Turin, où il éprouva de grandes difficultés de la part des ordres de Saint-Lazare et de Saint-Maurice, qui, malgré les brefs du pape et les vœux du duc, ne voulaient pas se dessaisir des biens catholiques situés dans le Chablais, dont ils avaient joui, par induit de Grégoire XIII, pendant que cette province était plongée dans les ténèbres du calvinisme. La restitution de ces biens lui gagna tous les cœurs; et la religion catholique en reçut un nouvel éclat. Il ne fut pas plutôt rentré dans sa patrie, qu'il lui fallut déployer son habileté pour les négociations. Henri IV avait envahi la Savoie. Les Suisses et les Genevois, qui marchaient à sa solde, desiraient ardemment de se venger des catholiques, en portant le ravage sur les terres du Chablais. François de Sales présenta une requête pour implorer la protection du roi en faveur des catholiques, et

elle lui fut accordée. Le marquis de Vitri alla jusqu'à lui proposer de le présenter à ce bon monarque; mais François refusa de saluer le vainqueur de son souverain. Il profita néanmoins de la bonne volonté qu'on lui témoigna pour faire la visite du diocèse de Genève, et rétablir trente-cinq paroisses. Il prêchait le carême à Anneci, en 1601, lorsque son père mourut. Très-peu de temps après, il fut député par le clergé de Genève, à la cour de France, pour les interêts spirituels du bailliage de Gex, qui venait d'être réuni à ce royaume par la paix de Lyon. On lui fit un accueil honorable, et on le chargea de prêcher le carême dans la chapelle du Louvre. Ses discours touchèrent plusieurs calvinistes très-distingués, et il acheva dans la conversation ce qu'il avait, pour ainsi dire, ébauché dans la chaire. Le cardinal Duperron, si bon juge en cette matière, disait: « il n'y » a point d'hérétique que je ne sois » assuré de convaincre; mais pour » les convertir, c'est un talent que » Dieu a réservé à M. de Genève. » Après le carême, Henri voulut qu'il prêchât devant lui. Le coadjuteur de Genève s'en acquitta si bien, qu'on le pressa de prononcer l'oraison funèbre du duc de Mercœur, dans l'église métropolitaine. « Il n'y avait point d'assemblée de piété où il ne fût invité, dit un de ses historiens; on ne faisait point de projet de dévotion qu'on ne lui communiquât, ni d'affaire importante pour la gloire de Dieu, sur laquelle il ne fût consulté. » Le roi lui parlait souvent de sa propre conscience, et il lui rendit dans la suite l'honorable témoignage que le saint *ne l'avait jamais flatté*. Quelle que fût l'innocence de ses mœurs et la droiture de son cœur, il se trouva des hommes assez pervers pour oser l'accuser devant la personne de Henri, d'avoir voulu renouveler la conspiration de Biron; mais Henri refusa de croire une pareille accusation, et ne voulut pas même que Francois se justifiât. Pour éviter de nouvelles imputations, le coadjuteur de Genève résolut de s'éloigner de la cour. Il n'était qu'à quelques journées de Paris, quand on lui annonça la mort de Claude de Granier. Il hâta sa marche, et arriva au château de Sales, où il se prépara à la consécration épiscopale, qu'il reçut dans l'église de Thorens, le 8 décembre 1602. Il n'eut rien de plus pressé que de mettre en vigueur les saints canons dans le diocèse de Genève. Il fit des réglements qui portent l'empreinte de la plus haute sagesse. A la première ordination, l'on entendit de sa bouche qu'il pardonnerait volontiers quelques fautes; mais que l'ignorance serait toujours un cas d'exclusion à l'état ecclésiastique. Il visita le duc de Savoie et l'évêque de Saluces; et quelque temps après il se rendit à Gex pour le rétablissement de la rereligion catholique. Les Protestants auraient peut-être consenti à abjurer leurs erreurs: mais il leur coûtait extrêmement de restituer les biens usurpés; et pour se débarrasser de cette obligation, quelques méchants d'entre eux empoisonnèrent le saint évêque. Heureusement les médecins s'en aperçurent et lui donnèrent de l'antidote; sa santé se rétablit, mais son tempérament en demeura singulièrement affaibli. En 1603, il introduisit la réforme dans l'abbaye de Siz, dont les chanoines étaint plongés dans les plus affreux désordres. Pendant qu'il s'occupait de cette bonne œuvre, il se transporta dans un canton du

Faucigni, qui avait été presque entièrement abîmé par des avalanches et des éboulements ; et, après s'être assuré du dommage, il sollicita et obtint du duc de Savoie des indemnités proportionnées. En 1604 il prêcha le carême à Dijon. C'est à cette époque qu'il forma, avec la baronne de Chantal, cette sainte liaison qui eut des suites si avantageuses pour la religion. Dès qu'il fut de retour dans son diocèse, il reçut, de la part de Henri IV, l'offre d'une abbaye considérable, et même d'un chapeau de cardinal, s'il voulait se fixer en France. François répondit que *Dieu ne l'avait pas fait pour les grandeurs.* Ce fut vers ce temps-là que son temporel fut séquestré par le sénat de Savoie, parce qu'il s'était opposé à la publication de monitoires pour des affaires purement civiles. Il supporta patiemment cette vexation, et se contenta de dire que rien ne pouvait lui arriver de plus heureux, puisque cela lui rappelait qu'un évêque doit être tout spirituel. Bientôt les magistrats eurent honte de leur intolérance, et le séquestre fut levé. François, qui prêchait le carême à Chambéri (1605), n'eut pas plutôt terminé sa station, qu'il partit pour Anneci, que le duc de Nemours venait assiéger ; et il s'enferma dans les murs de cette ville, malgré les prières de son troupeau. Le prince de Piémont arriva et fit lever le siége. Cependant, François n'en eut pas moins le mérite de sa résolution. Il commença, vers la fin de l'année, sa visite pastorale, précédé de sa renommée et *signalant tous ses pas par des graces et des bonnes œuvres.* Il corrigeait les vices avec fermeté ; mais il avait coutume de dire que si l'on avait à manquer, *il valait mieux que ce fût par trop de douceur que par trop de sévérité.* Il continua sa visite l'année suivante, marchant à pied, sans bagage, se contentant de la nourriture la plus grossière, couchant sur la paille, et se montrant le plus tendre des pères. Il fonda, en 1606, à Anneci, de concert avec le président Favre, une académie de philosophie, de théologie, de jurisprudence et de belles-lettres, qui produisit un très-grand bien (*V.* FAVRE, XIV, 227). Le pape Paul V le consulta, en 1607, sur les matières que l'on discutait dans la congrégation *de Auxiliis.* L'évêque de Genève répondit qu'il *valait beaucoup mieux s'attacher à faire un bon usage de la grace, que d'en former des disputes qui ont toujours altéré la charité et troublé la paix de l'Eglise.* On sait qu'il blâmait hautement cet esprit de parti, qui conduit si souvent de la haine des opinions à celle des personnes (1). En 1608, un religieux l'accusa auprès du pape de ne pas veiller avec assez de soin à bannir de son diocèse la lecture des livres hérétiques. Le saint prélat n'eut pas de peine à prouver qu'il n'épargnait rien pour empêcher le cours des mauvais livres, et que ce religieux avait un zèle outré, plus dangereux qu'utile à la religion. Le pape donna si peu d'attention à la dénonciation, qu'il adressa deux brefs à François, pour la réforme du monastère des filles du Puits-d'Orbe, et pour régler, de concert avec l'évêque de Bâle, le différend qui existait depuis long-temps entre les comtes de Bourgogne et le clergé de Franche-

---

(1) Il était très-lié avec l'avocat Arnauld et sa famille, surtout avec la mère Angélique (*Voy.* les *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly, édit. de Goujet, pag. 182); cela ne l'empêchait pas d'estimer beaucoup les Jésuites, qui ont fait graver une de ses lettres (*V.* LESSIUS, XXIV, 317).

Comté, au sujet des salines. Le saint eut plus de peine à réformer le monastère de Sainte-Catherine et l'abbaye de Taloire; mais enfin il en vint à bout. En 1609, il alla sacrer l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus, avec lequel il se lia de l'amitié la plus étroite. Appelé à Gex, pour conférer avec le baron de Luz, gouverneur de Bourgogne, il trouva le Rhône tellement débordé, qu'il ne lui restait, pour traverser ce fleuve, d'autre chemin que celui de Genève, et ce chemin devenait très-dangereux pour lui à cause de la haine des Genevois: il le prit cependant. L'officier de garde lui ayant demandé son nom à la porte de la ville, François répondit qu'il était *l'évêque du diocèse*. On le laissa passer sans réflexion; mais lorsqu'on eut reconnu qu'avec un peu plus d'attention on pouvait se rendre maître de ce dangereux ennemi, on écrivit sur le registre, à côté de son nom, ces mots, qui décèlent une fureur impuissante: *Qu'il y revienne*. Ce voyage, qui avait procuré de si glorieux avantages à la religion catholique, fut dénaturé aux yeux du duc de Savoie, à qui on le représenta comme une démarche combinée avec le roi de France, pour la cession des droits de l'évêque sur la souveraineté de Genève. Le prélat eut besoin de toute sa prudence pour dissiper ces soupçons, et encore revenaient-ils sans cesse dans l'esprit défiant de Charles-Émanuel. La sensibilité de saint François de Sales fut mise à de rudes épreuves, en 1610, par la mort de sa mère et l'assassinat de Henri IV. Ce terrible événement l'affligea beaucoup; il écrivait à son ami Deshayes, le 27 mai: « L'europe ne » pouvait voir aucune mort plus lamentable que celle du grand Henri » IV. Mais qui n'admirerait avec » vous l'inconstance, la vanité et la » perfidie des grandeurs de ce monde? Ce prince, ayant été si grand » en la valeur guerrière en victoires et en triomphes, si grand en » bonheur, enfin si grand en toutes » sortes de grandeurs! hé! qui n'eût » dit que la grandeur même semblait attachée et collée à sa vie, » et que lui ayant juré une inviolable fidélité, elle devait terminer » ses derniers moments par une « mort glorieuse; et une vie si » éclatante ne devait finir que sur » les dépouilles du Levant après une » finale ruine et de l'hérésie et du » turcisme. » Cette année ne fut pourtant pas sans consolation: le 6 juin, il institua l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie, qui fut approuvé par le Saint-Siége, et qui se propagea partout avec tant de rapidité (*Voy.* CHANTAL). Son ancien ami, Antoine Favre, devint premier président du sénat de Chambéri. Enfin, il eut le bonheur de sauver la vie à des gentilshommes accusés d'avoir assassiné le secrétaire du duc de Nemours, et il mit le collége d'Anneci entre les mains des Barnabites (2). On le voit, en 1614, faire les vœux les plus ardents pour le succès des armées chrétiennes contre les Musulmans, et regretter de n'avoir à donner à l'empereur que des prières au lieu d'argent. A cette époque, la plus horrible calomnie lui aurait fait perdre dans l'opinion publique le prix d'une vie pleine de vertus, si l'inventeur lui-même n'avait, au bout de trois ans, pris des mesures efficaces pour la dé-

(2) Il établit aussi ces religieux à Thonon, et il donna aux Jésuites les colléges de La Roche, de Rumilli et de Gex.

truire. Quoique le nombre des conversions opérées par l'évêque de Genève ait été porté à soixante-douze mille par les historiens, et que parmi les personnes converties, il s'en trouve de très-distinguées, celle du connétable de Lesdiguières peut être néanmoins regardée comme la plus éclatante et la plus honorable. Elle coûta deux ou trois ans de peines à saint François de Sales, et il fut obligé de prêcher deux carêmes à Grenoble, dans cette intention. En 1618, il obtint du pape que son frère, Jean-François de Sales, serait sacré évêque de Chalcédoine, et coadjuteur de Genève. Dès ce moment, il lui laissa les honneurs de l'épiscopat, se contentant de partager avec lui les fonctions les plus pénibles. Obligé, bientôt après, d'accompagner à la cour de France le cardinal de Savoie, qui allait traiter du mariage de la princesse Christine avec le prince de Piémont; il reçut partout l'accueil le plus flatteur, avec cette douceur et cette humilité qui rehaussaient l'éclat de ses autres vertus: il prêcha dans plusieurs églises avec un concours extraordinaire, refusa la coadjutorerie de Paris, qui lui fut offerte par le cardinal de Retz, et n'accepta la charge de premier aumônier de la princesse de Piémont, qu'à des conditions qui prouvent également son parfait désintéressement, et son amour pour la résidence. De retour à Anneci, il en donna de nouvelles preuves, qu'on peut voir dans les Histoires de sa vie. Il présida le chapitre des Feuillants, et les porta à nommer un général savant et vertueux, qui ramena insensiblement parmi eux la concorde que des esprits brouillons en avaient bannie. Il établit aussi la réforme des religieuses Bernardines, en 1621 (*V.* BALLON). Dans un voyage qu'il fit à Turin, il engagea le duc à rappeler un seigneur qui n'avait été exilé que par des intrigues de cour. La princesse de Piémont lui ayant donné un très-beau diamant, François ne l'accepta que dans la vue de soulager les pauvres; et en effet *il était moins à l'évêque de Genève qu'à tous les gueux d'Anneci*, suivant l'expression d'un gentilhomme de cette ville. Une espèce de pressentiment de sa fin prochaine lui fit redoubler ses bonnes œuvres vers cette époque. Il ne vivait plus qu'avec les pauvres et pour les pauvres. Son unique délassement (3) était d'instruire un pauvre sourd-muet, auquel il vint à bout d'apprendre les grandes vérités de la religion, et qui, par ses soins, déploya une intelligence extraordinaire. Après que Louis XIII eut soumis les calvinistes du Languedoc, il fit un voyage à Avignon. Le cardinal de Savoie fut envoyé par le duc son père, pour saluer le roi de sa part, et nomma l'évêque de Genève pour l'accompagner. François fit son testament, prêcha pour la dernière fois dans sa cathédrale, et partit pour Avignon. En revenant dans son diocèse, il tomba malade à Lyon, et y mourut le 28 décembre 1622. Il n'est guère de prélat qui ait eu plus de bonté dans le caractère, et qui ait fait plus de bien que lui. Un grand

---

(3) On a souvent répété (sur la foi des *Essais posthumes* de R. L. d'Argenson), que saint François de Sales jouait au piquet, et qu'il trichait au profit des pauvres; et l'on citait le témoignage de l'abbé de Cosnac, évêque de Valence, qui disait avoir souvent joué avec lui. Nous ne parlerions pas de cette anecdote absurde, si elle ne se retrouvait dans l'article COSNAC du *Dict. hist., critiq. et bibliog.*, imprimé en 1821. L'éditeur se contente de trouver le fait apocryphe et hors de toute vraisemblance : l'examen des dates suffisait pour en prouver la fausseté : saint François de Sales est mort en 1622, quatre ans avant la naissance de l'abbé de Cosnac.

nombre d'écrivains ont recueilli les actions et les paroles de ce saint évêque (4) ; parmi ceux qui sont originaux, nous citerons comme les plus importants, le P. Louis de la Rivière, minime (*Vie du B. François de Sales*, Lyon, Rigaud, 1634, in-8°.) ; Charles-Auguste de Sales, neveu du Saint, et l'un de ses successeurs (*Histoire du B. François de Sales*, Lyon, 1634. in-4°.), etc. (*Voy*. COTOLENDI, GOULU, HAUTEVILLE, MAUPAS et TALON). Le style de tous ces auteurs ayant vieilli, on ne lit plus guère maintenant que les compilateurs plus modernes, dont le plus exact est Gallizia (*la Vita di S. Francesco de Sales*, Venise, 1711, in-4°.), et le plus répandu est Marsollier (*V*. ce nom, XXVI, 263), dont l'ouvrage a été traduit en diverses langues, même en Arabe (*V*. FROMAGE) etc. (5). On peut consulter aussi l'*Esprit de Saint François de Sales*, par Jean-Pierre Camus, Paris, 1641, in-8°., 6 vol. : il en existe un abrégé (par Collot), imprimé plusieurs fois. Nous avons de Saint François de Sales : I. *Introduction à la vie dévote*, Lyon, 1608, in-8°. Ce livre, composé à la prière de Henri IV, traduit dans la plupart des langues de l'Europe (6), imprimé un grand nombre de fois, estimé de tout le monde, fut cependant brûlé publiquement, et en chaire, par un religieux, sous prétexte que l'auteur y permet le bal (7), les bons mots et les railleries dans la conversation. II *Traité de l'amour de Dieu*, Lyon, 1616; in-8°. (8). Quoique bien moins répandu que le précédent, l'on peut regarder ce livre comme le chef-d'œuvre du saint évêque, et celui qui lui fait le plus d'honneur. Toutefois, voici ce qu'en pensait Bossuet. « J'oserai dire, avec » la liberté d'un théologien, que si » l'on suit ce saint pas à pas dans ce » qu'il enseigne en divers endroits, » on ne trouvera pas toujours sa » doctrine si liée ni si exacte qu'il » serait à desirer; et on n'aura pas de » peine à reconnaître que, selon l'es- » prit de son temps, il avait peut- » être moins lu les pères que les sco- » lastiques modernes. . . Je ne pré- » tends pas déroger par là aux con- » duites intérieures de cet excellent » directeur, sous prétexte qu'en ces » endroits et en quelques autres, sa » théologie pouvait être plus cor- » recte, et ses principes plus sûrs. » Je ne veux non plus affaiblir en lui

(4) Haller (*Bibl. de l'Hist. Suisse*, tom. III, n°. 944 à 1024) en compte 88, et sa liste est bien incomplète, indépendamment de ceux qui ont écrit depuis 1767 : parmi ces derniers nous citerons seulement l'abbé Mahieu, 1785; l'abbé Bonnevie, 1818; Sacombe (*V*. ce nom), etc. Le *Tombeau de Saint François de Sales, présenté au cardinal des Ursins, par M.* (Etienne) *de Fortia, sieur de Pidersay*, Rome, 1670, in-8°., de quatre-vingt pag., ne mérite d'être mentionné que parce que c'est, dit-on, le plus ancien livre français imprimé à Rome.

(5) Parmi les grands orateurs qui ont écrit son panégyrique, nous citerons seulement Bourdaloue, Bossuet, Fléchier, La Rue, Segaud, Neuville, Beauvais.

(6) En arabe, imprimé à la Propagande; en basque, par Pauvreau, Paris, 1664, in-8°.; en bohémien, par le P. G. Constantius, jésuite, 1657, in-12; en bas-breton, version souvent réimprimée. Nous ne parlerons pas de la version anglaise publiée par W. Nichols, 1701, in-8°. Elle est falsifiée à l'usage des Protestants, et pleine de déclamations contre l'Église romaine. Martinet Descury mit l'*Introduction à la vie dévote*, en vers français, Paris, 1665, in-4°. Le P. Brignon en rajeunit le style, en 1709, et ce n'est guère que ce texte ainsi retouché qui a reparu dans les éditions plus récentes. Ce livre avait eu un tel succès dès son apparition, et le libraire Rigaud avait tant gagné sur les premières éditions, qu'en 1611, il fit exprès le voyage d'Anneci, pour offrir, en pur don, à l'auteur, 400 écus d'or.

(7) On a souvent imprimé que saint François approuvait, conseillait même la danse : il suffit pour se convaincre du contraire, d'ouvrir son *Introduction*, 3e. p., ch. 33 : on y lit : « Je vous dis des » danses, Philothée, comme les médecins disent » des champignons : les meilleurs n'en valent rien. »

(8) Traduit en anglais, en 1630 (*V*. CARR); en italien, par Dan. de Nobilis, Milan, 1646, 2 vol. in-12; abrégé et réduit en un seul volume (par la suppression des 4 premiers livres), Paris, 1766, in-12; rédigé en style moderne, par Tricalet, Liége, 1802, in-12.

» le titre qu'on lui donne de théologien *à un degré éminent*, mais en » fin borné, comme tout l'est dans » les hommes : et quand même on » ne suivrait pas toutes ses condescendances en certaines choses de » pratique, que je ne veux pas rapporter, on ne le dégraderait pas » du haut rang qu'il tient dans la » direction des ames : car c'est là » qu'il est vraiment sublime ; et pour » moi je ne connais point parmi les » modernes, avec sa douceur, une » main plus ferme ni plus habile » que la sienne pour élever les ames » à la perfection, et les détacher » d'elles-mêmes. » *Préface sur l'Instruction pastorale de M. de Cambrai*, (n°. 127, tome XXVIII, pag. 684-6). III. *Entretiens spirituels*, 1629, in-3°. Ils furent recueillis par les religieuses de la Visitation d'Anneci. Il y a des différences si notables entre quelques-unes des premières éditions, qu'elles donnèrent lieu à de vives discussions dans l'affaire du quiétisme (9). IV. L'*Etendart de la Sainte Croix*, 1597, in-8°., réimprimé à Paris sous le titre de *Pantologie*. C'est le premier ouvrage de saint François de Sales : il fut composé pour défendre la confrérie de la Croix, établie à Anneci, en 1593 ; ou plutôt, pour répondre à un ministre protestant qui avait attaqué le culte religieux que l'Église rend à la Croix. Il n'est pas fort en raisons. V. *Controverses*, Paris, 1672, in-12 (10), et 1821, in-8°., avec des notes, par l'auteur de cet article. C'est un recueil incomplet des discours que le saint avait prononcés ou fait imprimer durant les missions du Chablais. Fénélon en parle avec éloge (Lettre VII°. sur l'Église, tome 2 de ses œuvres, pag. 206, édition de Lebel). VI. *Sermons* (11). On sait avec quel empressement on courait entendre les prédications de saint François de Sales ; on peut encore les lire avec plaisir et avec fruit. VII. *Lettres*, Lyon, 1632, in-8°. (12). Ce n'est pas la partie la moins curieuse des œuvres de ce grand évêque (13). VIII. *Opuscules*. Ils contiennent des prières, des exhortations, des statuts, des requêtes, des réponses, etc. On peut dire qu'ils forment la vie du saint prélat par pièces authentiques. L'édition la plus complète que nous ayons des œuvres de l'évêque de Genève, est celle de M. Blaise, Paris, 1821, 16 vol. in-8°., y compris la *Vie du saint*, par Marsollier, et l'Abrégé de l'*Esprit*, par le docteur Collot (14). Le *Traité de l'amour de Dieu*, et l'*Introduction à la vie dévote*, font partie de la belle collection des meilleurs livres de piété et de morale, dirigée par l'auteur de

(9) Voy. la Lettre de Cambis-Velleron, dans les Mémoires de Trévoux, juillet 1758, p. 1609.

(10) Ce volume forme le tom. VIII de l'édition des *Œuvres* du saint, imprimés chez Léonard, en 8 vol. in-12. Il y eut quelques changements dans l'impression, de manière que l'on trouve trois sortes d'exemplaires de cette edition in-12. C. M. P.

(11) La 2e. édition, Paris, 1643, in-4°., en contenait 71, suivie de 61 Lettres nouvellement recueillies.

(12) L'approbation est datée de 1625. La 1re. édition ne contient que 529 lettres : celle de 1641 en a 533. Celle de 1758, en 8 vol. in-12, est fort augmentée. On trouve 840 Lettres dans celle de 1817, et 881 dans celle de 1821 (Paris, J.-J. Blaise, 3 vol. in-8°.) Le même libraire a encore joint quatre Lettres, jusqu'alors inedites, au recueil qu'il a publié en 1823, de 155 *Lettres de saint François de Sales, adressées à des gens du monde*. Chacune de ces trois éditions est ornée d'un portrait du saint et d'un *fac-simile* de son écriture. On joint souvent à cette collection, celle des *Lettres de sainte Chantal*, ibid., 1824, 2 vol. in-8°.

(13) Voy. l'*Ami de la religion et du roi* (n°. 832) du 31 juillet 1822, XXXII, 353.

(14) On aurait pu y joindre les *Constitutions des religieuses de la Visitation*, souvent réimprimées, et quelques ouvrages inédits conservés encore en 1792, aux archives de Thorens ; on en trouve la liste tom. III, p. 318 du *Diction. historique de la Savoie* (*V.* GRILLET.)

Digitized by Google

cet article. Saint François de Sales fut béatifié en 1601, et canonisé en 1665 : sa fête a été fixée au 29 janvier, jour auquel son corps fut rapporté à Anneci. Ses reliques, conservées long-temps au grand monastère de la Visitation de cette ville, furent soustraites, en 1793, aux profanations révolutionnaires, et rétablies en 1806 (15). Elles sont aujourd'hui dans l'église cathédrale d'Anneci. Un grand nombre d'artistes ont gravé son portrait : nous citerons seulement Morin, in-fol.; Larmessin, in-4°.; J. Audran, in 8°. L—B—E.

SALES (LOUIS, comte DE), l'un des personnages les plus distingués de l'illustre famille de ce nom, naquit le 3 juillet 1577, au château de Brens dans le Chablais. Envoyé de bonne heure au collége d'Anneci, il y fit de grands progrès dans les lettres et la philosophie, en même temps qu'il se formait aux vertus chrétiennes par les exemples et les leçons de son frère aîné, saint François (*V.* l'article précédent), alors prevôt du chapitre de cette ville. La poésie française avait, pour le jeune comte, un attrait particulier; et ses essais, en ce genre, réunirent les suffrages de tous les beaux-esprits. La pureté de ses mœurs, la douceur de son caractère et la droiture de jugement, si rare à son âge, lui méritèrent l'estime du président Ant. Favre (*Voy.* tom. XIV, 225). Ce grand magistrat, ayant été chargé par son souverain d'une négociation avec le Saint-Siége, pressa le comte de l'accompagner en Italie, où il se proposait de conduire ses deux fils; et ce voyage établit entre les trois jeunes-gens une intimité durable. La mort de son père (1600), força le comte Louis de revenir en Savoie. Devenu, par la position de ses aînés, le chef de sa maison, il en régla les affaires avec beaucoup de sagesse, et épousa bientôt Cl. Philiberte de Pingon. Cette union, que bénit le saint évêque d'Anneci, ne pouvait manquer d'être heureuse. Le comte Louis avait extrait des Livres saints les maximes propres aux personnes mariées, et il en fit la règle invariable de sa conduite. Nommé lieutenant du duc de Savoie à Montmelian, il se démit de cette charge, parce qu'il désespérait de réprimer les désordres de la garnison; mais ses talents, sa prudence, son habileté, ne devaient pas rester inutiles; et il trouva des occasions multipliées de prouver son attachement à son prince. Il fut chargé de veiller sur la frontière de Savoie, menacée à chaque instant par les troupes espagnoles stationnées en Franche-Comté, préserva la ville d'Anneci d'une surprise; et fut ensuite employé dans des négociations avec les Suisses. L'étude qu'il avait faite, dans ses loisirs, des mathématiques et de la fortification, lui donnait des connaissances précieuses sur les moyens de mettre le pays à l'abri des invasions; et le prince Thomas de Savoie s'empressa de l'appeler dans son conseil de guerre, où il obtint la plus grande influence. Il perdit sa femme en 1609. Le saint évêque d'Anneci, qui souhaitait l'avoir pour successeur, l'engageait à embrasser l'état ecclésiastique; mais sa vocation le retenait dans le monde, et il ne tarda pas à former une seconde union, qui ne fut pas moins heureuse que la première (1). Le

(15) Voy. la *Relation de la translation des reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, par M. Chevalier, curé de Saint-Pierre, Anneci, Burdet, 1806, in-8° de 32 p.

(1) Il continuait encore de cultiver la poésie. Hauteville nous apprend qu'en 1613, il composa l'*His-*

duc de Nemours l'avait nommé chevalier du conseil de Genevois ; et dans cette place, il rendit d'importants services à son pays. Il força les troupes espagnoles à quitter les villages de Savoie, dont elles s'étaient emparées sans déclaration de guerre, et se rendit à Dole pour négocier avec le parlement un traité qui mit fin à des troubles également préjudiciables aux deux états. En 1620, les Espagnols ayant rassemblé des troupes sur la frontière de Savoie, pour une opération contre la France, le comte Louis se jeta dans Anneci, et fit réparer, à ses frais, les fortifications de cette place, que les Espagnols respectèrent. Elle fut assiégée en 1630, par Louis XIII en personne ; et le comte, chargé de sa défense, ne consentit à la rendre aux armes victorieuses de la France, que sur un ordre par écrit de son souverain. La paix lui permit enfin de retourner dans sa retraite, dont il ne sortait que quand le bien du pays ou ses affaires personnelles l'y contraignaient impérieusement. Les coups dont il avait été frappé par la perte successive de ses proches et de ses amis les plus chers, l'avaient détaché du monde. En 1637, il partagea ses biens à ses enfants, pour n'avoir plus à s'occuper que de son salut. Le reste de sa vie se passa dans la prière et dans les exercices de piété. Attaqué de la pierre, il en supporta les douleurs avec résignation, reçut les derniers sacrements de la main de son fils aîné (Charles-Auguste de Sales, l'un des successeurs du saint évêque d'Anneci), dans les bras duquel il termina une vie pleine de bonnes œuvres, le 24 novembre 1654. Sévère pour lui-même, mais indulgent pour les autres, le comte Louis fut un parfait modèle de toutes les vertus chrétiennes. Sa *Vie* forme la seconde partie de la *Maison naturelle de saint François de Sales*, par Nicol. de Hauteville, Paris, 1669 ; elle est suivie d'un *Recueil de ses Mémoires*. Une autre *Vie du comte Louis* a été publiée par le P. Buffier, Paris, 1718, 1737, in-12 ; elle a été traduite en italien par le marquis Orsi, Padoue, 1720, in-8°. W—s.

SALES (Charles de), fils du précédent, était né à Thorens, en 1625, et joignait à la bravoure d'un guerrier, la simplicité de mœurs d'un chrétien. Admis dans l'ordre de Malte, en 1643, il se signala dans plusieurs combats contre les Turcs et les pirates barbaresques, cherchant les occasions de verser son sang pour la foi. Il fut désigné pour aller au secours de Candie, défendue par Mocenigo ; reprit aux Turcs le boulevard de Bethléem, dont ils s'étaient emparés (1650) ; et, par cette action, contribua beaucoup à déterminer leur retraite. Le titre de commandeur récompensa le courage qu'il avait montré dans cette affaire. Employé tour-à-tour sur les côtes de France et d'Italie, il fut, en 1653, envoyé dans les Antilles, pour aider de ses conseils le vieux gouverneur de l'île Saint-Christophe, après la mort duquel il fut gouverneur de cette colonie et des îles adjacentes, au nom de l'ordre de Malte (1). Ces îles ayant ensuite été cédées à la Fran-

---

toire de Cyrus, en vers, et une pièce tragique, qui fut représentée au collége d'Anneci (*Maison de Saint-François*, p. 298).

(1) « A-la-fois magistrat, général, et père de son » peuple, le commandeur de Sales se fit autant aimer » de ses administrés, que le vieux Poincy son pré- » décesseur s'en était fait détester. Toutes les colo- » nies françaises des Antilles se ressentirent de l'in- » fluence de son gouvernement : le commerce y prit » de nouveaux accroissements, et eût fait de grands » progrès sans la férocité des Boucaniers. » Sacy, » *L'Honneur français*, tom. IX ; *Journal des savants*, juin 1784, p. 329.

Digitized by Google

ce, Louis XIV lui en continua le commandement, avec le titre de vice-roi, par lettres du 5 septembre 1665, conçues dans les termes les plus honorables. Les Anglais ayant attaqué cette colonie, l'année suivante, le commandeur de Sales les repoussa dans divers combats particuliers, et trouva une mort glorieuse, après avoir tué quatre ennemis de sa main, dans une action générale, livrée le 10 avril 1666, et où les Français remportèrent une victoire complète.

W—s.

SALES (JEAN-BAPTISTE ISOARD DELISLE DE). *Voy.* LISLE.

SALES (J.-B.), député, *Voy.* SALLES.

SALGAR (MODHAFER-EDDYN), fils de Maudoud al-Salgari, fut le fondateur de la dynastie des Salgarides, dont les princes ont porté aussi le titre d'*atabek*, qui leur était commun avec d'autres princes contemporains (*Voy.* YLDEKHOUZ et ZENGHY). Il appartenait à la tribu turkomane des Salgaris, qui s'étaient établis dans le Farsistan, l'an 450 de l'hégire (1058 de J.-C.), lorsque cette province de la Perse fut conquise par le sulthan seldjoukide Alp-Arslan, qu'ils avaient probablement suivi (*V.* ALP-ARSLAN). Ils y demeurèrent soumis, pendant plus de quatre-vingts ans, à la domination des Seldjoukides; mais à l'époque de la décadence de cette puissante dynastie, sous le règne du sulthan Mas'oud Abou'l Fethah (*Voyez* ce nom, XXVII, 382), Salgar, appelé aussi *Sankar*, se révolta contre le prince Melik-Chah, qui venait gouverner le Farsistan au nom de son oncle; et il parvint à l'en expulser, l'an 543 (1148). Tout ce que l'on sait de Salgar, c'est qu'il fut juste et vaillant; qu'il affermit sa domination dans le Farsistan; qu'il embellit Chyraz de plusieurs monuments utiles, et qu'il mourut en 556 (1161), après un règne de treize ans. Il eut pour successeur son frère Zenghy, qui, ayant signé la paix avec les Seldjoukides, fut confirmé dans la possession de ses états, par le sulthan Mélik-Arslan (*Voyez* ce nom). Le cinquième prince salgaride, Abou Schondjah Saad, fils de Zenghy, n'eut point d'égal en bravoure et en générosité. Il conquit le Kerman, qui avait été enlevé à une branche des Seldjoukides. Il s'empara aussi d'Ispahan, dont il transféra les principaux habitants à Chyraz, comme otages. Avec une poignée de braves, il osa se mesurer contre l'armée des Kharizmiens, qui était entrée dans l'Irak, l'an 614 (1217); mais son cheval s'étant abattu, il fut fait prisonnier. Le sulthan Mohammed (*Voy.* ce nom, XXIX, 230), admirant son intrépidité, le renvoya libre et comblé d'honneurs, et fit épouser à son fils Djelal-eddyn Mankberny (*Voy.* ce nom), la fille de ce prince. Saad, en retournant dans sa capitale, fut attaqué par son fils Bakla Khan ou Kotlou Khan Aboubekr, qui s'était révolté. Il le vainquit, et le tint renfermé sept ans, dans une forteresse. Il régna vingt-neuf ans, rendit la Perse heureuse et florissante, et mourut en 628 (1231).—Son fils Aboubekr, malgré la faute où l'ambition l'avait entraîné, fut le digne successeur de son père. Il étouffa, dans la Perse méridionale, les derniers ferments des factions et des guerres civiles, qui avaient duré deux cents ans. Il triompha de tous ses ennemis, subjugua Bahraïn, El-Catif et plusieurs autres îles et provinces du golfe Persique. Les gens de mérite accouraient de

Digitized by Google

toutes parts à sa cour. Il donnait des pensions, non-seulement aux savants et aux hommes de lettres de ses états, mais encore à ceux des pays étrangers. Aussi son nom était-il répandu et respecté dans tout l'Orient; et l'on faisait pour lui la khothbah, dans plusieurs contrées de l'Inde. C'est à lui que le poète Saadi a dédié son Gulistan (*Voy.* SAADI). Aboubekr fonda ou répara, tant à Chyraz qu'en d'autres lieux, un grand nombre de mosquées, de colléges, d'hôpitaux et de caravanseraïs. Il mourut après un règne glorieux et fortuné de trente ans, en 658 (1260). — Le onzième et dernier souverain de la dynastie des Salgarides fut la princesse Abesch ou Aïschah Khatoun, petite-fille d'Aboubekr. Elle fut mise sur le trône après la déposition et la mort de son cousin Seldjouk Chah, l'an 662 (1264), par la protection du khan des Mongols, Houlagou, dont elle épousa l'un des fils, Mangou-Timour. Elle porta le tadj ou couronne, durant vingt-ans, avec le titre d'Atabeke; mais les états des Salgarides étaient déjà incorporés à l'empire des Mongols; et leur dynastie finit, en 663 (1265), après avoir duré cent vingt ans. Le peu que d'Herbelot et Deguignes, d'après lui, ont dit de cette dynastie, est fort inexact. On trouve plus de détails dans le *Loub al-Thawarikh* et surtout dans un fragment du *Nizam al-Thawarikh*, traduit par M. de Sacy, tome IV des Notices et Extraits des Mss. de la bibliothèque du Roi. A—T.

SALIAN (JACQUES), jésuite avignonais (1), né en 1557, embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de vingt-sept ans, et professa long-temps les humanités, l'Écriture sainte et la théologie morale, dans différents colléges. Nommé recteur du collége de Besançon, il partagea les loisirs que lui laissait cette place, entre la chaire, la direction des ames et l'étude de l'histoire sacrée. Il fut enfin appelé, par ses supérieurs, à Paris, où l'avait précédé sa réputation, et consacra le reste de sa vie à perfectionner ses Annales ecclésiastiques, encouragé par le succès qu'obtenait cet ouvrage. Il mourut d'apoplexie, le 23 janvier 1640, dans un âge avancé. Le P. Salian était laborieux et instruit, plein de douceur, de modestie, et chéri de ses confrères, qu'il édifiait par ses vertus. Il a publié quelques ouvrages ascétiques, entre autres, des *Traités* de la *Crainte* et de l'*Amour de Dieu*; mais il est principalement connu par les *Annales ecclesiastici Veteris-Testamenti ab orbe condito usque ad Christi mortem*, dont l'édition la plus complète est celle de Paris, 1641, 6 vol. in-fol. L'auteur en publia lui-même un Abrégé, Cologne, 1635, in-fol.; et il en tira depuis une espèce de Sommaire, en un seul vol. in-12, Cologne, 1638, sous ce titre: *Enchiridion chronologicum sacræ et profanæ historiæ*. Les *Annales* de Salian, relégués maintenant dans les grandes bibliothèques, supposent beaucoup de recherches et d'érudition; mais elles manquent d'exactitude et de critique. W—s.

SALICET (GUILLAUME), en latin *de Saliceto*, ou *Placentinus*, célèbre médecin, naquit à Plaisance, au commencement du treizième siècle. La médecine, si long-temps exercée par les prêtres, n'avait point encore été déclarée incompa-

(1) Sax, dans son *Onomasticon*, nomme Salian, *Historicus vesuntinus*, probablement parce que ce fut à Besançon qu'il composa ses *Annales ecclésiastiques*.

tible avec les fonctions du sacerdoce, et Guillaume était ecclésiastique. Supérieur à ses contemporains par le talent de l'observation, il les surpassait encore dans la pratique. Il employa, l'un des premiers, des remèdes chimiques dans le traitement des maladies; mais il en abusa, peut-être, ainsi que des onguents et des emplâtres. Il reconnut bientôt l'insuffisance des topiques dans les cas de chirurgie; et à l'exemple des Grecs et des Arabes, il osa se servir du fer et du feu. On lui dut une nouvelle méthode pour l'extraction de la pierre; et l'on voit dans ses ouvrages qu'il l'employait avec succès. Personne n'avait encore décrit avec autant de méthode et de clarté le sarcocèle et les moyens de le guérir. Il décrivit le premier la maladie des enfants connue sous le nom de *lactescence* ou *croûtes* lactéees, combattit le préjugé qui faisait placer cette maladie dans la classe de celles qu'il est dangereux de guérir, et indiqua, pour son traitement, une méthode aussi facile qu'innocente. Ses préceptes sur les plaies en général, et sur celles des organes, sont très-bons pour le temps (1). Comme anatomiste, dit M. Portal, il sut déterminer assez exactement la position du cœur; et il a, l'un des premiers, avancé que les nerfs qui tirent leur origine du cerveau et de la nuque, sont destinés aux mouvements volontaires, et les autres aux mouvements naturels (Voy. l'*Hist. de l'anatomie*, I, 185-89). Cette idée, comme on voit, est celle du docteur Willis, l'inventeur du système nerveux (*Voy.* Freind, *Hist. de la médecine*, 257). La réputation dont jouissait Guillaume Salicet le fit appeler dans les principales villes d'Italie. Il passa quatre années à Bologne, qu'affligeait une maladie contagieuse; et l'on sait qu'il professa l'art de guérir à Vérone, où il mit la dernière main à son Recueil de chirurgie, en 1275. On croit qu'il y mourut en 1280. Lanfranc est le plus célèbre de ses disciples (*Voy.* LANFRANC, XXIII, 242). Parmi les conseils qu'il donne aux jeunes praticiens, il en est un qui mérite d'être cité: « Le médecin ne doit pas se familiariser avec les laïcs, parce que, outre que la familiarité produit le mépris, il n'ose plus demander avec autant de hardiesse le prix de ses soins. Il est néanmoins important de se faire bien payer, puisque c'est un des meilleurs moyens d'acquérir de la célébrité et de s'attirer la confiance du malade. » On a de lui: *Liber in scientiâ medicinali, et specialiter perfectis, qui Summa conservationis et curationis appellatur*, Plaisance, 1475. — *Cyrurgia*, ibid., 1476, in-fol. Première édition très-rare. Les autres éditions du quinzième siècle, Venise 1490, Leipzig, 1495, n'ont presque aucune valeur. La *Chirurgie* de Salicet, dont on ne peut contester la supériorité sur sa Somme médicale, a été réimprimée

(1) Salicet exerça la chirurgie avec une grande distinction, à en juger par les nombreuses observations importantes qu'il nous a laissées. Ainsi nous voyons qu'il guérit plusieurs hydrocéphales externes par les frictions de baume soufré, et avec les caustiques; des scrofules, en les provoquant à la suppuration par des topiques stimulants; des affections calculeuses, avec le sirop de persil, de saxifrage, de cerfeuil, etc., etc. On trouve dans ses ouvrages un traité curieux sur les ulcères des parties de la génération, qu'il attribuait à une métastase morbeuse des organes de la nutrition ou du foie, parce que, d'après la théorie de Platon, qui etait enseignée dans toutes les écoles du treizième siècle, le foie constituait le siége de l'appétit et de la digestion, et avait une relation ou sympathie étroite avec la génération et les parties qui lui appartiennent. On voit par les observations de Salicet sur ces maladies, que la syphillis existait déjà en Italie, quoiqu'on prétende qu'elle n'y ait ete introduite que deux cents ans plus tard; et que l'on ignorait encore alors que ces ulcères provenaient plutôt d'un commerce impur que d'une maladie du foie. OZ-M.

avec d'autres Traités de chirurgie, Venise, 1502, 1546, etc. La traduction italienne avait été publiée, deux ans avant l'original (Venise), par Phil. de Piero, 1474, in-fol., très-rare; il en existe une réimpression, ibid., 1486, in-4°. (*Voy.* le *Dictionn.* de La Serna Santander, II, 326). Elle a été traduite en français par Nicole Prevot, Lyon, 1492, in-4°., Paris, 1506 (2). W—s.

SALICETI (CHRISTOPHE) naquit à Bastia, en 1757, d'une ancienne famille originaire de Plaisance, et qui s'était expatriée dans le temps où la faction des Guelfes l'avait emporté sur celle des Gibelins. Saliceti, après avoir terminé ses études au collége des Barnabites de Bastia, fut envoyé à l'université de Pise pour y faire son droit. Il revint à Bastia, et devint avocat au conseil supérieur de Corse. Grand partisan de la liberté de son pays, il avait des relations avec Paoli, alors réfugié à Londres. En 1789, le tiers-état de la Corse le nomma député aux états-généraux où il porta les cahiers de doléances de cette île, qu'il avait rédigés en partie. Prenant la parole pour la première fois, le 30 novembre, il exprima les vœux de ses compatriotes pour la réunion de leur pays à la France, et leur admission au titre de citoyens français; il en obtint le décret, et contribua vers cette époque, au rappel de son ami Paoli, qu'il fit nommer commandant-général de la garde nationale de l'île de Corse. Devenu, l'année suivante, membre du comité d'administration et d'aliénation des domaines nationaux, et ensuite secrétaire de comité, il contribua à faire décréter la saisie et l'aliénation de ces biens. Il proposa ensuite de faire de la Corse un département séparé, et fit décréter qu'elle était partie intégrante de l'Empire français; il proposa aussi d'envoyer M. de Biron pour y commander. Après la session, il fut procureur-syndic de ce département, et en sept. 1792, l'un de ses députés à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Ayant tracé un nouvel exposé de l'état de l'île de Corse, il demanda qu'il fût pris des mesures pour sa défense. Il y fut envoyé en mission, en mai 1793, et il adressa, le mois suivant, à la Convention un rapport sur les troubles de cette île, dans lequel il annonçait que Paoli, chef du parti anglais, venait de se faire proclamer généralissime. Brouillé dès-lors avec son ancien ami, et s'opposant vainement à l'exécution de ses projets, il fut contraint de quitter précipitamment la Corse, et de s'enfuir en Provence, où il joignit l'armée du général Carteaux chargé de s'emparer de Marseille alors en révolte contre la Convention. Nommé commissaire auprès de l'armée du midi, avec Barras, Robespierre le jeune, Fréron, Gasparin et Ricord, il concourut, tant à Marseille qu'à Toulon, à toutes les opérations de ses collègues. (*Voy.* FRÉRON) Dans sa lettre sur la reprise de Toulon, il annonça que la première dépêche signée de lui et de ses collègues serait datée des ruines de cette place, et qu'ils célèbreraient leur victoire en envoyant

(2) Les ouvrages de chirurgie de Salicet sont aussi utiles que curieux à lire, pour ce qui concerne sa pratique; et l'on y voit surtout de quelle manière on traitait les blessures faites par des flèches, et comment on faisait l'extraction de celles à langue de serpent, à fers ébarbés, etc. Cet auteur peut être regardé comme l'un des premiers écrivains sur la chirurgie militaire. Il fut aussi l'un des premiers à traiter les plaies et blessures par première intention ou réunion immédiate, après les avoir débarrassées des corps étrangers. Il avait adopté pour maxime cet aphorisme: *Omnium natura operatrix, medicus autem minister.* Oz—m.

Digitized by Google

deux-cent-treize rebelles sous la foudre. L'année suivante, il continua ses opérations en qualité de commissaire de la Convention à l'armée d'Italie; il annonça la conquête d'Oneille, et communiqua la proclamation au peuple Génois, à l'occasion de l'entrée des troupes républicaines sur ce territoire. Après la chute de Robespierre et du parti de la Montagne, il fut rappelé du midi, comme *terroriste*, et en mai 1795, il fut décrété d'arrestation pour avoir prolongé son séjour à Toulon, sous prétexte de santé, et en outre comme impliqué dans un mouvement populaire dirigé contre le pouvoir Conventionnel. On alla jusqu'à proposer de le mettre en accusation; mais cette proposition n'eut pas de suite, et il fut compris dans la loi d'amnistie décrétée par la Convention avant qu'elle se séparât. Au mois de février 1795, le Directoire le nomma commissaire du gouvernement près l'armée d'Italie sous les ordres du général Buonaparte. Saliceti donna au Directoire les premiers détails sur les combats de Montenotte et de Millesimo. Il lui annonça aussi la bataille de Mondovi, fit l'éloge de Buonaparte son compatriote, de Berthier et de Murat. Arrivé d'abord à l'armée avec l'intention de surveiller et de contrecarrer Buonaparte, il s'aperçut bientôt que ce rôle ne le mènerait à rien, et que probablement il serait sacrifié. Dès-lors il devint le complaisant de ce général, n'agit plus que dans ses intérêts, et exalta toutes ses opérations. Il fit, à son entrée à Milan, une proclamation aux Lombards pour les exciter à la liberté. Il eut ensuite beaucoup de part aux négociations qui amenèrent l'armistice conclu avec le pape, et à l'occupation de différentes villes de l'état de l'Église. Vers la fin de 1796, il fut de nouveau envoyé en Corse, en qualité de commissaire, et s'y fit nommer député au conseil des Cinq Cents, où il vint siéger au mois d'avril 1797. Dans la lutte entre le Directoire et les Conseils, il se prononça pour le Directoire, et deux jours après le 18 fructidor (6 septembre 1797), il demanda qu'on autorisât le Directoire à faire des visites domiciliaires, s'opposant à la radiation du nom du député Siméon de la liste des déportés, parce qu'il avait émigré. Pendant toutes les agitations qui signalèrent cette époque, il se montra constamment révolutionnaire et jacobin par caractère et par principe. Il parut à la société du Manège et de la rue du Bac; et après la journée de Saint-Cloud, où Buonaparte triompha de la législature, il fut porté sur une liste de proscription, dressée par le parti de Sieyes; mais Buonaparte raya lui-même le nom de Saliceti, qui fut toujours depuis dans ses bonnes grâces : on crut même assez généralement que le député avait rendu au général des services secrets, depuis son retour d'Égypte. En 1800, il fut chargé d'une mission pour la Corse; et à son retour, le premier Consul l'envoya comme ministre extraordinaire, à Lucques, pour y présider à l'établissement d'une nouvelle constitution. Dans un discours qu'il adressa, le 4 janvier 1802, au grand conseil de cette république, il lui indiqua les bases de la nouvelle organisation, et des vues qui devaient diriger le gouvernement. En mars suivant, il fut envoyé, avec le même titre auprès de la république de Gènes : il était chargé principalement d'y créer un parti en faveur de la France, pour y faire voter la réunion; mais il fut

Digitized by Google

haï et redouté, et n'obtint aucune influence. Nommé commandant de la Légion-d'Honneur, et rappelé à Paris, en 1805, il fut attaqué au passage de la Bocchetta, par le fameux chef de brigands Maïno, surnommé l'empereur de Marengo, qui lui enleva la croix de la Légion-d'Honneur, et trente mille francs en or. En janvier 1806, Joseph Buonaparte ayant été placé sur le trône de Naples, Saliceti fut nommé son ministre de la police-générale. Il le suivit à Naples, et, à son arrivée, il organisa une police à la française. Il débuta par des actes arbitraires, exilant, par déportation, plusieurs personnes qu'on savait être dévouées à la cour de Palerme. Il y eut aussi de nombreuses exécutions, qu'on lui imputa, entre autres celle du marquis Palmieri, accusé d'avoir provoqué une révolution pour faire rentrer Naples au pouvoir du souverain légitime. Ces cruautés ne produisirent pas d'abord toute l'indignation qu'elles devaient inspirer; mais un crime bien plus horrible souleva l'opinion de tous les partis. Le général Rodio étant demeuré prisonnier avec un détachement de cavalerie, sur les derrières de l'armée française, Saliceti voulut le présenter comme chef d'insurrection. Il le fit juger par une commission militaire française, présidée par le colonel Cassau, du vingtième, qui l'acquitta. Poussé par le général Lechi, Saliceti, dans l'absence de Joseph, qui était en Calabre, fit, contre toutes les lois, recommencer la procédure, par une autre commission; et le général Rodio fut exécuté. Saliceti brava l'opinion publique; et, pendant le siége de Gaëte, il montra une grande fermeté, s'opposant à ce que Joseph, effrayé de l'insurrection de Calabre, quittât Naples. Réuni au maréchal Masséna, il lui dit que lorsqu'on se faisait faire roi, il fallait savoir mourir à son poste. La prise de Capri par les Anglais, et la présence du prince de Canosa dans les îles de Ponza et Ventotène, donnèrent à la police une plus grande activité. S'abandonnant à ses anciennes habitudes révolutionnaires, Saliceti adopta le système des agents provocateurs. Il se servait de la peur pour conserver son influence au conseil-d'état, et pour balancer le crédit de ses rivaux, qui le surpassaient en talents. Il fatigua plus d'une fois Joseph, qu'il traitait lestement, disant à tout le monde que ce frère de Buonaparte avait été jadis son secrétaire, ce qui était vrai. L'horrible système de Saliceti fit naître des coupables, et fit réputer tels ceux qui ne l'étaient pas. On gémissait de voir tant de proscriptions; mais le crédit du ministre allait toujours croissant : il obtint le portefeuille de la guerre, ce qui, en augmentant son pouvoir, accrut le nombre de ses ennemis. Ce second ministère, dont le roi avait déjà disposé pour le général Lamarque, fut, pour ainsi dire, emporté d'assaut, par Saliceti, qui menaça de quitter le roi et de se retirer, si on ne le lui accordait pas. Il avait une très-grande influence dans le conseil-d'état, où siégeaient les personnes les plus distinguées du pays, et des Français très-remarquables par leurs connaissances. Pour y contrebalancer le ministre des finances Rœderer, qui lui était opposé, il fit entrer dans le conseil quelques nationaux instruits, tel que l'ancien ministre Zurlo; car, dans les questions d'économie politique, il était lui-même incapable de soutenir aucune discussion. Ce fut vers cette époque qu'il

Digitized by Google

faillit être victime d'une tentative cruelle, qui consistait à se défaire de lui, en faisant sauter son hôtel au moyen d'un baril de poudre placé dans une de ses caves. L'explosion fut terrible ; près de la moitié du palais sauta. Saliceti venait de sortir de l'appartement de sa fille, qu'il avait mariée, à Naples, avec le prince Torella, et qui fut ensevelie sous les décombres ; elle en fut néanmoins retirée vivante. Les auteurs de cet attentat furent découverts et punis : mais l'événement jeta du ridicule sur l'imprévoyance d'un ministre de la police, qui n'avait pas su se garantir. La paix de Tilsitt ayant calmé l'intérieur du royaume, les persécutions cessèrent en partie ; la tranquillité se rétablit avec lenteur, mais visiblement. L'avènement de Joseph au trône d'Espagne le délivra du joug de son ministre de la police, qui, ne voyant pas l'affaire d'Espagne assez sûre, préféra rester à Naples. Joseph fut enchanté de s'en débarrasser sans éclat. Saliceti eut en main tout le pouvoir, durant le temps qui s'écoula entre le départ de Joseph et l'arrivée de Murat, qui le remplaçait sur le trône. Il n'en abusa point, voulant se populariser et s'appuyer de l'opinion publique à l'arrivée du nouveau roi, qui lui laissa pendant quelque temps encore le portefeuille de la guerre. L'expédition de Capri se fit sous son ministère ; et, par son activité, il en prépara les moyens et le succès. A l'arrivée de la femme de Murat, Saliceti s'y dévoua tout entier, croyant, à l'aide de son influence, parvenir à gouverner Murat, qu'il n'espérait pas pouvoir conduire directement avec la même facilité qu'il avait trouvée à mener Joseph. Le nouveau roi parut très-alarmé de cette coalition politique : il voyait déjà réuni dans son imagination un autre Acton avec une autre Caroline. Alors il commença par contrarier sa femme ; à se populariser par des manières affables, accordant une amnistie générale, et employant avec affectation les hommes qui passaient pour les plus opposés à la France. Saliceti lui fit de vives représentations sur le danger d'un pareil système, essayant de l'effrayer par le tableau de l'état peu rassurant des provinces, entre autres de la Basilicate. Murat lui répondit très-durement : « Je ne suis pas mon beau-» frère ; je n'ai pas peur ; et quand » les insurgés auront trente mille » hommes, je marcherai contre eux. » S'ils l'emportent, ils seront les » maîtres du royaume, par le même » me droit qui l'a mis en mon pou-» voir. » Il lui ôta aussitôt le portefeuille de la guerre, et le donna au général Reynier, qui s'était concilié l'estime publique. Saliceti déconcerté, fit un voyage à Paris, où Napoléon le traita d'abord assez brusquement : mais il avait pour lui la reine Caroline ; et Napoléon, le considérant comme un surveillant nécessaire au projet d'indépendance que Murat laissait déjà entrevoir, le renvoya soutenir à Naples le parti français avec sa sœur. C'était à l'époque où Murat penchait visiblement pour le parti national, et où il avait déjà projeté un décret qu'il mit plus tard à exécution : le renvoi de tous les Français non-naturalisés. Saliceti s'opposa fortement, dans le conseil, au développement de ce système ; mais il ne put y tenir : ce fut alors que Napoléon le chargea de faire partie de la *consulta*, qui devait prendre possession de Rome, en 1809, voulant ainsi colorer la dis-

Digitized by Google

grace qu'il essuyait de la part de son beau-frère. Saliceti se trouvait à Rome quand l'armée anglo-sicilienne vint s'emparer des îles d'Ischia et de Procida, débarquant en Calabre, et menaçant Naples. Murat avait réuni douze mille hommes, sur les hauteurs de Naples; il songeait à se retirer derrière le Volturne: beaucoup de confusion et d'alarmes régnaient dans la ville. Saliceti revint à la hâte, et montra autant de caractère qu'il en avait déployé dans une circonstance semblable sous Joseph. Il organisa une garde nationale, assura la tranquillité, et tint ferme à son poste. La bataille de Wagram ayant mis fin à cette crise, Murat qui se croyait affermi, fit venir, soit d'accord avec Saliceti, soit contre son gré, le nommé Maghella, natif de Gènes, qui fut installé préfet de police. Au mois de décembre de la même année (1809), Saliceti mourut subitement, après avoir dîné chez Maghella, ce qui donna lieu à des bruits d'empoisonnement; mais l'ouverture de son cadavre, en présence des personnes les plus intéressées à le croire victime de la haine, fit évanouir ce bruit. Il paraît certain que Saliceti mourut d'un accès de colique néphrétique, auquel il etait sujet. Saliceti était corrompu sans être dépravé: dans ses relations domestiques, c'était l'homme avec toutes ses faiblesses et toutes ses complaisances; dans ses décisions publiques c'était l'homme de l'ambition, et qui ne connaissait d'autres instruments ni d'autres maximes que celles de la triste époque où il avait figuré. On a cru long-temps qu'il avait d'immenses richesses; on s'est trompé: il avait donné cinq cents mille francs de dot à sa fille aînée, la princesse Torella; sa seconde fille, qui s'est mariée à Rome, après sa mort, n'a pas trouvé une pareille somme dans sa succession. B—P.

SALINAS Y CORDOVA (BONAVENTURE DE), né à Lima, dans le Pérou, vers la fin du seizième siècle, prit l'habit des Franciscains, fut vicaire-général de son ordre dans les provinces de la Nouvelle-Espagne, de la Floride, des Philippines et des îles du Japon. Il se rendit à Rome, pour y poursuivre, en qualité de procurateur, la canonisation de François Solano, et mourut le 15 novembre 1653. Il fit imprimer à Lima, un ouvrage curieux, intitulé: *Memorial de las Historias del nuevo mundo del Pirù, y memorias, y excellencias de la ciudad de Lima*, 1630, in-4°.; seconde édition, Madrid, 1639, in-4°. Gonzalez Davila, dans son *Theatrum Limensis Ecclesiæ*, fait un grand éloge de Salinas, et de son Traité *de la gloria publica del Pirù*, qui, sans doute, est le même ouvrage que le *Memorial*. Wadding dit que Cordova avait aussi préparé pour l'impression, tandis qu'il était à Rome, un *cours complet de philosophie*; et Nic. Antonio rapporte avoir vu, du même auteur, un *Mémoire apologétique*, adressé au roi, et dans lequel il justifie sa conduite, défend la cause des Espagnols nés dans les Indes, et plaide pour la liberté des Indiens. Enfin Léon-Pinelo cite de lui (d'après la *Biblioteca universalis Franciscana* du P. Jean de Saint-Antoine, tom 2, fol. 137); un Recueil manuscrit de relations de ses missions à la Chine, envoyé à la Propagande, en 1710. Peut-être est-il d'un autre missionnaire franciscain, du même nom. — Diego de SALINAS Y CORDOVA, frère du précédent, et franciscain comme lui, fut

Digitized by Google

historiographe de son ordre dans l'Amérique méridionale. Il fit imprimer à Lima, en 1630, la *Vie de Francisco Solano*, en espagnol. Alphonse Mendicta en donna une seconde édition, Madrid, 1643, in-4°. Le même Salinas écrivit aussi un *Epitome de la historia de la provincia de los doce Apostoles en la provincia del Pirù*, Lima, 1651, in-fol. V—VE.

SALINGUERRA, fils de Torello, chef du parti Gibelin à Ferrare, commença, dès l'année 1200, à se faire connaître par la conquête d'Argenta, sur le territoire de Ravenne. Rival d'Arco VI, marquis d'Este, et chef des Guelfes dans toute la contrée, leur querelle privée, selon les mœurs du temps, se changea bientôt en guerre ouverte. Arco VI prit, et ruina, en 1205, le château de la Frotta. Salinguerra demanda des secours à Ezzelin II de Romano; avec son aide il chassa de Ferrare, le marquis, en 1207; il en fut chassé, à son tour, en 1208, et y rentra, en 1209. Profitant de la mort de son adversaire, il obtint, en 1215, d'Innocent III, des fiefs qui avaient appartenu à la comtesse Mathilde. Cependant Arco VII d'Este, héritier de la haine de sa maison contre Salinguerra, avançait en âge, et supportait impatiemment l'autorité de son rival dans sa patrie. Au mois d'août 1221, il attaqua, par surprise, le palais de Salinguerra, qui devint la proie des flammes: ce général fut forcé de sortir de Ferrare avec ses partisans; il y rentra cependant, peu de jours après, en promettant de tout oublier: mais des trahisons réciproques avaient accoutumé à ne respecter aucun serment; chacun reconnaissait dans son parti seulement les juges de sa gloire; et le succès effaçait tous les crimes. Deux fois Salinguerra trompa le marquis d'Este par des traités qu'il n'avait aucune intention d'observer. Il jouissait, auprès de l'empereur Frédéric II, d'un crédit proportionné à son activité et à ses talents; mais il fut victime, à son tour, des artifices qu'il avait si souvent employés contre ses adversaires. Assiégé dans Ferrare, au mois de février 1240, et trahi par Hugues de Ramberti son lieutenant, il accepta les conditions très-avantageuses que lui offrait le légat Grégoire de Montelongo, qui l'assiégeait avec l'armée guelfe; mais à peine se fut-il rendu dans son camp pour mettre la dernière main au traité, qu'il fut arrêté malgré son sauf-conduit, et traîné dans les prisons de Venise, où il finit ses jours, âgé de plus de quatre-vingts ans. S. S—I.

SALINS (HUGUES DE), docteur agrégé au collége des médecins de Dijon, et secrétaire du roi en la chambre des comptes de Dole, né à Beaune, le 3 décembre 1632, mort à Meursault, le 28 septembre 1710, employa une grande partie de sa vie à établir l'antiquité de sa ville natale. Il était convaincu qu'il ne fallait pas chercher ailleurs les traces de la *Bibracte* des Éduens. Ses longues recherches s'étaient accumulées au point que leur résultat pouvait remplir un épais in-4°.: il voulait en faire supporter l'impression par la ville de Beaune, qui devait en retirer le plus d'honneur; mais le corps municipal, plus jaloux de la réputation des vins de la contrée, qu'intéressé à des traditions au moins contestées, rejeta l'offre; et l'ouvrage en demeura là. Hugues de Salins y avait préludé par plus d'une Dissertation polémique. Il publia: I.

Une *Lettre en réponse à un extrait de Moreau de Mautour*, qui plaçait Bibracte sur les hauteur de Beuvray en Nivernais, Dijon, 1718, in-8°. II. Une *Réponse au livre de M. de Mandajors, maire d'Alais*, intitulé : *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule, du temps de César;* Journal des savants, de 1697, pag. 555 à 572, de l'édition de Hollande, in-12. (L. de Mandajors plaçait l'ancienne *Bibracte à Pérac* près de Langeac en Auvergne). III. *Lettre contenant des réflexions sur une Dissertation historique au sujet de l'ancienne Bibracte, par un anonyme* (le P. Lempereur, jésuite), Beaune, 1709, in 12 (Journal des savants, de 1709, pag. 522, in-4°.). Hugues de Salins donna une seconde édition de la *Défense du vin de Bourgogne contre le vin de Champagne, par la réfutation d'une thèse soutenue à l'école de médecine de Reims*, par J. B. de Salins, son frère, médecin comme lui ; Luxembourg (Dijon), 1704, in-8°. Hugues publia, la même année, à Beaune, une Traduction latine de ce livre. On peut voir, au Journal des savants de 1706, pag. 125 et 345, le détail de cette controverse. F—T.

SALIS (ULYSSE, baron DE), officier suisse, que Haller appelle le *Polybe* des Grisons, descendait d'une ancienne famille, dévouée depuis long-temps au service de la France. Il était fils d'Hercule de Salis, connu comme négociateur, et naquit en 1594. A vingt-trois ans, il entra dans l'armée vénitienne, et signala sa bravoure au siége de Gradisca. Desirant s'instruire dans l'art de la guerre, il accepta la place de major, du comte de Mansfeld (*Voy.* ce nom), et fit, sous ce général, la campagne de 1621. Les troubles de la Valteline le rappelèrent dans sa patrie; et il se distingua tellement à l'affaire de Campo, que son frère étant mort, il lui succéda dans le grade de colonel. Son régiment ayant été réformé, Salis fut chargé de lever une compagnie de gardes-suisses, qu'il conduisit au siége de la Rochelle, où il acquit beaucoup de gloire, ainsi qu'à l'attaque du Pas de Suze, en 1629. Il reçut, en 1631, l'ordre de former un nouveau régiment grison, et fut employé dans la guerre de la Valteline (*V.* ROHAN, XXXVIII, 424). Il rejeta les offres avantageuses des Espagnols, qui voulaient l'attirer à leur service, et les battit complètement à la Francesca; mais rien ne montre mieux sa droiture et sa fidélité, que son refus de remettre Chiavenna aux Grisons, qui réclamaient cette place en vertu de leurs conventions avec le duc de Rohan. Depuis 1638, Salis servit à l'armée des Pays-Bas; il reçut, en 1641, le brevet de maréchal de camp, et rejoignit l'armée d'Italie. Nommé gouverneur de Coni par le comte d'Harcourt, qui venait de prendre cette forteresse sur les troupes du prince Thomas (*V.* CARIGNAN), il assura ses communications par la réduction des places voisines, surtout de Demont, qu'il emporta le 19 octobre de la même année; et quoique malade, il servit avec le plus grand honneur aux siéges de Nice, Tortone, etc. Cette campagne, si glorieuse pour Salis, fut la dernière. Forcé par l'état de sa santé de prendre sa retraite, en 1643, il revint dans son pays jouir du repos qu'il avait acquis par près de quarante années de fatigues, et travailler à la rédaction de ses Mémoires. En 1651, il fut élu landamman des dix droitures ou com-

munautés. L'exercice de ces paisibles et honorables fonctions l'occupa le reste de sa vie; et il mourut dans son château de Marschlins le 31 fév. 1674, à l'âge de quatre-vingts ans. Ses *Mémoires*, écrits en italien, et dont Haller fait le plus grand cas, sont conservés en manuscrit dans sa famille, en 2 vol., formant 984 pag, in-fol. sous ce titre : *Memorie del marechiallo Ulisse de Salis, contenenti quanto avenne di notabile ad esso ed alla sua patria duranti il corso di sua vita.* — La famille SALIS, qui a joui de quelques droits de souveraineté dans les Grisons (*V.* Zurlauben, *Tableaux de la Suisse*), a produit un grand nombre de personnages distingués. On en a publié la généalogie sous ce titre : *Stemmatographia Rhætica familiæ Salicæorum, vulgò à SALIS, ex authenticis documentis deducta*, Coire, 1782, in-fol. atlant., tiré seulement à 36 exemplaires. Ce volume est composé de 15 tableaux généalogiques précédés d'une Notice historique, depuis l'an 1300; mais la famille est bien plus ancienne, si l'on s'en rapporte à une charte de l'an 913, dont le *fac simile* gravé, a été publié par Zur Lauben, dans le Recueil de l'académie des inscriptions, tome XXXVI, Hist., pag. 166. — Baptiste SALIS, cordelier de l'étroite observance, de la province de Gènes, se rendit célèbre, au quinzième siècle, par une *Somme* de cas de conscience qui eut beaucoup de vogue sous le titre de *Summa Baptistiniana.* Soprani en cite une édition de Novi, Nic. Ghirardengo, in-4°.; la première, avec date, est de Rome, 1479, in-fol.; idem., Nuremberg, 1489, in-fol.; Paris, 1499, in-4°., etc. L'auteur vivait encore en 1494. — Rodolphe-Baptiste de SALIS publia, en 1617, *De proditione Angl. pyrio-pulvureâ*, Bâle, Genath, in-4°. (Draud, *Bib. class.*, pag. 1014). — Jean-André de SALIS, jurisconsulte du dix-septième siècle, est auteur de *Discorsi politici*, ouvrage estimé selon Zurlauben. — Rodolphe de SALIS, colonel au service de France, prit part, dès 1656, au siège de Valenza, se distingua, en 1674, à la bataille de Senef; en 1677, au siège de Valenciennes; fut nommé maréchal de camp, en 1688, et mourut le 16 octobre 1690. — Pierre I[er]. de SALIS, homme d'état, publia, en 1713, la relation de ses négociations en Angleterre et en Hollande, in-4°. de 32 pag., en allemand. Il mourut, en 1749, et l'on a imprimé son Oraison funèbre, sous ce titre : *In funere Petri Salicæi*, etc, par J.-J. de Rota, Lindau, 1749, in-4°. — On a publié aussi, en allemand, la Vie de Pierre II de SALIS, *Das Leben Peters von Salis, Præsidenten und Obersten Zunftmeister*, par Paul Kind, curé et professeur à Coire, 1780, in-4°., imprimée aussi en langue romansche, la même année. — Raoul de SALIS, baron d'Haldenstein, né en 1750, mort en 1781, s'occupa toute sa vie de recherches sur l'histoire de sa patrie. On a de lui des *Vers sur la mort du grand Haller*, 1778, in-8°., et (en allemand), *Essai de Chansons grisonnes*, Coire, 1781, in-12 de 184 et 78 pag. Ces chants patriotiques sont instructifs pour l'histoire du pays, mais bien éloignés du talent que Gellert et Lavater ont montré dans le même genre. Le baron d'Haldenstein a laissé en manuscrit des ouvrages plus importants : 1°. *Voyage* (fait en 1773), *dans la haute et basse Engadine* (en allemand) : morceau court et intéressant; — 2°. *Rhætia illustrata,*

contenant l'histoire ou les principaux événements de la vie des hommes célèbres qui ont paru au pays des Grisons jusqu'à ce jour; — 3°. *Rhætia litteraria*, ou *Catalogue de tous les auteurs Grisons, de leur Vie et de leurs ouvrages*. Il en compte près de mille, en y comprenant les étrangers qui ont écrit sur les Grisons. — Rodolphe de SALIS de Soglio a donné, en allemand, l'*Histoire de la langue romansche* (ou grisonne), Coire, 1776, in-8°. de 63 pag. C'est une traduction du Mémoire que Jos. Planta avait publié en anglais dans les *Transact. philos.* de 1776, tome 66; 1er. vol., n°. 7. On a de lui divers articles dans le *Sammler*, recueil hebdomadaire, publié à Coire, en 1779, et ann. suiv., in-8°. — Rodolphe-Antoine Hubert, baron de SALIS, né en 1732, fut lieutenant-général au service de France, grand' croix de l'ordre du mérite militaire, et fut créé maréchal-de-camp, en 1780. Le ministre Acton l'ayant déterminé à passer au service de Naples, il y organisa l'armée sur un meilleur pied, et se retira dans sa patrie, en 1790. Les journaux révolutionnaires français l'accusèrent (soit lui, soit son parent Charles-Ulysse), d'avoir participé à l'arrestation de Semonville chez les Grisons, et d'être l'un des directeurs d'un bureau d'espionnage formé par les émigrés à Constance (*Moniteur* de 1791, n°. 186). Il leva, pour l'Autriche, en 1799, un régiment à la solde de l'Angleterre, à la tête duquel il se distingua dans plusieurs campagnes, et mourut en 1807. — Rodolphe de SALIS, baron de Zitzers, aide-major du régiment des gardes-suisses au service de France, né en 1736, se trouvait aux Tuileries à la fatale journée du 10 août 1792, accompagna Louis XVI à l'assemblée législative, fut arrêté, conduit à la prison de l'Abbaye, et massacré le 2 septembre 1792. — Jean-Baptiste de SALIS, né en 1737, à Bondo, dans la val de Barguaglia, montra, toute sa vie, un caractère singulier et fort exalté. Il fut successivement podestat de Morbegno, commissaire des frontières de la Valteline, et, en 1767, président du tribunal. Renvoyé de Vienne, en 1772, après avoir tenté de vains efforts pour y faire adopter ses plans pour la réunion des diverses communions chrétiennes, il obtint quelques distinctions dans les cours de Bavière et de Bade, prit même à Naples le titre de prince, revint exercer à Chiavenna, en 1781, l'emploi de commissaire de la *Seccha*, et continua d'entretenir le public de ses projets. Le plus remarquable de ses pamphlets, est celui qu'il publia, en 1790, à Zurich, en allemand, sous ce titre : *Bibliothek für die Familie von Oberan*, *Wahrheitsfreunde*, etc. W—s.

SALIS (CHARLES-ULYSSE DE), né à Marschlins, canton des Grisons, en 1728, était fils du président Jean-Rodolphe-Hubert, qui mourut, en 1795, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Charles-Ulysse, ayant montré de grandes dispositions, finit, à seize ans, ses études à Bâle; et après avoir voyagé un an, fut nommé syndic. Il publia, en 1755, une Dissertation pour prouver les droits de la ligue de la Maison-Dieu sur l'évêché de Coire; obtint, deux ans après, une place de podestat ou maire, à Tirano, dans la Valteline; et, en 1760, il fit partie d'une députation chargée de renouveler la capitulation avec le duché de Milan. Il en publia la relation

en allemand (Coire, 1764, in-fol. de 172 pag.). Il avait profité de son séjour dans la Valteline pour recueillir beaucoup de documents historiques sur cette province. Comme sa famille était la seule à qui une convention secrète permît la profession du protestantisme dans la Valteline, cette distinction, très-mal vue par beaucoup de gens, lui attira des désagréments, au point que, pour se mettre à couvert des inimitiés, il se fit nommer chargé d'affaires de France auprès des Grisons, place qu'il occupa vingt-quatre ans, avec une grande autorité. Empressé pour tout ce qui semblait devoir augmenter le bien-être de ses compatriotes, il accueillit chaudement le nouveau système d'éducation que Basedow avait introduit en Allemagne; et, à son exemple, il résolut de fonder en Suisse, un *philantropin*, institution normale, où la jeunesse pût être élevée d'une manière conforme à l'esprit et aux mœurs du temps. S'étant fait céder un pensionnat tenu par deux professeurs, à Haldenstein, il le transféra dans son château de Marschlins, et fit, en présence de Lavater, Iselin et d'autres Suisses célèbres, l'ouverture de son institution, à la tête de laquelle il mit Bahrdt, fameux en Allemagne, par ses aventures et ses talents. Ce choix fut peu propre à donner de la considération à la maison d'éducation de Marschlins. Aussi, au bout de quelques années, Salis abandonna son entreprise, qui lui avait coûté une partie de sa fortune. Cette tentative d'innovation et de réforme ne fit qu'augmenter le nombre de ses ennemis. La famille des Salis avait d'ailleurs contre elle le parti des Planta, qui l'accusait, non sans raison, d'accaparer les places les plus lucratives et les plus influentes. A l'époque où la révolution française mit les esprits en fermentation, l'exaspération contre les Salis s'accrut beaucoup: les amis de la République française leur imputèrent l'arrestation de M. de Sémonville et l'extradition de cet ambassadeur aux Autrichiens. Charles-Ulysse, qui était le plus en butte à la haine publique, se sauva. On lui fit son procès: il fut condamné à mort, et ses biens furent confisqués. Son père, nonagénaire, fut lui-même exposé à des tracasseries. Salis ne jugea pas à propos de rentrer en Suisse pendant toute la durée de la révolution; et il mourut, le 6 octobre 1800, à Vienne, où il s'était retiré. Outre divers articles insérés dans le *Sammler*, on a de lui plusieurs ouvrages écrits avec intérêt, et contenant des recherches savantes. Voici les principaux: I. *Mémoires pour servir à la connaissance de l'histoire naturelle et de l'économie domestique des Deux-Siciles*, Zurich, 1790, 2 vol. in-8°. II. *Fragments de l'histoire politique de la Valteline et des comtés de Chiavenne et Bormio*, tirés des pièces originales, 1792, 4 vol. in-8°. III. *Voyages en diverses provinces du royaume de Naples*, 1793. La relation de ce voyage, fait en 1789, est une suite des Mémoires sur les Deux-Siciles. L'auteur s'y étend beaucoup sur l'agriculture et l'histoire naturelle. Il compare les écrits des agriculteurs anciens avec la pratique d'aujourd'hui. Dans les planches, il a figuré, entre autres objets, les coquillages des côtes de Naples. IV. *Journal pour les ligues des Grisons* (für Bündten), principalement sous le rapport de la topographie, de l'histoire naturelle et de l'agriculture,

Digitized by Google

1799, in-8°., tome 1, 6 cahiers in-8°. V. *Archives historico-statistiques pour les Grisons*, 1799, 3 vol. in-8°. VI. *OEuvres posthumes*, Winterthour, 1803-04, 2 vol. in-8°. VII. *Galerie des malades souffrant du Heimweh* (mal du pays), 2e. édition, 1804, 3 vol. A la tête du troisième, son fils, appelé aussi Charles-Ulysse, et l'un des auteurs de l'*Alpina*, a placé une Notice biographique sur l'auteur. Ses filles ont honoré aussi la mémoire de leur père, dans un écrit intitulé : *Monument de respect et d'amour élevé à M. de Salis par ses filles*, Zurich, 1801, in-8°. (en allemand). D—G.

SALIS (JEAN-GAUDENCE, baron DE), poète allemand de la même famille que les précédents, naquit en 1762, à Seewis, dans le pays des Grisons, se consacra à la carrière militaire et parvint au grade de capitaine dans les Suisses de la garde à Versailles. Au commencement de la révolution, il passa dans la ligne, et fit, sous le général Montesquiou, la campagne qui se termina par la conquête de la Savoie; mais il quitta bientôt le service, et habita Coire pendant quelques années. En 1798, il fut nommé inspecteur-général de la milice en Suisse, ce qui lui occasionna de fréquents déplacements. Il ne se fit pas remarquer dans les malheureux événements qui bouleversèrent son pays, retourna dans les Grisons, vécut à Malans sans emploi, et mourut peu d'années après. Les poésies de Salis appartiennent à un genre dans lequel la littérature allemande possède un grand nombre de modèles. Sans être au premier rang, il n'est éclipsé par aucun d'eux. On ne trouve point en lui, il est vrai, l'élévation de Haller ou des frères Stolberg, la verve de Hölty, la naïveté ou la grâce facile de Weisse, l'abondance ou la correcte élégance de son ami Matthisson. Dans l'idylle comme dans l'élégie, la sphère de son imagination est bornée; et les jouissances de la campagne, la beauté de la nature, la bienfaisance du créateur, la fragilité des biens terrestres, le charme de la vertu, le souvenir des amis qui lui ont été enlevés, l'espérance d'une vie meilleure, sujets très-féconds, sans doute, ne lui inspirent pourtant que des accents peu variés; mais ces accents, simples et purs, sont presque toujours les épanchements d'une ame noble et sensible. Aussi Salis est-il un des poètes avec lesquels on se sent le plus à l'aise. Quelques-unes de ses compositions ne contiennent que des peintures ou des descriptions, et n'ont, par conséquent, qu'un mérite secondaire; mais un plus grand nombre sont entre-mêlées de considérations morales ou religieuses, et l'on y trouve des traits d'une sensibilité exquise. Nous citerons les *Stances sur le mois de mars* (*Märzlied*), l'*Image de la vie*, le *Chant du laboureur*, la *Confiance*, et surtout l'*Enfance*, les *Stances sur le soir* (*Abendsehnsucht*), et le *Souvenir des absents*. Ces trois dernières pièces, de genres divers suffiraient pour recommander le nom de leur auteur. Salis a employé une grande quantité de mètres différents. Il affectionne le vers *trochaïque*, dont le mouvement est favorable à la mélancolie. Sa versification est, en général, fort exacte, mais parfois un peu dure et embarrassée. Son langage, digne au total de la belle époque de la littérature allemande, n'est pas exempt d'*helvétismes*, et l'on est étonné de n'en pas rencontrer davantage. Les trois

Digitized by Google

premières éditions des poésies de Salis furent publiées par Matthisson, 1 vol. in-8°., Zurich, 1793, 94 et 97, avec une courte préface de l'éditeur. La quatrième fut publiée par Salis lui-même, ibid., avec son portrait, 1800; il y joignit une préface, dans laquelle il exprime les plus nobles sentiments. On regrette de ne pas y trouver plus de données positives sur la vie de l'auteur, principalement à l'époque de l'invasion de la Suisse. Enfin, il en a paru une édition, 1 vol. in-8°., Vienne, 1815, avec la préface de Matthisson. Les dernières contiennent beaucoup de pièces nouvelles et de nombreuses améliorations. D—u.

SALIS-SAMADE (le baron DE) était le fils aîné de M. de Samade, colonel du régiment suisse de ce nom, qui comptait soixante ans de service à l'époque du licenciement de la portion la plus fidèle et la plus malheureuse de la garde royale de Louis XVI. Il se trouva, en qualité de major du régiment de Châteauvieux, à l'affaire de Nanci (1790). Il était parvenu à conserver ce corps entier dans le devoir, jusqu'au 28 août, jour où M. de Malseigne quitta Nanci pour aller joindre les carabiniers à Lunéville. Les agitateurs, furieux de ce départ, entraînèrent les soldats, qui avaient jusqu'alors respecté leurs chefs; et tous les officiers de Châteauvieux furent désarmés par les révoltés. On les emmena sur la place royale, et on les y accabla de mauvais traitements. Un des plus emportés, s'avançant vers le major Salis: « N'approchez pas, lui dit ce dernier; » mon épée n'a jamais servi qu'à » vous défendre et à vous conduire » dans le chemin de l'honneur: on » ne l'aura qu'avec ma vie; » et en parlant ainsi, il se met en défense. Les soldats restent un moment interdits; mais, ranimés de nouveau, ils allaient se jeter sur lui, lorsqu'il entend son colonel qui lui crie: « Que faites-vous, » major! nous sommes tous ici pri» sonniers. Rendez votre épée. — » Vous êtes mon chef; vous me com» mandez: mais je ne la remettrai » qu'à vous. » Aussitôt mille voix s'écrient: « Il est trop brave; qu'il » garde son épée. » En effet Salis-Samade fut le seul officier qui conserva son arme. Une conduite si courageuse le fit nommer lieutenant-colonel dans le régiment de Diesbach, qui était en garnison à Lille. Ce fut là qu'il eut une nouvelle occasion de déployer sa fermeté, à l'époque du massacre du général Theobald Dillon, en avril 1792. Le corps auquel il appartenait alors fut licencié, le 8 septembre de cette année, avec tous les régiments suisses au service de France. Sa famille comptait sept officiers supérieurs du nom de Salis sous les drapeaux français. Rien ne retenant plus le baron de Salis-Samade loin de son pays, il s'y retira; et l'estime générale l'y suivit. Après dix ans d'absence, il revint ramasser les débris de sa fortune, dans cette France qui commençait à respirer, sous un nouveau chef. Ses chagrins avaient altéré sa santé: il mourut, en 1803, à Montargis, d'une maladie épidémique, laissant deux filles et une veuve qui avait constamment partagé ses dangers et ses peines de toute espèce. L—P—E.

SALISBURY (JEAN PETIT, plus connu sous le nom de), le plus savant homme de son siècle, était né dans la capitale du Wiltshire (1), en

(1) En latin *Sariberium* ou *Severia*, d'où notre auteur est appelé *Joannes Sariberiensis* ou *Severianus*.

Digitized by Google

Angleterre, et, suivant l'usage des littérateurs de cette époque, il prit le nom de sa ville natale. On est partagé sur l'année de sa naissance; mais on sait qu'il était fort jeune quand il vint en France perfectionner son éducation. Après avoir passé plus d'une année en Bretagne pour entendre le célèbre Abailard, il vint, en 1137, à Paris, suivre les leçons des plus habiles maîtres dans tous les genres. La grammaire, la philosophie, la littérature et les mathématiques l'occupèrent tour-à tour; et il y fit de rapides progrès. Dans un siècle où dominait le goût de la scholastique, il ne put se dispenser de payer tribut à la mode: mais il reconnut bientôt la futilité de cette vaine science, et il se hâta de revenir aux anciens. A la connaissance du grec (2) et du latin, il joignait celle de l'hébreu, langue alors peu répandue; et il s'était rendu très-habile dans l'art de modeler en terre. Avec des talents si variés, Jean de Salisbury n'en restait pas moins inconnu. Peu favorisé de la fortune, il se vit forcé, pour vivre, de donner des leçons. Les succès de quelques-uns de ses élèves, parmi lesquels on cite Pierre de Blois (V. ce nom, XXXIV, 391), appelèrent l'attention sur leur maître. Il trouva dans l'amitié généreuse de Pierre de Celles, abbé de Moutier, un adoucissement à sa position et les moyens de repasser en Angleterre, dont il était absent depuis près de douze ans. Ayant reçu les ordres sacrés, il fut attaché, par l'archevêque Théobald, à l'église de Canterbury; mais il ne tarda pas de revenir à Paris, où le rappelait le desir de revoir les amis qu'il y avait laissés. Il profita de cette occasion pour visiter l'Italie; et pendant son séjour à Rome, il reçut du pape Eugène III, qu'il avait dû connaître en France, des preuves multipliées du plus tendre intérêt. Il retourna plusieurs fois en Italie, sous Adrien IV, et y fut admis dans l'intimité de ce pontife, qui, sur sa prière, fit expédier au roi Henri II la bulle d'investiture de l'Irlande. Dans les entretiens particuliers qu'il avait avec Adrien, Jean de Salisbury lui signalait les abus dont il était le témoin, et le pressait d'y remédier (V. Adrien, 256); mais la mort du pape et les troubles qui la suivirent empêchèrent l'exécution des projets qu'il avait formés pour le bien de l'Église. Jean regretta sincèrement ce pontife, auquel il a consacré un article touchant, à la fin de son *Metalogicus* (3). Le but qu'il s'est proposé dans cet ouvrage, est de venger les lettres des absurdes imputations d'un méprisable sophiste, qu'il ne désigne que sous le nom de *Cornificius*, et qui s'était fait un grand nombre de partisans, en promettant à ses disciples de les rendre plus habiles, dans trois mois, que ceux qui fréquentaient, plusieurs années, les cours des universités. Pendant ses loisirs, Jean avait terminé un ouvrage plus connu que celui que nous venons de citer; c'est le *Policraticus*, production très-remarquable pour le temps, sous le double rapport de l'érudition et du style. Il adressa ce

(2) Le baron de Sainte-Croix, qui n'hésite pas à le reconnaître pour le plus savant homme de son siècle, doute qu'il ait su le grec, et s'efforce de prouver qu'il ne lisait les auteurs grecs que dans des traductions latines; cependant Jean de Salisbury passe pour un des restaurateurs de la langue grecque en Angleterre. Voy. le discours préliminaire sur l'*Histoire littéraire de France*, tom. IX.

(3) Voici le passage de J. de Salisbury: « Quoiqu'Adrien eût une mère et un frère, je ne crains pas de dire qu'il me préférait à eux. Il déclarait, en public et en particulier, que j'étais de tous les hommes celui qu'il aimait le plus tendrement.... Sa dignité de souverain pontife ne l'empêchait pas de m'admettre à sa table.... Il voulut, malgré moi, que nous eussions le même verre et la même assiette. »

Digitized by Google

Traité à Thomas Becket, chancelier d'Angleterre, qui se trouvait alors au siége de Toulouse, avec Henri II. Becket, à qui l'auteur était déjà connu, s'empressa de se l'attacher par divers emplois; et lors de sa nomination à l'archevêché de Canterbury, le prit pour secrétaire. Jean nous apprend lui-même (dans sa 150e. Lettre) qu'il ne négligea rien pour modérer le zèle ardent que déploya ce prélat, et qui n'aboutit, comme il l'avait prévu, qu'à lui faire perdre l'amitié du roi. Cependant il n'abandonna point son bienfaiteur dans sa disgrace. Il partagea sa proscription, et vint chercher un asile en France. Il y trouva le pape Alexandre III, qui le choisit pour secrétaire, et le chargea de répondre aux manifestes de l'anti-pape Victor. Après sept années d'exil, il revint en Angleterre joindre Thomas Becket, et fut, peu de temps après, témoin de sa mort déplorable (*Voy.* Henri II, XX, 118) (4). Jean continua d'être attaché, comme simple clerc, à l'église de Canterbury, jusqu'en 1176, que le peuple et le clergé de Chartres l'élurent pour leur évêque. Le roi Louis-le-Jeune le pressa d'accepter ce siége, dont il prit possession le 15 août de la même année. En 1179, il se rendit au concile de Latran, où il s'opposa de tout son pouvoir à toute espèce d'innovation. « Tenons-» nous-en, dit-il, à ce que nos pères » ont établi; et ne chargeons pas les » fidèles de nouvelles traditions. » Il consacra le reste de sa vie à l'administration de son diocèse, et mourut dans sa ville épiscopale, le 25 oct. 1180. Il légua, par son testament, à son chapitre sa bibliothèque, précieuse pour le temps (5): on remarque dans ses ouvrages, des passages de huit ou neuf auteurs grecs ou latins qu'aucun écrivain du moyen âge n'avait cités avant lui (6). A une érudition prodigieuse pour son siècle, Salisbury joignait de l'esprit et de la sagacité; mais il ne put pas toujours s'élever au-dessus des préjugés de ses contemporains. On a de lui: I. *Policraticus, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum libri octo.* Cet ouvrage fut imprimé, pour la première fois, in-fol., vers 1475, à Cologne, ou, suivant d'autres bibliographes, à Bruxelles. Parmi les autres éditions, au nombre de six, non compris les deux de la *Biblioth. Patrum*, on ne recherche que celles de Leyde, 1639, et Amsterdam, 1664, in-8°. Il a été traduit plusieurs fois en français. Les Traductions de Denis Soulechat, cordelier célèbre sous Charles V, de Jean le Begue et de Collanges (*V.* ce nom, IX, 251), sont restées manuscrites. Celle de Mézerai, publiée sous le titre de *Vanités de la cour*, Paris, 1640, in-4°. (7), est si rare, que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* n'ont pu la découvrir dans aucune de nos grandes bibliothèques. Juste Lipse a dit de cet ouvrage que c'est un centon, où l'on trouve plusieurs lambeaux de pourpre et les fragments d'un meilleur siècle. Le titre n'en donne qu'une idée imparfaite; et il n'y a guère que le premier livre dans lequel il soit question des amusements des

(4) Quelques personnes veulent que Jean de Salisbury ait été blessé par les assassins de Thomas Becket; mais on ne trouve aucune trace de cette circonstance dans ses ouvrages.

(5) On trouve les titres des livres dont se composait sa bibliothèque, dans le *Gallia christiana*, VIII, 1146.

(6) Voy. les *Recherches sur les bibliothèques*, par M. Petit-Radel, p. 95.

(7) Cette version est anonyme; mais la dédicace est signée *Du Mezeray;* M. Barbier ne doute pas qu'il ne faille l'attribuer au célèbre historien Eudes de Mézerai.

Digitized by Google

courtisans. Dans le quatrième, l'auteur s'efforce d'établir la suprématie du Saint-Siége sur les princes, qui, dans son opinion, ne sont que les délégués du souverain pontife. Le défaut d'espace ne nous permet pas de donner l'analyse de cet ouvrage (8), puisqu'il faudrait pouvoir indiquer tous les chapitres dans lesquels Salisbury traite des questions de morale, de philosophie et de politique, souvent d'une manière intéressante. II. *Metalogicus*, Paris, 1610; Leyde, 1630, et à la suite du *Policraticus*, dans les deux dernières éditions citées plus haut. On a déjà dit que cet ouvrage était dirigé contre les Cornificiens. L'auteur, après les avoir voués au mépris, s'attache à montrer l'utilité des lettres et des arts, et à tracer quelques règles sur la manière de les étudier. III. *De membris conspirantibus*. Ce petit poëme, qui n'est autre chose que l'Apologue de Ménénius (*Voy.* ce nom), a été publié par André Rivinus, Leipzig, 1655, in-8°. à la suite d'un autre poëme de Fulbert de Chartres, avec l'*Eutheticus*, pièce qui sert d'introduction et de dédicace au Policratique. Fabricius l'a inséré dans le tome IV de la *Bibl. med. et infim. latinitatis*. IV. *Vita sancti Anselmi, archiepiscopi Cantuariensis*, insérée dans l'*Anglia sacra* de Henri Warthon, II, 14. V. *Vita atque passio sancti Thomæ, Cantuariensis archiep. et martyris.* Elle n'a point été imprimée en entier; mais on en trouve l'abrégé dans le *Quadrilogus*, ouvrage composé par ordre de Grégoire XI, de quatre Vies de saint Thomas, par quatre auteurs différents. (*V.* Becket). VI. *Commentarii in Epistolas D. Pauli*, Amsterdam, 1646, in-4°. VII. *Epistolæ*. Il nous reste trois cent trente-neuf Lettres de Jean de Salisbury. Jean Masson, archidiacre de Baïeux, en a publié trois cent deux, d'après un manuscrit de Papire Masson, Paris, 1611, in-4°. On en trouve trente-cinq nouvelles dans le Recueil que le P. Lupus (Wolf) a publié des *Lettres* de saint Thomas de Canterbury, Bruxelles, 1682; et enfin D. Martène en a mis au jour deux autres, dans le tome I du *Thesaur. anecdotor.* Baluze avait préparé une édition des Lettres de Jean de Salisbury; mais il n'eut pas le loisir de la terminer. Elles sont très-intéressantes, par la multitude d'anecdotes qu'elles renferment (9). Duchesne en a inséré sept dans le tome IV des *Scriptor. Francorum*; et M. Brial un grand nombre, dans le XVIe. volume du *Nouveau Recueil* des historiens de France. Parmi les ouvrages manuscrits de Jean de Salisbury, on se contentera de citer le Traité : *Nero, sive de malo tyrannorum exitu*, dont Cuper désirait vivement la publication. Le baron de Sainte-Croix a donné une *Notice* sur la vie et les écrits de notre auteur, dans les *Archives littéraires*, IV, 293-313, insérée dans l'*Esprit des journaux*, février 1805; mais on en trouve une plus curieuse, plus exacte et plus étendue, par M. Pastoret, dans l'*Histoire littéraire de la France*, XIV, 89-161. W-s.

SALISBURY (Jean de), jésuite anglais, né, vers 1575, dans le comté de Cambridge, embrassa l'état ecclésiastique, et signala son zèle pour la

(8) Une analyse très-bien faite du Policratique a été insérée dans l'*Histoire littéraire de la France*, XIV, 100-122.

(9) On peut juger de l'intérêt qu'offrent ces lettres, par l'extrait qu'en ont donné les continuateurs de l'*Hist. littéraire*, dans l'article de Jean de Salisbury, déjà cité.

Digitized by Google

foi par des missions dans le pays de Galles. Il avait trente ans quand il fut admis dans l'institut de saint Ignace; et on le vit se livrer avec une nouvelle ardeur à ses travaux apostoliques, malgré les dangers auxquels il était exposé. Nommé provincial de l'ordre, en Angleterre, il se disposait à se rendre à Rome, pour présenter le compte de sa gestion au supérieur-général, quand il mourut presque subitement, en 1625, à l'âge de cinquante ans. Il a traduit en gallois des livres ascétiques et plusieurs ouvrages de controverse, entre autres, le *Catéchisme* du cardinal Bellarmin, Saint-Omer, 1618, in-8°. Cette version n'a point été connue du P. Niceron (*V.* BELLARMIN). W—s.

SALIVAHANA, nom d'un roi célèbre dans l'Inde méridionale, est désigné ordinairement dans les livres samskrits, par la qualification de roi de *Pratisthana*. Cette région, située au sud de la Nerbedda, appelée en samskrit *Narmada*, formait une portion considérable de ce que nous nommons actuellement le *Dékhan*, c'est-à-dire, l'Inde méridionale. En samskrit *Dakschina* signifie *le midi*, et c'est de là que vient *Dékhan*, qui a le même sens dans les idiomes vulgaires. Les Grecs, qui avaient par le golfe Persique et par celui d'Arabie, de fréquentes relations de commerce avec la côte de Malabar et le territoire maritime qui s'étend au sud du Guzarate, connurent et ce nom et sa signification. L'auteur du Periple de la mer Erythrée, attribué à Arrien, fait mention de l'un et de l'autre. « Après *Barygaza* (1), dit-» il, le pays voisin se dirige du » nord au sud; c'est pourquoi il se » nomme *Dakhinabad*. Le midi, » dans leur langue, s'appelle *Da-* » *chan* (2). » Le pays où régnait Salivahana était, selon les traditions des Indiens, sur le bord de la mer, au sud de la Nerbedda, qui le séparait du Guzarate, appelé alors *Gourdjara*, et l'on désigne la ville moderne de *Pultana*, l'antique *Pratisthana*, située sur le Godavéry, comme le lieu de sa résidence. Cet endroit semble être le même que la ville de *Plithana*, à vingt journées au sud de *Barygaza*, et indiquée, par l'auteur du Periple, comme un des lieux où les Grecs venaient faire le commerce avec les Indiens. Il était à dix journées de la grande ville de *Tagara* (3), capitale du canton d'*Ariaca*, qui s'étendait fort loin dans le continent du côté de l'Orient. Cette dernière ville s'appelle actuellement *Déogar*: elle est située à une distance qui correspond à celle que l'auteur du Periple met entre *Plithana* et *Tagara*. Cette ville de *Plithana* se retrouve dans Ptolémée (4), sous le nom de *Bathana* ou *Paithana*, qui n'est pas autre chose qu'une faute de copiste, ΠΑΙΘΑΝΑ pour ΠΛΙΘΑΝΑ. Selon le même géographe, cette ville était la résidence d'un prince sans doute très-célèbre de son temps, puisqu'il a jugé à propos d'en faire mention d'une manière spéciale, et dont le nom fort altéré a cependant une certaine

(1) Cette ville est la même que Bharotch, sur la Nerbedda, dans la partie orientale du Guzarate.

(2) Μετὰ δὲ Βαρύγαζα εὐθέος ἡ συναφὴς ἤπειρος ἐκ τοῦ βορέου εἰς τὸν νότον παρεκτείνει· διὸ καὶ Δαχιναβάδης καλεῖται ἡ χώρα. Δάχανος γὰρ καλεῖται ὁ νότος τῇ αὐτῶν γλώσσῃ, Perip. Mar. Eryth., p. 29, tom., 1, éd. Huds.

(3) Πόλις Ταγαρα μεγίστη, ib., p. 29.

(4) Géogr., lib. VII, cap. 1.

Digitized by Google

ressemblance avec celui de Salivahana. Les manuscrits nous l'offrent sous les formes *Siripolemæus*, *Siropolemeus* ou *Sirius Polemæus*. L'identité des villes qui sont données pour la résidence de l'un et de l'autre *Plithana* et *Pratisthana*, et la coïncidence du temps où ils vécurent tous deux, sont de fortes présomptions en faveur de l'opinion qui ferait de ces deux personnages un seul et même prince; car il est bon de savoir que Salivahana vivait à la fin du premier siècle de notre ère, environ un demi-siècle avant l'époque à laquelle écrivait Ptolémée. Nous en sommes certains, puisque le règne de Salivahana a donné naissance à une ère qui porte encore son nom, et qui est en usage dans toute l'Inde méridionale. Elle y sert à dater tous les monuments, tous les actes et toutes les transactions sociales. Elle remonte à l'an 78 de J.-C; et l'année actuelle 1824, répond à l'an 1747 de cette ère. Ses années commencent ordinairement, selon l'usage presque général chez tous les Indiens, à la nouvelle lune la plus voisine de l'équinoxe du printemps; et de temps à autre, l'intercalation d'un treizième mois les raccorde avec le cours des saisons. Les Indiens donnent à cette ère le nom de *saka*. Son usage et ce nom sont passés, à ce que l'on croit, dans l'Océan oriental avec les colonies indiennes, qui ont répandu dans ces parages la langue et les religions de l'Hindoustan. Elle est, dit-on, en usage à Java, où elle porte le nom d'*adji-saka*. On en attribue l'origine à un personnage appelé *Adji*, qui vint du continent indien à la fin du premier siècle de notre ère, et s'établit dans l'île de Java, nommée alors *Nusa-Kendang*. C'est seulement depuis cette époque, selon les mêmes récits, que cette grande île est connue sous le nom de Java. Adji y découvrit l'orge (en samskrit et en javan *djava*, et *djev* en persan); il l'appela alors l'*île de l'orge*. Il est fort remarquable que, peu de temps après cette époque, Ptolémée fasse mention d'une des plus grandes îles de l'Océan indien, de Java, sans aucun doute, et qu'il l'appelle *Jabadib*, c'est-à-dire, ajoute-il, l'*île de l'orge* (5). Tel est, en effet, le sens de ces mots en samskrit. Si l'existence historique de l'indien Adji, qui vint s'établir à Java, et donna naissance à l'ère qui y est encore en usage, était un fait incontestable, ce serait une raison de douter que cette ère fût la même que celle de Salivahana. Raffles (6), et ceux qui croient à l'identité des deux ères, n'ont pas d'autres preuves à l'appui de leur opinion, que le nom de *saka*, attribué à cette ère par les Javanois; mais comme ce mot n'a pas en samskrit d'autre sens que celui d'*ère*, on sent que c'est une raison assez faible. On peut leur objecter que le point de départ des deux ères n'est pas le même: il diffère de peu, il est vrai; mais enfin il diffère. C'est en l'an 75 de notre ère qu'est le point de départ de l'époque Javanoise; et elle est ainsi antérieure de trois ans à celle de Salivahana. Ainsi, jusqu'à ce que de nouveaux renseignements puissent jeter du jour sur ce point, il semble raisonnable de les considérer comme deux époques distinctes, indiquant l'une le règne d'un roi puissant dans l'Inde méridionale, et l'au-

(5) Ἰαβαδίου, ὃ σημαίνει κριθῆς νῆσου, Ptol., Géogr., lib. VII, c. 3.

(6) Dans la belle Histoire de Java, qu'il a publiée en 1817.

Digitized by Google

tre l'arrivée des colonies indiennes à Java. Les habitants de l'île de Bali, située à l'orient de cette dernière, supputent d'une autre façon la même ère, si tant est que celle dont ils se servent soit effectivement la même : ils en marquent le commencement en l'an 80 de J.-C. On remarque aussi, sur le continent indien, quelques différences dans la manière de calculer l'ère de Salivahana ; mais elles sont légères, et paraissent provenir seulement de la différence des calendriers employés dans les petits états de la presqu'île. A peu d'exceptions près, l'usage est de compter de l'an 78 de J.-C. Malgré la célébrité du roi Salivahana dans l'Inde, son histoire nous est tout-à-fait inconnue. Les Indiens racontent qu'il vainquit et tua Vikramaditya, suprême monarque de l'Hindoustan, et célèbre, au même titre que lui, pour avoir donné naissance à une ère encore usitée dans toute l'Inde septentrionale. Les rapports attribués à ces deux princes sont impossibles : ils sont séparés par la durée de plus d'un siècle. C'est de l'an 57 av. J.-C. que date l'ère de Vikramaditya. Il se pourrait cependant que Salivahana eût vaincu un descendant de Vikramaditya, qui aurait porté le même nom, ce qui aura produit l'opinion erronée qui a cours chez les Indiens. Il existe, dans le IX^e. volume des Mémoires de l'académie de Calcutta, un *Essai* sur les deux princes dont nous venons de parler, et sur leurs ères respectives, composé par M. Wilford, mort depuis quelque temps. On n'y trouvera rien de ce qui a été dit dans cet article ; cet essai n'est pas moins systématique, conjectural et aussi dépourvu de critique que tous les ouvrages du même auteur. Nous en exceptons cependant le Mémoire qu'il a inséré dans le 1^er. volume de la même collection, où il discute plus heureusement l'identité de la ville de *Tagara* et du roi *Siripolemæus*, avec la ville moderne de *Deogar* et le roi *Salivahana*. S. M—N.

SALIVET (Louis-George-Isaac), jurisconsulte et littérateur, naquit à Paris, le 9 décembre 1737. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il se fit recevoir avocat au parlement. Il se distingua dans l'exercice de sa profession par son zèle pour les intérêts de ses clients, et par le plus noble désintéressement. Dans les loisirs que lui laissait le travail du cabinet, il cultivait les lettres et les arts, et s'instruisait des nouveaux procédés des sciences physiques. Il avait eu, dès sa jeunesse, un goût décidé pour le tour, et il exécutait, en s'amusant, des pièces de mécanique, avec la perfection du plus habile ouvrier. Sa vie s'écoulait obscure, mais paisible, quand éclata la révolution. Salivet fut nommé, en 1790, accusateur public près d'un des tribunaux criminels provisoires du département de Paris ; il se montra, dans ses fonctions, magistrat intègre ; et malgré les dangers de sa position, il prit la défense de Montmorin, ministre du roi, qu'il parvint à sauver de la fureur populaire. Lors de la suppression de ces tribunaux, il fut élu juge de paix de la section de Beaurepaire, place dans laquelle il donna de nouvelles preuves d'un esprit droit et conciliant et d'une probité rare. Bientôt après l'administration générale des armes portatives lui confia la direction d'un de ses bureaux, et le chargea de surveiller la fabrication des pierres à fusil, partie sur laquelle il a laissé des

Digitized by Google

Notes très-intéressantes. Salivet fut placé dans un bureau du ministère de la justice, et, lors de la réorganisation de l'enseignement, nommé professeur à l'académie de législation. En 1802, il y exposa l'histoire et les antiquités du droit romain, et en 1803 et 1804, il y expliqua les *Institutes* de Justinien. Il avait entrepris la traduction du *Legum delectus* de Domat (*V.* ce nom); mais il n'eut pas le loisir de l'achever: une maladie, causée par l'épuisement et les fatigues, l'enleva le 4 avril 1805. M. Charles Dumont prononça son *Eloge* à l'athénée; il est imprimé dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805, tome VI, p. 292-300. On doit à Salivet de bonnes *éditions* de plusieurs livres classiques, entr'autres des *Vies de Plutarque*, traduites par Dacier, 1778, 12 vol. in-8°., avec des Notes. Il a joint des Notes françaises aux *OEuvres* de Virgile, qui font partie du *Cours d'études à l'usage de l'école militaire* (Voy. le *Dict. des anonymes*, seconde édition, n°. 2138). Il a fourni quelques articles sur les arts au *Dictionnaire encyclopédique* (*V.* Diderot); et il a eu part à l'*Histoire des inaugurations*, par dom Bevy. Enfin Salivet est le véritable auteur du *Manuel du tourneur*, connu sous le nom de *Bergeron*, Paris, 1792-96, 2 vol. in-4°., avec soixante-onze planches, et dont M. P. Hamelin Bergeron a publié une seconde édition refondue et augmentée, en 1816, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, enrichi de plusieurs nouveaux procédés, est supérieur à ceux que le P. Plumier et Hulot avaient donnés sur le même sujet (*V.* Plumier et Hulot). Cependant on peut encore consulter avec fruit celui de M. Paulin-Desormeaux, 1824, 2 vol. in-12 et atlas. W—s.

SALLE (Ant. de la). *Voy.* Sale.

SALLE (Robert de la), voyageur français, était né à Rouen. Ayant passé plusieurs années de sa jeunesse chez les Jésuites, les engagements qu'il avait pris dans cette compagnie l'avaient exclu de l'héritage de sa famille. Il alla donc au Canada, vers 1670, pour chercher fortune, ou se distinguer par une entreprise honorable. Son premier projet avait d'abord été d'essayer de pénétrer au Japon ou à la Chine, par le nord ou par l'ouest du Canada; et quoique dépourvu de tout ce qui était nécessaire pour un si grand dessein, il s'en occupait uniquement, lorsque Jolyet, qui avait accompagné le P. Marquette dans son voyage au Mississipi (*V.* Marquette, XXVII, 251), revint à Montréal annoncer la découverte de ce fleuve. La Salle, après avoir entendu Jolyet, non-seulement ne douta pas que le Mississipi eût son embouchure dans le golfe du Mexique, mais il espéra aussi qu'en le remontant au nord, il pourrait découvrir le premier objet de ses recherches. Le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, lui promit de l'aider de tout son pouvoir, et lui conseilla de repasser en France, pour communiquer son dessein au gouvernement. La Salle partit sur le premier vaisseau. Seignelay, qui venait de succéder à Colbert, son père, dans le ministère de la marine, goûta les projets de La Salle, et lui fit obtenir des lettres de noblesse, la seigneurie de Cataracouy, près du lac Ontario, et le gouvernement du fort, à condition qu'il le bâtirait de pierres, enfin un pouvoir fort étendu pour le commerce et la continuation des découvertes. Le prince de Conti devint son protecteur, et ne

Digitized by Google

lui demanda d'autre reconnaissance que d'associer à son entreprise un homme qu'il honorait de sa protection : c'était le chevalier de Tonti. Ils s'embarquèrent à la Rochelle, le 14 juillet 1678, avec trente hommes, parmi lesquels il y avait des Maures et des ouvriers. Le premier soin de La Salle, à son arrivée, fut de réparer Cataracouy : ensuite il s'avança jusqu'à l'embouchure du Niagara, où il traça un nouveau fort dont il confia la garde à Tonti avec trente hommes; il laissa ses ordres pour la construction d'un second navire à l'entrée du lac Érié, au-dessus de la chute du Niagara, et employa le reste de l'hiver à faire des courses pour se procurer des pelleteries. L'entreprise qu'il méditait exigeait des fonds considérables; pour ne les devoir qu'à lui-même, il voulait augmenter son capital. La fortune lui sourit d'abord; les voyages de ses navires furent heureux; il alla jusqu'à Michilimakinac, où Tonti le rejoignit; il cherchait à tirer des sauvages des lumières pour ses découvertes futures. Tonti descendit jusqu'aux Ilinois; La Salle revint à Cataracouy; et ce fut alors que toutes sortes de malheurs l'accablèrent: déjà un de ses navires s'était perdu; un autre fut pillé et détruit par les Ouatouais. Les Ilinois, sur le secours desquels il comptait, avaient été surpris par les Iroquois, qui en avaient massacré un grand nombre. La Salle, revenu dans ces circonstances, n'eut pas peu de peine à ménager l'esprit des Ilinois, que leur disgrâce avait refroidis pour les Français. Ses chagrins augmentèrent bientôt par la désertion d'une partie de ses gens, et de ceux même sur lesquels il faisait le plus de fond. Ces perfides avaient comploté de l'empoisonner. Ils furent découverts, et se sauvèrent. Sa seule ressource fut de les remplacer par une troupe de jeunes Ilinois; et il commença, malgré tant d'obstacles, l'exécution de son plan de découvertes. Il chargea d'abord le P. Hennepin et un Français nommé Dacan, de remonter le Mississipi au-dessus de la rivière des Ilinois, et s'il était possible jusqu'à sa source (*V.* HENNEPIN, XX, 62). De nouveaux embarras, survenus à La Salle après leur départ, en 1680, le retinrent dans son fort de Crèvecœur, sur la rivière de Seignelay ou des Ilinois, et l'obligèrent ensuite à retourner à Cataracouy. Des contrariétés sans cesse renaissantes retardèrent l'exécution de ses desseins; enfin, au commencement de 1682, il descendit la rivière des Ilinois, et le 2 février, il navigua sur le Mississipi. Le 4 mai, il prit possession du pays des Akansas, et le 9 avril, il reconnut l'embouchure du fleuve. Ayant achevé cette importante découverte, La Salle se rembarqua le 11, et remonta le fleuve jusqu'aux Ilinois, d'où étant allé passer l'hiver à Labaie, il ne put arriver à Quebec qu'au printemps de l'année suivante : quelques mois après il quitta le Canada pour aller en France, rendre compte de son expédition. Sur ces entrefaites, Frontenac avait été remplacé par Lefèvre de La Barre, qui se laissa prévenir contre La Salle, et écrivit que ce voyageur était la cause des hostilités que les Iroquois avaient commises : il ajouta que les découvertes annoncées n'avaient aucune importance. La présence de La Salle, en France, effaça en partie les mauvaises impressions que l'on avait voulu produire sur son compte; Seignelay approuva son plan de reconnaître, par mer, l'embouchure du Mississipi, et

Digitized by Google

d'y former un établissement, et le chargea de faire les préparatifs. Sa commission le nommait commandant de l'expédition : quatre bâtiments de différentes grandeurs furent armés à Rochefort; deux cent quatre-vingts personnes y furent embarquées. Tous les historiens conviennent que le choix de la plupart de ces gens n'avait pas été fait avec soin. La petite escadre partit le 24 juillet 1684. Des jalousies d'autorité, entre le commandant et La Salle, firent mal augurer de l'entreprise, surtout lorsqu'elles eurent causé la perte d'un navire chargé de munitions, qui fut enlevé à la côte de Saint-Domingue par deux pirogues espagnoles. Cependant, après avoir relâché dans un port français de cette île, on doubla heureusement le cap Saint-Antoine, pointe occidentale de Cuba, et le 28 décembre on découvrit les terres de la Floride. On avait dit à La Salle que, dans le golfe du Mexique, les courants portaient à l'est; d'où il conclut que l'embouchure du Missisipi devait être encore bien loin à l'ouest. Cette erreur causa ses disgrâces. Faisant route de ce côté, il avançait peu, parce que de temps en temps il s'approchait de la terre, qu'il était obligé de suivre à vue pour apercevoir le fleuve qu'il cherchait. Le 10 janvier 1685, il s'en trouva, comme on l'a conjecturé depuis, assez proche; mais persuadé qu'il était par le travers des Apalaches, il passa outre, sans même y envoyer sa chaloupe. Quelques jours après, sur un avis qu'il reçut des sauvages, il voulut retourner vers le même lieu : le commandant refusa de se conformer à ses intentions; la route fut continuée à l'ouest, et l'on mouilla dans la baie Saint-Bernard à cent lieues de l'embouchure du Missisipi; une belle rivière y terminait son cours. La Salle, qui ne se croyait pas loin du Missisipi, résolut de débarquer. Un navire se perdit avec une partie des provisions; les sauvages en pillèrent un autre, enlevèrent et tuèrent plusieurs Français. Tous ces malheurs rebutèrent une partie de ceux qui s'étaient engagés dans cette expédition, surtout lorsque les plus mal intentionnés eurent commencé à décrier la conduite du chef. Loin d'en être abattu, jamais il ne montra plus de courage et de résolution : il fit construire un magasin, qu'il environna de bons retranchements. S'imaginant que la rivière où il était entré pouvait être un des bras du Missisipi, il résolut de la remonter : c'était le Rio-Colorado, qui vient d'un côté opposé. Le 15 mars, la principale frégate reprit la route de France. La Salle, resté avec deux cent-vingt hommes, fit jeter les fondements d'un fort à l'embouchure de la rivière; chargea Joutel, son compatriote, de l'achever, et voulut remonter le fleuve aussi loin qu'il pourrait; il découvrit un beau pays, et conçut le dessein d'y bâtir un second fort : l'inhabileté de ses ouvriers le força de faire venir tous ceux qu'il avait laissés à Joutel; le premier fort fut abandonné. Le nouveau mit du moins à couvert de l'insulte des sauvages, qui étaient des brigands déterminés. Le fort achevé au mois d'octobre, La Salle voulut monter sur la frégate qui restait, pour faire une reconnaissance le long des côtes; la mort lui avait enlevé plusieurs de ses gens. Ces pertes l'affligeaient et lui donnaient un air sombre qui semblait augmenter sa hauteur et sa dureté naturelle. Il partit; on ne le revit qu'au mois de mars 1686 : il avait parcouru de fort beaux pays, mais

Digitized by Google

sans trouver sa frégate ; enfin on apprit qu'elle s'était brisée sur la côte : une partie de l'équipage se sauva. Cependant La Salle s'était absenté de nouveau, ce qui produisit un grand mécontentement dans la colonie. Il revint en août, après avoir perdu beaucoup de monde : plusieurs hommes s'étaient égarés. Le chagrin lui causa une maladie qui ne lui permit d'entreprendre un troisième voyage que le 12 janvier 1687, avec seize hommes. On marcha vers l'est ; à mesure qu'on avançait, le pays paraissait plus peuplé. La Salle avait inventé un canot qui fut très-utile pour passer les rivières. Le 17 mai, son neveu, qui allait en avant, fut tué par trois scélerats de sa troupe ; le 20, les mêmes assassins lui ôtèrent la vie pendant qu'il faisait une reconnaissance avec un récollet et un chasseur. « Telle fut, dit Charlevoix, la » fin tragique d'un homme à qui la » France doit la découverte d'un des » plus beaux pays du Nouveau-» Monde. Homme d'une capacité, » d'une étendue d'esprit, d'un cou-» rage et d'une fermeté d'ame qui » auraient pu le conduire à quelque » chose de grand, si tant de bonnes » qualités n'eussent été ternies par des » excès d'entêtement, de mauvaise » humeur et de dureté qui lui firent » beaucoup d'ennemis. » On a pensé que l'entreprise de La Salle aurait eu plus de succès s'il n'eût pas eu d'autres vues que de former un établissement à l'embouchure du Mississipi : il paraît certain que, dès la première course qu'il fit au nord de la baie Saint-Bernard, il aurait pu obtenir un guide des sauvages ; mais on a pensé qu'il voulait d'abord s'approcher du territoire espagnol pour se procurer la connaissance des mines de Santa-Barbara. Il avait probablement apporté cette idée de France, où elle était si commune, que l'obstination avec laquelle on poursuivit la même chimère, retarda le fruit que l'on aurait pu tirer de l'infortune et des fautes de La Salle. Plusieurs ouvrages contiennent des détails sur ses voyages. Hennepin en donne de très-curieux dans les trois relations qu'il a publiées, et revendique pour lui-même l'honneur de la découverte du Mississipi. Diverses allégations de ce religieux paraissent peu exactes. Joutel, à qui La Salle avait laissé la garde de son camp, et qui apprit du récollet les circonstances de sa mort, tremblant lui-même pour sa vie, se mit dès le lendemain en marche avec tous les Français afin d'aller chez les Cenis, qui leur fournirent des guides pour les conduire chez les Akansas du Mississipi. Les meurtriers se séparèrent de la troupe, et périrent les uns par la main des autres. Joutel et ses compagnons parvinrent, en sept. 1688, à la rivière des Ilinois ; en oct. 1690, ils débarquèrent à la Rochelle. Joutel et un neveu de La Salle revinrent à Rouen, où Charlevoix le vit, et lui parla, en 1723. C'était, dit-il, un fort honnête homme. On a de lui : *Journal historique du dernier voyage que feu M. de La Salle fit dans le golfe du Mexique, pour trouver l'embouchure et le cours de la rivière du Missicipi*, Paris, 1723, in-12, avec une carte. Le livre fut mis en ordre par Michel, sur les papiers de Joutel. Celui-ci se plaignait qu'en retouchant son ouvrage on l'avait altéré ; mais Charlevoix observe que l'on n'y avait pas fait de changement essentiel. Tonti a aussi donné des particularités sur le premier voyage de La Salle. Quant à la

Digitized by Google

colonie laissée sur le bord du Rio Colorado, les sauvages égorgèrent tous ceux qui la composaient, à l'exception de six personnes qu'ils emmenèrent prisonniers, et qu'ils vendirent ensuite aux Espagnols: quatre revinrent en France quelques années après. La Louisiane fut oubliée pendant plusieurs années. E-s.

* SALLE (Jean-Baptiste de La), prêtre, docteur en théologie, et fondateur des écoles chrétiennes, naquit à Reims, en 1651, d'un conseiller au présidial de cette ville, fit ses premières études dans l'université, et alla, en 1670, les finir au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il avait été fait chanoine de l'église de Reims, le 9 juillet 1666. Ayant perdu ses parents, en 1671 et 1672, il s'engagea irrévocablement dans les ordres sacrés. Prêtre en 1678, il voulut se rendre utile à sa patrie, et pour assurer l'établissement des sœurs du Saint-Enfant-Jésus, qui avait été fondé par M. Roland, chanoine et théologal de l'église de Reims, il en obtint les lettres patentes. Il s'occupa ensuite à fonder la précieuse institution des Frères des écoles chrétiennes, qu'il essaya, en 1679, sur deux paroisses de la ville de Reims, saint Maurice et saint Jacques. Convaincu de leur utilité, il les réunit dans une maison particulière, et après bien des peines et des contradictions de la part de sa famille, et d'autres personnes qui s'élevaient contre la nouveauté de son institution, il parvint à les faire recevoir à Réthel et à Guise. Jean-Baptiste de La Salle éprouva beaucoup de tracasseries de la part des frères, et d'obstacles de la part des grands; il les surmonta par sa patience et par son zèle: mais pour donner à ses frères, une idée de son désintéressement, et se rapprocher de leur pauvreté, il se démit de son canonicat en faveur d'un pauvre ecclésiastique, n'écoutant ni les sollicitations, ni le sang, qui devait lui faire préférer son frère qui était prêtre; il se dépouilla de son patrimoine, et se remit tout entier entre les bras de la Providence. L'auteur de sa vie rapporte les voyages, les malheurs et les persécutions qu'il eut à souffrir des maîtres d'école de Paris et d'autres villes, ainsi que de plusieurs supérieurs ecclésiastiques, dont on surprenait la bonne foi par des calomnies. Ses voyages en Provence firent éclater son humilité, et sa résignation. Ce vertueux ecclesiastique consacrait tous ses soins à la conversion des pécheurs, et avait un talent particulier pour toucher les cœurs les plus endurcis. Il mourut à Saint-Yon (près d'Arpajon), maison professe de son ordre, le 7 avril 1719, âgé de soixante-six ans, comblé de bénédictions, et regretté des honnêtes gens de tous les états. Son institut fut approuvé par le pape Benoît XIII. Sa vie a été imprimée en 2 vol. in-4°., à Rouen, en 1733. Le père Garreau, jésuite, en donna une autre au public, qu'il fit imprimer à Rouen en 1760, 1 vol. in-12. Le père Élie Maillefer, bénédictin, avait composé la vie de Jean-Baptiste de La Salle, en 1 gros vol. in-4°.; elle est restée manuscrite dans la bibliothèque de la ville de Reims. Jean-Baptiste de La Salle composa, pour l'instruction des enfants qui fréquentent les écoles chrétiennes, deux livres: I. *Les Devoirs du chrétien envers Dieu, et les moyens de pouvoir s'en acquitter*, 1 gros vol. in-12. II. *Civilité chrétienne*, in-8°. Ces deux ouvrages se réimpriment sans cesse. Y.

Digitized by Google

SALLE (PHILIPPE DE LA), dessinateur et machiniste, naquit à Seissel, en 1723. Il reçut de Sarrabat, peintre d'histoire à Lyon, les premières leçons de dessin, et fut admis dans l'école de Fr. Boucher (*V.* ce nom), qui eut heureusement peu d'influence sur le goût de son élève. Il s'attacha surtout à la décoration, et il se proposait d'aller à Rome pour s'y perfectionner; mais un fabricant de Lyon le fixa dans cette ville, en lui donnant, avec la main de sa fille, un intérêt dans son commerce. Le talent de La Salle pour peindre les fleurs et les exécuter sur étoffes, le fit bientôt connaître. Il obtint, en 1753, une pension de 600 liv. C'est à lui qu'on dut l'idée des étoffes en soie pour meubles; et il rendit un service important aux manufactures de Lyon, en imaginant le moyen de conserver les formes de chaque dessin, de sorte qu'une opération qui coûtait à l'ouvrier près de deux mois de travail, n'exigea plus que quelques minutes. Il exécutait à la navette des tableaux d'animaux admirables; et il réussissait même à faire le portrait en broché, d'une grande ressemblance. On cite surtout ceux de Louis XV, et de l'impératrice de Russie. Tous les meubles en soie des appartements de cette princesse furent exécutés par La Salle et sur ses dessins. En 1775, Turgot lui fit accorder le cordon de Saint-Michel, avec une pension de six mille livres. Louis XVI lui permit de faire, au château des Tuileries, l'essai de la navette volante pour la fabrique des gazes et autres étoffes de toute grandeur. Cette invention, reproduite depuis comme anglaise, appartient incontestablement à La Salle. Les divers perfectionnements qu'il ne cessait d'introduire dans la construction des métiers à soie, lui méritèrent, en 1783, la grande médaille d'or, destinée à récompenser les découvertes les plus utiles au commerce. Après le siége de Lyon, en 1793, ses ateliers furent pillés et ses machines détruites; il vendit ses meubles et des effets précieux pour reconstruire ses machines, qu'il avait le projet de léguer à sa patrie adoptive. La ville lui accorda un logement dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, et il y fit transporter son cabinet. Dans les dernières années de sa vie, il perfectionna le tour et le moulin à soie. Il mourut à Lyon, le 27 février 1804, à l'âge de quatre-vingts ans. Le *Moniteur* du 2 avril suivant contient une *Notice* sur La Salle. W-s.

SALLE DE LÉTANG (SIMON-PHILIBERT DE LA), conseiller au présidial de Reims, où il naquit, vers 1700, fut député à Paris, par le conseil de ville, et mourut dans cette capitale, le 20 mars 1765. On a de lui : I. *Des prairies artificielles*, Paris, 1756, in-8°. Ce livre a été réimprimé en 1758 et 1762. II. *Manuel d'agriculture pour le laboureur, le propriétaire et le gouvernement*, Paris, Lottin, 1764, gros in-8°., belle édition, avec gravures. Cet ouvrage ne fut composé que d'après une expérience de trente ans. L'auteur, qui s'élève avec force contre les routines locales, a été l'un des premiers, en France, à démontrer l'utilité des prairies artificielles, singulièrement avantageuses dans la Champagne. Il critique, peut-être trop vivement, les systèmes de Tull, de Duhamel et de Patulo. Il fut réfuté, à cet égard, par Delamarre, qui publia la *Défense de plusieurs ouvrages sur l'agriculture*, ou *Réponse au livre intitulé :* Manuel d'agriculture. Y.

Digitized by Google

SALLÉ (Jacques-Antoine), né à Paris, le 4 juin 1712, de parents commerçants, se prépara, par des études aussi solides que profondes, à la carrière du barreau, et fut reçu avocat, en l'année 1736. Une trop grande timidité, qu'il ne put surmonter, le força de renoncer à la plaidoierie. Dans le silence du cabinet, ses premiers travaux furent de ceux qui couronnent la carrière d'anciens jurisconsultes. A peine âgé de vingt-six ans, il avait déjà terminé ses Commentaires sur les ordonnances de 1731 et 1735, touchant les donations et les testaments : il commenta ensuite les ordonnances qui parurent successivement. Sallé présenta son travail à l'illustre d'Aguesseau, qui l'accueillit, y donna des éloges, mais desira que la publication en fût retardée. Après la mort de ce grand homme, les commentaires parurent sous le titre de l'*Esprit des ordonnances de Louis XV*. On y reconnut une science profonde des lois romaines et de notre ancienne jurisprudence française : la méthode, aussi claire que savante, employée par l'auteur, porta le flambeau dans la profondeur de ces nouvelles lois, et ce premier ouvrage de Sallé fut aussitôt placé au rang des livres classiques de notre droit français. Cet heureux début engagea l'auteur à entreprendre le même travail sur les principales ordonnances du règne précédent, et il le publia sous le titre de l'*Esprit des ordonnances de Louis XIV*. Il y sut réunir la théorie à la pratique. Sallé fit ensuite paraître le *Traité des fonctions, droits et privilèges des commissaires au Châtelet de Paris*, où règne toujours cet ordre méthodique et lumineux qui était propre à l'auteur. Sallé avait publié sous son nom ces divers ouvrages. Il a donné, sans se faire connaître, des éditions nouvelles de plusieurs autres, qu'il a enrichies de ses observations. Nous citerons, entre autres, les Recueils de jurisprudence, tant civile que canonique de Gui Du Rousseaud de La Combe. Enfin, il entreprit de refondre entièrement l'ancien *Code des curés;* mais, au moment où il se préparait à mettre au jour cette nouvelle édition, il fut attaqué d'une hydropisie à laquelle il succomba, le 14 octobre 1778, ce qui retarda quelque temps la mise en vente de cet ouvrage. Ces différents travaux n'empêchaient point Sallé de se livrer aux occupations de la profession d'avocat : un tact sûr, une méthode, et une fécondité de principes judicieusement appliqués, l'ont placé au nombre des premiers avocats de son temps, et lui ont mérité la confiance de la célèbre congrégation de Saint-Maur. Il était lié avec les littérateurs et les artistes les plus célèbres. Il eut part, sous le rapport littéraire, à quelques ouvrages critiques sur la peinture et la sculpture, qui parurent en l'année 1749; et, enfin, il reste encore de lui, en manuscrit, un abrégé chronologique de l'Histoire de Malte, composé sur le plan de celui de l'Histoire de France par le président Hénault (1). Ses talents ne restèrent point sans récompenses honorables, et l'étranger même lui en décerna une bien flatteuse. Lorsque le Code Frédéric parut, Sallé fit des observations sur ce nouveau corps de lois, et le comparant à notre législation, vengea celle-ci de la préférence que les novateurs semblaient donner à nos

(1) Le fils de Sallé s'était proposé de continuer cet ouvrage; mais n'ayant pu se procurer les matériaux nécessaires, il s'est vu forcé d'y renoncer.

Digitized by Google

voisins, et démontra la supériorité de l'administration de la justice en France. Cet ouvrage parvint jusqu'au grand Frédéric, qui récompensa la franchise et les talents de l'auteur en l'associant à l'Académie de Berlin. Son mérite fut également apprécié par ses concitoyens. Entouré de la considération publique, il fut nommé bailli de commanderie de Saint-Jean-de-Latran, et il se montra, dans cette nouvelle carrière, un juge éclairé, comme il avait été reconnu au barreau un excellent jurisconsulte. Sallé présida au bailliage de Saint-Jean-de-Latran, jusqu'à la révolution de la magistrature, en 1771. Il fut le premier des juges des justices particulières auquel on s'adressa pour l'enregistrement de l'édit. Attaché inviolablement aux vrais magistrats de la nation, il devait partager leur sort; aussi ne balança-t-il pas à donner sa démission sur le champ. Il ferma son cabinet, et abdiqua son office; dévouement d'autant plus généreux, qu'il faisait le sacrifice, non-seulement de lui-même, mais encore de sa famille, dont l'existence était attachée à ses travaux. Il en reçut la récompense lors du rappel des parlements; on le nomma bailli du prieuré de Saint-Martin des-Champs, et il en remplissait les fonctions, en octobre 1778, époque de sa mort. A la rentrée du parlement, la même année, l'avocat-général, d'Aguesseau de Fresne, rendit publiquement hommage à la mémoire du vertueux et savant commentateur des ordonnances composées par son illustre aïeul. On a de Sallé : L'*Esprit des ordonnances de Louis XV*, Paris, 3 vol. in-12, ou un vol. in-4°., 1759. L'*Esprit des ordonnances de Louis XIV*, Paris, 1758, 2 vol. in-4°. *Traité des fonctions des commissaires du Châtelet*, Paris, 1760, 2 vol. in-4°. *Nouveau Code des curés*, Paris, 1780, 4 vol. in-12 (2). B-Q.

SALLENGRE (ALBERT-HENRI), d'une famille originaire du Hainaut, et retirée en Hollande pour cause de religion, naquit à la Haye, en 1694. Il fit ses études à Leyde, et eut pour maîtres Perizonius et Bernard. Reçu de bonne heure avocat de la cour de Hollande, il vint en France après la paix d'Utrecht, et demeura quelque temps à Paris. Il y consacra tout son temps à visiter les bibliothèques et les savants. Il fit, en 1717, un second voyage en France, et alla, en 1719, en Angleterre, où il fut reçu membre de la société royale de Londres. En 1723, il vint à Cambrai voir son beau-frère, lord Whitworth, plénipotentiaire du roi d'Angleterre au congrès qui se tenait alors dans cette ville. De retour à la Haye, il fut attaqué de la petite vérole, et en mourut le 27 juillet 1723, dans sa trentième année : en 1716, il avait été fait conseiller de la princesse de Nassau; et, en 1717, commissaire des finances des états-généraux. On a de lui : I. *Éloge de l'ivresse*, 1714, in-12, réimprimé plusieurs fois. La dernière édition, *considérablement augmentée*, a été donnée par M. Miger, Paris, an VI (1798), in-12. Les additions et changements de M. Miger sont en si grand nombre, que la nouvelle édition peut être considérée comme un nouveau livre, dont l'idée et la base seule appartient à Sallengre. C'est un Recueil agréable et pi-

---

(2) On trouve un *Éloge de Sallé*, dans le tom. XV du *Nécrologe* (ouvrage auquel Sallé avait fourni l'article *Gougenot*, année 1768). C'est le même éloge qui est en tête du 4e. vol. du *Code des curés*, et qui a pour auteur Forestier, gendre de Sallé. Formey, dans ses *Souvenirs*, II. 152-161, a donné place à Sallé, et transcrit de lui une lettre contenant le récit du supplice de Damiens. A. B—T.

quant par ses nombreuses citations. Depuis 1798, on aurait à augmenter beaucoup les chapitres *des poètes et des savants qui se sont enivrés*. II. *Histoire de Pierre de Montmaur*, 1715, 2 vol. in-8°. (*V.* MONTMAUR) (1). III. *Mémoires de littérature*, 1715-1717, 4 parties en 2 vol. Cet ouvrage traite des livres imprimés depuis long-temps, et qui sont recommandables, ou par leur mérite, ou par leur rareté, ou par le bruit qu'ils ont fait (2). On y joint la *Continuation des Mémoires de littérature et d'Histoire*, par Desmolets, qui sont un recueil d'un autre genre (*V.* DESMOLETS). IV. *Poésies de Lamonnoye*, la Haye, 1716, in-8°. Lamonnoye désavoua cette édition faite à son insu et très-incomplète. L'auteur et l'éditeur se brouillèrent à cette occasion ; mais se raccommodèrent bientôt au moyen de quelques livres dont Sallengre fit présent à La Monnoye. V. *État présent de l'église romaine, dans toutes les parties du monde*, trad. de l'anglais de Richard Steel, qui lui-même l'avait traduit de l'italien de Urbano Cerri, 1716, in-8°. VI. *Discours sur la vie et les ouvrages de Meziriac*, en tête de l'édition des *Commentaires sur les épîtres d'Ovide*, 1716, 2 vol. in-8°. VII. *Novus thesaurus antiquitatum romanarum*, 1716-19, 3 vol. in-fol. C'est un recueil de pièces échappées à Grævius : elles ne sont pas toutes excellentes ; mais plusieurs étaient rares, et l'on est bien aise de les trouver rassemblées. VIII. *Essai d'une histoire des Provinces-Unies, pour l'année 1621, où la trève finit et la guerre recommença avec l'Espagne*, ouvrage posthume, 1728, in-4°. L'auteur se proposait de remplir le vide qui existe dans l'histoire de sa patrie, depuis la trève de 1609 avec l'Espagne, où finit l'histoire de Grotius, jusqu'à la paix de Munster, en 1648, où commencent Wicquefort et Basnage. Pour essayer ses forces et pressentir le goût du public, il s'était exercé sur l'année 1621 ; et ce travail, quoique imparfait, contient de fort bonnes choses. Sallengre a eu part au *Journal littéraire de la Haye*, 1713-22, qui a été continué par différents auteurs jusqu'en 1737, et au *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. Il a été l'éditeur des *Pièces échappées au feu*, ou *Recueil de diverses pièces en prose et en vers*, 1717, in-8°., et encore de l'ouvrage de Huet, intitulé : *Petri Danielis Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12 (3). A. B—T.

SALLES (JEAN-BAPTISTE), député aux états-généraux, en 1789, et en 1792, à la Convention, fut, pendant les troubles où il vécut, un de ces personnages mixtes que l'histoire ne peut complètement absoudre, mais qu'elle ne doit pas non plus condamner trop sévèrement. Il était médecin à Vézelize, dans l'ancienne province de Lorraine, avant la révolution, et n'avait qu'environ vingt-huit ans, lors de la

(1) Dans ce recueil de pièces contre ce fameux gourmand, Sallengre a omis cette épigramme de Furetière, qu'il ne connaissait sans doute pas :

On disputait avec chaleur
Quel mal faisait plus de douleur,
Tel disait : c'est la sciatique ;
Tel la pierre, tel la colique,
Quand Montmaur, l'un des contendants,
Dit que c'était le mal de dents.

(2) L'auteur y donne, tome II, seconde partie, le *Catalogue de toutes les Républiques, imprimées en Hollande, in-24, avec des remarques sur les différentes éditions qui s'en sont faites.*

(3) Le *Journal littéraire*, tom. XII, 220-231, contient un mémoire de Cartier de Saint-Philippe, sur Sallengre. Niceron parle de cet auteur aux tom. I et X de ses Mémoires.

Digitized by Google

convocation des états-généraux, où il fut porté par le tiers-état de Nanci. Quelques Notices biographiques sur ce jeune homme le représentent comme un personnage fin et délié, masquant adroitement, par une conduite équivoque, les plus déplorables intrigues. Il a été accusé, par exemple, d'avoir, de concert avec quelques autres personnages, préparé la sanglante catastrophe de Nanci en 1790; mais cette imputation ne doit pas être légèrement adoptée. Nous avons suivi tous les débats auxquels cette révolte donna lieu, et surtout observé les hommes méritant quelque attention qui prirent le parti des révoltés, et nous devons déclarer que le peu de mots que Salles prononça dans l'assemblée en cette circonstance ne les favorisa point. Une députation de la garde nationale de Nanci était venue se plaindre de la municipalité de cette ville, qui, disait-elle, n'ayant pas pris les mesures nécessaires pour prévenir ou arrêter le désordre, cherchait à faire retomber sur autrui une responsabilité qui pesait particulièrement sur elle. Salles parla en faveur de la garde nationale, qui était composée de gens connus et estimés. L'assemblée les admit aux honneurs de la séance; et il ne fut pris aucune mesure contre eux. Il est vrai que, dans la plus grande partie de la session de l'assemblée constituante, ce député vota avec les plus violents révolutionnaires. En 1789, il parla contre le *veto* absolu, et fut d'avis que les assemblées législatives ne fussent composées que d'une seule chambre (*V.* Rabaut Saint-Étienne). Il est bon de remarquer que, dans cette question, l'extrême droite se trouva d'accord avec l'extrême gauche. Le mois suivant, Salles proposa de déterminer dans quel cas et d'après quel mode les assemblées nationales pourraient être dissoutes; on ne donna pas de suite à cette importante proposition, que Mirabeau lui-même avait décidée, dans ses écrits, en faveur de la prérogative royale. On sait que l'autorité ecclésiastique fut le principal point de mire des attaques révolutionnaires. Salles suivit ce funeste système : quelques troubles religieux s'étaient manifestés en Alsace, et l'on accusait les ecclésiastiques, entr'autres l'abbé d'Eymar, membre de l'assemblée, et le baron de Dietrich, maire de Strasbourg, d'en être les instigateurs. Salles fut chargé de faire, à ce sujet, un rapport qui n'eut alors point de suite, mais qui fut très-contraire aux personnages dénoncés. Zélé partisan des sociétés jacobines, il fit donner gain de de cause à celle d'Aqs contre la municipalité de cette ville qui, par décret fut forcée de réinstaller cette réunion séditieuse, dont elle avait fait suspendre les séances. En 1789, l'assemblée avait rejeté deux fois le système de deux chambres; cependant ceux-là même qui les avaient repoussées en sentaient très-bien les avantages; le véritable motif d'une partie des opposants venait de la crainte de voir s'y réfugier les distinctions politiques qu'on voulait détruire. Buzot crut qu'on pourrait établir les avantages d'une discussion séparée, sans avoir à craindre les inconvénients qu'on voulait voir dans le système des deux chambres, et il proposa de laisser à l'assemblée, toujours une dans ses éléments, la faculté de se diviser en deux sections, pour la discussion des lois, lorsqu'elle le jugerait à propos. Salles combattit ce projet, qui fut écarté à une grande pluralité; ces débats eu-

rent lieu au mois de mai 1791. Au mois de juin suivant, son rapport sur les troubles religieux qui avaient eu lieu en Alsace fut repris : il fit suspendre de leurs fonctions les directoires du Haut et du Bas-Rhin, et blâmer la conduite du tribunal, qui était intervenu dans cette affaire. Cependant cet homme qui paraissait si favorable à la démocratie, fut un de ceux qui défendirent l'inviolabilité royale avec le plus de courage et d'énergie. On sait que cette question fut débattue avec une audace inouie, lors du malheureux voyage à Varennes; et même que dès-lors l'on proposa la république ouvertement. Salles se déclara contre, et fit, sur cette matière, un long discours où l'on remarqua ces paroles : « On me poignarderait plutôt » que de me faire souffrir que le gou- » vernement passât entre les mains » de plusieurs ». En parlant pour l'inviolabilité du roi, il entra dans une discussion fort dangereuse, sans doute, sur l'abdication réelle ou supposée du monarque, mais qui ne prouva pas moins les bonnes intentions de l'orateur : le projet de décret qui termina son discours fait partie de la constitution de 1791. Ce fut aussi d'après lui que l'assemblée décréta qu'un tribunal serait chargé de poursuivre les auteurs de la pétition du Champ-de-Mars; mais ce tribunal ne fut point mis en activité. On parlait déjà de l'hypothèse où une Convention devrait être convoquée : Salles voulait qu'une telle convocation ne pût avoir lieu qu'après un délai de vingt années; et il fit partie de la Convention qui s'établit un an après. Dans cette assemblée, de funeste mémoire, il fut du parti de la Gironde; mais n'attaqua point la personne du roi, comme les chefs de cette faction. Ce fut lui qui donna l'idée d'appeler au peuple, du jugement à intervenir; il le proposa le premier, et l'on ne peut pas douter qu'il n'eût l'intention de sauver le malheureux prince : cependant il eut la déplorable faiblesse de le déclarer coupable. A son vote pour l'appel au peuple, il joignit celui de la détention jusqu'à la paix, puis le sursis à l'exécution. On doit dire aussi qu'avant la décision fatale, il avait fait les plus grands efforts pour déterminer l'assemblée à rapporter le décret par lequel elle s'était constituée juge de son roi. Pendant les huit mois qu'il fut membre de la Convention, Salles combattit constamment les anarchistes, dénonça Marat et les siens, poursuivit les assassins de septembre. Il fut proscrit au 31 mai 1793 : mis hors de la loi le 28 juillet, il se réfugia d'abord dans les départements de l'Eure et du Calvados avec les autres chefs de son parti, erra ensuite quelques jours en Bretagne, et s'enfuit par mer à Bordeaux. Il se cacha long-temps dans le département, fuyant d'asile en asile, fut enfin arrêté le 19 juin 1794, chez le père de son collègue Guadet (*V.* ce nom), et mis à mort le lendemain à Bordeaux : il était âgé de trente-quatre ans. B—u.

SALLIER (Claude), philologue, né en 1685, à Saulieu, fit ses premières études dans cette petite ville. Le souvenir des embarras que lui avait causés le manque de livres à cette époque, et la reconnaissance qu'il conserva toute sa vie pour ses maîtres, l'engagèrent à fonder, plus tard, une bibliothèque publique dans sa ville natale. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de théologie, à Dijon, il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, où il devait trouver des sources plus abondantes d'instruction. S'étant chargé

Digitized by Google

de l'éducation du fils de la comtesse de Rupelmonde, cette dame lui facilita les moyens de se livrer à son goût pour l'étude. Passionné pour les anciens, il employa ses loisirs à se perfectionner dans la connaissance du grec et du latin; il apprit en même temps le syriaque et l'hébreu, et se rendit familiers les meilleurs auteurs italiens, espagnols et anglais. Il fut admis, en 1715, à l'académie des inscriptions, et y lut une foule de Mémoires, qui ne se distinguent pas moins par l'étendue des recherches, la profondeur de l'érudition, que par le mérite du style et d'une saine critique. La mort de Sarrazin laissa vacante, en 1719, la chaire d'hébreu au collége royal : l'abbé Sallier en fut pourvu; et le duc d'Orléans, auquel il donnait des leçons de syriaque, le nomma secrétaire interprète, avec un traitement honorable (*V.* d'ORLÉANS, XXXII, 121). En 1721, il remplaça Boivin dans la charge de garde des manuscrits de la bibliothèque du Roi; enfin il fut élu membre de l'académie française, en 1729, après la mort de La Loubère (*V.* ce nom). Malgré ses nombreuses occupations, il remplissait ses devoirs de bibliothécaire avec un zèle et une exactitude admirables. Cette place l'avait mis en relation avec la plupart des savants de l'Europe; et il s'empressait de leur fournir tous les renseignements qui dépendaient de lui. Le dépôt des manuscrits lui dut d'importantes acquisitions; et il eut part à la rédaction du Catalogue des livres imprimés, dont il n'a malheureusement paru que six volumes (1). Doué d'un tempérament robuste, l'abbé Sallier se livrait à ses travaux avec une ardeur infatigable. Il préparait l'édition des *Mémoires* de Joinville (*V.* ce nom), quand ses forces s'anéantirent tout-à-coup. Il demanda les secours de la religion, et mourut le 9 janv. 1761. Sa noble conduite à l'égard de l'abbé Sévin, son ami, dont il était légataire universel, avait pu donner une idée de son désintéressement; mais sa mort révéla le secret de sa bienfaisance, que l'on n'avait pas soupçonnée, tant il mettait de soin à cacher ses aumônes. Sallier était membre des sociétés royales de Londres et de Berlin. M. de Coetlosquet, évêque de Limoges, fut son successeur à l'académie française. Il ne reste de Sallier aucun ouvrage important; mais on trouve de lui, dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions, tomes 3 à 25, une foule de morceaux du plus grand intérêt : des *Dissertations* sur la fête du septième jour, sur les horloges des anciens, sur l'oracle de Dodone, sur les premiers monuments historiques des Romains, sur l'origine de la parodie, sur la perspective dans les tableaux des anciens, sur les signaux par le moyen du feu, etc.; — des *Remarques*, ou des Corrections sur l'*OEdipe* de Sophocle, l'*Agamemnon* d'Eschyle; sur différents *Opuscules* de Plutarque, et des *Passages* de Platon, de Suidas, d'Euripide, de Longin, de Cicéron et d'un grand nombre d'autres auteurs grecs et latins; — des *Traductions* de quelques *Odes* de Pindare, du *Criton*, du *Theotete* et d'une partie du dixième livre des *Lois*, de Platon; — des *Recherches* sur l'orateur Hortensius, sur Charles duc d'Orléans, sur Jean Lemaire de Belges, Guill. Postel,

(1) Les trois premiers contiennent la *Théologie*; les deux autres les *Belles-Lettres*. Ces cinq volumes ont été rédigés par les abbés Sallier et Boudot. Le discours préliminaire est de Jourdan. Le sixième volume est le premier de la classe de *jurisprudence*; il a été rédigé par Mélot, à qui l'on doit les quatre volumes contenant les manuscrits (*V.* MÉLOT).

Digitized by Google

etc. On peut consulter les Tables du Recueil de l'académie. Le tome XXXI contient l'*Éloge de Sallier*, par Lebeau. W—s.

SALLO (Denis de), sieur de La Coudraye, l'inventeur des journaux littéraires, naquit à Paris, en 1626, d'une anciene famille originaire du Poitou. Il montra, dans son enfance, peu de dispositions pour l'étude; mais elles se développèrent par une application soutenue, et il laissa bientôt derrière lui tous ses condisciples. Il remporta presque tous les prix en rhétorique; et en terminant ses cours de philosophie, il soutint des thèses en grec et en latin avec un applaudissement universel. Ses succès dans l'étude du droit ne furent pas moins brillants; et son père lui ayant résigné, en 1652, sa charge de conseiller au parlement, Sallo ne tarda pas à jouir de la réputation d'un magistrat non moins distingué par ses lumières que par son intégrité. La bonté de son cœur égalait ses talents. Pendant la famine qui désola Paris, en 1662, Sallo fut attaqué dans une rue détournée par un malheureux qui lui demanda la bourse: « Je ne vous ferai guère riche, lui dit-il, car je n'ai que trois pistoles; mais je vous les donne volontiers. » Il fit suivre cet homme par son laquais, qui le vit acheter un pain chez un boulanger, et le porter ensuite à ses enfants affamés. Le lendemain, Sallo se fit conduire chez le voleur; c'était un pauvre cordonnier, chargé d'une nombreuse famille, et qui manquait d'ouvrage; en le reconnaissant, cet homme se jeta à ses pieds le priant de ne pas le perdre: « Je ne viens pas ici dans ce dessein, lui dit-il; voilà trente pistoles que je vous donne, achetez du cuir et travaillez pour gagner la vie à vos enfants. » (*V.* les *Lettres* de Boursault, I, 349.) Les devoirs de sa charge n'empêchaient pas Sallo de cultiver la littérature et l'histoire avec beaucoup d'ardeur; il avait deux secrétaires occupés constamment à transcrire les extraits de ses lectures, et il forma, de cette manière, des Recueils considérables, qui lui furent très-utiles dans la suite. Ayant conçu l'idée d'un journal qui présenterait, avec l'analyse des ouvrages nouveaux, l'indication des découvertes les plus importantes dans les sciences, il en obtint le privilége sous le nom du sieur de Hédouville (1). Le premier numéro de cette feuille parut le lundi 5 janvier 1665; et elle continua de paraître toutes les semaines. Le titre de *Journal des savants*, effraya bien quelques personnes, qui se persuadèrent qu'elles n'avaient pas l'érudition nécessaire pour les matières qu'on y traiterait; mais cette entreprise n'en eut pas moins beaucoup de succès. Sallo s'associa, pour la rédaction, quelques-uns de ses amis, parmi lesquels Gui Patin cite Bourzéis, Gomberville et Chapelain. Suivant Fontenelle, l'abbé Gallois, qui remplaça Sallo dans la direction du journal, fut un de ses premiers collaborateurs (*V.* Gallois). Plus la nouvelle feuille avait de vogue, plus les auteurs étaient piqués d'y voir leurs productions censurées sans ménagement. La liberté que Sallo prenait à cet égard ne peut être comparée à celle dont ont usé quelques-uns de ses successeurs; mais l'espèce de suprématie qu'il s'arrogeait sur les mem-

(1) C'était, suivant quelques auteurs, le nom d'un petit fief que Sallo possédait en Normandie; ou selon d'autres, celui d'un de ses laquais, qui s'appelait aussi *Germain*. Valois fait un grand éloge du goût de ce domestique pour l'étude, dans sa Dédicace à Sallo, de son traité *De Basilicis*: *Vidimus inter famulos tuos Germanum quemdam non latini solum sermonis, sed etiam juris civilis peritum, semper, si quo in loco consistat, legentem aut meditantem.*

Digitized by Google

bres de la république des lettres était jusqu'alors sans exemple, et ne pouvait manquer de lui susciter un grand nombre d'ennemis. A peine avait paru son sixième numéro dans lequel il critiquait les *Amœnitates juris* de Ménage, que celui-ci lui répliqua vivement dans la préface de ses *Observations* sur Malherbe; et, dans l'espace de quelques mois, Sallo se vit obligé de se défendre, tour-à-tour, contre Patin (*V.* Ch. Patin et Savot), Tannegui Le Fèvre et Grégoire Huret, dont les plaintes parvinrent, dit-on, à faire supprimer le journal naissant. Mais si l'on en croit Camusat, ce fut le nonce qui fit retirer le privilége à Sallo, parce qu'il avait parlé peu respectueusement d'un décret de l'inquisition porté contre Baluze et Launoy. On lui offrit de reprendre son journal, avec un censeur; mais il refusa cette condition, et le privilége fut donné à l'abbé Gallois (*Voy.* plus bas). La générosité de Sallo, son empressement à rendre service, et probablement aussi son défaut d'ordre, dérangèrent sa fortune. En se chargeant, dans des vues d'utilité publique, de dessécher les marais du Poitou, il acheva de se ruiner; mais Colbert, qui connaissait son mérite (2), venait de lui procurer, dans les finances, un emploi qui devait réparer promptement toutes ses pertes, quand il mourut d'une apoplexie foudroyante, le 14 mai 1669, à l'âge de 43 ans. Le prétendu Vigneul Marville (D. Bonavent. d'Argonne) attribue la mort subite de Sallo au chagrin d'avoir perdu cent mille écus au jeu. Il est vrai que, peu de temps avant sa mort, s'étant trouvé forcé de jouer, il avait perdu huit mille francs; mais il avait fait des pertes plus considérables sans en être affligé; et celle-ci dut l'affecter d'autant moins qu'il avait la perspective d'un avenir brillant. On a de Sallo quelques Opuscules historiques qu'il avait rédigés sur la demande de Colbert. Son *Traité des légats à latere* se trouve à la suite de l'*Origine des cardinaux du Saint-Siége*, et particulièrement des français (par du Peyrat), Cologne (Paris), 1665, 1669, in-12. Son opuscule *Des noms et surnoms : Mémoire sur la question qui s'est présentée de savoir si l'on doit nommer la Reine, Marie-Thérèse d'Espagne, ou bien Marie-Thérèse d'Autriche*, a été inséré au tom. III *du Recueil de pièces d'histoire et de littérature*, par Granet, et réimprimé dans le *Recueil de mémoires et de dissertations*, etc., publié par Sozzi, 1769, in-12; la *Bibliothèque historique de la France* dit que ce morceau est aussi à la suite du *Traité des Légats*. Son traité des *Sceaux* est conservé parmi les manuscrits de Colbert à la bibliothèque Royale. Camusat nous apprend qu'il vit, dans la bibliothèque de l'abbé Bachelier, les Recueils de Sallo formant 9 vol. in-fol. fort épais, dont 7 sur l'histoire, et 2 de mélanges. « Les matières, dit-il, y sont rangées selon » les lettres de l'alphabet. Chaque » volume contient au moins 2000 pag. » de grand papier; et l'on y voit avec » étonnement des extraits de toutes » sortes de livres grecs (3), latins,

(2) Charles Perrault parle, dans ses Mémoires, d'un petit comité de savants que le ministre Colbert avait toujours auprès de lui, pour les consulter dans les choses qui regardaient les lettres. Perrault, Chapelain, Bourzéis, Cassagne et Sallo y étaient admis; et ce dernier n'y était pas seulement consulté sur les objets de littérature, mais encore sur la marine, sur les droits de la Couronne, sur les lois, etc.

(3) Dans une note qui précède la dernière édition de l'*Histoire critique des journaux*, on apprend que les collections de Sallo se trouvaient alors (1734)

Digitized by Google

» italiens, français, espagnols et allemands. Je n'avance rien de trop » en disant qu'il y a plusieurs sujets » importants que l'on pourrait trai- » ter à fond avec le seul secours des » Recueils de M. Sallo. Ce sont sur- » tout les points de discipline ecclé- » siastique qui ont rapport à nos li- » bertés, lesquelles cet illustre ma- » gistrat a toujours aimées, et dont il » était, en toute occasion, l'intré- » pide défenseur » (Voy. l'*Histoire critique des Journaux*, I, p. 13). Le *Journal des Savants* commença, comme on l'a dit, le 5 janv. 1665. Sallo n'en publia que les treize premiers numéros. L'abbé Gallois, qui lui succéda, n'apporta pas le même soin dans le choix, ni dans la rédaction des articles, et ne se piqua pas d'en faire paraître les numéros avec la même régularité. Dès l'année 1666, il n'en donna que quarante-deux, ayant pris deux mois de vacances. Il n'en publia que seize, en 1667; vingt-trois, en 1668, et dix-sept pendant les six autres années qu'il garda le privilége (4). En 1695, l'abbé de La Roque prit la rédaction du journal (*V.* La Roque, XXXVIII, 571); et le président Cousin, qui lui succéda le 19 novembre 1687, le continua seul jusqu'à la fin de l'année 1701. A cette époque, la rédaction en fut confiée à huit hommes de lettres, agréés par le roi, et qui se réunissaient toutes les semaines chez l'abbé Bignon. Depuis 1715, les conférences des auteurs se tinrent à l'hôtel du chancelier; et le Journal des Savants, dont il paraissait un numéro par mois, se soutint sans interruption, jusqu'à la fin de juillet 1792. Les circonstances en ayant fait suspendre la publication, plusieurs littérateurs essayèrent, en 1797 (5) de le relever; mais, après en avoir publié douze numéros, ils furent obligés de renoncer à leur projet, faute de souscripteurs. Enfin, ce journal a été rétabli par une ordonnance du roi, et replacé sous la direction du chancelier de France; et depuis le 1er. septembre 1816, il en paraît un cahier chaque mois (6). La collection du *Journal des Savants*, de 1665 à 1792, forme ordinairement CXI vol. in 4°. Les vingt premières années se relient en 8 vol.; mais depuis 1685, il en a paru, chaque année, un volume plus ou moins épais; les années 1707, 8 et 9, ont chacune un Supplément. Il faut joindre à ce Recueil les *Tables* jusqu'en 1750, par l'abbé Declaustre, 10 vol. in-4°. Il existe une réimpression, format in-12, du *Journal des Savants*, Amsterdam, 1684, et années suivantes, 381 vol., dont 3 de Tables, avec des additions tirées des *Mémoires de Trévoux*, et d'autres journaux littéraires. On peut consulter, pour plus de détails, le *Manuel du Libraire* de M. Brunet, troisième édition, tome III, pag. 624. L'*Histoire critique des Journaux*, par Camusat, contient des détails curieux sur le Journal des Savants, depuis son origine jusqu'à la retraite du président Cousin; mais

---

entre les mains d'un maître des requêtes; qu'elles contiennent proprement des Mélanges historiques, politiques, et quelquefois satiriques; et qu'il y a peu de passages *grecs*, attendu que M. de Sallo savait peu cette langue.

(4) L'abbé Gallois n'en publia que quatre numéros, en 1669; un seul en 1670; trois en 1671; huit en 1672, et un en 1674; il n'en donna point en 1673.

(5) Les rédacteurs du nouveau Journal des Savants étaient MM. Camus, Baudin, Daunou, Silvestre de Sacy, Langlès, Lalande, Monges, etc. Il en paraissait un numéro tous les quinze jours: les douze numéros forment 394 pag. in-4°.

(6) Les rédacteurs du Journal des Savants, en 1824, sont MM. Dacier, Silvestre de Sacy, Gosselin et Cuvier, sous le titre d'*assistants*; et MM. Daunou, Tessier, Quatremère de Quincy, Biot, Abel-Remusat, Vanderbourg, Raynouard, Raoul-Rochette, Letronne, Cousin, Chézy, Chevreul et Dulong, sous le titre d'*auteurs*.

Digitized by Google

ils sont entremêlés de digressions qui rendent la lecture de cet ouvrage fatigante. On trouve une *Notice* sur Sallo dans les *Memoires* de Nicéron, tome IX, et tome X, 2e. partie, pag. 282. W—s.

SALLUSTE (*Caius-Sallustius-Crispus*), historien latin, naquit à Amiterne (ville considérable du pays des Sabins, dont on voit aujourd'hui quelques restes près de San-Vittorino, dans l'Abruzze), l'an de Rome 668, sous le septième consulat de Marius et le second de Corn. Cinna. Sa famille était plébéienne et sans illustration. Élevé à Rome, il prit les leçons d'Atéius Prétextatus, surnommé le *Philologue*, célèbre grammairien natif, d'Athènes, avec lequel il fut, toute sa vie, dans une intime liaison. La corruption de la capitale, qu'il peignit depuis avec des couleurs si vives, séduisit sa jeunesse; et ses mœurs furent aussi licencieuses que ses profusions furent insensées. Il ne faut pas cependant tout-à-fait le juger sur les invectives du déclamateur qui a pris le nom de Cicéron, et sur les écrits dictés par l'esprit de parti, qui, dans les troubles politiques, ne permet pas qu'il y ait d'honnêtes gens dans le parti contraire. On doit même ajouter qu'âgé de vingt ou vingt-deux ans, à l'époque de la conjuration de Catilina, et malgré ses déréglements, il n'a jamais été soupçonné d'y avoir trempé. Mais un fait qui ne paraît pas contesté, est son aventure avec Fausta, fille du dictateur Sylla et femme de Milon. Surpris par un mari irrité, il fut fouetté et condamné à une amende, humiliation dont il conserva un vif ressentiment, qu'il trouva depuis moyen de satisfaire. Ayant atteint l'âge de parvenir aux charges, il obtint celle de questeur, qui donnait l'entrée au sénat, et, quelque temps après, brigua celle de tribun du peuple, dans le dessein de se venger de Milon. Revêtu de cet emploi, il prit une part active aux troubles de cette époque et aux intrigues de Clodius, qui amenèrent l'exil de Milon. Cependant l'ardeur avec laquelle il s'était livré aux agitations politiques n'avait rien diminué de la licence de ses mœurs: les censeurs Appius Pulcher et Pison le notèrent d'infamie, et le dégradèrent du rang de sénateur. Ce fut alors, à ce qu'on croit, qu'il écrivit la Conjuration de Catilina, dont il avait été le témoin oculaire. Sa retraite n'avait pas encore duré deux ans, lorsqu'une nouvelle révolution fit renaître ses idées ambitieuses. A l'époque où les passions sont encore dans toute leur force, on embrasse la retraite par dépit, et bientôt on la quitte par ennui. Salluste s'était, de bonne heure, jeté dans le parti populaire, et avait servi l'ambition de César: il l'alla joindre dans son camp; fut, par son crédit, de nouveau nommé questeur; rentra, par cette place, dans le sénat, deux ans après en avoir été exclus, et fut ensuite élevé à la préture. Ce fut en cette qualité qu'il conduisit en Afrique une partie des légions de César. Après la bataille de Thapsa, le vainqueur lui donna, avec le titre de proconsul, le gouvernement de la Numidie, où il s'enrichit par les concussions les plus criantes. « César, dit Dion Cassius, » ayant conquis la Numidie, préposa » Salluste, de nom, au gouvernement, mais, de fait, à la ruine du » pays. Accusé d'avoir volé des sommes considérables et pillé la province, il resta déshonoré par les » livres mêmes qu'il avait composés, » pour avoir tenu une conduite si op-

Digitized by Google

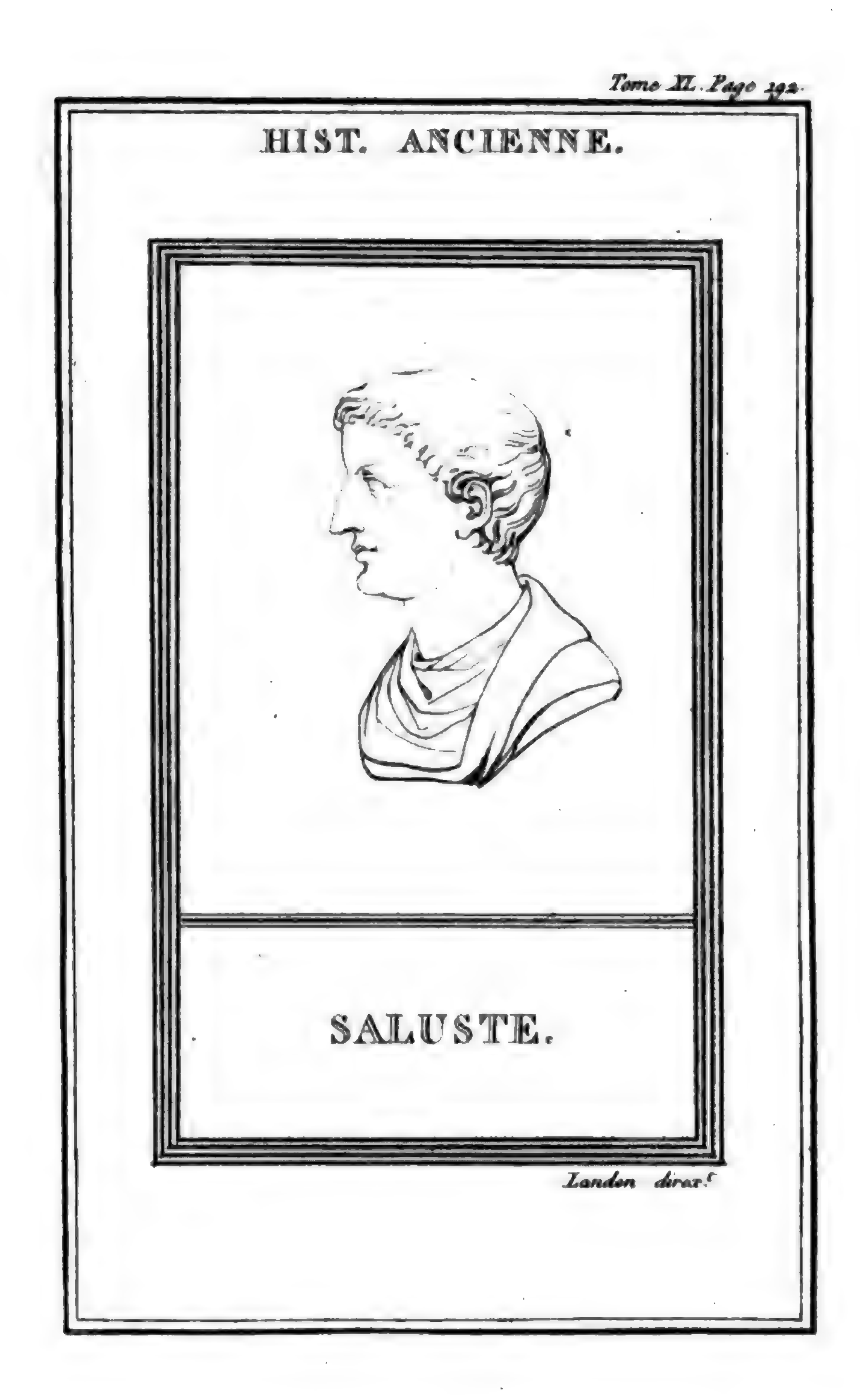

SALUSTE.

Digitized by Google

» posée aux leçons qu'il donne dans » ses écrits, où il s'élève avec » tant d'amertume, à chaque page, » contre les concussions des gouver- » neurs de provinces. Quoique ab- » sous par César, ses ouvrages sont, » en public la table d'affiches, où » sa propre condamnation se trou- » ve inscrite. » Salluste était parti ruiné : il revint à Rome avec des richesses immenses. Depuis la mort de César, qui suivit de près son absolution, achetée, dit-on, à prix d'argent, la perte de son protecteur le décida à ne plus se mêler des affaires publiques. Possesseur d'une fortune assez grande pour passer dé sormais une vie voluptueuse et tranquille, il n'épargna pas les dépenses qui pouvaient lui en procurer les agréments. Du fruit de ses déprédations, il fit construire, sur le mont Quirinal, une maison magnifique et de vastes jardins, où fut rassemblé, à grands frais, en statues, peintures, vases, ameublement, ce que l'art avait pu produire de plus parfait. C'est de ces jardins, qu'on appelle encore aujourd'hui les *jardins de Salluste*, qu'on a déterré une grande partie des plus belles antiques qui nous restent. Ces bâtiments somptueux furent habités dans la suite par Vespasien, Nerva, Aurélien et plusieurs autres empereurs, qui se plurent à les embellir. Salluste ne se logea pas avec moins de magnificence à la campagne qu'à la ville. Il acheta, entr'autres possessions, la belle maison de plaisance que César avait fait bâtir à Tibur (Tivoli), et sans doute mit le même soin à l'embellir. Tant d'énormes dépenses n'étaient pas propres à faire cesser les murmures. Salluste n'en continua pas moins à déployer le même luxe, et à déclamer, dans ses écrits, contre ceux qui s'enrichissaient par des voies coupables. Neuf années de sa vie, qui s'écoulèrent dans le repos, furent employées à mettre la dernière main à ses ouvrages. Il mourut en 718 (avant J.-C., 35), sous le consulat de Cornificius et du jeune Pompée, dans la cinquante-unième année de son âge, laissant une réputation aussi brillante sous le rapport du talent, que décriée sous celui des mœurs et de la conduite. Suivant Eusèbe, il avait épousé Térentia, que Cicéron avait répudiée à son retour du camp de Pompée. Un fils adoptif, petit-fils de sa sœur, fut l'héritier de son nom et de ses biens, ainsi que de son goût pour les plaisirs et pour la magnificence. Si l'on en juge d'après le buste qui était au palais Farnèse, ouvrage du bon temps de la sculpture, et qu'une tradition constante lui attribue, Salluste avait une figure noble et des traits prononcés, qui répondaient mieux à ses discours qu'à ses mœurs. Les médailles qui portaient son nom lui donnent un tout autre air; mais l'authenticité en est plus que douteuse. Il nous reste de Salluste deux ouvrages entiers, savoir le *Catilina*, qu'il écrivit après son exclusion du sénat, et la *Guerre de Jugurtha*, qu'il composa, en 709, après son retour d'Afrique. Il avait écrit une *Histoire Romaine*, qui contenait les événements passés entre le *Jugurtha* et le *Catilina;* et son ami Prætextatus avait rédigé pour lui un abrégé de cette Histoire, afin d'en présenter seulement les points les plus intéressants. Il ne nous en est parvenu que des fragments (*Voy*. Brosses, VI, 34), entr'autres la lettre où Mithridate développe si bien les projets ambitieux des Romains. Pétrarque en déplore amèrement la perte, et il sem-

Digitized by Google

ble, à la manière dont il s'exprime, qu'elle n'était pas fort antérieure à son siècle; heureusement les deux écrits qui nous restent sont deux chefs-d'œuvre bien capables de nous en dédommager. Martial appelle l'auteur le premier des historiens romains; Sénèque le met au-dessus de Thucydide, et Tacite lui-même lui donne le rang que notre siècle défère au grand peintre de Tibère et de Néron. « La qualité dominante et » caractéristique de ses écrits, dit Rollin, est la brieveté du style. Il pense » fortement et noblement, et il écrit » comme il pense. On peut comparer » son style à ces fleuves qui, ayant » leur lit plus serré que les autres, » ont aussi leurs eaux plus profon- » des, et portent des fardeaux plus » pesants. On ne sait ce qu'on doit » admirer le plus dans cet écrivain, » ou des descriptions, ou des por- » traits ou des harangues; car il » réussit également dans toutes les » parties. » On doit applaudir également au jugement qui a présidé à la composition de ces deux morceaux d'histoire. Le premier, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un fait unique, est écrit avec une rapidité entraînante. Salluste prend seulement la substance des faits, néglige les détails, et sans cesse achemine l'action à sa fin, d'une manière tout-à-fait dramatique. Ce fut, sans doute, son séjour en Numidie qui lui fit naître l'idée d'écrire la *Guerre de Jugurtha*. Il n'exécuta ce projet, ou ne publia son ouvrage, qu'à son retour a Rome, après s'être retiré des affaires publiques. Ce sujet, mêlé de guerres étrangères et de troubles civils, d'actions et de discours, comportait une manière plus large et de plus grands développements. Aussi s'accorde-t-on à regarder cet écrit, composé dans la maturité du talent et de l'âge, comme le chef-d'œuvre du genre historique. L'auteur y apporta un soin tout particulier. Il visita lui-même tous les endroits de son gouvernement, où les principales actions s'étaient passées, prit connaissance du local par ses propres yeux, rassembla des mémoires, et rechercha l'origine et les antiquités de la nation dans les livres écrits par les naturels mêmes du pays, dont le roi Hiempsal avait fait faire un Recueil. C'est surtout dans cette histoire qu'il s'est attaché à rendre le vrai caractère des Romains, à faire ressortir le principe qui animait chaque faction, à exalter les grands exemples des vertus antiques, à peindre des plus fortes couleurs la corruption de son siècle, et surtout celle des chefs de l'état, leur insatiable avidité, et leurs indignes concussions: heureux s'il n'eût pas suivi dans sa conduite les exemples qu'il blâmait si vivement dans ses écrits! Nous croyons inutile de comparer Salluste à Tacite. Ces deux auteurs, plutôt égaux que semblables, sont tous deux arrivés à la perfection par des routes bien différentes. Un seul mot de Saint-Évremond nous paraît les caractériser assez heureusement: « Salluste, dit- » il, donne autant au naturel, que » Tacite à la politique. » Salluste a éprouvé deux sortes de censures, l'une regarde sa vie et l'autre ses écrits. Les premières sont des satires passionnées, dont l'animosité détruit presque tout l'effet. De ce nombre, sont: la déclamation du faux Cicéron, ouvrage de quelque grammairien oisif, et le fragment de Lénæus, affranchi de Pompée, qui crut bien venger son maître par une satire où il vomit contre l'historien les injures les plus dégoûtan-

Digitized by Google

tes (1). Nous aurions sur ce point des notions plus sûres, si nous possédions l'histoire de sa vie, écrite par Asconius Pédianus, ou l'ouvrage d'un anonyme sur le même sujet. Quant aux écrits, Pollion, Trogue Pompée et Sénèque chez les anciens, Gruter, Jules Scaliger chez les modernes, lui ont reproché : 1°. de charger ses histoires d'avant-propos qui semblent n'y avoir aucun rapport ; 2°. de se permettre des digressions qui font perdre de vue l'objet principal ; 3°. d'avoir fait des harangues directes et trop longues ; 4°. d'avoir mis de la partialité dans les récits de plusieurs faits, soit en omettant ce qui pouvait être favorable à ceux qu'il n'aimait point (2), soit en portant des jugements qui annoncent la prévention ; 5°. d'avoir employé trop souvent, et cela contre l'avis de son maître Prætextatus, des expressions surannées (3), des mots nouveaux, des métaphores hardies et des locutions purement grecques. On a répondu d'une manière satisfaisante à toutes ces critiques, dont la première seule paraît assez fondée. Elles n'ont point nui à la réputation de l'auteur, ni chez les anciens, ni chez les modernes. Ses histoires furent traduites en grec par le sophiste Zénobien, sous le règne d'Adrien ; et Septime Sévère avant de quitter la vie, affligé des dissensions de ses fils, envoya à l'aîné le beau discours que Micipsa adresse à ses enfants pour les exhorter à la concorde. Il nous reste à parler des *Lettres à César, sur le gouvernement de l'état*. On n'y retrouve plus cet homme si révolté contre le pouvoir arbitraire. Tout y respire la flatterie, l'esprit de parti et la passion. D'ailleurs elles offrent de belles idées, un grand sens, beaucoup d'énergie et un juste discernement des causes de la corruption nationale. M. Eusèbe Salverte les a publiées séparément avec une traduction estimée, 1 vol. in-18. A l'égard de la déclamation supposée contre Cicéron, tout le monde tombe d'accord que, toute ancienne qu'elle soit, et bien qu'elle ait été citée par Quintilien, jamais Salluste n'en fut le véritable auteur. L'orateur romain y est attaqué avec autant de virulence que d'injustice. Cet historien a eu un grand nombre d'éditions. Les plus anciennes sont celles de Florence, 1470, in-fol., et une autre in-4°., de la même ville. On cite comme les meilleures les suivantes : d'Elzevir, 1634, in-12 ; *Cum notis variorum*, Amsterdam, 1674 et 1690, in-8°. ; *Ad usum Delphini*, 1679, in-4°. ; Cambridge, 1710, in-4°. ; Amsterdam, 1742, 2 vol. in-4°. L'édition qui a été donnée par Philippe, 1744 et 1761, à Paris, in-12, chez Barbou, est estimée. Nous indiquons, avec confiance, celle qui fait partie de la collection de M. Le Maire, et dont l'éditeur est M. Burnouf. Le nombre des traducteurs n'est pas moins considérable. On cite, parmi les Français, le P. Dotteville de l'Oratoire, Beauzée, M. Mollevault ; M. Billecoq, qui n'a donné que le *Catilina*, et surtout Dureau de La Malle dont la traduction complète a paru, en 1808, 1 vol., in-8°., avec

(1) Salluste avait dit de Pompée, dans sa grande histoire, que chez lui « la physionomie la plus honnête cachait l'ame qui l'etait le moins. »

(2) Ce reproche porte en particulier sur la manière succincte dont il parle de Cicéron. Elle se borne presque à l'*Optimo consuli*, dont la vanité du consul fut si blessée.

(3) *Et verba antiqui multùm furate Catonis,*
Crispe Jugurthinæ conditor historiæ.

(4) Le président de Brosses annonça une édition latine qu'il se proposait de publier, mais qui n'a point paru.

Digitized by Google

le texte en regard, suivant l'édition d'Havercamp, publiée en 1742, et qui passait pour la plus correcte. Nous ne rappellerons une traduction de l'abbé Le Masson, Paris, 1717, in-12, qu'à cause du Discours préliminaire, où le traducteur a pris à tâche de justifier Salluste sous les rapports moraux, ce qui paraît un peu difficile. Parmi les étrangers, la reine Elisabeth a fait à Salluste l'honneur de le traduire en anglais (5); l'infant don Gabriel en a fait, en espagnol, une excellente traduction, imprimée à Madrid, par Ibarra, 1772, in-fol., et qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de typographie. On peut consulter sur cet historien, son article dans La Mothe Le Vayer, *Jugements sur les historiens grecs et latins*, tome III, Paris, 1669; dans Rollin, *Hist. Anc.*, tome XII, pag. 277-284; dans les discours de Muret, etc., et surtout dans la *Vie de Salluste*, par le président de Brosses, morceau plein de recherches et d'érudition. N—L.

SALLUSTE, (SECUNDUS SALUSTIUS PROMOTIUS), surnommé le *Philosophe*, était né vers le commencement du quatrième siècle, dans les Gaules, d'une famille patricienne; il suivit avec honneur la carrière des emplois publics, et fut créé préfet des Gaules par l'empereur Constance, qui le chargea de surveiller la conduite de Julien. Sa capacité pour les affaires, et son goût pour les études philosophiques lui méritèrent bientôt l'amitié du jeune César. Ce prince adressa deux Opuscules à Salluste, l'un, que nous n'avons plus, sur l'origine des Saturnales, et l'autre sur le soleil : ce dernier s'est conservé. La faveur dont jouissait Salluste ne pouvait manquer d'éveiller l'envie : l'intimité dans laquelle il vivait avec l'héritier de l'empire devint suspecte à Constance, qui l'appela dans l'Illyrie. Julien éprouva de vifs regrets de l'eloignement de son ami; il les a consacrés dans un discours que la douleur rend éloquent. La plupart des historiens, même le judicieux Tillemont, prétendent qu'après la mort de Constance (361), Salluste revint dans les Gaules, et que Julien l'y rétablit dans la charge de préfet du prétoire; mais comment supposer que ce prince se serait séparé d'un ami dont l'absence l'avait tant affligé? Il est plus vraisemblable qu'il l'emmena dans l'Orient, où l'on trouve à cette époque un Salluste remplissant les fonctions de préfet, que Julien chargea de rechercher la conduite des personnes qui, sous le dernier règne, avaient abusé de leur crédit. Le jeune empereur ne put donner cette commission importante qu'à l'ami dont il connaissait les talents et la fidélité. Ce serait donc à tort qu'on aurait distingué deux Salluste, l'un préfet des Gaules, dans le même temps que l'autre était préfet de l'Orient, et tous deux jouissant au même degré de la confiance de Julien. Salluste, quoique païen, avait puisé dans la philosophie, un esprit de modération et de tolérance qui lui fait honneur. Il embrassa la défense de Marc, évêque d'Aréthuse, que les habitants de cette ville voulaient forcer de rétablir un temple célèbre; et il ne tint pas à lui d'épargner au pieux évêque, un traitement injuste autant que rigoureux (*Voy.* JULIEN). Le temple de Daphné dans le faubourg d'Antioche, fut réduit en cendres; et Julien don-

(5) Cambden dit qu'elle traduisit le livre *De bello jugurthino* (*Voy.* Walpole, *Royal authors*, I, 27, édit. de 1759.)

Digitized by Google

na l'ordre de rechercher et de punir les auteurs de cet attentat. Salluste fut donc forcé de faire appliquer à la question le jeune Théodore; mais vivement ému de la fermeté que montrait le martyr au milieu des supplices, il se hâta de le renvoyer, et prononça l'absolution de tous les accusés. Julien lui ôta la connaissance des affaires des chrétiens; cependant il le choisit, en 563, pour son collègue au consulat. Salluste suivit l'empereur dans son expédition contre les Perses, dont il avait essayé de le detourner. Après la mort de Julien, il refusa la couronne que les soldats voulaient lui décerner, disant que son âge et ses infirmités ne lui permettraient pas de la défendre. Il favorisa l'élection de Valentinien, et se démit, en 367, de la charge de préfet. La *Chronique* d'Alexandrie fait mention de Salluste sous l'année 369; mais on ignore l'époque de sa mort. C'est à lui qu'on attribue assez généralement, l'opuscule grec, intitulé: *Tractatus de diis et mundo;* cet Opuscule, que le P. Kircher nomme un livre d'or (*libellus aureus*), et dont les critiques s'accordent à louer le style et les pensées, fut publié, pour la première fois, avec la version latine d'Allatius, et les notes de Holstenius, par Gabriel Naudé, Rome, 1638, in-12. Il a été réimprimé, Leyde, 1639, même format; et Thomas Gale l'a recueilli dans les *Opuscula mythologica*, Cambridge, 1671 et Amsterdam, 1688 in-8°. Formey l'a traduit en français, Berlin, 1748 in-8°., et dans le *Philosophe payen*, 1759, 2 vol. in-12. W-s.

SALLUSTE, le dernier des philosophes cyniques, était né, au sixième siècle, dans la ville d'Emèse, en Syrie. Son père se nommait Basile, et sa mère Théoclée. Dans sa jeunesse, il suivit les leçons du sophiste Eunoius, et il étudia tour-à-tour, avec succès, le droit et l'éloquence; mais, doué d'un esprit juste et d'un goût délicat, il sentit les défauts de la manière de son maître, et chercha des modèles dans les ouvrages des anciens. Il se pénétra si bien de leurs beautés, qu'on regardait ses discours comme approchant de ceux des meilleurs orateurs. Le desir de perfectionner ses talents le conduisit dans Alexandrie; mais, n'ayant pas été satisfait des sophistes qui brillaient alors en cette ville, il vint dans Athènes se mettre sous la discipline de Proclus, l'un des plus éloquents interprètes de Platon. Athénodore de Soles, son ami, lui fit apercevoir les contradictions et le vide de tous les systèmes des philosophes. Désabusé des idées qui l'avaient séduit jusqu'alors, Salluste en devint l'adversaire déclaré. Les railleries qu'il se permettait sur ses maîtres lui suscitèrent de nombreux ennemis. Il sortit d'Athènes avec Isidore, déserteur, comme lui, de l'école platonique, et revint habiter Alexandrie avec le dessein d'attaquer sans ménagement les vices des sophistes et leur doctrine. Renonçant aux plaisirs et même aux simples commodités de la vie, il abandonna tout ce qu'il possédait; et, vêtu du manteau de Diogène, il parcourut les rues et les places publiques, enseignant à braver la douleur et à mépriser les richesses, et saisissant toutes les occasions de combattre les principes des sophistes. Son éloquence attirait à ses leçons une foule d'auditeurs; mais elle ne lui faisait pas moins d'ennemis. Les Platoniciens enseignaient que la connaissance des dieux est une cinquième vertu. Salluste osa dire que cette ver-

Digitized by Google

tu-là ne manquait pas aux hommes les plus méchants. On choisit ce prétexte pour le traduire devant les tribunaux comme un impie; mais il paraît que cette accusation n'eut aucune suite fâcheuse. Des étrangers lui témoignaient un jour le regret de ne pas le voir partager, sur les dieux, la croyance commune : « Mais, en » me parlant, leur dit-il, ne redou- » tez-vous pas Némésis? » Pamprepius, personnage éminent, mais dont la conduite était loin de paraître irréprochable, lui demandait la différence des dieux aux hommes : » Tu n'ignores pas, lui répondit Sal- » luste, que je ne suis pas plus un » dieu que tu n'es un homme. » Quelques critiques lui attribuent le Traité *De diis et mundo*; mais cet opuscule, mélange des doctrines des Platoniciens et des Stoïciens, est, selon Brucker, plutôt l'ouvrage de Salluste le philosophe gaulois (Voyez Brucker, *Histor. philos.*, II, 530). — L'histoire nous a transmis les noms d'autres écrivains du nom de SALLUSTE, sur lesquels on peut consulter la *Bibl. gr.* de Fabricius, XIII, 644. W—s.

SALM-KIRBOURG (FRÉDERIC III, Wild et Rhingrave DE), né à Limbourg, vers 1746, descendait de cette antique maison des comtes du Rhin, qui fait remonter son origine jusqu'au-delà du huitième siècle. Ce prince devait faire peu d'honneur à un nom si recommandable; livré à tous les genres de plaisirs, peu délicat sur le choix de ses sociétés, il ne jouissait d'aucune considération à Paris, qu'il habitait presque toujours. Sa bravoure était fort équivoque, si l'on en croit les Mémoires du temps, et particulièrement la Correspondance de M^me. Du Deffand. On y voit qu'ayant offensé par ses propos un officier du régiment du roi, nommé Lanjamet, qui lui en demanda raison, le prince de Salm se rendit sur le terrain, cuirassé d'un gros manchon, et suivi de deux spadassins de profession. Il refusa de se déshabiller, et fondit à l'improviste sur Lanjamet, qui, en se défendant, porta au prince un coup dont il aurait été traversé de part en part, si le manchon n'avait arrêté la pointe de son épée. Lanjamet tomba : Salm allait le tuer par terre, d'après le conseil de ses champions, qui lui criaient : *Plongez votre épée*; mais Lanjamet saisit la lame et la brisa : alors, se relevant, il poursuivit le prince, qui tourna le dos, et reçut plusieurs blessures assez légères. A ces particularités du duel, M^me Du Deffand ajoute l'anecdote suivante : « Une M^me. de Cré- » qui, amie de la princesse douai- » rière de Salm, alla lui rendre vi- » site, ne sachant rien de l'aventure » de son fils; la mère lui dit qu'il » était incommodé : elle demanda à » le voir; on lui fit quelques diffi- » cultés : elle insista; le prince était » dans son lit; elle lui demanda » pourquoi on avait fait difficulté de » la laisser entrer : *C'est*, dit-il, » *qu'il y a des tableaux fort obs-* » *cènes dans ma chambre.* — *Bon*, » dit-elle, *qu'est-ce que cela fait,* » *je suis si vieille; je sais que ce* » *sont les impuissants qui aiment* » *les peintures malhonnêtes, et que* » *ce sont les poltrons qui veulent tou-* » *jours se battre.* » Propos d'autant plus plaisant, que la dame était dans l'ignorance la plus complète de l'aventure. Lors de la révolution de Hollande, en 1787, Salm se jeta dans le parti des patriotes, avec l'espoir de chasser le prince d'Orange, pour se mettre à sa place. A la Haye, il per-

Digitized by Google

suada qu'il avait beaucoup de crédit à Versailles ; et à Versailles, qu'il avait un parti en Hollande. Par la souplesse de son esprit, et par l'aisance de ses manières, il plut à Calonne, qui lui fit donner un brevet de maréchal-de-camp, et quarante mille livres de traitement. Mais Salm connaissait l'état d'épuisement où étaient les finances de la France ; craignant que cette somme ne lui fût pas long-temps payée, il profita de la facilité du ministre, pour en demander le capital ; et une somme de quatre cent mille francs lui fut sur-le-champ comptée. De retour en Hollande, alors que le parti républicain réclamait la médiation de la France, Salm envoya des émissaires à Amsterdam et dans les autres villes, afin de s'opposer à tout projet de pacification. Il avait l'espoir d'être nommé généralissime, et d'être revêtu d'une espèce de dictature. D'un autre côté, il entretenait des intelligences avec le parti du stathouder, afin de pouvoir s'y rattacher dans le cas où le prince d'Orange triompherait. C'est à cette occasion qu'il dit un jour au comte de Calenberg, général saxon, fort influent dans ce parti : « Croyez, au reste, que je n'ai » pas tellement le goût du citron, » que je ne m'accommode aussi très» bien de l'orange. » L'invasion de la Hollande par les Prussiens, acheva de le démasquer. Chargé de défendre Utrecht avec huit mille hommes, il eut la lâcheté de rendre, sans coup férir, cette place importante, abandonna le parti qu'il avait juré de servir, quitta la Hollande, et revint à Paris, occuper le bel hôtel qu'il venait d'y faire bâtir, et qui a long-temps porté son nom. Il se montra fort partisan de la révolution. Voici comme le *Petit Dictionnaire des grands hommes de la révolution* caractérise les exploits révolutionnaires de ce prince démagogue. « Cet » habile souverain, dit-il, s'apercevant qu'il y avait plus de rois en » France que de sujets dans ses états, » s'est établi à Paris, et a demandé » du service à M. de Lafayette. Ce » général l'a employé long-temps » dans la rue Saint-Dominique, et a » fini par l'élever au rang de com« mandant de bataillon. C'est en » cette qualité que le vaillant prin» ce de Salm, à la tête de trois » mille hommes, a fait la descente » du cimetière des Invalides. Per» suadé qu'il s'y tramait quelque nou» veau complot, et que tout l'ar» gent et les canons de France y » étaient ensevelis, il y pénétra armé » de pied en cap, il y combattit pen» dant cinq heures entières, sans rien » trouver contre les intérêts de la » nation ; et sa valeur contre les » morts fit juger de sa douceur avec » les vivants. » Cette conduite, si peu digne de sa naissance, ne sauva point le prince de Salm : arrêté, en 1794, il fut conduit aux Carmes, et condamné à mort, le 23 juillet, comme complice d'une prétendue conspiration dans cette prison. Il fut exécuté le même jour, à l'âge de quarante-huit ans. Après la journée du 9 thermidor, la princesse Amélie de Hohenzollern, sa sœur, acheta et fit enclore d'un mur le champ où reposaient, au milieu de treize cent quatorze victimes immolées en six semaines, à la barrière du Trône, les restes de ce frère chéri, dans l'espoir de les y reconnaître et de les transporter en Allemagne, au tombeau de ses ancêtres. Cette action touchante, dont le résultat fut une recherche infructueuse, a fourni à Treneuil le sujet d'un poème élégia-

Digitized by Google

que, intitulé: *Amelie*, ou *l'héroïsme de la piété fraternelle*, Paris, 1807 et 1808 (1). Un décret du 17 septembre 1795, ordonna la restitution des biens du prince de Salm à sa famille. Son magnifique hôtel est maintenant devenu celui de la Légion-d'Honneur. Ce prince a laissé un fils légitime, Frédéric IV, prince régnant de Salm-Kirbourg, et un fils naturel légitimé, connu sous le nom de comte de Renneberg.

D—R—R.

SALMANASAR, roi d'Assyrie, est célèbre dans l'histoire sainte, pour avoir détruit le royaume d'Israël et emmené en captivité, au-delà de l'Euphrate, la plus grande partie de la nation juive. Il était, à ce qu'il paraît, fils de Theglathphalasar, connu aussi par les expéditions qu'il entreprit dans la Syrie et par les maux qu'il causa aux enfants d'Israël. On ignore à quelle époque il monta sur le trône; mais ce dut être vers l'an 730 avant J.-C. Jaloux d'égaler ou même de surpasser les exploits de son prédécesseur, il entreprit, à son exemple, une expédition pour faire rentrer dans le devoir le royaume d'Israël, alors feudataire de l'empire de Ninive. Osée, qui avait tué, depuis quelques années, son souverain Phacée, venait de s'y faire déclarer roi, en l'an 727, et il se flattait de s'y conserver indépendant du monarque assyrien. Celui-ci fut donc obligé de passer l'Euphrate. Les forces des deux adversaires n'étaient pas égales. Le prince juif fut contraint de céder à l'orage; et il consentit à payer un tribut, dont il espérait s'affranchir plus tard. Il paraît qu'à la même époque, Salmanasar s'occupa d'agrandir les possessions que Theglathphalasar avait acquises dans la Syrie, après la destruction du royaume de Damas. Nous aurons bientôt occasion de remarquer que Salmanasar était maître de la ville d'Hamath, située plus au nord sur l'Oronte. Un passage de l'historien Ménandre d'Éphèse, conservé par Josèphe, nous a transmis le souvenir d'une expédition de Salmanasar, dont le résultat fut de soumettre la Phénicie à son empire; c'est-à-dire, sans doute, que tous les petits souverains de cette contrée se reconnurent tributaires de l'empire assyrien; car c'est à quoi se bornaient alors les conquêtes. La ville de Tyr, qui était gouvernée par un certain Élulæus, imita le reste de la Phénicie, et fit la paix avec Salmanasar qui rentra victorieux dans ses états. Cependant le roi d'Israël n'avait pas perdu l'espoir de secouer le joug assyrien : il tourna les yeux vers l'Égypte pour y trouver les forces qui lui manquaient. Ce pays était alors soumis aux Éthiopiens, qui le possédaient depuis peu de temps. Il était gouverné par Sévéchoüs, que l'Écriture appelle Soua. C'est de ce monarque que le roi d'Israël comptait tirer les secours qui lui étaient nécessaires pour résister au roi d'Assyrie. Cette alliance ne put le préserver du malheur qui le menaçait. A peine Salmanasar fut-il informé des négociations d'Osée, qu'il en prévit toutes les conséquences. Il repassa l'Euphrate; et, en l'an 721, après avoir occupé et ravagé toute la terre d'Israël, il vint mettre le siége devant Samarie. Cette capitale résista long-temps : Salmanasar ne

(1) Sur ce terrain, acquis à l'aide d'une souscription, a été élevé une pyramide funéraire, et fondé un Oratoire où un ecclésiastique, attaché à la chapelle de Picpus, offre chaque jour le saint-sacrifice pour toutes les victimes de la révolution ; et tous les ans on y célèbre un service après la quinzaine de Pâques.

Digitized by Google

put la soumettre qu'après trois ans. Il la prit enfin, en l'an 719 avant J.-C.; et le royaume d'Israël fut anéanti. Osée fut emmené captif par son vainqueur, qui, pour mettre un terme aux révoltes des Juifs, transporta au-delà de l'Euphrate la plus grande partie de la population de cet état. Theglathphalasar en avait agi de même; et déjà plusieurs des tribus étaient dispersées dans la Mésopotamie et sur les frontières de la Médie. Salmanasar plaça les Israélites dans le pays de Gozan, qui n'est autre que la région de la Mésopotamie appelée *Gauzanitis* par Ptolémée, et située sur les bords du Khabour, fleuve qui arrose la même contrée et se jette dans l'Euphrate, à Karkisiah, l'antique *Circesium*. D'autres furent envoyés dans la Médie. Pour s'assurer la possession du pays qu'il avait conquis, Salmanasar y envoya des colonies tirées des provinces qui formaient son empire. Elles venaient de Babylone, de Cutha, d'Avah, d'Hamath et de Sépharvaïm. En nous apprenant les lieux d'où furent tirés les nouveaux habitants d'Israël, l'Écriture fait connaître quelle était alors l'étendue de Ninive. Cet empire avait réparé ses pertes; et il tendait à reprendre le rang qu'il avait perdu à la mort de Sardanapale. Babylone, quoique gouvernée par des princes particuliers, que nous fait connaître le Canon chronologique conservé par l'astronome Ptolémée (*Voyez* tome XXXVI, pag. 277), n'en reconnaissait pas moins l'autorité du souverain de Ninive. Ce fait important, simplement indiqué par l'envoi des colons babyloniens en Israël, est formellement énoncé dans un fragment nouveau de Polyhistor (1), qui nous a été conservé par Eusèbe, dans sa Chronique, et dont nous devons la connaissance à la traduction arménienne de cet auteur, récemment découverte. Cutha était aussi dans le voisinage de Babylone. Il est probable que la plupart des colons venaient de cet endroit, puisque le nom de Cuthéens fut donné à la totalité de la nouvelle population. Avah nous est inconnue; pour Hamath, elle était, comme nous l'avons déjà dit, dans la Syrie, et elle y subsiste encore avec le même nom. Quant à Sépharvaïm, elle était aussi dans la Chaldée: c'est elle qui est appelée par les auteurs grecs *Sippara* ou même *Hippara*. Ces peuples joignirent l'adoration du Dieu d'Israël au culte des divinités qu'ils avaient révérées dans leur première patrie. Samarie fut leur principale ville. Leurs descendants, mêlés avec les Juifs restés dans ce pays, furent appelés Samaritains. Ce nom ne vient pas, comme on pourrait le croire, de la ville de Samarie; mais il dérive d'un mot syriaque et hébreu, qui signifie *les gardiens*. Il leur vient, suivant ces sectaires, de ce qu'ils ont conservé la loi de Moïse avec plus de soin que les Juifs. Les Samaritains se servaient d'une langue particulière, qui existe encore dans la version du Pentateuque faite pour leur usage. Cette langue devait être, à peu de chose près, la même que celle qu'ils parlaient dans le pays d'où ils tiraient leur origine. Elle différait de l'hébreu; mais elle avait une grande ressemblance avec le syriaque ou le chaldéen; ce qui n'est pas étonnant, puisque les Cuthéens étaient presque tous venus de la Chaldée. Cependant elle s'écarte en quelques points, de la langue syriaque telle que nous la connaissons. Outre leur langue parti-

(1) Ce morceau ne se trouve pas dans les fragments grecs d'Eusèbe que nous possédons.

Digitized by Google

culière, les Samaritains employaient aussi un caractère alphabétique qui leur était propre. Ce caractère, encore usité parmi eux, sert à écrire tous leurs livres et le texte des cinq livres de Moïse en langue hébraique. Le texte qui nous a été conservé par les Samaritains, n'est pas tel que nous le connaissons par les manuscrits hébreux; en général, il diffère peu de celui que la version des Septante nous représente. Le caractère alphabétique de ces sectaires est probablement le même qui était en usage dans le royaume d'Israël et dans toute la Basse-Syrie, à l'époque où ils vinrent s'y établir. Les lettres qui se trouvent sur les monnaies des princes Asmonéens s'en rapprochent sensiblement, pour la forme. Dans le temps que Salmanasar achevait la ruine du royaume d'Israël, il s'occupait d'affermir sa puissance dans la Phénicie. La ville d'Arce, située dans les montagnes du Liban, Sidon, l'ancienne Tyr et plusieurs autres villes voisines secouèrent le joug des Tyriens, qui habitaient alors sur le continent, et se soumirent au roi d'Assyrie. Ceux-ci, malgré la défection de leurs sujets, refusèrent de reconnaître la puissance de Salmanasar. Élulæus régnait encore à Tyr. Salmanasar équipa une flotte de soixante voiles, que lui fournirent les Phéniciens. Elle était montée de huit cents rameurs. Les Tyriens vinrent à sa rencontre, avec douze navires seulement, battirent et dispersèrent sa flotte, et revinrent couverts de gloire, avec cinq cents prisonniers. Ce revers dégoûta le roi d'Assyrie de son entreprise. Il retourna dans ses états; mais, en partant, il laissa devant Tyr un corps de troupes, qui gêna beaucoup cette ville, pendant cinq ans, en l'empêchant de faire usage du fleuve et des aqueducs qui étaient dans son voisinage. Malgré ce blocus rigoureux, Tyr ne se soumit point au roi d'Assyrie, et conserva son indépendance jusqu'à l'époque où elle fut prise par Nabuchodonosor. On ne sait plus rien de Salmanasar. Nous ignorons quelle fut la durée de son règne (2); mais il ne dut pas prolonger son existence long-temps après les événements dont nous venons de parler, puisque son fils Sennacherib, entreprit, en l'an 710, son expédition contre Ezéchias, roi de Juda, en marchant contre le roi d'Éthiopie, qui était maître de l'Égypte. S. M-n.

SALMERON (Alphonse), l'un des six premiers disciples de saint Ignace, naquit à Tolède, au mois d'octobre 1515. Après avoir fréquenté l'université d'Alcalà, et s'être rendu fort habile dans la connaissance des langues anciennes, il vint achever à Paris ses cours de philosophie et de théologie. Saint Ignace l'apprécia bientôt, et, malgré sa grande jeunesse, le choisit pour un de ses coopérateurs dans l'établissemsnt de sa Société (*V.* Ignace, XXI, 188). Salmeron, conduit en Italie, y signala son talent pour la controverse; il parcourut ensuite l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas et la France, cherchant les occasions de lutter contre les novateurs et de combattre leurs doctrines. Son zèle fut récompensé par le titre de nonce apostolique en Irlande; et le pape Paul III le nomma l'un des orateurs du Saint-Siége au concile de Trente. L'affaiblissement de ses forces ne lui permettant plus de servir la religion dans la carrière évangélique, il consacra sa

(2) Le Syncelle lui donne vingt-cinq ans, mais sans autorité. Cette durée est d'ailleurs impossible.

Digitized by Google

plume à la défendre; et retiré dans le collége de Naples, à l'établissement duquel il avait contribué, il mit la dernière main à son Commentaire sur les Saintes Ecritures. Il garantit de l'hérésie ce royaume, où il fut le premier supérieur de son ordre; enfin, accablé d'années et d'infirmités, il mourut à Naples, le 13 février 1585. Outre des *Sermons* (en latin), sur les Évangiles de l'année, et le *Discours* qu'il prononça dans la session de 1545, au concile de Trente, on a de lui: des *Commentaires*, des Questions et des Dissertations sur les Évangiles, les Actes des apôtres, et les Épîtres canoniques, Madrid, 1547-1602, 16 tomes en 8 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui n'est plus guère consulté, a eu plusieurs éditions, Brescia, Cologne, etc. Le style du P. Salmeron est facile, mais diffus. Ses ouvrages manuscrits étaient conservés dans les bibliothèques de la Société. Le P. Ribadeneira a publié la *Vie du P. Alph. Salmeron* (*V.* RIBADENEIRA, XXXVIII, 492). W—s.

SALMON (JEAN), surnommé *Maigret*, en latin *Macrinus*, à cause de sa maigreur, naquit en 1490, à Loudun, d'une famille pauvre. Ses talents l'introduisirent chez le cardinal Bouhier, archevêque de Bourges, en qualité d'homme de lettres. Après la mort de ce protecteur, René de Savoie le prit pour précepteur de ses enfants, et le produisit à la cour de François Ier., qui lui donna quelquefois à mettre ses vers français en latin, le fit un de ses valets de chambre, et lui accorda une pension. Salmon, ennuyé du rôle de bel-esprit à la suite de la cour, voulut se fixer par le mariage. Il épousa une de ses compatriotes, âgée seulement de dix-huit ans, quoiqu'il en eût trente-huit. Elle s'appelait Gillone; mais comme ce nom ne se prêtait pas aux agréments de la poésie, il le changea en celui de Gelonis; et c'est sous cette nouvelle dénomination qu'il chanta les douceurs de leur union, qu'il célébra les charmes de sa chère Gelonis tant qu'elle vécut, et qu'il lui consacra des chants lugubres après sa mort; mais l'on trouve que sa lyre a mieux réussi à exprimer ses plaisirs que ses regrets. Salmon quitta la cour dans ses dernières années, pour se retirer dans sa patrie. Les chagrins qu'il éprouva dans son veuvage, la détresse à laquelle il fut réduit avec une nombreuse famille sur les bras, l'étude, les travaux, les procès, les voyages, le conduisirent au tombeau en 1557. Il reçut de son temps le surnom d'*Horace français*, et le mérita jusqu'à certain point par un grand nombre de pièces de vers qui réunissent le mérite de l'expression et du tour poétique, au choix des sujets toujours honnêtes. Il est le premier poète latin de France qui ait réussi dans l'ode latine; de toutes ses productions, celles que lui inspira sa Gelonis sont les meilleures: elles ont un caractère si tendre, des grâces si délicates, qu'en les lisant on se sent agréablement affecté des sentiments qui animaient le poète. Les ouvrages de sa vieillesse n'ont pas, à beaucoup près, le même mérite: dans un temps où il eût mieux fait d'abandonner le Parnasse, il inonda le public de pièces froides, dures et négligées. Presque tout ce qu'il a fait de bon se trouve réuni dans le Recueil en quatre livres, imprimé chez Simon de Colines, en 1530, in-8o. Il y a aussi une belle édition de ses Odes, en 1537, in-8o. On voit, par la bibliothèque de Du-

Digitized by Google

verdier, que Salmon s'était encore exercé à faire des vers français. — Son fils aîné, Charles, élève de Ramus, fut précepteur de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, imita le talent de son père pour la poésie latine, et acquit une grande connaissance de la langue grecque; mais ayant embrassé le calvinisme, il périt à la journée de la Saint Barthélemi (*V.* la *Bibl. hist. du Poitou*, de Dreux du Radier, II, 148). T—D.

SALMON (NATHANIEL), savant antiquaire, était fils du Rév. Thomas Salmon, recteur de Mepsall, dans le Bedfordshire. Admis, en 1690, au collége de Benet, à Cambridge, il y termina ses études avec distinction, reçut les ordres sacrés, et fut pourvu de la cure de Westmill, dans le comté d'Hertford. Quoiqu'il eût prêté le serment exigé par le roi Guillaume, il se fit scrupule de le prêter à la reine Anne quand elle lui succéda, et il abandonna l'état ecclésiastique pour se livrer à l'exercice de la médecine. La pratique de cet art, et l'étude des antiquités partagèrent le reste de sa vie. Il mourut le 2 avril 1742, laissant la réputation d'un homme instruit autant que laborieux. Ses principaux écrits, tous en anglais, sont : I. *Description des stations des Romains dans la Grande-Bretagne*, d'après leur itinéraire, Londres, 1721, in-8°. II. *Description des antiquités romaines, dans les comtés de l'intérieur de l'Angleterre*, ibid., 1726, in-8°. Ces deux volumes ont été réimprimés en 1736. III. *Histoire du comté d'Hertfort*, avec la description de ses anciens monuments, particulièrement de ceux qu'on attribue aux Romains, ibid., 1728, in-fol., fig. Cet ouvrage, recherché des curieux, est la continuation de l'*Histoire* de sir Henri Chauncy. IV. *Les Vies des évêques anglais*, depuis la restauration, jusqu'à la révolution (de 1660 à 1688), ibid., 1733, in-8°. V. *Les antiquités de Surrey*, avec l'Histoire naturelle de ce comté, ibid., 1736, in-8°. VI. Les *Antiquités* du comté d'Essex, ibid., 1740, in-fol., fig.; livre estimé, mais demeuré incomplet de quatre districts (*Hundreds*), la mort ayant surpris l'auteur lorsqu'il n'avait terminé que les deux tiers de son ouvrage. — Thomas SALMON, son frère aîné, mort dit-on, en 1743, avait long-temps résidé dans l'Inde, ce qui lui donna l'idée de recueillir les diverses relations sur les peuples de l'Asie; et, ayant fini par étendre sa compilation sur toutes les nations étrangères, il la publia sous le titre d'*Histoire moderne* ou Etat présent de toutes les Nations, en plusieurs volumes in-8°., en 1731 et années suivantes: il y a aussi une édition en 3 volumes in-fol., et l'on en a fait divers abrégés et plusieurs continuations. La traduction allemande, Altona, 1733-39, forme 7 volumes in-4°., et ne comprend pas même la totalité de l'Asie. Cette collection, ornée d'un grand nombre de figures, eut beaucoup de succès, mais est presque oubliée aujourd'hui. On a encore du même auteur : I. *Le Guide de l'Etranger aux universités d'Oxford et de Cambridge*, avec la description des comtés adjacents, 1748, in-8°. Ce titre est cité par M. Cole; mais il paraît qu'on n'a de cet ouvrage que le premier volume, publié en 1744, et qui contient l'histoire du comté d'Oxford. II. Une *Critique* de l'Histoire des Révolutions d'Angleterre, par Gilbert Burnet (*V.* ce nom); III. quelques autres écrits historiques. — Thomas SALMON,

Digitized by Google

père des deux précédents, est, suivant Gough, l'auteur de la *Nouvelle Notice historique sur l'ordre de Saint-George*, Londres, 1704, et doit être distingué d'un autre Thomas SALMON, maître-ès-arts au collége de la Trinité, à Oxford, et auteur d'un *Essai sur l'avancement de la Musique*, Londres, 1672. Ce livre, trop décrié par Lock et Playford, est bien écrit, et ne contient rien que de fort raisonnable, si l'on en croit le docteur Burney. Le système de l'auteur pour simplifier la musique, par l'adoption d'un caractère universel et par la suppression de la diversité des clefs, n'a, continue Burney, que l'inconvénient attaché à toute innovation : celui d'exiger une nouvelle étude des gens instruits, et de rendre inutile la musique écrite selon les systèmes vulgaires. — Guillaume SALMON, fameux empirique, d'une autre famille, est auteur de : I. *Le parfait Médecin*, ou la Boutique du droguiste ouverte à tout le monde, in-8°. de 1207 pages. II. *Le grand Herbier anglais*, Londres, 1711, 2 vol. in-fol. de 1236 pag, Les plantes y sont rangées par ordre alphabétique, et accompagnées de gravures en bois. III. *Polygraphice;* ce livre, aujourd'hui oublié, eut un tel succès, que l'édition de Londres, 1701, était déjà la dixième. W—s.

SALMON (FRANÇOIS), docteur de Sorbonne, naquit à Paris, en 1677, de parents riches, et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il fit de grands progrès dans l'histoire, la théologie et les langues orientales. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut associé à la maison de Sorbonne, dont il devint, dans la suite, le bibliothécaire. Il avait formé, pour son usage, une collection des meilleurs ouvrages de théologie, et il entretenait une correspondance très-active avec les savants français et étrangers, sur des matières d'érudition. Le *Traité* qu'il publia sur l'Étude des Conciles, le fit connaître d'une manière avantageuse; et l'on attendait de lui d'autres ouvrages importants, auxquels il travaillait depuis plusieurs années, quand il mourut d'apoplexie à Chaillot, le 9 septembre 1736. Il avait sous presse une Dissertation sur l'*Amphilochia* de Photius (*V.* ce nom), mais l'impression n'en a point été terminée. Le seul Ouvrage qu'on ait de Salmon, est le *Traité de l'Etude des Conciles*, Paris, 1724, in-4°.; réimprimé à Leipzig, in-8°. (1), il est divisé en trois parties : dans la première l'auteur parle de l'utilité des Conciles; dans la seconde, il fait connaître toutes les éditions des Conciles, en appréciant leurs avantages et leurs défauts avec autant d'exactitude que d'impartialité. Ses remarques critiques sur l'édition du P. Hardouin (*V.* ce nom) sont surtout très-curieuses. La troisième partie est une introduction à la lecture des Concicilés. Ce livre, plein de recherches savantes, est très-estimé. Salmon avait le projet de donner un *Supplément*, en plusieurs volumes, à la *Collection des Conciles* par le P. Labbe (*V.* ce nom), et l'on peut voir par le *Prospectus* qu'il fit paraître in-4°., que ce travail était fort avancé. Il avait aussi le dessein de publier l'*Index* ou Table alphabé-

---

(1) Quelques *Dictionnaires* parlent d'une traduction latine de l'ouvrage de Salmon, faite en Allemagne; mais on l'a vainement cherchée à la Bibliot. du Roi; et il n'en est fait aucune mention dans les Dictionnaires de Jœcher et de Georgi, ni dans les *Acta lipsiensia*, qui citent la réimpression in-8°. de cet ouvrage.

Digitized by Google

tique, par les noms des auteurs, de toutes les pièces relatives à l'Histoire ecclésiastique, disséminées dans des Recueils où elles sont comme perdues pour la plupart des lecteurs (2). Ce projet, dont l'utilité semble incontestable, et pour l'exécution duquel Salmon s'était associé quatre de ses confrères, trouva cependant un adversaire dans le P. Jacques Martin (*V.* ce nom); et cette querelle qui n'offre aucun intérêt aujourd'hui, produisit, de part et d'autre, différents écrits dont on trouve la liste détaillée à l'article *Salmon*, dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit., de 1759. Le Catalogue de la Bibliothèque de Salmon (*Bibliotheca Salmoniana*) a été imprimé, Paris, 1737, in-12, de 689 pag., précédé d'un avertissement qui contient l'*Éloge* de ce savant. Elle renfermait plus de huit mille vol., parmi lesquels on distinguait une suite précieuse de Conciles et de pièces relatives à cette partie de l'Histoire ecclésiastique.
W—s.

SALMON (Urbain-Pierre), médecin, né, vers 1767, à Beaufort, dans le Maine, reçut le doctorat, en 1790, à l'université d'Angers. Entré, comme grenadier, dans le premier bataillon de volontaires de son département (Maine-et-Loire), il en fut nommé chirurgien-major, le 17 nov. 1791. Il se trouvait, l'année suivante, dans Verdun, lors de la reddition de cette place aux Prussiens; et il fut employé depuis à l'armée des Alpes et au siége de Lyon. Nommé médecin à l'armée d'Italie, il fut attaché successivement aux hôpitaux militaires de Pavie, Plaisance, Vérone, Padoue, et perfectionna ses connaissances par l'étude et la fréquentation des savants, entre autres du célèbre Toaldo, professeur d'anatomie, auquel il offrit, en 1797, l'hommage de sa reconnaissance, dans la dédicace de la *Topographie médicale de Padoue*. Salmon visita Rome, la Campanie et le royaume de Naples, à la suite des armées, recueillant partout des observations sur l'art médical et sur la minéralogie. Il fut mis, en 1801, à la tête du grand hôpital d'Alexandrie; et, en 1804, il passa, comme médecin principal, au camp d'Utrecht: mais déjà il était atteint d'une noire mélancolie, qui minait lentement ses forces. En vain ses amis cherchèrent à le distraire des idées sinistres qui troublaient sa raison: il ne croyait plus à l'amitié. Après avoir fait un testament, dans lequel il chargeait M. Desgenettes, son ami, de venger son honneur outragé, le malheureux Salmon s'ôta la vie, dans un accès de désespoir, le 3 janv. 1805. Outre la *Topographie médicale de Padoue*, in-8°. de 68 pag., avec un plan de cette ville, on a de lui: I. *Mémoire sur un fragment de basalte volcanique, tiré de Borghetto*, Rome, 1800, in-8°. Dans cet opuscule, qu'il lut dans une académie romaine, il attribue la formation du basalte à l'action combinée de l'eau et du feu. II. *Lettre sur la nature des monts Euganéens et la théorie des laves compactes*, Vérone, 1801, in-8°. Il y développe ses idées sur l'origine des Volcans. Salmon a laissé des *Observations cliniques*, rédigées avec trop de sécheresse pour qu'elles puissent être utiles; des *Extraits* de ses lectures, où l'on remarque un grand talent d'analyse, et des *Anecdotes* sur le caractère des médecins

(2) Cet ouvrage, cité sous le nom d'*Index sorbonicus*, forme 2 vol. gr. in-fol. Magnus Crusius en a donné le plan dans sa Dissertation: *De scriptis quibusdam integris, fragmentisque hactenus ineditis*, Leipzig, 1728, in-4°.

Digitized by Google

et des savants qu'il avait connus en Italie. M. Desgenettes a publié une *Notice* sur Salmon, dans la *Revue philosophique*, janvier 1807. W—s.

SALNOVE (ROBERT DE), lieutenant de la grande louveterie de France, était né, vers la fin du seizième siècle, probablement dans le Poitou (1), d'une famille noble. Admis dans les pages de Henri IV, il fit ensuite partie de la maison de Louis XIII, dont il mérita la bienveillance. En 1619, il fut fait écuyer de Christine de France, duchesse de Savoie, et suivit cette princesse à la cour de Turin. Victor-Amé Ier l'ayant nommé gentilhomme de sa chambre, il resta dix-huit ans dans le Piémont, comblé des faveurs des deux augustes époux. Salnove, passionné pour la chasse, profita de ses loisirs pour se livrer à cet exercice, dans lequel il se rendit fort habile. Après la mort de Victor-Amé, il revint en France, et fut nommé conseiller du roi, et lieutenant de la grande louveterie. L'expérience qu'il avait acquise pendant trente-cinq ans, passés dans la vènerie et à la guerre, ne devait point être perdue. Il publia la *Vènerie royale*, qui contient les chasses du cerf, du chevreuil, du sanglier, du loup et du renard; avec le dénombrement des forêts et grands buissons de France, où se doivent placer les logements, quêtes et relais, Paris, 1655, in-4°.; cet ouvrage fut réimprimé en 1665, même format, et l'on en cite une édition in-12. Il est divisé en quatre parties: les trois premières comprennent la description des différentes chasses, entremêlée de remarques sur le choix et l'éducation des chiens, leurs maladies et les remèdes; la quatrième partie contient le dénombrement des bois et forêts les plus fréquentés par le gibier; enfin l'ouvrage est terminé par le Dictionnaire des termes propres aux chasseurs. Salnove nous apprend que Louis XIII aimait beaucoup la chasse au renard, et que ce prince a le premier, en France, employé des chiens courants pour forcer cet animal. L'ouvrage offre une foule de détails curieux et d'observations utiles. Salnove s'attache aussi à relever les erreurs de Du Fouilloux (*V.* ce nom, XV, 338); mais il n'a pas laissé d'en commettre lui-même plusieurs, et d'adopter des faits évidemment imaginés à plaisir (*Voy.* la *Bibliothèque thereutico-graphiq.* de Rich. Lallemant, 135-140). On place la mort de Salnove vers 1670. W—s.

SALOMÉ, princesse de la race d'Hérode, est célèbre dans le Nouveau-Testament, par la mort de saint Jean-Baptiste, dont elle obtint la tête du roi Hérodes Antipas, son oncle. Elle cédait aux instigations de sa mère Hérodiade, irritée de ce que le précurseur du Messie avait blâmé son commerce criminel avec le frère de son mari. Salomé était fille d'Hérodes Philippe, fils d'Hérodes le Grand, et de Mariamne, fille de Simon. Sa mère Hérodiade étoit fille d'Aristobule, fils d'Hérodes et de Mariamne, fille d'Hyrcan, de la race des Asmonéens. Elle épousa, en premières noces, son grand oncle le tétrarque Philippe, fils d'Hérodes et d'une femme de Jérusalem, nommée Cléopâtre (*V.* XXXIV, 83). Il paraît que Salomé ne vécut pas long-temps avec lui; car ce prince mourut vers l'an 33 de notre ère. Elle devait être bien jeune à cette époque. Elle épousa ensuite

(1) Nos anciens bibliothécaires Lacroix du Maine et Duverdier citent un *Henri de Salnove*, né à Fontenai-le-Comte, qui fit imprimer, en 1559, à Poitiers, la *Traduction* du premier et du second livres de la quatrième décade de Tite-Live.

Digitized by Google

Aristobule, fils d'Hérodes, roi de Chalcis, né d'Aristobule fils d'Hérodes-le-Grand. Le mari de Salomé fut fait roi de la petite Arménie, par Néron, en l'an 54; il se montra si dévoué aux Romains, qu'il obtint, en récompense de ses services, quelques portions de la grande Arménie, en l'an 60. Enfin, sous le règne de Vespasien, il obtint le royaume de Chalcis, que son père avait possédé, et il en était encore maître en l'an 70. Salomé lui donna trois enfants. Selon Nicephore Calliste, historien grec très-moderne, cette reine, étant en voyage, tomba dans une rivière dont la surface était glacée. Sa tête fut prise dans la glace, tandis que le reste de son corps était dans l'eau. Les efforts qu'elle fit pour se dégager, finirent par séparer sa tête de son corps. Ce récit a bien l'air d'une fable. Une médaille unique, découverte par M. Cousinery, nous a fait connaître les traits de cette reine. Ce monument offre, d'un côté, la tête du roi Aristobule, avec la légende presque effacée qui exprimait son nom; au revers est le portrait de Salomé, avec la légende : Βασιλισσης Σαλωμης, *de la reine Salomé*. *V.* Visconti, Iconographie grecque, tome III, pag. 311-313. S. M—N.

SALOMON, roi des Juifs, fils de David et de Bethsabée, naquit l'an 1033 avant J.-C. Le nom de Salomon ou *Pacifique*, lui fut donné par son père; mais l'Éternel lui fit donner par le prophète Nathan, celui de Jedidiah, qui signifie *aimable au Seigneur*. Le jour même qu'Adonias fut appelé au trône par un parti nombreux (*V.* ADONIAS), Bethsabée, rappela au roi David le serment qu'il avait si souvent renouvelé, que Salomon, son fils, régnerait après lui, et serait assis sur son trône. Le prophète Nathan se rendit garant des promesses du roi; et David ordonna au grand prêtre Sadoc, à Nathan, à Banaïas, fils de Joïada, aux Céréthiens et aux Phélétiens, de prendre Salomon, de le faire monter sur la mule royale, et de le sacrer, suivant l'usage, près de la fontaine de Gihon. Tout fut exécuté comme il l'avait ordonné et le peuple, présent à la cérémonie, fit entendre des cris d'alégresse, et des acclamations en l'honneur du nouveau monarque. Adonias, averti de tout ce qui se passait, se réfugia dans le sanctuaire, embrassa le coin de l'autel des holocaustes, et fit demander grâce. Salomon lui promit que s'il se conduisait en homme de bien, il ne tomberait pas un seul cheveu de sa tête; mais il le menaça du plus terrible châtiment, s'il se conduisait mal. David, au lit de la mort, fit appeler Salomon, et lui donna des avis que des critiques ont amèrement censurés, mais que l'Esprit Saint rapporte sans les blâmer. « Me voici près du terme où tous » les hommes doivent arriver : armez-vous de fermeté, dit-il, et » agissez en homme de cœur. Observez les préceptes du Seigneur; » marchez dans ses voies, gardez ce » qui est renfermé dans sa loi, afin » que vos entreprises soient marquées du sceau de la sagesse. Ainsi » le Seigneur accomplira la parole » qu'il m'a donnée en disant : Si vos » enfants marchent devant moi dans » la vérité, de tout leur cœur et de » toute leur ame, vous aurez toujours quelqu'un de vos descendants » qui sera assis sur le trône d'Israël. » Vous ne permettrez pas que Joab, » fils de Sarvia, qui a répandu le » sang d'Abner et d'Amasa, descende en paix dans le tombeau. Ne

Digitized by Google

» laissez pas impuni le crime de Séméï, fils de Géra, qui prononça des malédictions contre moi, quand je fuyais devant le rebelle Absalon : il est vrai que je lui ai juré de ne point le faire mourir par l'épée; mais vous êtes sage, et vous savez de quelle manière vous devez le traiter à cause de moi. Vous témoignerez votre reconnaissance aux fils de Berzellaï de Galaad; et ils mangeront à votre table, parce qu'ils sont venus audevant de moi, lorsque j'étais poursuivi par Absalon. » Nous avons cru devoir transcrire ces avis de David à Salomon, parce qu'ils servirent de règle à sa conduite au commencement de son règne. Il débuta par la mort d'Adonias, qui eut la maladresse de lui faire demander, par Bethsabée, Abisag la Sunamite, concubine de David; par celle de Joab, qu'il fit massacrer au pied de l'autel, malgré ses ardentes supplications; et par celle de Semeï, auquel il avait défendu de sortir de Jérusalem, et qui ne viola l'interdit qu'au bout de trois ans, pour aller auprès du roi de Geth, réclamer des esclaves qui s'étaient enfuis. La charge de général des armées, que possédait Joab, fut donnée à Banaïas, fils de Joïada. La souveraine sacrificature, dont Abiathar, partisan d'Absalon et d'Adonias, fut dépouillé, devint le partage de Sadoc, qui avait été constamment attaché à David et à Salomon. Après ces exécutions, le règne de ce prince s'affermit, dit l'Écriture; et ce monarque, âgé de vingt ans, suivant Usher, épousa la fille d'un roi d'Egypte, qui est appelé *Vaphrés* par Eupolème. Les rabbins ne doutent point que la princesse égyptienne n'ait abandonné le culte des idoles en épousant le roi des Juifs, et ils se fondent sur ces paroles du livre des Rois, qui semblent faire entendre que Salomon n'aurait point consenti à épouser une femme idolâtre : « Or, » Salomon aima le Seigneur, et se » conduisit selon les préceptes de » David, son père, excepté qu'il sa» crifiait, et qu'il brûlait de l'encens » dans les hauts lieux; mais on n'a» vait point encore bâti de temple » au nom du Seigneur. » Quelques Chrétiens répondent à cela par un passage du livre des Paralipomènes, où il est dit que « Salomon fit mon» ter la fille de Pharaon de la cité » de David dans la maison qu'il lui » avait bâtie; car, dit-il, mon épou» se n'habitera point dans la maison » de David, roi d'Israël, parce que » les lieux où l'arche du Seigneur » est entrée sont saints. » Tout cela n'offre rien de concluant. Très-peu de temps après son mariage, Salomon alla sacrifier à Gabaon, qui était le plus considérable de tous les hauts lieux : il y immola mille victimes en holocauste. Le Seigneur lui apparut en songe pendant la nuit suivante, et lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne. Salomon répondit : « Vous avez usé d'une grande miséricorde envers David, mon père, votre serviteur, selon qu'il a marché devant vous dans la vérité et dans la justice, et que son cœur a été droit à vos yeux. Vous lui avez donné un fils qui est assis sur son trône. Maintenant, ô mon Seigneur et mon Dieu, vous m'avez fait régner; mais je ne suis encore qu'un enfant qui ne sait de quelle manière il doit se conduire au milieu d'un peuple innombrable que vous avez choisi. Je vous supplie donc de donner à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il

Digitized by Google

puisse juger votre peuple, et discerner entre le bien et le mal. » Le Seigneur agréa la prière de Salomon et lui dit : « Parce que vous n'avez point desiré que je vous donnasse un grand nombre d'années, ou de grandes richesses, ou la vie de vos ennemis, et que vous m'avez demandé la sagesse pour discerner ce qui est juste, j'ai déjà fait ce que vous m'avez demandé; et je vous ai donné un cœur si plein de sagesse et d'intelligence, qu'il n'y a jamais eu d'homme avant vous qui vous ait égalé, et qu'il n'y en aura point après vous qui vous égale. Je vous ai même donné de plus ce que vous ne m'avez point demandé, savoir, les richesses et la gloire, de sorte qu'aucun roi ne puisse vous être comparé. Si vous marchez dans mes voies, comme vos pères y ont marché, je vous donnerai encore une longue vie. » Salomon, à son réveil, fit réflexion au songe qu'il avait eu, et renouvela sa résolution de garder les préceptes et les ordonnances du Seigneur. Il revint à Jérusalem, se présenta devant l'arche d'alliance, offrit des holocaustes et des hosties pacifiques, et donna un festin splendide à tous ses courtisans. Selon quelques interprètes, Salomon n'avait encore que dix à douze ans; mais, suivant l'opinion la plus probable, il en avait bien davantage : il y a même des commentateurs qui lui donnent vingt-six ans. L'occasion de manifester sa sagesse ne tarda pas à se présenter. Deux femmes de mauvaise vie parurent devant son trône. Une des deux dit au roi : « Seigneur, faites-moi justice. Nous demeurions, cette femme et moi, dans la même chambre. Nous étions seules. J'y suis accouchée : trois jours après elle est aussi accouchée. Son fils est mort pendant la nuit, parce qu'elle l'a étouffé en dormant. Elle s'est levée doucement, a dérobé mon fils vivant, et a placé le sien à côté de moi. Quand je me suis réveillée le matin, j'ai voulu donner à téter à mon fils, et je me suis aperçue qu'il était mort; mais en le considérant de plus près, au grand jour, j'ai reconnu que ce n'était pas le fils que j'avais enfanté. » L'autre femme répondit : « Vous ne dites pas la vérité; c'est votre fils qui est mort, et le mien est vivant. » Elles se disputaient devant le roi, sans pouvoir s'accorder. « Puisqu'il en est ainsi, reprit Salomon, qu'on m'apporte une épée. » Lorsqu'on eut apporté l'épée, le roi dit à ses gardes : « Coupez en deux cet enfant qui est vivant, et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre. » Alors la femme dont le fils était vivant, sentit ses entrailles s'émouvoir de tendresse, et dit au roi : « Seigneur, donnez-lui, je vous supplie, l'enfant vivant; ne le tuez point. » L'autre disait au contraire : « Qu'il ne soit ni à moi ni à vous; qu'on le divise. » A ces mots, Salomon fut suffisamment éclairé, et prononça sa sentence. *Donnez à celle-ci l'enfant vivant*, dit-il; *car c'est elle qui est sa mère*. Le peuple ayant appris de quelle manière le roi avait jugé cette affaire, fut intimement convaincu de sa profonde sagesse, et eut encore plus de respect pour lui. Il vérifia ainsi, par son expérience, l'idée qu'il donne, dans le livre des Proverbes, de la pénétration d'un sage monarque : *Les lèvres du roi sont comme un oracle; sa bouche ne se trompera point dans les jugements*. Cependant Salomon, jouissant d'une paix profonde, résolut de bâtir un temple au Seigneur et des palais pour lui. Dans ce dessein, il renouvela l'alliance de Da-

Digitized by Google

vid, son père, avec Hiram, roi de Tyr, dont il obtint des cèdres et des sapins pour les constructions qu'il méditait. Il employa plus de cent cinquante mille hommes aux divers travaux nécessaires pour bâtir le temple, qui surpassait en magnificence et en beauté tous ceux qu'on avait élevés jusqu'alors à l'Être-Suprême. Cet édifice, construit sur le modèle du tabernacle, ou temple portatif de Moïse, mais plus grand et plus riche, était tout resplendissant d'or et des matieres les plus précieuses. Il consistait en trois enceintes, dont la première s'appelait le parvis des Gentils; la seconde, le parvis des Israélites; et la troisième, carré parfait, le parvis des Prêtres. Dans cette troisième enceinte, se trouvaient le *Saint* et le *Saint des Saints*. Le *Saint* renfermait le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition et l'autel des parfums. Il n'y avait dans le Saint des Saints ou Sanctuaire, que l'arche d'alliance; et il n'était permis qu'au seul souverain pontife d'y entrer une fois par an, après dés cérémonies et des purifications nombreuses. Nous ne nous arrêterons pas à décrire, dans toutes ses parties, ce magnifique bâtiment. Nous renvoyons le lecteur au chapitre VI du troisième livre des Rois, au *Codex Middoth*, à l'Histoire de Josèphe et aux ouvrages de Ribera, de Villalpand, du père Lami et de Lightfoot, où il trouvera, sinon toute la satisfaction qu'il peut desirer, du moins beaucoup d'érudition, de recherches et des conjectures plus ou moins ingénieuses. La construction de ce temple coûta des sommes immenses. Cumberland les évalue à huit cent soixante-un millions deux cent douze mille neuf cent quinze livres sterling et deux tiers; Bernard Lami de l'Oratoire les porte à quatre milliards deux cent quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-douze écus, monnaie de son temps, en France : ce qui surpasserait tout l'argent que pouvaient posséder tous les rois de l'Orient ensemble. Il est certain que David avait laissé, pour la maison de l'Éternel, cent mille talents d'or, et cent millions de talents d'argent; mais outre qu'il est impossible de savoir la valeur de ces deux unités, il est à présumer, suivant l'opinion de Raschi, que Salomon n'employa qu'une partie de ce trésor aux frais du temple, et qu'il consacra le reste au Seigneur. L'exagérateur Josèphe, pour l'emploi de cette somme exorbitante, nous apprend que Salomon fit faire vingt mille vases d'or, et quarante mille d'argent; quatre-vingt mille coupes d'or à boire; quatre-vingt mille plats d'or pour mettre la fleur de farine que l'on détrempait sur l'autel, et cent soixante mille plats d'argent; soixante mille tasses d'or, dans lesquelles on détrempait la farine avec de l'huile, et six vingt mille tasses d'argent; vingt mille *assarons* ou *hins* d'or, et quarante mille d'argent; vingt mille encensoirs d'or, pour offrir et brûler les parfums, et cinquante mille pour porter le feu depuis le grand autel jusqu'au petit, qui était dans le temple. *Histoire des Juifs*, liv. VIII, chap. 2. Le temple fut commencé l'an 480 depuis la sortie des enfants d'Israël hors de l'Égypte, la quatrième année du règne de Salomon, au mois de zio, qui était alors le second de l'année sacrée, et il fut achevé sept ans et demi après, c'est-à-dire la onzième année du règne de Salomon, au mois de bul, qui était le huitième de l'année sacrée. La dédicace de ce superbe

14..

Digitized by Google

édifice fut faite avec la plus grande solennité : tout le peuple d'Israël y assista. Les prêtres portèrent l'arche dans le lieu qui lui était destiné, et la placèrent *sous les ailes des chérubins.* On immola des victimes par milliers; et la fumée de l'encens couvrait toute la montagne de Sion. Au milieu de tant de cérémonies et de tant de pompe, Salomon, à la vue de cette nombreuse assemblée, et tenant ses mains étendues vers le ciel, adressa, au Dieu de ses pères, la belle et touchante prière, qui est insérée dans le *troisième livre des Rois*, *chap. VIII.* Le Seigneur daigna lui déclarer, dans une vision, qu'il avait exaucé ses supplications et ratifié le pacte qu'il venait de renouveler. Le roi fit bâtir pour lui un palais dans sa capitale, et un autre qu'il appela le *Bosquet du Liban*, dans lequel il logea la fille de Pharaon, son épouse. Il y répandit une magnificence et une somptuosité qu'on chercherait vainement ailleurs que dans les palais des monarques orientaux, si fameux par leur luxe et par leur mollesse : il fallut treize ans pour bâtir ces palais. Salomon fit aussi construire les murailles de Jérusalem; la place de Mello, qui était entre le palais royal et le temple : il fonda ou embellit Héser, Mageddo, Gazer, la Basse-Bethoron, Baalath et Palmyre dans le désert. Il fortifia aussi les bourgs qui étaient à lui, et qui n'avaient point de murailles, les villes des chariots, et les villes des gens de cheval, et tout ce qu'il lui plut de bâtir dans Jérusalem, sur le Liban, et dans toute l'étendue de son royaume : il soumit à un tribut les enfants des Amorrhéens, des Hethéens, des Phérézéens, des Hevéens et des Jébuséens, qui étaient demeurés dans le pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pu exterminer. Ainsi le royaume de Juda était florissant au-dedans, et respecté au-dehors. Salomon dominait sur toutes les provinces situées en-deçà de l'Euphrate, depuis Thaphsaque jusqu'à Gaza : tous les rois de ces contrées lui étaient assujétis ; et il avait la paix avec ceux qui étaient autour de lui. Dans l'intérieur, chacun vivait sans crainte sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan, jusqu'à Bersabée. Au plus haut point de sa splendeur, il eut, dans ses écuries, jusqu'à quarante mille chevaux pour les chariots, et douze mille pour la selle. Le nombre de ses officiers était proportionné à cette magnificence. On servait sa table avec beaucoup de délicatesse et d'abondance; il n'y avait rien autour de lui qui ne ressentît la majesté royale. Quelque riche que fût le trésor qui lui venait de David, il levait des impôts considérables sur son peuple, et des tributs plus considérables encore sur les provinces et sur les rois qu'il avait assujétis. Son allié Hiram, roi de Tyr, lui fournit gratuitement tous les matériaux nécessaires pour ses édifices ; il lui fournit aussi des ouvrages d'or et d'argent, des ouvriers très-habiles, et même de l'argent monnoyé. Il est vrai qu'à la fin Salomon lui offrit vingt villes dans la Basse-Galilée : mais comme elles n'étaient d'aucune importance, Hiram les refusa; et Salomon ne lui donna rien en échange. Une autre ressource de Salomon, et peut-être la plus sûre pour augmenter ses richesses, consistait dans le commerce maritime, qu'il faisait avec tant d'avantages. Il équipait une flotte à Asiongaber, qui est près d'Élath, sur le rivage de la mer Rouge, au pays d'Idumée ; Hiram

Digitized by Google

envoyait des gens de mer, qui entendaient fort bien la navigation, pour se joindre à ceux de Salomon; ils partaient tous ensemble pour Ophir et pour Tarsis, d'où ils rapportaient quatre cent vingt talents d'or, de l'argent, de l'ivoire, du bois très-précieux, des singes, des paons ou des perroquets. Ce voyage se faisait de trois en trois ans. Les savants ne sont nullement d'accord sur la situation d'Ophir, qui semble la même que Tarsis dans un autre verset du Livre des Rois (1). Mais si Salomon surpassait tous les monarques de la terre en richesses, il les surpassait également en sagesse: tous desiraient de le voir, pour écouter la prudence que Dieu avait répandue dans son cœur. Entre les têtes couronnées qui vinrent en quelque sorte à son école, l'Écriture-Sainte distingue la reine de Saba ou du Midi, soit à cause de la distance des lieux d'où elle partit, soit à cause de son sexe, soit à cause de la magnificence avec laquelle elle parut à Jérusalem. Mais quand arriva ce singulier événement, et où étaient situés les états de cette princesse? Il est vraisemblable que la reine de Saba visita Salomon vers l'époque où le temple fut achevé; mais il n'est pas si facile d'indiquer le royaume qu'elle gouvernait par ses lois: c'est l'Égypte, c'est l'Arabie, c'est l'Éthiopie, ou tout autre pays de l'Afrique ou de l'Asie, au gré des faiseurs de système. On l'appelle Nicaulis, Candace, Maqueda, Belkiss, Nitocris; on va jusqu'à dire qu'elle eut un fils de Salomon, et que ce fils régna dans l'Abissinie, ainsi que sa postérité. Les écrivains portugais sont assez partisans de cette opinion. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, qui ont été poussées fort loin, la reine du Midi fit son entrée solennelle dans la capitale de Juda, et y étala une pompe inimaginable. Elle était venue dans le dessein d'éclipser la magnificence de Salomon, et d'éprouver sa sagesse par des questions obscures. Elle s'aperçut bientôt que la renommée ne l'avait point trompée au sujet de ce prince, et que la réalité surpassait de beaucoup tout ce que l'on publiait de lui dans l'Orient. « Les interprètes rapportent, dit l'abbé de » Choisy, que plusieurs fois elle » tenta de le surprendre, et de lui » cacher la vérité, mais il la découvrait toujours. Un jour elle lui faisait montrer d'un peu loin deux roses, dont l'une était véritable, et l'autre artificielle, mais si bien faite » qu'il était impossible à l'œil d'en » faire le discernement. Le roi fit » apporter une abeille qui ne manqua pas de s'aller poser sur la rose » naturelle pour en tirer le suc. Une » autre fois elle avait fait habiller de » jeunes garçons et de jeunes filles » de la même manière, avec les mêmes ajustements, et les ayant fait » venir devant le roi: *En voyant*, » lui dit-elle, *la même beauté et la* » *même délicatesse dans les traits*, » *pourriez-vous bien reconnaître la* » *différence des sexes? Qu'on apporte ici*, dit le roi, *des bassins* » *pleins d'eau, et que tous ces enfants se lavent le visage.* Son » ordre fut aussitôt exécuté; et il » reconnut les garçons à la manière » hardie et délibérée dont ils se frottaient le visage, au lieu que les » filles ne mettaient qu'avec peine la

(1) On peut voir dans D. Calmet ou dans la Bible de Vence, le détail d'un grand nombre de systèmes proposés à ce sujet. *Voyez* aussi le Mém. de Danville, *sur le pays d'Ophir* (Acad. des inscrip., tom. XXX, Mém. p. 83.) L'opinion de M. Gossellin, qui place Ophir dans l'Arabie, paraît la plus solidement établie. Voy. ses *Recherches sur la Géogr. systém. des anciens*, II, 91. C. M. P.

Digitized by Google

» main dans l'eau, et n'osaient quasi » se mouiller. *Tout ce qu'on m'avait » dit est véritable*, s'écriait la reine, » *et je ne le croyais pas : j'ai voulu » voir par mes yeux , et j'en ai vu » plus encore qu'on ne m'en avait » dit. Heureux les serviteurs d'un si » grand monarque ! Votre sagesse » est plus grande , et vos ouvrages » plus admirables que tout ce que » la renommée en publie* » (Vie de Salomon, pag. 161-2). Ces anecdotes peuvent être vraies ; mais l'Écriture n'en parle pas : elle nous apprend seulement que le roi des Juifs et la reine du Midi furent contents l'un de l'autre ; qu'ils se firent réciproquement de très-riches présents, et qu'elle s'en retourna ravie d'admiration et de joie. C'était assez l'usage, dans ces temps reculés, de proposer des énigmes, et d'expliquer celles qui avaient été proposées : Salomon excellait dans ces sortes de jeux d'esprit. Josèphe rapporte que Hiram ayant prié Salomon de lui en expliquer quelques-unes, il le fit avec une pénétration d'esprit et une intelligence admirables. Cet historien dit avoir lu dans Ménandre, que Hiram avait auprès de lui un jeune homme, nommé Abdemon, qui découvrait le sens des énigmes que Salomon lui proposait. Il dit aussi avoir lu dans l'Histoire de Dion, que le roi de Tyr n'ayant pu deviner les énigmes qui lui avaient été proposées par le roi des Juifs, il lui paya une somme considérable ; mais qu'ayant depuis envoyé à Salomon un Tyrien, nommé Abdemon, celui-ci résolut toutes ces énigmes, et en proposa d'autres au roi des Juifs, qui ne put les expliquer, et lui renvoya son argent (*Histoire des Juifs*, liv. VIII, chap. 2). Ainsi ce prince jouissait de la réputation du plus beau, du plus riche et du plus sage des rois. Son bonheur était au comble. Il nous apprend lui-même qu'il ne lui manquait aucun de ces moyens qui contribuent à la prospérité et à la gloire des grands de la terre : « J'ai recherché, » dit-il dans l'Ecclésiaste, tout » ce que les enfants des hommes » peuvent faire sous le soleil pendant » les jours de leur vie. J'ai construit » des ouvrages magnifiques ; j'ai bâti » des maisons, j'ai planté des vi- » gnes ; j'ai fait des jardins et des » clos, où j'ai mis toutes sortes d'ar- » bres. J'ai creusé des réservoirs » d'eau pour arroser les plants des » jeunes arbres. J'ai eu des servi- » teurs et des servantes, et un grand « nombre d'esclaves nés en ma mai- » son, un grand nombre de bœufs » et de brebis , plus que n'en ont » jamais eu tous ceux qui ont été » avant moi dans Jérusalem. J'ai » amassé une grande quantité d'or » et d'argent , et les richesses des » rois et des provinces ; j'ai eu » des musiciens et des musiciennes, » et tout ce qui fait les délices des » enfants des hommes. Je n'ai rien » refusé à mes yeux de tout ce qu'ils » ont desiré ; et j'ai permis à mon » cœur de jouir de toutes sortes de » plaisirs et de prendre ses délices » dans tout ce que j'avais préparé. » Que de choses n'aurait-il pas encore pu ajouter à ce dénombrement de ses immenses possessions, si nous en croyions Josèphe. « La réputa- » tion de la vertu et de la sagesse de » ce puissant prince, dit l'historien » juif, était tellement répandue par » toute la terre, que plusieurs rois, » ne pouvant ajouter foi à ce que » l'on en disait , desiraient de le » voir pour s'éclaircir de la vérité, » et lui témoignaient, par les grands » présents qu'ils lui faisaient, l'es-

Digitized by Google

» time tout extraordinaire qu'ils » avaient de lui. Ils lui envoyaient » des vases d'or et d'argent, des » robes de pourpre, toutes sortes » d'épiceries, des chevaux, des char- » riots, et des mulets si beaux et si » forts, qu'ils ne pouvaient douter » qu'ils ne lui fussent agréables. Ain- » si il eut de quoi ajouter quatre » cents chariots aux mille cha- » riots et aux vingt mille chevaux » qu'il entretenait d'ordinaire; et » ces chevaux qu'ils lui envoyaient » n'étaient pas seulement les plus » beaux, mais ils surpassaient tous » les autres en vîtesse. Ceux qui les » montaient en faisaient encore da- » vantage remarquer la beauté; car » c'étaient des jeunes gens de très- » belle taille, vêtus de pourpre ty- » rienne, armés de carquois, et qui » portaient de longs cheveux cou- » verts de papillottes d'or, qui fai- » saient paraître leurs têtes tout » éclatantes quand le soleil les frap- » pait de ses rayons. Cette trou- » pe, si magnifique, accompagnait » le roi tous les matins, lorsque, se- » lon sa coutume, il sortait de la » ville, vêtu de blanc et dans un su- » perbe char, pour aller à une mai- » son de campagne proche de Jéru- » salem, nommée *Éthan*, où il se » plaisait beaucoup à cause qu'il y » avait de fort beaux jardins, de » belles fontaines, et que la terre en » était extrêmement fertile. » Heu- reux ce prince, s'il avait constam- ment marché dans les voies de Da- vid, son père! Mais ses richesses et sa puissance, qui étaient le fruit de sa vertu, l'aveuglèrent à la fin, et le plongèrent dans l'abîme du vice. Il se persuada que la nature entière était faite pour lui, et qu'il pouvait en jouir au gré de ses passions. L'a- mour des femmes le poussa bien au- delà de ce que lui permettait la loi du Seigneur : il en épousa sept cents, et prit trois cents concubi- nes parmi ces nations vouées à l'a- nathème, et dont l'alliance était sé- vèrement défendue. Ces femmes lui inspirèrent le goût de l'idolâtrie, et l'entraînèrent à toutes les infamies dont on accompagnait, dans l'Orient, le culte des faux-dieux. Il adora As- taroth ou Astarte, déesse des Sido- niens; Moloch, divinité des Ammo- nites; Chamos, divinité des Moa- bites; et leur consacra des bosquets et des montagnes. Son esprit s'obs- curcit, son cœur se dégrada, et il devint incapable de rendre ses peu- ples heureux. Tout le bien qu'il avait opéré durant les premières an- nées de son règne, fut effacé par ses longues turpitudes; et l'on ne se souvint de l'éclat qui avait em- belli une grande partie de sa vie, que pour déplorer un si honteux avilissement, et gémir sur sa chute. Des ambitieux, excités par les plain- tes des mécontents, et surtout Adad, Razon et Jéroboam, auraient occa- sionné des troubles dans le royaume de Juda, si le souvenir de la puis- sance de Salomon et les précautions qu'il avait prises ne les avaient étouf- fés. Le Seigneur lui apparut en son- ge pour lui reprocher ses écarts. C'était la troisième fois, durant le cours de sa vie, qu'il l'avait honoré d'une semblable faveur : mais qu'il y avait loin des deux premières ap- paritions à celle ci! Jadis le Sei- gneur ne se montrait que pour don- ner à son serviteur des marques de sa tendresse; et maintenant il ne se montre à lui que pour l'avertir des rigueurs de la sentence dont il est l'objet. Quelques interprètes sont portés à croire que le prophète Ahias, Silonite, qui fut chargé d'instruire

Digitized by Google

Jéroboam des desseins de Dieu sur lui, fut également chargé d'annoncer à Salomon, qu'après sa mort, son royaume serait divisé, et que dix tribus deviendraient le partage d'un de ses sujets, tandis que son fils n'hériterait que de la tribu de Juda et de celle de Benjamin. Au milieu de ces perplexités, et dans la crainte d'un si terrible avenir, Salomon s'endormit avec ses pères, et fut enseveli dans la cité de David, à l'âge de cinquante-huit ans, après en avoir régné quarante. « Tout le » reste des actions de ce prince, dit » l'Écriture, tout ce qu'il a fait, et tout » ce qui regarde sa sagesse, est écrit » dans le livre de son règne. » Ce prince, sous le nom de Soleïman ou Soliman ben Daoud, est regardé, par les Orientaux, comme le plus grand, le plus magnifique et le plus glorieux de tous les monarques de la terre. Dieu soumit à sa puissance l'Orient et l'Occident. Presque tous les rois du monde rendirent hommage à sa grandeur, par les plus riches et les plus superbes présents. C'est ainsi que M. d'Ohsson parle de Salomon, dans son *Tableau général de l'empire Othoman*, tom I, p. 184, in-8º.; et il est assez raisonnable dans ce qu'il en dit. Les écrivains arabes et persans ne le sont guère dans ce qu'ils racontent de ce grand homme. Les amateurs de contes peuvent consulter la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, où ils trouveront quelques extraits des rêveries que débitent avec assurance les plus graves historiens. Ils disent que Dieu soumit à l'empire de Soliman, non-seulement les hommes, mais encore les esprits bons ou mauvais, les oiseaux et les vents; que les oiseaux voltigeaient incessamment sur son trône, pendant qu'il y était, pour lui faire ombre et lui servir de dais; qu'il y avait à sa droite douze mille siéges d'or pour les patriarches et pour les prophètes, et à sa gauche douze mille siéges d'argent pour les sages et pour les docteurs qui assistaient à ses jugements; qu'exerçant un jour ses chevaux à la campagne, et l'heure de la prière du soir étant venue, il descendit aussitôt de son cheval, et ne voulut pas permettre qu'on employât ce temps-là à le mener à l'écurie, non plus que tous les autres; en sorte qu'il les abandonna, comme destinés au service de Dieu. Ils ajoutent que ce fut alors que Dieu, pour récompenser ce prince de sa fidélité et de son obéissance, lui envoya un vent doux et agréable, mais fort, qui le porta, depuis ce temps-là, partout où il voulait aller, sans qu'il eût besoin de cheval. Nous avons de Salomon : I. *Sir Hasirim* (Cantique des cantiques), en huit chapitres. On prétend que ce livre fut composé à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Égypte. Il est bien vrai que c'est un épithalame parfait; mais il n'est pas certain qu'il ait été composé à cette époque. Au reste, nous dirons avec Saci, qu'on peut regarder ce livre comme celui de toute la sainte Écriture qui a le plus exercé tous les esprits et partagé les sentiments des critiques, et qu'il n'est pas étonnant, d'après cela, qu'il soit impossible à un homme sage de se prononcer sur l'objet de cette composition et sur le temps où elle a paru. Dans le nombre presque infini de ses commentateurs, Bossuet est un des plus remarquables. Parmi les mauvais, nous en signalerons deux qui n'ont pas peu contribué, par l'indécence de leurs versions, à faire regarder ce livre comme purement *érotique*,

Digitized by Google

et à le rendre dangereux pour la jeunesse; c'est Bèze et Castalion. Les Protestants eux-mêmes en parlent comme nous. Toutefois les Juifs ne permettaient pas la lecture de ce livre avant l'âge de trente ans. Origènes et saint Jérôme approuvent cette sage réserve. II. *Misle* (Proverbes), en trente-un chapitres. L'Écriture nous apprend que Salomon prononça trois mille sentences notables. Les Juifs ont extrêmement exagéré, comme à leur ordinaire. Josèphe attribue à Salomon trois mille volumes de Paraboles; les rabbins lui attribuent trois mille Paraboles sur chaque parole de la loi, et cinq mille sur chaque parole des scribes. « Si le livre des » Proverbes, dit un savant commen» tateur, tel que nous l'avons aujour» d'hui, ne contient pas toutes les » sentences de ce genre que Salo» mon avait composées, il n'en est » pas moins inspiré. Si quelques » saints hommes, du temps d'Ézé» chias, augmentèrent ce précieux » recueil, en y ajoutant des Senten» ces du même auteur, répandues » dans ses autres écrits; s'ils firent » un corps de tous ces membres » épars, il n'en a pas moins été dic» té par le Saint-Esprit. Enfin si » l'on y trouve des maximes de pru» dence humaine qui semblent ne » point intéresser la religion, et par » cela même, ne devoir pas être at» tribuées à l'esprit de Dieu, cet ou» vrage n'en est pas moins divin. » L'une des vues de la religion est » de nous rendre heureux, dès ici» bas même. Elle veut rectifier no» tre esprit, à l'égard des circons» tances les moins considérables où » nous nous trouvons, afin que cette » rectitude influe sur des choses plus » importantes. » Jahn raisonne à-peu-près de même, dans son *Introduction aux livres de l'Ancien-Testament*, pag. 397. Parmi les commentateurs des Proverbes de Salomon, on distingue plusieurs Pères de l'Église : Bossuet et autres; mais, sous le rapport philologique, Schultens est peut-être le plus remarquable. On a comparé les Sentences de Salomon aux Maximes de Pythagore, de Lokman et de quelques autres philosophes de l'antiquité; mais elles l'emportent, sans contredit. III. *Coheleth* (Ecclésiaste), en douze chapitres. On a prétendu que Salomon, revenu des égarements de sa vie, avait composé l'Ecclésiaste, comme une expression de son repentir, et une amende honorable de l'idolatrie dont il s'était rendu coupable; mais rien n'est moins certain. Quelques interprètes, au contraire, n'ont trouvé dans l'Ecclésiaste, que les sentiments d'un épicurien, qui conseille de manger, de boire et de vivre dans la mollesse, en attendant la mort (2); le Talmud nous apprend que des rabbins faisaient difficulté d'admettre ce livre dans le canon, à cause des contradictions qu'ils croyaient y apercevoir. Le docte Jahn, frappé des expressions araméennes dont le style de l'Ecclésiaste est semé, et de quelques autres signes de néologisme, pense qu'ils n'est point de Salomon, mais d'un auteur qui florissait après le règne de Manassès; ou bien d'un écrivain qui vivait dans le royaume d'Israël, si souvent troublé par des tumultes et des séditions, où la langue hébraï-

(2) « Je ne sais, dit d'Herbelot, sur quel fondement Aboul-Farage, auteur chrétien, dit que Salomon était de la secte d'Empedocle, qui est celle que les Arabes nomment *Deherit*, et allègue son Ecclésiaste pour témoignage de ce qu'il avance; car c'est l'accuser en quelque façon d'impiété et d'athéisme : ce qui vient de ce que cet auteur n'a pas bien compris le sens des paroles de Salomon, que nos interprètes ont mieux développé. »

Digitized by Google

que s'était corrompue par le mélange de divers peuples, et surtout par le commerce des Syriens. *Introduct. ad libr. vet. fœder.*, pag. 430. Toutes les opinions que l'on a pu émettre sur l'auteur de l'Ecclésiaste et sur l'époque de sa composition, n'ont point empêché l'Église de le regarder comme divin, et de l'insérer dans son canon. IV. *Prière* dans le troisième livre des Rois, chap. VIII, vers. 23-53; elle est admirable. V. *Psaumes* LXXII et CXXVII: ils portent le nom de Salomon; mais il n'y a pas de certitude qu'ils soient de lui. On lui a quelquefois attribué les livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique; maintenant on serait un peu ridicule d'adopter cette opinion: L'Écriture dit que ce prince traita de tous les arbres, depuis le cèdre qui est sur le Liban, jusqu'à l'hysope qui vient près des murailles; et qu'il traita aussi des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles et des poissons. Ces traités ne sont point parvenus jusqu'à nous. « Il est très-» probable, dit un savant interprète, » que nous sommes amplement dé-» dommagés de cette perte, par les » progrès qu'on a faits dans la phy-» sique, dans l'astronomie, dans » les mathématiques et dans les au-» tres parties de la philosophie cul-» tivées par Salomon. Quand il est » dit que personne ne l'avait sur-» passé dans ce genre de connais-» sances, et que personne ne le sur-» passerait jamais, cela ne signifie » pas qu'il les eût épuisées, ni qu'on » n'y dût rien découvrir de nouveau » après lui; l'expérience démentirait » visiblement ce commentaire: cela » veut dire qu'eu égard aux cir-» constances où il se trouvait, et » toutes choses compensées, il a » été plus éclairé qu'aucun de ceux » qui l'avaient précédé, et qu'aucun » de ceux qui devaient le suivre? » Nous ne pouvons passer sous silence que les rabbins et les Musulmans ont conclu du 33e. verset du chap. IV du 3e. livre des Rois, que Salomon se faisait entendre aux animaux et qu'il entendait leur langage; et nous sommes aussi obligés de dire que ce prince a été accusé de magie. « Il em-» ployait, dit l'historien Josèphe, » la connaissance que Dieu lui avait » donnée de la nature, à composer, » pour l'utilité des hommes, divers » remèdes, entre lesquels il y en » avait qui avaient même la force » de chasser les démons sans qu'ils » osassent plus revenir. Cette ma-» nière de les chasser est encore en » usage parmi ceux de notre nation: » et j'ai vu un Juif, nommé Éléa-» zar, qui, en présence de l'empe-» reur Vespasien, de ses fils et de » plusieurs de ses capitaines et sol-» dats, délivra divers possédés. Il » attachait au nez du possédé un » anneau, dans lequel était enchassée » une racine dont Salomon se ser-» vait à cet usage; et aussitôt que le » démon l'avait sentie, il jetait le » malade par terre, et l'abandon-» nait. Éléazar récitait ensuite les » mêmes paroles que Salomon avait » laissées par écrit, et en faisant men-» tion de ce prince, défendait au » démon de revenir. Mais pour faire » encore mieux voir l'effet de ses » conjurations, il emplit une cruche » d'eau, et commanda au démon de » la jeter par terre, pour faire con-» naître par ce signe qu'il avait » abandonné le possédé; et le dé-» mon obéit. J'ai cru, ajoute-il, de-» voir rapporter cette histoire, afin » que personne ne puisse douter de » la science tout extraordinaire que » Dieu avait donnée à Salomon, par

Digitized by Google

» une grace particulière. » *Histoire des Juifs*, liv, VIII, chap. 2. Aussi l'anneau et les livres de Salomon ont-ils obtenu la plus grande célébrité dans l'Orient. Les historiens Musulmans prétendent que ce prince voyait dans la pierre de son anneau tout ce qu'il desirait savoir, de même que le grand pontife voyait la volonté de Dieu dans l'*Urim* et le *Thummim* du pectoral. Ils racontent qu'une fois, avant de se mettre au bain, il quitta son anneau, et qu'un génie, l'ayant dérobé, le jeta dans la mer; que Salomon, privé de cet anneau, s'abstint pendant quarante jours de monter sur son trône; mais qu'enfin il le recouvra par le moyen d'un poisson qui fut servi sur sa table. Quant aux livres, les Juifs et les Musulmans ne sont pas d'accord; les premiers soutenant qu'ils sont de lui, et les autres soutenant la négative. « Les démons, dit un commentateur du Coran, ennemis de
» Salomon, publièrent des livres
» pleins de susperstitions, mêlées
» avec les cérémonies sacrées de la
» religion et du sacerdoce des Juifs,
» et ils firent entendre aux ignorants,
» que Salomon se servait de ces livres
» pour y puiser les connaissances
» qu'il avait, et pour gouverner ses
» peuples. Salomon s'étant fait ap-
» porter tous ces livres, dont il avait
» fait faire une exacte recherche, les
» enferma sous la clé dans un coffre
» qu'il fit enterrer sous son trône
» même, afin qu'aucun ne pût s'en
» servir. Il arriva cependant, après la
» mort de ce prince, que les démons
» ou les magiciens tirèrent ces mê-
» mes livres du lieu où ils étaient, et
» les répandirent parmi les Juifs,
» comme étant les véritables livres
» que Salomon avait composés : ce
» qui a fait croire à plusieurs que ce
» sage roi en était l'auteur, et qu'il
» avait été grand magicien ». Effectivement les Juifs n'en doutent pas; et quelques esprits faibles parmi nous n'ont pas manqué des'emparer de cette idée dans l'intention de lier commerce avec les puissances infernales. Qui n'a entendu parler de la *Clavicule de Salomon*, si estimée par Agrippa et par quelques partisans des sciences occultes, et dont les anciens manuscrits étaient si recherchés? du livre intitulé: *De Lapide philosophorum*, inséré dans le Recueil de Rhenanus, Francfort, 1625, in-8°.? Outre ceux-là, on cite : 1°. *Liber Almadal*; 2°. *Liber novem annulorum*; 3°. *Liber de novem candelariis*; 4°. *De tribus figuris spirituum*; 5°. *De sigillis ad dæmoniacos*; 6°. *Liber Lamene*; 7°. *Liber pentaculorum*; 8°. *De officiis spiritum*; 9°. *Raziel*; 10°. *De umbris idearum*; 11°. *Testamentum Salomonis*; 12°. *De Necromantiâ ad filium Roboam*. Le P. Gretser dit avoir vu celui-ci écrit en grec, dans la bibliothèque du duc de Bavière. Au fond, tous ces livres sont supposés; et ceux qui en parlent ne les ont point vus. Voy. Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie*, et Théophile Raynaud, *Lib. de calumniâ*. Il est une autre classe de livres attribués à Salomon, et dont nous allons indiquer les principaux : I. *Psalterium Salomonis*, *græc.* (18 Psaumes), traduits en latin, par Jean-Louis de La Cerda. II. *Epistola Salomonis ad Vaphrem Ægypti regem*, dans Eusèbe, Préparation évangélique, liv. IX, chap. 31. III. *Epistola ad Hiramum regem Tyri*, etc. Josèphe assure que, de son temps, on pouvait encore voir les originaux de cette Lettre et de la réponse de Hiram, dans les archives

Digitized by Google

des Juifs, et dans celles des Tyriens. V. Fabricius, *Cod. pseudep. Vet.-Testament.*, tome I. M. Munter, évêque de Sélande, a publié, en 1812, la version (en dialecte égyptien thébaïque) de cinq *Odes gnostiques*, attribuées à Salomon, avec la traduction latine par Woide: on peut voir, sur cet Opuscule, la Lettre de M. Champollion le jeune, insérée au *Magasin encyclopédique* d'avril 1815. « Parmi les Dialogues fabu» leux de Salomon, dit Chardin, » il y en a un avec *le roi des four» mis*, qui porte que Salomon, » passant un jour à la campagne, » reconnut ce *roi des fourmis*, » le prit et le mit sur sa main; et » que, comme il le prenait, ce pe» tit insecte cria à toute sa troupe: » *Fourmis, retirez-vous, de peur* » *que le trône du roi-prophète ne* » *vous écrase toutes;* que Salomon » ayant demandé à cette fourmi, » après beaucoup d'autres questions, » si elle le reconnaissait pour plus » grand qu'elle: *Non*, répondit-elle, » *je suis un plus grand roi que vous,* » *parce que vous n'avez qu'un trô*» *ne matériel, et que pour moi, vo*» *tre main me sert de trône.* » L'abbé de Choisy a donné une *Vie de Salomon*, bien écrite, mais un peu romanesque, Paris, 1687, in-8°. Les Orientaux ont un livre fameux, qui contient l'histoire de Salomon en vers, composée par Ferdoucy, intitulée *Soliman Nameh.* Les Turcs ont aussi des histoires de ce prince, en prose et en vers: une en turc, par *Ishak ben Ibrahim al-Uscoubi;* une par *Saad-eddin ben Hassan*: ces deux ouvrages sont en prose; une par *Ahmed al Kermani;* une par *Schamseddin Ahmed al-Sivassi*, et plusieurs autres aussi en vers. Voyez d'Herbelot, *Bibl. or.* Ces histoires ne sont que des romans imités des rabbins et embellis. L-B-E.

SALOMON, roi de Hongrie, était fils d'André Ier. qui, pour lui assurer la succession au trône, le fit couronner dès l'âge de cinq ans (vers l'an 1050). Béla, frère d'André, et qui devait lui succéder en vertu d'un traité antérieur, avait un parti considérable dans le royaume. Il leva une armée, et contraignit son rival de sortir du pays. Salomon, refugié à la cour de l'empereur Henri III, qui lui fit épouser sa fille Sophie, en 1063, y demeura jusqu'à la mort de Bela (1064). Alors son beau-frère, Henri IV, l'ayant ramené à la tête d'une armée, le fit de nouveau couronner dans Albe-Royale; mais dès qu'il fut retourné en Allemagne, Geysa et Ladislas, à la tête du parti de Béla, leur père, recommencèrent la guerre. Heureusement elle ne fut pas longue: l'intervention des évêques mit fin aux hostilités: par l'accommodement qu'ils ménagèrent, Salomon fut reconnu roi, et Geysa se contenta d'avoir, sous le titre de duc, la deuxième place dans l'état, et mit lui-même la couronne sur la tête de son rival, dans la ville de Pecz (ou Cinq-Églises), à la solennité de Pâques. La réconciliation fut sincère, et les deux frères assistèrent puissamment Salomon pour repousser les Bohémiens et les Valaques, qui avaient fait une irruption en Hongrie, et plus tard contre les Bulgares qui, avec des officiers grecs à leur tête, avaient attaqué la flotte hongroise sur la Save, et tenté de l'incendier par le feu grégeois. Après les avoir repoussés, Salomon alla les investir dans Belgrade (1073); et ce siége, qui fut long et meurtrier, est surtout remarquable, parce que c'est la pre-

Digitized by Google

mière fois que l'histoire fait mention de canons (1). Les assiégeants s'en servirent (2), et ce n'est pourtant pas à cette arme terrible qu'ils durent la prise de la ville, mais à un incendie allumé dans la place par la trahison, ou peut-être par l'imprudence d'une jeune Hongroise captive. Les Bulgares fugitifs furent poursuivis et dépouillés des richesses qu'ils avaient pillées dans leurs incursions; mais le partage du butin fut un sujet de discorde pour les vainqueurs : Geysa, accusé d'en avoir détourné une partie à son profit, prit les armes, fut d'abord battu, puis battit à son tour Salomon, qui s'enfuit à Presbourg, en lui abandonnant le reste du royaume. Geysa étant mort, le 25 avril 1077, Ladislas, élu pour lui succéder, rappela le roi fugitif pour en obtenir une renonciation formelle, et le combla d'honneurs et de bienfaits. Salomon, ayant retrouvé quelques partisans, voulut essayer de remonter sur le trône, s'allia aux Grecs et aux Valaques, perdit une première bataille, et ayant tenté une irruption en Bulgarie, y périt, en 1087, dans un combat où, selon Berthold de Constance, il avait tué une multitude incroyable d'ennemis. Les chroniqueurs hongrois disent, au contraire, qu'ayant été défait de nouveau, il se retira dans une solitude où il finit ses jours, vers l'an 1100, dans le plus austères pratiques de la pénitence, et qu'il fut inhumé à Pola en Istrie. C. M. P.

SALOMON Ier., duc ou roi de la Bretagne armorique, était petit-fils de Conan, qui posséda le premier cette province en souveraineté (*V.* CONAN, IX, 375). Son nom était *Guithol* ou *Withol*, mot teuton qui signifie prudent; mais il le changea depuis contre celui de Salomon. Il succéda, vers l'an 421, à son aïeul. On ignore les événements de son règne, qui dut être très-agité. Il tenta de réformer les mœurs de ses sujets; mais ils se révoltèrent contre lui, et le massacrèrent dans une émeute, vers l'an 434. Le lieu où périt ce prince, à Ploudivi, dans le diocèse de Léon, est encore appelé *Merzer Salaun*, le martyre de Salomon. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* en concluent que c'est Salomon Ier., qui fut honoré d'un culte public en Bretagne, et non Salomon III, comme le prétendent la plupart des historiens de cette province. Il avait épousé la fille de Flavius, patrice romain, dont il eut trois fils, Grallon, Andren et Kebius. Les deux premiers lui succédèrent l'un après l'autre; mais le sort du troisième est inconnu. — SALOMON II, duc de Bretagne, était le quatrième fils de Hoël III, et lui succéda, l'an 612, au préjudice de Judicaël, son frère aîné,

---

(1) On a souvent dit que les Anglais s'étaient servis de canons à la bataille de Créci (1346); cependant Froissart n'en parle point à cette occasion, et les premiers qu'il cite sont ceux que les habitants de Breteuil employèrent en 1356 (Voy. le *Journal des savants*, de septembre 1824, p. 548). Mais Ducange prouve que les canons étaient connus en France, dès 1338 au siége de Puy-Guilhem, et en 1340 à celui du Quesnoi. Il paraît que les Allemands en faisaient usage bien antérieurement, puisque l'on montre, dit on, à l'arsenal d'Amberg un canon qui porte la date de 1303 (*V.* P. de Stetten, *Erlauterung der in Kupfer gestochenen Vorstellungen der Stadt Augsburg*, 1765, in-8°., pag. 65). Mais Voltaire s'est inscrit en faux contre cette tradition, dès 1763 (*V.* ses *Remarques* pour servir de supplément à l'*Essay sur l'histoire générale*. p. 24). Au reste, ces premières pièces ne lançaient pas des boulets de fer, mais des pierres (de 50 jusqu'à 120 livres), des *carreaux* ou grosses flèches, et des compositions incendiaires : il est possible que les Hongrois en eussent appris l'usage des Tartares. Quant au prétendu moine Berthold Schwarz, que l'on a longtemps cité comme ayant inventé la poudre, à Cologne ou à Goslar; que l'on suppose natif de Fribourg en Brisgau, de Maïence ou de Nuremberg; que les uns placent vers la fin du 13e. siècle, et d'autres vers la fin du 14e., les Allemands le regardent aujourd'hui comme un personnage imaginaire.

(2) Poppe, *Histoire de la Technologie*, Gottingen, 1810, 3 vol. in-8°., en allemand, tom. II pag. 540.

Digitized by Google

qui se retira dans le monastère de Gaël ou Saint-Meen. Ce prince mourut sans postérité, vers l'an 632, et fut enterré dans l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, qu'il avait fait rebâtir. Judicaël sortit alors de son cloître, et prit les rênes du gouvernement avec le titre de roi (*V.* JUDICAEL, XXII, 103). — SALOMON III, duc de Bretagne, était fils de Rivallon, prince du sang royal, que Noménoé, son frère cadet, avait dépouillé de ses domaines. Noménoé mourut en 851 (*V.* son art., XXXI, 351), et Salomon, qui jusqu'alors avait caché son ambition et son ressentiment, réclama ses droits à la couronne de Bretagne. Charles-le-Chauve, qui n'était pas fâché de voir les princes bretons divisés, appuya les prétentions de Salomon, et lui fit adjuger le tiers de la province. Mécontent de ce partage, et instruit d'ailleurs que Charles projetait de marier son fils Louis à la fille d'Érispoé, Salomon reprit les armes, et aidé de quelques seigneurs, poursuivit Érispoé jusques dans une église, où il le massacra sur l'autel même (857). Dans le premier moment, Charles voulut venger la mort de son allié; mais satisfait des soumissions de Salomon, il lui confirma la souveraineté de la Bretagne. Le nouveau duc oublia bientôt ses promesses : il entra dans une ligue suscitée par Louis, pour détrôner son père, et aida ce prince à ravager le Maine. Il favorisa tous les troubles, toutes les conjurations qui se succédaient dans ces temps malheureux; mais enfin, intimidé par les excommunications des évêques contre les perturbateurs de la paix publique, il fit, en 864, un traité d'alliance avec Charles-le-Chauve, qui lui donna le comté de Coutances. Dévoré de remords, il résolut de profiter de cet instant de calme, pour aller à Rome solliciter le pardon du meurtre d'Érispoé; mais ses sujets s'opposèrent à son départ, dans la crainte que les Normands ne tentassent une invasion pendant son absence; et il se contenta d'envoyer à Rome sa statue d'or, avec une lettre au pape, publiée par Dom Morice, dans l'Histoire de Bretagne, I, 252. De concert avec le roi Charles, Salomon assiégea, en 872, la ville d'Angers, dont les Normands s'étaient emparés, et se couvrit de gloire dans cette expédition, qui lui valut, avec le titre de roi, l'autorisation de porter les insignes de la royauté. Salomon n'avait plus de vœu à former; mais sa conscience ne le laissait point tranquille. Il assembla les évêques et les seigneurs, pour leur faire part de son projet de céder le trône à son fils Wigon, et de se retirer dans un monastère pour y passer le reste de ses jours dans la pénitence. A cette nouvelle, Pasquitène, son gendre, court aux armes, massacre Wigon, son beau-frère, et marche contre Salomon, qui se retire dans une église. Les rebelles le somment de quitter cet asile pour éviter une profanation. Salomon parut devant eux avec une contenance si ferme et si calme, que les plus hardis n'osèrent porter la main sur leur prince; mais des soldats étrangers lui crevèrent les yeux, et il mourut deux jours après, en 874. Salomon, monté sur le trône par un crime, avait plusieurs des qualités d'un grand roi: quelques historiens croient que c'est ce prince dont la mémoire est honorée en Bretagne d'un culte public; mais il est probable que c'est une erreur partagée par les auteurs des *Acta sanctorum*, qui ont réuni tous

Digitized by Google

les détails sur Salomon III, dans le tome VI du mois de juin, page 258.
W—s.

SALOMON, évêque de Bassora au treizième siècle, est un écrivain distingué parmi les Syriens. Il était né en Arménie dans la ville de Khelath, située au nord-ouest du lac de Van; en l'an 1222, il assista à l'ordination du patriarche chaldéen Sabarjesu IV. Il composa un Traité de la figure du ciel et de la terre, et diverses Oraisons. Ces ouvrages ne nous sont point parvenus. Il n'en est pas de même de celui qui a fait sa réputation parmi les Syriens. Il s'en trouve deux exemplaires dans la bibliothèque Vaticane à Rome. Ce livre, appelé l'*Abeille*, en syriaque *Debourito*, est un Recueil de mélanges, que Salomon entreprit à la prière de son ami Narsès, évêque de *Djondischapour*, ou *Kenischabour*, dans le canton de *Vazikh*. Il se divise en deux parties : la première contient trente-deux chapitres, et la seconde, vingt-huit. On voit, par la préface, que l'auteur était vieux lorsqu'il entreprit cet ouvrage. Dans la première partie, il traite de la nature de Dieu, de la création du monde, des éléments, du ciel, des anges, de la lumière, des ténèbres, des animaux, de l'homme et de la plupart des objets dont il est question dans l'Ancien-Testament. La seconde partie est relative au Nouveau-Testament : il y parle de la généalogie de Jésus-Christ, de sa naissance, d'une prophétie de Zoroastre relative à Jésus-Christ. Il appelle ce législateur persan *Zaradouscht*, et il lui donne trois disciples, le roi *Gousnasaf* (sans doute Gouschtasp), Sasan et Mahaïmad. Il donne aussi un chapitre au sujet de l'étoile qui apparut à l'époque de la nativité du Christ, et un autre sur la venue des Mages, dont il porte le nombre à douze, tous Persans et dont il indique les noms, sans doute apocryphes. Il parle ensuite des apôtres et des disciples de Jésus-Christ, de la fin du monde, des peuples de Gog et de Magog, des patriarches d'Orient, dont il présente la liste. Ce livre est rempli d'anecdotes et de détails qui lui donnent une certaine importance, en ce qu'il peut contribuer à faire connaître quelles étaient, sur une multitude de sujets, les opinions répandues de son temps parmi les Syriens. S. M-n.

SALOMON IARKHI. *V.* Raschi.

SALONINE, (*Publia-Licinia-Julia-Cornelia-Salonina*), impératrice romaine, était, suivant quelques auteurs, d'origine grecque; mais on n'a aucun renseignement sur sa famille : elle joignait à des traits réguliers, les grâces et les vertus de son sexe. Gallien l'épousa vers l'année 243, dix ans au moins, avant son avénement à l'empire. Elle lui donna quatre enfants, deux fils et deux filles. Ce prince épris, dit-on, des charmes de Pipa ou Pipara, fille du roi des Marcomans, l'obtint de son père, vers 257, moyennant la cession de la Pannonie supérieure; mais, si l'on en croit Brequigny, la politique décida seule ce mariage, et Gallien n'épousa Pipa, que pour s'assurer l'appui des Marcomans contre les Barbares qui menaçaient l'empire. Quoi qu'il en soit, ce second mariage ne fut jamais regardé comme légitime par les Romains, et Gallien lui-même ne traita Pipa que comme une femme du second ordre. Des savants, tels que Saumaise et Casaubon, ont cependant confondu ces deux princesses, en s'appuyant sur un passage de Trebellius Pollion, lequel est évidemment fautif (*Voy.*

Digitized by Google

les *Recherches* de Brequigny sur la famille de Gallien, *Mém.* de l'acad. des inscript., xxxii, 262). Salonine, malgré les charmes de sa rivale, conserva toujours un grand ascendant sur Gallien, et s'en servit dans l'intérêt public. Aussi généreuse que sensible, elle accueillait tous les malheureux et s'empressait de les soulager. Rome lui dut l'abondance, et un temple à *Segetia*, déesse des moissons. Elle cultiva les lettres et la philosophie; et l'on sait qu'elle honorait Plotin d'une protection particulière (*V.* Plotin, XXXV, 500). Rappelant Gallien à ses devoirs, elle le força plus d'une fois à prendre d'utiles mesures pour réprimer l'agression des Barbares; elle l'accompagnait à l'armée, et veillait sur les besoins des soldats, dont sa présence garantissait la fidélité. Dans une expédition en Illyrie contre les Goths ou les Hérules, Gallien ayant laissé son camp presque sans garde, les Barbares tentèrent d'enlever Salonine; mais ils en furent empêchés par le dévouement d'un simple légionnaire, qui, s'étant saisi de son poignard et de son bouclier, tua les premiers, et donna le temps à ses camarades de se réunir. Salonine, que ses vertus rendaient digne d'un meilleur sort, fut massacrée avec Gallien devant Milan, au mois de mars 268 (*V.* Gallien, XVI, 366). Avec elle périt aussi Salonin (*Quintus-Julius-Saloninus Gallienus*), le plus jeune de ses fils, déclaré Auguste depuis peu. L'aîné, nommé de même Salonin (*Publius-Licinius-Cornelius-Saloninus-Valerianus-Augustus*), créé César par Valérien son aïeul, fut envoyé dans les Gaules, pour s'instruire dans l'art de la guerre; mais il fut tué par l'ordre de Posthume (*V.* ce nom, XXXV, 500), en 257, ou en 259, à l'âge de quinze ans, suivant Brequigny, qui suppose que la ville de Cologne résista deux années aux forces de Posthume. On a des médailles de Salonine et de l'aîné de ses fils, dans tous les métaux; celles d'or sont les plus rares : il y a des revers qui sont curieux et recherchés des amateurs. M. Mionnet les a décrits dans son ouvrage du *Degré de rareté des médailles romaines*. W—s.

SALTZMANN. *V.* Salzmann.

SALUCES (Thomas II, septième marquis de), avait pris part au gouvernement du vivant de son père, le marquis Frédéric Ier. Le marquisat de Saluces, dont l'origine fut postérieure à celle des trois grandes marches du Piémont, savoir : celles de Suse, d'Ivrée et de Montferrat, comprenait les vallées des Alpes situées entre la Pelice et le Pesio. Les marquis de Saluces, princes vassaux de l'empire, le furent aussi des comtes de Savoie. Leur résidence ordinaire était dans les châteaux de Saluces et de Revel. A part leurs démêlés avec d'autres princes d'Italie, ils se montrèrent, dit le marquis Costa de Beauregard (*Mém. hist. de la maison royale de Savoie*), habituellement sages, modérés, actifs; et leur mémoire fut long-temps chère aux peuples qu'ils avaient gouvernés. L'ambition de Mainfroi de Saluces, oncle de Thomas II, avait jeté les germes d'une guerre civile, qui faillit entraîner la ruine des marquis de Saluces et de l'indépendance de leur pays. Au mépris d'un traité de paix signé en 1334, Mainfroi s'était ligué avec le comte de Savoie, le prince d'Achaïe et le roi de Naples, qui, tous réunis, ravagèrent les terres du marquisat. Thomas fut surpris dans sa résidence, le 13 avril 1341. La

Digitized by Google

ville de Saluces fut livrée au pillage et aux flammes. Le vieux château fut rasé; et plus de deux cents habitants furent massacrés, sans égard à l'âge ni au sexe, et même sans respect pour les lieux saints. Thomas, fait prisonnier par le prince d'Achaïe, fut conduit à Pignerol, avec ses deux fils, et n'obtint sa liberté qu'après treize mois de captivité, au moyen d'une rançon de soixante mille florins d'or et de la cession du château de Dronero à la ville de Coni. Mainfroi prit possession de la ville de Saluces et d'une grande partie du marquisat, dont l'empereur Charles IV lui donna l'investiture. Après la mort du roi de Naples, Thomas revendiqua ses droits; et, en 1355, il fut remis en possession du marquisat par le même empereur Charles IV, qui en avait investi Mainfroi, quelques années auparavant. Thomas avait épousé Richarde, fille de Galeaz Visconti, seigneur de Milan. Il mourut en 1357, laissant, de son mariage, Frédéric, son successeur, Azon et Eustache, qui ont eu une nombreuse descendance, d'où sont issues les diverses branches de la maison de Saluces qui existent en Piémont. R—M—D.

SALUCES (THOMAS III, neuvième marquis DE), né vers l'an 1350, partagea, comme le précédent, du vivant de son père, les soins du gouvernement. Ses querelles avec le duc de Savoie l'ayant mis dans le cas de se rendre en France, et d'y passer plusieurs années, il y composa le roman intitulé : le *Voyage du chevalier errant*, qui eut une grande célébrité. Imprimé à Anvers, en 1557, sous le nom de *Jean Carthemi*, cet ouvrage est devenu extrêmement rare. La bibliothèque de Turin en possède une copie manuscrite. C'est une composition bizarre, moitié en vers, moitié en prose, n'offrant guère d'intérêt que sous le rapport de l'histoire du temps, qui y est traitée avec une franchise et une liberté approchant quelquefois du ton de la satire. (1) Rentré dans ses états, Thomas eut à soutenir une forte lutte contre Amédée, prince d'Achaïe. Battu et fait prisonnier, sous Monasterolo, il ne recouvra sa liberté qu'au bout de deux ans, moyennant une rançon de vingt mille florins d'or. Peu de temps après, il s'allia avec Théodore, marquis de Montferrat. Ils assiégeaient ensemble le château de Scarnafis, entre Saluces et Monasterol, lorsque le prince Louis d'Achaïe, frère et successeur d'Amédée, ligué de son côté avec le duc Amédée de Savoie, déclara la guerre au marquis Thomas, l'assiégea dans Saluces, en 1413, et le força de souscrire à toutes les demandes que ne manqua pas de lui adresser le duc de Savoie, notamment de renoncer à l'alliance que son père avait signée avec le roi de France. Thomas III eut plusieurs enfants de son mariage avec Marguerite, fille du comte de Luxembourg et de Brienne. Il mourut accablé de chagrins, en 1416. R—M—D.

SALUCES (LOUIS Ier., dixième marquis DE), fils et successeur du précédent, resta d'abord sous la tutelle de sa mère, Marguerite de Luxembourg. Cette princesse ne put conserver la paix qu'en faisant hommage du marquisat de Saluces, en 1419, au duc Amédée de Savoie. Louis, devenu majeur, se fit remarquer par une sagesse précoce et une grande habileté dans les affaires,

(1) M d'Igliano a donné sur ce roman une Notice intéressante, insérée en 1823, dans le tom. XXVII des *Mémoires* de l'académie de Turin.

Digitized by Google

qui déterminèrent le duc Amédée à le nommer son lieutenant-général en Savoie. Choisi pour arbitre entre les Vénitiens et les Florentins d'une part, et Philippe-Marie Visconti, seigneur de Milan, de l'autre, il vint à bout d'aplanir les difficultés, à la grande satisfaction des parties; ce qui lui valut l'honorable surnom de pacificateur. Le duc de Savoie, Amédée VIII, élu pape, ayant abdiqué en faveur de son fils Louis, le marquis de Saluces resta fidèle à ce dernier, qui le nomma gouverneur-général de la Savoie et du Piémont. Vers cette époque, le marquis Louis refusa le gouvernement de la république de Gènes, que lui offrit le roi de France, Charles VII. Louis de Saluces entreprit un ouvrage digne des Romains : il ouvrit une route creusée au-dessous du Mont-Viso, à peu de distance des sources du Pô, qui établissait, pour toutes les saisons, une libre communication entre le Piémont et la France, en évitant les longs détours qu'exigent les chemins pratiqués par les autres vallées du marquisat. Le comte Joseph-Ange de Saluces (*Voyez* pag. 229 ci-après) a décrit cette route, dans un Mémoire statistique sur la province de Saluces. Louis Ier. mourut septuagénaire, en 1475, laissant plusieurs enfants de son mariage avec Isabelle, fille de Jean-Jacques, marquis de Montferrat. R—M—D.

SALUCES (LOUIS II, onzième marquis DE), fils du précédent, né en 1438, renouvela l'hommage du marquisat de Saluces au duc de Savoie, et épousa Jeanne, fille de Guillaume de Montferrat, dont la sœur cadette, nommée Blanche, avait été mariée au duc Charles de Savoie. Cette alliance, qui semblait devoir garantir le maintien de la paix entre les deux maisons, produisit l'effet contraire. Elle ne servit qu'à réveiller les anciennes animosités. La marquise de Saluces ne pouvait supporter l'idée de la dépendance où elle se trouvait envers sa sœur. Malgré l'hommage prêté, elle mit tout en œuvre pour s'y soustraire. Elle s'adressa, en 1485, au roi de France, Charles VIII, et réclama son appui. Le duc de Savoie, ayant eu connaissance de ces démarches, s'allia, de son côté, avec le duc de Milan; et, de concert avec Louis, prince d'Achaïe, son oncle, il leva une armée de trente mille hommes, dont il confia le commandement à Anselme de Miolans, maréchal de Savoie. Carmagnole fut assiégé. Le maréchal s'était ménagé des intelligences dans la garnison : Jean-Jacques, frère du marquis Louis, qui commandait la place, fut forcé de se rendre. Au commencement de 1486, le marquis de Saluces alla demander lui-même des secours au roi de France, laissant le gouvernement de ses états à son frère Charles-Dominique et à sa sœur, la comtesse de Comminges. Seize cents soldats étrangers, commandés par le marquis de Sassenage, étaient chargés de défendre la capitale. En février 1486, Miolans investit Saluces. La garnison fit des prodiges de valeur; mais moins heureuse que brave, elle dut succomber aux efforts réitérés d'un ennemi beaucoup plus nombreux, qui, à la suite d'une attaque générale, se rendit maître de la ville. Plusieurs traits de patriotisme et d'un noble courage ont signalé ce siége mémorable. Les faubourgs de la ville étaient incendiés; les vivres manquaient; les habitants avaient tout sacrifié pour leur défense. Les dames abandonnèrent leurs bijoux pour venir au secours du peuple et

Digitized by Google

prolonger la résistance. Elles ne s'en tinrent pas là : oubliant la délicatesse de leur sexe, elle voulurent partager les fatigues du soldat, travaillant jour et nuit à réparer les brèches, et montant la garde sur les remparts. Cette belle défense valut à la ville une honorable capitulation, et la préserva du pillage. On en rendit au ciel de solennelles actions de grâces, dont le souvenir s'est perpétué par un vœu annuel des habitants, qui a été observé jusqu'à ces derniers temps. Après la reddition de Saluces, le maréchal de Miolans prit possession de tout le marquisat; il ne restait à Louis que les châteaux de Verzol, de Venasque et de Revel. La marquise Jeanne se rendit dans le dernier, et s'y défendit avec une rare intrépidité. Le duc Charles de Savoie garda le marquisat pendant trois ans. A la mort de ce prince, Louis s'adressa au duc de Milan, et en obtint quelques troupes, au moyen desquelles il fut remis en possession du marquisat, en 1490, du consentement du roi de France; et peu de temps après, il conclut un arrangement avec le duc de Savoie. Il épousa en secondes noces Marguerite, sœur de Gaston de Foix, qui a exercé une grande influence sur les destinées de la maison souveraine de Saluces, et qui est accusée d'en avoir accéléré la chute. Louis XII, successeur de Charles VIII, entré en Italie, en 1503, pour conquérir le Milanez et le royaume de Naples, fut reçu avec magnificence par le marquis de Saluces, qui fut décoré de l'ordre de Saint-Michel, nommé général des armées françaises en Italie, et ensuite envoyé comme vice-roi à Naples. L'arrivée de Louis de Saluces, dans ce pays, fut suivie de la délivrance de Gaëte, assiégé par les Espagnols, de la reprise du duché de Trajetto, de Fondi et de plusieurs places de guerre. Son habileté excita de la jalousie parmi les chefs de l'armée, et une mésintelligence qui causa la perte de la bataille du Garigliano. Louis, forcé d'abandonner le champ de bataille, fit embarquer le reste de l'armée, qui, dans la traversée, périt, en grande partie, par les ravages d'une épidémie. Le marquis de Saluces, retiré à Gènes, y mourut le 27 janvier 1504. Son corps, transporté à Saluces, fut enseveli dans l'église de Saint-Jean, où l'on voit son mausolée. Louis eut la réputation d'un habile politique, d'un grand capitaine, et d'un prince très-pieux. Il fut non-seulement le protecteur des gens de lettres, mais leur ami et leur émule. Il avait fondé une académie qui se réunissait dans son palais, et à laquelle il communiquait souvent de la prose et des vers de sa composition. Entre autres ouvrages dont il fut l'auteur (la plupart étant perdus), nous citerons l'*Art de Chevalerie selon Végèce*, imprimé sans nom d'auteur, Paris, 1488 (1), qui finit par une pièce de vers fort curieuse, intitulée : *La Déclaration des douze Vertus, que ung noble homme, et de noble couraige, doit avoir en son cœur, et en sa mémoire, et en user.* L'original manuscrit de cette pièce se conservait à Saluces, dans la bibliothèque du couvent de Saint-Dominique. R—M—D.

SALUCES (MICHEL-ANTOINE, douzième marquis DE), fils du précédent et de Marguerite de Foix, fut élevé sous la tutelle de sa mère. Il se trouvait ainsi naturellement attaché aux intérêts et placé en quelque sorte sous la protection de la France, qui

(1) On a quelquefois attribué ce livre à Jehan de MEUNG (*V.* ce nom, XXVIII, 486, no. II.)

conservait le souvenir des services de Louis son père. Louis XII, qui l'aimait beaucoup, le nomma gouverneur d'Asti, en 1507. Michel-Antoine, ayant suivi l'armée française en Italie, fut présent à la bataille d'Agnadel, à la prise de Bergame, de Brescia et de Crémone, au siége de Peschiera, et enfin à la bataille de Novare, où, menacé d'être dépouillé de son marquisat par le duc de Milan, il se racheta, au moyen d'une somme de seize mille ducats d'or. Après la mort de Louis XII, Michel-Antoine suivit encore la fortune de François Ier., son successeur, et fut le premier à entrer dans Milan avec l'armée française. Il se distingua, dans plusieurs rencontres très-périlleuses, à la tête d'un corps de troupes considérable. Il se trouva aussi à la fameuse bataille de Pavie. Chargé, pour la seconde fois, de commander un corps de troupes françaises dans la rivière de Gènes, il s'en acquitta si glorieusement, que le roi, en récompense, le nomma amiral de Guienne, et son lieutenant-général en Italie. La guerre ayant recommencé dans ce pays, après la délivrance de François Ier., le marquis de Saluces fut mis à la tête des troupes françaises contre les impériaux commandés par le connétable de Bourbon. Michel-Antoine se rendit maître de Florence, et défit l'ennemi en deux rencontres. C'est lui qui avait commandé l'avant-garde française à la bataille de Marignan. Il accompagna le roi lors de son entrevue avec le pape Léon X, à Bologne, et fut traité par ce souverain pontife avec des marques de bonté toutes particulières. Au retour de François Ier. dans son royaume, Michel-Antoine l'y avait suivi, en reconduisant les débris de son armée. Les impériaux profitèrent de son absence pour occuper le marquisat de Saluces, après avoir pillé la ville. Cependant, la guerre ayant continué en Italie, le marquis de Saluces, après la mort de Lautrec, en 1528, fut nommé au commandement de l'armée française dans le royaume de Naples. Il ne survécut pas longtemps à cette brillante destination : il mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue au genou, en 1529, sous les murs d'Averse, n'étant encore âgé que de quarante-quatre ans. Son corps fut transporté à Rome, et y fut enseveli dans l'église d'*Ara-Cœli*. — SALUCES (Jean-Louis, treizième marquis de), frère aîné du précédent, devait lui succéder dans le gouvernement du marquisat; mais il fut enlevé par un ordre du roi de France (ordre auquel on croit que sa mère ne fut point étrangère), renfermé dans un château, et remplacé par son frère François. Celui-ci fut tué sous les murs de Carmagnole, qu'il assiégeait pour recouvrer la plénitude des droits souverains, dont il se plaignait d'être dépouillé. Gabriel, le dernier des trois frères de Michel-Antoine, fut déclaré successeur de François, mais il fut enlevé comme Jean-Louis, et enfermé au château de Pignerol. C'est ainsi que l'illustre maison de Saluces perdit l'exercice de la souveraineté, dont elle avait joui pendant quatre siècles. Le roi de France, Henri II, prit possession du marquisat, qui ayant cessé d'être un fief de l'empire, était reversible au duc de Savoie, dans le cas où la maison de Saluces n'aurait laissé aucun héritier légitime. Aussi Charles-Émanuel Ier. adressa-t-il, à plusieurs reprises, ses réclamations à Henri III, roi de France, pour être mis en possession de cette province.

Digitized by Google

Il s'en empara de vive force, en 1588; et le marquisat, après avoir été un long sujet de contestation entre les deux souverains, fut définitivement cédé, comme l'on sait, par le traité de Lyon, au duc de Savoie, par Henri IV, en 1601, en échange de la Bresse, du Bugei, du Val-Romei, et du pays de Gex. R-M-D.

SALUCES DE MENUSIGLIO (JOSEPH-ANGE, comte DE), d'une famille issue de l'ancienne maison souveraine de Saluces, général d'artillerie dans les armées du roi de Sardaigne, et principal fondateur de l'académie des sciences de Turin, naquit à Saluces, en 1734. Les travaux du comte de Saluces, étant essentiellement liés à l'histoire du renouvellement de la chimie, auquel ils ont eu une grande part, nous autorisent à entrer dans quelques détails sur la vie de ce savant. Ayant terminé, à l'âge de treize ans, son cours de philosophie, il fut envoyé à Turin, et admis au nombre des pages du roi. Il apprit alors les premiers éléments des mathématiques. Entraîné par son goût pour cette étude, il entra dans l'artillerie, et y fut reçu lieutenant. Cette arme était alors dirigée en Piémont par le célèbre Papacino d'Antoni (*V.* ce nom, II, 284). Apprécié par un tel juge, le jeune Saluces fut considéré comme capable, non-seulement de tenir dignement sa place dans son corps, mais encore de seconder les professeurs de ses écoles, au nombre desquels se trouvait l'immortel Lagrange, qui bientôt, et non sans le concours de son jeune émule, s'éleva au premier degré de la science, et fixa sur ses premiers travaux l'attention des plus illustres savants de l'Europe. Leur liaison et celle que des études communes produisirent entre eux et Cigna, de Mondovi, établirent entre les trois savants une union qui, en 1775, fut l'origine de l'académie des sciences de Turin, laquelle, par ses premiers essais et par les Mémoires remarquables qu'elle donna au public, ne tarda pas à être mise au rang des premiers établissements littéraires de ce genre (*V.* LAGRANGE, XXIII, 158). A cette époque, la chaire de physique de Turin était occupée par le savant P. Beccaria, si connu par ses travaux sur l'électricité (*Voy.* BECCARIA, IV, 8). Ce fut sous un tel maître que le jeune Saluces étudia les premiers éléments de la physique, et que son esprit reçut, pour l'étude des phénomènes, cette salutaire direction, à laquelle il était naturellement disposé, et qui devait le conduire dans le véritable chemin des découvertes. On sait dans quel état se trouvait alors la chimie; elle était surtout très-peu avancée en Piémont. Mais déjà les travaux de quelques savants préparaient cette grande révolution qui devait en faire une science toute nouvelle. L'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande publiaient à l'envi les résultats des recherches de leurs chimistes sur l'air fixe et sur le dégagement des fluides élastiques. L'Italie dut au comte de Saluces de ne point rester en arrière des autres nations. Il n'avait encore alors que vingt-quatre ans. La théorie naissante des gaz était généralement subordonnée, dans les écoles, à la doctrine de Hales, doctrine insuffisante pour l'explication d'un grand nombre de phénomènes. Le comte de Saluces, guidé par l'observation et se livrant à des expériences judicieuses, parvint à d'importantes découvertes sur les gaz. Il s'était particulièrement appliqué à étudier la nature intime et les propriétés spé-

Digitized by Google

cifiques du fluide qui se développe dans l'inflammation de la poudre à canon. Il alla plus loin dans cette recherche que son contemporain l'anglais Benjamin Robins, qui étudiait les mêmes phénomènes. Il parvint ainsi, par ses propres efforts, à s'initier dans les nouvelles doctrines pneumatiques qui naissaient des travaux de Black, de Priestley, de Cavendish, et peu après, en France, de ceux de l'illustre Lavoisier; et l'on doit lui assigner à cet égard un rang distingué parmi les savants que nous venons de nommer. Le premier fruit de ses recherches assidues fut un Mémoire consigné dans les deux premiers volumes des *Miscellanea Taurinensia*, dans lequel il explique ce qui se passe dans l'inflammation de la poudre à canon, selon les conditions, soit de sa propre composition, soit de la qualité des corps solides contigus et des fluides ambiants. Le pas qu'il venait de faire était de la plus haute importance, eu égard aux fausses notions qui régnaient alors sur la nature de ce phénomène; car les physiciens doutaient encore de l'existence d'un fluide élastique dans la poudre. Ce premier travail fut suivi de quelques Observations, déduites de nombreuses expériences sur la cause de la mort des animaux et de l'extinction de la flamme dans tout espace fermé; et d'un second Mémoire sur le gaz qui se dégage de la chaux vive, comparé avec l'air vital, que l'on désignait alors sous la dénomination d'*air déphlogistiqué*. Le comte de Saluces, accoutumé à réfléchir, joignait toujours la méditation à l'observation des phénomènes; sa sagacité naturelle lui en faisait entrevoir les conséquences, souvent même les plus éloignées, et l'influence qu'elles devaient avoir ultérieurement sur les progrès de la science. Aussi dès-lors il n'hésita pas à prédire, comme inévitable et prochaine, une grande révolution en chimie, laquelle arriva en effet bientôt. Il publia quelques écrits qui contribuèrent à l'accélérer; car ses expériences et ses raisonnements avaient acquis une grande autorité parmi les chimistes. Comme il était un de ceux qui avaient pénétré le plus avant dans les doctrines nouvelles, il comprenait d'autant plus l'importance d'enrichir de leurs résultats les procédés journaliers des arts. Dans cette vue, il s'occupa de fournir, par des exemples, les preuves sensibles de l'heureuse application que l'on pouvait faire des théories chimiques au perfectionnement de certains arts, et notamment de celui de la teinture (1); et il proposa de nouveaux moyens propres à rendre et plus promptes et plus sûres la préparation et la manipulation de certaines substances, comme de quelques sels employés journellement dans les usages familiers, tant publics qu'officinaux. Ses recherches et ses essais multipliés lui suggérèrent l'invention de plusieurs instruments d'une grande utilité : telle est, entr'autres, la machine à filer la soie par le moyen de la vapeur de l'eau bouillante. A ce sujet, l'intérêt de la vérité nous oblige de déclarer que la justice réclame en sa faveur la priorité d'invention de cet appareil pneumato-chimique auquel on donna, plus tard, le nom de Woulff, qui avait fait connaître postérieure-

(1) L'auteur d'un Éloge historique du comte de Saluces, que nous indiquons plus bas, donne le texte d'une lettre des plus honorables, adressée à ce dernier par Macquer, auteur de l'art du Teinturier en soie, au sujet d'un échantillon de soie teinte en noir, que le comte de Saluces lui avait adressé.

Digitized by Google

ment un procédé analogue. Le comte de Saluces a dédaigné de revendiquer publiquement ses droits à cet égard : il s'est borné à le faire une seule fois, en termes extrêmement réservés, observant qu'il n'avait pas pensé que ses appareils fussent dignes de faire époque dans l'histoire des progrès de la science, et qu'il lui paraissait que tout physicien expérimenté pourrait facilement en imaginer de semblables (2). Mais toute justice lui a été rendue par un suffrage qui vaut, lui seul, tous les éloges : c'est celui du célèbre Lavoisier, qui a mis les expériences du comte de Saluces au premier rang et l'a placé lui-même au nombre des trois premiers fondateurs de la nouvelle chimie dans l'Histoire des fluides aëriformes, et particulièrement de la théorie de la combustion (3). Le comte de Saluces avait réussi, par ses efforts et sa persévérance, à consolider l'académie naissante de Turin, en surmontant les obstacles qui ne manquent jamais de s'élever contre toute institution nouvelle. Cette compagnie, encore au berceau, avait déjà fixé les regards du monde savant; et le bruit de sa renommée avait déterminé le roi Charles-Émanuel III à lui conférer le titre de *Société royale*. Le comte de Saluces en fut élu président à l'unanimité. Bientôt les savants les plus distingués de l'étranger ambitionnèrent l'honneur d'y être agrégés ; et, aux noms de ses premiers membres, les Saluces, les Lagrange, les Cigna, les Bertrandi, les Gerdil, les Michelotti, les Allioni, les Caluso, furent bientôt unis ceux des Bernoulli, des Haller, des Condorcet, des Lavoisier, des La Place, des d'Alembert, des Franklin, etc. Le roi Victor-Amé III érigea cette société en *Académie royale*, par patentes du 25 juillet 1783. On connaît assez le rang qu'elle n'a cessé de tenir, depuis son origine, parmi les sociétés savantes de l'Europe. Le comte de Saluces avait été nommé, en 1763, écuyer du prince héréditaire Charles-Émanuel; et il avait pris part à l'éducation du jeune prince, étant chargé de lui enseigner les sciences physiques et leurs rapports avec l'art militaire. Après le mariage de Charles-Émanuel avec Madame Clotilde-Xavière de France, qui eut lieu en 1775, il fut fait premier écuyer de cette princesse. Au commencement des guerres de la révolution, il fut chargé du commandement général de l'artillerie. Cet emploi, dont la difficulté augmentait en raison de la gravité des circonstances, n'était point au-dessus de lui. Non-seulement, dans ces moments de crise, il sut maintenir et accroître l'honorable réputation de l'arme dont la direction lui était confiée, mais il la perfectionna par de sages réglements. Plusieurs autres branches du service militaire furent soumises aux règles qu'il avait proposées; et l'honneur des suffrages accordés, par les étrangers, aux armes piémontaises, était en grande partie le fruit de ses vues éclairées. La paix de 1796 lui permit de reprendre ses premiers travaux, qu'il dirigea principalement, pour lors, vers des objets d'administration publique. A cette époque, il fut nommé inspecteur-général des limites du royaume. Peu après, il eut la douleur de perdre l'un de ses fils, mort sur le champ de bataille, dans la cavalerie

(2) *Memorie della Società Italiana per l'anno* 1782, tom. 1er., pag. 528.

(3) Voyez les *Opuscules physiques et chimiques de Lavoisier*, chap. 8, vol. 1, pag. 44, édition de Paris, 1801.

Digitized by Google

piémontaise, qui, alliée avec les Français, par suite du traité de Cherasco, combattait sous les murs de Vérone. Pendant les événements qui suivirent, le comte de Saluces fut rendu aux loisirs domestiques. Sous le gouvernement impérial, des honneurs qu'il n'avait point recherchés, lui furent décernés dans sa retraite. Il fut d'abord rappelé à la présidence de l'académie de Turin, et fut ensuite créé chevalier, commandant et chancelier de la dix-septième cohorte de la légion d'honneur. Depuis long-temps il soupirait après un repos absolu; mais ce juste desir ne le dominait pas au point qu'il se crût entièrement dégagé de l'obligation d'être utile à ses concitoyens. Dans ces années malheureuses, où un régime rigoureux blessait tous les intérêts, il modérait l'impatience des esprits ardents et inquiets, par la sagesse de ses conseils, et plus encore par la générosité de son exemple. Placé à la tête de l'instruction publique, on voyait prospérer et se fortifier les études de la jeunesse, sous l'influence de ses soins et par l'effet de ce zèle infatigable avec lequel il avait toujours recherché les moyens les plus propres à faire fleurir dans sa patrie la culture des lettres et des sciences. Le comte de Saluces jouissait enfin du fruit de ses longs travaux et d'une belle et honorable carrière, lorsque, dans les premiers mois de 1809, il fut attaqué d'un mal d'abord peu violent, mais qui, augmentant graduellement, fut suivi d'une fièvre qui lui ôta entièrement les forces de l'esprit, et le conduisit au tombeau. Il mourut en philosophe chrétien, le 16 juin 1810. Sa perte fut vivement sentie par ses amis. Le commerce scientifique qu'il avait entretenu, de son vivant, avec un grand nombre des hommes les plus instruits de son temps, s'étendait en France, en Angleterre, en Allemagne; et son mérite reconnu lui avait valu des offres flatteuses de la part du roi de Prusse, Frédéric-le-Grand. Le comte de Saluces exposait avec clarté, ou plutôt avec éloquence, ses pensées et ses vues; en quoi il était admirablement secondé par le mérite de son organe, par la vivacité et la justesse de son geste, et par toute l'habitude noble, grave et majestueuse de sa personne. Il était doué d'une excellente mémoire, heureusement combinée avec une féconde imagination, d'où provenait ce jugement droit et ferme qu'il portait en toutes choses. Sous le rapport de l'étude, il était pénétrant et actif dans ses recherches, attentif et prudent dans ses observations, soigneux dans ses expériences, et, comme nous l'avons remarqué, aussi prompt à saisir les détails des phénomènes naturels, qu'à en prévoir les conséquences. La plupart de ses écrits ont été publiés en langue française. Dans les affaires politiques, il penchait de préférence en faveur de ce qui est ancien. En toutes choses, il ne cherchait que le vrai. Il professait avec respect et simplicité la religion de ses pères: il l'aimait comme source de consolations dans l'infortune, et comme le fondement de toute vérité et de la véritable liberté. L'académie des sciences de Turin avait fait placer son buste, dès 1809, dans la grande salle de ses assemblées publiques. En 1813, il a été publié un Éloge historique du comte de Saluces, par un des bons écrivains de son pays (4).

(4) *Elogio storico del conte Giuseppe Angelo Saluzzo di Menusiglio, scritto da Giuseppe Grassi*, Turin, Pane, 1813. On peut voir aussi son Élo-

Digitized by Google

Voici les divers ouvrages que l'on doit à ce savant laborieux : I. *Mémoires* (insérés dans les cinq volumes des *Miscellanea Taurinensia*) : 1°. *Sur la nature du fluide élastique qui se développe de la poudre à canon;* 2°., 3°. et 4°. Suite et Additions aux mêmes recherches ; 5°. *De l'action de la chaux vive* sur différentes substances; 6°. *Expériences pour rechercher les causes des changements qui arrivent au sirop violat*, par le mélange de différentes substances; 7°. *Observations chimiques;* 8°. *Réflexions* sur un *Essai de chimie comparée.*—II. *Mémoires insérés dans les cinq volumes suivants de l'académie des sciences de Turin :* 9°. *De l'action des acides* sur différentes substances métalliques et salino - terreuses de nature vitriolique; 10°., 11°. et 12°. *Expériences* et *Observations sur le gaz déphlogistiqué;* 13°. *Examen des phénomènes* que présente la réduction de quelques chaux métalliques ; 14°. *Examen de la prétendue absorption* du charbon dans les vases clos; 15°. *Extrait des Mémoires* de M. Monet *sur la nature de la terre du spath fusible;* 16°. *Observations préliminaires sur les imperfections des milieux coërcitifs*, et des instruments dont on fait usage dans les expériences pneumato-chimiques; 17°. *Expériences sur des liqueurs gazeuses artificielles.* — III. *Lettre* à MM. Macquer et Cigna, *sur la conversion de l'acide vitriolique en acide nitreux*, Turin, Briolo, in-4°. IV. *Lettera al sig. barone Vernazza di Freney, sopra la trasformazione dell' acido vitriolico in acido nitroso*, publiée avec une version espagnole, Madrid, Ibarra, in - 4°. V. *Memoria sulla discomposizione del sale ammoniaco* (dans le tome 1 du recueil de la *Società Italiana*, Verona, 1782). — VI. *Sur l'extraction et la purification du nitre*, par le moyen de la filtration à travers les pores des ustensiles d'argile ordinaires (inséré dans le quatrième volume de l'académie dite Impériale des sciences de Turin). — VII. *Ouvrages inédits*, dont quelques-uns sont restés imparfaits : 1°. *Éloge du marquis de Fleury ;* 2°. *Éloge du médecin Gaber ;* 3°. *Éloge du professeur Bertrandi;* 4°. *Eloge de M. Carena;* 5°. *Discours* prononcé devant S. M. le roi de Suède, à la première séance de l'académie royale de Turin; 6°. *Expériences sur différentes espèces d'air;* 7°. *Expériences* sur un fluide aériforme *sui generis*, qui s'élève dans l'extinction de la chaux; 8°. *Analyse des scorpions* et résultats concernant la médecine; 9°. *Expériences sur la fermentation et sur la putréfaction;* 10°. *Nouvelle composition de l'encre;* 11°. *Observations et expériences sur différentes couleurs ;* 12°. *Observations sur les meilleurs procédés pour gauffrer les indiennes et pour teindre les étoffes de soie, de laine, de fil et de coton;* 13°. *Aperçu statistique sur la vallée du Pô;* 14°. *Rapport sur la délimitation des confins de la France et du Piémont, après la paix de* 1796; 15°. *Abrégé de plusieurs ouvrages de chimie*, pour servir à l'histoire générale de la chimie ; 16°. *Expériences sur l'extraction du sucre du raisin* et de quelques autres plantes indigènes; 17°. *Projet* (présenté à S. M.) *pour introduire dans les armées du roi de Sardaigne l'artillerie légère*, avec des remarques sur le service de cette arme dans les montagnes; 18°.

---

ge par M. Paroletti, avec son portrait, dans les *Vite e Ritratti de' Piemontesi illustri*, Turin, 1822, in-fol.

Digitized by Google

Réflexions politiques sur l'état du Piémont depuis la paix de 1796.

R—m—d.

SALUTATO (Lin-Coluccio-Pierio), qui partage avec Boccace, Pétrarque et le Dante, la gloire de la restauration des lettres au quatorzième siècle, naquit en Toscane, au bourg de Valdinievole, dans le château d'Itignano, l'an 1330. Pierre Salutato, son père, distingué par sa naissance, son crédit et sa valeur militaire, ayant été exilé de la Toscane, par les factions qui désolaient alors ce pays, se réfugia, avec son fils, auprès de Thadée Pepoli, seigneur de Bologne, au service duquel il entra, et demeura jusqu'à sa mort. Pendant ce temps, son fils s'adonna, en cette ville savante, à l'étude des lettres, et, contre son gré, mais pour obéir aux volontés paternelles, à la jurisprudence, qu'il abandonna bien vîte, après la mort de Pierre Salutato, pour se consacrer tout entier à la recherche et à la lecture des anciens auteurs. Son application et son discernement lui firent bientôt comprendre que leurs ouvrages, qu'on n'avait encore qu'en copies manuscrites, avaient été corrompus par les copistes; et il mit tous ses soins à corriger leurs erreurs et à retrouver ce qui était perdu en ce genre. Il composa même à ce sujet, un livre dans lequel il proposait de confier la correction des anciens ouvrages à de véritables savants, de former une société d'hommes intelligents et fidèles pour les copier, et d'établir des bibliothèques publiques et des académies chargées de confronter les manuscrits, et de choisir celui qui serait le plus conforme en tout au style et au génie des auteurs. Ce bon livre, qui courut alors toute l'Europe, n'a jamais été imprimé; mais on le conserve en plusieurs bibliothèques. Lorsque, dans le siècle suivant, l'imprimerie fut inventée, elle profita des manuscrits corrigés par Coluccio et par d'autres beaux génies, qu'il avait excités au même travail. D'ailleurs il avait acquis déjà cette réputation d'élégant latiniste dont il jouit encore aujourd'hui. Plusieurs princes et des états républicains cherchèrent à à se l'attacher, en lui offrant des emplois aussi lucratifs qu'honorables. Il accepta celui de chancelier de la ville de Pérouse. Le pape Urbain V, qui était venu d'Avignon à Rome, desira l'avoir pour un de ses secrétaires apostoliques; ce qui lui fit prendre l'habit ecclésiastique. Il était déjà veuf de sa première femme. Quand ce pontife reporta le Saint-Siége à Avignon, Salutato ne voulut pas le suivre, et se remaria. Les plus puissants souverains le sollicitèrent de nouveau d'entrer à leur service. Il aima mieux retourner dans sa patrie. La république de Florence le nomma son chancelier, en 1375; et cette charge était difficile à remplir, à cause des factions qui déchiraient alors la Toscane. A celles des Buondelmonti, des Albizzi, des Ricci, des Alberti, des Médicis, se joignaient celles des Guelphes et des Gibelins. Salutato se maintint avec honneur dans son emploi pendant plus de trente ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, en s'attachant, d'une part, à empêcher qu'aucune de ces factions ne donnât un maître à sa patrie; que même la république de Florence n'osât attenter à la liberté des villes voisines; et d'autre part, en brillant, par sa sagesse et ses lumières, dans la correspondance qu'il tenait, au nom de l'état, avec les divers souverains de l'Europe. La vigueur qu'il

Digitized by Google

mit dans la rédaction du manifeste des Florentins contre le duc de Milan, Jean Galéas Visconti, qui, vers 1390, eut à soutenir une guerre avec eux, faisait dire, par ce prince, qu'il » craignait davantage la plume de Salutato qu'une troupe de dix mille cavaliers florentins. » Il excellait dans le genre épistolaire, soit en latin, soit en italien. Ses Lettres en cette dernière langue, sont citées comme des autorités, dans le grand Vocabulaire de la *Crusca*. Il en écrivit en son nom particulier au pape Innocent VII et au marquis de Brandebourg, pour les engager à mettre fin au schisme des anti-papes, qui divisait alors l'Église. Malgré tant d'occupations que lui donnaient les affaires publiques, il avait encore le temps de cultiver la littérature. Depuis la mort de Pétrarque et de Boccace, regardé lui-même comme le premier parmi les savants de son temps, il était consulté de toutes parts sur des objets d'érudition. Il existait alors des hommes qui, préludant aux paradoxes de J.-J. Rousseau contre les lettres, déclamaient contre elles, en les accusant, non précisément de corrompre les mœurs, mais de nuire à la pureté de la religion. De ce nombre étaient principalement Julien Zannerino, professeur des *Décrétales*, dans l'université de Bologne, dont il était en même temps chancelier, et le moine camaldule Jean de Saint-Miniato, qui défendait aux Chrétiens la lecture des anciens poètes, et qui n'avait déjà que trop de partisans. Salutato écrivit contre le moine et le professeur, en démontrant que les SS. Pères avaient profité des auteurs profanes, dans leurs Traités en faveur de la religion. Lui-même se mit à composer des vers latins, avec un tel succès, que les Florentins, dans leur enthousiasme pour son nouveau talent, conçurent le dessein de le couronner poète, du consentement de l'empereur. La mort de Salutato arrivée sur ces entrefaites, le 4 mai 1406, ne leur permit pas de le couronner vivant; mais ils s'en dédommagèrent en rendant cet hommage à son cadavre. Une pompeuse estrade fut dressée sur la grande place des *Seigneurs*, à Florence. On y éleva le cercueil de Salutato, où il était visible; et, en présence, comme aux acclamations des magistrats, du clergé et du peuple, le gonfalonier de la république déposa sur la tête de ce savant homme une couronne de laurier. On lui érigea ensuite, aux frais de l'état, un superbe mausolée, dans l'église de *Santa-Maria novella*, où il avait été enterré. Ses ouvrages sont en grand nombre, mais très-peu ont été imprimés; ceux qu'il écrivit en latin sont encore plus estimés que les italiens. Les plus célèbres sont ses Lettres, dont le savant abbé Méhus commença, en 1741, à publier une partie à Florence, sous ce titre: *Lini Coluccii Salutati epistolæ*, *pars prima*: mais cet abbé, voyant que le docte Lami en préparait une édition, ne continua pas la sienne; et celle de Lami, plus considérable, parut, en 1742, avec un titre à-peu-près semblable: *Lini Coluccii Salutati epistolæ; pars prima et secunda*. Cependant cette collection est loin d'être complète. L'éditeur n'eut pas le temps de continuer ce travail; et la majeure partie des Lettres latines de Coluccio est restée inédite. On les conserve en divers manuscrits de la bibliothèque de Florence. Il existe encore de cet auteur plusieurs Opuscules latins,

Digitized by Google

qui ne sont pas indignes de l'impression, tels que : *De fato et fortunâ; — De sæculo et religione; — De tyranno; — De regno electivo et successivo; — De coronatione regiâ; — Vitæ Dantis Alighieri, Francisci Petrarchæ et Joannis Boccacii; — Oratio ad cardinalem Sabionensem; — Declamationes*, etc., etc. Le seul qui ait été mis au jour est un Traité *De nobilitate legum et medicinæ*, Venise, 1542. On trouve quelques-unes de ses Poésies latines dans le troisième volume du Recueil des illustres *Poeti italiani*, et dans les *Excursus litterarii per Italiam*, du père Zaccaria. G—n.

SALVA (François), médecin espagnol, inoculateur, né à Tortose, en 1747, suivit les cours de l'université de Cervera, et, jeune encore, vint s'établir à Barcelone, où il ne tarda pas d'acquérir une réputation méritée. Il fut le premier qui introduisit en Catalogne l'usage de l'*inoculation*. Il était d'autant plus urgent de populariser cette pratique en Espagne, que la *petite-vérole* y faisait d'affreux ravages, et que, outre les marques ordinaires de sa terrible influence, elle y laisse fréquemment des maladies incurables, aux yeux surtout, et dans la région de la tête. Salvà, en introduisant l'inoculation en Catalogne, eut à lutter contre l'envie, les préjugés, et même la superstition. Il tâcha de vaincre ces puissants ennemis, et par des exemples, et par des écrits savants, dont voici les titres : I. Le *Procès de l'inoculation, présenté aux gens éclairés*, Barcelone, 1777, in-4°. Il déploie, dans cet Ouvrage, des connaissances profondes. II. *Réponse à l'Ouvrage écrit contre l'Inoculation, par Antoine de Haen, médecin de S. M. l'empereur d'Allemagne*, ibidem, 1777, in-4°. (*Voyez* Haen). On trouve, dans ce livre, des idées aussi neuves que lumineuses. III. *Réfutation de l'Ouvrage publié contre l'Inoculation, par Jean Menòs, médecin des armées de S. M. C.*, ibid., 1786, in-8°. Par cette réfutation, le docteur Salvà battit complètement son adversaire. IV. *Lettre adressée à Don Vincent Ferrer* (médecin), *sur l'Inoculation*, Barcelone, 1785, in-8°. Ces Ouvrages eurent tout le succès qu'ils méritaient : dans le Valence et l'Aragon, et même en Castille et en Andalousie, les médecins sages secondèrent les efforts de Salvà, en tâchant de propager l'inoculation dans ces diverses provinces ; mais le médecin catalan, après avoir imposé silence à quelques-uns de ses confrères, avait encore à combattre l'ignorance, l'entêtement du peuple, et.... (il faut le dire).... l'influence des moines : ils effrayaient la conscience et la tendresse des mères qui auraient consenti à faire inoculer leurs enfants. Salvà acheta souvent, au poids de l'or, des gens du peuple, la permission de les inoculer. Enfin, il vit ses travaux et son infatigable zèle couronnés de quelque succès, et la plupart des nobles et des gens aisés, d'après ses écrits et ses instances réitérées, adoptèrent l'inoculation pour leurs enfants. V. *Dissertation sur l'influence du climat dans la guérison des maladies*, Barcelone, 1777, in-8°. VI. *Dissertation sur la salubrité des fruits*, ibid., 1777. VII. *Description d'une nouvelle machine pour filer le chanvre et le lin* (en société avec le docteur Santpons). Cet Ouvrage, d'abord imprimé à Barcelone, le fut à Madrid, en 1784, par ordre du roi Charles III. L'École de Médecine de Paris ayant mis au

Digitized by Google

concours un *procédé de rouissage et blanchissage du chanvre sans danger pour la santé*, Salvà concourut, et remporta le premier prix. Il est aussi l'auteur de plusieurs savants *Mémoires* sur la physique, la chimie, la botanique, sciences dans lesquelles il était très-versé. Dans un voyage qu'il fit à Madrid, on lui offrit la place importante et lucrative de médecin du roi; il la refusa, par amour pour sa ville natale. Dans les loisirs que lui laissèrent ses études médicales, le docteur Salvà inventa un moyen curieux et nouveau, de voyager sans chevaux et sans cocher, et simplement par le secours de plusieurs *plans inclinés*. Il en fit l'expérience en mai 1801, dans le jardin du collége de Cordellas, jadis appartenant aux Jésuites; l'auteur de cet article fut un des spectateurs, comme ami du docteur Salvà. Plusieurs pieus de hauteur inégale, fortement enfoncés dans le sol, sur deux lignes parallèles, dans une prolongation de cinq cents pas à-peu-près, soutenaient d'autres pieus, tantôt montants, tantôt descendants, et également posés en ligne parallèle. La caisse d'un petit cabriolet, contenant deux personnes, était suspendue sur le premier de ces plans inclinés, au moyen d'une barre cylindrique de fer, attachée à l'impériale, et ayant à chaque bout, une petite roue appuyée sur ce même plan incliné. La première impulsion donnée, le cabriolet parcourut, en peu de secondes sans s'arrêter l'espace déterminé. Ce moyen nouveau de voyager fut examiné dans l'académie des arts de Barcelone, où l'on conclut qu'il pouvait être utile dans des pays de plaine. Salvà était membre de l'académie de Berlin, et de presque toutes les sociétés savantes d'Espagne. Il est mort vers l'année 1808. B—s.

SALVAING. *Voy.* BOISSIEU.

SALVATOR ROSA. *Voy.* ROSA.

SALVEMINI. *Voy.* CASTILLON.

SALVI (JEAN-BAPTISTE), peintre italien, est surnommé le SASSOFERRATO, du lieu où il prit naissance, en 1605. Il fut d'abord instruit dans son art par son père, nommé Tarquinio Salvi, peintre qui n'était pas dépourvu de talent, et duquel il existe à Rome, dans l'église des Ermites, un tableau du *Rosaire*, avec son nom et la date 1573, dont la composition est enrichie d'un grand nombre de figures. Le Sassoferrato se rendit ensuite à Rome et à Naples; mais sans s'attacher spécialement à aucun maître. Cependant l'époque à laquelle il alla visiter Naples, et son genre de peindre font présumer qu'il étudia les tableaux du Dominiquin, s'il n'en reçut pas directement des leçons. D'ailleurs il ne s'est pas borné à l'imitation de ce maître. Il existe de lui un grand nombre de copies qu'il fit, d'après les plus fameux artistes, pour ses propres études. Il y en a d'après l'Albane, le Guide, le Barroche et Raphaël, dans des proportions beaucoup moins grandes que les originaux, et peintes pour ainsi dire avec un souffle. Il peignait avec un talent remarquable de très-petits paysages; mais c'est surtout par la beauté et la perfection de ses Vierges, qu'il s'est acquis de la célébrité. Sans posséder l'idéal des Grecs, ni la simplicité pleine de noblesse de Raphaël, il a su imprimer à ses têtes de Madone un caractère qui lui est propre : il excelle particulièrement à exprimer la modestie; s'il manque de dignité, il n'est pas dépourvu d'une certaine noblesse qui s'allie fort bien avec la simplicité; et la pose de ses

Digitized by Google

figures, la manière de les habiller, sont dans une parfaite harmonie avec l'expression des têtes. La peinture est exécutée d'un pinceau ferme; le coloris en est agréable, et il sait se servir du clair-obscur pour en augmenter le relief; mais il est quelquefois un peu dur dans ses teintes locales. Il n'aimait à peindre ordinairement que des têtes avec une portion du buste : il en existe un grand nombre dans beaucoup de galeries. Il a rarement exécuté des tableaux qui aient les véritables dimensions d'un portrait. On ne connaît guère de cette grandeur que la *Vierge avec l'Enfant-Jésus*, qui existe à Rome, dans le palais Casali. Le tableau du *Rosaire*, qu'il fit pour l'église de Sainte-Sabine, est un de ses meilleurs ouvrages. La plus grande de ses compositions connues, est le maître-autel de la cathédrale de Montefiascone. Le Musée du Louvre possède deux productions de ce maître : l'une représente le *Sommeil de l'Enfant-Jésus sur les genoux de sa mère;* des chérubins remplissent les angles supérieurs du tableau; l'autre, la *Vierge debout, les mains jointes et les yeux levés, est transportée au ciel par des chérubins.* Le Sassoferrato mourut à Rome, le 8 août 1685. — Nicolas Salvi, architecte, né à Rome, en 1699, reçut une éducation brillante, et fut admis dans toutes les académies poétiques de Rome; il s'appliqua aussi à la philosophie, posséda quelques parties des mathématiques, et eut une teinture de la médecine et de l'anatomie; mais son inclination le portait vers l'architecture : il en reçut les leçons d'Antoine Connevari, qui lui fit étudier Vitruve, et dessiner les plus beaux édifices antiques et modernes. Le Cannevari ayant eté appelé en Portugal, par le roi Jean V, Salvi resta chargé de toutes les entreprises confiées dans Rome à son maître. Il restaura le Baptistère de Saint-Paul *extra muros*, fit le maître-autel de Saint-Eustache, etc. Mais l'ouvrage qui a fondé sa réputation, est la *Fontaine de Trevi*, qu'il exécuta par ordre du pape Clément XII. Salvi voulut représenter, dans cette fontaine monumentale, l'Océan debout sur une conque tirée par deux chevaux marins que dirigent deux tritons. Ces figures gigantesques semblent sortir d'un amas de rochers à travers lesquels l'eau jaillit de toutes parts. Cette fontaine est d'un aspect grandiose, qui frappe par sa richesse et sa beauté. C'est le monument le plus magnifique qui ait été élevé à Rome dans le siècle dernier; mais on peut y reprendre un assez grand nombre de défauts, tels que la manière trop mesquine dont jaillissent les eaux, l'inconvenance de voir l'Océan sortir d'une niche ornée de colonnes ioniques, et ce mélange de rochers et d'ornements corinthiens, etc. Salvi avait fait quatre autres dessins différents de cette fontaine; mais tous quatre sur le même plan. Celui qui a été exécuté leur est supérieur. Cette entreprise lui causa une tribulation de treize années; la foule des artistes médiocres se déchaîna contre lui; de sorte que tantôt on interrompait les travaux et tantôt on les continuait. Pour conduire ce monument à terme, il refusa les invitations de la cour de Turin, qui, après la mort de Iuvara, desirait l'avoir à son service : il refusa également les offres des Milanais pour la restauration de la façade du Dôme, ainsi que celles du roi de Naples pour la construction du château royal de Caserte. Au lieu de ces avantages,

Digitized by Google

Il ne retira de son entreprise que des peines et des disgraces. Les visites qu'il fut obligé de faire dans les aqueducs lui causèrent les attaques de paralysie qui, pendant plusieurs années l'empêchèrent de travailler et le firent languir jusqu'au moment de sa mort, arrivée en 1751. Le caractère de son architecture est agréable et délicat : une de ses principales qualités est la simplicité; mais il n'est pas exempt d'incorrection. P-s.

SALVIANI (Hippolyte), médecin et l'un des trois célèbres ichthyologistes du seizième siècle, naquit, en 1514, à Città di Castello, dans l'Ombrie, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses études et visité les principales villes d'Italie, il s'établit à Rome, où il pratiqua la médecine et en donna des leçons. Ses talents et son goût pour l'histoire naturelle lui méritèrent l'amitié du cardinal Cervini, qui lui procura la place de médecin du pape Jules III. Il choisit la classe des poissons pour objet principal de ses recherches. Avec le secours de son protecteur, il fit venir de France, d'Allemagne, d'Angleterre et de la Grèce, les figures exactes des poissons les plus répandus de ces contrées; et il fit faire sous ses yeux celles des poissons d'Italie. Il établit dans sa maison un atelier typographique pour l'impression de son ouvrage, dont il fut lui-même le correcteur. Ce livre est intitulé : *Aquatilium animalium historia*, grand in-fol. L'exécution typographique en est belle; et les figures, gravées en taille-douce, qui le décorent, sont très-bien exécutées. La date de Rome, 1554, se lit sur le frontispice, quoique l'impression n'en fût terminée qu'en 1558. L'auteur l'avait d'abord dédié au cardinal Cervini, son bienfaiteur; mais ce prélat, devenu pape, sous le nom de Marcel II (*V.* Marcel, XXXI, 585), étant mort au bout de vingt-un jours de règne, Salviani remplaça l'Épître qu'il lui adressait par une autre au pape Paul IV. A la suite des pièces préliminaires, on trouve une Table des noms grecs, latins et italiens des poissons, et l'indication des passages où l'auteur croit qu'il en est parlé dans les anciens naturalistes, Aristote, Oppien, Pline, Athénée, Ælien, etc. : mais il s'en faut de beaucoup que Salviani ait toujours rencontré juste; et c'est souvent sur des conjectures hasardées qu'il cite leurs passages. L'ouvrage ne contient que quatre-vingt-douze espèces de poissons, dont le premier est le serpent marin et le dernier le *saurus*. Ils n'y sont pas rangés d'une manière méthodique, mais rapprochés assez arbitrairement, d'après leurs caractères extérieurs. Chaque article est divisé en plusieurs sections, qui comprennent la synonymie et la description du poisson, l'indication des lieux où il est le plus abondant, sa nature et ses habitudes particulières, la manière de le pêcher et de le préparer, et enfin ses propriétés médicales ou hygiéniques. Mais comme c'est aux anciens qu'il emprunte la plus grande partie de ses détails, et que les passages des anciens ne se rapportent pas toujours aux mêmes espèces, ce ne serait qu'avec beaucoup de précaution que l'on pourrait aujourd'hui faire usage de cette compilation. C'est au reste un défaut qui lui est commun avec ses contemporains, Belon et Rondelet. Son ouvrage, comme les leurs, n'offre plus rien d'utile que les figures, qui sont aussi fidèles et plus grandes et plus belles que celles de Rondelet, mais malheureusement en

Digitized by Google

beaucoup moindre nombre. Elles ont été copiées en bois dans Gesner et dans Aldrovande, qui ont aussi inséré les articles de Salviani presque entiers dans leurs Recueils. (1) Cet ouvrage a été réimprimé à Venise, en 1600 et 1602; mais ces éditions, quoique rares, sont peu recherchées des curieux. On doit encore à Salviani : *De crisibus ad Galeni censuram liber*, Rome, 1558, in-8°. Saluste, l'un des fils de l'auteur, en a donné une seconde édition augmentée, ibid., 1589, in-4°. Ces travaux scientifiques ne furent pas les seuls qui occupèrent Salviani. Il aimait aussi et cultivait les lettres. Il essaya d'ouvrir une nouvelle route aux auteurs dramatiques, qui se bornaient alors à rajeunir les sujets traités par les anciens, et peignit les vices de son temps, dans une comédie intitulée la *Ruffiana*, Rome, 1554 (2), dont les éditions multipliées prouvent le succès. Apostolo Zéno porte de cette pièce un jugement favorable, dans ses Notes sur la Bibliothèque de Fontanini (I. 423). Le pape Paul IV, successeur de Marcel II, confirma Salviani dans ses différents emplois, qu'il continua de remplir avec beaucoup de réputation. Il mourut à Rome, en 1572, et fut inhumé dans l'église de la Minerve. Il laissait deux fils, Gaspar et Saluste. Le premier s'est fait un nom comme littérateur, et fut un des membres distingués de l'académie des Humoristes (*Voyez* MANCINI, XXVI, 449). Le cadet marcha sur les traces de son père, et professa la médecine à Rome, avec une grande réputation. *V.* Marini, *Degli archiatri pontifici*. C—V—R.

(1) On trouve une description exacte de cet ouvrage dans la *Bibliographie* de De Bure, n°. 1716.

(2) Cette édition de la *Ruffiana* est probablement sortie des presses de Salviani, qui ont, dit-on, reproduit aussi différents ouvrages ascétiques.

SALVIATI (JEAN), cardinal, naquit à Florence, en 1490. Par sa mère Lucrèce de Médicis, fille de Laurent le Magnifique, il était neveu de Léon X, qui, l'ayant pris en affection, le fit cardinal et évêque de Ferrare. Sa faveur ne diminua pas après la mort de son oncle; et c'est sous Clément VII, également son parent, qu'il fut envoyé à Parme et à Plaisance, pour y arrêter les désordres qui y avaient éclaté. Chargé d'une double mission auprès de Charles-Quint, il se rendit à Madrid, pour demander le rappel des troupes espagnoles des états de l'Église, et travailler à la délivrance de François I^{er}. Le cardinal Salviati eut ensuite la satisfaction de revoir le roi de France dans sa capitale, et de le trouver rempli de zèle et de reconnaissance pour le chef de l'Église, que la fureur des soldats avait forcé de s'enfermer dans le château Saint-Ange (*V.* CLÉMENT VII). Cette dernière négociation, conduite au travers d'une foule d'obstacles, et dont le résultat fut de ménager une entrevue entre Charles-Quint et le pape, à Bologne, fit beaucoup d'honneur au cardinal, et attira sur lui les regards de ses collègues. Désigné pour successeur de Paul III, il serait monté sur le siége pontifical, sans l'opposition qu'y mit l'empereur, qui redoutait les liens de famille de ce candidat avec la maison de France. Le cardinal Salviati avait puisé dans la cour de Léon X, le goût de la magnificence et des arts. Après son retour à Rome, non-content de l'hôtel dont il avait hérité, il songea à en acquérir un autre, au pied du *Janicule* (à la *Longara*), qu'il fit rebâtir, d'après les dessins du fameux Bramante. Cette maison était ouverte aux savants et aux artistes : ce fut à sa protection généreuse que François

Digitized by Google

dé' Rossi dut le commencement de cette renommée qui s'accrut ensuite par ses ouvrages. En découvrant dans ce jeune peintre les plus heureuses dispositions, le cardinal le prit chez lui, et lui fournit tous les moyens de cultiver les talents que la nature lui avait prodigués. C'est en souvenir de ces bienfaits, que Rossi reçut le nom de *Cecco Salviati*. (*Voy*. son article ci-après). Le cardinal Salviati s'était retiré dans le fameux monastère de Porto, à Ravenne, lorsque, frappé d'apoplexie, il y mourut le 28 octobre 1553. Ses restes, transportés à Ferrare, furent déposés dans le même tombeau qui renferme ceux du cardinal Hippolyte d'Este, dans la cathédrale de cette ville (*V*. le tome IV des *Elogj degl' illustri Toscani*). A—G—S.

SALVIATI (BERNARD), cardinal, frère du précédent, né à Florence, vers les dernières années du XV^e^. siècle, entra jeune dans l'ordre de Malte; et s'étant signalé par diverses expéditions contre les Barbaresques, devint successivement prieur de Capoue, grand-prieur de Rome, et enfin général des galères de la religion. Son nom fut la terreur des Othomans. Il ruina Tripoli, détruisit les forts qui bordaient le canal de Fagiera, surprit Coron et Modon, dans la Morée, et ravagea l'île de Scio d'où il ramena un grand nombre d'esclaves. Ayant quitté l'ordre, pour embrasser l'état ecclésiastique, il suivit en France la reine Catherine de Médicis, sa parente, qui le nomma son premier aumônier; et sur la démission de Jean Salviati, son frère, lui fit obtenir, en 1547, l'évêché de Saint-Papoul. Il fut, en 1557, l'un des députés du clergé aux états-généraux du royaume. Créé cardinal par le pape Pie IV, en 1561, il passa, la même année, sur le siége épiscopal de Clermont, et mourut à Rome, le 6 mai 1568. W—S.

SALVIATI (FRANÇOIS, ou CECCO ROSSI DE'), peintre, naquit à Florence, en 1510, fut élève d'André del Sarto et de Baccio Bandinelli, et condisciple de Vasari : il se lia d'amitié avec ce dernier, qu'il regardait comme un frère. Il le suivit à Rome, se livra aux mêmes études et adopta les mêmes principes. Toutefois il se montra peintre plus correct, plus grandiose, plus animé que son ami, qui l'a célébré comme le plus habile professeur que Rome eût de son temps. Il exécuta une quantité de grandes compositions dans les palais Farnèse, de Riccio, à la Chancellerie, à Saint-Jean décollé, et ailleurs. Il aimait à couvrir les murailles de vastes sujets d'histoire à fresque. Il déployait, dans ces diverses productions, une fécondité rare, une richesse et une magnificence d'architecture peu communes, joignant à la rapidité de l'exécution la profondeur de dessin, quoique ses figures soient parfois un peu trop grandes. Les *Batailles et le Triomphe de Camille*, qu'il a peints dans le salon du Palais-Vieux à Florence, sont un ouvrage plein de génie, et dont il semble qu'un habile antiquaire ait dirigé tout ce qui tient aux armes, aux costumes et aux usages de l'ancienne Rome. C'est le meilleur de tous ceux que possède aujourd'hui sa ville natale. Toutefois on y cite encore avec éloge la *Déposition de croix*, que l'on voit dans l'église de Sainte-Croix. Il aimait à traiter ce sujet, et il l'a répété dans le palais Panfili, à Rome, dans l'église du *Corpus Domini*, à Venise, et dans quelques galeries particulières, où l'on rencontre assez

Digitized by Google

fréquemment aussi de ses *Saintes-Familles* et de ses *Portraits*. Le plafond octogone du palais Grimani, où il a représenté l'*Histoire de Psyché*, est surtout célèbre ; et Vasari n'a pas craint d'avancer que c'était le plus bel ouvrage qui existât dans tout Venise. On reconnaît l'ami à cet éloge ; et quoique ces tableaux aient de grandes beautés, que la composition en soit bien entendue et ornée de beaux paysages, la beauté de Psyché n'a rien qui puisse la mettre au niveau des chefs-d'œuvre du Titien et de Paul Veronèse. Venu en France, Salviati y fut peu goûté, à cause de la causticité de son esprit, et de la singularité de son caractère ; et malgré son savoir, ses ouvrages sont moins recherchés que ceux de ces deux derniers peintres, moins savants que lui dans le dessin, mais coloristes bien plus habiles. Il avait peint, pour l'église des Célestins de Paris, une *Déposition de Croix*, et pour la chapelle des Florentins à Lyon, l'*Incrédulité de saint Thomas*. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître, dont l'un représente *Adam et Ève chassés du Paradis terrestre ;* et l'autre l'*Incrédulité de saint Thomas*. Salviati mourut à Florence, en 1563. P—s.

SALVIATI (Léonard), philologue italien, de la même famille que les cardinaux précédents, naquit à Florence, en 1540. Confié aux soins de Ben. Varchi, il fit de tels progrès, qu'à vingt-six ans on le crut digne de présider l'académie florentine, dont il devint l'un des plus fermes appuis. Ses confrères le choisirent souvent comme interprète de leurs sentiments dans des occasions solennelles. C'est la voix de Salviati qu'on entendit aux funérailles de Varchi, au couronnement et à la mort de Côme Ier., grand duc de Toscane. Nommé chevalier de l'ordre militaire de Saint-Étienne, il en prononça l'éloge dans un chapitre général, tenu à Pise, en 1571, et présidé par le grand-duc lui-même. Ces différents travaux acquirent à Salviati la réputation d'orateur : il ne méritait que celle de discoureur. Il avait trouvé moyen de composer cinq Discours ou *Lezioni*, sur un Sonnet de Pétrarque qu'on ne lit plus maintenant, et de parler trois jours de suite sur les vertus de Don Garzia de Médicis, dont la vie s'était éteinte à l'âge de quatorze ans. Les premières corrections faites au Décaméron de Boccace n'ayant satisfait ni les casuistes ni les philologues, une seconde correction fut résolue, et ce fut au chevalier Salviati qu'elle fut confiée par le grand-duc François Ier. Son édition publiée en 1582, à Venise, reparut à Florence la même année. Trois autres éditions furent exécutées d'après la sienne, à un petit intervalle les unes des autres. On prendrait cet empressement pour un succès ; et cependant ce travail est une tache au nom de Salviati : les licences qu'il se donna, sans nécessité, dans cette correction ; les changements, les suppressions, les additions qu'il se permit, les noms de pays, de villes, et de personnes changés arbitrairement, les phrases altérées, tronquées et interpolées, sans que le respect pour les bonnes mœurs commandât aucune de ces violations ; voilà ce que des auteurs graves reprochent à l'audacieux reviseur. Un second travail, fait à l'occasion du premier, fut plus utile pour la langue, et plus glorieux pour Salviati : ce sont ses *Avvertimenti della lin-*

gua, dans lesquels il tire du Décaméron toutes les principales règles de l'art d'écrire. Personne n'avait osé critiquer son édition de Boccace uniquement, dit Apostolo Zeno, parce qu'il en avait été chargé par le grand-duc : on eut moins de respect pour les *Avvertimenti*, qui valaient mieux. Ils furent vivement attaqués par un Bolonais, nommé Vital Papazzoni, dont on ne connaît d'ailleurs que quelques poésies, et par un certain Antoine Corsuto, dont le nom, la patrie et le mérite littéraire sont également inconnus. Le plus grand tort que Salviati s'est donné aux yeux de la postérité, c'est la passion et l'aigreur qu'il mit dans sa querelle avec le Tasse (*Voyez* Rossi Bastien), contre lequel il fit prononcer l'académie de la Crusca, qui ne faisait que de naître. L'académie répara depuis son injustice : Salviati ne vécut pas assez pour reconnaître la sienne. Il eut le malheur d'y persister dans deux nouveaux écrits, publiés l'un sous le faux nom de Charles Fioretti da Vernio, et l'autre sous son nom académique d'*Infarinato*. Ce dernier écrit, dédié au duc Alphonse, fut composé à Ferrare, où Salviati, toujours pauvre, était allé dans l'espérance d'un établissement avantageux. Les voies lui étaient préparées depuis long-temps par le secrétaire du duc, et par le poète Guarini, l'auteur du *Pastor fido*. L'Oraison funèbre du cardinal Louis d'Este, que Salviati mit au jour à Florence, décida le succès de leurs bons offices. Alphonse l'appela auprès de lui, avec un traitement honorable. L'éloge funèbre d'un autre prince de la maison d'Este, qu'il prononça dans l'académie de Ferrare dut augmenter son crédit, et devait assurer sa fortune. Il saisissait toutes les occasions pour acquérir les bonnes grâces du duc et la faveur des nobles ferrarais : c'est peut-être dans ce but qu'il se mit à défendre et à exalter l'Arioste, leur compatriote, et à censurer et à déprimer le Tasse, prisonnier, malade, et qu'il savait bien avoir des ennemis dans cette même cour qu'il immortalisait par ses vers. Salviati n'obtint pas cependant tous les avantages qu'il s'était promis : après être resté quelques mois à Ferrare, il revint à Florence, où il fut atteint d'une maladie que le chagrin rendit mortelle. Il languit pendant un an, dont il passa les derniers mois dans un couvent de Camaldules, où un religieux, son intime ami, l'avait fait transporter. Il y mourut, au mois de septembre 1589, avant d'avoir vu terminer la rédaction du grand Vocabulaire, dont il avait été l'un des premiers et des plus zélés collaborateurs. Ses ouvrages sont : I. *Orazione nella morte di Don Garzia de' Medici*, Florence, 1562, in-4°. II. *Orazione nella quale si dimostra la fiorentina favella ed i fiorentini autori, essere a tutte le altre lingue, ed a tutti gli altri scrittori di gran lunga superiori*, etc., ibid., 1564, in-4°. Il suffit de lire ce titre, que nous avons même abrégé, pour juger de l'extravagance d'un pareil thème. III. *De' dialoghi d'amicizia libro primo*, ibid., 1564, in-8°. Ce premier livre devait être suivi de nouveaux dialogues que l'auteur n'eut pas le temps de composer. IV. *Orazione nella morte di Michelagnolo Buonarroti*, ibid., 1564, in-4°., rare. V. *Orazione funerale delle lodi di Benedetto Varchi*, ibid., 1565, in-4°. VI. *Il Granchio*, *con gl'intermedii di*

Digitized by Google

Bernardo de' Nerli, ibid., 1566, in 8°. C'est une comédie en vers, ainsi appelée du nom d'un valet intriguant. Elle fut représentée à Florence, devant les académiciens de la Crusca, l'année même du consulat de Léonard Salviati. VII. *Orazione intorno alla coronazione di Cosimo Medici, gran duca di Toscana*, ibid., 1570, in-4°. VIII. *Orazione funerale recitata nell' esequie di Cosimo Medici, gran duca di Toscana*, ibid., 1574, in-4°. IX. *Cinque lezioni sopra il Sonetto del Petrarca : Poi che voi et io più volte abbiam provato*, ibid., 1575, in-4°. X. *Degli avvertimenti della lingua sopra 'l Decamerone*, 1er. vol., Venise, 1584, in-4°. (1), et 2e. vol., Florence, 1586, in-4°. Ils furent réimprimés à Naples, en 1712, par les soins de Laurent Ciccarelli. XI. *Il Lasca, dialogo*, etc., Florence, 1584, in-8°., rare. Cet ouvrage ne porte pas le nom de l'auteur; mais il est généralement attribué à Salviati. XII. *Dell' Infarinato accademico della Crusca : risposta all' apologia di T. Tasso*, ibid., 1585, in-8°. XIII. *Orazione funerale delle lodi di Pier Vettori*, ibidem, 1585, in-4°. XIV. *Considerazioni di Carlo Fioretti, sopra ad alcune dispute dietro alla Gerusalemme*, etc., ibidem, 1586, in-8°. On croit assez généralement que, sous le nom de Fioretti, s'était caché Salviati, son véritable auteur. XV. *Orazione delle lodi di donno Alfonso d'Este*, Ferrare, 1587, in-4°. Elle fut prononcée devant l'académie de Ferrare. XVI. *Lo 'Nfarinato secondo, risposta al libro di Camillo Pellegrini*, etc., Florence, 1588, in-8°. XVII. *La Spina*, Ferrare, 1592, in-8°. Cette comédie en prose, dont une jeune fille, ainsi nommée, est l'héroïne, fut publiée après la mort de l'auteur, par les soins de Jean-Baptiste Olgiati. Le *Granchio*, la *Spina*, et le dialogue de l'*Amicizia* furent réimprimés ensemble à Florence, en 1606, in-8°. Les quatorze premières *Orazioni* de Salviati, parmi lesquelles se trouve celle que l'auteur composa pour l'ordre de Saint Étienne, furent réunies par Razzi, en un seul volume, et réimprimées à Florence, en 1575, in-4°. Dans un avertissement ajouté à cette édition, l'imprimeur Junte prenait l'engagement envers le public, de donner bientôt une édition soignée de la Traduction italienne de la Poétique d'Aristote, à laquelle Salviati avait employé quatorze ans de travail. Il est à regretter qu'il ne se soit pas acquitté de cette promesse; car une partie de ce manuscrit, d'après les renseignements donnés par l'abbé Follini, premier bibliothécaire de la *Magliabechiana*, paraît s'être égarée. Voyez son Mémoire inséré dans les *Actes de l'académie italienne*, t. 1, part. 2. A la fin de la traduction des Annales de Tacite, par George Dati (Florence, 1582, in-4°.), on lit un Discours de Salviati sur ce problème historique : *Pourquoi fut-il facile à Rome de devenir libre, et lui fut-il impossible de recouvrer la liberté quand elle l'eut perdue?* Poggiali avait rassemblé un volume des poésies inédites du même auteur, qu'il se proposait de publier, et dont il a donné quelques essais dans le tome 1er., p. 349 de la *Serie de' testi di lingua stampati*, etc. On

(1) On trouve, à la fin de ce volume, douze versions différentes de la 9e. Novelle de Boccace, en divers patois ou dialectes d'Italie, outre l'original toscan.

Digitized by Google

rouvera des renseignements sur la vie et les ouvrages de Salviati, dans l'*Orazione* récitée à l'occasion de sa mort, par Pier Francesco Cambi, Florence, 1590, in-4°; dans les *Notizie dell' accademia Fiorentina*: Salvini *Fasti consolari*; Negri *Storia degli scrittori Fiorentini. Elogj degli uomini illustri Toscani*; Serassi *Vita di Torquato Tasso*, etc. A—G—S.

SALVIATI le jeune, peintre. *V.* Joseph PORTA.

SALVIEN, prêtre de Marseille, était né, selon Tillemont, vers 390, à Cologne ou à Trèves, de parents qui tenaient un rang considérable dans les Gaules. On conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il étudia dans cette dernière ville, dont les écoles étaient encore célèbres à la fin du quatrième siècle. Salvien fit de grands progrès dans les lettres et dans les sciences cultivées à cette époque. Il était très-jeune quand il épousa Palladie, fille d'Hypace, que son père avait élevée dans les croyances du paganisme. De ce mariage naquit une fille nommée Auspiciole. Il n'eut pas de peine à convertir sa femme à la religion chrétienne; mais lui ayant persuadé de vivre dans la continence, Hypace désapprouva cet excès de zèle. Les deux époux s'enfuirent pour se dérober à son ressentiment, et ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à l'apaiser. L'histoire ne fait plus aucune mention de Palladie ni de sa fille, qui se retirèrent vraisemblablement dans quelque monastère de la Gaule Viennoise. Quant à Salvien, il vendit ses biens, dont il distribua le prix aux pauvres, et embrassa la vie religieuse. On croit qu'il vint chercher un asile à l'abbaye de Lerins, vers 420. Pendant le temps qu'il y demeurait, il donna des leçons de littérature aux deux fils de saint Eucher, évêque de Lyon, avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié. Il quitta la solitude de Lerins, vers 426, et s'établit à Marseille, où il fut ordonné prêtre. Ses talents et sa piété l'avaient déjà rendu célèbre, en 430, comme on le voit par un passage de l'Oraison funèbre de saint Honorat. Consulté par les prélats les plus illustres des Gaules et honoré de leur confiance, Salvien composa, sur leur demande, une foule d'Homélies et d'Instructions, qui lui valurent le glorieux surnom de *maître des évêques*; mais c'est par erreur qu'on a cru qu'il avait occupé lui-même la chaire épiscopale. La modestie, la douceur, la patience et l'inépuisable charité de Salvien lui ont mérité les éloges de ses contemporains. Il mourut, toujours selon Tillemont, vers 484, dans un âge très-avancé. Des nombreux ouvrages qu'il avait composés, il ne nous en reste que deux: I. *Adversùs avaritiam libri quatuor.* Salvien y décrit avec tant de vivacité les désordres dont il était le témoin, qu'on l'a regardé comme le Jérémie de son siècle. Ce Traité fut publié, pour la première fois, par Jean Sichard, dans l'*Antidotum*, Bâle, 1528. Il en existe une édition, Trèves, 1609, in-4°., avec des notes de Jean Machecrentini. II. *De gubernatione Dei et de justo Dei præsentique judicio libri octo* (*V.* SANDER). Ce Traité de la Providence a été traduit en français par Nicolas de Beaufremont, grand prevôt de France, Lyon, 1575, in-8°.; par Pierre Duryer, Paris, 1634, in-8°.; par Drouet de Maupertuy, ibid., 1701, in-12. On ne conserve que neuf *Lettres* de Salvien, adressées à différentes personnes. La plus intéressante est celle qu'il écrivit à

Digitized by Google

Hypace, tant en son nom qu'en celui de sa femme et de sa fille, pour justifier leur résolution de garder la continence. Il avait composé un *Traité de l'avantage de la virginité;* un Poème (*Hexameron*) sur la création; un *Commentaire* sur le livre de l'Ecclésiastique ou celui de l'Ecclésiaste; et enfin des *Homélies*, dont Gennade avoue qu'il ne savait pas le nombre (*De script. eccles.*, chap. 67). Le style de Salvien est élégant et orné, mais diffus et parfois affecté. Le Recueil de ses *OEuvres* a été publié, pour la première fois, par J.-Alex. Brassicanus, Bâle, Froben, 1530, in-fol. L'édition de Rome, Paul Manuce, 1564, in-fol., est rare et recherchée. (*V.* MAXIME, XXVII, 583). On fait encore quelque cas des éditions publiées par Pithou, Paris, 1580, in-8°., et par Conrad Ritterhus, Aldtorf, 1611, même format; mais la plus belle et la meilleure de toutes est celle qu'a donnée Baluze, et dans laquelle il a réuni les *Opuscules* de saint Vincent de Lerins, Paris, 1684, in-8°. (1) Nous avons deux Traductions estimées des *OEuvres de Salvien*, par le P. Amable Bonnet, de l'Oratoire, Paris, 1700, 2 vol. in-12; et par le P. Mareuil, jésuite, ib., 1734, in-12. Outre les *Prolégomènes* des éditions de Ritterhus et de Baluze, on peut consulter les *Mém. de Tillemont*, XVI, 181, et l'*Hist. litt. de France*, II, 217-35. W—s.

SALVINI (l'abbé ANTOINE-MARIE), littérateur italien, naquit à Florence, en 1653. Destiné de bonne heure à la profession d'avocat, il se rendit à l'université de Pise, pour y étudier le droit, et prendre les degrés de docteur. Mais à son retour à Florence, il témoigna un tel éloignement pour le barreau que ses parents lui permirent de se livrer aux études philologiques dont il fit l'occupation de sa vie. Nommé professeur de grec, à l'âge de vingt-trois ans, il entreprit un grand nombre de traductions, dans lesquelles en voulant se montrer un interprète fidèle, il ne fut qu'un traducteur barbare. Comptant également sur la familiarité qu'il avait acquise avec les anciens auteurs, et sur la parfaite connaissance de sa propre langue, il se flatta de pouvoir faire passer dans des vers italiens les beautés sublimes des plus grands modèles de l'antiquité. Mais manquant de verve et d'imagination, il enfanta des traductions qui n'ont de poétique que le nom, et dont les vers sont un démenti formel à la douceur et à l'harmonie de la langue italienne. Un reproche encore plus grave qu'on est en droit de lui adresser, c'est d'avoir employé son temps et son talent à défigurer les poésies de Catulle, ainsi qu'une partie des fables de Phèdre, pour en donner des Traductions grecques, que personne ne s'avisera de lire, au lieu de composer des ouvrages originaux, qui eussent été plus utiles. Si l'on en excepte ses nombreuses Traductions du grec, du latin, et même du français et de l'anglais, un petit nombre d'éloges, et les notes dont il a enrichi les écrits de plusieurs auteurs italiens, il ne nous reste de l'infatigable plume de Salvini, que quelques mauvais Sonnets, les Discours et les Proses récitées aux académies des *Apatisti* et de la *Crusca*, auxquelles il appartenait, et dont il était devenu l'oracle. Chargé, par ses confrères, de travailler à la continuation du Vocabulaire de la langue ita-

(1) Les deux éditions données par Baluze, en 1663 et 1669, sont moins estimées.

Digitized by Google

lienne, il eut aussi la permission d'y rapporter des exemples tirés de ses propres ouvrages : distinction aussi rare qu'honorable pour un auteur vivant. Généralement estimé et loué pour ses qualités et son savoir, il ne put échapper aux critiques de Magliabechi, de Fontanini, et surtout de Sergardi, qui, dans ses Satires publiées sous le nom de Settano, le traita d'ambitieux et d'adulateur. Après une longue vie, entièrement consacrée à la retraite et à l'étude, Salvini mourut à Florence le 17 mai 1729. Ses ouvrages sont : I. *Discorsi accademici*, Florence, 1695 in-4°. C'est par erreur que les académiciens de la Crusca ont cité cette édition comme étant de 1696. Ce n'est qu'une première partie, qui contient cent Discours sur des questions proposées par l'académie des *Apatisti*. La seconde partie, imprimée en 1712, en contient autant que la première ; et la troisième, qui ne parut qu'en 1733, se compose de quarante-trois Discours, suivis des Traductions du Manuel d'Épictète, du sixième livre des Vies des philosophes de Diogène Laërce, et de deux Discours de Plotin. II. *Delle lodi di Benedetto Averani*, ibid., 1709, in-4°. Cet éloge fait aussi partie des *Vite degli Arcadi illustri* II^e. part. III. *Delle lodi di Antonio Magliabechi*, ibid., 1715, in fol., inséré dans le tome I de l'ouvrage ci-dessus cité. IV. *Prose Toscane, recitate nell' accademia della Crusca*, ibid., 1715, in-4°. Cette première partie contient 10 Oraisons, 56 *Lezioni*, et 3 *Cicalate*. La 2^e. partie, imprimée en 1735, contient 41 *Lezioni*, outre un Discours de Bianchini, sur un Sonnet de Salvini. V. *Prose sacre*, ibid., 1716, in-4°. On pourrait considérer ce volume comme le 3^me. des *Prose toscane*, et il mériterait d'être cité comme les précédents. Il contient 20 Oraisons, et autant de Sermons. Les Proses Toscanes sont d'un style plus correct que les Discours. VI. *Delle lodi di Piero Andrea Forzoni Accolti*, ibid., 1720, in-4°. VII. *Sonetti*, ibid., 1728, in-4°., avec le portrait de l'auteur. Le chanoine Moreni a publié un autre Recueil de Sonnets inédits de Salvini, en 1823, in-4°. VIII. *Teocrito, tradotto in versi*, Venise, 1717, in-12, avec quelques fragments de Bion et de Moschus. IX. *Senofonte Efesio, gli amori di Abrocome e d'Anzia*, Londres, 1723, in-12, édition surveillée par Paul Rolli. Dans le même volume : *Cicalata sopra una curiosa statuetta di bronzo*. X. *Omero, l'Iliade, l'Odissea, la Batracomiomachia e gl' Inni*, Florence, 1723, 2 vol. in-8°. XI. *Addisson, il Catone, tragedia*, avec le texte, ibid., 1725, in-4°. XII. *Persio, le Satire, tradotte in verso Toscano*, ibid., 1726, in-4°. Dans la Préface de cette Traduction, l'auteur dit en avoir préparé une autre des Œuvres de Virgile ; elle n'a jamais été publiée. Il en existe à Florence deux copies, qui ne vont pas au-delà du VIII^e. livre de l'Énéide. Elles contiennent aussi la version des Bucoliques et des Géorgiques. XIII. *J. Casaubono, della satirica poesia de' Greci, e della satira de' Romani, tradotto dal latino, e il Ciclope d' Euripide trad. dal greco*, ibid., 1728, in-4°. XIV. *Oppiano, della pesca e della caccia*, trad., ibid., 1728, in-8°. Dans cette édition, dédiée au prince Eugène de Savoie, Salvini emploie, pour la première fois, sur l'O et l'E, l'accent circonflèxe, qu'il aurait voulu introduire dans la langue italienne, pour en marquer l'exacte prononciation aux

Digitized by Google

étrangers. Le Trissin avait eu la même idée. C'est la seule traduction italienne des poèmes d'Oppien. XV. *Lamentazioni di Geremia*, *trad. da Menzini, e riformata dall' ebraïco*, ibid., 1728, in-4°. Menzini n'avait traduit qu'une partie des Lamentations de ce prophète; Salvini a fait le reste. XVI. *Anacreonte trad. in verso italiano*, Venise, 1736, in-4°. On a réuni dans ce volume les traductions de Corsini, de Regnier-Desmarets, de Marchetti et de quelques anonymes, outre les deux versions de Salvini. XVII. *Esiodo, Orfeo e Proclo, poesie ed inni*, trad., Padoue, 1747, in-8°., publié par Zanolini. XVIII. *Callimaco, inni, trad.*, Florence, 1763, in-8°., suivi du poème de la Chevelure de Bérénice, trad. en un nombre égal de vers grecs. XIX. *Nicandro, le triache, ovvero degli animali velenosi, e gli alessifarmachi, ovvero contraveleni*, trad., ibid., 1764, in-8°. XX. *Coluto, il Rapimento d'Elena*, trad., ibid., 1765, in-8°. XXI. *Arato, i Fenomeni, ovvero le apparenze*, ibid., 1765, in-8°. XXII. *Museo grammatico, le cose di Ero e di Leandro*, trad., ibid., 1765, in-8°. XXIII. *Trifiodoro Egizio, la presa di Troja*, trad., ibid., 1765, in-8°. XXIV. *Teognide Megarese Siciliano, Sentenze elegiache; — Focilide, Poema ammonitorio; — Pittagora, i Versi d'oro*, trad., ibid., 1766, in-8°. Ce volume et les six précédents ont été publiés par Bandini. XXV. *Luciano, il Podagroso*, trad. dans le premier volume des *Opuscoli inediti de' celebri autori toscani*, publiés par l'Ab. Fiacchi, ibid., 1807, in-8°. Il reste encore plusieurs traductions inédites de cet infatigable auteur, dans la bibliothèque Marucelliana, à Florence. On peut en voir le Catalogue dans l'ouvrage de Poggiali, intitulé : *Serie de' testi di lingua*, tome II, pag. 65. Salvini a donné aussi les Traductions de l'Art poétique de Boileau, et de la vie de saint François de Sales, par Marsollier ; ainsi qu'un grand nombre de Notes et de Commentaires sur des auteurs italiens, tels que Berni, Buonarotti le jeune, Giovanni Fiorentino, Grazzini (1), etc. On trouvera d'autres particularités sur sa vie, et ses ouvrages, dans Lami: *Memorabilia Ital.* tome 1er.; — *Grannacci; — Vite degli Arcadi illustri*, part. V. — Fabroni, *Vitæ Ital.*, tome XV; — et *Elogj degl' illustri Toscani*, tome IV. Les deux frères, Jean-Philippe et Simon Peruzzi-Bindo, ont écrit chacun l'éloge de Salvini : le premier, pour l'académie de Florence, et l'autre, pour celle des *Apatisti*. A—G—S.

SALVINI (SALVINO), frère du précédent, naquit à Florence, en 1667 ; après avoir achevé ses études à l'université de Pise, il se livra, par goût, à tout ce qui pouvait contribuer à éclaircir l'histoire littéraire de son pays. Reçu membre de l'académie de la Crusca, il justifia ce choix qu'aucune publication de sa part n'avait déterminé, en faisant paraître les *Fasti consolari*, ouvrage rempli d'érudition et de notices inédites sur les premiers travaux de l'académie Florentine. Salvini était occupé à mettre en ordre les matériaux rassemblés pour une nouvelle Histoire littéraire de sa ville natale, lorsque, nommé chanoine de la cathédrale de Florence, il se fit un devoir de travailler d'abord à l'illustration du corps qui

(1) Il en laissa aussi pour les *Satires* de Salvator Rosa : mais elles ne parurent qu'après la mort de Salvini (*Voy.* ROSA.)

Digitized by Google

l'avait honoré de ses suffrages. Renonçant pour lors à toute autre occupation, il compulsa les archives, et en exhuma un grand nombre de titres précieux, qu'il destinait à la composition d'un ouvrage consacré à la gloire de plusieurs personnages marquants qui, à différentes époques, avaient appartenu à cet ancien et fameux chapitre. Surpris par la mort, Salvini ne put mettre la dernière main à ce travail, dont le chapitre florentin est resté dépositaire. C'est un guide sûr de chronologie, de biographie et d'histoire : et Lami, Manni, Mehus, en ont beaucoup profité. Salvini écrivait sa langue avec autant de pureté que son frère : on dit même que celui-ci lui soumettait ses écrits avant de les livrer à l'impression, s'en rapportant entièrement à son autorité et à son goût. C'est à ce mérite qu'il dut l'honneur d'être plusieurs fois élu censeur, consul, et même archiconsul de l'académie de la Crusca, dont il était un des membres les plus importants. Son nom avait retenti aussi dans les bois de l'*Arcadia*, pour laquelle il composa des Éloges et des vers. Il ne reste, de ces derniers, qu'un Recueil de Sonnets, que Gori publia peu avant la mort de l'auteur, arrivée le 29 novembre 1751. L'académie de la Crusca se rassembla en séance extraordinaire, pour entendre son éloge récité par Bindo Peruzzi. Un témoignage bien plus éclatant de l'estime dont Salvini jouissait auprès de ses confrères, fut la distribution qu'on fit d'une médaille frappée à son effigie, le jour même que les derniers honneurs académiques lui furent rendus. On a de lui : I. *Fasti consolari dell' accademia Fiorentina*, Florence, 1717, in-4°.; ouvrage très-estimé, et qui mériterait d'avoir un continuateur. II. *Componimenti poetici toscani*, ibid., 1750, in-8°. Ce Recueil est formé moitié de Sonnets de Salvini, et moitié des poésies de Casaregi, autre académicien de la Crusca. Gori, qui en a été l'éditeur, y a joint une savante préface. III. *Delle lodi di Giovan Gastone I°., granduca di Toscana, orazione funerale*, ibid., 1738, prononcée devant l'académie de la Crusca. IV. *Vita del Redi*, dans le premier volume des Œuvres de cet écrivain, imprimées à Venise, 1712, in-4°. V. *Prefazione e note alla cronica di Buonaccorso Pitti*, dans l'édition de Florence, 1720 : dans le Discours préliminaire, Salvini rapporte les titres de plusieurs anciennes Histoires et Chroniques de Florence, inédites et peu connues. VI. *Vite di Lorenzo Magalotti, et di Benedetto Migliorucci*, dans le *Giornale de' letterati d'Italia*. Ces biographies sont les seuls fragments imprimés qui nous restent du grand ouvrage que Salvini se proposait d'écrire sur l'Histoire littéraire de Florence; on les doit à Apostolo Zeno, qui les inséra dans ce journal. On trouvera d'autres renseignements sur Salvini dans le quatrième volume des *Elogj degli uomini illustri Toscani*, et dans l'Éloge de Peruzzi, inséré dans le tome II des *Memorie di varia erudizione della società Colombaria*, dont Salvini fut l'un des fondateurs. A—G—S.

SALVINO DEGLI ARMATI, qu'on s'accorde assez généralement à regarder comme l'inventeur des lunettes, naquit à Florence, vers le milieu du treizième siècle. Sa famille, qui avait plusieurs fois joui des honneurs du priorat, habitait sur la paroisse de Sainte-Marie Majeure, où on lisait l'épitaphe suivante : *Qui diace*

Digitized by Google

Salvino d'Armato degl' Armati di Fir. inventor degl' occhiali. Dio gli perdoni la peccata. Anno D. MCCCXVII. Ce monument a disparu; mais del Migliore, qui en a rapporté l'inscription dans son ouvrage intitulé : *Firenze illustrata*, assure l'avoir tirée d'un ancien *Sépultuaire* mss., dont il était le possesseur. Ce sont là tous les souvenirs que sa patrie a conservés d'un si utile citoyen : ils peuvent suffire pour sa personne ; mais ils ne sont pas assez pour sa découverte. Les anciens n'ont pas connu l'usage des lunettes : la langue latine n'a pas un seul mot qui puisse en faire soupçonner l'existence. *Ocular, oculare, ocularium*, dont les Italiens ont formé *occhiali*, expriment ce qui, dans la basse latinité, reçut le nom de *visorium*, c'est-a-dire, les ouvertures pratiquées dans les casques pour frayer un passage à la vue. *Faber ocularius* et *oculariarius*, qu'on lit sur quelques vieux marbres, se rapportent à l'art de préparer des yeux pour les statues. Nous répondons à ceux qui trouvent dans un vers de Plaute un argument invincible, en faveur des anciens, que la découverte leur appartiendrait tout entière si cet auteur avait dit comme on l'a prétendu :

Vitro cedo, necesse est conspicillo uti.

Mais les plus savants commentateurs de Plaute, entre autres Pareus, s'accordent à regarder ce vers comme une interpolation des copistes. Il n'existe pas dans les anciens manuscrits, et ce qui dépose en outre contre lui, c'est son imperfection; car il lui faudrait une syllabe de plus pour former un vers iambique trimètre, ou un sénaire hypercatalеptique. La découverte des lunettes peut être placée vers l'année 1285, d'après le témoignage du P. Giordano de Rivalto, qui, dans un sermon récité, le 23 février 1305, devant l'église de Sainte-Marie Nouvelle, à Florence, dit qu'il n'y avait pas encore vingt ans que l'art de faire des lunettes avait été inventé. C'est à-peu-près de la même manière que s'exprime Fra Bartolomeo da San Concordio, l'auteur des *Ammaestramenti degli antichi*, dans une chronique du couvent de Sainte-Catherine de Pise, écrite vers la même année 1305. L'inscription funéraire de Salvino degli Armati, établit positivement en sa faveur une présomption qu'on ne peut pas détruire, mais qu'on a pourtant tâché d'affaiblir, en lui opposant un rival dans la personne d'Alexandre Spina, appartenant au même couvent de Sainte-Catherine, où il mourut, en 1313. On peut voir, à l'article de ce religieux, la faiblesse des arguments mis en avant par ses partisans pour ravir à degli Armati le seul titre qui le recommande à la postérité. On peut consulter, sur la même question : 1°. Manni, *Trattato degli occhiali da naso*, Flor., 1738, in-4°.; 2°. Redi, *Lettera intorno all invenzione degli occhiali*, dans le tome II de ses OEuvres, Venise, 1742, in-4°.; 3°. Dati (Charles), *Veglia in cui ragionasi sopra l'invenzione degli occhiali da naso*, dans le tome I des *Notizie degli aggrandimenti delle scienze fisiche*, etc., publié par Targioni Tozzetti. (*Voy.* BACON, III, 180). A—G—S.

SALZMANN (FRÉDERIC-ZACHARIE), jardinier né en 1730, pratiqua, dans sa jeunesse, son art en Allemagne, en Hongrie, en France et en Angleterre, en Hollande et en Italie.

Digitized by Google

Pendant la guerre de Sept-Ans, il fut commissaire de l'armée prussienne, et ouvrit une auberge à Pyrmont. A la fin de la guerre, il entra, en qualité de jardinier de la cour, au service de Frédéric II, et mourut à Postdam, en 1801. C'était un très-habile jardinier, ainsi que l'attestent ses ouvrages, dont voici les titres : I. *Pomologia* ou *science des fruits*, Potsdam, 1774, 1795, in-8°. II. *Instruction sur la manière de traiter, pendant toute l'année, les végétaux potagers et les herbes à épices*, Berlin, 1781, 1786, in-8°. III. *Art des Hollandais d'obtenir des végétaux précoces*, ibid., 1783, 1786, in-8°. Il a inséré aussi des Mémoires instructifs sur le jardinage, dans les Annales de la société de la Marche de Brandebourg, dont il était membre. Il avait publié, en 1772, un plan du château et des jardins de Sans-Souci; il en accompagna la gravure d'une explication en allemand et en français. Ce plan a été copié à Paris, par Saint-Julien, qui n'en a point nommé l'auteur. D—G.

SALZMANN (Chrétien Gotthilf), instituteur, né en 1744, était fils du pasteur du village de Seommerda dans le pays d'Erfurt. Destiné à suivre la même carrière, il obtint, en 1768, un pastorat très modique à Rohrborn, dans le même pays. Il épousa la très-jeune fille d'un de ses confrères, et obtint, en 1772, un pastorat à l'une des églises de la ville d'Erfurt. Les idées de Rousseau et celles de Basedow, qui mettait l'*Émile* en pratique, frappèrent Salzmann : il suivit leurs principes pour l'éducation de leurs propres enfants, et se crut aussi appelé à réformer l'éducation. Il quitta même, en 1781, son pastorat, pour enseigner la religion et présider au culte dans le fameux *philanthropinum* de Dessau (*Voyez* Basedow). Il s'était déjà fait connaître par ses *Entretiens pour les enfants et les amis des enfants*, et par son ouvrage *sur les meilleures méthodes d'enseigner la religion à l'enfance*. Il avait lancé une espèce de satire contre les abus de la routine, et il avait appelé cet écrit ironique le *Petit livre des écrevisses*, 1780. Il ne resta pas longtemps d'accord avec ses confrères au *philanthropinum*, et s'en retira en 1784, afin de fonder, pour son compte, une maison d'éducation d'après son plan particulier. A cet effet, il acheta la terre de Schnepfenthal, dans le pays de Gotha : le souverain de ce duché lui accorda quatre mille écus, ainsi que divers avantages pour fonder son institution; des amis le secondèrent, et il parvint à former une maison qui, dans peu d'années, vit réunis des enfants de divers pays de l'Europe, et qui subsiste encore. D'habiles collaborateurs le secondèrent, tels que André, le naturaliste Bechslein, le philologue Lenz, Glaz, connu par ses ouvrages d'éducation, et Gutsmuths qui mit, en Allemagne, la gymnastique en vogue. Les écrits de Salzmann contribuèrent beaucoup à donner du crédit à son établissement, qui compta plus de soixante élèves, parmi lesquels étaient plusieurs princes allemands. Il avait publié, en quatre volumes, ses *Discours religieux* prononcés au *philanthropinum* de Dessau. Un livre qui eut plus de succès, fut son roman sentimental intitulé : *Carl de Carlsberg*, qui parut en six volumes, de 1781 à 1785. Étant à Schnepfenthal, où il avait monté une imprimerie, il fit paraître successivement plusieurs ouvrages d'éducation, tels que son *Livre élémentaire de morale*, Recueil

Digitized by Google

de contes assez intéressants. Tous les ans, il entreprenait, avec ses élèves, de petites excursions dans les provinces d'Allemagne, et en publiait ensuite des relations, destinées à la jeunesse. Ces excursions n'étaient pas le seul amusement qu'il procurât à ses élèves : il avait institué, pour eux, des ordres, ainsi que des fêtes où l'on célébrait les productions de la nature; il y avait la fête des cerises, celle des pommes de terre, etc. La gymnastique jouait un grand rôle dans son établissement; et quand il voyageait avec sa petite troupe, tout le pensionnat était en uniforme rouge, ce qui ne laissait pas de frapper les habitants des provinces qu'il visitait. Cette espèce de charlatanisme lui attira des enfants de diverses contrées de l'Europe. D'un autre côté, les hommes sages trouvaient qu'il y avait trop d'art dans son système d'éducation en apparence si simple, que la gymnastique ne méritait pas l'importance qu'il lui donnait, et que la paternité de l'instituteur était plus apparente que réelle. Ayant six filles, il les maria toutes à ses collaborateurs; deux de ses fils furent également ses coopérateurs, en sorte que cette nombreuse famille se voua tout entière à l'instruction. Schnepfenthal prospéra jusqu'aux guerres de Buonaparte en Allemagne : à cette époque l'engouement était passé; les malheurs de l'Allemagne influèrent aussi sur l'établissement; en 1809, il n'avait plus que trente-six élèves. L'année suivante Salzmann perdit sa femme, ne fit plus que languir, et mourut le 31 octobre 1811, à l'âge de soixante-huit ans. Il est sorti de Schnepfenthal beaucoup d'hommes distingués; cependant les études classiques n'y ont jamais été solides. Les descendants de Salzmann dirigent encore la maison. Outre les ouvrages cités plus haut, il publia, en 1772, le *Messager de Thuringe*, feuille populaire qui eut beaucoup de succès; un ouvrage sentimental, intitulé le *Ciel sur la Terre*, et un grand nombre d'écrits sur l'éducation. Son goût pour le sentimental lui attirait de fréquents sarcasmes; cependant c'était une sentimentalité fort innocente. *Voy.* la Notice sur Salzmann, donnée par Ausfeld, son gendre, et dont l'extrait a été inséré dans le *Mercure du département de la Roer*, du 31 décembre 1813, IV, 776. D—G.

SAMAH (Al) ben Melik al-Khaulany, sixième émir, ou gouverneur arabe de l'Espagne pour les khalifes d'Orient, y commandait déjà une partie de l'armée, lorsqu'il fut choisi par le khalife Yezid II, l'an 100 de l'hég. (718 de J.-C.), pour remplacer Al-Haour, dont les exactions et la tyrannie avaient indisposé tous les Musulmans de la Péninsule. A des talents supérieurs pour la guerre, Al-Samah joignait de grandes connaissances en administration. Il embellit Cordoue et y attira les savants. Il poliça l'Espagne, régla les impôts jusqu'alors arbitraires, et contint les soldats, en leur assignant une paie régulière. Il parcourut les différentes provinces confiées à son autorité, et avec les renseignements qu'il y recueillit, il composa, pour le khalife, une description complète de l'Espagne, sous les rapports de la topographie, de la population, de l'agriculture, des impôts, de la minéralogie, etc. Après qu'il eut, par ses bienfaits, assuré la tranquillité dans la Péninsule, il dédaigna de disputer aux chrétiens les forteresses qu'ils occupaient dans les montagnes des Asturies, et se

Digitized by Google

laissa éblouir par l'espoir de conquérir les belles plaines de la France. Il franchit les Pyrénées, fortifia les places que les Musulmans possédaient dans la Gaule Narbonnaise, subjugua tout le pays depuis Carcassonne jusqu'à Toulouse, et mit le siége devant cette ancienne capitale des Wisigoths. Il était à la veille de la prendre d'assaut, lorsque Eudes, prince Mérovingien, duc souverain d'Aquitaine, accourut au secours de la place, avec une armée bien supérieure à celle des Maures (*Voy.* EUDES, XIII, 463). La bataille fut terrible : Al-Samah y fit des prodiges de valeur ; mais un coup de lance l'ayant renversé de dessus son cheval, sa mort entraîna la défaite de ses troupes, dont un grand nombre avait péri en disputant la victoire. L'auteur de cet article croit avoir démontré, dans la *Continuation de l'art de vérifier les dates*, tome II, que la bataille de Toulouse eut lieu le 9 dzoulkadah 102 (11 mai 721), et que la perte des Musulmans ne put y être, à beaucoup près, de trois cent soixante-quinze mille hommes, ainsi que l'ont dit Paul Diacre et Anastase le bibliothécaire. Al-Samah avait gouverné l'Espagne environ deux ans et demi. Abd-el-Rahman qui avait ramené à Narbonne les restes de l'armée musulmane, et qui n'était pas moins cher aux soldats par sa bravoure que par sa libéralité, fut élu par eux pour succéder à Al-Samah ; mais, quelques mois après, il fut remplacé par Anbiza, qui eut six autres successeurs. Abd-el-Rahman fut alors investi, pour la seconde fois, du gouvernement de l'Espagne. Ce fut lui qui pénétra dans l'intérieur de la France, et qui fut vaincu par Charles-Martel, le 7 octob. 732, sur les bords de la Loire, près de Tours, qu'il venait de prendre, et non pas près de Poitiers (*V.* ABDÉRAME, I, 59). A-T.

SAMANI (ABOU IBRAHIM ISMAEL AL-), fondateur de la célèbre dynastie des Samanides, en Perse, était, suivant l'opinion commune, l'arrière-petit-fils d'un certain Saman, chamelier, puis chef de bandits, comme son père, quoique, dans la suite, des généalogistes, pour flatter les Samanides, aient fait descendre le chef de leur race, de Bahram-Tchoubyn, l'un des rois de la dynastie Sassanide (*Voyez.* BEHRAM-TCHOUBYN). Açad, fils de Saman, quitta ce genre de vie, vint à Merou, et fut admis à la cour du khalyfe Al Mamoun, qui résidait alors dans cette capitale du Khoraçan (*V.* MAMOUN, XXVI, 433). Après le départ de ce prince pour Baghdad, les quatre fils d'Açad, recommandés par lui au lieutenant qu'il laissa dans le Khoraçan, obtinrent de celui-ci, l'an 204 de l'hég (819), les gouvernements de Samarkand, de Ferganah et autres principales villes du Mawar el Nahr ou Transoxane, et celui de Herat, dans le Khoraçan. Ils les conservèrent sous la dynastie des Thaherides, qui, la première, fut investie par les khalifes, du gouvernement héréditaire de la partie orientale de l'empire musulman (*V.* THAHER). Ahmed, l'un des quatre frères, survécut aux autres, et en hérita probablement ; car l'histoire ne parle que de sa postérité, qui fut nombreuse. Naser, son fils aîné, gouverna Samarkand du vivant de son père. Après la destruction des Thaherides (*Voy.* MOHAMMED BEN THAHER), il se rendit maître de Bokhara, et le devint alors de la Transoxane entière, l'an 261 (875). Le khalife Motamed (*Voyez* ce nom) lui conféra le gouvernement pres-

Digitized by Google

que absolu de cette vaste province, pour s'en faire un appui contre les Soffarides (*Voyez* Yacoub ben - Leits). C'est pourquoi plusieurs auteurs placent à cette époque le commencement de la dynastie des Samanides, et en regardent Naser comme le fondateur. Ismaël, l'un des plus jeunes frères de Naser, commandait en son nom à Bokhara. Ses liaisons avec Rafyah, lieutenant d'Amrou le soffaride, dans le Khoraçan, et la cession du gouvernement du Kharizme, par Rafyah à Ismaël, inspirèrent à Naser des soupçons sur la fidélité de son frère. Il lui fit la guerre, l'an 275 (888), fut vaincu et fait prisonnier; mais Ismaël montra dès-lors que l'ambition n'étouffait point en lui la voix de la nature et de l'humanité. Il se prosterna devant son frère, le consola, le rassura, le reconduisit avec honneur à Samarkand, et voulut être confirmé par lui dans le gouvernement de Bokhara. Naser étant mort en 279 (892), Ismaël hérita de toute la Transoxane, qu'il gouverna plutôt en souverain que comme lieutenant du khalife. Attaqué, l'année suivante, par les Turks Hoeikes, il tailla en pièces ces barbares, les poursuivit au-delà du Sihoun (le Yaxarte), s'empara de leur capitale, enleva le père et l'épouse de leur khan, et ramena un nombre de captifs excédant de beaucoup celui de son armée. Le khalife Motadhed ayant réclamé son secours contre Amrou le soffaride, Ismaël, avec des forces très - inférieures, triompha, par sa valeur ou par un effet du hasard, de cet usurpateur (*V.* Amrou - ben - Leits), l'an 287 (900), et réunit le Khoraçan à ses états. La même année, un de ses généraux conquit le Thabaristan, après la défaite et la mort du prince alide, Mohammed ibn Zaïd, qui venait de faire une invasion dans le Khoraçan. Ismaël reçut du khalife le titre de *padischah* (empereur), avec l'investiture solennelle de tous les pays qu'il venait de conquérir et de ceux que les Soffarides avaient possédés. Ceux-ci conservèrent néanmoins le Seïstan, à diverses époques, comme vassaux de l'empire samanide (*V.* Khalaf). Ismaël, en recevant les magnifiques robes d'honneur, les présents et le diplome du khalife, fit deux génuflexions à chaque pièce, les baisa respectueusement, et donna au courrier qui les lui avait apportés, soixante-dix mille drachmes (environ 52,500 francs) (1). Un de ses parents, qu'il avait envoyé pour gouverner le Djordjan et le Thabaristan, ayant envahi les états du khalife et fait périr, à Reï, le lieutenant de ce prince, ce dernier eut encore recours à Ismaël, qui dompta le rebelle, et obtint la souveraineté d'une partie de l'Irak. Il fit ensuite une seconde expédition dans le Turkestan, en soumit une partie, et revint dans ses états avec un immense butin. Il mourut, au milieu de safar 295 (novembre 907), à l'âge de soixante ans, après en avoir régné seize, dans la Transoxane, depuis la mort de son frère, et huit dans les provinces orientales de la Perse. Il fut si regretté de ses sujets, qu'ils lui donnèrent le surnom d'*Emir al madhi* (le prince dont la perte est irréparable). Tous les auteurs orientaux s'accordent en effet à représenter Ismaël comme un monarque brave, généreux, pieux, juste et hu-

(1) C'est par erreur qu'on a dit, dans l'*Histoire de Perse*, de sir John Malcolm, sept cents mille dinars, ou sept millions sept cents mille francs, ce qui est hors de toute vraisemblance.

Digitized by Google

main. Il semble même qu'ils ont mêlé de fables les circonstances les plus importantes de sa vie, afin d'en tirer des leçons utiles pour les autres princes, imitant, à cet égard, ceux qui ont écrit l'histoire du grand Khosrou Nouschirvan (*V*. ce nom XXII, 380) et l'auteur de la *Cyropédie* (*V*. Xénophon). Ismaël, ayant su que les poids sur lesquels les fermiers de la ville de Herat exigeaient les tributs de la province, étaient plus forts que le poids légal, les vérifia lui-même, ordonna qu'ils fussent étalonnés de nouveau et qu'on diminuât à l'avenir, sur le tribut ordinaire de la province, ce qu'elle avait payé de trop par le passé. Après avoir refusé les trésors offerts par Amrou, trésors qu'il regardait comme le fruit des iniquités des Soffarides, et dont il ne voulait pas charger sa conscience, il se trouvait embarrassé pour payer son armée, qui, par ses murmures, voulait le forcer de lever une contribution sur les habitants de Herat, au mépris de la capitulation qu'il leur avait accordée. Loin de se laisser intimider, il donna le signal du départ, afin d'éloigner ses troupes de cette opulente cité, dont la vue tentait leur cupidité, et se trouva bientôt en état de les satisfaire, au moyen des trésors d'Amrou, qu'un hasard singulier fit tomber dans ses mains. Une autre fois, en passant près de Reï, il s'aperçut qu'un arbre surchargé de fruits étendait ses branches sur le grand chemin; il y plaça aussitôt une sauve-garde; et aucun de ses soldats n'osa violer la défense d'y toucher. De pareils traits, fussent-ils supposés, honoreraient encore la mémoire d'Ismaël. La plupart de ses successeurs se firent gloire de le prendre pour modèle (*V*. Mansour Ier. et II, xxvi, 520, Naser, XXX, 575, Nouh Ier et II). On peut néanmoins s'étonner qu'Ahmed, fils et successeur d'Ismaël, ait seul négligé de suivre les traces d'un tel père. Malgré deux lions qui le gardaient nuit et jour, il fut assassiné dans sa tente, le 22 djoumadi second (24 janvier 914), après un règne de six ans. La dynastie des Samanides dura un siècle entier après Ismaël, et ne finit qu'avec Monthasser (*V*. ce nom, XXIX, 577). Elle protégea les lettres, les sciences, les arts et le commerce; et son nom se répandit au loin, si l'on en juge par plusieurs médailles trouvées sur les bords de la mer Baltique, décrites par les orientalistes allemands, MM. Adler et Fræhn, dans le *Museum cuficum* du premier, seconde partie, Copenhague, 1795, et dans un *Mémoire arabe* du second, *sur quelques monnaies des Samanides et des Bowaïdes*, Kasan, 1808, in-4°. L'explication que M. Silvestre de Sacy en a donnée, dans le Magasin encyclopédique, année 1810, prouve que les princes Samanides ne mettaient leur nom sur les monnaies que précédé par celui du khalife abbasside régnant, dont ils reconnurent toujours la suzeraineté, jusqu'à l'époque où les Bowaïdes usurpèrent les droits du khalifat (*V*. Moezz-eddaulah). A—t.

SAMANIEGO (Félix-Marie), poète, né à Bilbao, en 1742, d'une illustre maison de la Biscaye, était lui-même seigneur de villages (et non *villes*, comme le dit le Dictionnaire histor. par une société de gens de lettres), de la vallée d'Arraya. Très-versé dans les langues anciennes et modernes, et d'une vaste érudition, il s'était déjà fait connaître par quelques poésies légères, lorsqu'il publia ses

Digitized by Google

Fables en vers, à l'usage du royal séminaire Bassongado (1); d'abord imprimées à Bilbao, puis à Madrid, 1787, 2 vol. in-8°. Samaniego est celui qui, parmi les fabulistes des autres nations, se rapproche le plus de La Fontaine : ainsi reçut-il le surnom de *La Fontaine espagnol*. Il a imité quelques fables d'Esope, de Phèdre, du fabuliste français, de Gay et de Moore. Le plus grand nombre est de son invention; et celles-là ont un mérite réel : toutes se distinguent par la simplicité, la correction du style, la beauté des vers et la grâce de la narration. Samaniego était membre des académies de sa province et de l'académie royale de Madrid. Il mourut dans cette ville, en 1806. B—s.

SAMBIASI (François), missionnaire, né, en 1582, à Cosenza dans le royaume de Naples, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite, embrassa la règle de saint Ignace à l'âge de vingt ans, et sollicita de ses supérieurs la permission de se consacrer aux missions étrangères. Il s'embarqua pour les Indes, en 1609, et quatre ans après, fut envoyé à la Chine, où il se distingua par un zèle qui triomphait de tous les obstacles. Lors de la persécution qui s'éleva contre les Chrétiens, en 1620, il fut conduit, avec la plupart de ses confrères, à Macao; mais, au bout d'un an, il rentra dans la Chine, et reprit, avec une nouvelle ardeur, le cours de ses travaux apostoliques. Il avait acquis une connaissance parfaite de la langue chinoise, qu'il écrivait et parlait avec la même facilité que sa langue maternelle. Possédant d'ailleurs les mathématiques et l'astronomie, il sut gagner la confiance des principaux mandarins, et obtint, vers 1637, l'autorisation de reconstruire à Nankin l'église catholique, que des furieux avaient détruite peu de temps auparavant. Les Tartares ayant fait une nouvelle irruption dans la Chine, et l'empereur s'étant tué pour ne pas tomber entre leurs mains, les mandarins élurent à sa place, en 1644, Houng-Kouang, prince de la famille impériale. Ce nouvel empereur revêtit le P. Sambiasi de la dignité de mandarin, et l'envoya comme ambassadeur à Macao, pour solliciter des secours des Portugais. Il s'acquitta de cette commission de manière à justifier la confiance de Houng-Kouang; et la faveur dont l'honorait ce prince, aurait tourné à l'avantage du christianisme, s'il eût vécu plus long-temps; mais les Tartares lui ôtèrent bientôt le trône avec la vie; et le P. Sambiasi mourut lui-même, en 1649, à l'âge de soixante-sept ans : il y en avait seize qu'il était supérieur général des missions à la Chine. Il a publié, en langue chinoise : *De animâ triplice, vegetativâ, sensitivâ et spirituali*, 2 vol. in-fol., dont on conservait un exemplaire dans la bibliothèque de la société à Rome. Il est encore auteur de deux autres Traités; *De somno; de Picturâ*. Voyez Southvell, *Bibl. scriptor. soc. Jesu*, pag. 252. W—s.

SAMBIN (Hugues), architecte, élève de Michel-Ange, naquit à Dijon, selon l'abbé de Marolles, et non à Vienne, pour laquelle Allard le réclame, dans sa *Bibliothèque*, peu exacte, du *Dauphiné*. La première de ces deux villes conserve encore un assez bon nombre de ses ouvrages, dont le style n'a point vieilli,

(1) *Bascongado*, vasque, c'est-à-dire que l'on n'y recevait que des élèves nés dans la Vascogne proprement dite, dont la Navarre fait partie.

Digitized by Google

et qu'il exécuta presque tous avec Gaudrillet, son gendre, homme d'une habileté consommée dans la menuiserie. Le beau portail de l'église Saint-Michel, et les petits dômes qui surmontent ses trois arcades, furent élevés sur les dessins de Hugues Sambin; le bas-relief du jugement dernier, qu'on admire dans le même vaisseau, est encore de sa main, et Dijon lui dut en outre le plafond de la chambre des comptes, les formes de l'abbaye de Saint-Bénigne, et une partie de celles de l'église Saint-Étienne. Il fit hommage au comte de Chabot, gouverneur de Bourgogne, de son *OEuvre de la diversité des termes dont on use en architecture*, Lyon, 1572, in-fol. Ce livre renferme trente six planches en bois, bien gravées et dessinées avec soin. Sambin, dans l'Épître dédicatoire de son livre, le donne comme un essai, et promet une production bien plus importante pour l'art qu'il cultivait. Il ne paraît pas qu'il ait tenu parole. Draud lui attribue, sous le titre de *Termes d'hommes et de femmes, ornés de leurs bases, corniches, frises*, etc., un livre qui pourrait bien être le même que le précédent. F—T.

SAMBLANÇAI (JACQUES DE BEAUNE, baron DE) était fils de Jean de Beaune, bourgeois de Tours, qui, après avoir acquis de grandes richesses dans le commerce, exerça la charge d'argentier des rois Louis XI et Charles VIII. Son fils aîné, qui fait le sujet de cet article, s'éleva, par son mérite, à la place de surintendant des finances sous Charles VIII et Louis XII, et la remplit à la satisfaction de ces deux princes. François Ier. eut pour lui la même confiance que ses prédécesseurs. Samblançai s'était distingué, parmi les ministres chargés de la dangereuse administration des finances, par un esprit d'ordre et d'exactitude qui formait un préjugé avantageux pour sa probité. Renfermé dans les fonctions de son ministère, il vivait parmi les intrigues et les passions sans y prendre part. Le roi avait pour lui une amitié qui tenait du respect, et l'appelait son père. Mais la faveur pleine de considération dont il jouissait lui avait fait beaucoup d'ennemis; son économie, son intégrité, en augmentaient le nombre, parce qu'il défendait les intérêts des peuples contre l'avidité des grands. L'humeur altière de la duchesse d'Angoulême ne put jamais le faire plier: néanmoins elle avait toujours montré, pour ce ministre, une estime singulière, fondée sur sa probité et sur son zèle généreux et désintéressé, jusqu'à la malheureuse affaire qui anima cette princesse implacable contre ce digne administrateur. La duchesse, par une suite de sa haine contre la maison de Foix, avait formé le projet de faire échouer Lautrec dans le Milanez, afin de le perdre dans l'esprit du roi. Elle demanda au surintendant une somme de quatre cent mille écus, mise en réserve pour la solde de l'armée d'Italie, sous prétexte qu'elle lui était due pour ses pensions, gratifications et autres droits. Toutes les représentations du ministre furent inutiles; sa disgrace dépendait de son refus. Lautrec de retour se justifia de la perte du Milanez causée par la retraite des Suisses, sur ce qu'on ne lui avait pas envoyé les sommes promises. Samblançai interpellé par le roi, lui dit avec son ingénuité ordinaire, que le jour où les assignations pour ces sommes avaient été dressées, la reine-mère l'avait forcé de les lui remettre. Cette

Digitized by Google

princesse nia d'abord le fait ; et, après tout l'éclat de ses démentis, elle fut obligée d'en convenir : mais elle soutint que cette somme était le produit de ses épargnes, dont elle avait confié le dépôt au surintendant, comme si, assistant tous les jours aux conseils, elle avait pu ignorer la destination des quatre cent mille écus. Samblançai persista, de son côté, à protester que la reine ne lui avait rien confié ; qu'il ne lui devait rien, et qu'il lui avait représenté que la somme exigée par elle était celle que le roi avait destinée pour l'armée d'Italie. Au milieu de toute cette altercation, François I^er^. sut bien démêler le vrai coupable. *N'y songeons plus*, dit-il, *nous n'étions pas dignes de vaincre : la fortune voulait en vain se declarer pour nous ; nous mettons à ses faveurs de trop puissants obstacles. Cessons, s'il se peut, de nous trahir, et allons désormais au bien avec plus de concert et d'intelligence.* Samblançai resta en place ; mais la duchesse jura sa perte. Lorsqu'en 1525, le roi voulut aller reconquérir le Milanez, on engagea Samblançai d'avancer l'argent nécessaire; il osa refuser, alléguant qu'il lui était déjà dû trois cent mille livres. Il rendit ses comptes, justifia sa créance, perdit sa place et sa faveur, et alla vivre en paix dans sa terre de Balan, sur le Cher. L'imprudente vivacité avec laquelle il sollicita son paiement, dans un temps où l'État, écrasé, et privé de son roi, semblait absolument sans ressource, donna lieu à la duchesse, devenue régente, d'envenimer cette démarche très-déplacée. On rechercha secrètement toute la conduite du surintendant, par des moyens tortueux. On menaça, on intimida un nommé Jean Prévôt, de Tours, commis de Samblançai. On lui fit entrevoir qu'il ne pouvait éviter le supplice dû à ses malversations, qu'en devenant l'accusateur de son maître. Soit que Prévot dévoilât des fraudes occultes connues de lui seul, soit que ce serviteur infidèle eût soustrait des titres propres à la justification du surintendant, celui-ci fut conduit à la Bastille sur la fin de 1526. Une commission de juges, dévoués au chancelier Duprat, créature de la reine-mère, le condamna, le 9 août 1527, sur une accusation vague de péculat, à être pendu, ce qui fut exécuté au gibet de Montfaucon. Il était alors âgé de soixante-deux ans. Le peuple, persuadé de son innocence, ne donna, dans cette occasion, que des marques de douleur et de consternation. Samblançai mourut avec beaucoup de courage, et les vers que Marot fit à cette occasion, méritent d'être cités.

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menait
A Montfaucon Samblançai l'ame rendre,
Lequel des deux à votre sens tenait
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,
Maillard semblait homme que mort va prendre ;
Et Semblançai fut si ferme vieillard
Que l'on eut dit, au vrai, qu'il menait pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillard.

La cour conserva long-temps le souvenir de cette violence, dont la mémoire de la duchesse d'Angoulême est restée entachée. Samblançai avait amassé de grands biens ; mais il est inutile, après un si long ministère, de compromettre sa probité pour expliquer une si haute fortune (1). Les gran-

(1) En lisant l'histoire avec attention, on remarque que la place de surintendant des finances a été entourée des dangers auxquels échappèrent bien peu de ceux qui l'exercèrent, jusqu'au célèbre Fouquet, auquel Louis XIV ne fit grace de la vie qu'en le privant pour jamais de sa liberté. C'est que pendant long-temps les rois de France n'ont pas eu le droit incontesté de créer des impôts, et que, pour se procurer de l'argent, ils usaient de moyens dé-

Digitized by Google

deurs l'éblouirent; mais il ne paraît pas qu'elles l'eussent corrompu. Son grand crime fut d'avoir, par trop de franchise, offensé une princesse hautaine et vindicative, dont les intrigues furent une des principales causes des malheurs du règne de son fils. Tout le procès de cet illustre malheureux est bien discuté dans l'Histoire de François I^{er}., par Gaillard. C'est l'opinion commune que la mémoire de Samblançai fut réhabilitée dans la suite; mais il n'existe aucune trace de cette réhabilitation. Il paraît seulement que Guillaume de Beaune, son fils, qui était général des finances, fut, en 1529, rétabli dans ses biens et dignités, après avoir d'abord été banni. — RENAUD de Beaune, fils de ce dernier, fut archevêque de Sens (*V.* BEAUNE, III, 649). T—D.

SAMBUCUS (JEAN), l'un des savants les plus laborieux du seizième siècle, naquit, en 1531, à Tyrnau, dans la Hongrie, d'une famille patricienne. Doué de beaucoup d'esprit, et d'une activité rare, il visita les principales universités d'Allemagne, de France et d'Italie, pour se perfectionner dans ses études, et acquit des connaissances étendues dans la médecine, les lettres, l'histoire et les antiquités. Il voyageait toujours seul, à cheval ou en bateau, suivi de deux chiens. C'est ainsi, du moins, qu'il s'est représenté dans un emblème (1), où, parlant de la fidélité de cet animal, il cite en exemple ses deux dogues *Madel* et *Bombo*. Son mérite lui fit bientôt d'illustres amis : les Fugger et Jer. Wolf, en Allemagne; à Gand, Hub. Goltzius; à Paris, J. Dorat, Lambin et Turnèbe; en Italie, Fulv. Orsini, Paul Manuce, et Ach. Bocchius, qu'il regardait comme un second père, lui prodiguèrent les marques d'estime, et facilitèrent ses travaux. Dans ses voyages, auxquels il consacra vingt-deux ans, Sambucus s'attacha surtout à recueillir les ouvrages des anciens auteurs pour en faire jouir le public, et avec une fortune bornée, il ne fit pas moins pour les lettres, suivant de Thou, que les princes dont on vante le plus la générosité (*V.* les *Éloges des Savants*, par Teissier, III). Il prit sa licence en médecine à l'académie de Padoue; mais on ne voit pas qu'il y ait reçu le laurier doctoral (*V.* Papadopoli, *Hist. gymn. Patavini*). Il revint ensuite dans les Pays-Bas et en Allemagne, où sa réputation l'avait précédé. Accueilli par l'empereur Maximilien II, qui le revêtit du titre de conseiller, et le créa son historiographe, il ne fut pas moins estimé de Rodolphe; mais il ne jouit pas long-temps des honneurs et des récompenses que lui avaient mérités ses talents. Sambucus mourut d'apoplexie, à Vienne, le 13 juin 1584, à l'âge de cinquante-trois ans. Ses manuscrits et sa collection de médailles passèrent dans la bibliothèque impériale. Indépendamment de plus de huit cents *Lettres* inédites de saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, saint Basile, saint Cyrille,

---

castreux qui excitaient la haine des peuples, toujours disposés à s'en prendre particulièrement à ceux auxquels était confiée l'administration des finances. Cette administration n'étant pas soumise à des lois fixes et connues, il s'y introduisait des abus dont les surintendants profitaient pour leur compte; et comme ils avaient beaucoup d'ennemis, ils étaient obligés pour se conserver, de se faire des créatures à prix d'argent, ce qui augmentait encore les désordres attachés à leur gestion. D'autres mœurs, d'autres usages permirent à Colbert de porter la clarté dans le compte des dépenses publiques; et le ministère des finances est devenu aussi sûr que la surintendance des finances avait été dangereuse jusqu'alors. F—E.

(1) Cet emblème est le 124^{e}., p. 163, dans l'éd. de 1569, in-16.

Digitized by Google

Théophylacte et Bessarion, on doit à Sambucus la découverte d'un *Fragment* de Petrone (2), des *Lettres* d'Aristénète, des *Dionysiaques* de Nonnus, de l'Opuscule *biographique* d'Hesychius de Milet, des *Vies des Sophistes* d'Eunape, etc. Il a publié des *Traductions latines* du *Commentaire* de Theophylacte *sur les Actes des Apôtres*, des *Poèmes* d'Hesiode et de la *Batrachomyomachie ;* de *divers morceaux choisis* de Platon, de Xenophon et de Thucydide. L'édition qu'il a donnée de Plaute, Anvers, Chr. Plantin, 1566, in-16, est recherchée des curieux ; et ses *Notes* sur Lucien et sur les Commentaires de César ont été réimprimées plusieurs fois. Outre des Harangues, des Oraisons funèbres, et quelques autres Opuscules qui n'offrent aujourd'hui que peu d'intérêt, on a de Sambucus : I. *Incerti auctoris epistolarum conscribendarum methodus, unà cum exemplis gr. et lat.*, Bâle, 1552, in-8°. II. Un *Appendix* à l'Abrégé de l'Histoire de Hongrie, par Pierre Ranzau, Vienne, 1558, in-fol. Sim. Schard en a tiré la description des siéges d'Agria, de Témeswar, Szigeth, Toemni, insérée dans les *Scriptor. rerum germanicarum*, tome II et IV. III. *De imitatione à Cicerone petendâ Dialogi tres* Paris, 1561, in-8°., seconde édition, revue et augmentée, Anvers, 1563, in-8°. IV. *Ars poetica Horatii et in eam paraphrasis et commentariolus*, Anvers, Chr. Plantin, 1564, in-8°. V. *Emblemata*, ibid., 1564, 1566, in-8°.; 1569, 1576, 1584, in-16. A la suite Sambucus a publié les médailles les plus précieuses de son cabinet (3), mais sans aucune explication : on y distingue un Othon et un Pescennius Niger, grand bronze, deux pièces qu'il regardait presque comme uniques. Le volume est terminé par un recueil d'épigrammes latines. Les Emblèmes de Sambucus ont été traduits en vers français, Anvers, 1567, in-16, fig., rare et recherché. VI. *Veterum aliquot ac recentiorum philosophorum medicorum icones*, Anvers, 1574; Leyde, 1603, in-fol., rare. C'est un Recueil de 67 portraits, parmi lesquels on trouve ceux d'Apollon et d'Esculape, de Chiron, d'Homère, de Pythagore, etc. ; viennent ensuite les portraits des médecins les plus célèbres du seizième siècle; celui de Sambucus est le dernier. VII. *De Historiâ*. Cet Opuscule se trouve dans le *Penus artis historicæ*, 1579. VIII. Des éditions, de l'*Histoire de Hongrie*, de Bonfini (*V.* ce nom, V, 101), Francfort, 1581, in-fol.; augmentée des quinze derniers livres, continuée et enrichie de différentes pièces, et de l'*Histoire du cardinal Ximenès*, par Gomez de Castro, ibid., même année, in-fol. On trouve la *Vie* de Sambucus avec son portrait, dans la *Bibliothèque* de Boissard ; et dans l'*Académie* de Bullard. Voy., pour plus de détail, l'*Histoire littéraire de Hongrie*, par le P. Alex. Horanyi, Vienne, 1770-77, 3 vol. in-8°. W—s.

SAMMARTINO (MATTHIEU), comte de Visché, naquit, en 1494, dans cet ancien fief de la famille Sammartino, placé sur le bord de la Dora Baltea, en Piémont. Il contribua, par ses *Observations grammaticales et poétiques*, à établir, au

(2) Anvers, 1565, in-8°. Burmann en a tiré la vie de Petrone, par Sambucus, qu'il a insérée dans son édit. du satirique romain, Utrecht, 1709, in-4°.

(3) Les médailles dont Sambucus a donné le trait sont au nombre de 46, et toutes de grand bronze.

Digitized by Google

seizième siècle, les principes de la grammaire et de la poésie italienne. Dans cet ouvrage, il s'était déclaré contre les héxamètres et pentamètres introduits par Tolomei, et contre les vers blancs (*sciolti*), déjà fort en vogue de son temps. Il leur préférait les tercets, qu'il regardait comme les plus propres à l'épopée; et c'est dans ce mètre qu'il entreprit de composer un poème intitulé la *Giuliade*, sur les guerres et les amours de Jules César. N'ayant jamais été publié, il n'en reste que le souvenir; mais ses Eglogues, qui parurent vers l'année 1540, l'ont fait passer pour l'inventeur de la poésie *pescatoria* italienne et comme un rival redoutable de Rota (*Voy.* ce nom). Apostolo Zeno a cru le prouver chronologiquement en rapprochant les dates des premières éditions des poèmes maritimes; et, d'après ce calcul, Rota devrait non-seulement céder le pas à Sammartino, mais encore à Bernardo Tasso (1), à Franco (2) et à Calmo (3), dont les recueils parurent avant 1560, année de la publication des Églogues de Rota. Mais Scipion Ammirato, qui en fut l'éditeur, nous a informés que l'auteur les avait communiquées à Vittoria Colonna, qui les avait apprises par cœur, et se plaisait à les réciter à ses amis; ce qui ne peut être arrivé qu'avant 1533, époque à laquelle cette dame, s'étant vouée tout entière aux exercices de piété, ne se serait pas cru permis de débiter les amours des pêcheurs. Voici les titres des ouvrages de Sammartino : I. *Pescatorie ed egloghe*, Venise, in-8°., sans date, mais vers l'année 1540; mélange de prose et de vers, à l'imitation de l'*Ameto* de Boccace, de l'*Arcadia* de Sannazar, et des *Asolani* de Bembo. II. *Osservazioni grammaticali e poetiche della lingua italiana*, Rome, 1555, in-8°. A—G—S.

SAMMONICUS. *V.* SAMONICUS.

SAMON, marchand, natif de Sens, selon les uns, ou de Soignies en Hainault, selon les autres, vivait sur la fin du sixième siècle. Les affaires de son commerce l'ayant conduit chez les Esclavons, que les Huns opprimaient alors, il leur persuada de secouer le joug, et montra tant de talent, de valeur et de prudence dans l'exécution de ce projet, que la reconnaissance publique le porta sur le trône. Sa fortune attira dans l'Esclavonie beaucoup d'autres marchands français. Quelques-uns d'entr'eux furent volés. Le roi Dagobert Ier. lui en fit porter des plaintes; mais son ambassadeur traita les Esclavons de *chiens*, et ne ménagea pas plus leur nouveau roi. *Ces chiens*, lui répondit Samon, *mordent les insolents qui manquent de respect à un peuple libre, et au roi que ce peuple a élu librement*. Dagobert n'eut pas à se glorifier de la guerre qui s'ensuivit. Samon gouverna les Esclavons, pendant trente-six ans, avec beaucoup de sagesse; il rendit ce peuple heureux au dedans, redoutable au dehors, et l'enrichit par le commerce; il eut, tout-à-la-fois ou successivement, douze femmes, dont il laissa vingt-deux fils et quinze filles. T—D.

SAMONICUS (QUINTUS-SERENUS). Les écrivains de l'antiquité font mention de deux Samonicus, le père et le fils, l'un tué dans un festin

(1) Une *Pescatoria* de Bern. Tasso, fut imprimée dans le second livre de ses *Amori*, Venise, 1534, in-8°.

(2) *Rime maritime di Niccolò Franco*, imprimé à la suite des *Dialoghi marittimi* de Bottazzo, Mantoue, 1547, in-8°.

(3) Calmo, *Rime pescatorie*, en dialecte vénitien, Venise, 1553, in-8°.

Digitized by Google

par ordre de Caracalla, l'autre connu d'Alexandre Sévère, qui lui témoigna de l'affection. Mais ils ne nous apprennent point lequel des deux est l'auteur du poème *De Medicinâ*. Parmi les modernes, Henri Étienne, Thomas Bartholin, Rob. Keuchen et plusieurs autres attribuent cet ouvrage au père; J. B. Morgagni, au contraire, veut en faire honneur au fils, et il appuie son opinion d'abord sur un passage de Lampride, qui donne à Samonicus le fils le titre de poète, et en second lieu sur ce que les anciens, tout en accordant au père de grandes connaissances en histoire naturelle, n'en parlent nullement sous le rapport poétique. Mais, suivant Ackermann, qui a donné la meilleure et la plus récente édition de Samonicus, il se peut que le père ait été, tout-à-la-fois, poète, naturaliste et même historien. Nous ne rapporterons point les divers arguments sur lesquels le critique allemand fonde son opinion. Il nous suffira de savoir que Samonicus le père vivait à la fin du deuxième siècle et au commencement du troisième, et qu'il devait être un homme fort instruit dans différentes branches des connaissances humaines, puisqu'il avait amassé, suivant le rapport de Julius Capitolinus, une bibliothèque de soixante-deux mille volumes, et que Macrobe, en nous transmettant deux fragments de Samonicus, le qualifie de *Vir sæculo suo doctus*. Samonicus le fils, qui hérita de cette immense bibliothèque, la donna en mourant à Gordien III, ou le Jeune, qui avait été son disciple. Le poème *De Medicinâ* se compose de soixante-cinq chapitres, et de onze cent-quinze vers hexamètres. Les maladies y sont traitées sans aucun ordre systématique, et en passant sous silence presque tous les objets qui ont rapport au diagnostic, au pronostic et à l'hygiène. Cette méthode, entièrement opposée à celle d'Hippocrate, et de la véritable médecine grecque, est conforme à celle des empiriques, qui ne tenaient aucun compte des signes des maladies, et de la recherche de leurs causes. Les préceptes curatifs de Samonicus consistent à indiquer, pour combattre chaque affection, des médicaments d'une préparation facile, d'un prix peu élevé, par conséquent à la portée du plus grand nombre : ce qui fait de cette production une espèce de Médecine des pauvres, comme le prouvent clairement plusieurs passages, entre autres le vers suivant :

At nos pauperibus præcepta feramus amica.

Le livre est semé de fables et d'idées superstitieuses : Samonicus croyait aux amulettes, puisque, pour guérir la fièvre hémitritée, il conseille sérieusement le moyen suivant : écrire sur du papier le mot *abracadabra*, le répéter en diminuant à chaque ligne la dernière lettre, jusqu'à ce que le premier A, restant seul au bas de l'écriture, forme la pointe d'un triangle; porter ce papier suspendu au cou avec un fil de lin. Il propose aussi, contre la même maladie, l'usage de la graisse de lion, et des amulettes composées de corail et d'émeraude. Veut-on savoir de quelle manière il combat l'insomnie? On prend un morceau de papier, on y inscrit différents mots, on le brûle, et on en fait avaler la cendre dans de l'eau chaude. Tout, heureusement, n'est pas de cette force : ainsi, par exemple, il parle de l'application des sangsues pour chasser la goutte, de l'ail pour tuer les vers. Il est bon de remarquer en outre que, dans le cha-

Digitized by Google

pitre qui traite de la fièvre quotidienne, il condamne l'emploi des paroles magiques, et taxe de superstition et de crédulité ceux qui pensent pouvoir s'affranchir de cette maladie par leur moyen; et c'est dans le chapitre suivant qu'il recommande son *abracadabra*. Il semblerait, d'après cela, ou que Samonicus a voulu mystifier ses lecteurs, ou que le même auteur n'a point présidé à toutes les parties de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, on peut dire, en général, que, dans ce poème, il y a plus à profiter pour la curiosité ou l'érudition, que pour l'art de guérir. Si l'on examine attentivement le fond de l'ouvrage, on s'aperçoit que l'auteur y a mis peu du sien, et qu'il a puisé largement dans la Matière médicale de Dioscoride, et surtout dans les écrits de Pline; de même que, pour la forme, il a souvent revêtu son poème d'ornements empruntés à Lucrèce et à Horace: on rencontre même des vers entiers tirés de l'auteur de l'Art poétique. Quant à la versification, si l'on considère la difficulté qu'elle présentait sous le rapport d'une foule de noms médicamentaux, dépourvus d'harmonie, elle paraîtra assez soignée; mais elle ne se fait point remarquer par cette latinité pure et châtiée dont brillent les livres antérieurs au temps où Samonicus écrivait; elle contient plusieurs mots barbares ou inusités, et parfois des épithètes mal placées, qui obscurcissent le sens ou ne servent évidemment que pour la mesure du vers: cette dernière même ne paraît pas toujours fidèlement observée; ensorte que ce poème se ressent beaucoup de la décadence des belles-lettres et de l'art médical. Ajoutons que la fin en paraît tronquée, d'après l'opinion de Rob. Constantin, embrassée par Fabricius (*Bibl. lat.*): il paraît même fort vraisemblable à ces deux philologues, que les soixante et dix-huit vers qui terminent le livre *De medicamentis* de Marcellus l'empirique, sont la péroraison du poème de Samonicus. On a publié un si grand nombre d'éditions de cet ouvrage, que nous nous contenterons d'indiquer les principales. Elles portent le titre: *De medicinâ præcepta saluberrima*. La première fut imprimée avec Avienus, Germanicus et Aratus, Venise, 1488, in-4°.; les suivantes, Haguenau, 1528, in-8°., par les soins de Cæsarius, qui y ajouta d'abord le poème *De ponderibus et mensuris* de Q. Rhémnius-Fannius Palæmon, ensuite des notes courtes mais utiles; Venise, 1528, in-8°., avec Celse, par Asulanus; Zurich, 1540, in-4°.; Lyon, 1542, par Antoine Dumoulin, édition fort louée par Burmann et Pithou; ibid, 1566, in-8°., par Rob. Constantin; Leipzig, 1590, in-8°., par Ranzovius; Amsterdam, 1662, in-12, avec Palæmon: cette édition donnée par le plagiaire Keuchen, est fort bien imprimée; mais on s'aperçoit que l'éditeur n'a collationné le texte, ni avec les manuscrits, ni avec les bonnes éditions; car toutes celles dont il parle sont au rang des plus mauvaises: cependant les prolégomènes et les commentaires érudits dont celle-ci est enrichie, la rendent intéressante et bonne à consulter, parce que les uns et les autres ont été dérobés par Keuchen, soit à son grand-père, qui était premier médecin de l'électeur de Brandebourg, soit à d'autres savants, tels que Saumaise, Turnèbe, J. Cornarius, etc. (*V.* KEUCHEN, XXII, 333). Burmann, dans sa collection des *Poëtæ latini minores*,

Digitized by Google

a épuré le texte de Samonicus donné par Keuchen, et jugé à propos de reproduire en entier les commentaires de ce dernier ; mais il a grossi son édition d'une foule de notes philologiques et critiques, dont plusieurs paraissent superflues, et quelques-unes même contiennent des erreurs qu'un homme peu versé dans la science médicale pouvait difficilement éviter. Morgagni a publié, sur Samonicus deux lettres fort savantes: l'une (Padoue, 1722) réimprimée à la Haye, en 1724, in-4°., accompagne l'édit. de Celse et de Samonicus réunis, et rectifie çà et là le texte de ce dernier ; l'autre, qui est jointe à la même édition, donnée, en 1750, à Padoue, 2 vol. in-8°., sert de réponse à Burmann, qui avait censuré quelques parties de la première lettre. Enfin, le docteur J. C. T. Ackermann, après avoir publié, dans le *Magasin à l'usage des médecins*, de Baldinger, une Épître sur Samonicus, et un projet de nouvelle édition de cet auteur, a mis au jour son travail, Leipzig, 1786, in-8°, pour lequel il avait rassemblé plusieurs manuscrits, collationné les meilleures éditions, et consulté les hommes les plus érudits, tels que Heyne, Gruner, Blumenbach, Reizius, Franzius. L'étude aprofondie de ce poème le conduisit à reconnaître les emprunts considérables que Samonicus avait faits à Dioscoride et à Pline. Il a mis tous ses soins à rétablir le texte dans sa première intégrité : les notes qu'il y a jointes sont tirées des scholiastes les plus distingués, et quelques-unes de son propre fonds; quoique nombreuses, elles sont fort utiles, à cause du choix sévère qui y a présidé, et de la lumière qu'elles jettent sur les points obscurs du sujet : enfin une Préface de quarante-huit pages prouve la vaste érudition et la bonne foi de l'éditeur, en sorte qu'on peut regarder cette édition comme supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. On regrette seulement de ne pas y rencontrer une table des chapitres qui paraissait indispensable (1).

R—D—N.

SAMPIETRO, célèbre capitaine corse, commandant les troupes italiennes au service de France sous les règnes de François Ier et de Henri II, naquit, vers l'an 1501, de parents obscurs, à Bastelica, bourg du district d'Ajaccio. Il fut élevé par charité, dans la maison d'Hippolyte de Médicis, neveu du pape Clément VII; fit ses premières armes sous Jean de Médicis, fameux chef des *bandes noires*, et entra de bonne heure au service de France. Il s'était déjà distingué dans plusieurs rencontres, lorsque sa réputation acquit un grand éclat par la défense de Fossan. Cette place, n'ayant pour fortifications qu'une faible muraille, fut investie (1536) par dix mille Allemands, sous les ordres d'Antoine de Lève, un des meilleurs généraux de Charles-Quint. Le gouverneur (Montpezat), répondit à la sommation par une vigoureuse sortie. Sampietro, à la tête de trois cents Italiens, enleva d'abord les ouvrages des assiégeants, et se dirigea ensuite sur le quartier d'Antoine de Lève, lequel, surpris, fut obligé de prendre la fuite, porté sur une chaise, ne pouvant monter à cheval à cause de sa goutte. Poursuivis trop chaudement par Sampietro, les porteurs jetèrent le général dans un bled, où il échappa aux recher-

(1) Boehmer a consacré quatre Dissertations, publiées à Wittenberg, de 1798 à 1800, pour prouver que Samonicus est aussi l'auteur d'un poème sur la teinture des cheveux (*De tingendis capillis*). A.B-T.

Digitized by Google

ches des Français. Sampietro fut blessé dans cette sortie. La valeur et l'intelligence qu'il y fit paraître, lui valurent un commandement plus important. A la fin de l'année 1536, Charles-Quint pénétra en Provence; Sampietro voulut arrêter son avant-garde auprès de Briguoles : mais, accablé par une nombreuse cavalerie, il fut pris avec Montezeau et Boissi. Rendu à la liberté, l'année suivante, il se distingua ensuite au siége de Coni, en 1542; à celui de Landrecies, en 1543, et à la bataille de Cerisoles, en 1544. Il fut nommé, à la fin de cette guerre, colonel-général de l'infanterie corse au service de France. L'année qui suivit la mort de François I^er^., il quitta le royaume, et retourna dans sa patrie, où il fut reçu en triomphe. Il y épousa Vanina Ornano, héritière de la plus illustre et de la plus riche famille de l'île. La considération qu'il s'était acquise par sa valeur fit passer sur l'obscurité de sa naissance. En 1547, il demanda à remplacer Louis Farnèse dans le commandement des troupes papales; mais il ne l'obtint point. Inquiet, trop actif pour trouver des charmes dans le repos, Sampietro forma une ligue secrète avec les principales familles de l'île de Corse, pour soustraire son pays à la domination des Génois. Ceux-ci, informés du projet, résolurent sa perte. Sous un prétexte spécieux, Spinola, gouverneur de l'île, l'attira, avec son beau-père, dans la citadelle de Bastia, et le retint prisonnier. Le sénat envoya l'ordre de le mettre à mort. L'appareil du supplice était déjà préparé, lorsqu'un contre-ordre arriva. Le roi de France, Henri II, avait menacé de son courroux la république de Gènes si elle faisait mourir Sampietro, et parlé d'ôter la vie à deux illustres Génois, en représailles. Sampietro, à l'aide de cette puissante médiation, obtint la liberté. Il quitta la Corse, en vouant aux Génois une haine implacable. La guerre ayant recommencé dans l'Italie, en 1551, Sampietro seconda merveilleusement Horace Farnèse, duc de Parme, alors allié de la France. Il battit, dans le Plaisantin, deux divisions de Gonzague. Poursuivant toujours ses projets de vengeance contre Gènes, il obtint, en 1553, que la France déclarerait la guerre à la république et aiderait les Corses à secouer le joug. Le maréchal de Termes fut chargé de cette expédition. Sampietro s'embarqua avec ce général et le prince de Salerne. La flotte française alla se joindre à celle de Dragut, fameux amiral turc. Elle aborda dans l'île de Corse, au mois d'août. Sampietro fit un appel aux habitants, qui vinrent en foule se joindre à lui. Bastia, Calvi, Boniface, tombèrent en son pouvoir; mais Sampietro ne put conserver la bonne intelligence parmi les alliés. Dragut quitta l'île; Doria, l'amiral génois, débarqua en Corse, avec des forces supérieures. Le maréchal de Termes fut rappelé: Sampietro resta seul pour protéger ses conquêtes. Il se maintint pendant une année entière; mais la paix ayant été faite dans toute l'Europe (1555), il fut obligé de quitter l'île. Le sénat avait mis sa tête à prix. Portant en tout lieu sa haine contre Gènes, il alla jusqu'en Turquie chercher des ennemis à cette république. Il se prit alors de querelle avec son neveu Telone Bastelica, qui l'avait accompagné. Il se battit en duel avec lui, sur la grande place de Constantinople. Plus habile dans le maniement de l'épée, Sampietro tua son neveu. Cet-

Digitized by Google

te action peu généreuse ne fut que le prélude d'une autre bien plus cruelle. Il apprend que sa femme, retirée à Marseille, avait eu l'intention d'aller à Gènes implorer la grace de son époux : Un parent de ce dernier la surprit en route, et la ramena ; mais l'idée seule d'une pareille démarche auprès de ses plus cruels ennemis, met au désespoir le capitaine corse, et le remplit de rage. Il quitte Constantinople, et arrive en toute hâte en Provence. Il trouve Vanina à Aix, et lui annonce froidement qu'ayant eu la pensée de le déshonorer en allant demander sa grace au sénat de Gènes, elle s'est rendue indigne de la vie, et qu'elle doit se préparer à mourir. Vanina sentit que c'était un arrêt irrévocable. Se préparant à la mort avec courage, elle demanda pour toute grace que, n'ayant jamais été touchée par un autre homme que son mari, elle mourût de sa main. Sampietro se rendit à ses desirs. Defosque, historien de cet homme singulier, dit qu'il mit un genou à terre devant Vanina, comme un hommage à sa vertu, l'embrassa, lui prodigua les noms les plus doux, en lui demandant pardon de la mort qu'il allait lui donner; enfin qu'il lui passa son écharpe au cou, et l'étrangla. Par ce trait de barbarie, le nom de Sampietro devint odieux à toute l'Europe. La France lui retira le titre de commandant des troupes italiennes. Il n'en poursuivit pas moins ses projets contre Gènes, et débarqua dans l'île, en 1574, avec vingt-cinq soldats seulement. Dans l'espace de huit jours, tous les hommes en état de porter les armes vinrent se réunir sous ses ordres. Obtenant plus d'avantages seul que le maréchal de Termes et Dragut réunis, il enleva les principales places. Il s'était maintenu trois ans en Corse, et y régnait en souverain, lorsque la république de Gènes, ne trouvant d'autre moyen que la trahison pour se défaire d'un ennemi aussi redoutable, gagna Vitelli, lieutenant et ami de Sampietro. Cet officier frappa son général de quatre coups de poignard, par derrière, le 1er. janvier 1567. Ainsi mourut Sampietro, à l'âge de soixante-six ans, laissant un fils, le maréchal d'Ornano, qui fut élevé dans la cour et avec les enfants de Henri II. (*V.* ORNANO). M—z—s.

SAMPSICÉRAMUS est le nom de deux souverains arabes qui régnèrent à Emèse, ville de la Syrie centrale, sur les bords de l'Orontes Le premier vivait plus d'un demi-siècle avant notre ère. Il était sans doute du nombre de ces usurpateurs qui profitèrent de la décadence, puis de la chute, de la dynastie des Seleucides, pour fonder des états en Syrie. Nous ignorons son origine et le nom de son père; nous ne savons pas non plus s'il fut le premier de sa famille qui régna à Emèse. Il est probable qu'ils étaient les chefs des tribus arabes habituées dans le voisinage de cette ville, dont ils se rendirent maîtres lorsqu'ils en trouvèrent l'occasion. Strabon lui donne (1) le titre de *phylarque*, c'est-à-dire, *chef de tribu*, attribué ordinairement par les auteurs grecs aux princes des Arabes. Outre la ville d'Emèse, Sampsicéramus possédait encore celle d'Aréthuse, à seize milles au nord, sur le même fleuve. Lorsque Pompée vint en Syrie, l'an 63 avant J.-C., après avoir vaincu Mithridate et Tigrane, il soumit Sampsicéramus (2), qui conserva cependant ses états. Il

(1) Géogr., liv. XVI, p. 753.
(2) Appian, bell. syr., p. 125.

Digitized by Google

faut que les avantages obtenus par Pompée contre ce prince n'aient pas été considérables, puisque Cicéron se sert souvent, dans ses lettres à Atticus (3), du nom de Sampsicéranus, pour désigner Pompée d'une manière ironique. Ce phylarque, protégé par la forte position de ses états, avait peut-être remporté quelques avantages sur le général romain. C'est probablement aussi à cette vigoureuse résistance qu'il fut redevable de la conservation de sa couronne. On ne sait rien de plus sur Sampsicéramus Ier. Il était mort en l'an 51 avant J.-C., à l'époque où Cicéron commandait en Cilicie. Son fils Iamblique Ier. était alors roi d'Emèse, et eut pour successeur Alexandre, autre fils de ce prince. — Sampsicéramus II, successeur et peut-être fils de Iamblique II, fils d'Alexandre, régnait sur Emèse, en l'an 43, sous le règne de Claude. Sa fille Jotapé, épousa Aristobule, petit fils d'Hérodes-le-Grand, et frère d'Hérodes Agrippa, roi de la Trachonite. Il eut pour successeur un certain Aziz, qui occupait le trône en l'an 53. On ignore s'il était fils ou parent de Sampsicéramus II. — L'histoire fait mention d'un autre Sampsicéramus, qui vivait dans la même ville long-temps après ceux-ci, et qui était peut-être de la même famille. Ce personnage fut, en l'an 258, grand-prêtre de Vénus à Emèse (4). Cette haute dignité semble indiquer qu'il appartenait à une famille très-distinguée, qui pouvait descendre de l'ancienne dynastie. Il paraît même qu'il exerçait une sorte de souveraineté sur les tribus arabes du voisinage. Il marcha à leur tête contre le roi de Perse, Sapor Ier., qui, après avoir pris Antioche, ravageait la Syrie, laissée sans défense après la mort de Valerien. Sampsicéramus, secondé par les Arabes des environs, repoussa Sapor, qui fut blessé dans cette affaire, et contraint de sortir de la Syrie. S. M—n.

(3) *Ad Attic.* II, 14, 16, 17 et 23.

(4) Joan. Malala, *Chron.*, part. 1, p 391 et 392, édit. Chilméad.

SAMSAM-ED-DAULAH (Abou-Kalindjar al-marzaban), prince Bowaïde, était le deuxième fils du célèbre Adhad ed-daulah : il fut reconnu à Baghdad, après lui, dans la charge d'émir al-omrah, l'an de l'hég. 372 (de J.-C. 982). L'année suivante, il vainquit un Kurde qui s'était emparé de Moussoul, reprit cette ville, et obligea le rebelle à se retirer dans les montagnes du Diarbekr, où il jeta les fondements de la dynastie des Merwanides. Son frère aîné Abou'l Fawares Chyrzik, qui gouvernait le Kerman, accourut à Chiraz, s'installa sur le trône des Bowaïdes, prit le titre de Chérif ed-daulah, et substitua ce nom dans la khothbah à celui de son frère Samsam ed-daulah. Après s'être mis en possession de l'Ahwaz, de Waseth et de Bassorah, il écrivit au khalife, l'an 376 (987), pour lui demander la charge d'émir al-omrah et la déposition de son frère. Le faible Taïe-Lillah obéit; mais Cherif ed-daulah ayant exigé que Samsam ed-daulah fût remis entre ses mains, celui-ci méprisa le conseil qu'on lui donnait de se retirer à Moussoul, et se fiant à la clémence de son frère, alla le trouver. Le vainqueur l'accueillit d'abord favorablement; mais bientôt il le fit arrêter et l'envoya dans une forteresse du Farsistan. Le règne de Samsam ed-daulah n'avait pas duré quatre ans à Baghdad. Celui de Chérif ed-daulah fut encore plus court, et n'est remarquable que par la fondation

d'un observatoire à Baghdad, où des astronomes, sous les auspices de ce prince, observèrent le solstice d'été le 27 safar 378 (16 juin 988), et l'equinoxe d'automne, le 4 djoumady 2e. (19 septembre de la même année). Près de mourir, un an après, il envoya ordre de crever les yeux à Samsam ed-daulah; ce qui fut exécuté. Ce dernier recouvra néanmoins sa liberté par la mort de son frère, et disputa la dignité d'émir al-omrah à son jeune frère Boha ed-daulah (*Voy.* ce nom). Après plusieurs combats, les deux princes firent la paix, et convinrent que Samsam ed-daulah aurait les provinces d'Ardjan, de Farsistan et de Kerman, et que Boha ed-daulah garderait l'Irak et l'Ahwaz en qualité d'émir al-omrah. Samsam-ed-daulah régna donc, quoique aveugle, sur le midi de la Perse. Il eut deux guerres à soutenir contre Khalaf, prince du Seïstan, qui, plus par trahison que par la force des armes, lui enleva le Kerman (*V.* Khalaf): mais Samsam ed-daulah recouvra bientôt cette province. C'est toujours dans sa propre famille qu'il devait trouver ses plus cruels ennemis. Les six fils de son oncle Azz ed-daulah Bokhtyar (*Voy.* ce nom), s'étant sauvés de la prison où ils étaient renfermés depuis la mort de leur père, prirent les armes contre le fils de leur persécuteur, l'an 383 (993). Ils furent vaincus par le général Abou-Aly ibn Oustad-Hormouz, qui les fit prisonniers et les envoya au prince son maître. Samsamed-daulah ordonna que les deux aînés fussent mis à mort, et que les quatre autres fussent plus étroitement renfermés. Mais cette exécution le brouilla de nouveau avec son frère Boha ed-daulah. La guerre eut lieu à son avantage. L'Ahwaz et l'Irak-araby, tombèrent au pouvoir de son général Oustad-Hormouz, et il se disposait à se rendre lui-même à Baghdad, lorsque la fortune changea d'un seul coup la destinée de ces deux princes. Samsam ed-daulah avait vidé ses coffres pour subvenir aux frais de la guerre. Les troupes qu'il avait gardées auprès de lui, s'étant mutinées faute de paie, brisèrent les fers des fils d'Azz ed-daulah, et reconnurent pour chef, Abou-Naser, l'un d'eux, qui ayant attaqué Samsam ed-daulah, le tua de sa propre main, à une lieue de Chiraz, l'an 388 (998), en lui disant qu'il vengeait sur lui la mort de son père. Samsam ed-daulah régna neuf ans et huit mois dans la Perse méridionale. Il avait fait entourer Chiraz d'un rempart de deux mille pas de circonférence. Ses états passèrent à Boha ed-daulah, qui fit périr les enfants d'Azz-ed-daulah Bakhtyar. A—T.

SAMSON (*Soleil de lui*), juge et libérateur d'Israël, fils de Manué, de la tribu de Dan, et d'une mère, jusqu'alors stérile, naquit d'une manière miraculeuse, vers l'an 1155 avant Jésus-Christ, suivant la chronologie d'Usher. Il fut élevé en *Nazaréen*, c'est-à-dire qu'il fut consacré au Seigneur dès sa naissance, qu'on lui laissa croître la chevelure, et qu'il s'abstint de vin et de toute autre liqueur fermentée. L'esprit de Dieu commença d'être avec lui par la force extraordinaire dont il fut doué, lorsqu'il était dans le camp de Dan, entre Saraa et Esthaol. A l'âge de dix-huit ans, il descendit à Thamnatha, et y vit une fille de la nation des Philistins, dont il devint amoureux. Il conjura son père et sa mère de la demander pour lui en mariage: il firent d'abord quelques représen-

Digitized by Google

tations, mais ils y consentirent à la fin. Samson alla donc avec eux à Thamnatha ; et quand ils furent arrivés aux vignes qui avoisinent cette ville, il se sépara d'eux pour quelques instants. Dans cet intervalle il parut tout à coup un lionceau furieux et rugissant, qui marcha droit à Samson. Ce jeune homme, sans armes le saisit, le déchira comme il aurait fait un chevreau, et le mit en pièces. Il rejoignit ses parents, et ne leur dit rien de ce qui s'était passé. On lui promit la fille qui lui avait plu. Peu de jours après, revenant pour l'épouser, il se détourna du chemin pour voir le corps du lion qu'il avait tué, et trouva dans sa gueule un essaim d'abeilles avec un rayon de miel qu'elles y avaient composé : il en mangea, dit l'Écriture, et en donna à manger à ses parents. Pendant le festin qui devait précéder le mariage, et auquel avaient été invités trente jeunes Philistins, Samson leur dit : « Je m'en vais vous » proposer une énigme, et si vous » pouvez me l'expliquer, dans l'inter» valle de sept jours que durera la » fête, je vous donnerai trente robes » et autant de tuniques. Que si vous » ne pouvez l'expliquer vous me don» nerez aussi trente robes et trente » tuniques ». — Proposez votre énigme, répondirent les jeunes gens, afin que nous sachions ce que c'est. — « La nourriture est sortie de celui » qui mangeait, dit Samson, et la » douceur de celui qui est féroce ». Cette énigme les embarrassa. Quand ils virent qu'ils ne pouvaient l'expliquer, et que le terme approchait, ils s'adressèrent à la fiancée de Samson, et lui dirent : Gagnez votre mari par vos caresses, et obtenez qu'il vous découvre la signification de l'énigme, autrement nous vous brûlerons, vous et toute la maison de votre père : est-ce que vous nous avez invités à vos noces pour nous faire perdre nos habits ? Cette femme mit en œuvre tout ce que ses charmes et son adresse avaient de plus séduisant pour arracher le fatal secret. A peine eut-elle obtenu, par ses importunités, ce qu'elle voulait savoir, qu'elle courut le dévoiler à ses jeunes compatriotes. Au jour indiqué, ils ne manquèrent pas de dire à Samson : *Qu'y a-t-il de plus doux que le miel et de plus féroce que le lion ?* Indigné de l'indiscrétion de celle qu'il avait souhaité ardemment d'avoir pour compagne, Samson répondit aux jeunes gens : *Si vous n'aviez pas labouré avec ma génisse, vous n'eussiez jamais trouvé ce que signifiait mon énigme ;* et en même temps il courut à Ascalon, y tua trente Philistins, dont il prit les vêtements, et les porta, suivant sa promesse, à ceux qui avaient expliqué son énigme. Il se retira ensuite chez son père, et abandonna momentanément son épouse, qui fut donnée en mariage à un des jeunes gens qu'on avait invités à ses noces. Le temps de la moisson des orges étant venu, Samson se rendit à Thamnatha, dans l'intention d'offrir un chevreau à celle qu'il considérait toujours comme sa femme; mais le père de cette jeune personne l'empêcha d'entrer dans sa chambre, en disant : « J'ai cru que vous aviez de l'aversion pour votre femme; et je l'ai donnée à un de vos amis : elle a une sœur plus jeune et plus belle; je vous la donne à sa place. » Samson ne voulut point accepter l'échange qu'on lui proposait, et jura de se venger de cet outrage. Il prit trois cents renards qu'il lia deux à deux par la queue, y attacha des

Digitized by Google

flambeaux allumés, et les lâcha dans la campagne. Les renards eurent bientôt mis le feu aux bleds des Philistins, qui déjà étaient en gerbes ou prêts à être coupés. L'incendie se communiqua même aux vignes, aux oliviers et à tout ce qui était dans les champs. Quand ils connurent l'auteur de tant de ravages et de dégats, et les motifs qui l'y avaient poussé, les Philistins brûlèrent la femme de Samson avec son père. C'était une espèce de réparation offerte à l'époux offensé; mais il ne le prit pas ainsi : « Quoique vous ayez » fait cela, leur dit-il, je ne laisserai » pas néanmoins de me venger enco» re de vous; et puis nous vivrons en » paix. » Effectivement il les battit, et en fit un grand carnage. Après cet événement, il se retira dans la caverne du rocher d'Etam. Les Philistins s'attroupèrent, vinrent camper non loin de la retraite de Samson, et menacèrent ceux de la tribu de Juda de les rendre responsables du dommage qu'ils avaient éprouvé. Effrayés de ces menaces, trois mille hommes de cette tribu allèrent trouver Samson, dans le dessein de le lier et de le livrer ensuite aux Philistins. Samson demanda seulement à ses compatriotes la vie sauve, et se laissa garrotter. Emmené dans cet état au milieu du camp des Philistins, qui se réjouissaient d'avance de posséder leur ennemi mortel, et qui poussaient d'affreux hurlements, le jeune hébreu rompit les cordes neuves dont il était lié, avec la même facilité que le lin se consume lorsqu'il sent le feu; et saisissant une mâchoire d'âne qui n'était pas encore desséchée, il s'en servit comme d'une massue, et en assomma mille hommes. Après ce merveilleux exploit, il jeta la mâchoire en chantant, et appela ce lieu *Ramath-Lechi* (élévation de la mâchoire). La chaleur du combat lui causa une soif ardente, et il s'écria vers le Seigneur : « C'est vous qui avez sauvé « votre serviteur, et qui lui avez » donné cette grande victoire; main» tenant je meurs de soif, et je tom» berai entre les mains de ces incir» concis. » Le Seigneur ouvrit une des grosses dents de la mâchoire, et il en sortit de l'eau. Samson se désaltéra, revint de sa défaillance, et reprit ses forces. A dater de cette époque, ce vaillant homme fut revêtu de la judicature sur Israël, et l'exerça pendant vingt ans. Au bout de ce temps, il se rendit à Gaza, et logea chez une courtisane. Les habitants ayant appris qu'il était dans la ville, mirent des gardes aux portes, et prirent leurs mesures pour le tuer, lorsqu'il sortirait le matin. Samson dormit jusqu'à minuit, et s'étant levé alors, alla prendre les deux portes de la ville avec leurs poteaux et leurs ferrures, les mit sur ses épaules, et les porta sur le haut de la montagne qui est vis-à-vis d'Hébron. Malheureusement il se passionna pour une femme de la Vallée de Sorec, nommée Dalila. Les chefs des Philistins résolurent de tirer parti de cette circonstance, aussitôt qu'ils en furent instruits. Ils promirent à Dalila onze cents pièces d'argent, si elle parvenait à leur découvrir la cause de la force extraordinaire de Samson. Pressé par ses vives instances, il la trompa une première fois, en lui disant qu'il perdrait ses forces si on le liait avec des cordes faites de nerfs encore frais et humides; et une seconde, en lui faisant entendre que si on le liait avec des cordes toutes neuves dont on ne se serait jamais servi, il deviendrait faible et sem-

Digitized by Google

blable aux autres hommes ; une troisième, enfin, en assurant qu'elle pourrait le bien lier, si elle faisait sept tresses de ses cheveux, et du fil des tisserands, en les attachant à un clou qu'elle enfoncerait en terre. Vaincu par ses importunités, la fermeté de son cœur se ralentit à la fin ; il tomba dans une lassitude mortelle, et lui révéla la vérité tout entière. « Je suis Nazaréen, dit-il, dès le » ventre de ma mère ; si on me rase » la tête, toute ma force m'aban- » donnera, et je deviendrai faible » comme le reste des hommes. » Dalila s'aperçut alors que Samson lui avait ouvert son cœur, et qu'elle pouvait s'en rapporter à sa déclaration. Elle manda les chefs des Philistins, qui apportèrent l'argent convenu. Elle fit endormir Samson sur ses genoux, lui plaça la tête dans son sein, appela un homme à qui elle commanda de raser les sept touffes de cheveux qui faisaient la force du juge du peuple hébreu ; après cette damnable opération, elle le repoussa d'auprès d'elle, car sa force l'avait abandonné ; et elle lui dit : Samson, voilà les Philistins qui viennent fondre sur nous. Samson, s'éveillant, dit en lui-même : j'en sortirai comme j'ai fait auparavant, et je me dégagerai d'eux. Car il ne savait pas, dit l'Écriture, que le Seigneur s'était retiré de lui. Mais les Philistins s'emparèrent de sa personne, lui crevèrent aussitôt les yeux, le menèrent à Gaza, chargé de chaînes, et l'enfermèrent dans une prison, où ils lui firent tourner la meule d'un moulin. Cependant ses cheveux commençaient à revenir ; et, en même temps, il recouvrait ses forces. Les princes des Philistins, qui n'avaient point encore témoigné leur reconnaissance à Dagon pour le triomphe qu'ils avaient obtenu sur leur ennemi, s'assemblèrent en grand nombre dans le temple, pour célébrer les louanges de cette divinité. Dans l'ivresse du festin, ils firent paraître Samson pour leur servir de jouet. Le juge d'Israël adressa cette prière à l'Éternel : « O Seigneur, mon Dieu ! sou- » venez-vous de moi ; mon Dieu, » rendez-moi maintenant ma pre- » mière force, afin que je me venge » en une seule fois de mes ennemis » pour la perte de mes yeux ; » et prenant les deux colonnes sur lesquelles la maison était appuyée, tenant l'une de la droite et l'autre de la gauche, il dit : *Que je meure avec les Philistins ;* et ayant fortement ébranlé les colonnes, la maison tomba sur tous les princes et sur le peuple qui était là. Par ce dernier acte de sa force, il tua plus de Philistins, qu'il n'en avait tué durant sa vie ; mais il succomba lui-même, comme il l'avait desiré : c'était l'an 1117 avant J.-C. Les Hébreux l'enterrèrent solennellement dans le sépulcre de son père Manué, entre Saraa et Esthaol. Telle est l'histoire de Samson, ainsi que la rapporte l'esprit saint dans le livre des Juges. C'est un tissu de prodiges d'un bout à l'autre ; et jamais homme n'eût pu faire, sans l'aide de Dieu, ce qu'a fait ce vaillant Hébreu. Il s'est trouvé des écrivains qui n'ont vu dans le récit de tant de merveilles, que des allégories dont on pouvait tirer parti pour édifier la piété. Nous n'avons garde de les blâmer, sous certains rapports : l'apôtre saint Paul nous apprend que *toutes choses arrivaient en figure aux Israëlites ;* mais il ne faut pas pousser le principe trop loin. Les incrédules, de leur côté, ont regardé l'histoire de Samson comme une fable, et en ont attaqué la plûpart

Digitized by Google

des circonstances. Elle est l'éternel sujet des plaisanteries de Voltaire, qui a consigné les plus piquantes dans la *Bible enfin expliquée*. Elles ne sont pas restées sans réponse. L'abbé Bullet a expliqué les difficultés que l'on a faites au sujet des trois cents renards, et du miel que l'essaim déposa dans la gueule du lion. (*Réponses critiques*, etc.) D'autres commentateurs ont aussi résolu ces difficultés (1). L—B—E.

SAMUEL (*qui est établi de Dieu*), juge et prophète d'Israël, naquit dans la petite ville de Ramatha (ou *Ramathaïm Sophim*), sur la montagne d'Éphraïm, vers l'an 1155 avant Jésus-Christ. Son père se nommait Elcana, et sa mère Anne. Ils étaient l'un et l'autre de la tribu de Lévi. Anne avait été longtemps stérile: mais, par la pureté de son cœur et par ses prières, elle obtint du Seigneur la cessation de son *opprobre* et le titre de mère. Quand elle eut sevré son fils aîné, elle le présenta au grand-prêtre Héli, pour servir devant le Seigneur, et manifesta sa reconnaissance par ce sublime Cantique, rapporté dans le deuxième chapitre du premier livre des *Rois*, et qui peut être regardé comme le type de celui que chanta l'auguste mère de notre divin Sauveur, chez sa cousine Élisabeth. Après le sacrifice d'usage, les parents de Samuel retournèrent à Ramatha, laissant l'enfant à Silo, où vêtu d'un éphod de lin, dit l'Écriture, il remplissait les fonctions lévitiques que sa jeunesse lui permettait. Cependant la parole du Seigneur était alors rare et précieuse, et l'on ne connaissait guère de visions et de prophéties; les yeux d'Héli s'étaient obscurcis, et ses fils ne cessaient, par leur turpitude, d'éloigner les Hébreux d'offrir des holocaustes. Une nuit, lorsque la lampe n'était pas encore éteinte, et que Samuel se fût endormi dans sa chambre ordinaire, le Seigneur l'appela. Le jeune lévite s'imagina que c'était la voix d'Héli, et courut recevoir ses ordres. Le grand-prêtre lui dit qu'il ne l'avait point appelé, et qu'il pouvait se rendormir. Le Seigneur se fit entendre une seconde fois : même démarche de la part de Samuel, même réponse de la part d'Héli. Mais à la troisième fois, le grand-prêtre crut reconnaître une révélation divine, et dit à Samuel : allez et dormez ; si l'on vous appelle encore, répondez : *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur vous écoute.* Samuel retourna dans sa chambre, et s'endormit. Le Seigneur l'appela, comme il l'avait fait les autres fois, *Samuel! Samuel!* L'enfant répondit: *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur vous écoute.* Alors le Seigneur lui dit : « Je vais faire une » chose dans Israël, que nul ne » pourra entendre sans être frappé » d'un profond étonnement. J'accomplirai tout ce que j'ai annoncé » contre Héli, et contre sa maison : » je commençerai et j'achèverai. Je » lui avais prédit que j'exerçerais » mon jugement contre sa famille, » parce que sachant que ses fils se

(1) La tragédie de *Samson le fort*, en quatre actes, par Villetoustain, fut imprimée sans date (vers 1620), Une tragédie de *Samson* fait partie du *théâtre Italien* de L. Riccoboni. Fréret fit imprimer, en 1717, une traduction d'une tragédie italienne. Romaguesi fit jouer à Paris, le 28 février 1730, sur le théâtre Italien, une tragi-comédie en cinq actes et en vers français, imprimée. Voltaire fit imprimer, en 1750, un opéra de *Samson* qu'il avait composé en 1732, et dont Rameau avait commencé la musique La représentation n'ayant pas été permise, le musicien employa une partie de son travail pour l'opéra de *Zoroastre*. Aristide Plancher-Valcour avait composé une tragédie de Samson : elle est restée inédite. Enfin *Samson* est le sujet d'un ballet par M. Henri, donné, il y a quelques années, sur le théâtre de la Porte Saint-Martin. A. B—T.

Digitized by Google

» conduisaient d'une manière indi- » gne, il ne les a point punis. C'est » pourquoi j'ai juré que cette iniquité » ne sera jamais expiée, ni par des » victimes, ni par des présents ». Samuel raconta, le lendemain matin, à Héli, ce qui s'était passé, et lui répéta les menaces du Seigneur. A dater de cette époque, on s'aperçut que le Seigneur était avec lui, et nulle de ses paroles ne manqua d'être vérifiée. Après les désastres de la maison d'Héli (*V.* ce nom, XX, 3), Samuel, à l'âge de quarante ans, fut établi juge d'Israël. Cependant les Hébreux, voulant retourner au Dieu de leurs pères, consultèrent Samuel qui leur conseilla de renoncer aux idoles, et de recourir aux jeûnes et aux sacrifices, pour se purifier des impuretés qu'ils avaient contractées. Le peuple obéit; Samuel prit un agneau qui tétait encore, et qui était sans défaut, et l'offrit en holocauste. Ce sacrifice, offert à Masphath, où Samuel se trouvait alors, fléchit la colère du Seigneur, qui humilia les Philistins, et donna la victoire aux Hébreux. Samuel résidait ordinairement à Ramatha, sa patrie; mais il allait tous les ans à Béthel, à Galgala, à Masphath, et y rendait la justice à Israël. Parvenu à un âge avancé, il se déchargea de la judicature sur ses deux fils, Joël et Abia, qu'il établit à Bersabée. Ceux-ci ne marchèrent point dans ses voies: ils se laissèrent corrompre par l'avarice, reçurent des présents, et jugèrent injustement. Tous les anciens d'Israël, affligés d'une si criante iniquité, s'assemblèrent, vinrent trouver Samuel à Ramatha, et lui dirent: Voilà que vous êtes devenu vieux, et vos enfants ne marchent pas sur vos traces: donnez-nous un roi, comme en ont toutes les nations, afin qu'il nous juge et qu'il nous commande. Cette proposition déplut à Samuel; il s'adressa au Seigneur, qui lui répondit: « Écoutez leur voix dans tout ce qu'ils vous disent: ce n'est pas vous qu'ils rejètent, c'est moi: depuis la sortie d'Égypte, ils n'ont cessé d'en agir ainsi. Ils m'ont abandonné pour servir des dieux étrangers, et maintenant ils vous traitent de même. Faites ce qu'ils vous demandent; mais auparavant déclarez-leur quel sera le droit du roi qui régnera sur eux. » Samuel rapporta au peuple toutes les paroles du Seigneur, et il ajouta: « Voici quels seront les droits du roi qui vous gouvernera: il prendra vos enfants pour » conduire ses chariots. Il s'en fera » des gens de cheval, et les fera cou- » rir devant son char. Il en fera ses » officiers pour commander, les uns » mille hommes, et les autres cin- » quante. Il prendra les uns pour la- » bourer ses champs, et pour recueil- » lir ses blés, et les autres pour lui » faire des armes et des chariots. Il » se fera de vos filles, des parfu- » meuses, des cuisinières et des bou- » langères. Il prendra aussi ce qu'il » y aura de meilleur dans vos champs, » dans vos vignes, et dans vos plants » d'oliviers, et il le donnera à ses ser- » viteurs. Il vous fera payer la dîme » de vos blés et du produit de vos » vignes, pour avoir de quoi donner » à ses eunuques et à ses officiers; » il prendra vos serviteurs, vos ser- » vantes, et les jeunes gens les plus » forts, avec vos ânes; et il les fera » travailler pour lui. Il prendra aussi » la dîme de vos troupeaux, et vous » serez ses serviteurs. Vous crierez » alors contre votre roi que vous » aurez élu, et le Seigneur ne vous » exaucera point, parce que c'est » vous-mêmes qui avez demandé

» d'avoir un roi. » Le peuple ne voulut point écouter le discours de Samuel; et il s'obstina de plus en plus à demander un roi qui le jugeât et qui combattît avec lui. Vers le même temps, le seigneur conduisit Saül à Ramatha : Samuel le logea dans sa maison; et le lendemain, il prit une petite fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül, et le sacra roi d'Israël. Après cela, il fit assembler tout le peuple devant le Seigneur, à Masphath, pour procéder à l'élection d'un roi, par le sort. Saül fut désigné de cette manière; et tout le peuple cria : *Vive le roi!* Samuel prononça ensuite la loi du royaume, l'écrivit sur un rouleau, et la déposa devant le Seigneur. Ce trait de la vie de Samuel a donné lieu à des contestations très-vives. Le ministre Jurieu l'expliquait dans un sens favorable à ses opinions. Le grand Bossuet lui répondit, dans ses *Avertissements aux Protestants*, où il ne fit que développer les principes qu'il avait déjà posés dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*. Tout récemment Volney a publié une *Histoire de Samuel, inventeur du sacre des rois*, Paris, 1820, in-8°. L'auteur ne voit dans la conduite du *Voyant* Samuel, qu'un trait de *machiavélisme sacerdotal*. Après que Saül eut remporté une victoire éclatante sur les Ammonites, Samuel dit au peuple : « Venez; allons à Galgala, et y renouvelons l'élection du roi. » Tout le peuple alla donc à Galgala; et il y proclama de nouveau Saül pour roi, en présence du Seigneur. Alors Samuel dit au peuple d'Israël : « Vous voyez que je me suis rendu à tout ce que vous m'avez demandé, et que je vous ai donné un roi. Pour moi, je suis vieux et déjà tout blanc, et mes enfants sont avec vous. Déclarez devant le Seigneur et devant son Christ, si j'ai pris le bœuf ou l'âne de personne, si j'ai usé de violence ou de concussion, si j'ai reçu des présents de qui que ce soit, et je vous satisferai présentement; » tous répondirent : « Vous ne nous avez point opprimés, ni par fraude ni par violence; et vous n'avez rien pris de personne. » Samuel rappela ensuite aux Hébreux les bienfaits du Seigneur, et le pacte qu'ils avaient fait avec lui, les exhortant à le renouveler en sa présence; ce qui fut exécuté au milieu des éclairs et des tonnerres, comme sur le mont Sinaï. Saül ne tarda pas à se rendre coupable de désobéissance à la loi du Seigneur, en offrant lui-même l'holocauste à Galgala. Samuel arriva dans le même temps, et annonça à ce prince que son règne ne subsisterait point, et que le Seigneur choisirait un autre roi selon son cœur; et il se rendit à Gabaa. Cependant lorsque Saül eut défait les Amalécites, Samuel alla le trouver pour le reconnaître de nouveau, et pour lui ordonner, de la part du Seigneur, de marcher contre les restes d'Amalec, de les tailler en pièces, et de détruire sans pitié tout ce qui appartenait à ce peuple maudit. Saül n'épargna ni femmes ni enfants; seulement il prit le roi Agag, et l'emmena dans sa tente. Aussitôt Samuel, suivant les ordres du Seigneur, se rendit à Galgala, où Saül offrait un sacrifice d'actions de grace, il lui reprocha son infidélité, et lui déclara qu'il était irrévocablement réprouvé. Il commanda aussi qu'on lui présentât le roi d'Amalec. Quand ce prince fut en sa présence, Samuel lui dit : Comme votre épée a ravi les enfants à tant de mères, ainsi votre mère parmi les femmes sera sans enfants; et il le coupa en

Digitized by Google

morceaux devant le Seigneur. « Un » prêtre, un ministre de paix, s'écrie Voltaire, un homme qui serait souillé pour avoir touché seulement un corps mort, couper un » roi en morceaux comme on coupe » un poulet à table! faire de sa main » ce qu'un bourreau tremblerait de » faire : il n'y a personne que la lecture de ce passage ne pénètre » d'horreur. Enfin quand on est revenu du frissonnement qu'on a » éprouvé, on est tenté de croire » que cette abomination est impossible : un vieillard tel que Samuel » aura eu difficilement la force de » hacher en pièces un homme. » L'abbé Guénée répond à Voltaire. « Agag, soumis à l'anathème, comme amalécite, est mis à mort par » une autre raison encore, pour ses » cruautés personnelles. *Comme ton* » *épée*, lui dit Samuel en l'égorgeant, » *a enlevé leurs enfants à des mères, ainsi ta mère sera sans enfants*. Le traitement qu'il éprouve » est donc en partie la peine de son » inhumanité. C'était non-seulement » le chef d'un peuple proscrit, mais » un tyran sanguinaire: quel si tendre » intérêt croyez-vous devoir prendre au sort de ce barbare? *Samuel* » *coupa en morceaux Agag*. C'est ainsi qu'on traduit d'ordinaire ce passage, et c'est apparemment ce qui » vous a donné lieu de traiter Samuel » de *prêtre boucher*; mais, 1°. le » mot hébreu, qui signifie tailler en » pièces, couper en morceaux, signifie aussi simplement mettre à mort » avec l'épée; 2°. l'âge de Samuel, » les expressions du texte, le génie de » la langue hébraïque, tout porte à » croire que le prophète ne mit pas » lui-même à mort Agag, mais seulement qu'il donna ordre de le faire » mourir; et c'est ainsi que Josèphe » l'a entendu. Rien n'est plus commun, non seulement dans les auteurs hébreux et grecs, mais aussi dans les latins, que de dire que » quelqu'un a fait une chose, pour » dire qu'il l'a fait faire. Pourquoi » assurez-vous donc si facilement ce » qui probablement n'a aucun fondement raisonnable? » (*Lettres de quelques Juifs, troisième partie*. Voyez aussi les *Réponses critiques* de Bullet, tome III, pag. 159). Samuel, continue l'Écriture, s'en retourna ensuite à Ramatha; et, depuis ce jour, il ne vit plus Saül; mais il le pleurait sans cesse, parce que le Seigneur se répentait de l'avoir établi roi sur Israël. Un jour le Seigneur lui dit : Jusqu'à quand pleurerez-vous Saül, puisque je l'ai rejeté, et que je ne veux plus qu'il règne? Emplissez d'huile la corne que vous avez, et venez, afin que je vous envoie à Isaï de Bethléhem; car je me suis choisi un roi parmi ses enfants. Samuel résista quelque temps; mais enfin il obéit à la volonté du Seigneur, et se rendit à Béthléem, où il sacra David à côté de ses frères, et puis repartit pour Ramatha. Il paraît que David allait souvent consulter Samuel, et qu'il en recevait des avis pleins de sagesse. Ce grand homme mourut à Ramatha, où il fut enterré par le peuple d'Israël, qui le regretta beaucoup, l'an 1057 avant J.-C. Il était âgé de plus de quatre-vingt-dix-huit ans. Il y avait peu de temps que Samuel était mort lorsque Saül alla trouver la pythonisse d'Endor, pour évoquer l'ombre de ce prophète, et qu'il en reçut cette accablante réponse : « Le » Seigneur vous traitera comme je » vous l'ai dit de sa part. Il déchirera votre royaume, et l'arrachera de vos mains pour le donner à

Digitized by Google

» David, votre gendre. Demain vous » serez avec moi, vous et vos fils ; » et le Seigneur abandonnera aux » Philistins le camp d'Israël. » Ce passage est hérissé de difficultés. Grotius, dom Calmet et les autres commentateurs se sont attachés à les résoudre ; mais aucun ne l'a fait avec plus de succès que l'abbé Guénée (*Lettres de quelques Juifs*, 4e. partie). Le corps de Samuel fut transféré à Constantinople, sous l'empereur Arcadius avec des honneurs infinis. La fête de ce prophète se célèbre, le 20 aout, dans l'Église latine (Voy. Baillet, *Vies des saints de l'Ancien-Testament*). On lit dans l'Ecclésiastique, chapitre XLVI, un éloge de ce grand prophéte, qui est comme le sommaire de sa vie : « Samuel a été aimé du Seigneur son » Dieu : il a institué un gouvernement » nouveau ; et il a sauvé les princes » de son peuple. Il a jugé l'assemblée d'Israël selon la loi : il a paru un vrai prophète dans sa foi ; » et il a été reconnu fidèle dans ses » paroles. Il a invoqué le Tout-Puissant, en lui offrant un agneau sans » tache, lorsque ses ennemis l'attaquaient de tous côtés. Alors le » Tout-Puissant tonna du haut des » cieux, et fit entendre sa voix avec » un grand bruit. Samuel tailla en » pièces les princes de Tyr et tous » les chefs des Philistins. Avant la » fin de sa vie, il prit aussi à témoin le Seigneur et son Christ, » en protestant qu'il n'avait jamais » rien pris de qui que ce soit ; et il » ne se trouva personne qui pût l'accuser. Il a prophétisé même après » sa mort : il parla au roi, et lui » prédit la fin de sa vie ; et, sortant » de la terre, il haussa la voix pour » prédire la ruine du peuple et la » peine due à son impiété. » On attribue a Samuel : I. *Sophetim* (le livre des Juges), en vingt-un chapitres. C'est le sentiment d'un grand nombre de critiques et de commentateurs ; Jahn n'en est pas éloigné (*Introduct. in lib. vet. fœd.*, page 220). II. *Ruth*, en quatre chapitres. Voyez son article. III. *Samuel*, ou le *Premier Livre des Rois*, jusqu'au chapitre XXIV. C'est l'opinion la plus générale et la plus accréditée. Newton et beaucoup d'autres la croient fondée sur le verset 29 du chapitre XXIX du premier livre des *Paralipomènes*. On lui a aussi attribué un *Livre du droit du royaume*, et quelques autres pièces apocryphes, sur lesquelles on peut consulter Fabricius, *Cod. pseudepigr. Vet.-Testamenti*, tome I. L—B—E.

SAMUEL ABEN TIBON. *V.* TIBON.

SAMUEL D'ANI, historien arménien, vivait au douzième siècle de notre ère. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était prêtre à Ani, capitale de la Grande-Arménie, et disciple d'un fameux docteur nommé George Melrig, qui florissait au commencement du même siècle. A la prière de Grégoire IV, patriarche d'Arménie, résidant à Hrhomgla ou Roum-Kalaah, il entreprit la rédaction d'une chronique ou histoire universelle, rédigée à l'imitation de la Chronique d'Eusèbe, dont il profita beaucoup. Cette histoire se divise en deux parties. La première, divisée en sept chapitres, traite successivement des *Patriarches jusqu'à Noé ; de la chronologie des Septante jusqu'à Abraham ; des autres patriarches ; de la division des peuples ; de la postérité de Sem ;* cette partie contient toute l'histoire sainte ; *de la postérité de Cham ;* là se trouve tout ce qui concerne l'Assy-

Digitized by Google

rie, Babylone, la Lydie, la Perse, la Syrie, la Macédoine, l'Égypte, la Grèce, et enfin les Romains. Le dernier chapitre est consacré à l'*histoire de la postérité de Japhet :* on y traite de l'Arménie et des Parthes. Le tout n'est presque qu'un abrégé de la Chronique d'Eusèbe, augmenté de tous les renseignements puisés dans l'histoire d'Arménie par Moïse de Khorèn. Cette partie est précédée d'une introduction, dans laquelle l'auteur fait connaître le but qu'il se propose, et les sources où il a puisé. Il nomme l'évêque de Césarée Eusèbe, l'historien ecclésiastique Socrates; et parmi les Arméniens, Agathangelus, Moïse de Khorèn, Élisée, Lazare Pharbetsi, Faustus de Byzance, un certain évêque Héraclius, qui nous est inconnu; le prêtre Léonce et Schapour le Pagratide, dont les écrits sont perdus; le patriarche Jean VI et Étienne Asolnig. Il en est encore plusieurs autres mentionnés dans le cours de son ouvrage. Dans la seconde partie, les faits sont classés par années et les règnes des empereurs romains, des rois de Perse, d'Arménie, ceux des khalifes, et la succession des patriarches arméniens, sont disposés de manière à former des tableaux synoptiques qui se rapportent aux olympiades et aux années de l'ère chrétienne et de l'ère arménienne. Il est à remarquer que Samuel d'Ani diffère de deux ans avec nous dans la manière de compter l'ère chrétienne. Sa chronique se termine en l'an 626 de l'ère arménienne, 1177 de J.-C., (et non 1179, comme dans le texte arménien), la quatrième année du patriarchat de Grégoire V en Arménie, la quarante-septième du règne de Manuel Comnene. Il existe une traduction latine de cet ouvrage, faite par le docteur Zohrab, arménien, qui l'a publiée conjointement avec M. Maï, à la suite de l'édition latine de la version arménienne d'Eusèbe. En voici le titre : *Samuelis presbyteri Aniensis Temporum usque ad suam ætatem ratio è libris historicorum summatim collecta. Opus ex haïcanis quinque codicibus ab J. Zohrabo, D. A. diligenter exscriptum et emendatum, J. Zohrabus et Ang. Maïus, nunc primùm conjunctis curis latinitate donatum notisque illustratum ediderunt*, Milan, 1818, un vol. in-4°. La bibliothèque royale de Paris possède, sous le n°. 96, un manuscrit de cette chronique, où l'on trouve quelques passages qui manquaient dans les manuscrits consultés par le docteur Zohrab. S. M—n.

SAMUS ou plutôt SAMÈS, est un roi dont l'existence ne nous est connue que par les médailles. On ignore également et l'époque où il vécut et le pays où il régna. Des conjectures, suggérées par les monuments numismatiques, sont tout ce qu'on peut offrir à son sujet. Ce genre de preuves, quoique bien délicat, n'est pas moins sûr qu'aucun autre, quand il provient d'une bonne source; mais il n'est pas de nature à fournir de grands renseignements. Une des médailles de Pellerin, venue d'Alep, en 1751, nous révela l'existence de ce personnage. Elle présente la tête radiée du soleil, et au revers, une victoire, la palme en main, avec la légende de ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΜΟΥ ΘΕΟΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΥ, *du roi Samès, religieux et juste;* et au-dessous, ΓΛ, c'est-à-dire, 33, sans doute l'année de son règne. Cette médaille donna lieu à un Mémoire de l'abbé Belley, intitulé : *Observations sur une médaille du roi Samus*,

prince jusqu'à présent inconnu. Ce Mémoire, lu à l'académie des inscriptions, le 21 mars 1752, fut inséré dans le XXVI^{e}. volume du Recueil de cette compagnie. L'abbé Belley y établit, par des comparaisons de travail et de fabrique avec les monnaies des rois de Syrie, que cette médaille devait appartenir à un prince inconnu, qui avait vécu au second siècle avant notre ère. Guidé ensuite par l'analogie des noms, il pensa qu'elle avait été frappée à Samosate, en Syrie, capitale de la Commagène, par le fondateur de cette ville; de même que le prince, nommé Arsame, dont on a des médailles, l'avait été d'Arsamosate, ville située non loin de là, en Arménie. D'autres noms de villes d'ailleurs sont dérivés de même de celui de leur fondateur. La mention de l'année du règne de Samès confirma le savant académicien dans l'idée que ce monument devait appartenir à une région voisine de la Cappadoce et de la Cilicie, où pareil usage s'observait. Enfin le surnom de *Juste*, qui se voit aussi sur les médailles des rois Parthes, lui fit penser que Samès l'avait pris à leur imitation. Il est facile de voir combien toutes ces conjectures sont simples et vraisemblables. Elles furent cependant combattues, le 1er. août 1752, par l'académicien de Boze. Selon lui, ce monument devait appartenir à la ville d'Emèse en Syrie, et à un roi Sohème, qui y avait régné au premier siècle de notre ère. L'abbé Belley n'eut pas de peine à réfuter les faibles objections de son adversaire; mais dans ses *Nouvelles observations sur les médailles du roi Samus,* lues le 19 janvier 1753, il n'ajouta aucune autre preuve à l'appui de son opinion. Il se contenta de reproduire d'une manière plus avantageuse les raisons qu'il avait déjà données. Vers la même époque, le P. Froelich publia une autre médaille du même prince, présentant sa tête coiffée d'une tiare, à la manière des Arméniens, et au revers, deux cornes d'abondance avec un thyrse au milieu, et la légende déjà connue, sans date. Elle parut dans l'ouvrage publié à Vienne, en 1752, sous le titre de *Regum veterum numismata anecdota vel perrara.* Cette médaille, d'abord mal lue et encore plus mal expliquée, fut publiée de nouveau, par le même savant, en 1755, dans ses *Numismata cimelii Aust. Vindobonæ.* Froelich ne connaissait point les Observations de l'abbé Belley, encore inédites à cette époque. Il crut que la médaille avait été frappée pour un poète grec nommé *Samius* et non *Samus*, fils d'un certain Chrysogonus, ami de Philippe de Macédoine, père de Persée, et devenu, on ne sait comment, roi d'une portion de la Commagène, région si éloignée de la Macédoine. On voit que Froelich rapportait aussi ce monument à la ville de Samosate. Il est certain que le poète Samius ne fut jamais roi, et que Philippe, au contraire, le fit mourir. L'invraisemblance de la supposition de Froelich était trop évidente : on s'en tint à l'opinion de l'abbé Belley. Elle a été adoptée par Visconti, dans son *Iconographie grecque*, tome II, p. 247 : il n'y a rien ajouté. Nous n'aurons pas la même réserve; nous joindrons aux remarques de l'abbé Belley quelques observations qui les modifient. Les épithètes qui accompagnent le nom de Samès font voir qu'il n'est pas d'une époque très-reculée. L'usage de placer de tels surnoms sur les médailles ne remonte

Digitized by Google

pas beaucoup au-delà du deuxième siècle avant notre ère. Ils peuvent servir à dresser la chronologie des monuments, quand on n'a pas d'autre moyen pour y parvenir. Ainsi, par exemple, comme les médailles des rois parthes nous offrent toutes les variations des titres séleucides, nous avons un moyen sûr et simple de les classer. Parmi ces surnoms, il en est quelques-uns qui sont plus particuliers à certains pays. Celui de Δικαιος ou *Juste*, était le seul qui fût propre aux rois arsacides; on le retrouve sur presque tous leurs monuments. Comme on le voit aussi sur la monnaie de Samès, c'en est assez pour la rapporter au temps où les Parthes étaient la puissance dominante en Asie, et pour qu'on l'attribue à un prince leur voisin et leur allié. Le surnom de Θεοσεβὴς ou religieux, ne paraît pas sur d'autres monuments; mais on en trouve un presque semblable et synonyme dans les régions voisines de l'Euphrate. De même que le titre de *juste* était propre aux rois parthes, il est facile de reconnaître, par les monuments, que celui de *Eusebès* ou *pieux* était particulier aux rois de Cappadoce. On le lit sur les monnaies d'Ariarathe V, qui régna depuis 222 jusqu'en 166 avant J.-C. Il est joint au nom de *Philopator*, sur celles d'Ariarathe VI, roi depuis 166 jusqu'en 132. On le retrouve ensuite sur celles d'Ariobarzane III, d'Ariarathe X et de Polémon, roi de Pont. Cette double indication semble porter au deuxième siècle avant notre ère le règne de Samès, ainsi que l'avait pensé l'abbé Belley, et placer ses états entre les Parthes et les Cappadociens, également en rapport avec ces deux peuples. Telle était en effet la position de la Commagène, limitrophe de la Cappadoce; et que l'Euphrate séparait de l'empire des Parthes, qui, à la fin du deuxième siècle antérieur à notre ère, s'étendait jusqu'au bord de ce fleuve. La tiare arménique qui couvre la tête de Samès, sur la médaille de Vienne, est une nouvelle preuve en faveur de cette opinion, qu'appuie encore la mention des années du règne, usage pratiqué aussi en Cappadoce. Tout se réunit donc pour faire voir que Samès a régné dans une région voisine de l'Euphrate, de la Syrie, de l'Arménie et de la Cappadoce, pendant le second siècle avant notre ère. Ceci est d'ailleurs confirmé par le beau travail de ces médailles et la forme anguleuse des *sigma* et des *epsilon*, qui ne peuvent se rapporter qu'à cette époque. La Commagène est le seul pays qui réponde à toutes ces conditions. Sa capitale, connue sous le nom de Samosate, est désignée, par tous les auteurs, comme une ville royale. Il n'est pas difficile de reconnaître entre le nom de cette ville et celui de Samès un rapport de la même nature que celui qui existe entre la ville d'Arsamosate et le nom d'Arsame, son fondateur. En effet la fin du nom de ces deux villes est formée par le mot arménien *schad*, qui signifie une *ville* ou une *construction*. Samosate est donc la *ville de Samès*; il est probable que la médaille dont il s'agit représente le fondateur de cette ville. Les cornes d'abondance qui sont au revers de leurs médailles, se retrouvent sur d'autres monnaies des rois de Commagène, et enlacées de la même façon. Il n'y a donc aucun doute que cette médaille appartient à Samosate. Il semblerait qu'on eût dû en conclure qu'elle devait appartenir à un prince de la race

Digitized by Google

des rois de Commagène que l'histoire nous fait connaître. Cette idée, bien naturelle, n'a été énoncée par personne. Belley, Visconti, et, après lui, M. Mionnet, ont tous regardé Samès comme un roi arménien, qu'ils placent dans une catégorie particulière. Auraient-ils cru que les rois de Commagène étaient d'origine grecque, parce que la plupart d'entre eux portaient le nom d'Antiochus? mais il y en eut aussi plusieurs qui s'appelèrent Mithridate. Ce nom et la tiare arménique que porte l'un d'eux, suffisent pour indiquer leur origine, et les assimiler à tous ces petits souverains arméniens ou syriens, qui occupaient l'Osrhoène, la Sophène et la Petite-Arménie. Tous les rois de la Commagène nous sont connus, depuis Antiochus Ier., qui fit alliance avec Lucullus, en l'an 70 avant J.-C., jusqu'à la destruction du royaume, sous Vespasien. Nous ignorons si Antiochus Ier. fut le fondateur de cet état, ou s'il ne fut pas plutôt le successeur d'un prince indigène: telle est notre opinion. Il serait donc possible qu'il eût été le successeur de Samès, qui certainement l'avait précédé dans le même royaume. Une médaille récemment découverte nous présente encore les traits de ce prince avec les titres que nous lui connaissons; mais de plus elle présente, au revers, l'image de la reine, sa femme, accompagnée de la légende, mal conservée : ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΠΥΘΟΔΩΡΙΔΟΣ, *de la reine Pythodoris*. Si ce nom est bien lu, ce dont nous avons quelques raisons de douter, c'est encore une nouvelle preuve qui ramène vers la Cappadoce la médaille de Samès; car on y connaît d'autres reines du même nom. Ce monument se trouve dans la collection de M. de Chaudoir. S. M—n.

SANADON (Noel-Étienne), né à Rouen, le 16 février 1676, entra de bonne heure dans l'ordre des Jésuites, dont il devint un des membres les plus distingués. Dans sa jeunesse, il professa la rhétorique à Caen, où il se lia particulièrement avec le savant Huet, auquel il dédia, dans la suite, un volume de vers latins. Il passa de Caen à Paris, où il occupa la même chaire; et à la mort du P. Ducerceau, il fut chargé de l'éducation du prince de Conti. Par la protection de son élève, il fut nommé, en 1728, bibliothécaire du collége de Louis-le-Grand. Il occupait encore cette place lorsqu'il mourut, le 22 octobre 1733. Le P. Sanadon n'était pas seulement considéré dans son ordre; il était aussi recherché dans le monde pour l'amenité de son caractère, et pour son savoir exempt de pédanterie. Lié avec Jouvanci, Huet, l'abbé de Nesmond et tous les savants les plus distingués de son siècle et de son ordre, il posséda lui-même une érudition peu commune. Traducteur d'Horace, il fit oublier Dacier et tous ceux qui l'avaient devancé dans la traduction (en prose) de ce poète si difficile à bien rendre; et quoiqu'on lui reproche, avec justice, le peu de force et de couleur de son style, qu'une élégance soutenue ne rachète pas toujours, on ne peut disconvenir qu'il n'ait aplani la carrière aux traducteurs qui sont venus après lui. Dans sa traduction dédiée au prince de Conti, son élève, et précédée d'une vie d'Horace, le P. Sanadon s'est permis un grand nombre de changements qui n'ont pas été généralement approuvés. Il avoue lui-même, dans sa préface, qu'il n'a laissé que trois pièces intactes. Partout il met de nouveaux titres et de nouveaux arguments.

Digitized by Google

Quelquefois il partage une pièce en deux; d'autres fois, de plusieurs il n'en fait qu'une. On lui a surtout reproché son système d'ortographe, qui consiste à supprimer presque partout les lettres qui ne se prononcent point, à moins qu'elles ne servent à marquer le genre, le nombre ou le temps, et à écrire les dérivés du grec, sans accents, et avec les mêmes caractères que le latin et le français. Si les étymologistes ont combattu ce système avec avantage, il s'est trouvé des savants qui ont approuvé le P. Sanadon, sans cependant oser suivre en tout son exemple. De tous les poètes latins modernes, aucun, peut-être, n'a mis dans ses vers plus d'abandon et de grâce, plus d'harmonie et de délicatesse ; il est facheux que le défaut d'imagination s'y fasse quelquefois sentir. La pièce latine la plus importante du P. Sanadon est un poème héroïque, intitulé: *Nicanor moriens.* On remarque aussi des traductions, ou plutôt des imitations charmantes d'Anacréon, de Bion, de Moschus, de Théocrite, de Marot et de Dubellay. Ses Épitaphes latines de Fénélon et de Catinat passeront toujours pour des modèles, jusqu'à ce que nous ayions permis à notre langue le style lapidaire. Le P. Sanadon a laissé: I. Les *Poésies d'Horace*, *disposées suivant l'ordre chronologique*, et traduites en français, avec des Remarques et des Dissertations critiques, Paris et Amsterdam, 1728, 2 vol. in-4°.; il existe une édition postérieure, en 8 vol. in-12. II. Une traduction du *Pervigilium Veneris*, Paris, 1728, in-12. III. *Carminum libri quatuor*, Paris, 1715, in-12. Plusieurs de ses pièces de vers et différents Discours latins, ont été publiés séparément; il en existait des Recueils complets dans quelques bibliothèques des Jésuites, et l'on en trouve le détail dans le Moréri de 1759. (*V.* son Éloge dans le *Mercure* de décembre 1733, pag. 2624-28). On connaît le placet en vers :

Mon pauvre neveu Sanadon.

que Voltaire adressa au prince de Conti, pour un neveu de son ancien précepteur. — Il ne faut pas confondre Noël-Étienne Sanadon avec son oncle Nicolas SANADON, jésuite comme lui, et comme lui né à Rouen, qui mourut en 1720, auteur de quelques ouvrages de piété. Z.

SANADON (DAVID-DUVAL), de la famille du précédent, était, avant la révolution, l'un des plus riches colons de Saint-Domingue. Il naquit à la Guadeloupe, en 1748, et fut élevé en France. Il servit à Saint-Domingue dans les dragons, et se trouva dans l'armée navale du comte de Grasse, au combat du 29 avril 1781, contre l'escadre anglaise. De 1784 à 1789, il défendit en France les intérêts coloniaux. De retour dans les colonies, il fut témoin du massacre de Duplessis-Mauduit, son compagnon de voyage, et revint en France six semaines après l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Il ne tarda pas à se rendre à l'armée des princes, où il fit la campagne de 1792. Nommé chevalier de Saint-Louis à la restauration, il mourut, le 6 mars 1816, âgé de soixante-huit ans, à Amfreville-la-Campagne (Eure). M. Duval-Sanadon a beaucoup écrit; mais peu de ses ouvrages ont été imprimés, et plusieurs ne se sont pas retrouvés. On a de lui : I. *Discours sur l'esclavage des Nègres*, et sur l'idée de leur affranchissement dans les colonies, 1786, anonyme. II.

Digitized by Google

Aux Colons de Saint-Domingue, 1789, anonyme. III. *Réclamations et observations des Colons* sur l'idée de l'abolition de la traite et de l'affranchissement des Nègres, 1789, anonyme. IV. *Tableau de la situation actuelle des colonies*, présenté à l'Assemblée nationale, 1789; troisième édition, 1814. V. *Symbole de foi d'un royaliste, un peu différent de celui de M. de Lally*, Francfort, 1793, anonyme. VI. *Epître à Corneille*, au sujet de sa statue, qui doit être placée dans la nouvelle salle de spectacle de Rouen, 1776, anonyme. VII. *Hommage de la Neustrie au grand Corneille*, poëme héroï-lyrique, 1811. Parmi les ouvrages inédits de Duval-Sanadon, on cite un petit poëme sur l'origine du prieuré des deux amants en Normandie, et un autre intitulé: le *Patriotisme*, composé pendant la guerre d'Amérique. Z.

SANATROCES est un nom commun à plusieurs rois parthes et arméniens. Ceux-ci étaient appelés, dans leur idiôme national, *Sanatrouk* ou *Sanadroug*. Tous ces princes appartenaient également au sang des Arsacides. — SANATROCÈS, onzième roi des Parthes, est du petit nombre des monarques de cette nation qui nous ont laissé des médailles sur lesquelles on trouve leur nom particulier distingué de celui d'*Arsace*, commun à tous les rois de cette famille qui possédèrent la Perse. Il existe, au cabinet du roi, un monument précieux et encore unique, qui nous offre les traits de ce prince, et au revers la légende: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΣΑΝΑΤΡΟΙΚΟΥ ΑΡΣΑΚΟΥ ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ; *du grand roi Sanatrocès Arsace Théopator* (fils d'un Père-Dieu) *Evergète*. Ce roi est appelé *Sinatroucès* par Phlégon de Tralles (1), *Sintricès* par Appien (2), et *Sinarthoclès* par Lucien (3); mais cette médaille nous apprend quelle était la véritable orthographe de ce nom. Phlégon de Tralles rapporte que ce roi des Parthes mourut en la troisième année de la 177e. olympiade (70 et 69 avant J.-C.) Un passage de Lucien nous fait connaître qu'il avait régné sept ans, et qu'en montant sur le trône il était âgé de quatre-vingts ans. Ces indications portent son avénement à l'an 77, et sa naissance en l'an 157 avant J.-C. Le grand roi des Parthes Mithridate Ier., sixième de la dynastie, occupait alors le trône: il est bien probable que ce grand roi était le père de Sanatrocès. Ce titre de *Théopator* ou *fils d'un Père-Dieu* en serait encore une preuve; car on sait que Mithridate Ier. s'était distingué des autres rois parthes par le surnom de Θεός ou *Dieu*; aussi son fils Phrahates II avait-il porté, comme Sanatrocès, le surnom de *Théopator*. Ce dernier prince était donc frère de Phrahates II et d'Artaban II, septième et huitième rois des Parthes. Les troubles qui avaient suivi la mort de Mithridate II, fils d'Artaban II, arrivée en l'an 88, avaient laissé l'empire de l'Asie entre les mains du roi d'Arménie Tigrane (*Voy.* XXIX, 181), et la monarchie parthique privée du premier rang qu'elle avait occupé depuis Mithridate Ier., était déchirée par les sanglants démêlés des prétendants au trône. Le titre de *Roi des Rois* appartenait alors exclusivement au souverain d'Arménie; celui qui régnait sur les Parthes était obli-

(1) Apud. Phot. *Bib.* cod. 97.
(2) *Mithrid.*, § 104.
(3) De Macrob., t. III, p. 219.

Digitized by Google

gé de se contenter de la simple qualité de roi.* On croit que le souverain qui s'était soumis à cette humiliante condition, et qui fut le prédécesseur de Sanatrocès, s'appelait Muaskyrès : selon Lucien, il cessa de vivre et de régner à l'âge de quatre-vingt-seize ans, en l'an 77 avant J.-C., ce qui porterait sa naissance à l'an 173 avant J.-C. C'était sans doute aussi un fils de Mithridate Ier. On voit que les exemples de longévité étaient assez communs dans la famille de ce prince, qui lui-même était mort à quatre-vingt-treize ans. Il paraît que Sanatrocès était exilé lorsque le trône des Parthes devint vacant; il fut sans doute l'un des compétiteurs qui s'en disputèrent la possession. C'est avec le secours des Scythes Sacaranciens ou *Sacarancœ*, maîtres des pays à l'orient de la Perse, qu'il devint roi. Ces peuples avaient été et furent souvent d'utiles auxiliaires pour les Parthes, et leur pays fut toujours le refuge des Arsacides persécutés par la fortune. Sanatrocès, établi sur le trône par des forces étrangères, n'avait probablement pas voulu reconnaître les prétentions de Tigrane ; la médaille que nous avons citée en est la preuve. Il n'est guère probable qu'un prince aussi âgé que l'était Sanatrocès à l'époque où il devint roi, ait tenu par lui-même les rènes du gouvernement : il est plus vraisemblable que, selon l'usage constant des princes Arsacides, il avait associé son fils aîné à la couronne. Il paraît, en effet, que Phrahates III portait déjà le titre de roi, et qu'il avait la direction des affaires, quand son père lui laissa, par sa mort, la plénitude du pouvoir, en l'an 70 avant J.-C. On ne sait rien de plus au sujet de Sanatrocès Ier. On connaît quelques médailles, qu'on attribue au même prince, parce qu'elles présentent le surnom de *Théopator*, comme la médaille unique qui offre son nom propre. Cette attribution semble assez fondée, le nom de *Théopator* ne paraissant convenir qu'à Phrahates II et à Sanatrocès. Phrahates III fut le successeur de ce dernier. — L'histoire fait mention, au commencement du deuxième siècle de notre ère, d'un autre personnage appelé SANATROCÈS, qui porta le titre de roi des Parthes. La chronique de Malala est le seul ouvrage qui ait conservé le nom de ce souverain ; et son histoire, comme toute cette partie des annales parthiques, n'est pas exempte de difficultés. Quoi qu'il en soit, ce *Sanatrocès* était fils d'un certain *Meherdotès* ou Mithridate, qualifié aussi de roi des Parthes. Celui-ci était, dit-on, frère d'un roi d'Arménie, nommé *Osdroès*. Ce personnage tout-à-fait inconnu d'ailleurs, ne peut être qu'*Axidarès* ou *Exedarès*, contemporain de Trajan, nommé par les auteurs arméniens *Ardaschès*, dénomination qui indique plutôt son titre, qu'une appellation personnelle. Sanatrocès et son père étaient sans doute au nombre de ces princes qui se disputaient ou se partageaient l'empire des Parthes à l'époque où Trajan leur fit la guerre ; car l'histoire présente d'autres chefs décorés du titre de roi, et au milieu desquels il est difficile d'indiquer le légitime souverain. Cependant les Parthes et les Arméniens, profitant des guerres qui avaient long-temps occupé Trajan sur le Danube, étaient entrés sur le territoire romain, et ravageaient les provinces limitrophes de l'Euphrate. Meherdotès, qui s'était emparé de plusieurs villes et

Digitized by Google

de divers cantons, était mort d'une chute de cheval dans la Commagène, en l'an 114 : son fils Sanatrocès avait pris aussitôt le nom d'Arsace, et la qualité de roi (4). Il continua la guerre contre les Romains, et il reçut, pour cet objet, un secours qui lui fut amené par son cousin Parthamaspates, fils du roi d'Arménie. Il s'était rendu maître de la ville d'Antioche, qui, destituée de tout secours, avait consenti à faire un accord avec le prince arsacide. Deux officiers, Phourton et Gargaris, tous deux décorés du titre de *marzban*, y furent envoyés avec une garnison de trois mille hommes. Trajan se mettait alors en mesures d'arrêter les progrès des Parthes, et de tirer vengeance des ravages qu'ils avaient commis; à la fin de décembre 114, il était débarqué en Syrie dans le port de Seleucie, à l'embouchure de l'Orontes. Dès que les magistrats d'Antioche furent informés de son arrivée, ils lui envoyèrent un message secret, pour lui faire connaitre leurs sentiments, et bientôt après ils se soulevèrent et tuèrent la garnison parthe qui occupait leur ville. Trajan rentra dans Antioche le 7 janvier de l'an 116. Les troubles qui agitaient l'empire des Parthes favorisèrent ses entreprises ultérieures; Parthamaspates, qui avait secondé les efforts de Sanatrocès contre les Romains, devint bientôt son ennemi. Trajan l'engagea dans son parti, et promit de lui donner la couronne des Arsacides. Parthamaspates vint donc se joindre à l'empereur; leurs forces réunies défirent plusieurs fois Sanatrocès, qui fut pris et mis à mort. Parthamaspates fut alors placé sur le trône des Parthes (l'an 116). Il existe plusieurs médailles destinées à perpétuer le souvenir de cette révolution et portant les légendes : PARTHIA CAPTA et REX PARTHIS DATVS. S.-M-n.

SANATROCÈS est un roi d'Arménie, qui vivait au premier siècle de notre ère, et dont l'histoire, remplie de difficultés, devient fort importante par sa liaison intime avec les origines du christianisme et avec l'histoire même du Sauveur du monde (1). Les détails de sa vie et de sa généalogie font voir qu'il est le même qu'un roi de l'Adiabène souvent mentionné dans les auteurs grecs et latins, qui le nomment Izatès. Ce prince vivait dans le même temps que le roi appelé *Sanatrocès*, ou plutôt *Sanadroug*, par les Arméniens. Cette différence dans les noms ne doit pas beaucoup surprendre : c'était un usage assez général, à cette époque, que les rois de l'Orient, et même les simples particuliers, prissent plusieurs noms. Les monuments pourraient en fournir un grand nombre d'exemples pour les particuliers; la chose est moins extraordinaire encore pour les souverains. Portant presque tous des noms attachés à leur race, il fallait qu'ils y en joignissent un second, qui servît à les distinguer. Ainsi, par exemple, tous les rois parthes s'appelaient *Arsace*, quoiqu'ils eussent chacun un nom spécial, qu'ils joignaient à celui de leur famille. Nous avons déjà vu que le roi des Parthes Sanatrocès s'ap-

(4) Εποίησε τὸν υἱὸν αὐτοῦ, τὸν Σανατρόυκιον, Αρσάκην ὅ ἐστι, βασιλέα. Joan. Malala, *Chron.* part. 1, p. 351, éd. Chilmead.

(1) Cette époque historique a été pour l'auteur de cet article l'objet d'un travail particulier, qu'il espère publier prochainement. Il y traita de l'époque de la naissance et de la mort de J.-C., ainsi que de l'introduction du christianisme dans les états du roi Abgare et dans l'Arménie, du temps même du Sauveur.

Digitized by Google

pelait *Arsace Sanatrocès*. Les monuments nous font connaître *Arsace Pacorus* et *Arsace Vologeses* ou *Bolagases*. De même le nom d'Hérodes fut commun à tous les descendants du roi des Juifs, distingués par une seconde appellation, telles que celles d'Antipas, Philippe et Agrippa. De même encore, les rois d'Édesse furent tous nommés Abgare-ou Mannus; tandis que nous apprenons, par les monuments, que plusieurs d'entre eux s'appelaient Sévère, Antonin ou Phrahates. Il est donc vrai de dire que tous les princes de l'Orient, à cette époque, avaient ordinairement deux noms. Ils devaient l'un à leur origine ou à leur dignité, tandis que l'autre était un moyen de les distinguer d'une manière plus spéciale. Rien ne s'oppose ainsi à l'identité du roi Izatès avec le Sanadroug des Arméniens. Ceci est d'autant plus probable que, d'après les Arméniens eux-mêmes, ce n'était pas là son véritable nom; et l'origine qu'ils donnent à cette dénomination en est une assez bonne preuve. Selon eux, il le tenait de sa nourrice. Cette femme, appelée Sanoda, surprise par les neiges avec son nourrisson, dans un voyage fait au milieu des montagnes des Curdes, dans un hiver rigoureux, avait, par ses soins assidus, sauvé la vie du jeune prince. Sa conservation miraculeuse lui avait fait donner le nom de *Sanadroug*, c'est-à-dire, en arménien *Sanodadroug* (le don de Sanoda) (2). L'article que nous avons consacré à Sanatrocès Ier. roi des Parthes, suffit pour faire voir que l'usage de ce nom est antérieur au roi d'Arménie qui le porta le premier; comme la même explication ne peut convenir au roi des Parthes, il faut penser que la circonstance qui était particulière au prince arménien aida à confondre le surnom, qu'elle lui avait fait donner, avec une dénomination déjà répandue chez les Parthes et les Arméniens. Si Sanadroug et Izatès sont un seul et même personnage, il faut en conclure que ce prince n'était pas roi de toute l'Arménie, comme le récit de Moïse de Khorèn donnerait lieu de le croire, mais qu'il ne possédait qu'une partie de ce pays. L'Adiabène et quelques contrées limitrophes, dans la Mésopotamie et l'Arménie, devaient former son royaume, ainsi que Josèphe le dit du roi Izatès. Il est en effet certain, selon les Arméniens eux-mêmes, que Sanadroug n'habitait pas dans la grande Arménie, mais à Nisibe, ville de la Mésopotamie, ce qui est conforme au récit de Josèphe, qui place cette cité dans les états d'Izatès. Ce prince l'avait reçue, selon lui, du roi des Parthes (3). Ainsi Sanadroug ou Izatès n'était pas roi de l'Arménie, mais roi en Arménie. Les révolutions survenue dans ce pays rendent pleinement raison de tout ceci. La monarchie arménienne avait été démembrée depuis que Marc - Antoine le triumvir avait détrôné Artavasdes, le fils de Tigrane, et qu'il l'avait amené captif en Égypte, où il le fit ensuite décapiter. Tous les seigneurs et dynastes de la Mésopotamie, de l'Adiabène et des provinces arméniennes, tous les membres de la famille royale s'étaient rendus indépendants chacun dans son domaine particulier, et ils y avaient pris le titre de roi, reconnaissant bien imparfaitement la suzeraineté des prétendants, qui, soutenus par les Parthes ou les

(2) Mos. Chor., l. 2, c. 33.

(3) Joseph., *Antiq. Jud.*, l. 20 c. 3.

Romains, se disputaient la possession du sceptre suprême de la Grande Arménie. Les auteurs nationaux se sont attachés seulement à nous retracer l'histoire des princes issus d'un frère de Tigrane, établis dans la Mésopotamie, parce que leur postérité seule survécut à toutes les autres, et finit par donner des monarques à tout le pays. Selon Josèphe, Izatès était fils de Monobaze, roi de l'Adiabène, et d'Hélène, qui était en même temps et sa sœur et sa femme (4). Selon les Arméniens, il était fils d'une princesse Ogé, sœur du roi Abgare; mais il fut adopté ensuite par ce prince, et par sa femme Hélène (5). Le rapprochement de ces deux indications fait voir que l'Abgare des Arméniens est le même personnage que le Monobaze de Josèphe, puisqu'ils eurent l'un et l'autre Hélène pour femme. Nous avons déjà remarqué que les rois d'Édesse portaient tous le nom d'Abgare et de Mannus. Monobaze est la forme persane de ce dernier, qui était prononcé *Maanou* dans la langue nationale des Edesséniens, qui était le syriaque (6). Selon Josèphe, Izatès était l'objet particulier de la prédilection de Monobaze et de la reine Hélène, ce qui aurait excité contre lui la violente jalousie de ses frères: la circonstance rapportée par Moïse de Khorèn sur la naissance de Sanadroug, rend plus vraisemblable la jalousie des enfants de Monobaze ou Abgare. Si, comme il le rapporte, il était né de l'amour que la sœur du roi avait ressenti pour un inconnu, étranger à la race royale, et qu'il ait ensuite obtenu toute l'affection du roi et de la reine, on conçoit que leurs enfants aient pu être irrités de la préférence accordée à un cousin, auquel encore on pouvait reprocher sa naissance. Josèphe, qui était contemporain d'Izatès, a bien pu croire qu'Izatès élevé à la cour de Monobaze, avec ses enfants, traité comme l'un d'eux, et préféré à tous, était effectivement un fils de ce prince. L'amitié toute particulière de la reine Hélène, mentionnée aussi par l'auteur arménien, en était une dernière preuve. Quoi qu'il en soit, il paraît résulter du rapprochement de ces diverses sources, que Sanadroug ou Izatès était fils de la princesse arsacide Ogé, sœur du roi Abgare ou Monobaze, roi de l'Adiabène, qui résidait à Edesse. Dès sa naissance, selon l'usage des Arméniens, il fut confié aux soins d'une nourrice issue d'un sang illustre. Cette femme, nommée Sanoda, était sœur de Pyrad, prince des Pagratides, et femme de Khorên, dynaste des Ardzrouniens, issu de la postérité de Sennacherib, roi d'Assyrie. Ce prince, qui lui fut redevable de la vie, fut élevé à la cour du roi Abgare ou Monobaze, auprès de la reine Hélène. Elle conçut pour lui une vive amitié, qui fut partagée par son mari; ce qui excita la jalousie de Monobaze, fils du roi Abgare, ainsi que de ses frères, nés de plusieurs autres femmes. Pour empêcher les suites fâcheuses d'une inimitié naissante, Monobaze prit le parti d'éloigner ce neveu, qu'il chérissait comme un fils, et de l'envoyer à la cour d'un roi, son allié. Ce prince était Abennérigus; il régnait à Spasini-Charax, et possédait tout le pays situé à l'embouchure de l'Euphrate, sur les bords du golfe Persique. Izatès passa sa

(4) Ibid., l. 20, c. 2.

(5) Mos. Chor., l. 2, c. 33.

(6) Josèphe nous apprend en outre que le roi d'Adiabène, père d'Izatès, était surnommé *Bazaeus*. Ce surnom, dont le sens nous est inconnu, fut sans doute ajouté au nom Mannus, ou *Maanou*, et donna ainsi naissance à la forme *Monobaze*.

jeunesse auprès de ce roi arabe, qui lui donna en mariage sa fille Samacho, et lui assigna pour son entretien un canton particulier (7). Pendant son séjour dans la Characène, Izatès fit la connaissance d'un marchand juif, nommé Ananias, qui le convertit à sa religion. Il est certain que les Juifs se trouvaient, à cette époque, en très-grand nombre dans cette contrée et dans les régions voisines, où ils possédaient des écoles très-florissantes, comme celle de Naarda et de Pombeditha (8). Ce juif suivit son prosélyte dans l'Adiabène, lorsqu'il y fut rappelé par le roi Monobaze, qui, très-avancé en âge, desirait revoir Izatès avant de mourir. Quand Izatès y arriva, il trouva que la reine Hélène professait la même religion que lui, et que pendant son absence, elle avait été convertie par un autre juif. Cette conversion remarquable est bien d'accord avec ce que nous savons de l'histoire du roi Abgare, son mari, et des relations que l'histoire ecclésiastique lui attribue avec le Sauveur du monde. Quoi qu'il en soit sur ce point, le roi Monobaze fut si touché d'avoir revu Izatès, qu'il le combla de présents; et pour le mettre à l'abri de la jalousie de ses frères, il lui donna un apanage. Ce fut, selon Josèphe, un pays appelé Céron, dans lequel on voyait encore, ajoute-t-il, des débris de l'arche. Cette circonstance nous donne lieu de croire qu'il s'agit des montagnes des Curdes, où effectivement on prétendait, à cette époque (9), qu'il se trouvait encore des restes du vaisseau de Noé, et par conséquent d'un pays situé en Arménie. Peut-être Monobaze ou Abgare abandonna-t-il alors à Izatès ses possessions arméniennes, se réservant seulement le pays d'Edesse et l'Adiabène. Lorsque ce roi mourut, la reine Hélène rassembla les mégistans, les satrapes et les commandants des troupes, et leur fit connaître l'intention de son mari, qui était de laisser ses états à Izatès. Ils y consentirent : aussitôt on emprisonna tous les enfants du dernier roi, à l'exception de l'aîné, Monobaze, qui était né d'Hélène, et on lui confia le pouvoir jusqu'à l'arrivée d'Izatès, qui ne se fit pas long-temps attendre. Son avénement doit être placé en l'an 31 de J.-C.; car c'est l'année de la mort d'Abgare. Il faut ici revenir aux auteurs arméniens; selon eux, après la mort d'Abgare, ses états furent partagés en deux, Edesse appartint à son fils Ananoun ou plutôt Maanou, et l'Arménie revint à Sanadroug (10). Ceci semble indiquer que Sanadroug ou Izatès joignit l'Adiabène aux possessions qu'il avait déjà en Arménie, tandis que le fils d'Abgare régna à Edesse, sans doute comme prince subordonné. Les mêmes auteurs ajoutent que Sanadroug avait, à l'imitation d'Abgare, embrassé la foi de Jésus-Christ, mais qu'il y renonça ensuite à cause des princes arméniens. Quoi qu'il en soit sur ce point, les faits qui s'y rattachent semblent indiquer que le prince dont il s'agit régnait particulièrement sur la portion de l'Arménie voisine des montagnes des Curdes, par conséquent limitrophe de l'Adiabène; c'est dans ces cantons que les auteurs arméniens placent les lieux où furent martyrisés les

(7) Joseph., *Antiq. Jud.*, l. 20, c. 2.
(8) Ibid., l. 18, c. 9.
(9) Ibid., l. 1, c. 3.

(10) Mos. Chor., l. 2, c. 31.

premiers apôtres envoyés en Arménie ; ils moururent dans le pays d'Ardaz ou Schavarschan, et dans la ville d'Arevpani, voisine de l'Assyrie. C'est cette ville que les légendaires ont nommée par erreur Urbanopolis et Corbanopolis. Bientôt après Sanadroug entreprit une expédition contre la ville d'Édesse, et contre le fils d'Abgare, qui avait aussi renoncé à la foi chrétienne, et qui était sans doute indépendant. Cette inimitié n'eut pas de suites ; et au moment même où Sanadroug, soutenu par les forces, que lui avaient fournies les princes Pagratides et Ardzrouniens, se préparait à entrer dans le royaume d'Édesse. Maanou mourut en l'an 37 (11). Les Édesséniens députèrent alors auprès de Sanadroug, pour se soumettre à son empire, ne demandant que la faculté de professer librement la religion du Christ. Pour prévenir les troubles, Sanadroug fit périr toute la postérité d'Abgare, à l'exception des filles, qu'il fit conduire en Arménie, dans le canton d'Astyanéne ou Haschdian, réservé au séjour des Arsacides. Se rappelant les services que lui avait rendus autrefois la reine Hélène, et la vive amitié qu'elle avait eue pour lui, il lui céda la ville de Carrhes et la souveraineté de toute la Mésopotamie. Il est probable aussi qu'il mit sur le trône d'Édesse un prince feudataire, le Maanou, ou Mannus V, qui, selon la chronique d'Edesse (12), occupa le trône depuis l'an 37 jusqu'en l'an 50 de J.-C. : ce roi est nommé Abgare par Tacite. Des guerres civiles agitaient alors l'empire des Parthes; et les états d'Izatès devinrent le réfuge d'Artaban III, chassé par ses sujets, qui avaient placé sur le trône un certain Cinnamus (13). Artaban possédait la couronne des Arsacides, au préjudice des descendants de Phrahates IV, retirés alors chez les Romains, et qui de temps à autre faisaient quelques tentatives pour tâcher de recouvrer leur héritage. Artaban, issu d'une branche de la famille royale établie depuis long-temps à l'extrémité orientale de la Perse, était regardé comme un usurpateur; et son gouvernement dur et tyrannique souleva plusieurs fois contre lui les grands de la nation. Izatès, touché d'avoir vu le roi des rois venir le trouver en suppliant, embrassa hautement sa défense, et jura de le rétablir dans ses états ou de lui céder les siens. Izatès n'eut pas besoin de grands efforts pour réussir. Il se contenta d'écrire aux satrapes de l'Orient ; et l'estime qu'ils avaient pour lui suffit pour qu'ils consentissent à accepter la paix sous sa médiation, et pour qu'ils laissassent Artaban remonter sur son trône. Cinnamus lui-même abandonna volontairement la couronne qu'on lui avait donnée. Artaban, touché du service éminent qu'Izatès lui avait rendu, lui en témoigna noblement sa reconnaissance. Il lui accorda le droit de porter une tiare droite, comme celle des monarques arsacides, ainsi que la prérogative de se placer, comme eux, sur un trône d'or. Il y ajouta la cession de la ville de Nisibe avec son territoire. Les Arméniens nous apprennent que Sanadroug fit relever les ruines de cette ville, qui avait été renversée par un tremblement de terre. Il la décora d'édifices magnifiques, et en fit sa résidence (14). La

(11) Ibid., l. 2, c. 32.
(12) Apud Assemani, *Bibliotheca orientalis*, tom. 1, p. 421.

(13) Josèphe, *Antiq. Jud.*, l. 20, c. 3.
(14) Mos. Chor., l. II, c. 33.

Digitized by Google

description de la Mésopotamie par Pline (15), vient à l'appui de ces détails, car il met Nisibe dans l'Adiabène, région à l'orient du Tigre, quoique cette place fût à l'occident de ce fleuve. Artaban III mourut peu de temps après, vers l'an 44. Son fils Vartan ou Vardanès, voulut engager Izatès à entreprendre avec lui la guerre contre les Romains. Le prince adiabénien tenta vainement de l'en dissuader, et il fut obligé de résister lui même à une attaque des Parthes contre son royaume: mais l'agresseur fut repoussé avec perte. Les guerres civiles qui s'élevèrent dans l'Orient empêchèrent Vardanès de continuer les hostilités : il avait pour compétiteur son frère Gotarzès, qui resta possesseur de la couronne. Pendant que le roi de l'Adiabène se faisait respecter des princes de l'Orient, la reine Hélène, ne voulant plus habiter au milieu des infidèles, avait pris le parti d'abandonner la Mésopotamie, et de se retirer à Jérusalem, pour professer avec plus de liberté la religion qu'elle avait embrassée. Elle y fut suivie par cinq fils et plusieurs frères d'Izatès, que ce prince voulait faire instruire dans les sciences et la langue des Romains. Cette princesse se trouvait à Jérusalem, en l'an 44, lorsque cette ville fut désolée par une famine cruelle, mentionnée par Josèphe et les auteurs ecclésiastiques (16). Ses émissaires amenèrent d'Alexandrie et de l'île de Cypre des grains en quantité; et Izatès lui-même, informé de ce fléau, aida les Juifs de ses trésors. Les guerres qui agitaient encore l'Orient, s'étendirent cependant jusqu'aux états d'Izatès. Gotarzès n'était pas paisible possesseur du trône des Parthes; ses sujets eux-mêmes, lassés de sa domination tyrannique, s'étaient adressés à l'empereur Claude, afin d'en obtenir un roi qui fût descendant de Phrahates IV. Leur ambassade arriva à Rome, en l'an 49. Meherdatès, fils de Vononès et petit-fils de Phrahates IV, fut désigné par l'empereur: C. Cassius, gouverneur de Syrie, eut ordre de le conduire à Zeugma sur l'Euphrate, où Abgare, roi d'Édesse et une députation de seigneurs Parthes l'attendaient (17). Izatès s'était aussi déclaré pour lui. Ce prince, au lieu de profiter des avis de Cassius qui l'avait engagé à se porter rapidement dans le centre de l'empire afin de profiter des bonnes dispositions des Parthes, perdit son temps à Édesse. Ses lenteurs, son incapacité, et le manque de secours, détachèrent bientôt de lui les princes de l'Orient, et portèrent Izatès à négocier secrètement avec Gotarzès. Meherdates entra pourtant dans l'Adiabène; il se rendit maître de Ninive; mais au moment où il se préparait à livrer bataille à Gotarzès, il fut abandonné d'Izatès et d'Abgare; vaincu et pris par Gotarzès, celui-ci épargna sa vie. Le méprisant trop pour le faire mourir, il se contenta de lui faire couper les oreilles, ce qui le rendit la dérision des Parthes. De nouvelles révolutions arrachèrent bientôt le sceptre et la vie à Gotarzès, et la couronne des Parthes finit par tomber entre les mains de Vologèses I^er^. Des troubles agitaient aussi les états d'Izatès (18). Les grands de l'état (*megistanes*),

(15) Lib. V, c. 24.

(16) Josèphe, *Antiq. Jud.*, l. XX, c. 2, et *de Bell. Jud.*, l. 3, c. 13; *Act. Apost.*, XII, 20; Euseb., *Chron.*, et S. Hieron. *Ep.*, 27; Mos. Chor., l. 2, c. 32.

(17) Tacite, *Annal*, l. 12, c. 12 et 13.

(18) Josephe, *Antiq. Jud.*, l. 20, c. 4.

Digitized by Google

irrités de voir que leur souverain et ses parents eussent embrassé une religion étrangère, méditèrent le dessein de les perdre; ils excitèrent contre Izatès un roi des Arabes, nommé Abia, qui lui déclara la guerre. Abandonné par la plupart des siens au milieu du combat, Izatès ne fut cependant pas vaincu; il défit son ennemi, et le réduisit à s'enfermer dans la forteresse d'Arsame, où il le contraignit à se donner la mort. Les grands, trompés dans leur espoir, s'adressèrent alors au roi des Parthes Vologèses, lui demandant un chef issu du sang des Parthes. Celui-ci, accédant à leurs desirs, marcha contre le roi de l'Adiabène, qui ne fut point alarmé de cette nouvelle guerre. Suivi de six mille hommes seulement, il se mit en mesure de résister à Vologèses, et vint l'attendre sur les bords d'un fleuve qui séparait ses états de la Médie. Au moment où il s'y attendait le moins, il fut délivré de ce redoutable ennemi. Vologèses reçut la nouvelle que les Dahæ et les Saces avaient fait une irruption dans ses états; il se vit donc obligé de marcher vers la frontière orientale de son empire, et de laisser Izatès en paix. Le roi de l'Adiabène ne vécut pas long-temps après ce triomphe. Il mourut, selon Josèphe (19), après un règne de vingt-quatre ans, âgé de cinquante-cinq ans. Ces deux indications placeraient sa mort en l'an 55 de notre ère, puisque la fin du règne d'Abgare ou Monobaze est de l'an 31 et sa naissance en l'an 1er. Les Arméniens (20) donnent à la domination de Sanadroug une durée de trente ans; ce qui porterait le commencement de son règne en l'an 25. Cette date serait alors l'époque où il aurait reçu du roi Abgare le gouvernement de la partie de l'Arménie possédée par les princes adiabéniens. Ses enfants, qui étaient au nombre de quarante-huit, selon Josèphe, autant de garçons que de filles, mais nés de plusieurs femmes, ne lui succédèrent pas (21). Son frère Monobaze, selon le même auteur, fut, après lui, roi de l'Adiabène. La reine Hélène retourna dans cette contrée, après la mort d'Izatès, à qui elle ne survécut pas long-temps. Monobaze fit transporter leurs ossements à Jérusalem; et ils y furent déposés dans un magnifique mausolée, à trois stades de cette ville. Ce beau monument est mentionné par d'autres que Josèphe. Eusèbe (22) et saint Jérôme (23) en parlent: tous deux l'avaient visité. Le témoignage le plus remarquable sur ce sujet, est celui de Pausanias (24), qui en parle au long, et comme d'une merveille. Les enfants d'Izatès, qui avaient été envoyés, par leur père, à Jérusalem, avec plusieurs de ses frères, s'y trouvaient encore lorsque Titus se rendit maître de cette ville (25). Deux d'entre eux, Monobaze et Cénédée, périrent dans cette guerre, en combattant vaillamment pour les Juifs (26); les autres vinrent se remettre entre les mains de Titus, lorsqu'ils désespérèrent du salut de la ville. Après la conquête, Titus les emmena, comme otages, à Rome. Si on pouvait avoir encore quelques doutes sur la conversion du roi Iza-

(19) Ibid.
(20) Mos. Chor. l. 2, c. 33.

(21) Josephe, *Antiq. Jud.*, l. 20, c. 4.
(22) *Hist. eccles.*, l. 2, c. 12.
(23) *Epist. ad Eustoch.*, tom. 1, p. 691.
(24) Lib. VIII, cap. 16.
(25) Joseph., *De Bell. Jud.*, l. VI, cap. 6.
(26) Ibid., lib. II, cap. 19.

Digitized by Google

tès et de ses parents au christianisme, ces derniers faits suffiraient pour les faire disparaître; car quel motif autre que celui de la religion aurait pu porter des princes adiabéniens à fixer leur sejour à Jérusalem? Il est souvent question, dans Josèphe, des monuments et des palais qu'ils y avaient fait construire (27). Selon les auteurs arméniens, Sanadroug avait péri, à la chasse, d'un coup de flèche; et aussitôt des troubles s'étaient élevés dans le royaume (28). Un certain Erovant, issu des Arsacides, en avait profité pour s'emparer de la couronne, au préjudice des enfants de Sanadroug. L'usurpateur avait fait périr tous ceux qui étaient tombés entre ses mains. Un d'eux, encore en bas âge, fut sauvé par son nourricier, Sempad, fils de Pyrad, prince des Pagratides, qui le conduisit en Perse, à la cour du roi des Parthes. Cet enfant, nommé Ardaschès, devint par la suite roi d'Arménie, avec les secours qui lui furent fournis par son protecteur arsacide. Ce prince arménien doit être celui que les Romains ont appelé Exedarès ou Axidarès, et dont l'origine nous est inconnue. Cette révolution explique comment les enfants de Sanadroug ou Izatès furent privés de la couronne en Arménie et dans l'Adiabène. Ce prince, selon la coutume adoptée chez les princes de l'Orient, qui envoyaient leurs enfants à Rome, ou à la cour des rois leurs alliés, n'avait auprès de lui que ses enfants en bas-âge: les autres étaient à Jérusalem. Erovant fit périr les uns, en s'emparant de l'Arménie, et Monobaze se fit déclarer roi de l'Adiabène, au préjudice des enfants d'Izatès, qui étaient éloignés, ou plutôt, comme le récit de Josèphe semble l'indiquer, en vertu des droits de sa naissance, comme fils du prédécesseur d'Izatès. Les enfants de ce dernier vécurent à Rome, à ce qu'il paraît; la chronique de Denys de Telmahar (29), écrite en syriaque, au huitième siècle, fait mention de deux d'entre eux, qui dans la suite devinrent rois d'Edesse. Le premier, nommé Abgare, fut roi en l'an 69; et le second, appelé Maanou ou Mannus, le devint en l'an 81. Ces indications font voir qu'ils furent placés sur ce trône, l'un par Vespasien, et l'autre par Domitien. Ces rapprochements chronologiques sont bien d'accord avec ce que Josèphe nous apprend des rois de l'Adiabène. — SANATROCÈS est un autre roi d'Arménie, contemporain de Commode, et qui vivait dans le deuxième siècle de notre ère. Il n'est connu que par un fragment bien court de Dion Cassius (30), et par un article de Suidas, qui paraît aussi avoir été emprunté du même historien. On y apprend que ce prince n'était pas moins illustre par sa sagesse que par ses talents militaires, et qu'il était digne d'être comparé aux plus illustres d'entre les Grecs et les Romains. Son fils, Vologèse, avait obtenu de Septime-Sévère une portion de l'Arménie.—SANATROCÈS ou SANADROUG, autre prince Arsacide, voulut, au commencement du quatrième siècle, profiter de la mort du roi Tiridates, pour s'emparer de la couronne d'Arménie. En l'an 314, il se déclara roi dans la province de Païdagaran, dont il était gouverneur: cette province, la plus orientale de

(27) Ibid., lib. IV, cap. 9 et passim.

(28) Mos. chor., l. 2, c. 33.

(29) Apud Assemani, *Bibl. orient.*, tom. 1er., 421 et 422.

(30) Lib. 75, § 9, t. II, p. 1264, éd. Reimar.

l'Arménie, était voisine de l'Albanie. Il s'adressa aux barbares qui habitaient cette région, et avec leur secours, il fit des incursions dans le royaume, pour tacher de détrôner Chosroès II, fils de Tiridates. Celui-ci avait reçu de l'empereur Licinius des troupes auxiliaires, commandées par un général appelé Antiochus. Cette armée se joignit aux forces que fournirent Mihran, roi d'Ibérie, et Pagarad, prince des Pagratides, et de concert elles marchèrent contre Sanadroug qui avait reçu des secours de la Perse. Il fut vaincu, et contraint de s'enfermer dans la ville de Païdagaran; mais bientôt après il l'abandonna et se réfugia dans la Perse avec les satrapes albaniens qui l'avaient secondé (31). On ignore ce qu'il devint dans la suite. S. M—N.

SANCERRE (LOUIS DE), connétable de France, issu d'une famille qui le disputait en illustration à celle de Couci, de Châtillon, de Montmorenci, était le second fils de Louis II, seigneur de Sancerre, et de Béatrix de Rouci. Son père ayant été tué à la bataille de Creci, en 1346, il resta orphelin à l'âge de quatre ans. Philippe de Valois voulut qu'il fût élevé avec les enfants de son fils, le duc de Normandie. Sancerre fit ses premières armes à l'âge de dix-sept ans, dans la guerre que Charles V, alors dauphin, soutenait contre les Anglais, pendant la captivité du roi Jean. La résolution qu'il montra au siége de Melun le fit remarquer de toute l'armée. C'est dans cette circonstance qu'il connut pour la première fois Duguesclin, qui venait de quitter la Bretagne pour entrer au service de la France; et quoique le guerrier breton eût le double d'âge, ils se lièrent d'une amitié que la mort seule put détruire. Charles V, en montant sur le trône, avait donné un élan à la nation entière : à sa voix des héros s'élevaient de toutes parts. Duguesclin, Clisson, Sancerre, Couci, Blinville, La Trémoille, se disputaient à l'envi l'honneur d'illustrer son règne. Sancerre fut un de ceux dont les talents et la bravoure contribuèrent le plus à rattacher la victoire aux drapeaux de la France. Charles V le nomma maréchal, en 1369. C'est en cette qualité qu'il fit les glorieuses campagnes de 1372, 1373 et 1375, dont les résultats furent de reconquérir le Poitou, la Saintonge et une partie de la Guienne. Sancerre était devenu le frère d'armes de Duguesclin, ainsi que Clisson; mais il était, de plus qu'Olivier, l'ami de cœur de Bertrand. Au commencement de l'année 1380, ces trois héros formèrent le vœu d'armes de *vuider* toute la Guienne des Anglais, qui l'occupaient depuis cinquante ans. Charles V applaudit à ce noble projet, et mit sous leur commandement toutes les troupes disséminées dans les provinces méridionales. Deux princes du sang, une foule de jeunes bannerets, voulurent aller prendre des trois généraux les premières leçons de la guerre. L'expédition commença par le siége de Châteauneuf-Randon. On sait que Bertrand trouva devant cette place le terme de sa glorieuse carrière. Au moment de mourir, le grand homme remit l'épée de connétable à Sancerre, et expira entre ses bras. Après la mort du connétable, l'ambitieux Clisson se hâta de quitter l'armée pour aller à Paris recueillir l'héritage de Bertrand. Sancerre, animé de l'esprit

(31) Mos. chor., l. 3, c. 4, 5 et 6.

Digitized by Google

chevaleresque, ne se crut pas délié de son vœu : il continua l'entreprise, et enleva, dans l'espace de quelques mois, toutes les places fortes du Périgord. Dans une rencontre, s'étant trouvé en face de Pembroc, l'élève du Prince Noir, il le battit, et, dans la mêlée, il brisa d'un coup de hache les armes du général ennemi, qu'il fit prisonnier de sa main. L'avénement de Charles VI au trône rappela Sancerre à Paris. Il assista au sacre du nouveau monarque ; et l'on vit, le jour du festin royal, Sancerre, Clisson, La Trémoille et Couci, servir le roi à table, tous les quatre armés de pied en cap et montés sur des chevaux couverts de drap d'or. Dix-huit mois après, il commanda l'aile gauche à la bataille de Rosbec, et contribua puissamment au gain de la journée, en exécutant un mouvement précipité sur le flanc droit de l'ennemi. Il repassa ensuite dans la Guienne ; et avec huit mille hommes seulement, il contint les Anglais, qui faisaient de grands efforts pour ressaisir leurs anciennes conquêtes. Le comte d'Eu étant mort, Sancerre lui succéda dans la charge de connétable, le 26 juillet 1397. Revêtu de sa nouvelle dignité, il alla reprendre le commandement des provinces méridionales, battit le captal de Buch, au passage de la Dordogne, et chassa les Anglais du comté de Foix. Il mourut quatre ans après, comblé de gloire, le 6 février 1402, à l'âge de soixante ans. Sancerre était borgne, comme Clisson. Il fut enterré à Saint-Denis, au côté gauche de la chapelle de Charles V. Les ducs d'Orléans et de Bourgogne, les principaux seigneurs de la cour, et tous les grands dignitaires assistèrent à ses obsèques. M—z—s.

SANCHE Ier., roi de Navarre, surnommé *Garcias*, succéda, en 885, à son frère Fortunio, et illustra de bonne heure son règne en reculant les bornes de ses états. Trop ambitieux pour se contenter de quelques légers avantages remportés sur les Maures d'Espagne, il traversa les Pyrénées, passa en France, sous prétexte de marcher au secours des Vascons d'Aquitaine, et se rendit maître de cette partie de la Navarre qu'on nomme la Basse-Navarre, et qui depuis fut presque toujours soumise à ses successeurs. Instruit que les Maures profitaient de son absence pour assiéger Pampelune, il fit repasser les monts à son armée, au milieu d'un hiver rigoureux, surprit les ennemis dans leur camp, les força de lever le siége, et rentra en triomphe dans sa capitale, en 907. Résolu, l'année suivante, de châtier les Maures, il envahit les provinces limitrophes qui étaient en leur pouvoir, leur enleva plusieurs places, et poussa ses conquêtes jusqu'à l'Ebre. En 909, il passa ce fleuve, à la tête d'une puissante armée, assiégea et prit Najera; chassa les Maures de la province de Rioja, et la peupla de chrétiens. Il les battit encore dans diverses rencontres ; et, s'entourant de places fortes, il mit ses états à couvert de l'insulte de l'ennemi. Accablé sous le poids de ses glorieuses fatigues, il se retira, en 919, dans le monastère de Leyre, laissant le commandement des troupes à don Garcia, son fils, mais sans lui céder la couronne. Les Maures ayant profité de la retraite de Sanche pour ressaisir toutes les villes qu'il leur avait enlevées, ce prince, malgré son âge et ses infirmités, reprit les armes, en 921, tailla en pièces l'armée d'Abderame, dans la vallée de Roncal, au retour

Digitized by Google

de l'expédition qu'elle avait faite au-delà des Pyrénées, recouvra tout ce que les Musulmans avaient conquis sur lui avant leur entrée en France, et s'enrichit de leurs dépouilles. Plusieurs historiens prétendent que, victime de son ardeur pour les conquêtes, Sanche fut tué, en 924, dans une bataille qui se donna entre lui et don Fernand Gonzale, comte de Castille; mais les PP. Moret et Abarca, très-versés dans l'histoire de Navarre, rejettent ce fait comme fabuleux. Sanche mourut, en 926, après un règne de vingt-trois ans. Il emporta le respect et l'estime de ses sujets, qui lui donnèrent le glorieux surnom de *Restaurateur*. B-P.

SANCHE III, roi de Navarre, succéda, en l'an 1000, à son père Garcia II, dit le *Trembleur*, et reçut, à juste titre, le surnom de *Grand*, aucun roi, non-seulement de la Navarre, mais même de toute l'Espagne, n'ayant porté si loin la gloire du trône. Ce n'était pas un de ces princes fougueux et imprudents qui ne suivent que les mouvements de leurs passions. Quoique très-brave, son courage était tempéré par la prudence; et jamais il ne tenta le sort des armes sans une probabilité morale de succès. Il attendit long-temps l'occasion de réprimer les fureurs et l'audace des Maures, qui avaient envahi une grande partie de l'Aragon et de la Navarre; et profitant avec habileté de leurs dissensions, il les chassa des contrées de Sobrarbe et de Ribagorce, leur enleva tous les châteaux des environs, et étendit les bornes de ses états jusqu'aux frontières de la Catalogne. Mais le règne de ce monarque est surtout célèbre par la révolution qui le rendit maître de la Castille et du royaume de Léon. Voici comment il fit cette double conquête. Don Garcia, comte de Castille, allait célébrer son mariage avec la fille de Bermude III, roi de Léon, lorsqu'il fut assassiné par ses vassaux. Sanche hérita de la Castille, par sa femme, sœur de Garcia, et par cette succession, devint le plus puissant roi d'Espagne. Il portait en Castille le nom de Sanche Ier. Le roi de Léon voyant avec chagrin l'accroissement de la Navarre, s'opposa ouvertement aux entreprises de Sanche. Celui-ci, plus actif que son ennemi, entre dans le royaume de Léon, se rend maître de tout le pays qui s'étend depuis la rivière de Pisuerga, jusqu'à la Cea, force Bermude à prendre la fuite, assiége et prend Astorga, en 1032. Dépouillé d'une partie de ses états, Bermude rassemble enfin une armée, et marche à la rencontre de Sanche. Les deux rois allaient en venir aux mains, lorsque les évêques, qui les avaient suivis, proposèrent un accommodement qui fut accepté. Bermude n'ayant pas d'enfants, les deux rois firent un traité par lequel Sanche conserva ses conquêtes, à condition que son fils Ferdinand épouserait la sœur du roi de Léon. La Castille fut érigée en royaume en faveur de ce mariage. On sent combien ce traité et cette alliance furent avantageux au roi de Navarre : les trois royaumes d'Espagne devinrent le partage de sa maison; et Sanche se vit au plus haut point de gloire où un monarque puisse aspirer. Il s'occupa dès lors, avec encore plus de soin, de l'administration intérieure de ses états, et ouvrit un chemin dans les Pyrénées, en faveur des pélerins qui venaient en foule de la France et de l'Allemagne, visiter le tombeau de Saint-Jacques de Compostelle. Ce prince mourut au mois de février

Digitized by Google

1035, comme il paraît par une inscription qui est sur son tombeau dans l'église de Léon. Il prit le titre d'empereur, et mérita le surnom de Grand, moins encore par ses conquêtes que par sa piété éclairée, par les établissements utiles qu'il fit dans ses états, et les réglements qu'il donna à ses sujets, dont il fut justement chéri et regretté. Rien ne manquerait à la gloire de son règne s'il n'eût fait la faute, trop commune alors, d'affaiblir ses états, en les partageant entre ses quatre fils. Ils eurent chacun un royaume; et leur postérité remplit long-temps tous les trônes chrétiens de l'Espagne. Mais ce partage fit répandre des torrents de sang, et affaiblit les Chrétiens, qui, devenus à cette époque plus puissants que les Maures, les auraient dès-lors expulsés de la Péninsule s'ils fussent restés unis. B—P.

SANCHE II, dit le *Fort*, roi de Castille, fils aîné de Ferdinand Ier., conçut de bonne heure le projet de dépouiller les rois de Léon et de Galice, ses frères, ne voyant qu'avec dépit le partage que son père avait fait de ses états, en 1065. Il dissimula néanmoins pendant quelque temps; mais n'étant plus retenu par aucun frein après la mort de la reine sa mère, il allait prendre les armes pour envahir les domaines dont il se croyait frustré, lorsqu'il fut arrêté encore une fois dans l'exécution de ses projets par une ligue qu'avaient formée contre lui les rois d'Aragon et de Navarre. Sanche leur opposa une si vigoureuse résistance, que le dernier se vit contraint de se retirer, son allié Ramire ayant été tué dans un combat. Délivré de cette guerre, Sanche fondit aussitôt sur la Galice, détrôna son frère Garcias, en 1069, puis marcha contre Alphonse, son autre frère, le dépouilla du royaume de Léon, et le relégua dans un monastère. Pour régner sur tout ce qui avait appartenu au roi son père, il ne manquait plus à Sanche que les villes de Toro et de Zamora, données en apanage à ses sœurs. Il conçut le dessein de s'en emparer, de porter aussi la guerre chez les Maures, de conquérir toutes leurs possessions, de soumettre ensuite tous les royaumes chrétiens de l'Espagne, et de rester seul maître de la Péninsule. Ce grand dessein n'était au-dessus, ni de son bonheur, ni de sa puissance. Jeune, brave, actif, ce prince était suivi de l'élite des chevaliers espagnols, et de l'illustre Cid, le plus grand capitaine de son siècle. Déjà il venait d'enlever Toro à Elvire, sa sœur cadette, et assiégeait Zamora appartenant à l'aînée. Cette place allait tomber en son pouvoir, lorsqu'un officier, qui s'y était renfermé, le tua en trahison, et renversa ainsi tous ses projets ambitieux. Cet événement arrivé, en 1072, réunit les couronnes de Léon et de Castille sur la tête d'Alphonse VI, que Sanche avait dépouillé (*V.* Alphonse VI). B—P.

SANCHE IV, roi de Léon et de Castille, fils d'Alphonse X, s'acquit, dès sa jeunesse, le surnom de *Brave*, devint l'idole de l'armée, se révolta contre son père, en 1282, et régna en sa place. Alphonse X étant mort de chagrin, en 1284, Sanche se fit couronner dans la cathédrale de Tolède, et parvint, à force d'activité et d'énergie, à étouffer les révoltes de ses frères et des plus puissants seigneurs du royaume. Pendant onze années de règne, il eut toujours à soutenir des guerres au dehors, ou à combattre les factieux de l'intérieur. Après avoir châtié durement

Digitized by Google

ses sujets rebelles, il tourna ses armes contre les Maures, et conquit sur eux, en 1273, l'importante place de Tarifa. Il méditait de plus vastes projets, lorsqu'il succomba, le 25 avril 1295, à l'âge de trente-six ans, sous le poids des inquiétudes et des travaux, après un règne agité, et avec la réputation d'un prince actif, né pour la guerre; mais ingrat, implacable, et ambitieux. B—P.

SANCHE VII, roi de Navarre, de 1194 à 1234, fut nommé le *Fort*, à cause de la vigueur avec laquelle il rompit à coups de hache d'armes, les chaînes (1) qui entouraient le quartier de Mehemed el Naser, à la bataille de Tolosa, en 1212 (*Voy.* MEHEMED, XXVII, 119). D'autres le surnomment l'*Enfermé*, parce qu'il demeura plusieurs années sans sortir de son palais de Tudela, à cause d'un cancer qu'il avait apporté d'Afrique, où il était allé, en 1199, dans l'espoir d'épouser la fille du roi de Maroc, qui lui promettait pour dot tout ce que les Maures possédaient en Espagne (*V.* MANSOUR, XXVI, 525). Il épousa Constance, fille de Raimond VI, comte de Toulouse; la répudia ensuite, et, se voyant sans enfants, laissa ses états à son neveu Thibaud, comte de Champagne. Il mourut octogénaire, le 12 avril 1234. Z.

SANCHÈS (ANTOINE-NUNÈS-RIBEIRO), médecin, naquit, en 1699, à Pegnamecor, en Portugal. Un oncle voulut lui donner, avec sa place honorable, la main de sa fille, s'il consentait à étudier la jurisprudence; mais il préféra se retirer chez un autre oncle, médecin célèbre à Lisbonne, sous les yeux duquel il se livra sans réserve à son goût. Il alla successivement à Gènes, à Londres, où il passa deux ans; puis à Paris, à Montpellier, etc. C'est dans ce voyage que P. Bertrand lui fit connaître les Aphorismes de Boerhaave. En les lisant, il crut que l'auteur était un des grands hommes de l'antiquité; lorsqu'on l'eut détrompé: *Quoi! Boerhaave est vivant*, s'écria-t-il, *et je ne suis point son disciple!* Aussitôt il se transporte à Leyde, où Boerhaave, environné de malades et d'élèves de toutes les parties du monde, lui offrit un spectacle aussi touchant qu'il était sublime. L'impératrice de Russie lui ayant demandé, en 1731, de choisir trois de ses élèves auxquels elle destinait des emplois honorables, Sanchès fut désigné le premier. Il fut successivement premier médecin de Moscou, médecin de l'armée impériale, du noble corps des cadets, enfin de l'impératrice, et conseiller-d'état. Il entretint une correspondance active avec les missionnaires français établis à la Chine, qui lui envoyèrent divers objets d'histoire naturelle. C'est de lui que P. Collinson reçut les premières racines de la vraie rhubarbe. Sanchès étant au siége d'Asof, avait observé la fièvre de prison et d'hôpital, avant que les Huxam et les Pringle en eussent parlé: malheureusement, on lui vola une malle qui contenait ses nombreuses observations. Ayant obtenu sa retraite, il se retira, en 1747, à Paris, où il mourut le 11 sept. 1783. Ses nombreux Mss. passèrent dans les mains du docteur Andry, son ami. Ils formaient 27 volumes in-folio, sur toutes sortes de matières; religion, politique, morale, physique, rien ne lui était étranger, et toutes les langues de l'Europe lui était aussi fami-

(1) Telle est, suivant quelques auteurs, l'origine des armoiries du royaume de Navarre, offrant, suivant eux, huit rayons liés par des chaînes.

Digitized by Google

lières que sa langue maternelle. Dans un de ces Mss., il rapporte l'origine de la persécution contre les Juifs, et la manière de la faire cesser. On l'avait plusieurs fois accusé lui-même d'être juif. Il gardait un ressentiment profond contre l'inquisition, dont quelques-uns de ses parents et de ses amis avaient été les victimes. Un de ses Mss. est intitulé : *Pensées sur l'inquisition pour mon usage.* Sans ce motif, il serait retourné à Lisbonne au lieu de se fixer à Paris. Ses *Observations sur les maladies vénériennes*, ont été publiées à Paris, en 1785, in-12, par Andry : c'est le fruit de plus de quarante ans d'observations faites par un homme plein de sagacité, et consommé dans son art. Sanchès ne jurait que par Boerhaave : il aimait à faire usage des remèdes nouveaux, lorsqu'il s'était bien convaincu de leur utilité ; il écartait le plus souvent de ses malades le fer de la chirurgie. La dispute lui déplaisait; mais il se prêtait avec plaisir à la discussion. Son caractère le portait plus à l'indulgence qu'à la sévérité. Il était prévenant, affable, doux, égal, bienfaisant. La Russie lui a donné pour armes un soleil rayonnant, avec cette devise :

Non sibi, sed toti genitum se credere mundo.

Les ouvrages que Sanchès a fait imprimer de son vivant, sont : I. *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne*, dans laquelle il prouve qu'elle n'a point été apportée d'Amérique, mais qu'elle a commencé en Europe, par une épidémie, Paris, 1750, in-8o. ; 1753, in-12. II. *Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe*, et sur la nature de cette maladie, Lisbonne (Paris), 1774, in-8o., réimprimé avec le no. 1, à Leyde, 1777, in-8o., par les soins de Gaubius, qui y a joint une Préface dans laquelle il semble pencher pour l'opinion de l'auteur. III. *Traité de la conservation de la santé des peuples*, en Portugal, 1756. IV. *Méthode* pour apprendre à étudier la médecine, avec les moyens propres à l'établissement d'une université pour enseigner toutes les sciences nécesssaires à l'état civil et politique, en Portugal, in-8o., 1773. V. *Mémoire* sur les bains de vapeur russes, imprimé dans les Mémoires de la société royale de médecine, dont il était associé étranger. VI. Il est auteur de l'article *Maladie vénérienne chronique*, dans l'Encyclopédie. *Voy.* le *Précis historique* sur sa vie (par Andry), mis en tête du Catalogue de ses livres, dont la vente fut faite par Debure, en déc. 1783. T—D.

SANCHEZ DE AREVALO. *Voy.* RODRIGUEZ.

SANCHEZ (FRANÇOIS), célèbre grammairien, et l'un des restaurateurs des lettres en Espagne, naquit, en 1523, à las Brozas (1), dans l'Estramadure, d'une famille ancienne, mais peu favorisée de la fortune. Ses heureuses dispositions triomphèrent de l'ignorance de ses premiers maîtres, et il fit de rapides progrès dans les langues grecque et latine. Il dut s'appliquer ensuite à l'étude de la philosophie et de la théologie ; mais il ne tarda pas de reconnaître que ce qu'on décorait alors du nom de ces deux sciences, n'était qu'un amas de vaines subtilités, et il se hâta de revenir à la culture des lettres. Reçu bachelier, en 1551, à Valladolid, il se fit agréger

(1) En latin *Sanctius Brocensis*. Sanchez nous apprend qu'il joignit à son nom celui de sa patrie, pour se distinguer d'un autre François Sanchez, qui professait les humanités en même temps que lui à l'université de Salamanque.

Digitized by Google

à l'universite de Salamanque, où il obtint, en 1554, la chaire de langue grecque, à laquelle il joignit celle de rhétorique, par arrangement avec le titulaire. Il paraît que Sanchez avait eu l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique ; mais lorsqu'il fut entré dans la carrière de l'enseignement, il sentit la nécessité de se donner une compagne, sur laquelle il pût se reposer des soins qui l'auraient détourné de ses occupations. La modicité de son traitement l'obligea bientôt de se créer de nouvelles ressources pour subvenir aux besoins de sa famille. Ayant obtenu l'autorisation de donner des leçons de langue latine, il composa, pour ses élèves, des éléments de grammaire, qu'il dégagea de toutes les superfluités qui ne faisaient qu'embarrasser les commençants. Le succès qu'obtint cet essai ne manqua pas d'exciter la jalousie de ses confrères, qui l'accusèrent d'innover : Sanchez leur démontra qu'au contraire il s'était attaché scrupuleusement à suivre les anciens, et perfectionna sa grammaire, qu'il eut le plaisir de voir substituer, dans plusieurs colléges, à celle de Laur. Valla (*V.* ce nom). Il se fit recevoir docteur, en 1574 : l'année précédente il était devenu titulaire de la chaire de rhétorique. Il portait, dans toutes les parties, le même esprit d'ordre et d'analyse ; et il avait tellement simplifié les méthodes, qu'il se flattait d'enseigner le latin en huit mois, le grec en vingt jours, la sphère en huit ou dix jours, la dialectique et la rhétorique en deux mois, la philosophie et la musique, dans moins de temps encore (*V.* l'Épître dédicatoire de son Traité de la Sphère). Quoiqu'il fît par an deux cours de rhétorique, et qu'indépendamment il donnât des leçons de grec et de latin, il trouvait encore le loisir de publier, presque chaque année, quelques écrits pleins de vues neuves et utiles. Le plus célèbre de tous est la *Minerve* (2), ouvrage, dans lequel, en s'appuyant d'exemples tirés des anciens, il explique, avec une clarté jusqu'alors inconnue, les règles de la syntaxe latine, partie qu'avait négligée Scaliger dans son livre *De Causis linguæ latinæ.* Les adversaires de Sanchez parvinrent à retarder le succès de cet ouvrage si remarquable; mais il fut dédommagé de l'indifférence de ses compatriotes, par l'estime des savants étrangers, entr'autres de Juste Lipse, qui, dans une *Lettre* à Eman. Sarmiento, le nomme l'*Hermès* et l'*Apollon* de l'Espagne (3). Il remit, en 1593, la chaire de rhétorique à Barth. de Cespedes, son gendre, et se borna dès-lors à l'enseignement de la grammaire. Ses travaux avaient été fort mal récompensés, puisqu'il nous apprend qu'il n'aurait pu, sans le secours d'Alvarès de Carvajal, l'un de ses protecteurs, mettre sous presse sa Traduction espagnole du *Manuel* d'Epictète (4). Sanchez mourut le 17 ou le 18 janvier 1601 (5), et fut inhumé, comme il l'avait demandé par son testament, dans le couvent de Saint-François. Marié deux fois, il avait eu plusieurs enfants,

---

(2) Sanchez intitula son livre *Minerve*, par opposition au *Mercurius bilinguis*, d'Augustin Saturnius, grammairien de la même époque.

(3) Voici le passage de la lettre de Juste Lipse : *Ille Mercurius, ille Apollo est Hispaniæ vestræ. Atque utinam multos excitet trahatque ad splendidas verasque artes ; neque armis tantum, ut semper, sed ingeniis etiam, ut olim, floreant illi tractus.* Dans le recueil des lettres *Ad Italos et Hispanos*, p. 89.

(4) *Septem sunt anni ex quo Epictetus excudi cœpit, et ob defectum vel nummorum, vel papyri, vel operarum sepultus est*, épit. dédicat., de la traduction d'Épictète.

(5) Ce fut le 18 janvier que l'université reçut l'avis de la vacance de la chaire de langue grecque, par le décès de Sanchez.

Digitized by Google

auxquels il ne laissa guère d'autre héritage que la gloire de leur père. On doit à Sanchez des éditions avec des *Notes* estimées des *Sylves* de Politien, des *Emblèmes* d'Alciat, des *OEuvres* de Garcilaso de La Vega, et de Juan de Mena, des *Bucoliques* de Virgile, de *Pomponius Mela*, de l'*Ibis* d'Ovide, et du *Gryphus* d'Ausone, des *Satyres* de Perse, et de l'*Art poétique* d'Horace. En outre, on a de lui : I. *De arte dicendi liber unus*, Salamanque, 1556, 1569, 1573; Anvers, 1592, in-8°. C'est un traité de rhétorique, composé de préceptes tirés de Cicéron, de Quintilien et d'Hermogènes; les dernières éditions sont augmentées d'une *Paraphrase de l'Art poétique* d'Horace (6), et de trois *Elégies* sur la mort de Jeanne d'Aragon, de l'infant Don Carlos, et de la reine Isabelle. II. *Veræ brevesque Grammaticæ latinæ institutiones*. Lyon, 1562; quatrième édition, Salamanque, 1566; ibid., 1595, in-8°. Cette Grammaire est excellente; les règles y sont exposées avec précision et clarté; mais Grégoire Mayans observe, avec raison, qu'elles sont insuffisantes pour des commençants. III. *Arte para en breve saber latin.*, à la suite de l'ouvrage précédent. Cet Abrégé de grammaire est écrit en vers rimés. Dans l'introduction, Sanchez prend Dieu à témoin que, dans plus de cent grammairiens qu'il a lus, il n'en a pas trouvé un seul qui sût la grammaire; « et, ajoute-t-il, j'y comprends Quintilien. » Il oubliait sans doute que c'était des écrits des anciens grammairiens qu'il avait tiré la substance et le fond de ses ouvrages. IV. *Organum dialecticum et rhetoricum cunctis discipulis utilissimum et necessarium*, Lyon, 1579; Salamanque, 1588, in-8°. V. *Sphera mundi ex variis auctoribus concinnata*, Salamanque, 1579, 1588, in-8°. VI. *Grammatica græca*, Anvers, 1581, in-8°.; nouvelle édition corrigée, Salamanque, 1592. Le seul défaut de cette Grammaire est sa trop grande brièveté. VII. *De auctoribus interpretandis, sive de exercitatione*, Anvers, 1581, in-8°. Sanchez, après avoir exposé ses principes de traduction, les justifie par la version de quelques Odes d'Horace. VIII. *Paradoxa*, ibid., 1582, in-8°., C'est un recueil de cinq Dissertations sur des questions grammaticales. Dans la seconde, il soutient que l'obligation imposée aux élèves, de parler latin dans les classes, est une des causes de la corruption de cette langue. On trouve, dans le même volume, un petit Traité de la *Mémoire artificielle*, qui renferme quelques préceptes utiles; un *Sommaire* des *Topiques* de Cicéron, et les *Réponses* de Sanchez aux objections de ses détracteurs. IX. *Minerva, seu de causis linguæ latinæ*, Salamanque, 1587, in-8°. Cet ouvrage, négligé par les Espagnols, fut accueilli favorablement en France et en Italie, où Scioppius le mit en vogue (*V.* SCIOPPIUS). Parmi les nombreuses éditions qui en ont été faites, on se contentera de citer les plus estimées : avec les observations de Scioppius et les notes de Jacq. Perizonius, Amsterdam, 1754, 1761, in-8°.; avec des additions d'Everard Scheid, Utrecht, 1795, ou Amsterdam, 1800, in-8°.; enfin avec les notes de Perizonius et celles de Charles-Louis Bauer, Leipzig, 1793-

(6) Les libraires de Valence devaient réimprimer l'*Art poétique d'Horace*, avec la traduction espagnole de Vincent Espinel, la paraphrase et les notes de Sanchez. Grégoire Mayans avait fait la préface. Voy. les *Cartas morales* de Mayans, IV, 505.

1801 ou 1804, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier traite des parties du discours; le second de la construction des noms; le troisième, des verbes; et le quatrième, des tropes ou figures de mots. C'et une mine abondante de remarques et d'observations, dont ont profité les meilleurs grammairiens, tels que Scioppius, Vossius et l'auteur de la *Méthode* dite de Port-Royal (Lancelot). On ne peut reprocher à Sanchez que le mépris avec lequel il parle de ses devanciers, qu'il nomme, sans exception, les bourreaux de la langue latine. X. *De nonnullis Porphyrii aliorumque in dialecticá erroribus scholæ dialecticæ*, Salamanque, 1588, 1597, in-8°. Les différents *Ouvrages* de Sanchez, excepté la *Minerva*, ont été recueillis, Genève, de Tournes, 1766, 4 vol. in-8°. Le premier volume est précédé d'une *Vie* détaillée de l'auteur, par Grég. Mayans. W-s.

SANCHEZ (THOMAS), jésuite, né à Cordoue, en 1550, de parents nobles, fut confié, dès son enfance, à d'habiles maîtres, qui cultivèrent ses dispositions pour les lettres. A seize ans, il embrassa la règle de saint Ignace, acheva ses cours de philosophie, de droit et de théologie avec éclat, et fut bientôt chargé de la direction du noviciat à Grenade. Les devoirs de cette place, l'étude et les pratiques de piété partageaient tous ses instants. Il joignait à des connaissances étendues, un esprit vif et pénétrant, et donnait, en se jouant, la solution des difficultés les plus inextricables. Sa réputation s'étendit rapidement en Espagne et en Italie; et à peine suffisait-il à répondre aux questions qu'on lui soumettait de toutes parts. Ce fut ce motif qui décida le P. Sanchez à publier son traité *De matrimonio*, ouvrage destiné spécialement aux confesseurs et aux personnes chargées de la conduite des ames, mais dans lequel les détails les plus scabreux sont présentés avec une espèce de cynisme dont on n'a pas d'autre exemple. Ses adversaires profitèrent du scandale que causa cet ouvrage pour le déférer aux tribunaux ecclésiastiques ; mais ils ne purent en obtenir la condamnation. Le but du P. Sanchez n'était évidemment pas celui que supposaient ses ennemis; et l'innocence de sa vie, l'austérité de ses mœurs répondaient à des inculpations qui se sont renouvelées plusieurs fois depuis, sans pouvoir l'atteindre. Les soins qu'il dut apporter à la publication de ses autres écrits adoucirent les chagrins que lui avait attirés son premier ouvrage ; et il mourut à Grenade, le 19 mai 1610. On lui fit des obsèques magnifiques auxquelles assistèrent l'archevêque, le conseil royal et les principaux habitants de Grenade. C'est au fameux traité dont on a parlé que le P. Sanchez doit maintenant toute sa réputation. Il est intitulé : *Disputationes de sancto matrimonii sacramento*. La première édition est celle de Gènes, 1602, in-fol. Il s'en est fait depuis douze ou quinze. Celle d'Anvers, Martin Nutius, 1607, 3 part. in-fol., est la plus recherchée. On trouvera d'amples détails sur le fond de l'ouvrage, et les raisons alléguées contre l'auteur ou pour sa justification, dans le *Dict.* de Bayle, art. *Sanchez*, et dans les *Remarques* de Joly (*V.* DINOUART). En outre, on a de ce jésuite : *Opus morale in præcepta decalogi*, Madrid, 1613; Lyon, 1621, in-fol., 2 vol. Le second volume renferme un traité complet des vœux et des de-

Digitized by Google

voirs monastiques. — *Consilia seu opuscula moralia*, Lyon, 1634-35, 2 vol. in-fol. C'est un recueil de jurisprudence. Les ouvrages du P. Sanchez ont été recueillis à Venise, 1740, 7 vol. in-fol. W—s.

SANCHEZ (François), médecin, naquit à Tuy, sur les frontières du Portugal, de parents juifs, si l'on en croit le *Patiniana*. Il fut amené, dans son enfance, à Bordeaux, par son père, que des motifs de prudence engageaient à quitter le Portugal. Après avoir fait ses premières études, il visita l'Italie, s'arrêta quelque temps à Rome, et ayant résolu d'exercer la médecine, vint suivre les cours de la faculté de Montpellier. Astruc nous apprend que Sanchez s'y fit immatriculer, en 1573, et y prit ses degrés, quelques années après, sous la présidence de Fernel (*Histoire de la faculté de Montpellier*). Voulant rester étranger aux dissensions religieuses qui troublaient cette ville, il s'établit à Toulouse, où il professa la philosophie pendant vingt-cinq ans. Il fut ensuite pourvu d'une chaire de médecine, qu'il remplit avec beaucoup de succès pendant onze années, et mourut en 1632 (1). Le recueil de ses OEuvres a paru sous ce titre : *Opera medica ; his juncti sunt tractatus quidam philosophici non insubtiles*, Toulouse, 1636, in-4°. Cette édition que l'on doit à Raimond Delassus, son disciple, est précédée de la vie de l'auteur. Les traités de Sanchez sur la médecine n'offrent rien de remarquable ; mais ses opuscules philosophiques ont fait du bruit dans le temps. Ils sont intitulés : *Quod nihil scitur; De divinatione per somnum ad Aristotelem* (2); *In librum Aristotelis physiognomicum commentarius ;* et *De longitudine et brevitate vitæ*. Le premier de ces opuscules est celui qu'on cite le plus souvent. Imprimé d'abord par Ant. Gryphe, Lyon, 1581, in-4°., il l'a été depuis Francfort, 1628, in-8°.; et avec les autres, Rotterdam, 1649, in-12. Sanchez s'était proposé, dans cet ouvrage, de montrer la vanité et l'incertitude de nos connaissances; et conseillait le doute dans les matières qui ne sont pas du domaine de la foi. Mais la singularité du titre, et l'interprétation forcée donnée aux principes de l'auteur, l'ont fait regarder long-temps comme un sceptique déterminé. L'abbé Joly a pris soin de le justifier de ce reproche (*Remarques sur le Diction. de Bayle*). Ulric Wild a réfuté longuement Sanchez, qu'il n'entendait pas, dans des thèses intitulées : *Quòd aliquid scitur*, Leipzig, 1664, in-4°. Dan. Hartnack a réimprimé sous ce titre : *Sanchez aliquid sciens*, Stetin, 1665, in-12. l'opuscule de ce médecin, avec des notes, dans lesquelles il prouve assez facilement qu'un homme qui prétendait ne rien savoir avait cependant beaucoup d'érudition. Dans le *Patiniana*, p. 98, on lui attribue un livre espagnol : *De la méthode universelle des sciences*, qui est fort vanté; mais c'est sans doute une erreur ; et l'ouvrage est d'un médecin espagnol du même nom. W—s.

(1) Dans le *Patiniana*, copié par tous les biographes, on dit que Sanchez mourut en 1632, à soixante-dix ans ; mais il devait être plus âgé ; car, d'après ce calcul, il n'aurait eu que treize ans quand il se serait fait immatriculer à Montpellier, et dix-neuf lorsqu'il fit imprimer, en 1581, son traité *Quod nihil scitur*, ouvrage qu'il avait composé sept ans auparavant, comme il nous l'apprend dans la préface datée de 1576.

(2) On fait dire à Patin que ce traité vaut son pesant d'or ; et que Sanchez avait beaucoup d'esprit et de philosophie.

Digitized by Google

SANCHEZ (Thomas-Antoine), savant biographe espagnol, bibliothécaire des rois Charles III et Charles IV, naquit à Burgos, en 1732. Il possédait les langues anciennes, plusieurs des modernes, et était doué d'une vaste érudition. On doit à son zèle la réimpression de différents classiques espagnols, comme Boscan, Garcilaso, Quevedo, Cervantes, dont les éditions anciennes étaient depuis long-temps épuisées. Mais son plus beau titre à la gloire est sa *Collection de poésies castillanes antérieures au quinzième siècle*, précédée de *Mémoires* relatifs à la vie du premier marquis de Santillane, Madrid, 1775 et années suivantes, 5 vol. in-8°. Ce Recueil, précieux par lui-même, et dans lequel l'éditeur remonte jusqu'au dixième siècle, l'est encore plus par ses *Notes*, d'une érudition peu commune, et qui débrouillent le chaos des siècles obscurs, où prirent naissance la langue et la poésie castillanes. Dans ces Notes, Sanchez s'est proposé pour modèle et pour guide la *Dissertation* ou Lettre (insérée dans ce même ouvrage), que le marquis de Santillane, mort en 1458 (*V.* Mendoza, XXVII), adressa au prince dom Pedro de Portugal, en même temps qu'il lui envoyait le Recueil de ses pensées et de ses vers. Les autres ouvrages de Sanchez, sont : I. *Apologie de Cervantes*, en réponse à la lettre publiée dans le journal intitulé : *Courier de Madrid*, Madrid, 1788, in-8°. Dans cette apologie, il apprécie les talents de l'auteur de *D. Quichote*, non comme un admirateur enthousiaste, mais comme un critique impartial. II. *Lettre adressée à D. Josef Berni*, sur sa *Dissertation en faveur du roi D. Pierre-le-Cruel*, ibid., 1788, in-8°. Berni, suivant le système de Voltaire et d'autres écrivains, peint ce roi sous des couleurs moins noires que celles que lui ont données différents autres auteurs, et cherche à prouver que ce qu'en lui l'on appelait cruauté, n'était que justice sévère, nécessaire aux temps calamiteux dans lesquels il régnait. Sanchez, de son côté, cherche à combattre l'opinion de son adversaire, en citant, il est vrai, moins des faits historiques, que des traditions, que les siècles ont consacrées comme des événements réels. Sanchez mourut à Madrid, en juin 1798. B—s.

SANCHEZ (le docteur Pierre-Antoine), prédicateur, né, en 1740, à Vigo, en Galice, fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Jacques de Compostelle, après avoir été plusieurs années professeur de théologie dans l'université de cette ville. Quoiqu'il fût très-instruit dans les sciences sacrées et profanes, il se consacra plus particulièrement à l'étude de l'histoire ecclésiastique de son pays. Parmi ses nombreux ouvrages, les plus recommandables sont : I. *Annales sacri*, Madrid, 1784, 3 vol. in-4°. II. *Histoire de l'église d'Afrique*, ibid., 1784, in-8°. Ce livre, rempli de savantes recherches, eut un succès mérité. III. *Traité de la Tolérance en matière de Religion*, ibid., 1785, 3 vol. in-4°. IV. *Discours sur l'Eloquence sacrée en Espagne*, ib., 1788, in-8°. On y trouve une histoire succincte, mais claire, de l'éloquence sacrée en Espagne, depuis les siècles les plus reculés, avec les noms des prédicateurs qui peuvent servir de modèles. En parlant du dix-septième siècle, l'auteur attribue l'heureux changement arrivé dans l'éloquence de la chaire en Espagne,

Digitized by Google

à cette époque, aux ouvrages de Bourdaloue, Bossuet, etc. V. *Summa theologiæ sacræ*, ib., 1789, 4 vol. in-4°. VI. *Recueil de Sermons*, Madrid, 3 vol. in-8°., 179....; dans la même année ils furent traduits et publiés à Venise. Ses études, et les devoirs de ses emplois, ne l'empêchaient point de se rendre utile à l'humanité, surtout à sa province. Il vint à Madrid, solliciter quelque soulagement à la misère qui accablait les pauvres Galiciens, et qui, à l'instar des Auvergnats et des Savoyards, les forçait à quitter leur pays natal. Dans ce but, il lut, à la société patriotique de Madrid, un excellent *Mémoire sur les moyens d'encourager l'industrie en Galice*, imprimé en 1782, in-8°. Ses vœux furent exaucés en partie, et il parvint à faire supprimer les corvées, et d'autres coutumes abusives, qui étaient un obstacle aux progrès de l'industrie en Galice, où l'agriculture commençait à prospérer. Il jouissait, par son canonicat, d'un revenu de quatre-vingt mille francs, qu'il distribuait aux familles les plus indigentes; aussi, dans toute la Galice, il n'était connu que par le nom de *Père des malheureux*. On ne trouva pas, à sa mort, arrivée en 1806, de quoi payer ses funérailles : l'archevêque et le chapitre y pourvurent avec magnificence. B—s.

SANCHO (Ignace), auteur nègre, naquit en 1729, à bord d'un bâtiment employé au commerce des esclaves, et fut baptisé à Carthagène. Sa mère mourut, peu de temps après, des suites du changement de climat. Son père se donna lui-même la mort, la préférant à la servitude. L'enfant, emmené en Angleterre, fut laissé à Greenwich, chez des demoiselles âgées, qui, lui attribuant une ressemblance chimérique avec l'écuyer de Don Quichotte, lui donnèrent le surnom de *Sancho*. Le duc de Montagu lui trouvant d'heureuses dispositions, entreprit de les développer, et lui prêta des livres. Son intention ne fut pas trompée. L'esprit du jeune nègre s'étendit; mais en même temps ses passions vinrent troubler la tranquillité dont il jouissait. Peu retenu par les distinctions sociales, il ne sut pas déguiser l'amour que lui avait inspiré une personne qu'il eût dû respecter; et cette découverte lui attira de si mauvais traitements, qu'il prit le parti de quitter l'asile de son enfance. Pour comble d'infortune, la mort lui avait enlevé son protecteur. Il languit quelque temps dans la misère; et il allait se livrer au désespoir, lorsque la duchesse de Montagu consentit à l'attacher à son hôtel, en qualité de sommelier. Elle lui laissa, en mourant, une petite somme qui, jointe à ses épargnes, l'aurait pu mettre dès-lors en état de s'établir; mais l'heure de la prévoyance n'était pas encore sonnée pour lui. Sa bourse s'épuisa insensiblement : il avait la funeste passion du jeu, presque générale chez les Africains, et il n'en fut entièrement guéri qu'après qu'un juif lui eut gagné, aux cartes, jusqu'à ses vêtements. Son dernier schelling lui servit à aller voir Garrick dans le rôle du roi Richard III, au théâtre de Drury-lane; et là, dans sa détresse, se découvrant tout-à-coup un penchant irrésistible pour chausser le cothurne, il offrit de se charger des personnages d'Othello et d'Oronoko. Une articulation défectueuse empêcha qu'on n'accueillît son dévouement; et il se vit réduit à rentrer en service, chez cette famille

Digitized by Google

de Montagu qu'il retrouvait toujours dans l'adversité. Vers 1773, il épousa une jeune et honnête Américaine, et commença dès-lors à se conduire avec plus de régularité. Bientôt des attaques répétées de goutte, et un embonpoint excessif lui ayant rendu trop pénible l'état de domesticité, il ouvrit, au moyen de ses épargnes et de la générosité des personnes qu'il avait su intéresser en sa faveur, une boutique d'épicerie, qui prospéra rapidement. C'est au milieu des interruptions inévitables dans ce genre de commerce, qu'il trouva le moyen de cultiver avec succès la littérature, et de composer les ouvrages qui ont dérobé son nom à l'oubli. Il mourut, le 15 décembre 1780, père d'un grand nombre d'enfants. Il avait commencé à se faire connaître du public en adressant à l'auteur de *Tristram Shandy* une épître empreinte d'une douce sensibilité. Sterne lui écrivit en réponse une Lettre, qui a été mise au jour, et devint son ami. Les autres productions de Sancho sont des Poésies, deux pièces de théâtre, une Théorie de la musique, des Lettres écrites à différents personnages, et où l'on trouve à-la-fois beaucoup d'esprit et de naturel, de la sensibilité, une morale excellente, et un caractère de philantropie assez remarquable. Les Lettres de Sancho, où les Anglais reconnaissent le ton et les qualités de style qui doivent, suivant eux, caractériser le genre épistolaire, n'avaient pas été destinées d'abord à l'impression: elles furent imprimées sur les originaux possédés par les diverses personnes auxquelles elles sont adressées. Ces Lettres parurent en 1782, en 2 vol. in-8°., précédées de sa Vie; et leur publication fut encouragée par une masse de souscriptions inouie, dit-on, depuis la publication du *Spectateur*. Une seconde édition parut l'année suivante, ornée d'un portrait peint par Gainsborough et gravé par Bartolozzi. M. Grégoire, qui lui a consacré un article dans son livre sur la *littérature des Nègres*, cite, pour justifier ses éloges, plusieurs passages de ces Lettres. Nous y puiserons seulement quelques lignes: « Nous avons la raison pour gouvernail, la religion pour ancre, l'espérance pour étoile polaire, la conscience pour moniteur fidèle....., et la perspective du bonheur pour récompense...... Croyez-moi, mon ami, une victoire obtenue sur la passion, l'immoralité, l'orgueil, mérite plutôt des *Te Deum* que celles qu'on remporte dans les champs de l'ambition et du carnage. » Sancho joignait à ses connaissances un goût exercé en peinture; et Mortimer le consultait sur ses tableaux. Cet homme intéressant ne se contentait point de tourner élégamment des phrases sur la vertu; plus d'une fois, il partagea avec l'indigent le produit de ses travaux et les dons de ses amis. Ses avis ramenèrent dans la bonne voie, des hommes qui s'en étaient écartés. Il empêcha, par exemple, un jeune homme de sa connaissance de contracter une union déshonorante, seulement en le menaçant de lui retirer son amitié; et, voulant lui faciliter les moyens de s'éloigner de celle qui le captivait, il fit, parmi ses protecteurs, une collecte, dont il alla lui remettre le produit. Fuller a dit de Sancho que c'était *l'image de Dieu taillée dans l'ébène*. L.

SANCHONIATHON, auteur phénicien, est, sans contredit, après Moïse, l'écrivain le plus ancien dont le souvenir se soit perpétué dans la

Digitized by Google

mémoire des hommes, et dont il se soit conservé des fragments parvenus jusqu'à nous (1). Son père se nommait Thabion; pour lui, il était le premier hiérophante des Phéniciens. On dit qu'il était de Beryte, mais Athénée (III, 37) et Suidas le font Tyrien. Quant à l'époque où il vécut, c'est un point environné de difficultés. Les auteurs qui ont prétendu nous l'apprendre, l'ont fait d'une manière si confuse, qu'ils nous laissent dans une incertitude de huit siècles environ. Eusèbe dit qu'il avait vécu peu de temps après Moïse, comme chacun pouvait s'en convaincre de son temps, par la liste des rois de Phénicie, et aussitôt après sur l'autorité de Porphyre, il avance que Sanchoniathon vivait sous le règne de Sémiramis, du temps de la guerre de Troie ou peu avant. Toutes ces notions contradictoires et contraires même à la chronologie adoptée par Eusèbe, dans sa Chronique, ne peuvent apprendre autre chose que la haute antiquité attribuée à Sanchoniathon. Sémiramis régna de l'an 1997 à l'an 1957 avant Jésus-Christ: Moïse gouverna les Israélites après l'exode, depuis l'an 1667 jusqu'en 1627: pour la prise de Troie elle est de l'an 1199 avant J.-C. On sait encore que Sanchoniathon était contemporain d'un roi de Phénicie appelé Abibal, auquel il dédia son principal ouvrage. Comme le temps ne nous a pas conservé la suite des rois de Phénicie, il est impossible d'indiquer l'époque de cet Abibal. L'identité des noms a pu seule faire croire qu'il était le même qu'un roi de Tyr, père de Hiram, appelé aussi Abibal. Le règne de Hiram se place en l'an 1023 avant J.-C. Sanchoniathon serait alors, selon ce système, du onzième siècle avant notre ère. Mais les expressions d'Eusèbe, qui nous reporte au temps de Moïse, et même les indications évidemment fautives de Porphyre, supposent une époque plus ancienne. Au reste, quand il serait vrai qu'il n'y aurait jamais eu d'autre roi de Tyr du nom d'Abibal, on n'en serait pas plus avancé au fond, puisque les anciens nous apprennent que ce prince, à qui Sanchoniathon dédia son ouvrage, était roi de Beryte. Ainsi toutes ces opinions ne reposent sur aucun fondement solide; mais heureusement le peu qui nous a été conservé de cet auteur, fournit une indication précieuse, et propre, selon toute apparence, à faire connaître la véritable époque de cet historien. Selon Porphyre, Sanchoniathon avait rapporté, au sujet des Juifs, beaucoup de choses très-véritables, qu'il avait apprises d'un personnage appelé Jerombal, prêtre du Dieu Ieuo (2). Ce renseignement d'une très-haute importance, même pour l'Histoire-Sainte, nous fait voir tout de suite que Sanchoniathon est postérieur à Moïse, et d'une époque où les Juifs étaient depuis assez longtemps constitués en corps de nation. Le dieu *Ieuo* ne peut être que Jehovah. Il ne s'agit plus, pour avoir la solution de cette énigme, que de retrouver, parmi les personnages illustres de la nation juive, un pontife de ce nom. Le livre des Juges (VI, 31) nous le fait connaître, et ce pontife est Gédéon, juge d'Israël. Lorsque ce chef se préparait à délivrer sa nation du joug des Madianites, il avait renversé un autel de Baal, et offert sur ses débris un sa-

(1) Euseb., *Prép. evang.*, l. 1, c. 9 et 10, et l. 10 XL.

(2) Εἰλεφὼς τὰ ὑπομνήματα παρὰ Ἱερομβάλου τοῦ ἱερέως θεοῦ τοῦ Ἰευώ.

Digitized by Google

crifice au vrai Dieu, en défiant l'idole qu'il avait outragée. C'est à cette action, comme l'Écriture nous l'apprend, qu'il devait le nom de *Jerobaal*, qu'il porta toujours depuis. En effet, à peu d'exceptions près, le livre des Juges ne lui en donne pas d'autre. Ce fut donc le nom qu'il porta pendant sa judicature. Il est difficile que le Jerombal, prêtre de Jeuo ou Jehovah, consulté par Sanchoniathon, soit un autre que lui. Il en résulte que l'historien phénicien vivait au quatorzième siècle avant notre ère; car le gouvernement de Gédéon dura, selon notre chronologie, depuis l'an 1364, jusqu'en 1324 avant J.-C. Il ne nous reste plus qu'à faire connaître les ouvrages de Sanchoniathon, et ce qui nous en est parvenu. On en indique trois principaux, sans compter quelques autres, dont les titres ne nous ont pas été conservés. Ce sont un traité de la physique d'Hermès *περὶ τῆς Ερμοῦ φυσιολογίας*; une théologie égyptienne *Αἰγυπτίακης θεολογία*; enfin une histoire de Tyr, désignée dans les auteurs, sous les noms de *φοινικὰ*, *φοινικικὰ*, *φοινίκικη ἱςορία* ou *φοινίκων θεολογία*, c'est-à-dire, *Histoire* ou *Théologie phénicienne*. Ce livre écrit en phénicien, avait été traduit en grec par un certain Herennius Philon, natif de Byblos, en Phénicie, qui vivait dans le deuxième siècle de notre ère. C'est de cette traduction que viennent tous les fragments de Sanchoniathon, qui nous restent encore. Nous ne sommes pas convaincus que les divers écrits que nous avons mentionnés, ne fissent pas un seul ouvrage. Selon Porphyre, l'histoire phénicienne de Sanchoniathon était divisée en huit livres, tandis que nous savons par Eusèbe, que la traduction de Philon en contenait neuf. Ne serait-il pas possible que le traducteur grec eût réuni les deux ouvrages: et que le traité de théologie égyptienne ou de physique hermétique, fût devenu l'introduction de l'histoire phénicienne, et n'ait ainsi augmenté d'un livre les divisions de cet ouvrage. Nous sommes en ce point de l'avis de Bochart (*Chanaan*, 2, 17). On ne peut guère douter que les fragments qui nous en restent n'appartinssent à un ouvrage de physique et de théologie; cette raison nous ferait encore croire que les deux titres de *physique d'Hermès* et de *théologie égyptienne*, s'appliquent à un même ouvrage: aussi voyons-nous qu'il avait été tiré des écrits de *Taaut*, qui n'est autre qu'Hermès, et des Mémoires écrits en caractères mystérieux, et déposés dans les sanctuaires amounéens, *τὰ ἀπὸ τῶν ἀδύτων ἀπόκρυφα Αμουνέων γράμματα*. Il y est encore question plusieurs fois de *Taaut*, inventeur des premiers éléments des lettres, *Τάαυτος ὅς εὗρε τὴν τῶν πρώτων στοιχείων γραφήν*, de Typhon, et d'Isiris. On ne peut à de pareils noms méconnaître l'origine égyptienne, d'une partie des éléments qui composaient la mythologie phénicienne. Cet auteur n'avait rien négligé, à ce qu'il paraît, pour la composition de son livre. On assure que tout ce qu'il rapportait était tiré des actes particuliers des villes et des archives qui se gardaient avec soin dans les temples: enfin l'on raconte que ceux qui de son temps étaient chargés, d'office, d'examiner les livres, en avaient reconnu l'exactitude, et qu'elle avait en particulier été attestée par le roi Abibal, à qui l'ouvrage était dédié. Ces éloges et ces assurances nous font d'autant plus regretter que le temps n'ait pas épar-

Digitized by Google

gné la partie qui était relative à l'histoire de la Phénicie, au lieu des fragments mythologiques qui nous restent. Eusèbe nous a conservé dans sa *Préparation évangélique* (Liv. 1, Chap. 9 et 10), un long fragment de l'ouvrage de Sanchoniathon, traduit par Philon de Byblos ; on en trouve quelques autres citations dans Théodoret et Porphyre. Ce passage de Sanchoniathon ne reproduit pas dans leur pureté originale les opinions de l'auteur phénicien : les remarques de Philon de Byblos, qui avait fait précéder sa traduction d'une préface, se trouvent souvent intercalées dans le texte qui nous est resté. Il n'est pas même sûr qu'Eusèbe nous ait conservé toujours les propres expressions de Philon. On aurait peine à imaginer les opinions absurdes, produites à l'occasion de ce reste précieux de l'antiquité (3). Tous les esprits faux et systématiques qui ont tant nui au progrès des études historiques, s'en sont emparés. On n'a pas craint d'émettre les explications les plus bizarres, les plus dénuées de critique et de vraisemblance. On n'aurait pas été si embarrassé, si l'on n'avait voulu voir dans ce fragment que ce qui y est effectivement, c'est-à-dire, des idées théologiques et philosophiques, destinées à faire connaître, d'une manière allégorique, l'origine et la nature des choses, ainsi que les développements de la civilisation parmi les hommes. Ce fragment contient des choses tout-à-fait semblables à celles qui se trouvent dans les cosmogonies que les anciennes nations aimaient à mettre en tête de leurs annales. Il faut avoir une forte dose de crédulité pour voir des personnages réels, dans des générations composées d'individus appelés γένος et γενεὰ, *race* et *génération*, φῶς, πῦρ, φλὸξ, *lumière*, *feu* et *flamme*, Ουρανὸς et γῆ *le ciel* et *la terre*, et pour s'imaginer que Ουρανὸς, soit *Tharé*, ou bien *Sem*, que Κρόνος le temps, soit *Abraham*, etc., etc. Tous ces modernes interprètes n'ont fait, au reste, qu'imiter le traducteur grec de l'auteur phénicien. Le but de Philon était, à ce qu'il paraît, de prouver que tous les dieux des Grecs n'étaient autres que des hommes divinisés, et que toutes les explications qu'ils donnaient de leur mythologie n'avaient aucun fondement. Il faut convenir que le livre de Sanchoniathon n'était pas le plus propre à démontrer une pareille thèse, même dans l'état où il nous a été transmis, malgré l'influence que les opinions de l'interprète ont dû avoir sur la fidélité de sa version. Eusèbe, qui n'était pas dirigé dans la composition de sa Préparation évangélique par une critique plus judicieuse, n'a pas manqué d'adopter toutes les opinions de Philon, qui ne sont autre chose que le plus grossier *évhémérisme*. Ne voulant pas perdre plus de temps à réfuter ces chimères, il nous suffira sans doute de dire que ce n'est qu'en suivant une route toute différente, que l'on pourra parvenir, non pas à expliquer entièrement ce fragment, mais à en donner une interprétation aussi raisonnable que le permet le peu de notions que l'antiquité nous a transmises sur les opinions religieuses des Phéniciens. S. M—N.

SAN CONCORDIO (BARTOLOMMEO DA) naquit dans le château de San Concordio, près de Pise, l'année 1262. La famille des *Granchi*, à laquelle il appartenait, se vantait d'une noble origine. Il embrassa l'institut

(3) Pour connaître ceux qui se sont occupés bien ou mal des écrits de Sanchoniathon. *Voy.* l'article PHILON de Byblos, XXXIV, 200).

Digitized by Google

de saint Dominique, et prononça ses vœux dans le couvent de Sainte-Catherine de Pise. Entraîné par le goût de son temps, qui tournait tous les talents vers l'étude grammaticale des langues, il composa différents traités sur la langue latine, et fit des notes sur Sénèque et Cicéron. Il entreprit aussi une Chronique de son couvent, qu'il poussa jusqu'à l'année 1314. Ses plus grands ouvrages sont une *Summa de casibus conscientiæ*, plusieurs fois imprimée, et dont Jean dalle Celle donna une traduction italienne; et celui qui a pour titre de *documentis antiquorum*, que l'auteur se chargea de traduire lui-même. Cette dernière version, intitulée: *Ammaestramenti degli antichi*, est rangée par les académiciens de la Crusca, au nombre des *Testi di lingua*, et regardée par les Italiens comme un modèle de pureté et d'élégance. Tel est le jugement qu'en ont porté Salviati, Ménage, Salvini et Manni. Un auteur moderne (Parini), en rendant compte de cet ouvrage, dit: « Que c'est un » choix de maximes les plus pro» fondes, et les plus utiles des an» ciens philosophes, transportées » dans la langue italienne, avec au» tant de fidélité que de précision. » Les *Ammaestramenti degli antichi*, furent imprimés pour la première fois à Florence, en 1585, in-12. Ridolfi, sous le nom de *Rifiorito*, en donna une seconde édition, en 1661, in 12. Mais la plus estimée est celle de 1734, in-4°., publiée par Manni, qui y ajouta le texte latin, et des renseignements très-étendus sur l'auteur. Poggiali possédait le seul exemplaire d'un ouvrage inédit de *Fra Bartolommeo*, intitulé: *Degli ammaestramenti o istituti de' santi Padri*, cité également par la Crusca. Il fait maintenant partie de la bibliothèque ducale de Florence. A—G—S.

SANCTÈS-PAGNINUS. *Voyez* PAGNINO.

SANCTIUS (FRANÇOIS). *Voyez* SANCHEZ.

SANCTORIUS (SANCTORIUS), célèbre médecin italien, dont le vrai nom est Santorio (Santori), naquit à Capo d'Istria, en 1561. Après avoir étudié à Padoue, et s'y être fait recevoir docteur, il alla fixer sa résidence à Venise où il se distingua par de grands succès dans la pratique. Sa réputation le fit appeler à Padoue, en 1611, pour occuper la chaire de théorie, vacante par la mort d'Augenius; et, pendant les treize années qu'il professa, ses leçons furent fréquentées par un grand concours d'auditeurs. Mais, comme on le mandait fort souvent à Venise, pour des malades de la première distinction, et que ces fatigants voyages altéraient sa santé, il prit le parti de se démettre de sa chaire, dont néanmoins les honoraires lui furent conservés, et il alla passer le reste de ses jours à Venise, où il mourut, en 1636. Son corps fut enterré dans le cloître des Servites, et on lui érigea une statue de marbre dans l'église de ces religieux. Il légua, par son testament, une somme annuelle au collége des médecins de Venise, qui, pour reconnaître ce bienfait, charge tous les ans un de ses membres de prononcer l'éloge du testateur. Sanctorius était un homme savant, d'un génie élevé, qui n'adoptait point aveuglément les opinions vulgaires de son siècle. En faisant l'énumération de ses ouvrages, nous ferons remarquer en quoi leur auteur s'est rendu recommandable. I. *Methodus vitandorum errorum omnium*

Digitized by Google

qui in arte medicâ contingunt, *LIBRI XV*, Venise, 1602, 1603, 1630, in-fol.; Genève, 1631, in-4°.; cette production contient beaucoup de choses utiles, quoiqu'elle abonde un peu trop en raisonnements; l'auteur y fait preuve d'une grande sagacité pour découvrir les maladies obscures; il apprécie la force de l'habitude, qui peut à la longue changer la constitution de tout le corps; réfute Pline et Dioscoride sur les propriétés médicales de plusieurs plantes; se montre l'ennemi des empiriques; signale les médicaments incertains ou inutiles; blâme également l'abus et la négligence de la saignée, etc. II. *Commentaria in artem medicinalem Galeni*, Venise, 1612, in-fol., 1630, in-4°; Lyon, 1632, in-4°., ouvrage diffus, où se trouvent réfutés les commentateurs de Galien. III. *Ars de staticâ medicinâ, sectionibus aphorismorum septem comprehensa*, Venise, 1614, 1634, in-12; 1660, 1664, in-4°. Il est peu de livres de science qui aient été aussi souvent réimprimés que celui-ci; on en a des éditions de Leipzig, de Leyde, de la Haie, de Lyon, de Rome, de Padoue, de Strasbourg, de Londres, de Paris, etc.; la plus récente de cette dernière ville, est de 1770, in-12., avec des commentaires et des notes de Lorry; P. Noguez a joint au *Medicina statica*, les livres de Dodart et de Keil sur le même sujet, Paris, 1725, 2 vol. in 12; traduit en français par Le Breton, Paris, 1722, in-12; en italien, par Baglivi, Rome, 1704, in-12, par C. F. Cogrossi; Padoue, 1727, in-4°.; par Chiari, Venise, 1743, 1761, in-12; en anglais par J. Quincy, Londres, 1712, 1720, 1723, in-8°.; en allemand par J. Timmius, Brème, 1736, in-8°. Les médecins de l'antiquité, Hippocrate et surtout Galien, n'avaient point ignoré l'existence de la transpiration insensible; mais aucun n'avait tenté de calculer, par l'expérience, la quantité de cette excrétion. Sanctorius est le premier qui se soit livré à ce genre de recherches, et qui ait donné les résultats d'observations faites pendant une longue série d'années sur l'augmentation et la diminution du poids de son propre corps, et sur l'influence que les choses intérieures exercent à l'égard de ces changements. Il se plaçait dans une balance faite exprès, et après avoir pesé les aliments et les boissons qui lui étaient nécessaires dans l'espace de vingt-quatre heures, il en comparait le poids avec celui des déjections alvines et urinaires, et calculait ensuite la quantité du fluide qui s'était échappée par la transpiration insensible. Il tenait compte de certaines circonstances qui pouvaient faire varier cette quantité, dont la diminution lui semblait être la cause de la plupart des maladies. Il distingue soigneusement la transpiration insensible d'avec la sueur, et observe que l'invasion de celle-ci est suivie de la suppression de celle-là. Il établit l'existence de deux espèces de transpiration cutanée, l'une qui survient à la fin du sommeil, l'autre qui accompagne l'état de veille. Sanctorius n'est pas toujours d'accord avec lui-même sur la quantité d'humeur qui s'exhale des pores de la peau durant l'espace de vingt-quatre heures : ainsi, dans un endroit, il évalue cette quantité à trois livres, dans un autre à trois livres et demie, puis ailleurs à quatre livres. Comme il n'est entré dans aucun détail sur ses expériences, et qu'il n'en expose les résultats qu'en style apho-

Digitized by Google

ristique, il est impossible d'y croire comme à des oracles, ni de souscrire à tous les éloges outrés qui lui furent prodigués de son temps. On peut avec raison lui reprocher : 1°. de n'avoir, dans son calcul des déperditions journalières, tenu aucun compte de celles de la perspiration pulmonaire, de la salive, et de quelques autres d'un ordre secondaire; 2°. de n'avoir égard ni à l'âge, ni au climat, ni à d'autres circonstances extérieures, qui devaient certainement modifier les résultats de ses expériences; 3°. et surtout d'avoir méconnu la grande influence de l'absorption cutanée, par l'augmentation de laquelle il est bien plus facile d'expliquer celle du poids du corps, qu'à l'aide de la suppression de la transpiration. L'importance que Sanctorius attachait à cette dernière pour la conservation de la santé est d'ailleurs beaucoup trop exagérée, puisqu'il existe une foule de personnes qui ne transpirent que fort peu, ou même pas du tout, sans cesser de se bien porter : on peut ajouter que, dans diverses maladies, la transpiration n'éprouve pas la moindre lésion. Enfin, si le livre de Sanctorius fut utile aux vrais savants, il porta les ignorants et les hommes médiocres à abuser de la méthode sudorifique dans le traitement des maladies. Hippolyte Obicius, de Ferrare, jaloux de la gloire de Sanctorius, le critiqua avec amertume dans une production intitulée : *Staticomastix, seu Staticæ medicinæ demolitio*, Ferrare, 1615, in-4°. Il accuse Sanctorius d'avoir hasardé un système plein d'incertitude, d'avoir puisé l'idée de sa balance dans les ouvrages du cardinal de Cusa, etc. IV. *Commentarius in primam fen primi libri canonis Avicennæ*, Venise, 1626, in-fol., 1646, in-4°. Ce livre est remarquable par les choses neuves qu'il renferme; on y trouve l'application du thermomètre et de l'hygromètre à l'art médical; l'invention d'un pulsiloge, qui détermine la vîtesse du pouls, et indique cent trente-trois variations; celle d'un instrument pour extraire le calcul de l'urètre, d'un lit suspendu pour mouvoir facilement le malade, de bains que peuvent prendre sans sortir de leur lit les personnes trop faibles, etc. V. *Commentaria in primam sectionem Aphorismorum Hippocratis, et Liber de inventione remediorum*, Venise, 1629, in-8°.; 1660, in-4°. Dans cet ouvrage, Sanctorius blâme fortement les médecins qui permettent beaucoup d'aliments à leurs malades : il observe que, pour profiter des Aphorismes d'Hippocrate, il faut les lire dans l'ordre que Galien a établi. Le livre *De remediorum inventione*, a été réimprimé à Genève, 1631, in-4°. Les œuvres de Sanctorius ont paru à Venise, 1660, 4 vol. in-4°. Sa vie a été écrite en latin, par Arcude Capelli, Venise, 1750, in-4°. R-D-N.

SANCY (Nicolas Harlay de), né en 1546, était de la seconde branche de la maison de Harlay. Il fut successivement conseiller au parlement, maître-des-requêtes, ambassadeur en Angleterre et en Allemagne, capitaine des Cent-Suisses, premier maître-d'hôtel du roi, et surintendant des finances. N'étant encore que maître-des-requêtes, il se trouva dans le conseil de Henri III, lorsqu'on y délibérait sur les moyens de soutenir la guerre contre la Ligue, et proposa de lever une armée de Suisses. Le conseil, qui connaissait le mauvais état des finan-

Digitized by Google

ces, se moqua d'une telle proposition. « Messieurs, dit alors Sancy, » puisque de tous ceux qui ont reçu » du roi tant de bienfaits, il ne s'en » trouve pas un qui veuille le secourir, je vous déclare que ce sera » moi qui lèverai cette armée. » On lui donna sur-le-champ la commission, mais point d'argent; et il se mit en route pour la Suisse. La manière dont il y négocia fut des plus singulières. D'abord il persuada aux Genevois et aux Suisses de faire la guerre au duc de Savoie, conjointement avec la France; il leur promit de la cavalerie, qu'il ne leur donna point. Il leur fit lever dix mille hommes d'infanterie, et les engagea en outre à donner cent mille écus. Lorsqu'il fut à la tête de cette petite armée, il enleva quelques places au duc de Savoie. Ensuite il acquit un si grand ascendant sur l'esprit des Suisses, qu'il trouva moyen de les déterminer à secourir le roi. Ainsi l'on vit, pour la première fois, les Suisses fournir des hommes et de l'argent. Après l'assassinat de Henri III, Sancy montra, pour la cause de Henri IV, le même zèle qu'il avait témoigné pour celle de son prédécesseur. Le nouveau roi, quoique déjà reconnu par la plus grande partie de la noblesse française, avait ses finances dans un état de pénurie qui ne lui permettait pas de solder des troupes étrangères. Ce fut Sancy qui décida de nouveau les Suisses à rester au service de ce prince, au moyen des sommes empruntées sur un très-beau diamant qu'il alla mettre en gage chez les juifs de Metz (1). Son zèle pour le service de Henri IV, ne le mit pourtant pas à l'abri de la disgrace de ce monarque. Gabrielle d'Estrées, qui ne l'aimait point, lui fit ôter la surintendance des finances, qui fut donnée à Sully. Selon quelques-uns, son penchant à la prodigalité ne fut pas une des causes qui contribuèrent le moins à lui faire perdre ce haut emploi. Les rares qualités de celui qu'on lui donna pour successeur, portent assez à croire, en effet, que, dans cette circonstance, Henri IV n'agit pas précisément par la seule vue d'être agréable à sa maîtresse. Sancy, embrassant pour la seconde fois le parti des armes, alla rejoindre les troupes du roi, occupées au siége d'Amiens. Les écrivains protestants sont loin d'être favorables à Sancy, principalement pour ce qui concerne ses principes religieux. Voici de quelle manière Le Duchat en parle sous ce rapport: « Après avoir changé et rechangé de religion plusieurs fois, » depuis qu'il se fut fait catholique » à Orléans, lors des massacres de » l'an 1572, il professait la religion » réformée lors de la trève entre » Henri III et le roi de Navarre, » en avril 1589; et depuis il ne » cessa point de faire des trahisons » à son parti, jusqu'à ce que Henri IV ayant embrassé la religion » catholique romaine, en juillet » 1593, Sancy, qui s'était bien proposé de l'imiter dès que cela pourrait contribuer à sa fortune, attendit pour cela le temps et l'occasion propres à servir ses desseins. » Sancy se fit, en effet, de nouveau catholique quelque temps après Henri IV, disant qu'il fallait être de la même religion que son prince. C'est cette conduite si légère en fait de religion, qui donna lieu à d'Aubigné de composer l'ingénieuse et sanglante satire intitulée: la *Confession catho*

(1) C'est ce même diamant qui, après avoir passé par diverses mains, fut enfin acheté par le duc d'Orléans, régent, et ajouté aux bijoux de la couronne, sous le nom de *Sancy*.

Digitized by Google

lique de Sancy, que l'on trouve dans les tomes III et IV du *Journal de Henri III*, avec des commentaires par Le Duchat. Sancy mourut, le 13 octobre 1629, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Malgré son caractère naturellement inconstant, il fut toujours fidèle à la cause royale: il donna, dans plus d'une circonstance, des preuves d'un véritable désintéressement, témoin entr'autres la somme de vingt mille écus dont il fit présent au malheureux roi de Portugal, dom Antonio, et le sacrifice du superbe diamant qu'il avait acheté de ce prince fugitif. On a de Sancy un *Discours sur l'occurrence des affaires*, in-4°. Ce discours renferme un grand nombre de particularités sur les règnes de Henri III et de Henri IV. On trouve aussi dans les Mémoires de Villeroi plusieurs de ses *Remontrances* à la reine Marie de Médicis. V—R.

SAND (CHRISTOPHE), en latin *SANDIUS*, célèbre socinien, naquit en 1644, à Königsberg, dans la Prusse ducale. Son père était conseiller de l'électeur de Brandebourg, et secrétaire du conseil suprême. Élevé dans les principes du socinianisme, il eut la coupable indiscrétion d'afficher les sentiments qu'il avait adoptés. Cette imprudence entraîna la ruine de son père, qui fut dépouillé de tous ses emplois, en 1668; et Sand craignant lui-même pour sa liberté, s'enfuit en Hollande. Il entra comme correcteur dans une imprimerie d'Amsterdam; et cette circonstance favorisa la publication de ses ouvrages. On croit généralement qu'il persista dans le socinianisme: cependant quelques écrivains assurent qu'il venait d'embrasser les erreurs des Arminiens quand il mourut, à Amsterdam, le 30 novembre 1680, à l'âge de trente-six ans. Sand avait de l'esprit, de l'érudition et de la facilité; mais son entêtement rendit ces qualités inutiles. Parmi ses ouvrages, on citera: I. *Nucleus historiæ ecclesiasticæ: cui præfixus est tractatus de veteribus scriptoribus ecclesiasticis*, Cosmopoli (Amsterdam), 1668, in-12. C'est un abrégé de l'Histoire ecclésiastique en ce qui concerne les Ariens. Le but de Sand est de prouver que les Pères des trois premiers siècles, en admettant que l'existence du verbe a précédé celle des créatures, n'ont point reconnu la consubstantialité. Cet ouvrage a été réimprimé, format in-4°., en 1676, avec des additions et une préface du père de l'auteur. On doit joindre à cette édition un *Appendix*, Cologne (Amsterdam), 1678, in-4°., qui contient, outre des corrections et des additions, deux lettres de Samuel Gardiner, chapelain du roi Charles II, contre le système de Sand, avec ses réponses. L'ouvrage de Sand a été réfuté par Jean-Adam Scherzer, dans la préface du *Collegium anti-socinianum*, Leipzig, 1684, in-4°.; et par Étienne Le Moyne, professeur à Leyde, dans les *Varia sacra*. II. *Centuria epigrammatum*, Amsterdam, 1669, in-8°. III. *Interpretationes paradoxæ quatuor evangeliorum; quibus affixa est dissertatio de verbo divino*, ib., 1670; in-8°. IV. *Tractatus de origine animæ*, ibid., 1671, in-8°. V. *Notæ et animadversiones in G. J. Vossii libros de historicis latinis*, ibid., 1677, in-12 (*V.* VOSSIUS). Les observations de Sand, présentées avec modestie, sont concises, et ne manquent pas d'érudition. VI. *Scriptura Sanctæ Trinitatis revelatrix*, Gouda (Amsterdam), 1678, in-12. Il publia, sous le nom d'*Her-*

Digitized by Google

man Cingullus, cet ouvrage, dans lequel il se propose le même but que dans le *Nucleus*, et avec aussi peu de succès. VII. *Problema paradoxum de Spiritu Sancto : an non per illum S. S. Angelorum genus intelligi possit?* Cologne (Rotterdam), 1678, in-8°. VIII. *Bibliotheca anti-Trinitariorum sive Catalogus scriptorum*, etc., Freistadt (Amsterdam), 1684, in-8°. de 296 pag. La préface est signée des initiales B. W. (1). C'est un Catalogue chronologique des écrivains sociniens, avec la liste assez exacte de leurs ouvrages. On y trouve des détails curieux sur l'histoire du socinianisme en Pologne, et les établissements typographiques que les Unitaires ont possédés dans ce royaume, ainsi que dans la Lithuanie. Pierre-Adolphe Boysen promettait une nouvelle édition augmentée de cet ouvrage, le seul de Sand qui soit recherché (*V.* le *Catal.* de Vogt, pag. 602). Struvius (2) attribue à Sand la traduction latine des *Transactions philosophiques*, par Oldenbourg (*V.* ce nom); mais il n'en est pas fait mention dans la liste de ses écrits qu'a donnée son éditeur dans la *Bibl. anti-trinitar.*, pag. 170 et suiv. Sand a laissé manuscrits vingt et un ouvrages, dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* de Paquot, pour servir à l'Hist. litt. des Pays-Bas, in-12., tome III. W—s.

SANDE (Jean Van den), historien du dix-septième siècle, était natif d'Arnheim, dans le duché de Gueldre. Après avoir achevé ses humanités, il étudia le droit, à l'exemple de son père, et continua ses cours à l'académie de Wittemberg, où il prit ses degrés. Nommé professeur à Franeker, en 1598, il renonça bientôt à la carrière de l'enseignement pour accepter au conseil supérieur de la Frise, une place qu'il remplit pendant plus de trente ans. Il devint président de ce conseil, et mourut, en 1638, à Leeuwarde, avec la réputation d'un grand jurisconsulte. Henri Neuhus lui fit une épitaphe en vers latins; elle est rapportée par Foppens, *Bibl. Belgica*, 723. On a de Sande : I. *Decisiones Frisicæ*, Leuwarde, 1615; ib., 1639 et 1647, in-4°. II. *De actionum cessione*, Franeker, 1623, in-4°. III. *De prohibita rerum alienatione*, ibid., 1633, même format. Ces trois ouvrages ont été réunis, avec un *Commentaire* sur le titre *De Regulis juris*, Groningue, 1683, in-4°. C'est le Recueil des œuvres de Sande relatives à la jurisprudence. Frédéric, son frère aîné, mort consul de la ville d'Arnheim, avait laissé des *Commentaires* sur les Coutumes féodales de la Gueldre et du Zutphen; ils ont été publiés séparément, et ensuite réunis aux ouvrages de Jean. Anvers, 1674, in-fol.; Bruxelles, 1721, même format. Cette dernière édition, due aux soins du libraire Fr. Chrystin, est la plus estimée. On a de Jean de Sande, comme historien, la *continuation*, en hollandais, de l'histoire belgique d'Éverh. Reidam, 1650, in-fol.; et un *Abrégé* de l'histoire des troubles des Pays-Bas, depuis 1566, Leeuwarde, 1651, in-12; cet abrégé à été traduit en latin sous ce titre : *Leo Belgicus seu Belgicarum historiarum epitome*, Utrecht, 1652, in-12, fig. Ce petit volume est rare et curieux. Le por-

(1) M. Barbier attribue cette édition à André Wissowath (Voy. *Diction. des anonym.*, 1re. édition, n°. 11319); mais outre que les initiales ne se rapportent pas, André était mort dès 1678, par conséquent deux ans avant Sand.

(2) Voy. Struvius, *Bibl. hist. littér.*, p. 997.

Digitized by Google

trait de Sande se trouve dans l'*Index Batavicus*, p. 280. W—s.

SANDER (ANTOINE), historien, naquit, en 1586, à Anvers; mais il était originaire de Gand, où ses parents avaient leur résidence habituelle. Il fit ses premières études au gymnase d'Audenarde, et les continua, sous la direction des Jésuites, à Gand, puis à Douai, où il acheva son cours de philosophie avec succès, et reçut le degré de maître-ès-arts. Il se rendit ensuite à Louvain, dont la faculté de théologie était alors fameuse; et après y avoir suivi les leçons des plus célèbres professeurs, il revint à Douai, prendre le doctorat. Dès qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique, il se fit connaître par son talent pour la chaire, et fut employé, dans le diocèse de Gand, à combattre les progrès de l'hérésie. Le cardinal de la Cueva, gouverneur des Pays-Bas, le nomma son aumônier; et par le crédit de son protecteur, Sander fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Ipres, dont il devint dans la suite écolatre et pénitencier. Il résigna tous ses emplois, en 1657, pour s'appliquer entièrement à l'étude. Ayant dépensé des sommes considérables pour l'impression de ses ouvrages, il se trouvait fort gêné. Les religieux de l'abbaye d'Affligem, près d'Alost, instruits de sa position, s'empressèrent de lui offrir un asile. Il y mourut le 16 janvier 1664, à l'âge de soixante-dix-sept ans, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Maur, sous une tombe décorée de l'épitaphe qu'il s'était composée (1). C'était un homme laborieux et instruit; et il a beaucoup contribué à jeter du jour sur l'histoire des Pays-Bas. On a de lui quarante-deux ouvrages imprimés, et quarante manuscrits dont Paquot a donné les titres dans ses *Mémoires*, tom. XVI, édition in-12. Sans parler d'un grand nombre de panégyriques, de pièces de vers, de livres ascétiques (2) qui ne présentent plus aucun intérêt, on se contentera de citer : I. *De Gandavensibus et Brugensibus eruditionis famâ claris*, Anvers, 1624, 2 part. in-4°. II. *De scriptoribus Flandriæ libri tres*, ibid., 1624, in-4°. Ces trois ouvrages, qu'on trouve réunis ordinairement, quoique inexacts et superficiels, n'ont pas laissé d'être utiles aux écrivains qui se sont occupés plus tard de l'histoire littéraire des Pays-Bas. III. *Hagiologium Flandriæ : de sanctis ejus provinciæ*, ibid., 1625, in-4°.; nouvelle édition augmentée, Lille, 1639, in-8°. IV. *Elogia cardinalium sanctitate, doctrinâ et armis illustrium*, Louvain, 1626, in-4°. V. *Gandavum sive rerum Gandavensium libri sex*, Bruxelles, 1627, in-4°., réimprimé dans le tome 1er. de la *Flandria illustrata*. VI. *De claris Antoniis sanctitate et eruditione*, Louvain, 1627, in-4°. L'ouvrage est divisé en trois livres : le premier comprend les saints et les moines; le second les grands; le troisième les écrivains et savants. Ce n'est souvent qu'une simple nomenclature. VII. *Dissertatio parænetica pro institutione bibliothecæ publicæ Gandavensis*, Bruxelles, 1633, in-4°. VIII. *Flandria illustrata cum tabulis geographicis et iconibus urbium, ecclesiarum, coenobiorum, arcium*, etc., Cologne, Corn. ab

(1) Elle est rapportée par Foppens, *Bibl. belgica*, p. 90, et par Paquot, *Mémoires littér.*, XVI, 367.

(2) Sander a publié le traité de Salvien : *De gubernatione Dei*, Bruxelles, 1646, in-4°., sous le nom anagrammatisé d'*Osiander*.

Égmond (Amsterd., Blaeu), 1641-44, 2 vol. in-fol. Cette édition est très-rare, tous les exemplaires qui restaient en magasin ayant été la proie des flammes (*V.* BLAEU). La réimpression de la Haye, 1730 ou 1735, 3 tom. in-fol., n'a presque point de valeur dans le commerce. IX. *Bibliotheca Belgica manuscripta*, Lille, 1641-43, 2 part., in-4°., rare. Cet ouvrage, qui a pu donner au P. Montfaucon l'idée de sa *Bibliotheca manuscriptorum* (*V.* MONTFAUCON), contient l'indication des principaux manuscrits conservés alors dans les abbayes, les couvents et les cabinets particuliers de la Flandres, du Brabant, du Hainault et du pays de Liége. X. *Chorographia sacra Brabantiæ sive celebrium aliquot in eâ provinciâ ecclesiarum et cœnobiorum descriptio*, Bruxelles, 1650, 2 vol. in-fol., fig. Cette édition, ayant été transportée à Tournai, y fut séquestrée par l'ordre du conseil de cette ville. L'imprimeur Frick, de Bruxelles, la racheta dans la suite à grands frais; mais tous les exemplaires qui lui restaient périrent dans le bombardement de cette ville, en 1695. Ainsi, par une fatalité singulière, les deux principaux ouvrages de Sander ont été détruits par un incendie. La *Chorographie* a été réimprimée à la Haye, 1726, 3 vol. in-fol. Mais quoique cette seconde édition soit augmentée, les curieux donnent la préférence à la première, à cause de la beauté des planches. W—s.

SANDERS ou SAUNDERS (NICOLAS), en latin *Sanderus*, né, vers l'an 1527, à Charlewood, dans le comté de Surrey, était professeur royal en droit canon dans l'université d'Oxford, à l'avénement de la reine Marie. Appelé à la place de secrétaire de cette princesse pour sa correspondance latine, il préféra la vie tranquille et studieuse du cabinet à cette place honorable et lucrative. S'étant retiré à Rome, il y prit le bonnet de docteur en théologie, et fut ordonné prêtre. Le cardinal Hosius l'emmena au concile de Trente, en qualité de secrétaire; puis, dans ses diverses missions, en Pologne, en Prusse et en Lithuanie, où il fut d'un grand secours à cette Éminence, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Sanders alla ensuite résider à Louvain, où il travailla, pendant douze ans, avec plusieurs de ses compatriotes, à la composition de divers ouvrages de controverse. Il fut nommé, en 1579, nonce en Irlande. Camden prétend que cette mission, concertée avec l'Espagne, avait pour objet d'y entretenir l'insurrection du comte Desmond, et qu'après la déroute de l'armée catholique, Sanders se sauva dans les bois, où il périt de faim. Wood assure, au contraire, que, quelques jours avant la bataille, il mourut d'une dysenterie, entre les bras de l'évêque de Killaloe, sur la fin de 1580. Les protestants n'ont pas épargné sa mémoire. Les catholiques, tout en rendant hommage à ses vertus et à ses talents, avouent qu'il avait un zèle trop exalté, et lui reprochent d'avoir enseigné que l'Église et le peuple ont le pouvoir de déposer un souverain apostat, lorsque la religion y est intéressée. Ses ouvrages confirment assez cette idée: les principaux sont: I. *Traité de la dernière cène* contre Jewel et Nowel, Louvain, 1566 et 67, in-4°. II. *Traité des Images*, ibid, 1567, in-8°. III. *De ecclesiâ Christi*, ibid., 1566; Saint-Omer, 1624, in-8°. IV. *Traité de l'Usure*, Louvain,

Digitized by Google

1568, in-8°. V. *De typicâ et honorariâ imaginum adoratione*, ib., 1569, in-8°. V. *Sacrificii missæ ac ejus partium explicatio*, ibid., Anvers, 1573. VI. *Quòd dominus in sexto cap. Joan. de sacramento eucharistiæ propriè sit locutus*, Anvers, 1570, in-12. VII. *De visibili monarchiâ ecclesiæ*, Louvain, 1571, in-fol.; Anvers, 1581; Wurtzbourg, 1592 : rédigé d'après les principes des ultramontains. VIII. *De origine et progressu schismatis anglicani libri tres*, Cologne 1585; Rome, 1586; Ingolstadt, 1588. C'est la plus connue, et la plus passionnée de ses compositions. Les deux premiers livres, seulement, sont de lui : le troisième est d'Édouard Khiston. L'ouvrage a été traduit en français par Maucroix, Paris, 1678, 2 vol, in-12. On a de Sanders plusieurs autres écrits de controverse. T—D.

SANDERS (ROBERT), écrivain anglais, naquit en 1727, à Breadalbane en Écosse, et fut placé, par ses parents, comme apprenti chez un peignier; mais dominé par le desir d'apprendre, il se procura des livres, et, sans le secours d'aucun maître, acquit quelque connaissance des langues grecque, latine et hébraïque, des mathématiques, et surtout de l'histoire tant ancienne que moderne. Ayant quitté une profession qui contrariait son goût, il se lança dans la carrière littéraire, où il porta quelque talent, beaucoup d'ardeur, et ne recueillit guère que des dégoûts avec peu de profit. Il avait parcouru le nord de la Grande-Bretagne : du résultat de ses observations, joint aux extraits de ses lectures, il composa un ouvrage qui parut par livraisons sous le nom supposé de Spencer, et sous ce titre : Le *complet Voyageur anglais*, in-fol. Ce livre, qui comprend des notices biographiques sur les hommes les plus distingués de chaque province, eut du succès, et les éditions s'en multiplièrent en Angleterre, en Écosse, et même dans le pays de Galles, tantôt sous le nom de Burlington, tantôt sous ceux de Murray et de Llewellyn, au préjudice du véritable auteur. Celui-ci, marié alors et déjà père de cinq enfants, était à la disposition des libraires, et entassait volume sur volume afin d'obtenir le pain de chaque jour. Employé par le premier lord Lyttelton, à disposer les matériaux de son *Histoire de Henri II*, il fut malheureusement chargé aussi d'en soigner la troisième édition. Rarement un écrivain doué d'un peu d'imagination est un habile correcteur d'épreuves : la capacité de Sanders à cet égard peut s'apprécier sur un errata de 19 pages, imprimé à la fin du dernier volume. Destiné à faire la fortune des spéculateurs littéraires, sans sortir de l'obscurité, et sans augmenter jamais son bien-être, il accompagna de notes une édition de la Bible, publiée par livraisons, et ne reçut pour ce travail que les plus modiques émoluments, tandis que le docteur Henri Southwell, dont on ne connaît aucun écrit, fut richement payé pour avoir seulement mis son nom sur le titre. Robert Sanders venait de livrer à l'imprimeur les premières feuilles d'une Chronologie générale, lorsqu'il mourut d'un asthme, en mars 1783. On cite, parmi ses ouvrages, deux *Histoires d'Angleterre*, l'une in-fol., l'autre in-4°., imprimées sous divers noms; une *Histoire romaine*, en une suite de Lettres d'un seigneur à son fils, 2 vol. in-12 (estimée); l'*Almanach de New-*

Digitized by Google

gate (The Newgate calendar), ou Mémoires de ces infortunés malfaiteurs qui terminent leur vie à Tyburn, 1764, 5 vol. in-8°., avec gravures; *Gaffer Grey-Bear*, 4 vol. in-12, espèce de roman satirique, où l'auteur traite sans ménagement plusieurs théologiens non conformistes, qui lui paraissaient animés d'un zèle outré. L.

SANDERSON. *Voyez* SAUNDERSON.

SANDINI (ANTOINE), historien, né dans le Vicentin, en 1692, embrassa l'état ecclésiastique, après avoir achevé ses études, et fut attaché par l'évêque de Padoue, à son séminaire. Il consacra toute sa vie à l'enseignement de la géographie et de l'histoire, et remplit depuis l'an 1732, la charge de bibliothécaire. Une attaque d'apoplexie l'enleva presque subitement, le 23 février 1750, à l'âge de cinquante-neuf ans. Nous avons de lui : I. *Historia apostolica ex antiquis monumentis collecta*, Padoue, 1731; nouvelle édit. augmentée et corrigée; ibid., 1754, in-8°. II. *Historia familiæ sacræ ex antiq. monumentis collecta*, ibid., 1734, in-8°.; deuxième édit., 1755, même format. Cet ouvrage et le précédent, destinés par l'auteur à ses élèves, sont rédigés par demandes et par réponses. Les rédacteurs des *Acta eruditor. Lipsiens.* (*nov. Suppl.*, tome II), trouvent que Sandini ne prouve pas toujours les faits qu'il avance, et qu'il aurait pû se dispenser d'en soumettre plusieurs à l'épreuve de la discussion. Le P. Hyac. Serry, savant dominicain (*V.* H. SERRY), qu'il avait attaqué, lui répondit dans un Opuscule intitulé : *Animadversiones anticriticæ in Historiam sacræ familiæ*, Paris, 1735, in-8°. III. *Vitæ pontificum Romanorum ex antiquis monument. collectæ*, Padoue, 1739, in-8°.; Ferrare, 1748; ibid., 1754, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est plein de savantes recherches : l'évêque d'Augsbourg en a publié une édition en Allemagne, sous ce titre : *Basis historiæ ecclesiasticæ*, etc. IV. *Disputationes historicæ ad vitas pontificum Romanorum*, *Ant. Sandini posthumis curis retractæ et auctæ*, Ferrare, 1755, in-8°. Ce vol., qui fait suite à l'ouvrage précédent, contient vingt Dissertations sur des points importants de l'Histoire ecclésiastique, pendant les premiers siècles. W—s.

SANDIUS. *Voy.* SAND.

SANDIVOGT. *Voy.* SENDIVOG.

SANDJAR (ABOU'L HARETH MOEZZ-EDDYN ou MOGHAÏT-EDDYN), sixième sulthan seldjoukide de Perse, naquit l'an 479 de l'hég. (1086 de J.-C.), à Sandjar ou Sindjar, en Mésopotamie, d'où lui vint son nom. Il n'avait que six ans, à la mort de Melik-Chah Ier., dont il était le troisième fils (*V.* MELIK-CHAH). Pendant les règnes de ses frères Barkiarok et Mohammed Ier., il fut obligé de se contenter du Khoraçan, qu'il gouverna vingt ans comme leur vassal; mais, après la mort du second, l'an 511 (1117), il devint sulthan des sulthans, se rendit dans l'Irak, vainquit son neveu Mahmoud, qui lui disputait ce titre, lui pardonna et lui céda le sulthanat de la Perse occidentale, jusqu'aux frontières de la Syrie et de l'Asie-Mineure (*V.* MAHMOUD, XXVI, 174). Sandjar fut un des plus illustres et des plus puissants princes de sa famille. On faisait pour lui la khothbah, depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Arabie heureuse, et depuis les

Digitized by Google

frontières du Khataï jusqu'à la Méditerranée. On peut aussi le citer comme un des plus célèbres et des plus vertueux monarques qu'ait produits l'islamisme. Généreux, magnanime, vaillant, pieux, juste et bienfaisant, il protégea les savants et les gens de mérite en tous genres. Simple et modeste dans ses vêtements, il évitait la mollesse, les plaisirs futiles, et s'occupait sans relâche des devoirs de la royauté et du bonheur de ses sujets. L'an 524 (1130), il traversa le Djihoun, assiégea, dans Samarkand, Ahmed ibn Soléiman, qui s'était révolté, le força de se rendre à discrétion, et le rétablit quelque temps après dans le gouvernement du Mawar-el-nahr. Mahmoud étant mort, Sandjar nomma pour sulthan des deux Iraks, Thogroul II, frère de ce prince: il vainquit, en 526 (1132), Mas'oud et Seldjouk, ses autres neveux, qui prétendaient également au trône (*V.* Mas'oud, XXVII, 382), et il leur pardonna. Il ne prit aucune part aux guerres qui eurent lieu entre les princes seldjoukides. Après la mort de Thogroul, en 529 (1134), il laissa Mas'oud succéder à ce dernier, et ne s'immisça nullement dans ses querelles avec les khalifes (*Voy.* Mostarsched et Rasched). Il rangeait alors dans le devoir l'ingrat Bahram-Chah, qui, oubliant que Sandjar, son oncle maternel, l'avait placé sur le trône des Ghaznévides, dans le nord de l'Indoustan, refusait de lui payer tribut. Un autre vassal ambitieux, Atzyz, sulthan du Kharizme, avait recherché le secours des Khitans, peuples tartares, établis, depuis peu d'années, aux environs de Kaschgar. L'an 536 (1141), Sandjar entra dans le Mawar-el-nahr, pour y arrêter les ravages de ces barbares; mais il fut vaincu pour la première fois de sa vie, et perdit trente mille hommes, ses bagages et son harem, qui tomba au pouvoir de l'ennemi, ainsi que la première sulthane. Enveloppé par les Khitans, il leur passe sur le ventre, arrive à Termed, avec quinze ou seize braves, reste des trois cents qui l'avaient secondé dans cette périlleuse retraite, rallie les débris de son armée, repasse le Djihoun, et rentre dans le Khoraçan, laissant au pouvoir des Khitans, tous les pays au-delà du fleuve. Affligé de voir ses sujets perdre la haute idée qu'ils avaient de son courage et de sa puissance, il alla venger son affront sur le sulthan de Kharizme, fit trois campagnes heureuses contre lui, et voulut bien enfin, l'an 543 (1148), se contenter d'un vain simulacre de soumission (*V.* Atzyz). L'année suivante, il vainquit Houceïn-Djihan-Souz, fondateur de la dynastie des Ghaurides, qui avait fait une invasion dans le Khoraçan, le fit prisonnier, et lui rendit la liberté et le gouvernement de Ghaur. Les Turks Gozzes ou Uzes, que l'arrivée des Khitans avait forcés d'abandonner successivement leurs établissements au-delà du Sihoun et du Djihoun, étant venus dans les environs de Balkh, défirent le gouverneur, qui avait voulu les empêcher de s'y fixer. Irrité de leur audace et des dévastations qu'ils commettaient dans cette partie du Khoraçan, Sandjar marcha contre eux, à la tête de cent mille hommes. Sourd aux supplications de leurs femmes et de leurs enfants, il refusa un tribut considérable qu'ils lui offraient pour obtenir leur pardon, et leur livra bataille, l'an 548 (1153). Il la perdit, et fut fait pri-

Digitized by Google

sonnier. Les chefs des Turks se prosternèrent aux pieds du sulthan, baisèrent la terre en sa présence, et lui témoignèrent un grand respect, quoiqu'on ait prétendu qu'ils l'enfermaient la nuit dans une cage de fer. Mais son refus de céder Merou, sa capitale, à l'un d'eux, affaiblit les égards qu'ils lui avaient d'abord montrés; et ils en vinrent au point de régler sa nourriture. Ils commirent, tout à leur aise, les ravages les plus horribles dans le Khoraçan et le Kerman. Au bout de quatre ans, Sandjar ayant appris la mort de la sulthane, son épouse, qui avait gouverné ses états pendant sa captivité, songea à se tirer des mains des barbares. Quelques-uns de ses esclaves, qui s'étaient mêlés avec les Gozzes, gagnèrent ses gardes, et étant venus avec lui, comme en chassant, sur les bords du Djihoun, ils l'enlevèrent, et le conduisirent à Termed, d'où ils le ramenèrent aisément à Merou. Mais l'âge, les chagrins et les ennuis de sa captivité ayant altéré la santé de Sandjar, il mourut trois ou quatre mois après, en rabi 1er. 552 (1157), à l'âge de soixante-treize ans. Il y en avait soixante-deux qu'il gouvernait le Khoraçan, et il avait régné souverainement pendant quarante-une années. Sur dix-neuf batailles rangées qu'il livra, il n'en perdit que deux; mais on a vu combien l'issue en fut désastreuse. On ne peut reprocher à ce grand prince qu'un excès de clémence, de franchise, d'imprévoyance et de précipitation. Ces défauts, qui ne provenaient que de la bonté de son caractère, nuisirent aux intérêts de sa politique, et furent la cause de ses revers. On lui avait donné le surnom de second Alexandre. Comme il ne laissait point d'enfants, la domination des Seldjoukides finit avec lui dans le Khoraçan. Le fils d'une de ses sœurs en posséda une partie: quelques émirs se partagèrent le reste; et la province entière ne tarda pas à tomber au pouvoir des rois de Kharizme et de Ghaur.

A—T.

SANDOVAL (FRAY PRUDENTIO DE), historien espagnol, né dans Valladolid, vers 1560, embrassa la vie monastique dans l'ordre de saint Benoît, et s'attacha particulièrement à la recherche des antiquités civiles et religieuses de l'Espagne. Ses talents et son application au travail lui méritèrent l'estime de ses confrères qui le pourvurent d'une riche abbaye à leur nomination (St.-Isidore de Guengua). Prudentio visita les principales bibliothèques de l'Espagne, et en tira une foule de documents historiques encore inédits. Le roi Philippe III le chargea de continuer la *Coronica general*, publiée par Ambr. Moralès, et le récompensa de son zèle par l'évêché de Tuy dans la Gallice; il fut transféré, vers 1612, sur le siége épiscopal de Pampelune, et mourut, le 17 mars 1621. Les ouvrages de Sandoval, quoique rares, sont peu recherchés en France. On se contentera de citer les principaux: I. *Chronica del inclito emperador de España don Alonso VII, sacada de un libro muy antiguo escrito de mano con letras de los Godos*, Madrid, 1600, in-fol. II. *Las fundaciones de los monasterios del orden de S. Benito que los reyes de España fondaron del anno 540 hasta el de 714*, ibid. 1601, in-fol. Cet ouvrage, savant et curieux, devait avoir une suite; mais elle n'a point paru. III. *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V*, Valladolid, 1604,

Digitized by Google

2 vol. in-fol. ; Pampelune, 1618, 1634; Anvers 1681 ; il existe plusieurs autres éditions de cette histoire de Charles-Quint : mais on a dû se borner à citer celles dont les curieux font le plus de cas ; elle a été abrégée et traduite en anglais par John Stevens, 1703, in-8°. ; Adam Ébert, professeur en droit à Francfort, l'avait traduite en latin ; mais il n'a publié de cette version que deux fragments, l'un relatif à la captivité de François Ier., et l'autre à l'abdication de Charles Quint et à sa retraite dans le monastère de Saint-Just, Milan, 1715, in-8°. (1). Cette Histoire, qui fit la réputation de Sandoval, pèche par une partialité marquée, et par le défaut de critique. L'auteur n'hésite pas d'adopter les récits les plus fabuleux quand il les juge propres à relever la gloire des Espagnols et à rabaisser celle des autres peuples. C'est ainsi, par exemple, que, pour établir la prééminence de la maison royale d'Espagne, il donne la généalogie de Charles-Quint depuis Adam, de père en fils, sans la moindre lacune; qu'il rejette le sac de Rome, en 1527, sur le connétable de Bourbon, comme si ce prince n'eût pas exécuté les ordres de l'empereur, etc. La Mothe Le Vayer a signalé les défauts et les erreurs de Sandoval dans son *Discours sur l'histoire* (*Voy.* les *OEuvres* de Le Vayer, édition de 1669, in-12, tome II, 139-243). L'ouvrage est d'ailleurs écrit avec beaucoup de détails, d'exactitude et de simplicité. Robertson l'a consulté presque exclusivement. Une traduction de l'*Histoire* de Sandoval ferait mieux connaître Charles-Quint et l'époque où il a régné, que l'élégant et philosophique abrégé de l'auteur anglais. IV. *Historias recogidas et con notationes varias*, Pampelune, 1614, seconde édition, ibid., 1634, in-fol. C'est le Recueil des chroniques latines d'Idace (*Voy.* ce nom); d'Isidore, évêque de Badajoz ; de Sébastien, évêque de Salamanque ; de Sampiro, évêque d'Astorga, et de Pélage, évêque d'Oviedo, dans la première partie du douzième siècle. V. *Antiguedad de la ciudad y iglesia cathédral de Tuy, y de sos obispos*, Braga, 1620, in-4°., très-rare. IV. *Catalogo de los obispos de la iglesia de Pamplona* ; Pampelune, 1614, in fol. VII. *Historia de los reyes de Castilla y de Leon, sacada de libros y memorias antiguas*, ibid., 1634, in-fol. de 480 pag. Cette Histoire est la continuation de la *Coronica* par Ambr. Moralès, dont on a déjà parlé (*V.* Amb. MORALÈS, XXX, 62); elle commence à la réunion des royaumes de Léon et de Castille, en 1037, et finit avec le règne d'Alphonse VII, en 1134. Sandoval a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque de l'ordre de Saint-Benoît* (par dom Jean-François), tome III. W—s.

SANDRANS (JOSEPH DE CARDON, baron DE) servit quinze ans comme officier dans le régiment de Rohan-Rochefort, et fut député de la noblesse de Bresse, aux états-généraux de 1789, où il resta constamment attaché à la cause royale, votant avec les membres les plus prononcés du côté droit, et protestant contre tous les actes qui pouvaient tendre à atténuer l'autorité du roi. Il mourut, près de sa terre de Sandrans, le 3 septembre 1797, à

(1) Ce volume contient aussi le *Récit* de la mort de don Carlos, traduit en latin de l'Histoire de Louis Cabrera (*V.* ce nom), par le même Adam Ebert.

Digitized by Google

Châtillon-lès-Dombes, où il était président de l'administration municipale. A des connaissances politiques, Joseph de Cardon en joignait de littéraires et d'administratives, et il était recherché pour les agréments de sa société et la justesse de ses avis. Il descendait de la maison de Folch, mayor de Cardona-Aragon, titulaire du duché de Cardone, en Catalogne. La branche de cette famille établie en France depuis la fin du quinzième siècle, avait quitté l'Espagne pour se rendre à Lucques, d'où elle passa en France. Horace Folch de Cardon, et Jacques, son frère, les premiers qui se fixèrent à Lyon, avaient obtenu d'Henri IV, en 1605, des lettres de naturalisation de nobles français, et confirmation de leur extraction espagnole, en récompense des services qu'ils rendirent au roi, en empêchant, l'un à la porte d'Ainai, et l'autre à la porte de la Guillotière, les ennemis appelés par la Ligue, de se rendre maîtres de la ville de Lyon. Ce fait est articulé en entier dans les lettres patentes données par Henri-le-Grand, le 8 décembre 1605, que le père Colonia déclare avoir eues entre ses mains (*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 2e. vol., chap. 13, art. 3, pag. 612). Horace de Cardon, chef de la branche des barons de Sandrans, obtint, en outre, dans les mêmes lettres patentes, et par assimilation aux Bonvisi, Gadagne, Strozzi, Mascranni et Cantarigni, l'autorisation de faire à Lyon, le commerce de la librairie en gros, sans déroger : il y amassa une si grande fortune, que, dans le temps, on évaluait communément ses biens à *deux millions*. Il employa la majeure partie de ses richesses à construire des monuments d'utilité publique. Divers traits de sa munificence se trouvent consignés dans les historiens de Lyon, Colonia, Pernety, etc. Z.

SANDRART (Joachim), peintre et biographe, né, en 1606, à Francfort sur le Mein, d'une ancienne et noble famille, annonça de bonne-heure d'heureuses dispositions pour les arts, et reçut de Théod. de Bry (*V.* ce nom), les premières leçons du dessin. A quinze ans, il fit à pied le voyage de Prague, pour apprendre de Gilles Sadeler (*V.* ce nom), les procédés de l'art de graver. Sadeler lui conseilla de s'appliquer de préférence à la peinture; et docile à cet avis, le jeune élève entra dans l'école de Ger. Honthorpt, à Utrecht, où il fit de rapides progrès. Conduit en Angleterre par son maître, qu'il aida dans ses travaux, il mérita les encouragements du roi Charles Ier., et ceux du comte d'Arundel. Sandrart s'embarqua pour l'Italie, en 1627, et s'arrêta quelque temps à Venise, où il se perfectionna dans son art, en copiant des tableaux du Titien et de Paul Veronèse. Il visita ensuite Bologne, Florence et Rome, étudiant partout les chefs-d'œuvre des grands maîtres. A cette époque, le roi d'Espagne chargea le cardinal Barberini de lui procurer douze tableaux des meilleurs peintres; et telle était la réputation dont jouissait Sandrart, que son nom fut inscrit sur une liste où figuraient le Guide, Guerchin, Lanfranc, le Dominiquin, Poussin, etc. Dans ce concours, si honorable pour lui, il choisit, suivant Orlandi (*Abecedario pittorico*), le sujet de la mort de Sénèque; mais Descamps (*Vies des Peintres*), dit que le cardinal Barberini lui acheta deux tableaux représentant saint Jérôme et la Madelène. Sandrart, après

avoir séjourné plusieurs années à Rome, visita le royaume de Naples, la Sicile, Malte, et reprit la route de l'Allemagne, où l'avait précédé sa réputation. Les fleaux qui désolaient alors cette contrée, l'obligèrent à chercher un asile dans Amsterdam, où il exécuta plusieurs tableaux d'une grande dimension, entre autres l'entrée de Marie de Médicis dans cette ville. Il possédait par héritage la terre de Stockau, près d'Ingolstadt. La vente de ses ouvrages lui fournit une somme suffisante pour rétablir son château ruiné dans les dernières guerres; mais les Français l'ayant détruit une seconde fois, il vendit cette terre, et alla demeurer à Augsbourg. Il s'établit, en 1672, à Nuremberg, et ne négligea rien pour y ranimer le goût des arts. L'empereur et la plupart des souverains d'Allemagne lui demandèrent à l'envi des tableaux; il reçut de l'électeur Palatin le titre de conseiller, et fut comblé de marques de bienveillance par les autres princes. Il venait de terminer son tableau du jugement dernier, quand il mourut à Nuremberg, en 1688 (1). Sandrart fut marié deux fois. Dans sa vieillesse, il épousa en secondes noces une fille de Guill. Bloemaert. On a gravé, d'après Sandrart, *les Douze Mois de l'Année*, in-fol. Il a exécuté lui-même quelques pièces à l'eau-forte; mais ses productions, comme peintre, sont aujourd'hui peu recherchées; il n'en est pas de même des écrits qu'il a publiés sur les arts, et qui continuent à jouir de l'estime des amateurs; ce sont: I. *Teutsche Academie*, etc., c'est-à-dire, Académie allemande d'architecture, de sculpture et de peinture, Nuremberg, 1675-79, 4 tom., en 2 vol. in-fol. Christ. Rhodius a traduit en latin une partie de cet ouvrage sous ce titre: *Academia nobilissimæ artis picturæ*, ibid., 1683, in-fol. C'est le Recueil des Vies des peintres anciens et modernes, avec l'indication de leurs tableaux, dont quelques-uns y sont reproduits par la gravure. Sandrart a beaucoup profité des recherches de Vasari, Ridolfi et Van Mander; mais les jugements, qui lui appartiennent en propre, ne sont pas exempts de partialité. Cet ouvrage a été regardé long-temps comme l'histoire la plus complète de la peinture; il est orné de plus de deux cents portraits des artistes les plus célèbres. Une notice assez détaillée sur l'auteur et sur ses ouvrages, rédigée par ses élèves, termine le volume. II. *Iconologia deorum qui ab antiquis colebantur* (en allemand), ibid., 1680, in-fol., fig. III. *Admiranda sculpturæ veteris, sive delineatio vera perfectissimarum statuarum*, ibid., 1680, in-fol., fig. IV. *Romæ antiquæ et novæ theatrum sive genuina ac vera urbis, juxta varios ejusdem status delineatio topographica*, ibid., 1684, in-fol., fig. V. *Romanorum fontinalia sive intra et extra urbem Romam fontium delineatio*, ibid., 1685, in-fol. Cette collection des ouvrages de Sandrart est très-rare, et le prix en est fort élevé dans les ventes. Volkmann en a publié une nouvelle édition, Nuremberg, 1769-75, 8 part. in-fol.; mais elle n'a point fait baisser la valeur de la première. W-s.

(1) Cette date nous est fournie par Fuessly. La plupart des autres biographes placent la mort de Sandrart en 1683; mais on voit qu'il a publié postérieurement des ouvrages qui ne sont pas annoncés comme posthumes.

SANDRAS DE COURTILZ (GATIEN). *V.* COURTILZ.

SANDWICH. *V.* MONTAGU, tome XXIX, pag. 413 et 416.

Digitized by Google

SANDYS (George), poète anglais, était le septième et le plus jeune des fils d'Edwin Sandys, archevêque d'York (1), et naquit dans cette ville, en 1577. Le desir de voir les contrées qui ont été le théâtre des grands événements dont les historiens anciens nous ont transmis le récit, lui fit entreprendre, en 1610, le voyage du Levant. « Je commençai, dit-il, » mon voyage par la France, au » moment même où un meurtre exé» crable fut commis sur la personne » de Henri IV, par un scélérat obs» cur, dans les rues de la capitale. « Sandys ne décrit pas la France : il ne date ses observations que de son départ de Venise, où il s'embarqua le 20 août 1610. Il traversa la mer Adriatique et la mer Egée, s'arrêtant à plusieurs îles célèbres. La plaine de Troie attira ses regards ; il alla d'abord sur les bords du Bosphore de Thrace, étudier les mœurs des Turcs, dans la capitale de leur empire. A la fin de janvier, Sandys quitta Constantinople, et fit voile pour l'Égypte. Il visita les pyramides, alla, par terre, en Palestine; et après avoir vu Jérusalem, Béthléem, le mont Carmel, monta sur un navire qui le conduisit à Seyde ; revint, par terre, à Saint-Jean d'Acre, puis vogua vers l'Angleterre. Le mal de mer le força de relâcher à Malte; il gagna la Sicile, l'Italie, et revint heureusement à Londres. Après son retour, il consacra tout son temps à la culture des lettres, fut l'ami de plusieurs hommes distingués, entre autres, de Falkland, qui lui adressa des vers. Il mourut, le 5 mai 1643, à Boxley, dans le comté de Kent. On a de Sandys, en anglais : I. *Relation d'un voyage commencé en 1610, contenant la description de l'empire turc, de l'Egypte, de la Terre-Sainte, des parties écartées de l'Italie et des îles adjacentes*, Londres, 1615, in-fol., avec figures. La septième édition parut en 1673. Ce livre, bien écrit, annonce un homme véridique. Sandys s'occupe principalement de la peinture des mœurs. Il ne néglige aucune occasion de citer les poètes anciens, et il en donne la traduction en vers anglais. Le portrait qu'il trace des Turcs n'est point flatté. Il les représente comme répandant, par leur gouvernement tyrannique, la désolation sur les pays les plus favorisés de la nature. Depuis Sandys, l'état des choses n'a fait qu'empirer. La partie des figures qui a rapport à la Terre-Sainte, est copiée de celles de Zuallart. II. *Traduction des Métamorphoses d'Ovide, en vers..., avec un Commentaire philosophique*, 1632, in-fol., avec figures. III. *Essai d'une traduction de l'Enéide....*, réimprimé en 1640, in-fol. IV. *Paraphrase des Psaumes de David, ainsi que des Cantiques de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, 1636, in-fol. Charles Ier. lisait assidument ce livre, pendant qu'il était en prison à Carysbrook. V. *Passion du Christ*, 1640, in-12; 1688, in-8°. C'est la traduction du *Christus patiens* de Grotius. Lauder pense que cet ouvrage a pu servir de modèle à Milton. VI. *Paraphrase métrique du Cantique des cantiques*, 1641, in-12; réimprimé, en 1648, avec des planches. Dryden dit que Sandys fut le meilleur versificateur de son temps. Il regarde sa Traduction d'O-

(1) Ce prélat, mort en 1588, est connu par son *Europæ speculum*, ou état de la religion dans l'Occident, ouvrage souvent réimprimé. Il avait fondé une chaire de métaphysique à l'université d'Oxford.

vide comme trop littérale. Pope déclare que la poésie anglaise doit plusieurs de ses beautés aux traductions de Sandys. Les Anglais font grand cas de ses productions, et pensent que l'énergie de sa prose lui conservera une place parmi les auteurs classiques, lorsque ses vers seront oubliés. E—s.

SANGALLO (JULIEN DE), architecte, naquit à Florence, en 1443. Son père, nommé François Giamberti, fut un architecte qui n'était pas dépourvu de talent. Julien commença par étudier la gravure; il fut encore ingénieur, et finit par s'adonner à l'architecture. Son début, dans cette carrière, fut, à Florence, le cloître connu aujourd'hui sous le nom des Carmélites de Sainte-Madelène de' Pazzi. Il est d'ordre ionique, d'un excellent goût, copié sur un chapiteau antique, trouvé à Fiesole. Il fit ensuite, pour Laurent-le-Magnifique, le palais de Poggio à Cajano, et construisit, dans la grande salle, une voûte d'une si grande dimension, que l'on croyait impossible qu'il réussît; c'est la plus vaste qui ait été faite dans les temps modernes. Il rétablit les fortifications de la ville d'Ostie, par ordre de l'évêque de cette ville, le cardinal Julien de La Rovère, qui fut depuis le pape Jules II. Malgré l'air pestilentiel qui règne dans Ostie, et qui ne permet de l'habiter que trois mois de l'année, le desir de terminer les travaux qui lui étaient confiés l'emporta sur le danger d'un pareil séjour, et il ne le quitta point pendant deux ans entiers. Appelé par le roi de Naples, Ferdinand Ier., qui voulait faire construire un édifice près du Castel-Nuovo, ce monarque fut tellement satisfait des modèles que l'artiste lui présenta, qu'il lui fit un magnifique présent de chevaux, de vêtements, de bijoux et d'argent; mais Julien, plein d'un désintéressement bien rare, ne voulut rien accepter, et dit au roi, pour excuser son refus, qu'il était au service de Laurent-le-Magnifique, et qu'il n'avait pas besoin de richesses. Le roi, surpris, insista pour lui faire accepter au moins quelque chose. Alors Julien demanda quelques morceaux d'antiquité, tels qu'un buste de l'empereur Adrien, une figure de femme nue, et un amour endormi, que le monarque lui accorda volontiers. A son retour à Florence, l'artiste s'empressa de faire hommage de ces objets précieux à Laurent, qui le chargea bientôt après de construire, hors de la porte de SanGallo, un grand monastère pour les Augustins. C'est depuis cette époque, que lui et son frère prirent le nom de *Sangallo*. Julien construisit ensuite le vaste palais du Poggio Imperiale. Appelé à Milan, par le duc Jean Galeaz Marie, qui voulait bâtir un magnifique palais, il commença des travaux que bientôt la guerre obligea d'abandonner. Il montra son habileté, dans la construction du dôme de l'église de Notre-Dame de Lorette à Rome. Sous le pontificat d'Alexandre VI, il restaura l'entablement de l'église de Sainte-Marie-Majeure; et l'on dit qu'il se servit, pour dorer cet édifice, du premier or venu de l'Amérique. Il orna l'église florentine *Dell' Anima*, qui était d'un style gothique, d'une façade carrée avec trois ordres de pilastres d'un style un peu sec; il fit, pour le cardinal Julien de La Rovère le palais de Saint-Pierre *in Vincula*, ouvrage assez médiocre. A Savone, patrie du même cardinal, il commença, pour ce prélat, un magnifique palais; mais les événements ayant

Digitized by Google

forcé le cardinal de se réfugier à Lyon, l'artiste l'y suivit, et donna au roi de France le modèle de ce palais, qui ne put être terminé que quelques années après, et qui, par la suite, a été converti en un couvent de religieuses de Sainte-Claire. Il fournit également au duc de Valentinois (César Borgia) les plans de la forteresse de Montefiascone, dont il ne reste plus que quelques fragments de murailles. Après l'avénement de Jules II, Sangallo eut le chagrin de voir ce pape, dont il avait partagé la mauvaise fortune, et pour lequel il avait si long-temps prodigué ses talents, lui préférer le Bramante pour la réédification de l'église Saint-Pierre. Dans son dépit, il se retira à Florence; mais bientôt il revint à Rome, et rappelé par le pape, le suivit à la guerre. Dégoûté de nouveau de n'être plus employé dans aucun travail important, il regagna Florence, où Pierre Soderini, gonfalonier perpétuel de la république, employa ses talents, pendant le siége de Pise, à construire un pont enchaîné qui, se levant et se baissant selon la crue des eaux, pouvait servir en tout temps. Sangallo éleva ensuite à Pise, avec une célérité extraordinaire, la citadelle et la porte Saint-Marc, d'ordre dorique. Il revint encore une fois à Rome, sous le pontificat de Léon X, qui lui destinait la direction des travaux de Saint-Pierre; mais accablé par les fatigues, par l'âge et par les douleurs de la pierre, il refusa cette faveur, et vint mourir dans sa patrie, en 1517. — Antoine GIAMBERTI DE SANGALLO, frère du précédent, né à Florence, commença, comme lui, par être ingénieur et graveur. S'étant livré à l'architecture, le pape Alexandre VI lui ordonna de changer en forteresse le mausolée d'Adrien, aujourd'hui château Saint-Ange. Il construisit ensuite la citadelle de Civita Castellana, forma le plan de la fortesse d'Arezzo, et fut choisi par la république de Florence pour architecte surintendant de toutes ses places-fortes. A Montepulciano, il construisit une très-belle église en l'honneur de la Vierge; ainsi que plusieurs temples à Sansovino et ailleurs; mais la vieillesse ne lui permettant plus les travaux qu'exige l'exercice de l'architecture, il abandonna cet art pour se vouer à l'agriculture. Les deux frères apportèrent de grandes améliorations dans l'ordre dorique. Enthousiastes de tout ce qui tenait aux beaux arts chez les anciens, ils firent une collection nombreuse d'antiquités, et laissèrent, pour ainsi dire, l'architecture comme un héritage dans leur famille. Antoine mourut, en 1534, dans un âge fort avancé. — Antoine SANGALLO, neveu des précédents, naquit vers l'an 1482, à Mugello, sur le territoire de Florence; son père, nommé Barthélemi Picconi était tonnelier. Antoine, dans sa jeunesse, apprit le métier de menuisier; mais la réputation que ses oncles maternels Julien et Antoine s'étaient acquise comme architectes, le décida à cultiver également cet art, et il se rendit à Rome pour recevoir leurs leçons: ayant alors pris, comme eux, le nom de *Sangallo*, il revint à Florence, se fit connaître du Bramante, qui jouissait alors de la plus grande réputation, et qui, attaqué d'une paralysie, vit avec plaisir un jeune homme capable de le suppléer, et dont les succès furent tels qu'en 1512, il lui confia la direction de plusieurs travaux importants. Sangallo fut bientôt connu. Son premier ouvrage à Rome, fut l'église de Notre-Dame

Digitized by Google

de Lorette près de la colonne Trajane. La forme en est carrée avec deux rangs de pilastres d'ordre composite ; au-dessus s'élève une double coupole octogone. Les figures qui ornent les portes et les fenêtres sont lourdes et inutiles. On dit, pour justifier Sangallo, que la petite coupole, qui est de l'architecture la plus étrange, est due à Jacques del Duca, sicilien. Il construisit, peu de temps après, le petit palais près de la porte de Venise, et qui appartient maintenant aux comtes Palma. Le dessin et les proportions de cet édifice annoncent les progrès de l'artiste. Il construisit plusieurs autres édifices, tant à Rome qu'aux environs. Le Bramante étant mort, Léon X nomma trois architectes pour la basilique de Saint-Pierre, Raphael, Julien de Sangallo, et le frère Giocondo de Vérone. Ce dernier, ayant quitté Rome, et Julien étant retourné à Florence, Antoine fut désigné, comme l'architecte le plus capable de remplir cette importante fonction, dont il resta chargé conjointement avec Raphaël. Le pape avait formé le projet de fortifier Civita Vecchia. Parmi les dessins qui lui furent présentés, celui de Sangallo obtint la préférence ; mais le projet n'eut point d'exécution. Le Sansovino avait inconsidérément construit l'église de Saint-Jean des Florentins, au milieu des eaux du Tibre : Sangallo fortifia la partie exposée au ravage du fleuve, de la manière la plus solide. Il restaura la citadelle de Montefiascone, aujourd'hui détruite, et construisit, dans la plus grande des îles du lac de Bolsena, deux petits temples, l'un octogone à l'extérieur, et rond à l'intérieur, et l'autre carré au-dehors, et octogone au-dedans ; tous deux d'un excellent goût. Il répara, dans Rome, l'église de Saint-Jacques des Espagnols, édifia l'église de Montserrat, et la façade de la banque du Saint-Esprit, et fit la cour qui est au-devant des loges du Vatican. Jules III, par la suite, dégrada cette dernière construction, en faisant enlever les colonnes de granit qui la décoraient, pour les transporter à sa vigne hors la porte du peuple. Pendant le règne d'Adrien, qui n'aimait pas les arts, Sangallo ne fut occupé que de travaux peu importants; mais lorsque Clément VII parvint au pontificat, il fut envoyé par ce pape, conjointement avec Sanmicheli, pour travailler aux fortifications de Parme et de Plaisance. De retour à Rome, il agrandit le Vatican. La solidité est la qualité principale de son talent. Il en donna une preuve à Lorette, en réparant l'église de la Vierge qui menaçait ruine ; les nouvelles constructions qu'il ajouta, joignaient à une extrême solidité les proportions les plus élégantes. Après le sac de Rome, Clément VII s'était réfugié à Orvieto; et comme la ville manquait d'eau, Sangallo y construisit un puits tout en pierre de taille, de soixante-quinze pieds de diamètre, avec deux escaliers à vis, taillés dans le tuf, l'un au-dessus de l'autre, qui conduisaient jusques au fond du puits. Les bêtes de somme descendent par un de ces escaliers, jusqu'à la plate-forme où l'on charge l'eau ; et, sans retourner sur leurs pas elles remontent par l'autre escalier. Cet utile ouvrage fut terminé du vivant de Clément VII, à la réserve du revêtement de l'ouverture, que Paul III fit achever sur un plan différent de celui de Sangallo. L'antiquité n'a jamais eu d'ouvrage comparable à ce puits pour la commodité : il est éclairé, jusques au fond, par des ouvertures ménagées dans les

Digitized by Google

murs où sont pratiqués les escaliers. Un puits semblable a été construit depuis dans le château de Chambord, et un autre à la citadelle de Turin. Dans le temps où Sangallo en était occupé, il dirigea les forteresses d'Ancone, celles de Florence, le palais de Pierre-Louis Farnèse, neveu du pape, à Castro, l'église de Lorette, lieux fort éloignés l'un de l'autre; mais son génie suffisait à tout. Lorsque l'empereur Charles-Quint vint à Rome, après l'expédition de Tunis, Sangallo obtint la direction de toutes les fêtes qui furent célébrées en l'honneur de ce prince. Il érigea au-devant du palais de Saint-Marc, sur la place de Venise, un arc de triomphe magnifique, orné de chaque côté de quatre colonnes corinthiennes, de bas-reliefs représentant les victoires de l'empereur, et de figures allégoriques. Cette composition, du plus beau style, excita une admiration universelle. Toujours infatigable, il fit, pour le duc de Castro, la citadelle de Nepi, traça l'alignement des rues de cette ville, et fit, pour les habitants, un nombre infini de dessins de palais et de maisons. Il construisit, à Rome, un grand nombre de bastions, et cette magnifique porte du Saint-Esprit, que l'on regrette de ne point voir achevée. Par ses soins, on reprit en sous-œuvre les fondements du Vatican, qui menaçaient ruine. La salle qui lui sert de vestibule fut agrandie et éclairée par deux vastes fenêtres, et la voûte en fut ornée de stucs, tels qu'on n'en avait pas encore vus. Il bâtit la chapelle Pauline, si remarquable par l'élégance et l'exactitude des proportions, et pratiqua, de la manière la plus habile, les divers escaliers qui conduisent de ces deux chapelles à Saint-Pierre. Les différends survenus entre le pape et les habitants de Pérouse, déterminèrent Sa Sainteté à y construire une forteresse : celle d'Ascoli eut la même origine. Toutes deux furent achevées par Sangallo, avec une célérité incroyable. Enfin, il se bâtit à lui-même, dans la *Strada Giulia*, une demeure élégante, que les marquis Sacchetti acquirent par la suite, et qu'ils firent considérablement augmenter. Mais l'ouvrage auquel il donna ses soins les plus particuliers, fut l'église de Saint-Pierre, pour laquelle il composa plusieurs dessins différents de ceux du Bramante. Il fit exécuter par Labacco, un de ses ouvriers favoris, le modèle en bois que l'on conserve présentement dans une des salles du Belvédère, derrière la grande niche. Toutefois ce modèle n'obtint pas l'assentiment de Michel-Ange, qui le trouva trop plein de ressauts, de petits membres, de petites colonnes, d'arcs sur arcs, de corniches sur corniches, etc., qui lui donnaient un caractère gothique plutôt qu'antique. Sangallo renforça les piliers de Saint-Pierre, et jeta dans les fondements une incroyable quantité de matériaux pour les consolider. Il commença le grand palais Farnèse, tandis que Paul III n'était encore que cardinal; il l'agrandit lorsque son protecteur fut devenu pape, et l'éleva jusqu'à la hauteur de la corniche. Le pape voulait que cette corniche fût la plus belle qu'on eût jamais vue, et il forma un concours des plus habiles architectes de Rome. Il examina leurs dessins; et après avoir, au grand déplaisir de Sangallo, loué par-dessus tous les autres celui de Michel-Ange, il en demanda aussi un à Meleghino, qui, après avoir été long-temps valet du pape, s'était

Digitized by Google

livré à l'architecture. Sangallo ne put supporter une telle comparaison ni s'empêcher de dire que le Meleghino était un architecte pour rire. Alors le pape, s'inclinant à plusieurs reprises devant Sangallo, lui dit avec un sourire moqueur : « Nous voulons que Meleghino soit » un architecte tout de bon ; et voici » son brevet. » Il lui donna en conséquence la direction des travaux du Belvédère et de quelques édifices pontificaux, et le nomma architecte d. Vatican, avec un traitement égal à celui de Sangallo. Cependant ce fut Michel-Ange qui fit la corniche, et qui changea ensuite totalement les dispositions du palais. Malgré ce désagrément Sangallo fut encore envoyé par le pape, pour aplanir quelques difficultés entre les habitants de Terni et de Rieti, relativement au lac de Marmora. Il termina la discussion en faisant décharger le lac, du côté où était la digue. La fatigue et les chaleurs qu'il eut à supporter pendant ces travaux, lui causèrent une maladie qui l'emporta, en 1546. Son corps fut apporté à Rome, et déposé dans l'église de Saint-Pierre, près de la chapelle Sixtine. Tous les artistes de Rome assistèrent à ses funérailles. On ne voit plus l'épitaphe que sa femme, Isabelle Deta, avait fait placer sur sa tombe.— Antoine-Baptiste-Gobbo Sangallo, frère du précédent, fut également un architecte distingué. Il l'aida dans presque tous ses travaux, fit un grand nombre de notes marginales sur un exemplaire de Vitruve, l'enrichit d'une multitude de figures supérieurement dessinées, et enfin traduisit cet auteur ; mais cette version n'a pas été imprimée. — Bastiano da Sangallo, surnommé *Aristotile*, neveu des précédents, naquit à Florence, en 1481, se fit peintre, et reçut les principes de son art de Pierre Perugin ; mais il abandonna bientôt la manière de ce maître pour prendre un style plus moderne. Il s'exerça, pendant plusieurs années, à dessiner la figure, et copia quelques ouvrages de Michel-Ange et de Raphaël, avec lesquels il était lié d'amitié ; et, docile aux avis d'André del Sarto et de Ridolfi, il peignit un grand nombre de *Madones* et de tableaux, avec un talent distingué : mais le génie de l'invention lui manquait. Il s'appliqua presque exclusivement à la perspective, qu'il avait apprise à Rome, sous la direction du Bramante ; et à cette époque, il eut de fréquentes occasions de manifester toute l'étendue de son talent en ce genre. Les plus mémorables de ses travaux furent ceux qu'il exécuta lors de l'élévation de Léon X au trône pontifical, et lors de la visite que ce pontife fit à Florence, en 1515. L'élection de Clément VII, l'élévation des grands-ducs Alexandre et Côme I^{er}. à la souveraineté, l'arrivée de Charles-Quint à Florence, signalèrent encore le talent d'Aristotile. C'est lui qu'on employait de préférence. Ses perspectives ornaient les rues, ses décorations les théâtres ; et la foule du peuple, peu accoutumée encore à ces prodiges de l'art, croyait pouvoir monter sur ces gradins, pénétrer dans ces palais, paraître sur ces balcons et à ces fenêtres, que le pinceau de l'artiste avait créés. Sa longue vie et ses travaux multipliés lui permirent de se rendre utile à la famille des Médicis et à sa patrie jusque dans la vieillesse la plus avancée. Il avait vécu à l'époque où la peinture était dans tout son éclat; et ses ou-

Digitized by Google

vrages furent dignes de ce temps. Habile dans la théorie de la perspective et dans l'anatomie, il aimait à disserter sur ces deux sciences, avec une certaine subtilité et un air d'autorité qui lui fit donner le surnom d'*Aristotile* (Aristote). Sur les derniers jours de sa vie, il eut le chagrin de se voir préférer Salviati et le Bronzino. Il mourut en 1551. P—s.

SAN-GIORGIO (BENVENUTO DA), célèbre chroniqueur, de l'ancienne et illustre maison des comtes de Biandrate, dont une branche subsistait encore avec honneur à Turin, au dix-huitième siècle, naquit dans le Montferrat, vers 1450. Admis dès l'enfance dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il porta d'abord les armes; mais il abandonna cette carrière pour la culture des lettres, et se fit recevoir docteur en droit. Ses talents l'appelaient non moins que sa naissance aux premiers emplois dans sa patrie. Il fut élevé, par Boniface IV, à la présidence du sénat de Casal; et après la mort du marquis de Montferrat, il partagea la régence avec la princesse Marie, sa veuve. Député vers le duc de Ferrare, en 1493, pour le haranguer, au sujet de la mort d'Éléonore d'Aragon, son épouse, il alla feliciter, la même année, le pape Alexandre VI, sur son élection (1); et, en 1494, il se rendit à Inspruck, près de l'empereur Maximilien, qu'il avait eu l'honneur de complimenter, l'année précédente, à son passage par Ferrare (2). Dans les loisirs que lui laissèrent ses fonctions, il avait fouillé les archives, et composé, sur des documents authentiques, l'histoire du Montferrat, qu'il conduisit jusqu'à l'année 1490. Il fit un abrégé de cet ouvrage en latin, et le publia lui-même, Asti, 1516; et avec des corrections, Turin, 1521. San-Giorgio fut créé comte par Charles-Quint, en 1523 : il mourut, peu de temps après, dans un âge avancé. Sa *Chronique du Montferrat*, fut publiée en italien, pour la première fois, Casal, 1639 (3); Muratori l'a réimprimée en 1733, dans les *Scriptor. rerum italicarum*, XXIII, 307-761; enfin, M. Jos. Vernazza, en a donné une édition corrigée et augmentée, Turin, 1780, in-4°., précédée d'une Notice sur l'auteur. Quoique cette chronique ne soit pas exempte d'erreurs, on la regarde comme un ouvrage important pour l'histoire de la Haute-Italie, à raison des chartes et des titres dont l'auteur appuie son récit (*Voy*. Tiraboschi, *Storia della letterat. italiana*, VI, 768). On doit encore à San-Giorgio : *De origine Guelphorum et Gibelinorum, quibus olim Germania, nunc Italia exardet, libellus eruditus, in quo ostenditur, quantùm hâc in re clarissimi scriptores Bartolus, Panormitanus, Blondus, Platina, et Georgius Merula Alexandrinus à veritate aberraverint*, Bâle, Cratander, 1519. L'ouvrage qu'il a laissé sur l'*origine* de sa famille, se conserve en manuscrit dans plusieurs bibliothèques d'Italie. W-s.

SAN GIOVANNI (ERCOLE-MARIA DI) surnommé l'*Ercolino du Guide*, naquit à Bologne, et fut élève de Guido Reni. Son pinceau savait si bien se plier à la manière de son

(1) Cette harangue est imprimée : *Oratio de Pontificatu Alexandri VI*, Rome, 1493, in-4°.

(2) *Oratio ad Maximilianum Rom. regem*, Ferrare, 1493, in-4°.

(3) Cette première édition est si rare, que Muratori employa beaucoup de temps et de recherches, avant de pouvoir s'en procurer un exemplaire.

Digitized by Google

maître, que ce dernier ayant peint un tableau à moitié, Ercole le copia, puis substitua sur le chevalet sa copie à l'ouvrage de son maître, et le Guide, sans s'apercevoir de la tromperie, acheva le tableau comme l'eût été l'original : aussi employa-t-il volontiers San-Giovanni pour répéter ses compositions, et Bologne possède deux copies de ce genre, dignes en tout point du Guide. Il a exécuté, pour des galeries particulières, plusieurs compositions dans lesquelles il a déployé un style encore plus soigné peut-être : c'était absolument le faire et la manière de son maître, jusqu'à tromper les yeux les plus exercés. S'étant rendu à Rome, sous le pontificat d'Urbain VIII, ce genre de talent excita l'admiration ; et, par un honneur dont bien peu de copistes ont joui, le souverain pontife lui accorda le titre de chevalier. Ercolino aurait poussé plus loin la perfection de son art, s'il n'était mort au commencement de sa carrière.— Jean Manozzi di SAN GIOVANNI, naquit dans les environs de Florence en 1590, et peut être regardé comme un des plus grands peintres à fresque qu'ait produits l'Italie. Il fut élève de Mathieu Rosselli. Doué par la nature d'un esprit bouillant et prompt, d'une imagination vive et féconde, d'une main expéditive et franche, il a exécuté un si grand nombre de peintures, tant dans les états romains qu'à Rome même, spécialement dans l'église des Quatre-Saints, ainsi que dans toute la Toscane, et à Florence dans le palais Pitti, que l'on a peine à concevoir qu'il ait pu suffire à tant de travaux, n'ayant commencé à apprendre qu'à dix-huit ans, et ayant cessé de peindre et de vivre à l'âge de quarante-huit ans. Il est bien loin d'avoir le style solide de son maître. Se croyant tout permis, dans beaucoup de ses productions, il sacrifia l'art au caprice, jusqu'à introduire dans les chœurs célestes des anges du sexe féminin. Mais cette bizarrerie ne put détruire sa réputation. Parmi ses ouvrages on cite *la Fuite en Egypte*, que l'architecte Paoletti a transportée dans une des salles de l'académie, après avoir fait scier la muraille sur laquelle cette fresque était peinte ; quelques unes des lunettes de l'église d'*Ognissanti*, et dans le palais Pitti, *les sciences et les arts chassés de la Grèce, et recueillis par Laurent de Médicis.* Au milieu de quelques défauts qui appartiennent à son siècle et à son génie, cette vaste composition offre des inventions et des figures de la plus grande beauté. On y admire surtout l'Homère aveugle qui s'éloigne en chancelant, du sol de la patrie. On remarque aussi, dans la même salle, quelques peintures, où il a imité les bas-reliefs avec une si grande perfection, que les plus clairvoyants croient voir les figures saillir de la muraille. Les peintures du palais Pitti, qu'il n'eut pas le temps d'achever, ont été terminées par Pagani, Montelatici et Furini. Ses tableaux à l'huile sont moins estimés que ses fresques : aucun n'est exempt de crudité. Cet artiste laissa un fils nommé Garzia qui cultiva aussi la peinture, et qui a exécuté dans Pistoja des fresques qui ne sont pas sans mérite. P—s.

SANGUIN *Voy.* SAINT-PAVIN et ZENGHY.

SANKAR *Voy.* SALGAR.

SANLECQUE (JACQUES DE), graveur, fondeur et imprimeur, que Lacaille dit natif de Chaulne, en Bourbonnais, était, dit Vigneul Marville, de Chanlu dans la même provin-

ce. Il avait environ quatorze ans lorsqu'il vint à Paris, où il porta les armes dans la guerre de la ligue. Élève de G. Lebé, il s'est distingué dans son art. L'ouvrage le plus curieux sorti de ses presses, est : L'*Histoire de l'Election et Couronnement du roi des Romains*, 1613, in-8°. Comme imprimeur, au reste, il a peu de réputation ; mais comme graveur et fondeur, il s'est acquis une grande distinction. Ce fut avec Jacques, son troisième fils, qu'il porta, dit Fournier, « l'art de » la gravure des caractères de musi» que au plus haut point de perfec» tion qu'il fût possible pour lors. » Vers 1635, ils commencèrent, » pour leur propre usage, la gravure » de trois caractères de musique, dis» tingués par *petite*, *moyenne* et » *grosse musique*. Ces trois carac» tères sont un chef-d'œuvre pour la » précision des filets, la justesse des » traits obliques qui lient les notes, » et la parfaite exécution ». Jacques de Sanlecque père excellait aussi dans la gravure et la fonte des caractères orientaux : c'est lui qui a fondu les caractères syriaque, samaritain, chaldéen et arabe pour l'impression de la Bible polyglotte de Lejay (*V.* Lejay, XXIV, 6). Il mourut le 20 novembre 1648, âgé de soixante-quinze ans. — Sanlecque (Jacques de), le troisième de ses fils, étudiait en théologie, quand Henri son frère, qui avait été valet-de chambre de Charles Ier., et que les troubles d'Angleterre ramenèrent en France, entraîna Jacques dans le protestantisme. Vigneul Marville ajoute que le jeune théologien pervertit son père. Jacques Sanlecque fils avait une immense instruction, qui ne le préserva pas des faiblesses et des ridicules de son temps. Très-versé dans la Scolastique et dans l'astrologie judiciaire, il possédait plusieurs langues, l'hébreu, le syriaque, l'arabe, le grec, le latin, l'anglais, l'italien, l'espagnol. Sa disposition pour la musique était telle que, sans avoir eu aucun maître, il jouait de toutes sortes d'instruments. Il avait suivi les traces de son père, et partagé, comme on l'a vu, ses travaux dans la fonte des caractères de musique ; il avait eu avec lui et G. Lebé, deuxième du nom, un procès contre Robert Ballard, qui, parce qu'il avait le titre d'*imprimeur du roi pour la musique*, prétendait au privilége exclusif d'imprimer de la musique. A la mort de son père, et de Lebé, Sanlecque soutint seul l'instance qui paraît n'avoir pas été jugée. Ce fut à l'occasion de ce procès qu'il composa une *Allégorie*, dont les interlocuteurs étaient le cheval Pégase (marque typographique des Ballard), et la tortue (marque de Sanlecque lui-même). Cette *Allégorie* a été imprimée à la suite d'un *Traité de l'eau-de-vie*, par Balesdens, 1646. Les Petit, les Cramoisy, les Muguet, employèrent les caractères de Sanlecque. Jacques Sanlecque fils avait ruiné sa santé par l'étude, et mourut en novembre 1659. Il avait eu trois fils, savoir : 1°. Louis, le poète (*V.* son article ci-après) ; 2°. un second qui mourut à neuf ou dix ans, et qui dès l'âge de sept ans savait déjà le latin, le grec, l'hébreu ; 3°. Jean, qui suivit la profession de ses père et grand-père, et mourut en 1716, âgé de soixante-deux ans, laissant les poinçons et matrices de sa famille, à Jean-Eustache-Louis Sanlecque, mort en 1778. Marie Del, sa veuve, lui succéda ; et à sa mort, en 1784, la fonderie des Sanlecque passa chez M. Hæner à Nanci. A. B—t.

Digitized by Google

SANLECQUE (Louis de), poète, né à Paris, en 1652, était fils de Jacques de Sanlecque, l'un des plus habiles graveurs en caractères d'imprimerie (*Voyez* l'article précédent). Entré fort jeune dans la congrégation des chanoines de Sainte-Geneviève, il devint professeur d'humanités en leur collége de Nanterre. Il se distingua de bonne heure par une grande facilité à faire des vers latins et français; mais cette facilité même, dont il abusa trop souvent, l'empêcha de porter ses ouvrages à ce degré de perfection qui brave les injures du temps. Bien que Boileau, qui eut de justes sujets de se plaindre de lui, affectât de le déprécier, il n'en est pas moins vrai que le P. Sanlecque est de tous les satiriques, celui qui a le plus approché, sinon du génie, du moins de la manière de Despreaux lui-même. Parmi un grand nombre d'idées et d'expressions beaucoup trop familières, on trouve dans les Satires de Sanlecque, des vers heureux, de la légèreté, de la finesse, des saillies d'imagination et quelques traits de bonne plaisanterie. Il avait peu vécu dans le monde: aussi c'est presque uniquement sur les défauts et les ridicules des hommes d'église qu'il a dirigé ses censures, sans jamais s'en permettre, même d'indirectes, contre ce que tout chrétien doit respecter. Sa Satire *contre les directeurs*, peint en détail et de la manière la plus piquante, un travers que Boileau n'avait fait qu'indiquer. On lira toujours avec plaisir le *Poème contre les mauvais gestes de ceux qui parlent en public, et surtout des prédicateurs*. Si Sanlecque eût soigné ses autres écrits comme ces deux pièces, sa réputation serait plus éclatante. On peut citer encore de lui le *Portrait d'un Janséniste*, qui commence par ces vers :

Sobre dans ses discours, délicat à sa table,
Portant un fin orgueil au pied du crucifix,
L'esprit impérieux, modeste en ses habits,
Fort sévère au prochain, pour soi fort charitable.
Aux décrets de l'Église écrivain peu soumis, etc.

Les Épîtres, Sonnets et Madrigaux adressés par Sanlecque au P. Lachaise, font peu d'honneur au talent de ce poète : la flatterie s'y montre fade malgré les efforts que fait l'auteur pour paraître plaisant et familier. Lors de la querelle du duc de Nevers avec Boileau et Racine, au sujet de la Phèdre de Pradon, Sanlecque, qui n'avait que vingt-cinq ans (1677), prit fait et cause pour ce seigneur. Il se conduisit, dans cette occasion, d'une manière assez peu conforme à la gravité de son état, jusqu'à se rendre l'écho d'une odieuse calomnie de Pradon, en disant, dans un Sonnet dont le supplément de Moréri ne nous a conservé que les quatre premiers vers,

Dans un coin de Paris, Boileau tremblant et blême,
Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien.
Voilà ce qu'a produit son style peu chrétien.
Disant du mal d'autrui, l'on s'en fait à soi-même.

Boileau punit Sanlecque en traitant d'*impertinente* une Satire *contre les maltôtes ecclésiastiques*, qui passait pour être de ce dernier, bien qu'elle n'ait point été imprimée depuis parmi ses œuvres. Il voulut encore le châtier dans le trait suivant de l'Épître (faite en 1695) :

Et leur auteur, jadis à Regnier préféré,
A Sanlecque, à Regnard, à Bellocq comparé.

Mais à l'impression il substitua à cet hémistiche : *A Pinchène, à Linière, à Perrin*, etc. Le duc de Nevers avait nommé (vers 1695), Sanlecque à l'évêché de Bethléem, dont il avait la disposition ; mais on se servit des satires que ce poète avait faites contre les faux directeurs et

les évêques mondains, pour le mettre mal dans l'esprit du roi, qui s'opposa à l'enregistrement de ses bulles. Bien que le P. Sanlecque n'ait jamais pris possession de cette dignité, sa famille ne laissa pas de le faire peindre avec une soutane violette (1). Il conserva toujours une vive reconnaissance pour son protecteur, et il le met au niveau d'Horace dans une épître qui finit par ce trait détestable :

Horace n'est point mort, il est duc de Nevers;

L'on y trouve aussi ces vers, qui ne font guère plus d'honneur au goût de Sanlecque, quoiqu'ils soient d'une assez bonne facture :

Hé! qui peut, comme toi, faire aimer la satire?
Boileau?... non, non; Boileau ne sait plus que médire :
Quoiqu'il soit assez vieux, sa Muse d'aujourd'hui,
De vingt ans pour le moins, est plus vieille que lui.
Il veut polir son vers qu'il croit encor sublime;
Mais c'est en vain, son vers est plus dur que sa lime.

Plus tard, ce poète, revenu à des sentiments plus raisonables, fit l'*Apothéose de Boileau* ou *Boileau et Momus*, dans lequel il représente les dieux de l'Olympe cassant Momus aux gages pour proclamer

L'heureux Boileau dieu de la raillerie.

Sanlecque passa les dernières années de sa vie dans son prieuré de Garnai, près de Dreux, qu'il a tant chanté dans ses poésies, et où il mourut, le 14 juillet 1714, fort regretté de ses paroissiens, qui étaient plus maîtres du revenu de sa cure que lui-même. Le caractère du P. Sanlecque tenait beaucoup de la bonté et de l'indolence que donne le fréquent commerce des muses. Un seul trait fera juger combien il s'inquiétait peu des aises de la vie. Le toît de sa maison était percé, et toutes les fois qu'il pleuvait, une partie de sa chambre se trouvait inondée : alors sa ressource était de changer son lit de place pour se mettre à l'abri de la pluie. Il composa, dit-on, à ce sujet une pièce de vers intitulée les *Promenades de mon lit*, qui ne nous est point parvenue. Selon quelques biographes, cette pièce n'est point de lui. Il paraît que l'église de Garnai n'était pas moins délabrée que le prieuré, si l'on en juge par une Epître ingénieuse adressée au père Lachaise, en 1690. Il adressa aussi quelques placets à Louis XIV; et, si ces vers ne contribuèrent pas à sa fortune, du moins ont-ils ajouté à sa réputation poétique; car deux ou trois de ces petites pièces sont citées dans tous les recueils de poésie. Sanlecque a traduit quelques psaumes en assez mauvais vers. Son petit poème sur la mort du P. Lallemant, jésuite (*In obitum Lalemanni carmen*), mérite d'être distingué par ceux qui attachent du prix aux vers latins composés par des modernes. Voltaire, qui se trompe sur la date de la naissance de Sanlecque, le met au nombre des poètes médiocres, dans lesquels on trouve des vers heureux. Puis il ajoute : « La » plupart de ces vers appartiennent » au temps, et non au génie (2). » Il nous semble que l'assertion contraire conviendrait mieux à l'époque où vivait Sanlecque, et dans laquelle, faute de modèles reconnus, il fallait du génie, même pour faire des vers médiocres. Les œuvres de Sanlecque ne nous sont parvenues que fort incomplètes. Sa modestie, d'accord avec la crainte d'exposer ses Satires contre les faux-dévots à de fâcheuses interprétations, ne lui permit pas de les publier.

(1) Saint-Marc (Avertissement sur l'épître VII de Boileau) dit avoir vu ce portrait.

(2) Siècle de Louis XIV. — *Écrivains*.

Digitized by Google

Celles de ces pièces qui furent imprimées de son vivant, parurent toujours sans son aveu et hors de France. La meilleure édition de ses poésies est celle d'Harlem (Lyon), 1726. Elles furent réimprimées par les soins de Montchesnay, à la suite du *Bolœana*, Amsterdam, 1742, in-12. D—R—R.

SAN-MARCO (FRA BARTOLOMEO. *V*. BACCIO.

SANMICHELI (MICHEL), célèbre architecte italien, naquit à Vérone, en 1484 : il embrassa la profession de son père, qui l'aida de son exemple et de ses conseils. A l'âge de seize ans, le jeune Sanmicheli se rendit à Rome pour y admirer les prodiges de l'architecture ancienne, et pour y apprendre les principes de la moderne. Il y vécut dans l'intimité de Buonarotti, de Bramante, de Sansovino, des Sangallo, dont il devait partager la gloire. Ses premiers bâtiments furent les cathédrales d'Orviète et de Montefiascone, d'un style grandiose et correct. Rappelé à Rome, avant même d'avoir achevé ces ouvrages, il entra au service de Clément VII, qui l'envoya dans la Haute-Italie pour y mettre Parme et Plaisance à l'abri d'un coup de main que l'on craignait de la part du connétable de Bourbon. Après s'être acquitté de cette importante commission, dans laquelle il eut pour collègue Ant. Sangallo, Sanmicheli eut le desir de revoir sa patrie, dont il vivait éloigné depuis vingt-cinq ans. La république de Venise, se défiant de l'esprit ambitieux et entreprenant de Charles-Quint et de Soliman II, employait les loisirs de la paix pour se préparer à la guerre. Occupée à rélever les fortifications de ses places, elle crut ne pouvoir mieux en confier les travaux qu'à un de ses sujets qui s'était déjà distingué dans la pratique de l'architecture militaire. Sanmicheli, cédant aux instances du sénat ainsi qu'à ses propres vœux, s'engagea au service des Vénitiens, après avoir obtenu son congé du pape; et en 1527, l'année même du sac de Rome, il bâtit à Vérone le bastion des *Madelène*, qui est le premier essai des bastions angulaires, adoptés ensuite par tous les ingénieurs modernes. La révolution que la découverte de la poudre venait d'opérer dans l'art de la guerre, avait fait sentir la nécessité d'apporter des changements dans la construction des forteresses, en puisant dans les moyens d'attaque les nouveaux principes qu'on devait suivre pour calculer ceux de défense. Quelques idées proposées par Albert Durer, dans son ouvrage *De Munitione urbium*, servirent plutôt à signaler les défauts des anciens systèmes, qu'à suggérer la manière de les éviter. Les bastions ronds subsistaient toujours; et ce ne fut qu'après Sanmicheli, qu'on apprit à les remplacer par ceux à oreillons et à angles, qui, distribuant également et directement le feu autour d'eux, ne laissaient plus aucune partie à découvert. La république de Venise, appréciant les avantages des nouveaux bastions, en fit construire partout; et en peu de temps, Bergame, Peschiera, Brescia, Legnago, Padoue, en Italie, ainsi que Corfou, Candie, Napoli de Romanie, dans le Levant, furent mis, par Sanmicheli, dans un meilleur état de défense, et purent braver les efforts ou les ménaces de leurs ennemis. Cet habile architecte profita de l'influence qu'il exerçait sur le gouvernement de Venise pour l'engager à multiplier les fortifications de Vérone, en y ajou-

Digitized by Google

Digitized by Google

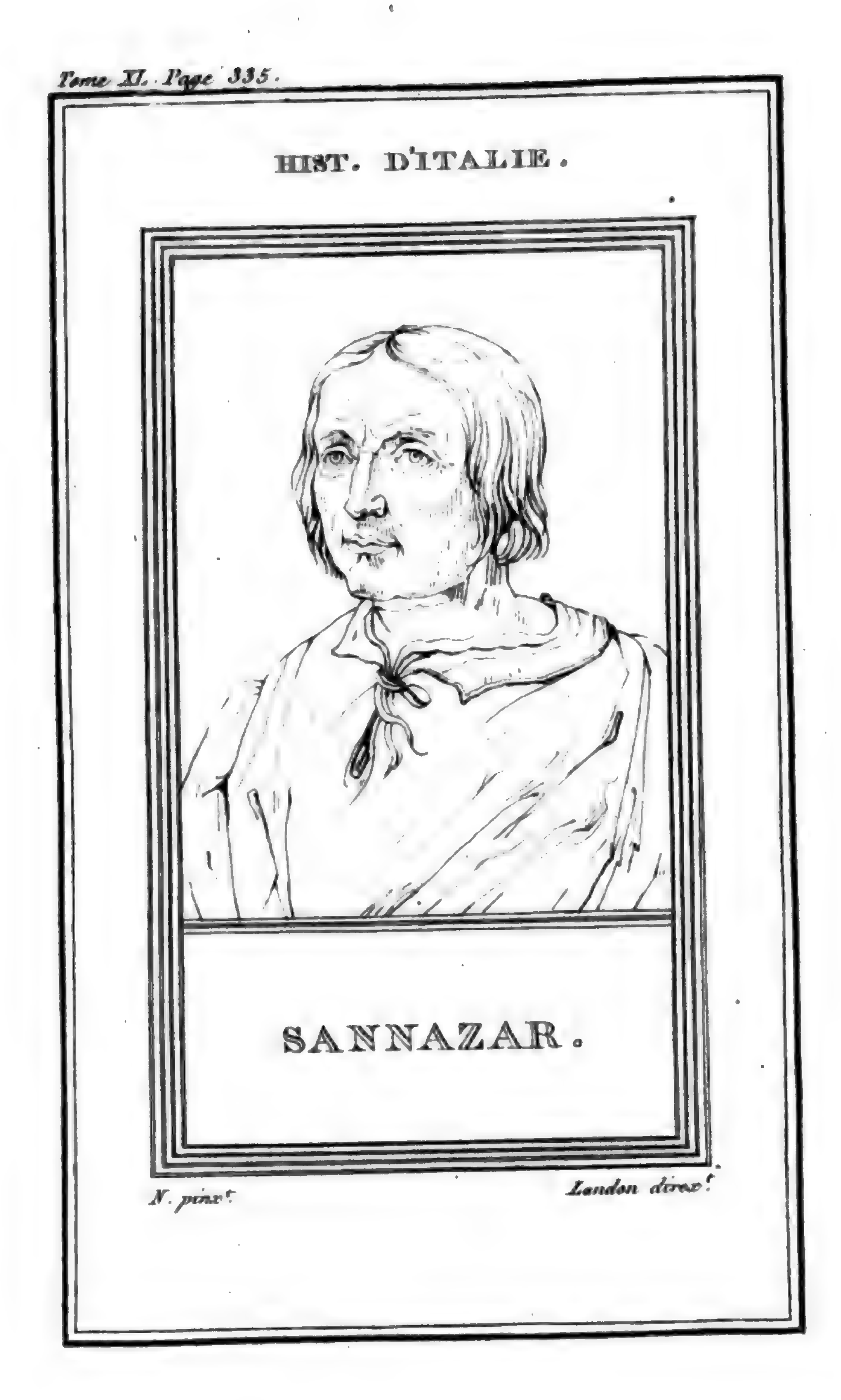

Digitized by Google

tant quatre bastions et deux portes, qui sont à présent, comme elles le furent jadis, les plus beaux ornements de cette ville : elle doit aussi à Sanmicheli un pont sur l'Adige, et les palais Bevilacqua, Torre, Pompei et Canossa. En mettant le pied dans Vérone, on ne peut s'empêcher de remarquer que c'est la même main qui a pris soin de la fortifier et de l'embellir. La même réflexion saisit l'observateur à Venise, où Sanmicheli a mis le cachet de la force sur les remparts de Saint-André, et celui de l'élégance dans la façade du palais Grimani. Honoré de l'estime et de l'amitié des plus grands hommes de son siècle, Sanmicheli a consacré la mémoire de Bembo et de Contarini, par deux magnifiques tombeaux, qui décorent l'église de Saint-Antoine à Padoue : ce sont les derniers ouvrages importants de ce fameux architecte, qui mourut à Vérone, en 1559, et fut enseveli dans l'église Saint-Thomas, qu'il avait rebâtie, et où reposent les cendres de ses ancêtres. On trouvera plus de détails dans Pompei (Alessandro) *Cinque ordini del' architettura civile di Sanmicheli*, Vérone, 1735 ; Maffei, *Verona illustrata*, Temanza, et Milizia. Voy. aussi *Selva elogio di Sanmicheli*, Rome, 1814, in-8°. ; et Sanmicheli : *Capella della famiglia Pellegrini, esistente nella chiesa di S. Bernardino, publicata ed illustrata dal Conte Giuliari*, Vérone, 1816, in-fol., avec 30 planches gravées par Mercoli. Cette chapelle, bâtie sur les dessins de Sanmicheli, pour une dame de la famille Pellegrini, est plus connue à Vérone, sous le nom de *Cappella de' Guareschi*. C'est réellement un chef-d'œuvre d'architecture. A—G—S.

SANNAZAR (Jacques), poète célèbre, naquit à Naples, le 28 juillet 1458. Sa famille, originaire d'Espagne, s'était établie à San-Nazaro, château situé entre le Pô et le Tesin, non loin de Pavie. Un de ses chefs avait suivi Charles III de Duras, à la conquête du royaume de Naples. Ses services l'avaient rendu agréable à ce prince, dont il avait obtenu des concessions et des privilèges que ses héritiers ne gardèrent pas longtemps. Jeanne II, en montant sur le trône, n'épargna pas les favoris de ses prédécesseurs ; et les San-Nazaro n'avaient plus qu'un beau nom et un patrimoine borné, lorsque notre poète vint au monde. Il commença ses études sous Giuniano Maggio, célèbre instituteur napolitain; et dans un âge où le cœur d'un jeune homme est ordinairement fermé aux passions, le sien s'ouvrit à l'amour. Il ne faisait qu'atteindre sa huitième année, lorsqu'il céda aux charmes d'une noble demoiselle, dont le nom n'est pas bien connu, quoiqu'il en soit souvent fait mention dans ses vers (1). Obligé de s'éloigner de la capitale, pour suivre sa mère en province, le jeune Sannazar éprouva de bonne heure les chagrins de l'absence. Pendant tout le temps qu'il vécut dans le petit village de Santo Mango, d'où sa mère tirait son nom et son origine (2), il ne fit que regretter

(1) Crispo, Volpi, et tous ceux qui les ont copiés, ont donné à cette demoiselle le nom de *Carmosina Bonifacio*. Mgr. Colangelo combat cette assertion, en invoquant le témoignage de Fabrice de Luna, qui, dans un Dictionnaire imprimé à Naples, en 1536, dit positivement que la personne aimée par Sannazar, était une fille de Pontanus. Malgré cette autorité, nous douterons encore de la découverte. Il nous paraît en effet peu probable que celui qui jouait tous les jours et même à chaque heure (Voy. la VIIe. prose de l'*Arcadia*), avec la fille, fût resté inaperçu au père : car Sannazar ne fut présenté à Pontanus, que peu avant d'entrer dans son académie.

(2) La mère de Sannazar s'appelait Masella Santo-Mango, et descendait d'une noble famille Salerni-

Digitized by Google

son amie et son maître. C'est au milieu de ces montagnes, à l'ombre des forêts, dans le silence de la nature, que son imagination se développait, en rêvant au bonheur et aux occupations des bergers. Le besoin d'élever ses enfants, ramena la mère de Sannazar à Naples, où elle le replaça sous la direction de son ancien précepteur, qui lui apprit, en peu de temps, le latin et le grec. La passion dont le jeune élève était dévoré, loin de nuire à ses progrès, ne fit que les hâter. Son cœur fut, pour ainsi dire, le foyer qui échauffa son génie. Maggio en parla comme d'un prodige à Pontanus, qui témoigna le desir de le connaître; et il le prit tellement en affection, qu'après lui avoir ouvert sa maison, il ne le crut pas indigne d'appartenir à son académie. Le zèle de Pontanus, les travaux de ses collègues, et la protection dont ce corps était honoré par les princes Aragonais, l'avaient élevé au plus haut degré de splendeur. Il devait être bien flatteur pour un jeune homme de venir prendre place parmi l'élite des littérateurs de son temps, et d'en partager les travaux et la gloire : mais Sannazar, trop malheureux dans ses affections, qu'un excès de timidité l'empêchait de manifester, n'était pas en état de jouir de ces distinctions; et ce fut au milieu même de son triomphe, qu'il fut sur le point d'attenter à son existence. Repoussant bientôt loin de lui un projet si coupable, il prit la résolution de quitter son pays, espérant trouver dans les voyages quelque soulagement à ses peines. On a prétendu qu'il se rendit en France, dont on suppose que l'*Arcadia*, un de ses ouvrages les plus estimés, offre le tableau et les mœurs. Nous sommes loin de partager cette opinion : pour nous en convaincre, il faudrait nous prouver d'abord que les palmiers de l'Égypte (3) ombragent le sol de la France, et dériver les eaux de l'Alphée (4), dont, à son retour à Naples, le poète est obligé de suivre le cours. Ces conjectures ne montrent que la prétention de remplir, par des hypothèses hasardées, les lacunes d'une vie mystérieuse. Le seul souvenir qui nous reste de ce voyage, c'est celui d'une grave maladie dont Sannazar fut atteint, et qui, dans un moment de danger, lui fit craindre de mourir loin de sa patrie, hors des bras de sa mère, et sans avoir eu le temps de retoucher les écrits qui auraient pu lui procurer une gloire immortelle. A peine fut-il rétabli, qu'il se décida à retourner à Naples, où de nouveaux chagrins l'attendaient. Charmosyne (5) (tel est le nom sous lequel il désigne quelquefois sa maîtresse), n'existait plus; et son amant ne put que répandre des fleurs tardives sur la tombe qui la dérobait à ses yeux. Il eut aussi bientôt à pleurer la mort de

---

taine. Devenue veuve, elle quitta Naples, et se retira dans une terre appartenant à ses parents, et qui en portait le nom. Sannazar en parle dans une de ses Élégies, où il dit :

At mihi paganæ dictant silvestria Musæ
Carmina :

ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il avait habité la ville de *Nocera de' Pagani*. Mais il aurait été facile d'échapper à cette erreur, en consultant une autre Élégie (la 11e. du 3e. livre), où Sannazar a consigné les souvenirs de son enfance. La description qu'il y fait de sa retraite ne laisse aucun doute sur celle que nous lui avons assignée. La terre de Santo-Mango est près de San-Cipriano, dans le comté de Gifuni, à environ quatre lieues de Salerne : les montagnes et les forêts y portent les mêmes noms que ceux qui leur sont donnés par Sannazar.

(3) La orientale palma. (*Arcad.* 1re. prose).

(4) *Voy.* dans la XIIe. prose de l'*Arcadia*, la description du voyage sous-marin, que le poète est obligé de faire, en revenant à Naples.

(5) Sannazar l'appelle indistinctement Philis, Amaranthe et Charmosyne; ce qui prouve que ce sont des noms purement poétiques. Dans presque toutes les éditions, on lit *Harmosynen* : nous avons préféré *Charmosynen*, qui en grec signifie *joie*, comme Philis *Amour* et Amaranthe *immortelle*

Digitized by Google

sa mère, pour laquelle il avait toujours conservé la plus vive tendresse. Ces pertes firent une si vive impression sur son cœur, que ses amis l'engagèrent à s'éloigner de nouveau de Naples, afin de chercher quelques distractions dans les amusements de la campagne. Il alla passer quelque temps à Montella, chez le comte Cavaniglia, son confrère à l'académie de Pontanus. Ce séjour fut consacré par les crayons d'André de Salerne (*V.* SABBATINI, XXVII, 432), qui, chargé de peindre un tableau pour un couvent de cette ville, eut l'idée de grouper aux pieds de la Vierge les hôtes de Cavaniglia, dont il emprunta les traits pour retracer ceux des apôtres (6). En attendant, Sannazar acquérait tous les jours plus de considération. L'accueil que le public faisait à ses vers, les rendit célèbres à la cour, où l'auteur fut bientôt appelé. Il y vécut dans l'intimité des princes Aragonais, auxquels il se dévoua entièrement. Voulant flatter leur goût, il composa plusieurs de ces comédies connues sous le nom de *Gliuommere*, (*Glomerus*), ou peloton, peut-être à cause de l'art avec lequel l'action en était déroulée. Une de ces pièces fut représentée sur le théâtre de la cour, pour célébrer la prise de Grenade, et la chute des Maures en Espagne (7). C'est de toutes ces farces de Sannazar, la seule qui soit arrivée jusqu'à nous. Elle est écrite en italien, à la différence des autres, qui étaient, dit-on, en dialecte napolitain (8). Sannazar ne se bornait pas à amuser ses protecteurs; il savait aussi les défendre. Lorsque le duc Alphonse se mit à la tête d'une armée pour envahir les états de l'Église, Sannazar le suivit (9) dans cette désastreuse campagne, qui fut une des causes des malheurs de la maison d'Aragon. Alexandre VI, trop faible pour venger l'injure faite à l'un de ses prédécesseurs, travailla, de concert avec Ludovic Sforza, pour appeler en Italie les armes de Charles VIII; et la conquête que ce monarque fit du royaume de Naples sépara Sannazar des princes Aragonais, qui s'étaient réfugiés en Sicile. Il leur resta attaché par ses sentiments, et ne flatta pas, comme Pontanus, l'orgueil de leurs vainqueurs (10), dont le triomphe ne fut que momentané. Au retour de Ferdinand II, le courageux dévouement de Sannazar fut payé d'indifférence; et ce ne fut que sous le règne du successeur de ce monarque, qu'il en fut récompensé. Frédéric, en prenant les rênes de l'état, s'empressa d'y rétablir l'ordre public, d'éteindre l'esprit de faction, et d'accorder une généreuse protection aux lettres et aux arts. Au milieu de ces graves occupations, les services de Sannazar ne furent

(6) Ce tableau fait maintenant partie de la galerie *Borbonica*, à Naples.

(7) Il fut joué le 4 mars 1492, en présence d'Alphonse, duc de Calabre, au château *Capuano*.

(8) C'est Volpi qui l'assure : il avait rassemblé plusieurs de ces *Gliuommere*, qui devaient faire partie de sa belle édition de Sannazar, mais en ayant trouvé le style *bas et vulgaire*, il crut devoir les supprimer, craignant qu'elles ne portassent atteinte à la réputation du poète.

(9) On s'est trompé, en disant que Sannazar avait suivi Alphonse en Toscane. Il ne dépassa point la ville de Rome, comme il nous l'apprend lui-même dans la Ire. Élégie du IIe. livre. Le poète y raconte ce qu'il a vu dans le cours de cette expédition. *Ipse ego quae vidi referam*; et il ne vit que *Tuscula tellus* (Tusculum ou Frascati, et non pas la Toscane); *lympha amoena* : la cascade de Tivoli; *Latios agros* : la campagne de Rome; *arces Nomentanas, et magni Tyburis* : les murailles de Nomentum et de Tivoli, dans la Sabine, etc. Il n'y a pas un seul mot qui se rapporte à la Toscane; et pourtant cette erreur a été partagée par tous ceux qui ont écrit la vie de Sannazar.

(10) Voyez la VIIIe. Élégie du Ier. livre, adressée à Rochefort (*Roccafortis*) grand chancelier de Charles VIII (*Voy.* son article XXXVIII, 299).

répondait le poète, en ayant l'air de lui en dire d'avantage : car il y a des mots qu'il suffit de laisser tomber pour que la pensée s'achève d'elle-même. Sannazar, en rentrant dans sa patrie, y avait trouvé plus de réputation que de bonheur. Il n'y apercevait plus aucun des objets de son culte et de ses affections. Sa mère, son maître, sa maîtresse, ses bienfaiteurs et la plupart de ses amis avaient disparu. En mettant le pied sur le sol natal, il aurait pu se croire encore sur une terre d'exil. Pontanus avait aussi terminé sa carrière, en déshonorant par un acte de déloyauté les derniers jours de sa vieillesse. L'académie qu'il avait fondée lui avait survécu, et c'est parmi ses confrères que Sannazar vint chercher un dédommagement aux pertes douloureuses qu'il avait essuyées. On prétend qu'il en trouva même dans les bras de l'amour, où il osa se jeter de nouveau, malgré son âge avancé et ses premiers souvenirs. Cette inconstance pourrait s'excuser par la trempe de son caractère, trop tendre pour n'être point passionné. Mais qui sait si on ne s'est pas trompé à l'expression de ses sentiments ? L'amitié d'un poète prend facilement les dehors de l'amour ; et sous sa plume animée chaque amie peut devenir une amante. C'est peut-être dans quelques vers adressés à une dame de la cour de Ferdinand II, qu'on crut découvrir cette flamme, que les imitateurs de Pétrarque parviennent si difficilement à éteindre dans leurs poésies. C'est en sacrifiant à l'amitié, aux muses, et peut-être à l'amour, que Sannazar atteignit un âge très-avancé. Obligé de sortir de Naples pour se mettre à l'abri de la peste qui s'y était développée en 1527, il se réfugia dans un village au pied du Vésuve, non loin de la retraite où vivait Cassandra Marchèse, cette dame à laquelle on prétend qu'il avait consacré ses dernières pensées. Dès que la crainte de la contagion eut cessé, il quitta cet asile, et reprit ses occupations ordinaires, que la mort vint interrompre au bout de quelque temps. Il expira, le 27 avril 1530, âgé de soixante-douze ans (12). Ses restes reposent dans un magnifique tombeau élevé à grands frais dans une église (13) que Sannazar fit bâtir sur l'emplacement même de son palais de Mergellina. Ce monument fut exécuté à Carrare, par Jean Ange Poggibonsi, de Montorsoli (14), servite, d'après les dessins de Santacroce, sculpteur napolitain, qui a fourni le bas-relief et le buste. Bembo y fit graver le distique suivant :

Da sacro cineri flores : hic ille Maroni
Syncerus musa proximus, ut tumulo.

Pour comprendre le sens de cette inscription, il nous reste à dire que Sannazar, en entrant dans l'académie de Pontanus, reçut le nom d'*Ac-*

(12) On n'est pas bien d'accord sur la date de la mort de Sannazar. Crispo, Costanzo et Eugenio le font mourir en 1532. Porcacchi, Capaccio et le Giovio, une année plus tard. Dans cette disparité d'opinions, nous nous en sommes tenus à l'année marquée sur son tombeau à Mergellina. Cette date est confirmée : 1°. par le cardinal Seripando, qui, dans son journal, conservé à la bibliothèque royale de Naples, a écrit :

1530
Die 24 Aprilis Actius Sincerus moritur.

2°. par un avis au lecteur placé à la fin de l'édition des *Sonetti* et des *Canzoni*, exécutée à Naples, en novembre 1530, où l'imprimeur Sultzbach s'excuse des fautes qui se sont glissées dans ce livre, à cause de la mort très-récente de l'auteur. Boccalini s'est trompé en le faisant périr de misère à Rome.

(13) Elle porte même à présent le nom de *Santa Maria del parto*. Sainte-Marie de l'enfantement.

(14) On ne comprend pas d'après quelle tradition un écrivain moderne, d'ailleurs très-exact, a pu avancer que ce tombeau était l'ouvrage de Basile *Zenchi*. Il a voulu dire sans doute Zanchi, dont il existe effectivement un *Tumulus* sur la mort de Sannazar; mais ce n'est qu'une pièce de vers; car Zanchi n'était que poète. Voy. Serassi, qui en a écrit la Vie.

Digitized by Google

tius Syncerus, sous lequel il a publié la plupart de ses ouvrages. Il en a composé en italien et en latin : ces derniers sont plus nombreux, et les plus estimés. Dans les *Elégies* il s'est rapproché de Properce, qu'il s'était proposé pour modèle : il faut lui savoir gré d'en avoir su plier le style à exprimer d'autres peines que celles de l'amour. Sannazar n'était pas l'abri de ses traits ; mais on dirait qu'il les oublie pour pleurer la mort de ses amis, et plaindre le malheureux sort de sa patrie. Dans un poème sur l'*Enfantement de la Vierge*, il s'est élevé avec son sujet, trop délicat, sans doute, pour être livré à l'imagination d'un poète, mais que Sannazar n'a point profané, quoiqu'il se soit jeté dans tous les détails de ce mystère. Le seul reproche qu'on pourrait lui adresser, c'est d'avoir mêlé les rêves du paganisme au langage de la foi, et d'avoir rendu l'enfer presque fabuleux, en y renouvelant les supplices du Tartare. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'au siècle où Sannazar vivait, l'étude de l'antiquité exerçait une telle influence sur la littérature, et particulièrement sur la poésie, qu'on aurait cru violer les règles de l'épopée, en lui refusant l'appui de la fable. Ces accusations, que depuis Erasme on reproduit chaque fois qu'on parle du poème de l'*Enfantement*, n'empêchèrent pas deux papes, le regardant comme un ouvrage édifiant, d'envoyer des témoignages d'admiration, on dirait presque de reconnaissance, à l'auteur. On a prétendu que Sannazar, encouragé par l'exemple de Bembo, avait osé aspirer à la pourpre romaine. C'est une erreur qu'il est facile de détruire, en rappelant que Bembo ne reçut le chapeau qu'en 1539, c'est-à-dire neuf ans après la mort de Sannazar. Son poème, qui n'a que trois chants, lui avait coûté vingt ans de travail : chaque vers était soumis à l'examen de Poderico, vieillard vénérable, qui paraissait n'avoir perdu l'organe de la vue qu'au profit de son jugement et de son oreille. Il était d'un goût sûr, mais difficile; et Sannazar était souvent condamné à refaire dix fois le même vers, avant de réussir à contenter cet aristarque. Cet excès de sévérité aurait dû nuire à l'ouvrage, en lui ôtant cette spontanéité qui est le mérite principal d'un poème. Cependant en lisant ces vers sur lesquels on sait que Sannazar a si péniblement passé la lime, on est étonné de n'y rien apercevoir qui annonce la contrainte. Ce poème, qui, comme nous venons de le dire, avait obtenu les éloges de Léon X, auquel il était destiné, ne parut que sous les auspices de Clément VII, qui en fit également témoigner sa satisfaction à l'auteur. Ces marques d'estime que Sannazar recevait à la cour de Rome ne suffisaient pas pour étouffer son ressentiment contre Alexandre VI et César Borgia, regardés par lui comme les instruments principaux de la chute des Aragonais. Les épigrammes dont il les accabla lui ont fait attribuer un caractère haineux, qu'il n'avait pas, n'ayant jamais eu d'autres ennemis que ceux de ses amis mêmes. Les traits lancés contre Politien partaient de la main qui avait juré une amitié éternelle à Marulli, auquel le favori des Médicis ne pardonnait pas de lui avoir enlevé sa maîtresse. Si l'on excepte les épigrammes contre les papes et le duc de Valentinois, on rencontre dans les

Digitized by Google

écrits de Sannazar bien peu de pages qui puissent justifier cette assertion calomnieuse. Ce qu'on a dit de sa rancune contre le prince d'Orange n'est pas moins inexact. Sannazar, qui cessa de vivre en avril 1530, ne pouvait pas se réjouir de la mort de ce général, tué le 3 août suivant (*V.* Orange, XXXII, 41). Il ne l'affectionnait pas sans doute, et il y aurait de l'injustice à le prétendre. Qu'y a-t-il de plus naturel que d'être mal disposé contre le destructeur d'une maison de campagne à laquelle on est attaché par les plus touchants souvenirs? Bien différent de la plupart des hommes en faveur, Sannazar ne se laissa jamais éblouir par la protection que son roi lui accordait. Il vivait auprès de lui, plutôt en ami, qu'en courtisan : sans orgueil dans la prospérité, et plein de résignation dans la disgrace. Malgré toutes les calamités auxquelles il se trouva exposé sur le retour de l'âge, il sut conserver cette tranquillité d'ame, cette égalité de caractère, dont on aime à reconnaître l'empreinte dans tous ses ouvrages. Conçus dans des temps et des circonstances différentes, ils ne laissent jamais apercevoir si c'est plutôt dans la bonne que dans la mauvaise fortune qu'ils ont été composés. Sannazar a chanté avec le même transport les amours des bergers, et les occupations des pêcheurs ; et pourtant l'*Arcadia* est l'ouvrage de sa jeunesse, et les *Églogues* un des fruits de son âge mûr. Par la première, il releva la poésie italienne de l'état de langueur où l'avaient jetée les froids imitateurs de Pétrarque ; et il donna dans les autres un modèle achevé d'un nouveau genre de poésie à peine soupçonné par les Grecs, et entièrement inconnu aux Latins. Ses Églogues *pescatorie* sont la source à laquelle on a puisé dans la suite, toutes les fois qu'on a voulu retracer les travaux et les mœurs des pêcheurs. Sannazar, qui écoutait presqu'avec impatience les éloges prodigués à l'*Arcadia*, se glorifiait lui même d'avoir été l'inventeur de la poésie maritime (*Voy.* Rota). On a pourtant cherché à répandre des doutes sur l'originalité de ces Eglogues, en leur opposant une Idylle de Théocrite (la XXI[e].), qui se rapproche du genre, sans en avoir les caractères : car les personnages n'ont de pêcheurs que le nom, tandis que Sannazar déroule le tableau complet de la vie d'une classe d'hommes échappés à l'observation de l'antiquité. Il faut pardonner à Fontenelle le reproche qu'il lui adresse d'avoir fait un mauvais échange des bergers avec les pêcheurs. Il est bien permis à un habitant de Paris de ne pas concevoir le charme que l'on éprouve étant à Naples, à suivre de l'œil ce peuple de bateliers, empressés à gagner le rivage pour y déposer leur proie, y étendre leurs filets, et se délasser de leurs travaux. Il ignorait ; sans doute, l'effet ravissant de ces groupes balancés sur les vagues argentées d'une mer que la tempête embellit comme le calme. Il existe un si grand nombre de réimpressions des OEuvres de Sannazar, que ce serait une témérité de vouloir les indiquer toutes : nous nous bornerons à faire quelques remarques sur les plus estimées. I. *Arcadia*, Venise, Vercellese, 1502, in-4°., très-rare, mais dont on a eu tort de douter, car elle est citée dans le *Catalogue* de la bibliothèque Capponi : c'est la première édition de l'*Arcadia*, exécutée sans l'aveu du poète, qui se plaignit même de cette publication

Digitized by Google

prématurée. *L'Arcadia* fut réimprimée à Naples, en 1504, par Summonte, ami de l'auteur; et cette édition a servi de modèle à toutes les autres. Cet ouvrage est un mélange de prose et de vers à la manière de l'*Ameto* de Boccace, qui a été le premier a écrire dans ce genre: Sannazar y fit usage d'une espèce de vers que les Italiens appellent *sdruccioli*, et qu'on pourrait nommer dactyles, dont il n'a pas été l'inventeur, comme on l'a cru, mais qu'il a maniés avec beaucoup de facilité et de goût. Il empruntait des mots *sdruccioli* à la langue latine, toutes les fois qu'il n'en trouvait pas de convenables en italien: ce qui donne souvent à ses églogues un air tant soit peu bizarre. On doit à Jean Martin une traduction française de l'*Arcadia*, Paris, Vascosan, 1544, in-8°. II. *Sonetti e Canzoni*, Naples, 1530, in-4°., très-rare. Si dans ces poésies Sannazar ne s'est montré qu'un imitateur de Pétrarque, il faut convenir qu'il en a été le plus élégant. L'*Arcadia*, les *Sonetti*, les *Canzoni*, une petite pièce sur la prise de Grenade, et quelques lettres qui composent le Recueil complet des ouvrages italiens de Sannazar, ont été publiés, en 1723, en un seul vol. in-4°., à Padoue, précédés de la vie du poète, écrite par Crispo de Gallipoli. III. *De Partu Virginis, lib. III. — Eclogæ V. — Salices et lamentatio de morte Christi*, Naples, 1526, in-4°. Le poème de l'Enfantement de la Vierge ne fut achevé qu'après le dernier retour de l'auteur; ce qui n'empêche pas qu'il ait pu être commencé, même avant son départ. Dans quelques éditions postérieures, on a inséré les deux brefs de Léon X et de Clément VII; le premier rédigé par Bembo et l'autre par Sadolet. Ce poème, qui valut à Sannazar le titre de *Virgile chrétien*, a été traduit en français, par Colletet, qui l'a intitulé: les *Couches sacrées de la Vierge*, Paris, 1646; et en italien, par Giolito, Casaregi, Bigoni et Lazzari. Les *Églogues* sont au nombre de cinq, et probablement les seules que Sannazar ait composées. Ceux qui, sur l'assertion de Giovio et de Paul Manuce, ont cru qu'un pareil nombre s'était égaré pendant le séjour du poète en France, n'ont pas réfléchi que la quatrième Églogue, est adressée à Ferdinand d'Aragon, retenu prisonnier à Madrid après la mort de son père, et la cinquième à Cassandra Marchese, à laquelle Sannazar ne s'attacha qu'après son retour à Naples. Le poème sur l'*Enfantement* et les autres poésies latines de Sannazar furent réimprimés ensemble, en 1719, à Padoue, in-4°., précédés de la Vie du poète, écrite en latin, par J.-Ant. Volpi. Cette édition contient, entre autres, les Épigrammes que des éditeurs plus scrupuleux ont quelquefois supprimées, par égard pour la cour de Rome: une des plus belles est celle que l'auteur composa pour Venise, et dont il fut noblement récompensé par le sénat de cette ville. Sannazar avait une telle prédilection pour Virgile et Properce, qu'il célébrait tous les ans la fête du premier par un banquet, dans lequel un de ses valets lui récitait les vers du second. Ce domestique était un nègre, auquel le maître avait imposé son propre nom; ce qui a fait dire à Lenfant, dans le *Poggiana*, que le poète Sannazar n'était pas un chevalier napolitain, mais un affranchi d'*Actius Syncerus*. La Vie de Sannazar a été

Digitized by Google

écrite par Crispo, Giovio, Porcacchi, Volpi, et dernièrement par Mgr. Colangelo, dont l'ouvrage a été réimprimé en 1820, in-8°. A-G-S.

SAN PIETRO. *V.* SAMPIETRO.

SAN PLANCAT. *V.* CAMO.

SANSAC (LOUIS PREVOT DE) naquit à Cognac, en 1486, et fut, par conséquent, compatriote de François I^er^., circonstance qui contribua beaucoup à sa fortune. Dès ses jeunes ans, il fut pris en amitié par Guillaume de Montmorenci, qui le mit auprès de son fils Anne, devenu plus tard si célèbre comme connétable. Sansac, plus âgé de six ans que le jeune Montmorenci, lui apprit à monter à cheval, et le familiarisa à tous les exercices du corps, dans lesquels il excellait lui-même: il l'accompagna ensuite à la guerre, se trouva avec lui, en 1522, à la défense de Mézières, et se rendit l'année suivante dans le Milanez avec seize mille hommes que le roi envoyait au secours de Lautrec: il se distingua à l'assaut de Novare et au combat de Vigevano. Étant passé sous le commandement de Bonnivet, il se fit remarquer par son intrépidité à l'attaque du Pas-de-Suze, en 1524. Il se trouva, la même année, à la retraite de Rebec où périt le chevalier Bayard: il aida puissamment le comte de Saint-Pol à sauver les débris de son armée. Moins heureux à la bataille de Pavie, il fut fait prisonnier, après avoir vaillamment combattu à côté du maréchal de Lorges. Il fut conduit, par les vainqueurs, dans le camp établi sous les murs de la ville; mais, le soir même, profitant d'un moment favorable, il sauta sur le cheval d'un général espagnol, s'échappa et revint en France, où la reine-mère, Louise de Savoie, qui lui portait un vif intérêt, l'accueillit avec empressement. Cette princesse le chargea de porter à Madrid ses lettres et celles de la famille royale. Pendant toute la captivité du roi, Sansac remplit cette mission avec un zèle qui lui mérita l'amitié de François I^er^. Ce prince le combla de bienfaits, lui confia le soin de donner aux princes ses fils les premiers éléments de l'équitation, et le nomma, plus tard, un de leurs gouverneurs. Sansac se trouva, par ces nouvelles fonctions, éloigné de la carrière militaire; il y rentra sous le règne de Henri II; suivit Cossé-Brissac en Piémont (1551), et fut nommé, trois ans après, lieutenant du maréchal Strozzi, commandant les troupes françaises dans le pays de Sienne, qui lui confia la défense de la Mirandole. Le marquis de Marignan vint assiéger cette place, en 1554, avec des forces considérables. Sansac se défendit pendant huit mois, et le marquis de Marignan fut obligé de lever le siége, après avoir perdu trois mille hommes. Cette défense héroïque mit Sansac au rang des plus habiles officiers de son temps. Henri II le nomma gouverneur de ses enfants, avec la permission de continuer à faire la guerre. Sansac, âgé de soixante-seize ans, prit part, en 1562, à la bataille de Dreux, où il était maréchal-de-camp sous les ordres du duc de Guise: il fut atteint d'un coup de feu; c'était la première blessure qu'il recevait, après avoir combattu dans onze batailles rangées, et dans quinze siéges. Il se retira et mourut, quatre ans après, dans sa ville natale. M—Z—S.

SAN-SEPOLCRO (FRA LUCA di BORGO). *Voy.* PACCIOLI.

SAN SEVERINO (ROBERT), général habile et intrigant, vivait à la fin du quinzième siècle. François Sforza,

Digitized by Google

devenu duc de Milan, remarqua ses talents, et lui donna un commandement, que San-Severino conserva pendant le règne de Galeaz-Marie: mais après l'assassinat de celui-ci, San-Severino fut l'agent des intrigues de Louis le Maure. Ce fut lui qui surprit, en 1479, la ville de Tortone, pour la livrer à l'usurpateur, et qui l'introduisit ensuite dans le château de Milan. Cependant ces deux hommes, également fourbes et ambitieux, ne purent pas demeurer long-temps unis. San-Severino quitta Louis le Maure en 1481. Il passa tour-à-tour au service des Vénitiens et de l'Église, et il se distingua dans plusieurs rencontres. Il fut tué, le 9 août 1487, sur les bords de l'Adige, et non loin de Trente, en combattant valeureusement pour les Vénitiens contre la maison d'Autriche. Ses trois fils, qui suivirent comme lui le métier des armes, s'attachèrent à Louis le Maure, et furent faits prisonniers avec ce prince, à Novare, par les Français, le 10 avril de l'an 1500. S. S.-I.

SANSEVERINO (ANTONELLO). *Voy.* SARNO.

SANSEVERINO (FERRANTE), quatrième prince de Salerne (1) naquit, en 1507, à Naples, d'une des plus illustres familles d'Italie (2). Marie d'Aragon, sa mère, était nièce de Ferdinand le catholique, et cousine de l'empereur Charles-Quint. Elle se remaria peu après la perte de son premier époux, mettant son enfant sous la protection du roi, qui en confia l'éducation au comte de Capaccio, grand amiral du royaume. Le jeune Sanseverino fut enlacé dans les nœuds de l'hymen avant de sortir de l'enfance. Son nom et ses richesses tentèrent l'ambition de son tuteur, qui voulut disposer de la main du pupille sans lui laisser le temps de consulter son cœur. Le prince de Salerne fut fiancé à Isabelle Villamarina, fille unique du comte de Capaccio, et héritière de son immense fortune. Il approuva ce choix, dès qu'il fut en état d'apprécier les qualités de sa compagne. Après avoir passé ses premières années à côté d'elle, pour apprendre ensemble le latin et le grec, sous Pomponius Gauric, leur instituteur, il se jeta dans la carrière militaire, et combattit vaillamment à la tête de ses vassaux, qu'il avait armés à ses frais, pour s'opposer à l'irruption des soldats de François Ier. dans le royaume de Naples. En 1530, lors du sacre de Charles-Quint à Bologne, le prince de Salerne s'y rendit avec un brillant cortége, et déposa au pied de l'Empereur le riche présent que les Napolitains avaient destiné à ce monarque. Obligé de céder le pas à l'ambassadeur d'Espagne, représentant d'un plus grand pays que le sien, le prince de Salerne ne parut pas à la cérémonie, et osa y envoyer un de ses gentilhommes, habillé comme lui, pour y porter le premier étendard de l'église, qui lui était échu au lieu du sceptre qu'il avait desiré. Charles-Quint en fut très-irrité; mais il ne voulut pas troubler la joie publique, par un acte de rigueur. Le prince de Salerne le suivit en Allemagne et en Flandre, s'efforçant de lui faire oublier, par son dévoûment, le manque de respect dont il s'était rendu coupable. Ce ne fut qu'à l'occasion de la guerre d'Afrique, qu'il parvint à le

(1) Le premier qui porta ce titre fut Robert Sanseverino, fils de Jean, comte de Marsico, créé prince de Salerne, en 1463, par le roi Ferdinand Ier.

(2) Elle descendait d'un compagnon de Robert Guiscard, qui lui fit concession du comté de Sanseverino.

désarmer entièrement, et à regagner même sa faveur. Destiné à faire partie de cette expédition, qui devait aider Mulei-Hassen à remonter sur le trône, le prince de Salerne fit des prodiges de valeur, et mérita les éloges de l'empereur et l'admiration de l'armée. Peu après la prise de Tunis, il revint à Naples, pour recevoir Charles-Quint dans ses terres. Les fêtes qu'il lui donna surpassèrent en éclat celles des autres barons, et balancèrent même la magnificence du vice-roi. L'argent répandu avec profusion autour de lui, et le récit de ses exploits, l'avaient rendu très-populaire. Il ternit cependant sa réputation par un acte qui ne pourrait pas même trouver une excuse dans les mœurs de son temps. En 1537, il eut une querelle très-vive avec le marquis de Pulignano, qui lui répondit par un cartel. Le vice-roi, qui en fut instruit, ordonna que le provocateur fût arrêté et enfermé dans les prisons de la *Vicaria*. Non content de cette satisfaction, le prince de Salerne voulut punir son ennemi de l'audace qu'il avait eue de l'appeler en duel. Un jour que le marquis de Pulignano s'était mis à une croisée de sa prison pour y prendre l'air, une balle lui traverse le crâne, et l'étend mort sur le carreau. On eut la preuve que l'assassin, vassal du prince de Salerne, s'était chargé de la vengeance de son maître; mais telle était la malheureuse condition de ces temps, et les priviléges dont jouissaient les barons, que le crime resta impuni. Le prince de Salerne, que, d'après ce trait, on serait disposé à croire d'un caractère rude et féroce, avait des manières polies, et un goût prononcé pour les lettres. Il appela auprès de lui Vincent Martelli et Bernardo Tasso, et protégea les jeunes années du grand Torquato. Il était occupé à relever la fameuse école de médecine de Salerne, et déjà s'était adressé à plusieurs savants, qu'il aurait desiré voir au nombre des professeurs de son université; mais les guerres étrangères et les événements auxquels fut exposé son pays, ne lui laissèrent jamais le temps de réaliser ces projets. En 1544, il accourut en Piémont, pour se mettre à la tête de l'infanterie italienne : il la commandait à la bataille de Cerisoles, où il sut, par sa fermeté et par sa prudence, contenir ses soldats et rallier autour de ses drapeaux les fuyards espagnols, opposant ainsi une dernière digue aux progrès des Français, qu'il empêcha de pénétrer dans le duché de Milan. A son retour, il trouva le royaume de Naples travaillé par les innovations et les réformes. Don Pédre de Tolède, dès le commencement de son administration, avait annoncé des vues hostiles contre les barons, dont il voulait borner la puissance. Les changements opérés dans les lois, et la considération dont il avait entouré les juges, avaient déjà fait disparaître quelques abus; mais ces moyens lui parurent insuffisants pour abaisser l'orgueil de ces grands vassaux de la couronne, qui en étaient souvent les plus dangereux ennemis. Il voulut les terrasser par le bras de l'inquisition, dont la royauté avait su tirer un si grand parti en Espagne; mais les Napolitains, quoique habitués à plier devant la volonté de leurs maîtres, se déclarèrent vigoureusement contre les tribunaux du Saint-Office. Se défiant des promesses du vice-roi, la noblesse et le peuple envoyèrent une députation à l'empereur, pour soutenir les priviléges de la ville contre l'établissement de l'in-

Digitized by Google

quisition. Le choix tomba sur le prince de Salerne et sur don Placido de Sangro, qui acceptèrent cette honorable, mais dangereuse commission. Ils partirent de Naples, le 28 mai 1547, pour se rendre à Nuremberg, où résidait alors Charles-Quint. Devancés en chemin par un messager de don Pèdre de Tolède, ils trouvèrent l'empereur prévenu contre les députés, qu'il ne voulut point recevoir. Ils parvinrent pourtant à le fléchir, et à lui faire signer même une amnistie générale en faveur de la ville, la restitution des armes qu'on lui avait enlevées, et, ce qui était encore d'un plus grand prix pour ce temps-là, celle du titre de *fedelissime* qu'elle avait perdu. San-Severino, de retour de ce voyage, fut reçu en triomphe par les Napolitains, qui allèrent à sa rencontre, et le ramenèrent jusqu'à la porte de son hotel. Le jour fixé pour sa réception chez le vice-roi, il traversa la ville, escorté par quatre cents hommes à cheval, et au milieu d'une foule immense qui se pressait sur son passage. La haine de Tolède s'accrut par ces éclatants témoignages d'estime prodigués à son ennemi. Il résolut de le perdre, et non content de lui disputer quelques droits de préséance, il lui intenta une action pour revendiquer à la couronne la propriété des douanes de Salerne. Le prince défendit avec chaleur sa fortune et ses priviléges; mais atteint par un coup de fusil, qu'on lui tira sur la route de Vietri, il ne se crut plus en sûreté dans un pays où sa vie même était menacée. A peine fut-il rétabli de sa blessure, qu'il quitta le royaume de Naples, et se rendit à Venise. Il reçut l'ordre de paraître devant l'empereur, dans le terme de quinze jours: cette sommation le déconcerta; il jugea plus à propos de s'arrêter à Padoue et de se faire précéder à Inspruck par un de ses courtisans, qui devait y sonder les dispositions de Charles-Quint. Quelques mots équivoques, échappés dans une première entrevue, parurent menaçants pour le prince, qui résolut avec autant de légèreté que d'imprudence, de ne pas obéir à l'ordre qu'on venait de lui communiquer, et de chercher un refuge à la cour de Henri II. Il envoya en France Bernardo Tasso pour entrer en négociation avec ce prince, dont il obtint le gouvernement à vie de Tarascon et de Beaucaire, avec vingt-cinq mille écus de pension et le commandement général de l'armée destinée à la conquête de Naples. Le prince de Salerne se rendit à la hâte auprès du roi, et se consola de la confiscation de ses biens, et de la condamnation à mort dont on venait de le frapper à Naples, par l'espoir de regagner bientôt, à la tête d'une armée, ce qu'on lui avait ôté dans l'exil. Henri II, sollicité par San-severino, fit préparer, à Marseille, quelques vaisseaux qui devaient rejoindre la flotte sortie du port de Constantinople, pour agir de concert contre le royaume de Naples. Cette dernière, au nombre de cent cinquante galères, conduites par Dragut Rais, sous les ordres de Sinan pacha, parut, le 15 juillet 1552, dans les eaux de Procida, où elle resta jusqu'au 10 août suivant, qu'elle mit à la voile pour retourner au levant. On croit que cette résolution fut l'effet d'une forte somme d'argent payée au pacha pour l'éloigner. Lorsque le prince de Salerne arriva dans ces mêmes parages, il fut tout étonné d'apprendre que l'escadre turque les avait abandonnés

Digitized by Google

depuis huit jours. Se doutant de quelque trahison, il courut après le pacha pour l'engager à revenir sur ses pas; mais loin de le plier à ses desirs, il dut se résigner à l'accompagner à Constantinople, où on lui fit espérer que le sultan mettrait à sa disposition des forces plus considérables l'année suivante. Il y passa l'hiver; et se livrant à la débauche, il perdit toute considération, et n'obtint aucun secours du grand seigneur. N'osant rien entreprendre avec le peu de moyens qu'il avait, il revint en France, où il pressa inutilement le roi de lui en accorder davantage : Henri II avait lui-même à se défendre des armées espagnoles, qui menaçaient ses états. Le prince fit une dernière tentative qui faillit lui coûter la vie. Il alla s'établir à Castro, en Toscane, d'où il dirigeait un complot qui devait opérer une révolution dans le royaume de Naples: cette trame fut déjouée. Quelques conspirateurs périrent sur l'échafaud; et le prince lui-même serait tombé sous les coups d'un sicaire, si l'un de ses amis ne l'eût prévenu secrètement du danger qui le menaçait. Le prince de Salerne ne conservant plus d'espoir, retourna en France, où il fut bien traité tant que vécut Henri II; mais après la mort de ce prince, ayant embrassé, dans les guerres civiles qui survinrent, le parti des Huguenots, il mourut à Avignon, en 1568, sans fortune et sans postérité. On trouvera des renseignements sur lui dans Ammirato : *Famiglie nobili napol.*; Summonte, Giannone, *Istoria di Napoli*; et Serassi, *Vie du Tasse*. A—G—S.

SANSEVERINO (DOMINIQUE), médecin, naquit en 1707, à Nocera, dans le royaume de Naples. Il fit ses études à l'université de cette capitale, dont il fut ensuite nommé professeur. Charles III l'appela auprès de sa famille, et se servit de lui pour faire constater l'imbécillité de son fils aîné, l'infant don Philippe. Admis à l'académie privée de Mgr. Célestino Galiani, Sanseverino y lut plusieurs Mémoires sur des phénomènes anatomiques et physiques. Il employa plusieurs années à déterminer la nature des *moffètes*, à faire l'analyse des eaux minérales de Pouzzoles et d'Ischia; et à rassembler les matériaux pour écrire l'histoire du Vésuve. La plupart de ces travaux passèrent dans les mains de Giannelli, son meilleur élève. Sanseverino mourut le 13 juin 1760. Ses ouvrages sont : I. *De fibrarum sensibilitate atque irritabilitate*, dans un Recueil sur l'insensibilité et l'irritabilité, imprimé à Bologne, 1757. II. *Lezione su d'un vitello a due teste*, sans indication de lieu ni de date. A—G—S.

SANSEVERO (RAIMOND DE SANGRO, prince DE), un des hommes les plus étonnants du siècle dernier, naquit à Naples, en 1710, au sein d'une famille qui se vante d'avoir eu pour fondateur un cadet de la maison de Bourgogne. Envoyé à Rome, il fit ses études au séminaire Romain, où il annonça des talents extraordinaires et un penchant décidé pour les arts mécaniques. Un jour que ses jeunes camarades se préparaient à donner un exercice public pour rendre compte de leurs progrès de l'année, on parla d'élever, dans la cour même du séminaire, un grand théâtre mobile, qui pût d'abord servir aux thèses littéraires, et ensuite aux exercices chevaleresques. Raimond, presqu'enfant, et n'ayant pas la moindre idée de ces constructions, composa, par la seule

force de son génie, un modèle d'une exécution facile, qui mérita l'approbation du chevalier Michetti, architecte de Pierre-le-Grand. Le jeune élève disait que ce dessin lui avait été communiqué en rêve, par un vieillard vénérable, qui s'était annoncé à lui sous le nom d'Archimède. On n'a pas de détails sur la suite de son cours d'études. Nommé chambellan par Charles III, et décoré de l'ordre de Saint-Janvier, le prince de Sansevero se montra reconnaissant de ces faveurs, en levant à ses frais un régiment, à la tête duquel il combattit vaillamment à la bataille de Velletri (1744). Mais ni les honneurs de la cour, ni les travaux de la guerre, ni l'administration de sa fortune, ne purent le distraire un instant de la culture des sciences. Il aurait été difficile, comme dit Lalande, de trouver partout ailleurs un prince, et même un académicien plus instruit que Sansevero, qui eût pu composer à lui seul une académie toute entière. Ses inventions sont innombrables; nous n'en rapporterons que les principales. L'art de la guerre lui doit un nouveau système de fortification : — un nouveau plan de tactique pour l'infanterie, approuvé par le grand Fréderic, et que le maréchal de Saxe introduisit dans ses armées : — un canon d'une matière différente du bronze, ne pesant que trente livres, et capable de lancer un boulet du calibre des pièces de campagne : ce canon n'exigeait qu'une charge de cinq onces de poudre, tandis que nos pièces de campagne, du poids de deux-cent-vingt livres, n'en consomment pas moins de douze; — un fusil composé d'un canon, et d'une seule platine, qui pouvait néanmoins être chargé à poudre et à vent: — une nouvelle espèce de chevaux de frise : — un papier pour les gargousses, qui se carbonnisait en un instant, sans laisser d'étincelles, après l'explosion. Charles III avait fait venir une grande quantité de ce papier d'Angleterre, où le secret en était soigneusement gardé; Sansevero en prend une feuille, l'examine, et le lendemain, il en aporte au roi six feuilles, que l'on trouve préférables au papier anglais. — Pour l'art typographique, le prince Sansevero inventa une nouvelle manière d'imprimer en couleur, sans multiplier les tirages et les planches. Sa méthode a été reconnue plus avantageuse que celle qui fut proposée, au milieu du dix-huitième siècle, par Christophe Leblon, qui exige plusieurs planches, différents tirages, et des frais plus considérables (*Voy.* GAUTIER DAGOTY, XVI, 600). Sansevero en donna un essai dans le titre d'un ouvrage où l'on voyait cinq nuances diverses, combinées ensemble, sans se confondre. Lalande fut obligé d'avouer (*Voyage d'Italie*, tome VI, chap. XVII), que *les planches en couleur que Gautier faisait à Paris, n'avaient pas les mêmes avantages*. — Le prince avait établi dans son palais une imprimerie, d'où il était sorti quelques belles éditions : il avait aussi un fourneau pour fabriquer des cristaux, et un magnifique laboratoire pour ses opérations chimiques. Parmi ses essais, on doit rappeler cette fameuse *lampe perpétuelle*, qui, après avoir brûlé pendant l'espace de trois mois de suite, s'éteignit par la maladresse d'un domestique, sans que le poids de la liqueur qui l'avait alimentée eût diminué d'une seule drachme. Le prince écrivit, sur ce phénomène, une lettre à Jean Giraldi de Florence; et il l'adressa ensuite, en français, à l'abbé Nollet, à

Digitized by Google

Paris. Les arts mécaniques furent enrichis par Sansevero, d'une machine hydraulique capable d'élever l'eau à une hauteur considérable : —d'une nouvelle espèce de drap très-mince et imperméable à l'eau (Charles III n'était jamais autrement habillé en hiver) : —d'une fabrique encore plus étonnante de velours de soie d'un côté, et de drap de l'autre, qui résistait également à la pluie : —d'un procédé pour imprimer des tableaux sur le velours, sans employer d'autres matériaux que le velours même, différemment nuancé. Charles III possédait un tableau de la Vierge, que le prince avait composé lui-même, en couvrant cette image d'un faux voile transparent : — d'une étoffe de soie jaune, parsemée de fleurs, à la manière des *pekins*, mais dont la couleur blanche n'avait pas d'épaisseur, ce qui rendait le faux *pekin* plus précieux que le véritable : — de l'art de préparer la soie végétale de l'apocyn (*brassica canina*);—d'un mécanisme pour faire des tableaux avec les tontisses ou poussières de drap, dont on saupoudrait une toile de Hollande : une tenture de cette étoffe, qui décore le grand sallon du château royal de Persano, représente une chasse avec des portraits de plusieurs personnages du temps : —d'une peinture qu'il nommait *héloïdrique*, qui imite la délicatesse des miniatures et la vigueur des tableaux à l'huile : —d'une manière de fixer la couleur sur les tableaux au pastel (on avait déjà présenté à l'académie de peinture de Paris, en 1753, un procédé du même genre; *V.* Loriot). Sansevero communiqua sa découverte à Lalande, qui lui a consacré un chapitre entier de son Voyage (1) : — d'une nouvelle espèce de peinture à l'encaustique, bien supérieure à celle de Caylus. Le prince peignit pour le roi un tableau avec des cires en couleur, dont l'effet était surprenant : —d'une espèce de mastic dont il se servit pour paver deux pièces de son appartement, et qui, tendre comme le beurre, pendant qu'on l'appliquait, devenait aussi dur que le marbre le jour suivant : —d'une manière de peindre sur verre : —du secret d'employer la laque et le cinabre dans les fresques : — de la manière de colorer les marbres de Carrare, dans toute leur épaisseur. Il fit exécuter, pour sa chapelle, une grande inscription, dont les lettres en blanc se détachent, comme les figures d'un camée, sur un fond rouge, le tout ne composant qu'une seule pierre; —de l'art de denteller le marbre, sans faire usage ni de burin ni de ciseau : deux tableaux, entourés de cette espèce de dentelle, furent présentés, en 1780, à l'infant d'Espagne, don Gabriel, par le prince de Castelfranco, fils de l'inventeur : — de l'art d'imiter les pierres fines, et même les dures, comme les agates, les jaspes et les lapis lazuli : Lalande raconte que le prince ayant donné un morceau de son lapis lazuli à la margrave de Bareuth, cette princesse le fit examiner à différents chimistes, qui virent avec étonnement que l'acide nitrique le dépolissait, comme il arrive dans le véritable lapis : —du secret de décolorer les pierres fines, et de les blanchir comme le diamant, etc. Sansevero avait fait différentes observations sur la palingénésie naturelle et artificielle de quelques plantes et animaux; mais il permettait rarement à ses amis d'être présents à ces expériences. Il avait fait construire

(1) Sur le jaune de Naples, et sur la fixation du astel, chap. XX.

une voiture à quatre roues, qui surnageait sur la mer, sans qu'on pût apercevoir le mécanisme qui la faisait flotter et avancer. Le roi fut tout étonné lorsqu'un jour il découvrit de sa terrasse ce nouveau Neptune se promenant sur la surface des eaux. Le voyageur suédois Jacques-Jonas Bjoernstaehl, professeur de l'université d'Upsal, en parle avec beaucoup de détail dans ses Lettres adressées à Gjörwell, bibliothécaire du roi, à Stockholm. Sansevero cultivait avec succès les belles-lettres; et la plupart des inscriptions latines de sa chapelle ont été composées par lui-même. Il voulut consulter les livres sacrés dans leur langue primitive; et en peu de temps, il apprit l'hébreu, le syriaque, et même le grec et l'arabe. Il dépensa des sommes considérables pour orner de sculptures l'oratoire privé de sa famille. L'entablement et les chapitaux sur lesquels il est appuyé ont été exécutés d'après les dessins que lui-même avait fournis aux artistes; et l'on ne peut qu'en admirer l'élégance et le goût. Sansevero n'eut pas le temps d'achever sa chapelle; mais tout imparfaite qu'elle est restée, elle n'en est pas moins un des plus beaux monuments que la ville de Naples offre à la curiosité des étrangers. Le prince de Sansevero était grand d'Espagne de première classe, membre de l'académie florentine, depuis 1743, et ensuite de celle de la Crusca, sous le nom d'*Esercitato*. Il fut obligé d'écrire une longue lettre latine à Benoît XIV, pour lui expliquer les motifs qui l'avaient engagé à s'enrôler dans la secte des francs-maçons, ce dont le gouvernement lui faisait un crime. Il fut accusé d'hérésie et d'impiété, pour une lettre apologétique, qu'il publia sur les *quipos*, sans avoir d'autre but que celui de tourner en ridicule la lourde érudition des antiquaires. Il obtint du même pape que cet ouvrage fût rayé de l'*Index*. Enfin on reprocha au prince de blesser l'honnêteté publique, en ornant de statues licencieuses l'intérieur de sa chapelle privée; et pour qu'aucun genre de célébrité ne manquât à ce génie extraordinaire, on le supposa entaché de magie; et l'on prétendit que toutes ses expériences n'étaient que l'effet d'un pacte secret avec le diable. Malgré ces attaques, le prince de Sansevero ne fut exposé à aucune persécution; et il mourut, le 22 mars 1771, d'une infirmité qu'il avait contractée dans ses préparations chimiques. Il a laissé les ouvrages suivants : I. *Pratica più agevole, e più utile di esercizj militari per l'infanteria*, Naples, 1747, in-fol., avec fig., et réimprimé à Rome, en 1760. II. *Lettera apologetica, contenente la difesa del libro intitolato : Lettere di una Peruana, per rispetto alla supposizione de' Quipu*, etc., ibid., 1750, in-4°. III. *Supplica alla Santità di Benedetto XIV in difesa, e rischiaramento della Lettera apologetica sul proposito de' Quipu de' Peruani*, ibid., 1753, in-4°. IV. *Lettres à l'abbé Nollet, contenant la relation d'une découverte faite par le moyen de quelques expériences chimiques*, 1re. partie, ibid., 1753, in-8°. V. *Dissertation sur une lampe antique, trouvée à Munich, en l'année* 1753 (2e. partie de l'ouvrage précédent), ibid., 1756, in-8°. VI. *Vocabolario dell' arte militare di terra*, jusqu'à la lettre O, 6 vol. in-fol. VII. L'*Anti-Tolando, opera nella quale si confuta la dissertazione delle origini giudaiche di Tolando*. VIII. *Serie di*

Digitized by Google

Digitized by Google

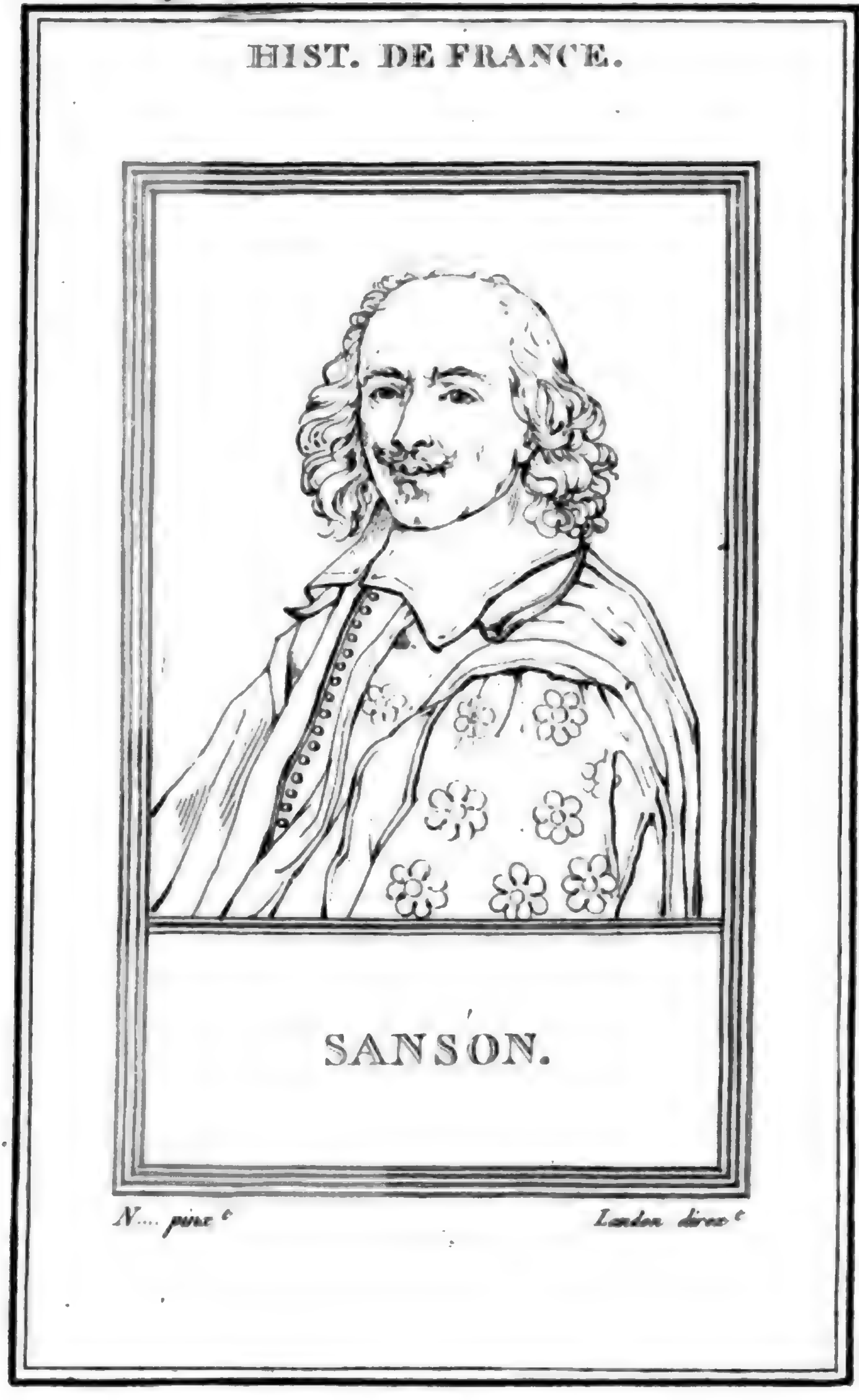

Digitized by Google

lettere indirizzate ad un libero pensatore, sulla necessità che abbia qualunque più ostinato ateo di osservare una perfetta morale, etc. IX. *Dialoghi critici sulla vita di Maometto*. On y explique de quelle manière Mahomet a pu opérer les miracles qu'on lui a attribués. X. *Dissertazione sopra gli errori dello Spinosa*. XI. *Dissertazione sulla materia, e su i fenomeni della luce*. XII. *Lettere intorno alla storia de' Peruani, sotto il governo de' dodici Ynca*, etc. Les sept derniers ouvrages n'ont pas été publiés.

A—G—S.

SANSON (NICOLAS), le créateur de la géographie en France (1), était natif d'Abbeville, où depuis plus d'un siècle, sa famille était admise aux charges municipales. Né le 20 décembre 1600, il était l'aîné des trois fils de Nicolas Sanson, lequel passionné pour la géographie, souhaitait que tous ses enfants cultivassent cette science; mais celui qui fait l'objet de cet article répondit le mieux à ses vues. Après avoir achevé ses humanités avec succès, au collége d'Amiens, il revint dans sa famille et se livra tout entier à l'étude de la géographie. Il avait à peine seize ans, lorsque, mettant à profit les travaux d'Ortelius et de Gérard Mercator, il parvint à dresser une carte de l'ancienne Gaule, supérieure à celles de ces maîtres; cependant il en retarda la publication, dans la crainte qu'on ne l'attribuât à son père. S'étant marié de bonne heure, et forcé par son peu de fortune de prendre un état pour subvenir aux besoins de sa famille, il embrassa le commerce; mais le temps qu'il continuait de donner à l'étude, l'empêchait de suivre ses affaires : il éprouva des pertes considérables, céda ce qui lui restait à ses créanciers, et vint à Paris, en 1627, apportant sa carte de la Gaule. Le succès qu'elle obtint lui mérita la protection du cardinal de Richelieu. Il fut présenté au roi Louis XIII, qui voulut recevoir de lui quelques leçons de géographie, et le gratifia du brevet d'ingénieur en Picardie. Il se rendit aussitôt à sa destination, visita les différentes villes de la province pour en examiner les travaux, et revint dans Abbeville, dont il fit réparer les fortifications. Les devoirs de sa place ne ralentirent point son zèle pour la géographie, et il publiait presque chaque année de nouvelles cartes. Louis XIII vint, en 1638, en Picardie pour être plus à portée de surveiller les opérations de l'armée, et pendant le séjour qu'il fit à Abbeville il logea dans la maison de Sanson, auquel il témoigna les plus grands égards. Sanson accompagnait le roi dans ses différentes excursions, et plusieurs fois il eut l'honneur d'être appelé au conseil. Ayant à se plaindre du marchand qu'il chargeait de la vente de ses cartes (2), il s'établit vers 1640, à Paris, pour en surveiller le débit, qui faisait sa principale ressource. Il reçut, peu de temps après, le brevet de géographe ordinaire du roi, avec un traitement de deux mille liv., et fut nommé conseiller-d'état; mais il n'en prit point le titre dans la crainte, dit-on, que ses enfants ne s'en prévalussent pour se dispenser de continuer l'étude de la géographie. Atta-

(1) Les cartes de Sanson sont bien défectueuses, dit Longuerue j'en conviens; mais c'est lui qui a commencé, et qui nous a mis en train et en goût de géographie. Avant lui qu'avions-nous? *Longueruana*.

(2) Ses cartes étaient son pain. Il avait affaire à Melchior Tavernier, qui était un arabe, et le récompensait mal. Il rencontra mieux dans Mariette avec tout cela il était bien pauvre. *Ibid.*

Digitized by Google

qué par le P. Labbe, au sujet de la carte de la Gaule, il lui répliqua vivement; et il se proposait de relever en détail les nombreuses méprises de son adversaire; mais le chancelier Seguier les reconcilia, et détermina Sanson à jeter au feu le reste de son manuscrit. Nicolas mourut à Paris, le 7 juillet 1667, et fut inhumé dans la chapelle basse de Saint-Sulpice. Outre ses trois fils, dont on parlera ci-dessous, il a formé plusieurs élèves, parmi lesquels on se contentera de citer Duval son neveu, et le père du célèbre Guillaume Delisle. On ne peut disconvenir qu'il n'ait rendu d'importants services à la géographie; mais c'est justement qu'on lui reproche d'avoir travaillé avec trop de précipitation, et de n'avoir pas assez profité des découvertes astronomiques pour donner à ses cartes le degré de perfection dont elles étaient susceptibles. Fréret en a signalé les défauts dans *deux Lettres* sur Guill. Delisle, insérées l'une dans le *Mercure*, mars 1726, et l'autre dans le tome x, 2e. partie des *Mémoires* de Niceron. La seconde est une réponse à la Notice sur les Sansons, dont l'auteur, pour relever le mérite de ces géographes, cherche à rabaisser celui de Delisle (3). Outre un très-grand nombre de cartes qu'on peut se dispenser d'indiquer, puisqu'elles ont été surpassées depuis longtemps (4), on a de Nicolas Sanson: I. *Galliæ antiquæ descriptio geographica*, 1627, in-fol., en quatre feuilles, et deux de supplément. II. *Græciæ antiquæ descriptio geographica*, 1636, in-fol. III. *L'Empire Romain*, 1637, en quinze cartes. IV. *Britannia* ou *Recherches sur l'antiquité d'Abbeville*, 1638, in-8o. Dans cette Dissertation savante et curieuse, Sanson cherche à prouver qu'Abbeville est la *Britannia* de Strabon (Voy. *Geogr. lib. IV.*), et qu'elle a fourni la première colonie qui s'est établie dans la Grande-Bretagne, pays auquel elle a donné son nom. Il y traite, en passant, des Voyages de Pythéas (*V.* ce nom), et de l'antiquité de Marseille. V. *La France*, 1644, in-fol., en dix cartes, cinq latines et cinq françaises. VI. *Tables méthodiques pour les divisions des Gaules et de la France*. 1644, in-fol., reproduites par ses fils, en 1696; et avec des corrections et des additions par Robert de Vaugondy, en 1742. VII. *L'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne*, 1644, in-fol., quatre cartes. VIII. Le *Cours du Rhin*, en neuf cartes, avec une table alphabétique des villes, 1646, in-fol. IX. *In Pharum Galliæ antiquæ Phil. Labbe disquisitiones geographicæ*, Paris, 164-748, in-12. Ces deux premières parties, les seules qui aient paru, ne contiennent les remarques de Sanson que sur les deux premières lettres de l'alphabet, et cependant il relève plus de quatre cents erreurs ou plagiats de son adversaire. X. *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule* jointe à la traduction des commentaires de César de Perrot d'Ablancourt, 1647 ou 1651, in-4o.; elles sont savantes ou instructives. XI. L'*Asie*, en quatorze cartes, 1652, in-4o. XII. *Index geographicus*, 1653, in-12. XIII. *Geographia sacra ex veteri et novo Testamento descripta et in tabulis quatuor concinnata*, 1653, in-fol.; 1665, même format;

(3) Cette *Notice* fut publiée par Niceron, tom. XIII, 210-35. On l'attribue à Moulart-Sanson ou à l'abbé Perrier, tous deux petits-fils de Nicolas.

(4) Les curieux peuvent consulter le *Catalogue des cartes et livres de géographie des Sanson*, 1702, in-12.

Digitized by Google

avec des notes de Jean Leclerc, 1704 (*V.* Charles de Saint-Paul, VIII, 225). Les Dissertations géographiques ont été traduites en français, et insérées dans l'édition de la *Bible* de Saci, 1717, in-fol. Robert de Vaugondy a profité du travail de Sanson dans sa *Géographie sacrée.* XIV. L'*Afrique*, 1656, in-4°., avec dix-neuf cartes (5). On conserve à la bibliothèque du Roi une *Dissertation* manuscrite de Sanson *sur le Portus Iccius* (*V.* Somner), qu'il place à Boulogne (6). Son portrait a été gravé par Edelinck, format in-4°. W-s.

SANSON (Nicolas), l'aîné des fils du précédent, fut tué d'un coup de mousquet, à la journée des Barricades (27 août 1648), en défendant le chancelier Seguier contre la fureur de la populace (*V.* Seguier). Il n'était âgé que de vingt-deux ans, et venait d'obtenir le titre de géographe ordinaire du roi. On lui attribue : *Traité de l'Europe*, en discours, in-4°., avec vingt cartes françaises et neuf latines. — Guillaume Sanson, le cadet des trois frères, continua, de concert avec Adrien, le commerce des cartes et des livres de géographie. Outre de nouvelles publications des Cartes de son père, on lui doit : I. *Introduction à la géographie*, Paris, 1681, in-12, 3 parties; réimprimée avec de nouvelles cartes et des explications plus détaillées, 1690, 1705, 1714, in-4°. et in-fol. II. *In geographiam antiquam Mich.-Ant. Baudrand disquisitiones geographicæ*, ibidem, 1683, in-12. Il y défend la mémoire de son père contre les attaques de Baudrand (*V.* ce nom), et relève en même temps les nombreuses erreurs de ce géographe; il en signale jusqu'à six cents, dans la première lettre de son *Dictionnaire*. III. *Dissertation* sur ce que Dominique Cassini dit des conquêtes des Gaulois, dans son Traité d'astronomie. il y prétend prouver, contre Cassini, que la Celtibérie et la Galatie n'étaient point des pays maritimes, et qu'il n'a jamais existé sur les rives du Pont-Euxin de peuples appelés Celto-Scythes. Cette pièce n'a pas été publiée; mais on en trouve un extrait assez étendu dans le *Journal des savants*, année 1697, 111-116. L'auteur promettait de l'insérer dans un *Recueil* de traités sur l'ancienne Gaule, commencé par son père, et auquel il avait mis la dernière main. IV. *Lettres sur les changements qui se trouvent dans la carte de l'Asie, mise au jour par de Fer*, Journal des savants, 1697. Guillaume mourut le 15 mai 1703. Il a laissé des Remarques, en manuscrit, sur la Notice des Gaules, de Valois. — Adrien Sanson, géographe ordinaire du roi, comme ses deux frères, eut part aux différents ouvrages de Guillaume. Il cultivait aussi la philosophie et les lettres avec quelque succès. Dreux du Radier a recueilli, dans ses *Récréations historiques* (I, 304), un *Sonnet* d'Adrien, qui mérite d'être lu. Il mourut le 7 sept. 1718, laissant son fond de cartes et de livres géographiques à Pierre Moulart-Sanson, son neveu. Moulart, mort le 30 juin 1730, eut pour successeur son

(5) C'était un entêté : et quoique les Portugais eussent fait graver à Rome leurs belles estampes de l'Éthiopie, il continua, pour n'en avoir pas le démenti, à redonner toutes les anciennes fautes que son père et lui avaient faites. *Longueruana.*

(6) On voyait aussi dans la collection de l'abbé de Tersan, un *Dessin du monde* (ou Mappe-monde), en huit feuilles, dessiné par N. Sanson, avec une grande netteté, et sans confusion, quoique les méridiens et parallèles y fussent tous tracés *de degré en degré* jusqu'à 10°. du pôle; ce qui n'a été exécuté, jusqu'à ce jour, sur aucune mappe-monde gravée. *Voy.* le *Catalogue des objets d'antiquités*, etc. de ce cabinet, vendus le 8 novembre 1819 et suiv., n°. 926. C. M. P.

Digitized by Google

neveu, Robert de Vaugondy (*V.* ce nom, XXXVIII, 215). W—s.

SANSON (Jacques), carme déchaussé d'Abbeville, né en 1596, était cousin de Nicolas Sanson, qui, le premier, cultiva la géographie en France avec quelque succès. Après avoir achevé ses études à Paris, il y prit l'habit du Carmel, et reçut le nom d'Ignace-Joseph de Jésus-Maria, sous lequel il est principalement connu. Il acquit bientôt une réputation comme prédicateur, et fut revêtu de différents emplois, qu'il remplit avec zèle (1). Dans ses loisirs, il s'occupait de recherches sur l'histoire de sa ville natale, où il eut la satisfaction de voir s'élever une maison de son ordre; et il mourut au couvent de Charenton, le 19 août 1665. Ses principaux ouvrages sont : I. La *Vie de saint Maur des Fossés*, avec les antiquités de cette abbaye, Paris, 1640, in-8°. II. *Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville* et de l'archidiaconé de Ponthieu, ibid., 1646, in-4°. III. *Vie de la mère Gabrielle de Jésus-Maria*, fondatrice des religieuses de l'ordre de Saint-François de Paule, ibid., 1646, in-8°. IV. *Récit des vertus d'Antoine Leclerc de La Forêt, avocat au parlement de Paris*, ibid., 1647, in-8°. Le P. Sanson avait été son directeur. V. Le *Martyre du P. Denis de la Nativité* (nommé dans le monde Berthelot), mort pour la foi, dans les Indes, ibid., 1648, in-8°. VI. L'*Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville*, ibid., 1657, in-fol. Il a laissé en manuscrit : l'*Histoire ecclésiastique du diocèse d'Amiens*; les *Vies des saints de ce diocèse*; la *Chronique des Carmes déchaussés de France*; et quelques autres ouvrages dont on trouve les titres dans la *Bibl. Carmelitana* de Cosme de Villiers, p. 708 et suiv. W—s.

(1) Quelques biographes disent que le P. Sanson fut nommé supérieur de la maison des Carmes déchaussés établie récemment à Turin, et que pendant son séjour en cette ville, la princesse royale de Savoie le choisit pour son confesseur; mais le P. de Villiers, que l'on a dû croire bien informé de tout ce qui concerne les religieux de son ordre, n'en fait aucune mention.

SANSOVINO ou TATTI (Jacques), célèbre sculpteur et architecte italien, plus connu sous le premier nom, qu'il tenait de son maître, naquit à Florence, vers l'année 1479. Comme il annonça de bonne heure un goût décidé pour les arts, son père le plaça sous la direction de Contucci du Mont-Sansavino, auprès duquel il fit d'étonnants progrès. L'amitié qu'il avait contractée avec André del Sarto, contribua beaucoup à épurer son dessin, et à le préserver de l'imitation servile de Michel-Ange, dont le style exagéré n'est admirable que dans ses ouvrages. Sansovino ne cessait pas de les étudier; et ce fut dans une des salles du palais Médicis, où ce grand artiste venait d'exposer un de ses cartons, que le jeune Tatti se rencontra pour la première fois avec Raphaël, et se fit connaître à Sangallo. Ce dernier l'engagea de le suivre à Rome, où il lui fit espérer la protection de Jules II, dont il était l'architecte. Sansovino en accepta l'invitation; et se montrant plus occupé d'apprendre des autres que de briller lui-même, il employa les premiers mois de son nouveau séjour, à copier les plus beaux monuments de l'antiquité, rassemblés dans le palais de Belvédère. Bramante, séduit par la perfection que Sansovino mettait dans ses dessins, le chargea de modéler, en concurrence avec trois autres sculpteurs, le Laocoon, qu'on devait jeter

Digitized by Google

en bronze pour le cardinal Grimani. Dès que ces groupes furent terminés, Bramante, se défiant de son propre jugement, en remit le choix à Raphaël, qui se décida pour l'ouvrage de Sansovino. Un tel succès attira sur ce dernier l'attention du pape, qui lui confia la restauration de plusieurs statues mutilées de son Musée. Ce travail qui, quoique minutieux, exige beaucoup de génie et d'adresse, servit à faire mieux apprécier les talents de Sansovino, qui ne se montra pas au-dessous de sa tâche. Les éloges, dont on le comblait n'étaient pour lui qu'autant d'aiguillons pour l'engager à en mériter encore. Son zèle s'enflammait sous la louange ; mais trop d'activité nuisit à sa santé, et forcé de quitter Rome, il alla se rétablir Florence. A peine fut-il en état de reprendre le ciseau, qu'il entreprit plusieurs statues, entre autres celle de saint Jacques, pour l'église de Sainte-Marie *del Fiore*, et un Bacchus dont hérita la galerie de Florence (1). Sansovino avait à peine trente ans, qu'il jouissait déjà de la réputation d'un des premiers sculpteurs de son temps. Il est à regretter que, peu satisfait d'une seule couronne, il ait aspiré à les multiplier sur sa tête. Se trouvant à Florence lors du passage de Léon X, en 1515, il l'étonna par la richesse d'un arc de triomphe élevé devant la porte de *San Gallo*, et par l'effet d'une décoration dont il se servit pour masquer la vieille façade d'une église. Le pape, en la voyant, ne put s'empêcher de s'écrier : « Quel dommage que ce ne » soit pas la véritable! » Au retour de Léon X de Bologne, Sansovino, qui lui fut présenté, en reçut la demande d'un projet pour renouveler la façade de l'église de Saint-Laurent. Mais Michel-Ange y travaillait aussi de son côté, et l'emporta sur son rival, qui se consola de cet échec, en se voyant préféré à son tour à Peruzzi, à Sangallo et à Raphaël dans la construction de l'église de Saint-Jean-Baptiste, que les Toscans faisaient élever avec une magnificence extraordinaire, à Rome. Sansovino se rendit de nouveau dans cette capitale pour y diriger les travaux de l'église : une chute qu'il y fit le ramena encore une fois à Florence, où il ne tarda pas à apprendre la mort de Léon X, et le découragement dans lequel cette perte avait jeté tous les artistes. Il fit (en 1523), un voyage à Venise, et, à la demande du doge Gritti, il alla visiter l'église de Saint-Marc, dont les dômes menaçaient ruine. Il était sur le point d'en entreprendre la réparation, lorsque la nouvelle inattendue de la mort d'Adrien VI, et de l'exaltation au pontificat d'un membre appartenant à la maison des Médicis, vint ranimer toutes ses espérances. Il alla reprendre, à Rome, les travaux suspendus de l'église de Saint-Jean-Baptiste, et en commença pour les tombeaux de Santacroce, et du cardinal d'Aragon. Il jouissait de ses nouveaux triomphes, lorsque la capitale du monde chrétien, livrée (en 1527), à la licence des soldats du connétable de Bourbon, ne présenta plus qu'un objet de désolation et de misère. Sansovino, à l'exemple de la plupart de ses confrères, se sauva de ce naufrage, et s'estima heureux de recevoir une invitation de la France, qui s'enrichissait des per-

(1) Cette statue, une des plus belles de Sansovino, périt dans l'incendie de 1762. On peut en voir le dessin à la pl. LIV du *Musée florentin*. Sansovino y avait travaillé en faisant poser un de ses élèves, qui se passionna tellement pour son rôle, qu'il en devint fou, et mourut, sans avoir pu recouvrer sa raison.

Digitized by Google

tes de l'Italie. S'étant décidé à ce voyage, il prit sa route par Venise, et ne sut pas s'y défendre des instances que lui firent Pierre Arétin et Titien, pour le retenir parmi eux. Nommé premier architecte de Saint-Marc (*Proto della procuratia de supra*), en 1529, il fit des grandes constructions pour assurer les coupoles de cette ancienne basilique; il acheva la *Scuola* de la Miséricorde, jeta les fondements de plusieurs églises, de l'Hôtel de la Monnaie, des palais Cornaro et Delfino, et enfin de la bibliothèque dont le sénat avait ordonné l'érection pour placer convenablement les volumes que Pétrarque et le cardinal Bessarion avaient légués à la république. Cet ouvrage, le plus hardi de tous ceux que Sansovino avait projetés, était celui qui l'occupait davantage. Peu de jours après qu'il fut achevé (le 18 décembre 1545), la voûte s'affaissa tout-à-coup, avec un fracas épouvantable (1). Cet accident, que les amis de Sansovino tâchèrent d'expliquer de la manière la plus favorable pour l'architecte, fit beaucoup de tort à sa réputation; car de toutes les causes qu'on citait pour le justifier, il n'y en avait aucune qu'il n'eût dû prévoir. Ceux qui mirent le plus de zèle à le défendre furent l'Arétin et Titien, dont la voix et le crédit balancèrent les clameurs de ses adversaires. En attendant, Sansovino fut jeté dans un cachot, condamné à payer une forte amende, et privé de la place d'architecte de Saint-Marc. Tout ce qu'il lui fut possible d'obtenir ce fut de réparer ce dégât, pour se réhabiliter auprès du sénat et du public. En effet, vers la fin de 1546, la bibliothèque fut couverte d'une grande charpente, par laquelle on remplaça la voûte en pierre que les murailles n'avaient pu soutenir. Le gouvernement de Venise, qui avait déjà, sous différents prétextes, fourni à Sansovino les moyens d'acquitter son amende, se hâta de lui rendre sa place et toute sa confiance. La direction de ces grands bâtiments n'empêcha pas Sansovino de revenir souvent à son premier art; et sans sortir des églises qu'il a bâties, on peut l'admirer comme sculpteur, après l'avoir jugé comme architecte. Venise n'a peut-être aucun ouvrage moderne comparable aux quatre Évangélistes qui ornent la balustrade de la chapelle de Saint-Marc; au tombeau de l'archevêque de Cypre, dans Saint-Sébastien; à celui de François Venieri, à Saint-Salvador; aux bas-reliefs qui décorent le pavillon dit *la Lozzetta;* aux deux statues colossales représentant Mars et Neptune au palais du Doge; et surtout aux portes de bronze de la sacristie de Saint-Marc, où Sansovino grava son portrait et ceux du Titien et de l'Arétin. Ses travaux sont aussi nombreux qu'estimés. Il put s'en occuper toute sa vie, ayant conservé sa vigueur jusqu'à un âge très-avancé. Il mourut à Venise, le 27 novembre 1570, âgé de quatre-vingt-onze ans (2). Son fils lui fit élever un tombeau, dans la chapelle que le chapitre de Saint-Géminien lui avait accordée. Dans un siècle aussi fécond en artistes, et où les grandes réputations en trouvaient de plus grandes qui les éclipsaient, Sansovino balança, comme architecte, celle de Palladio, des Sangallo, de

(1) Vasari, et l'abbé Morelli, n'ont pas fait mention de cet accident.

(2) Vasari et Borghini se sont trompés en le faisant mourir à quatre-vingt-treize ans.

Digitized by Google

Sanmicheli; et, comme sculpteur, il ne céda le premier rang qu'à Michel-Ange, qu'il n'était permis à personne d'égaler. On trouvera d'autres renseignements sur Sansovino, dans Vasari, *Vite de' pittori;* Temanza, *Vite de' più celebri architetti Veneziani;* et Milizia, *Memorie degli architetti antichi e moderni.* A—G—S.

SANSOVINO (François), fils du précédent, naquit à Rome, en 1521, sous le pontificat de Léon X. Son père, qui, après le sac de cette ville, s'était transporté à Venise, l'envoya à Padoue, pour y suivre les cours de droit. Mais le desir de briller à l'académie des *Infiammati*, qui venait d'y être fondée, et dont le jeune Sansovino fut reçu membre, le détourna de toute occupation, pour le jeter dans la littérature. Le père n'apprit pas sans chagrin la nouvelle direction que son fils avait donnée à ses études : il alla le rejoindre à Padoue, et moins par la persuasion et les menaces, que par la défense de paraître devant lui, parvint à le ramener à ses devoirs. Sansovino reprit avec ardeur les études légales, pour lesquelles il se montra quelque temps fort empressé. Il fut reçu docteur à Bologne, où son père l'avait envoyé, afin de le détacher entièrement de l'académie des *Infiammati.* Mais son amour pour les lettres, plus puissant en lui que l'autorité paternelle, l'attacha définitivement à la poésie et à l'histoire. En 1550, Sansovino fit un voyage à Rome, espérant que son parrain, qui venait d'y être proclamé pape, sous le nom de Jules III, le comblerait de faveurs et de richesses. Déçu dans son attente, et n'ayant obtenu que le vain titre de *Cameriere pontificio*, sans appointements, il revint à Venise, où il épousa une jeune personne, malgré l'oracle de Luc Gauric, qui, en tirant son horoscope, lui avait prédit qu'il embrasserait l'état ecclésiastique. Sansovino fut long-temps prote chez Gabriel Giolito, et se mit ensuite à la tête d'une imprimerie qui portait son nom, et dont l'emblème était un croissant, avec la devise *in dies.* C'est au milieu de ces travaux qu'il fut surpris par la mort, en 1586, et non pas en 1583, comme l'a dit Apostolo Zeno, dans ses Notes sur Fontanini. Sansovino a laissé beaucoup d'ouvrages; et c'est peut-être leur nombre même qui a nui à leur perfection, en ne permettant pas à l'auteur d'y apporter plus de soin et d'exactitude. Non content de ses productions originales, qui auraient suffi à remplir toute sa vie, il a donné plusieurs traductions du grec et du latin; des recueils de lettres, de poésies, de harangues; et des éditions de quelques auteurs italiens, qu'il a enrichies de notes et d'observations. Ses principaux ouvrages, sont : I. *Istituzione dell' ordine del Toson d'oro*, Venise, 1558, in-4°. II. *Del governo de' regni e delle repubbliche antiche e moderne*, ibid., 1561, in-4°., traduit en français (par F. N. D. Const.), 1611, in-8°. L'ouvrage, en 24 livres, décrit sans aucun ordre, les constitutions ou formes de gouvernement d'autant d'états, anciens ou modernes, compris celui d'*Utopie*, qui occupe le vingt-deuxième livre. III. *Dell' arte oratoria*, ibid., 1561, in-4°. IV. *Selva di varia lezione*, ibid., 1563, in-8°. V. *Istoria di casa Orsina*, ibid., 1564, in-4°. VI. *Del Gentiluomo Veneziano, dialogo*, ibid., 1566, in-8°. L'abbé Morelli a découvert que c'est un plagiat d'un ouvrage appartenant à Bernardino Tomitano. Voyez son *Catal. de' codici*

Digitized by Google

italiani della bibl. Nani, pag. 123. VII. *Ortografia delle voci della lingua nostra, ovvero dizionario volgare e latino*, ibid., 1568, in-8°. Sansovino avait composé cet ouvrage pour l'instruction de son fils, auquel il en promettait un autre sous le titre de *Tesoro della lingua volgare*, qui n'a jamais paru. VIII. *Del segretario*, ibid., 1568, in 8°. Cet ouvrage fut réimprimé au moins huit fois, du vivant de l'auteur, qui, dans une lettre placée à la fin du volume, donne des renseignements sur sa vie et ses écrits. IX. *Annali Turcheschi*, ibid., 1573, in-4°. On ne doit pas les confondre avec un autre ouvrage publié par le même auteur, sous ce titre : *Istoria dell' imperio e origine de' Turchi*, ibid., 1568, qui n'est qu'une compilation, de l'aveu de l'auteur, quoique Lenglet Du fresnoy le cite comme exact et curieux. X. *Ritratto delle più nobili e famose città d'Italia*, etc., ibid., 1575, in-4°. XI. *Concetti politici*, ibid., 1578, in-4°. XII. *Cronologia del mondo*, ibid., 1580, in-4°.; ouvrage peu estimé, quoi qu'il eût coûté beaucoup de travail à l'auteur. XIII. *Dell' origine e fatti delle famiglie illustri d' Italia*, ibid., 1582, in-4°. XIV. *Dell' origine de' cavalieri, con gli statuti del Tosone, di S. Michele, della Gartiera, e della Nunziata*, etc., ibid., 1583, in-8°. XV. *Proposizioni, ovvero considerazioni in materia di cose di stato, tratte da Guicciardini*, ibid., 1588, in-8°. Sansovino a publié aussi un Abrégé, et une Vie de cet historien. XVI. *Venezia descritta*, ibid., 1604, in-4°. Cet ouvrage a été augmenté par Stringa et Martigoni. Sansovino a traduit les Institutes de Justinien, le Traité de l'ame d'Aristote, celui d'Agriculture de Pierre Crescenzi, l'Histoire de Nicétas, la Vie de J.-C., de Ludolphe de Saxe; un ouvrage sur les prêtres et les magistrats romains, faussement attribué à Fenestella (*V.* Fiocco). Parmi les Recueils publiés par Sansovino, il faut remarquer; — 1°. *Cento novelle scelte*, etc., ibid., 1561, in-8°.; édition préférable à toutes les autres, quoique le nombre des *Nouvelles* y ait été postérieurement augmenté du double; — 2°. *Orazioni diverse*, ibid., 1561, 2 vol. in 4°.; — 3°. *Osservazioni della lingua volgare del Bembo, Fortunio*, etc., ibid., 1562, in-8°.; — 4°. *Satire*, ibid., 1563, in-8°. Il y en a de l'Arioste, de Bentivoglio, d'Alamanni, d'Anguillara, etc., et de l'auteur lui-même; — 5°. *Lettere amorose*, (d'Annibal Caro, Guidiccione, Bembo, etc.,) ibid., 1574, in-8°. On trouvera d'autres renseignements sur Sansovino, dont il nous serait impossible d'indiquer tous les travaux, dans Niceron, tome xxii, pag. 76 et suiv., Haym, Fontanini et Zeno, *Bibl. ital.*, et dans la lettre dont nous avons parlé au n°. VIII de cet article. A—g—s.

SANTA-CRUZ. *V.* Sainte-Croix.

SANTA-CRUZ de MARZENADO (Don Alvar de Navia Osorio, vicomte de Puerto, marquis de), capitaine et négociateur espagnol, était le chef d'une des plus illustres maisons du royaume des Asturies. Il naquit vers 1687, et fut à quinze ans colonel des milices que leva la province pour la défense de Philippe V, attaqué par les impériaux et les Anglais. Dans un âge si tendre, il montra la sagesse et les talents d'un militaire consommé; fit ses premières armes dans le royaume de Valence dont l'archiduc Char-

Digitized by

les venait de s'emparer, signala sa bravoure au siége de Tortose, et fut embarqué pour la Sicile avec son régiment. En 1718 il fut nommé maréchal de camp, et prit le commandement des troupes espagnoles dans la Sardaigne; mais il passa bientôt à Turin en qualité d'ambassadeur, et parvint à obtenir l'accession du roi Victor au traité d'Hanovre. Quoique ses études eussent été interrompues de bonne heure, et qu'il eût vécu depuis dans les camps, il avait acquis des connaissances très-étendues dans l'art militaire et la politique des divers états de l'Europe. Doué d'un coup d'œil juste et pénétrant, il saisissait le véritable point de la discussion, et parvenait presque toujours à ramener, à son avis, les contradicteurs. Le desir qu'il avait de s'instruire lui faisait regretter le temps qu'il passait dans les fatigues de la représentation; mais sacrifiant son goût à ses devoirs, il portait dans la société les manières les plus aimables et beaucoup d'enjouement; il se plaisait à réunir les jeunes gentilshommes de la cour de Turin qui montraient le plus de dispositions pour l'étude, et leur distribuait des sujets pour les exercer et développer leurs talents. Il avait le projet d'un Dictionnaire qui aurait renfermé des notions précises sur tous les arts et sur toutes les sciences; et il comptait, pour l'exécution de ce plan, sur les secours de ses jeunes collaborateurs. Mais il reçut, en 1727, l'ordre de se rendre au congrès de Soissons, et il revint comme ambassadeur près de la cour de France. Il fit, pendant son séjour à Paris, diverses expériences avec un pistolet d'arçon et un canon de son invention, lequel, avec une once de poudre, portait un boulet du poids d'une livre et demie à huit cents pieds. Santa Cruz demandait à son souverain la permission d'équiper et d'armer un régiment d'après ses calculs; mais l'Espagne était occupée alors de la défense de ses possessions sur la côte d'Afrique. Il fut l'un des lieutenants généraux chargés de l'expédition contre Oran; et après la prise de cette ville, il en fut nommé gouverneur. Dans une sortie contre les Maures, il reçut un coup de fusil à la cuisse, et étant tombé de cheval, il fut pris (1) et massacré, le 21 novembre 1732, à l'âge de quarante-cinq ans. On a du marquis de Santa Cruz: *Réflexions militaires*, Turin, 1724, et années suiv., 10 vol. in 4°., auxquels on joint un onzième volume imprimé à Paris en 1730, même format (2). Cet ouvrage a été traduit en français par Vergy, Paris, 1735, 11 vol. in-12. Le général espagnol Contreras, distingué par le siége de Tarragone, qu'il soutint en 1811, en a publié un abrégé en 1786. On y trouve des observations intéressantes sur les qualités d'un général, et les dispositions qu'il doit prendre avant de commencer la guerre; les surprises, les embuscades, les passages des rivières, les espions, les premières démarches d'un général, la guerre offensive, les campements, les marches, les batailles, les révoltes et les moyens de les com-

(1) Les Maures se contentèrent d'abord de le dépouiller de son argent, de sa montre enrichie de diamants, etc.; mais l'un d'eux, ayant réfléchi que leur général pourrait bien les obliger à restituer ces bijoux au prisonnier, les détermina, pour plus de sûreté, à lui couper la tête.

(2) Ce onzième volume est le premier d'un autre ouvrage que l'auteur avait intitulé: *Calculs militaires*; il n'a point été traduit en français, parce qu'on n'aurait pu l'entendre qu'à l'aide de planches que promettait l'auteur, mais qui n'ont point été gravées.

Digitized by Google

primer, les siéges, blocus, capitulations et prises de places, la guerre défensive. D'après le plan de l'auteur, cet ouvrage devait avoir vingt volumes, mais il n'eut pas le loisir de le terminer. Son style est simple et naturel, deux qualités bien remarquables dans un écrivain espagnol; et l'on voit qu'il avait fait une étude aprofondie des auteurs stratégiques anciens et modernes. Le marquis de Santa-Cruz se proposait de publier l'*Histoire de tous les traités* faits par les rois d'Espagne, depuis Ferdinand le Catholique, et il avait obtenu la copie de tous les actes déposés aux archives de Simancas. On doit regretter que sa mort prématurée nous ait privés de cet important ouvrage. V. l'extrait de l'*Eloge de* Santa-Cruz dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre, 1733. — Sa fille, Irène Quiros de Nabia, se distingua par un rare talent pour la poésie latine. On en peut juger par une pièce qu'elle composa, en 1742, à l'occasion de l'arrivée de l'Infant Don Philippe en Italie, et qui est insérée dans les *Mém. de Trévoux* (mars, 1742, p. 528); on y trouve autant de grâce que de facilité.

W—s.

SANTANDER (Charles-Antoine Laserna de), savant bibliographe, naquit le 1er. février 1752 (1), à Colindres en Biscaye, d'une famille ancienne, et qui a fourni plusieurs hommes distingués à la magistrature. Il fit ses premières études au collége de Villagarcia, alors dirigé par les jésuites, et entra dans la Société. La suppression de cet ordre l'obligea de renoncer au plan de vie qu'il avait adopté; il acheva son cours de philosophie à l'université de Valladolid, et à l'âge de vingt ans, alla demeurer à Bruxelles, avec un oncle (don Simon de Santander), ancien secrétaire du roi catholique, et bibliographe très-instruit. Cet oncle lui inspira le goût des livres, et en mourant, lui légua, avec le reste de sa fortune, sa bibliothèque, l'une des plus riches et des plus nombreuses des Pays-Bas. Laserna, trop généreux pour profiter des dispositions favorables de son oncle, appela ses frères au partage de la succession, et vendit la bibliothèque pour quatre-vingt mille francs à un amateur de Bruxelles, qui promettait d'en faire jouir le public. Nommé, en 1795, conservateur de la bibliothèque de la ville de Bruxelles (2), il n'épargna ni frais, ni soins pour enrichir cet établissement, qu'il accrut par la réunion de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, et de celles des abbayes supprimées, et par les *doubles* qu'il obtint des divers dépôts littéraires de Paris : c'est ainsi que cette bibliothèque est devenue l'une des plus belles de l'Europe. Bruxelles doit aussi à Santander l'établissement d'un jardin botanique et d'un musée de tableaux. Il fut nommé correspondant de l'Institut de France, peu de temps après son organisation, et mourut à Bruxelles, au mois de novembre 1813, à l'âge de soixante-un ans. On a de lui : I. *Catalogue des livres de la bibliothèque de don Simon de Santander*, Bruxelles, 1792, 4 vol. in-8°. Il avait rédigé ce Catalogue, lorsqu'il voulut mettre en vente la

(1) D'autres disent, le 1er. février 1751, ou le 18 juillet 1752.

(2) On sait qu'il offrit généreusement de céder cette place au savant bibliographe Mercier, ancien abbé de Saint-Léger, qui se trouvait alors sans ressource (*Voy.* Mercier, XXVIII, 345).

Digitized by Google

bibliothèque de son oncle. L'amateur qui l'avait achetée la lui ayant remise au bout de quelques années, il fit reparaître le Catalogue, Bruxelles, 1803, avec de nouveaux frontispices, des cartons contenant les nouvelles acquisitions, et enfin un volume de *Supplément* composé des pièces suivantes : 1°. *Observations sur le filigrane du papier employé dans le quinzième siècle*. Ce morceau n'a que six pages, avec cinq grandes planches qui représentent les marques des fabriques d'Allemagne, des Pays-Bas, de Paris et de l'Italie ; 2°. *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique*, Bruxelles, 1795, in-8°. de 30 pag. Il y établit que l'invention des signatures est due à Jean Koelhof de Lubeck, imprimeur à Cologne, qui s'en est servi dès 1472, pour l'impression du *Præceptorium divinæ legis* de Jean Nyder, et que les éditions avec des signatures, antérieures à cette date, sont apocryphes. Quant aux chiffres, il en fait remonter l'usage à l'année 1471, date de l'impression du *Liber de Remediis utriusque fortunæ*, par Adrien Le Chartreux (Cologne, Ter Hoernen, in-4°.) et qui est plus ancienne de deux ans, que celle du Boccace *De claris mulieribus*, Ulm, 1473, cité par Marolles, comme le premier livre imprimé avec des chiffres ; 3°. *Præfatio historico-critica in veram et genuinam collectionem veterum canonum Ecclesiæ Hispanæ à D. Isidoro Hispalensi metropolitano*, Bruxelles, 1800, in-8°. C'est la préface que Laserna avait composée (3) pour la collection de canons de Saint-Isidore, ouvrage très-important pour l'Histoire ecclésiastique, et qu'il souhaitait de voir imprimer, projet que les circonstances n'ont pas encore permis de réaliser (4) ; il a fait suivre cette préface, d'un calque des différents manuscrits consultés par le P. Burriel, dont il possédait la copie autographe, et de sa correspondance avec Champagne, alors secrétaire de l'Institut (1801), au sujet de quelques observations du savant Koch, sur le véritable auteur des interpolations faites aux Décretales (*V*. ISIDORE MERCATOR, XXI, 292). Laserna n'ayant pas pu trouver un nouvel acquéreur pour sa bibliothèque, se détermina enfin à la faire transporter à Paris, où elle a été vendue publiquement, dans les premiers mois de 1809 ; mais le catalogue n'en est pas moins conservé par les amateurs, à cause des précieuses Notes bibliographiques qu'il renferme sur un grand nombre de livres imprimés en Espagne ou en Belgique, et peu connus en France. II. *Note additionnelle à l'extrait de l'instruction sur la manière d'inventorier les dépôts littéraires*, Bruxelles, an III (1794), in-8°. III. *Dictionnaire bibliographique choisi du quinzième siècle*, Paris, 1805-7, 3 vol. in-8°. Le premier volume contient un Essai historique sur l'origine de l'imprimerie et son établissement dans les villes, bourgs et monastères de l'Europe ; suivi de la Notice des imprimeurs connus avant l'an 1500. Les deux autres renferment la description, par ordre alphabétique, des éditions les plus

(3) Et non pas *traduite*, comme on l'a dit par inattention à l'art. Burriel.

(4) On renvoie, pour le détail de cette précieuse collection, à ce qui en a déjà été dit aux art. André Marc BURRIEL, IV, 344, et ISIDORE DE SÉVILLE, XXI, 291.

Digitized by Google

recherchées, au nombre d'environ quinze cents. A la fin du dernier volume, on trouve un tableau synoptique des lieux, au nombre de deux cent quatre (rangés par ordre chronologique), où l'art typographique a été exercé dans le quinzième siècle, avec le nom des premiers artistes. Cet ouvrage, fruit de recherches laborieuses, est très-estimable. La fable qui attribue l'invention de l'imprimerie à Laurent Coster, de Harlem, imaginée par Junius et soutenue, avec beaucoup d'adresse par G. Meerman, y est solidement refutée. Laserna prouve que Harlem, loin de pouvoir se vanter d'avoir été le berceau de l'imprimerie, ne doit pas même se flatter que cet art y ait été exercé pendant toute la durée du quinzième siècle. IV. *Mémoire historique sur la bibliothèque publique dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles*, ibid., 1809, in-8°.

W—s.

SANTE (Gilles-Anne-Xavier de La), poète latin, né dans la Bretagne, près de Rhédon, le 22 déc. 1684, embrassa la règle de saint Ignace, et fut attaché à différents colléges. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, ses supérieurs l'appelèrent à Paris, où il se montra le digne émule du P. Porée, dans la chaire de rhétorique du collége de Louis-le-Grand. Il eut la gloire de former un grand nombre d'élèves, qui se sont distingués dans la magistrature et dans les lettres, parmi lesquels il suffira de citer Turgot et Lemierre. Il mourut à Paris, en 1762. Quoiqu'il n'ait guère écrit qu'en latin, le P. La Sante est pourtant l'auteur de quelques *Vaudevilles* ingénieux, qui eurent beaucoup de succès dans le temps, tels que le *Sauvage à la foire*, le *Montreur de lanterne magique*, etc. Indépendamment d'un *Poème* sur la maladie et la guérison du roi, en 1728, in-4°.; de *Vers* français et d'*Epigrammes* latines sur la naissance du duc de Bourgogne, on a de lui deux recueils très-estimés : I. *Orationes*, Paris, 1741, in-12; c'est la seconde édition. Outre le panégyrique de saint François Régis, on distingue, dans cette collection, l'oraison funèbre de Louis XIV, prononcée par l'auteur, au collége de Caen, et le Discours sur la prééminence des Français dans les lettres. Ces deux morceaux sont accompagnés d'une traduction française, par le P. du Rivet, professeur d'humanités au collége Louis-le-Grand. Dans la Préface, l'éditeur se plaint de la décadence de la littérature latine. II. *Musæ rhetorices, seu carminum libri sex*, Paris, 1732, in-12; réimprimé à Londres; et avec des additions, Paris, 1745, 2 vol. in-12. C'est le recueil des vers composés et récités par les élèves du P. La Sante, mais retouchés et corrigés par l'habile professeur. Il est précédé d'un poème intitulé *Ferrum*, dans lequel le P. La Sante décrit la manière de fabriquer le fer et ses différents usages. Ce Poème, qu'il composa dans le Berri, vers 1717, commença sa réputation, et fut imprimé plusieurs fois séparément. Le premier livre des *Musæ rhetorices* offre les origines poétiques de la plupart des jeux de l'enfance. Le second contient une suite de sujets tirés des livres saints. Le troisième se compose de Pièces à la louange du roi et de sa famille. Le quatrième présente diverses descriptions tirées de l'histoire des Perses, des Grecs et des

Digitized by Google

Romains; le cinquième des sujets mythologiques; et enfin le sixième, les pièces qu'on n'a pu classer sous les titres précédents, et parmi lesquels on remarque l'extrait d'un Poème sur la mort d'Absalon. La grâce et l'élégance sont les qualités distinctives de ce Recueil, souvent réimprimé, et dont M. Amar a donné une nouvelle édition, Paris, 1805, in-12. W—s.

SANTE-BARTOLI (PIETRE). *V.* BARTOLI.

SANTEN (LAURENT VAN), philologue et poète latin, né à Amsterdam, le 1er. février 1746, fut d'abord destiné à la carrière commerciale, qui était celle de son père; mais son goût l'entraînait vers les études, et son excellent maître Pierre Burman II acheva de l'y décider. Il pensait, à l'exemple de Dorville et de tant d'autres, pouvoir unir les lettres au commerce; mais des revers survenus dans la fortune paternelle le réduisirent (1772) à chercher une ressource dans ce qu'il n'avait regardé que comme agrément. Après avoir fini ses humanités et sa philosophie à Amsterdam, étant allé étudier le droit à Leyde, les circonstances l'obligèrent à s'y faire répétiteur dans cette science. Dès 1767 il avait, avec trois de ses condisciples à l'école de Burman (Gérard Hooft, Henri-Zacharie Couderc et Lambert Schepper), publié un Recueil de *Carmina juvenilia*, où l'on distingue ses productions. Il avait déjà fait, en 1766, pour raison de santé, un voyage en Allemagne. Se trouvant à Paris en 1776, il y fit réimprimer ses *Juvenilia* chez P-Fr.-Amb. Didot, et une 3e. édition a paru, en 1782, à Londres chez Elmly. Le mérite se voit souvent enlever les succès auxquels il a droit. Van Santen l'éprouva manquant consécutivement à Amsterdam une chaire de jurisprudence, et celle de Burman, son maître, démissionnaire. Il cessa d'aspirer à cette distinction littéraire, et il y gagna du côté de l'indépendance. Dans les troubles politiques qui ne tardèrent pas d'agiter les Provinces-Unies, Van Santen suivit le parti patriote, et ses productions poétiques de ce temps l'attestent. Nommé membre de l'administration municipale de Leyde, il ne s'en conduisit pas moins, dans ses nouvelles fonctions, avec beaucoup de modération et de sagesse. Volontairement rentré dans la vie privée, il se vit, la même année (1795), créé curateur de l'université de Leyde : il a signalé son association au curatorat par deux institutions. C'est principalement à lui qu'on est redevable de l'établissement d'une chaire de littérature et d'éloquence hollandaise, conférée à M. Siegenbeck, qui l'occupe encore. Il fit également réunir la numismatique à la chaire de grec, à laquelle fut appelé, mais sans résultat, Emmanuel-Gottlieb Huschke. Ayant inutilement recouru, pour sa santé, aux eaux de Spa, il trouva le terme de sa carrière à Leyde, le 10 avril 1798. Il avait beaucoup travaillé sur Ovide et sur Catulle, et s'était flatté d'en devenir éditeur; mais le temps lui a manqué. Van Santen, aurait pu prendre pour devise : *Festina lentè.* Le catalogue de sa bibliothèque a été publié par J. Van Thoir, sous ce titre: *Bibliotheca Santeniana* (V. le *Magas. encyclopéd.* 5e. ann. III, 364). On a de lui, outre ses *Juvenilia* déjà mentionnés : I. *Carmina*, Utrecht, 1780, in-8o. II. *Propertii elegiarum libri IV.* Utrecht, 1780, in-4o. Il n'a fait que mettre au jour

Digitized by Google

et achever sur ce poète le travail de Burman, son maître, III. *Homeri et Callimachi hymnus in Cererem, et alia minora Carmina*, Leyde, 1784, in-8°. IV. *Callimachi Hymnus in Jovem.*, ibid. V. *Callimachi hymnus in Apollinem, cum emendationibus ineditis L. C. Valkenærii et interpretatione L. Santenii*, Leyde, 1787, in-8°. Ces traductions prouvent combien il était familier avec l'original, et combien il avait de facilité à le rendre en vers latins. VI. *Marii Servii Honorati centimetrum, ex vetustissimis exemplaribus correctum*, ib., 1788, in-12. VII. *Valerii Catulli Elegia ad Manlium*, ib., 1788, in-4°. C'est un échantillon de son travail sur Catulle. VIII. *Essai sur la partie mécanique de la poésie*, en hollandais. IX et X, des éditions de *Jani Helvetii poëmata*, et de *Josephi Farsetii, patricii Veneti, carminum libri II*. Ib., 1782 et 1785, in-8°. XI. *Deliciæ poëticæ, fasciculi VIII*, ib. 1783-1796. C'est un Recueil curieux de poésies latines modernes, en partie inédites. — Il était sur le point de publier le *Terentianus Maurus* et le *Callimaque;* mais il a eu soin que son travail ne fût pas perdu. Son ami M. Jacob Henri Hoeufft a publié le Recueil complet de ses poésies latines en 1801, 1 vol. in-8°., et il y a ajouté une biographie étendue que nous avons principalement consultée pour cet article. M. Hoffman Peerlkamp a donné un très-bon article sur Van Santen, dans ses *Vitæ Belgarum qui latina carmina scripserunt*, 1822. M—on.

SANTERRE (Jean-Baptiste), peintre, naquit à Magny, en 1651, de parents pauvres, qu'il perdit lorsqu'il était encore fort jeune. Après avoir étudié quelque temps sans fruit la peinture chez un artiste médiocre, il devint élève de Boullongne l'aîné, et, s'étant judicieusement fait une loi de prendre toujours la nature pour modèle, il parvint à produire des ouvrages très-estimables. Il peignit, pour Louis XIV, un tableau de Sainte-Thérèse en extase, qui fut placé dans une des chapelles de Versailles; le même prince desira aussi posséder une *Madelène* que Santerre avait faite pour un particulier. Sa *Susanne*, qui fut son tableau de réception à l'académie, et qui fut placée dans les salles de cet établissement, en 1704, est maintenant au Musée du Louvre. Cet ouvrage jouit d'une juste célébrité, ainsi que le tableau d'*Adam et Ève*. Santerre travaillait lentement et avec peine, et n'avait pas le génie qui invente les grandes compositions. Il eut du moins le bon esprit de connaître la nature de son talent, de ne rien entreprendre qui fût au-dessus de ses forces, et parvint ainsi à tenir un rang honorable dans l'école française. Son dessin était correct, et son coloris très-gracieux. Il excellait surtout à peindre les femmes et les jeunes filles. Ses élèves lui servaient de modèles. Dans sa dernière maladie, il brûla, par scrupule de conscience, un grand nombre d'études de femmes nues : il mourut à Paris, en 1717. Quoiqu'il fût quelquefois un peu froid dans ses ouvrages, parce qu'il les terminait trop, son tableau de Sainte-Thérèse n'en est pas moins fameux par l'expression qu'il a su donner à la sainte, qu'un ange adolescent parait vouloir percer d'une flèche. Semblable en ceci au sculpteur Bernin, qui avait traité de la même manière un sujet semblable,

Digitized by Google

il sacrifie les convenances à l'art. Ce peintre possédait bien l'anatomie et la perspective. Il devint très-bon coloriste, en ne se servant que de cinq couleurs primitives, toutes tirées de diverses terres. Son procédé, dont nous pouvons juger les résultats, doit rendre probable ce que l'on rapporte des peintures anciennes, et particulièrement d'Apelles. D-T.

SANTERRE (CLAUDE), brasseur de bière dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris, acquit, dès le commencement des troubles de la révolution, un grand ascendant sur la populace de son quartier, et fut remarqué dans toutes les émeutes, particulièrement dans celle du 14 juillet 1789, qui fut suivie de la prise de la Bastille. « C'était, disent les Mémoires » du temps, un homme sanguinaire, » brutal et sans éducation. » Il avait de fréquentes conférences avec les chefs du parti d'Orléans, au Palais-Royal et à Mousseaux. Dès la fondation de la garde nationale, il fut nommé commandant de l'un des bataillons du faubourg. Attaché au parti contraire à Lafayette, il fut accusé, par ce commandant-général, d'avoir tiré sur son aide-de-camp Desmottes, le jour où le peuple s'était porté en tumulte au château de Vincennes. Santerre repoussa l'accusation, et intenta un procès à Lafayette; mais, ayant pris part, la même année (1791), à l'émeute du Champ-de-Mars, pour faire prononcer la déchéance du roi, il fut décrété de prise de corps, prit la fuite, et se cacha, de même que Marat et Danton. Libre, par l'amnistie qui fut proclamée après l'acceptation de la constitution, il obtint plus d'influence en 1792, pendant la lutte des Jacobins contre le parti royaliste expirant, et fut un des principaux conducteurs de la populace de son faubourg, dans la journée du 20 juin (*V.* MARIE-ANTOINETTE, XXVII, 82). S'étant porté aux Tuileries, après avoir fait agréer un des drapeaux de l'insurrection à l'assemblée législative, on le vit abreuver d'outrages le roi et sa famille. Lorsque le calme fut rétabli, par le secours de la garde nationale, on l'entendit s'écrier de dépit : « Le coup est man» qué. » Bertrand - Moleville rapporte que, vers la même époque, on surprit un de ses affidés qui avait formé un complot contre la vie de la reine. Le 31 juil. suivant, Santerre, donnant un repas *civique* aux Marseillais, échauffa les têtes, par une querelle suscitée, aux Champs-Élysées, entre ces mêmes Marseillais et des grenadiers du bataillon des Filles Saint-Thomas, signalés comme attachés à Louis XVI. Mais ce fut surtout dans la journée du 10 août qu'il seconda les efforts des révolutionnaires pour renverser la monarchie. La commune insurgée le nomma, immédiatement après l'assassinat du chevalier de Mandat, commandant de la garde nationale; et ce fut en cette qualité qu'il conduisit Louis XVI à la tour du Temple. Il fut mandé à la barre de l'assemblée afin de rendre compte des mesures prises pour la sûreté des soldats suisses échappés aux massacres; et le même jour il prononça un discours à la Commune pour arrêter les vengeances. Dès-lors les meneurs le crurent peu propre à présider aux massacres des prisons : aussi Marat le regardait-il comme un homme sans caractère. La Commune, qui gouvernait à cette époque, crut devoir l'écarter momentanément. Elle le chargea, le 31 août, d'aller passer une revue à Versailles, d'où il ne revint à Paris que le 4 sep-

Digitized by Google

tembre, en sorte qu'il n'assista, ni à Paris ni à Versailles, aux assassinats commis dans les prisons ou sur les prisonniers venus d'Orléans. Le 18 septembre, il parut à la barre de l'assemblée législative, où il attribua les massacres à un *reste d'aristocratie expirante*. Nommé, peu après, maréchal-de-camp, il offrit sa démission de commandant de Paris, à cause d'une révolte de la garde nationale de service au Temple. Le 11 décembre, il accompagna Louis XVI, lors de sa traduction de cette prison à la barre de la Convention, pour l'instruction de son procès. Peu de jours après, il remit à la Convention une lettre qu'on lui avait adressée pour ce prince, s'élevant, à cette occasion, contre les complots des royalistes. Le 21 janvier 1793, après avoir rendu compte à la Convention de la tranquillité de Paris et des dispositions pour l'exécution de Louis XVI, il commanda, de concert avec le général Berruyer, les troupes chargées de protéger cette exécution. Les journaux du temps annoncèrent que c'était Santerre qui, par un roulement de tambour, avait empêché le roi de parler au peuple, de dessus l'échafaud. Cependant quelques personnes attribuent l'ordre qui en fut donné à un officier d'état-major, nommé Beaufranchet; mais il est sûr que Santerre, en rendant compte de l'exécution à la Commune, dans le jour même, dit positivement que le *tyran avait voulu encore une fois tromper le peuple*, mais qu'il avait su l'en empêcher par un roulement de tambours. Ainsi l'on ne peut pas douter que Santerre n'ait eu la plus grande part à cet ordre cruel; et il est probable que le projet en avait été arrêté d'avance. Peu de temps après, il écrivit à la Convention qu'il venait de recevoir deux lettres par lesquelles MONSIEUR (depuis Louis XVIII) lui notifiait sa régence et l'avénement de Louis XVII, depuis le 21 janvier. Le soulèvement de la Vendée ayant inquiété la faction dominante, on fit dans Paris des levées extraordinaires pour aller combattre les insurgés. Santerre, qui avait la prétention d'acquérir quelque renommée à la guerre, se fit donner le commandement de ces nouveaux bataillons, composés d'un ramassis connu sous le nom de *héros à cent écus* (1). Avant son départ, il remit à la Convention un plan de campagne; et il vint annoncer à la barre qu'il allait se mettre en marche, à la tête de quatorze mille hommes et de quatre-vingts pièces de canon, exagérant à dessein les forces de la Commune, qui ne s'élevaient qu'à huit à dix mille hommes et à quarante pièces de canon. Mais constamment malheureux dans cette guerre, et ne signalant ses opérations que par des défaites, il se plaignit à plusieurs reprises de l'indiscipline de l'armée faisant partie de celle qu'on appelait armée de Saumur; il en donna souvent des nouvelles directement au conseil-général de la Commune. Il annonçait avec emphase une attaque générale contre les Vendéens. Marchant en avant vers Chollet, sur deux colonnes, il poussa ses avant-postes à la vue de Coron, le 18 septembre, pour attaquer les royalistes; mais il fut prévenu par les insurgés de cette partie de la Vendée, conduits par le brave Piron de la Varenne. En vain Santerre fit avancer de nouvelles troupes et quelques pièces d'artillerie légère pour soutenir ses tirailleurs. Il avait choi-

(1) Ils étaient composés pour la plus grande partie de remplaçants que l'on achetait pour 300 fr.

Digitized by Google

Tome XI. Page 367.

Digitized by Google

si une mauvaise position : et sa ligne ayant été rompue, le désordre qui se manifesta de tous côtés, devint le signal d'une déroute générale; et Santerre ne put rallier ses fuyards qu'à Doué. Cette défaite de Coron fut plus connue dans l'armée sous le nom de *déroute de Santerre*. Le bruit se répandit qu'il avait été tué ; et on lui fit, à Paris, l'épitaphe suivante :

Ci-gît le général Santerre,
Qui n'eut de Mars que la bière.

Ce fut dans ses bagages que les Vendéens trouvèrent le plan de campagne arrêté contre eux à Saumur (2). » Cet homme, qui ne put jamais se » signaler que par son incapacité et » par sa présomption, ne fut pas » même recherché pour avoir trans- » gressé le plan de campagne, tant » les révolutionnaires de Paris le pro- » tégeaient (3). » A la fin pourtant il fut rappelé par le comité de Salut public ; et à l'époque où le duc d'Orléans fut envoyé à l'échafaud, il fut arrêté comme *orléaniste*. La journée du 9 thermidor (27 juillet 1794) lui rendit la liberté. Santerre s'empressa lui-même d'annoncer à la Convention que ses fers venaient d'être brisés. Pendant les troubles du mois de juin 1795, la section des Marchés l'accusa d'être l'homme de tous les partis, mais plus servilement dévoué à celui d'Orléans. Depuis cette époque, il cessa d'être employé. Le 18 fructidor (4 septembre 1797), au moment du triomphe du Directoire sur le corps législatif, il se présenta au Luxembourg, à la tête de plusieurs hommes de son faubourg, qui vinrent offrir leurs services ; mais cette démarche fut sans effet. En 1799, on le comptait parmi les démagogues du club du manége ; et, au 18 brumaire, comme on venait annoncer à Buonaparte que Santerre, parent du directeur Moulin, remuait le faubourg en faveur des Jacobins, Buonaparte, se tournant vers ce directeur, qui s'était rendu aux Tuileries, à la commission des inspecteurs des anciens, le menaça d'envoyer tuer Santerre. Moulin protesta que l'avis était faux, et que son parent ne pourrait plus faire marcher quatre hommes dans le faubourg. En effet, il y était dépopularisé ; mais comme on lui supposait encore quelque influence, on crut devoir le gagner, en lui accordant sa retraite, avec la permission de résider à Paris. Il y devint propriétaire d'une partie du vaste enclos du Temple, où a été bâtie la rotonde. Il vécut depuis ignoré, et mourut paisiblement en 1808, âgé de soixante-cinq ans. B—P.

SANTES PAGNINUS. *Voy.* PAGNINO.

SANTEUL (JEAN DE) (1), le plus illustre peut-être de tous ceux qui, en France, ont cultivé la poésie latine, naquit à Paris, le 12 mai 1630, d'une famille ancienne et distinguée par d'honorables alliances. Son père, riche marchand, fut élevé à la dignité d'échevin. Santeul fit ses premières études au collége de Sainte-Barbe, et les termina à celui de Louis-le-Grand, sous le P. Cossart, qui, par ses savantes leçons,

(2) On y remarquait cette phrase : « Que l'armée » commandée par Santerre ne devait pas quitter » Saumur, et qu'elle ferait toujours assez de bien, » si elle ne faisait point de mal. »

(3) *Histoire de la Guerre de la Vendée*, par M. Alphonse de Beauchamp, IVe. édition, tom. II.

(1) C'est ainsi que son nom doit être écrit, suivant La Monnoye (Lett. Mss. à l'abbé Nicaise), et l'abbé Dinouart, qui atteste qu'il signait ainsi. On l'a appelé généralement *Jean-Baptiste*. Cependant, le dernier nous apprend que le registre de la paroisse ne porte que le nom de *Jean*. Sa famille avait pour armoiries une tête d'Argus, ce qui formait des armes *parlantes*.

Digitized by Google

perfectionna le talent de son élève pour la poésie. Il en donna des preuves dès sa jeunesse en publiant son poème sur la *Bulle de savon*, l'une de ses compositions les plus ingénieuses. A l'âge de vingt ans, son amour pour l'étude l'engagea à prendre l'habit de chanoine régulier à l'abbaye de Saint-Victor. Il reçut le sous-diaconat; mais la haute idée qu'il s'était formée du sacerdoce le retint toute sa vie dans cet ordre inférieur. Les premières années qui suivirent sa retraite s'écoulèrent dans l'obscurité et le silence. Bientôt des productions multipliées, riches de beautés de divers genres, attirèrent sur lui les regards. La première fut adressée au chancelier Seguier, qui l'honora de son estime et de sa protection. Louis XIV, les événements qui illustrèrent son règne, les grands hommes qui entouraient son trône, devinrent le sujet ordinaire des chants de Santeul. La capitale voyait son enceinte s'embellir par les soins éclairés de ses magistrats : les arcs de triomphe, les fontaines, les édifices publics, qui s'élevaient de toutes parts, furent ornés des vers du poète victorin. Ils obtinrent tous les suffrages, par la noblesse ou l'agrément des pensées, par l'élégance et la richesse du style. Des poètes distingués, Corneille lui-même, se plurent à les faire passer dans notre langue. La ville de Paris s'acquitta envers Santeul, en le gratifiant d'une pension. Sa renommée lui mérita de glorieuses amitiés. Condé, son fils, son petit-fils, la duchesse du Maine, sœur de ce dernier, le duc du Maine, l'admirent à Chantilly, dans leur plus intime familiarité. Il en faisait les délices, par ses saillies ingénieuses. En 1670, comme il a été dit plus haut, on avait commencé à embellir Paris de monuments divers : on avait voulu les orner d'inscriptions. De là prit naissance la fameuse querelle sur la langue qui devait être préférée. Santeul ne pouvait rester neutre. Il soutint avec chaleur la cause de la langue latine dans une suite assez nombreuse de pièces; et ayant publié, en 1674, un poème sur la mort du P. Cossart, son ancien maître, il le transmit à Charpentier, principal champion de notre langue, avec cette adresse présomptueuse : *Désespoir de la langue française*. Charpentier s'en vengea par une critique de ses vers. Peu après, une plus noble carrière s'ouvrit devant Santeul. L'Église de Paris, l'ordre de Cluni, ayant fait des changements à leurs breviaires, voulurent substituer de nouvelles hymnes à celles qui s'y trouvaient. Santeul se chargea de ce travail, auquel l'engagea un de ses frères, qui partageait son talent pour la poésie latine, par d'autres de ses amis, et en particulier par Letourneux, qui lui fournissait des matériaux auxquels il avait beaucoup de confiance. Dès qu'elles parurent, on admira l'enthousiasme poétique, la sublimité des pensées, la grandeur des images, la majesté de l'élocution qui éclatent partout. De toutes parts, on lui en demanda de nouvelles. Il publia un premier recueil, en 1685 (2). A cette occasion, Santeul fut vivement pressé par d'illustres amis, et entre autres par Bossuet, d'abandonner la poésie profane, et surtout de renoncer à l'emploi de la mythologie. Il en prit l'engagement solennel. Quelques légères excursions qu'il se permit sur le

(2) L'édition la plus complète est celle qui a paru sous ce titre : *Hymni sacri*, Paris, 1698, in-12. Ces hymnes furent traduites en français par l'abbé Saurin, Paris, 1699, et une seconde fois par l'abbé J. P. Poupin, en 1760, in-12.

Digitized by Google

Parnasse, et principalement une pièce en l'honneur de La Quintinie, où il faisait parler Pomone, malgré cette promesse, lui attirèrent de sévères reproches. Il se justifia dans plusieurs pièces de vers, avec tant d'esprit et d'agrément, que l'indulgent Fénélon et le sage Fleury ne purent lui refuser son pardon. Une querelle plus grave l'attendait vers la fin de sa carrière. Le docteur Antoine Arnauld étant mort à Bruxelles, en 1694, les religieuses de Port-Royal obtinrent que son cœur serait déposé dans leur monastère, et voulurent y joindre une inscription. Santeul visitait souvent cette solitude: il était l'ami d'Arnauld, et avait déjà fait, pour son portrait, les vers *Per quem relligio*, etc. (3). On s'adressa donc à lui, dans cette occasion; voici les vers qu'il fournit :

Ad sanctas rediit sedes ejectus et exul
Hoste triumphato, tot tempestatibus actus,
Hoc portu in placido, hâc sacrâ tellure quiescit
Arnaldus veri defensor et arbiter æqui.
Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus :
Hùc cœlestis amor rapidis cor transtulit alis,
Cor nunquam avulsum, nec amatis sedibus absens.

Ces vers s'étant répandus, le P. Jouvanci écrivit à l'auteur une lettre menaçante. Santeul, effrayé, les désavoua; mais on exigea un désaveu public. Il crut s'épargner cette démarche, en adressant au P. Jouvanci, une épître flatteuse, où il faisait l'éloge de la doctrine des Jésuites, déclarant en même temps qu'il n'avait entendu par ces mots *hoste triumphato*, désigner que les écrits d'Arnauld contre les Calvinistes. On se radoucit d'abord; mais bientôt on effraya de nouveau le poète, en lui faisant observer que ce n'était pas la Société, mais le pape et le roi, qui étaient outragés dans ses vers. Alors, il publia une seconde Épître, où il protestait de son respect pour l'un et pour l'autre, et ajoutait :

Ictus illo fulmine (Vaticano)
Trabeate doctor, jam mihi non amplius,
Arnalde, saperes.

Cette expression douteuse parut insuffisante; on exigea, au lieu de ce temps conditionnel *saperes*, le temps plus positif *sapias*. Santeul crut se tirer d'affaire, en adoptant cette dernière leçon dans les copies qu'il adressait aux Jésuites, et en laissant subsister la première dans les autres. Mais cette conduite souleva contre lui les deux partis. D'un côté parut le *Santolius pœnitens*, pièce où on lui reprochait sa condescendance avec une éloquente indignation, et qui est de Rollin; de l'autre, le *Linguarium* par le P. Commire, composition mordante, à laquelle Santeul fut très-sensible. Les détails de cette dispute on été recueillis dans une brochure qui a pour titre : *Histoire du différend entre les Jésuites et M. de Santeul, au sujet de l'épigramme de ce poète pour M. Arnauld*, etc., Liége, 1697, in-12. Elle part d'une main peu amie des Jésuites, et ne doit pas être confondue avec un autre écrit sur le même sujet, qui est attribué au P. Ducerceau, par les éditeurs de Moréri. L'abjuration que Santeul avait faite de la poésie profane, lui valut une pension de Louis XIV; il en avait reçu une autre de l'ordre de Cluni, avec un brevet d'affiliation. Sans besoins, riche de ces dons et de ceux de sa famille, qu'il prodiguait aux malheureux, il se montra, dans plusieurs occasions, avide de quelques sommes légères, par un effet de ce caractère singulier, si bien tracé par La Bruyère, qui l'avait con-

(3) Voyez l'art. ARNAULD. t. II, p. 506, où l'on a dit, par inadvertance, que ce fut à ces vers que Santeul dut des persécutions et des satires.

nu particulièrement dans la maison de Condé. C'est à juste titre qu'il l'appelle: *un enfant en cheveux gris*. Il avait tout l'emportement, toute la légèreté et l'inconséquence de cet âge, excuse naturelle de mille traits qu'on raconte de lui, et dont plusieurs sont peu avérés. Partageant la vanité, dont on accuse les poètes, le succès de ses Hymnes le transportait de joie. Il courait les églises pour les entendre chanter : il les déclamait dans les carrefours, avec les contorsions et les gestes les plus bizarres. On connaît l'épigramme qu'ils inspirèrent à Boileau. Il ne craignit pas de dire un jour au maréchal de La Feuillade, que, sur le Parnasse, ce seigneur ne serait pas digne de lui porter la queue. Cette vanité reçut un échec dans une autre occasion. Une dispute s'engagea entre lui et Dupérier, sur le mérite de leurs vers, en présence de Ménage. Ils parièrent dix pistoles à qui en ferait de meilleurs, et choisirent pour juge Ménage, qui, lorsqu'ils les lui présentèrent, les déclara également bons, et voulut leur rendre l'argent du pari. Ils refusèrent et s'en remirent au jugement du P. Rapin. Celui-ci, plus sévère, leur dit que leurs vers ne valaient rien, qu'il était honteux de montrer tant de vanité; et en même temps, il jeta l'argent dans le tronc de l'église, devant laquelle ils se trouvaient, en disant que les pauvres devaient profiter de leurs vaines disputes, et les laissa ainsi tous les deux très-mécontents. Ces défauts n'empêchèrent pas Santeul d'obtenir aussi de La Bruyère le titre d'*excellent homme*. « C'était, dit Saint-Simon, » le plus grand poète latin qui eût » paru depuis plusieurs siècles, plein » de feu, d'esprit, des caprices les » plus plaisants, qui le rendaient de » la plus excellente compagnie, bon » convive surtout.... et qui, avec un » esprit aussi peu propre au cloître, » était pourtant un excellent reli» gieux. » Ses mœurs furent toujours irréprochables. Il était pénétré des vérités de la religion, qu'il a si noblement chantées. Souvent on le voyait accompagner à l'église, pendant la nuit, son pieux confrère Gourdan, dont il vénérait singulièrement la vertu; et, pour en donner l'idée à un étranger, il lui disait : « L'abbé de la Trappe (le célèbre » abbé de Rancé) n'est qu'un Ra» vaillac auprès de lui. » Rancé était encore au nombre de ses amis, et Santeul allait souvent le visiter dans sa retraite. Le poète en était de retour depuis peu de temps, lorsqu'il fut amené à Dijon, par le duc de Bourbon (Louis III, petit-fils du Grand Condé), qui allait présider les états de Bourgogne, et qui le logea dans son hôtel, et l'admit à toutes les fêtes qu'il y donna. Le 3 août 1697, Santeul se plaignit d'un mal de poitrine, qui ne l'empêcha pas de prendre part au souper, auquel le prince n'assista point. Le lendemain, il parut en bonne santé; mais dans la matinée, il fut saisi d'une colique des plus violentes, qui l'emporta, le 5 août, en quatorze heures, pendant lesquelles il ne cessa de donner les marques de la plus entière résignation et de la plus vive piété (4). Ses restes furent

(4) Tel est le récit des contemporains: mais les Mémoires de Saint-Simon, confirmés par la tradition constante de la ville de Dijon (*V.* PIRON, Aimé, XXIV, 501), nous apprennent que ce grand poète périt victime de l'imprudence de la société au sein de laquelle il vivait. Au souper du prince, on lui fit boire un verre de vin dans lequel on avait mêlé du tabac d'Espagne, pour voir quel effet produirait sur lui ce breuvage. Il est vrai de dire que l'on n'aperçoit pas le plus léger indice de ce fait dans les nombreuses pièces de vers qui furent consacrées à sa mémoire. Deux lettres écrites à l'instant même de sa mort par des témoins oculaires, et conservées dans le recueil des Œuvres de San-

déposés dans l'église de Saint-Étienne de Dijon, et transportés ensuite aux frais du duc de Bourbon, à Paris. Ils furent placés dans le cloître de l'abbaye de Saint-Victor. (5) On y lisait cette épitaphe en vers latins, dont l'honora Rollin :

Quem superi præconem, habuit quem sancta poetam
Religio, latet hoc marmore Santolius.
Ille etiam heroas fontesque et flumina et hortos
Dixerat : at cineres quid juvat iste labor ?
Fama hominum merces fit versibus æqua profanis
Mercedem poscunt carmina sacra Deum.

Santeul a publié séparément plusieurs de ses pièces, en les ornant de vignettes ingénieuses. Ces éditions sont devenues très-rares. En 1670 et en 1694, il les réunit, et en donna deux recueils; il en parut une autre édition l'année qui suivit sa mort. La plus complète est celle qui a paru en 1729, par les soins d'A. F. Bilhard, et qui porte pour titre : *Joannis Baptistæ Santolii Victorini operum omnium editio tertia, in quâ reliqua opera nondùm conjunctim edita reperiuntur*, 3 vol. in-12. On joint à ce recueil les *Hymni sacri*, Paris, 1698, in-12. Un recueil informe et sans ordre, où l'on a inséré beaucoup de faits apocryphes a été donné au public, sous le titre de *Bons mots de Santeul*. L'abbé Dinouart, sous celui de *Santoliana*, a mis au jour un recueil beaucoup plus intéressant, dans lequel on trouve cependant aussi des anecdotes fausses (6). Paris, 1764, in-12 (7). — Son frère aîné, Claude SANTEUL, né à Paris, en 1628, s'adonna aussi, avec succès, à la poésie latine. Son esprit était sage et calme autant que celui de son frère était fougueux et emporté. Il vécut dans la retraite, portant l'habit ecclésiastique, sans être néanmoins dans les ordres. Il habita long-temps le séminaire de Saint-Magloire, et c'est de là que lui vient le surnom de *Maglorianus*, par lequel il est distingué de son frère. Il ne reste de lui qu'un très-petit nombre de pièces qui prouvent un grand talent. La plus remarquable est celle où il combat l'emploi de la mythologie et de la fable dans la poésie. Il paraît qu'on s'adressa d'abord à lui pour la composition des Hymnes qu'on voulait placer dans les nouveaux breviaires, et qu'il engagea son frère à se charger de ce travail, afin de le détourner de la poésie profane. On croit qu'il est l'auteur de la traduction des Lettres de saint Paulin, évêque de Nole (*V.* ce nom, XXXIII, 199). Si—D.

SANTO (MARIANO), chirurgien, né à Barletta, dans le royaume de Naples, vers le commencement du seizième siècle, alla se former à Rome, à l'école de Jean de Vigo, dont il fut le meilleur élève. Il s'était décidé pour la médecine, lorsque croyant trouver dans la chirurgie plus de certitude, il se voua entièrement

teul, attribuent formellement sa fin prématurée aux veilles extraordinaires, et au travail continuel auquel il se livra, et qui enflammèrent son tempérament vif et bouillant. On conçoit que la vraie cause n'a pu être imprimée du vivant du duc de Bourbon. Z.

(5) Lorsqu'en 1800 l'on démolit l'abbaye Saint-Victor, les restes de Santeul, renfermés dans un cercueil de plomb, furent portés aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, et déposés dans un bûcher où on les avait laissés. Ils furent transportés le 16 fév. 1818, dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. cinq personnes du nom de Santeul assistaient à la Cérémonie, et deux Discours furent prononcés, l'un par le curé de la paroisse, l'autre par un ancien victorin. (*Ami de la religion et du roi*, XV, 27).

(6) Telle est, pag. 65, celle de l'écolier pour lequel il fit ce distique, rapporté avec quelques variantes :

Alter cum puero, mater conjuncta marito
Cultello, lymphâ, fune, dolore cadunt.

Ces vers, bien plus anciens que Santeul, se trouvent dans le *Pratum Cl. Prati*, imprimé en 1614 (*Voy.* DUPRÉ), et sont cités dans le *Thesaurus epitaphiorum* du P. Labbe, pag. 364.

(7) M. Piis a fait jouer sur le théâtre du Vaudeville, le 11 novembre 1796, et imprimer la même année une pièce gaie, intitulée *Santeul et Dominique*, dans laquelle Santeul est présenté d'une manière ridicule et inconvenante. A. B—T.

Digitized by Google

aux opérations chirurgicales. Celle qu'il propose pour l'extraction de la pierre, et qu'il déclare tenir de Jean *de Romanis*, chirurgien de Crémone, a été long-temps connue sous le nom de *grand appareil*, soit parce qu'elle exige un grand nombre d'instruments, soit pour la distinguer de la méthode de Celse, dite du *petit appareil*. Santo est le premier, parmi les modernes, qui ait écrit sur ce sujet : mais il se montre imbu de tous les préjugés de l'astrologie judiciaire : il prescrit de n'opérer que dans l'automne, comme l'Hippocrate latin conseillait d'attendre le printemps ; et il recommande de faire attention au cours des astres : « Car, ajoute-» t-il, il y a des constellations heu-» reuses et malheureuses ; et le bon-» heur des hommes dépend presque » toujours de celle sous laquelle ils » sont nés (pag. 188) ». Cet auteur a laissé un abrégé de chirurgie, en forme de dialogues : livre rempli de futilités, et d'un style ampoulé, comme ses autres ouvrages, dont voici les titres : I. *Commentaria in Avicennæ textum de apostematibus calidis*, *contusione et attritione*, Rome, 1526, in-4°. II. *De lapide renum*, *et de vesicæ lapide excidendo*, Venise, 1535, in-8°. ; réimprimé à Paris, 1540, in-4°., et inséré dans la bibliothèque chirurgicale de Gesner. III. *Libellus de quidditatibus*, *de modo examinandi medicos-chirurgos*, Venise, 1543, in-4°. IV. *De ardore urinæ et difficultate urinandi libellus*, ibid., 1558, in-8°.

A—G—S.

SANTORINI (Jean-Dominique), l'un des plus célèbres anatomistes dont s'honore l'Italie, naquit à Venise vers 1680. Après avoir terminé ses études classiques, il alla suivre, à Pise, les leçons des Malpighi, Bellini, Delfini, et fit, sous ces grands maîtres, des progrès étonnants. Le laurier doctoral lui fut décerné dans une assemblée nombreuse à la fin de ses cours ; et il revint à Venise, où il publia, n'ayant pas encore vingt-cinq ans, quelques opuscules de médecine qui décélèrent son rare talent pour l'observation. Nommé professeur de philosophie au collége de sa ville natale, il fut ensuite nommé, prosecteur d'anatomie, et professeur. Il remplit cette double tâche avec un zèle infatigable, et sut trouver encore le loisir de se livrer à la pratique médicale. Sa réputation attirait à ses leçons des élèves de toutes les parties de l'Europe. Jamais personne, dit Haller, n'avait manié le scalpel avec autant d'adresse ; et il joignait à l'art d'observer, une érudition immense. Santorini mourut à Venise, le 7 mai 1736. On a sa vie, écrite, par un de ses fils, dans le *Diarium* du P. Orteschi. Les ouvrages de ce grand anatomiste sont : I. *Opuscula medica de structurâ et motu fibræ ; de nutritione animali ; de hæmorrhoidibus ; de catameniis*, etc., Venise, 1705, in-4°. ; réimprimé avec les *Œuvres* de Baglivi, Anvers, 1715, in-4°. ; et depuis, séparément, Rotterdam, 1719 ; Venise, 1740, in-8°. Ces différents opuscules offrent des détails peut-être un peu minutieux, mais neufs, exacts et intéressants. II. *Observationes anatomicæ*, Venise, 1724 ; Leyde, 1739, in-4°., fig. Cet ouvrage contient onze chapitres. Dans le premier, avant de décrire les muscles de la face, Santorini s'occupe de la couleur des nègres, dont il trouve le siége dans le tissu réticulaire, et qu'il est tenté d'attribuer à l'abondance de la sécrétion du fiel. Il dé-

Digitized by Google

crit, dans les suivants, l'oreille, le cerveau, la glande lacrymale, le nez, le larynx, le pharynx, les viscères de la poitrine et du bas-ventre, et les organes de la génération. Dans ce seul volume, dit M. Portal, il a recueilli les observations les plus intéressantes et les plus nombreuses. Presque tout ce qu'il dit est original; et si l'on peut lui faire quelque reproche, c'est d'avoir minutieusement décrit les plus petits objets. Les trois planches dont cet ouvrage est accompagné, sont exécutées avec une précision remarquable (Voy. *l'Histoire de l'Anatomie* par M. Portal, IV, 336-49). III. *Istoria d'un feto estratto delle parti deretane*, Venise, 1727, in-4°. C'est la description d'un accouchement par l'anus; il y traite en passant de l'oblitération de l'intestin rectum, de quelques ruptures de matrice, des ovaires, etc. IV. *Istruzione alle febbre*, ibid., 1734, in-4°. V. *Anatomicæ septemdecim tabulæ quas nunc primùm edit atque explicat Mich. Girardi Parmensis professor; iisque alias addit duo de structurâ mammarum et de tunicâ testis vaginali*, Parme, 1775, in-fol. Ce precieux volume n'est pas commun en France. Haller l'a décrit dans la *Bibl. anatomica*, II, 715. W—s.

SANTORIO. *V.* SANCTORIUS.

SANTOS (JEAN DOS), missionnaire portugais, né à Évora, entra dans l'ordre de saint Dominique, et en 1586, s'embarqua pour Mosambique, parcourut les divers établissements portugais, revint en Europe après une absence d'onze ans, retourna en Afrique, en 1617, et y mourut, en 1622. On a de ce religieux, en portugais: l'*Ethiopie orientale* ou *histoire véritable des choses remarquables arrivées en Orient*, 1609, in-fol. On trouve, dans ce livre, beaucoup de particularités sur Mosambique, Sofala et les contrées voisines. Santos était allé jusqu'à deux cents lieues de Mosambique: il décrit avec un grand détail les mœurs des habitants du pays qu'il nomme des Cafres, et raconte les guerres des Portugais contre ces peuples, guerres suscitées autant par le desir de s'emparer des mines d'or, que par celui de répandre les lumières de l'Evangile. Sur plusieurs points de géographie, Santos fait encore autorité: il est d'ailleurs extrêmement crédule, et son livre est rempli de faits qui lassent la patience du lecteur; il a été traduit et abrégé, en français par Gaetan Charpy, sous ce titre: *Histoire de l'Ethiopie orientale*, Paris, 1684, in-12. — SANTOS (Manuel dos), né à Orentaö, académicien surnuméraire de l'académie royale d'histoire de Portugal et historiographe du royaume, a écrit en portugais: *Dixième partie* (*decima parte*) *de la Monarchie portugaise;* et il a écrit aussi de nouveau la *Septième*, *Huitième et Neuvième partie*, quoique le P. Rafaël de Jésus l'eût déjà écrite. La Huitième partie seulement a été imprimée, Lisbonne, 1729, in-fol. Elle contient l'histoire de dom Ferdinand et celle de dom Jean Ier., jusquà son acclamation, en 1385. Né en 1672, Manuel dos Santos est mort en 1740. E—s.

SANTPONS (FRANÇOIS), médecin et chirurgien espagnol, naquit, en 1723, à Balbastro, en Aragon. Après avoir étudié dans les universités de Huesca et de Cervera, il vint exercer sa profession à Barcelone. Il contribua beaucoup à l'établissement, dans cette ville, de l'école de médecine, et surtout de celle de chirurgie,

Digitized by Google

qui, en peu d'années, rivalisant avec l'école chirurgique de Cadix, produisit d'excellents élèves et professeurs. Bon médecin, très-habile chirurgien, il avait un talent particulier pour les accouchements; et c'est sous sa direction que se formèrent de fort bonnes élèves, d'autant plus utiles que, excepté en des cas très-difficiles dans les accouchements, on ne se sert en Espagne, que de sages-femmes. Il gagna le premier prix à l'école de médecine de Paris, proposé pour le meilleur *Mémoire* qu'on lui adresserait sur les causes des maladies des hôpitaux, appelées *muguet*, *millet* et *manchet*. Ce prix consistait en une médaille en or de quatre cents francs. Aussitôt après, la faculté de Paris reçut Santpons parmi ses membres : il était déjà de plusieurs autres académies, et avait travaillé avec le docteur Salvà (*Voy.* ce nom), à l'ouvrage intitulé : *Description d'une machine pour filer le chanvre et le lin*, Madrid, 1784. Il a laissé plusieurs autres ouvrages estimés sur la *médecine*, la *chirurgie* et les *accouchements* : il mourut à Barcelone, en janvier 1797. B—s.

SANUDO (Marc), duc de l'Archipel, issu d'une ancienne famille de Venise, se signala parmi les chevaliers que la république avait armés pour la délivrance des Saints Lieux, et qui se joignirent aux Français pour expulser du trône de Constantinople, l'usurpateur Murzufle (*Voy.* Alexis, I, 545). Un nouvel empire se forma des débris de celui des Grecs; et Baudouin, comte de Flandre, en fut le chef (*V.* Baudouin, III, 544). Les grands profitèrent de la faiblesse de ce prince et des troubles inséparables de la révolution qui venait de s'opérer, pour se rendre indépendants. Henri, frère de Baudouin et son successeur, voulant punir l'insolence de ses vassaux, promit à ses officiers l'investiture des fiefs dont ils les dépouilleraient. Les Vénitiens, qui ne pouvaient voir avec indifférence les Français étendre leur domination dans l'Orient, autorisèrent leurs capitaines à s'emparer des îles de l'Archipel. Marc Sanudo fit des préparatifs pour surprendre Naxos, débarqua dans le port des Potamides, malgré la résistance des habitants, et vint assiéger Apaliri, dont la prise le rendit maître de l'île (1207). Il en fortifia les défilés et les principales hauteurs pour tenir en bride ses nouveaux sujets, et construisit un château, auquel il donna le nom de Naxie, dans le voisinage du port qui devait recevoir sa flottille. Il sut gagner l'affection des Grecs en leur assurant le libre exercice de leur religion, confirma les ecclésiastiques dans la jouissance de leurs priviléges, et exempta de tout impôt les religieux de l'ordre de Saint-Basile. D'ailleurs il récompensa magnifiquement tous ceux qui l'avaient aidé dans cette expédition : il érigea des terres en fiefs pour ses officiers, et distribua des sommes considérables aux soldats. Sa réputation de générosité ne pouvait manquer d'attirer à son service une foule d'aventuriers latins. Avec leur secours, il soumit rapidement les Cyclades et les Sporades; mais son ambition croissait avec ses conquêtes, et il résolut d'enlever Candie à ses compatriotes. Avant d'exécuter ce projet, il voulut s'assurer la protection de l'empereur, et lui demanda l'investiture de Naxos et des autres îles qu'il possédait. Henri, flatté de cette marque de soumission, créa Sanudo prince de l'em-

Digitized by Google

pire et duc de l'Archipel. Peu de temps après, la fortune offrit à Sanudo une occasion favorable de s'emparer de Candie. Les Génois, jaloux des Vénitiens, comme ceux-ci l'étaient des Français, fomentaient sans cesse de nouveaux troubles parmi les Candiotes, auxquels ils fournissaient des armes et de l'argent. Quelques mesures rigoureuses, prises par le gouverneur Vénitien contre les rebelles, excitèrent dans l'île un soulèvement général. Les Vénitiens y firent passer aussitôt des troupes sous la conduite de Tepolo, l'un de leurs plus braves capitaines. Celui-ci, ne se jugeant pas en état de réduire les rebelles, qui s'étaient emparés de plusieurs points importants, demanda des secours à Sanudo. Reçu comme allié dans Candie, celui-ci n'eut pas de peine à trouver les moyens d'entrer en négociation avec les Génois et les chefs des révoltés; certain de leur appui, il chassa les Vénitiens, se fit proclamer roi de Candie, et poursuivit Tepolo, qu'il assiégea dans Retimo. Un renfort que Tepolo reçut de Venise, lui permit bientôt de reprendre l'offensive: il battit à son tour Sanudo qui s'enfuit à Naxie, d'où il écrivit au sénat une lettre justificative pour pallier sa conduite. Le sénat feignit d'admettre ses excuses; et Sanudo rejoignit à Thessalonique, l'empereur Henri, qui se proposait de châtier l'insolence du prince d'Épire (Théodore Comnène). La mort de Henri (*Voy.* ce nom, XX, 83), fit évanouir ce projet; et Sanudo revint à Naxie, où il mourut, en 1220, à l'âge de soixante-sept ans, avec la réputation d'un prince actif, libéral et prudent; mais la trahison qu'il employa pour s'emparer de Candie, est une tache ineffaçable à sa mémoire. W—s.

SANUDO (ANGE), fils du précédent, lui succéda, l'an 1220, à l'âge de vingt-six ans. Il ne crut pas devoir se déclarer ouvertement contre VATACE (*Voy.* ce nom), qui venait de remporter une victoire signalée sur Robert de Courtenai: cette réserve piqua Robert, et Sanudo ne fut point invité à se réunir aux autres princes pour la défense de l'empire latin. Le duc de l'Archipel ne dissimula pas le mécontentement qu'il éprouvait de cet oubli; mais il ne laissa pas d'armer quatre galères, qu'il tint prêtes à tout événement. Jean de Brienne, successeur de Robert, tira de l'inaction Sanudo, qui contribua beaucoup à détruire la flotte de Vatace, et se signala, pendant le reste de la guerre, par une foule d'exploits brillants. Il fit consentir Brienne à la trève de deux ans que lui demandait Vatace; et à l'expiration de ce terme, il revint à Constantinople avec ses galères. De nouveaux succès rendirent son nom redoutable dans l'Orient. Respecté de ses voisins et chéri de ses sujets, il mourut à Naxie, en 1254.—Son fils Marc SANUDO tenta vainement d'aider les Vénitiens à réprimer la révolte des Candiotes appuyés par Vatace. Prévoyant que de nouveaux sacrifices de sa part seraient inutiles, il ramena sa flotte dans l'île de Naxos, menacée par les Grecs. Cette conduite le fit accuser d'avoir traité secrètement avec Vatace; mais il méprisa cette imputation, peut-être mal fondée, et se livra tout entier aux soins du gouvernement. La paix dont jouissait Naxos, sous ce sage prince, faillit être troublée par l'abolition du culte d'un prétendu Saint *Pachis*, auquel les Grecs attribuaient la vertu de rendre l'embonpoint aux malades. Sanudo, trop éclairé

Digitized by Google

pour ne pas reconnaître des traces du paganisme dans les cérémonies et les pratiques dont ce culte était accompagné, fit abattre l'autel du saint. Les habitants du voisinage se soulevèrent ; mais Sanudo rompit tous leurs projets par sa prudence, et fit construire, pour les tenir en bride, un château que les Grecs nomment *Apano Castro*, dont il reste encore des vestiges. Le duc de l'Archipel s'unit aux autres princes latins pour défendre l'empereur Baudoin contre les attaques de Paléologue ; mais ils ne réussirent qu'à retarder de quelques années la chute de l'empire de Constantinople. Obligé de mettre ses propres états à l'abri d'une incursion, le duc se rendit à Milo, que sa situation exposait davantage aux entreprises de Paléologue. Les Grecs en avaient déjà chassé les Latins, et s'étaient emparés de la forteresse. Avec le secours de quelques aventuriers français, il reprit cette île, se contenta de punir les quatre principaux chefs de la révolte, et fit grace aux autres coupables. Pendant qu'il travaillait à réparer les fortifications de Milo, Sanudo mourut subitement, en 1263. Ses restes furent rapportés à Naxie, et ensevelis dans le tombeau de son père. Il laissait deux fils, Guillaume et Marc. — Sanudo (Guillaume) l'aîné, monta sur le trône, à l'âge de vingt-trois ans. Il signala son zèle pour le rétablissement de l'empire latin ; mais tous ses efforts et ceux des Croisés furent inutiles, par la division que la diversité d'intérêts amena parmi les chefs de l'entreprise. A l'exemple des Vénitiens, Guillaume venait de traiter lui-même avec Paléologue, quand il mourut vers 1284. — Sanudo (Nicolas), son fils aîné, avait hérité de sa valeur. Élevé dans les camps des Vénitiens, il s'était fait, avant l'âge, la réputation d'un grand capitaine. Il renouvela malgré lui l'alliance que son père avait faite avec l'empereur grec ; mais il s'opposa de tout son pouvoir aux progrès du schisme, que protégeait Andronic, et défendit au patriarche de Naxie, de prêcher ses erreurs. Nicolas se signala dans la guerre des Vénitiens contre les Génois ; mais ayant été blessé dans un combat sur mer, il fut fait prisonnier, et n'obtint sa liberté qu'à la condition de ne plus porter les armes contre Gènes. Il résolut alors de suivre l'exemple des chevaliers de Rhodes, en faisant la guerre aux Turcs. Avec deux vaisseaux, il parcourut les côtes de l'Asie, enleva plusieurs bâtiments aux Othomans, détruisit, pilla leurs établissements maritimes, et revint à Naxie, chargé de richesses. Il aida Benoît Zacharie, capitaine génois, à s'emparer de l'île de Scio, et mourut à quarante-six ans sans postérité. — Sanudo (Jean), son frère, lui succéda. Ce prince avait annoncé, dans sa jeunesse, son inclination pour l'état ecclésiastique ; et il se disposait à recevoir les ordres sacrés, quand il fut appelé au trône ducal. Menacé par Marc, son frère cadet, prince entreprenant, il lui céda l'île de Milo, pour avoir la paix, et maria sa fille unique, nommée Florence, à Jean Carcerio, prince de Négrepont, qui lui succéda dans le duché de l'Archipel. On peut consulter, pour de plus grands détails, l'*Histoire des anciens ducs de l'Archipel*, Paris 1698, in-12 (1). W—s.

(1) Cet ouvrage intéressant est du P. Robert Saulger, jésuite, missionnaire en Grèce, né à Paris en 1637, mort à Naxie, le 14 septembre 1709, et connu par divers écrits ascétiques et grammaticaux. *V.* le Moréri de 1759.

Digitized by Google

SANUTO (Marin), dit *Torsello* (1) ou l'Ancien, pour le distinguer d'un autre écrivain du même nom, dont l'article suit, était d'une famille noble de Venise, et florissait au commencement du quatorzième siècle. S'étant passionné, dès son enfance, pour la cause des Chrétiens de l'Orient, il fit jusqu'à cinq voyages dans la Palestine, et visita l'Arménie, l'Égypte, les îles de Cypre et de Rhodes, et les côtes adjacentes. A son retour, il composa, en 1306, l'ouvrage intitulé : *Liber secretorum fidelium Crucis*, dans lequel il a décrit les diverses contrées de l'Orient et les noms de leurs habitants, les révolutions qu'elles ont éprouvées et les guerres entreprises pour les arracher à la domination des infidèles, avec les causes de leur peu de succès. Il parcourut alors diverses contrées de l'Occident, pour exciter le zèle des princes chrétiens, et essayer de les déterminer à une nouvelle croisade. Il présenta son livre, en 1321, au pape Jean XXII, et mit en même temps sous les yeux de ce pontife quatre Cartes représentant les pays dont il avait fait la description. Sanuto, soutenu par le bon accueil qu'il avait reçu du pontife et par l'idée des avantages qui devaient résulter de la délivrance des Lieux Saints, continua de solliciter, par ses lettres, l'intervention des princes européens, auxquels il envoya des copies de son ouvrage. Le conseil qu'il donne aux Vénitiens de s'emparer de l'Égypte, dont la possession leur assurerait le commerce de tout l'Orient, peut bien faire présumer que Sanuto n'était pas uniquement guidé par l'enthousiasme religieux, et qu'il avait quelques vues politiques. C'est le sentiment du judicieux abbé Fleury (*Hist. ecclésiast.*, tome XVIII, Disc. prélimin., paragr. 13); mais Foscarini cherche à le justifier à cet égard (*Letteratura Venez.*, 345). Tous les efforts de Sanuto pour exciter une croisade furent inutiles. Il vivait encore en 1330; car une de ses lettres est datée du 12 juin de cette année-là (2); mais on ignore l'époque de sa mort. Son ouvrage, publié par Jacques Bongars, Hanau, 1611, in-fol., fait partie du second volume des *Gesta Dei per Francos* (*V.* Bongars). Il est divisé en trois livres. L'éditeur s'est servi de deux manuscrits du savant Paul Petau (*V.* ce nom) et d'un autre de Scaliger, qui ne contenait que le troisième livre. Il y a joint trois cartes; mais il n'a pu se procurer la quatrième, qui représentait la mer Méditerranée. Selon Foscarini, le premier livre est un traité complet de la navigation et du commerce à l'époque où l'ouvrage a été composé. W—s.

SANUTO (Marin), dit le *Jeune*, historien, de la même famille que le précédent, naquit à Venise, le 22 mai 1466. Il était fils du sénateur Léonard Sanuto, personnage éminent par ses dignités et par son éloquence, qui mourut dans son ambassade à Rome, en 1474. Héritier

(1) Sansovino dit que ce nom était celui d'un instrument de musique (remplacé depuis par l'orgue) dont Sanuto avait fait don à l'église *San-Rafaello* de Venise : mais cete étymologie paraît fabuleuse, car le père et les frères de Marin l'ancien portaient le même surnom de *Torsello*, qu'ils tiraient vraisemblablement de la ville de ce nom.

(2) Cette lettre n'est pas dans l'édition donnée par Bongars, non plus que deux autres de la même année, mais elles font partie d'un manuscrit prétendu autographe, de la bibliothèque de l'abbé M. L. Canonici. Les cartes jointes à ce manuscrit sont plus nombreuses, plus complètes et plus grandes que les gravures informes publiées par Bongars, et forment un des plus précieux monuments de la géographie du moyen âge, étant de plus d'un siècle antérieures au fameux planisphère de Fra Mauro (*Voy.* ce nom, XXVII, 557). Le Dictionn. histor. italien, imprimé à Bassano, offre quelques détails à ce sujet, art. *Sanuto*, XVIII, 147.

Digitized by Google

des talents de son père, mais demeuré orphelin, et dépouillé de sa fortune par la mauvaise administration de son tuteur, il chercha un dédommagement dans la culture des lettres; et son ardeur au travail lui valut la charge d'historiographe de la république, avec une pension. C'est à Sanuto qu'Alde Manuce a dédié l'édition des *OEuvres* de Politien, en 1498. Il fut l'un des membres de la première académie vénitienne, qui tint ses assemblées dans l'atelier de Manuce, (V. les *Annales des Alde*, par M. Renouard, II, 23). La bibliothèque qu'il avait formée était considérable : il travaillait constamment à l'enrichir. Ses talents, sa modestie, sa bienveillance, lui acquirent l'amitié de tous les savants de son temps. Il mourut, en 1535. Philippe de Bergame (*Suppl. chronicor.*), Franç. Modesto (*Venetiados lib. XI*), Sansovino, Apostolo Zeno, parlent de notre auteur avec éloge. On connaît de lui : I. *Vitæ ducum Venetorum ab origine urbis sive ab anno* 421 *ad annum* 1493. Cet ouvrage est écrit en italien, quoique le titre soit en latin. Il a été publié, seulement en 1733, par Muratori, dans le *Rerum Italicarum scriptores*, tome XXII. L'éditeur en a un peu retouché le style, mais en a considérablement tronqué le texte, principalement depuis l'an 1400. Cette histoire, moins élégamment écrite que celle de Sabellicus, lui est bien supérieure pour l'exactitude, en raison du soin que prit Sanuto de citer les pièces justificatives, et de comparer les récits des historiens étrangers. II. Une *Histoire* de la conquête de Naples par le roi Charles VIII. Muratori a publié, (tome XXIV du même Recueil), un ouvrage anonyme sur ce sujet, intitulé : *Chronicon Venetum*, qu'il crut pouvoir attribuer à Sanuto; mais Foscarini prouve qu'il est d'un autre auteur (*Letteratura veneziana*, p. 156). En effet, l'ouvrage de Sanuto est en forme de journal; et il y a réuni des documents historiques, qui le rendent très-important. La bibliothèque du roi de France en possède une copie manuscrite, avec ce titre latin : *De adventu Caroli, regis Franciæ, in Italiam adversùs regnum Neapolitanum, anno* 1494 (Voyez l'*Hist. de Venise*, par M. Daru, VI, 399). III. *Vite de' summi pontifici da San Pietro fino à Pio III*, cité dans le Catalogue des manuscrits de la bibl. Nani, p. 70. IV. *La Storia della guerra di Ferrara che ebbe la republica di Venezia col duca Ercole d'Este*, cité dans le Catalogue des manuscrits de la bibl. Farsetti, p. 337. On peut voir, dans le *Dict. hist.* italien imprimé à Bassano, d'autres détails sur les manuscrits de Sanuto et sur ceux des ses ouvrages qui n'ont pas encore été retrouvés. W—s.

SANUTO (LIVIO), géographe du seizième siècle, était le fils du chevalier François Sanuto, sénateur de la république de Venise, homme lettré, et bon orateur, qui lui fit donner l'éducation la plus soignée. Après qu'on l'eut instruit dans les belles-lettres et dans la musique, on l'envoya en Allemagne pour y terminer ses études sous les meilleurs maîtres. Il fit des progrès considérables dans les mathématiques et dans la cosmographie. Cette dernière science, qui était, à cette époque des grandes découvertes maritimes, une source de gloire et de richesses, devint l'objet unique des efforts du jeune Sanuto; il employa toute l'activité de son esprit et tous les moyens que sa fortune lui fournissait, pour en accélérer

Digitized by Google

les progrès : il aspira enfin à devenir le Ptolémée de son siècle. Pour y parvenir, il inventa des instruments qui donnaient plus de précision aux observations astronomiques. Il lut les historiens et les voyageurs, il dépouilla tous les journaux des navigateurs qu'il put se procurer. Il entreprit, au moyen de tous ces documents, de dessiner des cartes plus exactes que toutes celles que l'on connaissait, et de donner, comme il le dit lui-même, une nouvelle face au monde; il se proposa, en un mot, d'en publier une description complète et méthodique. Il divisa ce grand ouvrage en trois parties, conformément aux trois grands continents qu'il admettait sur le globe, savoir : le *Ptolemaïque*, l'ancien monde des géographes actuels, c'est-à-dire, l'Europe, l'Asie et l'Afrique; l'*Atlantique*, ou le nouveau monde des géographes actuels, c'est-à-dire, les deux Amériques, (mais il est remarquable que Sanuto n'a point fait usage de cette dernière dénomination); enfin, l'*Australie* était le nom que Sanuto donnait au troisième grand continent du globe, et qui devait, par conséquent, être le sujet de la troisième partie de son ouvrage. Il est probable que, sous la dénomination d'*Australie*, il comprenait les îles nouvellement découvertes de l'Archipel d'Orient, quelques parties des côtes de la Nouvelle-Hollande qu'on avait à peine signalées, et dans lesquelles l'imagination systématique des cosmographes de ce temps voyait le monde des *Antichtones* de Pomponius-Mela et des autres géographes anciens, rêveries que renouvelèrent quelques géographes du XVIIIe. siècle, et que les découvertes de Cook et des navigateurs qui l'ont suivi, ont en partie réalisées. Chacune des trois parties de l'ouvrage de Sanuto était divisée en plusieurs livres. L'auteur a consacré le premier à l'explication des moyens d'observations et à des discussions savantes sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, et aux rectifications qui en sont les conséquences nécessaires. C'est dans le second livre qu'il établit les grandes divisions de son ouvrage, qu'il détermine la projection de ses cartes, qu'il assigne l'étendue et les limites de chaque climat; et qu'il rectifie plusieurs erreurs alors populaires en géographie. Il est curieux de voir que Sanuto se croyait encore obligé de prouver longuement, que le Mexique n'était pas le même pays que le Cataie, c'est-à-dire, la Chine, et que *Catigara*, la dernière position que Ptolémée nous donne dans l'Inde au-delà du Gange, ne devait pas être placée sur la côte du Pérou. Les dix livres de l'ouvrage de Sanuto, qui suivent les deux premiers, contiennent la description de l'Afrique, accompagnée de douze cartes, dessinées par l'auteur, et gravées avec beaucoup de soin par son frère Jules. A peine Sanuto eut-il terminé cette portion de sa vaste entreprise, qu'il mourut âgé de cinquante-six ans. On imprima son ouvrage tel qu'il l'avait laissé, sans même remplir les chiffres ou les noms qui étaient en blanc dans le manuscrit. Seulement son ami Saraceni y ajouta des Tables des matières, et un avertissement, qui contient les seuls détails authentiques que nous connaissions sur la vie de ce savant géographe. Son ouvrage parut à Venise, en un vol. in-fol., 1588, sous ce titre : *Géographie de Livio Sanuto, partagée en douze livres, dans lesquels, outre les éclaircissements sur beaucoup d'endroits de Ptolemée, sur la boussole, sur l'aiguille aimantée, on fait connaître*

Digitized by Google

les provinces, les peuples, les royaumes, les villes, les ports, les montagnes, les fleuves, les lacs, et les usages de l'Afrique, avec douze cartes gravées sur cuivre, ouvrage auquel on a ajouté trois index, composés par Jean-Charles Saraceni. Il est probable que ce titre, qui concorde peu avec le plan de tout l'ouvrage, et surtout avec les deux premiers livres, a été rédigé par les éditeurs, qui n'ont pas voulu avouer qu'ils publiaient un ouvrage incomplet. Dans le Dictionnaire historique, imprimé à Bassano, en italien, on attribue mal à propos à Sanuto une *Histoire d'Afrique.* La description que le biographe donne de ce volume prouve que c'est le même que celui dont nous venons de traduire le titre. Le même biographe attribue encore à Sanuto un poème traduit de Claudien, intitulé : l'*Enlèvement de Proserpine*, Venise, 1551 et 1553; quelques poésies insérées dans le *Tempio di D. Giovanna d'Aragona* ; et enfin un épithalame imprimé à Venise, en 1548 : si cet épithalame est réellement de Sanuto, il doit avoir manifesté de bonne-heure du goût pour la poésie, car il ne pouvait pas alors être âgé de plus de seize ans. Purchass dit que Sanuto est un des plus exacts descripteurs de l'Afrique. Nous avons, dans nos recherches géographiques sur l'intérieur de ce continent, publiées en 1821 (pag. 42, et pag. 203 à 209), démontré l'importance des travaux de Sanuto; on y voit la concordance de ses cartes avec quelques-unes des découvertes modernes. W—R.

SANVITALI (Fréderic), mathématicien, naquit en 1704, à Parme, d'une des premières familles de cette ville. Il prit, jeune, l'habit de saint Ignace, et se dévoua tout entier à la carrière de l'enseignement. L'éloquence, la littérature et la théologie l'occupèrent tour-à-tour; mais il s'attacha surtout aux mathématiques, dans lesquelles il fit de grands progrès. Envoyé par ses supérieurs au collége de Brescia, ses talents ne purent échapper au cardinal Querini (*V.* ce nom), zélé protecteur de tous les hommes de mérite. Il eut quelque part à l'édition que préparait Querini des *Lettres* du cardinal Pole, et revit les Mémoires (*Commentar. de rebus ad eum pertinentibus*) que cet illustre prélat avait rédigés sur sa vie; enfin il se chargea de prononcer son *Oraison funèbre* (Brescia, 1755). Le P. Sanvitali ne survécut que peu d'années à son bienfaiteur : il mourut au collége de Brescia le 8 déc. 1761. Outre la traduction latine de trois *Lettres de* Querini, on a de ce savant : I. *Arithmeticæ elementa explicata et demonstrata in usum adolescentium*, Brescia, 1750, in-8°. II. *Compendiaria arithmeticæ et geometriæ elementa*, ibid., 1756, in-8°. III. *Compendio della storia sacra ed ecclesiastica*, ibid., 1761, in-8°. C'est un extrait de la *Science de la jeune noblesse*, par le P. Duchesne (*Voy.* ce nom, XII, 112). IV. *Elementi d'architettura civile*, ibid., 1765, in-4°., ouvrage posthume. V. Deux Dissertations : *Sopra il passagio degli ucelli*; dans la *Raccolta de dissertaz. da diversi autori*, Brescia, 1765. — *Sopra la maniera di insegnare à parlare à coloro che essendo nati sordi sono ancora muti*, dans le tome II du même Recueil. VI. Une *Lettre* à Mario Cornaro, *sur la nature des nombres*, dans le tome VI de la *Storia letterar. d'Italia. Voy.* Caballero, *Supl. Bibliot. Soc. Jesu.* W—S.

Digitized by Google

Digitized by Google

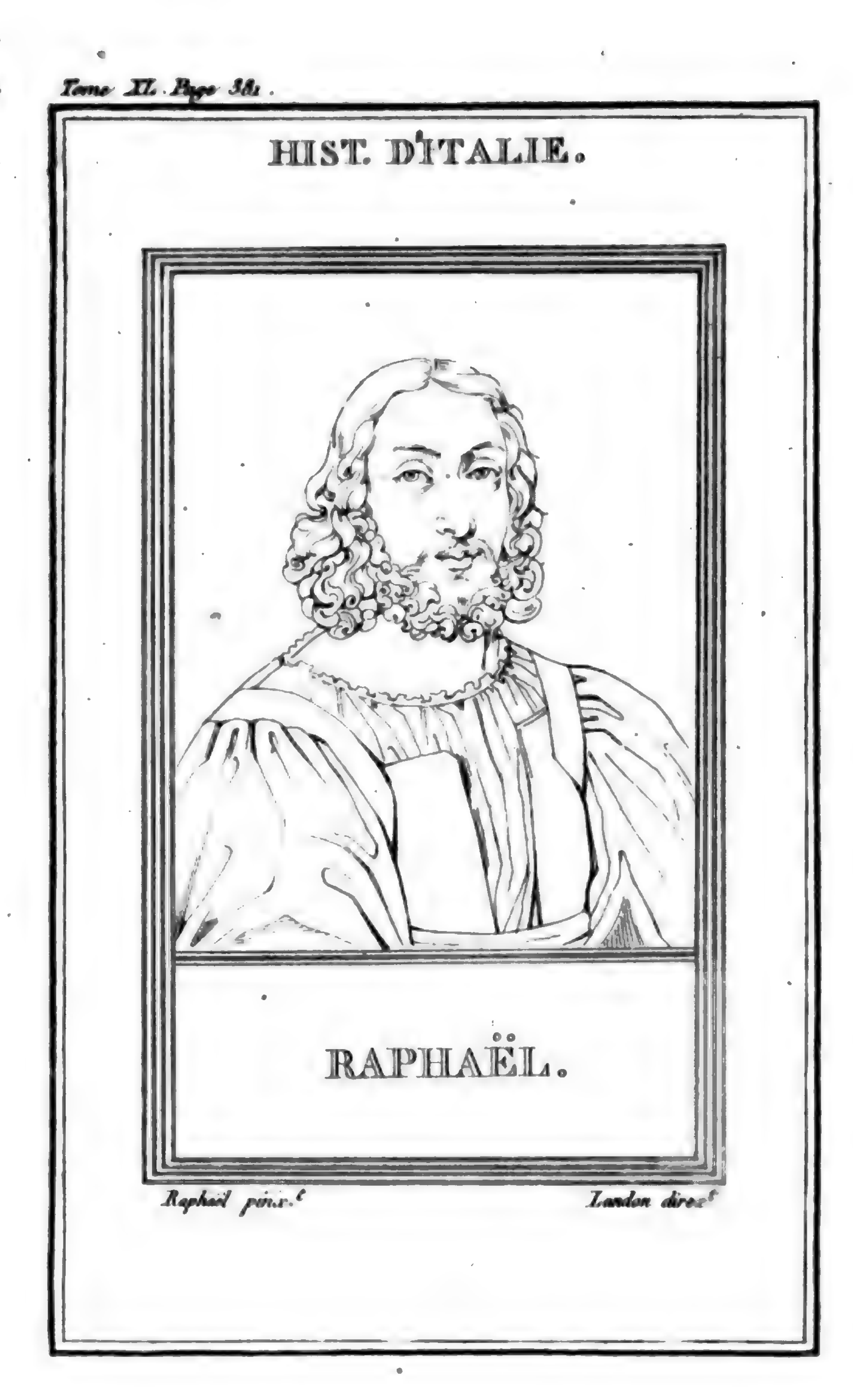

Digitized by Google

SANZIO (Raphael), le plus célèbre des peintres modernes, naquit en 1483, à Urbin, dans l'état ecclésiastique. Son nom patronymique fut originairement *De' Sancti* ou *Santi;* mais l'usage l'avait italianisé. La famille des *Sanzio* était ancienne à Urbin. Comptant une succession de citoyens recommandables dans plus d'une profession, elle avait produit plusieurs peintres. Raphaël fut le cinquième qui se livra à l'art de la peinture. Jean Sanzio, son père était à la vérité un peintre médiocre, mais un homme d'un fort bon esprit, et qui eut le mérite de ne pas se croire plus de talent qu'il n'en avait. Ce mérite en vaut beaucoup d'autres. C'est peut-être à lui qu'on a dû Raphaël. Celui-ci avait sucé avec le lait maternel le goût de la peinture. Les premiers jouets de son enfance furent les instruments de l'art de peindre. Le père se plaisait à seconder dans son fils des inclinations qui semblaient présager une vocation extraordinaire. Il ne tarda pas à s'apercevoir que l'enfant était déjà trop habile pour rester son écolier. Il entreprit donc le voyage de Pérouse, gagna l'amitié du célèbre Vanucci, dit le Pérugin, et crut en obtenir une très-grande faveur, en recevant de lui la promesse qu'il mettrait Raphaël au nombre de ses disciples. Si en voyant Raphaël, Pérugin étonné de la précocité de ses dispositions, pronostiqua qu'il devait bientôt devenir son maître, le jeune Raphaël imitait Pérugin, comme s'il n'avait jamais dû cesser d'être son élève. Les copies de l'un ne se distinguaient point des originaux de l'autre. Lorsque le disciple travaillait en société aux ouvrages du maître, ceux-ci n'en semblaient pas moins être d'une seule main. Plusieurs années s'étaient passées dans cette sorte d'apprentissage, lorsque le hasard vint émanciper Raphaël, en le faisant sortir de l'école de Pérugin. Certaines affaires ayant appelé le maître à Florence, l'élève en profita pour faire quelques excursions dans les environs de Pérouse. Raphaël s'essaya dès-lors à voler de ses propres ailes. Il paraît, nonobstant l'ordre des Notices de Vasari sur les premiers ouvrages de Raphaël, que ce fut d'abord à *Città di Castello*, qu'il produisit un certain nombre de tableaux, dont on ne saurait hésiter à le reconnaître seul et unique auteur. Lanzi rapporte comme une tradition constante, et qu'il a recueillie dans cette ville, que Raphaël, à l'âge de dix-sept ans, fit le tableau de *San Nicolo da Tolentino agli Eremitani*, dont Vasari dit que si on n'y lisait le nom de l'auteur, on le prendrait pour l'œuvre du Pérugin. De la même époque est le tableau qu'il composa dans la même ville pour l'église de Saint-Dominique, où le Christ en croix est accompagné dans le haut par des anges qui recueillent le sang qu'on voit couler de ses mains, dans le bas par la Vierge, Saint-Jean et Madelène. Toutes ces figures pourraient être attribuées au Pérugin, excepté la Vierge, dont Raphaël n'a surpassé la beauté que dans ses derniers ouvrages. Il avait écrit et son nom et son âge de dix-sept ans dans le tableau d'une Sainte-Famille, que Morcelli décrit pour l'avoir vu à Fermo, chez un seigneur de cette ville. La Vierge est représentée soulevant des deux mains le voile léger étendu sur le berceau du divin Enfant, qui dort. Saint Joseph est tout auprès; et sur son bâton, on lit l'inscription suivante : R. S. V. A. Æ. XVII. P. *Raphael Sanc-*

tius Urbinas anno ætatis 17 pinxit. C'est la première pensée d'une composition qu'il a répétée dans la suite avec quelques légers changements. Laissant de côté beaucoup d'autres compositions de cette première époque du talent de Raphaël, qui sont peu connues, et que la gravure a négligé de reproduire, nous nous contenterons de rappeler au lecteur le tableau du *Sposalizio* , ou du mariage de la Vierge que la gravure de Longhi a tiré dernièrement de l'obscurité. Cet ouvrage, qui marque un des pas de Raphaël dans la peinture, se recommande déjà par un style nouveau, par une grâce jusqu'alors inconnue dans les physionomies, dans les attitudes, dans les draperies et les ajustements. On y admira dans le temps, et on y admire encore le fond d'architecture qui consiste dans un temple circulaire, environné de colonnes. Le tout est d'une rare perfection d'exécution, et prouve avec quel soin on apprenait la délinéation de l'architecture et la perspective dans l'école de Pérugin. La date de ce tableau porte 1504. Vers cette époque, un autre élève de Pérugin, Pinturichio, avait été chargé, par le neveu du pape Pie II, le cardinal Piccolomini, de peindre dans la bibliothèque devenue aujourd'hui la sacristie de la cathédrale de Sienne, les actions mémorables du pontificat de son oncle *Æneas Silvius* Piccolomini. Pinturichio avait pu connaître et apprécier les talents naissants de Raphaël. Il s'empressa de se l'associer pour une entreprise qui demandait autant de fécondité d'invention que de facilité dans l'exécution. On sait que son jeune collaborateur finit par y avoir le principal rôle. Raphaël s'y reconnaît déjà ; et à l'abondance des compositions, et au travail de la fresque, et à une richesse de style précédemment inconnue, et encore à des portraits, parmi lesquels on croit distinguer le sien. Il quitta toute fois ce travail avant qu'il fût totalement achevé. Ce fut, dit Vasari, pour se rendre à Florence, et y admirer les célèbres cartons qu'on vantait alors de Léonard de Vinci et de Michel-Ange. Nous avons fait voir dans notre *Histoire de Raphaël et de ses ouvrages* (à laquelle nous serons obligés de renvoyer le lecteur, pour une multitude de discussions et de descriptions, qui n'auraient pu être effleurées dans l'espace étroit même du plus long article), nous avons, disons-nous, essayé de prouver que ceci est une erreur du biographe italien. Raphaël vint effectivement à Florence à cette epoque ; mais le carton de Michel - Ange ne fut visible que trois ans plus tard. Ce point est, sous toutes sortes de rapports, important à éclaircir, surtout pour détruire l'opinion trop répandue que Raphaël a singulièrement profité de Michel-Ange, et qu'il en avait étudié les ouvrages. Ce qu'on voit de plus clair ici, c'est qu'il vint à Florence en 1503, qu'il y passa une année, se partageant entre cette ville et Pérouse, et s'occupant de plusieurs de ses petits ouvrages, dont il ne s'est conservé que des notions un peu incertaines ; que vers la fin de 1504, il retourna dans sa ville natale, où la duchesse d'Urbin, voulant favoriser les études plus sérieuses qu'il avait en vue, lui donna, pour le gonfalonier Soderini, la lettre de recommandation datée du 1er. octobre 1504, dont nous avons rapporté le texte et le contenu dans l'Histoire susdite. Ce fut donc vers la fin de cette année, à l'âge de vingt-un

Digitized by Google

ans, que Raphaël se rendit une seconde fois à Florence, dans la vue d'y entreprendre un nouveau cours d'études. Au nombre de ses objets d'étude, il faut mettre quelques-uns des beaux restes d'antiquités que l'on voyait exposés déjà dans le palais des Médicis. De la manière de voir, si différente d'avec celle de Michel-Ange, qu'il porta dans cette étude, naquit la diversité de goût et de style qu'on remarquera de plus en plus dans leurs productions. Léonard de Vinci était pour la peinture l'homme le plus en vogue dans toute l'Italie et à Florence. Il semble que si Raphaël avait eu à se donner un seul modèle parmi les ouvrages de ses contemporains, il aurait choisi les œuvres de Léonard. Mais il était dans la nature de son talent de n'imiter personne en particulier, et de savoir profiter des qualités de tous. Le temps du séjour qu'il fit alors à Florence, fut occupé par de petits ouvrages, entre lesquels on cite ceux qu'il fit (et dont on ignore aujourd'hui l'existence) pour Tadeo, riche seigneur, qui lui avait fait accepter, avec son amitié, sa maison et sa table. Mais un autre de ses protecteurs, Laurent-de'Nasi eut de lui une Sainte famille, devenue célèbre par la catastrophe qui l'engloutit sous les ruines de son palais. On en a rassemblé les morceaux, qui, dans leur réunion, forment un des ornements les plus précieux de la galerie de Florence. La mort du père et de la mère de Raphaël, qu'il perdit au même moment, le rappela bientôt à Urbin pour mettre ordre à ses affaires. On cite de lui, pendant le séjour qu'il y fit, plusieurs petits tableaux, tous pour le duc d'Urbin. De ce nombre sont le petit Saint George à cheval, et le petit Saint Michel qu'on voit au Musée royal de Paris, et qui se servent de pendant. Vasari a dit des ouvrages de cette époque, que le *fini de la miniature ne pouvait pas aller plus loin.* On est à même de s'en convaincre encore aujourd'hui. Il n'y a pas de peinture d'une exécution plus précieuse. Toutefois on découvre déjà dans le Saint Michel, qui a tout au plus un pied de hauteur, le caractère de hardiesse et de grandeur de celui qu'il peignit vingt ans plus tard, et dans la proportion de six pieds, pour François Ier. Raphaël séjourna trop peu de temps à Urbin, pour y laisser quelques monuments durables de son talent. Il n'y reste plus rien qui rappelle sa mémoire, si ce n'est une inscription en son honneur, sur la façade de la maison où il naquit. La date de 1505 où il quitta Urbin pour la dernière fois, détermine, dans sa vie, un espace de trois années, qui précédèrent son départ pour Rome. Cette période de temps, occupée par des travaux qui donnèrent naissance à sa seconde manière, fut partagée entre les ouvrages de Pérouse, où il se rendit deux fois, et ses études à Florence, je veux dire, surtout, ses liaisons avec les plus habiles maîtres de cette ville, dont on verra qu'il parvint à combiner les différentes qualités. Raphaël nous apprend lui-même, dans quelques-uns de ses ouvrages de son meilleur temps, et l'estime qu'il avait pour les peintures de Masaccio à la chapelle *Del Carmine*, et le profit qu'il avait pu en tirer. Mais celui de ses contemporains auquel il fut principalement redevable à Florence, du changement qui, pour la couleur et le maniement du pinceau, caractérise sa seconde manière, fut Fra Bartolo-

Digitized by Google

meo di San-Marco. A vrai dire ils firent ensemble un échange de talents. Raphaël apprit de Fra Bartolomeo, à donner plus de vigueur à ses teintes, plus de largeur à sa manière; Fra Bartolomeo dut aux leçons de Raphaël la pratique de la perspective. Si l'on en croit les faits et le rapprochement des dates, Vasari, et d'après lui beaucoup d'autres, se sont trop hâtés de mettre Raphaël en présence du célèbre carton qui n'a pu être terminé par Michel-Ange qu'en 1506, c'est-à-dire, trois ans après que Raphaël eut quitté les travaux du Pinturichio à Sienne. Ce carton devint l'objet de l'étude de tous les artistes; et Raphaël se trouve cité dans le nombre de ceux qui l'étudièrent. Il est en effet certain que s'il n'avait pu ni l'étudier ni le voir à l'époque de 1503, comme Vasari a eu le tort de le faire entendre, rien ne dut l'empêcher, étant à Florence ou y ayant été habituellement depuis 1506 jusqu'à 1508, de voir et de revoir l'ouvrage qui faisait l'admiration de tous les artistes; et voilà ce qui rendra de plus en plus apocryphe, dans la suite, le récit de Vasari sur l'introduction, en quelque sorte furtive, de Raphaël dans la chapelle Sixtine, comme s'il n'avait encore rien vu de Michel-Ange, et comme si son talent avait eu besoin, pour se développer, des leçons du maître florentin. La vérité est que l'on ne découvre aucune trace d'imitation des œuvres de ce maître dans tout ce que Raphaël fit alors à Florence. Quelque profit qu'il ait pu tirer du grand style de dessin de Michel-Ange, il ne cessa point de suivre la ligne que son propre génie lui avait tracée, et même, sans accélérer sa marche; il y eut chez lui progression, mais lente, mais graduée. On n'y aperçoit ni changement brusque ni intervalle franchi. C'est ce qu'attestent les nombreux et précieux ouvrages de cette époque, comme la Sainte-Famille de Rinuccini, terminée plusieurs années après; la célèbre Déposition du Christ au tombeau, qu'on voit à Rome, au palais Borghèse; la belle Vierge du Musée royal de Paris, surnommée la *Jardinière;* l'Assomption pour le monastère de Monte-Lucci, que ses élèves achevèrent après sa mort, et plusieurs autres ouvrages, que sa réputation lui procurait, et auxquels il ne pouvait suffire seul. Il paraît avoir conçu à cette époque une assez haute opinion de ses forces, pour desirer l'occasion de se mesurer de plus près avec les deux hommes dont il devait le plus redouter la concurrence. Nous avons de lui une lettre, dans laquelle il prie un de ses oncles à Urbin de solliciter du gouverneur, auprès du gonfalonier de Florence, une lettre de recommandation pour obtenir de peindre une salle du palais de la seigneurie, palais pour lequel avaient été faits les deux cartons de Léonard et de Michel-Ange. Mais un sort plus heureux l'attendait. Une recommandation plus puissante que celle qu'il venait d'ambitionner, vint traverser ses projets. Sa réputation était parvenue à Rome, où Bramante, son parent, était architecte de Jules II, dont il avait la confiance, et auquel il proposa Raphaël pour peindre les salles du Vatican. Ce fut dans l'année 1508 qu'il quitta Florence pour se rendre dans la capitale du monde chrétien. Jules II l'accueillit avec toutes sortes de caresses. Il lui ordonna de peindre sans délai la salle qu'on appelle *della Segnatura*. C'est celle où furent exécutées, par lui,

Digitized by Google

les quatre grandes compositions qui ont pour sujets, selon les titres que l'usage leur a donnés, la *Dispute du Saint-Sacrement*, l'*Ecole d'Athènes*, le *Parnasse* et la *Jurisprudence*. Raphaël n'eut pas plutôt terminé le premier de ces tableaux, que Jules II ordonna d'effacer et de détruire les autres ouvrages exécutés dans ces salles par tout ce qu'il y avait alors à Rome d'artistes les plus renommés. Chacune des quatre grandes compositions de la salle de la *Segnatura* pourrait être la matière d'une histoire particulière, tant y sont nombreux les points de vue susceptibles d'occuper tous les genres de critique qu'embrasse l'étude des arts du dessin, surtout à l'époque de leur renouvellement. Nous sommes resserrés dans un espace trop étroit, pour essayer seulement d'entrer dans une analyse qui à peine a pu trouver l'étendue nécessaire dans l'Histoire que nous avons consacrée à Raphaël et à ses ouvrages. Nous sommes donc forcés d'y renvoyer le lecteur, comme nous le ferons à chacune de ces grandes séries de travaux, dont la seule nomenclature trouvera place ici. Un des plafonds de fenêtre de la salle de la *Segnatura* porte la date de l'année 1511, où elle fut terminée. Ainsi deux ou trois ans suffirent à son exécution. Une observation que la critique a faite depuis long-temps, doit trouver place ici. On a déjà vu qu'aucun des ouvrages de Raphaël, avant son arrivée à Rome, ne dénotait la moindre imitation du goût de Michel-Ange, et que son talent avait toujours été croissant et se développant par sa seule puissance. Autant en faut-il dire des quatre compositions de la salle de la *Segnatura*. Bellori avait déjà observé que, jusque dans son premier tableau (celui de la *Dispute du Saint-Sacrement*) il y avait eu développement sensible et progrès de la partie supérieure du tableau, par laquelle Raphaël dut commencer, à sa partie inférieure. A plus forte raison cette progression se fait-elle apercevoir dans les trois autres compositions. Fut-elle due à l'influence de Michel-Ange, influence à laquelle Vasari a voulu attribuer l'agrandissement de manière de Raphaël ? Mais d'abord rien, dans la salle de la *Segnatura*, ne peut le faire soupçonner. Disons ensuite que, pendant les deux ou trois années qui virent terminer cette salle, Michel-Ange était précisément aussi, de son côté, renfermé dans la chapelle Sixtine, dont il avait les clefs, et où il ne se laissa voir de personne. Qu'importe après cela le récit de Vasari, et ce qu'il rapporte du dépit de Michel-Ange, qui, obligé par Jules II, de déséchafauder sa voûte, se serait de nouveau enfui à Florence; ce qui aurait donné à Bramante, avec les clefs de la chapelle, le moyen d'y faire pénétrer Raphaël? Mais aussitôt, dit le même biographe, la chapelle fut rendue publique : Rome entière y accourut, et Raphaël eut tout le loisir de la voir. On donne comme preuve de cette influence supposée de Michel-Ange sur Raphaël, les peintures qu'il fit, bientôt après, du prophète Isaïe, à Saint-Augustin, et des Sybilles et des Prophètes, à l'église *della Pace*. On doit avouer qu'il y a dans la figure d'Isaïe, la seule entre toutes celles de Raphaël, quelque chose qui rappelle les prophètes de Michel-Ange. Il serait permis de croire que cette imitation tiendrait un peu de ce que les artistes appellent *Pasticcio*, sorte de jeu par lequel on se permet de contrefaire

Digitized by Google

la manière d'un autre. Raphaël aurait-il eu l'intention de montrer que s'il l'eût voulu il aurait pu faire du *Michel-Ange* ? Si quelque chose pouvait rendre cette supposition vraisemblable, c'est l'ouvrage bien autrement important qu'il exécuta immédiatement après, des Sybilles et des Prophètes dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Paix. Là on croirait qu'il a véritablement accepté le défi avec Michel-Ange, en se mesurant avec lui sur le même terrain, mais beaucoup moins pour être son imitateur, que pour établir, de la façon la plus évidente, en quoi son talent différait de celui de son rival. En effet, on dirait qu'il a pris à tâche de montrer, précisément dans les mêmes sujets, ce qui manque à Michel-Ange, c'est-à-dire la noblesse des formes, la dignité du caractère, la beauté des physionomies, la propriété du sujet. Dans le fait, les génies de ces deux grands hommes n'eurent rien de commun : leurs germes furent divers, et ne pouvaient pas produire les mêmes fruits. Michel-Ange concentra toutes ses études dans celles du dessin, dont l'anatomie lui donna les leçons. Raphaël forma son talent de beaucoup plus d'éléments; et le goût de l'antique fut en définitive celui qui les épura et les ordonna. Si Michel-Ange est le plus grand des dessinateurs, Raphaël est le premier des peintres. Or l'idée de peintre comprend bien plus de choses que celle de dessinateur. On admire en effet avec quelle facilité il sut, dans ses nombreuses inventions, passer d'un ordre de sujets à un autre. Dans le même temps où il compose ses Prophètes et ses Sibylles pour la chapelle d'Augustin Chigi, à l'église de Sainte-Marie-de-la-Paix, il trace, dans le palais de ce célèbre amateur, la composition de sa *Galatée*, composition pleine de charme, et qu'on croirait inspirée par le génie de la peinture antique. On ne saurait mieux s'en convaincre, qu'en lisant la lettre qu'il écrivait, sur cette peinture, à Balthazar Castiglione, et dont on ne citera que les dernières phrases. Après l'avoir remercié des éloges qu'il en avait obtenus, *Pour peindre une belle*, dit-il, « il me faudrait en voir plusieurs, et sous » la condition que vous seriez avec » moi pour m'aider à faire choix de » ce qu'il y a de meilleur. Mais y » ayant si peu et de bons juges et de » beaux modèles, j'opère d'après » une certaine idée qui se présente » à mon esprit. Si cette idée a quel» que perfection, je l'ignore : c'est » à quoi cependant je m'efforce d'at» teindre. » On voit, par ce peu de mots, que Raphaël se donnait réellement pour but la recherche de ce beau que la nature présente à l'art, mais que l'imagination seule de l'artiste peut saisir, et que le génie seul sait réaliser. C'est ici et à cette époque, qu'il faut rapporter l'exécution de l'admirable tableau de la Vierge qu'on appelle de *Foligno*, où se trouvent réunis, avec la diversité du style d'imitation naturelle, dans la partie inférieure du tableau, des personnages de condition humaine, et dans le genre idéal, la Vierge avec l'Enfant Jésus, portés sur des nuages : ce qui peut le mieux marquer la ligne de différence qui, pour les yeux, sépare la nature humaine de la substance des êtres surnaturels. Raphaël reprit aussi alors l'exécution des peintures de la seconde salle du Vatican. Dans la première, il avait débuté par un choix de compositions et de sujets poétiques ou allégoriques, qui peu-

Digitized by Google

vent convenir à tous les temps, à toutes les sortes de palais. Les sujets qu'il traitera dorénavant présenteront un système tout nouveau de peintures historiques, c'est-à-dire, puisées dans des faits, et prises à des époques diverses de l'histoire sacrée ou profane; mais ramenées par un génie particulier d'allusion, tantôt à la fondation de l'église de Rome, à la puissance temporelle des papes, tantôt à des faits récents, adroitement transformés sous l'image d'événements antérieurs. C'est ce qui a permis au peintre d'introduire dans leur représentation les personnages d'anciens pontifes, sous la ressemblance des papes qui commandèrent ces travaux. Ainsi, dans cette seconde salle, deux sujets sont consacrés à Jules II, et deux à Léon X. On voit Jules II dans le tableau du miracle de Bolsène, à la place d'Urbain IV; et le sujet de cet ancien miracle fait allusion aux nouvelles hérésies qui commençaient à agiter l'Église sur le mystère de la présence réelle. La peinture d'Héliodore, où l'on voit encore le pape Jules II, est une sorte d'allégorie. Le grand prêtre Onias signifie le pape, et Héliodore représente les barons de l'Église dépouillés des biens qu'ils avaient ravis. La délivrance de saint Pierre a rapport à celle de Léon X, sorti miraculeusement de prison un an avant son exaltation au siége pontifical; et la peinture d'Attila reculant devant le pape saint Léon est une allusion flatteuse à la politique de Léon X, qui était parvenu à obtenir l'entière évacuation de l'Italie par les puissances belligérantes. On se dispense de rendre compte du détail de ces compositions, d'ailleurs si bien connues, et dont chacune serait la matière d'un long article. Raphaël y était parvenu au plus haut degré de ce qu'on appelle sa seconde manière: sa réputation le faisait déjà regarder comme l'artiste universel destiné à être le moteur et le centre de tous les projets. Il était entouré d'un grand nombre d'élèves et de collaborateurs, dont l'ambition se bornait à partager ses travaux. C'est avec de tels secours que nous le verrons, livré à de nouvelles entreprises sans abandonner les anciennes, satisfaire tout-à-la-fois aux travaux les plus divers. Chargé, comme héritier de Bramante, qui avait à peine planté les fondations de la cour du Vatican (appelée la cour des Loges), d'en continuer l'architecture, il en porta l'élevation à trois étages ou rangs de galeries l'un sur l'autre, destinés à recevoir un genre d'embellissement nouveau, ou du moins renouvelé de l'antique. A l'époque où il fut chargé de ces travaux, on venait de découvrir les thermes de Titus. Leurs salles, long-temps enfouies, avaient dû à la cause même qui les avait fait oublier, la conservation des peintures arabesques dont Vitruve nous apprend que le goût fut alors de mode chez les Romains. Jean d'Udine, qui excellait à peindre les fleurs, les fruits et les ornements de tout genre, fut particulièrement celui qui encouragea Raphaël dans le projet de décoration des loges. Il retrouva le secret des stucs antiques; et bientôt cette grande entreprise à laquelle présidait le génie de Raphaël, parvint à sa perfection. On comprend qu'elle ne pouvait réussir que par une réunion de talents multipliés. Elle se compose de tant de parties diverses que, si son mérite consista dans l'élégante exécution de chacune, son succès devait dépendre encore plus de l'heureuse combinai-

Digitized by Google

son de toutes. Or Raphaël fut précisément ce point de centre. Il eut deux grands mérites en ce genre : le premier fut dans cette direction pleine de goût, qui sut coordonner toutes les parties, faire choix des détails les plus heureux, et appliquer à leur exécution l'espèce de talent qui leur convient. Le second fut celui de l'originalité. Plusieurs de ses compositions, que le génie du peintre d'histoire pouvait seul concevoir, prouvent qu'il imagina le premier d'introduire dans l'arabesque un ordre d'idées, dont nous ne voyons point qu'il ait trouvé de modèles dans l'antique. J'entends parler de l'allégorie, et de ces beaux montants de pilastres, où tantôt les vertus, tantôt les saisons, tantôt les âges de la vie, viennent mêler leurs emblèmes divers aux doctes fantaisies de son pinceau. Ici les symboles des sens ou des éléments, là les instruments des sciences et des arts, avec toutes sortes d'idées personnifiées, deviennent de véritables tableaux, dans lesquels on éprouve un plaisir nouveau, celui de reconnaître la raison sous le voile transparent de la folie. Raphaël ne put, sans doute, entreprendre des travaux de ce genre, avec les innombrables détails qu'ils comportent, sans le secours des élèves et des hommes habiles en tout genre, qui avaient mis en communauté avec lui leurs moyens et leurs talents ; mais ce qu'il faut dire, c'est que si ces travaux, sans de tels secours, n'auraient certainement pu être terminés, il est encore plus certain que sans l'influence de son génie, ils n'auraient pas eu de commencement. Le célèbre tableau de sainte Cécile fut exécuté dans le même temps ; et l'on a cru reconnaître, au ton foncé de cette peinture, la coopération de Jules Romain, qui eut le défaut de trop employer le noir dans ses ombres ; mais Raphaël seul avait, sans doute, peint les têtes de tous les personnages, avec cette force et cette grâce d'expression qui n'appartenait qu'à lui. Lui seul nous semble avoir pu tracer et terminer au sommet de la composition ce charmant chœur des anges, dont les divins accents paraissent ou se mêler, ou préluder à ceux de la patrone des musiciens. Le plus long ouvrage se trouvera toujours trop court pour celui qui entreprendra l'histoire complète du génie et du talent de Raphaël par ses travaux : n'y eût-il que le nombre presque infini de sujets, qu'il faut, malgré les coopérateurs qu'il s'est donnés, rapporter à lui, comme premier principe, la matière paraît encore sans bornes. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans cet article, on ne dit pas la description, mais seulement la nomenclature de ses productions. Obligés de nous resserrer dans le cadre le plus étroit, sur un des sujets que son pinceau a le plus multipliés, nous réduirons à une analyse sommaire la notion des Vierges, dont il a embrassé tous les aspects, et varié les images à tous les degrés. On peut les rassembler sous une triple division : 1°. celle des simples *Madones*, tableaux faits, la plupart, pour des particuliers, où la Vierge est seule avec l'Enfant-Jésus, et quelquefois avec le petit saint Jean. Telle est celle qu'on appelle à Florence la *Madona della seggiola*, la Vierge à la chaise ; 2°. la division suivante renferme les compositions qu'on appelle *Sainte-Famille* ; ce sont, dans la vérité, des tableaux de famille, qui comprennent quelquefois jusqu'à six ou sept figures. La plus célèbre et peut-être la plus belle de toutes, est celle que Ra-

Digitized by Google

phaël fit pour François Ier., et qui est un des principaux ornements du Musée royal de Paris. 3°. La dernière classe se forme de ces compositions où la Vierge avec son divin Enfant tantôt apparaît à de saints personnages, portée sur des nuages (telles sont celles de Foligno ou de Dresde); tantôt considérée comme la reine des anges, assise sur un trône et recevant les hommages des saints et des bienheureux : on range dans cette catégorie la Vierge aux quatre Pères de l'Église, et celle qu'on appelle *au Poisson*. Si aucun peintre n'entre en comparaison avec Raphaël pour le nombre et la variété de ce genre de compositions, nul n'approche encore de lui pour la propriété du caractère d'un sujet où se doivent réunir les idées d'innocence, de pureté virginale, de grâce et de noblesse, de sainteté, de tendresse religieuse, qualités dont il a épuisé toutes les expressions. L'Italie doit à Raphaël de lui avoir fait connaître le mérite de la gravure; et cet art lui doit les chefs-d'œuvre qui accompagnèrent sa naissance. Albert Durer, en Allemagne, s'était déjà emparé de l'invention de Finiguerra, et ses gravures commençaient à avoir quelque débit à Venise. Ses relations avec Raphaël donnèrent à ce dernier l'occasion de pressentir combien le perfectionnement de cet art aurait d'importance pour la gloire de la peinture et la réputation du peintre. Déjà Marc-Antoine Raimondi, élève de Francia, à Bologne, était venu chercher de plus hautes leçons à Rome. Raphaël l'encouragea à poursuivre ses études, et il se l'attacha de la manière la plus utile pour tous deux, en fournissant à son burin une multitude de dessins, dont l'énumération excèderait les bornes de cet article, et serait le sujet d'un traité particulier. Nous avons donc à la gravure de cette époque deux obligations, l'une d'avoir propagé et multiplié les pensées de Raphaël, l'autre de les avoir fait naître. Un genre de mérite dans lequel Raphaël n'a peut-être ni supérieur, ni rival, est celui qui le place en tête des peintres de portrait. Il avait été, dès ses premières années, conduit à cette partie de l'imitation par le goût général des écoles du quinzième siècle, où tout se faisait dans le style purement naturel, qu'on ne saurait mieux définir qu'en l'appelant style de portrait. Dans la vérité, les figures de toutes les compositions n'étaient alors que des portraits proprement dits. Raphaël eut l'occasion, dans ses premiers ouvrages, d'y introduire beaucoup de ces personnages, qui ne comportaient guère un autre style, et il se plut à répéter, dans plusieurs de leurs physionomies, les portraits véritables de beaucoup de ses contemporains. On ferait un recueil curieux de tous ceux qu'on pourrait ainsi extraire de toutes ses fresques. Lorsque son talent fut arrivé à son plus haut degré dans le genre idéal et historique, les portraits des grands personnages qu'il peignit à l'huile, se ressentirent aussi de la vigueur d'une imitation plus relevée; et l'on se prévaut encore aujourd'hui de son exemple, pour prouver que le peintre d'histoire est le meilleur peintre de portrait quand il veut l'être. On compte de nos jours près d'une trentaine de portraits à l'huile, peints par lui-même, et par lui seul, ce genre permettant moins qu'aucun autre que le peintre s'y fasse aider. Entre ces portraits, il faut distinguer ceux des papes Jules II, et Léon X, des cardinaux de Rossi et de Mé-

Digitized by Google

dicis, de Castiglione, de Bindo Altoviti; celui de Jeanne d'Aragon, et le sien propre. Il mit neuf ans à terminer les peintures des salles du Vatican. Celle de *Torre Borgia*, qui fut la dernière, est celle où Raphaël paraît avoir le moins travaillé personnellement. Dans trois de ses peintures, on trouve qu'il suivit le même système de sujets anciens, mis en rapport d'allusion avec les événements et les circonstances de son temps. Ainsi, ces trois sujets, tirés des histoires de Léon III, de Léon IV et de Charlemagne, ne sont que des espèces d'allégories qui, sous d'anciens noms, signifient Léon X et François 1er. Partout les portraits du roi de France, et du pontife régnant, disent aux spectateurs qu'ils doivent entendre autre chose que ce qu'ils voient. Ces trois sujets qui représentent la victoire navale d'Ostie contre les Turcs, la justification du pape Léon, et le couronnement de Charlemagne, furent peints par les élèves ou les collaborateurs de Raphaël. Le silence des artistes, des amateurs et des graveurs sur ces ouvrages, indique assez que le maître y eut peu de part, ou du moins n'y contribua que par le choix des sujets. Il n'en est pas de même de la quatrième peinture de cette salle, où est représenté l'incendie de Borgo-Vecchio. C'est une des belles compositions de Raphaël, une de ses conceptions les plus riches de pensées et d'expression, un des morceaux où il eut l'occasion de faire le plus briller son mérite dans le dessin du nu. On n'est embarrassé que du choix des ouvrages dont on fera mention à l'époque où nous en sommes de la vie de Raphaël. C'est celle de sa troisième manière, et aucun des tableaux exécutés dans cette manière ne saurait être négligé. Mais aussi cette époque est celle où, environné d'une nombreuse école formée d'hommes habiles, il eut le plus de moyens de multiplier ses entreprises. On comptait, dans cette école, trois degrés de talents, et c'est entre eux que Raphaël partageait l'exécution des ouvrages, selon l'importance ou des travaux, ou des demandes. Le travail se divisait ainsi : Raphaël composait et dessinait le sujet, Jules Romain ordinairement ébauchait, et le maître finissait. Pareille division de travail avait lieu pour les copies : leur excellence dépendait du degré dans lequel le copiste avait été choisi, et du talent de celui qui en faisait la retouche. De là naît la difficulté de discerner l'original de ses copies dans plusieurs ouvrages de cette époque. Ceci doit s'appliquer au beau tableau de saint Jean dans le désert, dont on connaît trois ou quatre répétitions, qui se disputent entre elles l'honneur de l'originalité. Une remarque faite par Vasari semble toutefois décider la question. Selon lui, Raphaël peignit le Saint-Jean sur toile. Cela étant, celui de Florence doit être réputé l'original. Ce qui le fait croire encore, c'est le ton foncé du tableau et des ombres un peu noires, défaut qu'on sait avoir été celui de Jules Romain, qui probablement aura fait l'ébauche. Mais on a beaucoup de peine à ne pas regarder comme peint par Raphaël seul le tableau qu'on appelle *del Spasimo di Sicilia*, ouvrage qu'on doit considérer comme appartenant au plus haut degré de son talent, et qui, par la force de l'expression, surpasse tous ses autres ouvrages. Ce chef-d'œuvre de la peinture a subi les plus extraordinaires vicissitudes. Le vaisseau qui devait le conduire à Palerme fut bat-

Digitized by Google

tu, sur les côtes d'Italie, d'une violente tempête, y échoua, et s'ouvrit en donnant contre un écueil : tout périt, hommes et marchandises. Une sorte de miracle sauva le tableau. La caisse qui le renfermait, portée, par les flots, sur la côte de Gènes, y fut repêchée et tirée à terre. Heureusement l'eau de la mer n'y avait pas pénétré. On l'ouvrit, et l'on trouva la peinture intacte. Le bruit de cet événement étant arrivé à Palerme, on s'empressa de réclamer le tableau naufragé. Il paraît que la réclamation souffrit de grandes difficultés; car il fallut toute la protection de Léon X pour le faire rendre au couvent de Palerme, qui en paya largement la restitution. Ce tableau passa depuis en Espagne, d'où la guerre le fit, en 1810, transporter en France, avec plusieurs autres, dont on va parler. La même cause les a fait depuis retourner en Espagne. De ce nombre est la belle Sainte-Famille qu'on appelle la Vierge à la Perle. Philippe IV, roi d'Espagne, l'acheta de la veuve de Charles I^{er}., roi d'Angleterre, pour la somme de trois mille livres sterling. On raconte qu'à la première vue de cet ouvrage de Raphaël, Philippe s'écria : *Celui-ci est ma perle*. De là l'espèce de surnom qui a continué de le désigner. C'est une de ces compositions à-la-fois nobles et gracieuses, dont le genre, d'après l'analyse donnée plus haut de ces sortes de sujets, tient le milieu entre la vérité naïve et simple de la première classe de Vierges et la vérité idéale de la troisième. Nous nous arrêterons un moment sur le beau tableau du Saint Jean dans le désert. La figure offre un des plus beaux nus qu'ait faits Raphaël. Il y a beaucoup de vérité (et de celle qu'on appelle *naturelle*, pour la distinguer du *vrai idéal*), dans le dessin du corps, dans les formes du torse. Le ton brillant des chairs et la forte opposition des ombres lui donnent un relief singulier. La jambe, qui vient en avant, semble sortir du cadre. Le corps étant vu de face, ainsi que la tête, dont les yeux se fixent sur le spectateur, il est peu de figures dont l'image reste aussi profondément empreinte dans la mémoire. Nous avons déjà vu Raphaël, successeur de Bramante, en 1514, construire cette cour du Vatican, qu'il a rendue célèbre par la décoration des loges. C'en serait assez pour que son nom pût figurer sur la liste des meilleurs architectes; mais il devait recueillir l'héritage entier de Bramante. Léon X, selon le vœu de cet architecte, le nomma ordonnateur en chef de la construction de Saint-Pierre. Le bref du pape qui contient cette nomination, se fonde sur ce que, dans les plans déjà donnés par lui, il avait justifié la recommandation de Bramante. Effectivement, le plan que Serlio nous a conservé de l'église de Saint-Pierre, par Raphaël, est non seulement plus beau que le plan actuel, mais peut-être le plus beau qu'on puisse imaginer dans le système des églises modernes. Comment ne pas regretter qu'un édifice qui devait servir de modèle au goût de toute l'Europe, n'ait point été élevé sur les dessins de celui qui, dans un autre genre, n'a été jusqu'ici ni égalé ni remplacé. Un autre projet de Raphaël éprouva le même sort. Léon X, lorsqu'il fit, en 1515, son entrée solennelle à Florence, avait fait venir avec lui Michel-Ange et Raphaël, pour avoir de chacun d'eux un projet du grand frontispice dont

Digitized by Google

il voulait décorer l'église de Saint-Laurent. Cependant cette résolution n'eut point de suite; et il n'en est resté qu'un dessin tracé par Raphaël, qu'Algarotti déclare avoir vu dans la collection du baron de Stosch. Ce fut pendant le séjour que Sanzio fit alors à Florence, pour la quatrième fois, qu'il eut l'occasion de donner les plans et les dessins des deux charmants palais que cette ville met au nombre de ses plus précieux monuments d'architecture, savoir le palais *dell' Uguccioni*, sur la place du Grand-Duc (1), et le palais Pandolphini, élevé sur ses dessins. Ce qu'on en peut dire, c'est qu'il n'y a d'aucun architecte un dessin de palais plus noble, d'un style plus pur, d'une plus sage ordonnance. Ni Balthazar Perruzzi, ni les San Gallo, ni Palladio, n'ont produit un meilleur ensemble avec de plus beaux détails et dans de plus belles proportions. Si Raphaël eût vécu plus long-temps, Rome sans doute montrerait beaucoup plus de monuments de son génie en architecture. On peut lui attribuer le palais qu'il se bâtit pour lui-même, voulant, dit Vasari, laisser de lui un monument : *per lasciar memoria di se.* Les contemporains ont souvent confondu les édifices dont il fut seul architecte, avec ceux qui furent dus à Jules Romain. De ce nombre est le charmant palais de la Villa Madama. Au reste, cette confusion est sans inconvénient, tant il règne d'intimité entre leurs manières; et d'ailleurs, en ce genre comme en peinture, l'élève ne fut-il pas un des meilleurs ouvrages de son maître? Il n'y a aucun doute sur deux autres édifices : l'un est celui des écuries d'Augustin Chigi, à la Longara; l'autre, le palais situé près de Saint-André della Valle. La façade, des mieux ordonnées, se compose de douze croisées, dont les trumeaux sont ornés d'un ordre dorique, reposant sur un beau soubassement formé de bossages. Une tradition constante veut encore que Sanzio ait été l'architecte de la belle chapelle en coupole d'Augustin Chigi, dans l'église de *Santa-Maria del Popolo;* et non-seulement on lui donne les dessins des peintures qu'y a exécutées à fresque Sébastien (del Piombo); mais on veut encore que la charmante statue de Jonas, qui devait faire partie du grand mausolée qu'avait projeté pour lui-même Augustin Chigi, soit due à Raphaël. Il est certain qu'on ne trouve aucune autorité à opposer à cette tradition; et il est encore vrai que cet ouvrage, exécuté par Lorenzetto, son élève, porte un caractère tellement particulier pour la sculpture de ce temps, qu'on est porté à croire que le Jonas sera né de quelque inspiration de Sanzio, quand on ne supposerait pas qu'il eût pu ou mettre la main à son modèle ou en conduire l'exécution. Dans un temps où nous voyons les trois arts du dessin exercer concurremment et le génie et la main des artistes, est-il invraisemblable que Raphaël aurait eu la même ambition, et que s'il eût fourni une plus longue carrière, il aurait donné à Michel-Ange un rival en sculpture? Tous les travaux qu'il fit exécuter dans la galerie des Loges, prouvent qu'il n'avait négligé aucune des parties subsidiaires qui composent le domaine

(1) Quelques-uns l'ont faussement attribué à Michel-Ange : mais outre qu'on y découvre le style de Raphaël, tel qu'il est dans les autres ouvrages que personne ne peut lui contester, on est encore plus certain qu'il ne s'y montre aucun de ces détails capricieux d'ornements qui sont comme le cachet de l'architecture de Michel-Ange et de son école.

Digitized by Google

si varié des arts du dessin. Vasari a parlé beaucoup trop en abrégé de ce grand ouvrage des Loges, dont nous avons déjà fait connaître la décoration sous un seul rapport, celui du genre d'ornement, renouvelé de l'antique, par Raphaël et auquel les modernes ont donné le nom d'*Arabesque*. Mais la même galerie lui a dû une célébrité plus grande encore par cette suite inestimable de tableaux à fresque répartis quatre à quatre dans les compartiments des petites voûtes de chaque travée, et qui comprennent, en cinquante-deux sujets, l'Histoire de l'Ancien-Testament. Aussi appelle-t-on cette suite la Bible de Raphaël. Elle forme un de ces ensembles dont le discours doit abandonner la description à la gravure. C'est une sorte de traduction en figures de l'Histoire de la Bible, chapitre par chapitre, si l'on peut dire, et livre par livre, depuis la création du monde jusqu'à l'avénement de J.-C. Quatre sujets du Nouveau-Testament terminent cette nombreuse série, savoir : la Nativité, l'Adoration des Bergers, le Baptême du Christ et la Cène.—La Fable de Psyché, tirée de l'Ane d'or d'Apulée, occupa deux fois et de deux manières différentes le génie de Raphaël. Dans la suite de la première histoire, dont les planches de Marc-Antoine, nous ont conservé les compositions, chacune des aventures de la narration d'Apulée est figurée en quelque sorte page par page. Mais la seconde histoire, destinée à orner le vestibule du palais d'Augustin Chigi, aujourd'hui la Farnésine, ne permit pas au peintre de suivre un ordre aussi régulier. La peinture, au reste, n'y a point perdu. Les conceptions y sont d'un ordre bien autrement poétique; et jamais le génie du peintre ne s'est mesuré dans aucun autre ouvrage avec celui du poète, de manière à faire autant douter de la supériorité d'un des deux arts sur l'autre. Il faut effectivement appeler cet ensemble de décorations par son véritable nom. C'est un poème intitulé l'*Amour* et *Psyché*. Trois sortes d'espaces de forme diverse s'offraient, dans le local qu'il s'agissait de décorer, aux combinaisons du pinceau : 1°. les lunettes des arcs distribués tout alentour du portique, pour diviser au gré de la construction la poussée de la voûte; 2°. les retombees de ces arcs; 3°. le plafond du vestibule. Dans les champs des lunettes, Raphaël a distribué les charmantes allégories de la puissance de l'amour vainqueur de tous les dieux. On y voit des Cupidons ailés enlevant et portant en trophée les armes ou les attributs des douze grands Dieux. Différents traits de la fable de Psyché et de l'Amour occupent les espaces qu'on appelle, dans la construction, pendentifs ou retombées des arcs. Le plafond se divise en deux grandes scènes, dont l'une représente le Conseil, et l'autre le Banquet des Dieux. Mais le discours n'a point de paroles qui puissent donner l'idée de conceptions aussi relevées, aussi magnifiques d'invention, aussi riches dans les détails; Raphaël a touché au sommet de toutes les sphères où son génie s'est exercé : également sublime, également inimitable dans les fictions mythologiques du paganisme, et dans les grandes compositions où nous allons le voir retracer les merveilles du christianisme naissant, comme il se plut à dérouler l'histoire du peuple de Dieu dans la nombreuse suite des peintures des

Digitized by

Loges. François Ier. avait appris en Italie à unir l'amour des arts à la gloire des armes. La réputation et le talent de Raphaël étaient alors à leur comble. Comment le restaurateur des lettres et des arts en France n'aurait-il pas eu l'ambition d'enrichir son pays d'ouvrages propres à y produire et y diriger le goût et l'étude de la peinture? C'est effectivement à ce prince et à son règne que la France doit presque tous les tableaux de Raphaël, qui sont aujourd'hui le principal ornement du Musée royal, tels que les portraits de Jeanne d'Aragon, de Castiglione; le Saint Michel terrassant l'Ange des ténèbres, travail qui valut à son auteur, de la part du roi, une tres-honorable récompense. Raphaël crut sa reconnaissance engagée à en remercier François Ier. par l'envoi d'une autre de ses productions, la Sainte-Famille qu'on admire comme le morceau par excellence du Musée royal, et qui doit passer pour être le chef-d'œuvre de toutes les Saintes-Familles. Exécuté en 1518, ce tableau est, avec la Transfiguration, celui qui marque le plus haut degré où soit parvenu Raphaël, surtout dans la peinture à l'huile. Sans sortir des sujets de Vierge, on peut y trouver de quoi mesurer les trois périodes de sa vie pittoresque, savoir: la Vierge dite la *Jardinière*, qui est de 1507; la *Vierge au poisson*, faite en 1514, qui établit le passage de sa seconde à sa troisième manière; la Vierge du Musée royal, qui porte écrite la date de 1518. Ces trois morceaux contiennent la preuve et l'histoire de la progression de son talent. — La Flandre possédait alors de célèbres manufactures de tapisseries; et ce genre d'industrie venait d'y être porté au point de pouvoir reproduire avec une grande exactitude les effets de la peinture. Ce fut une heureuse idée à Léon X, voulant se procurer le luxe dispendieux de ces tapisseries, d'avoir chargé Raphaël d'y ajouter le prix inestimable de ses inventions. On lui doit cette magnifique suite de grandes compositions que l'on connaît sous le nom de *Cartons* de Raphael. Le genre de peinture de ces Cartons est celui qu'on appelle à *détrempe*, c'est-à-dire, que les couleurs en sont détrempées dans de l'eau où l'on mêle de la colle, de la gomme, ou tout autre matière glutineuse, qui les lie et leur donne la faculté d'adhérer au fond sur lequel on les applique. Le maniement de ce procédé de peinture demande de la hardiesse, et y porte naturellement, par la facilité indéfinie des retouches que le peintre y trouve. Un tel genre d'ouvrage devait avoir de l'attrait pour un génie aussi fécond que celui de Raphaël, et habitué à produire avec tant de promptitude. Aussi paraît-il s'y être adonné avec une prédilection particulière : si l'on en croit Vasari, les douze Cartons auraient tous été peints par lui seul. On se persuade du moins en les voyant que plusieurs sont uniquement de sa main. Pour se former une juste idée de cette superbe série de compositions, il faut réunir dans sa pensée les sept Cartons originaux qui ornent la galerie royale d'Hamptoncourt en Angleterre, et la suite vraiment imposante des douze tapisseries qu'on voit à Rome. Le travail original des premiers fait concevoir ce qui peut manquer en hardiesse et en justesse de dessin aux copies; et l'éclat des couleurs et de l'exécution de celles-ci complète, dans l'imagination, l'ensemble de tous les mérites, et

Digitized by Google

la valeur que devaient offrir les Cartons dans leur nouveauté. Ces tapisseries avaient été destinées par Léon X, à orner des salles dont toutes les superficies n'étaient point de même mesure. Quatre pièces surtout sont de moitié moins larges que les autres, savoir : le Massacre des Innocents, sujet divisé en deux ; les Disciples d'Emmaüs, Jésus apparaissant à Madelène. Les neuf autres sujets, composés comme les précédents, de figures plus grandes que nature, sont : l'Adoration des Mages, la Descente du Saint-Esprit, la Pêche miraculeuse, Jésus-Christ donnant les clés à saint Pierre, saint Paul aveuglant l'enchanteur Elymas, saint Pierre et saint Jean guérissant un boîteux dans le temple, Ananie frappé de mort par saint Paul, saint Barnabé à Lystre, saint Paul prêchant dans Athènes. Les sept derniers de ces sujets sont ceux dont les cartons ornent la galerie d'Hampton-court ; et il faut avouer que s'il est permis d'établir quelque préférence, non pas entre les ouvrages de Raphaël, mais entre les sujets qu'a traités son pinceau dans cette nombreuse suite, le sort semblerait avoir choisi pour les épargner, ceux qui réunissent à une plus grande richesse de composition, la plus grande élévation de pensée, de style, et d'expression. Raphaël, lorsqu'il exécuta ces Cartons, ce qui doit avoir eu lieu pendant les deux dernières années de sa vie, était dans toute la force de l'âge et de son talent : on est forcé d'y voir une nouvelle preuve de l'ascension continuelle qui est si remarquable dans la succession de ses œuvres. Là il s'est élevé au-dessus de lui-même, et l'on peut faire, de la collection de ces mémorables compositions, le couronnement non pas seulement de ses productions, mais de toutes celles du génie des modernes dans la peinture. — Léon X pressait Raphaël de terminer la décoration des salles du Vatican. La plus grande de toutes, qui est celle d'entrée, attendait que la peinture achevât, et y complétât le système historique de l'établissement de l'Église romaine. Ce fut certainement dans cette intention que Raphaël imagina de tracer sur les murs de cette vaste salle, l'histoire du premier empereur romain qui embrassa le christianisme, et qui passe pour avoir fait au pape S. Silvestre la donation de Rome. De là le nom de salle de *Constantin*, qu'on lui donne. Quatre sujets, relatifs à son histoire, en occupent les quatre côtés, savoir : la Vision céleste de Constantin, la célèbre bataille où il défit Maxence, le Baptême de cet empereur, la donation qu'il fit de Rome au pape. Raphaël avait non-seulement arrêté les dessins de la décoration générale de cette salle, mais il avait commencé d'y peindre à l'huile, sur enduit, les deux belles figures allégoriques de la Justice et de la Douceur. Cette manière de peindre était une nouveauté, à laquelle on renonça depuis, mais dont il paraît avoir voulu faire un essai que l'expérience n'a pas confirmé. On revint dans la suite au procédé de la fresque. Des quatre grands sujets dont on a parlé, deux seuls ont été exécutés sur ses dessins, après sa mort, par Jules Romain, savoir : la Vision céleste, et la Bataille de Constantin. Raphaël eut donc encore l'honneur de la plus grande composition historique qui ait été produite en peinture. A en croire même le dessin original, cette scène de bataille aurait été plus nombreuse encore en figures,

Digitized by Google

plus variée dans les masses. Elle aurait présenté, dans le lointain, une ligne de montagnes, au pied desquelles auraient combattu des corps détachés de l'armée, ce qui aurait contribué à amplifier le sujet, et à lui donner plus d'étendue pour l'œil. Quoi qu'il en soit des légers changements que l'élève apporta dans l'exécution des conceptions de Raphaël, la bataille de Constantin, dans laquelle il faut se garder de croire qu'il ait joué le rôle d'un simple copiste, n'en est pas moins la plus grande et la plus mémorable page qu'ait tracée le pinceau. Bien qu'elle ait fourni, dans le siècle suivant, à Le Brun, l'occasion de développer, avec un talent original, de nouvelles beautés dans ses batailles d'Alexandre, Le Brun n'a pu ni surpasser Raphaël en invention, ni empêcher la bataille de Constantin de rester encore le type et le modèle de la peinture des batailles dans le genre héroïque. — Raphaël était alors parvenu à l'apogée de son talent, de sa réputation et de son crédit. On n'avait jamais vu, et l'on n'a point encore vu depuis, d'artiste porté par la seule puissance du génie à un tel degré, soit de cette renommée qui rend un nom partout célèbre, soit de cette considération personnelle qui fait sortir l'homme du rang ordinaire, et qui l'élève, dans l'opinion, au niveau des rangs les plus distingués. Sa position sociale était même devenue telle qu'on doit regarder comme très-probable que, d'une part, Léon X, qui lui devait des sommes considérables, aurait eu l'intention de s'acquiter envers lui par un chapeau de cardinal, et que lui-même ne refusa si long-temps d'épouser la nièce du cardinal Bibbiena, que parce qu'il aurait ambitionné l'honneur du cardinalat (*Voyez* les détails de ceci dans l'*Histoire de Raphaël* par l'auteur de cet article). Cette dignité qui, à Rome surtout, s'envisage et s'envisageait encore plus souvent jadis sous la qualité politique de prince de l'Eglise, n'exige pas que celui qui en est décoré soit dans les ordres. Les papes l'ont quelquefois conférée à des talents distingués, en accordant le titre et le revenu qui y est attaché, et en dispensant des fonctions ecclésiastiques. Quoi qu'il en soit, tout contribuait alors à faire de Raphaël un personnage très-important. Il occupait à la cour une charge honorifique; en un mot, son existence semblait être celle d'un prince, *viveva da principe*. Michel-Ange, le stoïque Michel-Ange, vivant seul, allant et travaillant seul, formait, sous tous les rapports, le contraste le plus frappant avec Raphaël. Depuis l'achèvement, qui eut lieu à la fin de 1512, des peintures de la chapelle Sixtine, Michel-Ange ne joua plus aucun rôle à Rome. Il perdit beaucoup de temps aux démêlés occasionnés pour l'achèvement du tombeau de Jules II. Léon X l'employa encore plusieurs années à Florence, aux recherches des marbres de Seravezza, pour les projets de la façade de Saint-Laurent. Or, ces années-là, Raphaël les avait employées à multiplier ses ouvrages, à perfectionner sa manière, à augmenter sa réputation. Il n'était bruit que de Raphaël : c'était un dire général qu'à peine le cédait-il à Michel-Ange pour le dessin, mais qu'il le surpassait en tout dans les autres parties de la peinture. Cette opinion, se répandant de plus en plus, excita au plus haut point, dirons-nous le sentiment de la rivalité ou plutôt celui de l'envie chez Michel-Ange. On serait tenté de croire au dernier, quand on

Digitized by Google

apprend de Vasari lui-même, élève et admirateur passionné de Michel-Ange, ce qu'imagina celui-ci pour combattre Raphaël sans se montrer, ni se compromettre. On sait qu'il estimait peu et qu'il ne pratiqua peut-être jamais la peinture à l'huile. C'était au contraire par les ouvrages de ce genre, que s'était si fort étendue la réputation de Raphaël. Michel-Ange, n'ayant à lui opposer que la science de son dessin, s'attacha secrètement Sébastien (*del Piombo*), bon coloriste, et il lui persuada de peindre sur les dessins qu'il lui ferait, ce qui fut accepté. Il se flattait d'autant plus du succès, que lui-même, caché sous l'ombre d'un tiers, dit Vasari, *sotto ombra di terzo*, étant le premier à proclamer la supériorité de l'un sur l'autre, deviendrait naturellement le juge du concours. Ce fut alors, et par l'effet de cette connivence, que Sébastien obtint différents travaux, et entre autres celui de la résurrection de Lazare, en concurrence avec la Transfiguration. Les deux tableaux furent, dans le fait, exposés après la mort de Raphaël dans la salle du Consistoire. Ce fut le cas de dire, avec Pline: *immensa differentia famæ*! Le tableau de la Transfiguration posa le comble à la gloire de Raphaël, non pas seulement parce qu'il fut le dernier fruit de son génie, la plus grande de ses compositions peintes à l'huile, mais encore parce qu'il est celui de ses ouvrages où l'on s'est toujours plu à reconnaître, de la part du peintre, l'accord du plus grand nombre des mérites de la peinture, celui où l'on trouve qu'il porta le plus loin l'excellence du pinceau, la force de la couleur, la magie du clair-obscur, et d'autres qualités pratiques dont le discours ne saurait donner l'idée : ajoutons, sans préjudice de toutes les perfections morales qu'on est habitué à vanter dans ses autres productions. Cet ouvrage, selon Vasari, fut entièrement terminé par Raphaël, quoiqu'une opinion assez répandue chez les artistes ait établi que quelques parties durent recevoir de Jules Romain le dernier fini. Il paraît toujours que l'exécution de ce grand ouvrage occupa ses derniers moments, concurremment avec les projets de la salle de Constantin, dont on a parlé plus haut, et sur lesquels Raphaël fondait de hautes espérances. A tant et de si grands travaux, il avait le tort d'allier, avec beaucoup trop peu de modération, les plaisirs de l'amour. Ayant un jour excessivement abusé de ses forces, il fut, en rentrant chez lui, saisi d'une fièvre violente, dont il cacha la cause. Ses médecins l'attribuèrent à un grand échauffement et ordonnèrent la saignée. Le mal venait d'épuisement, et l'émission du sang acheva de lui enlever ce qui lui restait de forces. Voilà ce qu'on raconte des causes de sa mort. Averti de sa fin prochaine, Raphaël fit un testament dont la première disposition fut, après le renvoi de sa maîtresse, de lui laisser de quoi vivre honorablement; et la dernière, après avoir partagé sa fortune entre Jules Romain, François Penni, et son oncle, à Urbin, fut de charger son exécuteur testamentaire de prendre sur ses biens de quoi restaurer et fonder, dans l'église de Sainte-Marie de la Rotonde (le Panthéon), une chapelle à la Sainte-Vierge, qui fut le lieu de sa sépulture. Il mourut dans les sentiments les plus chrétiens, à l'âge de trente-sept ans, le 7 avril 1520, le jour du vendredi saint, qui avait été aussi celui de sa naissance. Voyez,

Digitized by Google

dans notre Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël, les détails relatifs à sa sépulture. Les auteurs qui ont écrit sur Raphaël, sont : — Vasari (*Vite di piu eccellenti pittori, scultori ed architetti* ; — Angelo Comelli, éditeur d'une *Vita inedita di Raffaello*, abréviation de celle de Vasari; — Lanzi, dans sa *Storia pittorica* ; — Fiorillo, *Geschichte der Zeichnende Kunst*; — D'Argenville, *Vie des peintres* ; — De Piles, *Vie des peintres*; — Mengs, *Opere*, etc.

Q. Q.

SAPHO, ou plus exactement SAPPHO, est de toutes les femmes qui ont cultivé la poésie, celle dont le nom est le plus célèbre. Elle mérita d'être appelée la dixième Muse ; et la Grèce antique la mettait au rang de ses plus excellents poètes (1). Ce jugement a été confirmé par la postérité, quoiqu'elle ne connaisse de Sapho que quelques vers, du premier ordre sans doute, et que presque tous ses ouvrages, les délices de l'antiquité savante, aient été ravis, par le temps qui ne respecte rien, à nos hommages et à notre admiration. Cette souveraine de la lyre n'est guère moins célèbre par ses malheurs que par son génie. Cependant l'histoire de sa vie est pleine d'incertitudes. On sait qu'elle naquit à Mytilène, dans l'île de Lesbos, vers l'an 612 avant J.-C. Mais, si l'on soumet à l'examen de la critique l'opinion si généralement répandue sur ses amours et ses malheurs, on ne croira ni à sa passion pour Phaon, ni à la mort funeste qui en fut, dit-on, la suite. Sapho fut mariée et devint veuve. Consacrant alors son loisir et son génie aux lettres, elle en inspira le goût aux dames Lesbiennes. Plusieurs d'entre elles étudièrent la poésie sous sa direction. Sa réputation, répandue au loin, attira auprès d'elle plusieurs étrangères éprises de la gloire littéraire. Elle aima tendrement ses compagnes, ses élèves : Sapho ne pouvait rien aimer qu'avec ardeur. Le style passionné de ses ouvrages, les hyperboles vives et hardies qui les animaient, l'extrême sensibilité des Grecs, peut-être les mœurs de son temps, et la jalousie qu'inspiraient ses talents sublimes (2) : telles furent sans doute les principales causes des bruits injurieux qui coururent sur son compte, et des graves préventions qui se sont attachées à sa mémoire, préventions accréditées par un vers d'Horace, peut-être mal entendu (3). Il paraît au reste qu'on l'a confondue avec une autre Sapho, née dans la même île, mais non dans la même ville (*V.* l'article suivant). Sapho, l'illustre Sapho, ne fut point l'amante de Phaon, et ne fit point le saut de Leucade. Ses malheurs furent des malheurs politiques, et sa fuite fut un exil. Il est probable, qu'entraînée par Alcée, dans une conspiration contre Pittacus, qui régnait à Lesbos, elle fut bannie de Mytilène, avec ce fameux poète et ses partisans (4). Elle se retira en Sicile. On croit qu'elle aima Anacréon (5) : son génie et ses talents rendent plus vraisemblable cette faiblesse de Sapho pour le chantre de l'amour et le poète des grâces, que celle qu'on lui attribue

(1) *Strab.*, XIII, 424. Auson, *Epigr.* 21.

(2) L'abbé Barthélemy observe avec raison que tout ce qu'on raconte des mœurs dissolues de Sappho, ne se trouve que dans des écrivains fort postérieurs au temps où elle vivait.

(3) *Horat.*, Ep. XIX, lib. I, v. 28.

(4) *Marm. Oxon. epoch.* 37.

(5) Le poète Hermésianax l'assure *Voy.* l'article suivant.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

pour le brutal et ingrat Phaon. Voilà tout ce qu'on peut savoir, ou plutôt conjecturer, enfin tout ce qu'avoue une sage critique sur la vie de Sappho. Ses ouvrages, qui lui ont acquis une si grande gloire, ne nous sont guère plus connus. Tout ce qui nous en a été conservé se réduit à un Hymne à Vénus, que nous a transmis Denys d'Halycarnasse, et à cette Ode fameuse, tant admirée par Longin, et traduite avec tant de grâce, d'abord en ode latine par Catulle, ensuite en vers français, par Boileau, enfin en strophes françaises, par Delille (6). A ces deux pièces, qui justifient la grande réputation de l'auteur, il faut joindre quelques fragments, tous malheureusement très-courts, recueillis dans Aristote, Plutarque, Athénée, Stobée, Héphestion, Macrobe, Eustathe, d'autres scoliastes, enfin dans Démétrius de Phalère. Ce dernier nous a conservé, entre autres fragments, une petite épigramme qui, en deux vers pleins de délicatesse et de grâce, présente une douce leçon de morale et de sentiment. Cette épigramme, dans le goût de l'Anthologie, laquelle contient aussi deux petites pièces de Sappho, a été traduite ou imitée en vers français, et a peut-être fourni le modèle de ces petits dialogues en vers doux et naïfs, qu'on lit avec tant de charme dans les poètes anciens et modernes, tel qu'est dans notre langue le célèbre dialogue du *Passant* et de la *Tourterelle*. Tout ce qui nous reste de Sappho a été recueilli et publié avec une version latine, par Wolf, Hambourg, 1733, in-4°., et par H. F. M. Vogler, Leipzig, 1810, in-8°.; mais le texte le plus estimé est celui qui fait partie du 1er. n°. du *Museum criticum*, Cambridge, 1813, in-8°. On trouve aussi ces fragments si précieux pour les lettres, à la suite des Recueils qui contiennent les poésies de Pindare, d'Anacréon, d'Alcée et des autres lyriques Grecs, parmi lesquels la dixième muse tient un des premiers rangs. Les deux Odes qui nous restent d'elle sont écrites en strophes et en vers *sapphiques*: car elle enrichit la poésie grecque d'un des mètres lyriques les plus harmonieux, mètre qu'Horace a fait passer avec tant de succès dans la poésie latine. On sait quelle admiration avait pour elle ce prince des lyriques latins, ainsi que toute l'antiquité savante. Ces éloges augmentent nos regrets, et ce que nous connaissons d'elle les justifie. Enfin, pour mettre le comble à la gloire littéraire de Sappho, la Sicile lui éleva une statue (7); et les habitants de Mytilène, sa patrie, voulurent transmettre à la postérité la plus reculée, les traits de cette reine des chants lyriques (8), en frappant leur monnaie à son image et en son honneur (9). M—s.

SAPHO D'ÉRÉSOS, qu'on a longtemps confondue avec celle de Mytilène, autre ville de la même île de Lesbos, a tout récemment repris, dans l'histoire des femmes célèbres, la place qu'on lui disputait. Une médaille antique, nouvellement apportée de la Grèce, et réunie à la collection de l'auteur de cet article, offre, avec le nom grec ΣΑΠΦΩ (*Sappho*), en français *Sapho*, une tête de femme

(6) Catull. XLVIII. —Boileau, *Traité du Sublime*. — Delille, *Poésies diverses*, et dans le *Voyage du Jeune Anacharsis*, ch. III.

(7) Cicer. *in Verrem.*, l. IV, 57.

(8) Aristot, *Rhetor.*, l. II, c. 23.

(9) Eckhel et Visconti ont cru reconnaître cette monnaie dans une médaille de Mytilène (avec les lettres MYT), offrant d'un côté une lyre, et de l'autre une tête de femme, dont le nom, il est vrai, n'est pas exprimé.

Digitized by Google

et les lettres EPECI initiales du nom de la ville lesbienne d'Érésos, où la médaille a été frappée (1). Ce fait étant matériel, et par conséquent incontestable pour les plus incrédules, il en résulte d'abord qu'on ne peut plus mettre en question s'il a existé deux Sapho. L'évidence de ce fait a dû nous porter à rechercher, au moins par induction, l'époque où fleurit la seconde Sapho. Le temps ayant dévoré les écrits des anciens sur cette femme assurément célèbre, puisque ses concitoyens les habitants d'Érésos lui avaient accordé le *droit d'image* sur la monnaie publique, on ne trouve malheureusement plus que quelques mots, épars çà et là dans les auteurs, sur cette homonyme de l'illustre Sapho mytilénienne. Le premier de ces auteurs est l'historien Nymphis, qui, dans son *Voyage* d'Asie, dit: *Sapho d'Érésos aima passionnément Phaon.* Le second est Athénée dans ses *Deipnosophistes;* il dit que *Sapho d'Érésos fut aussi une de ces belles de grand renom.* Le troisième est Ælien, qui raconte qu'outre la poétesse Sapho, *Lesbos a produit aussi une courtisane du même nom.* Suidas enfin distingue aussi la Sapho de Mytilène de celle d'Érésos; mais par mégarde il a pris le change sur le nom du lieu de naissance de ces deux Sapho, en faisant naître à Érésos la poétesse, et à Mytilène la courtisane. La réalité de l'existence de deux Sapho se trouvant ainsi établie par l'autorité de quatre auteurs grecs, dont les deux premiers surtout, Nymphis et Athénée, sont distingués par leur érudition; il reste à examiner quelle est celle de ces deux femmes qui fut éprise d'amour pour Phaon, et fit par désespoir le saut de Leucade. Hérodote, le plus ancien de tous les auteurs qui ont parlé d'une Sapho, ne connaissait que celle de Mytilène, née, suivant Suidas, six cent douze ans avant Jésus-Christ, contemporaine d'Alcée, et supérieure même à Pindare pour la poésie lyrique. Cet historien, qui entre dans les moindres particularités sur la vie, les écrits, la famille de Sapho, ne dit pas un seul mot de la passion malheureuse qu'elle avait conçue pour Phaon, ni du saut de Leucade, qui mit fin à sa passion et à sa vie. Ce silence du père de l'Histoire sur deux faits qui, par leur importance, auraient dû tenir une place distinguée dans un récit où il se complait à raconter les plus légères circonstances relatives à Sapho, nous semble la preuve la plus convaincante que l'amour de la poétesse pour Phaon et le saut de Leucade étaient absolument étrangers à la Sapho d'Hérodote. Cependant le saut de Leucade, dont une religion bizarre avait consacré l'usage, était bien dans le genre de ces faits dont Hérodote n'aurait pas manqué de s'emparer, soit pour le relever, soit pour en rechercher l'origine, si son héroïne l'eût fait. Herméslanax, qui vivait peu après Hérodote, a écrit, sur les faiblesses des poètes célèbres, une élégie dans laquelle il cite pour exemple le penchant de Sapho pour Anacréon (2); mais il se tait absolument sur Phaon. Cette fatale passion, et sa catastrophe surtout, convenaient pourtant mieux au plan de l'élégie, que toute autre aven-

(1) Voy. *Notice sur la courtisane Sapho d'Érésos*, par de Hauteroche, in-8°., Paris, 1822, chez Dondey-Dupré.

(2) Athénée (liv. XIII), soutient qu'Hermésianax s'est trompé en croyant que Sapho avait eu du penchant pour Anacréon, attendu, dit-il, que Sapho vivait sous le règne d'Alyates, père de Crésus, et Anacréon sous Cyrus et Polycrate.

Digitized by Google

ture de la poétesse. Ce silence est encore une très-forte présomption contre la passion de Sapho la mytilénienne pour Phaon. Dans une épigramme composée par Antipater de Sidon (Ep. LXX), et relative au tombeau de Sapho, non-seulement il garde le silence sur sa fin déplorable à Leucade; mais, suivant lui, sa mort fut naturelle, et un monument fut érigé à sa mémoire dans le lieu même de sa naissance, où elle avait été ensevelie. Dans le livre septième de ses *Mélanges historiques*, Héphestion avait fait l'histoire du saut de Leucade; Photius en a donné un extrait: mais, soit que le bibliographe ait trop raccourci son extrait, soit qu'Héphestion lui-même ait fait, par négligence ou à dessein, des omissions dans ce livre on ne voit figurer ni Sapho de Mytilène, ni Sapho d'Érésos sur la liste des insensés qui étaient allés chercher au promontoire de Leucade le terme de leur amoureux tourment; et comme il faudrait être d'un scepticisme à ne croire que ce que l'on a vu, pour oser élever sérieusement des doutes sur la réalité de la fin tragique d'une des deux Sapho au promontoire de Leucade, lorsque toute l'antiquité est là pour attester le fait, il s'ensuit que l'extrait d'Héphestion, dans Photius, ne peut être d'aucune utilité pour éclaircir une question qui n'est pas moins du domaine de l'histoire, que beaucoup d'autres. Le grammairien Servius (*ad Æneid*, III, v. 374), parle du saut de Leucade fait, pour l'amour de Phaon, par une femme qu'il ne nomme pas, soit qu'elle fût alors trop connue pour avoir besoin d'être nommée, soit peut-être qu'il la trouvât d'une condition trop obscure pour daigner la nommer. Toutes ces preuves négatives doivent, ce semble, contrebalancer l'autorité d'Ovide, qui, dans un jeu d'esprit, décoré du nom d'*Héroïde*, se plaît à confondre l'amante de Phaon avec la poétesse pindarique, et à charger celle-ci de toutes les aventures et infortunes de l'autre, comme si la rivale d'Alcée, admise, après sa mort, au chaste chœur des Muses, avait besoin d'autre entourage, pour traverser les siècles, que les rayons de sa gloire poétique et l'éclat de son génie. Strabon n'avait pas trouvé de témoignage plus ancien de l'extravagant usage de se précipiter du rocher de Leucade, que dans le poète Ménandre, qui dit positivement que Sapho fut la première à faire le saut de Leucade, ο μὲν ὄυν Μένανδρος πρώτην ἀλέςθαι λέγει τὴν Σαπφὼ (Strab., liv. X). Ménandre vivait à la fin du quatrième et au commencement du troisième siècle avant l'ère chrétienne. L'existence de la Sapho qui la première se précipita du rocher de Leucade, remonte donc à plus de trois siècles avant Jésus-Christ, mais ne remonte pas jusqu'au cinquième, puisqu'Hérodote, qui est du cinquième siècle, n'ayant point parlé, comme on l'a déjà dit, de cette fin déplorable de la Sapho mytilénienne, la conséquence toute naturelle à tirer du silence de cet historien est que la poétesse de Mytilène n'avait pas fait le saut de Leucade, et que la Sapho d'Érésos qui l'avait fait, n'était pas née quand Hérodote écrivait. Cet auteur nous fournit encore, sinon une preuve, au moins une très-grave présomption à opposer à l'opinion de ceux qui croient encore à la fin tragique de l'illustre Mytilénienne. Il raconte qu'il avait lu des vers écrits par la poétesse contre son frère Charaxus, dans lesquels elle blâmait hautement le rachat qu'il avait fait

en Egypte de la courtisane Rhodopé, esclave sous le règne d'Amasis. Or, Amasis ne commença de régner qu'en l'année 570 avant l'ère chrétienne : et, comme Sapho de Mytilène était née en 612, elle devait avoir près de cinquante ans, lorsqu'elle fit ces vers. Est-ce donc à cet âge qu'elle ressentait encore les feux de l'amour et qu'elle alla les éteindre dans les flots de Leucade? Visconti est, pour ainsi dire le seul de tous les écrivains modernes, qui ait eu l'inspiration de soupçonner que l'épisode de Phaon et la catastrophe de Leucade appartenaient plutôt à la seconde qu'à la première Sapho. Il en aurait eu la conviction, s'il avait pu deviner la médaille antique qu'un heureux hasard a fait découvrir depuis la mort de ce savant, et qui est le témoignage le plus irrécusable de la célébrité dont jouit en son temps la Sapho d'Erésos, cette belle de grand renom, comme la désigne Athénée, pour exprimer, sans doute, le plus laconiquement possible et son amoureux délire et son héroïque fin. L'année 1822 a été remarquable pour l'archéologie, par l'apparition soudaine des portraits jusqu'alors inconnus, de l'une et de l'autre Sapho, que leur nom accompagne comme brevet d'identité. Le premier de ces portraits, peint sur un vase trouvé dans les ruines d'Agrigente, a été publié par M. Steinbuchel, directeur du cabinet de Vienne. Le second est gravé, ainsi qu'il a été dit plus haut, d'après la médaille même qui a donné lieu au présent article biographique. La découverte de cette précieuse médaille, en enrichissant d'un beau nom et d'un portrait authentique la liste des personnages célèbres de l'antiquité, fait seulement regretter que l'histoire nous ait légué si peu de chose sur une femme que les habitants d'Erésos, sa ville natale, avaient jugé digne des honneurs du culte monétaire. Si l'épithète de courtisane, que donne Ælien à cette Sapho, pouvait faire trouver très-peu séants les honneurs qui lui furent décernés, on n'a qu'à se rappeler certaines médailles de Corinthe présentant le portrait de la courtisane Laïs. En Grèce, les courtisanes n'étaient pas, comme les nôtres, vouées au mépris et au deshonneur (*Voy.* ASPASIE et LAÏS) (3). A—R.

SAPHON, général carthaginois, fils d'Asdrubal, envoyé en Espagne, vers l'an 450 avant J.-C., pour contenir ce pays dans l'obéissance, réussit, et engagea même les Espagnols à lui fournir des troupes pour châtier les rebelles d'Afrique. Saphon pacifia en effet la Mauritanie; mais la paix ne dura pas long-temps. Il revint alors en Espagne, y leva de nouvelles troupes; et Carthage triompha de tous ses ennemis. Saphon, ayant conservé le gouvernement de l'Espagne pendant sept ans, s'acquit une grande réputation; mais le sénat de Carthage, jaloux de sa puissance, le rappela, sous prétexte de l'élever à la dignité de suffète, qui était la première charge de la

---

(3) On a en français *Sapho*, poème en dix chants, par M. L. Gorsse, 1805, 2 vol. in-8°. — *Sapho*, poème élégiaque, par M. Touzet, 1812, in-8°. — *Sapho*, poème en trois chants, par C. de T., 1815, in-8°. Mme. de Salm (alors Mme Pipelet) a fait jouer et imprimer en 1795, un opéra en trois actes, intitulé *Sapho*. M. Fouvielle a fait imprimer, en 1821, *Sapho ou le Saut de Leucade*, tragédie lyrique, en trois actes, qui n'a point été representée. La même année on vit paraître une traduction française de *Sapho*, tragédie de Fr. Grillparzer. L'opéra joué sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le 16 décembre 1822, et imprimé la même année, avait déjà vu le jour en 1818. Un drame lyrique intitulé *Sapho*, est imprimé à la suite des *Élégies et autres poésies, par Hipp. Morvonnais*, 1824, in-8°. Le *Rocher de Leucade*, par Marsollier, joué en 1799, rappelle l'aventure de Sapho; mais Sapho n'y figure pas. Le docteur Roussel (*V.* son article, t. XXXIX, p. 157) a laissé des *Doutes historiques sur Sapho*. A. B—T.

république, et partagea le gouvernement de l'Espagne entre ses trois cousins, Himilcon, Hannon et Giscon, tous trois fils d'Amilcar, tué en Sicile, en 484. B—P.

SAPIÉHA (Léon), grand-chancelier de Lithuanie, né en 1557, se fit remarquer du roi Étienne Bathori, dans la campagne de 1579 contre les Russes. Envoyé, en 1584, à Moscou, il conclut une trève de dix ans avec le czar Féodor. Après la mort de Bathori, il porta les Lithuaniens, qui penchaient pour l'archiduc Maximilien, à élire Sigismond III, qui, par sa mère, descendait des Jagellons. C'est par les soins de Sapiéha que la diète de Lithuanie établit un tribunal supérieur, sur le modèle de celui que Bathori avait érigé en Pologne. Il fit recueillir les lois et les usages particuliers de la Lithuanie; et avec le secours des jurisconsultes étrangers qu'il avait appelés auprès de lui, il rédigea un code qui fut adopté par la diète, avec des modifications qui rapprochaient la législation du grand-duché de celle qui était en usage dans le royaume de Pologne. En 1588, Sapiéha dédia au roi Sigismond un Code qui porte le nom de *Statuts du grand-duché de Lithuanie*. Peu après, il abjura devant le roi, dans l'église cathédrale de Cracovie, la religion protestante, qu'il avait embrassée à Leipzig, lorsqu'il y faisait ses études. Clément VIII lui envoya, à cette occasion, une croix d'argent, avec l'inscription suivante : *Hoc signo salutis Clemens VIII pont. max. Leonem Sapieha, supremum M. ducatûs Lith. cancellarium, post ejuratam ab eo hæresim ex urbe salutavit. Inventam ovem pastor Christi brachiis amplexus.* Avec cette croix se trouvait une rose en or, bénite de la main du pape, pour l'épouse du nouveau prosélyte. Sapiéha fut envoyé une seconde fois, en 1600, à Moscou, où il conclut, avec le czar Boris Fédorowitz une trève de vingt ans. La guerre ayant éclaté de nouveau en 1609, Sapiéha prit une part très-active aux campagnes glorieuses par lesquelles on força les Russes à céder Smolensk, Nowgorod et Czernichef. Ces provinces ayant été réunies à la Pologne, il protesta en sa qualité de chancelier de Lithuanie, prétendant qu'elles appartenaient au grand-duché. En 1625, il fut nommé commandant de l'armée lithuanienne destinée à marcher contre les Suédois. S'adressant d'abord aux habitants du duché de Semigalle, qu'il pressa de se lever en masse; « Gustave » (Adolphe), duc de Sudermanie, » dit-il, l'ennemi juré du roi et de la » république, est entré inopinément, » pendant le temps même de la trève, dans la Livonie et dans la Cour» lande, d'où il inquiète les frontiè» res de la Lithuanie. En Prusse, il » a pris les ports de Kœnigsberg et » de Pzlazva, ainsi que les places de » Frauensberg et de Braunsberg; il » assiége Elbing. » Sapiéha eut quelques avantages sur les Suédois. Il les chassa de Creuzbourg, Lucyn, Rzezica et Birza, et leur reprit la Courlande. Gustave, qui voulait passer la Dzwina, fut repoussé, et eut un cheval tué sous lui. On conclut, en 1626, une seconde trève. Sapiéha consacra les dernières années de sa vie aux détails de l'administration intérieure dans le grand-duché. Se trouvant à table avec les députés de la république de Venise, il se sentit mal : « Prenez ma place, dit-il à son fils, » faites les honneurs pour moi :

Digitized by Google

» mon heure est arrivée. » Il mourut à Wilna, peu après, le 7 de juillet 1633, âgé de soixante-seize ans. Le roi Wladislas IV honora de sa présence les funérailles de ce grand homme. On trouve dans le premier tom. de la Biographie polonaise, publiée par M. T. Mostowski, Varsovie, 1805, la Vie de Sapiéha, dans tous ses détails. Elle est terminée par une collection de Lettres très-intéressantes pour l'histoire de son siècle. Il y en a quarante-une du roi Sigismond III, trois de la reine Constance, dont une est remarquable, parce qu'elle peint les mœurs du temps. La reine écrit à Sapiéha qu'elle est très-fâchée de ne pouvoir assister aux noces de sa fille, qu'il allait célébrer; qu'elle envoie quelqu'un qui y paraîtra en son nom, avec des présents pour les nouveaux mariés; il y a deux lettres du roi Wladislas IV; une de l'empereur Ferdinand II; une de Gustave Adolphe, sept des papes Clément VIII, Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII; cinq des hospodars de Transsylvanie, de Moldavie et de Valakie; une d'Anne, reine de Suède, sept des ducs de Courlande, trois de l'électeur de Brandebourg, et une de celui de Bavière. G—Y.

SAPOR. *Voy.* CHAPOUR.

SARA, femme d'Abraham, naquit vers l'an 2000, avant J.-C. On croit, mais sans preuves certaines, qu'elle était nièce d'Abraham : elle était, dit-il lui-même, fille de son père, mais d'une autre mère : elle avait vingt ans, et Abraham trente, lorsqu'ils se marièrent. La stérilité dont elle resta long-temps frappée, l'affligeait beaucoup ; pour calmer son chagrin, et donner le change à la tendresse maternelle, elle engagea son mari à prendre pour femme du second ordre, Agar, sa servante, qui devint mère d'Ismaël. Il est vraisemblable que Sara aurait prodigué les soins les plus touchants à la mère et à l'enfant, pendant les premières années, et qu'elle aurait, sans doute, continué, si les dédains d'Agar ne l'en avaient dégoûtée. Abraham ayant été obligé de se transporter en Égypte pour échapper aux horreurs de la famine, y conduisit Sara, qui était encore d'une éclatante beauté, quoiqu'âgée de plus de soixante-cinq ans. Pharaon Apophis, épris d'amour pour elle, en la voyant, la ravit à son mari, dont elle se disait la sœur, et résolut de l'épouser. Mais le seigneur fit connaître à Pharaon, par divers accidents, que Sara était l'épouse d'Abraham, et non pas seulement sa sœur; et Pharaon la rendit à son mari avec des présents considérables, tout en lui reprochant de lui en avoir imposé. Vingt-cinq ans après, le même événement se renouvela pendant le séjour qu'Abraham fit à Gérare. Abimélech, roi de cette ville, passionné pour Sara, voulut s'en rendre possesseur, et l'enleva ; mais il ne commit point le crime avec elle : Dieu l'avertit en songe de la respecter. Quelques incrédules, entre autres, Bayle, Tindal et Voltaire, ont accusé Sara d'un manège criminel dans ces deux circonstances, s'étant, disent-ils, indignement prêtée aux vues intéressées d'Abraham, qui desirait s'enrichir par un trafic honteux. Waterland, dom Calmet, Bullet et Guénée, ont allégué de très-fortes raisons pour justifier les deux époux. Cependant, il faut le dire, Origène, saint Jérôme, et beaucoup d'autres commentateurs, tant anciens que modernes, ont été plus sévères, et ont condamné hautement Abraham d'avoir usé d'équivoque envers Pharaon et Abimé-

lech, et d'avoir exposé témérairement la chasteté de Sara. Une nombreuse postérité avait été promise à Abraham et à Sara ; il fallait que la promesse divine s'accomplît. Très-peu de temps avant le dernier événement dont nous venons de parler, Abraham changea le nom de son épouse, et l'appela *Sara* (maîtresse), au lieu de *Saraï* (ma maîtresse). Le Seigneur l'avait ordonné ainsi, comme un prélude des grandes destinées qui lui étaient réservées ; il ne tarda pas d'envoyer trois anges pour confirmer ses promesses. Sara, âgée alors de quatre-vingt-dix ans, ne put entendre sans rire la conversation des anges avec Abraham, et de dire en elle-même : « Étant vieille » comme je suis, et mon seigneur » étant vieux aussi, userai-je du ma» riage? » Un des anges dit à Abraham : « Pourquoi Sara a-t-elle ri en » disant : Serait-il bien vrai que » j'eusse un enfant, étant vieille » comme je suis ? y a-t-il rien de dif» ficile à Dieu ? Je vous reviendrai » voir, comme je vous l'ai promis, » dans un an, en ce même temps; » vous serez en vie, et Sara aura un » fils ». Je n'ai point ri, répondit Sara ; et elle le nia, parce qu'elle était tout épouvantée. — Cela n'est pas ainsi, reprit l'ange ; car vous avez ri. Dans le temps précis marqué par le Seigneur, Sara accoucha d'un fils, qui fut nommé Isaac (*Voyez* son article, XXI, 264) : elle témoigna son contentement par ces paroles rapportées dans l'Écriture : « Dieu m'a donné un sujet de » ris et de satisfaction ; quiconque » l'apprendra s'en réjouira avec » moi.... Qui aurait dit à Abraham » que Sara nourrirait des enfants de » son lait ? car je lui ai enfanté un » fils dans sa vieillesse ». La tendresse exclusive qu'elle avait pour son fils, lui faisait supporter avec impatience la présence d'Ismaël ; elle obtint d'Abraham de le chasser, ainsi que sa mère, de la maison paternelle. Cette conduite, qu'on a traitée de dureté, est justifiée par ces mots de l'apôtre : *Le fils de l'esclave ne sera point héritier avec le fils de la femme libre*. Sara mourut à l'âge de cent-vingt-sept ans : Abraham l'enterra dans un champ qu'il avait acheté d'Éphron l'Amorrhéen, à Arbé, où depuis fut bâtie la ville d'Hébron. L'apôtre saint Paul fait son éloge dans le chapitre XI de l'Épitre aux Hébreux, et l'Église lui rend un culte religieux, le 9 octobre, conjointement avec Abraham, et séparément, le 19 mai. Baillet lui a consacré un article intéressant dans ses *Vies des Saints de l'Ancien Testament*. L'histoire de Sara est presque toujours mêlée avec celle d'Abraham. Dans les commentateurs du Koran et dans les écrivains orientaux, il n'est point de contes qu'on n'ait faits sur l'un et sur l'autre : on peut en voir quelques-uns dans la *Bibliothèque Orientale* de d'Herbelot. Quelques savants ont prétendu que les Sarasins avaient pris leur nom de Sara, et ils ont avancé des conjectures assez spécieuses à l'appui de cette étymologie. L—B—E.

SARACINO (Charles) ou SARACENI, peintre, nommé aussi Carlo Veneziano, de la ville de Venise, où il naquit en 1585, vint fort jeune à Rome, où, séduit par la manière du Caravage, il commença à l'imiter en ce qui était le plus facile, dans les habitudes de sa vie privée. Voyant bientôt que cela ne suffisait pas pour acquérir de la réputation, il se livra sérieusement à l'étude, et le succès couronna sa persévérance. Il

Digitized by Google

fut chargé, à Rome, d'un grand nombre de travaux tant à fresque qu'à l'huile. Son mérite est le naturel, et son coloris est plus franc et plus ouvert que celui de son modèle. Il déploie un goût entièrement vénitien dans sa manière de revêtir ses figures de draperies extrêmement riches, et de costumes du Levant. Un des caractères de ses compositions, c'est qu'il y introduit des personnages gros et brillants de santé, des eunuques et des têtes rases. Ses meilleures fresques sont celles qu'on voit dans les salles du Vatican; et ses tableaux à l'huile que l'on préfère, sont ceux qui représentent *Saint Bonose*, et le *Martyre d'un évêque*, dans l'église de l'*Anima*. Ses ouvrages sont rares dans les collections particulières. Le Musée du Louvre a possédé un tableau de ce maître, représentant des *Anges qui forment un concert pour charmer les fatigues de la Sainte-Famille*: l'un d'eux courbe les branches d'un palmier pour en cueillir des fruits. Il a été repris en 1815. Le même établissement en possédait un second, dont le sujet était la *Fuite en Egypte*, et dont il a enrichi le Musée de Lille. A l'âge de quarante ans Saraceni voulut revoir sa patrie; mais à peine arrivé à Venise, il tomba malade et mourut en 1625. Ridolfi n'en a point parlé, et Zanetti s'est contenté d'en dire quelques mots. P—s.

SARAI, jeune circassienne, attachée à la sultane Validé, mère de Mustapha II et d'Achmet III, en qualité de *cutuji* ou trésorière, avait autant d'esprit que de beauté. Ses charmes firent un effet si puissant sur le prince Achmet, que sa mère, pour prévenir les suites funestes de cette passion naissante, maria Saraï au fils de Nuh-effendi, son premier médecin. Achmet furieux se hâta d'écrire à ce dernier que, si en recevant la belle odalisque dans sa maison, il ne la regardait comme un dépôt inviolable, sa tête et celle de son fils lui répondraient un jour de leur insolence. Le médecin eut l'habileté de se tirer adroitement d'une si grande perplexité. Il n'eut pas de peine à persuader à son fils qu'il y allait de leur vie et de leur fortune; et le mari supposé se soumit à traiter Saraï en public comme son épouse, et dans sa maison comme une sœur. La révolution de 1702 ne tarda pas à placer Achmet III sur le trône. Son premier ordre fut de faire amener Nuh-effendi pour être mis à mort. Celui-ci ne demanda d'autre grace que de parler au sultan. Achmet se convainquit de l'adresse et de la fidélité du médecin et de son fils, d'autant que ce dernier, aussitôt après la cérémonie du mariage, avait été nommé mollah à Pruse, et n'avait point emmené sa femme. Il combla Nuh-effendi de caresses et d'honneurs, et continua de lui laisser la garde de Saraï. Il voulut la faire placer dans le sérail et l'épouser; mais les lois othomanes s'opposent à ce qu'une esclave sortie du palais puisse jamais y rentrer; et l'on vit le premier exemple d'un sulthan forcé de contraindre les affections de son cœur, et quittant volontairement son harem pour aller chercher, dans une maison étrangère, l'objet de son amour. Le sulthan fut obligé de la faire épouser fictivement à un nouveau mari. Cette complaisance fut la cause de la haute fortune de Méhémet-Baltadji (*Voy.* ce nom, XXVIII, 126). L'ascendant et le crédit de Saraï furent sans bornes. La sulthane mère, Curdisca, s'unit avec elle d'intrigues

Digitized by Google

et d'ambition. Charles XII fut le protégé de l'une et de l'autre. Cependant Saraï n'empêcha pas la paix du Pruth, ni l'équivoque conduite que le grand-visir, son prétendu mari, tint dans cette mémorable circonstance (*Voyez* Pierre I^er^. XXXIV, 351); ce qui permet de suppléer au silence des historiens qui ont parlé de sa fortune, et ne disent rien de sa mort, qu'on peut fixer à cette époque. S—y.

SARASA (Alphonse-Antoine de), jésuite, naquit, en 1618, à Nieuport, de parents espagnols. Admis, à quinze ans, dans la Société, le P. Sarasa fut aussitôt chargé de régenter les humanités au collége de Gand; et il s'acquitta de cet emploi, pendant sept ans, d'une manière brillante. Dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, il quitta la carrière de l'enseignement pour celle de la chaire, et s'y donna tout entier, ainsi qu'à la direction des ames. Cependant l'étude des lettres et de la philosophie occupait ses loisirs. Élève du P. Grégoire de Saint-Vincent (*V.* ce nom, pag. 110 ci-dessus), pour les mathématiques, il défendit la solution que son maître avait donnée du fameux problème de la quadrature du cercle. Il mourut au collége d'Anvers, le 5 juillet 1667, à l'âge de quarante-neuf ans. On a de lui: I. *Ars semper gaudendi, demonstrata ex solâ consideratione divinæ Providentiæ et per adventuales conciones exposita*, Anvers, 1664-67, 2 part. in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois. L'édition de Iéna, 1740, in-4°., est la quatrième, quoiqu'indiquée seulement comme la troisième, sur le frontispice. Elle fut publiée par J.-Ch. Fischer (*Voyez* ce nom, XIV, 573), avec une Préface de Jean-Pierre Reuzeh; qui contient le plan de l'ouvrage. Erard Weigel en a donné l'abrégé, en allemand, Nuremberg, 1687, in-12; et l'ouvrage entier fut traduit dans la même langue, en 1749: mais c'est l'Abrégé de Weigel qu'un anonyme a traduit en français, Strasbourg, 1752, in-12; 1764, in-8°; 1782, 2 tomes in-8°., sous ce titre: l'*Art de se tranquilliser dans les événements de la vie.* Leibnitz, Wolf, etc., faisaient le plus grand cas de cet ouvrage, dans lequel l'auteur s'attache à prouver qu'on ne peut être heureux qu'en s'abandonnant entièrement à la Providence. On trouve une Notice détaillée sur le P. Sarasa, dans les *Mémoires* de Paquot sur l'histoire littéraire des Pays-Bas, tom. 4, in-12. W—s.

SARASIN. *V.* Sarrasin.

SARAZIN (Jacques), sculpteur, naquit à Noyon, en 1590. Sa famille, quoiqu'elle tînt un rang distingué dans sa province, ne s'opposa point à son inclination; et Sarasin, étant venu tout jeune à Paris, fut reçu dans l'atelier de Guillain père, qui lui apprit à dessiner et à modeler. A cette époque les chefs-d'œuvre de la sculpture antique étaient rares en France; le jeune artiste s'empressa donc d'aller en Italie. Arrivé à Rome, il trouva un protecteur zélé dans le cardinal Aldobrandini, neveu du pape Clément VIII. Ce prélat l'occupa dans sa *Villa* de Frascati; et c'est pour lui que Sarazin exécuta les deux statues colossales d'*Atlas* et de *Polyphème*, qui jettent une si prodigieuse quantité d'eau, et qui soutiennent le parallèle avec les autres sculptures dont ces jardins sont ornés. Par un bonheur dont le jeune sculpteur eut à se féliciter toute sa vie, il se rencontra à

Digitized by Google

Frascati avec le Dominiquin, qui, charmé du talent qu'il manifestait, le prit en amitié, et l'aida, non-seulement de ses avis, mais aussi de ses modèles. Parmi les ouvrages qu'ils exécutèrent conjointement, on distingue deux *termes* en stuc, dont est accompagné un tableau du Dominiquin, qui orne l'église de *San-Lorenzo-in-Miranda*, dans le Campo Vaccino. Ces deux artistes se rencontrèrent encore à *S. Andrea della Valle*, où l'un peignait la voûte du chœur, tandis que l'autre sculptait les figures du portail. Quelque profit que tirât Sarazin des conseils du Dominiquin, il n'en étudiait pas avec moins d'assiduité les ouvrages de Michel-Ange, qu'il se faisait une gloire d'appeler son maître : mais cette étude était purement intellectuelle; et jamais la manière de ces statuaires n'eut le moindre rapport. Après un séjour de dix-huit ans à Rome, il voulut revoir sa patrie. En route, il s'arrêta en Toscane, où le grand-duc lui donna des marques particulières de son estime. A Lyon, où il séjourna aussi pendant quelque temps, il sculpta pour la Chartreuse deux statues colossales de *Saint Jean* et de *Saint Bruno*. Arrivé à Paris, en 1628, il débuta dans cette capitale par *Quatre Anges en stuc*, placés au maître-autel de Saint-Nicolas-des-Champs. Cet ouvrage, dans lequel on trouve une composition heureuse, de la finesse et de l'élégance, fut le germe de sa réputation. Bientôt le cardinal de Richelieu, le maréchal d'Effiat, Guillaume Des Noyers, surintendant des bâtiments du Roi, occupèrent le ciseau de Sarazin. C'est en travaillant au château de Chilli, pour le maréchal d'Effiat, qu'il fit connaissance avec le peintre Vouet, qui le prit en affection, et lui donna une de ses nièces en mariage. Des Noyers le chargea de faire les modèles des *huit Caryatides grouppées*, qui soutiennent le pavillon de l'horloge, au Louvre. Ces figures, quoique colossales, sont sveltes et légères; l'exécution en fut confiée à deux de ses élèves, Guérin et Buyster. Louis XIII fut si satisfait de cet ouvrage, qu'il accorda une pension à Sarazin, avec un logement dans les galeries du Louvre. Bientôt après, la reine Anne d'Autriche le chargea d'exécuter le vœu qu'elle avait formé lorsqu'elle se vit enceinte de son premier enfant, qui fut Louis XIV. C'était une *Figure d'Ange, en argent, présentant à la Vierge un enfant d'or* du poids du jeune Dauphin à sa naissance. En 1643, la reine lui fit modeler aussi les *deux figures d'Anges* en argent, qui portaient le cœur de Louis XIII, et qu'on voyait dans l'église Saint-Louis de la rue Saint-Antoine, sous le cintre d'une des arcades du sanctuaire. L'art avec lequel le sculpteur avait su dérober à l'œil les barres de fer qui soutenaient ces anges était si bien caché, qu'ils paraissaient suspendus en l'air. Ils étaient remarquables par la légéreté de leurs proportions, et la belle disposition et l'heureux jet des draperies; ils ont été détruits en 1793. Quelque temps après, Sarazin exécuta le *Mausolée du cardinal de Bérulle*. La figure du prélat à genoux, les bas-reliefs représentant le *Sacrifice de Noé au sortir de l'arche*, celui *de la Messe*, et les *Armes du cardinal, soutenues par deux renommées*, enlevèrent tous les suffrages; on admira la délicatesse du travail et la *morbidesse* des chairs. C'est par ce dernier mérite, l'un des plus pré-

Digitized by Google

cieux de la sculpture, que se distinguent les deux *Groupes d'enfants jouant avec des chèvres*, que l'on voyait à Marli. Ce n'était pas du marbre, c'était de la chair; et quoique un peu maniérés, ils rappelaient le goût dans lequel Vouet a peint les enfants. C'est à cette époque à-peu-près que, conjointement avec Charnois, Juste d'Egmont et Corneille, il conçut le projet de l'académie de peinture, et que, de concert avec Lebrun et les deux Testelin, il en obtint l'établissement. Il fut mis, dès l'origine, au nombre des douze anciens, et nommé, le premier, recteur, lorsque cette dignité fut établie, en 1655. Les ouvrages que l'on a cités, les *Quatre Vertus cardinales*, que l'on voyait dans l'église Saint-Louis, plusieurs *Crucifix*, dont le plus estimé était au noviciat des Jésuites; plusieurs *Bas-Reliefs*, qu'il serait trop long de désigner, l'avaient mis au premier rang des artistes de son temps, lorsqu'il mit le sceau à sa réputation par le *Mausolée de Henri de Bourbon, prince de Condé*, mort en 1646, et que fit élever à ce prince le président Perrault, qui avait été son intendant. Ce mausolée, qui, au commencement de la révolution, fut préservé de la destruction et placé dans le musée des monuments français, a, depuis 1815, été rendu à sa destination primitive. Les quatre figures de la *Religion*, de la *Justice*, de la *Piété* et de la *Force*, grandes comme nature et assises sur des socles, présentent ce que ce sculpteur a produit de plus parfait, et peuvent entrer en parallèle avec les chefs-d'œuvre de l'école française. Quatorze bas-reliefs en bronze ornent le monument; ils représentent les *Triomphes de la Renommée*, du *Temps*, de la *Mort* et de l'*Eternité*. L'artiste en a puisé l'idée dans les poésies de Pétrarque. La manière en est grandiose, belle, et se fait remarquer par une facilité pleine de génie. Dans le *Triomphe de la mort*, Sarazin s'est placé au milieu des grands hommes modernes, tenant le modèle d'une figure accroupie. Michel-Ange lui met la main gauche sur le bras droit, et semble le rassurer sur le succès de ce dernier de ses travaux. En effet, l'artiste tomba malade lorsqu'il terminait ce bas-relief, et mourut à Paris, en 1660. Sarazin possédait à un haut degré les parties essentielles de son art : l'élégance, les grâces et la sévérité des formes. Instruit à une époque où dominait encore le goût de Goujon et de Pilon, on peut le regarder comme la dernière lumière de cette belle école. Il fut le premier à introduire dans la sculpture une certaine imitation du style du peintre Vouet, que ses disciples outrèrent, et qui amena la manière, peut-être plus exagérée, mais moins sévère, du siècle de Louis XIV. Comme Michel-Ange, le Bernin, Puget et plusieurs autres grands sculpteurs, Sarazin voulut aussi cultiver la peinture : mais le statuaire a entièrement éclipsé le peintre; et l'on ne reconnaît, pour ainsi dire, dans ses tableaux, aucune trace de son talent. On n'y trouve ni couleur, ni composition, ni même exactitude de dessin. P—s.

SARBIEWSKI (Mathias-Casimir), en latin *Sarbievius*, poète lyrique latin, surnommé l'Horace polonais, naquit, en 1595, dans le château dont il porte le nom, au duché de Masovie, d'une ancienne et illustre famille, originaire d'Italie. Son extérieur n'avait rien d'agréable ; mais il était doué d'une ame ferme et des qualités de l'esprit

les plus brillantes. Il fit ses premières études au collége de Pultow, où, sous la direction d'habiles maîtres, il développa son talent pour la poésie. A dix-sept ans il embrassa la règle de saint Ignace à Wilna, et fut chargé d'enseigner la rhétorique. Il consacra ses loisirs à se perfectionner dans les lettres; et en 1619, il publia quelques pièces de vers dont le succès ne put le déterminer à s'en avouer l'auteur. Son goût pour la poésie triompha de la sécheresse des études théologiques; il trouva dans les Livres saints un nouvel aliment à son génie, et mit en vers les plus beaux passages des Psaumes, ainsi que des livres attribués à Salomon (*Voy.* ce nom). Ayant obtenu la permission d'aller achever ses cours à Rome, il partit, en 1623, avec le comte Nicoleus. Ils furent attaqués, en traversant la Franconie, par des voleurs qui les laissèrent presque nus; mais avec les secours qu'ils reçurent des Jésuites de Bamberg, ils parvinrent à leur destination. Nicoleus, épuisé de fatigue, mourut en arrivant à Rome. Après avoir donné des larmes à la perte de son ami, Sarbiewski reprit ses études avec une nouvelle ardeur. Quelques vers échappés à ses loisirs le firent bientôt connaître, et lui méritèrent l'estime des hommes les plus distingués, entre autres d'Alexandre Donato (*V.* ce nom), qui devint son maître d'archéologie et de numismatique. Urbain VIII occupait alors le trône pontifical: il accueillit à sa cour le jeune poète, et le chargea de revoir les hymnes du bréviaire (1), dont on préparait, par ses ordres, une nouvelle édition. Quelques biographes disent qu'il décerna publiquement à Sarbiewski le laurier poétique; mais ce fait n'est pas certain. Lorsqu'il alla prendre congé du pontife, Sarbiewski en reçut une médaille d'or d'un grand prix; et c'est là, peut-être, ce qui a donné lieu à supposer que le pape lui avait accordé le même honneur qu'à plusieurs autres poètes. Quoi qu'il en soit, Sarbiewski, rappelé par ses supérieurs, se hâta de venir reprendre ses fonctions au collége de Wilna. Il y professa successivement, pendant plusieurs années, la rhétorique et la philosophie. Ayant été désigné pour la chaire de théologie, en 1636, avant d'en prendre possession, il voulut recevoir le grade de docteur. Le roi Wladislas, présent à la cérémonie, fut si satisfait des réponses, qu'il ôta son anneau pour le mettre au doigt de Sarbiewski (2). Il le nomma, bientôt après, son aumônier, lui donna, dans son palais, un logement, et conçut pour lui une telle amitié, qu'il ne pouvait s'en séparer. Sarbiewski accompagnait ce prince dans ses parties de chasse; et il en a consacré le souvenir dans les *Silviludia*, pièces auxquelles il n'eut pas le temps de mettre la dernière main. Malgré les infirmités précoces dont il était accablé, il s'occupait de revoir les ouvrages de sa jeunesse, et il termina la *Lechiade*, poème en douze livres, ainsi nommé d'un des premiers héros de la Pologne (3). Rien ne pouvait ralentir son ardeur, et il travaillait, dit-on,

(1) Tout en rendant justice au talent lyrique de Sarbiewski, on ne peut partager l'opinion de Coupé, qui le place au-dessus de Coffin et de Santeul, dans l'ode sacrée, pour le génie et l'enthousiasme.

(2) Cet anneau, conservé dans les archives de l'université de Wilna, servait à l'inauguration des nouveaux docteurs.

(3) Le nouveau *Diction. hist., crit. et bibliog.* transforme ce nom en un poème intitulé l'*Eschiade.*

Digitized by Google

à des commentaires sur les OEuvres de saint Thomas, quand il fut enlevé par une mort prématurée, le 2, ou, suivant d'autres biographes, le 11 avril (4) 1640, à l'âge de quarante-cinq ans. Personne n'a mieux rempli le précepte d'Horace :

Nocturnâ versate manu, versate diurnâ,

s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il avait lu Virgile soixante fois, et les autres poètes du siècle d'Auguste, chacun, au moins dix fois. C'est surtout à ses poésies lyriques que Sarbiewski doit la célébrité dont il jouit. Il les publia, pour la première fois, en 1625, et il en a donné successivement cinq éditions corrigées et augmentées. Elles ont été souvent réimprimées depuis sa mort. Les éditions que recherchent le plus les curieux sont celles d'Anvers, Balt., Moretus, 1632 in-4°.; et de Paris, Barbou, 1759, in-12 (5), renouvelée en 1791. Cette dernière contient quatre livres d'*Odes*; un d'*Epodes*; un de *Dithyrambe*; un de *Poésies diverses*, et un d'*Epigrammes*. Les critiques reprochent à ses Odes quelques incorrections et des écarts déplacés; mais elles ont de la chaleur et de l'élévation. Ses Épigrammes manquent de sel; et ses vers dithyrambiques, de goût et d'élégance (6). Coupé a donné, dans les *Soirées littéraires*, XIV, 152-170, la traduction de plusieurs fragments des poésies lyriques de Sarbiewski. Outre la *Lechiade*, dont on a parlé, on a de Sarbiewski plusieurs ouvrages en prose : *De perfectâ poesi libri novem*; — *De arguto et acuto liber unus*; — *Characteres lyrici libri tres*; — *De virtutibus et vitiis elegiaci carminis liber unus*; — *Dii gentium vel scientiæ artesque præcipuè ex fabulâ theologiæ ethnicæ erutæ*. Ce dernier ouvrage fut le fruit de son séjour à Rome. Le comte Zaluski promettait une édition complette des *OEuvres* de notre auteur (V. *Acta eruditor. Lipsiens.*, 1758, p. 47). On peut consulter une Notice (*Commentatio*) sur la vie et les ouvrages de Sarbiewski, par Lebrecht-Gotthelf Langbein, Dresde, 1753, in-8°.; 1754, in-4°. W—s.

SARCHIANI (JOSEPH) né en 1746, à San Casciano, en Toscane, commença ses études dans sa patrie, et alla les achever à Florence. Il y apprit les mathématiques, la philosophie, et y recueillit les dernières leçons du célèbre helléniste Ange M. Ricci, dont il devait être le successeur. Destiné au barreau, il suivit les cours de droit à l'université de Pise, où il fit la connaissance de Monsignor Fabroni, qui le jugea digne d'être l'un des collaborateurs du *Giornale de' letterati*. Parmi les réformes opérées en Toscane, par le génie éclairé de Léopold, celle qui avait rapport à la liberté du commerce y fit éclore un grand nombre d'écrits. Ils furent provoqués par le grand-duc lui-même, qui avait déposé son projet au palais de la commune pour que chacun eût le droit de le lire et de l'examiner. Sarchiani publia, dans cette occasion, deux ouvrages, remarquables par l'esprit de sagesse et de modération qui les avait dictés. Nommé professeur de

(4) Cette différence de date ne vient que d'une confusion du chiffre romain avec le chiffre arabe.

(5) L'édition de Barbou est augmentée du livre de dithyrambes et de celui des poésies diverses qui lui furent communiqués par le P. Moignard, alors professeur au collége de Louis-le-Grand. On avait publié, en 1747, à Wilna, d'après les manuscrits de l'auteur, *Odæ* VII, *quæ in libris lyricorum non habentur*.

(6) On annonçait, en 1755, une trad. complète des poésies lyriques de Sarbiewski (Voy. les *Mém. de Trévoux*, octobre, 1755, 2e. part.

Digitized by Google

littérature grecque, et appelé ensuite à la chaire d'éloquence toscane, fondée par la république Florentine pour l'explication du Dante, il ne se montra pas au-dessous de sa double et honorable tâche. Sous le nouveau gouvernement que la force des armes avait imposé à la Toscane, ce professeur fut placé à la tête des archives diplomatiques de Florence, qu'il sut défendre contre les demandes réitérées de la commission qui dépouillait l'Italie au profit de la France. Proclamé membre de l'académie de la Crusca, il travaillait à rassembler des matériaux pour une nouvelle édition du vocabulaire de la langue italienne. Il fut aussi secrétaire de la société des *Georgofili*, pour laquelle il composa plusieurs Éloges d'académiciens défunts, et à laquelle il légua, en mourant, le Traité inédit de l'art vétérinaire de Pelagonius, auteur latin, que, d'après le manuscrit unique de Politien, Sarchiani avait copié, corrigé et traduit en italien. Il est mort le 18 juin 1821. Ses ouvrages sont : I. *Ragionamenti sul commercio, arti e manifatture della Toscana*, Florence, in-8°. II. *Memorie economiche, politiche*, ibid. III. *Trattato d'agricoltura di Soderini*, ibid., 1811, in-4°. C'est la première partie d'un grand ouvrage de Jean-Victor Soderini, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque Magliabechiana, en 4 gros vol. in-fol.: l'éditeur y a joint une savante préface, dans laquelle il rend compte de tout l'ouvrage. A—G—S.

SARCONE (MICHEL), médecin, naquit en 1732, à Terlizzi, dans la Pouille. Après les premières notions de son art, qu'il apprit à l'université de Naples, il se livra au traitement des maladies, pour surprendre la nature et l'étudier. Ses recherches furent facilitées par la direction d'un hôpital militaire, qui lui fut confié, et par la contagion manifestée à Naples, en l'année 1764. Non content de ses propres observations, il eut soin d'en recueillir de ses collègues; ce qui mit à sa disposition une grande quantité de matériaux, dont il se servit pour écrire l'histoire de cette épidémie. Le succès qu'obtint cet ouvrage encouragea l'auteur à en publier un autre sur la petite-vérole, et sur la manière d'en arrêter les progrès. Ce nouveau travail ne prouve que son desir d'être utile à l'humanité, et l'impuissance des moyens pour y réussir. La découverte de Jenner n'étant pas encore connue, Sarcone ne put que renchérir sur les précautions usitées alors dans toutes les maladies épidémiques; car il ne voyait dans la petite-vérole, que la funeste facilité de se communiquer. Ce livre n'est plus d'aucune utilité, si ce n'est pour l'histoire de la médecine. En 1755, Sarcone paraît avoir aspiré à une chaire dans l'université de Naples, et ne put point l'obtenir. Mécontent de cette injustice, que la causticité de ses discours lui avait attirée, il résolut d'aller à Rome, où il se serait probablement fixé, sans une dispute très-animée qu'il eut avec un médecin de la ville, à l'occasion d'un malade qu'ils avaient traité ensemble, et dont ils se reprochaient mutuellement la mort. Cette tracasserie le ramena de nouveau à Naples, où il fut nommé secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences, qu'on venait d'y fonder. En 1783, lors des tremblements de terre des Calabres, ce fut Sarcone que cette société chargea de rédiger l'histoire de ce grand événement, dont il avait observé les

Digitized by Google

plus importants phénomènes. Il se démit, l'année suivante, de la place de secrétaire de l'académie, dans laquelle il eut pour successeur Signorelli, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée, le 25 janvier 1797. Ses ouvrages sont : I. *Istoria ragionata de' mali osservati in Napoli, nel corso dell' anno 1764*, Naples, 1764, in-8°., trad. en allemand ; et en français (par Bellay), Lyon, 1804, 2 vol. in-8°. II. *Trattato del contagio del vajuolo, e della necessità di tentarne l'estirparzione*, ibid., 1770, première partie seulement. III. *Ammonizione caritatevole all' autore del libro intitolato : Del dialetto napolitano, lettera terza*, ibid., 1783, in-8°. Les deux premières lettres sont supposées ; c'est une réplique à l'abbé Galiani, qui, dans son ouvrage sur le dialecte napolitain, avait cherché à tourner en ridicule l'académie des sciences de Naples. IV. *Scrittura medico-legale*, ibid., 1787, publiée à l'occasion d'un procès fameux, agité devant les tribunaux de Naples, sur une escroquerie accompagnée de soupçons d'empoisonnement. A—G—S.

SARDANAPALE, roi d'Assyrie, est un prince dont le nom, flétri par l'histoire, est devenu synonyme de tout ce que la débauche et la lâcheté ont de plus infame. C'est là une vérité regardée comme incontestable. Peut-être paraîtra-t-il extraordinaire qu'on veuille en douter, après plus de deux mille ans de prescription. En effet, tous les reproches dont on charge la mémoire de Sardanapale ne doivent-ils pas étonner, quand on examine avec attention les faits qui nous ont été transmis sur son compte? L'histoire, se trahissant elle-même, le montre comme un monarque qui eut, il est vrai, tous les défauts qu'on a toujours reprochés aux princes de l'Orient, mais qui l'emporta sur la plupart d'entre eux, par le courage et les talents qu'il sut déployer dans la mauvaise fortune ; qui, victime enfin de ses sujets rebelles, après une résistance aussi longue que glorieuse, sut, par une mort volontaire, échapper à la honte de subir le joug de ses implacables ennemis. Rien n'est méprisable dans une telle conduite ; et bien des princes qui ont conservé une meilleure réputation ne l'ont pas méritée par des actes aussi dignes de mémoire. On reproche à Sardanapale une vie et des habitudes efféminées, la luxure, la mollesse, une grande magnificence et un goût excessif pour les plaisirs de la table. N'est-ce pas là le résultat inévitable d'une longue paix, d'un long usage de la puissance, d'une civilisation avancée, et du luxe général qui en est la suite? A quel prince de l'Orient n'en pourrait-on pas reprocher autant ? Il n'y a parmi eux, à cet égard, d'autre différence que celle qui existe entre les fondateurs de dynasties et les princes nés dans la pourpre. Ne pourrait-on pas même, abstraction faite de la différence des mœurs et des institutions, remarquer ailleurs quelque chose d'à-peu-près semblable? Les princes qui succèdent à une longue série de rois diffèrent beaucoup des fondateurs de leurs empires, et dans leurs qualités, et dans leurs défauts. Sardanapale, héritier de quarante souverains, tranquille maître d'un des plus vastes empires qui aient jamais existé, devait-il avoir une cour moins brillante que celle de ses prédécesseurs, moins de femmes dans son palais, des édifices moins beaux, une table moins somptueuse ? S'il n'eût pas été le dernier

Digitized by Google

souverain de l'Assyrie, s'il n'eût pas succombé sous les armes de ses sujets rebelles, rien de tout cela n'eût été un sujet de blame contre lui. Tant de défauts, qui n'étaient, après tout, que ceux de son siècle et de son pays, pouvaient s'allier à de nobles qualités; et nous verrons qu'il n'en était pas dépourvu. Sardanapale était le successeur, et peut-être le fils d'Acrazanès, roi d'Assyrie. La monarchie assyrienne subsistait depuis plus de quatorze siècles : Sardanapale était le quarantième successeur de Bélus; il y avait plus de mille ans que le règne de Sémiramis était passé; il s'en était écoulé cinq cents trente-cinq depuis que Bélitanas, qui avait redonné une nouvelle vigueur à l'empire, avait cessé de vivre. Sardanapale était son dix-septième descendant. On courrait risque de se tromper beaucoup si l'on comparait à nos états modernes l'empire d'Assyrie et les divers royaumes qui se sont successivement élevés en Asie. Quelques provinces groupées autour de la capitale, quelques places de guerre et divers cantons dispersés au milieu d'une multitude de petites souverainetés plus ou moins dépendantes, réunies sous un même sceptre par un puissant conquérant, c'est là ce qui constituait un empire. Tant que durait la terreur imprimée par la force qui avait fondé cette domination, tous les princes ou dynastes payaient le tribut fixé, et suivaient à la guerre les drapeaux de leur seigneur, étant, du reste, pleinement indépendants dans leurs domaines. Des monarchies ainsi constituées subsistaient longtemps : personne n'avait intérêt à s'affranchir d'un joug qui ne pouvait jamais être bien pesant. Aussi, quoique très-affaibli, sans doute, le pouvoir des rois assyriens était encore reconnu depuis l'Hellespont jusqu'à l'Indus, quand Sardanapale monta sur le trône de Ninive, en l'an 836 avant J.-C. L'antiquité ne nous fait connaître, à son sujet, que les événements qui amenèrent sa perte et qui causèrent la ruine de l'empire d'Assyrie. Un certain Bélésis, prêtre chaldéen et habile astrologue, avait prédit à un prince mède, appelé Arbacès ou Varbak selon les auteurs arméniens, qu'un jour il porterait la couronne. Selon ces mêmes écrivains, Arbacès était originaire d'un canton de la Médie, nommé Amragouni, qui nous est entièrement inconnu. Il avait ajouté foi à cette prédiction. Comme général des troupes de sa nation, il devait, pendant un an, faire le service auprès de la personne du monarque; il profita de son séjour à Ninive pour y préparer les moyens de mettre à exécution la révolte qu'il méditait. Introduit dans l'intérieur du palais, il y avait été témoin de la mollesse et de l'insouciance de son souverain: il établit des relations avec les gouverneurs des provinces, et parvint à en mettre quelques-uns dans son parti: ses manières affables lui procurèrent d'autres partisans. Il promit à Bélésis le gouvernement de la Babylonie, en récompense de sa prédiction et des services nouveaux qu'il pouvait lui rendre encore : enfin, tout fut préparé pour un soulèvement. Aussitôt qu'il fut de retour dans la Médie, les Mèdes, les Perses et les Babyloniens se révoltèrent; ils entraînèrent un roi d'Arabie dans leur alliance; et bientôt ne bornant plus leurs projets à détrôner Sardanapale, ils résolurent d'arracher l'empire de l'Asie aux Assyriens. Leurs forces montaient à quatre cent mille combattants. A cette époque, on n'entrait jamais en campagne qu'a-

Digitized by Google

vec un nombre très - considérable d'hommes. Dans un temps où toutes les places étaient défendues par de fortes murailles, où il existait si peu de moyens de les réduire, quand elles étaient suffisamment approvisionnées, on ne pouvait rien entreprendre que quand on pouvait envahir le pays ennemi avec une multitude de soldats. Sardanapale, informé à temps de la révolte d'Arbacès, prit des mesures pour l'étouffer : il manda les gouverneurs qui lui étaient restés fidèles; et à la tête de leurs troupes, il marcha contre les rebelles, qui s'étaient avancés jusqu'auprès de Ninive. Ils furent vaincus et poursuivis, jusqu'à des montagnes qui se trouvent a soixante-dix stades de cette place. Favorisés, sans doute, par la disposition du terrain, ils reprirent courage et tentèrent encore une fois la fortune. Sardanapale avait mis à prix la tête d'Arbacès, et celle de Bélésis, et promis le gouvernement de la Médie et de la Babylonie à leurs assassins : ce fut sans succès. Il fut plus heureux sur le champ de bataille, où il triompha encore une fois de ses ennemis. Leur défaite fut si complète, que, désespérant entièrement du succès, chacun d'eux se serait retiré dans son pays, sans les instances de Bélésis, qui, les assurant que ses prédictions ne seraient pas vaines, et que les Dieux se rangeraient enfin de leur côté, parvint à leur persuader de continuer la guerre. Ils tentèrent donc une troisième attaque contre Sardanapale. Cette bataille fut plus disputée que les deux autres; le roi d'Assyrie n'y montra ni moins de courage ni moins d'habileté : il y obtint le même succès. Après une vigoureuse résistance, Arbacès blessé fut obligé de se retirer dans les montagnes de la Babylonie. La ligue était menacée une seconde fois de se dissoudre; mais Bélésis, qui en était l'ame, parvint encore à réunir les conjurés, lorsqu'ils apprirent que les Bactriens arrivaient du fond de l'Orient au secours du roi. Leur perte était certaine, si ce renfort opérait sa jonction avec l'armée royale. Des émissaires envoyés par les chefs confédérés, pénétrèrent dans le camp bactrien. Ils parvinrent à gagner les généraux, qu'ils décidèrent à s'affranchir, comme eux, du joug des Assyriens, et à marcher contre le roi. Se trouvant ainsi de nouveau en état de reprendre l'offensive, ils se hâtèrent de revenir à la charge. Sardanapale, qui les croyait bien loin, témoignait sa reconnaissance à ses soldats, par une fête magnifique. Surpris et attaqué de nuit, il ne put se défendre avec avantage; et, après avoir perdu une partie considérable de son armée, il fut contraint de se renfermer dans Ninive. Malgré ce revers, il ne se découragea point : il prépara tout pour la défense de sa capitale, tandis que les restes de son armée, réunis sous les ordres de son beau-frère Saléménus, campés sous les murs de la place, tenaient la campagne. Ce général fut battu deux fois par les confédérés. Il perdit la vie dans la seconde affaire; et ses soldats, poussés jusqu'aux rives du Tigre, furent tous tués ou précipités dans le fleuve. Ce dernier revers fut le signal d'un soulèvement presque général : toutes les provinces restées fidèles jusque-là suivirent l'exemple des Mèdes et de leurs alliés; Sardanapale se vit réduit à la seule enceinte de Ninive, où il résolut de tenir jusqu'à la dernière extrémité. La ville, forte par sa situation, par sa population, et par le nombre de ses défenseurs, était suffisam-

Digitized by Google

ment munie de vivres pour opposer une longue résistance. Il fallait bien du travail et une grande quantité de bras pour envelopper d'une circonvallation toute la circonférence d'une ville aussi considérable que Ninive, combler ses fossés, et amasser assez de terres pour atteindre à la hauteur de ses murs; car tels étaient les moyens qu'on employait alors pour réduire les places. Sardanapale avait profité d'un moment favorable pour envoyer en Paphlagonie ses trésors et ses enfants, trois fils et deux filles : il les avait confiés à Cotys, qui était dynaste de ce pays; il avait en même temps dépêché des courriers pour appeler à son secours tous ceux qui pouvaient lui être restés attachés. Réduit à ses seules forces, il résista deux ans à ses ennemis; mais, à la troisième année, le Tigre débordé ayant renversé une partie des murailles de la ville, ouvrit une large brèche aux assaillants. Frappé de ce malheur, qui lui rappelait une ancienne prophétie, selon laquelle la ville n'avait pas à redouter d'autre ennemi que le fleuve qui l'arrosait, il perdit toute espérance. Cependant, en s'abandonnant à sa mauvaise fortune, il s'occupa des moyens de ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis. Il fit élever, dans l'une des cours de son palais, un bûcher d'une hauteur considérable, y plaça son or, son argent, ses ornements royaux, ses femmes et ses eunuques; y mit lui-même le feu, et périt ainsi avec tout ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux. Cet événement est de l'an 817 avant Jésus-Christ; c'était la vingtième année de son règne. Ninive fut enlevée de vive force, aussitôt après la mort de Sardanapale. Chacun des confédérés prit le titre de roi : Arbacès régna sur les Mèdes, et Bélésis sur les Babyloniens. Le prince d'Arménie, Paroïr, qui avait secondé Arbacès dans sa révolte, fut aussi élevé à la dignité de roi indépendant. Un certain Ninus, appelé par quelques auteurs Ninus le Jeune, fut déclaré roi de Ninive. Ce personnage, qui était sans doute parent et peut-être ennemi de Sardanapale, fut le chef d'une nouvelle suite de rois d'Assyrie, qui ne parvinrent jamais à la puissance des premiers, mais qui ne tardèrent pas à faire des tentatives pour rétablir leur autorité dans la Babylonie, la Syrie et les contrées limitrophes. Beaucoup d'auteurs anciens font mention d'un tombeau de Sardanapale, qui se voyait à Tarse, en Cilicie, et sur l'inscription duquel on lisait qu'il avait bâti en un seul jour cette ville et celle d'Anchialé, qui en était voisine. Outre que ce fait ne se rattache en rien à ce que nous savons de Sardanapale, comment supposer qu'un prince qui s'était brûlé à Ninive, dans des circonstances pareilles à celles qui amenèrent sa fin, ait jamais pu avoir un tombeau magnifique dans une ville si éloignée? L'inscription placée sur ce monument n'était guère moins fameuse par son contenu insouciant et philosophique. On donne, dans cette inscription, au père de Sardanapale le nom d'Anacyndarax, dont la forme extraordinaire semble rappeler un mot zend. Quoi qu'il en soit, il est tout-à-fait inconnu, et d'ailleurs il ne peut guère s'appliquer au père du Sardanapale dont nous avons retracé l'histoire. Nous pensons que le monument dont il s'agit se rapporte à Sennachérib, un de ses successeurs, qui entreprit une expédition dans la Cilicie, pendant laquelle il releva les murailles des deux

Digitized by Google

villes dont nous venons de parler; et l'inscription dont il s'agit, qui était en lettres chaldéennes, c'est-à-dire, sans doute, en caractères cunéiformes, était relative à ce roi. Rien, dans son contenu (en admettant qu'elle ait été bien traduite, ce qui est assez douteux), ne semble indiquer qu'elle ait été destinée plutôt pour un tombeau que pour rappeler le souvenir des grands travaux et de la puissance du prince qui la fit graver. Cette circonstance porterait à croire que le nom de Sardanapale ne fut point particulier au dernier monarque des Assyriens, ou bien qu'il n'était pas son nom propre. Peut-être était-ce un titre ou un surnom, employé de préférence, comme cela est arrivé bien d'autres fois; une nouvelle considération vient à l'appui, c'est que les anciens ont mentionné plusieurs autres Sardanapales, qui tous avaient régné à Ninive: un entre autres qui avait été tué par Persée, et qui semble être le dernier successeur de Ninus, détrôné par Bélitanas. Ce serait encore une raison de croire que c'était un titre des rois de Ninive: aussi retrouve-t-on dans Polyhistor et dans Abydène, cités dans la *Chronique* d'Eusèbe, qu'un des successeurs de Sennachérib portait le même nom; et Eusèbe, ainsi que le Syncelle attestent d'après le témoignage de Céphalion que le véritable nom du fameux Sardanapale était *Thonos Concholéros*. Les auteurs arméniens lui donnent le même nom. Si la langue dont pouvaient se servir les Assyriens, et si les divers idiomes de l'ancienne Asie nous étaient mieux connus, peut-être nous serait-il possible de décider cette question, et de donner une explication plausible de tous ces noms. S. M.—n.

SARDI (Gaspar), historien, né à Ferrare, en 1480, fut chargé par le duc Hercule II, de recueillir les Mémoires de la maison d'Este. Son ouvrage était très-avancé; mais deux amis auxquels il avait communiqué son manuscrit en jugèrent si défavorablement, qu'ils lui ôtèrent toute envie de le publier. Sardi crut apparemment travailler avec plus de succès, en choisissant un cadre plus vaste. Il entreprit d'écrire l'histoire de sa ville natale: les dix premiers livres parurent en 1556, sous le titre de *Storie Ferraresi*. Cet ouvrage, qui s'arrête à l'année 1497, en embrassant un espace de onze siècles, est précédé d'un coup-d'œil sur les événements les plus importants des temps antérieurs. Dans une réimpression, exécutée en 1646, Faustini l'a poussé jusqu'à la fin du seizième siècle, en y ajoutant deux livres inédits de l'auteur, et quatre autres composés par lui-même. Sardi n'avait aucune des qualités nécessaires pour être un bon historien: il ne mettait pas plus de critique à choisir ses matériaux, que d'ordre à les employer. La première partie de son histoire, calquée presqu'entièrement sur la chronique de Thomas d'Aquilée, est aussi fabuleuse que l'original; et les époques suivantes n'y sont pas traitées avec moins de crédulité et d'inexactitude. En parlant de l'origine de Ferrare, cet historien raconte sérieusement qu'un certain *Ferratus*, fils de Cham, fonda une ville sur les bords du Pô, où est à présent la *Fratta;* mais que les inondations auxquelles son établissement était exposé, l'obligèrent d'en bâtir une seconde à Voghenza, dont par la suite Mantus, l'un des chefs troyens qui suivirent Antenor en Italie, se servit pour peu-

Digitized by Google

pler la ville de Ferrare. L'auteur avait commencé à rédiger son ouvrage en latin ; mais fatigué d'une dispute qui s'était engagée entre Barthélemi Ricci et lui, pour savoir si l'on devait dire *Atestinus* ou bien *Estensis*, comme il le supposait, plutôt que *Atestius*, comme son contradicteur le prétendait, il adopta la langue italienne, qu'il écrivait d'un style lourd et embarrassé. Il composa encore un petit traité intitulé de *Triplici philosophiâ* (la platonicienne, la péripatéticienne et la théologique), et quelques lettres sur divers points historiques, imprimées avec le livre précédent. Parmi un grand nombre d'ouvrages inédits du même auteur, conservés à la bibliothèque de Modène, Tiraboschi en a signalé un en dix-huit livres, intitulé *Toponomasia*, qui n'est qu'un lexique de la géographie ancienne. Sardi mourut en 1564. Ses ouvrages sont : I. *Epistolarum liber, variâ, reconditâque historiarum cognitione refertus*, Florence, Torrentino, 1549, in-8°. II. *De triplici philosophiâ commentariolus*, ib. III. *Libro delle storie Ferraresi*, Ferrare, 1556, in-4°., et réimprimé en 1646. On trouvera d'autres renseignements sur Sardi dans Barotti : *Letterati Ferraresi*, et dans Ferri : *Vita Alex. Sardi.* A—G—S.

SARDI (Alexandre), fils du précédent, né à Ferrare, vers l'année 1520, continua les travaux de son père, en y portant le flambeau de la critique et de l'érudition. Son premier ouvrage intitulé : *De moribus et ritibus gentium*, et son traité *De rerum inventoribus*, le placèrent au rang des bons archéologues, qui étaient alors assez nombreux en Italie. Un Traité qu'il avait composé sur la valeur des monnaies anciennes, fut réimprimé, sous le nom de Selden, à Londres, et mérita d'être compris dans le Trésor des antiquités grecques et romaines de Grævius. La plupart des ouvrages de Sardi n'ont pas été publiés : ce ne fut qu'en 1775, qu'on vit paraître celui des *Numinum et heroum origines*, accompagné de la vie de l'auteur, écrite en latin par Ferri, et de l'indication de ses autres ouvrages conservés à la bibliothèque de Modène et ailleurs. On a oublié d'y faire mention de son Traité sur l'origine des eaux de Ferrare, de quelques Dissertations historiques qu'on voyait chez le marquis Maffei, et de la suite de l'histoire de Pigna, dont Baruffaldi possédait le premier volume, entièrement écrit de la main de l'auteur. Alphonse II, quatrième duc de Ferrare, avait chargé Sardi de rédiger les Mémoires de la maison d'Este : il en existe cinq livres à la bibliothèque de Modène. Alexandre Sardi mourut le 28 mars 1588 ; et avec lui s'éteignit sa famille. Ses ouvrages sont : I. *De ritibus ac moribus gentium*, lib. III, Venise, 1557, réimprimé à Maïence, avec deux nouveaux livres intitulés : II. *De rerum inventoribus.... iis maximè, quorum nulla mentio est apud Polydorum*, 1577. III. *De numis, tractatus, in quo antiqua pecunia romana ac græca metitur pretio ejus quæ nunc est in usu*, Maïence, 1579, in-4°. ; Padoue, 1648, in-8°., réimprimé dans le tome XI du Recueil de Grævius ; et à Londres, sous le nom de Jean Selden, en 1675 (*V.* Selden). IV. *De Christi Salvatoris humanitate*, Bologne, 1586. V. *Della bellezza, della nobiltà, della poesia di Dante, de' precetti storici, delle qualità del generale, e del tremuoto*, six Discours imprimés à

Digitized by Google

Venise, 1586, in-8°. VI. *Antiquorum numinum et heroum origines*, Rome, 1775, in-4°., avec la Vie de l'auteur. Parmi un grand nombre de ses ouvrages inédits, conservés à la bibliothèque de Modène, on cite sept livres d'Histoire d'Italie, de 1534 à 1559, et quarante livres d'Histoire ancienne universelle. On trouve d'autres renseignements sur Sardi dans sa *Vie*, écrite par Ferri, et dans les *Memorie de' letterati Ferraresi*, de Barotti. A—G—S.

SARISBERIENSIS (JOANNES). *Voy.* SALISBURY.

SARMIENTO (le P. MARTIN) savant bénédictin espagnol, naquit à Ségovie, en 1692. Jeune encore, il entra chez les PP. Bénédictins de Madrid, passa ensuite à l'université d'Alcalà d'Hénarès, où il fut reçu docteur en droit; de retour dans la capitale, il y occupa successivement les chaires de philosophie, de morale, de théologie; il se distingua, en même-temps, dans la prédication. Il avait déjà publié plusieurs écrits sur ces diverses sciences, et sur les belles-lettres, lorsque le *Théâtre critique et universel*, du P. Féijoo (*V.* ce nom), confrère de Sarmiento, parut, à Madrid, en 1732. Cet ouvrage, où les préjugés qui régnaient en Espagne, sont combattus avec la logique la plus serrée, avait, dès ses premières livraisons, excité contre l'auteur plusieurs ennemis, dont les plus nombreux étaient dans les autres ordres monastiques. Les réclamations furent telles que l'autorité crut devoir y mettre un terme, et chargea le P. Sarmiento d'examiner le *Théâtre critique*, et d'en dire son avis. Il se prononça en faveur de l'ouvrage, et alors tous les ennemis de Feijoo se déchaînèrent contre son défenseur. Il leur répondit par son *Apologie du Théâtre critique*, imprimée dans la même année 1732, et l'on dut au P. Sarmiento la conservation et la continuation d'un livre qui est un précieux monument dans la littérature espagnole. Ce savant religieux mourut à Madrid, en 1770. On trouve la liste de ses ouvrages dans les journaux espagnols du temps, et plus particulièrement dans celui qui a pour titre le *Courier de l'Europe*. Ses OEuvres posthumes furent publiées à Madrid, en 1775, 4 vol. in-8°. On y distingue ses *Mémoires pour l'histoire de la poésie et des poètes espagnols*. Ce fut à cette époque que parut l'ouvrage de Thomas-Antoine Sanchez (*Voy.* ce nom), sur le même sujet. Les deux auteurs avaient travaillé à l'insu l'un de l'autre, et ayant pour guide la *Lettre* du marquis de Santillane sur la poésie espagnole, adressée au prince Dom Pedro de Portugal. B—S.

SARMIENTO DA GAMBOA (PIERRE), navigateur espagnol, né en Galice, alla, en 1579, du Pérou au détroit de Magellan. Le passage de Drake par ce bras de mer avait si fort alarmé les Espagnols, que François de Tolède, vice-roi du Pérou, fit partir, le 11 août 1579, deux grands vaisseaux commandés par Sarmiento: celui-ci reconnut, vers 26°. sud, les îles Saint-Ambroise et Saint-Félix, précédemment découvertes par Juan Fernandès. Arrivé au quarante-neuvième parallèle, où il croyait trouver l'embouchure du détroit, il ne rencontra d'abord qu'un labyrinthe de petites îles. Il prit terre, et vit plusieurs Indiens. Sa conserve fut séparée de lui par un coup de vent; le 22 novembre, il prit possession de ce qu'il venait de découvrir sur cette

Digitized by Google

côte, qui porte encore les noms qu'il a imposés à divers lieux. Enfin, au mois de janvier 1580, il rentra dans le détroit par le canal de Saint-Isidore, situé par 54°. sud et très-peu fréquenté des navigateurs. Il continua sa route dans le détroit, eut plusieurs engagements avec les sauvages; descendit sur la Terre-du-Feu, et s'imagina voir dans le lointain des plaines agréables semées de bourgades, de beaux édifices et de temples. « Sans doute, observe à ce » sujet Jean de Laet, que Sarmiento, » en nous racontant de telles histoi- » res, nous a jugés aussi crédules qu'il » est lui-même menteur. » Sarmiento fait mention des gens qui habitent cette contrée. Après avoir examiné soigneusement les côtes du détroit, il cingla vers l'Espagne, où, par ses récits mensongers, il vint à bout de persuader à Philippe II de faire bâtir un fort dans le milieu du détroit qui, disait-il, avait si peu de largeur, que les batteries des remparts empêcheraient le passage à tous les vaisseaux étrangers, parce qu'on croyait alors que la Terre-du-Feu se prolongeait indéfiniment au sud. Le roi fit donc équiper une flotte de vingt-cinq bâtiments: trois mille cinq cents hommes, et cinq cents soldats de vieilles troupes y furent embarquées. Diego Flores de Valdès commandait les forces navales: Sarmiento était nommé gouverneur de la colonie Magellanique. Dès le principe, l'entreprise fut contrariée par les vents, qui forcèrent l'escadre de relâcher à Cadix: seize vaisseaux seulement purent remettre à la voile; on fut obligé d'hiverner au Brésil dans le port de Rio-de-Janeiro. Au printemps la flotte fut de nouveau dispersée: des navires furent pris par les Anglais, d'autres fracassés par les tempêtes; on regagna, comme on put, l'île Sainte-Catherine. Arrivé ensuite au détroit de Magellan (c'était à la mi-mars 1582, temps auquel l'été finit dans ces contrées), Valdès, qui ne put, à cause des tempêtes, du froid et des neiges, mettre Sarmiento et ses gens à terre, fut contraint de retourner, pour la seconde fois, à Rio de Janeiro: quelque temps après, il prit quatre de ses vaisseaux et quatre autres arrivés fraîchement d'Espagne, afin de chercher les Anglais; et finit par retourner en Espagne. Ribera, son lieutenant, et Sarmiento, étant partis en temps opportun, l'année suivante, arrivèrent assez heureusement au détroit, où ils débarquèrent leur colonie composée de quatre cents hommes et trente femmes, avec des vivres pour huit mois. Ils y perdirent un navire, et Ribera, en ayant laissé un autre à Sarmiento, s'en retourna en Espagne avec le reste de l'escadre. Sarmiento bâtit d'abord, près de l'entrée du détroit, la ville de *Nombre de Jésus*, et y plaça cent cinquante habitants; de là, étant allé par terre vers un endroit où le passage se rétrécit, il y fonda, près d'une rade sûre, la *Ciudad del Rey Phelipe*. L'approche de l'hiver l'empêcha d'achever les fortifications, qu'il voulait munir de canons. Avec le navire qui lui restait, il vogua vers sa première ville; au bout de quelques jours, les cables s'étant rompus, le vaisseau fut jeté en mer. Sarmiento atteignit Rio de Janéiro; n'ayant pas trouvé dans ce port les secours qu'on lui avait promis, il gagna Pernambuco: s'y étant ravitaillé, il voulut retourner au détroit, le bâtiment fit naufrage: il en monta un autre; parvenu au quarante-quatrième parallèle méridional, les mauvais temps le forcèrent de rebrousser chemin vers

Digitized by Google

Rio-de-Janeiro ; en étant parti de nouveau, il fut pris par les Anglais, en 1586. Walter Ralegh le conduisit à Londres. Le sort de la colonie de Sarmiento fut encore plus triste que celui de ce navigateur, qui mourut dans la disgrace de son roi. En 1587, Thomas Cavendish, étant entré dans le détroit de Magellan, y trouva vingt-quatre Espagnols, qu'il prit à son bord ; les autres étaient morts de faim et de misère, ce qui fit substituer au nom donné à ce lieu par Sarmiento, le nom de *Port Famine*, qu'il a conservé. Le récit de l'expédition de Sarmiento se trouve dans l'histoire des Moluques, par Argensola (livre 3). C'est un morceau dépourvu de critique. Laet a donné un extrait d'Argensola bien préférable à celui de Debrosses. Meusel dit (*Bibliothèque historique*, tom. III, p. 2), que la relation du voyage de Sarmiento a été imprimée en espagnol, à Madrid, en 1768, in-4°. Si cette édition, observe avec raison Camus, est faite d'après les récits de Sarmiento, elle doit être préférable aux éditions antérieurement publiées. Sarmiento a rendu des services à la géographie ; mais c'était un homme vain et menteur : défauts qui ont terni sa réputation et causé ses infortunes. E—s.

SARNELLI (Pompée), littérateur médiocre, naquit le 16 janvier 1649, à Polignano, dans le royaume de Naples. Destiné, par ses parents, à l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure à sept ans, et fut envoyé à Naples pour y continuer ses études. Son application à la théologie et à la jurisprudence ne ralentit point son goût pour les lettres ; et il n'avait pas vingt ans, quand il publia des vers à la louange de sainte Anne. Le cardinal Orsini se déclara le protecteur du jeune poète, lui procura des bénéfices, et le choisit bientôt après pour l'un de ses vicaires généraux. Sarnelli s'était fait recevoir docteur en théologie au collége de la Sapience ; il prit le laurier doctoral en droit à Césène ; et ambitionna de joindre à la réputation de poète et de savant, celle de prédicateur. Ses contemporains parlent avec éloge de son talent pour la chaire. Dans ses voyages à Rome, il s'était acquis l'estime des principaux membres du sacré collége : sur leur demande, il obtint, en 1692, l'évêché de Bisceglia, dans la terre de Bari, dont il prit possession la même année. Il partagea depuis ses loisirs entre l'administration de son diocèse, et la culture des lettres, et mourut en 1724. Ce prélat était membre de l'académie des *Spensierati* de Rossano ; son confrère Hiac. Gimma y prononça son éloge, imprimé dans le 1er. vol. du *Recueil* de cette compagnie. Outre des éditions, corrigées et augmentées, des *Antiquités de Pouzzole*, par Ferrante Loffredo ; de l'*Histoire de Naples* de Summonte, etc., on a de Sarnelli des traductions de divers ouvrages de grammaire, de littérature et d'histoire. Le P. Niceron en indique trente-trois dans le tome XLII de ses *Mémoires*. Les principaux sont : I. *Parafrasi elegiaca de' sette Salmi penitenziali*, Naples, 1672, in-4°. II. *Donato distrutto, rinnovato*, ibid., 1675, in-12. Notre auteur avait composé sous ce titre une Grammaire en neuf livres ; mais il n'a publié que le premier, dont on cite une réimpression de 1690. III. *Specchio del clero secolare ovvero vite de S. S. Cherici secolari*, ibid., 1678, 3 vol. in-4°. Sarnelli, qui souhaitait voir les clercs reprendre la vie

Digitized by Google

commune, publia depuis : *Il clero secolare nel suo splendore, ovvero della vita commune clericale*, Rome, 1688, in-4°. IV. *Bestiarum schola ad homines erudiendos, ab ipsâ rerum naturâ providè instituta*, Cesêne, 1680, in-12. C'est un Recueil de cent-dix pages. On lit sur le frontispice : *Ab Æsopo Primnellio è Annianopoli*, l'un des anagrammes du nom de l'auteur qui s'est souvent servi du même détour (1), quand il ne croyait pas devoir avouer publiquement ses ouvrages. V. *Cronologia de vescovi ed arcivescovi Sipontini*, Manfredonia, 1680, in-4°. VI. *Guida de' forestieri nella città di Napoli*, Naples, 1685, in-12; réimprimé plusieurs fois avec des additions et des corrections, et traduit en français, ibid., 1706, in-12. On y trouve joint le *Guide* des étrangers dans les environs de Naples. VII. *Lettere ecclesiastiche*, ibid., 1686 et années suivantes; réimprimées à Venise, 1716, 9 vol. in-4°. Elles roulent sur la discipline ecclésiastique. VIII. *Memorie dell' insigne collegio di Santo Spirito della città di Benevento*, ibid., 1688, in-4°. Sarnelli en était abbé. IX. *Memorie cronologiche de' vescovi ed arcivescovi della santa Chiesa di Benevento; colla serie de' Duchi e principi Longobardi della stessa città : e colle memorie della provincia Beneventana*, Naples, 1691, in-4°. X. *Memorie de' vescovi di Bisceglia, e della stessa città*, Naples, 1693, in-4°. W—s.

(1) C'est ainsi qu'il publia, pendant quelques années, le *Diario Napoletano*, sous le nom de *Salomon Lipper*; la traduction des *Aventures de Fortunatus*, sous celui de *Masilio Reppone da Gnapoli*, où l'on trouve Pompée Sarnelli de Polignano; ce même nom *Masilio Reppone* se trouve encore à la tête de la *Posillicheata* et de quelques autres ouvrages dont les sujets ne convenaient pas assez à la gravité d'un ecclésiastique.

SARNO (François Coppola, comte de), né à Naples, d'une ancienne famille, vers l'année 1420, hérita de son père un crédit étendu et le goût du commerce maritime : ses vaisseaux fréquentaient les ports de l'Égypte, de la Grèce et de Constantinople, d'où ils revenaient chargés des trésors de l'Orient. La fortune déjà considérable que son père lui avait laissée, en mourant, fut bientôt augmentée par de nouveaux profits, et il ne perdait rien à les partager avec le roi, qui, intéressé à toutes ses spéculations, les assurait par des exemptions et des priviléges. Une prospérité toujours croissante mit Coppola en état d'acheter, en 1464, le comté de Sarno, dont les Orsini venaient d'être dépouillés. Il se rapprocha encore plus du roi, pour lequel il arma une flotte entière, afin de l'aider à chasser les Turcs, qui s'étaient rendus maîtres d'Otrante (1). Le duc de Calabre, fils aîné du monarque (*V.* Alphonse II, I. 627), et chef de cette entreprise, en avait recueilli toute la gloire. Mais loin de se montrer reconnaissant du zèle de Coppola, il fut irrité de voir le roi s'abaisser à mendier le secours de ses propres sujets. Imprudent dans sa haine, il alarma les barons par ses discours, et les rendant séditieux par la crainte, il leur fit sentir la nécessité de s'entourer de garanties pour l'avenir. Il dut leur paraître plus facile d'écarter du trône ce dangereux successeur, que d'en borner la puissance; ils ourdirent un vaste complot contre les princes aragonais, ne ménageant pas même Ferdinand, que le vieux Alphonse avait, en mourant, recommandé à la

(1) Otrante fut pris par les Turcs, le 13 août 1480, et repris par le duc de Calabre, le 10 sept. 1481.

Digitized by Google

fidélité de ses amis. Les noms les plus illustres figuraient sur la liste des conspirateurs, et donnaient à cette trame toutes les chances du succès. Le pape n'y était pas étranger, et il avait déjà expédié des ambassadeurs en Provence, pour appeler le duc de Lorraine, petit-fils de René d'Anjou, à la conquête du royaume de Naples, dont il lui promettait l'investiture. Ce fut à Melfi, au milieu des fêtes célébrées pour le mariage de Trojano Caracciolo, que les conjurés eurent une première entrevue, rendue imposante par la présence d'Antonello Sanseverino, prince de Salerne, et grand amiral du royaume, d'Antonello Petrucci, secrétaire du roi, du grand sénéchal, du grand connétable, du comte de Sarno, et des principaux seigneurs napolitains. Le duc de Calabre, averti de leurs intrigues, résolut de les prévenir; mais n'osant pas attaquer les plus forts, il se jeta sur les plus faibles, et (9 juin 1485) marcha sur Nola pour y arrêter la famille d'Orso Orsini, ancien ennemi de la maison d'Aragon. Cette démarche donna l'éveil aux nouveaux conjurés, qui, s'attendant au même sort, prirent leurs mesures de défense. En un instant le royaume fut bouleversé d'un bout à l'autre, et une défiance générale s'empara de tous les esprits. Le roi, qui n'était pas encore préparé à repousser la force par la force, eut recours à la ruse, et envoya don Frédéric, son second fils, à Salerne, pour traiter avec les barons, qui s'y étaient rassemblés. Antonello Sanseverino le reçut chez lui, en lui prodiguant les plus grandes marques de respect: il l'engagea même, au nom de la noblesse, à s'emparer de la couronne de Naples, au préjudice de son frère aîné, et du vivant de son père. Don Frédéric ne voulut pas accepter un sceptre qui devait lui coûter un crime: il déconcerta les rebelles par sa réponse noble et magnanime, et les livrant moins à leurs remords qu'à leur désespoir, il en fit ses geoliers, les ayant dédaignés pour vassaux. Il ne leur restait désormais d'autre appui, que le pape; ils arborèrent l'étendard de l'Église (le 19 novembre 1485), en se déclarant ouvertement contre la dynastie régnante. Dans ces extrémités, Ferdinand se vit obligé de déployer des forces considérables pour en imposer à ses ennemis. Il mit sur pied trois armées, dont la plus nombreuse, sous les ordres du duc de Calabre, s'avança jusqu'aux portes de Rome, qu'elle tint assiégée pendant trois mois. Innocent VIII, effrayé de ses progrès, et voyant que le duc de Lorraine ne se rendait pas à son invitation, que don Frédéric avait brisé ses fers, et que les Vénitiens ne paraissaient pas disposés à lui envoyer des secours, ouvrit à la fois des négociations avec la cour de Naples et les barons. La paix fut signée le 12 août 1486, et garantie par les rois d'Espagne et de Sicile: elle portait, entre autres, que Ferdinand ne pourrait tirer aucune vengeance des barons mécontents, dont il s'engageait à respecter les priviléges. Malgré ces promesses, le roi et son fils, qui n'avaient pas déposé leur ressentiment, épiaient le premier moment favorable pour le faire éclater. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Le comte de Sarno, qui, dans les jours de faveur, avait obtenu pour son fils aîné, la main de la petite fille du roi (2), se flattant de

(2) Elle était née d'Antoine Piccolomini, duc d'Amalfi, neveu de Pie II, et de Marie d'Aragon fille naturelle de Ferdinand Ier.

trouver dans un lien si sacré, un gage plus assuré de sa réconciliation avec son souverain, insista pour que ce mariage ne fût pas ajourné plus long-temps. Ferdinand feignant d'accueillir ses vœux, ordonna que la noce serait célébrée en sa présence. Le 13 août 1486, jour fixé pour cette cérémonie, la famille du comte de Sarno, et un grand nombre de ses amis, couverts d'or et de pierreries, se transportent au *Castel Nuovo*, où la cour s'était déjà rassemblée. Tout le monde, prenant part au bonheur des époux, se livrait à la joie la plus pure lorsque les portes se ferment, et le comte de Sarno, Antonello Petrucci, leurs femmes, leurs enfants et plusieurs de leurs amis, sont arrêtés et jetés dans les souterrains du château. Tandis qu'on nommait une commission pour instruire leur procès, on faisait enlever de leurs hôtels, le plus riche mobilier ; et le roi, au mépris de ses serments et de l'intervention des trois souverains qui avaient garanti la liberté de ses sujets, approuva le jugement qui livra ces illustres victimes à la hache du bourreau. Affectant une sensibilité dont il était incapable, Ferdinand ne voulut pas que les condamnés fussent exécutés tous le même jour. Les comtes de Carinola et de Policastro, fils de Petrucci, eurent la tête tranchée le 11 décembre 1486 : leur père et le comte de Sarno, dont l'un ne redoutait plus la mort, et l'autre l'attendait comme un bienfait, périrent le 11 mai suivant. L'échafaud fut dressé dans l'enceinte du château, à une assez grande hauteur pour qu'on pût le découvrir de la ville. Le jour de l'exécution, le peuple se porta en foule dans les lieux environnants, pour assister à cet horrible spectacle. Petrucci monta le premier, d'un pas ferme et assuré ; et jetant un regard de dédain sur cette multitude de curieux, il posa la tête sur le billot, et reçut avec indifférence le coup fatal. Le peuple garda un morne silence ; mais une scène plus touchante se préparait pour l'attendrir. Le comte de Sarno, au moment de se séparer de la vie, demanda comme une grâce de revoir ses enfants. On n'osa pas lui refuser cette dernière consolation. Ses deux jeunes fils, retenus depuis cinq mois dans les fers, sans avoir jamais pu communiquer avec l'auteur de leurs jours, lui furent amenés, et tombèrent à ses pieds pour recevoir sa bénédiction. Le comte de Sarno, rappelant tous ses esprits, leur adressa un discours plein de dignité et de tendresse, les serra fortement contre son sein, et se retournant ensuite vers le bourreau, lui fit signe de remplir son devoir !!..... Après ces exécutions, le roi fit mourir secrètement, dans ses prisons, un grand nombre de barons, en sévissant même contre leurs femmes et leurs enfants. Le prince de Salerne aurait été lui-même atteint s'il ne se fût réfugié en France, où il détermina Charles VIII et Louis XII à renverser la domination des Aragonais dans le royaume de Naples. Ennemi irréconciliable de cette dynastie, il eut la satisfaction de la voir précipiter du trône, et de pouvoir léguer à son fils le riche patrimoine dont il avait été dépouillé (3). Ferdinand ne vécut pas assez long-temps pour être

(3) Antonello Sanseverino 2e, prince de Salerne, réintégré dans ses biens, en vertu d'un article du traité conclu entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, et signé à Blois, le 12 octobre 1505, mourut à Sinigaglia, au moment où il allait se mettre en possession de ses terres. Philippe de Comines eut des relations intimes avec lui, en parle dans ses Mémoires.

Digitized by Google

témoin de la ruine de sa famille. Accablé de malédictions et de reproches, il dut employer les dernières années de son règne à se justifier de la violation de ses serments, et à apaiser le courroux du pape et du roi d'Espagne, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir compromis leur parole. Mais toutes ces démarches n'effacèrent pas l'horreur du crime dont il s'était souillé, et que la perfidie, la dissimulation et le parjure avaient concouru à rendre encore plus hideux. Porzio a écrit un ouvrage très-estimé, qui, sous le titre de *Congiura de' baroni*, etc., contient des renseignements étendus sur cette fameuse conspiration et sur ses principaux acteurs. A—G—S.

SARON. *V*. BOCHART.

SAROU-TAKI KHAN (MIRZA), ithmad-ed-daulah, ou premier ministre de Perse sous la dynastie des Sofys, était fils d'un boulanger de Tauris, et naquit dans cette ville, vers l'an 1565. N'ayant point de goût pour la profession de son père, il se rendit à Ispahan, et s'y fit soldat. Comme il annonçait de l'esprit, un officier le prit pour secrétaire; mais une action honteuse commise par Sarou-Taki, ou dont il fut faussement accusé, le fit passer du sort le plus déplorable à la plus brillante fortune. Ayant abusé d'un jeune garçon, Chah-Abbas-le-Grand, à qui les parents portèrent leurs plaintes, les autorisa à se venger eux-mêmes du coupable, en le mettant hors d'état de récidiver une pareille infamie. Suivant Tavernier, Sarou-Taki prévint l'accusation en se faisant lui-même l'opération, et présenta au roi les marques de son repentir, dans un bassin d'or; mais Tavernier s'est trompé, sinon dans les détails de cette aventure, du moins sur l'époque de la vie de Sarou-Taki où elle arriva. Quoi qu'il en soit, Chah-Abbas fut touché des remords ou de l'innocence, et surtout du malheur de Sarou-Taki. Il ordonna qu'on prît soin de ses blessures; et, le jugeant propre aux affaires, il l'attacha au service de l'état. Sarou-Taki justifia, par ses talents administratifs, l'opinion de son souverain. Il se rendit si habile dans les finances, qu'au bout de dix ans, il parvint à l'emploi de contrôleur du vezir du Mazenderan. Il en devint à son tour vezir ou intendant; et il l'était déjà en 1618, lorsque Pietro della Valle visita cette province. Ce voyageur nous apprend que Sarou-Taki lui raconta lui-même la malheureuse aventure qui avait été la source de son élévation, parce qu'il était innocent. Il ajoute que ce vézir, quoique entièrement eunuque, avait une longue barbe blonde, d'où lui venait le nom de *Sarou* (blond ou roux); et il cite un trait de sévérité de cet intendant, pour un crime pareil à celui dont on l'avait accusé. Sarou-Taki fut ensuite gouverneur de Ghilan, et prit alors le titre de khan. Enfin il fut pourvu de la charge importante de *naser* ou surintendant des domaines du roi, charge qu'il exerçait au commencement du règne de Chah Séfy, petit-fils et successeur d'Abbas (*V*. SÉFY). Lorsque ce jeune prince, dans un accès de fureur, eut éventré lui-même Taleb Khan, son premier ministre, en 1632, il lui donna pour successeur Sarou-Taki. Cet eunuque était certainement doué de beaucoup d'esprit et d'habileté, puisqu'il sut conserver les sceaux de l'empire pendant dix ans, sous un prince qui fut à la fois le Néron et le Caligula de la Perse. Chardin dit que Sarou-

Digitized by Google

Taki en fut le Richelieu. En effet, ces deux ministres, qui étaient contemporains, suivaient, l'un en France, l'autre en Perse, le même système pour augmenter l'autorité royale. Ils abattaient les têtes des grands, et détruisaient les restes de la féodalité. Oléarius, qui vit Sarou-Taki, en 1637, dit qu'il était vindicatif, et cite, pour preuve, la mort de Rodolphe Sadler, horloger suisse, établi à Ispahan, où il avait fait une brillante fortune. Cet européen ayant arrangé plusieurs montres pour le premier ministre, celui-ci lui envoya la charge de quinze à vingt chameaux d'orge et de paille pour la nourriture de ses chevaux. L'horloger, méprisant ce cadeau, dit au messager : *Va dire à ton maître qu'il peut manger lui-même son présent*. Quelque temps après, Rodolphe ayant tué un persan qui s'était introduit chez lui, soit pour le voler, soit pour séduire une de ses femmes, le roi lui pardonna d'abord; mais le ministre persuada à ce prince de le faire mourir s'il refusait d'embrasser l'islamisme; ce qui fut exécuté. Sarou-Taki, ayant mis sur le trône, en 1642, Abbas II, continua d'être à la tête du gouvernement pendant les trois premières années de la minorité du jeune roi, par le crédit de la reine-mère : mais si ses talents et son intégrité avaient excité l'envie contre lui, sa sévérité lui attira des ennemis nombreux et puissants. Ils se réunirent pour le perdre; et, abusant d'un propos indiscret d'Abbas, qui se trouvait quelquefois offensé du ton peu respectueux de son vieux ministre, dont il approuvait d'ailleurs la gestion, ils se transportèrent chez lui, et l'assassinèrent, en 1645. Sarou-Taki était âgé de quatre-vingts ans; et il y en avait treize qu'il occupait la première dignité de la Perse. La reine mère ayant demandé vengeance de sa mort, Abbas II fit périr tous les assassins. C'est à tort que Tavernier a placé cette catastrophe au commencement du règne de Chah Sefy; et les auteurs, aussi bien que les traducteurs de la grande *Histoire universelle* ont montré peu de discernement, en préférant, après avoir discuté les deux opinions, celle de Tavernier à celle de Chardin. Sarou-Taki fit un noble usage de la fortune qu'il avait amassée pendant sa longue carrière. Il en consacra une grande partie à des établissements utiles et à des monuments somptueux, dont plusieurs sont décrits dans les Voyages de Chardin. Un anonyme a mis en roman les aventures de ce vezir, sous le titre de : *Sarou-Takhi et Alibek*, Lorient (Paris), 1752, 2 parties, un vol. in-12. A—T.

SARPI (PIERRE), l'un des plus violents ennemis de la cour de Rome, naquit à Venise, en 1552. Il embrassa, en 1565, l'ordre des Servites, et changea son nom de baptême en celui de Paul : dès-lors on ne l'appela plus que *Fra-Paolo*. Doué d'un esprit vif, d'une mémoire peu commune, il ne pouvait se borner aux études scolastiques de son couvent : le grec, l'hébreu, les mathématiques, il voulut tout savoir. Ses supérieurs, empressés de se faire honneur d'un sujet qui annonçait de si grandes dispositions, l'envoyèrent, à l'âge de dix-sept ans, à Mantoue, où se tenait le chapitre général de l'ordre, et il y soutint avec un grand éclat des thèses de théologie et de philosophie naturelle en 309 articles. Le duc de Mantoue, charmé de talents aussi précoces, le choisit, bientôt

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

après, pour son théologien ; et l'évêque de cette ville le nomma lecteur de théologie dans sa cathédrale. Ordonné prêtre, par dispense, à l'âge de vingt-deux ans, Sarpi quitta la cour de Mantoue et se rendit à Milan, où saint Charles Borromée, auquel il avait été vivement recommandé, l'admit à entendre les confessions (1), et le consulta plusieurs fois sur des cas de conscience. Fra-Paolo séjourna peu de temps à Milan : ses supérieurs, ayant besoin d'un professeur de philosophie pour leur couvent de Venise, se hâtèrent de l'y rappeler, et il y remplit cette chaire jusqu'en 1577. L'année suivante, il alla recevoir, à Padoue, le bonnet de docteur en théologie, fut élu, en 1579, provincial de son ordre, et choisi bientôt après pour travailler, avec deux antres provinciaux, à la réforme des constitutions générales de cette congrégation religieuse. Il en fut nommé procureur-général, en 1585; et les fonctions de sa charge l'ayant appelé à Rome et à Naples, il y rechercha l'amitié des hommes les plus distingués par leurs connaissances. Le cardinal Bellarmin, le docteur Navarre, alors presque centenaire, et surtout le curieux J. B. Porta, entretinrent avec lui d'étroites liaisons. Son insatiable desir d'apprendre l'engageait sans cesse à entrer en correspondance avec tous ceux qui possédaient, en quelque genre que ce fût, des connaissances peu communes, sans distinction d'état et de religion : il ornait son esprit; mais il rendit sa foi suspecte, et il fut, à plusieurs reprises, déféré à l'inquisition comme fréquentant les hérétiques : on prétend même que ce seul motif empêcha deux fois l'expédition des bulles dont il avait besoin pour prendre possession des évêchés de Caorle et de Nona, auxquels il fut successivement nommé. Quoi qu'il en soit, retourné à Venise, vers 1588, et déchargé de ses emplois, il jouit pendant six ans, d'un repos qui lui permit de se livrer, avec plus d'ardeur que jamais, aux sciences mathématiques et physiques, aux observations astronomiques, et même aux dissections anatomiques, travaux qu'il paraît avoir poussés assez loin, mais sur lesquels ses panégyristes lui attribuent des découvertes dont il n'existe aucune preuve (2). On a surtout beaucoup parlé de son profond savoir en anatomie; on a prétendu qu'il avait le premier observé le rétrécissement et la dilatation de l'uvée dans l'œil, les valvules des veines, et même la circulation du sang : tout cela est sans fondement (3). Il n'a rien publié en ce genre : ses manuscrits, conservés au couvent des Servites de Venise, prouvent seulement qu'il s'était beaucoup occupé de ces divers objets. On voit par ses lettres, qu'il se montra fort curieux de répéter les observations

(1) *Dict. histor.*, imprimé à Bassano, t. XVIII, p. 165.

(2) Tiraboschi (*Storia della letteratura italiana*, édit. de Naples, 1781, in-4°.), en convient avec assez de franchise pour plusieurs points, et avoue (tom. VII, part. I, p. 405) que Griselini, en voulant faire honneur à Sarpi de plusieurs découvertes de Galilée, a montré lui-même (pag. 18, not. 23) une ignorance incroyable, au point de s'imaginer que c'est d'après Fra-Paolo, que Galilée a demontré, dit-il, *che l'acqua non ha gravità veruna*.

(3) On a dit que c'est de Sarpi que Fabrice d'Aquapendente tenait ces découvertes : Morgagni (*Epist. anatom.*, tom. II, ép. 15, n°. 68), le dément formellement pour les valvules; mais M. Portal va plus loin, et montre que Fabrice n'a rien découvert, n'a rien décrit, qui ne fût connu avant lui (*Histoire de l'anatomie*, tom. II, p. 200 et 202). Quant à la circulation du sang, sur laquelle on cite une note sans date, écrite de la main de Fra-Paolo, dont le P. Fulgence avait montré l'autographe, George Entius, disciple d'Harvey, assure positivement que Sarpi avait eu, par un ambassadeur vénitien à Londres, connaissance de la decouverte du docteur anglais qui l'avait exposée à ses élèves dès 1619 (*V*. HARVEY, XIX, 471).

Digitized by Google

astronomiques de Galilée, et de dessiner la lune telle qu'il l'apercevait au télescope; on y voit qu'il avait formé sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, un système que des observations postérieures ne tardèrent pas à renverser. On montre encore à Venise un exemplaire de l'*Algèbre* de Viéte, qu'il avait couvert de notes manuscrites. Heureux, pour son repos, s'il eût su borner à ces paisibles recherches scientifiques, l'inquiète curiosité d'un esprit qui voulait tout aprofondir : les circonstances le jetèrent dans l'examen de ces questions délicates de droit public, sur l'origine du pouvoir, qu'il est difficile de discuter sans danger; y portant toute l'indépendance d'un esprit orgueilleux, prévenu de sa supériorité, et habitué à ne s'en rapporter qu'à lui-même, il compta pour rien les autorités les plus respectables. Les affaires de son ordre l'appelèrent encore à Rome, en 1597; il s'occupa ensuite de questions théologiques sur la grace, à l'occasion desquelles il écrivit sa relation de la congrégation *De auxiliis;* mais l'exaltation de Paul V au trône pontifical, vint ouvrir à ce religieux une nouvelle carrière. La république ayant refusé de retirer ou modifier une loi que ce pape jugeait contraire aux immunités ecclésiastiques, il menaça de jeter un interdit sur Venise (*V*. Paul V). Le sénat consulta ses théologiens; et Sarpi ayant publié sur ce sujet un écrit, dans lequel le Saint-Siége était traité sans ménagement, fut aussitôt (28 janvier 1605), nommé *théologien consulteur* de la république, avec un appointement de deux-cents ducats (qui fut augmenté dans la suite) : il écrivit livres sur livres, pour prouver que Rome n'avait pas le droit de lancer telles ou telles censures, se moqua des excommunications fulminées contre lui, et affectant toujours un profond respect pour les dogmes de l'église, montra le plus grand mépris pour l'usage que le souverain pontife faisait de son autorité. Ces malheureux débats durèrent plus de deux ans; et ce fut par l'entremise de la France qu'ils furent enfin terminés, le 21 avril 1607 (4). « Le gouvernement Vénitien, qui d'abord avait employé Sarpi comme théologien, reconnut bientôt en lui un de ces génies inébranlables qui, lorsqu'ils se sont proposé un but, y marchent sans s'embarrasser de ce qu'il peut en coûter à eux-mêmes ou aux autres. On le consulta sur les matières d'état; et il porta dans l'examen de ces matières la même indépendance des préjugés et des principes reçus (5). » « L'opinion qu'il donna, comme » théologien consultant de la république, pour garantir la stabilité » du gouvernement, est un monument du plus odieux machiavélisme; et M. Daru l'appelle un » chef-d'œuvre d'insolence et de » conceptions non moins scélérates » que tyranniques (6)». Le sénat lui avait accordé, en 1607, l'entrée dans les archives de l'état : il y fit de nombreux extraits, qu'il enrichit de ses commentaires, et dont le recueil fut, après sa mort, transporté aux archi-

(4) Voyez-en les détails dans l'*Hist. de Venise* de M. Daru, 29, X-XVI. Sagittarius (*Introd. in hist. eccles.*, I, 471), cite dix-huit ouvrages, tous en latin, composés à l'occasion de ce différend, sans compter ceux de l'ex-jésuite Jean de Carthagène et de J. Beltram de Guevara, archevêque de Salerne, puis de Compostelle, qui écrivirent en faveur du pape.

(5) Daru, *loc. cit.*, 39, XVII.

(6) Ce sont les paroles expresses d'un écrivain que l'on n'accusera certes pas de trop de partialité en faveur de la cour de Rome., M. le comte Lanjuinais, dans la *Revue encyclop.* tom. IV, p. 47.

Digitized by Google

ves secrètes (7), où M. Daru a eu toute facilité de les consulter pour la composition de son Histoire de Venise. Fra-Paolo fut un savant, un politique, un écrivain habile, mais quelquefois un odieux conseiller du tribunal des dix (8). Dans un pays où les assassinats n'étaient point rares; dans un siècle où le poignard du fanatisme s'aiguisa si souvent contre deux rois de France, et finit par les immoler, il n'est pas étonnant que la vie d'un tel homme ait été menacée. Un complot fut tramé contre lui; et ce fut le cardinal Bellarmin, son plus intrépide adversaire, qui lui en donna le premier avis (9): de pareils avertissements lui furent transmis par Gasp. Sciopplus, et par une lettre de Boccalini (10). Obligé de prendre des précautions, il ne sortit plus que revêtu d'une cotte de mailles sous sa robe, et accompagné d'un frère lai de son monastère, qui était armé d'un mousqueton (distinction bien remarquable dans une ville où le port d'armes à feu était puni de mort). Cela ne l'empêcha point d'être assailli à quelques pas de son couvent, (le 5 octobre 1607), par cinq sicaires qui le frappèrent de plusieurs coups de poignard. On le rapporta dans sa cellule, demi-mort, et la machoire percée d'un stilet que les meurtriers n'avaient pas eu le temps d'arracher. Le sénat, au premier bruit de cet odieux assassinat, leva sur-le-champ la séance : les sénateurs vinrent en grand nombre s'informer de l'état du blessé : le conseil des dix ordonna, mais en vain, les poursuites les plus sévères contre les assassins, qui avaient pris la fuite, et fit venir de Padoue Fabrice d'Aquapendente, le plus fameux chirurgien de l'Italie, pour soigner le malade aux frais de l'état, jusqu'à ce qu'il fût hors de danger. Quand il fut rétabli, on doubla son traitement, et on lui offrit un logement auprès du palais de la seigneurie; mais il préféra continuer d'habiter sa cellule, d'où il ne sortit plus que rarement. Le sénat lui demanda, en 1618, d'écrire l'histoire de la prétendue conjuration du duc de Bedmar contre Venise (*Voy*. OSSONE, XXXII, 216). On décida ensuite que son travail ne serait pas publié. Si l'on en croit Grég. Leti, lorsqu'Ant. Jaffier, sur la déposition duquel on avait commencé la procédure, fut lui-même arrêté et mis à mort, on choisit Fra-Paolo pour l'accompagner au supplice, et l'exhorter à bien mourir; mais ce fait paraît fort douteux à M. Daru (11), qui n'en a trouvé aucune trace dans les mémoires contemporains. Sarpi continua de se livrer au travail avec une ardeur infatigable, s'occupant de la composition de ses ouvrages, et des consultations qui lui étaient demandées chaque jour par le gouvernement, jusqu'à sa mort, arrivée le 14 janvier 1623. Des honneurs extraordinaires furent rendus à sa mémoire. La république chargea ses ambassadeurs de notifier cette perte à toutes les puissances de l'Europe; décréta l'érection d'un superbe monument en marbre, pour être placé dans l'église des Servites (12); assura ces religieux de sa protection; et depuis lors, le théologien consultant de la

(7) Griselini, *Memorie anedote*, etc., p. 127.

(8) Daru, *loc. cit.*, 29, XIV.

(9) Daru, *loc. cit.*

(10) Griselini, p. 142 et 143.

(11) *Hist. de Venise*, tom. IV, p. 508.

(12) Les instances du pape Urbain VIII obtinrent que ce monument ne serait point exécuté : le sénat, qui ne voulait pas se brouiller de nouveau avec la cour de Rome, fit retirer le marbre de chez le sculpteur (Daru, 29, XIV).

Digitized by Google

république fut toujours choisi dans leur ordre. La relation de ses derniers moments, rédigée par ses confrères, et adressée au sénat, certifie qu'il avait reçu les derniers sacrements avec la plus édifiante piété. Le peuple, qui n'avait vu en lui qu'un moine exemplaire, se porta en foule à ses funérailles; et quelques voix, dans la foule, parlaient déjà de l'invoquer comme un saint. L'autel qui recouvrait ses cendres ayant été reconstruit en 1722, cette espèce de culte fut sur le point de se renouveler; et il fallut que l'autorité publique intervînt pour prévenir le scandale. Il serait bien triste de ne voir qu'un misérable hypocrite dans un religieux honoré d'une si grande considération! C'est cependant ce qui résulterait de nombreux témoignages qui ont fait dire à Bossuet (13) que, sous un froc, Sarpi cachait un cœur calviniste; qu'il travaillait sourdement à décréditer la messe qu'il disait tous les jours....; et qu'il ne travaillait qu'à porter la république à une séparation entière, non-seulement de la cour, mais encore de l'Église romaine. Ses apologistes ont crié à la calomnie, se sont inscrits en faux contre les assertions de Burnet, de Bedell, de Bayle, de Le Courayer, etc. Ils ont nié l'authenticité des lettres imprimées et de quelques-uns des ouvrages publiés sous son nom (14). Malheureusement pour sa mémoire, l'examen des archives secrètes de Venise, dont M. Daru a eu communication, et d'autres découvertes récentes, n'ont que trop confirmé les assertions de Bossuet (*Voy.* DIODATI). Un écrivain protestant (15) nous apprend qu'en 1609, J.-B. Linckh, agent de l'électeur palatin, eut une entrevue avec Fra-Paolo, qui, avec le P. Fulgence, son confrère, dirigeait une association secrète de plus de mille personnes, dont trois cents patriciens des premières familles, dans le but d'établir le protestantisme à Venise. Ils attendaient, pour éclater, que la réforme se fût introduite dans les provinces allemandes limitrophes du territoire de la république (16). Un fait analogue, publié depuis longtemps, mais dont les apologistes de Sarpi se sont bien gardés de parler, confirme la même chose. Un ministre de Genève écrivait à un calviniste de Paris que « l'on ne tarderait » pas à recueillir les fruits des peines que Fra-Paolo et Fra-Fulgenzio prenaient pour introduire la » réforme à Venise, où le doge et » plusieurs sénateurs avaient déjà » ouvert les yeux à la *vérité*, etc. » La lettre, interceptée par Henri IV, fut envoyée à Champigny, ambassadeur de France à Venise, qui en communiqua la copie, d'abord à quelques-uns des principaux sénateurs, et ensuite au sénat assemblé, après en avoir retranché, par ménagement, le nom du doge. Le cardinal Ubaldin raconte que cette lec-

(13) *Hist. des variations*, liv. 7, tome XIX, p. 407, de l'édition de Versailles. Tout ce paragraphe de Bossuet renferme un jugement motivé sur Fra-Paolo.

(14) Ce système de dénégation date de loin. Dès l'apparition de l'*Histoire du concile de Trente*, les proneurs de Sarpi nièrent d'abord qu'il en fût l'auteur, et prétendirent ensuite que l'éditeur (M. A. de Dominis) y avait fait des altérations considérables. L'examen du manuscrit original, écrit de la main de F. Marc Fanzano, secrétaire ordinaire de Sarpi, a prouvé que l'éditeur l'avait suivi fort exactement; et n'y avait ajouté qu'un titre scandaleux et une dédicace impie. Ce manuscrit passa de la bibliothèque du procurateur Gerard Sagredo, à celle de Barbarigo, à la mort duquel il fut déposé, en 1773, à la bibliothèque de Saint-Marc où on le voit encore. Les premiers matériaux de cette Histoire, tous écrits de la main de Fra-Paolo, sont à la bibliothèque Quirini, à Venise.

(15) Lebret, *Magasin hist.*, imprimé à Leipzig, tom. II, p. 235.

(16) Daru, *Hist. de Venise*, tom. IV, p. 316.

Digitized by Google

ture fit pâlir un des sénateurs : un autre avança que la lettre avait été fabriquée par les Jésuites; mais le sénat, méprisant cette imputation, remercia le roi de son avis, défendit à Fra-Fulgenzio de prêcher davantage, et prescrivit à Fra-Paolo de mieux s'observer à l'avenir (17). On voit, par ses lettres, qu'il priait Casaubon de lui ménager un asile en Angleterre, au cas qu'il se vît forcé de quitter l'Italie (18). - Le Recueil, plus ou moins incomplet, des ouvrages de Sarpi, a été imprimé plusieurs fois, Venise (Genève), 1687, 6 vol, in-12; Helmstadt (Venise), 1718, 2 vol. in-4°.; ibid. (Venise, 1750), 2 vol. in-folio; ibid. (Verone), 1761-68, 8 vol. in-4°.; Naples, 1790, 24 vol. in-8°. Nous indiquerons seulement celles de ses productions qui ont fait le plus de bruit, ou qui ont été traduites en français : I. *Traité de l'interdit*, etc., Venise, 1606, in-4°.; traduit en français, par Amelot de la Houssaye, dans son *Histoire du gouvernement de Venise*. II. *Considérations sur les censures de Paul V contre la république*, Venise, 1606, in-4°., trad. en français sous le titre d'*Examen contenant la réponse aux censures*, etc., 1606, in-8°.; en latin, par P. Papp (*Examen fulminis pontificii*, etc.) Groningue, 1607, in-8°., et dans Goldast, *Monarchia imperii*, tom. 2, édition de 1621. III. *Histoire particulière du différend de Paul V avec la république de Venise*, en 1605, 06 et 07, par Pierre Sarpi, Lyon (Venise), 1624, in-4°.; idem, sans nom d'auteur, Mirandola (Genève), 1624, in-12; traduit en latin, par G. Bedell, sous ce titre : *Interdicti Veneti historia*, Cambridge, 1626, in-4°.; en anglais, Londres, 1626, in-4°.; en français (par Jean de Cordes), Paris, 1625, in-8°.; 1688, in-8°.; idem, traduction nouvelle, Avignon, 1759, in-12; et en abrégé dans Amelot de la Houssaye, *loc. cit.* Le manuscrit italien, conservé à Paris, à la bibliothèque du Roi (n°. 9964, in-fol.), est copié sur l'original envoyé par Sarpi lui-même au président De Thou. IV. Continuation de l'*Histoire des Uscoques* (*Voy.* Minuccio). V. *Traité des bénéfices*. L'original italien n'avait pas été imprimé séparément; mais il se trouve dans l'édition de 1750, des OEuvres de Sarpi; traduit en latin, par Charles Caffa, Iéna, 1681, in-12; et Nuremberg, 1688; en français, par l'abbé de Saint-Marc (Amelot de la Houssaye), Amsterdam, Wetstein, in-12, 1685, 1687, 1690, 1713; une autre traduction (par l'abbé de Marsy), est intitulée : *Discours dogmatique et politique sur l'origine, la nature*, etc., *des biens ecclésiastiques*, Avignon (Paris), 1750, in-12. (*Voy.* Grosley, xviii, 566). La version anglaise, par Jenkins, est précédée d'un abrégé de la Vie de l'auteur. On ne sait sur quel fondement Richard Simon a prétendu (19) que ce Traité des bénéfices n'était pas de Fra-Paolo, mais de Fra-Fulgenzio, son confrère; peut-être y ont-ils travaillé en commun. VI. *De jure asylorum*, Leyde, Elzevir, 1622, in-4°. VII. *Opinione del padre Paolo servita, come debba governarsi la repubblica Veneziana per havere il*

(17) Daniel, *Hist. de France*; Frain du Tremblay, *Critiq. de l'Histoire du concile de Trente*, Mém. de Trévoux, avril, 1720, p. 799. Bérault Bercastel, *Hist. de l'Église*, tom. XX, p. 167, édition de 1785.

(18) Murhof, *Polyhistor*, t. 1, p. 221, édition de 1732.

(19) Niceron, *Mémoires*, XXXV,

perpetuo dominio, Venise, sans date (1681), in-12 (20); Londres, 1788, in-8°.: traduit en français, par l'abbé de Marsy, sous ce titre: *Le Prince de Fra-Paolo*, ou *Conseils politiques adressés à la noblesse de Venise*, Berlin, 1751, in-12. Ce livre, d'autant plus remarquable qu'il est fort court, fut écrit en 1615, pour les inquisiteurs d'état. M. Daru en cite les maximes les plus importantes, à la fin du liv. 29 de son Histoire de Venise: En voici quelques-unes: « Dans les querelles » entre les nobles, châtier le moins « puissant; entre un noble et un su- » jet, donner toujours raison au » noble; dans la justice civile, on » peut garder une impartialité par- » faite. — Traiter les Grecs comme » des animaux féroces; du pain et le » bâton, voilà ce qu'il leur faut: » gardons l'humanité pour une meil- » leure occasion. — S'il se trouve » dans les provinces quelques chefs » de parti, il faut les exterminer » sous un prétexte quelconque, mais » en évitant de recourir à la justice » ordinaire. Que le poison fasse l'of- « fice du bourreau; cela est moins » odieux, et beaucoup plus profita- » ble ». VIII. *Histoire de l'Inquisition, et son origine*, 1637, in-4°.; Serravalle, 1638, in-4°.: traduit en latin par André Colvius, Roterdam, 1651, in-12, et abrégée, en français, par Amelot de La Houssaye, *loc. cit.* IX. *Histoire du Concile de Trente*; Londres, 1619, in-fol.; Genève, 1629, in-4°.; Londres (Genève), 1757, in-4°. C'est le plus connu des ouvrages de Sarpi. Il en avait donné le manuscrit à Marc-Ant. de Dominis, lorsque ce dernier allait apostasier à Londres. Cette première édition, publiée sous le nom de *Pietro Soave Polano* (anagramme de *Paolo Sarpi Veneto*), fut reçue avec applaudissement dans tous les états protestants, et le livre fut bientôt traduit en diverses langues: en latin, par Adam Newton, Londres, 1620, in-fol., 1622, in-4°.; Leipzig, 1699, in-4°.; en anglais, par Nathanaël Brent, 1620, 1640, in-fol.; en allemand, Francfort, 1629; en français: 1°. par J. Diodati, Genève, 1621, 1635, in-4°.; Troyes 1685, in-fol.; 2°. par La Mothe-Josseval (Amelot de La Houssaye), Amsterdam (Paris), 1683, 1686, in-4°.; 3°. par le P. Le Courayer, Londres, 1736, 2 vol. in-fol. Lenglet dit que cette édition est un chef-d'œuvre de typographie; il reproche d'ailleurs à ce génovéfain de n'avoir pas joint à sa version les pièces justificatives. La traduction de Diodati passe pour exacte, mais elle est écrite d'un style barbare; celle d'Amelot est moins fidèle; le traducteur craignant de ne pas assez bien comprendre certains idiotismes du dialecte vénitien, n'a travaillé que sur la version latine, qu'il attribuait à M.-A. de Dominis. Richard Simon le critiqua vivement à cette occasion (21): Quant au fond de l'ouvrage, Bossuet a dit, avec raison (22), que Fra-Paolo « n'est pas tant l'histo- » rien que l'ennemi déclaré du con-

(20) Une réimpression avec la date de 1685 (qui n'est peut-être qu'un changement de frontispice), est intitulée: *Opinione falsamente attribuita al Padre Paolo*, etc. On conçoit que les panégyristes de Sarpi ont dû soutenir qu'un tel ouvrage ne pouvait être de lui: mais, quoi qu'en disent Griselini et ses copistes, ce livre est bien réellement de Fra-Paolo; les recherches faites par M. Daru aux archives secrètes de Venise, ne lui ont laissé aucun doute à ce sujet. Il n'avait d'ailleurs aucun intérêt de censurer ou de justifier le théologien de la république, dont il parle toujours avec la plus sévère impartialité.

(21) Niceron, *Mémoires*, XXXV, 124.

(22) *Hist. des variations*, l. 7, § 109.

Digitized by Google

» cile de Trente ». On convient que ce livre est écrit avec beaucoup d'art : l'auteur, évitant avec soin d'exposer ses propres sentiments, se borne le plus souvent à citer les passages ou les paroles de ceux qui ont combattu les décrets qui ne lui plaisent pas ; mais il s'y prend de manière, qu'à l'en croire, les protestants ont toujours eu raison, et les papes toujours tort. Cette malignité, ou si l'on veut cette mauvaise foi, va au point que des Calvinistes eux-mêmes en ont été indignés (*V.* Fiddes). Aussi le livre excita une réclamation générale parmi les Catholiques. Mis à l'index avec les qualifications les plus fortes, il fut réfuté, à Venise même, par Philippe Quarli, sous ce titre : *Historia concilii Tridentini Petri Soavis Polani ex autorismet assertionibus confutata*, Venise, 1655, in-4°. Mais il fut mieux réfuté encore par l'histoire authentique du même concile, publiée, en 1656, sur les pièces originales, conservées aux archives du château Saint-Ange, et qui valut à son auteur le chapeau de cardinal (*V.* Pallavicino). On y trouve, à la fin, l'énumération de 361 points de fait, sur lesquels Sarpi est convaincu d'avoir altéré ou déguisé la vérité, indépendamment d'une multitude d'autres *erreurs* qui ne sont pas susceptibles d'être articulées en peu de lignes, mais qui résultent de l'ensemble de son discours : il suffit de lire cette longue liste, à chaque article de laquelle on indique les preuves justificatives, pour s'assurer qu'il n'est point vrai que ces *erreurs* ne portent que sur des objets de peu d'importance, comme affectent de le dire les apologistes de Fra-Paolo. X. *De la jurisdiction de Venise sur la mer adriatique* (*V.* Crasso, Nic.) XI. *Lettres* (écrites de 1607 à 1618, à Delisle-Groslot, à Gillot, etc.), Vérone (Genève), 1657, 1673, in-12; traduites en latin (par Édouard Brown), Londres, 1693, in-8°. Griselini, qui conteste l'authenticité de ce Recueil, se fonde principalement sur ce que Sarpi n'écrivait qu'en latin à ceux de ses amis qui n'habitaient pas l'Italie. Sa correspondance, surtout avec les protestants, était fort étendue ; et il y a peu de grandes bibliothèques dans lesquelles on ne conserve quelques-unes de ses lettres en manuscrit. Les autographes de celles qu'il avait écrites à Jacques Gillot, à Leschassier et à Duplessis-Mornay, au nombre de quatre-vingt-trois, se gardent encore à Venise (23), ainsi qu'une multitude d'ouvrages inédits plus ou moins terminés (24) et de papiers écrits ou dictés par lui, dont environ sept cents pièces furent, à sa mort, portées aux archives de la république (25). La Vie de Fra-Paolo, publiée en italien, Leyde, 1646, in-12, et à la tête du Recueil de ses œuvres ; traduite en français, par F. G. C. A. P. D. B., Leyde, Elzevir, 1662 ; Amsterdam, 1664, in-12, a été généralement attribuée au frère Fulgence Micanzio, son fidèle compagnon. Mais Foscarini et Griselini ont prétendu qu'elle ne pouvait être de ce religieux, vu les erreurs manifestes qu'elle renferme sur des points de fait dont Fra-Fulgenzio devait être

(23) Griselini, pag. 282.

(24) Parmi les ouvrages de Sarpi demeurés inédits, on remarque une Histoire générale des conciles, dont le manuscrit existait encore au commencement du dix-huitième siècle; et un traité concernant les droits de Venise sur Aquilée (*Le ragioni di Venezia sopra Aquileja e Gorizia*) ; ce dernier qui a échappé aux recherches de Griselini, forme un petit volume in-12 conservé dans la bibliothèque Grimani, à Venise. A—G—s.

(25) Griselini, p. 282.

bien instruit. La *Storia arcana della vita di Fra-Paolo Sarpi*, ouvrage posthume de Juste Fontanini, n'a paru qu'en 1805. Les *Memorie anedote spettanti alla vita ed agli studj di Fra Paolo*, par Fr. Griselini, Lausane, 1760, in-8°., sont pleins de recherches lo plus souvent exactes : on trouve à la fin la liste très-détaillée de tous les ouvrages imprimés et inedits de Sarpi, et une de ses lettres à Leschassier, qui n'avait pas encore été imprimée. Ces Mémoires (dont J. F. Lebret a donné une traduction allemande, corrigée et augmentée, Ulm, 1761, in-8°.), sont d'ailleurs un panégyrique continuel, et l'auteur a été vivement réfuté par le P. Buonafede, dans son opuscule intitulé *Della impudenza letteraria*, etc. On peut consulter aussi le portrait qu'a fait de Fra-Paolo le même Buonafede, dans ses *Ritratti poetici, storici*, etc. La *Justification de Fra-Paolo Sarpi*, ou *Lettres d'un prêtre italien* (Degola), *à un magistrat Français* (Agier), Paris, 1811, in-8°., n'est qu'un extrait de Griselini, plus emphatique et plus exalté encore que l'original. Deux médailles, frappées à la mémoire de Fra-Paolo, sont gravées dans le *Museum* de Mazzuchelli (tom. 1, pl. 98); celle qui porte l'épigraphe : *Doctor gentium*, a été arguée de faux par Griselini : il donne lui-même, en tête de ses Mémoires, le seul portrait ressemblant, dit-il, que l'on ait de Sarpi, d'après un médaillon en nacre, exécuté par Gaspar Beccello, l'un des meilleurs élèves de Sansovino. C. M. P.

SARRABAT (Nicolas), physicien, né le 9 février 1698, à Lyon, était fils d'un peintre qui ne manquait pas d'un certain talent dans son art. Après avoir achevé ses études avec succès, sous les Jésuites, il embrassa la règle de saint Ignace. Son goût le portait vers les sciences. Il remporta trois prix à l'académie de Bordeaux : en 1727, pour une *Nouvelle hypothèse* sur les variations de l'aiguille aimantée ; et les deux années suivantes, pour des *Mémoires* sur la cause de la salure de la mer, et sur celle de la variation des vents : dans l'intervalle le P. Sarrabat avait été nommé professeur royal de mathématiques à Marseille. Ayant fait un voyage à Paris, par ordre de ses supérieurs, il y mourut, le 27 avril 1737. Outre les trois pièces dont on a parlé, le P. Sarrabat a publié : *Dissertation sur la circulation de la sève dans les plantes*, 1733, in-12 (1). Il l'avait envoyée à l'académie de Bordeaux, sous le nom de *La Baisse*, parce qu'on l'avait prié de ne plus paraître dans la lice pour ne pas décourager les autres concurrents. L'académie ayant reconnu le véritable auteur sous ce déguisement, le prix fut retiré et le sujet changé (*V.* les *Couronnes académiques*, par Delandine). On trouve plusieurs articles

(1) Ses trois premières Dissertations ne contenaient guère que des raisonnements et des hypothèses; mais celle-ci est fondée sur ses expériences. C'était surtout en plongeant le bout des tiges de plantes dans le suc du *Phytolacca*, qu'il essaya de découvrir la route que suivait la sève pour s'élever jusqu'au sommet des feuilles et des fleurs. Les traces laissées par la couleur lui prouvèrent que ce n'était ni par la moelle ni par l'écorce qu'elle montait; mais seulement par les fibres ligneuses : aussi confirma-t-il par ses propres observations que des arbres pouvaient vivre quoique privés d'écorce et de moelle. Il traite plusieurs autres questions de physiologie végétale, presque toujours avec succès. Nous ne trouvons qu'un fait qui paraisse hasardé : « c'est lorsqu'il dit qu'une branche d'oranger entée » en fente sur un pied de jasmin qui abonde en » moelle, porte des fleurs qui tiennent plus de » la fleur de jasmin que de celle d'oranger. » On ne peut expliquer cela qu'en pensant qu'on lui aura donné pour tel un jasmin d'Arabie. Il avait promis de continuer ses expériences sur la végétation ; mais sa mort prématurée l'aura empêché de les publier. D—P—S.

Digitized by Google

du P. Sarrabat dans les *Mémoires de Trévoux* : — Lettre en réponse aux objections sur son système des causes de la salure de la mer, *janvier* 1730. — Lettre au P. Castel, contenant un essai sur l'union de l'ame et du corps, *décembre* même année. — Lettre sur un tremblement de terre qui s'est fait ressentir dans le Comtat Vénaissin, et sur les aurores boréales, *juillet* 1731. — Réponse aux objections du P. Haulzein, jésuite allemand, contre le système de la salure de la mer, *août* 1734. — Lettre au P. Castel, sur un phénomène d'agriculture, *août* 1735. On lui doit aussi quelques observations astronomiques : il découvrit le premier (à Nîmes, le 31 juillet), la comète de 1729, et il s'empressa de la signaler à l'académie des sciences (*V.* l'*Hist. de l'academ.*, pag. 68). Pernetti, qui était entré avec lui chez les Jésuites (2), nous apprend que le P. Sarrabat était grand, d'une physionomie qui annonçait le feu et l'élévation de son esprit, et d'un commerce fort doux : il n'avait jamais eu de passion que pour les sciences. W—s.

SARRASIN (Jean-François), poète et littérateur, naquit vers 1603, à Hermanville près de Caen, d'un trésorier de France de cette ville. Après y avoir fait ses études, il vint à Paris, et plut au secrétaire d'état Chavigny, qui lui donna des marques utiles de son amitié. Ce ministre, voulant l'envoyer à Rome, dans l'espoir qu'il captiverait la bienveillance du pape Urbain VIII, qui se piquait de bel-esprit, lui fit compter quatre mille livres pour l'équiper. Sarrasin alla les manger avec une maîtresse, et ne fit point le voyage d'Italie. Il en fit un en Allemagne, dans lequel il gagna les bonnes grâces de la princesse Sophie, fille du roi de Bohême, l'amie de Descartes. Ayant fait la sottise d'épouser une femme vieille, laide et acariâtre, il s'en sépara bientôt pour entrer, en qualité de secrétaire des commandements, chez le prince de Conti. Un jour que les magistrats d'une ville de province haranguaient ce prince à son passage, l'orateur resta court. Aussitôt Sarrasin s'élança en bas de la voiture, reprit le discours où il en était resté, et le continua d'une manière emphatique et bouffonne, qui fut tellement du goût des magistrats, qu'ils lui offrirent le vin de la ville comme au prince. Celui-ci, dit-on, irrité de ce que Sarrasin s'était mêlé d'une affaire qui lui déplaisait, eut la brutalité de le frapper avec des pincettes ; le poète en conçut un tel chagrin, qu'il mourut peu après à Pézénas, en décembre 1654, âgé d'environ cinquante-un ans. Pellisson, passant, quatre ans après, par cette ville, alla visiter sa tombe ; quoique protestant, il lui fonda un service, et lui fit cette épitaphe :

Pour écrire en styles divers,
Ce rare esprit surpassa tous les autres.
Je n'en dis plus rien ; car ses vers
Lui font plus d'honneur que les nôtres.

Ce ne fut pas le seul hommage que Pellisson rendit à sa mémoire : il composa encore un long Discours sur ses OEuvres, qui fut imprimé en tête de la première édition, donnée par Ménage, en 1657, in-4°. Ces OEuvres ont été réimprimées fort souvent, augmentées de plusieurs

(2) *Lyonnais dignes de mémoire*, II, 283. Mercier de Saint-Léger, dans une note manuscrite mise à cet endroit de son exemplaire, conclut de ce passage que Pernetti avait été jésuite. Il me semble qu'il en résulte seulement qu'ils avaient l'un et l'autre étudié dans un collége appartenant à la Société. Ce qu'ajoute Pernetti ne paraît présenter que la même idée : « Nos premières études avaient été communes, et nous avions eu le même maître, le P. Claude Robuel, etc » C. M. P.

Digitized by Google

pièces qu'on n'avait pas jugé d'abord à propos d'y admettre. Les principaux ouvrages de Sarrasin sont : l'*Histoire du siége de Dunkerque ;* — la *Conspiration de Valstein*, non achevée ; — la *Vie d'Atticus*, traduite de Cornélius Nepos ;—*S'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*, dialogue ;— *Opinions du nom et du jeu des Echecs* ; — la *Pompe funèbre de Voiture*, badinage ingénieux et premier modèle de ce mélange de vers et de prose, qu'ont imité, en le perfectionnant, Chapelle et surtout Voltaire ; — et *Dulot vaincu* ou la *Défaite des bouts-rimés*, poème en quatre chants, composé en quatre ou cinq jours, où il y a de l'imagination, de la gaîté et de jolis détails. C'était déjà une preuve de goût de la part de l'auteur, que de s'élever contre cette manie de bouts-rimés à laquelle tout le monde sacrifiait alors. Sarrasin avait aussi le bon esprit de sentir le ridicule de ces lettres apprêtées que Balzac et surtout Voiture avaient mises en vogue. *J'envie*, disait-il, *la félicité de mon procureur, qui commence toutes ses lettres par : J'ai reçu la vôtre, sans qu'on y trouve rien à dire.* Il y a des traits fort heureux dans la plupart de ses pièces fugitives : le Sonnet sur Adam et Ève, est resté dans la mémoire des amateurs ; entre autres belles strophes, son Ode sur la bataille de Lens en offre une dont Voltaire, dans sa *Henriade*, n'a point dédaigné de s'approprier l'idée et même l'expression. Enfin Sarrasin prit une part fort active à la petite guerre ou espèce de croisade littéraire dirigée contre Montmaur (*Voy.* ce nom) : il lui décocha, sous le titre d'*Orbilius Musca, sive bellum parasiticum*, une satire en vers latins, et y joignit le *Testament de Goulu*, en vers français (*Voy.* le *Journal des savants*, de 1716, pag. 9 et 22). Moins célèbre que Voiture, Sarrasin mérite peut-être de lui être préféré ; aussi ingénieux que lui, il est beaucoup plus naturel. Sa réputation serait, sans doute, plus grande, si, moins ami du plaisir, il avait donné plus de temps au travail, ou du moins s'il avait assez vécu pour perfectionner son talent. Boileau disait : *Il y a dans Sarrasin la matière d'un excellent esprit ; mais la forme n'y est pas.* A—G—R.

SARRASIN (Jacque). *V.* Sarazin.

SARRAU (Claude), en latin *Sarravius* littérateur, né dans la Guienne, vers la fin du seizième siècle, d'une famille noble et connue par son attachement à la réforme, cultiva dans sa jeunesse, la philosophie et la jurisprudence, et fit de grands progrès dans les langues anciennes. Pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Rouen, il montra, dans l'exercice de ses fonctions, un désintéressement et une intégrité qui lui méritèrent l'estime générale. Il entretenait une correspondance suivie, sur des matières d'érudition, avec les savants les plus distingués de la France et des Pays-Bas. Appelé comme conseiller au parlement de Paris, en 1639, il fut renvoyé, l'année suivante à Rouen, pour y faire l'*interim* pendant l'exil du parlement de Normandie. Il n'accepta cette commission qu'à regret, et ne négligea rien pour adoucir la punition de ses anciens collègues, dont il aurait desiré partager le sort. Leur rappel lui permit bientôt de retourner à Paris reprendre ses occupations. Quoique Sarrau n'eût rien publié, sa réputation d'érudit était si bien établie, qu'on le consultait de toute part. Au nombre de ses amis ou de ses corres-

Digitized by Google

pondants, on distingue Grotius, Freinsheim, Paulmier de Grentemesnil, Fred. Gronovius, Samuel Petit, Jacq. Godefroy, Saumaise, Vossius, Henri Valois, etc. Quelques vers latins sur une médaille de la reine Christine de Suède, lui valurent des témoignages particuliers de la bienveillance de cette princesse. Il devint son correspondant à Paris, se chargea de lui procurer des manuscrits, et négocia pour elle l'acquisition de la bibliothèque de Mesmes (1). Il fut tourmenté, dans ses dernières années, par la goutte et par la pierre, et mourut le 30 mai 1651, avec la réputation d'un magistrat intègre, d'un homme vertueux, et d'un savant du premier ordre. On lui attribue la *Préface* du Recueil de Grotius *Epistolæ ad Gallos*, 1648, in-12; il avait le dessein de publier les *Annales Belgiques* du même auteur, et il offrit, dit-on, à sa veuve, deux mille livres du manuscrit; mais elle n'accepta pas cette proposition. Un choix de Lettres de Sarrau (*Sarravii epistolæ*, *opus posthumum*) fut publié par son fils Isaac, Orange, 1654, in-8°., précédé d'une dédicace à la reine Christine, et suivi des pièces de vers composées sur la mort de ce digne magistrat. Pierre Burmann a réimprimé les Lettres de Sarrau, à la suite de celles de Marquard Gudius (*V.* ce nom), Utrecht, 1697, ou Leyde, 1711, in-4°. Cette édition est augmentée. Le *Sylloge Epistolarum* de Burmann contient une *Lettre* inédite de Sarrau à Heinsius, V. 585; enfin on a des *Notes* de Sarrau sur le *Perroniana*, édit. de 1740. W—s.

SARTAK, prince Mongol, l'un des fils de Batou, et par conséquent arrière petit-fils de Tchingkis-Khan, est connu par les relations qu'eut avec lui l'ambassadeur de saint Louis en Tartarie, Guillaume Rubruquis. Sartak était né, vraisemblablement, pendant l'expédition que son père avait faite en Moscovie et dans la Hongrie. Les écrivains chinois n'ont conservé aucune tradition sur la généalogie des princes du Kaptchak, descendus de Tchoutchi; et ceux qui ont pu consulter les auteurs musulmans qui en ont parlé, se bornent à nommer Sartak au nombre des enfants de Batou. Les historiens arméniens racontent qu'il avait été nourri par des Russes, qu'il était baptisé, et qu'il vivait chrétiennement: suivant eux, Batou ne s'opposa point à la conduite de son fils, qui favorisa beaucoup le christianisme, et défendit même d'imposer des tributs sur les églises. Il est certain que Sartak accorda sa protection à plusieurs princes arméniens et géorgiens; qu'il les défendit même contre les vexations des généraux mongols, établis en Perse et dans les provinces situées au midi du Caucase. Cette manière d'agir était conforme à la politique que suivirent les princes tartares, pour s'assurer le concours des Chrétiens orientaux dans leurs guerres contre les rois musulmans. Il arriva souvent qu'on en tira sur leurs dispositions extérieures, des conclusions hasardées. C'est ce qui eut lieu à l'égard de Sartak, dont on parlait en Occident comme d'un prince véritablement converti à la religion chrétienne, à l'époque du départ de Rubruquis pour la Tartarie. Cet envoyé était chargé de lettres du roi de France pour le fils de Batou, et il vint le trouver dans le lieu où ce prince habitait, à trois journées en

(1) Les prétentions des héritiers firent échouer ce marché.

Digitized by Google

deça du Wolga. Sartak y avait un campement considérable : ses six femmes, son fils aîné, les deux ou trois femmes de ce dernier, avaient chacun une habitation contenant plus de deux cents chariots. Le pays qu'il occupait était situé sur le passage des Russes, des Valaques, des Bulgares, des Circassiens et des Alains qui se rendaient à la cour de Batou, ou qui en revenaient. Il les traitait tous avec la même faveur; et Rubruquis remarqua qu'il expédiait es Musulmans plus vîte que les autres, quand les présents qu'ils apportaient étaient plus considérables. Sartak avait pourtant avec lui des prêtres nestoriens, qui célébraient les offices suivant le rite particulier à leur secte. On voit ici un exemple de plus de cette indifférence des princes mongols pour toutes les religions, ou plutôt de cette disposition où ils étaient de les accueillir toutes, d'en adopter même les pratiques, qui peuvent se concilier, sans jamais s'embarrasser des dogmes, qui se contrarient. Rubruquis s'informa, d'un seigneur de la cour de Sartak, si ce prince était chrétien; mais on lui dit de bien se garder d'employer cette expression, en ajoutant que Sartak n'etait pas chrétien, mais Mongol. Ainsi, l'on prenait le mot de Chrétien pour un nom de pays, genre de méprise assez propre à déconcerter les missionnaires, après les idées qu'ils s'étaient faites de la conversion du prince tartare. Sartak fit toutefois un bon accueil aux envoyés; et après les avoir retenus quatre jours près de lui, il leur fournit les moyens d'aller trouver son père. Rubruquis était arrivé près de Sartak, le 16 janvier 1253 : en revenant de la cour du Khakan, au mois d'août 1254, il rencontra ce prince qui se rendait lui-même à la cour de Mangou-Khan avec ses femmes, ses enfants et une partie de ses troupeaux. Le roi d'Arménie s'était porté sur son passage pour lui rendre honneur. Sartak fit remettre à Rubruquis deux habits de soie pour saint Louis. En repassant par le pays où il avait vu le prince tartare l'année précédente, l'envoyé du roi de France apprit que Sartak construisait une grande église sur la rive occidentale du Wolga. Vers la même époque, il était arrivé à Rome un prêtre nommé Jean, qui, prenant le titre de chapelain de Sartak, avait annoncé au pape que son maître venait de se faire baptiser. Une pareille nouvelle avait été fort agréable au souverain pontife, qui s'était empressé d'écrire à Sartak une lettre remplie de compliments et d'exhortations. Le récit de Rubruquis nous laisse incertains s'il y avait quelque chose de fondé dans toutes ces nouvelles. Vraisemblablement la conversion de Sartak, comme celle de plusieurs autres princes du même pays et de la même époque, était plus apparente que réelle. Il se peut que ce prince ait effectivement reçu le baptême des prêtres nestoriens; mais il est plus que douteux qu'il ait mérité le nom de chrétien. On a examiné ailleurs les circonstances et les effets de cette indifférence religieuse qui forme un trait si remarquable du caractère des Mongols du treizième siècle (1). Pour Sartak, on ignore s'il revint, de la cour de Mangou, dans le pays où son père Batou lui avait assigné sa résidence. Il n'est guère possible que ni

(1) *Mémoires* sur les relations politiques des princes chrétiens avec les empereurs Mongols, Paris, 1824, et dans les *Nouveaux Mémoires de l'acad. des inscriptions et belles lettres*, t. VI et VII.

Digitized by Google

lui, ni son frère Oulaghtchi put succéder à leur père Batou, dans l'administration de la partie occidentale et septentrionale de l'empire Mongol; car vers l'époque du voyage que Sartak fit à la cour impériale, Batou vint à mourir, et ce fut son frère Bereke, qui fut son successenr, sinon immédiatement, du moins après un très-court interrègne. Tout ce qu'on sait de la vie de ce prince se réduit au peu d'indications qu'on vient de recueillir du récit d'un seul Européen, qui l'avait vu, et d'une lettre du pape Innocent IV (29 sept. 1254), qui avait reçu un de ses ambassadeurs. A. R—T.

SARTI (MAUR), littérateur, né à Bologne, en 1709, embrassa l'institut de saint Romuald, et prononça ses vœux dans le monastère des Camaldules, à Ravenne. Doué d'un esprit prompt, et d'une heureuse mémoire, il acquit avec facilité toutes les connaissances nécessaires à son état, et s'attacha principalement à l'Histoire. Envoyé au collége de Saint-Grégoire, à Rome, et s'étant voué à l'enseignement, il fut successivement lecteur de philosophie dans plusieurs couvents, où il sut trouver le temps de faire des recherches sur des points d'histoire et d'antiquité. Ce fut pendant cette tournée classique qu'il publia une grande partie de ses ouvrages: après s'être acquitté de ses devoirs, il donnait le temps qui lui restait à fouiller les archives du monastère de Classe, à Ravenne, où il avait été rappelé, en 1765. Nommé, peu après, abbé de celui de Saint-Grégoire, il se rendit à Rome, où Benoît XIV le chargea d'écrire l'histoire de l'université de Bologne, en lui accordant une pension jusqu'au complément de l'ouvrage. Le desir de répondre honorablement aux ordres du pape, éloigna Sarti de toute autre occupation, et le ramena dans sa patrie, afin d'y rassembler les matériaux dont il avait besoin. De retour à Rome, il dressa le plan de son Histoire, et n'épargna ni peines, ni recherches pour rendre ce monument digne du corps à la gloire duquel il était élevé. Il le poursuivait avec ardeur, lorsque la mort de Benoît XIV, arrivée en 1758, et le choix qu'on fit de lui, en 1765, pour la charge de procureur-général de l'ordre, ralentirent son travail, qu'il ne put achever, étant mort le 23 août 1766. Ses ouvrages sont: I. *Orazione delle lodi del cardinal Raniero Simonetti*, Pesaro, 1747, in-4°. II. *Vita di S. Giovanni da Lodi vescovo di Gubbio*, trad. et publiée d'après un ancien manuscrit, Iesi, 1748. III. *De antiqua Picentum civitate Cupra Montana, deque Massatio oppido agri Aesini*, ibid., 1748, in-8°. Cette dissertation, que Calogerà avait déjà publiée, en 1747, dans le XXXIX vol. de son Recueil, a pour objet de déterminer la véritable position de l'ancienne ville de *Cupra Montana*, dont parle une inscription rapportée par Muratori. D'après les recherches de Sarti, ce ne serait ni Lorète, ni Ripatransona, comme on l'avait cru, mais Massaccio de Iesi. IV. *De veteri Casulâ Diptychâ*, Faenza, 1753. Cette dissertation tendait à expliquer une chasuble possédée par le célèbre monastère de Classe, à Ravenne, et sur laquelle s'était déjà épuisée l'érudition de Ducange, de Salig, de Fontanini et d'autres. Sarti se servit de cet ancien monument pour rectifier la série des évêques de Vérone, dont les portraits étaient peints en médaillons sur cet ornement. V. *De episcopis Eu-*

Digitized by Google

gubinis. Præcedit de civitate et de ecclesiâ Eugubinâ dissertatio, Pesaro, 1755, in-4°., fig. Sarti entreprit cet ouvrage pour remplir les lacunes laissées par Ughelli dans la série des évêques de Gubbio. VI. *De claris archigymnasii Bononiensis professoribus à sæculo XI ad sæculum XIV*, Bologne, 1769-1771, 2 vol. in-fol., fig. L'auteur mourut lorsque le premier volume de son ouvrage était à moitié imprimé. Clément XIII chargea le P. Fattorini de le continuer. Tiraboschi en parle avec estime dans son quatrième livre. On trouve d'autres renseignements sur Sarti dans Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, et dans les *Novelle letterarie di Firenze*, tome XXVII. A—G—S.

SARTI (JOSEPH), compositeur italien, naquit à Faenza, en 1730. Sa réputation fut précoce comme son talent : à vingt-six ans, il reçut l'invitation de se rendre à Copenhague, en qualité de maître de la chambre du roi et des princes. Quelques ouvrages qu'il y écrivit trompèrent l'attente du public : peu satisfait de son séjour dans le Nord, il se hâta de rentrer en Italie, où il trouva une place moins brillante peut-être, mais certainement plus flatteuse pour un compositeur; celle de maître de chapelle du Conservatoire de la *Pietà*, à Venise. Plus heureux qu'il ne l'avait été à l'étranger, il vit ses opéras couronnés du plus grand succès. Celui de *Giulio Sabino*, chanté en même temps par Pacchiarotti à Venise, et par Marchesi, à Milan, enleva tous les suffrages, et accrut la réputation de l'auteur. Cette pièce n'était pourtant pas sans défauts; mais la faiblesse de l'harmonie y restait cachée sous le charme d'une mélodie agréable. Appelé, en 1782, à Milan, Sarti y composa quatre Opéras pour le théâtre, et quelques Motets pour la cathédrale, dont il venait d'être élu directeur d'orchestre, en triomphant de tous ses émules. Il ne s'y arrêta pas long-temps, s'étant engagé au service de l'impératrice de Russie, qui l'avait séduit par ses offres. Arrivé à Pétersbourg, au printemps de 1785, il y débuta par un concert spirituel, qui fut exécuté par soixante-six voix, et cent cors, outre l'accompagnement ordinaire d'instruments à cordes et à vent. Il faut croire que ces grands moyens ne produisirent pas beaucoup d'effet sur les auditeurs; car pour le *Te Deum* chanté après la prise d'Okzakow, Sarti enrichit son orchestre d'instruments d'une autre espèce empruntés au grand maître d'artillerie, et que l'on braqua dans la cour du château. En 1786, il composa son *Armide*, qui fut très-applaudie : Catherine II lui en témoigna son admiration en l'élevant au rang de la première noblesse, et en le nommant directeur du conservatoire de musique de d'Ekatherinoslaw, avec un traitement considérable. Sarti expiait ces faveurs par le dépérissement de ses forces : il s'était décidé à se transporter en Italie, pour y rétablir sa santé, affaiblie par les années et le climat, lorsqu'atteint par une hydropisie de poitrine, il mourut à Pétersbourg, le 28 juillet 1802, âgé de soixante-douze ans. Une partie de sa musique a été gravée à Londres, à Amsterdam et à Vienne. A—G—S.

SARTI (HERCULE). *V.* SCARSELLA.

SARTINE (ANTOINE-RAIMOND-JEAN-GUALBERT-GABRIEL DE), né à Barcelone, en 1729, se destina de bonne heure à la magistrature. Il fut reçu conseiller au Châtelet, en 1752; lieutenant criminel au même siége,

Digitized by Google

en 1755; maître des requêtes, en 1759; et, le 1er. décembre de cette année, lieutenant-général de police, à la place de M. Bertin. En cette qualité, il se montra un des plus habiles successeurs du premier d'Argenson (Marc-René de Paulmy de Voyer), dont Fontenelle a si bien apprécié le mérite et le talent. Sartine avait une figure grave et le maintien qui convient le mieux à un véritable magistrat. S'attachant surtout à prévenir les abus, les délits, mais obligé souvent, par état, de les punir, il sut pourtant se concilier l'estime et même l'affection des différents ordres de citoyens. En bien des occasions, par sa prévoyance, par ses conseils, et par l'emploi intelligent des moyens qui étaient à sa disposition, il sauva l'honneur des familles. Ce ministère de surveillance secrète, d'inquisition, et qui doit l'être aussi de rigueur, fut encore perfectionné par Sartine. Il l'exerça toujours avec autant de justice et d'humanité que de fermeté et de vigilance; mais surtout sa prudence égalait sa sollicitude dans l'essai des mesures qui pouvaient diminuer les dangers de l'espionnage, institution nécessaire, et qu'il est toutefois si difficile de contenir dans de justes bornes. Cet espionnage, dirigé par lui, était supérieurement monté. A la vérité, le gouvernement ne lui refusait rien de ce qu'il fallait pour le rendre utilement actif. Les sommes qu'il y employait étaient cependant hors de proportion avec l'argent énorme qu'a coûté la police, sous les gouvernements révolutionnaires (*Voy.* Fouché au supplément). On conçoit du reste que Sartine, obligé de contenter Louis XV, au-delà même de ce qu'exigeait l'intérêt public, aimât les découvertes qui faisaient briller sa pénétration et l'habileté de ses agents. Ayant reçu une lettre d'un ministre de l'empereur d'Allemagne, qui le priait d'ordonner à Paris l'arrestation d'un voleur fameux que l'on croyait s'y être réfugié, il répondit, peu de jours après, que l'homme en question était à Vienne même, dans une maison d'un des faubourgs de la ville, dont il désignait le numéro, indiquant jusqu'aux heures où cet individu avait coutume de sortir, et les déguisements sous lesquels il se cachait. Ces renseignements se trouvèrent exacts, et servirent à faire saisir le coupable. Un magistrat supérieur de Lyon, lié avec Sartine, prétendit, devant lui, que la surveillance de la police parisienne ne pouvait guère atteindre que les gens suspects, et ajouta que, comme il n'était pas dans cette catégorie, il pariait de venir de Lyon dans la capitale, et d'y passer plusieurs jours sans que le lieutenant-général en fût instruit. Sartine soutint le contraire. Quelques mois après, le magistrat dont il s'agit, qui était retourné dans son pays, en étant parti sans prévenir personne, et ayant couru la poste jour et nuit, débarqua, un matin, vers onze heures, dans un quartier de Paris fort éloigné de celui où il avait coutume de descendre. Quel est son étonnement de recevoir, à midi précis, une invitation à dîner de Sartine, pour le même jour! Sans parler de la peine que le chef de la police prit constamment pour que la propreté des rues de la capitale fût presque aussi bien soignée que sa sûreté, il réalisa, en 1768, le projet dont il s'était occupé longtemps, de mieux éclairer cette ville pendant la nuit. Le mode d'éclairage qu'on emploie encore aujourd'hui fut

Digitized by Google

substitué aux très-mauvaises lanternes dont on faisait usage auparavant (1). Il ne dépendit pas de lui d'empêcher la catastrophe dont la rue Royale fut le théâtre, dans la soirée du 30 mai 1770, pendant la fête donnée à l'occasion du mariage de Louis XVI. Ce qu'on appelait le *bureau* de la ville de Paris, se trouvait seul chargé des mesures relatives à ces sortes de fêtes; et les magistrats supérieurs n'y concouraient que lorsqu'ils en étaient requis. Une foule d'établissements attestèrent l'amour bien entendu de Sartine pour le bien public : la halle au blé, entre autres monuments, fut construite sous son administration, et l'on a donné son nom à l'une des rues qui y aboutissent. On lui doit la fondation d'une école gratuite de dessin, en faveur des ouvriers qui se destinent aux métiers tenant aux arts. Enfin c'est à lui qu'on est redevable des maisons de jeu, mesure qui fut moins généralement approuvée. Le roi, voulant récompenser son zèle et son activité, le fit conseiller-d'état, en 1767. Sartine quitta la place de lieutenant-général de police, en mai 1774, et eut pour successeur M. Le Noir. Bientôt après (24 août), il fut nommé secrétaire-d'état au département de la marine, puis ministre, en remplacement de Turgot. Ses nouvelles fonctions administratives n'avaient guère de rapport avec les travaux qui l'occupaient depuis quinze ans (2); et en effet, il ne semblait pas être précisément l'homme qu'on pouvait le mieux opposer à l'amirauté d'Angleterre, au fort d'une guerre qui embrasait les deux mondes : mais on avait senti le besoin d'un magistrat sévère pour dompter l'esprit d'insubordination qui régnait dans le corps de la marine. Cherchant à justifier le choix de son souverain, Sartine confia la direction des ports et arsenaux au chevalier de Fleurieu, dont il avait su apprécier le mérite; et il se conduisit, dans les conjonctures les plus embarrassantes, avec la sagesse et le zèle qui avaient caractérisé sa précédente administration. Il releva la marine française de l'état de délabrement où elle était réduite depuis la fin du règne de Louis XIV. On a généralement rendu justice à son activité et même à ses talents; mais il s'agissait pas seulement alors, de créer des forces navales, il fallait aussi leurs donner des directions utiles, et Sartine dont les études n'avaient point été dirigées sur cette partie de l'administration, ne put remplir cette tâche difficile. Il s'attachait à conserver et à entretenir, lorsqu'il aurait fallu sacrifier pour vaincre; aussi a-t-on attribué à ses irrésolutions et à sa timidité, l'ambiguité de ses ordres et de ses instructions aux amiraux, et par suite les opérations sans résultat satisfaisant des escadres combinées françaises et espagnoles, dans la guerre d'Amérique. Il se vit obligé, en 1780, dans une circonstance toute particulière, pour ne pas laisser manquer le service, de tirer sur le Trésor royal, environ douze millions au-delà du crédit qui lui avait été accordé. Il se réservait de faire agréer à Louis XVI, dans un prochain travail, une dépense

(1) La première fondation des lanternes à réverbères se fit par une cotisation volontaire.

(2) Nos rois, depuis plusieurs siècles, laissant à la noblesse les emplois militaires et les grandes charges de la couronne, ne confiaient guère qu'à des magistrats attachés au conseil d'état, les différents ministères et même ceux de la guerre et de la marine. Louis XIV en avait fait un principe de gouvernement. Sous ses successeurs on s'en est écarté, et plusieurs exemples ont pu autoriser à dire qu'on avait eu tort.

Digitized by Google

dont la légitimité ne pouvait être contestée, et qui ne devait d'ailleurs être acquittée que dans un terme encore éloigné. Necker, directeur-général des finances, se hâta d'aller à Versailles dénoncer le fait au roi, comme apportant un grand dérangement dans l'ordre établi pour l'acquit de toutes les dépenses. Le monarque paraissant, en cet instant, disposé à excuser le ministre attaqué, Necker insista avec acharnement, et finit par signifier qu'il fallait opter entre sa retraite ou le renvoi de Sartine, avec lequel il était décidé à ne plus avoir de rapports. Louis XVI se trouva dans un embarras qu'il n'avait pas encore éprouvé. Maurepas, à qui il s'en rapportait à cette époque sur tous les points, était retenu à Paris par la goutte; il fut consulté, et le roi finit par abandonner Sartine, qui, en conséquence, fut disgracié. (14 octobre 1780). Necker, vainqueur dans cette lutte, eut, de plus, la satisfaction de faire arriver au ministère de la marine un de ses amis, le marquis de Castries. Dans le moment où Sartine quittait son département, le corps d'officiers de cette arme, qui était de service à Brest, et dans plusieurs autres ports de France, se réunit pour témoigner à son ancien chef des regrets infiniment flatteurs, et la plus sincère estime. Au commencement de la révolution, Sartine paraissant être spécialement menacé comme la plupart des hommes qui avaient rempli d'importantes fonctions administratives, céda aux instances de ses amis, et se retira en Espagne, d'où sa famille était originaire. Il mourut à Tarragone, le 7 septembre 1801, dans de grands sentiments de piété. Son fils, maître des requêtes, âgé de trente-quatre ans, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 17 juin 1794, avec sa femme et sa belle-mère, Mme. de Sainte-Amaranthe, (*V.* Robespierre, XXXVIII, 246, et Trial). On a imprimé, entre autres discours de M. de Sartine, celui qu'il prononça au Châtelet, en 1762, à l'occasion de la retraite de M. d'Argouges, lieutenant-civil; et l'on a publié sous son nom le *Réglement* de 1780, concernant la salubrité des vaisseaux et la santé des équipages. Son portrait peint par Vigié, a été gravé par Miger. L-p-e.

SARTO (André del). *V.* Vannucchi.

SASSI (Joseph Antoine), en latin *Saxius*, philologue, antiquaire et bibliographe distingué, naquit le 28 février 1675, à Milan, d'une famille patricienne qui a produit plusieurs hommes de mérite. Après avoir terminé ses études, il entra dans la Congrégation des Oblats, et y professa les belles-lettres. Reçu docteur au collége ambrosien, il en fut nommé recteur en 1711, et conservateur de la célèbre bibliothèque fondée par le cardinal Fréd. Borromée (*Voy.* ce nom, V. 202). Doué d'une grande ardeur pour le travail, et passionné pour la gloire de sa patrie, Sassi prit une part active aux entreprises littéraires les plus importantes. Il concourut à la publication du *Rerum Italicarum scriptores* (*V.* Muratori, XXX, 535); et indépendamment d'un grand nombre de notes et de dissertations qu'il remit au savant éditeur, il lui fournit des copies, collationnées sur les manuscrits de la biblioth. Ambrosienne, de l'*Histoire des Goths* de Jornandès; des *Chroniques* de Landulphe le jeune, *de la ville de Lodi*, (par Morena) de Romuald archevê-

Digitized by Google

que de Salerne; de la *Vie* de Dulcini, hérésiarque novarais; et de l'*Histoire* des Visconti, par Fiamma. Il revit également, et enrichit de notes l'histoire du royaume d'Italie (*De Regno Italiæ*), par Sigonius, et l'inséra dans le 2e. vol. de l'édition complète des OEuvres de ce savant (*V.* Sigonio). L'objet le plus constant des travaux de Sassi fut l'histoire ecclésiastique et littéraire du Milanez. Il trouva cependant le loisir de donner une bonne édition des *OEuvres* de saint Charles Borromée (*V.* ce nom, V., 201). L'âge ne ralentit point son ardeur pour l'étude; et il préparait un grand ouvrage sur l'histoire des archevêques de Milan, quand il mourut dans cette ville le 21 avril 1751. On a de lui : I. *Epistola apologetica pro identitate corporis S. Augustini reperti in Confessione S. Petri in cœlo aureo Papiæ, ann.* 1695, Milan, in-fol. II. *Dissertatio apologetica ad vindicand. Mediolano corporum SS. Gervasii et Protasii martyrum possessionem*, ibid., 1708, in-4°. L'auteur y combat l'opinion des PP. Mabillon et Papebroch, de Tillemont, Bacchini, etc., qui prétendaient que les reliques de ces saints martyrs étaient à Brisach. Le P. Papebroch reconnut sa méprise et se rétracta dans le vol. du *Supplém.* aux Actes des saints du mois de juin. III. *De studiis literariis Mediolanensium antiquis et novis Prodromus*, ibid., 1729, in-8°. Cet ouvrage savant et curieux contient l'histoire des écoles, des colléges, des académies et autres établissements littéraires du Milanez depuis les temps les plus reculés. Sassi prétend (Chap. 2), que la bibliothèque publique fondée par Pline le jeune, ne put l'être qu'à Milan, et que cette ville possédait, dès le second siècle, une collection de livres formée par ses premiers évêques; mais Tiraboschi ne trouve pas bien concluantes les preuves qu'il apporte à l'appui de cette opinion (*V.* la *Storia della letterat. italiana*, II, 371). IV. *Epistola pro vindicandâ formulâ in Ambrosiano canone ad missæ sacrum præscriptâ: Corpus tuum frangitur, Christe*, ib., 1731, in-8°. (Voy. le *Journal des Savants* de 1732, pag. 555). Cette lettre a été reproduite, en 1737, par le P. Calogerà, dans le tome XIV de sa *Raccolta*. V. *Dissertatio historica ad vindicandam veritatem contra allegata ad concordiam in causâ præcedentiæ; in quâ antiqua Ambrosianæ ecclesiæ disciplina, et metropolitani Mediolanensis dignitas illustrantur*; ibid., 1731, in-4°. VI. *Historia litterario-typographica Mediolanensis*, 1745, in-fol. Cet ouvrage est l'introduction à l'histoire des écrivains du Milanez (*V.* Argellati, II, 408). Le savant auteur l'a fait précéder de son Essai sur les établissements littéraires, anciens et modernes de la ville de Milan, dont on a déjà parlé. Après avoir traité de l'introduction de l'art typographique à Milan, et de ses premiers imprimeurs, il donne une Notice étendue sur les savants du Milanez, au quinzième siècle, avec l'indication de leurs ouvrages conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne. On trouve ensuite le recueil des Épîtres dédicatoires, ou des Lettres préliminaires, et enfin le Catalogue chronologique des ouvrages imprimés à Milan depuis 1465 à 1500. Aveuglé par son amour pour sa patrie, Sassi ne néglige rien pour prouver que l'imprimerie fut établie à Milan en 1465; il s'appuie sur l'édition de l'*Historiæ Au-*

Digitized by Google

gustæ scriptores, citée par Saumaise avec cette date; mais l'on sait que ce recueil ne fut imprimé pour la première fois qu'en 1475; et l'on ne connaît aucun ouvrage, avec date certaine, sorti des presses de cette ville avant 1469 (1) (Voy. l'*Essai sur l'origine de l'imprimerie*, par Laserna Santander, pag. 209). VII. *Vindiciæ de adventu Mediolanum S. Barnabæ apostoli, contra nonnullos recentioris ætatis scriptores. Prodromus ad Commentaria ritûs Ambrosiani*, ibid., 1748, in-4°. VIII. *Archiepiscoporum mediolanensium series historico-chronologica ad criticæ leges et veterum monumentor. fidem illustrata*, ibid., 1755, 3 tom. in-4°. Ce savant ouvrage est précédé de la *Vie* de l'auteur, par Th. Oltrocchi. W-s.

SATURNIN, (*Lucius Apuleius Saturninus*), démagogue séditieux, qui vécut vers l'an 640 de Rome, (114 avant J.-C.) un de ces personnages dont le nom n'obtient une mention dans l'histoire qu'à cause du mal qu'ils ont fait. Il était d'une famille assez distinguée, et fut, dans sa jeunesse, chargé, en qualité de questeur, du département d'Ostie, lequel avait une grande importance pour les subsistances de Rome. Uniquement occupé de plaisirs, il négligea tellement son emploi, que le sénat l'en destitua. Dès-lors, quittant la débauche pour les factions, il ne respira que pour se venger du corps qui avait prononcé sa disgrace. Le plus sûr moyen d'y réussir, était de s'attacher au parti de Marius, dont l'ambition commençait à troubler la république. Il contribua puissamment, en qualité de tribun du peuple, à faire obtenir à ce général un quatrième consulat, au mépris des lois de l'état. Comme Marius feignait de s'en défendre, Saturnin joua fort bien son rôle dans cette comédie, lui reprochant de trahir sa patrie, en refusant le commandement de l'armée dans un si pressant danger. Marius fut élu à cause du besoin qu'on avait de sa valeur, bien qu'il n'y eût « personne, » dit Plutarque, qui ne vît que c'était » une feinte, et que Saturnin était » aposté par Marius pour faire rejeter son refus. » Deux ans après, le vainqueur des Cimbres, aspirant à un sixième consulat, n'avait point de concurrent plus redoutable que Métellus le Numidique. Saturnin se prêta d'autant plus volontiers à le servir dans cette occasion, qu'il portait la haine la plus violente à Metellus, qui, étant censeur, avait voulu le chasser du sénat; mais il s'était soustrait à ce déshonneur en excitant une sédition contre ce vénérable censeur (*V.* Métellus, XXVIII, 454). Pour l'écarter Metellus du consulat, il fallait que Saturnin fût continué dans le tribunat. Déjà neuf candidats étaient élus; déjà les suffrages donnaient la dixième place à Nonius, homme cher aux patriciens : les satellites de Marius et de Saturnin le massacrèrent; et le lendemain ce farouche démagogue fut élu tumultuairement par quelques gens de la lie du peuple unis à ces brigands. Les magistratures romaines commencèrent dès-lors à ne s'obtenir le plus souvent que de cette manière violente. A peine élu tribun, Saturnin propose de distribuer aux citoyens les plus indigents les terres dont les Cimbres s'étaient emparés, et que Marius leur avait reprises. La justice voulait qu'elles fus-

(1) Le premier ouvrage imprimé à Milan, suivant les bibliographes, est intitulé : *Miraculi de la gloriosa Verzene Maria*, Phil. de Lavagna, M CCCC LXIX, die XIX Maii, petit in-4°.

Digitized by Google

sent rendues aux anciens propriétaires. La proposition du tribun portait en outre que le sénat ratifierait dans cinq jours ce qui aurait été ordonné par le peuple. Cette loi passa dans les comices populaires, à la faveur des coups de pierres et de bâton, que les agents de Saturnin firent pleuvoir sur les opposants. Metellus, en refusant, comme sénateur, son adhésion à une pareille violation des droits de la propriété, encourut l'exil que Saturnin prononça contre lui. Dès-lors, ce factieux ne connut plus de frein. Il voulait élever au consulat Glaucias, complice de tous ses crimes; mais celui-ci avait à craindre que Memmius ne lui fût préféré. Saturnin l'en débarrassa par un assassinat. Ces attentats réitérés lui firent perdre son crédit sur ceux de ses partisans qui n'étaient pas endurcis dans la scélératesse; et dès-lors il ne pouvait plus rien attendre de Marius auquel il cessait d'être utile. Le sénat, et les chevaliers se réunirent en armes contre Saturnin (*V.* SCAURUS): ces deux scélérats, obligés de se retirer dans le Capitole avec leurs satellites y furent bloqués par Marius lui-même qui les réduisit par la soif, en faisant couper les conduits qui amenaient de l'eau dans cette forteresse. Persuadé qu'il avait encore dans le consul un protecteur secret, Saturnin se remit entre ses mains; mais il ne fut pas plutôt descendu dans le forum, avec ses compagnons, qu'ils y furent tous assommés (l'an de Rome 654). Tel est le récit de Plutarque; Appien raconte que Saturnin, Glaucias et le questeur Safeius leur complice, furent enfermés, par ordre de Marius, dans le lieu même des séances du Sénat. Mais quelques citoyens, voyant dans cette mesure un stratagème pour sauver ces grands coupables, ouvrirent la toiture de l'édifice, et lapidèrent Saturnin et ses deux principaux complices, jusqu'à ce qu'ils les eussent étendus sur le carreau, tout revêtus qu'ils étaient des marques de leur dignité. Parmi les lois les plus odieuses que fit rendre ce démagogue, on doit citer celle qui déclarait traître à la patrie quiconque oserait contredire ou même interrompre un tribun faisant au peuple quelque proposition. On peut lire, sur Saturnin, Plutarque, *Vie de Marius*, Florus, liv. III, chap. 16, et surtout Appien d'Alexandrie, *Histoire des guerres civiles de la Répub. romaine*, liv. Ier., chap. IV. On a reproché à Vertot de n'avoir fait aucune mention des séditions de Saturnin, dans ses *Révolutions romaines*. D—R—R.

SATURNIN (*PUBLIUS-SEMPRONIUS SATURNINUS*), l'un des trente tyrans qui disputèrent l'empire à Gallien, avait remporté plusieurs victoires sur les Barbares. Élevé, par Valérien, aux premiers emplois militaires, il justifia le choix de ce prince par de nouveaux services. Les légions qu'il commandait le revêtirent de la pourpre, l'an 263. Trebellius Pollion rapporte que Saturnin dit alors aux soldats: « Vous » avez perdu un bon général, en » vous donnant un assez mauvais » empereur. » Cependant il continua de signaler sa valeur par des actions éclatantes; mais ses troupes, qu'il s'efforçait de maintenir dans les habitudes d'une discipline sévère, le massacrèrent, vers l'an 267. C'est d'après les médailles de Saturnin qu'on a fixé à quatre années la durée de son règne; mais toutes celles que nous avons sont suspectes Pollion, qui loue l'affabilité et les autres vertus de ce prince, a négligé

Digitized by Google

de faire connaître qu'elle partie de l'empire lui fut soumise. W—s.

SATURNIN (*Sextus-Julius Saturninus*), tyran, était, selon Vopiscus, d'origine gauloise. Il étudia en Afrique, à Rome, et devint habile orateur. Ayant embrassé la profession des armes, il mérita la confiance d'Aurélien, et parvint rapidement aux premières dignités. Il rendit des services importants à l'empire, en travaillant à pacifier les Gaules et l'Espagne, et en expulsant les Maures de l'Afrique. Aurélien le nomma son lieutenant dans l'Orient; mais, connaissant son ambition, il lui défendit expressément d'entrer en Égypte, dont les peuples étaient toujours disposés à la révolte. Sous le règne de Probus, Saturnin oublia cette défense, et voulut visiter Alexandrie. Les habitants de cette ville, accourus à sa rencontre, le saluèrent du titre d'auguste. Effrayé des dangers qu'il courait en l'acceptant, il s'éloigna promptement; mais, réfléchissant que Probus ne lui pardonnerait pas sa désobéissance, il prit la pourpre (l'an 280), dans l'espoir de conjurer les malheurs qu'il redoutait. Flav. Vopiscus, dont l'aïeul avait été présent à l'inauguration de Saturnin, rapporte que ce prince pleura pendant la cérémonie, et qu'il dit à ses officiers : « La république » perd aujourd'hui un sujet néces» saire, s'il m'est permis de le dire. » Je lui ai rendu de grands ser» vices; mais quel fruit m'en reste» t-il? Par la démarche que je fais » actuellement, je ruine tout le pas» sé. » Probus, après avoir refusé de croire à la révolte de Saturnin, tenta vainement de calmer ses inquiétudes, et de le ramener à son devoir. Forcé, par ses officiers, de prendre les armes, le malheureux général, abandonné bientôt d'une partie de ses troupes, se renferma dans Apamée, où il fut assiégé et saisi par les soldats de Probus, qui le massacrèrent. Son règne n'avait duré que quelques mois. Les médailles de ce prince, publiées par Goltzius et Mezzabarba, sont toutes fausses ou suspectes. — Saturnin est le nom d'un autre tyran qui prit la pourpre dans les Gaules, sous le règne de Constance ou de Julien (350 à 363). L'histoire n'en fait aucune mention; et son existence n'est prouvée que par une médaille en petit bronze, publiée par Banduri. M. Mionnet juge cette pièce suspecte. Voyez son *Traité de la rareté des médailles*. W—s.

SAUL (*emprunté*), premier roi d'Israël, était fils de Cis, homme puissant de la ville de Gabaa, dans la tribu de Benjamin. Parmi tous les enfants d'Israël, il n'y en avait pas de mieux fait que lui. L'Écriture dit qu'il était plus grand que les autres de toute la tête. Lassés du gouvernement des pontifes, les Israélites demandèrent un roi, qui les jugeât, et qui combattît avec eux. Samuel reçut du Seigneur l'ordre de se rendre aux desirs du peuple. Quelques jours après, Saül vint à Ramatha consulter le prophète au sujet des ânesses de son père, qui s'étaient égarées. Samuel, instruit que c'était l'homme choisi par Dieu pour régner sur son peuple, le reçut dans sa maison, lui fit servir à manger et le retint le reste de la journée. Le lendemain, il partit avec lui de grand matin, et l'ayant pris à part, il répandit de l'huile sur sa tête, et l'embrassa, lui disant: « C'est le Seigneur qui, par cette onction, vous sacre pour primer sur son héritage. Retournez dans votre demeure : les ânesses que vous cherchiez sont retrouvées; votre

Digitized by Google

père n'y pense plus; mais il est en peine de vous. » L'esprit du Seigneur saisit alors Saül, et il prophétisa. Cet événement se passa l'an 1091 avant Jésus-Christ. Samuel ayant convoqué le peuple à Maspha pour élire un roi, le sort tomba sur Saül. Celui-ci se tenait caché dans sa maison; mais il en fut tiré par force et amené au milieu du peuple, qui le salua des acclamations les plus vives. Toutefois il s'en trouva plusieurs dans l'assemblée qui murmurèrent contre le nouveau roi, et ne lui firent aucun présent. Saül fit semblant de ne pas s'en apercevoir, et retourna dans Gabaa, sous l'escorte de ses amis. Un mois après, il revenait de la campagne, suivant ses bœufs, lorsqu'il reçut la nouvelle que le roi des Ammonites était venu camper près de Jabès en Galaad, et qu'il menaçait d'en traiter les habitants de la manière la plus cruelle. Saisi de colère, Saül coupa ses deux bœufs en morceaux et les envoya dans toutes les terres d'Israël, disant : « C'est ainsi qu'on traitera les bœufs de tous ceux qui ne prendront pas les armes pour suivre Saül et Samuel. Tout le peuple, dit l'Écriture, sortit comme s'il n'eût été qu'un seul homme, et se réunit à Bezech, où Saül passa la revue de l'armée : elle se trouva forte de trois cent trente mille hommes, dont trente mille de la tribu de Juda. Le lendemain, Saül divisa ses troupes en trois corps, et à la pointe du jour, pénétra dans le camp des Ammonites, qui furent taillés en pièces. Dans l'ivresse de la victoire, le peuple se souvint des ennemis de Saül, et voulut les massacrer; mais ce prince les prit sous sa protection, et conduisit le peuple à Galgala pour y renouveler la cérémonie de son élection. Elle se termina par des sacrifices et par de grandes réjouissances. Saül congédia ensuite le peuple, et retint seulement avec lui trois mille hommes choisis. Il en laissa mille sous le commandement de Jonathas, son fils, et distribua les autres à Machmas et sur la montagne de Béthel. Jonathas ayant défait les Philistins à Gabaa, ceux-ci rassemblèrent une armée aussi nombreuse, dit l'Écriture, que le sable qui est sur le bord de la mer, et vinrent camper à Machmas. Saül, obligé de se retirer à Galgala, fut suivi de tout le peuple; mais les Israëlites, effrayés du nombre de leurs ennemis fuyaient ou se cachaient dans les cavernes des montagnes. Craignant de se voir entièrement abandonné, Saül crut pouvoir, dans l'absence de Samuel, offrir un sacrifice pour apaiser le Seigneur. Il achevait cette pieuse cérémonie, quand Samuel arriva. « Qu'avez-vous fait, lui dit le prophète? vous n'avez point gardé les ordres que le Seigneur vous avait donnés, et il s'est cherché un homme, selon son cœur, pour être chef de son peuple. Votre règne ne subsistera point. » Saül n'avait plus avec lui qu'environ six cents hommes, dont pas un seul n'était armé d'une lance ou d'une épée. Il revint, avec cette petite troupe, à Gabaa, et s'établit à l'extrêmité de cette ville, sous un grenadier. Cependant Jonathas, fatigué de son inaction, entra, suivi d'un seul écuyer, dans le camp des Philistins, dont il égorgea la garde avancée. Aux cris des mourants, les Philistins saisis d'effroi, et se croyant attaqués de toutes parts, tournèrent leurs armes les uns contre les autres. Les Israélites, témoins de ce prodige, rejoignirent Saül, qui profita de leur première ardeur pour les

Digitized by Google

conduire à la poursuite de l'ennemi. Dans le dessein de prévenir les désordres si fréquents avec une foule indisciplinée, il jura de punir de mort celui qui mangerait avant le coucher du soleil. Mais Jonathas, ignorant le serment qu'avait fait son père, trempa le bout d'une baguette dans un rayon de miel et la porta à sa bouche. Les Israélites, en arrivant dans Aïalon, las et exténués de besoin, se jetèrent sur les troupeaux enlevés aux Philistins, et mangèrent de la chair *avec le sang*, contre la défense de la loi. Saül réprima cette infraction coupable, et fit élever, dans l'endroit même, un autel au Seigneur. Il avait le projet de continuer à poursuivre les Philistins pendant la nuit; mais ayant consulté le Seigneur, il n'en reçut aucune réponse. Il connut alors la faute de Jonathas et voulut le faire mourir; mais le peuple s'y opposa. Saül revint dans Gabaa, chargé de butin. Les succès qu'il avait obtenus, en affermissant son autorité, avaient développé son caractère guerrier. Il forma son armée des hommes les plus vaillants qui fussent dans Israël, et fit la guerre à ses voisins, qu'il rendit ses tributaires. Il défit les Amalécites, et leur enleva les terres que le Seigneur avait données à son peuple. Samuel vint alors trouver Saül, et lui commanda, de la part du Seigneur, d'exterminer les restes du peuple d'Amalec. Saül obéit, en taillant en pièces les Amalécites; mais il crut devoir épargner Agag, leur roi, et mettre en réserve une partie des troupeaux pour les sacrifices. Il offrait, en reconnaissance de cette victoire, un holocauste sur le Mont Galgala, quand Samuel vint lui reprocher sa désobéissance, et lui annoncer que Dieu l'avait rejeté sans retour. Le prophète voulut s'éloigner; mais Saül le retint par le bord de son manteau qui se déchira. « C'est ainsi, lui dit Samuel, qu'aujourd'hui le Seigneur à déchiré le royaume d'Israël. » Cédant à ses instances, Samuel resta pour adorer avec lui le Seigneur; et s'étant fait amener le roi d'Amalec, il donna ordre de le tuer (*V.* SAMUEL, pag. 274 ci-dessus). Dès ce moment Saül eut de fréquents accès de fureur; mais le son de la harpe avait le pouvoir de le calmer. David, que le Seigneur avait choisi pour régner après Saül, ayant joué de cet instrument devant le prince, il le retint à sa cour, et le fit son écuyer. La victoire que David remporta sur le géant Goliath (*Voy.* DAVID, X, 588), accrut l'affection que lui portait Saül; mais ayant entendu les femmes d'Israël répéter dans leurs chants : *Saül en a tué mille, et David en a tué dix mille*, l'envie entra dans son cœur. Il refusa de donner à David sa fille Merob, qu'il avait promise au vainqueur de Goliath; et il essaya deux fois de le percer de sa lance. Cependant il craignit de se rendre odieux au peuple s'il le faisait mourir; et il l'envoya faire la guerre aux Philistins, dans l'espoir qu'il succomberait. Mais David réussit dans toutes ses entreprises, et força Saül de lui donner la main de sa fille Michol, dont il était aimé. On peut voir à l'article DAVID, la ruse qu'employa Michol pour le dérober à la haine de Saül, que les succès de son gendre irritaient de plus en plus. Furieux de ce que David lui était échappé, Saül fit retomber sa colère sur ceux qu'il soupçonna de l'avoir favorisé. Il manda le grand-prêtre Abimélech, qui, ne connaissant pas la disgrace de David,

lui avait donné quelque nourriture, et remis l'épée de Goliath, que l'on conservait dans le sanctuaire ; et après lui avoir reproché sa trahison, le fit massacrer, ainsi que tous les prêtres qui l'accompagnaient. Il étendit sa vengeance à la ville de Nobé (1), dont il fit passer tous les habitants au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Aveuglé par sa fureur, il poursuivit ensuite David, et il l'aurait atteint dans le désert de Maas, si la nouvelle d'une irruption des Philistins ne l'eût forcé de rétrograder. Dès qu'il eut repoussé les ennemis, il prit avec lui trois mille hommes, résolu d'aller chercher David jusques sur les rochers les plus escarpés d'Engaddi. Deux fois le Seigneur mit Saül à la merci de celui qu'il poursuivait avec tant d'acharnement. La première fois David se contenta de couper le bord de son manteau ; il lui enleva la seconde fois, sa lance et sa coupe. Touché de tant de générosité, Saül versa des larmes, et fit promettre par serment à David, de ne point exterminer sa race quand il serait monté sur le trône d'Israël. Quelque-temps après, les Philistins ayant réuni toutes leurs forces, vinrent camper à Sunam ; de son côté, Saül rassembla ses troupes à Gelboé. Effrayé du nombre de ses ennemis, il desira consulter le Seigneur sur l'issue de la guerre ; mais les prêtres et les prophètes ayant refusé de lui répondre, il sortit de son camp, déguisé, pendant la nuit, pour aller trouver une pythonisse célèbre dans la ville d'Endor. Cette femme craignant de s'exposer au châtiment qu'encouraient les magiciens, fit quelque difficulté de lui obéir; mais enfin rassurée par ses serments, elle évoqua l'ombre de Samuel, qui prédit à Saül que son royaume allait passer à David (*V.* Samuel, ci-dessus, pag. 275). Accablé de cette menace, Saül sentit ses forces lui manquer, et tomba sur la terre. La pythonisse le força de prendre quelque nourriture, et il regagna son camp. Cependant les Philistins attaquèrent les Israélites, qui furent mis en déroute. Saül eut la douleur de voir égorger, sous ses yeux, ses trois fils Jonathas, Abinadab et Melchisna : blessé lui même gravement, il pria son écuyer de l'achever, pour ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis. L'écuyer ayant refusé de lui rendre ce triste service, Saül se jeta sur son épée, et mourut ainsi en désespéré, l'an 1051 avant J.-C. Le lendemain les Philistins trouvèrent le corps de ce prince sur le champ de bataille, lui coupèrent la tête, et la pendirent à la muraille de Bethsan ; mais les habitants de Jabès l'enlevèrent ; et dans la suite David recueillit ses restes pour les ensevelir dans le tombeau de sa famille à Gabaa. L'histoire de Saül est racontée dans le *Premier Livre des Rois*. Elle a longuement occupé les commentateurs et les critiques du texte sacré. Les fureurs et la mort de ce prince ont été le sujet d'un grand nombre de compositions dramatiques. Avant la tragédie de M. Soumet, notre théâtre en possédait déjà quatre qui portent le nom de *Saül* : celle de La Taille de Bondaroy, 1562 ; de Billard de Courgenay, 1608 ; de P. Du Ryer, 1639 ; et enfin, de l'abbé Nadal, 1704. Mais si M. Soumet n'a pas eu de peine à surpasser ses devanciers, il n'en serait pas de même pour ceux qui tenteraient après lui de traiter ce sujet, l'un des plus

(1) C'était la ville des Lévites.

Digitized by Google

beaux qu'offrent les Livres saints, mais en même temps l'un des plus difficiles. Quant à la pièce de *Saül* (1763), qui fait partie des *OEuvres* de Voltaire, ce n'est qu'une parodie des récits de la *Bible*, dont, comme on sait, malgré son génie, il n'a jamais pu apprécier le charme et la simplicité. W—s.

SAULI (Le B. ALEXANDRE), apôtre de la Corse, était né le 15 février 1535, à Milan, d'une famille noble, originaire de Gènes. Jules-Camille Delminio et J. B. Rasorio furent ses premiers instituteurs; et sous ces habiles maîtres, il fit de rapides progrès dans les langues et la littérature ancienne. Il vint ensuite à Pavie, finir ses cours de philosophie et de jurisprudence. Son goût pour la retraite s'était manifesté dès l'âge le plus tendre; à dix-sept ans, il prit l'habit des clercs réguliers de saint Paul, et dès-lors il joignit à ses autres études celle de la théologie. En terminant ses cours, il soutint avec succès des thèses publiques, et reçut le laurier doctoral. Doué de beaucoup d'imagination, d'une mémoire étendue et d'une éloquence persuasive, il ne tarda pas à faire connaître ses talents pour la chaire. Le collége de Sainte-Marie de *Canevanova*, que possède la congrégation des clercs réguliers à Pavie, était devenu trop peu spacieux pour le grand nombre d'élèves qui venaient y recevoir le bienfait de l'instruction; Sauli l'agrandit à ses frais, en acheva l'église sur un plan magnifique, et en enrichit la bibliothèque de plusieurs ouvrages rares et précieux. A peine eut-il reçu les ordres sacrés, que l'évêque de Pavie le nomma son théologien, et se l'associa pour l'administration de son diocèse. D'après l'invitation du saint archevêque Charles Borromée, il se rendit, en 1565, à Milan, pour assister à l'ouverture du premier synode; et il montra, dans cette assemblée, tant de science et de piété, que saint Charles le choisit pour son confesseur. Sauli fut élu supérieur-général de sa congrégation, en 1567; trois ans après, il fut revêtu de la dignité d'évêque d'Aleria dans la Corse, et consacré par saint Charles, qui voulut présider lui-même à cette cérémonie. C'est à la sollicitude du nouveau pasteur, au zèle qu'il déploya pour éclairer des lumières de l'Évangile des peuples à demi-barbares, qu'il doit le glorieux surnom d'apôtre de la Corse. En vain on lui proposa l'archevêché de Gènes et d'autres riches bénéfices: il voulait finir ses jours au milieu du troupeau que lui avait confié la providence; mais un ordre du Saint-Siége le força d'accepter, en 1591, l'évêché de Pavie. Dans une visite qu'il faisait de son nouveau diocèse, il mourut à Cazzoli, le 21 oct. 1592. Ses restes furent rapportés à Pavie, et inhumés dans le chœur de l'église cathédrale. Un décret du pape Benoît XIV, en date du 23 avril 1741, a prononcé sa béatification. On a de ce saint prélat des *Lettres pastorales*, des *Statuts synodaux*, et quelques *Opuscules mystiques*, tant imprimés que manuscrits, dont on trouvera les titres dans la *Bibl. scriptor. Mediolan.* d'Argellati, II, col. 1294-95. — C'est à la même famille génoise qu'appartenaient Étienne SAULI, fondateur d'une académie qui eut quelque célébrité au seizième siècle, et Philippe SAULI, son cousin, évêque de Brugnate, mort en 1531 (1). W—s.

(1) Le nouveau *Dict. hist.*, *critiq. et bibliogr.* fait de ces deux Sauli des nobles genevois, et par com-

Digitized by Google

SAULNIER (Charles), chanoine régulier de l'observance réformée de l'ordre de Prémontré, de la province de Lorraine, était né à Nançi, en 1690. Il prononça ses vœux, en 1709, à l'abbaye de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, et y continua ses études sous de bons maîtres, avec beaucoup d'ardeur et assez de succès pour que ses supérieurs, lorsqu'il eut reçu l'ordre de prêtrise, le crussent capable d'enseigner la philosophie et la théologie à ses jeunes confrères. Il exerça pendant quelques années cet emploi. C'était vers ce temps que Hugo, abbé d'Estival, du même ordre, épris de la passion des travaux d'érudition, avait réuni dans son abbaye un certain nombre de jeunes religieux prémontrés, qu'il formait à ce genre de littérature, et qui lui servaient d'aides dans l'exécution des ouvrages qu'il avait en vue (*V.* Hugo, XXI, 27). Saulnier devint un de ses élèves les plus distingués : il se l'attacha particulièrement, le fit nommer, en 1723, prieur d'Estival, par le chapitre de la congrégation; et, vers 1735, le fit élire pour son coadjuteur, *cum futura successione*. Il le nomma aussi son official (1). On a de Saulnier : I. Une belle édition des Statuts de l'ordre de Prémontré, sortie des presses d'Estival, avec le titre suivant: *Statuta candidi et canonici ordinis Præmonstratensis renovata anno* 1630; *a capitulo generali planè resoluta.* Elle est accompagnée de *Notes*, de *Commentaires* et de la règle de saint Augustin, qui servait de base aux constitutions de l'Ordre. II. *Bibliotheca scriptorum ordinis Præmonstratensis, chronologico ordine digesta, ab anno quo suum præfatus ordo sumpsit exordium, ad nostram usque ætatem*, 1729, ouvrage inédit. Le manuscrit autographe retiré d'une collection de matériaux, restés vraisemblablement des travaux de l'abbé Hugo, et conservé par le P. Baudot, dernier prieur d'Estival, mort récemment au séminaire de Nanci, s'est trouvé parmi ses papiers. Mais les derniers cahiers en ont été détachés et manquent. Le manuscrit ne va que jusqu'en 1645 : ce qui reste fait regretter qu'il ne soit pas complet. Le nom du P. Saulnier se rattache encore au projet d'une nouvelle édition de la Chronique de Robert d'Auxerre, dont le manuscrit autographe de saint Marien lui avait été remis dans cette intention, en 1735 (*V.* Robert d'Auxerre, XXXVIII, 212). Sa fin prématurée, et celle de l'abbé Hugo, qui la suivit de près, traversèrent l'exécution de ce projet, qui ne fut point repris dans la suite. Le P. Saulnier mourut à Estival, le 4 janvier 1738. L—y.

SAULX. *Voy.* Tavanes.

SAUMAISE (Benigne de), savant littérateur, était né vers 1560, à Semur en Auxois, d'une noble et ancienne famille (1). Dans sa jeunesse, il joignit à l'étude du droit celle de l'histoire et de la géographie, et cultiva la poésie latine avec succès. Il avoue lui-même qu'il ne se piquait pas de constance dans ses

pensation, il fait du genevois Jean-Pierre Sartoris, mort en 1780, un syndic de la république de Gènes.

(1) L'abbaye d'Estival était exempte, et dépendait immédiatement du pape : elle était ce qu'on appelait *nullius diœcesis*, et l'abbé exerçait dans l'enclave du terrain qui en dépendait, les droits *quasi-épiscopaux*. Il avait une officialité.

(1) Il paraît que le nom de cette famille était originairement *Saumaire*; La Monnoye, qui semblait en revoquer en doute la noblesse dans ses additions au *Ménagiana* (1, 52, éd. de 1715), s'est rétracté depuis dans les notes insérées dans les *Mémoires* de Sallengre, 1, 242.

Digitized by Google

Tome XI. Page 453.

HIST. DE FRANCE.

SAUMAISE.

goûts. « Je n'ai, dit-il, jamais tant » pu me commander, que de me » donner et attacher du tout à une » seule étude. J'ai toujours aimé le » change et la diversité, et ne fus » oncques de ces loyaux amants qui » ne font l'amour qu'à une seule » maîtresse. » (*Préface* de la trad. de Denys d'Alexandrie). En 1587, son père se démit, en sa faveur, de la charge de lieutenant particulier en la chancellerie de Sémur. Pendant les troubles de la Ligue, il signala son zèle pour l'autorité légitime, et maintint ses compatriotes dans la soumission. Il fut pourvu, par Henri IV, d'une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, et mourut doyen de cette compagnie, le 15 janvier 1640, dans un âge très-avancé. Outre quelques pièces de vers, dont Papillon a soigneusement recueilli les titres dans la *Bibl. de Bourgogne*, on a de Saumaise : *Denys Alexandrin, de la situation du monde, nouvellement traduit du grec en français, et illustré de Commentaires*, pour l'éclaircissement des lieux les plus remarquables, contenus en cette œuvre, Paris, 1597, in-12. Cette traduction, en vers français, est un ouvrage de la jeunesse de l'auteur. « A peine, » dit-il, avais-je atteint l'âge de vingt » ans, quand je l'entrepris. Il y a » quatorze ans et plus, que je la te» nais sous clef; et elle n'était prête » de voir le jour, si l'importunité de » mes plus chers amis ne l'eût tirée » de mon étude, comme par force. » Quoique le style en soit vieilli, et que d'ailleurs elle ne passe pas pour fidèle, les curieux recherchent cette version à cause des Notes, qui sont pleines d'érudition. Mais à peine se souviendrait-on de l'auteur aujourd'hui, s'il n'avait la gloire d'être le père et le premier instituteur de Claude Saumaise, l'un des savants les plus distingués qu'ait produits la France, et dont l'article suit. W—s.

SAUMAISE (Claude de), l'un des érudits les plus étonnants et les plus féconds du dix-septième siècle, était né à Sémur en Auxois, le 15 avril 1588 (1), d'une famille noble, qu'un de ses admirateurs a voulu faire remonter au temps du roi Robert, prétention qui rappelle Scaliger se disant issu d'une maison souveraine d'Italie (2). Son père (*Voy.* l'article précédent), voulut lui enseigner le latin et le grec; si l'on en croit même le plus ancien biographe de Saumaise (3), dès l'âge de dix ans, le jeune élève expliquait Pindare, et versifiait dans l'une et l'autre langue, genre d'exercice qui souvent le délassa de travaux plus graves, et dans lequel, selon Ménage, il ne le cédait à aucun de ses contemporains. A seize ans, il fut envoyé à Paris, pour y compléter ses études; et c'est là que commencent ses liaisons avec Casaubon, dont l'autorité littéraire, bien plus que la modération de ses opinions, inclina bientôt le jeune savant au protestantisme. Recommandé par ce grand helléniste à Denis Godefroy et à Gruter, Saumaise court, malgré son père, à l'université de Heidelberg, abjure les croyan-

(1) Papillon affirme qu'il a lu cette date sur les registres de la paroisse où Saumaise a été baptisé. Si l'âge que Saumaise se donne dans quelques-unes de ses lettres ne se concilie pas toujours avec un fait aussi positif, il faut en accuser son amour-propre, qui cherchait à présenter ses premiers ouvrages comme échappés à son enfance plutôt qu'à sa jeunesse.

(2) La Monnoye (*Menagiana*, t. I, 52), assure que Claude Saumaise et Bénigne, son père, signaient sans particule; l'ancienneté de leur noblesse avait été vérifiée au parlement (*V.* Papillon, *Bibl. des aut. de Bourg.*, t. II, p, 242.)

(3) Antoine Clément. Cette vie, ou plutôt cet éloge de Saumaise, est placé à la tête du recueil des Lettres de ce savant.

Digitized by Google

ces catholiques; et, impatient de faire marcher de front avec l'étude du droit celle des antiquités grecques et romaines, qu'on n'en avait point encore séparée, il s'enferme avec Gruter, dans la bibliothèque Palatine, la plus riche en manuscrits qui fût alors en Allemagne, consacre deux nuits sur trois au travail le plus opiniâtre, et tombe malade d'épuisement, avant d'avoir publié son premier ouvrage. Cet ouvrage était les deux Livres de Nilus, archevêque de Thessalonique, et celui du moine Barlaam, sur la primauté du pape; l'un et l'autre enrichis de corrections et de notes, et dédiés à l'avocat-général Servin, dont la bienveillance avait été précieuse à Saumaise lorsqu'il étudiait à Paris. Une édition de Florus suivit de près. On le voit dès-lors correspondre avec Scaliger, qui le comblait de louanges, et résoudre les doutes des plus habiles sur les difficultés sans nombre qu'offraient à cette époque les manuscrits où s'étaient conservés les classiques d'Athènes et de Rome. En 1610, il consent, par déférence pour son père, à s'inscrire au nombre des avocats au parlement de Dijon. Mais il ne parut point au barreau: préoccupé du desir de compléter l'Anthologie grecque, il ne put être distrait de cette entreprise que par la dispute qui s'était élevée sur la détermination des provinces et des Églises suburbicaires, entre le P. Sirmond et Jacques Godefroy, dont le père avait initié Saumaise dans la science des lois. Le savant bourguignon se déclara contre le jésuite; et ce combat d'érudition, dont l'avantage resta tout entier à Saumaise, n'était point encore fini lorsqu'il fit imprimer à Paris un travail bien autrement remarquable: *Historiæ Augustæ scriptores VI, Æl. Spartianus, Jul. Capitolinus, Æl. Lampridius, Vulcatius Gallicanus, Trebellius Pollio, Fl. Vopiscus.* C'était comme une continuation des *Douze Césars* de Suétone. Les remarques de Saumaise embrassaient toute l'histoire des empereurs. De ce moment, il prit rang au dessus de tous les commentateurs qui aspiraient à recueillir l'héritage littéraire de Casaubon et de Scaliger. L'infatigable critique préparait presque en même temps une édition du livre de Tertullien *De Pallio*, qui lui servit de texte pour passer en revue tout ce qui tient aux vêtements des Romains. Un aussi zélé protestant ne pouvait laisser tomber cette occasion d'attaquer encore un jésuite, et de l'injurier; car, pour les érudits de ce temps, injurier, c'était combattre. Le P. Pétau ne crut point être obligé à plus de mesure dans sa réponse à un hérétique qui, en outre, avait le tort d'être l'agresseur. Six brochures se succédèrent; mais, à force d'érudition, la lutte demeura indécise, et il ne resta de toute cette dispute que le souvenir des épithètes de *pecus*, d'*asinus*, et autres semblables, que les adversaires s'étaient prodiguées. Au milieu de ces invectives, Saumaise était occupé de pensées plus douces. Le 5 septembre 1623, il avait épousé Anne Mercier, dont le père était une des colonnes du parti de la réforme en France; quant à elle, son caractère impérieux et tracassier aurait fait le désespoir d'un esprit moins patient et d'une vie moins laborieuse. Ce mariage fixa Saumaise pour quelques années dans une maison de campagne voisine de Paris; et c'est là qu'il acheva son grand

Digitized by Google

ouvrage sur Solin, ou plutôt sur l'Histoire naturelle de Pline (*Plinianæ exercitationes in C. J. Solini Polyhistora*, Paris, 1629, 2 vol. in-fol.) : prodigieuse entreprise qui peut être considérée comme l'Encyclopédie de ces temps encore tout hérissés des travaux et des erreurs de l'école. Saumaise ne s'était point borné à interroger l'antiquité classique si familière aux érudits de ce siècle ; il avait fouillé les monuments scientifiques des orientaux ; et la lecture des Persans et des Arabes lui donna, sur la botanique en particulier, de grandes lumières, qu'il a consignées dans un livre à part, publié long-temps après. Cependant son père essayait vainement de lui résigner sa charge. Le parlement s'était prêté au desir du vieillard ; mais le garde-des-sceaux, Marillac, fut inflexible ; et toute la réputation de Saumaise ne put vaincre les scrupules du magistrat sur le danger de faire asseoir un protestant sur les fleurs-de-lys. On ne sait si les refus de Marillac contribuèrent à l'exil volontaire du docte commentateur. Venise, Londres, la Haye, l'appelaient depuis long-temps. Il préféra la Hollande, et accepta dans l'université de Leyde, la place honorable que Scaliger y avait occupée au-dessus des professeurs. Des craintes de peste le ramenèrent un moment en France ; toutes les séductions furent épuisées pour l'y retenir. Le titre de conseiller-d'état, le collier de Saint-Michel, alors le second des ordres français, la promesse d'une pension égale à celle dont avait joui Grotius, ne purent balancer long-temps les espérances qu'il avait fondées sur ses co-religionnaires des Provinces-Unies. Richelieu fit une deuxième tentative, lorsque Saumaise revint, en 1640, recueillir la succession paternelle. Une pension de douze mille francs lui fut offerte, s'il voulait écrire la vie du cardinal. Saumaise répondit ingénument qu'il ne savait pas flatter, et il partit pour la Bourgogne. Richelieu mourut ; et Mazarin s'efforça encore de fléchir une résistance que des promesses n'avaient pu vaincre. Une pension de six mille francs fut accordée à Saumaise ; et le brevet lui en fut expédié sans autre condition que son retour en France. Pour toute réponse à cette haute faveur, il fit imprimer son livre *De primatu papæ*, qui souleva contre lui l'assemblée du clergé de France, et fut dénoncé, par elle, à la reine-mère et au parlement. Une polémique plus noble, et dont le souvenir honore plus Saumaise que la plupart de ses ouvrages, aujourd'hui si peu lus en France, l'occupa bientôt tout entier. Charles II, proscrit en Angleterre, lui demanda une Apologie de la mémoire de son père, qu'un tribunal régicide venait d'immoler à l'ambition long-temps patiente de Cromwell. Jamais mission plus haute ne fut donnée aux lettres ; mais une telle cause aurait voulu un Bossuet ou un Pascal ; et Saumaise n'était qu'un érudit du seizième siècle. Milton se chargea de lui répondre ; et ceux qui l'ont proclamé vainqueur dans cette joûte scholastique, n'ont assurément pas lu son livre. Saumaise avait (4) com-

(4) Le Dictionnaire universel répète, après beaucoup d'autres, que le livre de Saumaise s'ouvre par cette burlesque apostrophe : Anglais qui vous renvoyez les têtes des rois comme des balles de paume, etc. Je puis affirmer que ce début n'est point celui de la *Defensio regia*, ni celui de la réponse à Milton. Voltaire, dans son Catalogne des écrivains du *Siècle de Louis XIV*, parle fort lestement de ce débat. « Milton, auteur d'un poème barbare, quel» quefois sublime, sur la pomme d'Adam, refuta » Saumaise, comme une bête féroce combat un sau» vage. » L'auteur de la *Henriade* aurait pu mieux parler du *Paradis perdu*.

mencé le sien par ces mots : « L'horrible nouvelle du parricide commis » depuis peu en Angleterre vient de » blesser nos oreilles et encore plus » nos cœurs (4). » « Il faut, répond Milton, que cette nouvelle ait eu une » épée plus longue que celle de saint » Pierre, qui coupa l'oreille à Malchus, ou que les oreilles des Hollandais soient bien longues ; car » une telle nouvelle ne pouvait blesser » que des oreilles d'âne. » On ne craint pas d'affirmer que ces misérables plaisanteries ne sont point les plus mauvaises qu'on eût pu choisir dans cette longue invective, où la vigueur native de ce grand génie a peine à se faire jour à travers des injures et des déclamations sans fin. Ceux qui ont pris le silence de Saumaise pour un aveu de sa défaite, ignorent qu'il avait laissé, dans ses papiers, une Réplique qui fut imprimée après sa mort, au moment même où la question venait d'être jugée par la restauration de Charles II, en 1660. Saumaise n'avait pas besoin de ce nouveau titre pour être recherché par des rois. La reine de Bohème avait brigué l'honneur de sa correspondance ; et la trop fameuse Christine de Suède le pressait depuis long-temps de se rendre auprès d'elle. Le prince des commentateurs, entraîné par sa femme, accourut à la voix d'une souveraine qui lui écrivait, en latin, des lettres de sept pages, et qui l'assurait qu'elle ne *pouvait vivre contente sans lui.* Mais, dans son second voyage, il ne tarda pas à être réclamé par les curateurs de l'académie de Leyde, qui écrivirent à leur tour à la reine que *le monde ne pouvait pas se passer de la présence du soleil, ni leur université de celle de Saumaise;* et Christine se laissa persuader. A son retour, Saumaise fut admis, par le roi de Danemark, à sa table, et reconduit à ses frais, comblé de ses présents, jusqu'aux frontières du royaume; mais sa constitution, naturellement débile, ne put se relever des fatigues de ce voyage. Il suivit en vain sa femme aux eaux de Spa : il mourut auprès d'elle, entre les bras d'un théologien calviniste, le 6 septembre 1653. Christine lui fit faire une Oraison funèbre, et se chargea de l'éducation de son troisième fils. Tel avait été son enthousiasme, peut-être un peu factice, pour le père, que, sur le seul avis qu'Isaac Vossius préparait un livre pour réfuter plusieurs des opinions de Saumaise, elle lui avait retiré la charge de bibliothécaire, qu'il tenait d'elle, et lui avait défendu sa présence. La mort de Claude de Saumaise fut un événement en Europe. Son immense érudition, qui faisait dire hyperboliquement à Balzac que ce qui avait échappé à un tel homme manquait à la science et non à son génie, sa vaste correspondance, l'ardente persévérance de ses recherches, avaient fait de son cabinet le centre des travaux de la philologie contemporaine. Le petit nombre de lettres qui ont été conservées de lui, nous le montre dominant, par l'autorité de son nom et l'universalité de ses études, les plus savants hommes de cette époque, P. Dupuy, Rigault, Daillé, Peiresc, Bochart et Ménage, en France ; en Hollande, un Grotius, un Gronovius (Fréd.), le médecin Beverwick, le célèbre orientaliste Golius, Nicolas Heinsius, et une foule d'autres. Cet homme faible et valétudinaire avait appris, sans maître, le persan (5), le chaldéen, l'hébreu,

(5) On assure cependant que son érudition orientale était fort superficielle, et que toutes les cita-

Digitized by Google

l'arabe et le copte Il tenta même de deviner la langue étrusque, dont il ne nous reste que des fragments mutilés. On cite de lui des prodiges de mémoire qui ont quelque chose de fabuleux. Dans une conversation avec Golius, il lui arriva de citer plusieurs versets d'un Pentateuque persan qu'il n'avait lu qu'une fois, il y avait plus de dix années. Une grande partie de ses écrits, et notamment l'Apologie de Charles Ier., ont été composés sans le secours d'aucun livre, et plus d'une fois avec tant de précipitation, qu'il lui échappait des erreurs qu'un écolier aurait relevées. C'est ainsi que, dans son Traité de la Transubstantiation, il reproche aux Catholiques de ne point mêler le vin à l'eau dans le divin sacrifice. Ceux qui desirent une bibliographie complète de ses ouvrages, peuvent recourir à la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. L'auteur porte à quatre-vingts le nombre de ceux qui ont été imprimés, et ceux qui sont restés manuscrits à soixante. La liste des ouvrages commencés, ou simplement projetés par Saumaise, n'est pas moins considérable. Nous signalerons, outre ceux qui sont indiqués dans le corps de l'article : I. *De usuris*, Leyde, 1638, in-8o.; *De modo usurarum*, Leyde, 1639, in-8o.; *De Fœnore trapezitico*, ibid., 1640. Saumaise soutient, dans ces trois gros volumes, que le prêt sur gage peut produire des intérêts au prêteur, sans être pour cela usuraire. Selden et Freinsheim ont loué ce travail, qui souleva contre Saumaise tous les jurisconsultes. II. *Diatriba de mutuo non esse alienationem*, Leyde, 1640 (*V.* Ménage, XXVIII, 248, note 1). Ces disputes sur le prêt ont tenu une grande place dans la vie de Saumaise. Son biographe assure que l'avocat-général Talon avait embrassé sa doctrine sur le prêt de consommation (*mutuum*). III. *Interpretatio Hippocratei aphorismi de calculo*, avec une Réponse aux doutes de Beverwick. Ce travail atteste la variété des connaissances de Saumaise : médecine, jurisprudence, théologie, philosophie, histoire ecclésiastique, antiquités grecques et romaines, langues anciennes, langues orientales, il avait tout fouillé, jusqu'aux éléments de l'indou et du chinois. Il ne faut pas oublier que ces immenses travaux furent accomplis en présence d'une femme qui semblait lui avoir été donnée, comme Xantippe à Socrate, pour faire briller la douceur naturelle de son caractère. Cette femme tenait la porte de son mari fermée à ses amis, et le forçait de travailler au milieu des criailleries domestiques. Entêtée de sa noblesse, elle voulut qu'il parût devant Christine en habit d'homme de guerre; ce qui fit dire à la reine qu'elle admirait encore plus la patience de Saumaise que son savoir. Ménage le peint en effet comme le plus honnête et le plus sociable des hommes, fort agréable en conversation et ne portant, dans la société, aucun des ridicules du pédantisme. Il est certain, toutefois, que sa polémique manque de modération et de mesure; et l'un de ses derniers vœux, et certes l'un de ceux qui l'honorent le plus, fut de condamner aux flammes ceux de ses écrits polémiques qui n'avaient pas vu le jour avant sa mort. (*Voy.* Vorst). Saumaise était l'oncle de Mme. de Brégy (*V.* ce nom). F—t. j.

---

tions de textes arabes ou persans lui étaient fournies par Grotius, auquel il soumettait pour cela ses manuscrits. C'est la veuve de Grotius qui révéla cette anecdote après la mort de son mari.

Digitized by Google

SAUNDERS (Nicolas). *Voy.* Sanders.

SAUNDERS (James Cunningham), chirurgien anglais, mort subitement à Londres, le 9 février 1810, n'ayant encore que trente-sept ans, se livra spécialement et avec réputation au traitement des maladies des yeux, et il fut démonstrateur d'anatomie à l'hôpital de Saint-Thomas. Il mérita de l'humanité, non-seulement par les opérations heureuses que son habileté le mit en état d'exécuter, mais aussi en publiant un *Traité Pratique sur quelques points relatifs aux maladies de l'œil;* et, en fondant à Londres une infirmerie affectée à la guérison de ces maladies. Son ouvrage a été réimprimé en 1816, in-8o., avec portrait; et précédé d'une Notice sur sa vie, et d'un exposé de sa méthode pour guérir la cataracte de naissance, par le docteur Farre. L.

SAUNDERSON (Nicolas), le plus célèbre des aveugles savants, professeur de mathématiques à l'université de Cambridge, et associé de la société royale de Londres, naquit, en 1682, à Thurlston, dans le comté d'York, où son père était employé dans la perception de l'excise. N'ayant encore qu'un an, la petite-verole le priva, non-seulement de la vue, mais même de ses prunelles, qu'un abcès détruisit entièrement; de sorte qu'il ne conserva pas plus d'idée de la lumière et des couleurs que s'il eût été aveugle en naissant. Il fut envoyé de bonne heure à une école, à Penniston, où il reçut les éléments des langues grecque et latine. Au sortir de cette école, son père lui enseigna les premières règles de l'arithmétique; et son génie commença dès-lors à se révéler. Il fut bientôt en état de faire de longs calculs, par la force de sa mémoire; et il se forma des méthodes nouvelles pour résoudre plus promptement ces petits problèmes que l'on propose aux commençants, afin d'éprouver leur habileté. A dix-huit ans, il eut l'avantage d'être présenté à Richard West, grand amateur des mathématiques, lequel, frappé de sa capacité extraordinaire, se fit un devoir de contribuer à son avancement en lui communiquant les principes de l'algèbre et de la géométrie, et lui donnant tous les encouragements qui dépendaient de lui. Saunderson trouva un autre maître dans le docteur Nettleton, et profita si bien de leurs leçons, qu'en peu de temps il eut épuisé leur savoir, et put, dit-on, leur rendre en instruction plus qu'il n'avait reçu d'eux. Après avoir passé quelques mois dans une école, près de Sheffield, il se retira dans une campagne, où il poursuivit ses études, presque seul, sans autre secours qu'un livre et qu'un lecteur. Dès-lors aucune difficulté ne pouvait plus l'arrêter: il en trouvait rapidement la solution. Les ressources pécuniaires de sa famille étant très-bornées, il lui fallut songer à soulager son père des frais de son entretien. Il se flatta d'obtenir une chaire de mathématiques; et son inclination le conduisit à l'université de Cambridge en 1707. La société du collége de Christ-Church, charmée de posséder un génie aussi étonnant, lui donna un logement, l'usage de sa bibliothèque, et toutes sortes d'avantages. Saunderson éprouva d'ailleurs, en cette occasion, la bienveillance généreuse du professeur Whiston. Il professa d'abord, en qualité de *lecturer*. L'ouverture de son cours attira un

Digitized by Google

Tome XI. Page 458.

Digitized by Google

Digitized by Google

grand nombre de savants et de curieux. Sa première leçon roula sur les éléments de mathématiques, l'optique et l'arithmétique universelle de Newton ; et là, certes, un vaste champ était ouvert à son génie. C'était un spectacle fait pour exciter la curiosité publique que celui d'un jeune aveugle donnant des leçons d'optique, et discourant sur la lumière et les couleurs, expliquant la théorie de la vision, l'effet des verres convexes ou concaves, le phénomène de l'arc-en-ciel et d'autres objets de la vue. Après avoir enseigné publiquement la philosophie newtonienne, Saunderson se lia avec son illustre auteur, dans la conversation duquel il eut l'avantage de pouvoir éclaircir les parties de ses ouvrages qui offrent le plus de difficultés. Il conçut une profonde admiration, bientôt accompagnée d'une vive reconnaissance, pour ce grand homme, qui contribua de toute son influence à lui faire obtenir la chaire de mathématiques fondée par le docteur Lucas. Whiston venait d'être destitué ; personne n'était jugé plus capable de le remplacer que Saunderson : mais, pour devenir apte à cette promotion, il lui manquait le degré de maître.ès-arts, exigé par les statuts ; et ce degré lui fut conféré par une faveur extraordinaire, motivée sur son rare mérite. Son élection eut lieu en novembre 1711. Il prononça un discours d'inauguration, écrit en latin, d'un style qui prouvait que l'auteur s'était formé à l'école de Cicéron. Il avait perfectionné ses études classiques au point d'entendre les ouvrages d'Euclide, d'Archimède et de Diophante, lus dans l'original grec. Il se maria en 1723, et devint père de deux enfants. Lorsqu'en 1728, George II visita l'université de Cambridge, il exprima le desir de voir le professeur aveugle ; et dans cette occasion, S. M. le créa docteur en droit. La constitution, naturellement forte, de Saunderson, commençait à se ressentir de l'influence d'une vie trop sédentaire et d'une application trop continue. Il éprouva, pendant plusieurs années, un engourdissement dans les membres, qui se termina par une mortification incurable du pied ; et il mourut le 19 avril 1739, âgé de cinquante-sept ans. Il était fait pour avoir des admirateurs, plutôt que pour acquérir et surtout conserver des amis. Son esprit vif et caustique n'épargnait qui que ce fût. Il pensait que la vérité doit toujours s'exprimer sans ménagement, et il n'abusait que trop de ce principe : l'effet d'une telle conduite fut de lui susciter un grand nombre d'ennemis. Newton paraît avoir été du petit nombre de ceux dont il a constamment respecté le caractère. Sauderson convenait que plus d'une fois il avait cru devoir adopter un avis différent sur les objets traités dans les ouvrages de sir Isaac ; mais qu'un plus mûr examen lui avait toujours fait reconnaître que lui-même était dans l'erreur. Il avait la malheureuse habitude de jurer, et il était généralement connu pour son cynisme d'impiété. On a dit que le ministre qui l'assista dans ses derniers moments, ne pouvant réussir à le convaincre de l'existence d'un créateur, par le tableau des merveilles de la création, merveilles, il est vrai, qui ne pouvaient frapper vivement un homme privé de la vue, finit par en appeler au témoignage de Clarke et de Newton, qui tous deux avaient proclamé une intelligence suprême ; et que le mourant, se rendant

Digitized by Google

à l'autorité de ces grands noms, s'écria : « *O Dieu de Clarke et de » Newton, reçois-moi dans ton » sein!* » Mais cette anecdote a été reconnue fausse (1). On a peine à concevoir d'abord comment un aveugle a pu se distinguer dans les sciences mathématiques; mais si l'on réfléchit que les idées de quantité, qui sont les principaux objets des mathématiques, peuvent s'acquérir par le sens du toucher aussi bien que par celui de la vue; qu'une attention fixe et soutenue est la principale disposition pour cette étude, et que les aveugles sont nécessairement moins distraits que les autres hommes, on pensera peut-être qu'aucune branche de la science n'est mieux adaptée à leur situation. Saunderson dut, dans l'origine, la plupart de ses idées au sens du toucher, qu'il avait d'une délicatesse exquise, comme l'ont ordinairement les aveugles. Cependant il ne pouvait pas, ainsi que quelques personnes l'ont cru, distinguer les couleurs au moyen de ce sens; et après des expériences réitérées, on l'a fréquemment entendu dire que c'était prétendre à l'impossible. Mais il discernait avec beaucoup d'exactitude la moindre inégalité, le moindre défaut de poli qui se trouvait sur une surface. C'est ainsi que, dans une suite de médailles romaines, appartenant à l'université de Cambridge, il sut distinguer les pièces authentiques d'avec les fausses, quoique celles-ci eussent été assez bien contrefaites pour tromper un connaisseur qui en avait jugé par les yeux. Le toucher lui servait à distinguer aussi, avec une grande justesse, la moindre variation dans l'atmosphère. On l'a vu, dans le jardin du collége, un jour qu'on y faisait des observations sur le soleil, signaler chaque nuage qui interrompait l'observation, presque aussi exactement que ceux qui y voyaient. Il savait quand un objet quelconque était placé devant lui, ou quand il passait près d'un arbre, pourvu du moins que le temps fût calme : il formait alors son jugement sur la pression différente de l'air sur son visage. Les personnes privées des yeux sont communément douées d'une oreille sûre et délicate; et Saunderson le fut au plus haut degré. Il appréciait promptement jusqu'à la cinquième partie d'une note ou d'un ton. Dans ses jeunes années, il avait appris à jouer de la flûte pour son amusement; et le talent qu'il y déployait annonçait de si heureuses dispositions pour la musique, que l'on peut supposer que s'il se fût livré à cet art, il n'y eût pas moins excellé que dans les mathématiques. La perfection de son ouïe lui suffisait pour reconnaître des personnes avec lesquelles il avait autrefois causé assez de temps pour fixer dans sa mémoire le son de leur voix; il discernait même par ce moyen les différentes localités : il jugeait de la grandeur d'une salle où on l'introduisait, de la distance où il se trouvait de la muraille; et s'il avait une fois marché sur le pavé retentissant d'une cour, d'une place publique, etc., et qu'il y fût dans la suite conduit de nouveau, il pouvait indiquer précisément l'endroit du lieu où il était, uniquement par le son qu'il rendait. Saunderson avait écrit sur presque tous les points des mathématiques, pour l'usage de ses élèves, mais d'abord sans rien des-

(1) *Voy.* la *Lettre* de M. Gervaise Holmes à l'auteur de la *Lettre sur les aveugles* (Diderot), contenant le véritable récit des dernières heures de Saunderson, Cambridge, 1760, in-8°. de 60 pag. On y relève plusieurs faussetés avancées dans l'ouvrage de Diderot.

Digitized by Google

tiner à l'impression. Ce ne fut que sur les instances de ses amis, qu'il rédigea, en anglais, et mit la dernière main à ses *Eléments d'Algèbre*. Ils ne parurent qu'après sa mort, à Cambridge, 1740, 2 vol. in-8°., ornés de son portrait, et précédés d'une notice sur sa vie. Ils sont estimés, et ont été traduits en français, par de Joncourt, Amsterdam, 1756, 2 vol. in-4°. Parmi les autres écrits qu'il a laissés, on cite avec éloge des commentaires sur les *Principia* (de Newton), qui non-seulement en expliquent les parties les plus difficiles, mais qui souvent ajoutent même au fond. Ils ont été publiés en latin à la fin de son traité sur les Fluxions, ouvrage estimable, qui parut en 1756, in-8°. Ses leçons manuscrites sur presque toutes les parties de la philosophie naturelle mériteraient également d'être offertes au public. On a dit que Saunderson avait le premier imaginé la décomposition du cube en six pyramides égales et semblables. Le premier volume de ses *Eléments d'algèbre* offre la description d'une manière de faire les opérations de l'arithmétique par le seul sens du toucher. C'est ce que l'on a nommé *Arithmétique palpable ;* Montucla en donne la description dans le tome 1er. des *Récréations mathématiques*, p. 18. L.

SAURIN (Jacques), le plus célèbre des prédicateurs protestants français, naquit à Nîmes, le 6 janvier 1677. L'historien de cette ville dit que, « quoique né dans le centre » du protestantisme, il se fit d'abord » catholique, qu'il prit même le petit collet, et prêcha quelquefois » avec succès, à Montpellier, bien » qu'il fût dans la plus grande jeu- » nesse; mais que les Protestants ne » négligèrent rien pour le recouvrer; » qu'ils y réussirent, et qu'à leur » instigation, il sortit du royaume, » et fut à la Haie, où, ayant conti- » nué ses études, il embrassa le mi- » nistère. » Ces assertions font planer sur la mémoire de Saurin une accusation d'inconstance dans ses opinions religieuses, dont il est facile de démontrer l'injustice et la fausseté. Il ne faut pour cela que le rapprochement de quelques dates. Les registres de l'académie de Nîmes attestent que son père, qui en était secrétaire perpétuel, s'expatria au moment même de la révocation de l'édit de Nantes. Le fils n'avait pas encore atteint la fin de sa neuvième année. A coup sûr, dans un âge si tendre, il suivait la croyance de ses parents. Il n'est pas dit qu'il fut emmené par son père; mais il n'est pas probable qu'il en eût été abandonné ; et Chaufepié assure qu'il termina son éducation à Genève. D'ailleurs on le retrouve, en 1700, voyageant en Hollande, et, l'année suivante, déjà pasteur de l'église wallone, à Londres ; et il est certain qu'auparavant il avait servi, en qualité d'enseigne, dans un régiment de réfugiés à la solde de l'Angleterre; et qu'après avoir renoncé à la carrière militaire, il était retourné à Genève pour y faire ses études théologiques. Il n'y a point là de place pour la double conversion supposée par Ménard. Cet écrivain a confondu Saurin avec un abbé du même nom, son compatriote, qui, en 1691, soumettait au jugement de l'académie des *Discours* et la *Traduction des Hymnes de Santeul* (1).

(1) La 3e. édition, corrigée, augmentée de plusieurs hymnes, avec la musique, porte, sur le titre, *par M. Saurin, de l'académie française*. (V. le *Journal des savants* de 1699, p. 463).

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, après quatre ans de séjour à Londres, Saurin fut appelé à la Haie, avec le titre de ministre extraordinaire des nobles, place qui venait d'être créée exprès pour lui. C'est là que, pendant vingt-cinq ans, il déploya dans la chaire le talent qui l'a élevé à un rang si distingué parmi les orateurs sacrés. On lui a reproché, non sans quelque raison, l'abus de l'érudition, la sécheresse et la forme trop didactique de ses discussions, le contraste bizarre du langage de ses citations bibliques, puisées dans des versions barbares et surannées, et de son propre langage, plus moderne et plus épuré, et enfin par fois une trop grande familiarité d'expression. Mais quand il s'élève, c'est d'un vol d'aigle; et alors il suit de près celui de Meaux. Son talent ressemble souvent en effet au génie de Bossuet. Profondeur dans les pensées, force dans les raisonnements, habile enchaînement des parties, vigueur de pinceau, mouvements pathétiques, originalité de tours, traits qui saisissent l'imagination et remuent le cœur, simplicité majestueuse et imposante, comme celle des Livres saints, tels sont les caractères de son éloquence. Rien n'y sent ni la recherche ni l'effort de l'art: tout y est de verve; tout y semble d'inspiration; tout s'y échappe de l'ame de l'orateur; et c'est uniquement à l'ardeur et à l'énergie des sentiments dont il était animé, que son style doit la chaleur et la véhémence qui le distinguent si éminemment (2). Plus occupé de la morale que du dogme, il écarte judicieusement de ses sermons la controverse, comme il a su en bannir généralement ces perpétuelles déclamations contre l'Église romaine et le clergé, qui défiguraient alors les discours de la plupart de ses confrères. L'illustre auteur des *Principes d'éloquence pour la chaire et pour le barreau*, accuse Saurin de s'y être livré jusqu'à l'emportement et au fanatisme, dans ses plaintes sur les malheurs des églises réformées de France : les plus amères sont cependant toujours accompagnées d'exhortations à la résignation et à la patience. Le même écrivain a indiqué quelques-uns des Discours de Saurin, qui lui paraissent le plus dignes d'estime. Il aurait dû ne pas oublier le Sermon sur l'aumône, composition simple et touchante, dont l'effet fut, dit-on, prodigieux, et qui valut aux pauvres des dons si abondants, que le pasteur en remercia solennellement son troupeau. Le cardinal Maury n'est pas le seul écrivain catholique qui ait rendu justice au mérite de Saurin. L'abbé Pichon avait reproduit, en 1768, avec des retranchements et des additions (sous le titre de *Principes de la religion et de la morale, extraits des Sermons de Saurin*), l'*Esprit de Saurin*, 2 vol. in-12, publié, l'année précédente, par Durand, ministre protestant à Lausanne. On a aussi de l'abbé Gauchat un *Extrait de la morale de Saurin*, ou *Extraits analysés des Sermons de M. Saurin*, 1769, 2 vol. in-12. La collection des Sermons de Saurin forme douze volumes, dont cinq publiés par lui-même, et sept par son fils, après sa mort; mais ces derniers ne sont pas de la même force que les autres. Il y en a plusieurs éditions de différents formats; la plus

C'est probablement un charlatanisme du libraire. Le nom de Saurin ne se trouve point sur les listes de l'académie.

(2) M. Lemontey a dit que Cicéron, Démosthène et Bossuet n'ont jamais frappé avec plus d'éloquence qu'il ne frappa Louis XIV, dans son sermon sur le jugement dernier, prononcé en Hollande.

Digitized by Google

estimée est celle de la Haie, 1749, in-8°. Ses *Chefs-d'œuvres ou Sermons choisis* ont été recueillis par J. J. Chenevière, Genève, 1824, 4 vol. in-8°. Un choix de ces Sermons a été traduit en anglais (par Rob. Robinson), 1775-84, 5 vol. in-8°.; et le docteur H. Hunter y a joint un sixième volume, en 1796. Saurin est aussi l'auteur de *Discours historiques, théologiques et moraux sur les événements les plus mémorables du Vieux et du Nouveau-Testament*, 1720, 2 vol. in-fol., connus dans la librairie sous le nom de *Bible de Saurin*. Roques, pasteur à Bâle, et Beausobre le fils, à Berlin, continuèrent cet ouvrage, et y ajoutèrent quatre volumes. Il avait été entrepris pour l'explication de deux cent douze belles planches, qu'un riche particulier nommé Vandermarck, avait fait graver sur les dessins de Hoët, d'Houbraken et de Bernard Picart; mais Saurin ne crut pas devoir s'astreindre à un simple récit. Ses *Discours*, comme ceux de ses successeurs, surtout ceux de Roques, sont des dissertations critiques, pleines d'érudition. Fondateur d'une société pour l'instruction des enfants, il avait composé, à leur usage, en forme de catéchisme, un *Abrégé de la théologie et de la morale chrétienne*, 1722, in-8°. Plus tard, il le réduisit à un extrait encore plus élémentaire. Cet opuscule a été traduit en allemand. Il avait aussi écrit sur l'*Éducation des princes, pour celle du prince de Galles;* mais ce travail est resté inédit. Enfin sa dernière production fut l'*État du christianisme en France*, 1725 - 1727, in - 8°.; traité dans lequel il discute les plus importantes questions de la théologie, en forme de Lettres adressées aux catholiques romains, aux temporiseurs protestants et aux déistes. Cet ouvrage devait avoir une suite; mais les contradictions que l'auteur essuya lui firent perdre le dessein de le continuer. Il y traitait plusieurs points de controverse, et combattait le miracle opéré à Paris, sur la dame La Fosse, point sur lequel il fut réfuté par le médecin Hecquet. Les dernières années de Saurin furent troublées par les tracasseries que lui suscita le zèle amer et farouche de quelques-uns de ses confrères, dont l'austérité et le rigorisme ne lui pardonnaient pas sa tolérance et l'urbanité de ses mœurs, ni peut-être aussi sa renommée. On prit prétexte, pour l'inquiéter, de sa *Dissertation sur le mensonge officieux*, insérée dans le second volume de ses Discours sur la Bible. On parvint à faire condamner sa doctrine, dans deux synodes (3). Il ne survécut pas long-temps à cette persécution : le chagrin qu'il en ressentit lui causa une inflammation de poitrine, à laquelle il succomba, le 30 déc. 1730. Saurin avait une belle ame; il était généreux, aimable et gracieux avec ses amis, froid et réservé avec les personnes qu'il ne connaissait pas; ce qui l'a fait taxer de fierté. Il avait de l'ambition sans orgueil; mais son amour-propre, flatté par les applaudissements qu'on donnait à ses Ser-

(3) La sage retenue qui règne dans ces dissertations intéressantes et solides fut mal interprétée par La Chapelle, dans la *Biblioth. raisonnée*. Il saisit surtout une dissertation du second volume, où en discutant l'ordre que Dieu donna à Samuel, d'aller oindre David, Saurin fait l'apologie du mensonge officieux dans certains cas, par exemple, lorsqu'on court risque d'être immolé à la fureur d'un scélérat. La Chapelle mit dans cette attaque plus d'âcreté que de vrai zèle. Saurin se défendit avec modération. Son adversaire le poursuivit dans plusieurs synodes, où il fit condamner la doctrine du mensonge officieux en lui-même; mais il ne put obtenir de Saurin qu'une explication de ses sentiments, et non une rétractation comme il voulait qu'on l'exigeât. T—D.

Digitized by Google

mons, lui fit quelquefois prendre un air de supériorité contre lequel il ne se savait pas toujours se mettre en garde. D'ailleurs quoiqu'il sût démêler avec un art admirable, dans la chaire, les illusions que les hommes se font, les passions qui les agitent, toutes ces connaissances l'abandonnaient dans la société, où il manquait de l'expérience que donne l'usage du monde. Accoutumé à la vie tranquille du cabinet, doué d'un cœur excellent, il ne soupçonnait point la méchanceté, et sa sincérité confiante fut souvent dupe des piéges qu'on lui tendait. Il alliait beaucoup de zèle pour sa croyance avec une grande tolérance dans la controverse, et savait distinguer les injures des arguments, ce qui est assez rare parmi les théologiens. Ses ennemis se prévalurent de quelques intrigues galantes où sa vertu s'était démentie; mais ces taches furent effacées par de vrais talents et par de grandes qualités. V. S. L.

SAURIN (Élie), théologien protestant, vit le jour en 1639, à Usseaux, dans la vallée de Pragélas frontière du Dauphiné. Son père, ministre de ce village, lui donna une éducation propre à développer les heureuses dispositions qu'il manifesta de bonne heure. Choisi, en 1661, pour ministre de Venterol, puis d'Embrun, l'année suivante, il était sur le point d'être appelé à Vic pour y professer la théologie, lorsqu'il fut obligé de quitter le royaume, pour avoir refusé d'ôter son chapeau en passant auprès d'un prêtre qui portait le saint viatique, dans le moment où il accompagnait un convoi protestant, quoique tous ceux de sa suite eussent rempli cette cérémonie. Il se retira à Genève, de là en Hollande, où il devint, en 1665, ministre de l'église Wallone de Delft. L'affaire du fameux Labadie lui donna occasion de faire briller son zèle en 1668; mais il refusa de lui succéder dans l'église de Middelbourg, afin de ne pas paraître avoir agi par intérêt contre ce fanatique. Il était pasteur d'Utrecht, depuis 1671, lorsque ses démêlés avec le ministre Jurieu commencèrent à éclater, en 1691. Cette dispute qui causa une espèce de schisme parmi les calvinistes des Pays-Bas, et qui donna lieu à plusieurs écrits virulents, où l'on se traitait mutuellement d'hérétique, fut agitée dans divers synodes, et ne se termina qu'en 1696, par l'interposition des états-généraux, et par l'autorité du synode de la Brille, où l'on prit des tempéraments politiques, qui, sans satisfaire les deux partis, les réduisirent cependant au silence. Saurin continua de gouverner son église avec beaucoup de zèle, jusqu'à sa mort, arrivée en 1703. C'était un homme charitable, honnête, affable, rempli de sentiments de religion, et très-attaché à son parti; il avait de l'imagination, de la mémoire, beaucoup de vivacité, de pénétration et de discernement; quoiqu'il eût cultivé les mathématiques et la physique, qu'il se fût aussi appliqué à la métaphysique, il s'était ensuite consacré tout entier à la théologie. Il ne faisait pas grand cas, dans cette partie, de la critique ni de l'étude des Pères; avec un pareil préjugé, on s'expose à donner dans bien des erreurs. Il tenait à ceux des protestants qu'on appelait *Latitudinaires*; aussi Jurieu l'accusa-t-il d'être pélagien. Les ouvrages sortis de sa plume, sont : I. *Examen de la théologie de Jurieu*, 2 vol. in-8°., la Haye, 1694. II. *Défense de la*

Digitized by Google

véritable doctrine de l'Eglise réformée sur le principe de la foi, avec des *Justifications* contre son adversaire, 3 vol. in-8°., Utrecht, 1697. III. *Réflexions sur les droits de la conscience*, Utrecht, 1697, in-8°. Dans cet ouvrage, qui est contre Bayle et Jurieu, il soutient que le *Magistrat doit faire pour l'établissement et la propagation de la vraie doctrine, et pour l'extraction de l'erreur, tout ce qu'il peut faire sans violenter les consciences, et sans priver les sujets de leurs droits naturels ou de leurs droits civils.* Ce livre fut très-bien accueilli, quoique les tolérants et intolérants outrés, protestants ou catholiques, n'y soient pas plus épargnés les uns que les autres. IV. *Traité de l'amour de Dieu*, Utrecht, 1701, in-8°., qui roule sur ce principe, *qu'il faut aimer Dieu pour Dieu, et qu'il ne faut pas nous aimer pour nous, ni n'aimer Dieu que pour nous.* V. *Traité de l'amour du prochain*, in-8°., Utrecht, 1704. Saurin avait toujours vécu dans le célibat. T—D.

SAURIN (JOSEPH), frère du précédent, naquit en 1659, à Courtaison, dans la principauté d'Orange, où son père était alors ministre. Beaucoup d'esprit naturel, une grande logique, un caractère vif, noble et audacieux, qui rendait son éloquence plus impétueuse, le firent paraître avec éclat dans la carrière de la prédication. Devenu ministre à Eure en Dauphiné, à l'âge de vingt-quatre ans, il s'emporta, dans un de ses sermons, à l'occasion de mesures que prenait le gouvernement pour restreindre les priviléges des protestants, ce qui l'obligea de se retirer à Genève, et de là dans le canton de Berne, où il obtint la cure de Berchier, l'une des plus considérables du bailliage d'Yverdun. Des circonstances fâcheuses, racontées diversement par lui et par ses ennemis, le forcèrent de se réfugier en France pour y faire abjuration du calvinisme. L'espèce de roman qu'il trace de son évasion, dans son *Factum* contre Rousseau, porte qu'ayant refusé de signer le fameux *Consensus* de Genève, par lequel on condamnait la doctrine des théologiens réformés français, sur la grâce universelle, l'imputation du péché d'Adam, et les points voyelles du texte hébreu, on lui suscita de grandes tracasseries. L'aigreur qu'on y mit commença à lui rendre suspects les sentiments de ses adversaires, qui lui parurent excessifs. La lecture des livres de Bossuet contribua encore à lui dessiller les yeux, de sorte qu'il demanda un sauf-conduit à ce grand évêque, pour venir conférer avec lui sur les points controversés. Ses ennemis ne conviennent pas de ces circonstances. Ils racontent que Saurin s'était rendu coupable de plusieurs vols, et que ce fut pour s'arracher aux poursuites de la justice qu'il prit le parti de se sauver en France, et d'y faire abjuration. Cette accusation est fondée sur l'aveu qu'il en fait dans une Lettre au ministre Gonon, son ami, imprimée de son vivant dans le *Mercure Suisse* (1), sans avoir jamais été contredite, sur les actes de la procédure criminelle commencée à ce sujet, et qui se conservent dans la chancellerie de Berne, dont Rousseau se procura la communication par le moyen du comte du Luc, et qui furent publiés en 1741, par l'abbé d'Olivet, dans la *Bibliothèque raisonnée*. Boindin prétend même

(1) Avril 1736, p. 72-70. La lettre est datée du 13 juillet 1689.

Digitized by Google

qu'il conserva en France cette basse inclination. Quoi qu'il en soit, il fit son abjuration en 1690, et il fut présenté par Bossuet à Louis XIV, qui lui donna quinze cents livres de pension ; s'étant alors livré à l'étude de la géométrie, ses progrès rapides le mirent bientôt en état d'entrer en lice avec les plus fameux géomètres, avec Huygens, contre lequel il défendit les tourbillons de Descartes ; et avec Rolle, le plus fameux algébriste de ce temps-là, sur les infiniments petits. Le *Journal des savants*, auquel il travailla depuis 1702 jusqu'en 1708, lui fournit plusieurs occasions de faire briller ses talents dans cette partie. Ses travaux en géométrie furent interrompus par le fameux procès des couplets attribués à Rousseau. Saurin en sortit triomphant après six mois de prison. (*Voyez* ROUSSEAU, XXXIX, 123). Il n'est pas vraisemblable qu'il en fût l'auteur. On ne sait pas trop d'où l'on a pris, dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, article 47650, que Saurin, au moment de mourir, avait déclaré et signé qu'il en était l'auteur. La chose n'était guère possible, vu le genre de sa mort : mais il paraît qu'il trempa dans toute cette intrigue, et que l'exemplaire envoyé chez Boindin, qui fit éclater l'affaire, sortait de chez lui. Saurin avait été reçu de l'académie des sciences, en 1707, et il orna le recueil de cette compagnie de plusieurs Mémoires très-profonds sur les courbes de la plus vite descente, sur la pesanteur suivant le système cartésien ; sur la nouvelle méthode des tangentes des courbes, etc. Saurin mourut, le 29 décembre 1737, d'une fièvre léthargique. On reconnaissait en lui un esprit élevé, qui pensait en grand, du courage et de la vigueur d'ame, qui rendaient ses passions plus difficiles à reprimer ; un caractère ferme, incapable de se désister d'une résolution, mais capable de tout faire pour y réussir. Sa philosophie était rigide : il pensait assez mal des hommes, et il le leur disait en face avec énergie ; cette franchise lui attira beaucoup d'ennemis. Son aventure d'Yverdun a laissé du louche sur les motifs de son changement de religion ; mais sa conduite, depuis son entrée en France, semble avoir été conforme aux règles de l'honneur. Voltaire (2) a voulu le justifier, mais le suffrage, sans preuve, de cet écrivain hardi et très-suspect en fait d'anecdotes, ne peut faire aucune impression (3) ; d'ailleurs ce singulier apologiste insinue que Saurin sacrifia sa religion à son intérêt, et qu'il se joua de Bossuet, *qui crut avoir converti un ministre, et qui ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe*. S'il était vrai que Saurin eût sacrifié sa religion à son intérêt, et qu'il eût soutenu ce sacrifice par une hypocrisie de quarante ans, cette circonstance prêteroit matière à bien des soupçons sur l'affaire des *couplets* et sur les aventures où sa probité fut compromise. Le silence du fils, homme très-répandu dans la société, sur les attaques livrées à la réputation du père, donne encore lieu à beaucoup de réflexions T—D.

---

(2) Siècle de Louis XIV. Catalogue des écrivains.

(3) Grasset avait commencé à publier la *Guerre littéraire* ou choix de quelques pièces polémiques de M. de Voltaire, Lausanne, 1759, 2 part. in-12, de 120 et 181 pag. Le deuxième volume renfermait toutes les pièces relatives à Saurin. Voltaire intrigua vainement pour faire supprimer ce livre, et faire punir l'éditeur. Haller (*Biblioth. de l'histoire suisse*, tom. 2, nº. 1376 à 1389) indique tout ce qui fut imprimé à l'occasion de cette affaire : on peut aussi consulter l'article étendu que Chaufepié a consacré à Jos. Saurin, tom. IV, p. 162-192.

SAURIN (Bernard-Joseph), poète dramatique, né à Paris, en 1706, était fils du précédent. La célébrité que son père devait moins à ses ouvrages qu'à son malheureux procès avec J.-B. Rousseau avait fait de sa maison le rendez-vous des savants et des gens de lettres. Ce fut dans cette société que le jeune Saurin puisa l'amour de la gloire et le goût de la poésie ; mais sentant la nécessité de se créer un état, il triompha de son inclination, et se fit recevoir avocat au parlement. Dans l'exercice de cette profession honorable, il se distingua par un jugement sûr et un grand désintéressement ; enfin Helvétius, son ami d'enfance, l'ayant forcé d'accepter une pension de mille écus, il se trouva maître de suivre son goût pour les lettres. Saurin avait près de quarante ans quand il débuta dans la carrière du théâtre, le 4 fevrier 1743, par *les Trois Rivaux*, comédie en 5 actes et en vers, imprimée la même année, et qui fut dans le temps attribuée à Collé. Il donna, en 1752, la tragédie d'*Aménophis*, pièce romanesque, qui n'eut aucun succès, mais dont Lemierre a conservé le dénouement dans son *Hypermnestre* (*Voy.* Lemierre). *Spartacus*, que Saurin fit représenter en 1760, eut un sort plus heureux ; des situations intéressantes et des vers frappés à l'enclume du grand Corneille (1), obtinrent grace pour le défaut de vérité historique et pour les invraisemblances dont fourmille cette pièce. La petite comédie des *Mœurs du temps* fut jouée la même année que *Spartacus*; elle décelait un observateur ingénieux et piquant : le dialogue en est spirituel et comique ; et les ridicules de la haute société d'alors y sont peints avec autant de vérité que d'agrément. Le succès de cette pièce ouvrit, en 1761, à Saurin les portes de l'académie, où il prit la place de Du Resnel. *Blanche et Guiscard*, tragédie qu'il fit représenter en 1763, est une imitation de *Tancrède et Sigismonde*, tragédie de Thomson qui, lui-même, avait tiré ce sujet d'un épisode du roman de Gilblas, intitulé : le *Mariage par vengeance*. On y trouve une foule de traits de sentiment; et le rôle de Blanche est du plus tendre intérêt ; mais les événements s'y succèdent d'une manière trop rapide; et le dénouement, prévu d'avance, ne produit aucun effet. *Beverlei*, tragédie bourgeoise, que Saurin donna en 1768, est également imitée de l'anglais. Elle dut, à la peinture effrayante des malheurs auxquels peut entraîner la passion du jeu, et au talent sublime que Molé déploya dans le rôle principal (*V.* Molé), un succès que ne purent balancer les critiques des adversaires d'un genre nécessairement faux. Saurin, qui, comme on vient de le voir, avait tiré du théâtre anglais ses deux dernières pièces, essaya de jeter du ridicule sur l'espèce d'engouement que le public montrait pour la littérature anglaise, dans l'*Orpheline léguée*, comédie en trois actes, qu'il eut le bon esprit de réduire en un, et qui est restée au théâtre, sous le titre de l'*Anglomane*. Un petit acte en prose, le *Mariage de Julie*, fut le dernier ouvrage de Saurin pour le théâtre ; il offre des scènes bien faites et de jolis détails; mais les comédiens refusèrent de le jouer (2).

(1) C'est l'expression de Voltaire, ami de l'auteur.

(2) M. Boissonade est de l'avis des comédiens sur le *Mariage de Julie*. Voyez le compte qu'il a rendu des *Œuvres choisies* de Saurin, dans le *Magasin encycloped.*, 1813, I, 428; mais M. Petitot dit qu'il a peine à concevoir le motif de leur refus (V. sa Notice sur Saurin, tom. IV du *Répertoire*).

Digitized by Google

Saurin était presque sexagénaire quand il épousa une femme aimable et jolie, qui fit le charme de sa vieillesse. Touché des soins qu'il recevait d'elle, il disait souvent : « Je n'ai connu le bonheur que depuis mon mariage. » Une raison saine, un jugement droit, le préservèrent constamment de toute exagération. Quoiqu'il fût très-vif, et même, suivant *Grimm*, un peu brutal, il se montrait néanmoins, dans la société, plein d'indulgence envers ceux dont il pouvait avoir à se plaindre. Avec une fortune médiocre, il vivait d'une manière honorable, et faisait beaucoup de bien. Un jour sa femme lui dit qu'elle se proposait de réclamer contre le doublement de sa capitation : « Ne voyez-vous pas, lui répondit-il, qu'un malheureux paiera pour vous la réduction que vous allez solliciter? » Malgré la fermeté de son caractère, Saurin ne put jamais vaincre la crainte de la mort. La pensée qu'il devait bientôt finir troubla ses dernières années. Il mourut le 17 novembre 1781, à l'âge de soixante-seize ans. Condorcet fut son successeur à l'académie française. Il avait eu d'illustres amis, Montesquieu, Voltaire, qui lui a adressé des vers, Saint-Lambert, Turgot, le duc de Nivernois, etc. Dans sa jeunesse, il avait fréquenté le *Caveau*, et il conserva toujours le souvenir des moments qu'il y avait passés avec Collé, Panard, etc. Les *OEuvres* de Saurin ont été recueillies, Paris, 1783, 2 vol. in-8°., avec le portrait de l'auteur et une courte Notice que l'éditeur a fait suivre d'une Lettre très-intéressante de Mme. Saurin sur le caractère de son mari. Le premier volume contient son *Discours* de réception à l'académie, avec la réponse du duc de Nivernois, directeur, *Aménophis*, *Spartacus*, les *Mœurs du temps*, *Blanche et Guiscard*, et *Beverlei* avec un double dénouement ; le second : l'*Anglomane* ou l'*Orpheline léguée;* quelques *Épîtres*, parmi lesquelles on distingue celle sur la *Vieillesse ;* le *Mariage de Julie; Mirza et Fatmé*, roman féerie, que Laharpe trouve assez amusant; *Zéphirine et Lindor*, proverbe; des *Lettres* et des *Poésies fugitives*, entre autres des Chansons, d'un excellent goût. En 1812, ont paru les *OEuvres choisies* de Saurin, in-18, précédées d'une Notice sur l'auteur, par Fayolle. Ce volume ne contient que *Spartacus*, *Blanche et Guiscard*, *Béverlei et les Mœurs du temps.* Ces quatre pièces font partie du *Répertoire du Théâtre-Français* publié par M. Petitot; l'*Anglomane* et la *Mariage de Julie*, ont été insérés par le même éditeur dans le Supplément au *Répertoire*.

W—s.

SAURINE (Jean-Pierre), évêque de Strasbourg, né le 10 mai 1733, à Saint-Pierre d'Eysus, diocèse d'Oloron, étudia d'abord à Baïonne, puis à Bordeaux. Après avoir été employé quelques temps dans l'enseignement, il revint dans son diocèse, où M. de Revol, son évêque, l'ordonna prêtre, et le plaça comme vicaire à Sainte-Marie d'Oloron. Ce prélat ayant voulu, peu après, l'envoyer comme vicaire dans les Pyrénées, Saurine refusa, fut interdit, et se retira en Espagne, où il prit une place d'instituteur chez le marquis de Castelar, à Saragoce. De retour en France, on le chargea de conduire à Paris le fils du seigneur d'Eysus. Bientôt sa position changea ; il avait un frère, qui était passé dans les Colonies, et y avait acquis une fortune brillante. Ce frère ayant été empoi-

Digitized by Google

sonné au Cap, dans le moment où il allait revenir en France, l'abbé Saurine recueillit toute la succession, et eut à ce sujet quelques démêlés avec le reste de la famille. Il entendait les affaires, et s'était fait recevoir avocat; on dit même qu'il plaida quelquefois. Député aux États-Généraux par le clergé de Béarn, il se montra favorable à la révolution; ce fut lui qui provoqua une consultation d'avocats, en date du 27 mai 1790, pour établir le droit de l'assemblée sur l'érection et la suppression des évêchés. Son zèle fut récompensé, lors des nouvelles élections, par le titre d'évêque du département des Landes. Il fut sacré pour ce siége, le 27 février 1791, et il est nommé formellement dans le bref du 13 avril 1791, où son élection est déclarée nulle, et sa consécration sacrilége. M. de La Neuville, évêque d'Aqs, s'éleva aussi contre le successeur qu'on prétendait lui donner. Ni ces attaques, ni les censures n'effrayèrent l'évêque constitutionnel, qui publia des lettres pastorales en l'honneur de la révolution, et contre la cour de Rome et les anciens évêques. Député à la Convention, après le 10 août 1792, il déclara Louis XVI coupable, mais vota pour l'appel au peuple, pour le sursis, et pour la détention jusqu'à la paix. S'étant lié avec le parti fédéraliste, il signa une protestation contre les événements du 31 mai 1793, ce qui le fit exclure de la Convention avec soixante-douze autres députés; ils restèrent en prison jusqu'en décembre 1794, qu'un décret les rappela dans l'assemblée. Quand la Convention se fut dissoute, Saurine se fit encore élire pour le Conseil des Anciens, mais il se signala peu dans la carrière législative, et parut fort occupé des intérêts de l'Église constitutionnelle. Membre du comité, dit des évêques *réunis*, il en signa les encycliques, et coopéra aux *Annales de la Religion*, où il y a, sous son nom, des articles assez violents contre les papes. Néanmoins il se prononça contre la translation du dimanche au décadi, mesure alors sollicitée par les agents du Directoire; il blâma aussi l'adoption de la langue française dans l'administration des sacrements. On trouve, sur ces deux points, dans les mêmes *Annales*, quelques bons écrits de Saurine. Il paraît qu'il se retira peu-à-peu du comité des *réunis;* du moins on n'y voit plus guère son nom, dans les dernières années. En 1800, l'évêque des Landes se rendit à Dax, où il n'avait pas paru depuis long-temps; mais ce fut pour changer de titre. On le voit, l'année suivante, prendre le nom d'évêque d'Oloron ou des Basses-Pyrénées, sans qu'on puisse dire s'il y eut élection ou simulacre d'élection. Il assista au concile des constitutionnels, en 1801, et donna sa démission avec ceux de son parti, mais sans protester, comme firent quelques-uns. En 1802, la protection de Fouché le fit nommer à l'évêché de Strasbourg. Son administration épiscopale manquait également de prudence et de mesure. Il destituait et interdisait arbitrairement les prêtres, réservait toutes ses faveurs pour les assermentés, et conférait les ordres sans dispense, tantôt avant l'âge, tantôt *extra tempora*, ou sans les interstices accoutumés. Il voulut forcer un curé d'administrer les sacrements à un homme divorcé. Ce pasteur zélé aima mieux subir une seconde déportation que de violer ainsi toutes les règles, et passa en Allemagne. Plusieurs ex-

Digitized by Google

cellents prêtres furent contraints, par de semblables procédés, de quitter le diocèse de Strasbourg. Dans le Mandement pour le carême de 1803, l'évêque disait que l'on continuerait d'observer l'abstinence des vendredi et samedi, *jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné;* ce qui parut indiquer que ce prélat tenait peu à une discipline si ancienne et si générale. On l'accusait d'une économie sordide et d'exactions dans les taxes pour les dispenses. Des plaintes réitérées étaient portées, à ce sujet, au gouvernement, quand le refus d'un canonicat au chapelain d'une grande maison de l'autre côté du Rhin, excita un orage contre l'évêque. Il eut ordre de venir à Paris, à la fin de 1810; et on voulait l'obliger de donner sa démission: mais arriva l'histoire du bref adressé au cardinal Maury. Cette diversion servit Saurine. Buonaparte, qui sévissait alors contre le pape et ceux qui étaient le plus attachés à Sa Sainteté, crut devoir ménager le parti contraire. On admonesta Saurine; et on le renvoya dans son diocèse, où il se trouva encore plus dépourvu de considération que par le passé. Il mourut subitement, le 8 mai 1813, à Soultz, étant en tournée de visite. C'était d'ailleurs un homme régulier et qui ne manquait pas de connaissances; mais il s'était aliéné les esprits par son attachement persévérant à l'Église constitutionnelle, par ses déclamations contre la cour de Rome, par ses brusqueries, sa partialité et son économie. *Voyez*, dans les *Annales* ci-dessus citées, tomes VI, VII et X, quelques Opuscules de Saurine. P—C—T.

SAUROMATES est un nom commun à plusieurs des rois du Bosphore Cimmérien qui régnèrent durant les trois premiers siècles de notre ère. On peut voir, en tête de l'article RHESCUPORIS (XXXVII, 469), les détails nécessaires pour apprécier ce que l'on doit penser de ces princes et de leur histoire, ainsi que de ceux de leurs monuments que le temps a épargnés. On se bornera donc ici à rapporter le peu de renseignements qui nous ont été transmis sur ceux de ces rois qui portèrent le nom de Sauromates. — SAUROMATES Ier. (Tiberius-Julius), fils et successeur de Rhescuporis Ier., vivait au commencement du premier siècle de notre ère. Une médaille de son fils Tibérius-Julius Rhescuporis II, datée de l'an 313 du Bosphore (17 de J.-C.), nous indique d'une manière approximative l'époque de sa mort. Deux inscriptions grecques, découvertes dans la Crimée, et quelques médailles, sont les seuls témoignages de son histoire. Les auteurs qui nous restent se taisent à son sujet. On voit, par les inscriptions, qu'il prenait le titre de *grand roi des rois de tout le Bosphore*, ΒΑΣΙΛΕΑ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΝ Του παΝΤΟΣ ΒΟΟΣΠΟΡΟΥ, et qu'il y joignait le surnom de *Philocæsar* et de *Philoromæus* (ami de César et des Romains), φιλοκαΙΣΑΡΑ ΚΑΙ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙον. Ce sont là des preuves de son alliance et de sa bonne intelligence avec Auguste et Tibère, qui occupaient alors l'empire; ce qui est d'ailleurs attesté par les médailles de ce même prince, qui nous offrent les ornements et les insignes que les empereurs étaient dans l'usage d'accorder aux rois alliés de Rome qu'ils voulaient honorer d'une manière particulière. Ces médailles portent la légende: ΤΕΙΜΑΙ (pour τίμαι) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΩΜΑΤΟΥ, *les honneurs du roi Sauromates*. D'autres

Digitized by Google

monuments du même genre nous font connaître que la femme de Sauromates Ier. s'appelait Gépépyris. Au revers de médailles portant la légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΩΜΑΤΟΥ, on voit, avec le portrait de cette princesse, l'inscription : ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΓΗΠΑΙΠΥΡΕΩΣ, *De la reine Gépépyris* (1). Il paraît qu'à l'imitation, sans doute, de la reine Pythodoris, qui régnait, à cette époque, dans le Pont, pendant la minorité de son fils Polémon II, la reine Gépépyris, avait pris les rênes du gouvernement, après la mort de Sauromates Ier. ; car on a trouvé tout récemment des médailles semblables à celles du roi, qui portent la tête de la reine seule, avec son nom. — Sauromates II régnait à la fin du premier siècle de notre ère et au commencement du suivant ; ce qui est prouvé par ses médailles, dont la plus ancienne est datée de l'an 395 de l'ère du Bosphore, 99 de J.-C., et la plus moderne de l'an 422 (126 de J.-C.). Il paraît même que ce fut la dernière année de son règne ; car il existe des médailles de Cotys III, qui offrent la même époque. On ne peut pas assurer de la même façon la date de son avénement. La monnaie la plus récente de Rhescuporis III, qui paraît avoir été son prédécesseur, est de 380 de l'ère du Bosphore, 84 de J.-C. On apprend, par les Lettres de Pline le Jeune (2), que Sauromates II envoya une ambassade à Trajan, vers l'an 104 ; nous en ignorons le motif. Son député remit à Nicée, en Bithynie, plusieurs lettres adressées à Pline, qui était alors gouverneur de cette province. — Sauromates III était contemporain de Commode et de Septime Sévère. Ses plus anciennes monnaies sont de l'an 474 de l'ère du Pont (178 de J.-C.), et les dernières de l'an 506 (210 de J.-C.). On ignore s'il fut le successeur immédiat d'Eupator, dont la monnaie la plus récente est de l'an 171 de J.-C. ; la chose est probable. Il paraît qu'il fut remplacé par Rhescuporis IV, dont il se trouve des médailles de l'an 508 du Pont (212 de J.-C.). — Sauromates IV n'est connu que par une médaille de l'an 527 du Pont (231 de J.-C.), qui, en nous apprenant qu'il était contemporain de l'empereur Alexandre Sévère, nous fait voir qu'on doit le placer entre Cotys IV, dont on a des monnaies de l'an 526 (230 de J.-C.), et Cotys V, qui régnait en l'an 529 (233 de J.-C.). Ces indications, si elles sont exactes, feraient croire que le règne de Sauromates IV fut très-court, ou qu'il fut le compétiteur des deux Cotys qui viennent d'être mentionnés. — Sauromates V régnait en l'an 572 du Pont (276 de J.-C.) ; ce qui le place entre Rhescuporis V, dont la dernière monnaie est de l'an 564 du Pont (268 de J.-C.), et Teïranès, qui régnait en l'an 573 (277 de J.-C.). — Sauromates VI régnait en l'an 291. Secondé par les Sauromates, peuple scythe qui habitait sur les frontières de son royaume, il entreprit une expédition contre les Romains, pénétra jusque dans la Lazique (l'ancienne Colchide) ; et de là porta ses ravages dans le Pont et jusqu'à l'embouchure du fleuve Halys. Dioclétien envoya contre lui le général

(1) Cette reine est appelée Pépépyris dans l'Iconographie grecque de Visconti, t. II, p. 151 et 152. On lisait mal les médailles qui nous ont conservé son nom. De nouveaux monuments plus lisibles ont indiqué la véritable lecture. *Voyez* Raoul-Rochette, *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, p. 112 et suiv. ; et Kohler, *Remarq. sur un ouvrage intitulé Antiquités du Bosphore Cimmérien*, p. 78.

(2) *Ep.*, 68, 69 et 73.

Digitized by Google

Constance Chlore, père de Constantin, qui empêcha Sauromates de passer l'Halys, et de pénétrer plus avant dans l'Asie Mineure. Pendant que Constance était en présence de Sauromates, il mettait en usage un autre moyen pour le forcer d'abandonner les régions qu'il avait envahies, en engageant Dioclétien à presser les Chersonites, peuple grec de la Chersonèse Taurique, qui avait conservé son indépendance, à faire une invasion dans les états de Sauromates, dont ils étaient voisins. L'empereur leur envoya une ambassade qui eut un plein succès. Les Chersonites avaient alors pour chef un certain Chrestus, fils de Papias. Ils mandèrent les troupes des villes voisines; et, marchèrent de concert, contre la ville de Bosporus, capitale de Sauromates. Ils la prirent après une assez faible résistance, et se rendirent, de la même façon, maîtres des autres villes situées sur les bords du Palus Méotide. Les familles des chefs sauromates et bosphoriens, qui étaient dans l'Asie Mineure, se trouvèrent ainsi entre les mains des Chersonites, qui ne leur firent aucun mal: Chrestus les engagea au contraire à faire connaître leur position à Sauromates, pour qu'ils s'accommodât avec les Romains, promettant que si ce prince voulait faire sa paix avec l'empereur, en présence de leurs députés, on lui restituerait ses villes et ceux des siens qui étaient captifs. La femme de Sauromates écrivit aussitôt à son mari, qui, surpris des revers qu'il avait éprouvés dans ses états, ne demandait pas mieux que de traiter. Les Chersonites se rendirent alors dans le camp de Constance; et. après quelques négociations, ils obtinrent que la paix serait faite à la condition que Sauromates, en quittant l'Asie Mineure, rendrait la liberté à tous ses prisonniers, tandis qu'il obtiendrait en échange la délivrance de sa famille et la restitution de ses états. La paix conclue, Sauromates remit à la voile; et les Chersonites, accomplissant fidèlement les clauses du traité, lui rendirent son royaume. L'empereur Constantin Porphyrogénète, qui raconte cette histoire (3), rapporte que Sauromates était fils de Rhescuporis. Il est probable qu'il s'agit ici de Rhescuporis V. Dans cette hypothèse, d'ailleurs assez vraisemblable, Sauromates VI aurait été frère de Sauromates V, en supposant cependant qu'ils ne fissent pas un seul et même personnage, ce qui serait encore fort possible. Nous n'avons aucun moyen de résoudre cette question: il faut s'en tenir à l'opinion admise par les savants, qui distinguent deux rois dans le Sauromates des médailles et dans celui qui est mentionné par Constantin Porphyrogénète. On voit qu'à la même époque un autre roi appelé Thothorsès, dont nous avons des médailles datées de l'an 584 du Pont (288 de J.-C.) et de l'an 599 (303 de J.-C.)., régnait dans le Bosphore. Il occupait sans doute le Bosphore asiatique, pendant que Sauromates VI régnait sur les parties européennes. On peut voir ce qui a été dit au sujet de ce partage, à l'article RHESCUPORIS IV (XXXVII, 475). — SAUROMATES VII était petit-fils du précédent. Il est à présumer qu'il régna après Rhescuporis VI, qui était probablement son père, et dont la dernière médaille est de l'an 624 de l'ère du Pont (328 de J.-C.). On ne connaît aucune médaille de Sau-

(3) *De Adm., imp.*, part. 2, c. 53, apud Banduri *Imp., orient.*, t. I, p. 144 et suiv.

Digitized by Google

romates VII. Son règne se place ainsi au milieu du quatrième siècle de notre ère. Ce prince, pour tirer vengeance de l'injure que son aïeul avait reçue des Chersonites, lors de son expédition dans l'Asie Mineure, déclara la guerre à ces républicains. Les Chersonites, qui étaient alors gouvernés par Byscus, fils de Supolichus, prirent les armes pour repousser le roi du Bosphore. Les troupes des deux partis se rencontrèrent près du petit bourg de Capha, qui semble avoir été à la place où se trouve la moderne Caffa. Sauromates y fut vaincu et contraint d'abandonner aux Chersonites, par un traité, tout le pays qui s'étendait jusqu'au lieu où il avait été défait. On ne sait rien de plus sur Sauromates VII.—SAUROMATES VIII paraît avoir été le dernier roi du Bosphore Cimmérien. On ignore s'il était fils ou successeur immédiat du précédent, ou s'il y eut un autre prince entre eux. Il semble toutefois qu'il a régné à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième. A l'exemple de Sauromates VII, il entreprit la guerre contre les Chersonites. A la tête d'une puissante troupe d'hommes des bords des Palus-Méotides, il alla redemander le territoire cédé par son prédécesseur. Pharnace, fils de Pharnace, était alors le premier magistrat des Chersonites; il se mit à la tête des siens, et vint camper à Capha, au lieu où Sauromates VII avait été vaincu. Pour ménager les forces de ses compatriotes, Pharnace proposa de remettre la décision au hasard d'un combat singulier. Sauromates, fier de sa taille et de sa force supérieure, accepta le défi, pensant triompher sans peine de son adversaire, petit et mal armé. Celui-ci suppléa, par la ruse, au défaut de forces. Au moment où ils s'approchaient, les Chersonites poussèrent un grand cri, qui fit tourner la tête à Sauromates. Pharnace profite de ce mouvement, frappe le roi de sa lance, le renverse de son cheval, et aussitôt se jette sur lui, et lui coupe la tête. Après la mort de Sauromates, les Bosphoriens furent obligés d'accepter de dures conditions. Les Chersonites leur enlevèrent le territoire qui s'étendait jusqu'à un endroit appelé Cybernicus, ne leur laissant qu'un espace de quarante milles. Il paraît qu'ils leur accordèrent la faculté de se gouverner par des chefs particuliers, qui dépendaient des Chersonites (1). Tel était l'état du royaume du Bosphore au cinquième siècle. S. M—N.

SAUROS ou SAURUS (2), architecte grec. *Voy.* BATRACHUS.

SAUSSAY (ANDRÉ DU), évêque de Toul, naquit à Paris vers 1589, de parents si pauvres, qu'ils furent obligés de solliciter son admission dans un hospice. Envoyé au collége par les supérieurs de cette maison, il s'y fit remarquer par sa douceur et son application. On raconte qu'un jour allant à l'école avec ses camarades, Du Saussay trouva dans une paillasse jetée au coin d'une rue, une somme d'argent considérable; et que du partage de ce trésor, il eut cent écus qu'il employa à se procurer des livres. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il acheva ses études avec succès; et ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se fit connaître par son talent

(1) L'histoire nous fait connaître un de ces chefs qui se nommait Asandre.

(2) Le nouveau *Dictionnaire historique, critique et bibliographique* lui donne un article sous le nom de *Satirus* : il paraît que les rédacteurs de cette compilation, aussi étrangers au grec qu'à l'histoire naturelle, ont cru que ce mot signifie *lézard* dans la langue grecque.

pour la controverse. C'était alors un des meilleurs moyens d'arriver à la fortune. Nommé curé de la paroisse de Saint-Leu, à Paris, Du Saussay devint successivement protonotaire apostolique, conseiller, aumônier et prédicateur du roi. Il écrivit en faveur de l'érection du siége de Paris en métropole. Le zèle qu'il avait montré dans cette circonstance lui mérita la bienveillance du premier archevêque, Jean-François de Gondi, qui le nomma l'un de ses grands-vicaires, et le revêtit ensuite de la dignité d'official. En 1647, il fut promu par le roi à l'évêché de Toul; mais les difficultés qui subsistaient entre la cour de Rome et la France retardèrent l'expédition de ses bulles; et le cardinal de Retz, qui lui avait conservé le titre de grand-vicaire, ayant appris que Du Saussay désapprouvait ses intrigues politiques, révoqua bientôt sa nomination: ses bulles pour l'évêché de Toul furent enfin expédiées en 1655; il ne prit possession de ce siége que deux ans après. Les devoirs de l'épiscopat ne l'empêchèrent pas de continuer de se livrer à la rédaction de différents ouvrages. Ce prélat mourut dans un âge très-avancé, le 9 septembre 1675. Il avait beaucoup d'érudition: mais il manquait de jugement et de critique. Outre des notes sur le Bréviaire de Paris, des Opuscules ascétiques et différents traités de controverse, tombés dans l'oubli, on a de lui: I. Le *Métropole parisien*, ou Traité des Causes légitimes de l'érection de l'évêché de Paris en archevêché, Paris, 1625, in-8°. de 62 pag., la traduction latine qu'en fit l'auteur, est insérée dans le Recueil cité sous le numéro 3. II. *De sacro ritu præferendi crucem majoribus prælatis ecclesiæ libellus*, ib., 1628, in-4°. de 375 pag. III. *Opusculorum miscellaneorum fasciculus*, ibid., 1629, in-4°.; outre la traduction latine du Métropole Parisien, ce volume renferme deux Dissertations sur des points de chronologie ecclésiastique. IV. *De episcopali monogamiâ et unitate ecclesiasticâ Dissertatio*, ibid., 1632, in-4°. V. *Martyrologium Gallicanum*, ibid., 1638, 2 vol. in-fol. Ce n'est, suivant le P. Papebroch, qu'un extrait des anciennes Légendes, fait sans goût et sans critique. VI. *De mysticis Galliæ scriptoribus*, ibid., 1639, in-4°. L'auteur a donné, sous ce titre, un Recueil de Dissertations sur les premiers apôtres des Gaules. Il s'efforce de prouver que saint Denis l'aréopagite, est le même que l'évêque de Paris (*Voyez* Denys, XI, 111). VII. *Panoplia episcopalis-clericalis-sacerdotalis*, ibid., 1646-49-53, in-fol., 3 vol. VIII. *Divina Doxologia seu sacra glorificandi Deum in hymnis et canticis methodus*, Toul, 1657, in-12. IX. *De bipartito Domini Clavo Trevirensi et Tullensi crisis historica*, ibid., 1660, in-4°., de 56 pag. X. *Libri de scriptoribus ecclesiasticis card. Bellarmini continuatio ab anno* 1500, *ad ann.* 1600, ibid., 1665, in-4°. de 239 pag. Cette compilation superficielle et inéxacte, est d'ailleurs rédigée sans ordre et sans méthode. L'auteur y donne le Catalogue des Ouvrages qu'il avait déjà publiés. On trouve une Notice sur Du Saussay, dans les *Mémoires* de Niceron, tome xl, avec la liste de ses principaux écrits, au nombre de vingt-cinq. On peut encore consulter, sur ce prélat, l'*Histoire de Toul*, par le P. Benoît, le *Gallia Christiana*, etc. W—s.

SAUSSAY (Carpeau Du), voyageur, né vers 1647, à Paris, d'une famille noble, mais peu favorisée de la

Digitized by Google

fortune, fut élevé parmi les pages du duc de Biron, et ne tarda pas à montrer son inclination pour les voyages de long cours. Ayant fait part au maréchal de La Meilleraye de son dessein de se rendre à Madagascar, il en reçut les moyens d'exécuter ce projet.; surmonta les obstacles que ses parents voulaient y mettre et rejoignit, avec son frère qu'il avait fini par amener à ses vues, le petit détachement destiné à renforcer la garnison de l'île. Le vaisseau sur lequel il s'embarqua mit à la voile de Paimbœuf, en 1663, le jour de la Fête-Dieu, et après quatre mois de navigation entra dans la rade que protégeait le fort Dauphin. Les Français faisaient alors la guerre aux Mattatannes; et les détachements qu'on envoyait contre eux ne revenaient pas sans ramener des esclaves et des prisonniers. Du Saussay se signala dans quelques-unes de ces expéditions, et dut à la bienveillance du gouverneur Champmargou, une part considérable dans les prises. Au bout de deux ans, le maréchal de La Meilleraye mourut; et le duc de Mazarin, son gendre, céda l'île de Madagascar à la Compagnie des Indes Orientales, qui, sur-le-champ, en prit possession. Du Saussay fut choisi par le gouverneur pour l'accompagner dans la reconnaissance qu'il fit des îles voisines de Madagascar. Après avoir visité Sainte-Marie, et Mascareigne (aujourd'hui l'île de Bourbon), que Du Saussay nomme un paradis terrestre, ils revinrent à Madagascar, et débarquèrent à la pointe occidentale, partie la plus éloignée du fort Dauphin. Une tempête engloutit leur vaisseau, tandis qu'ils étaient à terre; et ils furent obligés de continuer leur route à pied, au travers du pays d'Antongil, manquant de vivres, et exposés aux insultes des Sauvages. Ils parvinrent enfin à se procurer des canots sur lesquels ils gagnèrent, non sans peine, le fort Dauphin. Pendant leur absence, les Insulaires s'étaient réunis contre les Français, et les avaient battus dans plusieurs rencontres. Un missionnaire, qui, dans un excès de zèle, prit et jeta dans le feu le fétiche que le prince des Madrarayes portait au cou, les priva du seul allié qui leur restât. On fit la guerre aux Madrarayes pour venger la mort du missionnaire : leur prince s'échappa; mais la plus grande partie de ses sujets furent massacrés. Du Saussay raconte (pag. 238), qu'il fit couper les deux mains et les oreilles à un de ses prisonniers qui s'était déclaré le parent du prince. Après cette sanglante expédition, il quitta Madagascar avec son frère, qui mourut en débarquant à Brest. Du Saussay continua sa route pour Paris, et obtint une audience de Colbert. Il offrit une copie de la relation de son voyage au ministre, qui lui fit présent d'une épée, et le pressa de retourner à Madagascar; mais le souvenir de ses fatigues l'avait guéri de la passion des voyages. Du Saussay entra dans le corps de l'artillerie, et fut nommé commissaire provincial, charge qu'il remplissait encore en 1722, époque où sa relation fut imprimée sous ce titre : *Voyage de Madagascar, connu aussi sous le nom de l'île de Saint-Laurent, par M. de V...* (1), in-12, de 301 pag. Ce voyage superficiel et mal écrit ne peut être d'aucune utilité. L'auteur annonçait des Mémoires *très-curieux* sur Madagascar et sur les moyens de rendre

(1) On a vainement cherché, dans les archives de l'artillerie, le nom qu'indique cette initiale, et qui sans doute était celui d'un fief possédé par du Saussay.

cette île florissante; mais ils n'ont point été publiés. W—s.

SAUSSURE (Horace-Bénédict de), naturaliste et physicien célèbre, naquit à Genève, le 17 février 1740, de Nicolas de Saussure, citoyen de cette ville, connu par quelques écrits sur l'agriculture, et de Renée de la Rive, femme éclairée, qui s'occupa de son éducation avec beaucoup de suite. En ornant son esprit de connaissances variées, elle eut soin d'endurcir son corps par des exercices et des privations de tout genre. Saussure eut tant de succès dans ses études, que, dès l'âge de vingt ans il fut en état de concourir pour une chaire de mathématiques, à l'académie ou université de Genève, et qu'il y obtint à vingt-deux celle de philosophie. La société de Charles Bonnet, son oncle par alliance, lui avait inspiré de bonne heure le goût de l'histoire naturelle; et une liaison formée avec Haller lui fit tourner ses premières recherches vers la botanique. Il publia, en 1762, des *Observations sur l'écorce des feuilles et des pétales*, qui composent un beau supplément au livre de son oncle sur l'*usage des feuilles*. Saussure fait connaître, dans cet ouvrage, le réseau cortical qui enveloppe les parties du végétal, les pores réguliers dont il est percé, leur communication avec la substance intérieure et leur influence sur la nutrition. Il ne négligea point, depuis, l'étude de la botanique; et au milieu de ses voyages les plus pénibles dans les hautes montagnes, et de ses méditations sur ce que la nature offre de plus imposant, il recueillait avec intérêt les plus petites plantes, derniers restes de vie près de ces immenses ruines de la nature. C'est même par la botanique qu'il a terminé ses travaux, et après avoir donné, en 1790 (dans le journal de physique), la description d'une *Trémelle* des bois d'Aix, en Savoie, il lut encore, en 1798, à la Société académique de Genève, quelques mois avant sa mort, un Mémoire sur les causes *de la direction constante des racines et des tiges dans des plantes qui germent*. Il a fait aussi des observations microscopiques sur les animaux des infusions, et c'est lui qui reconnut, en 1770, quelques-unes de leurs espèces multipliées par division comme le polype. Cependant le principal titre de Saussure à la gloire, consiste dans l'étude qu'il a faite des grandes montagnes. On peut dire qu'il a le premier porté un œil vraiment observateur sur ces ceintures hérissées qui entourent le globe, et fait connaître en détail les substances qui les composent, et l'ordre, ou plutôt l'espèce de désordre où ces substances sont entassées. Dès l'âge de vingt ans il avait, sur les pas de quelques Anglais, essayé de gravir le Mont-Blanc. Les idées que cette tentative avait fait naître, se développèrent dans son voyage de France et d'Angleterre, exécuté en 1768; et dans un autre où il parcourut toute l'Italie, en 1772; il se dirigea dès-lors invariablement vers ce but, auquel se rattachèrent, plus ou moins directement, tous ses autres travaux, et même ses découvertes physiques les plus ingénieuses. On peut dire qu'avant lui, on se doutait à peine qu'il y eût quelque constance dans la disposition mutuelle des substances minérales, et que l'on n'avait sur les causes de leur arrangement, que des hypothèses gratuites. Buffon même, dans ses premiers volumes (les seuls qui eussent paru alors), confondait encore les divers ordres de monta-

Digitized by Google

HIST. DE FRANCE.

DE SAUSSURE.

S.t Ours pinx.t *Landon direx.t*

Digitized by Google

gnes, et semblait croire toutes leurs couches horizontales. Deluc, Pallas, et quelques minéralogistes suédois et allemands ne faisaient que commencer des observations plus suivies, et n'avaient jusques là tiré aucun résultat général de ce qu'ils avaient vu. Les études les plus sérieuses étaient nécessaires pour préparer Saussure à l'exécution de son plan; la connaissance des pierres, ou la lithologie, était encore confuse et pauvre; il entreprit de lui donner de la rigueur et du détail, et il le fit avec un succès que Romé-Delille et Werner ont eu peine à surpasser. On lui doit la connaissance de plus de quinze espèces de minéraux; la plupart se trouvèrent aux environs de Genève, et surtout parmi les cailloux roulés et autres débris qui abondent autour de cette ville, quoique échappés pour la plupart aux montagnes voisines, circonstance qui devint pour Saussure une preuve des débacles et autres catastrophes subites que le globe paraît avoir éprouvées. Il inventa un instrument propre à comparer la dureté des pierres, et fit de belles recherches sur leur fusibilité. Les eaux courantes, principale cause des dégradations des montagnes, furent aussi examinées sous tous les rapports. Saussure cherche à mesurer leur vîtesse, leur température, la quantité et l'espèce des matières qu'elles charrient; il remonte à leurs sources, c'est-à-dire aux glaciers, et à la source des glaciers eux-mêmes, aux vapeurs suspendues dans l'atmosphère, et qui se déposent en neige ou se précipitent en pluie; il lui fallut donc imaginer des instruments propres à reconnaître la quantité et la nature de ces vapeurs, etc. C'est par cette succession d'idées, jointe au desir de précision que lui avaient inspiré les mathématiques, que Saussure fut conduit à perfectionner le thermomètre pour mesurer la température de l'eau à toutes les profondeurs; l'hygromètre, pour indiquer l'abondance plus ou moins grande des vapeurs aqueuses; l'eudiomètre, pour déterminer la pureté de l'air et savoir s'il n'y a point autre chose que ces vapeurs dans les causes de la pluie; l'électromètre, pour connaître l'état de l'électricité, qui influe si puissamment sur les météores aqueux; l'anémomètre pour donner à-la-fois la direction et la force des courans d'air; et qu'il inventa le cyanomètre et le diaphanomètre pour comparer les degrés de transparence de l'air aux différentes hauteurs. Ainsi, tout en parcourant les montagnes en naturaliste philosophe, il faisait connaître l'atmosphère en physicien et en géomètre. Il a donné, dans un ouvrage à part, imprimé en 1783, la description de l'*hygrométrie*, qui était la plus compliquée et la plus délicate de ces sortes de mesure, dont il fit une science toute nouvelle. Il attribua au *cheveu* la propriété d'indiquer le plus exactement, par ses alongements, la proportion de l'humidité atmosphérique; et comme cette propriété fut contestée par Deluc, Saussure la défendit en 1788. Il publia aussi dans son Hygrométrie, son importante découverte, que l'air se dilate et devient spécifiquement plus léger à mesure qu'il se charge d'humidité, découverte qui éclaircit quantité de phénomènes auparavant inexplicables. Ses autres recherches physiques sont éparses dans la grande relation de ses voyages, dont le premier volume parut en 1779, le second en 1786, et les deux derniers en 1796. Son titre de *Voyages dans les Alpes* est trop restreint, car l'auteur

Digitized by Google

y parcourt aussi le Jura, les Vosges, les montagnes de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Sicile et des îles adjacentes, et les volcans éteints de la France et des bords du Rhin. Cependant les Alpes furent toujours le principal théâtre de ses courses; il les a traversées quatorze fois, par huit passages différents. Il a fait seize autres excursions jusqu'au centre de leurs chaînes. Enfin, le 21 juillet 1788, il parvint, sur les traces de deux habitants de Chamoni (1), jusqu'au sommet du Mont-Blanc, la cime la plus élevée de toutes les Alpes et l'objet constant de ses desirs depuis plus de vingt ans. Sa dernière course, et la plus instructive pour la théorie de la terre, fut celle du Mont-Rose, dans les Alpes Pennines, qu'il exécuta en 1789. Plus riche que personne en connaissances positives sur la structure du globe, Saussure a eu cependant la sagesse de s'abstenir de tout système général; mais les faits nouveaux qu'il a signalés et les erreurs qu'il a détruites, rendront toujours ses travaux infiniment précieux aux naturalistes, et en feront la principale base et la véritable pierre de touche des systèmes que l'on pourra imaginer à l'avenir (*V.* Chrysologue). Il a montré, par exemple, que la chaleur intérieure de la terre, que l'on croyait constante, va au contraire en diminuant de l'équateur au pôle; ce qui rend très vraisemblable qu'elle est due au soleil, et non pas, comme on le croyait, à un feu central. Il a constaté que le granit est la roche primitive par excellence, celle qui sert de support et de point d'appui à toutes les autres. Il a démontré qu'elle est le produit d'une cristallisation; qu'elle s'est formée par couches dans un état liquide, et il a cherché à prouver qu'elle n'est pas due à l'action du feu, ainsi que le pensait Buffon; que si la plupart de ses couches sont aujourd'hui redressées, et approchent plus ou moins de la verticale, la cause en est dans une révolution postérieure. Il a fait voir que les couches des montagnes latérales sont inclinées vers la chaîne centrale, et lui présentent leur escarpement, comme si elles se fussent brisées sur elles; que ces montagnes latérales sont d'autant plus bouleversées, et s'éloignent d'autant plus de la ligne horizontale, qu'elles remontent à une formation plus ancienne; qu'entre les montagnes de différents ordres, il y a toujours des amas de fragments, de pierres roulées, et tous les indices de mouvements violents. Enfin il a développé l'ordre admirable qui entretient et renouvelle, dans les glaces des hautes montagnes, les réservoirs nécessaires à la production des grands fleuves. S'il eût donné un peu plus d'attention aux pétrifications et à leur gisement, on peut dire qu'on lui devrait presque toutes les bases qu'a obtenues jusqu'ici la science de la géologie. Saussure n'eut à Genève d'autre emploi que celui de professeur, qu'il exerça jusqu'en 1786. Honoré de toute l'Europe, aimé de ses concitoyens, sa carrière ne fut troublée que par les pertes que la révolution de France occasionna dans sa fortune. Cependant une maladie, dont il avait pris peut-être le germe dans les fatigues de ses voyages, avait commencé à se développer, vers sa cinquantième année. Elle augmenta par les inquiétudes que lui causèrent

(1) Balmat et Paccard. La relation de leur voyage, exécuté le 8 août 1786, a paru sous ce titre : *Premier voyage à la cime de la plus haute montagne du continent*, 1786, in-8°.

les derniers événements de Genève. Trois attaques de paralysie l'affaiblirent successivement; et il périt, après quatre années de souffrances, le 22 janv. 1799. Il a eu le bonheur de revivre dans un fils dont il a vu les premiers travaux, et à qui de belles et nombreuses découvertes ont acquis un rang honorable parmi les savants. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'Horace - Bénédict de Saussure : *Dissertatio physica de igne*, Genève, 1759; — *Dissertatio physica de electricitate*, ib., 1766; — une *Lettre sur la transparence des germes*, publiée dans le premier volume des *Opuscules de physique animale de Spallanzani* ; — une *Idée générale de la constitution physique de l'Italie*, imprimée dans le premier volume du Voyage de Lalande; — une *Lettre* au chevalier Hamilton, sur la *Géographie physique de l'Italie* (Journ. de phys., VII); — une Description des effets du tonnerre sur une maison de Naples, ibid., 1773; — quelques morceaux sur *les lagoni du monte Cerboli* (dans le Journ. de Genève de 1774); — une *Lettre à Faujas de St.-Fond, sur les laves du Val-d'Arno*, publiée par ce savant, dans sa Description des volcans éteints du Vivarais; — une *Lettre sur des dents d'éléphants, trouvées près de Genève* (dans le tome 1er. de la *Bibliothèque Britannique*); — des *Observations sur les collines volcaniques du Brisgau* (Journ. de phys., an II); — de *Nouvelles recherches sur l'usage du chalumeau dans la minéralogie* (ibid., an III); — un *Mémoire sur les variations de température de l'air* (ibid., an VI), etc. Son zèle pour le bien de sa patrie l'engagea, en 1774, à tracer un *Projet de réforme pour le collége de Genève*, qu'il fit suivre d'*Eclaircissements sur le même sujet*. Il a été aussi l'un des principaux fondateurs de la société établie à Genève pour l'encouragement des arts. Jean Senebier a écrit un *Mémoire historique sur la vie et les écrits d'Horace - Benedict de Saussure*, Genève, an IX, in-8°. C—V—N.

SAUTEL (Pierre-Just), élégant et ingénieux poète latin, naquit, en 1613, à Valence en Dauphiné. Il fit ses études sous les Jésuites, dont il embrassa la règle, partagea sa vie entre l'enseignement et la culture des lettres, et mourut à Tournon, le 8 juillet 1662. C'est, dit Sabatier, de tous les poètes latins modernes, celui dont la versification approche le plus de celle d'Ovide; mais il est encore plus diffus que son modèle. On a de lui : I. *Div. Magdalenæ ignes sacri*, Lyon, 1656, in-12. II. *Lusus poetici allegorici*, ibid., 1656, 1667, in-12. Le genre allégorique est naturellement froid; mais le P. Sautel a su y répandre tant de grâces et d'imagination, que son Recueil se lit toujours avec plaisir. Les Jeux allégoriques du P. Sautel ont été réimprimés avec les *Poésies* de Madelenet (*V.* ce nom), Paris, 1725; ibid., 1752, in-12. Coupé les a traduits en français dans le tome XII des *Soirées littéraires*, 153-86, en retranchant quelques longueurs. III. *Annus sacer poeticus ; sive selecta de divis cœlitibus epigrammata in singulos anni dies tributa*, Lyon et Paris, 1665, in-16, 1675, in-8°. Ce Recueil n'a rien ajouté à la réputation de l'auteur. Les qualités et les défauts de Sautel sont appréciés avec beaucoup de justesse dans les *Trois siècles* de Sabatier. Desessarts a copié cet article dans les *Siècles littéraires*, sans nommer l'auteur. W—S.

Digitized by Google

SAUTREAU DE MARSY. *Voy.* MARSY (XXVII, 269).

SAUVAGE (DENIS) sieur DU PARC, historien, était né vers 1520, à Fontenailles, dans la Brie, de parents nobles. On peut conjecturer qu'il fit ses études à Paris, et que l'estime dont jouissaient les savants à cette époque, décida sa vocation pour les lettres. Il avait recherché les principes de notre langue; et il se proposait de traiter en un livre particulier, *de l'Ortographie* et autres parties de grammaire française. Il tenta d'introduire l'usage de deux nouveaux signes de ponctuation, la parenthésine et l'entrejet, qui ne pouvaient dit-il, être remplacés par la virgule et le point. Mais il fut plus heureux dans la création de quelques mots tirés du latin, si, comme il le fait entendre (*trad.* de Paul Jove, *préface* du 2e. vol.), c'est à lui qu'on doit celui de *Jurisconsulte*. On ne peut d'ailleurs douter que Sauvage n'eût la réputation d'un bon grammairien, puisque Jacques Peletier l'a choisi pour l'un des interlocuteurs de son *Dialogue de l'ortographe* (*Voyez* PELETIER, XXXIII, 270). L'histoire occupait spécialement Sauvage; et ses travaux en ce genre lui méritèrent la bienveillance du roi Henri II, qui le nomma son historiographe. Il ressentit un si violent chagrin de la mort funeste de ce prince, qu'il resta près de deux ans sans pouvoir reprendre ses études. On voit, par la souscription de ses ouvrages, qu'il habitait ordinairement Lyon, soit que le séjour de cette ville lui fût plus agréable que celui de Paris, soit qu'il eût pris avec ses imprimeurs des engagements qui nécessitaient sa présence. Sorel dit qu'on lui sait bon gré de ses traductions, mais non pas de la révision et correction qu'il a faite des vieux auteurs, lesquels nous aimerions mieux voir en leur naturel (*Bibl. française*, 198). Cependant Sauvage, qui semble avoir prévu le reproche de Sorel, se vante, dans toutes les occasions, de sa fidélité scrupuleuse « à conserver les anciennes phrases ou manières de parler rejetées par les antiques auteurs, afin que telles marques leur gardent l'autorité qu'ils doivent avoir: ainsi, ajoute-t-il, nous les avons interprétées sur la marge ou en nos annotations à la fin du livre » (*Préface de la Chronique de Flandre*). On ignore l'époque de la mort de Sauvage, et ce n'est que par conjecture qu'on la place vers 1587. On a de lui des traductions: I. De l'*Opuscule* de Plutarque, *des vertus et notables faits des femmes*, Lyon, 1546, in-8°. II. Du *Sommaire des histoires du royaume de Naples*, par Pandolphe Collenuccio; avec le parachèvement extrait de plusieurs bons chroniqueurs, ib., 1546, in-8°. III. De la *Circé* de J. B. Gelli, ibid., 1550, in-8°. Cette traduction a eu plusieurs éditions, ainsi que la suivante. IV. De la *Philosophie d'amour*, par Léon Hébreu, ib., 1551, in-8°.) *V.* LÉON, XXIV, 153, et ABRABANEL). V. De l'*Histoire de son temps*, par Paul Jove (Giovio), ibid., 1552, in-fol. Comme éditeur, on lui doit: les *Annales et chroniques* de Nicole Gille, continuées jusqu'au règne de François II, Paris, 1560, in-fol. — Les *Mémoires* de Philippe de Comines, 1552; cette édition a servi de base à toutes les réimpressions publiées jusqu'à celle de Denis Godefroy (*V.* ce nom). — Les *Chroniques* de Froissart, Lyon, 1559-61, 4 tom. en 2 vol. in-fol., ibid., 1574; et de Monstrelet, Paris, 1572, in-fol. Ces deux éditions ont été long-temps recherchées, malgré les altérations

et les corrections qu'on reproche à l'éditeur (1); mais la nouvelle édition de ces deux historiens, que publie M. Buchon, est d'une supériorité incontestable. — La *Chronique de Flandre*, qui finit à l'année 1383; avec une continuation extraite en partie de Froissart et de Monstrelet; et les *Mémoires* d'Olivier de la Marche, Lyon, 1562, trois parties in-fol. Sauvage publia ces différents ouvrages sur un manuscrit de la bibliothèque de Charles de Poupet (*V.* ce nom). On l'a beaucoup blâmé d'avoir rajeuni le style du chroniqueur flamand. — L'*Histoire de Louis XII*, par Cl. de Seyssel, Paris, 1587, in-8°. Outre le *Traité de grammaire* dont on a parlé, Sauvage promettait un *Traité de la manière d'écrire l'histoire*, et un autre des différents genres de style; mais il ne put remplir ces promesses. W—s.

SAUVAGÈRE (Félix-François Le Roger d'Artezet de La) naquit à Strasbourg (2), en 1707, d'une famille de Touraine. Il servit d'abord dans le régiment de Champagne; mais son goût pour les sciences exactes le détermina bientôt à entrer dans le génie militaire. Tout en remplissant les devoirs de cet état, il se trouva porté à faire des recherches d'antiquité sur les lieux où son service l'appelait. C'est ainsi qu'étant employé à Marsal, il s'occupa des restes d'une chaussée romaine construite en briques. Il fut encouragé dans ce travail par le comte de Caylus et dom Calmet. Il en résulta un premier ouvrage, qui le fit connaître comme antiquaire; il parut sous ce titre : I. *Recherches sur le briquetage de Marsal, avec un abrégé de l'histoire de cette ville et une description de quelques antiquités qui se trouvent à Tarquinpole*, Paris, 1740. Se trouvant ensuite sur les côtes de Bretagne, il fit, II. des *Recherches sur les antiquités de Vannes;* elles parurent dans le Journal de Verdun (novembre 1755, p. 377). Il y en eut une seconde édition, datée d'Amsterdam, et une troisième, abrégée, dans les Mémoires de l'académie de la Rochelle. Dans cet opuscule, il cherche à éclaircir quelques passages des Commentaires de César, qui concernent la guerre des Vénètes. Il donne aussi quelques détails, accompagnés de dessins, sur le prodigieux monument celtique de Carnac. Transporté ensuite à la Rochelle, il profita du voisinage de la ville de Saintes pour y admirer les nombreux restes d'antiquités romaines qui s'y trouvent. Il les décrivit dans une Dissertation sous ce titre : III. Les *Ruines romaines de Saintes et de ses environs, avec les particularités les plus remarquables sur cette ville, avec des planches et des cartes.* Les réunissant aux précédentes et à d'autres dont nous allons parler, il en forma un volume sous ce titre : *Recueil d'antiquités dans les Gaules, enrichi de planches*, Paris, 1770, in-4°. S'étant marié en Touraine, et parvenu au grade de colonel, il quitta le service pour se retirer sur sa terre des Places, située vers le confluent de la Loire et de la Vienne, canton assez remarquable, qu'on nomme le Verron. Là il voulut se livrer également à l'exploitation de son domaine et à la continuation de ses recherches d'antiqui-

(1) C'est avec raison, dit M. Daunou, que Jean Le Laboureur (*Mém.* de Castelnau, 1, 677) reproche à Sauvage d'avoir *plutôt disgracié qu'illustré* Froissart. Voyez le *Journal des savants* de septembre 1824, p. 550.

(2) Dreux du Radier (*Tables du Journal de Verdun*), le fait naître près de Chinon en Touraine.

Digitized by Google

té; mais un trop vif attrait pour celles-ci l'empêcha de mettre beaucoup de suite dans le projet qu'il avait fait d'exécuter les améliorations proposées par les sociétés d'agriculture qui se formaient à cette époque. Ayant remarqué, au château d'Ussé, situé à deux lieues de chez lui, au confluent de l'Indre et de la Loire, deux sarcophages de momie, accompagnés d'hiéroglyphes, dont Kircher qui les avait vus à Marseille, lors de leur débarquement, avait déjà hasardé l'explication, en 1676 (*Voyez* KIRCHER, XXII, 444), il en fit le sujet d'une *Lettre* à Court de Gébelin, en l'accompagnant d'une figure exacte (3). Celui-ci répondit en annonçant qu'on pouvait espérer de parvenir à déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens; et il donna l'esquisse de la méthode qui lui paraissait la plus propre à cette opération. Cette réponse est datée de 1769 : elle termine le Recueil; et elle est précédée de : IV. *Recherches sur quelques antiquités des environs de Tours*. L'auteur cherche à prouver que la place qu'occupait *Cæsarodunum*, qu'on regarde comme l'origine de Tours, était deux lieues au-dessous de celle-ci, sur la rive droite de la Loire, à Maillé, qui avait pris le nom de Luyne. Là, entre autres ruines, on voit celles d'un aqueduc considérable. La Sauvagère donna aussi quelques nouveaux détails sur un monument situé dans le voisinage et connu sous le nom de Pile Saint-Mars. Ces explications furent vivement critiquées dans l'ouvrage suivant : le *Mont Glonne*, ou *Recherche historique sur l'origine des Celtes Angevins, Aquitains, Armoriques, et sur la retraite du premier solitaire des Gaules au mont Glonne, de nul diocèse, sur les confins d'Anjou, d'Aquitaine et de Bretagne, par M. C. Robin, premier curé cardinal de la ville d'Angers*, Saumur, 2 vol. in-12. La Sauvagère ne tarda pas à répondre, par l'ouvrage suivant : VI. *Recueil de Dissertations ou Recherches historiques et critiques sur le temps où vivait le solitaire saint Florent au mont Glonne, en Anjou; sur quelques ouvrages des anciens Romains nouvellement découverts dans cette province et en Touraine; sur l'ancien lit de la Loire, de Tours à Angers, et sur celui de la rivière de Vienne; sur le prétendu tombeau de Turnus à Tours;* (la ville de Cæsarodunum, première capitale des Turones sous Jules César); *les ponts de Cé et le camp près d'Angers, attribués à cet empereur, et celui de Chenehutte, à trois lieues au-dessous de Saumur*, avec de *Nouvelles assertions sur la végétation spontanée des coquilles du château des Places*; des *Dessins d'une collection de coquilles fossiles de la Touraine et de l'Anjou*; de *Nouvelles idées sur la falunière de Touraine*, et plusieurs *Lettres de M. de Voltaire relatives à ces différents objets*, Paris, tome II, in-12, 1776. On voit par ce titre, qui est une table de matières, que deux sujets différents y sont traités, l'un d'antiquité et l'autre d'histoire naturelle. Dans le premier, non-seulement il répond à son adversaire; mais de plus il l'attaque, et souvent très-durement. Au fond, il en résulte l'esquisse de l'histoire de l'un des cantons les plus riches de la France, la vallée d'Anjou; et il a rassemblé, sur ce sujet, plusieurs documents précieux : mais plus d'une

(3) Ce monument a depuis été apporté à Paris où l'on a pu le voir chez l'un des derniers propriétaires de la terre d'Ussé.

Digitized by Google

fois il commet des erreurs dans les conséquences qu'il en tire ; quelques-unes ont été relevées par M. Walckenaer, dans un Mémoire qui fait partie de ceux de l'académie des inscriptions de 1822. Quant à la seconde partie, elle traite un sujet d'une antiquité bien plus reculée, l'origine des coquilles fossiles. Ce Mémoire avait déja paru dans le journal de Verdun, octobre 1763. La Sauvagère ayant constaté, par des titres et par ses propres observations, qui dataient de vingt-neuf ans, que le fond d'une pièce d'eau, ou plutôt une mare qui se trouvait dans le jardin du château des Places s'était couvertie, deux fois en quatre-vingts ans, en une croûte pierreuse, entièrement composée de coquilles fossiles : il en concluait que c'était par une sorte de végétation *spontanée* que cela avait eu lieu. Comme il le dit lui-même, cette opinion n'était pas nouvelle : elle avait été avancée, entre autres, par Crollius ; mais elle avait été réfutée si victorieusement, qu'elle ne passait plus que pour une absurdité ; elle prit néanmoins, dans ce moment, une sorte de crédit, par le brillant appui que lui donna Voltaire. Avec la prétention d'être universel, cet écrivain si célèbre n'avait jusque-là imaginé d'autre moyen de répondre aux preuves du déluge qu'on tirait des coquilles *fosssiles* trouvées sur les plus hautes montagnes, que de les attribuer aux pélerins qui, passant par là en revenant de Saint-Jacques, y avaient jeté leurs coquilles. Trouvant plus de vraisemblance dans la découverte de La Sauvagère, il l'adopta, comme le témoignent les trois lettres qu'il lui adressa à ce sujet, et fit entrer cette idée dans les pamphlets qu'il publia depuis, notamment dans ses *Singularités de la Nature*, où il se résumait ainsi : « Ces » prétendus lits de coquilles qui cou- » vrent le continent; le corail formé » par des insectes ; les montagnes éle- » vées par la mer ; tout cela me pa- » raît fait pour être imprimé à la » suite des Mille et une Nuits ». Voilà de quelles armes il se servait pour écraser l'*Infame*. La Sauvagère loin d'en tirer de pareilles conséquences, sentait que son opinion pouvait très-bien s'accorder avec les croyances de la religion, dont il remplissait exactement tous les devoirs. L'inspection comparative de ces croûtes, et du sol des environs suffisait pour détruire son système ; car d'abord on aurait vu que cette croûte n'était qu'une aggrégation de fragments, et qu'il n'y existait pas une seule coquille entière, tandis que, vu leur formation dans une eau stagnante, elles auraient dû se conserver dans la plus parfaite intégrité ; d'un autre côté, tout le sol des environs, immédiatement au-dessous de la couche végétale, n'était composé que de pareils débris de coquilles, mais à l'état de sable, comme il l'avait reconnu lui-même dans son ouvrage ; en sorte que les croûtes de la mare n'en différaient que par l'aglutination qu'elles devaient à leur séjour dans l'eau. Il reconnut franchement la force de cette objection, née de l'inspection des lieux, quoiqu'elle lui fût proposée, en 1780, par un très-jeune homme : c'était l'auteur de cet article, qui eut toute facilité de le voir dans son intérieur, où il le trouva bon père, bon époux, mais peu soigneux de sa fortune et de l'avenir de sa famille. Il fut un jour à portée d'apprécier son enthousiasme pour les monuments de l'antiquité : ils s'étaient rencontrés au château d'Ussé, chez le prince de Monbazon, qui venait

Digitized by Google

d'en faire l'acquisition : on passa devant les sarcophages de momies qu'il avait décrits trente ans auparavant. Ils occupaient une niche pratiquée dans une terrasse qu'on disait construite par Vauban, un des propriétaires du château. La Sauvagère s'écria : Mon prince, vous avez là un morceau qui vaut à lui seul autant que votre terre! Monsieur, reprit celui-ci, si vous voulez, je vous fais présent de onze cents mille francs : la terre m'en coûte douze cents, et je vous laisse la statue pour cent mille. L'antiquaire l'eût pris au mot s'il eût possédé cette somme; mais à sa mort, arrivée le 26 mars 1781, il laissa sa famille dans un grand état de gêne. La publication de ses ouvrages, qui fut toujours à ses frais, avait causé sa ruine par le nombre de planches dont il les accompagnait; il en avait préparé beaucoup d'autres pour divers ouvrages demeurés inédits, notamment une Histoire de la ville de Chinon, dont le manuscrit était déjà prêt pour l'impression en 1760, selon la table du Journal de Verdun. La Sauvagère eut le mérite d'attirer l'attention sur des monuments négligés jusqu'alors; mais quoiqu'il fasse un grand étalage d'érudition, il est loin d'aprofondir les sujets qu'il traite; son style n'est pas attrayant; il en fait lui-même souvent les honneurs, en rappelant son ancien état : *La main d'un ancien militaire comme moi, s'est toujours bornée à de simples crayons.* Cette apparence de modestie était plutôt une sorte de jactance qui faisait le fond de son caractère ; mais elle n'offensait personne, c'était celle d'un enfant. La Sauvagère était au fond un excellent homme. D—p—s.

SAUVAGES DE LA CROIX (François Boissier de), fils d'un ancien capitaine au régiment de Flandre, infanterie, naquit à Alais, le 12 mai 1706, jour où il y eut une éclipse totale de soleil. Il vint étudier la médecine à Montpellier, en 1722, sous Astruc, Deidier, Haguenot, Chicoyneau, et quelques autres professeurs moins célèbres. Les mathématiques, la physique, la chimie, l'anatomie et la botanique occupèrent tous ses moments. Il fut reçu docteur en 1726, et avait présenté, pour sa thèse de bachelier, la question suivante : *L'Amour peut-il être guéri par les plantes?* Cette singularité ingénieuse, et qui décelait une inclination pour la botanique, lui valut, pour quelque temps, le surnom de médecin de l'amour. En 1730, il se rendit à Paris, où il ne fut connu que comme un jeune provincial qui insérait dans le Mercure, des madrigaux, des épigrammes et des élégies. Ses études prirent tout-à-coup une direction plus grave, et qu'elles ont toujours conservée. Ce fut pendant son séjour dans la capitale qu'il conçut et exécuta le projet de classer les maladies d'après leurs caractères spécifiques, et d'imiter ce qui a été fait si heureusement pour les plantes. Au bout quinze mois, il fut forcé de revenir de en Languedoc, par suite d'une ophtalmie, dont il ne guérit jamais complètement. Agé seulement de vingt-huit ans, il obtint, en 1731, avec la dispense du concours, la chaire de médecine vacante à Montpellier par le décès de Marcot, et il introduisit dans cette école la doctrine de Stahl, avec de nombreuses modifications. En 1740, Sauvages fut désigné avec Fitz-Gérald, pour remplacer Chicoyneau le fils, dans l'enseignement de la botanique. Il se trouva chargé seul de ce soin, en

Digitized by Google

1748, par suite de la mort de Fitz-Gerald; en 1752, il reçut le titre de professeur royal de botanique, et en remplit les fonctions avec autant de zèle que de distinction. Dès 1751, il avait publié son *Methodus foliorum*, avec un Catalogue de cinq cents plantes, dont il n'est point fait mention dans le *Botanicon Monspeliense* de Magnol. Ce Catalogue est inséré dans les *Amœnitates* de Linné. Sauvages avait établi les genres *Trianthemum*, *Ebenus*, *Camphorata*, *Buffonia*, *Reaumuria*. Linné, à son tour, donna le nom de *Sauvagesia* à une plante de Caïenne (1). Bientôt Sauvages fit paraître ses Éléments de physiologie et de pathologie. A-peu-près dans le même temps, il donna une Dissertation qui est imprimée dans le 1er. vol. de la Collection de Haller, et dans laquelle il rassembla ses principaux arguments pour établir son système de l'action de l'âme sur les mouvements du cœur. Cet écrit lui attira une critique très-mesurée du professeur saxon Eberhard. Sauvages répondit avec la même politesse. « Il avait pris ce » ton de bonne heure, a dit de lui De Ratte, dans un éloge que nous mettons à contribution, et il en » avait aisément acquis toute la per» fection. » Sauvages était alors à la tête de l'école de Montpellier, et il appartenait aux plus illustres académies de l'Europe, avec lesquelles il entretenait une correspondance très-active. Celle de Toulouse lui décerna un prix pour une Dissertation sur la rage : celle de Bordeaux, pour deux Traités, dont l'un a pour objet l'action des médicaments, et l'autre les effets de l'air sur le corps de l'homme. Celle de Rouen lui donna une semblable couronne pour l'écrit qu'il lui avait envoyé sur les animaux venimeux de la France. Il concourut pour le prix proposé par l'académie de Berlin, sur la question de la cause du mouvement musculaire; et l'écrit qu'il avait présenté fut imprimé à la suite de celui qui avait obtenu la préférence. On demandait depuis long-temps une nouvelle édition du Traité des *Classes des maladies*, devenu fort rare; Sauvages fit plus, il donna un immortel ouvrage intitulé *Nosologia methodica*, etc. Dix classes comprennent deux cent quatre-vingt-quinze genres sous lesquels viennent se ranger deux mille quatre cents espèces de maladies. On a reproché à Sauvages d'avoir trop multiplié les espèces; mais on n'a pas réfléchi que le premier essai, dans ce genre, devait offrir ce défaut; c'est à le faire disparaître qu'ont dû s'attacher ses continuateurs; mais c'est ce qu'ils n'ont pas encore su exécuter. Linné adopta la Nosologie méthodique de Sauvages pour le texte de ses leçons dans l'université d'Upsal. Les écrits qui avaient acquis à celui-ci sa grande réputation, étaient, a dit de Ratte, les résultats précieux de sa vaste lecture, de ses observations, de ses calculs, d'un grand nombre d'expériences de physique et d'hydraulique. Il composait, du reste, avec une extrême facilité. Dès qu'il avait une fois conçu et bien médité son sujet, il laissait aller sa plume avec une rapidité prodigieuse; de là quelques négligences dans son style. Sauvages, qui était très-consulté par les étrangers, finit par voir beaucoup de malades à Montpellier même,

(1) Ce genre, dont on connaissait trois espèces, est figuré pl. 140 des *Illustr.* de Lamarck. M. Aug. Saint-Hilaire l'a retrouvé du Mexique au Brésil, et dans toutes les contrées équinoxiales. Il l'a décrit avec détail dans son *Hist. des plantes les plus rem. du Bresil et du Paraguai*, 1824, 1re. livraison.

où il mourut le 19 février 1767. De Ratte, que nous avons déjà cité, a encore dit de Sauvages : « Il était simple dans ses mœurs comme dans son caractère ; il communiquait sans peine ce qu'il savait, et il recevait des autres aussi volontiers ce qu'ils étaient en état de lui apprendre. Ses connaissances passaient sans faste dans sa conversation : il portait quelquefois dans le monde cet air que l'on prend dans le cabinet, et qui est trop souvent contraire à la gaîté et à l'enjouement. » Dès 1731, il avait été nommé correspondant de la Société royale des Sciences de Montpellier, et quelques années après, associé, dans la classe des botanistes. Il était de toutes les académies, de toutes les Sociétés savantes, et correspondait avec tous les savants de France et des pays étrangers. M. de Sauvages le fils avait, à Olimpies, un herbier de son père, dont il fit hommage, il y a quelques années, à M. de Candolle, et que ce professeur a déposé au cabinet du jardin du Roi. Sauvages fut long-temps attaché à l'hôpital de Montpellier ; ses cours et ses études absorbaient le reste de son temps. Tout entier à ses devoirs, il se livra peu d'abord à la médecine pratique; mais on lui adressait, de tous côtés, des consultations : sa réputation lui attirait des étrangers de très-loin; et quelqu'occupé qu'il fût de ses livres et de ses recherches expérimentales, il quittait tout quand un malade, pauvre ou riche, réclamait ses secours. Une difficulté de respirer, le fit souffrir pendant près de deux ans; il continua néanmoins à voir ses malades, et à fréquenter l'école de médecine et l'académie. Deux mois avant sa mort il porta lui-même à M. de Ratte, dix Mémoires qu'il venait de terminer. Il fut enfin obligé de s'aliter; et jugeant très-sainement de son état, les principes qu'il avait constamment professés, une foi ardente, le soutinrent. Il vit les approches de sa fin avec courage et résignation, et mourut le 19 février 1767, âgé de soixante et un ans, et laisant deux fils et quatre filles. L'aîné n'a pas été marié. Le second, ancien grand-vicaire de l'évêque de Perpignan, passa le temps de la révolution hors de France, et dessert aujourd'hui une église de Lyon. Voici la liste des écrits de Sauvages I. *Traite des classes des maladies*, Paris, 1731, in-12. II. *Theoria febris*, Montpellier, 1738, in-12; Naples, 1740, in-8°., en français à la suite de la traduction de l'Hémastatique de Hales. III. *Theoria inflammationis*, Bourg Saint Andéol, 1743, in-12, avec la traduction de l'Hémastatique. IV. *Somni theoria*, Montpellier, 1740, in-4°. V. *Motuum vitalium causa*, ibid., 1741, in-4°. VI. *Adnotationes ad Hemastaticam Stephani Hales*, Genève, 1745, in-4°., traduit en italien par Angelique Ardinghelli, savante napolitaine. VII. *Dissertatio de vasorum capillarium succione*, Montpellier, 1747, in-4°. VIII. *Dissertatio de hemiplegiâ per electricitatem curandâ*, ibidem, 1749, in-4°. IX. *Dissertation sur la nature et la cause de la rage*, Toulouse, 1749, in-4°. X. *Conspectus physiologicus*, Montpellier, 1751. XI. *Pulsûs et circulationis theoria*, ibid., 1752, in-4°. XII. *Dissertation sur les médicaments qui affectent certaines parties du corps humain plutôt que d'autres, et sur les causes de cet effet*, Bordeaux, 1752, in-4°; traduit en italien par Manetti, Flo-

Digitized by Google

rence, 1754, in-4°; en latin, Leipzig, 1755, in-4°. XIII. *Embryologia*, Montpellier, 1753, in-4°. XIV. *Theoria tumorum*, ibid., 1753, in-4°. XV. *Synopsis morborum oculis insidentium, genera et species exponens*, ibid., 1753, in-4°. XVI. *Dissertation sur les mouvemens des muscles*, Berlin, 1753, in-4°. XVII. *Dissertation dans laquelle on recherche comment l'air, suivant ses diverses qualités, agit sur le corps humain*, Bordeaux, 1754, in-4°; traduit en italien par Manetti, Florence, 1754, in-4°. XVIII. *Physiologiæ mechanicæ elementa*, Amsterdam, 1755, in-12; et Avignon, 1755, in-12, sous cet autre titre: *Physiologiæ elementa*. XIX. *Recherches sur les loix du mouvement du sang dans les vaisseaux*, Mémoires de l'Académie de Berlin, 1755. XX. *Theoria doloris*, Montpellier, 1757, in-4°. XXI. *Dissertatio de respiratione difficili*, ibid., 1757, in-4°. XXII. *Dissertatio de astrorum influxu in hominem*, ibid., 1757, in-4°. XXIII. *Dissertatio de visione*, ibid., 1758, in-8°. XXIV. *Theoria convulsionis*, ibid., 1759, in-4°. XXV. *Medicinæ sinensis conspectus*, ibid., 1759, in-4°. XXVI. *Pathologia methodica seu de cognoscendis morbis*, Lyon, 1759, in 8°; cet ouvrage perfectionné, et qui est devenu la nosologie la plus riche en faits qui existe encore aujourd'hui, reparut sous ce titre: *Nosologia methodica sistens morborum classes, genera et species, juxta Sydenhami mentem et botanicorum ordinem*, Amsterdam (Genève), 1763, 5 vol. in-8°.; Lyon, 1768, 2 vol. in-4°; l'édition de Leipzig, 1797, 5 vol. in-8°., est augmentée par G. F. Daniel. Il y a eu deux traductions françaises de cet ouvrage: l'une par Nicolas (Paris, 1771, 3 vol. in-8°.), et l'autre par Gouvion (Lyon, 1772, 10 vol. in-12); cette dernière est la moins défectueuse: on y a joint le *Genera morborum* de Linné, en latin et en français. XXVII. *De imperio animæ in corde*, Montpellier, 1760, in-4°. XXVIII. *Dissertatio de suffocatione*, ibid., 1760, in-4°. XXIX. *Dissertatio de amblyopiâ*, ibid., 1760, in-4°. XXX. *Dissertatio de animâ redivivâ*, ibid., 1761, in-4°. XXXI. *Dissertatio de viribus vitalibus*, ibid., 1769, in-4°. — Les Mémoires de la Société royale des Sciences de Montpellier, pour 1743 et 1745; ceux de l'Académie des Sciences de Suède, tom. XII; ceux de l'Académie de Berlin, tom. XI; l'ancien Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, tom. II et III; enfin les Actes des *Curieux de la nature* contiennent des Mémoires, des Observations et autres articles de Sauvages. Plusieurs de ces écrits ont été réunis par Gilibert, sous le titre de *Chefs-d'œuvre de Sauvages*, Lyon, 1771, 2 vol. in-12. L'Éloge de Sauvages, par de Ratte, a eu plusieurs éditions et méritait cet honneur.

D—G—S. et D'H. F.

SAUVAGES (PIERRE-AUGUSTIN BOISSIER DE LA CROIX DE), frère du précédent, naquit à Alais, le 28 août 1710. Destiné à l'état ecclésiastique, il étudia la théologie en Sorbonne. Cependant il n'entra définitivement dans les ordres qu'à l'âge de plus de soixante ans. Jusqu'alors, excepté quelques moments donnés, sur l'invitation de son évêque, à l'enseignement de la philosophie, dans le collége de sa ville natale (1),

(1) Le cours qu'il y donna, en 1746, fut terminé par les premières expériences de physique que l'on

il avait consacré sa vie presque exclusivement à la culture des sciences physiques et naturelles. Les premiers fruits de ses recherches furent des *Observations de lithologie pour servir à l'histoire du Languedoc et à la théorie de la terre*, et un *Mémoire sur la mine de vitriol de Saint-Julien, près d'Alais*, ouvrages insérés dans le Recueil de l'académie royale des sciences de Montpellier et de celle de Paris, et qui valurent à l'auteur l'honneur d'être adopté par la première. Il fut admis plus tard à l'institut de Bologne et dans l'académie des géorgophiles de Florence. Ces compagnies avaient été à portée d'apprécier son mérite, lors des deux voyages qu'il avait faits en Italie, principalement dans l'intention d'y étudier l'éducation des vers à soie. Déjà, en 1748, il avait publié un *Mémoire sur les muscardins*, qu'il fondit ensuite dans un Traité plus général, donné au public, en 1762, sous le titre de *Mémoires sur l'éducation des vers à soie*, un vol. in-8°., et dont il parut, en 1788, une nouvelle édition perfectionnée : l'*Art d'élever les vers à soie*, un vol. in-8°. Cet ouvrage a fait autorité. Fondé sur des connaissances théoriques et pratiques, saines et solides, il a le double avantage d'offrir à l'agronome éclairé une exposition claire et précise des principes, au cultivateur vulgaire un manuel détaillé et méthodique des procédés à suivre, et à l'un et à l'autre les leçons d'une longue et heureuse expérience. Jusqu'au livre italien du comte Dandolo, il n'en a paru aucun, sur le même sujet, qui soit plus digne d'estime et de confiance, et qui ait exercé une influence aussi salutaire. A la suite de l'*Art d'élever les vers à soie*, l'auteur a placé un autre écrit qui en forme le complément, intitulé : la *Culture des mûriers*, et des *Observations sur l'origine du miel*, jugées *curieuses*, *neuves* et *intéressantes*, par la société royale des sciences de Montpellier. On lui doit aussi de curieuses Observations sur la mielée (2). L'abbé de Sauvages aimait à se servir de l'idiome languedocien ; il se piquait même d'une sorte de purisme en ce genre ; et il choisissait toujours ses servantes dans les Cévennes, afin que leur patois fût plus original et sans altération (3) ; ce fut pour préserver cette langue de l'invasion des gallicismes et de tout mélange adultère, qu'il composa son *Dictionnaire languedocien*, Nîmes, 1753, in-8°.; 1785, 2 vol. in-8°.; et Alais, 1820, 2 vol. in-8°. M. d'Hombres-Firmas, petit-neveu de l'auteur, a présidé à cette dernière édition, et a enrichi d'un grand nombre d'articles

eût vues dans le pays : personne avant lui n'y avait développé les principes de Newton.

(2) Ce n'est pas seulement dans le *Nectarium* des fleurs que les abeilles puisent le miel; on savait qu'elles cueillaient aussi la *mielée* ou *mielat*, que les anciens croyaient tomber du ciel, parce qu'elle était en petites gouttes sur les feuilles. L'abbé de Sauvages observa qu'il y avait deux sortes de mielée, qui toutes deux tiraient leur source des plantes, mais d'une façon différente. Il s'assura que l'une provenait de la transpiration de la partie supérieure des feuilles, et découvrit que l'autre tombait en effet, mais pas de bien haut !... « Son origine n'est rien moins que céleste, dit-il ; c'est la déjection des pucerons ! » La liqueur âpre qu'ils sucent à travers l'écorce, prend dans leur estomac une saveur douce et agréable ; ils fabriquent réellement du miel. L'abbé de Sauvages décrit deux espèces de pucerons, et voudrait que les agriculteurs cherchassent à propager les noirâtres pour augmenter la récolte des abeilles, qui par fois ne trouvent pas d'autre nourriture que la mielée. Lorsque l'abbé de Gua fut envoyé dans ce pays, en 1764, pour tâcher de découvrir l'origine des paillettes d'or que charrient le Gardon et la Cèze (*V.* GUA DE MALVES, XVIII, 576), on pressa vainement l'abbé de Sauvages de s'adjoindre à lui ; il avait déjà fait assez de recherches sur cet objet pour prévoir le résultat de nouvelles, qui fut de jeter inutilement dix mille fr. dans ces rivières. D'H. F.

(3) Voy. le *Journal des savants*, de mars 1824, où M. Raynouard a consacré un article étendu à l'examen du Dictionnaire languedocien-français.

Digitized by Google

concernant la météorologie et l'agriculture, le Recueil de proverbes, de maximes et de dictons inséré dans l'édition de 1785. La nouvelle est en outre accompagnée d'une Notice biographique, tribut payé par l'éditeur à la mémoire de son grand-oncle, et qui avait obtenu, l'année précédente, une médaille d'or, au concours de la société royale et centrale d'agriculture. L'abbé de Sauvages mourut à Alais, le 19 décembre 1795. V. S. L.

SAUVAL (Henri), historien, né vers 1620, à Paris, se fit recevoir avocat : mais entraîné par son goût pour l'érudition, il abandonna le barreau ; et ayant demandé l'entrée des archives et du trésor des chartes, il en tira des documents importants, qu'il se proposait de publier, dès 1654, puisqu'il obtint cette année un privilége pour l'impression de son ouvrage. Costar, dans son *Mémoire* des gens de lettres célèbres de France (1), fait mention de Sauval : « C'est, dit-il, un écrivain » de grand travail, et qui ne réussit pas mal dans celui qu'il a entrepris des *Antiquités de Paris*, » dans lesquelles il étale mille curiosités, qui, sans sa constante activité, seraient demeurées enterrées. » Il n'a pas un style formé ; par » fois il l'enfle pour l'orner en des » lieux où la simplicité du style est » surtout requise. Ainsi, il y a encore quelque distance de lui à un » écrivain parfait, quelque chose » qu'il en croie. » On peut conclure de ce dernier trait, que Sauval ne passait pas pour modeste. Il mourut en 1669 ou 1670, laissant en manuscrit neuf volumes in-fol., qui contenaient le résultat de ses recherches pendant vingt années. Rousseau, auditeur des comptes, ami de Sauval, entreprit de revoir et de corriger son travail ; mais il mourut avant d'y avoir mis la dernière main. L'ouvrage ne parut qu'en 1724, sous ce titre : *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, 3 vol. in-fol. Il y a des exemplaires grand papier (2). On y trouve des détails curieux sur les divers accroissements de cette ville, sur ses établissements civils et religieux, ses cours de justice, ses écoles, ses églises, ses chapitres, etc., ainsi que sur les événements qui s'y sont passés depuis l'origine de la monarchie ; mais la prolixité du style et les répétitions continuelles en rendent la lecture fatigante. Lenglet-Dufresnoy dit que le premier volume est bon, le second médiocre, et le troisième détestable. La *Bibliothèque* historique de la France offre, sous le n°. 34427, une analyse de cet ouvrage, lequel est divisé en quatorze livres. Le premier renferme une Dissertation latine du mathématicien Pierre Petit (*Voyez* ce nom), sur la véritable position de Paris. Un discours du docteur Launoy, sur l'ancienneté de ses églises, sert d'introduction au quatrième livre ; on a inséré, dans le treizième, la Dissertation d'Aug. Galland, sur les anciennes enseignes et étendards de France (*V.* Galland, XVI, 346). On doit trouver à la fin du troisième volume, une partie séparée de 40 p., intitulée les *Amours des rois de France*. Cet opuscule de Sauval a

(1) Ce *Mémoire* de Costar a été publié à la suite d'un opuscule de Chapelain, dans la *Continuat. des Mémoires de littérat*, par le P. Desmolets, II, 318.

(2) Le *Dict. universel* en cite une réimpression de 1733, inconnue à Fontette, à M. Brunet et aux autres bibliographes. Nous n'avons pu la découvrir dans les principales bibliothèques de Paris.

Digitized by Google

été réimprimé plusieurs fois à la suite des *Galanteries des rois de France* (par Vanel), 1731, 1738, 2 vol. petit in-8°., 1753, 3 vol. in-12 (Voy. le *Dict. des anonymes* de M. Barbier, 2e. éd., n°. 6913).
W—s.

SAUVÉ (JEAN), *Voyez* NOUE, XXXI, 412.

SAUVES (CHARLOTTE DE BEAUNE SAMBLANÇAY, dame DE), fille de Jacques de Beaune, chevalier des ordres du roi, naquit en 1551, et épousa Simon de Fizes, baron de Sauves, à qui elle apporta de grands biens. Son esprit égalait ses charmes: pendant le séjour que fit Henri IV, alors roi de Navarre, à la cour de France, après son mariage avec Marguerite de Valois, il devint amoureux de Mme. de Sauves attachée à la reine-mère, en qualité de dame d'atour. On sait qu'il entrait dans la politique de Catherine de Médicis d'être toujours entourée de belles personnes. Déjà Mme. de Sauves devait à sa beauté une conquête illustre: le duc d'Alençon en était épris; et plus d'une fois la jalousie des deux rivaux donna des scènes à la cour. Mme. de Sauves les traitait avec assez d'égalité; et si l'on en croit Marguerite de Valois, témoin un peu suspect, ils étaient heureux tous deux. Devenue veuve, en 1579, Mme. de Sauves épousa, cinq ans après, François de la Trémoille, premier marquis de Noirmoutier. Quoique elle eût manqué de fidélité au roi de Navarre, ses intérêts lui furent toujours chers, et elle lui rendit plusieurs services. Lorsqu'un peu avant la bataille de Coutras, la cour voulut entamer avec lui de nouvelles négociations, elle l'avertit du piége qu'on lui tendait, et lui fit dire par Rosny, qu'il devait se tenir sur ses gardes. La marquise de Noirmoutier eut une passion très-vive pour le duc de Guise. On prétend qu'il avait passé avec elle la nuit qui précéda sa mort, et qu'elle était venue à Blois pour l'engager à se retirer. Cependant Varillas assure que le duc avait passé cette même nuit avec la princesse Porcienne. Cette circonstance, quoique très-peu importante, a été discutée par des critiques qui ont refuté d'une manière victorieuse l'opinion de Varillas. Mme. de Sauves ne fut point inquiétée après la mort du duc de Guise; et dans la suite Henri IV pardonna aisément à son ancienne maîtresse l'attachement qu'elle avait eu pour un homme dont il admirait les grandes qualités. L'âge ôta enfin à la marquise de Noirmoutier le desir et la possibilité d'avoir des amants. Elle mourut, le 30 septembre 1617, âgée de soixante-six ans, ne laissant qu'un fils unique. B—Y.

SAUVEUR (JOSEPH) naquit, le 24 mars 1653, à la Flèche, où son père était notaire. Il fut muet jusqu'à l'âge de sept ans; l'organe de la voix ne se développa ensuite chez lui qu'avec beaucoup de lenteur, et il ne l'eut jamais bien libre. Il fit ses études dans un collége de jésuites; mais, avant qu'il y arrivât, son goût pour la mécanique s'était déjà manifesté. Dès l'enfance, il était machiniste, construisait de petits moulins, faisait des syphons avec des chalumeaux de paille, des jets d'eau, etc. « Il était, dit Fontenelle, l'ingénieur » des autres enfants, comme Cyrus » devint le roi de ceux avec qui il » vivait. » Cette passion exclusive pour les objets de précision et de calcul le rendit un fort médiocre écolier de rhétorique: les chefs-d'œuvre des orateurs et des poètes de l'anti-

Digitized by Google

quité n'avaient aucun attrait pour lui ; un mauvais traité d'arithmétique (celui de Peletier du Mans), lui tomba, par hasard, sous la main ; il en fut charmé et l'apprit seul. Quelques personnes, en petit nombre il est vrai, qui se plaisent à déprécier les sciences exactes, prétendent, par des faits de cette espèce, prouver l'incompatibilité des goûts scientifiques avec les goûts littéraires ; les exemples qu'ils citent se rapportent, en général, à des époques où les méthodes pour apprendre étaient encore très-imparfaites ; les choses ont bien changé dans l'état actuel des connaissances. La première ambition des jeunes Français, et même des étrangers, qui desirent se livrer aux sciences et aux arts, est de pouvoir habiter Paris : Sauveur s'y rendit à pied, en 1670. Se trouvant à Lyon, il avait voulu entendre la fameuse horloge de la cathédrale de Saint-Jean, construite, en 1598, par le Suisse Nicolas Lippius. On sait que cette horloge offrait plusieurs phénomènes mécaniques à l'admiration de la multitude pour qui la mesure très-précise du temps est de peu d'importance ; Sauveur, par le simple examen extérieur de ces phénomènes, devina le mécanisme intérieur. Un de ses oncles, chanoine et grand chantre de Tournus, lui avait promis de fournir, par une petite pension, à son entretien à Paris ; mais c'était sous la condition qu'il y ferait les études nécessaires pour entrer dans l'état ecclésiastique. Malheureusement le Traité d'Euclide, dont il apprit les six premiers livres en un mois, et sans maître, et les leçons du physicien Rohault, attirèrent bien plus fortement son attention que ses cahiers de théologie. Il essaya d'abord de changer la carrière ecclésiastique contre celle de la médecine ; mais son oncle lui ayant retiré sa pension, Sauveur, pour subsister à Paris, fut obligé d'y enseigner les mathématiques, et s'adonna, sans réserve, à ces sciences et à leurs applications. A cette époque, le peu de personnes qui s'occupaient de géométrie étaient isolées de la société, et semblaient former une classe à part. Sauveur, par une disposition qui lui était propre, peut-être aussi mu par le premier exemple que Rohault avait donné dans l'enseignement de la philosophie naturelle, fut moins sauvage que ses confrères. Sa sociabilité lui valut quelques connaissances agréables et utiles. Nous citerons, à l'appui de ce que nous disions tout à l'heure sur la compatibilité des goûts littéraires et scientifiques, les services que lui rendit M^{me}. de La Sablière, celle qui, pendant plus de vingt ans, logea chez elle La Fontaine. Sauveur n'avait que vingt-trois ans, lorsqu'un illustre élève, le prince Eugène, le prit pour son maître de géométrie. Un étranger, de très-haute naissance, voulut apprendre de lui la *Géométrie de Descartes ;* Sauveur ne connaissait pas encore le Traité de ce grand philosophe : en huit jours et autant de nuits d'étude, il se mit en état de le professer ; il se livra, pendant l'hiver, à ce travail opiniâtre, bien plus par goût que par spéculation, ne s'embarrassant nullement si son feu était allumé ou éteint, et se trouvant, à l'apparition du jour, transi de froid sans s'en être aperçu. La chaire de mathématiques de *Ramus* étant devenue vacante au collége royal, Sauveur aurait pu concourir avec beaucoup de chances de succès pour l'obtenir ; mais une condition imposée à chaque concurrent était de prononcer, de mémoire, un dis-

Digitized by Google

cours de sa composition ; et Sauveur, ne voulant pas ou n'osant pas s'y soumettre, se retira du concours. Il s'occupa, depuis 1678 jusqu'en 1680, de la résolution de divers problèmes relatifs à la théorie des probabilités applicable aux jeux. En 1680, il fut nommé maître de mathématiques des pages de M^{me}. la dauphine ; et, en 1681, il alla faire à Chantilli, avec Mariotte, des expériences sur les eaux. Le grand prince Louis de Condé prit beaucoup de goût et d'affection pour lui. Il le faisait souvent venir de Paris à Chantilli, et l'honorait de ses lettres. Ce fut pendant le temps de ces voyages, et vraisemblablement par suite de l'impulsion que lui donnaient ses entretiens avec un guerrier illustre, qu'il entreprit la composition d'un Traité de fortifications. Voulant joindre la pratique à la théorie, il alla au siége de Mons, en 1691. « Il » y montait tous les jours la tran- » chée. Il exposait sa vie seulement » pour ne négliger aucune instruc- » tion; et l'amour de la science était » devenu chez lui un courage guer- » rier. Le siége fini, il visita toutes » les places de Flandre. Il apprit le » détail des évolutions militaires, les » campements, les marches d'ar- » mées, enfin tout ce qui appartient » à l'art de la guerre, où l'intelli- » gence a pris un rang au-dessus de » la valeur même. » Revenu dans la capitale, il s'occupa de diverses recherches et travaux qui avaient pour objet l'application des mathématiques : méthodes abrégées pour les grands calculs, table pour la dépense des jets-d'eau, cartes des côtes de France, réduites à la même échelle, et composant le premier volume de l'ancien *Neptune français;* concordances des poids et mesures de différents pays; méthode pour le jaugeage des tonneaux; problèmes sur les *carrés magiques*, etc. Il entendait la théorie du *calcul différentiel et intégral*, nouvelle de son temps; et il s'en est même servi : mais il n'en faisait pas beaucoup de cas. Il désignait par l'épithète d'*infinitaires* les partisans de cette théorie, que le dix-huitième siècle a bien vengée de ses dédains. Il obtint, en 1686, au collége royal, la chaire de mathématiques, que la condition de la harangue à réciter lui avait fait manquer huit ou dix ans auparavant. Il n'écrivait point ses leçons, les improvisait au tableau, et achetait, à la fin de l'année, une des copies manuscrites qu'on en avait faites sous sa dictée. Le plaisir de professer, surtout quand il rencontrait des auditeurs attentifs et intelligents, lui faisait souvent oublier l'heure; et il aurait prolongé indéfiniment ses leçons, si un domestique n'eût été chargé de l'avertir lorsque leur durée excédait certaines limites. Enfin, en 1696, il fut nommé membre de l'académie des sciences. Ses droits à un pareil honneur étaient incontestables; cependant rien de ce qu'il avait fait jusqu'alors ne jetterait, à l'époque actuelle, du lustre sur sa mémoire, si, à dater de sa réception à l'académie et pendant les vingt dernières années de sa vie, il ne se fût occupé, avec autant de constance que de succès, à créer une nouvelle branche des sciences physico-mathématiques, qu'on désigne par le nom d'*acoustique musicale*, création qu'il est assez singulier de devoir à un sourd, et que l'on n'a pas, ce semble, assez fait saillir, dans les Notices biographiques publiées jusqu'ici sur cet estimable savant. La théorie du son, envisagée sous le point de vue mu-

Digitized by Google

sical, était encore, à la fin du dix-septième siècle, à-peu-près au même point où les anciens nous l'avaient laissée. La fable des marteaux de forgerons, pesés par Pythagore, atteste l'ignorance de ceux qui l'ont imaginée et de ceux qui l'ont répétée. Cependant c'est à ce philosophe qu'on doit les premières expressions, en nombre, des rapports des longueurs des cordes, qui, à identité de matière et à égalité de grosseur et de tension, font sonner ces cordes les principaux *intervalles*. On sait d'ailleurs que, dans son école, les explications des phénomènes du monde, tant intellectuel que physique, se liaient à des notions généralisées de *musique*, d'*harmonie*, à de prétendues *puissances* des nombres; et des hommes beaucoup plus récents, à qui nous devons de bien grandes découvertes, n'ont pas été tout-à-fait exempts de ces préjugés. Cependant les découvertes de Pythagore, malgré les développements qu'on leur a donnés après lui, et les diverses applications qu'on en a faites, ne pouvaient point être regardées comme constituant une branche des sciences physico-mathématiques. Le domaine de ces sciences a été accru d'une importante conquête à la fin du dix-septième, et au commencement du dix-huitième siècle, et c'est à Sauveur qu'on doit cette conquête. Le lecteur n'apprendra pas, sans quelque étonnement, que ce savant à qui nous devons l'*acoustique musicale*, avait la voix et l'oreille *fausses*; il était obligé, dans ses expériences, de se faire seconder par des musiciens très-exercés à apprécier les *intervalles* et les *accords*. Cette position de Sauveur rappelle celle du professeur Saunderson, aveugle de naissance, et commençant un cours de philosophie naturelle par des leçons sur la lumière (*V.* Saunderson, p. 459 ci-dessus). Les premiers détails publiés sur ses recherches d'acoustique se trouvent dans le volume de l'Académie des sciences de 1700 (*Histoire*, page 131 et suiv.); mais ses premiers travaux, sur cette matière, datent de 1696: une partie des leçons qu'il donna au Collége royal, en 1697, eut pour objet la *Musique spéculative*, dont il dicta un Traité. Il se refusa aux instances qu'on lui faisait pour l'engager à publier ce Traité, par diverses raisons qu'il expose dans son Mémoire sur le *système général des intervalles des sons*, etc. (*volume de l'Académie de* 1701, *page* 299 et suiv.), l'une desquelles est relative à l'attention qu'il avait donnée, postérieurement, aux phénomènes des *sons harmoniques*. Nous allons donner une idée de la découverte fondamentale de Sauveur, celle qui a, décidément, fait de l'*acoustique* une branche de la physique. On savait, avant lui, que lorsque, *cæteris paribus*, deux cordes avaient leurs longueurs dans le rapport de 1 à 2, ou dans celui de 2 à 3, ou dans celui de 3 à 4, etc., la plus courte sonnait respectivement l'*octave*, la *quinte*, la *quarte*, etc., du son rendu par la plus longue; il était assez aisé d'en conclure que les rapports entre les nombres de vibrations de ces cordes, pendant un même temps, une seconde, par exemple, étaient les rapports inverses de leurs longueurs. Avec de pareilles notions, on peut, dans tous les temps et dans tous les lieux, disposer, *sans le secours de l'oreille*, un système de cordes sonores, de manière qu'elles rendent des sons ayant entre eux des *intervalles déterminés*; ainsi sachant

Digitized by Google

que la lyre en *Trépied* de Pythagore sonnait les modes *dorien*, *lydien* et *phrygien*, et consultant, d'ailleurs, les détails qu'Athénée nous a transmis sur cet instrument, on a les moyens d'obtenir une série de sons dans les mêmes rapports entre eux que ceux de cette lyre antique. Mais s'il s'agissait de réunir à la condition de l'égalité des rapports, celle de l'identité des sons, la solution du problème serait impossible, les anciens ne nous ayant laissé aucun moyen de retrouver l'unisson d'une des cordes de leur système musical. Peut-être avaient-ils, comme nous, de ces instruments métalliques, connus sous le nom de *diapasons*, qui gardent et transmettent un son fixe: mais ces instruments sont altérables et périssables, et le problême de la réhabilitation de l'unisson doit pouvoir se résoudre sans égard à la conservation d'aucun monument matériel; c'est ce que Sauveur a fait, le premier, en assignant le nombre absolu ou effectif de pulsations ou de vibrations que fait, dans un temps donné, et dans des circonstances déterminées, soit un tuyau d'orgue, soit une corde sonore. Ainsi il a trouvé que la corde sonnant l'*ut* double octave au-dessous de l'*ut* de la clef, à l'unisson du tuyau d'orgue, à bouche, de huit pieds ouvert, vibrait cent vingt-deux fois dans une seconde (1); et comme sa solution fournit des règles certaines pour mettre une corde sonore quelconque, en état de vibrer un nombre de fois assigné pendant un temps donné (2) (pourvu qu'elle ait la force de supporter la tension convenable), on saura, dans tous les temps et dans tous les lieux reproduire l'unisson, soit de notre *ut*, soit de toute autre corde de notre système musical, par des opérations absolument indépendantes de l'usage d'aucun conservateur matériel d'unisson. Nous allons, pour en finir sur cette matière, dire un mot d'un premier moyen employé par Sauveur, pour déterminer, par le fait, le nombre d'oscillations de la colonne d'air en mouvement dans un tuyau d'orgue qu'on fait résonner, moyen que le lecteur trouvera sûrement original et ingénieux. Les facteurs avaient depuis long-temps remarqué le phénomène suivant: lorsque deux tuyaux d'orgue sonnent ensemble, le son résultant éprouve des augmentations d'intensité ou renflements périodiques et instantanés, qu'ils appellent *battements;* ces battements ont lieu à des intervalles de temps égaux, et d'autant plus longs que les *intervalles musicaux* entre les sons simultanés sont plus petits. Sauveur vit l'explication de ce phénomène dans les coïncidences périodiques des oscillations des colonnes d'air respectives en mou-

(1) Des expériences de vérification que j'ai faites, m'ont donné, valeur moyenne, 123 1/2, au lieu de 122; la différence ne mérite pas qu'on y ait égard. J'observerai que ces déterminations se rapportent au ton d'église, du temps de Sauveur, plus bas de 1/12 d'octave environ, que le ton d'orchestre actuel, duquel on déduit, valeur moyenne, le nombre de 131 vibrations par seconde pour la corde *ut* ou *do*, sonnant la double octave au-dessous du *do* de la clef. J'ai proposé de l'établir à 128 vibrations, au moyen de quoi tous les *ut* ou *do* de notre système musical se trouveraient, sans changement sensible, rapportés à la série des puissances du nombre 2 (Voy. mes *Leçons de mécanique analytique*, tom. II, p. 497).

(2) Il s'agit de calculer le poids avec lequel la corde doit être tendue pour donner, par seconde, le nombre de vibrations demandé; voici la règle de calcul. Le mètre étant l'unité de longueur, et le gramme l'unité de poids, *faites le triple produit dont les facteurs sont : 1°. la longueur de la corde; 2°. le poids de la partie de cette corde comprise entre les deux chevalets ou points d'appui; 3°. le carré du nombre de vibrations qu'on veut obtenir; divisez ce triple produit par le nombre* 9,8088; *et le quotient sera le poids cherché.* Le nombre diviseur est, en mètres, le double de l'espace que parcourt, pendant la première seconde de sa chute, un corps grave, tombant dans le vide, sans avoir reçu d'impulsion initiale.

vement dans chaque tuyau; lorsque ces coïncidences ont lieu, les deux oscillations contemporaines font sur l'organe une impression plus forte que lorsqu'elles sont successives. Supposons que le rapport des nombres respectifs d'oscillations soit celui de 8 à 9; chaque huitième oscillation du tuyau le plus grave, et chaque neuvième du plus aigu auront lieu ensemble, et frapperont l'oreille par un *battement* qui ne se reproduira qu'à la fin de la période suivante, de huit pour l'un, et neuf pour l'autre. Or, le parti à tirer de ce fait pour en déduire le nombre *absolu*, par seconde, des oscillatious qui ont lieu dans chaque tuyau, est manifeste; il ne s'agit que de combiner les données qu'il fournit avec la théorie transmise par Pythagore, de laquelle on conclut, pour un intervalle de sons fixé à volonté, les rapports des nombres d'oscillations qui ont lieu dans un même temps, et, par conséquent, entre deux battements. On peut toujours, d'ailleurs, opérer sur des sons assez graves et assez rapprochés pour que le nombre des battements, pendant une ou plusieurs secondes, puisse être compté, et ce nombre connu donne immédiatement le nombre absolu des oscillations entre deux battements. Soit, comme précédemment, le rapport des nombres d'oscillations contemporaines, celui de 8 à 9, qui répond à peu près à un intervalle de 1/6 d'octave, et supposons qu'on ait compté quatre battements par seconde de temps; on en conclura, sur le champ, que le plus grave des deux sons, donne trente-deux oscillations pendant le même temps, et que le plus aigu en donne trente-six. On voit par là comment Sauveur a ramené, à des quantités sensibles et appréciables, des mesures qu'il eût été impossible d'obtenir immédiatement. Ce premier travail était fait en 1700; il a repris le problème appliqué aux *cordes vibrantes*, dans son Mémoire *sur les rapports des sons des cordes d'instruments de musique aux flèches des courbes, et sur la nouvelle détermination des sons fixes* (volume de l'Académie des sciences de 1713), et là il déduit, *à priori*, sa solution des principes de la dynamique. Il est à remarquer que cette solution analytique lui donne, pour les cordes à l'unisson des tuyaux, des nombres de vibrations doubles de ceux des oscillations conclues pour les tuyaux; mais il explique fort bien comment cette dissidence apparente confirme ses résultats au lieu de les infirmer. (*Voy*. le Mémoire cité: j'ai donné une explication équivalente à l'art. précédemment mentionné de mes *Leçons de mécanique*). Les différents volumes des Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, qui renferment l'exposé des recherches de Sauveur sur l'*acoustique musicale*, sont: (1700) *Détermination d'un son fixe*, détails sur les expériences par les *battements* ci-dessus mentionnées. (1702) *Application des sons harmoniques à la composition des jeux d'orgue*. (1707) *Méthode générale pour former les systèmes tempérés de musique, et choix de celui qu'on doit suivre*. (1711) *Table générale des systèmes tempérés de musique*. (1713) *Rapport des sons des cordes d'instruments de musique aux flèches des courbes; et nouvelles déterminations des sons fixes*. Le mérite d'avoir posé les bases de l'*acoustique musicale* met Sauveur en grande recommandation parmi les physiciens

Digitized by Google

géomètres; les classements et les nomenclatures des divisions de l'octave qu'il avait proposées n'ont pas perpétué son souvenir chez les musiciens praticiens, qui ne parlent plus, si toutefois ils en ont jamais parlé, de ses *mérides*, *heptamérides*, *décamérides*, etc. (3). Le volume de l'académie, de 1703, renferme un Mémoire sur le frottement d'*une corde autour d'un cylindre immobile*; la question était alors curieuse et nouvelle. Sauveur fut marié deux fois; une anecdote qu'on raconte sur son premier mariage, prouve que, quoiqu'il fût devenu un peu plus mondain que ses confrères les géomètres, il avait cependant beaucoup conservé de la singularité de leur caractère; il fit rédiger et signer le contrat, et convint d'ailleurs de tous ses arrangements avec la famille de sa future épouse, avant sa première entrevue avec elle, dans la crainte de n'être pas assez maître de lui-même après cette entrevue. Il fut plus hardi, ou se possédait mieux, lors de son second mariage. Il mourut, le 9 juillet 1716, à l'âge de soixante-trois ans. — Son fils, l'abbé SAUVEUR, est auteur d'un *Calendier perpétuel contenant les années Grégoriennes et Juliennes*, présenté à l'académie des sciences, qui en trouva la forme nouvelle, simple, ingénieuse et commode. (*Acad. des sc.* 1732, H. p. 94). P—NY.

SAUVIGNY (EDME-LOUIS BILLARDON DE), littérateur aussi fécond que médiocre, né, vers 1730, dans le diocèse d'Auxerre, obtint, à vingt ans, une lieutenance dans la cavalerie, et cultiva la poésie. Quelques pièces de société l'ayant fait connaître, à une époque où le bel esprit était un titre à la faveur, il fut admis dans les gardes-du-corps de Stanislas, roi de Pologne. Après la mort de ce prince, il revint à Paris, et dut à la protection de la duchesse de Chartres une place de

---

(3) Voici une indication succincte de ce qui a été fait de plus remarquable sur l'*acoustique musicale*, depuis Sauveur jusqu'à présent. Broock Taylor publia à Londres, en 1717, environ un an après la mort de Sauveur, son *Methodus incrementorum*, etc., ouvrage mémorable, où l'on trouve une solution du problème de la corde sonore, analytiquement plus approfondie que celle de Sauveur. Cette solution fut généralisée et singulièrement perfectionnée par Daniel Bernoulli; mais elle n'a été bien complète, à tous égards, que lorsque d'Alembert et Euler y ont appliqué la nouvelle méthode d'analyse dont nous sommes redevables à leur génie, le *Calcul intégral aux différences partielles*. Il y a eu, à ce sujet, quelques débats entre le premier géomètre et les deux autres, et ces derniers ont eu l'avantage. Enfin Euler et d'Alembert eux-mêmes se sont disputés sur quelques points; mais Euler a mieux senti et mis en évidence toute la généralité de la solution analytique (Cette solution et ses développements sont exposés fort au long dans mes *Leçons de mécanique analytique*, tom. II, sect 4, art. 1236 et suiv.) Tout ce que nous venons de dire se rapporte à ce qu'on peut appeler le cas *linéaire* du problème, celui des vibrations ou des oscillations d'une corde tendue ou d'un filet d'air renfermé dans un tuyau. Le problème de la vibration des surfaces offre des difficultés d'un ordre bien supérieur. Euler avait traité quelques questions qui y sont relatives (Voyez, dans les Collections de l'académie de Pétersbourg, son Mémoire *De sono campanarum*); mais cette partie de l'acoustique musicale était bien peu avancée au commencement du siècle actuel, lorsqu'un physicien allemand, M. Chladni, fit et rendit publiques un grand nombre d'expériences infiniment curieuses sur les vibrations des plaques métalliques mises en vibration de diverses manières, et sur les courbes ou compartiments spontanés qui se forment sur leur surface lorsqu'on la couvre de poussière. — Je fis, en 1808, à la première classe de l'Institut de France, un rapport sur les recherches de M. Chladni : je lui attribuais l'initiative absolue; mais je n'avais pas encore découvert ou remarqué que la première observation connue sur cette matière était de Galilée (Voyez son 1er. Dialogue *Delle scienze nuove*, pag. 59 du tome 3 de ses Œuvres, édit. de Pavie, 1744). Les travaux remarquables de M. Chladni ont réveillé l'attention des géomètres : de très-beaux ouvrages et Mémoires ont été publiés depuis 15 ou 20 ans, tant sur la partie expérimentale de cette nouvelle branche de recherches, que sur la théorie physico-mathématique qui s'y applique; et cette théorie a été le sujet d'un prix proposé par la première classe de l'Institut. Quoique ce ne soit point ici le lieu de parler des auteurs vivants, je ne puis m'empêcher de dire que ce prix a été remporté par Mlle. Sophie Germain, l'Hypatia du dix-neuvième siècle (Voyez ses *Recherches sur la théorie des surfaces élastiques*, Paris, 1821, in-4°.). Mlle. Germain a ensuite adressé, le 18 mars 1824, à l'académie des sciences, un Mémoire manuscrit sur l'*Emploi de l'épaisseur dans la théorie des surfaces élastiques*, qui fait suite au précédent.

censeur royal. En 1757, il avait publié une critique du poème de la *Religion naturelle* de Voltaire. Dans la préface de cet opuscule, il parlait avec mépris des philosophes; ce ne sont, disait-il, que des charlatans et des fanatiques, dont les ouvrages ne peuvent servir que de trophées à l'ignorance humaine. Sauvigny ne tarda pas à se ranger sous les bannières de ceux qu'il avait insultés si grossièrement. Palissot prétend qu'il ne composa la tragédie de la *Mort de Socrate* que pour lui prodiguer des injures sous le nom d'Aristophane (Voy. les *Mémoires de littérature*). Cette pièce, défendue d'abord par la police, dans la crainte des applications que le public aurait pu faire de certains passages à l'exil de J.-J. Rousseau, fut représentée en 1763, avec un succès éphémère, mais assez brillant. Sauvigny n'en compta pas un second dans la carrière du théâtre, qu'il suivit avec une persévérance remarquable, malgré ses chutes réitérées. Obligé, pour se soutenir, de se mettre aux gages des libraires, (*V.* MONVEL, XXX, 52, not. 2) il publiait, chaque année, de nouvelles productions. En 1788, il fut exilé par une lettre de cachet, à trente lieues de Paris, pour avoir approuvé comme censeur l'*Almanach des honnêtes gens* de Silvain Maréchal (*V.* ce nom, XXVII, 6); et on le menaça de lui ôter sa place, qui fut supprimée peu de temps après. Il embrassa les principes de la révolution, en homme qui n'y voyait que le moyen d'opérer la réforme des abus, et fut élu capitaine de vétérans. Il obtint, après la terreur, un emploi dans les bureaux du ministre de l'intérieur; et se fit recevoir au lycée républicain, où il lut, en 1799, des fragments d'une tragédie d'*Aratus*, restée inédite; et des *Fables*, que Millin dit être jolies (Voy. le *Magasin encyclopédique*). Sur la fin de sa vie, il tomba dans un tel oubli, que Palissot ignorait, en 1803, s'il était encore vivant (*V.* l'ouvrage déjà cité). Sauvigny ne termina sa carrière qu'en 1809, à l'âge de près de quatre-vingts ans. Si l'on en croit le biographe que nous venons de citer, il fut le premier instituteur littéraire de M^me^. de Genlis; et, si cela était vrai, l'éducation de cette dame lui ferait plus d'honneur que tous ses ouvrages. Nous allons d'abord passer en revue les productions dramatiques de Sauvigny : I. Le *Masque enchanté*, farce en un acte et en vers, Genève, 1759, in-8°. II. La *Mort de Socrate*, tragédie en 3 actes, 1763, in-8°. On remarqua, dans le temps, comme une singularité que l'éloquent Platon figure sur la liste des personnages muets. III. *Hirza ou les Illinois*, tragédie en 5 actes, 1767, in-8°. La poésie, dit Palissot, n'en parut guère moins sauvage que le lieu de la scène. Quoique, dans le cours des représentations, l'auteur eût changé trois ou quatre fois le dénouement, cette pièce ne put se soutenir. Il croyait en avoir assuré le succès par le trait fameux de d'Assas (*Voyez* ce nom), qu'il mettait en scène, dans le cinquième acte. IV. *La Rose* ou *la Fête de Salency*. V. Le *Persifleur*, comédie en 3 actes et en vers, 1771, in-8°. Cette pièce, sans nœud, sans intrigue, sans dénouement, n'offre pas même quelques scènes bien faites, quelques-uns des détails brillants que promettait le sujet. V. *Gabrielle d'Estrées*, tragédie en 5 actes et en vers, 1778: Laharpe a jugé cette pièce d'un seul

Digitized by Google

mot (*Correspond. russe*, II, 236). « C'est une plate copie d'un excellent original, de la Bérénice de Racine. » L'auteur réduisit cette tragédie en 4 actes, et la fit représenter, en 1783, avec un nouveau dénouement, sur le théâtre italien. VII. *A trompeur, trompeur et demi*, ou les *Torts du sentiment*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, 1780. VIII. *Péronne sauvée*, opéra en 4 actes, 1783. Grimm la nomme une pitoyable rapsodie (*Voyez sa Correspond.*) IX. *Abdir*, drame en 4 actes, 1785. C'est le sujet d'Asgill, tiré de l'histoire de la révolution américaine. X. *Washington*, ou la liberté du Nouveau-Monde, tragédie en 4 actes, 1791. Toutes les règles de l'art sont violées dans cette pièce, et tout s'y trouve amalgamé, jusqu'au serment exigé des prêtres. Elle eut cependant quelques représentations. XI. *Scipion l'Africain*, tragédie en un acte, janvier 1797. C'était une allégorie à la louange de Buonaparte, nommé généralissime de l'armée d'Angleterre. La pièce fut écoutée avec une grande indifférence. On n'en a retenu que ce vers étrange :

Capoue a sauvé Rome, et Carthage est malade.

Voy. l'Hist. du Théâtre-Français, par MM. Étienne et Martainville (1). Parmi les autres ouvrages de Sauvigny, dont on trouve la liste dans les *Siècles littéraires* de Dessessarts ; et la *France littéraire* d'Ersch, on se contentera de citer ceux qui peuvent donner lieu à quelques observations ou qui présentent encore un faible intérêt. I. *Lettres Philosophiques*, en vers, Bristol (Paris), 1756, in-12. II. *L'une et l'autre*, ou *la Noblesse commerçante et militaire*, Mahon (Paris), 1756, in-8°. C'est une des nombreuses brochures que fit naître la publication de l'ouvrage de l'abbé Coyer (*V.* ce nom). III. La *France vengée*, poème, Paris, 1757, in-8°., au sujet de l'attentat de Damiens (*V.* ce nom). IV. La *Religion révélée, poème en réponse à celui de la religion naturelle* (par Voltaire), *avec un Poème sur la cabale anti encyclopédique, au sujet du dessein qu'ont eu les encyclopédistes de discontinuer leurs travaux*, Genève (Paris), 1758, in-8°. V. La *Prussiade*, poème en quatre chants ; Francfort (Paris), 1758, in-8°. VI. *Voyage de Mmes. de France* (Mme. Adelaïde et Mme. Victoire), *en Lorraine*, 1761, in-12. VII. *Odes Anacréontiques*, Paris, 1762, in-12 : elles ont été réimprimées. Suivant l'abbé Sabatier, elles offrent de l'esprit, de la finesse, et quelquefois de la sensibilité ; mais elles manquent de naturel, et sentent trop le travail. VIII. *Apologues Orientaux d'Amed ben Mahomed*, Paris, 1764, in-12 ; traduit en allemand et en anglais. IX. *Histoire amoureuse de Pierre-le-Long, et de sa très-honorée dame Blanche Bazu*, Londres (Paris), 1765, in-8°. ; nouv. édit., ibid., 1768, précédée d'un *Discours* sur la langue française, et ornée de vignettes, et sous ce titre : l'*Innocence du premier âge en France*, ou *Histoire* etc., Paris, 1778, in-8°. ; l'édition la plus récente est celle de Paris, 1795, in-12. Ce Roman, dans lequel l'auteur a tenté de reproduire les formes et les traits du vieux langage, eut un assez grand succès. L'abbé

---

(1) Pour compléter ce que nous avons à dire des productions dramatiques de Sauvigny, il faut ajouter qu'il a eu part à la pièce d'*Auguste et Théodore* ou *les deux pages*, imitée de l'allemand d'Engel ; et qu'il avait composé, sous le titre de *Véritable Figaro*, un opera-comique dont la police défendit la représentation, à cause des personnalités que l'auteur s'était permises contre Beaumarchais.

Sabatier ne balance point à dire que c'est *un chef-d'œuvre* dans ce genre ; mais Grimm n'en porte pas un jugement aussi avantageux ; et en effet, l'auteur n'a pas toujours su distinguer la nuance qui sépare le naïf du niais. X. Le *Parnasse des Dames*, ou Choix de Poésies des Femmes de toutes les nations, Paris, 1773, in-8°., 10 vol. Les cinq premiers contiennent les poésies, en commençant par celles de *Sapho*, que Sauvigny a publiées depuis séparément (2) ; les cinq autres renferment les pièces de théâtre des dames françaises, anglaises, allemandes et danoises. Le premier tome du Théâtre des Françaises renferme trois comédies en vers, dont il ne nomme pas l'auteur (Mme. de Genlis) : la *Mère rivale*, l'*Amant anonyme*, et les *Fausses Délicatesses*; le second, des Notices sur les dames qui ont travaillé pour le théâtre, et l'analyse de leurs meilleures pièces. XI. Les *Après-Soupers de la Société*, petit théâtre lyrique et moral sur les aventures du jour, ibid., 1783, 24 cahiers, qui se relient en 6 vol. in-18. L'ouvrage, dit Grimm, n'est pas aussi plaisant que le titre l'annonce. Le tour en est souvent libre, sans en être ni plus plaisant, ni plus gai (*Supplément à la Correspondance*, publié par M. Barbier, pag. 289). XII. *Essais historiques sur les mœurs des Français*, Paris, 1785-92, 10 vol. gr. in-8°. ; il y a des exemplaires format in-4°., fig. coloriées, dont un petit nombre sur papier velin. Cet ouvrage, qui se distribuait par cahiers, est rarement complet. Le premier volume contient la Vie de saint Grégoire de Tours, extraite de ses écrits ; avec l'examen de Lévêque de La Ravallière ; la Division des Gaules tirée de diverses Notices ; la Généalogie des rois de France ; l'Épitome de l'Histoire des Francs, par un ancien auteur inconnu, complété par des passages d'auteurs grecs et latins. Les deux suivants la Traduction de l'Histoire de Grégoire de Tours, et la continuation par Frédegaire. Le quatrième et le cinquième, les Gestes des rois de France ; ceux de Dagobert ; des Extraits d'Aimoin et de Roricon ; la Chronique de saint Denis, avec l'Analyse comparée de cinquante autres Chroniques, et de deux cent cinquante-cinq Vies de Saints ; enfin, une Table raisonnée de tout l'ouvrage. La Traduction des *Œuvres* de Sidoine Apollinaire, forme le sixième et le septième volume (*V.* Sidoine Apollinaire) ; le huitième et le neuvième contiennent les Lettres des rois, reines, papes, évêques, relatives à l'Histoire de la première race ; enfin, le dixième renferme les Constitutions des rois des Français, première dynastie ; les Lois des Ripuaires, etc., avec la Traduction en regard. Cette collection est peu recherchée et le sera moins encore à l'avenir, à proportion que nous en aurons de meilleures et de mieux ordonnés sur le même sujet. W—s.

SAVAGE (Richard), poète anglais, aussi célèbre par ses malheurs et ses inconséquences, que par ses écrits, naquit à Londres le 10 janvier 1698. Il était l'enfant adultérin de la comtesse de Macclesfield et de lord Rivers, et il aurait joui du titre et des droits de fils légitime du comte de Macclesfield, si sa mère, pour obtenir la séparation d'avec son mari (1),

(2) Londres (Genève), 1777, in-18 · Paris, 1792, in-12.

(1) Le divorce du comte et de la comtesse de Macclesfield devait être soumis, suivant l'usage, au tribunal ecclésiastique; mais pour abréger les formalités, les parties eurent recours au parlement, qui annula le mariage, et déclara illégitimes les enfants de la

n'eût fait une confession publique du crime dont elle prétendait s'être rendue coupable A peine Savage avait-il vu le jour, que la comtesse le traita avec la cruauté la plus atroce.. Cette mère dénaturée le confia aux soins d'une pauvre femme pour l'élever comme son propre enfant. Elle empêcha lord Rivers de lui laisser, comme il en avait manifesté l'intention, un legs de six mille livres sterling (cent cinquante mille francs), en assurant que le fruit de leur union n'existait plus : elle donna des ordres pour l'embarquer à bord d'un navire qui devait transporter des malfaiteurs dans les colonies d'Amérique ; mais des circonstances, indépendantes de sa volonté, empêchèrent l'exécution de ce projet. Voulant condamner son fils à la pauvreté et à l'obscurité, elle le plaça enfin comme apprenti chez un cordonnier, d'où le hasard le tira quelque temps après. La pauvre femme qui avait servi de nourrice à Savage étant morte, il alla recueillir la succession de celle qu'il regardait comme sa mère ; en fouillant dans ses papiers, il découvrit plusieurs lettres qui lui dévoilèrent le secret de sa naissance et les motifs qui l'avaient fait cacher. Il abandonna aussitôt la boutique où il avait été jusqu'alors confiné, et s'efforça d'éveiller la tendresse de sa mère et d'en obtenir des secours : mais toutes ses démarches furent inutiles ; et il se trouva réduit à la plus profonde misère. Lady Mason, mère de la comtesse de Macclesfield, et qui connaissait l'origine de Savage, l'avait placé, quelque temps auparavant, dans une école de Saint-Alban, où il reçut un commencement d'éducation ; mais cette dame ayant borné là sa munificence, la nécessité obligea le jeune homme de se faire auteur. Sa première production fut un poème contre Hoadly, évêque de Bangor : il rougit plus tard de l'avoir écrit. Essayant ensuite d'écrire pour le théâtre, il composa n'ayant encore que dix-huit ans, une comédie intitulée *La femme est une énigme* (*Woman's a riddle*), dont il emprunta le sujet au théâtre espagnol. Un certain Bullock auquel il l'avait confié, la fit jouer avec de légers changements, sans donner au malheureux auteur aucune part du bénéfice. Savage écrivit, deux ans plus tard, une autre comédie : *Love in a veil*, également tirée de l'espagnol : elle n'eut pas de succès ; mais elle lui procura la connaissance et l'amitié de sir Richard Steele et du comédien Wilks. Des plaisanteries déplacées le brouillèrent avec le premier, qui lui retira une pension qu'il lui faisait, le bannit de sa maison, et défendit même qu'on prononçât son nom en sa présence. Savage n'eut plus alors d'asile qu'auprès de Wilks, qu'il accompagnait souvent au théâtre. Ses infortunes avaient touché le cœur de mistriss Oldfield : elle lui assura une pension de cinquante guinées par an, qui fut régulièrement payée jusqu'à la mort de cette comédienne. Ne pouvant faire l'éloge des mœurs de sa protectrice, il fit celui de sa beauté, dans un poème intitulé : l'*Homme errant* (*the wanderer*). Quelques seigneurs, entre autres le duc de Dorset, s'intéressèrent à son sort, et cherchèrent à le faire avancer dans le monde : mais la haine

comtesse. Ce fut en ce genre le premier acte du parlement, qui jusqu'alors avait laissé aux juges ecclésiastiques le soin de décider ces sortes de procès. Aussi plusieurs pairs protestèrent contre une innovation qui leur paraissait dangereuse, et pouvant entraîner des suites fâcheuses, *en ce qu'elle semblait faire du mariage un acte civil*, tandis qu'il avait *toujours été considéré comme un contrat divin formé à la face des autels.*

implacable de la comtesse de Macclesfield lui fit inventer les plus noires calomnies; et Savage fut privé de ses protecteurs. Ses besoins augmentant chaque jour, il eut de nouveau recours à l'art dramatique, et fit paraître, en 1723, la tragédie de *sir Thomas Overbury*. Sans logement et souvent sans nourriture, Savage composa la plus grande partie de cet ouvrage dans les rues et sur les places publiques : lorsqu'il avait terminé une scène, il entrait dans la première boutique; il l'écrivait, en empruntant, sous divers prétextes, une plume, de l'encre et du papier, et se servait même quelquefois de celui qu'il ramassait dans les ordures. Quand la pièce fut achevée, Wilks, ce généreux protecteur de Savage n'était plus, et celui-ci avait trouvé un rival et un ennemi dans le comédien Cibber, lequel, réunissant la double qualité d'acteur et d'auteur, repoussait ceux qui ne lui faisaient pas bassement la cour. Le caractère de notre aventurier ne pouvant se plier au rôle de solliciteur, la représentation de sa comédie fut quelque temps suspendue; le besoin l'obligea enfin de recourir à l'appui de Hill, auteur dramatique, qui composa le prologue et l'épilogue de la pièce, et parvint à la faire jouer. Personne ne voulant se charger du rôle principal, Savage fut obligé de le remplir; mais sa timidité et son peu d'usage de la scène empêchèrent que l'on reconnût le mérite d'un ouvrage où l'on voit souvent briller des traits de génie. Il fut mieux goûté à la lecture; et la vente du manuscrit produisit deux cents livres sterling, que l'auteur eut bientôt dissipées. D'après le conseil de quelques amis, il prit alors le parti de publier, par souscription, le Recueil de ses ouvrages. Hill le fit précéder du récit touchant des malheurs de Savage, récit qui fut aussi imprimé dans le journal intitulé : l'*Homme franc* (*the plain Dealer*), et de plusieurs morceaux de poésie : celui qui porte le titre de l'*Homme heureux* servait de prospectus à ce Recueil. Le récit publié par Hill produisit une telle impression qu'en moins de deux jours, l'infortuné poète reçut soixante-dix guinées. Les souscripteurs augmentaient à mesure que la conduite exécrable de la mère de Savage devenait plus connue; et il eût pu s'assurer un avenir heureux, si sa conduite eut été plus régulière. La mort de George I^er^. excita sa verve; et les vers qu'il composa sur cet événement obtinrent l'approbation des connaisseurs; les éloges qu'il reçut à cette occasion redoublèrent son ardeur pour l'étude, et le déterminèrent à se retirer à Richmond, pour travailler avec moins de distraction. Il revint à Londres, le 19 nov. 1727, et eut, le lendemain, une querelle dans une maison suspecte, où il se trouvait avec deux de ses amis : ils tuèrent un de leurs adversaires; et Savage fut confiné à Newgate. Il n'en serait sorti que pour aller à la mort sans la protection de la comtesse d'Hertford qui, le 9 mars 1728, obtint sa grace par le canal de la reine. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés, que cette princesse se détermina à faire des démarches en faveur de Savage, parce que la comtesse de Macclesfield était parvenue à lui faire croire que ce malheureux s'était rendu non-seulement coupable de crime dont on l'accusait, mais qu'il avait tenté de l'assassiner elle-même. L'aventure de Savage donna une grande publicité aux particularités extraor-

Digitized by Google

dinaires de sa vie : elles furent imprimées ; et la compassion qu'inspirèrent ses infortunes, lui procura de nombreux secours. La conduite qu'il avait tenue à l'égard de la servante de la maison où la querelle avait eu lieu, et qui, par un parjure, avait, en le signalant comme le meurtrier, failli le faire périr d'une mort infame, augmenta encore l'intérêt du public. Savage l'ayant rencontrée dans la rue, peu de temps après son élargissement, elle lui exposa ses besoins, et il eut la générosité de partager avec elle la seule guinée dont il fût possesseur. Quant à son juge, qui avait montré une grande partialité contre lui, il s'en vengea par une satire. Comme ses ressources se réduisaient aux libéralités incertaines de ses protecteurs, et qu'il ne faisait jamais d'économies, sa vie s'écoulait entre les alternatives de l'abondance et de la pauvreté : sans ordre dans ses dépenses, il lui fallait, pendant des semaines entières, souffrir le froid et la faim pour payer les plaisirs d'une seule nuit. Enfin poussé à bout par les cruautés de sa mère, il menaça de la harceler de satires, si elle ne lui assurait une pension. Ce moyen lui réussit ; et la crainte du ridicule produisit ce que n'avaient pu faire la nature et l'humanité. Sur la promesse qu'il fit de renoncer à son projet, lord Tyrconnel, parent de la comtesse, le reçut dans sa maison, et lui paya une pension de deux cents livres sterling. Ce fut l'époque la plus heureuse de la vie de Savage, et pendant quelque temps il n'eut aucun motif de se plaindre de la fortune. Les plus grands seigneurs l'admirent dans leur société ; et il devint tout-à-fait l'homme à la mode. Pendant son séjour chez lord Tyrconnel, il publia un pamphlet intitulé l'*Auteur à louer* ; et dans ce petit ouvrage, dont le sujet est un écrivain obscur qui prostitue sa plume à quiconque veut l'employer, il montra qu'il savait observer les hommes avec un rare discernement. L'introduction de ce pamphlet contient plusieurs anecdotes sur des écrivains que Pope attaqua depuis dans sa Dunciade. L'*Auteur à louer*, et une épigramme que Savage fit contre Dennis, ennemi de Pope, furent l'origine de la liaison de ces deux écrivains. Vers le même temps, Savage, pour plaire à lord Tyrconnel, ami de Walpole, publia un panégyrique de ce ministre, qui le gratifia de vingt guinées, somme bien faible dans la situation ou se trouvait notre auteur. Bientôt après (1729), il fit paraître le poème moral de l'*Homme errant* dans lequel il se plaint des cruautés de sa mère d'une manière si pathétique, qu'il arracha des larmes même à ceux qui l'avaient persécuté. Cet ouvrage, dédié à lord Tyrconnel, était regardé par l'auteur comme son chef-d'œuvre : il obtint les éloges de Pope, qui avoua l'avoir lu trois fois, et toujours avec un nouveau plaisir. Il fut vendu pour la modique somme de dix guinées, par l'empressement ridicule de Savage, à se procurer des bagatelles, dont il disposa bientôt en faveur de son laquais. Lord Tyrconnel s'étant rétabli d'une dangereuse maladie, Savage célébra cet événement dans un poème intitulé le *Triomphe de la santé et de la joie* : cette production est remarquable par des idées riantes, par l'harmonie des vers et par l'ingénieuse fiction qui en fait le fond. La conduite licencieuse de Savage dans la maison de lord Tyrconnel, où il menait souvent les com-

Digitized by Google

pagnons de ses débauches, et des discussions d'intérêt qu'il eut avec ce seigneur, lui firent perdre sa protection, et l'obligèrent d'abandonner cet asile. Comme il avait dépensé tout le fruit de ses travaux, il se trouva réduit à la misère, et sans un seul ami dont il pût implorer l'assistance. Ce fut dans cette situation que, ne croyant plus avoir aucun ménagement à garder, il publia le *Bâtard*, poème *dédié très-respectueusement à Mme. Brett* (2), *auparavant comtesse Macclesfield, par Richard Savage, fils du feu comte Rivers.* Les plaisanteries et les brocards dont la comtesse fut accablée à cette occasion l'obligèrent de quitter Bath, qu'elle habitait lorsque le livre parut. Le commencement en est remarquable par des pensées ingénieuses, et par une piquante énumération des avantages imaginaires d'une naissance illégitime. L'auteur y raconte ensuite, en termes pathétiques, les malheurs qu'il a éprouvés par le crime de ceux qui lui ont donné le jour. Il obtint une vogue extraordinaire; mais quoique cinq éditions consécutives eussent été rapidement enlevées, Savage n'en fut pas plus riche, ayant vendu son manuscrit à très-bas prix. Après la mort d'Eusden, *poète lauréat* de la cour, Savage se mit sur les rangs pour cette place; mais il échoua dans ses démarches, quoique protégé par George II. Il eut alors recours à la reine, par un petit poème intitulé le *Lauréat volontaire*, qui fut très-bien accueilli de cette princesse; elle gratifia l'auteur de 50 livres sterling, et lui permit de lui présenter chaque année un poème, en promettant une semblable récompense, jusqu'à ce qu'on pût faire quelque chose de mieux. Savage prit parti dans la querelle de l'évêque de Londres et du chancelier, et il publia contre le premier, un poème, intitulé *L'avancement d'un prêtre* (*The Progress of a divine*), dans lequel il présente un prêtre débauché, qui, après avoir passé par tous les degrés de la corruption, de simple curé de campagne parvient aux premières dignités de l'Église; et il insinue à la fin que cet ecclésiastique a trouvé un protecteur dans l'évêque de Londres. Traduit devant la cour du banc du roi, comme coupable d'avoir, par une satire obscène, cherché à corrompre les mœurs et à inspirer du mépris pour le clergé, il fut renvoyé de la plainte, et comblé d'éloges par sir Philip York, président de la cour, et ami du chancelier. La pension que lui faisait la reine ne suffisait pas à ses besoins; car à peine l'avait-il reçue, qu'il disparaissait sans que ses amis et ses connaissances pussent découvrir où il se retirait; et il ne se représentait que lorsque tout était dépensé. Ayant perdu tout espoir d'obtenir une place, il adressa au prince de Galles, qui avait récompensé libéralement plusieurs écrivains, un écrit intitulé *De l'esprit public par rapport aux ouvrages qui concernent les matières publiques*; mais cet ouvrage ne fut bien accueilli ni par le prince, qui n'accorda aucune récompense, ni par le public, qui le trouva médiocre. La pauvreté de Savage était extrême à cette époque. Le hazard seul pourvoyait à sa nourriture, et il n'en prenait de solide que lorsqu'il était invité à la table de ses protecteurs, d'où il était souvent exclu à cause du délabrement de ses habits.

(2) Lady Macclesfield avait épousé M. Brett après la mort de lord Rivers.

Digitized by Google

Il logeait également à l'aventure : quelquefois passant la nuit dans les échoppes, sur l'appui d'une boutique, dans les caves, avec la canaille la plus vile et la plus corrompue, et, pendant l'hiver, au milieu des cendres d'une verrerie, avec les compagnons que le hasard lui donnait. Mais, malgré sa détresse, son esprit conserva toujours une extrême fierté, et son orgueil le soutint; jamais il ne permit de familiarité, et il traita toujours avec les plus grands personnages sur le pied de l'égalité. Sa situation fut encore aggravée par la perte de sa pension, à la mort de la reine en 1738. Ses amis lui proposèrent de se retirer dans le pays de Galles, où on lui assurerait cinquante livres sterling par an, au moyen d'une souscription : il y consentit avec joie, et se mit en route avec quinze guinées; mais quatorze jours après son départ, il écrivit à ses amis et à ses bienfaiteurs, parmi lesquels Pope figurait au premier rang, qu'il se trouvait sur le grand chemin sans un sou dans sa poche, et hors d'état de continuer son voyage. On lui donna l'argent nécessaire, et il atteignit Bristol, d'où il se proposait de se rendre par mer à Swansea. N'ayant pu obtenir un passage, il fut obligé de s'arrêter à Bristol, où sa politesse, son air prévenant et gracieux, les agréments de sa figure et de son esprit, et surtout l'excès de ses infortunes intéressèrent en sa faveur. Il arriva enfin au lieu fixé pour sa résidence, et y séjourna un an, pendant lequel il termina une tragédie qu'il avait commencée à Londres. Il desirait se rendre dans cette ville pour faire représenter son ouvrage ; mais ses amis, et surtout Pope, qui craignaient pour lui le séjour de la capitale, le détournèrent vivement de ce projet, et lui conseillèrent de mettre sa tragédie entre les mains de Thomson et de Mallet, qui l'arrangeraient pour la scène, et de permettre à ses amis de recevoir les profits avec lesquels on lui paierait une pension annuelle. Savage, ayant rejeté cette proposition, et n'écoutant les avis de personne, partit pour la capitale ; mais arrivé à Bristol, on lui fit une réception si favorable qu'il se détermina à s'y arrêter: son séjour s'y prolongea tellement que son imprudence et son inconduite lui aliénèrent presque tous ses protecteurs. Son esprit avait d'ailleurs perdu le piquant de la nouveauté; l'habitude de le voir diminua l'intérêt qu'il avait inspiré; ses fréquents besoins importunèrent : il se vit abandonné de tout le monde, et réduit à se cacher dans un grenier pour éviter ses créanciers. Il menait, depuis quelque temps la vie la plus misérable, lorsque la maîtresse d'un café, à laquelle il devait huit livres sterling, le fit arrêter : n'ayant pu trouver de caution, il fut conduit en prison. Il y commença et finit presque une satire intitulée: *Tableau de Londres et de Bristol*, afin de se venger de l'indifférence de ceux qui le laissaient languir dans les cachots, pour une somme aussi faible. Il y était depuis six mois, lorsqu'il reçut une lettre de Pope qui, sur de faux rapports, l'accusait de la plus noire ingratitude. Savage protesta solennellement de son innocence; mais cette calomnie l'affecta si vivement qu'il en tomba malade, et qu'après avoir langui quelques jours, il expira le 1er. août 1743, dans la quarante-sixième année de son âge. Il fut enterré dans le cimetière de Saint-Pierre, par les soins du geo-

Digitized by

lier, qui voulut faire seul les frais de son inhumation. « Savage, » dit le docteur Samuel Johnson son ami et son compagnon d'infortunes (*Voy.* JOHNSON, XXI, 588) « était d'une » taille moyenne et élancée; il avait » peu de finessse dans les traits, un » aspect mélancolique, une démar- » che grave, et un son de voix sombre. » Le sourire était souvent sur ses lè- » vres; mais il se livrait rarement à » une joie immodérée. » Son caractère était un mélange de bonnes et de mauvaises qualités. Ami chaud, autant qu'ennemi implacable, ce qu'on doit le plus lui reprocher c'est son ingratitude envers ses bienfaiteurs. Doué d'un esprit vigoureux et actif, d'un excellent jugement et d'une mémoire peu commune, Savage ne blessa la religion ou la morale, que dans un seul de ses ouvrages, quoique ses mœurs fussent très-corrompues. Ses descriptions sont frappantes de vérité, ses images vives, ses fictions heureusement conçues, ses allégories suivies avec beaucoup d'art, ses vers sonores et majestueux, quoique souvent traînants et embarrassés; le défaut général de son style est la rudesse, et son principal mérite est la dignité. Les écrits de Savage, long-temps dispersés dans les recueils et dans des productions fugitives, ont été publiés en deux volumes in-8°., 1777, par T. Evans, qui les a fait précéder des *Mémoires de Savage*, par le docteur Samuel Johnson. C'est surtout dans ces Mémoires, qui parurent d'abord en 1744, et qui ont été insérés dans les *Vies des Poètes anglais*, que nous avons puisé pour rédiger cette Notice, bienque l'auteur y ait un peu pallié les torts de son ami. D—z—s.

SAVARESI (ANDRÉ), minéralogiste, né à Naples en 1762, exerça la médecine avant de se décider pour la minéralogie. En 1789, il fit partie d'une société de jeunes savants que le roi de Naples envoyait en Allemagne pour y apprendre tout ce qui a rapport à l'exploitation des mines et à la métallurgie. Savaresi profita de cette occasion pour visiter les écoles et les établissements minéralogiques de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Angleterre, et il s'arrêta long-temps à Freyberg, dont le célèbre Werner avait fait le point de réunion de tous les minéralogistes de l'Europe. Habitué à se rendre compte de ses observations, Savaresi confiait au papier une foule de détails que sa mémoire aurait été incapable de conserver. Le public ne connaît qu'une très-petite et peut-être la moins importante partie de ses travaux. Ses manuscrits, au nombre de cinquante et plus, sont restés dans les mains de son frère, qui en promet la publication. De retour de ces voyages, Savaresi fut chargé de reconnaître une mine de houille que l'on venait de découvrir à Gifoni, non loin de Salerne, d'examiner l'état des forges de Stilo et de la Mongiana en Calabre; enfin de lever la carte physico-géométrico-oryctognostique de cette province si imparfaitement connue sous le rapport minéralogique. En 1808, il fut nommé l'un des administrateurs de la fabrique des poudres, à la *torre dell' Annunziata*, où il aurait pu rendre d'importants services, s'il n'avait été frappé par la mort, le 2 mars 1810, à peine âgé de quarante-huit ans. Ses ouvrages imprimés sont : I. *L'arte di far parlare i muti*, Naples, 1785, in-8°. II. *Piano d'un corso di Studj diretto a perfezionare la medicina*, ibid., 1788, in-8°. III. *Dell'*

Digitized by Google

influenza della traspirazione de' vecchi su i giovani, e de' giovani su i vecchi, ibid., 1789, in-8°. IV. *Lettre à M. Fourcroy sur la métallification des terres*, Chemnitz, 1790, in-8°. V. *Lettera su i volcani al signor Thomson*, Naples, 1798, in-8°. VII. *Rapporto sopra un viaggio mineralogico nelle Calabrie, nel corso degli anni* 1800 *e* 1801; ibid., 1801, *e* 1802, ibid. 1807 in-8°. VIII. *Sulla miniera d'oro di Nagyag, in Transilvania*, ibid., 1808, in-8°. A-G-S.

SAVARON (JEAN), historien, né à Clermont, vers 1550, d'une famille honorable (1), embrassa la carrière de la magistrature, et fut pourvu, de bonne heure, de la charge de conseiller au présidial de Riom. Il la quitta pour la place de conseiller à la cour des aides de Montferrand, et acheta dans la suite celle de président et lieutenant-général de la sénéchaussée d'Auvergne, dont on le dispensa de payer en totalité la finance, à raison de son mérite. C'était un homme très-laborieux, remplissant ses devoirs avec une exactitude scrupuleuse, et trouvant, dans ses loisirs, le temps de cultiver l'histoire et les lettres. Député, par le tiers-état d'Auvergne, aux états-généraux de 1614, il s'y distingua par son éloquence et sa fermeté. Ayant été chargé de porter la parole, au nom de son ordre, dans la chambre de la noblesse, il s'éleva contre la vénalité des emplois avec beaucoup de force. Plusieurs gentilshommes furent choqués de quelques expressions qui lui étaient échappées (2), et menacèrent de l'en faire repentir: mais le roi lui donna des gardes pour la sûreté de sa personne; et Savaron justifia le sens des paroles qu'on lui avait reprochées. Après la session, il voulut plaider lui-même, au parlement, pour le maintien des droits honorifiques que le chapitre de Clermont contestait aux magistrats du présidial, et il gagna de toutes les voix. Quoique indisposé depuis quelque temps, il se chargea de prononcer l'Oraison funèbre du baron de Canilhac, sénéchal de Clermont; mais en sortant de la cérémonie, il se trouva tellement fatigué, qu'il fallut le transporter chez lui; et il mourut huit jours après, en 1622. On peut voir la liste de ses ouvrages dans le tome XVII des *Mémoires* de Niceron et dans le *Dictionnaire* de Moréri. Outre des *Editions* des *OEuvres* de Sidoine Apollinaire et de Cornélius Népos, avec de savantes notes (3), on citera de Savaron: I. Les *Origines de Clermont, ville capitale d'Auvergne*, Clermont, 1607, in-8°. Cet ouvrage est rempli de recherches curieuses. Pierre Durand, conseiller à la cour des aides de Clermont, en donna une nouvelle édition, Paris, 1662, in-fol., augmentée de différentes pièces, et enrichie des portraits de quelques hommes illustres d'Auvergne; elle est rare et recherchée. II. *De sanctis ecclesiis et monasteriis Claromonti libri duo, cum notis*, Paris, 1608, in-8°. Cet opuscule, dont l'auteur anonyme vivait au dixième siécle, a été reproduit par Durand, dans les *Preuves* de l'histoire de Clermont; il l'avait été précédemment par le P. Labbe, dans

(1) Savaron a donné la généalogie de sa famille dans les *Origines de Clermont*, p. 108 et 109.

(2) Suivant Durand, la phrase qui avait excité les murmures de la noblesse est celle-ci: Rentrez dans l'honneur de vos pères, que vous avez perdu par la vénalité des offices.

(3) Les ennemis de Savaron l'accusèrent de s'être approprié le travail du P. Sirmond sur Sidoine Apollinaire; mais on l'a bien justifié de ce reproche de plagiat.

Digitized by Google

la *Bibl. nova manuscript.*, II, 707. III. *Traité contre les masques*, ib., 1608, in-8°.; 3e. éd., ibid., 1611, augmentée de l'Homélie de saint Augustin : *De kalendis Januarii*, et du Décret de la Sorbonne contre la fête des fous, qui se célébrait dans diverses églises du royaume IV. *Traité contre les duels*, avec l'édit de Philippe-le-Bel, de l'an 1406 (touchant les gages de bataille), ibid., 1610, in-8°. Ces deux Traités sont rares et pleins de traits curieux. La fureur des duels était alors si grande, qu'il avait été délivré, dans les vingt dernières années, huit mille lettres de grace à des gentilshommes qui avaient tué leurs adversaires en champ-clos. V. *Traité de l'épée française*, ibid., 1620, in-8°. C'est l'éloge de la valeur de nos rois. VI. Deux *Traités de la souveraineté du roi et de son royaume*, ibid., 1615, in-8°. Dans l'un et dans l'autre, il s'attache à prouver que le roi tient sa couronne de Dieu seul, et qu'en aucun cas, ses sujets ne peuvent être dispensés d'obéissance. « Ce traité, dit Durand, » lui donna bien de l'exercice, en » répliquant aux cardinaux Duper- » ron et Bellarmin (4), qui le har- » celaient continuellement, *sous des » noms empruntés.* » C'est peut-être au premier qu'on doit attribuer l'*Examen du Traité de Savaron*, qui parut sous le nom de Jean Le Coq, écrivain sur lequel on n'a pu se procurer aucun renseignement. Quoi qu'il en soit, Savaron lui répliqua d'une manière victorieuse. VII. *Chronologie des états-généraux, où le tiers-état est compris*, depuis l'an 422 jusqu'en 1605, ibid., 1615, in-8°. Dans cet ouvrage, il se propose de montrer que depuis l'origine de la monarchie, le tiers-état a toujours été consulté sur l'administration des affaires du royaume. Il a été réimprimé en 1788, in-8°. VIII. *Traité de l'annuel et vénalité des charges*, ibid., 1615, in-8°. Cet opuscule n'a point été connu par le P. Niceron. IX. *De la sainteté du roi Clovis*, ibid., 1622, in-4°., très-rare. Cet ouvrage singulier avait paru, l'année précédente, dans les *Annales* de Belleforest ; et l'abbé Lenglet-Dufresnoy l'a réimprimé dans le *Plan de l'histoire de la monarchie française*. Pierre Durand a inséré l'*Eloge* du président Savaron, précédé de son portrait, dans son édition des *Origines de Clermont*, p. 254 et suiv. : il nous apprend que ce magistrat avait laissé des *Notes* intéressantes sur Grégoire de Tours et les *Capitulaires* de Charlemagne. Son portrait fait partie du *Recueil* de Moncornet. W—s.

(4) Durand nomme le cardinal Baronius, mort en 1607, au lieu de Bellarmin ; mais c'est une distraction.

SAVARY (Jacques), célèbre négociant, naquit, le 22 sept. 1622, à Doué, dans l'Anjou, d'une famille noble. Ses parents, d'une branche cadette, s'étaient appliqués au commerce, et le destinèrent à cette profession. Resté jeune sous la tutelle de sa mère, femme d'un rare mérite, il vint continuer ses études à Paris, et après avoir passé quelque temps dans l'étude d'un procureur, pour s'initier à la pratique, il fut mis en apprentissage chez un marchand. Dès qu'il eut acquis les connaissances nécessaires, il se fit agréger au corps des merciers, et ayant réussi complètement dans toutes ses spéculations, il se retira des affaires, en 1658, avec une fortune assez considérable. Il avait le projet d'acheter une charge de secrétaire du roi, et de se consa-

Digitized by Google

crer entièrement aux soins qu'exigeait sa nombreuse famille; mais le sur-intendant Fouquet, dont il était très-connu, parvint à le faire changer de résolution, et lui donna la ferme des domaines de la couronne. La disgrace de son protecteur (*V.* Fouquet) entraîna la sienne : on ne manqua pas de prétexte pour le priver de sa charge; et il ne put jamais obtenir le remboursement des avances qu'il avait faites. En 1666, le roi déclara que son intention était de venir au secours de ceux de ses sujets qui auraient douze enfants vivants : Savary, qui se trouvait dans ce cas, et dont la fortune avait beaucoup souffert, s'empressa de justifier ses droits à la bienveillance du monarque; mais il ne retira d'autre avantage de cette démarche que de se faire connaître du chancelier Seguier, qui chercha dès-lors toutes les occasions de lui être utile. Il fut adjoint bientôt après au conseil chargé de la révision des réglements sur le commerce; et il eut la plus grande part à la fameuse ordonnance de 1673, que Pussort (*V.* ce nom) appelait ordinairement le *Code Savary*. Deux ans après, il publia le *Parfait Négociant*, ouvrage qu'il avait composé sur l'invitation des principales maisons de commerce, et qu'il eut le plaisir de voir cité dans les tribunaux comme autorité. Les consultations qu'il recevait de toutes parts sur les questions les plus épineuses, lui donnèrent les moyens de compléter son premier travail. Le contrôleur général Le Peletier chargea Savary de l'examen des comptes des domaines d'occident, avec un traitement de quatre mille livres. Des infirmités douloureuses l'affligèrent dans ses dernières années, et il mourut à Paris, le 12 octobre 1690. De dix-sept enfants qu'il avait eus, onze lui survécurent. On a de lui : *Le Parfait Négociant* ou *Instruction générale pour ce qui regarde le Commerce des marchandises de France et des pays étrangers*, Paris, 1675, in-4°.; deuxième édition, augmentée, ibid., 1679. — *Parères* ou *Avis et Conseils sur les plus importantes matières de commerce*, ibid., 1688, in-4°. Ce volume est la suite de l'ouvrage précédent, auquel on le trouve réuni dans toutes les éditions subséquentes, constamment augmentées et corrigées par Savary lui-même, ou par ses deux fils, qui seront l'objet de l'article suivant. L'édition la plus récente du *Parfait Négociant* est celle de Paris, 1800, 2 vol. in-4°.; mais comme elle est fort mal exécutée, on préfère l'édition de 1777 (Voy. *le Manuel du Libraire.*) Cet ouvrage a été traduit en allemand, en hollandais, en anglais et en italien; quoiqu'il ait vieilli, on peut encore le consulter utilement. La *Vie* de J. Savary, imprimée à la tête de son ouvrage, en 1721, se retrouve dans les éditions postérieures. Le P. Niceron en a donné l'extrait dans le tome IX des *Mémoires des Hommes illustres*. Son *portrait* a été gravé par Edelinck, in-4°. W—s.

SAVARY des BRULONS (Jacques), fils du précédent, né en 1657, marcha sur les traces de son père, et se rendit fort habile dans la science du commerce. Nommé par le ministre Louvois, en 1686, inspecteur général de la douane à Paris, il dressa, pour son usage, une nomenclature alphabétique de toutes les espèces de marchandises sujettes au droit, et y joignit des définitions succinctes. Les membres du conseil, ayant eu connaissance de cet utile

Digitized by Google

travail, engagèrent Savary à le perfectionner. Telle fut l'origine du *Dictionnaire de commerce*, ouvrage très-important, pour la rédaction duquel Des Brulons s'associa son frère, mais qu'il n'eut pas la satisfaction de voir terminé. Une fluxion de poitrine l'enleva, le 22 avril 1716, à l'âge de cinquante-six ans. — SAVARY (Louis-Philémon), son frère, était né en 1654. Il embrassa l'état ecclésiastique, se distingua, dans sa jeunesse, par son talent pour la chaire; et remporta le prix d'éloquence à l'académie française, en 1679, par un *Discours* sur la vraie et la fausse humilité (1). Il fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Saint-Maur; et après la mort de son père, il se chargea de la direction des affaires du duc de Mantoue. Possédant des connaissances très-variées, il aida son frère dans la rédaction du *Dictionnaire universel de commerce* qui parut en 1723, 2 vol. in-fol., terminé par ses soins. L'abbé Savary mourut le 23 septembre 1727, laissant un volume de *Supplément*, qui fut imprimé en 1730; on en a refondu les articles dans l'édition de 1741 ou 1748. Cet ouvrage fut traduit en anglais, Londres, 1757, 2 vol. in-fol. La meilleure édition du *Dictionnaire de commerce*, et la seule que l'on recherche, est celle de Copenhague (Genève), 1759-66, 5 vol. in-fol., augmentée par Cl. Philibert. L'abbé Morellet promettait un *Nouveau Dictionnaire de commerce;* mais il n'en a publié que le prospectus (*V.* MORELLET). W—s.

SAVARY (NICOLAS), voyageur né, en 1750, à Vitré en Bretagne, fit avec distinction ses études au collége de Rennes. Son imagination vive et ardente, son esprit inquiet et avide de connaissances, lui inspirèrent de bonne heure le goût des voyages. Après avoir séjourné quelque temps à Paris, où il se lia avec Lemonnier, médecin de MONSIEUR (depuis Louis XVIII), il partit pour l'Égypte, en 1776, et y passa trois ans, occupé à étudier la langue arabe, à observer les mœurs des habitants, à rechercher et à examiner les monuments antiques. Comme la relation qu'il en a publiée n'est pas en forme de journal; qu'elle a été rédigée depuis son retour; que ses lettres même sont la plupart sans dates, et que la première ne porte que celle du 24 juillet 1777; il est impossible de le suivre dans son itinéraire, et d'en calculer la durée (1). On voit seulement qu'après quelque séjour à Alexandrie et à Rosette, il résida long-temps au Caire, d'où il fit quelques excursions à Damiette et dans les environs de la capitale; mais il ne visita point la Haute-Égypte, quoiqu'il en ait donné la description. Il revint passer quatre mois à Alexandrie, s'y embarqua en septembre 1779, parcourut pendant près de deux ans plusieurs îles de la Grèce et de l'Archipel, entre autres, celle de Crète, qu'il habita quinze mois, et sur laquelle il semble que nul autre voyageur n'a donné des détails plus précis et plus circonstanciés. De retour en France, probablement vers le milieu de 1781, il s'occupa de publier le fruit de ses recherches, et fit imprimer: I. Le *Coran traduit de l'arabe, accompagné de notes, et précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet*, Paris, 1783,

(1) Il est imprimé dans le *Recueil* de l'académie.

(1) Au commencement de cette Lettre, il se justifie du silence qu'il garde depuis trois ans, ce qui ferait croire qu'il s'était rendu en Égypte, en 1774, et qu'il y passa cinq ans.

Digitized by Google

2 volumes in-8°., réimprimés en 1798. Cette traduction, faite, pour la plus grande partie, en Egypte, est la seule qu'on puisse lire en français, la seule qui rende le génie, le style et le ton prophétique de l'original. Deguignes en fit l'éloge dans le *Journal des savants*. On a reproché, peut-être sans fondement, à Savary d'avoir profité de la froide et ennuyeuse traduction que Du Ryer avait donnée long-temps auparavant, et de la version latine que Marracci avait publiée dans le but de réfuter le Code religieux des Arabes. On doit au contraire lui en savoir gré, puisqu'il a surpassé ses devanciers. La Vie de Mahomet, mise en tête de la nouvelle traduction, forme 248 pages. Elle est tirée principalement d'Abou'l Feda et de la *Sunnah*, recueil de traditions réputées authentiques par les Arabes, et présente par conséquent une idée assez exacte du prophète des Musulmans. Savary a tenu un juste milieu entre les louanges outrées que lui prodiguent ses sectateurs et le mépris avec lequel en parlent les auteurs chrétiens. Il nie l'épilepsie de Mahomet, supposée par Marracci. Ses notes sont curieuses, instructives, et tendent à éclaircir les endroits difficiles. II. *Morale de Mahomet*, ou *Recueil des plus pures maximes du Coran*, Paris, 1784, in-12 et in-18. C'est un extrait de l'ouvrage précédent. L'auteur en a banni tout ce qui respire l'erreur ou le fanatisme. On n'y trouve que des pensées propres à élever l'ame et à rappeler l'homme à ses devoirs. III. *Lettres sur l'Égypte*, etc., 3 vol. in-8°. Le premier volume, publié en 1788, fut réimprimé, l'année suivante, avec les deux autres; et l'ouvrage entier le fut encore dans l'an VII (1798); trad. en allemand, par J.-G. Schneider, Berlin, 1786, in-8°.; d'allemand en hollandais, Amsterdam, 1788, in-8°.; et en suédois, Stockholm, 1790, in-8°. Ces Lettres, adressées par l'auteur à son ami Lemonnier, eurent d'abord une vogue prodigieuse; et tous les journaux en firent le plus grand éloge. En effet, le style pittoresque de Savary, la brillante imagination qui anime ses vives descriptions, transportent le lecteur au milieu des merveilles de l'Égypte; et le talent de sentir et de peindre distingue ce voyageur de tous ceux qui avaient décrit la même contrée. On loua son érudition, l'apologie qu'il faisait de l'exactitude des anciens, surtout d'Hérodote et d'Homère; et on ne releva qu'un très-petit nombre d'incorrections, entre autres, celle d'employer fréquemment au neutre le verbe *promener*, sans pronom personnel. Mais Deguignes, dans le *Journal des savants*, en convenant que Savary a souvent réfuté Pauw avec succès; qu'il avait reconnu l'emplacement de l'ancienne Babylone d'Égypte, bâtie par les Perses, et que ses lettres sont aussi intéressantes par les détails que par le style; lui reprocha d'avoir en quelque sorte écrit plutôt un roman qu'une relation, tant il fait passer dans ses descriptions la mollesse des peuples avec lesquels il a vécu; de joindre et de mêler trop souvent à ses observations ce que les anciens nous ont appris de l'Égypte; d'avoir rapporté peu de faits nouveaux, copié Maillet, pour ce qu'il dit des pyramides, et Joinville, pour l'expédition de saint Louis, en y ajoutant quelques notions prises des auteurs arabes (2); de n'avoir parlé du Saïd ou

(2) Ces extraits paraissent être ceux que Cardonne a insérés dans la Collection de Mémoires relatifs à l'Histoire de France.

Digitized by Google

Haute-Égypte, que d'après le P. Sicard, et des Oasis que d'après Quinte-Curce, Salluste, etc. Enfin il trouve ses réflexions un peu exagérées. Tous ces reproches ne sont pas également justes ; et celui d'avoir dit qu'on fait du vin blanc en Égypte, quoique le P. Sicard ait assuré qu'il n'y a point de vignes, porte à faux, puisque Volney, Sonnini et Olivier conviennent que la vigne y est cultivée. Le savant Michaëlis, dans son *Journal de littérature arabe*, année 1786, en insistant sur quelques-uns des reproches faits par Deguignes, inculpe Savary de n'avoir cité Abou'l Feda que d'après l'édition et la traduction latine, données par lui (Michaëlis) et d'avoir même mal entendu le latin (3); de n'avoir pas connu la prononciation de l'arabe vulgaire ; d'avoir trop prodigué l'érudition (reproche singulier de la part d'un Allemand) ; d'avoir composé une compilation plutôt qu'une relation de ce qu'il avait vu. Il lui attribue enfin des erreurs habituelles de dates dans le calcul des années de l'hégire et dans la manière de compter les siècles.. Cette critique, trop dure pour être impartiale sur tous les points, affecta vivement Savary, qui joignait à une extrême sensibilité, une santé délicate, que les voyages et les veilles avaient altérée. La publication du Voyage de Volney, qui sembla prendre à tâche de contredire Savary à tort et à travers, acheva d'accabler ce dernier. Les chagrins aggravèrent ses maux et rendirent très-malheureux les derniers moments de sa vie : il quitta sa famille et revint à Paris, où il mourut le 4 février 1788. IV. Les *Lettres sur la Grèce*, dont l'impression était commencée pendant la maladie de Savary, devaient compléter la Relation de ses voyages. Il en parut, peu de mois après sa mort, un volume réimprimé depuis en 1798 ; trad. en allemand, Leipzig, 1788, et deux fois en anglais, 1788 : mais la suite n'a jamais été publiée ; l'auteur n'avait pas eu le temps d'y mettre la dernière main. Ces Lettres, adressées à Mme. Lemonnier, se font lire avec intérêt, quoiqu'elles aient eu moins de succès que les lettres sur l'Égypte. Elles semblent se ressentir des peines physiques et morales que l'auteur éprouvait. V. Les *Amours d'Anas Eloujoud* (l'homme accompli) *et de Ouardi*, conte traduit de l'arabe, Maestricht (Paris), 1789, in-18 ; trad. en allemand, Eisenac, 1790, in-8°. Cet ouvrage posthume de Savary, au jugement de M. Garat, qui en rendit compte dans le Mercure du 1er. août, « est très-intéressant, » agréablement écrit ; et on y retrouve partout la clarté, l'élégance et » la grâce qui caractérisent les pro» ductions d'un jeune littérateur, aus» si distingué par ses talents qu'étran» ger à tout ce qui rend quelquefois les » talents dangereux et méprisables. » On doit regretter qu'une mort prématurée ait empêché Savary de publier, en notre langue, un recueil de tous les romans arabes dont il s'était procuré les originaux pendant ses voyages. VI. *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littérale*, Paris, 1813, in-4°. Cet ouvrage, composé en Egypte, fut présenté, en 1784, au gouvernement français, qui en ordonna l'impression. Le manuscrit, étant resté jusqu'à la révolution à l'imprimerie royale, qui ne posssé-

(3) Il lui reproche, par exemple, d'avoir confondu les mots latins *olus*, légume, et *oleum*, huile, en traduisant *olitores*, *vendentes olus viride* (*marchands d'herbages*) par *marchands d'huile fraiche*.

Digitized by Google

dait pas alors de typographie arabe, fut réclamé par le docteur Lemonnier, qui le remit au frère de l'auteur. Celui-ci en ayant fait hommage au corps législatif, où il siégeait, le ministre Benezech en ordonna de nouveau l'impression, en 1796. Langlès, invité à se charger de la correction des épreuves, en fut long-temps empêché par ses fonctions et ses travaux, et laissa perdre à la Grammaire de Savary l'avantage de l'antériorité, à l'égard de la Grammaire d'Herbin et de celle de M. Silvestre de Sacy, avec laquelle surtout on ne saurait la comparer. Écrite en français et en latin, elle est plus utile pour l'arabe vulgaire que pour le littéral. La briéveté de la syntaxe y est compensée par de nombreux dialogues familiers, qui forment une des principales parties de l'ouvrage, auquel l'éditeur a ajouté des Contes et des Chansons arabes, traduits en français par des jeunes de langue. Savary s'était occupé aussi, d'un *Dictionnaire arabe*, qui n'a jamais vu le jour. A—T.

SAVARY (AUGUSTE-CHARLES), médecin, naquit à Paris, en 1776, de parents aisés, qui lui donnèrent une excellente éducation. Ayant perdu, en 1796, des espérances fondées de fortune, et son oncle, le docteur Jussieu, l'engageant à étudier la médecine, il y consentit avec peine. Il se livra cependant avec ardeur à cette étude, et se fit remarquer parmi les élèves de Bichat. Il obtint, en 1802, le premier prix de chimie médicale et de pharmacie, à l'école pratique. En 1805, il fut reçu médecin à Paris, et donna pour thèse inaugurale un *Essai sur l'absorption* dans les différentes classes de corps, essai qui annonce un observateur habile et un physiologiste distingué. En 1807, il devint un des coopérateurs les plus actifs de la Bibliothèque médicale, et y publia diverses Analyses d'ouvrages importants, tels que ceux de Mahon, de Dumas, de M. Alibert, dans lesquelles il fit preuve de connaissances très-variées. Il se chargea seul, en 1808, de la rédaction du journal de médecine, chirurgie et pharmacie, rédigé précédemment par MM. Corvisart, Leroux et Boyer. Il inséra dans ce journal une longue suite d'articles sur la paralysie, les calculs biliaires, les vices des ovaires et autres maladies analogues. En 1813, il donna une nouvelle édition d'un ouvrage de Béloc sur la médecine légale, dans laquelle il fit un grand nombre d'additions et de changements importants. Il entreprit aussi, avec Nysten, le Dictionnaire de médecine, en un volume, et le continua jusqu'à la lettre D inclusivement. Ce Dictionnaire a paru depuis, sous le nom seul de Nysten; et M. Bricheteau vient (1824) d'en publier une nouvelle édition très-estimée. Savary enrichit encore d'un grand nombre d'articles le Dictionnaire des sciences médicales; tels sont ceux *Anatomie*, *Convulsions*, *Asphixie*. Ce dernier est surtout remarquable par la précision et la lucidité qui brillent dans l'exposition de cette maladie. La *Biographie universelle* le comptait également au nombre de ses collaborateurs. On lui doit plusieurs articles des tomes VI, VII et VIII. Au mois de mars 1812, Savary reçut du ministre de l'intérieur l'honorable mission de se rendre à Auxerre et à Avalon, pour y combattre une épidémie qu'un encombrement d'Espagnols avait développée dans le département de la Côte-d'or. Il s'en acquitta avec zèle; et, pour lui en

Digitized by Google

témoigner sa satisfaction, le ministre le nomma membre du conseil de salubrité près de son ministère. Savary s'était marié avec une femme bien née, dont il avait eu plusieurs enfants. Il était médecin de son bureau de charité, vice-président de l'Athénée de médecine ; et il commençait à jouir d'une réputation méritée, comme écrivain et comme praticien. Le zèle qu'il mit à soigner, dans le voisinage du Val-de-Grâce, des indigents atteints du typhus, lui fit contracter cette maladie; et il y succomba le 19 mars 1814. M. Lullier-Winslow a donné, sur sa vie, une Notice très-bien faite, dans le tome XXXIII du Journal de médecine pour l'année 1815. N—n.

SAVARY (François). *V.* Brèves.

SAVASTANO (François-Eulalie), jésuite, poète latin, né à Naples, en 1657, y mourut le 23 oct. 1717. Il voulut rendre son talent utile, en l'employant à composer des éléments de botanique, qui parurent sous ce titre : *Botanicorum libri IV*, Naples, 1712. La versification en est aussi agréable que peut le comporter un pareil sujet traité didactiquement. Dans le premier livre, il décrit les parties des plantes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ainsi, d'après les idées de Malpighi, il passe en revue la racine, la tige; il décrit leurs parties intérieures, les différentes sortes de vaisseaux, les fibres et les utricules. Dans le second, il traite du bourgeon, de la feuille, du fruit, des deux sexes, suivant qu'ils sont séparés ou réunis dans la même fleur ; de la faculté fécondante du pollen. Il expose ensuite la figure des fleurs et le parti qu'en a tiré Tournefort pour établir sa méthode, et il y ajoute une planche. Dans le troisième, il indique le lieu natal des plantes spontanées : il enseigne la manière de les cultiver; fait passer en revue les fleurs, suivant l'ordre de leur floraison; décrit les plus beaux jardins, notamment celui que possédait, à Naples, Dominici Amato, et qu'il vante beaucoup. Enfin, dans le quatrième livre, il énumère les propriétés médicales des plantes, fait adopter l'opinion qui croit que la nature a empreint chaque végétal d'une marque évidente pour indiquer clairement à l'homme l'usage qu'il en peut faire; c'est ce qu'on nomme la *signature* (*V.* Forget). On doit excuser un poète d'avoir quelquefois préféré l'idée la plus brillante à la plus solide; mais, dans les notes qui accompagnent ce poème, l'auteur, également botaniste et physicien, rétablit la vérité dans tous ses droits : il se montre bien au courant de la science telle qu'elle était alors, et il l'enrichit de quelques nouvelles observations. Entre autres, il remarque qu'en général les plantes *annuelles* ont des graines plus volumineuses que les *vivaces*. Ce Poème fut reproduit, avec une traduction italienne en vers *sciolti*, sous ce titre : *Quattro libri delle cose botaniche, colla traduzione in verso sciolto italiano di Giampietro Bergamini*, in-8°. de 511 p., avec une planche, Venise, 1749. D-p-s.

SAVERIEN (Alexandre), mathématicien et biographe, qui mériterait d'être mieux connu, était natif d'Arles. Il fut admis jeune dans les gardes de l'étendard à Marseille, et s'appliqua sans relâche à l'étude des mathématiques, et de la construction navale. Après avoir subi les examens d'usage, il reçut, à vingt ans, le brevet d'ingénieur de la marine. Cinq ans après, en 1745, il débuta par une

Digitized by Google

Nouvelle Théorie de la manœuvre des Vaisseaux, ouvrage dans lequel il s'écartait des principes posés par Bouguer, dans son Mémoire sur la mâture, couronné par l'académie des sciences (*V.* BOUGUER). Ce savant le lui reprocha vivement; et Savérien ne fit que l'aigrir davantage, en lui soumettant les motifs qu'il avait eus de préférer les calculs de J. Bernoulli. Cette dispute l'obligea de recourir au mathématicien bâlois, dont il reçut des témoignages multipliés d'estime et de bienveillance (1). Encouragé par ses éloges et ceux de quelques amis, il publia, en 1747, une *Nouvelle Théorie de la Mâture*; et en 1750, l'*Art de mesurer sur mer le sillage du vaiseau.* Dans ce dernier écrit, après avoir rappelé tous les moyens employés par les anciens et les modernes pour déterminer la marche d'un bâtiment, il proposa deux machines de son invention qui lui paraissaient moins défectueuses (2). Il y montre en passant l'utilité d'une académie de marine, et celle d'un journal uniquement destiné à recueillir les découvertes et les faits, relatifs à la navigation. L'académie de marine fut établie, deux ans après, à Brest; et le journal eut lieu par la suite; mais le privilége n'en fut point accordé à Savérien. En 1752, il mit au jour le *Traité des Instruments propres à observer sur mer;* on y trouve la description d'un octant à simple réflexion et à lunette, qu'il venait de faire exécuter, et dont le gouvernement, sur le rapport du marquis de La Galissonière et de Bellin, s'empressa de pourvoir les bâtiments chargés d'expéditions lointaines. Mais le zèle de Savérien restait sans récompense; fatigué de solliciter de l'avancement sans l'obtenir, il se démit de la place d'ingénieur, et se consacra tout entier à la culture des lettres et des sciences; mais cinquante ans de travaux ne purent le mettre à l'abri du besoin. Il fut compris pour quinze-cents francs dans la répartition des secours accordés aux savants par la Convention, en 1795; et mourut presqu'inconnu dans Paris, le 28 mai 1805, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Indépendamment des ouvrages déjà cités, il en a publié un grand nombre, dont on trouve les titres dans les *Siècles* de Desessarts, et *la France littéraire* de M. Ersch; les principaux sont: I. *Dictionnaire universel de Mathématiques et de Physique*, Paris, 1753, 2 vol. in-4°., avec 101 pl. II. *Dictionnaire historique, théorique et pratique de marine;* ibid., 1758; 2e. édit., 1781, 2 vol. in-8°. Dans la préface, Saverien déclare qu'il a beaucoup profité des remarques de Le Gentil (*Voyez* ce nom), pour perfectionner son ouvrage; mais il reproche à Bourdé de Villehuet, d'avoir inséré, dans son *Manuel des Marins*, un grand nombre d'articles du *Dictionnaire de Marine*, sans citer la source où il puisait si largement. III. *Histoire des Philosophes anciens*; ibid., 1771, 5 vol. in-12, fig. Cette compilation prouve des recherches étendues, et des connaissances variées; mais le style manque d'élégance et de précision. Cet ouvrage avait été précédé par : IV. *Histoire des Philosophes modernes*, 1762-69, in-4°. et in-12, 8 vol., avec des portraits, par Fran-

(1) Savérien a publié deux *Lettres* de Bernoulli, dans la vie de ce savant, *Histoire des philosophes modernes*, tom. IV.

(2) On en trouvera la description dans l'art. *Sillage* du *Dictionnaire de Marine*.

çois, dans la manière du crayon rouge (*V.* François, XV, 489). En retranchant de cette Histoire, dit l'abbé Sabatier, quelques digressions inutiles, certains détails minutieux; en mettant plus de correction, d'élégance et de précision dans le style, l'auteur eût pu la rendre encore plus digne du succès dont elle jouit. V. *Histoire des Progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, dans les sciences intellectuelles*, et *dans les sciences exactes*, 1766-78, in 8°., 4 vol. Cet ouvrage, dit le même critique, offre un style plus précis et plus soigné, une érudition mieux dirigée, et des recherches plus savantes et mieux présentées. On doit à Savérien l'édition du *Traité des Fluxions*, de Maclaurin, 1749; et celle du *Dictionnaire d'Architecture* de Daviler, 1755, avec des additions. On trouve son portrait à la tête de l'*Histoire des Philosophes modernes*, dans les deux formats. W—s.

SAVERY (Roland), peintre de paysages, naquit à Courtrai, en 1576, et fut élève de son père, Jacques Savery, artiste médiocre, qui lui apprit à peindre des animaux, des oiseaux et des poissons. Il avait un frère aîné, qui peignait en détrempe; Roland étudia ce genre; mais le trouvant trop borné, il s'adonna au paysage, dans lequel il acquit une grande réputation. L'empereur Rodolphe ayant vu un de ses tableaux, prit l'artiste à son service, et l'envoya dans le Tyrol, copier les sites les plus remarquables de cette contrée. Savery resta occupé de ce travail pendant deux ans, et revint avec un portefeuille enrichi d'une quantité innombrable d'études précieuses, dessinées soit à la plume et lavées, soit au simple charbon, et qui lui servirent, par la suite, dans tous les tableaux qu'il peignit. Il orna la galerie impériale de Prague, d'une suite de *Vues*, qui ont été gravées par Gilles Sadeler. Une de ses plus belles productions est un paysage d'une étendue immense de pays, dans lequel il a représenté *Saint Jérôme dans le désert*, et qui a été gravé par Isaac Major, élève de Sadeler, qui le publia. On vante encore deux de ses tableaux, dont le premier a pour sujet: *Orphée qui attire les animaux* aux sons de sa lyre; et le second: *Une forêt remplie de chevaux sauvages.* On admire dans ce dernier les mouvements, les allures et la vivacité indomptée de ces animaux. Le Musée du Louvre possédait quatre tableaux de ce peintre, qui ont été rendus en 1815. Le premier représentait *Adam et Ève dans le Paradis terrestre;* il appartenait à la Prusse. Les trois autres, dont les sujets étaient: 1°. *Un Paysage avec des scieurs de bois*; 2°. *Jésus-Christ sur le Mont Thabor*; 3°. *La Création*, tableau peint sur cuivre, ont été repris par l'Autriche. Les sujets qu'il traitait de préférence étaient des *Sites du Nord*, des *Rochers*, d'*énormes Chutes d'eau ornées de sapins.* Ses idées sont grandes, ses distributions agréables, ses oppositions bien entendues et rendues avec art. Il dessinait avec esprit et talent les petites figures d'hommes et d'animaux, dont il enrichissait ses compositions; et son exécution avait le fini de celle de Paul Brill et de Breughel de velours. Cependant, quelques-unes de ses productions ne sont pas exemptes de sécheresse; et la couleur bleue y domine un peu trop. Après la mort de l'empereur Rodolphe, Savery revint, en 1612, à Utrecht, où il

Digitized by Google

se plut à cultiver les dispositions de son neveu, et où il mourut en 1639. — Jean SAVERY, neveu et élève du précédent, naquit à Courtrai, vers 1580. Outre la peinture, il voulut aussi travailler à l'eau-forte, et eut pour maître Hans Bol. Il a gravé, d'après ce procédé, *neuf beaux Paysages*, ornés de fabriques ou de figures, et parmi lesquels on remarque *Une chasse au cerf*, et *Samson qui tue un lion*. Cet artiste mourut à Amsterdam, où il s'était fixé, et où il a exécuté la majeure partie de ses ouvrages. P—s.

SAVÉRY ou SAVARY. *Voyez* NEWCOMMEN.

SAVIGNY (CHRISTOPHE DE), encyclopédiste, avait pris naissance vers 1540, au château de ce nom, dans le Rhetelois. Il était maître de la garde-robe du duc de Nevers (*V.* ce nom, XXXI, 107). Lacroix du Maine nous apprend qu'il avait composé plusieurs beaux et doctes livres en philosophie, grammaire et autres sciences touchant l'instruction de la noblesse, lesquels, ajoute-t-il, « s'imprimèrent en effet à Paris, selon que je les ai vus encommencer et tailler les figures d'iceux. » De tous les ouvrages de Savigny, notre ancien bibliothécaire n'en cite qu'un seul; c'est l'*Onomasticon* des mots et dictions de chacune chose, mis par lieux communs: il n'a point été publié; mais on a de Savigny: *Tableaux accomplis de tous les arts libéraux, contenant une partition desdits arts amassés et réduits en ordre pour le soulagement et profit de la jeunesse*, Paris, Libert, 1619, in-fol. (1) de 37 pag., dont dix-huit imprimées; les dix-neuf autres, ornées de dessins de J. Cousin, sont autant de tableaux gravés en bois, se correspondant de manière qu'on peut les réunir et les assembler. L'édition qu'on vient de citer est la seconde. Papillon, qui donne une description détaillée de ce rare volume (*Traité de la gravure en bois*, tom. 1, p. 280-95), fixe la date de la première à l'an 1570; mais d'après le silence de Lacroix du Maine, on peut conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que cet ouvrage n'a point été mis en lumière avant 1584 (2). Les arts dont Savigny donne l'explication, sont rangés dans l'ordre suivant: grammaire, rhétorique, dialectique, arithmétique, géométrie, optique, musique, cosmographie, astrologie, géographie, physique, médecine, éthique, jurisprudence, histoire et théologie. Papillon était persuadé que c'est dans l'ouvrage de Savigny que le grand Bacon a pris l'idée de son arbre encyclopédique; mais en admettant que Bacon ait eu connaissance des *Tableaux* de Savigny, sa gloire n'en serait point diminuée, puisque c'est pour avoir indiqué, le premier, l'ordre et la génération des connaissances humaines, qu'il a mérité d'être regardé comme le restaurateur des véritables études philosophiques (*V.* BACON). Depuis Papillon, Isoard Delisle de Sales a de nouveau présenté les *Tableaux* de Savigny, comme un système encyclopédique antérieur à celui de Bacon; mais, dit M. Brunet, si la France peut effectivement s'enorgueillir de l'arbre encyclopédique, elle en sera redevable, non pas à Savigny, mais à Nicolas Bergeron, mort en 1584, laissant en manuscrit: l'Arbre uni-

(1) Un exemplaire de cet ouvrage est indiqué dans le *Catalogue de la biblioth. du roi*, Z, 166.

(2) La première édition, suivant M. Brunet, est de Paris, Gourmont, 1587, in-fol.

Digitized by Google

versel de la suite et liaison de tous les arts et sciences. Savigny en a emprunté l'idée de ses *Tableaux*, qu'il ne publia qu'en 1587 ; et suivant une Note de Mercier de Saint-Léger, Bergeron revit l'ouvrage de Savigny, et en composa même la seizième table, qui concerne la théologie. Voyez une Note très-curieuse sur Savigny, dans la troisième édition du *Manuel du libraire*. On a le portrait de Savigny, debout, présentant son livre au duc de Nevers. W—s.

SAVILE (Henri), savant anglais, né le 30 nov. 1549, à Bradley, dans l'Yorkshire, acheva ses études à l'université d'Oxford, où il reçut, en 1570, le degré de maître-ès-arts. Les preuves de talent qu'il avait données lui méritèrent, en 1575, l'honneur d'être élu procureur (*proctor*) de l'université ; l'année suivante, il fut continué dans cette charge, et obtint l'autorisation de donner des leçons. Dans le dessein de perfectionner ses connaissances, il fit, en 1578, un voyage en France et dans les Pays-Bas. A son retour en Angleterre, il fut choisi pour enseigner le grec et les mathématiques à la reine Élisabeth, qui lui témoigna depuis lors beaucoup de bienveillance. Il fut, en 1585, nommé principal du collége de Merton ; et, en 1596, il joignit à cette dignité celle de prevôt du collége d'Éton, où il plaça d'habiles professeurs. On dit que son excessive sévérité le rendait la terreur des étudiants. Le roi Jacques Ier., instruit du mérite de Savile, se proposait de l'élever aux premiers emplois ; mais il les refusa tous, et se contenta du titre de chevalier, que ce prince lui conféra dans le château de Windsor, en 1604. La même année, il eut le chagrin de perdre son fils ; et comme il ne lui restait aucun espoir d'avoir un héritier de son nom, il résolut de consacrer une partie de sa fortune à l'avancement des lettres. Outre la belle édition grecque des *OEuvres* de saint Chrysostome, qu'il fit imprimer à ses frais (*Voyez* Chrysostome, VIII, 505), et pour laquelle il dépensa, dit-on, huit mille livres sterling (environ 192,000 fr.), il fonda deux nouvelles chaires à l'académie d'Oxford, l'une de géométrie, et l'autre d'astronomie, dont il pourvut Henri Briggs et Jean Bainbridge, deux hommes très-distingués, chacun dans sa partie (1). Savile mourut le 19 février 1622, au collége d'Éton, et fut inhumé près de son fils, dans la chapelle, où sa veuve lui fit élever un tombeau magnifique. Il était membre de la société des Antiquaires. Indépendamment de l'édition des *OEuvres* de saint Chrysostome, dont on vient de parler (2), on doit à Savile celle du traité de Th. Bradwardin : *De causâ Dei contra Pelagium* (*Voy.* Bradwardin, V, 464). Il a traduit en anglais l'*Histoire* de Tacite, avec la *Vie d'Agricola*, et y a joint des Notes savantes et un traité sur la *Milice des Romains*. Ce traité, tra-

(1) La chaire de géométrie, fondée par Savile, a été occupée par des professeurs d'un grand mérite, Wren, Wallis, Halley, Dav. Gregory, Keill, Bradley, Hornby, etc. Savile enrichit encore l'université d'Oxford, d'une fonte de caractères grecs pour son imprimerie, et de plusieurs livres et manuscrits précieux conservés dans la bibliothèque Bodléienne.

(2) Bien qu'elle soit exempte, dit Rich. Simon, des fautes grossières qui sont dans les éditions de Vérone et de Heidelberg, elle n'est pas si exacte que quelques-uns le prétendent ; elle peut être redressée en plusieurs endroits sur les éditions de Paris et de Commelin ; et c'est ce que le P. Labbe a très-bien remarqué dans sa *Dissertation* sur les écrivains ecclésiastiques. D'ailleurs, ajoute-t-il, cette édition qui est toute grecque, ne peut être à l'usage d'une infinité de personnes ; et c'est pour cela qu'elle n'a pas eu grand cours parmi nous, si l'on excepte quelques savants de qui elle est fort estimée, aussi bien que des Grecs, qui admirent ce beau recueil. Voyez *Lettres choisies de R. Simon*, I, 108.

Digitized by Google

duit en latin, par Marq. Freher, a été imprimé séparément, Heidelberg, 1601, in-8°., et à la suite des *Notes*, trad. par Isaac Gruter, Amsterdam, 1649, in-12. Cette édition, sortie des presses des Elzevirs, est recherchée. On doit encore à Savile : I. *Rerum Anglicarum scriptores post Bedam præcipui*, Londres, 1596, in-fol.; Francfort, 1601, même form. : la première édition est très-rare; on recherche encore la seconde, quoiqu'elle soit déparée par de nombreuses fautes typographiques. Ce recueil contient les *Chroniques* de Guill. de Malmesbury, Henri de Huntingdon, Roger Hoveden, Ethelwerd, Ingulphe, etc. Savile y a joint : *Fasti regum et episcoporum Angliæ usque ad Wilhelmum Seniorem*. II. *Oratio coram reginâ Elizabethâ Oxoniæ habita, anno* 1592; ce discours n'a été publié qu'en 1658, par Thom. Barlow, Oxford, in-4°. Jean Lamphire l'a inséré dans la *Monarchia Britannica*, 1681, in-8°. III. *Prælectiones* XIII, *in principium elementorum Euclidis*, Oxford, 1621, in-4°. Savile a laissé plusieurs manuscrits, entre autres des *Notes* sur l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, dont Henri de Valois a fait usage dans son édition. On peut consulter Ant. Wood, *Hist. univ. Oxoniensis*; les *Mémoires* de Niceron, tom. XVI, et le *Dictionnaire* de Chaufepié. — Un autre Henri SAVILE, surnommé le *Long*, qui tirait son origine et probablement son nom, de Shawill en Yorkshire, fut médecin, chimiste, mathématicien et antiquaire, voyagea en Italie, en Allemagne, etc., et mourut à Londres, âgé de quarante-neuf ans, le 29 avril 1617. Il avait confié à Camden, pour la publier, une copie fort soignée de la Chronique d'Asser, moine de Saint David, qui fut imprimée en 1602, et reparut en 1691, par les soins de Th. Gale. W—s.

SAVILE (SIR GEORGE), marquis d'Halifax, écrivain et homme d'état distingué, mais d'un caractère plus qu'équivoque, descendait d'une ancienne famille du comté d'York, et naquit vers 1630. Il était fils de sir William Savile, et d'Anne, fille de Thomas Coventry, lord garde du grand sceau. A la mort de son père, il succéda au titre de baronet, que celui-ci avait porté. La fortune du jeune Savile, son nom, son mérite, son attachement et celui de ses ancêtres à la famille des Stuarts, lui ouvrirent la route des honneurs, à la restauration de Charles II (mai 1660). Ce monarque l'éleva d'abord au rang de pair d'Angleterre, sous le titre de vicomte Halifax, et l'admit dans son conseil privé au mois d'avril 1672. Chargé au mois de juin suivant d'une mission diplomatique en Hollande, il fut traversé dans cette négociation par le duc de Buckingham et par le comte d'Arlington, qui lui avaient été donnés pour co-plénipotentiaires, et il fut obligé de revenir en Angleterre sans avoir obtenu aucun succès. La chaleur qu'il mit dans la discussion du bill de non-résistance (*non-resisting-test bill*), qui avait été proposé, en 1675, pour prévenir les progrès de l'esprit républicain, et la manière énergique avec laquelle il se prononça contre le bill de tolérance, lui firent perdre la place qu'il occupait au conseil; il y rentra cependant, en 1679, par suite du changement survenu dans le ministère. Les chefs du parti Whig, excités par Shaftesbury, proposèrent au parlement un bill pour ex-

Digitized by Google

clure le duc d'York de la couronne. Ce bill, rédigé dans les termes les plus virulents, fut combattu par Halifax, quoique ce ministre fût loin d'être le partisan du duc d'York. Mais il pensait que le résultat immédiat de cette exclusion devait être le bouleversement de la monarchie, et la création d'un gouvernement électif, ou plutôt d'une république. Un semblable argument pouvait paraître au moins extraordinaire dans la bouche d'Halifax, qui ne cessait de tourner en ridicule le systéme de l'hérédité des rois, et qui répétait souvent, en employant une comparaison assez ignoble, qu'il ne connaissait personne qui choisît un cocher pour mener sa voiture, uniquement parce que le père de cet individu avait été un bon cocher. Mais en condamnant le bill d'exclusion, le vicomte Halifax proposa de mettre à l'autorité du duc, lorsque la couronne lui parviendrait, des limites telles qu'il ne pût apporter de changement dans l'Église et dans l'état. Ce prince n'aurait eu, par exemple, aucun pouvoir sur les matières ecclésiastiques, ni la disposition du trésor public, ni le droit de faire la paix ou la guerre, qui auraient été confiés aux deux chambres du parlement. A la mort du roi elles devaient continuer sans ajournement, et prendre les rênes de l'administration. Le conseil fut divisé sur les importantes questions qui résultaient du projet d'Halifax; il le fit adopter aux comtes d'Essex et de Sunderland; mais Shaftesbury s'y montra fort opposé. Les débats furent très-violents dans la chambre des communes où le bill fut néanmoins adopté, malgré l'opposition du parti de la cour; mais il n'eut aucune suite, parce que les pairs le rejetèrent. La conduite que Halifax avait tenue dans cette circonstance, irrita tellement la chambre basse, qu'elle l'accusa d'être un partisan du *papisme*, et l'ennemi du roi et de la nation, dans une requête qu'elle adressa à Charles II, pour demander son renvoi du conseil; mais ce ministre exerçait, à cette époque, une si grande influence sur l'esprit du roi, qu'il obtint la dissolution de la chambre et le titre de comte. Le bill d'exclusion ayant été représenté en 1680, Halifax le combattit encore, et déploya beaucoup de talent dans cette discussion. Ce bill, adopté par les Communes, fut rejeté par les pairs, ainsi qu'il l'avait déjà été l'année précédente. Charles II étant tombé malade au mois d'août de cette année (1680), Halifax fut un des ministres qui conseillèrent à ce prince de mander secrètement auprès de lui le duc d'York, qui n'arriva qu'après le rétablissement de la santé de son frère. S'étant aperçu que ce service ne lui avait pas fait obtenir la confiance du duc, et que le roi lui-même montrait peu d'égards pour lui, il se retira de l'administration, avec Essex et Temple. Au mois d'août 1682, le roi, qui desirait donner de la force à son conseil, y rappela, avec le titre de garde-du-sceau-privé, Halifax, qu'il avait élevé auparavant au rang de marquis. C'était une excellente acquisition, car Halifax joignait à un profond génie une grande capacité pour le maniement des affaires publiques. Il était en outre considéré comme le chef de ce petit corps d'individus auxquels on avait donné le sobriquet de *trimmers* (1), parce qu'ils affectaient de conserver une exacte neutralité

(1) *Trimmer* signifie proprement celui qui nage entre deux eaux.

entre tous les partis qui divisaient l'Angleterre. Après la découverte de la conspiration de *Rye-House*, dont Hume regarde la réalité comme incontestable, et l'exécution de lord Russel, d'Algernon Sidney, etc., le parti royaliste poursuivit avec une grande rigueur tous ses adversaires, dont plusieurs furent condamnés à diverses peines. Le duc de Monmouth, impliqué dans la conspiration, avait pris le parti de se cacher. Ce fut dans ces circonstance qu'Halifax, qui commençait à craindre que le parti qu'il appelait exagéré n'acquît une trop grande prépondérance, ménagea, entre Monmouth et le roi une réconciliation qui ne fut pas de longue durée (*Voyez* MONMOUTH). Lorsque Jacques II monta sur le trône (février 1685), ce prince ne changea point les principaux officiers de la couronne, quoiqu'ils fussent protestants; et non-seulement il nomma le marquis d'Halifax président du conseil, mais lorsque celui-ci voulut excuser quelques-unes des opinions qu'il avait soutenues sous le dernier règne, le roi l'interrompit en lui disant « que de toute sa conduite, il ne se rappellerait que son opposition énergique au bill d'exclusion. » Comme il avait depuis refusé son consentement au rappel des actes du *test*, et s'était prononcé avec chaleur contre les mesures de la cour, le roi exigea de lui sa démission, en 1686, en lui disant que, quoiqu'il n'eût pas oublié ses services passés, il se voyait obligé de l'éloigner de ses conseils, où il était résolu de conserver l'unanimité. Lorsque le prince d'Orange eut débarqué en Angleterre, à la tête d'une armée hollandaise, le roi, à qui la défection de plusieurs de ses sujets et de sa propre fille, avait inspiré des craintes sérieuses, envoya Halifax, Nottingham et Godolphin, pour traiter avec son gendre; et celui-ci les renvoya avec des propositions assez dures. Jacques refusa de les accepter, et s'embarqua pour la France. Les lords qui se trouvaient à Londres, s'assemblèrent alors à l'hôtel-de-ville, sous la présidence d'Halifax, et prirent, dans cette extrémité, des mesures pour assurer le salut de l'état. Les vents contraires ayant forcé Jacques II de relâcher à Feversham, et la populace s'étant opposée à son départ, Halifax fut un des plus actifs à presser son souverain de retourner dans sa capitale; et par une contradiction difficile à expliquer, et peu honorable pour ce seigneur, lorsque Jacques II fut rentré dans le palais de ses pères, Halifax accepta, avec le comte de Shrewsbury et lord Delamere, l'odieuse commission de lui signifier, au nom du prince d'Orange, l'ordre d'en sortir de nouveau, et de se retirer à Hull. Dans le parlement, ou plutôt dans la *Convention* (2) qui s'assembla après que le départ du roi fut connu, Halifax choisi pour orateur de la chambre haute, soutint avec vigueur la motion qui tendait à déclarer le trône vacant, et à établir la souveraineté dans les personnes réunies du prince et de la princesse d'Orange. Cette motion ayant été adoptée, ce fut lui qui fit, le 22 février 1689, au nom des pairs et des communes, une offre solennelle de la couronne aux deux époux. Il obtint de nouveau le poste de secrétaire du sceau privé; mais, dans la session qui suivit l'avénement de Guillau-

(2) Le parlement qui s'était réuni à la restauration de Charles II, avait pris la même désignation, pour exprimer qu'il était assemblé sans qu'on eût suivi les formes ordinaires et légales.

me III, une enquête sur les procès de lord Russel, d'Algernon Sidney et des autres conspirateurs de *Rye-House*, ayant été ordonnée, Halifax, qui faisait partie du conseil, en 1683, se retira de la cour, et montra une opposition très-prononcée contre les mesures du gouvernement, jusqu'à sa mort, arrivée en 1695. On voit d'après ce que nous avons rapporté du marquis d'Halifax, qu'il était fort inconstant en politique, peu scrupuleux, et sans principes arrêtés. Doué d'une imagination brillante, d'un esprit fin et plaisant, et très-enclin à la satire, il ne sut jamais résister au desir de placer un bon mot, même dans la discussion des affaires les plus sérieuses; et comme il lança fréquemment des sarcasmes contre la religion, il passa pour un athée. L'évêque Burnet, qui l'avait connu particulièrement, le justifie à ce sujet. Halifax est auteur de plusieurs écrits remarquables par leur élégance. I. *Caractère d'un Trimmer*: Personne n'était plus en état que lui de peindre un semblable caractère, puisque c'était le sien propre. II. *Avis à une fille*. III. *L'Anatomie d'un Equivalent*. IV. *Lettre à un Dissident, sur la glorieuse déclaration d'indulgence* faite par Sa Majesté. V. *Une ébauche*, 1694. VI. *Maximes d'état*. Tous ces Opuscules furent réunis et imprimés en 1704. in-8°.; on en fit, en 1717, une 3e. édition in-8°. On publia depuis, sous le nom d'Halifax; VII. *Caractère du roi Charles II*, auquel on a joint les *Maximes d'Etat*, etc., 1750, in-8°. VIII. *Caractère de l'évêque Burnet*, imprimé à la suite de l'*Histoire de mon temps*, par ce prélat. IX. *Observations historiques sur les règnes d'Edouard I, II, III, et de Richard II*, avec des remarques sur leurs fidèles conseillers, et sur leurs faux favoris, 1689. Il laissa aussi des Mémoires de son temps, extraits d'un journal où il avait inscrit jour par jour les conversations qu'il avait eues avec Charles II et avec les hommes les plus distingués de l'époque. Il fut fait deux copies de ces Mémoires, dont l'une tomba entre les mains de Daniel, comte de Nottingham, et fut détruite par lui. L'autre échut à Lady Burlington, petite-fille du marquis, et resta longtemps en sa possession; mais Pope, suivant ce que dit lord Orford à M. Malone, ayant trouvé, en parcourant ces Mémoires, que les catholiques y étaient représentés sous des couleurs défavorables, décida cette dame à les brûler. D—z—s.

SAVINE (Charles Lafont de), évêque de Viviers, né à Embrun, le 17 février 1742, fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, et devint grand-vicaire de Mende. Nommé à l'évêché de Viviers, il fut sacré le 26 juillet 1778, et assista à l'assemblée du clergé de 1782; il avait été de celle de 1765, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre (1). La révolution le précipita dans des écarts fort extraordinaires. En 1791, il remit la démission de son évêché aux électeurs du département, afin, disait-il, de les faire rentrer dans leurs droits; ayant prêté le serment, il fut élu de nouveau, et ne s'intitula plus qu'évêque de l'Ardèche. Dans un *Examen des principes de la constitution civile du clergé*, il établissait que tout évêque et tout prêtre pouvait exercer son ministère partout. Le P. Lambert publia, contre

(1) Cela ne l'empêchait pas de s'occuper alors de poésies érotiques, et il fut, en 1767, avec M. de Messine, éditeur du poème de *Narcisse dans l'île de Vénus* (*V.* Malfilatre).

cet *Examen* et contre quelques autres écrits du prélat, quatre Lettres où il relevait ses erreurs avec force Une *Instruction pour les habitants de la campagne*, présentait des assertions plus étranges encore, et fut réfutée par l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* (1792), qui feignit de croire qu'elle n'était pas de M. de Savine; c'était une déclamation contre les vœux de religion. Peu après, il lui tomba dans l'esprit de sacrer évêques deux de ses curés, et le 24 juin 1792, il conféra l'ordination épiscopale aux sieurs Chaussi et Perbost: le dernier se maria depuis. L'évêque prononça un discours dans cette cérémonie, et dit, entre autres, aux deux curés qu'ils avaient désormais autant de pouvoir que lui, *à la réserve du reste de privilége que lui accordait la nouvelle constitution, et qui vraisemblablement allait bientôt finir avec elle*. Il préta aussi son ministère pour sacrer les évêques constitutionnels de Vaucluse et de l'Isère. Les abjurations scandaleuses qui éclatèrent dans la Convention, trouvèrent en lui un imitateur: le 1er. décembre 1793, il vint prononcer, devant le conseil d'administration du département, un discours rempli de blasphèmes, et là, se dépouillant honteusement de ses ornements pontificaux, il livra sa crosse, ses mitres, sa croix, son calice, son vase pour les saintes huiles, etc. Obligé de se retirer à Embrun, sa patrie, il voulut acheter sa tranquillité par une seconde abjuration; mais tous ces actes de soumission ne purent empêcher qu'il fut envoyé prisonnier à la Conciergerie à Paris. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il prouva que l'adversité ne l'avait pas changé. On avait cru devoir prendre des mesures pour l'administration spirituelle de son diocèse, et M. Daviau, archevêque de Vienne, et son métropolitain, en avait été chargé, par commission spéciale du saint siége. M. de Savine conseillait à ceux qui admettaient le principe de la juridiction, de s'adresser à l'archevêque, reconnaissant que lui-même n'avait pas de juridiction proprement dite. Telle était son opinion en 1795 et en 1796; mais en 1797, ce ne fut plus la même chose. Il voulut reprendre la conduite du diocèse qu'il avait abandonné, s'éleva contre le pape, contre l'archevêque de Vienne, et dénonça même, après le 18 fructidor, les membres du conseil établi par M. Daviau. Le 11 octobre 1797, il s'avisa d'adresser aux citoyens de l'Ardèche une déclaration où il annonçait que tous les prêtres pouvaient absoudre partout et toute sorte de fidèles, et qu'ils avaient tous les pouvoirs. Enfin il tomba dans des erreurs capitales, anéantissant l'autorité de l'Église, les lois de la discipline, les empêchements du mariage, le jeûne et l'abstinence, enfin la célébration des fêtes, contre laquelle il fit un écrit. On l'accuse d'avoir autorisé le divorce, le mariage des prêtres, l'usage du français dans les offices, et des changements dans les rits. Ses aberrations furent telles, qu'on le mit dans l'hospice des fous de Charenton, et il y passa plusieurs années. Son état s'étant ensuite amélioré, il sortit de cette maison, et retourna dans sa patrie, où il mourut en 1814. Des lettres que nous avons lues prouvent qu'il reconnut ses erreurs; il écrivait à M. de Mons, aujourd'hui archevêque d'Avignon, qu'il déplorait ses écarts, rétractait ses écrits, et priait le clergé de son diocèse de ne se souvenir de

Digitized by Google

lui que pour le plaindre et prier en sa faveur. *J'ai été dans une espèce de démence*, disait-il, *depuis que j'ai prêté le serment*. Dans une autre lettre du mois de septembre 1811, il faisait des aveux plus humiliants encore, et montrait une douleur profonde du passé. La plus grande partie des détails de cet article est tirée de lettres sur l'état du diocèse de Viviers, publiées, vers 1800, par M. l'abbé Vernet, grand-vicaire de Viviers, et supérieur du séminaire de cette ville. P—c—t.

SAVIOLI (Louis-Victor), poète italien, né à Bologne, en 1729, annonça, de bonne heure, ses heureuses dispositions pour la poésie, dont rien ne semblait devoir le distraire, lorsque, mécontent des réformes que le cardinal Buoncompagni essaya d'introduire dans cette ville, et qui tendaient à l'abaissement des familles privilégiées, il se rangea du côté des opposants, et fut au nombre des sénateurs disgraciés sous le gouvernement papal. Plus docile, du temps de la république *Cispadane*, il en devint l'un des députés envoyés à Paris pour traiter avec le Directoire. Il parut ensuite aux comices de Lyon, où il se déclara pour le parti dominant; et après avoir été proclamé membre du corps législatif à Milan, il ne dédaigna pas d'accepter la place de professeur de diplomatie à l'université de Bologne. Quelques poésies, publiées dans sa jeunesse sous le titre d'*Amori*, eurent un tel succès, que toutes les presses de l'Italie furent en mouvement pour en multiplier les éditions. Ce Recueil se compose de chansons anacréontiques, bien dignes de ce nom par le ton délicat et voluptueux qu'y règne d'un bout à l'autre. Aspirant à la réputation d'historien, après avoir mérité celle de poète, Savioli avait entrepris une traduction de Tacite, et la rédaction des *Annali Bolognesi*, que sa mort, arrivée le 1er. septembre 1804, ne lui a point permis de terminer. On a de lui: I. *Amori*, plusieurs éditions, dont les plus recherchées sont celles de Bodoni, 1795, in-4°. et in-16, et 1802, in-4°. II. *Annali Bolognesi*, quatre parties en deux gros volumes, in-4°., Bassano, 1784. Elles commencent à l'année 363 de Rome, et ne vont pas plus loin que l'an 1220 de J.-C. La première partie, qui doit être regardée comme une introduction de l'ouvrage, et qui se termine avec la mort de la comtesse Mathilde, arrivée en 1115, est traitée avec peu de développement et de détails. La seconde époque s'ouvre par un événement important dans l'histoire moderne, c'est-à-dire par l'éclat que jeta, au commencement du douzième siècle, l'université de Bologne, grace aux travaux d'Irnerius ou Warnerius, qui y fonda une nouvelle école de jurisprudence. Chaque partie des *Annali Bolognesi* est suivie d'un volume de documents tirés des archives d'Italie. III. *Tacito*, traduction italienne, avec le texte, Parme, Bodoni, 1804, in-4°., le premier volume seulement. A—g—s.

SAVOIE (Humbert Ier. de), dit aux *Blanches Mains*, fondateur de la maison de Savoie, vivait en l'an 1020. On le suppose né vers l'an 990: Son origine est enveloppée d'une grande obscurité. On sait seulement que son père se nommait Bérold (1); et quelques monuments portent à croire qu'il était Saxon (2). La

(1) Bérold mourut dans l'abbaye de Saint-Victor, de Marseille, ou selon d'autres dans la ville d'Arles, en 1027. C'est lui qui avait fait bâtir le fort de Charbonière, en Morienne.

(2) Chasot de Nautigny (*Généalogies historiques*, etc., 1736), et d'après lui Koch (*Tables gé-

maison de Savoie s'est dite issue des Othon de Saxe; et elle a rattaché sa généalogie à Wittikind. Cette origine commune fut admise, dans le quinzième siècle, par les princes de la maison de Saxe, qui dès-lors regardaient comme honorable l'alliance de la maison de Savoie; et cette dernière, dès le même temps, plaça en chef de son écu les armoiries de Saxe. Humbert aux Blanches Mains fut employé par Rodolphe III, dit le Fainéant, roi de Bourgogne, dans l'administration de son royaume. Il dut à la libéralité de ce prince les premières possessions de sa famille dans la Savoie propre et la Morienne. Le titre de comte y était joint, sans être attaché cependant à aucune province. Rodolphe III étant mort en 1034, l'empereur Conrad le Salique, recueillit son héritage, qui lui fut disputé par plusieurs seigneurs, entre autres par Gérold, comte de Genevois. Humbert, au contraire, embrassa la cause de l'empereur: il combattit Gérold avec avantage; le défit dans Genève même, où il lui livra bataille; et reçut de l'empereur, en récompense, de nouveaux fiefs dans le Faucigni, le Bas-Chablais et la val d'Aoste. C'étaient des débris du royaume de Bourgogne, dont l'empereur disposait d'autant plus libéralement, qu'il pouvait moins les garder pour lui-même. On croit que Humbert aux Blanches Mains mourut vers l'an 1048, et qu'il fut inhumé devant le portail de l'église de Saint-Jean de Morienne. Le chapitre de cette église lui a, long-temps après, élevé un tombeau avec une épitaphe. Il fut marié à Ancilia, dont on ignore l'origine. Il en eut quatre fils et une fille; mais il paraît que les trois premiers moururent avant lui. S. S—I.

SAVOIE (AMÉ ou AMÉDÉE I^er^., comte DE) était fils d'Humbert aux Blanches Mains. Il serait douteux que ce prince eût jamais régné, s'il était mort en 1047, comme le disent quelques auteurs, et son père seulement en 1048; mais il ne mourut qu'en 1078, selon le marquis Costa (*Mémoires historiques*, I, 10). Pour relever l'antiquité des maisons souveraines, les historiens ont souvent compté tous ceux qui, dans une famille, avaient porté le même nom, comme s'ils avaient formé une suite de princes. Les historiens de Savoie ont prétendu qu'Amé I^er^. avait accueilli, en 1046, l'empereur Henri III dans ses états, et qu'il l'avait suivi jusqu'à Vérone, avec un cortége magnifique. Il est cependant fort douteux que Henri III ait jamais passé par la Savoie. On ne connaît avec certitude aucun acte d'Amédée I^er^., si ce n'est une donation qu'il fit, en 1030, au prieuré du Bourget. Il n'eut point d'enfants d'Adelgide, son épouse. S. S—I.

SAVOIE (ODDON, comte DE) était le quatrième fils d'Humbert aux Blanches Mains. Il paraît qu'il portait, dès le vivant de son père, le titre de comte de Morienne; et ses frères étant morts sans enfants, il réunit tout l'héritage de la maison de Savoie, qu'il augmenta par un riche mariage avec Adelaïde, fille et unique héritière d'Odéric Manfred, mar-

---

néologiques. 1782) donnent le détail d'onze systèmes différents sur l'origine de la maison de Savoie; un douzième système a été proposé plus récemment (*V.* RIVAZ, XXXVIII, 150); mais notre plan ne nous permet pas d'entrer dans tous ces développements. L'histoire généalogique de la maison de Savoie a été écrite par Guichenon (*V.* ce nom, XIX, 79); on peut consulter aussi la *Chron. hist. des comtes de Genevois*, par Levrier; l'*Abrégé chronol. de l'histoire d'Italie*, par Saint-Marc, II, 1048; et surtout les *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie*, par le marquis Costa de Beauregard, Turin, 1816, 3 vol., in-8°.

quis de Suze. Adélaïde, auparavant mariée à Herman, duc de Souabe, et ensuite à Henri de Montferrat, sans avoir d'enfants de l'un ni de l'autre, apporta au comte Oddon l'héritage de Suze et de riches possessions en Piémont. L'importance de la maison de Savoie fut plus que doublée lorsque ce mariage la rendit maîtresse du passage des Alpes; mais Oddon n'en acquit pas plus de célébrité. On ne sait rien de lui, si ce n'est qu'il eut au moins quatre enfants d'Adélaïde. Pierre, l'aîné, mourut avant lui. Amé II lui succéda. Oddon mourut avant l'année 1076 (ou, selon M. Costa, en 1078).—SAVOIE (Amé II, comte DE) succéda aux comtés de Savoie et de Morienne, dès la mort de son père. Sa mère, la grande Adélaïde, vécut plus que lui et jusqu'à l'année 1091. Cette princesse, dont l'héritage a enrichi la maison de Savoie, et lui a donné ses premières possessions en Italie, conserva, tant qu'elle vécut, l'autorité dans ses états et dans ceux de son fils. Elle maria sa fille Berthe à l'empereur Henri IV. Ce monarque, allant en Italie pour se faire absoudre de l'excommunication lancée contre lui par Grégoire VII, traversa en 1076 le grand Saint-Bernard, (1) et la val d'Aoste, pendant l'hiver, sous la protection d'Amé II et de sa mère; mais on prétend que ce prince, son beau-frère, ne lui ouvrit le passage au travers de ses états que moyennant la cession du Bugei, qui dépendait auparavant du royaume de Bourgogne. Amé II accompagna Henri IV jusqu'à Canossa, et intervint dans sa réconciliation avec le pontife. Il mourut vers l'an 1080 (ou, selon M. Costa, en 1094), et laissa, de Jeanne, fille de Gérold II, comte de Genève, un fils nommé Humbert II, qui lui succéda. S. S-I.

SAVOIE (HUMBERT II, comte DE), le *Renforcé*, fut engagé, en 1082, à prendre les armes contre Aimeri, seigneur de Briançon, en Tarentaise, qui désolait cette vallée par ses vexations. Humbert, par suite de cette guerre, reçut la soumission volontaire de toute la Tarentaise, qu'il ajouta aux états de Savoie. La mort de son aïeule Adélaïde lui fit acquérir, d'autre part, l'ancien marquisat de Suze, qui s'étendait sur une grande partie du Piémont. L'empereur Henri IV, qui descendait, par sa mère, de la maison de Suze, aurait pu contester une portion de cet héritage : mais ses querelles avec l'Église avaient déjà commencé; et il lui importait d'attacher à sa cause un seigneur qui commandait le passage des Alpes. Le pays de Vaud, le Chablais et une partie du Valais dépendaient, à la même époque, du comte de Savoie, qui pouvait dès-lors être classé parmi les plus grands feudataires de l'empire. Humbert II mourut, le 14 novembre 1103, à Moutier, où il est enseveli dans la cathédrale. Il avait épousé Gisle de Bourgogne, de laquelle il eut Amé III, qui lui succéda; Alix ou Adélaïde, mariée, en 1115, à Louis-le-Gros, roi de France, et ensuite à Matthieu de Montmorenci, et cinq autres enfants. Gisle, sa veuve, se remaria ensuite à Guillaume III, marquis de Montferrat; en sorte que le fils et le successeur de celui-ci, Guillaume IV, était frère utérin d'Amé III. S. S—I.

SAVOIE (AMÉ III, comte DE) était encore mineur lorsqu'il succéda, en 1103, à Humbert II. Il demeura quelques années sous la tu-

(1) On trouve de curieux détails sur ce passage des Alpes, dans le *Conservateur Suisse*, tome VI, pag. 301.

telle de Gisle, sa mère, et d'Aimon, comte de Genève. En 1111, il suivit à Rome l'empereur Henri V, qui érigea ses possessions en comtés d'empire. Jusqu'alors les princes de Savoie s'étaient intitulés seulement comtes de Bourgogne et de Lombardie, comme relevant de ces deux royaumes. Après son mariage avec Mahault ou Mathilde d'Albon, Amé III passa plusieurs années sans en avoir d'enfants, et il fonda plusieurs monastères (1) pour en obtenir du ciel. Louis-le-Gros, qui avait épousé, en 1115, Alix de Savoie, sœur d'Amé, voulut s'assurer, par les armes, de la succession de ce prince, de son vivant. La mort de Louis-le-Gros et la naissance d'un fils d'Amé, qu'il nomma Humbert III, mirent fin à cette guerre. Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, écrivit, en 1137, à Amé III, pour le réconcilier avec le roi de France. En 1145, Amé III, se trouvant à Metz, à la cour de Louis-le-Jeune, prit la croix, ainsi que lui, entraîné qu'il était par les prédications de saint Bernard. Il partit avec l'armée chrétienne, en 1147. Comme, après deux ans, il revenait de la Terre-Sainte, il mourut d'une maladie pestilentielle, à Nicosie, en Cypre, le 1er. avril 1149, et fut enterré au monastère de Sainte-Croix. Il avait eu, de Mahault d'Albon, huit enfants, dont l'aîné, Humbert III, lui succéda. Une de ses filles, Mathilde, fut marié à Alphonse Ier., roi de Portugal. S. S—I.

SAVOIE (Humbert III, comte de), le *Saint*, né au château de Veillane, en Piémont, le 1er. août 1136, fut élevé par saint Amédée d'Hauterive, évêque de Lausanne, pendant que son père était en Palestine. Ce prélat, voulant former son élève à la piété, lui inspira un grand détachement du monde; aussi Humbert passa-t-il la plus grande partie de sa vie dans les monastères qu'il avait enrichis, et surtout dans celui de Hautecombe. Cependant Humbert eut, en 1153, une guerre à soutenir contre Guignes VII, comte d'Albon, dauphin du Viennois; il le défit devant Montmélian, au même lieu où son père avait battu, en 1141, le dauphin Guignes VI. Humbert avait accompagné Frédéric Barberousse dans ses premières expéditions en Italie, mais ensuite il embrassa, contre lui, le parti d'Alexandre VI, et de la ligue Lombarde, tandis que l'évêque et la ville de Turin s'attachaient à la cause de l'empereur. Humbert avait hérité des anciens marquis de Suze quelques prétentions sur la ville de Turin, qui cependant se gouvernait en république; et la querelle générale de l'empire et de l'Église était envenimée par des haînes personnelles. Ces guerres furent fatales au Piémont, dévasté alternativement par l'empereur et par le comte de Savoie. Suze fut brûlée par Frédéric, en 1174, avec les archives de la maison de Savoie, Turin soumis par Humbert, en 1175, et tout le Piémont ravagé, en 1187, par Henri VI, qui prit et brûla le château de Veillane. Humbert III ne survécut pas long-temps à cet échec; il mourut à Chambéri, le 4 mars 1188. Il avait voulu prendre l'habit religieux dans l'abbaye d'Aulps, en Chablais; ses sujets le déterminèrent cependant à renoncer au célibat. Il fut même marié quatre fois; ses premières femmes ne lui donnèrent que des filles, mais la troisième, Béatrix de Vienne, mit au monde un fils,

(1) Hautecombe, Tamié, et Saint-Sulpice en Bugei. Ce fut aussi lui qui releva l'abbaye d'Agaune ou Saint-Maurice en Valais.

Digitized by Google

Thomas Ier., qui lui succéda. L'ordre de Cîteaux compte Humbert III, au nombre de ses saints. Il fut le premier comte dont la monnaie porte l'empreinte de la croix treflée ou de saint Maurice. S. S—i.

SAVOIE (THOMAS Ier., comte DE) naquit à Charbonnière, le 20 mai 1177, et n'était âgé que de onze ans, à la mort de son père; mais Boniface, marquis de Montferrat, son tuteur, ne laissa point éprouver à ses états les troubles ordinaires dans les minorités. Lorsque Thomas fut arrivé à l'âge de les gouverner par lui-même, il étendit ses droits dans le pays de Vaud, le Bugei et le Valais; il se mêla aussi d'une manière plus active à la politique italienne, s'alliant à Philippe de Souabe, roi des Romains, et ensuite à Fréderic II, qui le créa vicaire impérial en Piémont, et qui l'appela, pour la première fois, à mêler les intérêts de la maison de Savoie avec ceux de la république de Gènes. Thomas soutenait, dans cette ville, le parti des Gibelins contre celui des Guelfes; il prit sous sa protection, en 1226, Savone, Albenga et les marquis de Carreto; il fit la guerre aux Milanais, de concert avec les Astesans et le marquis de Montferrat: mais voulant réduire Turin sous sa dépendance, il se brouilla avec ses alliés; et comme il passait les monts à la tête d'une armée, pour attaquer cette ville, il tomba malade à la cité d'Aoste, où il mourut le 20 janv. 1233 (1). Il avait épousé en premières noces Béatrix de Genevois, dont il n'eut point d'enfants. Il se maria ensuite à Marguerite, fille et héritière de Guillaume, seigneur de Faucigni, de laquelle il eut neuf fils et cinq filles. Parmi eux, on distingua, outre Amé IV qui lui succéda, Boniface, qui mourut archevêque de Canterbury, le 14 mai 1270, et Béatrix, mariée, en 1220, à Raimond Bérenger, dernier comte de Provence. D'elle naquirent quatre sœurs, qui furent mariées aux rois de France, d'Angleterre, des Romains et de Naples. Ce fut le comte Thomas qui, en 1232, acheta de Berlion de la Rochette, le château de Chambéri et ses droits sur cette ville, dont il fit la capitale de ses états, et à laquelle il accorda des franchises et un code municipal.
S. S—i.

SAVOIE (AMÉ IV, comte DE), né à Montmélian, en 1197, succéda, en 1233, à son père; et, deux ans après, obligea la ville de Turin à le reconnaître pour seigneur. En 1238, il y reçut l'empereur Frédéric II, et obtint de lui l'érection en duché de ses deux comtés ou seigneuries de Chablais et d'Aoste. Il continua cependant, de même que ses successeurs, à s'intituler seulement comte de Savoie; ce qui peut donner quelques doutes sur l'authenticité de cette bulle impériale. Ses devanciers se nommaient indifféremment comtes de Savoie ou comtes de Morienne; et il en est souvent résulté de la confusion. Amé IV s'attacha à Frédéric II, dans ses querelles contre le Saint-Siége, sans cependant se brouiller entièrement avec les papes. Il se maria deux fois, d'abord avec Anne, dauphine du Viennois; ensuite à Cécile, fille de Barral Ier. de Baux. Il mourut au château de Montmélian, le 24 juin 1253, laissant un fils, Boniface, qui lui suc-

(1) Son tombeau est à l'abbaye de la Cluse, et non à la cité d'Aoste, comme on l'a cru sur la foi du dessin infidèle donné par Guichenon, d'un monument conservé dans cette dernière ville: (Voy. les *Mem. de l'acad. de Turin*, tom. 25, et le *Journal de Savoie* du 1er. nov. 1822, p. 414.)

Digitized by Google

céda, et cinq filles. C'est le premier prince de la maison de Savoie dont on connaisse le testament. Cet acte est du 19 septembre 1252. S. S—I.

SAVOIE (BONIFACE, comte DE), fils d'Amé IV, auquel il succéda en 1253, n'était alors âgé que de neuf ans, étant né à Chambéri, le 1er. décembre 1244. Sa mère, Cécile de Baux, fut chargée du soin de sa personne; et Thomas de Savoie, comte de Flandre, son oncle, de la régence, qui ne fut point heureuse : Turin réclamait les priviléges de ville impériale, et la jouissance de sa liberté, toutes les fois qu'elle découvrait quelque symptôme de faiblesse dans la maison de Savoie; elle se révolta en 1257. D'autre part, Charles d'Anjou, le conquérant du royaume de Naples, profitait de la faveur du parti Guelfe, pour s'attribuer la seigneurie de plusieurs villes du Piémont, et dépouiller la maison de Savoie. Thomas à qui saint Louis avait fait épouser l'héritière du comté de Flandre, mais qui avait renoncé à ce comté à la mort de sa femme, fut fait prisonnier, en 1257, par les habitants d'Asti, qu'il entreprit de réduire. Boniface, qu'on avait surnommé *Roland*, à cause de la force de son corps, et de ses inclinations chevaleresques, voulut, à son tour, punir les bourgeois de Turin, qu'il regardait comme des sujets révoltés : il vint, en 1263, mettre le siége devant leur ville; il fut pris dans une sortie, et au bout de peu de mois, mourut en prison. Il n'avait jamais été marié; et son héritage passa à son oncle Pierre, au préjudice de ses sœurs qui furent exclues par la loi salique. S. S—I.

SAVOIE (PIERRE, comte DE), surnommé le *Petit Charlemagne*, était fils de Thomas Ier., frère d'Amé IV, et oncle de Boniface, auquel il succéda, en 1263, au préjudice des enfants de son frère aîné Thomas, comte de Flandre. Né au château de Suze, en 1203, il n'était que le septième des enfants de Thomas Ier. On l'avait destiné à l'état ecclésiastique : il s'en dégoûta, et demanda un apanage à son père; mais cet apanage ne fut d'abord composé que de quelques châteaux dans le Bugei et le Chablais, avec le titre de comte de Romont. L'esprit entreprenant et la bravoure de Pierre étendirent bientôt sa domination. En 1240, il força, par les armes, le comte de Genevois à lui céder plusieurs châteaux, dont le plus important était situé aux portes mêmes de Genève. La même année, il obtint l'*avouerie* du prieuré de Payerne, qui lui donna un établissement dans le pays de Vaud. Mais le mariage de Henri III d'Angleterre, avec Léonor de Provence, nièce de Pierre, ouvrit à l'ambition de celuici une carrière nouvelle. Il passa en Angleterre, en 1241, et y obtint bientôt toute la confiance du faible monarque, qui s'était allié à sa famille. Mis à la tête des conseils et de l'administration, il obtint, sur les bords de la Tamise, un palais qui porte encore aujourd'hui le nom de *Savoy:* les comtés de Richmond et d'Essex lui furent donnés en apanage; et la jalousie de la nation anglaise fut éveillée par ces faveurs sans mesure. Ce fut, sans doute, ce qui obligea Pierre de revenir en Savoie vers l'an 1250; il s'y déclara le protecteur des abbayes; et, sous prétexte de maintenir leurs justices, il fit, pour lui-même, de nouvelles acquisitions. Cependant les guerres entre la France et l'Angleterre, l'appelèrent à un rôle plus brillant. Les

deux rois avaient épousé ses deux nièces, filles de Béatrix de Savoie; il fut choisi pour leur médiateur. Vers le même temps, Ébal, fils d'Humbert comte de Genevois, dépouillé de son héritage par Guillaume II, son oncle, s'étant retiré en Angleterre, légua tous ses droits sur le comté de Genevois à Pierre de Savoie. Ce dernier étendait chaque jour ses possessions dans le pays de Vaud, en obtenant des concessions de l'évêque de Lausanne, du prieur de Saint-Maurice, et de l'évêque de Sion. En 1263, il recueillit l'héritage de son neveu Boniface, fondant son droit sur ce qu'il était l'aîné des princes de Savoie alors vivants, quoique, d'après la législation de toutes les monarchies et le droit de représentation, la succession appartînt à Thomas III de Savoie, fils de Thomas II, son frère aîné. Pierre se hâta cependant de venger son neveu Boniface, en mettant le siége devant Turin, qu'il força de rentrer sous la domination de la maison de Savoie. La même année, Pierre retourna pour la troisième fois en Angleterre; son neveu Richard, duc de Cornouailles, l'un des prétendants à l'empire, y résidait alors. Pierre obtint de lui des priviléges et des diplômes qui confirmaient ses conquêtes. L'héritage du dernier comte de Kybourg, qui avait épousé Marguerite, sa sœur, lui fut abandonné par l'empereur. Le pays de Vaud tout entier fut alors soumis à la maison de Savoie. Il est vrai que Pierre eut à le défendre contre Éberard d'Hapsbourg, qui prétendait aussi à l'héritage de Kybourg; et à cette occasion le comte de Savoie fit alliance avec la ville de Berne. Pierre de Savoie avait épousé, au mois de février 1233, Agnès de Faucigni, fille et héritière d'Aimon, dernier seigneur de cette province. Il en eut une fille, nommée Béatrix, qu'il maria, en 1241, à Gui, dauphin de Viennois, lui donnant pour dot une partie du Faucigni, qui passa ainsi aux Dauphins de Viennois. Pierre mourut au pays de Vaud, le 7 juin 1268, dans le château de Chillon, qu'il avait fait construire sur le lac de Genève. Comme il n'avait pas de fils, son frère Philippe lui succéda. S. S—I.

SAVOIE (PHILIPPE I^er^., comte DE), né à Aiguebelle, en 1207, était le huitième des quatorze enfants de Thomas. Il avait été destiné à l'Église, et pourvu successivement de la prevôté de Bruges, de l'évêché de Valence, et de l'archevêché de Lyon, quoiqu'il n'eût point pris les ordres. Mais après avoir long-temps joui de ces bénéfices, Philippe y renonça lorsqu'il vit que son frère Pierre, alors comte de Savoie n'avait point de fils, et il épousa, en 1267, Alix, héritière du comté de Bourgogne. Il succéda, l'année suivante, à son frère Pierre. Du chef de sa femme, il avait joint à ses titres celui de comte Palatin de Bourgogne; mais Alix avait des fils du premier lit, à l'aîné desquels elle laissa son comté en héritage, lorqu'elle mourut en 1277. Rodolphe de Hapsbourg étant parvenu à l'empire, fit revivre les prétentions de sa maison à l'héritage de celle de Kybourg. Philippe voulut défendre sa sœur Marguerite, comtesse douairière de Kybourg, qui vivait toujours; mais il eut du désavantage dans cette guerre, qui fut terminée, au mois de juillet 1282, par un traité onéreux à la maison de Savoie. Philippe n'y survécut pas long-temps, et mourut à Rossillon, en Bugei, le 17 novembre 1285. Pendant dix ans il avait été malade

d'hydropisie. La succession de Philippe, mort sans enfants, devait retourner à la branche aînée de la maison de Savoie, formée par son frère Thomas, comte de Flandre, et injustement exclue pendant les deux derniers règnes. Philippe, cependant, avait choisi le second (Amé) des trois fils de son frère, qu'il avait élevé auprès de lui, et adopté en quelque sorte. Ce fut à lui, au préjudice des fils de son frère aîné, qu'il laissa, en 1285, la couronne de Savoie. S. S—i.

SAVOIE (Amé V, comte de), surnommé le Grand, second fils de Thomas de Savoie, comte de Flandre, naquit au Bourget, le 4 septembre 1249. Élevé, après la mort de son père, auprès de son oncle Philippe, il gagna entièrement son affection; et Philippe, lorsqu'il fut souverain, lui fit épouser, au mois de juillet 1272, Sibylle de Baugé (aujourd'hui Bagé), héritière de la Bresse. Il lui confia l'administration de la Savoie; il l'investit, en 1283, du duché d'Aoste; et mit si bien entre ses mains toutes les forces de l'état, que lorsqu'il mourut, le 17 nov. 1285, son neveu n'éprouva aucune difficulté pour lui succéder. Le frère aîné de Philippe avait laissé un fils en bas âge, qui eût pu réclamer l'héritage, par droit de représentation. Amé se déclara tuteur de ce fils et de ses frères, et se mit ainsi, pour quelques années, à l'abri de leurs prétentions. Au commencement de son règne, il eut une guerre à soutenir contre Amé II, comte de Genevois, et Humbert, dauphin de Viennois, ennemis héréditaires de sa maison. Ses armes furent heureuses; et, lorsque la paix fut conclue, en 1287, par l'entremise du pape et du roi d'Angleterre, ses adversaires achetèrent cette paix par des sacrifices. Amé V s'allia ensuite aux habitants d'Asti et d'Alexandrie, pour faire la guerre au marquis de Montferrat; et son bonheur ordinaire le suivit encore dans cette expédition. Guillaume VII de Montferrat fut fait prisonnier par les Astesans, et mourut dans une cage de fer. Amé tourna ensuite ses armes contre le marquis de Saluces, qu'il contraignit de lui rendre hommage. Cependant Philippe, son neveu, parvenu à l'âge d'homme, réclamait l'héritage de Savoie. Ne se sentant point assez fort pour soutenir une guerre, il offrit de traiter; et Amé V, par la médiation d'Édouard Ier., roi d'Angleterre, céda à Philippe la principauté de Piémont et tout ce que sa maison possédait au-delà des Alpes, sous la réserve de la foi et de l'hommage. Ce partage des états de Savoie dura près d'un siècle et demi, jusqu'au 11 décembre 1418, que mourut Louis de Savoie, prince d'Achaïe et de Piémont, dernier de cette branche. Le comte de Savoie, se trouvant, après ce partage, en quelque sorte exilé de l'Italie, tourna toute son attention vers la France. Il prit une part active à presque toutes les guerres et toutes les négociations de cette couronne, et conduisit, à plusieurs reprises, des troupes à Philippe-le-Bel, dans sa guerre contre les Flamands. D'autre part, il eut presque tout l'honneur de la paix entre la France et l'Angleterre. Ses liens de parenté avec les deux rois lui donnaient auprès d'eux du crédit, comme négociateur. A plusieurs reprises, cependant, Amé fut rappelé dans ses états par les attaques de ses voisins, le comte de Genevois et le dauphin de Viennois. Des traités, en 1304, 1306, et 1308, suspendirent les hostili-

tés; sans mettre fin aux débats. Le dauphin réclamait, au nom de sa mère Béatrix, l'héritage de toute la Savoie, tandis que le comte invoquait, pour ses sujets, la loi salique, qui excluait les femmes à perpétuité; mais cette loi n'était encore ni clairement établie ni appuyée sur une longue expérience. L'expédition en Italie de l'empereur Henri VII, réconcilia, pour un temps, ces princes rivaux, parce que tous deux suivirent, de 1310 à 1313, l'empereur, à la famille duquel ils étaient alliés. Amé V obtint de Henri VII la seigneurie d'Asti et le gouvernement de plusieurs villes de Lombardie, qu'il fut ensuite obligé d'abandonner. Il ne conserva de ses conquêtes que la seigneurie d'Ivrée. Quelques historiens de Savoie ont prétendu qu'Amé V avait passé en Orient, en 1315, pour délivrer l'île de Rhodes assiégée par les Turcs; et ils attribuent à cette expédition l'origine de la devise de Savoie: F. E. R. T., qu'ils expliquent par ces mots: *Fortitudo ejus Rhodum tenuit;* mais cette supposition est démentie par l'histoire des chevaliers de Saint-Jean et par la Vie d'Amé V lui-même, qui, pendant ce siége, fut toujours occupé en France et en Italie. Amé V avait eu trois femmes: Sibylle de Baugé, qu'il épousa en 1272; Marie de Brabant, fille du duc Jean, en 1304, et Alix de Viennois, fille du dauphin Humbert, en 1319 ou 1320. Il eut de la première sept enfants, parmi lesquels Edouard et Aimon, qui régnèrent après lui. De sa seconde femme naquit Anne de Savoie, mariée à Andronic, empereur d'Orient. (*Voy.* ANNE, II. 192). Comme Amé voulait engager le pape Jean XXII à prêcher une croisade en faveur de son gendre, il se rendit à la cour d'Avignon; mais la mort l'y surprit, le 16 octobre 1323, après un règne glorieux de trente-huit ans: il en avait alors soixante-quatorze. Son corps fut transporté au monastère de Haute-Combe, où il est inhumé. Il avait réuni à ses domaines une partie du Bas-Faucigni, ainsi que le château de l'Ile à Genève, et le vidomat de cette ville. S. S—I.

SAVOIE (ÉDOUARD, comte DE), surnommé le *Libéral*, fils d'Amé V, était né à Baugé en Bresse, le 8 février 1284. Il fit ses premières armes en Flandre, sous les ordres de Philippe-le-Bel, et se distingua, en 1304, à la bataille de Mons-en-Puelle. Il fut chargé de la régence pendant l'expédition de son père en Italie, et lui succéda en 1323. Bientôt après, il fut engagé, comme lui, dans une guerre contre le comte de Genevois, le Dauphin de Viennois, et le baron de Faucigni. Il remporta d'abord sur eux quelques avantages; mais ensuite il fut défait, au mois de février 1325, dans une grande bataille devant le château de Varey. Il fut un moment prisonnier; le zèle et la bravoure de quelques-uns de ses gentilhommes le délivrèrent; mais la fleur de la noblesse de Savoie et de celle de Bourgogne, conduite par son beau-frère le comte de Tonnerre, demeurèrent dans les prisons du Dauphin, et ne se rachetèrent que par de très grosses rançons. Les hostilités ayant été suspendues, Édouard se rendit en France; il suivit le roi à la guerre de Flandre, et combattit vaillamment à la grande bataille de Montcassel. Il se reconcilia ensuite avec le Dauphin de Viennois, par l'entremise de la reine Clémence, veuve de Louis X. Comme il était encore à la cour, il tomba malade à Gentilli, et il y mourut le 4 novem-

bre 1329. Ce prince avait acquis de l'évêque et du chapitre de Morienne la moitié de la juridiction civile de cette province : en 1325, il autorisa les Juifs à s'établir en Savoie, et ce fut lui qui jeta les premiers fondements de la loi qui proscrit en justice les compensations en argent pour la plupart des crimes. Édouard avait épousé, en 1307, Blanche de Bourgogne, fille de Robert II. Il n'eut d'elle qu'une fille, Jeanne de Savoie, mariée en 1329, à Jean III, duc de Bretagne. S. S—I.

SAVOIE (AIMON, comte DE), surnommé le *Pacifique*, second fils d'Amé V, succéda, en 1329, à son frère Édouard. L'état était épuisé par les guerres malheureuses et la prodigalité de son prédécesseur. Jeanne de Savoie, duchesse de Brétagne, prétendait à son héritage : elle excita contre lui le dauphin de Viennois; et la guerre recommença sur toutes les frontières du Dauphiné, du Faucigni et du comté de Genevois. Enfin le Dauphin fut tué, le 26 août 1333, d'un trait d'arbalète, comme il assiégeait le château de la Perrière. Son frère Humbert, baron de Faucigni, qui lui succéda, accepta la paix que lui offrait Aimon, et elle fut conclue à Lyon, le 27 mai 1334. Aimon conduisit, en 1340, les troupes de Savoie au service de France, dans la guerre que cette couronne eut à soutenir contre le roi d'Angleterre. De retour en Savoie, il fit plusieurs fondations pieuses, et s'appliqua surtout à régler l'administration de la justice : ce fut lui qui établit à Chambéri une cour supérieure de justice permanente, en 1329. Il mourut à Montmélian, le 24 juin 1343. Il avait épousé, en 1330, Yolande, fille de Théodore Paléologue, marquis de Montferrat, avec la clause que les descendants de cette princesse succéderaient au marquisat de Montferrat, si la ligne masculine venait à s'éteindre. Cette clause a fondé les prétentions de la maison de Savoie sur le Montferrat, dans le seizième siècle, en opposition à la maison de Gonzague. Aimon eut de cette princesse deux fils et deux filles. L'aîné des fils, Amé VI, lui succéda; l'une des filles, Blanche de Savoie, épousa Galeaz Visconti, et fut mère de Jean Galeaz. Aimon laissa aussi, de différentes maîtresses, six enfants naturels. S. S—I.

SAVOIE (AMÉ VI, comte DE), était né à Chambéri, le 4 janvier 1334. A la mort de son père, il demeura sous la tutelle de Louis de Savoie, baron de Vaud, son cousin, et du comte de Genève. A peine fut-il sorti d'une minorité paisible, qu'en 1347, il porta ses armes en Piémont, pour profiter de la décadence de la maison d'Anjou, qui perdait, sous le règne de Jeanne Ire., toutes les villes que les deux Charles et Robert s'étaient soumises dans cette province. Amé VI, de concert avec Jacques de Savoie, prince d'Achaïe, son cousin, conquit, en peu de temps, Quiers, Cherasco, Mondovi, Savillan et Coni. Il partagea le gouvernement de ces places avec le prince d'Achaïe. Ce fut au retour de cette expédition, que le comte Amé, ayant donné un magnifique tournois à Chambéri, y parut revêtu d'une armure verte, son cheval caparaçoné de vert, et son écuyer en livrée verte : comme il se distingua dans ce tournois par son adresse et son habileté dans tous les exercices, il fut, dès-lors, désigné par le nom de *comte Vert*. Le même esprit chevaleresque lui fit instituer, en 1362, l'ordre du collier

ou des lacs d'amour, en mémoire, dit-on, d'un bracelet de cheveux tressés en lacs d'amour, qu'il avait reçu d'une dame qu'il aimait. D'autres ont prétendu que ce symbole retraçait des mystères religieux, et le duc Amé VIII le nomma l'ordre de l'*Annonciade*. Une longue rivalité avait divisé, presque dès leur origine, la maison de Savoie et celle des Dauphins de Viennois; leurs frontières se confondaient; de fréquents mariages entre les deux familles, au lieu de les réunir, avaient compliqué leurs droits; les forces étaient à-peu-près égales, et la médiation du roi de France avait toujours empêché l'un et l'autre de ces princes de succomber dans cette longue lutte: mais Humbert, dernier Dauphin de Viennois, ayant perdu son fils, en 1338, prit, à la persuasion de l'archevêque de Lyon, le parti de céder son pays au fils aîné du roi de France. Ce traité, définitivement conclu en 1349, donna une grande inquiétude à la maison de Savoie, dont les états se trouvèrent presque enclavés dans ceux d'une puissante monarchie, et que la haine des Dauphinois engagea bientôt dans une guerre dangereuse avec le nouveau Dauphin. Cependant le roi Jean, qui ne voulait point forcer Amé VI à chercher l'alliance des Anglais, se porta pour médiateur entre son fils et lui. Il leur fit signer, à Paris, le 5 janvier 1355, un traité par lequel le comte de Savoie renonçait à toutes ses possessions entre le Rhône, l'Isère et le Guier, tandis que le Dauphin cédait au comte les seigneuries de Faucigni et de Gex; en sorte que des limites précises et faciles à reconnaître, furent tracées entre les deux dominations. Ce traité fut cimenté par le mariage du comte Vert avec Bonne de Bourbon, cousine et belle sœur du roi. Jacques de Savoie, fils de Philippe prince d'Achaïe, gouvernait alors le Piémont; quoique vassal du comte Vert, il osa mettre, en 1358, des impôts sur les marchandises qui venaient de Savoie, et punir ensuite de mort des commissaires d'Amé, qui avaient protesté avec trop de fierté. Amé VI, pour les venger, passa les Alpes avec une armée: il prit Turin, Savillan et toutes les places du Piémont; il humilia le marquis de Saluces, qui avait embrassé le parti de Jacques, et fit prisonnier le prince d'Achaïe, qui ne recouvra sa liberté qu'en renonçant au Piémont. Amé le rétablit cependant dans ses fiefs, en 1363, pour se servir de lui contre le marquis de Montferrat. En 1366, le comte Vert passa en Grèce pour secourir l'empereur Jean Paléologue, son parent, contre les Bulgares et les Turcs: après y avoir obtenu quelques succès, il revint en Piémont protéger les jeunes marquis de Montferrat contre les Visconti. Il s'unit alors en Italie à la ligue des Guelfes; mais quoique, dans cette guerre, il fit preuve de valeur et d'habileté, il n'obtint aucun avantage par la paix, qu'il signa le 22 juin 1375. Il ne fut pas plus heureux contre le marquis de Saluces, qui, pour se soustraire à sa dépendance, fit hommage au roi de France, le 11 avril de la même année, alléguant des hommages supposés faits par ses prédécesseurs aux Dauphins de Viennois. La crainte du roi de France força le comte Vert à retirer ses troupes du marquisat de Saluces. Dans le grand schisme d'Occident, Amé VI embrassa le parti de Robert de Genève, ou Clément VII, son compatriote et son parent. A sa persuasion, il ac-

compagna en Italie Louis d'Anjou, qui voulait conquérir le royaume de Naples, et venger Jeanne Ire., sa mère adoptive. Le comte Vert eut part aux succès qui présageaient une heureuse issue à cette expédition; mais il fut atteint de la peste à Saint-Étienne près de Bitonte, et il en mourut le 2 mars 1383. Il était âgé de quarante-neuf ans, dont il avait régné quarante. Il avait réuni à ses états les seigneuries de Vaud (1), de Gex, de Faucigni, de Valromei, Quiers, Bielle, Coni, Cherasco et Verrue. Il laissa, de Bonne de Bourbon, un fils qui lui succéda sous le nom d'Amé VII. S. S—1.

SAVOIE (Amé VII, comte de), surnommé le comte *Rouge*, né à Veillane, en 1360, avait eu pour apanage les seigneuries de Bresse et de Valbonne. Son père l'envoya, en 1382, faire ses premières armes sous le duc de Bourgogne qui, avec le roi Charles VI, assiégeait les Gantois révoltés. Amé VII se distingua, dans cette guerre, à la bataille de Rosebeck. A son retour, il s'engagea dans une guerre contre le sire de Beaujeu; elle durait encore lorsqu'il reçut, au mois de mars 1383, la nouvelle de la mort de son père; aussitôt, par l'entremise du duc de Bourbon, il fit la paix avec la maison de Beaujeu, et revint à Chambéri prendre possession de la succession de son père. Bientôt après, il retourna en Flandre auprès du roi Charles VI, et y donna des preuves de sa valeur à la prise d'Ypres, ainsi qu'à celle de Bourbourg; il escorta en Angleterre la garnison de cette ville, qui avait capitulé, et fut accueilli à Londres de la manière la plus honorable. A son retour en Savoie, il fit la guerre aux Valaisans, qui avaient chassé leur évêque, et il rétablit ce prélat sur son siége. Le comte Rouge avait, de même que son père, embrassé avec chaleur le parti d'Anjou contre celui de Duras, dans les guerres pour la succession de Jeanne Ire. de Naples; cependant les partisans de la maison de Duras en Provence, dans la vallée de Barcelonette, et dans les comtés de Nice et de Vintimille, ne pouvant obtenir de secours de Ladislas, offrirent au comte de Savoie de se soumettre à lui; et Amé VII ne se fit pas scrupule de profiter de la minorité de Louis II d'Anjou, son allié, pour accepter, le 2 août et le 28 septembre 1388, l'hommage des peuples qui voulaient se soustraire à l'obéissance de ce jeune prince. Amé VII mourut à Ripaille, le 1er. novembre 1391, des suites d'une chute de cheval. Il avait épousé, en 1376, Bonne de Berri, dont il eut trois enfants.

S. S—1.

SAVOIE (Amé VIII, premier duc de), et ensuite pape, sous le nom de Félix V, était fils d'Amé VII. Né à Chambéri, le 4 septembre 1383, il n'avait que huit ans lorsque son père mourut. Sa mère, Bonne de Berri, et son aïeule, Bonne de Bourbon, se disputèrent la régence; la première y renonça, en se mariant au comte d'Armagnac; d'autre part, on fit épouser à Amé VIII, Marie, fille du duc de Bourgogne, et ce duc en prit occasion de gouverner la Savoie pendant l'enfance de son gendre. La régence de Bonne de Bourbon se prolongea jusqu'en 1398, elle se retira ensuite à Mâcon, mécontente de son petit-fils et de ses conseillers. Le jeune comte avait de-

(1) On a vu, pag. 529 ci-dessus, que le pays de Vaud avait été soumis à la maison de Savoie, sous le comte Pierre : pendant 60 ans, il servit d'apanage à la branche collatérale des barons de Vaud, qui ne s'éteignit que sous le comte Vert.

puis peu pris les rênes du gouvernement, lorsqu'il fit pour sa maison une acquisition importante. L'ancienne maison des comtes de Genevois s'était éteinte, en 1394, dans la personne du pape Clément VII. La maison de Villars avait succédé, par les femmes, à ce grand fief. Amé VIII en profita pour acheter, le 5 août 1401, d'Oddo de Villars, le comté de Genevois, au prix de quarante-cinq mille francs. Pendant les années suivantes, Amé intervint à plusieurs reprises dans les guerres civiles de France, entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Le comte de Savoie, gendre de Philippe-le-Hardi, et beau-frère de Jean Sans-Peur, seconda de tout son pouvoir les Bourguignons. Dans le même temps, cependant, il étendait de tous côtés les frontières de ses états. La Savoie et le Genevois, les pays de Vaud et de Gex, la Bresse, le Bugei et le Bas-Valais dépendaient de lui; le Piémont était possédé par une branche apanagée de sa maison; un état aussi vaste n'était plus un comté: Amé VIII obtint de l'empereur Sigismond le titre de duc, par patentes datées de Chambéri, le 19 février 1416. Deux ans après, il réunit à ses états l'apanage des princes d'Achaïe et de Piémont, Louis de Savoie, le dernier de ces princes, étant mort sans enfants, le 11 décembre 1418. Amé VIII, entré, en 1426, dans la ligue des Vénitiens et des Florentins contre le duc de Milan, fit, sur les Visconti, quelques conquêtes, et la seigneurie de Verceil lui fut garantie par la paix. Jusqu'alors tout avait prospéré pour lui; mais la peste se déclara, en 1428, dans Turin: Marie de Bourgogne, son épouse, qu'il aimait avec tendresse, fut au nombre des victimes. Poursuivi par tant de calamités, Amé chercha des consolations dans la religion. Il fonda plusieurs couvents, s'efforça de réformer les mœurs du clergé, et poursuivit les hérétiques avec un redoublement de zèle. Cependant, loin de renoncer aux grandeurs humaines, il forma une ligue avec Louis de Challon, prince d'Orange, pour s'emparer du Dauphiné, pendant les guerres civiles de France. Mais le prince d'Orange fut défait à Anthon, au mois de mai 1430; et Amé, traversant le Rhône à la nage, pour s'enfuir, fut sur le point d'y périr. Dans les deux années suivantes, le duc de Savoie saisit l'occasion d'acquérir de nouveaux droits sur les états de son beau-frère Jean-Jacques, marquis de Montferrat. Le marquis, pressé par leurs ennemis communs, Visconti et Sforze son général, avait remis ses places fortes au duc de Savoie, pour les sauver des mains des assaillants; mais Amé ne voulut ensuite les rendre qu'autant que le marquis lui ferait hommage de tout le Montferrat, et lui donnerait ainsi un titre pour le réunir à sa couronne, si la maison régnante venait à s'éteindre. Cette convention fut signée le 13 février 1432, et le marquis de Montferrat, rétabli dans ses états, ne recouvra point une entière indépendance. Une tentative faite, en 1434, contre la vie d'Amé VIII, par un gentilhomme nommé Galois de Sure, qui fut mis à mort, confirma le duc de Savoie dans son dégoût du monde et son projet de retraite. Il avait fondé, depuis plusieurs années, un couvent d'Augustins à Ripaille, près de Thonon, sur les bords du lac de Genève; il fit bâtir tout auprès un palais auquel il donna le nom modeste d'ermitage. Dans une assemblée des évêques et des barons, qu'il y con-

voqua pour le 7 novembre 1434, il déposa les rènes de l'état entre les mains du prince Louis, son fils; il prit l'habit d'ermite, et déclara qu'il se retirait du monde. Cependant il n'abdiqua point la souveraine puissance; six chevaliers, qu'il avait choisis parmi ses conseillers et ses amis les plus intimes, s'enfermèrent à Ripaille avec lui. Sous l'invocation de saint Maurice, ce nouvel ordre séculier se consacrait tout ensemble à la politique, à la dévotion et au plaisir. Les chevaliers, vêtus d'un beau drap gris, portaient un bonnet écarlate, une ceinture d'or et une croix d'or à leur cou. Deux jours de la semaine étaient uniquement consacrés aux exercices religieux, et les cinq autres aux affaires de l'état : et comme ils ne s'étaient pas astreints aux austérités de la plupart des ordres monastiques, on a supposé qu'ils y vivaient plutôt en épicuriens, et que c'est de là que vient l'expression proverbiale *faire ripaille*. Cependant les auteurs contemporains, Poggio, Monstrelet, et Pasquier lui-même, ne parlent qu'avec éloge et respect de la vie de ces solitaires. A cette époque, le concile de Bâle, assemblé dès le 19 juillet 1431, était entré dans de violents différents avec le pape Eugène IV. La suprématie disputée entre les papes et les conciles, et le projet de réformer l'Église, que les Pères assemblés à Bâle suivaient avec ardeur, avaient donné naissance à ces différends, que la vivacité et l'imprudence d'Eugène IV envenimaient. Le duc de Savoie ne s'était point décidé ouvertement entre les deux partis : les prélats de ses états assistaient au concile de Bâle; mais lui-même semblait favoriser le pape; et lorsqu'il apprit que celui-ci avait été déposé par décret du concile, du 25 juin 1439, il protesta, le 20 juillet, contre un acte qui lui paraissait attenter à l'autorité du chef de l'Église. Mais les Pères de Bâle desiraient s'assurer l'appui d'Amé : ils lui offrirent la thiare, le 15 novembre 1439; et le duc de Savoie en l'acceptant étonna l'Europe entière. Le concile de Bâle avait déjà perdu le plus grand nombre de ses partisans; un autre concile, convoqué à Ferrare par Eugène IV, et transféré ensuite à Florence, avait été rendu plus solennel, par la réunion de l'empereur et du patriarche de Constantinople à l'Église latine. Amé, qui prit le nom de Félix V, renouvelait un schisme qui, peu d'années auparavant, avait été jugé fatal à la chrétienté : il ne pouvait jamais espérer d'être reconnu par la plus grande partie de l'Église. Cependant il fut intronisé à l'abbaye de saint Maurice en Valais : il abdiqua la dignité ducale, le 6 janvier 1440, pour en investir son fils Louis, prince de Piémont, et fit son entrée à Bâle, le 24 juin suivant. Félix V résida trois ans à Bâle, et en quatre promotions, il y créa vingt-trois cardinaux. Il quitta cette ville, le 17 novembre 1443, et partagea dès-lors sa résidence entre Lausanne et Genève. Cependant le concile de Bâle, réduit à un petit nombre de prélats, était successivement abandonné par les divers souverains de l'Europe. Ceux mêmes qui lui restaient attachés sollicitaient Félix de mettre fin au schisme par son abdication. Félix y accéda, entra en traité avec Nicolas V, qui avait succédé à Eugène, et en obtint de grandes prérogatives personnelles. Il fut reconnu pour le second personnage de l'Église; l'auto-

Digitized by Google

rité pontificale lui fut conservée sous le titre de cardinal-légat du Saint-Siége dans tous les états de la maison de Savoie, en Suisse, et dans une partie du Lyonnais. Il fut aussi confirmé dans le titre d'évêque et administrateur de l'église de Genève, qui lui avait été conféré par le chapitre de cette ville, en 1444 (1), après la mort de François de Mez, cardinal du titre de Saint-Marcel, neveu et successeur du cardinal de Brogni (*V.* ce nom). Satisfait de ces concessions, il abdiqua la souveraineté pontificale à Lausane, au mois d'avril 1449; et le concile de Bâle fut dissous. Amé VIII, après avoir renoncé, pour la seconde fois, à ses grandeurs, rentra dans la solitude de Ripaille; mais il n'y vécut pas long-temps: il mourut à Genève, le 7 janvier 1451. Son tombeau à Ripaille fut détruit par les Bernois, dans une invasion du Chablais. Il avait eu neuf enfants de Marie de Bourgogne. Amé, l'aîné de tous, mourut avant lui, en 1451. Amé VIII fut le premier de sa famille qui publia un code de lois: il donna de nouveaux statuts à l'ordre du Collier. La sagesse de son gouvernement fit dire à Olivier de la Marche, son contemporain, qu'en Savoie seulement on trouvait alors sûreté, richesse et bonheur, pendant que la guerre désolait les contrées voisines. Sa vie a été écrite sous le titre d'*Amedeus Pacificus* (*Voy.* Monod, XXIX, 399). S. S—i.

SAVOIE (Louis, duc de), né à Genève, le 24 février 1403, fut, dès 1434, chargé par son père Amé VIII de l'administration des états de Savoie; mais il ne porta, pendant ce temps, que le titre de prince de Piémont; et il ne succéda au duc qu'en 1439, lorsque celui-ci accepta le pontificat. Pendant qu'Amé vivait encore, Louis fit mourir Guillaume de Bolomier, qui avait été long-temps premier ministre du duc son père, et s'était rendu odieux à toute la nation (*V.* Bolomier). Louis était à peine monté sur le trône, lorsque l'extinction de la maison Visconti alluma une guerre générale en Italie; il en profita pour faire quelques conquêtes dans le Novarèse et l'Alexandrin; mais avec plus de vigueur et de prudence, il aurait pu tirer un autre parti des circonstances. Les Milanais, également irrités contre les Vénitiens et le comte François Sforza, demandaient eux-mêmes à se ranger sous ses ordres. Alfonse d'Aragon paraissait disposé à le seconder; mais le duc de Savoie manqua de résolution et d'activité; et ses tentatives tardives n'eurent d'autre effet que de l'engager dans une guerre dangereuse avec le nouveau duc de Milan, Sforza, qui secondait les Florentins. Louis se fit aussi de mauvaises affaires en Savoie, par son aveugle prévention en faveur de Jean de Compeys, seigneur de Torens (*V.* Compeys). Comme il avait marié sa fille Charlotte au dauphin, qui fut depuis Louis XI, il se trouva compromis dans les querelles domestiques de la maison de France. Charles VII prenait la défense de la noblesse savoisienne, le dauphin celle de Jean de Compeys; et tous deux eurent, à leur tour, recours aux armes pour forcer le duc de Savoie de faire leur volonté. Cependant Louis était attaché de préférence au dauphin; et lorsque celui-ci eut succédé à son père, comme roi de France, le duc de Savoie s'unit à lui plus étroite-

(1) La ville de Genève n'eut qu'à se louer de son administration. *Voy.* Levrier, *Chronologie histor. des comtes de Genevois*, II, 30.

Digitized by Google

ment encore. Ce prince faible, dominé par sa femme, Anne de Cypre, et par ses favoris, vivait entouré de mécontents et exposé à de fréquentes insultes, même de la part de ses enfants. Le moins docile de ceux-ci, Philippe, comte de Bresse, faisait trembler toute la cour. Le duc, n'osant réprimer par lui-même ce prince fougueux, recourut au roi de France. Louis XI se prêtait volontiers à une perfidie : il invita Philippe à sa cour, au mois d'avril 1464, et l'y fit arrêter, au mépris de l'hospitalité. Le duc de Savoie, qui était venu en France pour servir le roi, au moment où éclatait la guerre dite du *Bien public*, tomba malade, et mourut à Lyon, le 29 janvier 1465. Il avait eu, d'Anne de Cypre, seize enfants, parmi lesquels plusieurs contractèrent d'illustres alliances. Charlotte de Savoie, douzième de ses enfants, avait épousé Louis XI, en 1451, et mourut en 1483. Louis de Savoie, second fils du duc, épousa Charlotte, héritière de Jean de Lusignan; et comme il mourut sans enfants, en 1482, il laissa à la maison de Savoie les titres de la maison de Lusignan, et les royaumes d'Arménie, de Cypre et de Jérusalem (*Voy*. Louis de Savoie, roi de Cypre, p. 561 ci-après). Ce fut le duc Louis qui établit le sénat de Turin, en 1459; et il est le premier prince de sa maison qui ait mis son effigie sur ses monnaies.

S. S—I.

SAVOIE (Amé IX, duc de), surnommé le *Bienheureux*, né à Thonon, le 1er. février 1435, fut dès le berceau accordé avec Yolande de France, fille de Charles VII. Il résidait à Bourg en Bresse avec sa femme, lorsqu'il apprit, en 1465, la nouvelle de la mort de son père; il se rendit aussitôt à Chambéri, et il y reçut, le 25 mars, dans les états de Savoie, qu'il avait convoqués, l'hommage de ses sujets. La santé d'Amé IX avait toujours été chancelante; sa tête finit par s'affaiblir, et ce prince devint enfin absolument incapable de gouverner. Sa femme Yolande, avec l'appui de son frère Louis XI, s'empara de la régence. D'autre part Philippe, frère d'Amé, prit les armes avec ses frères, pour chasser de la cour les favoris de la duchesse, et ses mauvais conseillers. Il assiégea Montmélian, en 1471, força la duchesse de s'enfuir à Grenoble, et s'empara de la personne du duc. Louis XI fit à son tour entrer des troupes en Savoie, pour rétablir l'autorité de sa sœur. Les princes étaient secondés par le duc de Bourgogne; et la guerre pouvait devenir sanglante : mais, par la médiation des cantons de Fribourg et de Berne, la régence fut partagée, le 5 septembre 1471, entre la duchesse et les princes. Quelques mois après, Amé mourut à Verceil, la veille de Pâques (16 avril 1472). Plusieurs historiens ou panégyristes (1) ont écrit sa vie et rapporté plusieurs miracles opérés sur son tombeau. Ce prince malheureux paraît avoir possédé à un degré éminent la douceur, la patience et la résignation; il montrait au duc de Milan les pauvres qu'il nourrissait, comme formant la pompe de sa cour; il voulut donner le collier de son ordre pour subvenir aux besoins des misérables; et s'il manqua de la fermeté nécessaire pour bien gouverner, du moins il sut gagner le cœur des hommes qui lui étaient soumis. Il avait eu d'Yolande, sa

(1) Ranso. 1600; Malet, 1613; Morozzo, 1686; et les Bollandistes, au 30 mars, tom. III, p. 874-896.

femme, neuf enfants; l'aîné des fils, Philibert Ier., lui succéda. S. S-i.

SAVOIE (Philibert Ier., duc de), dit le *Chasseur*, né à Chambéri, le 7 août 1464, n'avait pas huit ans lorsqu'il succéda, en 1472, à son père. Yolande, sa mère, se déclara régente, conformément aux usages de Savoie, et à la volonté exprimée par son mari; mais les frères du dernier duc, les comtes de Romont, de Bresse, et l'évêque de Genève, y prétendaient aussi; et les deux plus puissants souverains de l'Europe, Louis XI et Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, la demandaient pour eux-mêmes. Les princes de Savoie eurent, les premiers, recours aux armes pour soutenir leurs droits; ils voulurent surprendre le duc à Chambéri; sa mère le conduisit à Montmélian, mais ils l'y suivirent, et l'y assiégèrent. Yolande fut forcée de capituler; ses beaux-frères n'observèrent point la capitulation: ils s'emparèrent de la personne du jeune duc; et la duchesse effrayée s'enfuit en Dauphiné. Peu après cependant, le roi de France lui donna les moyens de rentrer en Savoie; et les princes, craignant que leurs dissensions ne livrassent leur patrie aux étrangers, rendirent à Yolande la tutelle, en réservant au premier d'entre eux, l'évêque de Genève, la première place dans le conseil. L'étroite alliance de la maison de Savoie avec celle de Bourgogne, en engageant la première dans une guerre dangereuse, ne laissa pas à de nouvelles divisions le temps d'éclater. Jacques de Savoie, comte de Romont et baron de Vaud, un des frères d'Amé le Bienheureux, avait eu en apanage tout ce que la maison de Savoie possédait au nord du lac Léman. Il avait contracté une étroite alliance avec Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne; il l'avait suivi dans toutes ses guerres; il s'engagea aussi, en 1475, dans celle de Charles contre les Suisses: il attaqua les Bernois et les Fribourgeois, pour faire une diversion en faveur du duc; mais ces deux cantons, qu'il avait provoqués, envoyèrent, au mois d'octobre, leurs milices dans son apanage, et le conquirent en entier. Le duc de Bourgogne s'avança bien pour le défendre; mais la Suisse devait lui être fatale: il y perdit les deux fameuses batailles de Granson et de Morat. Yolande de Savoie avait fourni des secours au comte de Romont, et avait envoyé au duc de Bourgogne quatre mille hommes qui furent défaits à Morat. Pour punir la duchesse, les Suisses mirent Genève à contribution; et les Valaisans firent une invasion dans le Chablais, dont une partie leur demeura soumise sous le nom de Bas-Valais. Cependant le duc de Bourgogne craignant que la maison de Savoie ne se détachât de lui dans son malheur, donna ordre à son chambellan Olivier de La Marche d'enlever la duchesse avec tous ses enfants, et de les conduire comme otages en Franche-Comté. Olivier surprit en effet la duchesse et trois de ses enfants, aux portes de Genève, les conduisit à Saint-Claude, et ensuite au château de Rouvre en Bourgogne: mais le duc Philibert, et son frère Jacques-Louis de Savoie lui échappèrent, et se mirent sous la protection de l'évêque de Genève, leur oncle. Les états de Savoie s'assemblèrent, pour pourvoir à la tutelle du jeune duc pendant la captivité de la régente. Détachés du duc de Bourgogne par la violence qu'il venait de commettre, ils recoururent à Louis XI, et lui déférèrent la tu-

telle de son neveu : ils remirent entre ses mains le duc et son frère; lui livrèrent les deux places de Chambéri et de Montmélian, et reconnurent comme ses lieutenants l'évêque de Genève en Savoie, et Philippe, comte de Bresse, en Piémont. Louis XI, quoiqu'il fût mécontent de sa sœur, qu'il avait trouvée trop attachée au parti de Bourgogne, réussit cependant à la délivrer, au mois d'octobre 1476, du château où elle était prisonnière : il lui permit de retourner en Savoie, et de reprendre, si elle pouvait, l'administration des états de son fils : mais il ne lui donna aucun secours pour cela ; et Philippe, comte de Bresse, n'était nullement disposé à lui rendre le gouvernement du Piémont. Yolande fut obligée d'avoir recours au duc de Milan, dont Philibert avait déjà épousé la fille, et de l'engager à envahir le Piémont, pour en chasser le comte de Bresse. Celui-ci, hors d'état de se défendre seul, rendit la régence à Yolande; mais cette princesse ne la conserva pas long-temps. Elle mourut à Montcaprel, en Piémont, le 27 août 1478. On lui doit un nouveau Code de lois, ou plutôt une refonte des *Vetera statuta Sabaudiæ*, qu'elle publia en 1478. A la mort de la duchesse, la Savoie retomba dans une anarchie plus grande encore que celle d'où elle venait à peine de sortir. Les états du pays se croyaient obligés de suivre les conseils de Louis XI ; et celui-ci chargea du gouvernement le comte de La Chambre ; mais, en même-temps, il se plaisait à lui susciter des ennemis : il excitait contre lui l'évêque de Genève et le comte de Bresse, oncles du duc ; et en déchirant la Savoie par des guerres civiles, il espérait en opérer la réunion à la couronne de France. Cependant Philibert, trop jeune pour s'emparer de l'autorité, ne s'occupait que de ses plaisirs. Il s'était rendu à Lyon, auprès du roi ; passionné pour la chasse, il tomba malade par suite des fatigues excessives auxquelles il s'était livré dans cet exercice, et mourut à Lyon, le 22 avril 1482, âgé de dix-sept ans. Dès l'année 1474, il avait été marié à Blanche-Marie Sforza, fille de Galeaz, duc de Milan; mais ce mariage n'avait point été consommé, et Blanche épousa depuis l'empereur Maximilien. S.S-I.

SAVOIE (CHARLES I^er^., duc DE), dit le *Guerrier*, frère de Philibert et fils d'Amé IX, était né à Carignan, le 29 mars 1468. Il n'était âgé que de quatorze ans lorsque son frère mourut. Le roi Louis XI se déclara son tuteur, et disposa du duché comme d'un pays qui lui appartenait; mais heureusement pour l'indépendance de la Savoie, ce monarque mourut peu de mois après ; en sorte que Charles Ier., faisant son entrée solennelle à Turin, le 1er. novembre 1483, prit lui-même les rênes du gouvernement. Pendant les six ans que régna Charles Ier., il eut des différends continuels avec le marquis de Saluces, et fut engagé par là dans de courtes hostilités contre Charles VIII, roi de France. Cependant le duc de Savoie sut apaiser ce puissant monarque, sans compromettre sa dignité. Leurs différends sur l'hommage du marquisat de Saluces furent ajournés; et Charles, en rétablissant l'ordre dans ses états, se fit chérir de son peuple. La vigueur de son caractère délivra la Savoie d'une influence étrangère. L'aménité de ses manières et la générosité de son cœur lui attachèrent tous ceux qui s'approchaient de lui. C'était à sa cour que le chevalier Bayard

Digitized by Google

avait reçu sa première éducation, et il l'avait même servi comme page. Charles avait fait aussi de très-bonnes études. Il était versé dans la langue grecque, et il aima et protégea les savants. Il épousa, le 1er. avril 1485, Blanche, fille de Guillaume, marquis de Montferrat. Charles Ier., ayant fait un voyage en Piémont, y fut atteint d'une maladie qu'on crut être la suite de quelque poison donné par le marquis de Saluces. Il mourut à Pignerol, le 13 mars 1489, âgé de vingt-un ans, laissant deux enfants en bas âge. Il acquit, en 1487, le titre de roi de Cypre, à la mort de Charlotte de Lusignan, qui lui avait cédé ses droits sur cette île, par acte du 27 février 1485; et c'est de là que les ducs de Savoie ont pris plus tard la couronne fermée et la qualité d'*altesse royale*. — Charles II, duc de Savoie, ou plutôt Charles-Jean-Amé, était né à Turin, le 24 juin 1488, et n'était âgé que de neuf mois lorsque son père mourut. Blanche de Montferrat, sa mère, fut reconnue régente par les états de Savoie; mais le marquis de Saluces et les seigneurs de Raconis et de Cardé, qui, pendant le règne de Charles Ier., avaient perdu leurs biens, s'y rétablirent à main armée. D'autre part, le comte de La Chambre excita aussi une guerre civile en Savoie, où il voulait s'emparer de l'autorité; mais il fut défait par Philippe, comte de Bresse; et, pour échapper à la confiscation de ses biens, il recourut à l'intercession du roi de France. Blanche de Montferrat, régente de Savoie, donna le passage au travers de ses états à Charles VIII, lorsque ce prince descendit en Italie, en 1494, pour attaquer le royaume de Naples. Elle lui fournit des soldats et de l'argent, et lui accorda la même hospitalité à son retour de cette expédition. Ce grand mouvement de toute l'Europe, en imprimant la crainte aux plus petits princes, contribua peut-être à maintenir la tranquillité des états de Savoie pendant cette régence, qui eut bientôt un terme. Charles II mourut à Turin, le 16 avril 1496, des suites d'une chute; et son grand-oncle, Philippe de Bresse, lui succéda. S. S—I.

SAVOIE (Philippe II, duc de), auparavant comte de Bresse, était né à Chambéri, le 5 février 1438, de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Cypre. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, fut son parrain. Jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, il se fit appeler Philippe *Sans-Terre*, parce qu'il n'avait point encore d'apanage. En 1460, son père lui donna le comté de Bresse, dont il prit le titre. Sous ce nom, il fut, pendant quatre règnes, le chef des factieux en Savoie: ennemi de sa mère, Anne de Cypre, et de tous ses favoris, il tua, de sa main, Jean de Varax, l'un d'entre eux; il en dépouilla d'autres qui faisaient passer hors de l'état les trésors qu'ils avaient amassés, et il causa tant d'inquiétudes à son père, que celui-ci recourut à Louis XI pour le faire arrêter en Berri, malgré les sauf-conduits qui lui avaient été donnés. Il fut détenu en prison à Loches, de 1464 à 1466; quand il revint en Savoie, pendant le règne d'Amé IX, son frère, il reçut de lui un département dans l'administration, et s'en acquitta fidèlement. Il s'allia néanmoins, en 1467, avec Philippe, duc de Bourgogne, contre la France; et dès-lors, il eut part à toutes les guerres de la maison de Bourgogne, et à toutes celles de Savoie, jusqu'à ce que la mort de son petit-neveu Char-

Digitized by Google

les II l'appelât au trône, en 1496. Agé déjà de cinquante-huit ans, épuisé par sa vie turbulente, il n'avait plus l'activité par laquelle il s'était rendu redoutable; et à peine avait-il régné un an et demi, qu'il mourut à Turin, le 7 novembre 1497. Il avait été marié deux fois: en 1471, à Marguerite de Bourbon; et en 1485, à Claudine des Brosses, comtesse de Penthièvre. Philippe eut, de la première: Philibert II, qui lui succéda; et Louise, mariée à Charles, comte d'Angoulême, et qui fut mère de François Ier. (*Voy.* LOUISE, XXV, 259). De sa seconde femme, il eut six enfants, dont l'un, Charles III, régna aussi après lui. — PHILIBERT II, surnommé le *Beau*, duc de SAVOIE, né à Pont-d'Ain, le 10 avril 1480, fut élevé auprès de Charles VIII, qu'il suivit, avec son père, à la conquête de Naples. Il témoigna d'abord un grand attachement à la maison de France; mais ensuite son alliance avec l'empereur Maximilien, l'ayant engagé à ne pas ouvrir aux Français un passage dans ses états, Louis XII, quand il voulut pénétrer en Italie, dut prendre sa route par les vallées du marquisat de Saluces (1). Mais Philibert II eut très-peu de part aux grandes révolutions qui ébranlèrent l'Europe pendant son règne: il ne s'occupa guère que de tournois et de chasses, et il mourut, pour s'être trop échauffé, le 10 septembre 1504, au Pont-d'Ain, dans la même chambre où il était né. Ce prince fut marié deux fois, d'abord avec Yolande-Louise de Savoie; ensuite avec Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, et sœur de Philippe, père de Charles-Quint, princesse qui devint ensuite célèbre comme gouvernante des Pays-Bas (*Voy.* MARGUERITE, XXVII, 30). Philibert n'eut point d'enfants. Sa veuve lui érigea un superbe mausolée dans l'église de Brou près de Bourg en Bresse (*Voy.* ROUSSELET). S. S—I.

(1) Costa, *Mém. hist.*, II, 294.

SAVOIE (CHARLES III, duc DE), second fils de Philippe II, et successeur de Philibert II, était né à Chazei, en Bugei, le 10 octobre 1486. Il fut élevé par Janus de Duin de La Val-d'Isère, qui, en cherchant à lui inspirer de l'austérité et de la modération, étouffa son esprit, et le rendit pusillanime et indolent. Au moment où Charles parvint à la couronne ducale, les revenus de la Savoie étaient absorbés par les droits de quatre princesses douairiaires; et ce prince était condamné par sa pauvreté à un repos forcé et à une sévère économie. Charles III fut cependant invité, en 1509, à se joindre à la ligue de Cambrai, pour recouvrer, dans le partage des états Vénitiens, le royaume de Cypre, dont il prétendait être roi. Cette ligue l'engagea dans des hostilités contre les Suisses: il voulut leur fermer l'entrée du Milanez; les Cantons firent marcher leurs troupes du côté de Genève, et le duc effrayé acheta la paix. Il s'allia ensuite avec tous les cantons, au mois de mai 1512. Cependant les premiers trônes de l'Europe se remplissaient de souverains alliés de très-près à la maison de Savoie. François Ier., fils d'une sœur de Charles III, avait succédé à Louis XII. Léon X, monté sur le trône pontifical, faisait épouser à son frère Julien une autre sœur du même duc; l'empereur Charles-Quint était allié à la même maison par Marguerite sa tante, et par Béatrix de Portugal sa belle-sœur, que Charles III épousa en 1522. Ces nombreuses alliances

ne sauvèrent point le duc de Savoie des attaques de tous les partis. Dès 1506, les Valaisans s'emparèrent d'une partie du Chablais; en 1515, Prosper Colonna porta le théâtre de la guerre en Piémont, pour fermer avec une armée suisse, le passage des Alpes aux Français. Charles négocia, l'année suivante, une alliance entre la France et les Cantons : il croyait avoir acquis par là de nouveaux droits à l'affection de François Ier.; mais celui-ci, mécontent de ce que le duc avait obtenu de Léon X l'érection de deux nouveaux évêchés à Chambéri et à Bourg, et avait soustrait ces deux églises à celles de France, chercha querelle à Charles III, sur l'héritage de sa mère, et lui déclara la guerre, en 1518. Cette guerre, cependant, fut assoupie par la médiation des Suisses. En même temps, Charles III voyait se former, dans son propre pays, le germe d'une guerre plus dangereuse : il voulut exercer ses prétentions sur la ville de Genève, qui, pour s'y soustraire, embrassa bientôt après la réforme, et chassa son évêque, en 1535 (*V.* CALVIN, VI, 577). Les Fribourgeois, dont elle avait demandé l'alliance et la combourgeoisie, la maintinrent avec fermeté; et cette querelle finit par compromettre le duc de Savoie avec les ligues des Suisses. Cependant, en 1520, Charles-Quint était monté sur le trône impérial; et la jalousie entre ce prince et François Ier. fit bientôt éclater des hostilités. Charles III, parent de l'un et de l'autre, voulut se maintenir neutre; mais la situation de ses états l'obligeant à donner alternativement passage aux armées de France et de l'Empire, il se vit exposé à de plus grands dangers que s'il eût embrassé ouvertement l'un ou l'autre parti. Comme beau-frère de l'empereur et oncle du roi, il pouvait espérer du crédit dans l'une et l'autre cour. Il l'employait à entamer entre eux des négociations de paix, qui demeurèrent toutes infructueuses; et il finissait toujours par avoir mécontenté le plus puissant des antagonistes, au moment où sa vengeance devenait le plus à craindre. Cependant l'un des traités entre ces deux monarques, la paix de Cambrai, en 1529, qu'on a nommée la paix des dames, fut due à la maison de Savoie. Elle fut traitée par Louise de Savoie, reine-mère de France, et par sa belle-sœur, Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert de Savoie et tante de l'empereur. Les brouilleries entre le duc et les Genevois, envenimées par la prédication de la réformation, avaient enfin, en 1534, dégénéré en guerre ouverte. François Ier., toujours plus mécontent de Charles III, envoya des secours aux Genevois. Deux des plus fameux généraux d'Italie, Jean-Jacques Médicis, marquis de Marignan, et Laurent de Céri Orsini, se trouvèrent alors opposés. Médicis servait la Savoie, et Céri la France et Genève. Le roi déclara lui-même la guerre au duc, le 11 février 1535, sous prétexte de revendiquer le comté de Nice et les biens de Jeanne de Naples, que la maison de Savoie avait soustraits à la maison d'Anjou, et de se faire restituer la part d'héritage de Louise de Savoie, mère de François Ier, quoique, dans la maison de Savoie comme dans celle de France, les femmes ne succédassent point. Le duc était peu en état de résister aux armes de France. Dans la campagne de 1535, toute la Savoie fut conquise, à la réserve de la Tarentaise. La même année, les Gene-

Digitized by Google

vois firent ouvertement profession de la réformation, et chassèrent de leur ville tous les officiers et tous les partisans du duc et de l'évêvêque. Les Bernois conquirent le pays de Vaud; les Fribourgeois, le comté de Romont, et les Valaisans une partie du Chablais. L'amiral Chabot, qui commandait les troupes françaises, avait passé les monts la même année. Le duc lui abandonna Turin et presque toutes les places du Piémont, et il s'enferma dans Verceil. Charles-Quint, à son retour d'Afrique, vint au secours du duc de Savoie, avec Antoine de Lève, le meilleur de ses généraux. Avant la fin de l'été de 1536, il reprit Turin et Fossan; mais il s'engagea ensuite en Provence, où il perdit, sans pouvoir combattre, une grande partie de son armée, tandis que les Français recouvraient en Piémont tout ce qu'ils y avaient perdu. La maison de Montferrat s'était éteinte, en 1533, dans la personne de Jean-George Paléologue. Charles III avait plusieurs titres pour hériter de cette maison : il les présenta de bonne heure ; mais dans l'état de ruine où il se trouvait, l'empereur, qui n'attendait rien de lui, songeait peu à le satisfaire, et il adjugea, le 3 novembre 1536, à son préjudice, la succession de Montferrat aux Gonzagues de Mantoue. A cette époque, le principal théâtre de la guerre qui avait dévasté l'Europe était transporté dans le Piémont : les Français en occupaient une partie, les Impériaux l'autre; le plat pays était dévasté par leurs troupes, et les places-fortes étaient prises, reprises et pillées par les deux armées. Le duc s'était retiré à Nice avec son fils et son épouse Béatrix de Portugal; au milieu de ses plus grandes afflictions, on lui demanda de céder, pour quarante jours, le château de Nice, seul asile qui lui fût demeuré, au pape Paul III, devant qui les monarques rivaux voulaient avoir une entrevue. Charles les reçut en effet dans cette ville; mais il ne voulut point leur abandonner le château, seul reste de tant d'états où il exerçât encore sa souveraineté. Cette même place de Nice, refuge de la maison de Savoie, fut, en 1543, assiégée par Barberousse et par les Français : le duc s'était, pendant ce siége, retiré à Verceil. Nice fut prise par les Turcs, mais son château lassa la patience des assiégeants, qui se rembarquèrent. Charles III ne fut pas plus heureux dans les réclamations qu'il alla faire en personne à la diète de Ratisbone, en 1541, contre les invasions des Bernois et des Valaisans. Il obtint bien contre eux un décret qui les condamna à restituer les terres usurpées, et à lui payer deux cent mille écus d'indemnité; mais, faute de moyens coërcitifs, l'affaire n'alla pas plus loin. Le traité de paix conclu à Crespi en 1544, rendit quelque tranquillité au Piémont, sans le réduire sous l'obéissance de ses anciens souverains : il était toujours occupé en partie par les Français (*V*. COSSÉ-BRISSAC, X, 41), en partie par les Impériaux; mais, au milieu des garnisons étrangères, l'administration civile avait été rendue au duc. Les hostilités recommencèrent en Piémont au mois de septembre 1551; et Charles III, prévoyant de nouveaux malheurs, accablé par les calamités qu'il avait déjà éprouvées, et sans forces pour lutter encore contre l'adversité, succomba à une fièvre lente, le 16 sept. 1553, à Verceil, après avoir régné quarante-neuf ans. Il avait épousé,

le 26 mars 1521, Béatrix de Portugal, fille du roi Émanuel; cette princesse mourut le 8 janvier 1538. De neuf enfants qu'il avait eus d'elle, un seul lui survécut : ce fut le troisième, Émanuel-Philibert, qui régna après lui. S. S—I.

SAVOIE (ÉMANUEL-PHILIBERT, duc DE) était né à Chambéri, le 8 juillet 1528. Lorsqu'il succéda, en 1553, à son père, son autorité n'était reconnue que dans la Val d'Aoste, les comtés d'Asti et de Nice, et les villes de Verceil, Cherasco, Fossan et Coni. Ce prince était, dans sa jeunesse, d'une santé si faible, qu'on l'avait destiné à l'Église, comme incapable de soutenir les fatigues militaires : la mort de son frère aîné fit changer son éducation. L'état où se trouvait sa patrie lui imposant le devoir d'apprendre l'art de la guerre, il avait voulu suivre l'empereur, dès l'an 1541, dans son expédition d'Afrique. En 1545, il passa en Allemagne pour le servir contre la ligue de Smalcalde, et il s'y fit remarquer par sa valeur. En 1552, revenu en Piémont, il tenta, de concert avec Ferdinand de Gonzague, de reconquérir sur les Français les états de Savoie; mais ne trouvant point dans Gonzague le zèle ou la déférence qu'il croyait avoir droit d'attendre, il retourna en Allemagne, se trouva au siége de Metz et de Térouane, et eut, en 1553, le commandement de l'armée impériale à celui de Hesdin. Il était dans les Pays-Bas lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son père; mais quoiqu'il apprît bientôt après les nouveaux succès des Français en Piémont, où ils avaient pris Verceil, Céva et plusieurs châteaux, il jugea bien qu'il ne pourrait recouvrer ses états que par l'importance personnelle qu'il acquerrait en Flandre, et il conserva le commandement de l'armée impériale. Cependant l'abdication de Charles-Quint, et la trève de Vaucelles, en 1556, retardèrent les espérances d'Émanuel Philibert. Les deux puissances qui se partageaient l'Europe convinrent de garder chacune ce qu'elles occupaient. Le Piémont et la Savoie demeurèrent divisés entre ces puissances, et le duc resta dépouillé de ses états. Mais la trève ne fut pas long-temps observée, et les premières hostilités relevèrent la gloire d'Émanuel-Philibert : il gagna, le 10 août 1557, la bataille de Saint Quentin (V. PHILIPPE, XXXIV, 150). La même année, il avait chargé un officier de l'empereur, (Nicolas, baron de Polvillier) de faire une tentative sur la Bresse et sur Lyon, pour s'ouvrir ainsi de nouveau l'entrée de la Savoie; mais quoique Polvillier eût avec lui dix mille Allemands, et des intelligences dans les pays qu'il espérait soumettre, il fut repoussé avec perte. Enfin la fatigue universelle détermina les deux rois à la paix; elle fut conclue à Cateau-Cambresis, le 3 avril 1559; et sans rendre au duc de Savoie son ancienne indépendance, elle le fit rentrer avec gloire dans ses états. Il épousa Marguerite de France, sœur de Henri II, tandis que Philippe II épousait Élisabeth, fille du même roi; les Français se réservèrent le droit de tenir garnison à Turin, Pignerol, Chivas, Quiers et Villeneuve d'Asti, jusqu'à ce qu'il fût statué sur les droits prétendus de Louise de Savoie; les Espagnols retinrent Verceil et Asti; le reste du Piémont et toute la Savoie furent rendus à Émanuel-Philibert. Ce fut pendant les fêtes de ce double mariage, que Henri II, blessé d'un éclat de lance, mourut, le 10 juin 1559, après

avoir donné, l'avant-veille, l'ordre de restituer à son nouveau beau-frère la Savoie et le Piémont. En quittant Paris, le duc de Savoie passa par Bruxelles, pour remettre à Marguerite d'Autriche le gouvernement des Pays-Bas, qu'il tenait de Philippe II. De retour dans ses états, il s'occupa, avant toute chose, de ramener à l'Église catholique ceux de ses sujets qui avaient embrassé le protestantisme. Il fit entrer des troupes dans les quatre vallées d'Angrogne, Luzerne, La Tour et Saint-Martin; mais les Vaudois, secondés par les Calvinistes du Dauphiné, et recevant des secours d'argent de Genève, firent une si vigoureuse résistance, que le duc leur accorda enfin, en 1561, le libre exercice de leur religion dans les quatre vallées, et construisit trois châteaux-forts pour les empêcher d'en franchir les limites. Pendant ce temps, Emanuel-Philibert pressait la restitution des places que Charles IX occupait en Piémont. Le roi exposa ses prétentions, dans une conférence tenue à Lyon, en déc. 1560. Elles étaient si mal fondées, qu'à peine purent-elles soutenir l'examen; mais ce monarque voulait se conserver l'entrée de l'Italie. Il le devait, pour soustraire cette contrée à l'influence de la maison d'Autriche Il n'avait d'autre titre que cette convenance; et, l'ayant senti, il se contenta des forteresses de Pignerol, La Pérouse et Savillan, qui lui assuraient le passage des montagnes; et il fit rendre, en 1562, Turin, Chivas, Quiers et Villeneuve au duc de Savoie. Émanuel-Philibert ne put engager les Suisses à restituer les conquêtes qu'ils avaient faites sur son père. Plutôt que de s'exposer à une nouvelle guerre, il entra en traité avec eux. Il céda aux Bernois le pays de Vaud, par la convention du 30 octobre 1564, et se fit rendre le pays de Gex, le Chablais et les bailliages de Ternier et Gaillard. Par un autre traité avec les Valaisans, en date du 4 août 1569, il leur céda la partie du Chablais qu'ils avaient conquise entre le Rhône et la Morge, et il recouvra tout le pays situé entre la Morge et la Drance. La limite des deux états fut fixée à Saint-Gingo; et elle n'a plus changé jusqu'à nos jours. Le duc envoya, en 1570, trois galères aux Vénitiens pour la défense de l'île de Cypre contre les Turcs, malgré les prétentions qu'il avait lui-même à la souveraineté de cette île. L'année suivante, ces galères eurent part à la brillante victoire de Lépante. Ce succès donna au duc de Savoie le désir d'augmenter ses forces navales, en les confiant à un ordre religieux et militaire. Avec l'approbation du pape, il renouvela, au mois d'octobre 1572, l'ordre de St.-Maurice, fondé originairement par Amé VIII; et il le réunit à l'ordre de Saint-Lazare. Il établit la résidence de ces chevaliers à Nice; et il leur donna des galères. Lorsque Henri III parvint à la couronne de France, dans sa course rapide de Cracovie à Lyon, il traversa Venise et la Savoie: reconnaissant des services qu'Émanuel-Philibert lui avait rendus dans ce voyage, il lui restitua, en 1574, Pignerol et Savillan. L'année suivante, les Espagnols lui rendirent aussi Santià et Asti, qu'ils avaient gardées, comme sûreté, aussi long-temps que les Français avaient un pied en Piémont. Le duc s'efforça de mettre toutes ses places sur un pied respectable de défense. Il bâtit la citadelle de Turin et celle de Bourg, le fort de l'Annonciade (*V.* Permission, XXXIII, 385); celui de Men-

Digitized by Google

HIST. D'ITALIE.
CH.LES EM.EL DE SAVOIE.
Van-dyck pinx.t
Landon direx.t

talban; fortifia le port de Villefranche, etc.; établit des manufactures d'armes, et organisa régulièrement ses milices. Il donna beaucoup d'extension aux fabriques de soie, releva l'université de Turin, et fonda plusieurs colléges. Au mois de mai 1576, il acquit la principauté d'Oneille, de Jérôme Doria, qui, s'étant fait haïr de ses sujets, dépensait pour la garder contre eux plus que sa principauté ne valait. Ce fut la dernière acquisition d'Émanuel-Philibert, qui, dégoûté des grandeurs du monde, ne songeant plus qu'à la retraite, et vivant presque toujours à la campagne, fut atteint d'un commencement d'hydropisie et d'une fièvre, dont il mourut au bout de trois jours, le 30 août 1580. Émanuel-Philibert est un des plus grands princes qu'ait produits la Savoie. D'une taille médiocre, mais d'une figure imposante et régulièrement belle, il était adroit dans tous les exercices, infatigable, toujours debout et tête nue; modeste en ses habits, s'exprimant en peu de paroles, mais choisies; avide de tout apprendre, depuis les arts mécaniques jusqu'aux sciences les plus relevées; religieux observateur de sa parole, et non moins ami de la paix qu'il s'était montré habile dans l'art de la guerre. On lui a reproché un goût excessif pour les femmes. Il eut en effet plusieurs maîtresses et sept enfants naturels. Sa vie a été écrite en latin, par Tonso, Turin, 1596, in-fol., Milan, 1602, in-4°. S. S—I.

SAVOIE (CHARLES-ÉMANUEL Ier., duc DE), né à Rivoli, le 12 janvier 1562, était âgé de dix-huit ans, lorsqu'il succéda, en 1580, à son père, Émanuel-Philibert. Ses premières entreprises furent dirigées contre Genève; comme il ne put enlever cette ville par surprise, et que Henri III, en déclarant qu'elle était sous sa protection, empêcha qu'il ne l'attaquât à force ouverte, Charles-Emanuel ajourna ses projets; mais il garda contre le roi de France un profond ressentiment. Le voisinage de Lesdiguières, qui commandait en Dauphiné pour le roi de Navarre, et qui favorisait les Protestants, donnait beaucoup d'inquiétude au duc de Savoie: il redoutait surtout l'établissement des religionnaires dans le marquisat de Saluces, qu'occupaient les Français depuis la mort du dernier marquis (*V.* SALUCES, pag. 228, ci-dessus) : il résolut de les en chasser par surprise. Le jour de Saint-Michel, 1588, il s'empara de Carmagnole et de Cental, après quoi il assiégea et prit Saluces, Revel et Château-Dauphin, malgré les menaces de Henri III. Ce dernier, pour maintenir ses droits, ne déclara point lui-même la guerre au duc de Savoie, mais il engagea les Genevois et les Bernois à prendre les armes, et il leur envoya, comme capitaine, Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, avec trois mille hommes. Bientôt après il fut obligé de les retirer, et d'appeler même en France une partie des Suisses, pour faire la guerre à la Ligue. Les Bernois et les Genevois restèrent seuls exposés aux armes du duc, qui essaya de les désunir en traitant avec les Bernois; mais la constance des Genevois, et la politique de Philippe II, roi d'Espagne qui ne voulait pas laisser approcher Charles Émanuel de ses possessions de Franche-Comté, firent échouer tous les projets du duc. Cependant la mort de Henri III inspirait à Charles-Émanuel de plus hautes espérances : la Ligue ayant exclu de la succession le roi de Navarre et le

prince de Condé, le duc de Savoie se mit sur les rangs, comme fils unique de Marguerite de France, tante des trois derniers rois. En 1590, il reçut l'hommage des Provençaux catholiques, qui le choisirent pour leur comte, à la charge de relever du roi que les états du royaume choisiraient. La résistance que le duc de Savoie trouva en Provence sauva les Genevois; c'était même le dessein du roi d'Espagne, qui, jaloux du duc, quoiqu'il fût son gendre, l'invitait à de nouvelles conquêtes afin qu'il abandonnât celles dont il paraissait déjà assuré, et flattait sans cesse son ambition, pour ne jamais la satisfaire. Le duc de Savoie fit son entrée à Aix en Provence, le 18 novembre 1590, après avoir livré plusieurs combats à La Valette et Lesdiguières, qui commandaient pour Henri IV, en Provence et en Dauphiné. Ayant obtenu quelques troupes d'Espagne, où il était allé les chercher, il continua trois ans à soutenir la guerre en faveur de la Ligue, consumant ses forces dans un pays qui ne devait pas lui rester, et exposant le Piémont aux invasions de Lesdiguières. Enfin, lorsque Henri IV eut changé de religion, le duc de Savoie, découragé par tant de vains combats, conclut avec lui, le 1er. septembre 1593, une trève qui fut prolongée pendant tout l'hiver, et qui donna des espérances de paix. La guerre se ralluma cependant l'année suivante : la plus grande partie des états de Savoie était dévastée par les religionnaires, tandis que le duc faisait dans le Lyonnais, la Provence et le Dauphiné des conquêtes qu'il perdait ensuite. Henri IV était cependant reconnu pour roi par la plupart des Français et par presque toutes les puissances de l'Europe. Le duc de Savoie, mécontent de Philippe II, qui le sacrifiait constamment à sa politique, desirait s'accommoder; et dans une conférence tenue à Bourgoin, au mois d'octobre 1595, un traité de paix fut ébauché entre la France et la Savoie. Henri consentait à rendre au duc le marquisat de Saluces, en conservant la vallée de Barcelonette; mais pendant la durée de la négociation, comme il avait affermi son autorité en France, il sentit plus de regret d'abandonner l'entrée de l'Italie, et il fit naître des difficultés sur l'hommage du marquisat de Saluces, qu'il prétendait s'être réservé. Sous ce prétexte, la guerre se renouvela, en 1597; et Lesdiguières, qui était chargé de la conduire, remporta plusieurs avantages dans la Savoie et le Bugei; s'empara du fort de Barraux, que le duc venait de construire sur les terres de France (*Voy.* Lesdiguières, XXIV, 292); il conquit aussi presque toute la Morienne, qu'il reperdit bientôt. Enfin ces hostilités ruineuses pour la Savoie furent arrêtées, le 2 mai 1598, par la paix de Vervins : la décision sur l'hommage du marquisat de Saluces fut renvoyée à l'arbitrage du pape. Il était facile de prévoir que celui-ci ne prononcerait point comme juge une sentence entre deux souverains bien plus puissants que lui, et qu'il chercherait plutôt à les concilier. Le duc de Savoie préférant traiter lui-même avec Henri IV, se rendit à Paris, dans l'hiver de 1599 à 1600. En vain il offrit les conditions qu'il avait refusées à Bourgoin, et l'hommage du marquisat de Saluces, pourvu qu'on lui en accordât la souveraineté; Henri ne lui laissa que le choix de céder à la France ce marquisat ou la Bresse, et lui donna seu-

lement quelques mois pour se résoudre. Le duc de Savoie profita de ce voyage pour traiter avec Biron, et s'engager avec lui dans une conjuration contre Henri IV. On assure qu'irrité également contre le monarque et contre Biron, qu'il croyait son favori, il tint, devant ce dernier, des propos offensants sur Henri, comme pour chercher une querelle. A son grand étonnement, le maréchal enchérit sur tout ce qu'il venait de dire, et finit par lui révéler la conjuration déjà ourdie contre son roi (*V.* Biron, IV, 520). Le duc de Savoie se hâta d'annoncer ce complot au roi d'Espagne pour l'y faire entrer; et comptant sur la révolution qu'il allait produire, et sur les secours de Philippe III, il prit peu de mesures pour la défense de ses états : il cherchait en même temps à retarder l'exécution du traité de Paris, et ne se décidait point entre la Bresse et le marquisat de Saluces. Henri IV et Rosny, qui pénétrèrent ses artifices, vinrent à Lyon, dans l'été de 1600, pour le presser de se décider : le duc rejeta également les deux partis qui lui étaient offerts; et Henri fit entrer ses troupes, le 11 août, dans la Bresse et dans la Savoie. En peu de temps toutes les places fortes que Charles-Émanuel possédait en-deçà des monts, se rendirent aux Français. Les deux forteresses de Montmélian et de Sainte-Catherine opposèrent seules, en Savoie, une résistance plus prolongée; mais Montmélian, dont Rosny dirigea le siége, se rendit lâchement, le 16 novembre; et Sainte-Catherine, le 16 décembre (1). Pendant que de nouvelles négociations étaient entamées par l'entremise du pape, Rosny laissa démolir par les Genevois le fort de Sainte-Catherine, ce qui mit quelque temps obstacle à la paix. Elle fut enfin conclue, sous condition que le duc cèderait à la France, la Bresse, le Bugei, le Val Romei, et le pays de Gex, et que le roi abandonnerait au duc le marquisat de Saluces, avec les forteresses de Demont, Cental et Roque-Sparvière. Ce traité, signé à Lyon, le 17 janvier 1601, fixa presque jusqu'à nos jours les frontières de la Savoie et de la France; il paraissait avantageux à la dernière, qui gagnait une étendue de pays fort supérieure au marquisat de Saluces. Cependant Henri, en se fermant le passage des Alpes, abandonnait les princes et les états d'Italie à la protection, et presque au vasselage de l'Espagne : il perdit ainsi tout son crédit dans cette contrée; et ce fut la plus grande faute politique de son règne. Les ratifications de ce traité, refusées par le duc de Savoie et par le comte de Fuentes, gouverneur du Milanez, se firent long-temps attendre. Après même qu'elles eurent été échangées, le duc ne désarmait point; et l'on s'attendait à une nouvelle rupture : mais son projet était seulement d'employer l'armée qu'il avait rassemblée, à surprendre Genève, qui n'était pas nominativement comprise dans le traité de Lyon. En effet, dans la nuit du 22 au 23 décembre 1602, il s'approcha sous un déguisement jusqu'à une lieue de la place. Ses troupes, ayant appliqué des échelles contre les murs, entrèrent dans la ville; déjà elles s'en croyaient maîtresses, lorsqu'elles furent assaillies avec tant de bravoure par les Genevois, qu'elles se virent contraintes de

(1) Bouvens, gouverneur de la citadelle de Bourg en Bresse, nouvellement construite, opposa seul une vigoureuse résistance, et n'ouvrit les portes que sur l'ordre du duc, après la signature du traité de Lyon.

Digitized by Google

fuir avec une grande perte. Malgré cette levée de boucliers, comme le roi de France et les Suisses desiraient la paix, elle fut conclue à Saint-Julien, le 21 juillet 1603, entre le duc et les Genevois, à des conditions honorables pour les derniers, et auxquelles il ne fut plus porté d'atteintes sérieuses. D'autre part, le duc de Savoie, sollicité par les Cypriotes de faire valoir les droits qu'il avait à leur couronne, et de les délivrer de la tyrannie des Turcs, lia, en 1608, des intelligences avec l'archevêque de Nicosie, l'évêque de Paphos, et les principaux Chrétiens établis dans l'île; mais les circonstances ne s'étant point montrées favorables, il abandonna bientôt cette entreprise. Cependant Charles-Émanuel était entré dans d'étroites négociations avec Henri IV, pour l'exécution du projet qui devait humilier la maison d'Autriche, et faire un nouveau partage de l'Europe. La conquête du Milanez lui était assurée par ce monarque; et déjà les armements du duc avaient donné de la jalousie à l'Espagne, lorsque Henri IV fut assassiné, en 1610, et que les vastes projets qu'il avait formés furent abandonnés. En 1613, la mort de François de Gonzague, duc de Mantoue, qui, marié à Marguerite de Savoie, fille de Charles-Émanuel, avait laissé d'elle une fille nommée Marie, donna lieu à une guerre entre le duc de Savoie et le nouveau duc de Mantoue. Le premier demandait la garde et la tutelle de sa fille et de sa petite-fille, et cherchait, sous ce prétexte, à faire valoir ses anciennes prétentions sur le Montferrat; mais la France, l'Espagne et l'empereur, qui voulaient tous également conserver la paix, embrassèrent hautement la protection du duc de Mantoue, et armèrent en sa faveur. Le duc de Savoie abandonna ses prétentions, et fit la paix, au mois de juin 1613. Cependant, irrité de se voir delaissé, dans cette occasion, par la maison d'Autriche, il renvoya le collier de la Toison-d'Or, déclara qu'il n'avait point d'ordres à recevoir du roi d'Espagne, et ravagea une partie du territoire de Novare, tandis que le marquis d'Inoyosa était entré dans celui de Verceil. Cette petite guerre, où il n'y eut pas d'action remarquable, et que les rois de France et d'Angleterre, ainsi que la république de Venise, s'empressèrent d'étouffer, donna lieu au traité d'Asti, du 21 juin 1615; et fut définitivement terminée par le traité de Pavie, du 9 octobre 1617. Ce ne fut que le 15 juin 1618 que D. Pédro de Tolède, gouverneur de Milan, rendit au duc de Savoie Verceil, qu'il avait conquis. Pour lier davantage ses intérêts à ceux de la France, Charles-Émanuel sollicita et obtint, pour le prince de Piémont, son fils, la main de Christine de France, sœur de Louis XIII, que le prince épousa à Paris, le 10 février 1619. La querelle des Grisons avec les peuples de la Valteline ralluma encore une fois les hostilités en Italie. Le duc de Savoie, la France et les Vénitiens, prirent le parti des Grisons, pour soustraire la Valteline à la protection ou plutôt à la domination de l'Espagne. Comme les Génois, d'autre part, s'étaient déclarés pour les Espagnols, Charles-Émanuel en prit occasion, en 1625, d'attaquer l'état de Gènes, et d'y faire quelques conquêtes. De concert avec Lesdiguières, le duc soumit, en trois mois, cent soixante-quatorze places ou châteaux; mais il n'eut pas plutôt ramené son

armée en Piémont, que toutes ces places se révoltèrent. Le marquis de Féria, qui était entré en Piémont avec vingt deux mille hommes, assiégea vainement Verrue, où il perdit beaucoup de monde. Cette guerre fut terminée, en 1626, par le traité de Monçon. Le duc de Savoie paraissait alors inviolablement attaché à la France; mais l'extinction de la branche aînée de la maison de Gonzague et la succession des ducs de Nevers aux duchés de Mantoue et de Montferrat mécontentèrent vivement Charles-Émanuel. Le dernier de ces duchés était incontestablement un fief féminin, qui par conséquent devait appartenir à Marie, petite-fille du duc de Savoie; mais, pour ne pas diviser cet héritage, le duc de Rhétel, fils du nouveau duc de Mantoue, épousa précipitamment Marie, au moment même de la mort du dernier Gonzague, sans l'aveu de la mère ou du grand-père de cette princesse. Le duc, outré de cette injure, et impatient de s'approprier le Montferrat, dont ses ancêtres avaient toujours desiré la conquête, s'allia aux Espagnols, convint avec eux de partager l'héritage de la maison de Gonzague, et s'empara de plusieurs villes du Montferrat. Le marquis d'Uxelles avait été envoyé, par Louis XIII, avec une armée française, au secours du nouveau duc de Mantoue. Charles-Émanuel le défit, le 2 août 1628, à l'entrée de la vallée de Braïda, et le força de repasser les monts. Louis XIII, après avoir pris la Rochelle, entra lui-même en Piémont, au mois de janvier 1629, avec une nombreuse armée, qui força les passages de Suze. Le duc, tout en lui résistant, négociait avec lui. Il voulait que Louis XIII achetât le passage pour aller débloquer Casal, que les Espagnols assiégeaient, et il demandait, à ce titre, une partie du Montferrat. C'est ce qu'il obtint par le traité de Suze, du 11 mars 1629. La ville de Trin, avec le pays environnant, lui fut cédée en souveraineté; et il eut soin lui-même de ravitailler Casal, que ses anciens alliés assiégeaient. Louis XIII cependant ne se fut pas plutôt retiré, que Charles-Émanuel renouvela ses intrigues avec les Espagnols, espérant, s'ils chassaient absolument les Français d'Italie, conserver tout ce qu'il avait précédemment conquis sur le Montferrat. D'ailleurs l'entrée du comte de Collalto dans le Mantouan, avec une armée allemande, et du marquis Spinola dans le Montferrat, avec les Espagnols, rendait la situation du duc de Savoie très-critique. Il différait de se déclarer, et, en gagnant du temps, il essayait de se mettre à prix auprès des deux ennemis. Le cardinal de Richelieu résolut de le faire enlever, à Rivoli, ainsi que le prince de Piémont. Le duc de Montmorenci en avertit Charles-Émanuel, qui s'enfuit en toute hâte; et cette tentative jeta le duc dans le parti de l'Espagne. Richelieu, arrêté par le duc de Savoie, dans sa route, vers Casal, se saisit de Pignerol, qu'il fortifia, en même temps que Louis XIII soumit presque toute la Savoie. Le roi fit son entrée à Chambéri le 18 mai 1630; et, le 20 juillet de la même année, Saluces se rendit aux Français. En même temps Spinola pressait, avec les Espagnols, le siége de Casal. Une armée allemande était aussi entrée en Piémont; et le duc de Savoie, non moins maltraité par ses alliés que par ses ennemis, était sur le point de perdre toutes ses provinces. Une profonde dou-

leur le saisit : il tomba malade à Savillan, où il s'était rendu pour mettre ce bourg en état de défense; et il y mourut, le 26 juillet 1630. Charles - Émanuel s'exprimait avec facilité en français, en espagnol et en italien. Henri IV et Richelieu le regardaient comme le prince le plus habile de son temps; et son éloquence était si persuasive, que les autres souverains craignaient de traiter directement avec lui (1). Il avait un grand amour pour les lettres, et il composa lui-même des Parallèles entre les grands hommes qu'il estimait le plus parmi les anciens et les modernes. Il avait épousé Catherine d'Autriche, seconde fille de Philippe II, qui mourut à Turin, le 6 nov. 1597. Le duc en avait eu plusieurs enfants : Philippe-Émanuel, prince de Piémont, qui mourut avant son père, à Madrid, le 9 février 1605; Victor-Amé, qui lui succéda; Maurice, cardinal de Savoie; Thomas, prince de Carignan (*Voy.* ce nom, VII, 135); Marguerite, épouse de François de Gonzague; Isabelle, épouse d'Alphonse d'Este, duc de Modène, et deux princesses qui furent religieuses. S. S—I.

SAVOIE (Victor-Amé Ier., duc de) était né à Turin, le 8 mai 1587. Agé déjà de quarante-trois ans lorsqu'il succéda à son père, et initié par lui dans toutes les affaires d'état, il avait souvent remplacé Charles-Émanuel dans les conseils : plus souvent il avait conduit ses armées; et son accession au trône, dans les circonstances critiques où se trouvait la Savoie, n'apporta aucun changement. Victor-Amé avait passé trois ans à la cour de Philippe III, son oncle maternel; il en revint après la mort de son frère aîné. Le 10 février 1619, il épousa Christine de France, sœur de Louis XIII (*V.* Christine, VIII, 478); mais cette alliance ne le fixa pas plus dans le parti de la France, que le mariage de son père avec la sœur de Philippe III, ne l'avait attaché au parti de l'Espagne. Victor-Amé, à son avènement au trône, se trouvait engagé dans la guerre la plus dangereuse : la Savoie était envahie; et en Piémont, les Français était maîtres de Suze, Pignerol, Briqueras et Saluces; ils prirent encore Villefranche, Paucalier et Carignan : mais des maladies pestilentielles s'étaient répandues dans l'armée fançaise et l'affaiblissaient. Le duc de Savoie et le comte de Colalto, général impérial, étaient jaloux des Espagnols; et le marquis Spinola, commandant de ces derniers, qui seul voulait la guerre, était traversé par les intrigues de ses alliés. Une trève entre les différentes armées fut conclue par les négociations de Mazarin, au commencement de l'automne de 1630; et pendant que le duc, ébranlé, était sur le point de quitter le parti de l'Espagne pour celui de la France, la paix entre cette puissance et la maison d'Autriche fut conclue, le 3 octobre, à Ratisbonne : le duc y fut compris; et Trin lui fut abandonné en échange de ses droits sur le Montferrat. Cette paix fut enfin proclamée devant Casal, par l'activité de Mazarin, le 26 octobre, au moment où les deux armées étaient sur le point de se charger (*V.* Mazarin, XXVIII, 2). Les places de Suze et de Veillane, les dernières que les Français occupassent en Piémont, furent restituées à Victor-Amé, le 15 septembre 1631. Dans les négociations de Chérasque, qui avaient été destinées à met-

(1) Costa, *Mém. hist.* 2, 162.

tre à exécution en Italie le traité de Ratisbonne, Victor Amé embrassa, en secret, le parti des Français; et pour leur ménager une entrée en Italie, il convint de les laisser maîtres de Pignerol, quoique cette forteresse dût être évacuée avant que les Impériaux rendissent Mantoue. On cacha dans les casemates les soldats français qui demeurèrent à Pignerol, pendant que les commissaires autrichiens visitaient la place pour s'assurer qu'elle était évacuée. Ils reparurent et s'en rendirent maîtres dès que les Allemands furent hors de Mantoue. Dans le même temps, le duc de Savoie négociait, par l'entremise de l'Espagne, un traité de paix avec les Génois, traité qui fut conclu à Madrid, le 27 novembre 1631. Les princes d'Italie avaient tous, à cette époque, des disputes de préséance; Urbain VIII les aigrit encore en donnant aux cardinaux un nouveau titre, celui d'éminence: il déclara que les monarques seuls pourraient continuer à les qualifier d'illustrissimes. A cette occasion, la république de Venise, et bientôt après le duc de Savoie, reclamèrent les honneurs royaux, en vertu de leurs prétentions sur l'île de Cypre. Le duc, dès l'an 1632, se fit nommer altesse royale, et porta sur ses armoiries la couronne fermée des rois. Tandis que Victor-Amé s'affermissait dans le parti de la France, plusieurs membres de sa famille s'éloignèrent de lui pour s'attacher à l'Espagne: sa sœur, la duchesse-mère, de Mantoue, le quitta la première; et après avoir cherché à entraîner sa fille, elle se retira en Espagne, où le roi lui donna le gouvernement du Portugal. Presqu'en même temps le cardinal de Savoie abandonna, en cour de Rome, la protection de la France pour celle de l'Espagne; et le prince Thomas, qui gouvernait la Savoie, en partit précipitamment pour passer en Flandre au service de Philippe IV. Richelieu, ayant voulu, en 1635, renouveler la guerre contre la maison d'Autriche, engagea Victor-Amé dans son alliance, lui promettant le Montferrat et le duché de Milan en échange de la Savoie. Le duc aurait préféré garder la neutralité et écarter la guerre de ses frontières: mais Richelieu ne lui laissa pas le choix; et après lui avoir fait signer une ligue, le 11 juillet, il lui donna le commandement général des armées françaises en Italie. La campagne s'ouvrit par le siége de Valence sur le Pô, où le duc de Savoie échoua par la faute du maréchal de Créqui, qui lui était associé. L'année suivante, le marquis de Villa, général du duc de Savoie, réussit à détourner la guerre sur les états de Modène et de Parme, non sans ruiner ainsi le premier de ces ducs (qui était cousin de Victor-Amé), par les armes mêmes du second. De concert avec le maréchal de Créqui, il entra ensuite dans le Milanez, tandis que le duc de Rohan, qui commandait pour les Français dans la Valteline, devait descendre des montagnes. Mais le marquis de Léganez, gouverneur de Milan, vint, avec l'armée espagnole, au-devant des alliés, et les attaqua, le 22 juin 1636, à Tornavento: tout son effort se dirigeait contre le maréchal de Créqui, que le Tésin séparait du duc de Savoie. Ce dernier, ayant travaillé toute la nuit à rétablir des ponts entre eux, arriva au secours des Français comme ils commençaient à plier; et après un combat de sept heures, il força les Espagnols à la retraite. Le duc de Savoie soutint avec non moins d'a-

vantage la réputation de ses armes dans la campagne suivante ; elle se termina, le 8 septembre 1637, par le combat de Monbaldone, où la cavalerie espagnole fut mise en déroute ; mais ce fut le dernier exploit de Victor-Amé : le 26 septembre, il fut invité à un repas chez le maréchal de Créqui, à la suite duquel le duc, son premier ministre le comte de Verrue, et son meilleur général le marquis Guido Villa, furent frappés d'une même maladie. Le marquis se rétablit en peu de jours ; mais le duc et le comte moururent. Le premier expira à Verceil, le 7 octobre 1637, à l'âge de cinquante ans. Des soupçons injurieux furent excités par ces trois maladies simultanées, et par les dissensions qu'on avait souvent remarquées entre le duc et le maréchal de Créqui. Mais les symptômes de la maladie ou l'inspection du cadavre ne justifièrent point ces soupçons, que démentaient déjà le caractère et la réputation du maréchal. Victor Amé I^{er}. avait été formé à la patience et à la dissimulation par le caractère soupçonneux de son père, qui lui avait montré plus d'une fois une injuste et cruelle défiance. On a loué sa continence et sa sobriété. Infatigable de corps et d'esprit, il savait se rendre cher aux soldats, auxquels il donnait l'exemple de la bravoure comme de la constance dans les privations. Il avait établi un grand ordre dans ses finances ; mais les guerres dans lesquelles il fut sans cesse engagé l'avaient forcé de multiplier les impôts, tandis qu'il ne distribuait les graces que d'une main avare. Il laissa deux fils et quatre filles en bas âge, sous la régence de sa veuve. — François - Hyacinthe, duc de Savoie, né à Turin, le 14 sept. 1632, n'avait que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Émery, ambassadeur de France, qui était initié dans les secrets de Richelieu, voulut engager le maréchal de Créqui à se saisir de Verceil, et de la personne de Madame royale, (c'est ainsi qu'on nommait la régente), avec ses deux fils, comme gage de la fidélité de la Savoie dans l'alliance de la France. Cette proposition à laquelle Créqui se refusait, ayant excité une discussion animée qui fut entendue, Christine se tint sur ses gardes : elle doubla la garnison de Verceil, et les Français qui se présentèrent aux portes en grand nombre le lendemain, sous différents prétextes, ne furent pas admis dans la ville. Christine écrivit ensuite au cardinal Maurice, et à Thomas de Savoie, pour leur promettre la restitution de leur apanage sequestré par le dernier duc leur frère, sous condition cependant qu'ils ne rentreraient point en Piémont. Tous deux avaient embrassé ouvertement le parti de la maison d'Autriche ; et Richelieu avait déclaré qu'il regarderait leur retour en Piémont comme un acte d'hostilité. La position de Christine était très-critique : les princes voulaient rentrer en Savoie, et croyaient avoir plus qu'une étrangère le droit de gouverner leur pays ; les Espagnols faisaient des progrès en Piémont ; et les Français menaçaient à leur tour, pour forcer la régente à renouveler l'alliance conclue par Victor-Amé. Cette alliance arrivée à son terme, fut enfin renouvelée à Turin, le 3 juin 1638 : mais elle ne procura point à la Savoie des secours aussi énergiques que Madame royale s'y attendait. Malgré le cardinal La Valette, qui commandait l'armée française, Verceil fut pris par le marquis de Léganez,

Digitized by Google

le 4 juillet 1638, et cette place importante ouvrit le Piémont aux Espagnols. Bientôt après, François-Hyacinthe, âgé seulement de six ans, mourut, le 4 octobre 1638, à la suite d'une chute. S. S—1.

SAVOIE (CHARLES-ÉMANUEL II, duc DE), second fils de Victor-Amé Ier., était né à Turin, le 20 juin 1634, et n'avait que quatre ans et quelques mois lorsqu'il succéda à son frère. Son accession au trône donnant lieu à renouveler la régence de sa mère, les deux princes de Savoie en prirent occasion de réclamer la tutelle de leur neveu. Ils se rendirent tous deux à Milan. Le cardinal entra même en Piémont, mais sans soldats et sans suite. Il avait lié des intrigues pour s'emparer des citadelles de Turin et de Carmagnole. Elles échouèrent; et le prince, cédant aux instances de sa belle-sœur, repartit pour Milan. Les princes cependant obtinrent de l'empereur un décret, en date du 6 novembre 1638, par lequel il enjoignit à Christine de se détacher des intérêts de la France, et de demander à l'empereur confirmation de sa régence: autrement il y serait pourvu. Jamais l'Empire n'avait exercé ou même prétendu sur la Savoie le droit de régler les tutelles. Les princes, en recourant à l'empereur, sacrifiaient l'indépendance de leur patrie et de leur maison à une ambition personnelle. D'autre part, Madame Royale, pour complaire à Richelieu, ne respectait pas davantage les vrais intérêts de la Savoie. Par déférence pour ce ministre, elle fit arrêter et languir dans une prison, jusqu'à sa mort, le P. Monod, le plus habile négociateur que la Savoie eût jamais eu à son service, et le plus fidèle de ses conseillers (V. MONOD). On parlait déjà de la mort prochaine de Charles-Émanuel II, dont la santé était mauvaise, et l'on assurait qu'après son décès, sa sœur serait mariée au dauphin, et lui porterait, au mépris des lois, la Savoie en héritage. Les hostilités entre les princes et la duchesse commencèrent au mois de mars 1639. Le prince Thomas surprit Chivas: Yvrée, Bielle, le fort de Bard et toute la val d'Aoste se rendirent ensuite à lui. La régente envoya son fils et ses trois filles au château de Chambéri. Elle-même s'enferma dans Turin, avec le cardinal de La Valette, déterminée à y attendre un siége. Thomas n'osa point l'entreprendre; mais, avec les généraux espagnols Légapez et Caracène, il prit successivement Villeneuve, Moncalvo, Asti et Trin. Les Français demandèrent alors à la régente de leur consigner le reste de ses forteresses, puisqu'elle les gardait si mal. Ils furent mis en possession de Cherasco, Savillan et Carmagnole, tandis que Santià, Ceve, Bene, Coni, Fossan, Saluces, Demont et Mondovi ouvrirent volontairement leurs portes aux princes, avant la fin de juin 1639. Le duc de Longueville et La Mothe-Houdancourt arrivèrent enfin en Piémont, avec l'armée française, et reprirent plusieurs des places qui avaient été rendues; mais pendant que Longueville assiégeait Coni, le prince Thomas surprit Turin, le 27 juillet. La régente eut à peine le temps de s'enfuir dans la citadelle, avec ses pierreries et ses papiers. Longueville, après une tentative infructueuse pour reprendre Turin, fit passer la duchesse et sa cour à Suze, tandis qu'il demeura chargé de la garde de la citadelle. Richelieu profita ensuite d'une trêve de deux

mois pour conduire Louis XIII à Grenoble, et y faire venir Christine. Aussitôt que celle-ci fut arrivée auprès de son frère, il voulut qu'elle lui remît le château de Montmélian et la garde du jeune duc. Christine, prétextant la maladie de son fils, eut beaucoup de peine à résister à cette demande. Il lui fallut essuyer, à cette occasion, les froideurs et la colère de son frère et de son impérieux ministre. Pendant ce temps, le comte d'Harcourt avait été envoyé en Piémont pour commander l'armée française, qui ne passait pas neuf à dix mille hommes (*Voy.* Harcourt, XIX, 401). Il remporta, le 15 novembre, un avantage signalé sur le prince Thomas, au pont de la Rioute, avantage dû en grande partie à ce que Léganez avait abandonné les Piémontais dans le combat. Cependant un mécontentement universel et une mauvaise foi sans pudeur faisaient naître et échouer chaque jour des négociations contradictoires. Le cardinal de Richelieu offrit au prince Thomas le partage de la régence, pourvu qu'il renonçât à l'alliance de l'Espagne. Christine traitait avec le même prince, à l'insu des rois de France et d'Espagne et du cardinal de Savoie; elle négociait avec le cardinal, à l'insu du prince Thomas : elle lui offrit de lui donner la main de sa nièce, pour réunir ainsi tous les droits au trône. Le cardinal proposait aussi de nouvelles conditions avec l'Espagne. Pendant ces traités mystérieux, Léganez avait entrepris le siége de Casal, au grand mécontentement des princes. Le comte d'Harcourt, qui avait reçu des renforts de France, l'attaqua dans ses lignes, le 29 avril 1640; le défit, lui tua trois mille hommes, et le força de lever le siége. Le comte d'Harcourt investit ensuite Turin, et quoique le prince Thomas y commandât une nombreuse garnison, quoique Léganez s'avançât à son secours, avec une forte armée, qui assiégeait en quelque sorte les assiégeants, la constance du comte d'Harcourt et la circonspection de Léganez forcèrent Turin à se rendre. Le prince Thomas en sortit, le 24 septembre, avec les princesses ses sœurs, et se retira à Ivrée. Justement mécontent du marquis de Léganez, il commença le 2 décembre, à traiter avec la France; mais le comte d'Olivarez lui ayant donné satisfaction, en rappelant Léganez, et Richelieu, d'autre part, ayant excité sa défiance, en arrêtant, à Turin, le comte de Saint-Martin, ministre et confident de la régente, les deux princes de Savoie rompirent toutes leurs négociations avec la France, renouvelèrent leur traité avec l'Espagne; et la guerre recommença. Le comte d'Harcourt échoua, en 1641, au siége d'Ivrée; mais il prit Cève et Coni. Cependant le comte de Siruela, gouverneur du Milanez, n'avait pas pour les princes plus d'égards que n'en avait eu Léganez; et le mécontentement de ceux-ci les porta de nouveau à entrer en traité avec leur belle-sœur et avec la cour de France. Après des difficultés infinies, le traité fut enfin conclu, le 16 juin 1642. La duchesse demeura régente; mais la lieutenance-générale du comté de Nice fut donnée au cardinal Maurice, qui, renonçant aux ordres sacrés, épousa la princesse Marie, sa nièce; et la lieutenance-générale d'Ivrée et de Bielle fut de même donnée au prince Thomas. Le roi de France les reçut l'un et l'autre en grace, et promit de leur rendre tou-

Digitized by Google

tes les places du Piémont, dès que les Espagnols auraient évacué ce qu'ils y possédaient encore. Le mariage de la princesse Marie fut célébré à Nice, le 21 septembre 1642; et la guerre civile qui avait désolé le Piémont, fut enfin terminée. Cependant une extrême jalousie entre les princes et la régente survécut à cette guerre; elle fut augmentée par les avances que Richelieu et Mazarin firent aux princes pour les attacher à la France. Le crédit de Thomas à la cour de France s'accrut encore après la mort de Louis XIII : il fut fait généralissime du roi en Piémont; et, dans la campagne de 1643, il reprit aux Espagnols Asti, Villeneuve et Trin. La régente, ne se trouvant plus si serrée par les ennemis, fit revenir en Piémont son fils Charles-Émanuel, qui, depuis 1639, était toujours demeuré en Savoie. La cour établit sa résidence à Fossan. Un traité conclu par les deux régentes, au Valentin, le 3 avril 1645, au nom de Louis XIV et de Charles-Émanuel, confirma tous les traités précédents entre la France et la Savoie, et rendit à cette dernière la possession de presque toutes les places du Piémont, dont les Français trouvaient la garde trop onéreuse. Le prince Thomas se trouvant éloigné avec l'armée Française, Christine en profita pour conduire Charles-Émanuel à Ivrée, et y déclarer la majorité de son fils, le 20 juin 1648, en même temps qu'elle lui faisait reprendre la lieutenance d'Ivrée, qui n'avait été cédée à Thomas que pour le temps de la minorité. Christine se plaisait à remettre en apparence le gouvernement à son fils, assurée que ce prince, très-peu formé pour son âge, ne lui disputerait point son autorité. Cependant la surprise d'Ivrée avait mécontenté vivement les princes. Thomas, dévoué à la France, commandait les armées de Louis XIV en Piémont, et poursuivait les hostilités contre les Espagnols. Pendant que les états du duc de Savoie semblaient épuisés par cette longue guerre, ce prince en eut une autre à soutenir contre les Vaudois ou Barbets (*Voy.* LEGER, XXIII, 568); mais l'intervention des puissances protestantes mit fin aux hostilités; après une conférence tenue à Pignerol, le 31 juillet 1655, Charles Émanuel II publia une amnistie universelle, et rétablit l'exercice de la religion calviniste dans les vallées qui avaient auparavant joui de la liberté de conscience. L'année suivante, Thomas de Savoie, prince de Carignan, mourut à Turin, le 22 janvier. Il commandait l'armée alliée de France et de Savoie; mais depuis long-temps la guerre de Piémont n'était marquée par aucun exploit : après sa mort, elle continua avec la même mollesse, jusqu'au traité des Pyrénées, signé le 7 novembre 1659, qui remit la maison de Savoie en possession de tout ce qu'elle occupait avant le commencement des hostilités; et les peuples, accablés par de si longs malheurs, jouirent enfin de quelque repos. La duchesse Christine, qui avait gouverné la Savoie pendant plus de vingt-cinq ans, avec une autorité que son fils ne disputa jamais, mais qui était à charge à tous les autres princes de cette maison, et qui y avait excité de si longues guerres civiles, mourut à Turin, le 27 déc. 1663, la même année que sa fille Marguerite de Savoie, épouse de Ranuce II, duc de Parme. Dès le 6 mai précédent, Charles-Émanuel II avait épousé Françoise de Bourbon, fille

de Gaston, duc d'Orléans. Cette princesse ne vécut que peu de mois avec son époux. Après sa mort, le duc s'unit en secondes noces, en 1664, à Marie-Jeanne de Nemours, d'une branche cadette de la maison de Savoie, qui s'éteignait en elle, et qui était issue d'un second fils du duc Philippe II. Dans un règne aussi agité, Charles-Émanuel II avait toujours eu fort peu de part aux événements. Il en eut moins encore lorsque la puissance de Louis XIV ne permit plus aux petits princes ses voisins, d'avoir une volonté. En 1672, Raphaël de la Tour, exilé de Gênes, offrit au duc de le rendre maître de Savone; et celui-ci fit avancer des troupes, sous prétexte de régler quelques contestations sur les limites des deux états. L'entreprise contre Savone manqua; mais les hostilités continuèrent, jusqu'à ce que Louis XIV envoyât Caumont aux Génois et au duc, pour les sommer de suspendre leurs combats: il fit venir à Paris leurs ambassadeurs; et l'année suivante il leur dicta une paix, qui fut observée. Charles-Émanuel II avait gagné l'affection de son peuple par la douceur et la prévenance de ses manières, sa générosité et sa magnificence. Il avait embelli Turin, sa capitale, rendu Montmélian inexpugnable, ouvert des chemins admirables au travers des montagnes, au passage de la *Grotte*, près des Échelles. Il fonda une société littéraire, et une académie de peinture à Turin. Se sentant atteint, en 1675, d'une maladie mortelle, il voulut qu'on ouvrît les portes du palais, et qu'on laissât entrer la foule, afin que son peuple le vît mourir comme il l'avait vu vivre. Il expira, le 12 juin 1675, laissant un fils unique, Victor-Amé II, âgé de moins de neuf ans, sous la tutelle de Jeanne-Marie de Nemours, sa mère. Ce prince, plus connu sous le nom de roi Victor, à cause de la couronne de Sicile qu'il obtint en 1713, et qu'il échangea en 1718, contre celle de Sardaigne, aura son article au nom VICTOR-AMÉ II (1). S. S—I.

SAVOIE (BONNE DE BOURBON, comtesse DE), sœur de Jeanne, reine de France, épousa, à Paris, en 1355, Amé VI, comte de Savoie, dit le *Vert*, fit le bonheur de son époux, de ses sujets, et se distingua par sa libéralité et sa grandeur d'ame. Après la mort du comte *Vert*, en 1383, elle tint les rênes du gouvernement, se chargea, en 1391, de la tutelle de son petit fils, et lui remit l'administration en 1389. Ce prince ingrat refusa long-temps de lui rendre les domaines qui formaient son douaire. La comtesse Bonne se retira au château de Mâcon, où elle mourut, le 19 janvier 1402. — Une autre Bonne, comtesse de Savoie, fille de Jean de France, duc de Berri, épousa, en 1376, Amé VII, dit le *Rouge*; à la mort de son époux, elle disputa la régence à Bonne de Bourbon, sa belle-mère; épousa en secondes noces le comte d'Armagnac, connétable de France, et mourut en 1434. B-P.

SAVOIE (THOMAS II, DE), comte de *Flandre*, troisième fils de Thomas Ier., comte de Savoie, né à Montmélian, en 1199, fut d'abord destiné à l'Église. Son père, Amé IV, lui donna ensuite un apanage en Piémont. Sa nièce, Marguerite de Provence, ayant épousé le roi saint Louis, il la suivit en France où ce

(1) Suivant le plan adopté dès le commencement de cet ouvrage, les articles des rois et empereurs ont été donnés à leurs noms propres, et ceux des ducs, électeurs et autres princes souverains, au nom de leurs maisons.

monarque le maria, en 1236, avec l'héritière des comtés de Flandre et de Hainaut. Thomas ne gouverna ces comtés que jusqu'à la mort de Jeanne, sa femme, survenue, en 1242. Il les céda ensuite au comte de Dampierre, héritier naturel de sa femme, et vint chercher fortune en Italie. S'y étant remarié, en 1244, avec Béatrix de Fiesque, il prit parti dans les querelles entre les cités de Piémont encore libres à cette époque, et il espérait en soumettre quelqu'une à sa domination; mais il fut fait prisonnier, en 1256, par les habitants d'Asti, au combat de Montebruno. Il obtint sa liberté au bout d'une année, par un traité onéreux, chercha vainement des secours en France et en Angleterre, pour tenter de nouvelles entreprises, et mourut à Chambéri, le 1er. février 1259. Il laissait, de sa seconde femme, trois fils et une fille : Thomas III, qui continua la branche; Amé V, qui succéda au comté de Savoie; et Louis, tige des barons de Vaud. — Thomas III (de Savoie), comte de Morienne, et fils aîné de Thomas II, naquit à la cité d'Aoste, en 1248. Il succéda, en 1259, à son père dans le titre de comte de Morienne, et dans le petit apanage qui lui restait dans la val d'Aoste après ses malheurs. Thomas III n'était pas fait pour relever la fortune de sa maison : quoique brave et entreprenant, il n'eut l'avantage dans aucune bataille, et fut cependant presque toujours en guerre avec le marquis de Montferrat, Guillaume VII. En 1281 il le fit arrêter à Valence, au mépris d'un sauf-conduit qu'il lui avait donné, et se fit céder, pour sa rançon, plusieurs villes du Piémont, qu'il ne garda pas long-temps. Il mourut à Saint-Genis d'Aoste, le 15 mai 1282. Il avait épousé, en 1274, Guite de Bourgogne, dont il eut cinq enfants. L'aîné, Philippe, lui succéda; les quatre plus jeunes furent ecclésiastiques. S. S-i.

SAVOIE (Philippe de), prince d'Achaïe et de Morée, fils et successeur de Thomas III, était né à Suze, en 1278, et n'était âgé que de 7 ans, lorsque son père mourut. D'après l'ordre de représentation, il aurait dû succéder, en 1285, au comté de Savoie, lorsque la ligne régnante s'éteignit en la personne du comte Philippe. Dès qu'il fut parvenu à l'âge de raison, il fit valoir ses droits contre Amé V (Voyez pag. 530 ci-dessus). Par un arrangement conclu en 1294, les états de Savoie furent partagés entre les deux branches. Philippe se contenta du Piémont, en reconnaissant la souveraineté de son oncle; il consentit à mettre sur ses armes pour brisure une bande d'azur brochant sur le tout; et il ne s'occupa plus qu'à étendre son autorité au-delà des monts, comme Amé V étendait la sienne en Savoie. Il avait à lutter pour cela contre Charles Ier. et Charles II d'Anjou, qui, sous le nom du parti Guelfe, avaient acquis la seigneurie de plusieurs villes du Piémont. Philippe avait épousé, en 1301, Isabelle de Villehardouin, fille et unique héritière du dernier prince de l'Achaïe et de la Morée; il prit le titre de ces deux principautés, qu'il transmit à ses enfants; mais il en vendit la souveraineté à Charles II, par un traité du 11 mai 1307, qui réglait en même temps leurs droits respectifs en Piémont. Ce traité ne fut pas long-temps observé : Philippe eut recours, en 1310, à la protection de l'empereur Henri VII, contre Robert, roi de Naples; mais

au bout de peu d'années, la mort lui enleva ce protecteur. Toujours opprimé par la maison d'Anjou, Philippe, en mourant à Pignerol, le 27 septembre 1334, transmit son ressentiment à ses successeurs. — Jacques de SAVOIE, comte de Piémont, prince d'Achaïe et de Morée, n'était point majeur quand il succéda, en 1334, à son père Philippe; mais il était parvenu à l'âge de gouverner lorsque la mort du roi Robert, en 1341, lui permit de sortir d'une longue oppression. Il fit avec succès la guerre à la reine Jeanne, au marquis de Montferrat et à celui de Saluces. Il força ce dernier à lui faire hommage, en 1359; mais enorgueilli par ses victoires, et comptant sur la richesse de ses sujets et la force de ses états, il voulut secouer le joug de la branche de sa famille qui régnait en Savoie. Ses sujets recoururent, contre lui au comte Vert, leur seigneur suzerain (*Voy.* AMÉ VI, pag. 533 ci-dessus). Dans cette guerre civile, Jacques fut battu, fait prisonnier, envoyé à Rivoli, et dépouillé de tous ses fiefs. Le comte Vert le rétablit dans sa souveraineté en 1363. Mais des chagrins de famille empoisonnèrent la fin de sa vie. Sa troisième femme, Marguerite de Beaujeu, lui inspira de l'éloignement pour son fils Philippe, qu'il avait eu de la seconde; elle força ce jeune prince à s'enfuir chez le marquis de Saluces, ennemi de son père; et le fit ensuite deshériter, en faveur de ses propres enfants. Jacques mourut, le 17 mai 1366, après avoir recommandé au comte Vert la tutelle de son second fils. — Amédée de SAVOIE, comte de Piémont, prince d'Achaïe et de Morée, était encore mineur, lorsque les intrigues de sa mère lui procurèrent la succession du Piémont, au préjudice de Philippe, son frère aîné. Celui-ci, refusant de se soumettre au testament de son père, réclama son héritage les armes à la main, en 1366; mais le comte Vert, qui avait été chargé de la tutelle d'Amédée, battit Philippe et le fit prisonnier; il mourut en prison, en 1369. Amédée, qui devait son autorité au comte Vert, le servit fidèlement dans toutes ses guerres. Il noua quelques intrigues en Grèce, pour recouvrer les principautés d'Achaïe et de Morée, dont il portait le titre; mais quoique la reine Jeanne elle-même consentît à les restituer, pourvu qu'il se chargeât de les défendre, il renonça de lui-même à une possession onéreuse, qui pouvait le ruiner. Il mourut, le 7 mai 1402, âgé de trente-neuf ans; laissant une fille, nommée Marguerite, mariée, en 1403, à Théodore II, marquis de Montferrat. Elle mourut ensuite en odeur de sainteté; mais elle n'a pas encore été canonisée. — Louis de SAVOIE, prince d'Achaïe, etc., succéda, en 1402, à son frère Amédée: il avait fait la guerre dans sa jeunesse, sous les drapeaux du comte Vert et du comte Rouge; plus tard il suivit Louis d'Anjou dans le royaume de Naples. Parvenu à la souveraineté du Piémont, il demeura constamment attaché au chef de sa famille, Amé VIII, qu'il servit dans ses différentes guerres contre les marquis de Montferrat, de Saluces et de Ceve. Il mourut à Pignerol, le 11 déc. 1418; et en lui finit la maison de Savoie-Achaïe. D'après son testament, Amé VIII hérita de ses états et de ses titres. S. S—I.

SAVOIE (LOUIS DE), baron de Vaud, né au mois d'octobre 1250, était le troisième fils de Thomas de Savoie, comte de Flandre. La ba-

ronie de Vaud lui fut donnée en apanage par Amé V, son frère, en 1285. L'empereur Adolphe lui accorda, en 1297, le droit de battre monnaie d'or et d'argent. Après avoir étendu sa juridiction aux dépens de l'évêque de Lausanne, il suivit à Naples Charles II d'Anjou, et y mourut, en 1302. — Son fils, Louis II, qui lui succéda, suivit Henri VII en Italie, et servit en Flandre Philippe de Valois contre les Anglais. Il mourut, en 1350, ayant survécu à Jean, son fils unique. Sa fille Catherine vendit, le 9 juillet 1359, le baronie de Vaud au comte Verd; en sorte que ce petit état rentra dans le domaine de Savoie, après en avoir été séparé soixante-quatorze ans. S. S—I.

SAVOIE (LOUIS DE), second fils de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Cypre, épousa Charlotte, fille unique de Jean III de Lusignan, dernier roi de Cypre. Ce roi mourut en 1458, pendant que le mariage de sa fille se traitait en Piémont; et Louis arrivé à Nicosie, au mois d'octobre 1459, y épousa la princesse qui lui était promise, et fut lui-même reconnu pour roi par les grands et par le peuple. Mais Jacques de Lusignan, bâtard du dernier roi, et archevêque de Nicosie, ne voulant point reconnaître que l'illégitimité de sa naissance l'excluait du trône, eut recours au soudan d'Égypte, avec l'aide duquel il chassa de l'île sa sœur et son beau-frère, et se fit couronner lui-même, en 1460. Il épousa, en 1468, Catherine Cornaro, que la république de Venise avait adoptée, et dont elle revendiqua l'héritage à la mort de Jacques, en 1473 (*V.* CORNARO, IX, 601); tandis que Louis et Charlotte, après avoir vécu long-temps à Rhodes, d'où ils entretenaient, en Cypre, des intelligences pour susciter de nouvelles guerres, après être allé chercher au Caire la protection du soudan d'Égypte, et avoir lié, en 1479, contre les Vénitiens, une conjuration dont la découverte coûta la vie à un grand nombre de leurs partisans, se retirèrent enfin en Europe. Louis mourut à Ripaille, au mois d'août 1482, et Charlotte à Rome, au mois de juillet 1487. Cette dernière, par son testament, transmit à la maison de Savoie tous ses droits sur Cypre, l'Arménie et le royaume de Jérusalem. S. S—I.

SAVOIE (JACQUES DE), comte de Romont, quatrième fils du duc Louis, né vers l'an 1440, eut pour apanage le comté de Romont, et la baronie de Vaud, par lettres-patentes, datées de Quiers, du 26 février 1460. Ce prince inquiet, intrigant et audacieux, s'attacha au duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, avec lequel il paraît avoir eu des rapports de caractère. Il fut un des principaux chefs de l'armée de Charles, en 1469 dans l'expédition contre les Liégeois, et en 1475, dans la défense d'Arras. Dans son dévouement pour le duc, il ne craignit point d'attirer sur lui-même les attaques des Suisses. Les Bernois, contre lesquels il avait commencé les hostilités pour faire diversion en faveur de Charles, conquirent tout son apanage, au mois d'octobre 1475 (*Voy.* PHILIBERT Ier., pag. 539 ci-dessus). Le comte de Romont était auprès de Charles-le-Téméraire, dans les deux batailles de Granson et de Morat; la peur qu'il ressentit et sa fuite périlleuse demeurèrent célèbres chez les Suisses. Après la mort du duc, il embrassa les intérêts de Maximilien d'Autriche, époux de Marie, héritière de Bourgogne, et se distingua

au siége de Térouanne et à la bataille de Guinegate. Louis XI s'engagea, en 1482, par le traité d'Arras, à lui faire rendre ses états; mais les Suisses s'y refusèrent. Après la mort de Marie de Bourgogne, il fut un des conseillers de Philippe d'Autriche, fils de cette princesse; mais en 1484, il prit part à la révolte des Gantois contre Maximilien I^{er}. Il mourut au château de Ham, en Picardie, le 30 janvier 1486, ne laissant qu'une fille de son mariage avec Marie de Luxembourg. S. S-I.

SAVOIE (PHILIBERT-ÉMANUEL DE), grand-prieur de Castille et de Léon, et grand-amiral d'Espagne, fils du duc Charles-Émanuel I^{er}., naquit en 1588, et fut envoyé, à l'âge de quinze ans, en Espagne, par le duc son père. Philippe III l'éleva, en 1610, à la charge importante de généralissime de la mer, commandement absolu dont personne n'avait été investi depuis André Doria et don Juan d'Autriche. Ce fut en cette qualité que Philibert-Émanuel conduisit, en 1614, les galères d'Espagne en Sicile, pour s'opposer à la descente projetée par les Turcs, sur les côtes de cette île. En 1618, il fut envoyé auprès du duc de Mantoue, pour suivre la négociation relative aux prétentions de la maison de Savoie sur le Montferrat, dont Charles-Émanuel voulait lui faire épouser l'héritière. Ce jeune prince se distinguait autant par sa valeur que par sa prudence, lorsqu'il mourut à Palerme, en 1624, dans sa trente-sixième année. B-P.

SAVOIE (MAURICE DE), cardinal et ensuite prince d'Oneille, né à Turin, le 10 janvier 1593, était frère du précédent. Le pape Paul V le nomma cardinal à quatorze ans. Il fut chargé, par son frère Victor Amé I^{er}., de plusieurs négociations importantes. Après la mort de celui-ci, ses prétentions à la régence troublèrent le règne de François-Hyacinthe et de Charles-Émanuel II (*V.* ces noms, pag. 554 et 555 ci-dessus). A la suite d'une cruelle guerre civile, où les Espagnols étaient ses auxiliaires, il fit la paix en 1642, et épousa Louise-Marie-Christine de Savoie, sa nièce. Il n'en eut point d'enfants. Après avoir vécu quinze ans avec elle, il mourut d'apoplexie, le 4 octobre 1657. S. S—I.

SAVOIE-CARIGNAN. *V.* CARIGNAN, EUGÈNE et SOISSONS.

SAVOIE-NEMOURS. *V.* NEMOURS, XXXI, 60.

SAVOLDO (JÉROME), peintre, né à Brescia, d'une famille noble et distinguée, se livra de bonne heure à la peinture. Il florissait en 1540, et était regardé comme un des meilleurs peintres de son pays. Le nom de son premier maître est ignoré; mais les tableaux qu'il a laissés dans sa patrie avant d'aller habiter Venise, le font connaître pour un peintre aimable et correct. Transporté à Venise, il étudia assidument les beaux ouvrages du Titien, et devint un de ses plus habiles imitateurs, non pas, il est vrai, dans les grandes machines, mais dans de moindres compositions exécutées avec le fini le plus exquis, qui est, à proprement parler, son caractère distinctif. Jouissant d'une fortune personnelle considérable, c'était pour se distraire qu'il cultivait son art, et il ne faisait point payer les tableaux dont il ornait les églises. Il en peignit aussi quelques-uns pour des amateurs : ces derniers sont extrêmement rares et recherchés. On vantait surtout celui de *la Crèche*, qui se voyait dans l'église de Saint Job: la couleur et l'exé-

cution en étaient parfaites. Une restauration mal adroite a gâté ce bel ouvrage. Son chef-d'œuvre, plus grand que les tableaux qu'il faisait ordinairement, est au maître autel des Dominicains de Pesaro. Il représente *J.-C. sur un nuage éclairé par le soleil céleste; et au bas quatre saints en prière*. Ces figures sont peintes avec une si grande vigueur de coloris, qu'elles semblent sortir de la toile, tandis que le haut du tableau est d'une couleur si douce et si harmonieuse, que les différents plans du tableau s'enfoncent et se dégradent avec un art infini. On conserve de lui, dans la galerie de Florence, comme l'un des chefs-d'œuvre de l'ecole Vénitienne, une petite *Transfiguration* d'une rare beauté. Savoldo vécut long-temps à Venise, où il mourut dans un âge avancé, et où il est connu sous le nom de *Girolamo Bresciano*. P—s.

SAVONAROLA (Jean-Michel), médecin, né à Padoue, en 1384, fut d'abord chevalier de Rhodes; mais le goût des lettres lui fit abandonner les armes pour se livrer à l'étude de la médecine. Dès qu'il eut reçu le bonnet de docteur, dans sa ville natale, il entreprit divers voyages aux écoles les plus renommées. Il visita Salerne, Naples, Rome, Plaisance, Montpellier, Paris, et une partie de l'Allemagne; s'adonna aussi à l'étude de la chimie, et recueillit des notes sur les eaux minérales de divers pays. Il fut nommé lecteur de l'université de Padoue, à son retour; et, en 1436, il y expliquait les ouvrages d'Avicenne, seul auteur qui servît alors de base à l'enseignement médical. Quelques années après, la ville de Ferrare le choisit pour occuper sa chaire de médecine pratique. Cette ville était au plus haut degré de splendeur, et la cour brillante et éclairée des princes d'Este en faisait le séjour le plus agréable de l'Italie. Le duc accorda sa confiance et son amitié à Savonarola qui se fixa pour le reste de ses jours à Ferrare, et y mourut, en 1462. Les écrits de ce professeur, et surtout son *Compendium* de médecine, sont, suivant le goût de son siècle, remplis de subtilités scholastiques. Les indications de sa méthode curative sont toujours fondées sur la prédominance de quelque humeur élémentaire ou de telle ou telle température particulière. Néanmoins on y trouve des observations importantes et certaines idées singulières qui annoncent au moins une grande liberté d'expression. L'auteur ne craignit point de dire qu'il n'avait aucune confiance dans les préceptes d'Averroës, le grand maître par excellence des écoles de ce temps-là. Parmi les observations curieuses qu'il cite, on remarque les suivantes. Après l'épouvantable peste de 1348, les enfants qui vinrent au monde n'eurent plus que vingt-deux ou vingt-quatre dents au lieu de trente-deux; et ce phénomène subsista durant la génération de cette époque. Les femmes, dans le temps de la grossesse, acquirent parfois de nouvelles dents. Un homme né avec une luette double, avait néanmoins la voix claire, et chantait supérieurement. Si Savonarola eut des idées superstitieuses touchant les propriétés des pierres précieuses et sur les sortiléges, il se montra cependant excellent observateur: il distingua fort bien l'influence des âges, des tempéraments et des climats sur les maladies. Il indiqua, mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, les règles à suivre pour

examiner le pouls; il fut, pour ainsi dire, le premier auteur et le fondateur de la doctrine sphygmique. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui jouirent d'une telle réputation, que l'un d'eux (le *Speculum physiognomiæ*), fut traduit en grec, par Théodore de Gaza. Nous indiquerons : I. *De Balneis et thermis naturalibus omnibus Italiæ, sicque totius orbis, proprietatibusque eorum*, Ferrare, 1485, in-fol. II. *Practica de ægritudinibus à capite usque ad pedes*, Pavie, 1486, in-fol.; Venise, 1498 et 1560, sous le titre de *Practica major*. III. *Practica canonica de febribus, pulsibus, urinis, egestionibus, balneis Italiæ et vermibus*, Venise, 1498, 1503, 1552, in-fol.; Lyon, 1560, in-8°. IV. *De arte conficiendi aquam vitæ simplicem et compositam libellus*, Haguenau, 1532. V. *In Medicinam practicam introductio, sive de compositione medicinarum liber; item catalogus continens tam simplicium quàm compositorum medicamentorum nomenclaturas, usum et summam*, Strasbourg, 1533. VI. *Libro della natura e virtù delle cose che nutriscono, ovvero trattati de i grani, delle erbe, radici, agrumi, frutti, vini, degli animali, pesci*, etc., Venezia, 1576, in-4°. VII. *De magnificis ornamentis regiæ civitatis Paduæ*, inséré par Muratori, dans le tom. XX des *Scriptores rerum Italicar.* Z.

SAVONAROLA (Frère Jérôme), petit-fils du précédent, religieux de l'ordre de saint Dominique, et célèbre prédicateur, naquit à Ferrare, en 1452. Il vint à Florence, en 1488, et fut nommé prieur du couvent de Saint-Marc. Laurent de Médicis était alors à la tête de la république : la liberté n'existait plus que de nom; tout dans l'état dépendait de la volonté d'un seul homme; et les Florentins, pour se consoler, se plongeaient dans les vices et la mollesse. Savonarola joignait une grande pureté de mœurs, une grande élévation d'ame, à une éloquence entraînante. Il attaqua le pouvoir des Médicis dans le dérèglement qu'ils avaient encouragé et dont ils tiraient parti; il exhorta avec ferveur à la réforme de l'état et de l'Église; et prenant les vœux ardents d'une ame probe pour des révélations, il annonça comme prochaine une ère nouvelle de liberté et de foi, qui succèderait aux calamités dont l'Italie était menacée. Laurent de Médicis fut témoin, pendant quatre ans, des efforts de Savonarola pour réformer l'état; mais il respecta les vertus du moine et la pureté de son zèle : il le fit même venir à son lit de mort, en 1492; et là, Jérôme, avant de donner l'absolution à ce prince, lui demanda de renoncer au pouvoir qu'il avait usurpé, et de rendre la liberté à sa patrie. Après la mort de Laurent, le crédit de Savonarola alla croissant chaque jour à Florence. Il eut, comme ambassadeur de la république, plusieurs conférences avec Charles VIII, roi de France, et il montra, en parlant au conquérant, ce courage religieux qu'aucun courage humain ne peut égaler. Après le départ du roi, il prêcha devant les seigneuries et tous les citoyens assemblés; son discours était divisé en quatre parties : la crainte de Dieu, l'amour de la république, l'oubli des injures passées, l'égalité des droits pour l'avenir. Ce Discours, où il ne déploya pas moins de prudence et de connaissance des hommes et de leurs gouvernements, qu'on ne lui avait cru jusqu'alors de connaissances théo-

logiques, fit une profonde impression, et, le 23 déc. 1494, la république de Florence fut reconstituée selon les conseils de Savonarola. Cependant Alexandre VI occupait la chaire de saint Pierre, et la conduite de ce pape et de sa famille était un scandale pour toute la chrétienté. Savonarola, dans ses prédications, fit plusieurs fois allusion aux désordres de l'Église romaine, et au besoin qu'elle avait d'être réformée dans son chef et dans ses membres. Alexandre, de son côté, ne put voir avec indifférence attaquer un pouvoir dont il abusait si étrangement. Il somma le prédicateur, à plusieurs reprises, de venir à Rome, pour y rendre compte de sa foi, et il appuya ses sommations d'une menace d'excommunication contre le moine, et d'interdit contre la république, s'il n'était pas obéi. Les Florentins firent, à plusieurs reprises, révoquer la citation, et ils mirent beaucoup de chaleur à défendre Savonarola qui, pendant quelque temps, s'abstint de prêcher; mais son ami, frère Dominique de Pescia, qui était animé d'un même zèle, et qui l'égalait presque en éloquence et en talents, occupait la chaire à sa place. Avant la fin de l'année 1495, Savonarola recommença cependant à prêcher; et l'affluence était si grande à ses sermons, que l'ancienne cathédrale de Florence ne suffisait point à contenir les auditeurs, et qu'on fut obligé d'y construire de vastes galeries pour doubler le nombre des places. Le changement dans les mœurs, produit par ces prédicateurs, parut bientôt avec évidence; et cette ville, naguère la plus corrompue, devint la plus modeste et la plus pieuse de l'Italie. Mais cette réforme suscita bientôt de nouveaux ennemis à Jérôme Savonarola: il se trouvait avoir en même temps pour adversaires tous les amis des Médicis, tous ceux du pape Alexandre, tous les libertins qui supportaient avec impatience la réforme de leurs déréglements, enfin tous les ordres religieux, jaloux de celui de saint Dominique. Les Augustins et les Franciscains témoignèrent leur haine contre le moine avec plus d'acharnement que les autres. On prêchait dans plusieurs églises contre Savonarola. Le frère Mariano de Chinarrano adressait au Pape la prière de retrancher ce monstre de l'église de Dieu; et les libertins, excités par les moines, l'outragèrent jusque dans la chaire où il annonçait une religion épurée. Sur ces entrefaites, on découvrit à Florence une conspiration en faveur des Médicis: les conjurés, condamnés à mort, en appelèrent au peuple; mais quoique Savonarola eût laissé cet appel ouvert pour les sentences capitales, il ne crut pas devoir le permettre pour des délits politiques, où une délibération entre des citoyens de partis opposés aurait été plus près d'une guerre civile que d'un jugement. Cependant le rejet de l'appel au peuple, et le sang qu'il avait laissé verser par une sentence juste, lui firent dès-lors un tort considérable dans l'opinion. Alexandre VI avait de nouveau interdit aux Dominicains de prêcher et de célébrer la messe, et il avait frappé frère Jérôme d'excommunication, lorsque celui-ci, après avoir obéi quelques mois, remonta dans la chaire, pour les fêtes de Noël, 1497, et attaqua, devant une assemblée plus nombreuse que jamais, les procédures intentées contre lui, et toute la conduite du pape qui les dirigeait: on vit alors tous les prêtres refuser l'absolution, la

Digitized by Google

communion et la sépulture à ceux qui avaient fréquenté les prédications de Savonarola, et celui-ci exciter cependant de plus en plus l'exaltation du peuple. Il fut suivi, par tout son précédent auditoire, au couvent de Saint-Marc, lorsqu'il fut obligé d'abandonner la cathédrale (1). Il se croyait sous l'inspiration immédiate de la Providence, et prenait les mouvements de son zèle pour des ordres divins et ses pronostics pour des prophéties. Cependant l'enthousiasme de Savonarola et sa pleine confiance dans un secours céleste, se trouvèrent tout-à-coup en opposition avec un enthousiasme non moins vif et une confiance non moins entière. Un moine franciscain, nommé frère François de Pouille, prêchant à l'église de Sainte-Croix, se déclara prêt à entrer dans un bûcher ardent, pour prouver, en en sortant sain et sauf, que l'excommunication lancée par le Saint-Père était juste et légitime, pourvu que de son côté frère Jérôme Savonarola y entrât aussi, et essayât de prouver, par un miracle, la vérité de ses prophéties. Frère Dominique de Pescia accepta le défi pour lui-même, croyant son maître appelé à de plus hautes destinées; et il déclara se sentir assuré que Dieu opèrerait un miracle en sa faveur. Le zéle d'un peuple avide d'émotions et de spectacles, pressa aussitôt les combattants d'entrer dans cette étrange arène. Le gouvernement de Florence fut forcé, par les plus exaltés, de permettre cette épreuve miraculeuse, pour se décider entre les excommunications du Saint-Siége et les prophéties du moine inspiré. Cependant le frère François voulait entrer dans le feu avec Savonarola seulement, et non point avec son disciple; et lui et son adversaire semblaient chercher à l'envi des prétextes pour se dérober à cette terrible épreuve; mais deux autres moines, Pilli et Rondinelli, s'offrirent à la place du franciscain; et presque tous les moines dominicains de la province de Savonarola, une foule de prêtres et de séculiers, et même des femmes et des enfants, sollicitèrent la faveur d'entrer dans le bûcher, à la place de Savonarola. Enfin il fut arrêté, avec l'approbation de la seigneurie et de dix citoyens députés à cet effet, cinq par chaque parti, que frère Dominique et Rondinelli entreraient, le 17 avril 1498, dans une espèce de corridor ménagé au travers d'un bûcher de quarante brasses florentines de longueur (la brasse est d'environ vingt-deux pouces). Le corridor avait une brasse de largeur; et de droite et de gauche, le gros bois de chêne destiné à brûler, était entremêlé de fagots et d'épines, pour que l'embrasement fût plus rapide. Ce bûcher, qu'on ne pouvait voir sans frissonner, était élevé au milieu d'une estrade, sur la grande place du palais, à Florence. Cette place se remplit d'une foule immense; et, vers midi environ, frère Jérôme, frère Dominique et tous les moines dominicains arrivèrent, revêtus d'habits sacerdotaux, chantant des hymnes, et portant le Saint-Sacrement à la main. Les Franciscains accompagnèrent de leur côté frère Rondi-

(1) Le zèle avec lequel il prêcha contre les mauvais livres fut si efficace, que les Florentins apportèrent d'eux-mêmes dans la place publique les *Decamerons*, les Dante, les Pétrarque, et tout ce qu'ils avaient de tableaux et de dessins licentieux, et ils les brûlèrent le dernier jour du carnaval 1497. C'est ce qui a rendu si rares les premières éditions de ces ouvrages. Aussi le Boccace de Valdarfer, 1471, dont on croit qu'il n'existe plus que trois exemplaires, a été vendu 52,000 fr. à la vente Roxburghe, en 1812, et sept ans après, le même exemplaire fut encore vendu environ 23,000 fr.

nelli, mais en silence et sans cérémonie; et celui-ci déclara qu'il venait avec l'intention de se soumettre à une mort certaine, mais qu'il le faisait *par pure charité chrétienne*, afin de prouver que Savonarola n'avait pas le don des miracles, et pour que frère Dominique pérît dans le bûcher avec lui. Cependant, lorsque les Franciscains virent frère Dominique se préparer à entrer dans le feu, avec l'Eucharistie à la main, ils crièrent au sacrilége et à la profanation. Ils lui firent poser successivement l'hostie et ses habits sacerdotaux; et ils élevèrent une foule de disputes sur la manière de procéder à l'épreuve. Plusieurs heures s'écoulèrent pendant cette discussion. Enfin une pluie violente et inattendue força les champions et tout le peuple à se retirer, en rendant l'épreuve impossible. Après cette attente trompée, tout l'enthousiasme des Florentins se dissipa. Frère Jérôme devint l'objet du ridicule et du mépris. Le lendemain, dans un sermon, à Saint-Marc, Savonarola prit congé de son auditoire de la manière la plus touchante, déclarant qu'il prévoyait la persécution dont il allait être victime, mais qu'il se dévouait de bon cœur à la mort pour le troupeau qu'il avait formé. En effet, le soir même, un grand tumulte éclata dans la ville, parmi ses adversaires. On vint attaquer le couvent de St.-Marc, où il logeait; et pendant que ses ennemis combattaient autour de ce couvent, contre un petit nombre de ses partisans enfermés avec lui, on massacrait et l'on pillait, dans d'autres quartiers de la ville, ceux qui passaient pour lui être favorables. Enfin la seigneurie envoya ordre aux moines de Saint-Marc de livrer Savonarola, avec frère Dominique de Pescia et frère Silvestre Maruffi. Comme on les conduisait en prison, ils furent accablés d'outrages par la populace. Savonarola fut appliqué à la torture; et comme il était très-faible et très-délicat, il confessa, à plusieurs reprises, ce dont on l'accusait, se rétractant ensuite, dès qu'il était détaché de l'estrapade. Alexandre VI, à qui on avait annoncé, par un courier, cette révolution, députa deux juges pour instruire ce procès, à Florence. Ceux-ci recommencèrent à mettre à la torture Savonarola, qui autant de fois cédait à la violence des tourments, et se rétractait dès qu'ils étaient suspendus. Enfin il fut condamné à mort, par ses juges, avec les deux moines ses disciples. Il fut dégradé et brûlé avec eux, le 23 mai 1498, sur la même place où, cinq semaines auparavant, frère Dominique avait offert d'entrer dans le bûcher. Comme, en lisant sa sentence à Jérôme, on lui déclara qu'on le séparait de l'Église militante, il répondit que désormais il appartenait à l'Eglise triomphante. Frère Silvestre, en mourant, s'écria à haute voix : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Tous trois attendirent et subirent le dernier supplice avec constance. Leurs cendres furent jetées dans l'Arno; mais quelques reliques furent sauvées, et sont conservées jusqu'à ce jour à Florence, avec une grande vénération, ainsi que la cellule du frère Jérôme, que l'on montre encore aux étrangers qui visitent le couvent de Saint-Marc. Le *Triumphus crucis* de Savonarola, Florence, 1492, in-fol., et ses autres écrits ascétiques, ne sont plus recherchés maintenant que par ceux qui font collection des édi-

Digitized by Google

tions du quinzième siècle. Balesdens les a recueillis en six vol. in-12, Leyde, 1633. La Vie de Savonarola, par J.-F. Pic de la Mirandole, insérée dans le Recueil de Bates, Londres, 1681, in-4°., et reproduite, en 1674, avec de grandes additions (*V.* Quétif), le présente comme un saint. Une autre Vie anonyme, attribuée au P. Nic. Scarponio, jésuite, Genève (Florence), 1781, est une satire sanglante. Une troisième, insérée dans les *Memorie istoriche di letterati Ferraresi* de J.-A. Barotti, Ferrare, 1792, tome I, p. 68 et suiv., est écrite dans un esprit tout différent. S. S—I.

SAVONAROLA (le P. Raphael), théatin, de la même famille que le précédent, né à Padoue, en 1646, prit, dans sa jeunesse, l'habit religieux, et mourut le 20 octobre 1730. Il avait consacré ses loisirs à l'étude de la géographie et de l'histoire littéraire. Il a publié, sous l'anagramme d'*Alphonse Lasor à Varea*, une compilation géographique, intitulée : *Universus terrarum orbis scriptorum calamo delineatus ; hoc est auctorum ferè omnium qui de Europæ, Africæ, Asiæ et Americæ populis, regnis, provinciis, urbibus*, etc., *quovis tempore et quâlibet linguâ scripserunt, uberrimus elenchus*, Padoue, 1713, 2 vol. in-fol. « Malgré ce titre pompeux, dit » Prosp. Marchand (*Dict. hist.*, » art. *Schorus*, rem. E, § XI), cet » Ouvrage n'est qu'un abrégé du » Dictionnaire de Ph. Ferrari, abré» gé déjà par Baudrand, mais sur» chargé de tant d'inutilités, et fait » avec si peu de jugement, que le » nouveau compilateur donne un ar» ticle à l'*Enfer*, comme un des » principaux lieux de la terre, avec » la liste de tous les écrivains qui en » ont parlé; liste si exacte et si com» plète, qu'on y trouve Hygin, Ma» crobe et Phornutus, qui n'ont » traité que des enfers du paganisme; » et même Dolet, pour son *Second* » *Enfer*, pièce dans laquelle il a dé» crit, comme on sait, son empri» sonnement à Lyon » (*V.* Dolet, XI, 490). L'ouvrage du P. Savonarola est fort rare ; mais on en trouve une analyse dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, tome VIII, p. 447 et 448. Les cartes et plans en taille douce, et les costumes gravés en bois, dont il est grossi, sont en effet assez insignifiants : mais la partie bibliographique, qui est fort étendue, en fait le répertoire le plus riche en ce genre qui eût paru jusqu'alors : il est moins complet, mais bien plus commode pour les recherches que celui d'Ant. de Léon (*V.* Pinelo); et sous ce rapport il peut encore être consulté utilement aujourd'hui. Savonarola annonçait, en 1698, sous le titre d'*Orbis litterarius universus*, une Bibliographie universelle de tous les livres imprimés en toutes sortes de langues jusqu'à l'an 1700, par ordre alphabétique des matières; mais il n'en a paru que le Prospectus, reproduit inutilement, en 1699 et 1714. L'auteur s'était occupé pendant vingt ans de cet immense travail ; et son manuscrit, formant plus de quarante volumes in-fol., existait encore, en 1780, dans la bibliothèque des Théatins de Padoue (Vezzosi, *Scritt. Teatini*, II, 239). Il paraît, d'après le Prospectus, que cet Ouvrage aurait été sur le plan des *Bibliotheca classica* ou *realis* de Draud et de Lipenius, mais plus complet, plus développé, poussé jusqu'à 1700, et enrichi de notes ou commentaires. — Son neveu, Innocent-Raphaël Savo-

Digitized by Google

NAROLA, né vers 1680, mort à Vérone, le 13 janvier 1748, a publié trente ouvrages, dont le P. Vezzosi (*Scritt. Teatini*, II, 331), indique les titres avec détail; nous citerons: I. *Relazione della.... vita.... del padre D. Raffaello Savonarola*, Padoue, 1739, in-12 de 167 pag. II. *Gerarchia ecclesiastica Teatina*, Brescia, 1745, in-8°., dédié à Mazzuchelli. III. *Catalogo cronologico delle edizioni del Combattimento spirituale* (*V.* SCUPOLI). W-s.

SAVOT (LOUIS), médecin et numismate, naquit, vers 1579 à Saulieu, dans l'Autunois, de parents d'une condition médiocre. Après avoir terminé ses premières études avec succès, il se rendit à Paris, dans l'intention de s'appliquer à la chirurgie; mais il changea bientôt de projet, et se fit recevoir licencié dans la faculté de médecine, en 1610. Quoiqu'il n'eût pas pris le doctorat, il fut pourvu d'une charge de médecin du roi. Entraîné par son goût pour les sciences, il abandonna l'exercice de son art, et se rendit habile dans l'architecture, la minéralogie et la numismatique. Ses talents ne servirent point à sa fortune. Il vécut pauvre, et mourut vers 1640 dans la maison de Moreau le médecin, son ami, qui lui avait donné un asile. C'était, dit Blondel, un homme respectable par sa vertu, dont l'air était simple, bas (1) et mélancolique. On a de lui: I. Le *Livre de Galien de l'art de guérir par la saignée*, traduit du grec, et un discours pour la saignée, Paris, 1603, in-12. Cette version du Livre de Galien a été insérée par Phil. Guybert dans le *Médecin charitable*. II. *Nova seu verius nov-antiqua de causis colorum sententia; — De tetragoni Hippocratici significatione contra chimicos observatio*, ibid., 1609, in-8°. Savot compte parmi les couleurs primitives le blanc et le noir; et n'en admet que deux autres, le rouge et le bleu. III. *L'Architecture française des bâtiments particuliers*, ibid., 1624, 1642, 1673, 1685, in-8°. Les deux dernières éditions ont été publiées par Guill. Blondel (*V.* ce nom), avec des notes et des corrections, et un avertissement qui contient quelques particularités sur la vie de Savot. On sait que Vitruve dit qu'il est indispensable à un architecte d'avoir quelques connaissances en médecine. Savot en conclut qu'il ne peut pas y avoir de meilleurs architectes que les médecins. Son livre renferme d'ailleurs d'utiles observations et des conseils nécessaires aux personnes qui veulent bâtir. Dans la première édition, Savot donne le prix des matériaux et de la main d'œuvre à l'époque où il écrivait, ainsi que l'indication des ouvrages d'architecture qu'il regardait comme les meilleurs. IV. *Discours sur le sujet du colosse du grand roi Henri, posé sur le milieu du Pont-Neuf* (sans date), in-8°. de 24 pag. Cet opuscule est fort rare. Blondel ne l'avait jamais vu; et le P. Niceron (*Mémoires des hommes illustres*, XXXV, 44) dit qu'il ne sait ce que c'est. La *Bibl. historique de la France*, le cite sous le n°. 20001. V. *Discours sur les médailles antiques*, ibid., 1627, in-4°., trad. en latin, par Ludolph. Néocore (Kuster), et inséré dans le *Thesaur. antiquit. Romanar.*, tom. X. Patrice Junius a donné l'*Abrégé* de l'ouvrage de Savot, publié par Hearne, dans l'*Appendice* à la *Col-*

(1) Il paraît que Blondel regardait ce mot comme synonyme de *modeste*.

lectanea historia de J. Leland, tom. v, 269-82. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première, l'auteur recherche si les médailles étaient des monnaies. La seconde traite des différentes matières employées par les anciens, pour fabriquer des médailles; la troisième, de leur poids et de leur valeur primitive; et la quatrième, de leur prix actuel et des diverses causes qui peuvent le faire varier. L'ouvrage est terminé par une suite de médailles grecques et romaines, tirée des ouvrages des principaux numismates. Sallo, dans son *Journal des savants* (*V.* SALLO), accuse Ch. Patin d'avoir puisé dans l'ouvrage de Savot tout ce qu'il y a de bon dans son *Introduction* à l'histoire des médailles. Cette accusation répétée par différents critiques, est très-exagérée, puisque Patin a pu naturellement profiter du travail de son devancier, sans encourir le reproche de plagiat (Voy. l'*Histoire critique des journaux*, par Camusat). W—s.

SAX (CHRISTOPHE), en latin *SAXIUS*, né, le 13 janvier 1714, à Eppendorf, en Saxe, fit ses études à Meissen, et, à l'âge de vingt-un ans, se rendit à Leipzig, avec des lettres de recommandation pour F.-O. Mencke (*Voy.* ce nom, XXVIII, 271). D'après les conseils de ce savant, il prit des leçons de J.-Fr.-Chr. et J. A. Ernesti; et, sous la présidence du premier des deux, publia, en 1737, une Thèse académique sur l'Enéide de Virgile. Ce fut en 1738 qu'il prit ses degrés à l'université de Leipzig; et depuis cette année jusqu'en 1746, il publia un grand nombre d'articles dans les *Nova acta eruditorum* et dans la Gazette littéraire (allemande) de Leipzig. Appelé à la Haie, en 1746, par le stathouder, à qui J. de Back en avait donné l'idée, Saxius fut nommé, en 1753, professeur d'histoire, d'antiquités et d'éloquence à l'université d'Utrecht. Il en était recteur en 1797, et quitta cette place en 1798. Il mourut dans la même ville, le 3 mai 1806. Sax a donné lui-même l'indication de ses ouvrages ou opuscules, au nombre de quarante-six, dans le supplément ou tome VIII de son *Onomasticon*, le plus connu, le plus étendu et le meilleur de ses ouvrages. Les *Vindiciæ secundum libertatem pro Maronis Æneïde cui manum J. Harduinus, nuperus assertor, injecerat*, 1737, in-4°., sont citées par Ernesti, dans son édition de la *Bibliotheca latina* de Fabricius, comme étant, avec les écrits de M. V. de Lacroze (*V.* ce nom, XXXIII, 78), les meilleures réfutations des paradoxes de Hardouin (*V.* HARDOUIN, XIX, 410); mais, par une faute typographique qu'il est important de relever, Sax est, dans Ernesti, I, 387, appelé *Sapius* au lieu de *Saxius*. Sa Dissertation sur Eppendorf a été citée dans l'article de ce personnage, XIII, 217. Sax donna, en 1778, une édition, avec préface, des *Dionysii Catonis disticha melius digesta*, etc. Il n'est pas le seul auteur du *Museum numarium Milano-Viscontianum, hoc est, quod vir illustris Gisbertus Franco de Milano-Visconti apparatum servavit et locupletavit*, Utrecht, 1782, grand in-8°. Saxius déclare avoir fait la Préface et la première partie comprenant les anciennes médailles grecques et romaines; le reste est de Bondam. Ce livre n'a pas été mentionné dans la *Bibliotheca numaria* de I.-G. Lipsius, Leipzig, 1801, 2 vol. in-8°.;

et, par une omission plus inconcevable, Saxius lui-même n'en parle pas dans l'article qu'il a donné à Bondam, dans le Supplément de son *Onomasticon*. Cet *Onomasticon* parut, en 1759, en un vol. in-8°., où l'on s'attachait principalement aux auteurs grecs et latins. Le succès de ce livre engagea l'auteur à revoir et étendre son travail; et, en 1775, parut le premier volume d'une nouvelle édition intitulée : *Onomasticon litterarium, sive nomenclator historico-criticus præstantissimorum omnis ætatis, populi, artiumque formulæ scriptorum, item monumentorum maximè illustrium ab orbe condito usque ad sæculi, quod vivimus, tempora digestus, et verisimilibus, quantùm fieri potuit, annorum notis accommodatus.* D'autres volumes parurent successivement. Le septième, orné du portrait de l'auteur, est de 1790. Un Supplément (*Mantissa*), formant le huitième volume, parut en 1803. C'est un répertoire immense, rangé par ordre chronologique, et donnant l'indication très-précise des auteurs à consulter sur les personnages ou sujets intéressants de l'histoire littéraire. Le premier article est celui d'Adam; le dernier est celui de M.-G. Hermann, né en 1772. Plusieurs personnages vivant encore y ont place, ainsi que l'invention des lettres, celle de l'imprimerie (qu'il porte à 1440, sans prononcer entre Coster, Guttenberg et Mentel, *Voy.* ces noms); les fondations d'académie, etc., etc. Les ouvrages qu'il cite le plus fréquemment, et sans lesquels l'*Onomasticon* perdrait beaucoup de son utilité, sont ceux de J.-A. Fabricius, Vossius, Hamberger (*V.* ces noms), et le Catalogue de la bibliothèque Bunau (*V.* Franck, XV, 441). Les tables alphabétiques, imprimées à la fin des tomes II et IV, ont été refondues dans la Table générale qui est à la fin du septième, et qui contient près de neuf mille articles (compris les renvois). Le tome huitième a sa table particulière. L'*Onomasticon* est un Dictionnaire des sources. C'est par irréflexion qu'on lui reproche de ne pas être complet, ce qui était et est impossible : mais si ce livre est d'un grand secours sur les auteurs anciens, pour quelques-uns desquels les sources indiquées sont quelquefois au nombre de dix, il faut convenir que ce qui concerne les auteurs français laisse beaucoup à desirer. Saxius a publié lui-même un abrégé des deux premiers volumes de son *Onomasticon*, qui viennent jusques en 1500, sous le titre de *Onomastici litterarii epitome*, Utrecht, 1792, in-8°. A. B—T.

SAXE, maison électorale et aujourd'hui royale d'Allemagne, dont l'origine remonte à celle de l'empire Germanique, est divisée en plusieurs branches. On trouve sa généalogie dans Imhof, dans le *Dictionnaire* de Moréri et dans l'*Art de vérifier les dates;* mais nous devons nous contenter de donner une courte notice des princes de cette maison, qui se sont le plus distingués.—Ernest, chef de la branche Ernestine, l'aînée de toutes celles de la maison de Saxe, succéda, en 1464, à Fréderic II, son père; et sut à-la-fois se faire respecter de ses voisins par sa bravoure, et chérir de ses sujets par la douceur de son administration. Choisi pour médiateur entre les rois de Hongrie, de Pologne et de Bohème, il fit cesser les causes de leurs divisions, et contribua beaucoup à rendre la paix à l'Allemagne. En 1475, il reduisit Quedlinbourg, révoltée contre

son abbesse ; et deux ans après, il força la ville de Halle à reconnaître la suzeraineté de l'archevêque de Magdebourg. Il réunit à ses états une partie de l'héritage de Guillaume, landgrave de Thuringe, son oncle, et mourut le 21 août 1486, à l'âge de quarante-cinq ans, vivement regretté de ses sujets. On doit à ce prince de sages réglements sur la police des chemins et sur les monnaies. Il défendit, par une ordonnance de 1482, aux gentilhommes, d'exercer le commerce. Cette mesure politique avait le double avantage d'entretenir dans la noblesse le goût des armes, et de laisser aux classes inférieures les moyens de s'affranchir plus promptement de l'état de gêne où elles étaient réduites. — ALBERT, frère d'Ernest, chef de la branche Albertine, né en 1443, mort, le 13 septembre 1500, eut pour successeur George, son fils, qui mourut en 1539, le 17 avril, sans postérité masculine. — FRÉDERIC III, dit le *Sage*, fils d'Ernest, né le 17 janvier 1463, lui succéda dans l'électorat de Saxe. Il devint, sous Maximilien Ier., chef du conseil et gouverneur général de l'Empire. C'était un hommage rendu moins encore à ses talents qu'à la probité rigoureuse dont il avait donné des preuves, et qui devrait toujours être l'apanage des princes. La Saxe lui dut, en 1502, l'érection de l'université de Wittemberg. Dans le nombre des professeurs, se trouvait Martin Luther, si fameux depuis par la réforme religieuse dont il fut le chef. Fréderic se déclara le protecteur de Luther contre la cour de Rome. (*Voy.* LUTHER, XXV, 452). Après la mort de Maximilien, plusieurs voix portaient Fréderic au trône impérial ; mais il se déclara l'un des premiers pour l'archiduc Charles ; et son suffrage entraîna tous les autres. Il avait eu soin de s'assurer que le nouvel empereur signerait la capitulation qui garantissait les droits des autres princes d'Allemagne (*V.* CHARLES-QUINT, VIII, 167). Fréderic défit, en 1525, près de Franckhusen, dans le comté de Mansfeld, les Anabaptistes commandés par Storck et Muncer (*V.* ces noms), et mourut, le 5 mai de la même année, sans avoir été marié. — JEAN-FRÉDERIC, surnommé le *Magnanime*, neveu du précédent, était fils de Jean, dit le Constant, auquel il succéda dans l'électorat de Saxe, en 1532. Les progrès de la réforme avaient rallumé la guerre en Allemagne. Le nouvel électeur en profita pour rentrer dans le Burgraviat de Magdebourg ; il chassa le duc de Brunswick de la Haute-Saxe, et en 1542, lui prit Wolfenbutell. Déclaré par les princes protestants chef de la ligue de Smalkalde, il fut mis au ban de l'Empire. Cet acte de sévérité n'ébranla point son courage. De concert avec le landgrave de Hesse, il fait la guerre à Charles-Quint, soutenu d'une partie des forces de l'Empire, et qui recrutait ses armées en Italie et en Espagne. Il est battu devant Muhlberg, le 24 avril 1547, et reste au pouvoir du vainqueur, ainsi que son allié le landgrave de Hesse. Charles-Quint fait condamner son prisonnier par un conseil de guerre que présidait le duc d'Albe (*V.* ce nom). Le secrétaire chargé de lui donner connaissance de son arrêt de mort, le trouva faisant une partie d'échecs avec le prince Ernest de Brunswick ; il ne l'interrompit que pour en entendre la lecture, et reprit son jeu, avec autant de sang-froid que s'il se fût agi de la chose la plus indifférente.

Maurice, son cousin, à qui Charles-Quint avait promis l'électorat de Saxe, demanda la grâce de Jean-Fréderic. Pendant sept ans qu'il fut détenu dans différentes forteresses, il se montra constamment supérieur à la mauvaise fortune, et ne fit aucune démarche pour apaiser l'empereur. Il refusa même de signer l'*interim* proposé par Charles-Quint comme un moyen de rapprochement entre les communions chrétiennes. Il ne recouvra sa liberté qu'en abdiquant le titre d'électeur : mais, après la mort de Maurice, il revendiqua les droits dont il avait été privé par la violence; et avec l'appui du roi de Danemark, il obtint la promesse que ses descendants seraient appelés à recueillir l'héritage de la branche Albertine. Il venait d'apposer son seing à cette transaction, consentie par ses fils, quand il mourut, au château de Weimar, le 3 mars 1554. A la fermeté d'ame, dont avait donné tant de preuves Jean-Frédéric, il joignait beaucoup de prudence, des vues étendues en politique, et une douceur de caractère qui lui mérita les regrets de son peuple. — MAURICE, cousin de Jean Fréderic, était le petit-fils d'Albert le *Courageux*, chef de la branche Albertine. Né, en 1521, il signala de bonne-heure son ardeur guerrière, suivit Charles-Quint en France; et quoique protestant zélé, l'aida puissamment à détruire la ligue de Smalkalde. L'empereur, pour le récompenser de ses services, lui donna l'investiture de l'électorat de Saxe, dont son cousin avait été déclaré déchu; mais Maurice ne put obtenir la liberté du landgrave de Hesse, son beau-père, fait prisonnier à la bataille de Muhlberg. L'ambition, dit Voltaire, l'avait porté à seconder les vues de Charles-Quint; l'ambition le détacha de ce prince. Il s'unit, en 1551, contre lui, avec l'électeur de Brandebourg, le comte Palatin, le duc de Wurtenberg, et plusieurs autres princes. Cette ligue, dont le prétexte était la délivrance du landgrave de Hesse, était appuyée par le roi de France Henri II, et pouvait devenir plus dangereuse que celle de Smalckalde. Chargé de faire le siége de la ville de Magdebourg, mise au ban de l'empire, Maurice loin de le pousser avec vigueur, favorise les habitants, qui se rendent enfin par capitulation. De concert avec ses alliés, il marche ensuite sur Inspruck, dans l'intention d'y surprendre l'empereur; mais ce prince échappe à ses ennemis, et se retire dans Passau, où il signe, le 12 août 1552, le traité célèbre qui rend aux Protestants, avec le libre exercice de leur religion, les droits dont ils avaient été privés après la victoire de Muhlberg. Maurice reçoit de la chambre impériale l'ordre d'exécuter la sentence rendue contre le margrave de Brandebourg, comme perturbateur de la paix publique : le 9 juillet 1553, il taille en pièces l'armée du margrave près de Siverhausen; mais il meurt deux jours après, des blessures qu'il avait reçues dans le combat, à l'âge de trente-deux ans, avec la réputation d'un grand capitaine, et d'un habile politique.—HENRI, dit le *Pieux*, père de Maurice, ne s'était fait connaitre dans son enfance que par une dévotion excessive. Suivant l'usage du temps, il avait fait des pélerinages à Saint-Jacques de Compostelle, et jusqu'à à la Terre-Sainte. A son retour de l'Orient, il embrassa la réforme de Luther, qu'il introduisit dans ses états, et dont il se montra constamment le zélé défen-

Digitized by Google

seur. Il mourut le 19 août 1541, à l'âge de soixante-huit ans. Son fils Auguste, mort en 1586, fut aussi surnommé le *Pieux* (*V*. AUGUSTE, III, 44.) Son arrière-petit-fils Jean-George 1er., mort, en 1656, fut le bisaïeul de l'électeur Frédéric-Auguste II, roi de Pologne (*V*. AUGUSTE, III, 45). W—s.

SAXE (HENRI LE LION, duc DE). *V*. BAVIÈRE, III, 587.

SAXE (MAURICE, comte DE), maréchal de France, et l'un des guerriers les plus illustres du dix-huitième siècle, naquit à Dresde, le 19 oct. 1696. Il était l'unique fruit des amours d'Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse Aurore de Kœnigsmarck, qui était issue d'une des premières familles de Suède. Le jeune Maurice, élevé dans tous les exercices militaires, n'avait pas encore douze ans qu'on le vit arriver à pied au camp des alliés devant Lille. Le roi Auguste servait à ce siége comme volontaire : il confia son fils au comte de Schulembourg, général de ses troupes (*V*. SCHULEMBOURG). Maurice fit donc ses premières armes contre la France, et dans les mêmes champs où il devait un jour combattre si glorieusement pour elle. L'année suivante (1709), il fut employé au siége de Tournai : il y eut un cheval tué sous lui; et son chapeau fut percé d'une balle. A la bataille de Malplaquet, on vit un enfant de treize ans, conserver son sang-froid au milieu d'un des plus effroyables carnages dont les annales de la guerre fassent mention. Le roi Auguste l'envoya servir contre les Suédois, et lui donna le commandement d'un régiment de cavalerie. Ce régiment ayant été détruit, Maurice retourna en Saxe, pour le recruter. Quoiqu'il n'eût encore que quinze ans, sa mère profita du retour inopiné de ce fils chéri, pour lui faire épouser l'héritière des comtes de Loben, qui était à-peu-près du même âge. La guerre civile qui se faisait en Pologne, appela Maurice dans ce royaume pour y soutenir les droits d'Auguste II contre les confédérés. C'est dans cette campagne que, cerné à l'improviste dans le village de Craknitz, il y fit, à la tête d'une poignée de soldats et de valets, une défense si vigoureuse, qu'elle fut unanimement comparée à celle que Charles XII venait de faire à Bender. Le comte de Saxe ne tarda pas à voir s'accomplir un vœu qu'il formait depuis long-temps : il était dans l'armée qui assiégeait Stralsund, que ce prince célèbre défendait en personne. « J'ai eu enfin la satisfaction, écrivait-il au roi son père, de me trouver face à face avec Charles XII : je l'ai vu habillé comme un de ses soldats, et se battant plus bravement qu'aucun d'eux. » Maurice revint à Dresde (1716), et trouva sa femme accouchée d'un fils qui ne vécut point : c'est le seul enfant qu'il ait eu de son mariage. Un ministre tout puissant s'étant permis une injustice à son égard, Maurice de Saxe alla porter plainte au roi; mais dans des termes si peu mesurés, qu'il attira sur lui la colère du monarque. Il prit la fuite et ne reparut que lorsque sa mère eut obtenu son pardon; mais ne pouvant rester en repos, il courut en Hongrie se ranger sous les drapeaux du prince Eugène. Ce grand capitaine assiégeait alors Belgrade. Le comte de Saxe trouva près de lui le comte de Charolais et le prince de Dombes. On croit que c'est dans la société de ces princes français, qu'il prit du goût pour leur nation. Revenu de nouveau à Dresde, après la cam-

HIST. DE FRANCE.

LE MARÉCHAL DE SAXE.

Hyac. Rigaud pinx.t Landon direx.t

pagne de Turquie, la vie de cour lui devint à charge. Il était extrêmement galant, et la comtesse sa femme extrêmement jalouse. Il partit brusquement pour Paris, et fut présenté au duc d'Orléans, régent, par les deux princes qu'il avait connus à l'armée de Hongrie. Le régent l'accueillit de la manière la plus flatteuse, et lui proposa d'entrer au service de France avec le grade de maréchal-de-camp (1720). Le jeune comte accepta, sous la condition toutefois qu'il irait demander l'agrément du roi son père. Il profita de ce voyage en Saxe, pour faire prononcer son divorce, et revint promptement en France, où il prit le commandement du régiment allemand de Greder. Il s'appliqua à dresser ce corps d'après la théorie particulière qu'il s'était déjà formée. En même temps, il étudiait les mathématiques et l'attaque des places. Il rechercha la conversation du chevalier Folard. C'est à cette époque que ce tacticien célèbre fit paraître son *Commentaire sur Polybe* (*V.* FOLARD). On relit aujourd'hui avec curiosité ce qu'il y dit du jeune Maurice : « Il faut exercer les troupes à » tirer selon la méthode que le comte » de Saxe a introduite dans son ré» giment, méthode dont je fais un » très-grand cas, ainsi que de son » inventeur, qui est un des plus » beaux génies pour la guerre que » j'aie connus : on verra, à la pre» mière guerre, que je ne me trompe » point dans ce que j'en pense. » Il faut observer que ceci fut écrit en 1724, c'est-à-dire vingt ans avant que le comte de Saxe eût atteint le sommet des dignités et de la gloire militaires. Maurice semblait avoir renoncé pour toujours à son pays natal, lorsqu'on le vit prendre la route du nord, sous prétexte d'y faire valoir ses prétentions à des biens qui lui venaient de sa mère. On ne tarda point à apprendre le motif réel de ce voyage. La protection du roi Auguste lui avait fait concevoir l'espérance d'être élu duc de Courlande. Il vit à Mitau la duchesse douairière Anne Iwanowna, fille du Czar Pierre-le-Grand. Cette princesse laissa paraître un penchant fort décidé pour le jeune comte ; elle lui promit de l'épouser, s'il parvenait à se faire nommer duc, et elle mit tout en œuvre pour obtenir son élection, qui eut lieu, malgré tous les obstacles. Mais il avait des concurrents, et la Czarine Catherine I^re^. se déclara contre lui. Elle donna l'ordre au prince Mentzikoff de l'attaquer dans Mitau. Le comte de Saxe résolut de s'y défendre : ce fut alors que la célèbre actrice Lecouvreur, qui l'aimait tendrement, fit le sacrifice de ses pierreries et de ses bijoux, pour lui envoyer une somme de quarante mille francs. Le prince Mentzikoff tenta de le faire enlever par surprise : le héros saxon se défendit encore dans son palais, *à la Charles XII*, comme il le manda à Paris ; et les Russes se retirèrent. Mais ses ennemis lui suscitèrent bientôt d'autres difficultés : la diète de Pologne le somma de comparaître, en vertu de ses droits de suzeraineté. Il s'y refusa fièrement : la diète signa sa proscription. Le nouveau duc ne s'en émeut pas : il ordonne à ses sujets de le secourir de leurs personnes et de leurs biens. Le roi son père lui signifie qu'il faut renoncer au duché de Courlande : il répond respectueusement qu'il n'y renoncera pas. Une phrase de cette réponse ne doit pas être omise dans un ouvrage français : « J'occupe un emploi distingué dans » les armées du roi très-chrétien, où » la lâcheté et la trahison ne souf-

» frent ni interprétation ni déguise-» ment ». Cependant un orage formidable grondait de toutes parts autour de lui. Ne trouvant point sur la terre ferme une position où il pût soutenir une attaque régulière, il passe dans la petite île d'Uzmaïs, près Goldingen; et il y amasse des munitions et des vivres. Mais abandonné successivement par tous les siens, et le nombre des Russes grossissant chaque jour, il crut devoir songer à mettre sa personne en sûreté. Il ne rapporta de cette expédition aventureuse que son diplôme d'élection, qu'il conserva toute sa vie, et qu'il ne voulut jamais rendre, quelque séduisantes que fussent les offres qui lui furent faites à ce sujet. Mais à peine de retour en France, la duchesse douairière de Courlande, qui avait conservé pour lui un attachement très-vif, le pressa de revenir près d'elle. Il céda à son invitation (1728), et il feignit quelque temps de répondre à sa tendresse. Une aventure d'un genre comique vint tout-à-coup détruire les illusions de la princesse. Son infidèle amant avait distingué parmi ses filles d'honneur une jeune personne d'une beauté rare et d'un cœur fort tendre. Il allait la prendre tous les soirs à sa fenêtre, et la faisait rentrer chez elle, avant le jour, par le même chemin. Une nuit, où il avait tombé beaucoup de neige, il la portait sur ses épaules, comme Eginhard était porté par la fille de Charlemagne: il rencontre une vieille femme qui tenait une lanterne, cette femme s'effraie et crie. Le comte de Saxe veut éteindre la lanterne d'un coup de pied: l'autre pied lui manque; il tombe avec sa charge par-dessus la vieille qui redouble ses cris. Le factionnaire accourt, la garde survient, tous les acteurs de cette étrange scène sont reconnus. La duchesse jette feu et flamme; elle ne veut plus entendre prononcer le nom du perfide Maurice. La suite des événements fit voir ce qu'il avait perdu, en perdant le cœur de la duchesse. Elle ne tarda pas à monter sur le trône de Russie (*V.* ANNE IWANOWNA), et il est très-probable qu'elle y eût fait asseoir le comte de Saxe à côté d'elle. Ayant perdu, cette même année, la comtesse de Koenigsmark, sa mère, il reprit le chemin de la France, qui jouissait alors d'une paix profonde. Son inaction lui pesait. On vit avec surprise le duc de Courlande s'occuper de la construction d'une machine qui devait faire remonter les bateaux de Rouen à Paris. Bientôt il alla entreprendre, en Saxe, des travaux plus dignes de lui: accompagné du chevalier Folard, qu'il avait beaucoup vanté au roi son père, il ajouta plusieurs ouvrages aux fortifications de Dresde. Auguste II cessa de vivre à cette époque même (1733): le comte de Saxe donna des marques d'une profonde douleur. Le prince royal, son frère consanguin, lui témoigna un attachement sincère, et lui fit des offres brillantes. Mais la France s'apprêtait à combattre l'Autriche: Maurice courut à Versailles solliciter du service. Il fut envoyé à l'armée du Rhin, que commandait le maréchal de Berwick; on y voyait cinq princes du sang. Le comte de Saxe se distingua par plusieurs actions d'éclat au siége de Philipsbourg. Quoique revêtu du grade de maréchal-de-camp, lorsque son régiment était de tranchée, il voulut toujours le commander comme simple colonel. Le prince Eugène s'était avancé pour inquiéter le siége: le

Digitized by Google

comte de Saxe, chargé d'une reconnaissance, tombe au milieu d'un régiment de hussards, et tue de sa main leur commandant, au moment où cet officier lui assénait un coup de sabre, qui lui eût ouvert la tête sans la calotte de fer qu'il avait coutume de porter. Les deux campagnes suivantes lui fournirent de nouvelles occasions de se signaler. Nommé lieutenant-général, à la paix de 1736, il témoigna un vif desir de revoir la Saxe. Son véritable motif était de renouveler ses efforts pour faire valoir ses droits au duché de Courlande, dont il avait la faiblesse de ne pouvoir détacher sa pensée. Déçu encore cette fois, il revint en France, et sembla vouloir se consacrer tout entier à l'étude de l'art de la guerre. C'est à cette époque (1738), qu'il retoucha, augmenta et finit l'ouvrage modestement intitulé *Mes Rêveries*, et dont six années auparavant, il avait jeté l'ébauche en treize nuits. Le moment arriva d'en faire l'application : la mort de l'empereur Charles VI fut suivie d'un embrasement général. Louis XV envoya en Bohême une armée commandée par le maréchal de Belle-Isle. L'aile gauche fut mise sous les ordres du comte de Saxe. Chargé de l'investissement de Prague (1741), au bout de quelques jours, il prit d'assaut cette importante place. Il a tracé de sa propre main tous les détails de cette brillante expédition, dans une lettre adressée à son ami le chevalier Folard. Il y rend une justice éclatante à la valeur et à l'intelligence du brave et modeste Chevert. Aussi humain qu'intrépide, Maurice mit tous ses soins à sauver la ville du pillage. Peu de temps après, il se porte sur Egra, et enlève cette forteresse avec la même rapidité. C'est là qu'il reçut la nouvelle que des collatéraux avides, profitant de son absence, allaient lui ravir des biens considérables situés en Livonie, et qui lui revenaient du chef de sa mère. Le roi lui envoie la permission de se rendre à Pétersbourg. L'impératrice Élisabeth l'accueille avec distinction, et lui promet justice. Il revole aussitôt sous les drapeaux français, et prend le commandement de l'armée de Bavière, où il déploya des connaissances profondes dans un genre qui semblait peu compatible avec sa prodigieuse activité : celui de la guerre défensive. Lorsqu'il reparut à la cour, Louis XV lui adressa les éloges les plus flatteurs, et l'autorisa à lever un régiment de Uhlans de mille chevaux. Pendant son absence, le prince Charles de Lorraine avait obtenu des avantages si décisifs en Bavière, que l'armée française dut se retirer jusqu'en deça du Rhin. Le maréchal de Noailles chargea le comte de Saxe de la défense de l'Alsace. Ses dispositions prouvèrent qu'elle ne pouvait être confiée à de meilleures mains. Un ordre exprès du roi le manda tout-à-coup à Versailles : Louis XV lui révéla lui-même l'objet de la mission importante dont il voulait honorer sa valeur. Il s'agissait d'aider le prince Édouard, fils du prétendant, à reconquérir le trône de ses pères. Le comte de Saxe part pour Dunkerque; mais à peine y est-il arrivé, qu'une horrible tempête détruit une partie de son escadre : les restes en sont bloqués par une flotte anglaise. Maurice retourne à Versailles pour demander au roi de nouveaux ordres. Le monarque ne veut pas le rendre responsable des événements : il lui remet le bâton de maréchal de France (mars 1743). La

guerre allait prendre un caractère plus imposant. Louis XV annonça son intention de se porter lui-même en Flandre, à la tête de quatre-vingt mille hommes. Le maréchal de Saxe reçut le commandement de la gauche de cette armée, destinée à couvrir les siéges que devait entreprendre le maréchal de Noailles sous les yeux du roi. Ce fut dans cette campagne de 1744 que Maurice commença à donner aux partis volants une importance dont on ne les avait pas crus susceptibles jusque-là. Trente-neuf jours avaient suffi pour soumettre les places de Menin, Ypres, la Knoke et Furnes, quand le roi apprit que le prince Charles était entré en Alsace. Il vola en personne au secours de cette province, et fut arrêté à Metz, par la maladie cruelle qui faillit l'enlever à la France. Le maréchal de Saxe, laissé seul en Flandre, se retrancha derrière la Lys; et, malgré les efforts d'un ennemi trois fois plus nombreux, il ne quitta point son quartier-général de Courtrai. Il tint constamment les alliés en échec, et conserva toutes les conquêtes qui avaient signalé l'ouverture de la campagne. Le maréchal en rendit la fin non moins belle aux yeux des gens du métier. La campagne qui devait suivre promettait les plus grands résultats. Louis XV déclara qu'il se rendrait de nouveau à l'armée des Pays-Bas, avec le dauphin. Le commandement suprême fut donné au maréchal de Saxe; mais dans quel moment lui était décerné cet honneur? L'hydropisie minait ses forces; mais rien n'était capable de l'arrêter dans une circonstance aussi importante pour sa gloire. Voltaire rapporte que l'ayant vu au moment de son départ, et lui ayant témoigné l'inquiétude que lui donnait la faiblesse de sa santé, le maréchal lui répondit : « Il ne s'agit pas de » vivre, mais de partir. » Maurice, arrivé à Valenciennes, le 15 avril 1745, se vit réduit, dès le 18, à recourir à la ponction. Le chef de son état-major, le matin même de l'opération, travailla pendant cinq heures avec lui, et ne s'aperçut pas de la moindre altération sur son visage. Son activité n'en souffrit pas davantage. Dès le 30 du même mois, la tranchée était ouverte devant Tournai. Cependant l'envie s'agitait déjà autour du héros : des officiers supérieurs osèrent dire que son mal influait sur son esprit. Le roi le sut, et le vengea d'une manière éclatante: « Monsieur le maréchal, lui dit-il » devant tous les généraux de l'ar- » mée, en vous confiant le comman- » dement de mes troupes, j'ai entendu » que tout le monde vous obéît : je » serai le premier à en donner l'exem- » ple. » Maurice ne pouvait plus dissimuler le dépérissement de sa santé. Il se vit obligé de se faire traîner dans une cariole d'osier, et ne monta à cheval que lorsqu'il entendit le canon des alliés, qui s'approchaient pour faire lever le siége. La bataille de Fontenoi a été cent fois décrite : on n'en retracera donc point ici les détails. Mais cent fois aussi on a reproché au maréchal de Saxe les charges de cavalerie, si nombreuses, si décousues et si meurtrières, qu'il ordonna contre la colonne anglaise, sans l'entamer. Il est aussi curieux qu'équitable d'entendre ce grand capitaine répondre lui-même à ce reproche : « (1) Tant que l'ennemi n'a- » vait pas pris Fontenoi, ses succès » dans le centre lui étaient désavan-

(1) *Entretien du maréchal de Saxe avec le baron d'Espagnac, son historien*, tom. II, pag. 59 et 60.

» tageux, parce qu'il manquait d'un » point d'appui. Plus il marchait » en avant, plus il exposait ses » troupes à être prises en flanc par » les Français, qu'il laissait der- » rière lui. Il était donc essentiel de » le contenir par des charges réité- » rées, qui donnaient, d'ailleurs le » temps de disposer l'attaque géné- » rale dont dépendait la victoire. » (2) Toutes les voix se sont réunies pour reconnaître le prodigieux effet des quatre pièces de gros calibre sur cette formidable colonne anglaise; mais on n'est pas aussi bien d'accord sur le nom de celui qui donna l'heureuse idée de les employer (3). Voltaire et d'autres écrivains n'ont rien négligé pour en faire honneur au duc de Richelieu, qui tenait lui-même cette idée, a-t-on dit, du comte de Lally, si célèbre par sa fin tragique (*V.* LALLY, XXXIII, 241). Dès que la victoire fut assurée, le roi remercia le maréchal, dans les termes les plus flatteurs, et lui fit l'honneur de l'embrasser, en le pressant d'aller prendre quelque repos. Maurice en avait un besoin extrême: pendant toute la bataille, il avait tenu une balle de plomb dans sa bouche, pour apaiser l'ardeur de sa soif, que l'hydropisie ne lui permettait pas de satisfaire. Louis XV ne se borna point à de simples remercîments envers le vainqueur de Fontenoi : il lui donna la jouissance du château de Chambord, avec quarante mille francs de revenu sur le domaine. Malgré son état de souffrance le maréchal ne quitta point l'armée : il termina cette brillante campagne par la prise d'Ath, et feignit de prendre ses quartiers d'hiver à Gand; mais déjà il méditait un grand projet : c'était de s'emparer de la capitale des Pays-Bas, par un coup de main hardi. Il se met en marche; personne, dans son armée même, ne soupçonnait où il la conduisait : il fond tout-à-coup sur Bruxelles, et l'attaque avec tant de vigueur, qu'au bout de quelques jours il force la place à se rendre. La capitula-

(2) Cette explication, donnée long-temps après l'évènement, est loin de pouvoir satisfaire à toutes les objections. D'abord le peu de succès de toutes ces charges successives prouve combien elles étaient incapables d'arrêter la colonne anglaise ; et ces charges ne furent pas même ordonnées par le maréchal, mais par les chefs de corps, qui les firent exécuter spontanément, sans ensemble, et lorsqu'il n'y avait réellemant pour eux pas autre chose à faire, que de fuir en désordre, ou d'attaquer ainsi avec gloire, mais sans espoir de succès. L'attaque définitive qui, après tant de pertes et de revers, fit enfin changer la fortune, ne fut également ordonnée et conduite que par des chefs de corps ou par des commandants de division. Ainsi l'on peut dire, exactement, que la victoire, dans cette journée mémorable, fut principalement due à l'intelligence et au courage des officiers et des soldats, qui firent d'eux-mêmes tout ce que les circonstances permettaient et exigeaient ; mais les militaires savent combien de pareils mouvements sont contraires à la discipline et au bon ordre, et combien ils peuvent amener de résultats fâcheux. Il faut aussi convenir que Louis XV contribua à cette victoire, autant qu'il pouvait le faire par son courage et par sa persévérance, à rester avec son fils au milieu du danger, qui était certainement très-grand, et que le marechal de Saxe voyait bien, lorsqu'il le fit prier, à plusieurs reprises, de repasser l'Escaut, dans le même moment où il donnait des ordres pour qu'on évacuât le village d'Antoin. Si l'un de ces deux mouvements eût été exécuté, il est sûr que la bataille était perdue sans ressource. Le centre de l'armée française avait été enfoncé; ses deux ailes étaient sans appui, avec une rivière et une garnison ennemie derrière elle. La déroute eût été complette; mais la valeur française répara toutes les fautes; et l'on en avait fait de bien grandes! La plus considérable, sans doute, était de n'avoir pas suffisamment garni le centre de la position. Si l'ennemi avait attaqué sur ses ailes, dans le bois de Barri, à Fontenoi et à Antoin, avec la même vigueur qu'il le fit au centre, tout était perdu dès le premier choc. Mais il faut dire que le maréchal de Saxe était dans un état de maladie et de souffrance tel, qu'il lui fut impossible de veiller à tout, et que hors d'état de parcourir d'avance le champ de bataille, il n'avait pu faire les dispositions en conséquence de cet examen nécessaire. Ainsi il est hors de doute que la bataille de Fontenoi fut plus glorieuse pour les troupes que pour leur général. C'est à Laufeld et à Rocoux que celui-ci fut véritablement grand; et c'est là que la victoire fut certainement due à ses habiles dispositions autant qu'à la valeur des Français. M—D j

(2) Des militaires qui ont vécu dans l'intimité du marechal de Saxe, et écrit sous ses yeux, se contentent de dire que ce fut un capitaine au régiment de Touraine, nommé Isnard, qui indiqua où étaient ces quatre pièces, et qu'elles furent amenées sur le terrain, par le chevalier de Montazet, aide-major de l'infanterie.

Digitized by Google

tion fut signée par le prince de Kaunitz, qui joua plus tard un si grand rôle à la cour d'Autriche. Le conquérant fut mandé à Versailles : depuis son camp jusque-là, sa route fut un triomphe continuel. Des filles vêtues de blanc se trouvaient sur son passage, pour lui présenter des guirlandes (5). Le roi et toute la famille royale le comblèrent de témoignages d'affection et d'estime. Quand il vint à l'Opéra, suivant l'usage du temps, l'actrice qui, dans le prologue, jouait le rôle de la Victoire, lui offrit sa couronne, au milieu des transports du public. Avant de repartir pour l'armée, le maréchal de Saxe fut déclaré Français par des lettres de *naturalité* où Louis XV se plut à rendre une éclatante justice à ses hautes qualités et à ses éminents services. Ce monarque étant arrivé à Bruxelles, le 4 mai 1746, le maréchal ouvrit aussitôt la campagne. Son plan était vaste : il voulait rejeter les alliés sur la rive droite de la Meuse, pays stérile, où le défaut de vivres devait les éloigner de Namur. L'armée que commandait le prince de Conti ayant été fondue dans la sienne, il exécuta de grandes et savantes manœuvres, qui eurent tout l'effet desiré. Elles sont encore d'autant plus admirées des militaires, qu'aucun général, avant lui, n'avait pu réussir à déposter son adversaire de la Méhagne. Cédant toujours le terrain à l'approche des Français, les alliés se déterminèrent enfin à les attendre dans l'excellente position de Rocoux, près de Liége. Le maréchal résolut de les en débusquer encore; mais il ne se dissimulait pas les difficultés de l'entreprise. On peut en juger par l'ordre suivant qu'il envoya aux commandants des divisions : « Que » les attaques réussissent ou non, » les troupes resteront dans la posi» tion où la nuit les trouvera, pour » recommencer au jour à se porter » sur l'ennemi. » Quelques heures suffirent pour assurer la victoire (11 octobre 1746) : elle fut complète (6). Les alliés perdirent huit mille hommes et cinquante pièces de canon. Ils allèrent se retrancher sous le canon de Maestricht. Le vainqueur, après avoir pourvu à la sûreté de ses quartiers d'hiver, se rendit à la cour, qui était alors à Fontainebleau. Le roi délibéra s'il ne rétablirait pas en sa faveur la charge de connétable. Il lui conféra du moins des honneurs et des priviléges équivalents, en le nommant maréchal-général de ses armées : Turenne seul avait porté ce titre. Le mariage du Dauphin avec une princesse de Saxe, jeta encore, à cette époque même, un nouveau lustre sur le héros saxon : il était frère naturel d'Auguste III, père de la nouvelle Dauphine. Le retour de Louis XV à Bruxelles fut le signal de la campagne de 1747. En attendant l'arrivée du monarque, le maréchal de Saxe avait employé son aile gauche, sous les ordres du comte de Lowendahl, à occuper la Flandre Hollandaise. Quant à lui, son objet principal était de forcer l'ennemi à lui abandonner les approches de Maestricht, dont il méditait la conquête. Une bataille devenait inévitable : elle eut lieu (2 juillet)

(5) Lorsqu'aux barrières de la capitale, il fit arrêter ses équipages, les employés des fermes refusèrent de les visiter, et le chef du poste lui dit ce mot souvent cité : « Monseigneur, les lauriers ne » paient point. »

(6) C'est cette bataille qui fut annoncée la veille au spectacle du camp, par un couplet de Favart, qui se trouve dans tous les Mémoires du temps (*V.* l'article FAVART et celui de sa femme).

à Laufeld. Les nombreuses difficultés du terrain la rendirent opiniâtre et meurtrière. Le maréchal se fit voir plusieurs fois au milieu du plus grand feu. Il triompha enfin de la résistance du duc de Cumberland : c'était la troisième grande bataille rangée qu'il gagnait sur ce prince, dans l'espace de deux ans. Peu de jours après ce nouveau triomphe, il écrivit une lettre très-détaillée au roi de Prusse Frédéric II. Quoique ce prince ne se fût pas encore immortalisé par sa guerre de Sept-Ans, le généralissime des armées françaises lui met sous les yeux toutes ses opérations, comme *à un grand connaisseur dont il ose espérer l'approbation*. Cette lettre est un monument : on y voit que le maréchal donne comme une chose tout-à-fait neuve les charges *en fourrageurs* qu'il fit exécuter dans cette dernière bataille par sa cavalerie, pour enfoncer l'infanterie ennemie; ce qui lui réussit complètement (7). La brillante prise de Berg-op-Zoom acheva de consterner les ennemis de la France : ils firent des ouvertures de paix. Le maréchal de Saxe jugea que rien n'avancerait plus les négociations que de nouveaux succès : en conséquence, il forma le projet d'enlever Maestricht, seule place importante qui restât aux alliés sur la rive gauche de la Meuse. Mais il fallait passer ce fleuve pour opérer l'investissement et l'entreprise offrait de grandes difficultés. Les instructions du maréchal à Lowendahl et à Saint-Germain, attestent qu'il les avait toutes prévues. Après les plus habiles manœuvres, Maestricht est investi sur les deux rives, dès les premiers jours d'avril. La tranchée est ouverte sur-le-champ, et cent-vingt bouches à feu foudroient la place. Peu de jours suffirent pour la réduire : la garnison, forte de vingt-quatre bataillons, en sort avec les honneurs de la guerre. Le lendemain, l'armistice est proclamé dans les deux armées. La paix étant définitivement conclue à Aix-la-Chapelle, le conquérant des Pays-Bas put enfin songer à se délasser de ses fatigues. Le roi lui permit de faire venir à Chambord son régiment de cavalerie légère; et, par une faveur sans exemple, il lui concéda en toute propriété l'île de Tabago. Le maréchal se disposait à y envoyer des colons, lorsque l'Angleterre et la Hollande s'opposèrent fortement à cet établissement : il y renonça donc. Les loisirs de la paix lui permettant de satisfaire son goût pour les voyages, il résolut d'aller à Berlin, pour y connaître personnellement le roi de Prusse, avec lequel il était en correspondance réglée depuis longtemps. Frédéric lui fit un accueil des plus distingués (1749), et voulut même qu'on lui rendît les honneurs de prince souverain. « J'ai vu, » écrivait-il à Voltaire, le héros de » la France, le Turenne du siècle de » Louis XV. Je me suis instruit par » ses discours dans l'art de la guerre. » Ce général paraît être le professeur de tous les généraux de l'Europe. » Frédéric II lui a encore rendu hommage dans plusieurs passage de ses écrits, principalement dans l'*Histoire de mon Temps*, où il a donné un aperçu des opérations de Maurice de Saxe. Le maréchal revint en France l'année suivante : il y menait la vie la plus conforme à ses goûts. Le roi lui avait

(7) Les charges *en fourrageurs* ont pu obtenir alors quelques succès; mais il paraît que Frédéric II n'en fit pas beaucoup de cas; car il n'en a jamais fait usage; et depuis ce temps, nous ne voyons pas qu'aucun autre général les ait adoptées. M—D j.

Digitized by Google

fait construire à Chambord des casernes pour son régiment de uhlans : cette troupe y était assujétie au service comme dans une place de guerre. Six canons et seize drapeaux, qu'il avait enlevés aux ennemis de la France, ornaient la cour et le vestibule du château. Les jours du héros étaient partagés entre les manœuvres, la chasse, la musique, et une foule d'assais mécaniques qui avaient tous un but d'utilité générale. Il faisait d'assez fréquents voyages à la *Grange* et aux *Pipes*, deux maisons de campagne qu'il possédait près de Paris. Sa santé s'était bien rétablie ; tout lui promettait encore un grand nombre d'années de cette douce existence, lorsqu'une fièvre putride l'enleva, le 30 novembre 1750, à l'âge de cinquante-quatre ans. Il mourut avec la fermeté qu'il avait tant de fois montrée dans les combats. Dès que le roi le sut en danger, il lui envoya Sénac, son premier médecin : « Docteur, lui dit le maréchal au moment » d'expirer, la vie n'est qu'un songe: le » mien a été beau, mais il est court. » Malgré les détails les plus positifs de sa maladie et de sa mort, l'opinion s'était accréditée dans l'armée que le maréchal avait été tué en duel par le prince de Conti. On donnait pour motif de la querelle le ressentiment qu'avait conservé le prince du désagrément qu'il éprouva dans la campagne de 1746, où le roi lui avait ôté son commandement pour faire passer son corps d'armée sous les ordres du maréchal. Louis XV se montra vivement touché de la mort d'un guerrier qui avait jeté sur son règne un si grand éclat ; et la reine Marie Leczinska dit avec beaucoup d'à-propos qu'il était bien triste de ne pouvoir chanter un *De Profundis* pour un homme qui avait fait chanter tant de *Te Deum*. Le culte luthérien, que professa toujours le maréchal de Saxe, empêcha qu'il eût une sépulture à Saint-Denis à côté de Turenne; et le même obstacle ne permit pas qu'il fût décoré du cordon du Saint-Esprit. Louis XV lui fit, du moins, ériger, dans le temple de Saint-Thomas (8), à Strasbourg, un magnifique mausolée, qui est le chef-d'œuvre de Pigalle. Mais quel hommage plus éclatant fut jamais rendu à la mémoire de ce héros, que celui de ces grenadiers français qui, partant pour l'armée, allèrent aiguiser leurs sabres sur sa tombe? Le maréchal de Saxe était d'une taille élevée : il avait les yeux bleus, le regard noble et martial. Un sourire agréable et gracieux corrigeait la rudesse qu'un teint basané et des sourcils noirs et épais auraient pu donner à sa physionomie. Sa force extraordinaire est devenue proverbiale : il partageait en deux un fer de cheval, et même un écu de six francs. Du plus gros clou il faisait un tire-bouchon, sans employer d'autre instrument que ses doigts. Courant les rues de Londres à pied, il fut insulté par un des plus redoutables boxeurs : il le saisit par un bras, et le lança dans un tombereau de boue qui passait. Le peuple étonné le couvrit d'applaudissements. Son cœur était humain, quoique son abord fût quelquefois sévère et brusque. Un lieutenant-général lui proposait, un jour, un coup de main qui ne devait, disait-il, coûter qu'une vingtaine de grenadiers. « Une » vingtaine de grenadiers ! s'écria le » maréchal indigné ; passe encore

(8) Ce temple était devenu pendant les premières guerres de la révolution un magasin de fourrages, et le monument du maréchal de Saxe fut préservé des destructions révolutionnaires, par l'honnête garde-magasin qui sut le dérober à tous les yeux en le tenant toujours couvert de foin.

Digitized by Google

» si c'était des lieutenants-généraux ! » Il eut la faiblesse de la plupart des grands hommes : il aimait les femmes à l'excès ; cependant il ne leur sacrifia jamais sa gloire. Élevé au milieu des camps, il n'avait pas eu le loisir de faire des études solides ; mais il devait à la lecture des connaissances très-variées : ses lettres et ses écrits en sont une preuve irrécusable. Il serait difficile, néanmoins, de dire à quel titre l'académie française voulait lui offrir un de ses fauteuils. Lui-même eut le bon esprit d'en être plus étonné que personne ; et la lettre par laquelle il déclina cet honneur inattendu, pouvait attester, par son orthographe, que le nouvel académicien eût rendu peu de services à la langue : « *Ils veule me fere de la Cadémie ; sela miret come une bage a un chas.* » Après sa mort, cette compagnie littéraire proposa du moins son éloge pour un de ses prix annuels. Le prix fut gagné par Thomas, qui, au milieu de beaucoup de déclamations inhérentes à son genre d'éloquence, a cependant assez bien apprécié le mérite réel de son héros (9). Le baron d'Espagnac, mort gouverneur des Invalides, et qui avait été attaché à l'état-major du maréchal de Saxe pendant toutes ses campagnes, en a donné une Histoire, qui pèche par l'excès contraire. Le style en est peu soigné, mais les faits y abondent et ils sont décrits avec toute la précision que l'on pouvait attendre d'un témoin oculaire. Au reste, le maréchal a laissé lui-même un ouvrage où il se peint souvent au naturel : ce sont ses *Rêveries*, 1757, 5 vol. in-4°., fig. traduit en anglais (*Voy.* FAWCET). Ce serait s'abuser étrangement que de croire que l'auteur ajoutât foi lui-même à toutes ses assertions. On l'aurait souvent fort embarrassé, dit le prince de Ligne, si on l'eût pris au mot. Il avait puisé une partie de cette théorie dans les entretiens du chevalier Folard, ardent zélateur de l'antiquité, qui prenait au pied de la lettre le mot fameux de Végèce : *Deus legionem invenit*. Mais, au milieu de toutes les *Rêveries* du maréchal de Saxe, les hommes du métier reconnaîtront toujours à certains traits un génie vraiment militaire. C'est ainsi, par exemple, que, près d'un demi-siècle avant qu'il fût question de conscription en Europe, il déclare que l'enrôlement légal de toute la jeunesse d'un état est l'unique moyen d'obtenir des armées réellement nationales et à l'abri de la désertion. Tout ce qu'il conseille pour l'entretien de la santé du soldat, fait autant d'honneur à son humanité qu'à la diversité de ses connaissances. On conserve, à la bibliothèque de Strasbourg, des Lettres autographes du maréchal de Saxe (1). Pour les relations de ses campagnes, voyez l'art. ESPAGNAC.

S—v—s.

SAXE-COBOURG (FRÉDÉRIC-JOSIAS, prince DE), feld-maréchal au service d'Autriche, naquit en 1737. Il était fils du duc François de Saxe-Cobourg-Saalfeld, et fit ses premières armes, avec quelque distinction, dans la guerre de Sept-Ans. On ne le vit commander en chef que dans la coalition formée en 1787, contre les Turcs, par l'empereur Joseph II et l'impératrice Catheri-

(9) Ce fut en 1759, que Thomas remporta ce prix. C'était non-seulement son début dans la carrière oratoire, c'était la première fois que l'académie avait proposé pour sujet de prix un *Éloge*, en place des lieux communs de morale.

(1) Le général Grimoard a publié des *Lettres et Mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal de Saxe, depuis* 1733 *jusqu'en* 1750, Paris, 1794, 5 vol. in-8°.

Digitized by Google

ne II. Le prince de Cobourg, pressé par l'armée du grand-vizir, en Valakie, se trouvait dans une position fort critique, lorsque le célèbre Souwaroff accourut à son secours, et gagna sur les Othomans la bataille de Martinesti (22 septembre 1789). La guerre de la révolution de France ne tarda pas à fournir au prince de Cobourg l'occasion de jouer un rôle beaucoup plus éclatant. Les Français ayant conquis la Belgique en 1792, il fut envoyé avec une puissante armée pour les en expulser. Dès le 1er. mars 1793, il ouvrit la campagne par le passage de la Roer, et le combat d'Aldenhoven, où il surprit l'armée française (*V.* Dampierre, X, 481, et Dumouriez, au Supplément). Il fit aussitôt lever le siége de Maestricht, et le 18 du même mois, il gagna la bataille de Nerwinde; mais il ne sut pas profiter de ses avantages. Dumouriez entra en négociation avec lui immédiatement après la bataille de Nerwinde; et les hostilités cessèrent pendant quelques jours. Lorsqu'elles furent reprises, le prince battit encore les républicains à Famars, et s'empara successivement de Condé, de Valenciennes, du Quesnoi et de Landrecies. Il avait formé l'investissement de Maubeuge, et le siége allait commencer; mais son armée affaiblie par le départ des troupes anglaises qui étaient allé attaquer Dunkerque, ne put supporter les efforts réitérés des Français (*V.* Pichegru). Ce premier échec fut le signal de beaucoup d'autres. La droite de l'immense ligne des Autrichiens étant tournée par l'invasion des républicains dans la West-Flandre, et menacée à sa gauche par la prise de Charleroi, le prince de Cobourg sentit la nécessité de se replier jusque sur la Meuse, et enfin jusque sur le Rhin. Il ne fit un déploiement de colonnes à Fleurus, que pour couvrir la retraite de son artillerie et de ses bagages. La vérité historique veut que l'on observe ici que les alliés n'ont jamais considéré la journée de Fleurus, comme une bataille; et, en effet, elle ne mérite pas ce nom aux yeux des gens du métier. Il n'y eut des deux côtés que les ailes d'engagées; et la perte fut à-peu-près nulle de part et d'autre. Une fois rentré en Allemagne, le prince de Saxe-Cobourg retomba dans une sorte d'obscurité. Depuis long-temps il passait pour mort, lorsque l'on apprit qu'il n'avait cessé de vivre qu'en 1815, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait dû une partie de sa célébrité à l'acharnement puéril que mirent les révolutionnaires de France à lui attribuer, ainsi qu'à un fameux ministre anglais, tous les complots et tous les événements qui menaçaient leur existence. On se souviendra long-temps encore du cri de *Pitt et Cobourg*.

S—v—s.

SAXE-GOTHA (Ernest, duc de), surnommé le *Pieux*, était le neuvième des enfants de Jean IV, duc de Saxe-Weimar, landgrave de Thuringe et marquis de Misnie (1). Il naquit, le 25 décembre 1601, au château d'Altenbourg, et resta bientôt sous la tutelle de sa mère, et ensuite de son frère aîné, lequel abandonna le soin de son éducation à des instituteurs négligents. Rougissant de ne pas savoir le latin, dont la connaissance était alors regardée comme la base de toute instruction solide, Ernest recommença ses études élémentaires, apprit les mathémati-

(1) Ce Jean IV était petit-fils de l'électeur Jean-Frédéric le *Magnanime*.

ques, et se rendit habile dans la théologie et la philosophie, sans négliger de se perfectionner dans les exercices nécessaires à un jeune prince. Il fit les guerres d'Allemagne, sous Gustave-Adolphe, roi de Suède, et mérita, par sa valeur brillante, les éloges et l'estime de ce grand capitaine. Après la signature du traité de Prague (1635), il revint dans ses états, et s'occupa dès-lors uniquement d'améliorer le sort de ses sujets. Il favorisa les lettres et les sciences, et fonda, dans chaque paroisse, des écoles où les enfants des classes pauvres vinrent puiser, avec la connaissance des principes religieux, les maximes qui devaient les diriger dans les différents états. Il contraignit, par l'attrait des récompenses, plus encore que par la crainte des punitions, les parents négligents à faire jouir leurs enfants des bienfaits de l'instruction, encouragea les écrivains à s'occuper de livres élémentaires appropriés aux besoins des différentes classes, et fit imprimer, à ses frais, une édition de la Bible de Luther, appelée, de son nom, *Ernestine*, dont il distribua des exemplaires aux églises et aux écoles publiques. Ce prince devint un objet de vénération dans toute la Saxe. Chéri de ses sujets comme un père, il sut, par sa sagesse, conserver la paix avec ses voisins. Son économie lui permettait de satisfaire sa générosité naturelle, sans accroître les charges des peuples; et, avec des revenus médiocres, il fit, sinon de grandes choses, du moins des choses d'une utilité incontestable. Ernest mourut dans de grands sentiments de piété, le 26 mars 1675, laissant, de son mariage avec la princesse Elisabeth-Sophie d'Altenbourg, sept fils, qui tous ont formé autant de branches, sous les noms de Saxe-Gotha, Cobourg, Meinungen, Rombildt, Eisenberg, Hildburghausen et Saalfeld. Eyring (*V.* ce nom) a publié, en latin, la *Vie*, ou plutôt le Panégyrique d'*Ernest le Pieux*, Leipzig, 1704, in-8°. W—s.

SAXE-GOTHA (Jean-Guillaume de), petit-fils du précédent et second fils du duc Frédéric, naquit le 4 octobre 1677; fut destiné, dès l'enfance, à la carrière des armes, et reçut une éducation brillante, qu'il perfectionna encore par des voyages et par des études aprofondies dans tous les genres. Il servit d'abord dans les armées de Hollande et d'Angleterre, et fut nommé mestre-de-camp, puis général-major, par le roi Guillaume III. Il passa ensuite dans l'armée impériale avec le même grade, et fit plusieurs campagnes en Hongrie, en Pologne, en Flandre et sur le Rhin, sous le prince de Bade et sous le prince Eugène. Ce dernier en faisait le plus grand cas. « C'était, a-t-il dit, un prince d'une figure charmante, d'une grande valeur et en tout genre accompli. » Il fut tué, le 15 août 1707, au siége de Toulon, où il commandait la division prussienne auxiliaire du duc de Savoie. Chargé de couvrir les travaux, et attaqué par des forces supérieures, il se défendit avec bravoure, et demanda du secours; mais, ne voulant pas, en l'attendant, abandonner le poste important qui lui était confié, il dit à ses soldats, dont les deux tiers avaient déjà péri: *Mes amis, mourons en gens d'honneur;* et il tomba au même instant, percé de deux coups de feu. Sa troupe périt en se défendant. On porta le corps du jeune prince à Freidenstein, résidence de son père, où il fut inhumé. M—d j.

SAXE-GOTHA (Ernest II Louis, duc de), petit-neveu du précédent, était le second fils du duc Frédéric III et de la duchesse Louise-Dorothée de Saxe-Meinungen, princesse distinguée par son esprit. Né le 30 janvier 1745, il succéda, en 1772, à son père, et sut gouverner avec sagesse son petit état, composé des duchés de Gotha et d'Altenbourg. Son premier soin avait été de restaurer ses finances, qu'il trouva dans un état déplorable par suite de la guerre de Sept-Ans : une sage économie lui fournit le moyen de faire face à tout, sans augmentation d'impôts; constamment appliqué aux soins du gouvernement et au bien de ses sujets, il rejeta toujours avec fermeté l'appât des énormes subsides que lui offrait le roi d'Angleterre, son plus proche allié, pour la levée d'un corps auxiliaire de Saxons, que ce monarque demandait lors de la guerre d'Amérique. Le duc de Gotha préféra tenir ses peuples en paix; et lorsqu'il dut fournir son contingent à la confédération germanique contre la révolution française, il n'épargna aucun sacrifice pour éloigner la guerre de ses états, et diminuer les fléaux qu'elle traîne après elle. Aussi ses deux duchés ne furent ni diminués ni agrandis par l'acte de la confédération du Rhin, ni par le traité de Paris. Protecteur éclairé des sciences, parmi les nombreux établissements d'utilité publique dont son pays lui est redevable, il comptait au premier rang la fondation, dans son château de Seeberg, d'un Observatoire astronomique, le plus beau et le plus utile de l'Allemagne, dit Lalande : il lui coûta plus de deux cents mille francs, pris uniquement sur ses économies personnelles, et il ordonna, par son testament, que l'on consacrât à l'entretien de cet Observatoire les sommes qui auraient pu être votées pour un monument consacré à sa mémoire. Lalande, qui visita Seeberg, en 1798 (*V*. Lalande, XXIII, 231), parle avec le plus grand éloge du zèle que montrait pour l'astronomie la duchesse de Gotha, qui observait et calculait elle-même avec une grande précision. Cette princesse (Marie de Saxe-Meinungen), était née en 1751. Le duc Ernest II est mort le 20 avril 1804. Ses sujets n'avaient cessé de bénir son administration paternelle. Z.

SAXE-TESCHEN (Albert, duc de), fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste II, et frère de la Dauphine de France, mère de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, naquit à Dresde, le 11 juillet 1738. Il épousa, en 1766, l'archiduchesse Christine, fille de l'empereur François Ier., et sœur de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France, et il fut nommé, conjointement avec Christine, au gouvernement des Pays-Bas Autrichiens. La révolution qui y éclata en 1789 les força de se retirer à Vienne; mais l'autorité impériale ayant été promptement rétablie, le duc Albert revint à Bruxelles. Au mois de septembre 1792, il commanda le faible corps de troupes qui tenta le bombardement de Lille. Les révolutionnaires l'accusèrent d'avoir ravagé les campagnes, et osèrent mettre sa tête à prix. Il en est de cette inculpation comme de tous les rapports de cette désastreuse époque, où l'archiduchesse Christine est représentée mettant elle-même le feu aux mortiers à bombes, dans les tranchées de Lille, pendant qu'elle était à Bruxelles. Le général Lafayette, lorsqu'il tomba dans les

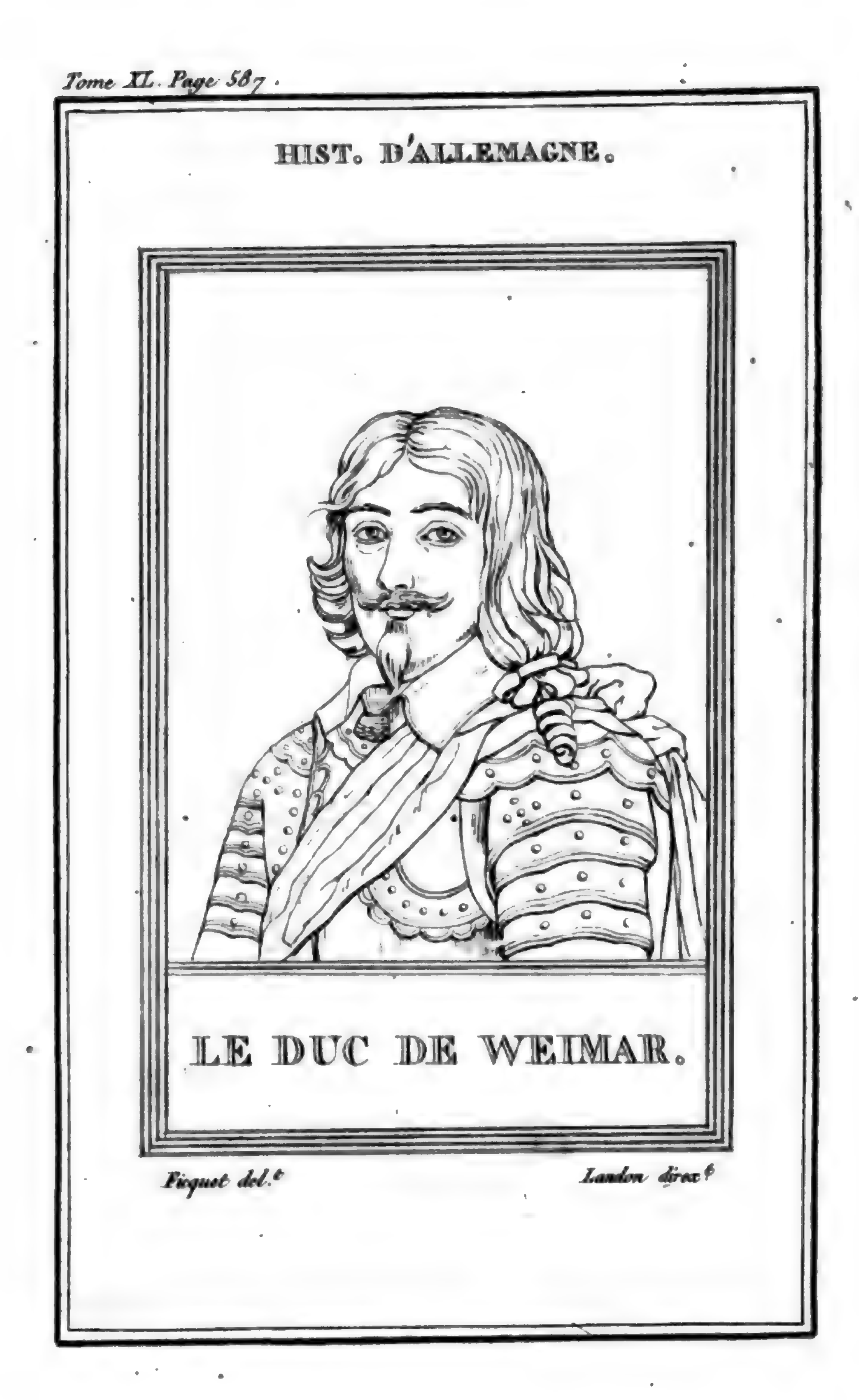

Digitized by Google

mains des Autrichiens, après avoir abandonné son armée, fut conduit devant le duc de Saxe-Teschen, qui lui témoigna un profond mépris. La Belgique ayant été conquise par les Français, le prince fixa sa résidence en Autriche. Il ne s'occupa plus que de la culture des arts, pour lesquels il avait toujours fait paraître un goût très-éclairé. Il maniait fort habilement le crayon et le burin. C'est d'après ses dessins et sous sa direction qu'a été construit le superbe château de Lacken, près Bruxelles. La fortune du duc de Saxe-Teschen était considérable, et il en faisait l'usage le plus honorable. Il en a laissé la plus grande partie à l'archiduc Charles. Ce prince mourut généralement estimé et chéri, en 1822, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il était veuf depuis plusieurs années. On sait que le mausolée de l'archiduchesse Christine, à Vienne, est un des premiers chefs-d'œuvre de Canova. S—v—s.

SAXE-WEIMAR (Bernard, duc de), l'un des plus grands capitaines du dix-septième siècle, né à Weimar, le 16 août 1600, était frère d'Ernest le *Pieux*, duc de Saxe Gotha. (*V.* pag. 584 ci-dessus). La mort prématurée du duc Jean, son père, mit le jeune Bernard et ses sept frères sous la tutelle de l'électeur de Saxe, Christian II, et après lui sous celle de son frère Jean-George. Dorothée-Marie d'Anhalt-Dessau, leur mère, se réserva le soin de leur éducation. Les récits de la gloire de ses ancêtres et des malheurs attirés sur sa maison, par suite de l'appui qu'elle avait donné à la réforme, excitèrent dans le cœur du jeune Bernard des desirs de vengeance et d'ambition. Aussi, lorsqu'après la mort de sa mère, arrivée en 1617, son frère aîné Jean-Ernest voulut lui faire continuer ses études, en l'envoyant à l'académie de Iéna, il fut impossible de l'y retenir au-delà de trois mois: il se rendit à la cour du duc de Saxe-Cobourg Jean-Casimir, où les tournois et les exercices gymnastiques devinrent le prélude de la carrière qu'il devait courir. Dès l'année 1621, il suivit son frère Guillaume qui allait servir dans l'armée rassemblée par le margrave de Bade-Dourlach, George-Frédéric, pour relever les affaires de Frédéric V, roi de Bohême et électeur palatin, lesquelles étaient fort en souffrance depuis la perte de la bataille de Prague. Bernard se trouva, en 1621, à l'affaire de Wimpfen, et y fit preuve de bravoure. Mais les troupes de l'union protestante ayant été défaites, et cette fameuse confédération se trouvant dissoute par le traité de neutralité signé à Maïence, il revint à Weimar, et ne reparut qu'en 1623, sur le champ de bataille, à la tête d'un régiment d'infanterie dans l'armée commandée par le duc Christian de Brunswick. Bernard fit des merveilles dans le combat livré par Tilly, près de Stadloe, en Westphalie. Voyant son frère Guillaume prisonnier, il alla trouver aux Pays-Bas son autre frère Jean-Ernest, qui, depuis la bataille de Prague, avait offert son bras au prince d'Orange pour lui aider à secouer le joug de l'Espagne. Le prince Maurice de Nassau fit à Bernard un accueil qui prouvait l'estime qu'il avait pour sa personne, et lui donna le gouvernement de Deventer. L'année suivante, Christian IV, roi de Danemark, animé par son neveu le duc de Brunswick, et excité sous main contre l'empereur, par l'Angleterre et par la Hollande, leva des troupes et contracta des alliances avec les princes du

cercle de Basse-Saxe. Comme cette cause était celle de l'union évangélique, Jean-Ernest et Bernard allèrent trouver le roi à Segebourg. Christian IV donna à l'aîné le commandement de toute sa cavalerie, et à Bernard un régiment de cette arme. Mais, en 1625, ayant reçu l'ordre, de faire, avec le général Mansfeld, une diversion dans les états héréditaires de l'empereur, il quitta inopinément l'armée. L'histoire contemporaine se tait sur les causes de sa retraite. On suppose que ce fut par suite d'une brouillerie avec son frère et le roi. L'année 1627 le vit reparaître sous les drapeaux danois; et lorsque le général en chef, margrave de Bade-Dourlach, prit le commandement des troupes de Christian IV, avec le général Baudis, il se distingua, et paya de sa personne partout où il les conduisit. Le duc de Friedland (Wallenstein) et le comte de Tilly profitèrent des fausses manœuvres de Christian IV, qui avait fait la faute de diviser en trois corps son armée de soixante mille hommes. Ils les attaquèrent à-la-fois sur divers points, et forcèrent le duc Bernard et les autres généraux d'abandonner des positions avantageuses pour se retirer jusqu'en Jutland. Poussé même dans l'île de Fionie, Bernard craignant d'être mis au ban de l'empire, offrit son congé au roi, à la fin de 1627, et se rendit aux Pays-Bas, et de là en France, où il ne fit qu'un très-court séjour; ses frères ayant réussi, par l'intervention de Wallenstein, à le réconcilier avec l'empereur. Le duc revint à Weimar; mais il y chercha en vain son frère Jean Ernest: ce jeune prince était mort en Hongrie. Bernard reprit ses études historiques et stratégiques, alla durant l'été de 1629, en faire l'application au siége de Bois-le-Duc, et ne revint en Allemagne qu'après la prise de cette place, par le prince d'Orange. Cependant la paix conclue, le 12 mai 1629, à Lubeck, entre Ferdinand II et le roi de Danemark, donnait à la maison d'Autriche le moyen de soumettre tout le Nord à son système de monarchie universelle. Elle menaçait même d'arracher la couronne de Suède du front de Gustave-Adolphe, pour la placer sur celui de Sigismond III, roi de Pologne. Ses armées devaient attaquer la Hollande, par les Pays-Bas, et par la Westphalie, tandis que les flottes combinées, impériale et espagnole, bloqueraient ses ports, et détruiraient son commerce. L'édit de restitution des biens ecclésiastiques, rendu le 6 mars 1629, par Ferdinand II, vint augmenter les mécontentements. Dirigé par le génie du cardinal de Richelieu, pour qui les vues ambitieuses de la maison de Hapsbourg étaient dévoilées, Louis XIII fit, le 13 janvier 1631, à Bernwald, dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, un traité d'alliance avec Gustave-Adolphe, au moment où celui-ci se préparait à porter la guerre en Allemagne. Les princes protestants s'y joignirent également; et, parmi eux, le duc Bernard fut un des premiers à se ranger sous les drapeaux suédois, bien que son parent, l'électeur de Saxe, Jean-George, en réunissant à la diète de Leipzig plusieurs des états protestants, se fût efforcé d'obtenir la direction des affaires du corps évangélique. Sans attendre le parti que prendraient ses frères, Bernard se hâta d'aller joindre le roi de Suède, au camp de Werben sur l'Elbe. Gustave lui promit les évêchés de Bamberg et de Wurzbourg,

Digitized by Google

avec le titre de duc de Franconie. Bientôt après, une attaque des retranchements suédois par le comte de Tilly, fournit au duc Bernard l'occasion de montrer son courage et sa vigilance. Après avoir chassé les impériaux du Landgraviat de Hesse-Cassel, il alla rejoindre Gustave au siége de Wurtzbourg, eut part à la réduction de cette place, et suivit le roi dans sa marche victorieuse jusqu'au Rhin, dont il aida à forcer le passage, près d'Oppenheim, montrant une telle vigueur, qu'il répandit la terreur parmi les Espagnols, et leur ôta l'envie de défendre Maïence. Gustave, étant maître de cette forteresse importante, envoya le duc, à la tête d'un petit corps, dans le Palatinat, où il prit Manheim par stratagème, et chassa les ennemis de toutes leurs positions. Au commencement de l'année 1632, le roi de Suède lui donna un commandement sur les bords du Rhin, le nomma général de son infanterie; et lorsqu'il fut obligé de secourir en Franconie le maréchal Horn, il laissa le duc Bernard et le comte Palatin Christian de Birkenfeld, avec un corps d'armée, mais en leur recommandant de suivre les directions du chancelier Oxenstiern. L'ambition du duc souffrait de la présence du comte et de la suprématie d'Oxenstiern. La discorde s'éleva entre eux; et le roi, voyant que c'était un obstacle au triomphe de ses armes, appela Bernard en Bavière, à la fin de mai 1632. Il lui donna un commandement séparé, et le chargea d'achever la conquête du duché. Quant à lui, il se reporta sur le Danube et vers Nuremberg, pour s'opposer au duc de Friedland, qui venait de reconquérir la Bohême. Les armes du duc de Weimar furent si heureuses qu'il s'avança jusqu'aux montagnes du Tyrol, et s'empara des trois forteresses d'Ehrenbourg, les clefs de ce pays. Ferdinand II craignit même pour ses états d'Italie. Mais le roi le pressa bientôt de venir renforcer son armée, qui avait en face Wallenstein et le duc de Bavière, occupant un camp retranché sur une montagne voisine de Nuremberg. Bernard, qui regrettait vivement d'être arrêté dans son entreprise, se réunit à son frère Guillaume, le 19 août, et le 26, au roi, à Windsheim. Après un combat, livré le 3 sept., et qui n'eut rien de décisif, on continua de bloquer le camp retranché, dans l'espérance que le manque de vivres et de fourrages obligerait l'ennemi de descendre en rase campagne, où il serait plus facile de l'attaquer; et cette espérance ne fut remplie qu'au bout d'un mois. Dès que Gustave en eut avis, il partagea son armée en deux corps, donna l'un au duc Bernard, avec mission de suivre la marche de Wallenstein en Franconie, et de défendre les bords du Mein, et il garda l'autre pour rentrer en Bavière. De son côté, Wallenstein méditait d'envahir la Thuringe, et de s'avancer en Misnie: mais prévenu par Bernard qui lui barra le passage de Cobourg, il se retira en Franconie avec perte, et fit un détour pour arriver en Saxe, par le Voigtland, après s'être séparé du duc de Bavière, qui accourait au secours de son pays. Après avoir donné quelques jours de repos à l'armée, Gustave ordonna au duc de poursuivre le général Pappenheim, venant de la Westphalie pour se rendre à l'armée impériale. Bernard marcha en diligence jusqu'à Naumbourg, sur la Saala, sans pouvoir surprendre

l'ennemi : le roi l'y ayant joint, ils se retranchèrent dans les environs de cette ville. Wallenstein, supposant que le roi de Suède ne l'attaquerait pas dans une saison aussi rigoureuse, renvoya le général Pappenheim en Westphalie. Dès que le roi en fut averti, il se prépara au combat, et s'avança jusqu'à Weissenfels : le lendemain il força le passage de la Rippach, et marcha sur Lutzen, où Wallenstein s'était arrêté. Le duc et le roi passèrent la nuit dans une voiture, au milieu de l'armée Suédoise rangée en bataille. Un brouillard épais obscurcissait l'atmosphère ; il ne se dissipa que le 16, à dix heures du matin ; et ce fut à cette heure seulement que commença la bataille de Lutzen, où périt le roi de Suède (*Voy.* GUSTAVE XIX, 229). Le duc de Weimar prit aussitôt le commandement, et contraignit les ennemis à la retraite après leur avoir fait éprouver une grande perte. Il passa la nuit sur le champ de bataille, et défit, le lendemain, les Croates, qui étaient revenus pour reprendre leur artillerie. Il conduisit ensuite l'armée à Weissenfels, où il fut proclamé d'une voix unanime, général en chef : mais le chancelier Oxenstiern, qui avait pris la direction des affaires, n'y consentit qu'à la condition que Bernard ne garderait cette dignité que temporairement, et qu'il la remettrait à son frère Guillaume, à qui elle appartenait de droit comme lieutenant-général des armées Suédoises en Allemagne, aussitôt après la guérison de ce dernier. Weimar, après quelques jours de repos, chassa, en un mois, les impériaux, de la Saxe. La campagne étant glorieusement terminée par le duc, Oxenstiern partagea l'armée en deux, et lui donna le commandement de la plus faible partie, avec mission d'aller garder la Franconie et le haut Palatinat jusqu'au Danube, et de se tenir prêt à porter secours au maréchal Horn, gendre du chancelier, si l'ennemi attaquait la Souabe. En un mot, Oxenstiern mettait le duc sous les ordres de ce général. Bernard fit partir son armée pour la Franconie, et ayant besoin de se reposer, il alla passer quelque temps à Weimar et à Iéna. A peine était-il rendu à son armée, que Horn réclama son assistance contre un ennemi supérieur. Le duc marcha donc vers le Danube, s'empara de plusieurs places qui se trouvaient sur sa route, et se réunit au maréchal, à la fin de mars, dans le voisinage d'Augsbourg. Ils battirent ensemble le comte d'Altringer, qui avait succédé à Tilly dans le commandement des troupes bavaroises ; cependant le duc de Friedland menaçant de surprendre leur arrière-garde, et l'armée Suédoise commençant à se mutiner, il fallut regagner les bords du Danube. On repassa ce fleuve ; mais on resta à Neubourg, les officiers déclarant qu'ils n'iraient pas plus loin jusqu'à ce que leur solde eût été payée, conformément aux promesses de Gustave. A l'assemblée des états protestants à Heilbronn (mars 1633), Oxenstiern, préoccupé de l'idée de se faire donner la direction générale de la guerre et des affaires politiques des quatres cercles unis de la Haute-Allemagne, avait totalement oublié l'article de la satisfaction des prétentions pécuniaires des troupes et la nomination d'un général en chef. Bernard, mécontent du chancelier, surtout depuis que celui-ci l'avait placé sous les ordres de Horn, ne fut peut-être pas étranger à la mu-

tinerie des troupes Suédoises. Le duc de Weimar se chargea de faire valoir les griefs de l'armée : il alla en toute hâte trouver le chancelier à Francfort sur le Mein, et se rendit avec lui à Heidelberg, où les états protestants des quatre cercles étaient convoqués : il y rappela les promesses faites par Gustave à l'armée pour sa solde, et à lui pour l'érection du duché de Franconie, et demanda en outre le commandement en chef des troupes de l'union évangélique. Oxenstiern refusa ce dernier point; mais il accorda l'argent pour la solde de l'armée, et l'érection des deux évêchés de Bamberg et Wurzbourg en duché relevant de la couronne de Suède. Bernard en remit le gouvernement à son frère Ernest, et rejoignit l'armée dans ses retranchements près de Donawerth, s'empressa de payer la solde, et rétablit l'ordre, à tel point, qu'après avoir empêché le duc de Féria, venant d'Italie, de porter secours au comte d'Altringer, il put entreprendre immédiatement le siége de Ratisbonne qu'il força bientôt de capituler. Cet événement porta l'effroi dans tout le pays et entraîna la prise de toutes les forteresses; mais avant de songer à entrer dans les états Autrichiens, le duc eut besoin du concours de Horn pour repousser Wallenstein, qui s'était avancé sur le Haut-Palatinat, et menaçait de le surprendre. La jalousie de Horn et la défiance d'Oxenstiern firent qu'on lui refusa l'assistance qu'il demandait; ils essayèrent même de lui ôter les moyens de renforcer ses propres troupes, ce qui sauva l'Autriche d'une invasion. Une occasion non moins propice vint encore s'offrir vers la fin de février 1634, au milieu des troubles et de la confusion que l'assassinat de Wallenstein avait causés parmi les troupes impériales : abandonné des Suédois, Bernard fit prier l'électeur de Saxe par le général Arnim de seconder ses vues : son entrevue avec Arnim fut sans résultat, et il se vit forcé de ramener en Franconie ses troupes, qui étaient toutes prêtes à entrer en Bohême. Cependant l'empereur, ayant réuni toutes ses forces sous le commandement de son fils Ferdinand, roi de Hongrie, se mit en mesure de reprendre Ratisbonne, et la pressa vivement. La jalousie qui régnait entre Horn et Bernard les empêcha de se concerter efficacement pour la secourir, et la place se rendit le 29 juillet. Au premier avis de cette perte, Bernard se replia sur Augsbourg avec le maréchal Horn. Les impériaux les suivirent, s'assurèrent du passage du Danube, en s'emparant de Donawerth, et parurent inopinément devant Nordlingen. Le duc accourut au secours de cette place importante : son armée était beaucoup plus faible que celle du roi de Hongrie. Horn le pressait d'attendre l'arrivée des troupes que lui amenait le landgrave Otton; mais emporté par son ardeur et par le souvenir de ses triomphes antérieurs, voulant d'ailleurs assurer promptement la possession de son duché de Franconie, Bernard se hâta de livrer, le 7 sept. aux Impériaux une bataille dont le commencement s'annonça par des succès, mais qui, par un coup du sort, tourna entièrement à la défaite des Suédois. Horn fut fait prisonnier, et les Impériaux se rendirent aussitôt maîtres des principaux postes que les Suédois occupaient le long du Danube, du Mein et du Necker. Depuis longtemps, le duc aspirait au commandement absolu des troupes de

Suède et de celles de la confédération : il alimentait la haine et la défiance des princes protestants pour le chancelier; mais il s'en fallut peu que ses espérances ne fussent renversées après la conquête de Ratisbonne, et surtout par sa défaite à Nordlingen. Le chancelier conclut, le 19 octobre, un traité d'alliance avec Louis XIII, qui promit des subsides à la Suède, et un corps auxiliaire de six mille hommes : de leur côté, les princes de l'union de Heilbronn, ou plutôt les ducs de Würtemberg et de Deux-Ponts en leur nom, signèrent un autre traité à Paris, par lequel ils s'engageaient à mettre toutes les places de l'Alsace et la ville de Philipsbourg entre les mains de ce monarque, qui s'obligea d'entretenir douze mille Allemands sous le commandement d'un prince protestant et d'un général français. Oxenstiern, qui, pour s'attacher le duc de Weimar et les princes de l'union, venait, de concert avec eux, de nommer Bernard général en chef des troupes suédoises et protestantes dans la Haute-Allemagne, fut extrêmement piqué contre les confédérés, lorsqu'il apprit la nouvelle de leur négociation avec la France. Il résolut de se retirer en Basse-Saxe, pour maintenir dans la dépendance des Suédois le nord de l'Allemagne, dont la paix qui se négociait entre l'empereur et l'électeur de Saxe, qui fut signée le 30 mai 1635), faisait craindre la défection. En effet cette paix empêcha les secours que le landgrave de Hesse, le duc Guillaume de Weimar, et le général Bannier auraient pu lui porter par la diversion à laquelle elle les obligea. Au reste, si l'éloignement d'Oxenstiern débarrassa le duc Bernard d'un homme hautain et dominateur, son ambition n'en fut pas mieux servie; car les Français, qui prenaient chaque jour plus d'ascendant sur les alliés, firent obtenir au landgrave de Hesse le commandement supérieur des troupes allemandes au préjudice du duc. Ce dernier songea dès-lors à se rendre nécessaire. Il chercha, dans cette vue, à s'attacher particulièrement ses troupes, et à les ménager, évitant les combats, et manœuvrant de telle sorte, que sa marche ambigue mit l'ennemi en position de conquérir plusieurs états de la confédération sur le Haut-Rhin, et d'entreprendre le siége de Heidelberg : la prise de cette ville allait entraîner celle de plusieurs autres. Dans ces conjonctures, les alliés envoyèrent prier Bernard de venir au secours de Heidelberg, et lui firent offrir le commandement en chef de leur armée. Le ministre de France qui résidait à Worms, près l'assemblée des alliés, vint également lui faire de grandes promesses de la part du roi. Après quelques discussions, le duc accepta, et se porta du côté de Heidelberg, où il fut rejoint par un corps français sous les ordres d'un Écossais, nommé Hébron : à leur approche les Imperiaux levèrent le siége. Il alla, par Darmstadt, à Francfort, y passa le Mein le 1er. janvier 1635, et s'avança jusqu'à Gelnhausen, dans l'intention de se réunir aux troupes du duc Guillaume son frère et du landgrave de Hesse-Cassel, pour faire lever le siége de Würzbourg et délivrer la Franconie. Le général Bannier, d'après les ordres d'Oxenstiern, empêcha cette jonction. Il en résulta la perte de Würtzbourg, de Philipsbourg et de Spire, ce qui força Bernard de quitter ses belles positions, et de passer sur la rive gauche du Mein.

Digitized by Google

Son premier soin fut de s'opposer à la construction d'un pont sur le Rhin, entrepris sous la protection du canon de Philipsbourg, et de reprendre Spire : il y parvint avec l'aide des maréchaux de La Force et de Brézé. Spire tomba dans ses mains le 21 mars. Mais aussitôt après cette reprise, les Français se retirèrent, les uns vers l'Alsace, pour faciliter la marche du duc de Rohan dans les Grisons, les autres vers la Lorraine, dont la possession les tentait, laissant à Bernard la garde des places sur les deux rives du Rhin. Le duc s'occupa de les ravitailler, et de conserver le passage du fleuve. Mais il ne put empêcher qu'Augsbourg, Ulm, Cobourg, et la majeure partie des états des alliés, ne tombassent au pouvoir des impériaux. Tourmenté de la crainte que le duc de Weimar n'employât ses forces militaires et l'ascendant de sa fortune et de son génie pour réintégrer la branche Ernestine dans la possession de l'électorat, Jean-Georges, électeur régnant, venait de signer le traité de Prague avec l'empereur Ferdinand II ; et à l'exception du landgrave de Hesse-Cassel, tous les princes protestants s'étaient empressés d'y accéder. Se voyant sans appui de ce côté, il songea à se rapprocher de la France et à écouter les propositions du cardinal de Richelieu, pour un corps auxiliaire, et pour un subside sans lequel il n'aurait pu payer ses troupes. Ayant enfermé son infanterie dans les places de la rive gauche, et principalement à Maïence, il cantonna sa cavalerie près de Saarbrück, et attendit, dans cette position avantageuse, la réponse du ministre de Louis XIII. Sa retraite avait laissé le passage du Rhin libre : l'ennemi en profita et le suivit. Ce fut alors que Richelieu sentit la nécessité d'envoyer au duc un secours considérable, qui lui fut conduit, en juillet, par le cardinal de La Valette. Au moyen de ce renfort, Bernard rejeta en peu de jours, et dans la plus grande confusion, le général impérial Gallas, au-delà du Rhin, et se retrancha avec le cardinal entre ce fleuve et le Mein, après avoir fait lever le siége de Maïence. Il voulait même s'assurer de Francfort. Les Impériaux s'en emparèrent par artifice ; et cet événement renversa le dessein principal du duc, qui était de se joindre au landgrave de Hesse-Cassel, et avec son assistance, de chasser Gallas de la Haute-Allemagne, et conséquemment de paralyser les effets de la paix de Prague, si nuisible à la cause des alliés, et si funeste à sa maison. Le landgrave, avancé déjà dans la Wettéravie, prit prétexte de la reddition de Francfort, pour refuser la jonction de ses troupes, fort desirée par les Français, qui lui faisaient les promesses les plus avantageuses. Ainsi fut perdue une belle occasion de réparer les désastres de la bataille de Nordlingen. Bernard se voyait trop faible, même avec le corps du cardinal La Valette, pour tenir tête à un ennemi nombreux. La disette, et une maladie contagieuse menaçaient encore d'affaiblir son armée. Ayant appris vers ce temps que la Suède était près d'accepter la médiation du Danemark, pour négocier sa paix avec l'empereur, il jugea bien qu'il n'y avait rien à espérer de l'Allemagne, résolut de s'allier plus étroitement au roi de France, et partit, le 16 sept. de son camp, se dirigeant vers la Lorraine. Les Impériaux vinrent avec des forces supérieures lui barrer le passage près Meisenheim, en sorte qu'il lui fallut prendre une nou-

velle route dans un terrein montueux, et difficile jusqu'à Vaudrevange, sur la Saar : il arriva heureusement à Metz, le 28 septembre, après avoir vaincu tout-à-la-fois la nature et Gallas. Jour et nuit ce général le harcela dans sa marche ; et toujours Bernard sortit victorieux de ses attaques. Cette retraite, l'une des plus belles opérations militaires du duc, le rehaussa beaucoup dans l'esprit des Français, dont un corps partagea sa gloire et ses périls, et inspira même aux ennemis une haute estime pour lui (1). Après cette expédition, Bernard dépêcha son ministre Tobias de Poniskaw pour négocier un traité d'alliance et de subsides avec le roi de France. Par ce traité, signé à Saint-Germain-en-Laie, le 26 octobre, le roi s'obligea de payer au duc quatre millions de livres pour l'entretien de douze mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux avec l'artillerie nécessaire; afin de s'attacher de plus en plus le duc dans ce moment de défection générale, on lui promit le landgraviat d'Alsace et la préfecture d'Haguenau, pour être érigée en principauté d'empire, reversible à sa postérité. Plusieurs articles du traité, rédigés d'une manière ambigüe, donnèrent lieu à diverses interprétations et à des difficultés des deux parts. Ce fut pour y remédier que le duc, après avoir fait prendre des quartiers d'hiver à son armée, dans les environs du duché de Luxembourg, vint à Paris, au mois de mars 1636. Il obtint que plusieurs stipulations fussent exprimées avec plus de clarté et de précision ; s'entendit avec Richelieu sur la campagne qui allait s'ouvrir, et pressa l'envoi de la solde. En concertant avec lui ses plans, et en servant ses vues, il ne flattait cependant ni ce ministre ni ses favoris. Un jour que le P. Joseph, qui entendait la guerre comme un homme de son état peut l'entendre, lui montrait, sur la carte, les villes qu'il fallait prendre pendant cette campagne de 1636 : *Tout cela serait bien, père Joseph*, dit Bernard, *si on prenait les villes avec le bout du doigt.* De retour à l'armée, il alla, de concert avec le cardinal de La Valette, ravitailler plusieurs places d'Alsace, et faire lever le siége de quelques autres. Il surprit la forteresse de Hohenbaar, et attaqua si vivement Saverne, qu'elle se rendit, le 15 juillet, presque sous les yeux de Gallas, qui campait à Drousenheim. Après ces opérations, qui achevaient la conquête de l'Alsace, le duc et le cardinal voulaient passer le Rhin afin de rejeter Gallas en Souabe, et de se joindre au landgrave, à Hanau ; mais leur dessein fut traversé par les ordres du roi, qui les rappela pour défendre ses frontières, menacées à-la-fois par les Impériaux, les Espagnols et le duc de Lorraine. Le duc et le cardinal rentrèrent donc en Lorraine. Aussitôt Gallas passa le Rhin, à Brisach, alla se réunir aux Espagnols, en Franche-Comté, et marcha vers la Bourgogne. Trop faible pour l'arrêter, le prince de Condé demanda des renforts au duc et au cardinal, qui accoururent ensemble. Ils rencontrèrent l'ennemi près de Champlitte, et le suivirent du côté de Dijon, pour couvrir cette ville et prendre conseil avec le prince de Condé. La position avantageuse de Gallas, sur une montagne ; et ses

(1) Gallas lui-même en porta le jugement qui suit : « C'est, dit-il, la plus belle action que j'aie » vue de ma vie ; et je n'aurais pu croire cette re» traite véritable, si je n'en avais été le témoin. » Voyez l'*Histoire de Louis XIII*, par Bury, tom. III, page 198.

forces supérieures empêchèrent le duc de risquer une bataille. Il aima mieux se retrancher en face des Impériaux. Ce moyen obligea Gallas de quitter son camp. Il se porta rapidement sur Saint-Jean de Losne. On connaît l'héroïque résistance des habitants. Secondés par la vigoureuse diversion de Bernard, qui avait pénétré les desseins de Gallas, et par le comte de Rantzau, qui avait introduit un renfort de seize cents hommes dans la place, ils forcèrent les Impériaux d'abandonner le siége de cette petite ville. La faim, les maladies, les attaques continuelles du duc, du cardinal et de Rantzau, détruisirent la majeure partie des troupes de Gallas, et le forcèrent de repasser le Rhin, avec dix mille hommes, reste de trente mille qu'il avait en entrant en Bourgogne. Bernard vint ensuite s'emparer de plusieurs places de Franche-Comté et des Vosges, et prit ses quartiers d'hiver aux confins de la Franche-Comté. Le mauvais état de ces quartiers et le défaut de solde occasionnèrent de grands mécontentements parmi les troupes : elles se livrèrent à de tels excès, en pillant, même sur le territoire français, qu'il en résulta une vive mésintelligence. Pour en prévenir les fâcheux effets, et afin de concerter avec la cour les plans de la campagne prochaine, Bernard se rendit à Paris, au mois de février 1637. Le roi lui promit une somme d'argent pour l'entretien de ses troupes, moyennant quoi le duc s'engagea d'entrer le plutôt possible en Franche-Comté, et de là de passer le Rhin, conjointement avec un corps français auxiliaire, enfin de reporter en Allemagne le théâtre de la guerre. De retour à son armée, qui campait près de Langres, Bernard commença ses préparatifs, et envahit, dans le mois de juin, la Franche-Comté où il fut rejoint par le corps français promis, aux ordres du maréchal de l'Hôpital. Après avoir battu Mercy, lieutenant du duc Charles de Lorraine, à Grai et à Gy, sur les bords de la Saône, il parcourut le pays en se rendant maître de toutes les places jusqu'à Montbéliard. Il établit de grands magasins de vivres dans cette ville, passa en Alsace, et parut inopinément sur le Rhin, à la fin de juillet. Ayant établi, pour s'opposer à la marche de Jean de Werth, qui amenait des secours au duc de Lorraine, un pont de bateaux, près du petit village de Rhinau, il fit passer ses troupes dans le Brisgau, non toutefois sans avoir assuré la défense de son pont par de forts retranchements. Il fut vigoureusement attaqué par les généraux ennemis, Jean de Werth, Savelli et par le gouverneur de Brisach ; mais il sortit toujours victorieux de ces attaques, et ne s'empara pas moins de plusieurs places du Brisgau. Ce fut alors que les ennemis employèrent toutes leurs forces pour l'empêcher de pénétrer dans la Haute-Allemagne. Pendant que ces forces augmentaient, celles du duc diminuaient chaque jour, par suite de combats continuels et de maladies, et par l'effet d'une épizootie, qui réduisit à quelques cents chevaux sa belle cavalerie. Néanmoins il s'était tellement retranché sur les deux rives du Rhin, aux abords de son pont, qu'il eût été difficile de l'en déloger, si la négligence du duc de Longueville, en Franche-Comté, n'eût laissé au duc Charles de Lorraine toute liberté d'attaquer Bernard, et de le placer entre deux feux. Ce dernier se hâta de prévenir ce

dessein, et de se porter, avec la plus grande partie de ses troupes, du côté de Strasbourg et de Benfeld ; mais, n'y trouvant pas de quoi vivre, il se retira dans l'évêché de Bâle et en Franche-Comté. Pendant son absence, les impériaux s'emparèrent du pont de Rhinau, gardé peu soigneusement. A la fin de janvier 1638, et par un temps rigoureux, le duc leva son camp, et parut à l'improviste sur les bords du Rhin, qu'il fit traverser, près de Bâle, à une partie de ses troupes, sur quelques bateaux dont il s'était pourvu. Ayant surpris les villes frontières de Seckingen, Waldshout et Laufenbourg, il construisit un pont sur le fleuve pour faciliter la communication, et se mit en mesure d'attaquer Rhinfeld des deux côtés du Rhin. C'était alors une place de grande importance. L'ennemi, ne supposant pas qu'il fût possible au duc de tenter une nouvelle campagne, et encore moins le passage du Rhin, resta tranquille dans ses quartiers, au duché de Wurtemberg. Il ne faisait aucune disposition, lorqu'il apprit les progrès de Bernard vers le Haut-Rhin, du côté de la forêt Noire. Il accourut en hâte pour délivrer Rhinfeld, et la rencontre eut lieu le 28 février. Aussitôt commença un engagement assez vif. Bernard voyant qu'il serait téméraire à lui de vouloir lutter contre des forces supérieures, se retira en bon ordre, vers Laufenbourg. Trois jours près, il revint en force surprendre les Impériaux, au lieu où il avait eu la première affaire. Ce fut là qu'il donna, le 3 mars, la fameuse bataille de Rhinfeld, dont il sortit si glorieusement. Tous les généraux et les officiers ennemis, à l'exception d'un lieutenant-colonel et du comte de Furstemberg, furent pris ou tués. Parmi les prisonniers, se trouva le fameux général bavarois Jean de Werth. Presque toute la cavalerie et l'infanterie qui échappa à la mort fut prise, et passa sous les drapeaux du duc. Après cette brillante victoire, il pressa le siége de Rhinfeld, qui capitula enfin le 22 mars. De là il se rendit en Brisgau, où il s'empara de Fribourg et de toutes les autres places ; puis il conçut le dessein d'attaquer Brisach, alors une des places les plus fortes de l'Europe : mais n'ayant ni assez de troupes ni assez d'argent pour une telle entreprise, il se borna d'abord à en former le blocus. L'empereur et le duc de Bavière réussirent à y faire entrer quelques vivres. Ayant réuni des forces considérables, Ferdinand III ordonna aux généraux Goetze et Savelli d'attaquer le duc dans ses lignes. Averti de leur approche, celui-ci renforcé par un corps français, sous les ordres du maréchal de Guébriant et du jeune vicomte de Turenne, marcha à leur rencontre, et les trouva, le 9 août, près du village de Wittenwihr. Il engagea sur-le-champ la bataille, et les défit complètement avec perte de leur artillerie, et de quelques milliers de chariots destinés à ravitailler Brisach. L'empereur, voulant faire un dernier effort pour sauver la ville qu'il se plaisait à nommer l'*une des pierres précieuses de sa couronne impériale*, envoya de nouvelles troupes au maréchal Goetze pour attaquer, conjointement avec le duc Charles de Lorraine, le camp du duc de Weimar sur tous les points. Mais, soit par défaut d'accord, soit par jalousie, le duc de Lorraine ne concerta pas ses opérations avec Goetze, et entra en Alsace,

Digitized by Google

croyant surprendre et battre seul le duc Bernard. Celui-ci sortit de son camp avec une partie des troupes allemandes et françaises, et ayant atteint le duc Charles près de Thann, le 14 octobre, il le mit en fuite. Mais à peine rentrait-il en vainqueur dans son camp, qu'il fut obligé de combattre de nouveau. Le maréchal Goetze avait reparu avec une grande armée devant les retranchements, et les attaqua, le 25 octobre, avec une telle vigueur, qu'il s'empara de plusieurs, et qu'il allait devenir maître de presque tout le camp, lorsque le duc de Weimar fit les derniers efforts pour ranimer le courage de ses soldats. Son exemple, ses exhortations, enflammèrent ses troupes, et celles du maréchal de Guébriant et du vicomte de Turenne. Se précipitant sur les Impériaux, elles les chassèrent du camp et des retranchements extérieurs qu'ils avaient emportés. L'empereur fut tellement irrité de l'issue funeste de cette entreprise, qu'il ôta le commandement à Goetze, et ordonna une nouvelle attaque qui fut tout aussi infructueuse. Brisach livrée à la famine fut enfin obligée de capituler le 19 décembre. Le duc exclut la France de la convention qu'il conclut avec le gouverneur, nommé de Reinach; il substitua ses troupes dans la garnison, et dans le gouvernement son général-major, Jean-Louis d'Erlach (*V.* ce nom, XIII, 254). La conquête de Brisach termina cette belle campagne de 1638, pendant laquelle Bernard s'était rendu maître de trois forteresses réputées imprenables, et avait gagné huit batailles. Il se porta, au commencement de 1639, en Franche-Comté, pour y rafraîchir son armée, et enleva de vive force Pontarlier et le château de Joux. Richelieu, voulant le retenir dans les intérêts de la France, crut devoir ménager sa résistance. Il lui fit proposer, par le comte de Guébriant, de laisser en son pouvoir Brisach et les autres villes, à la condition de donner une déclaration par écrit, portant qu'il les gardait sous l'autorité du roi, avec promesse de ne les abandonner en d'autres mains, que par l'ordre formel de Sa Majesté : si le duc venait à mourir, le gouverneur d'Erlach devait également promettre, par écrit, de garder Brisach pour le roi. Ce fut sur ce terrain que s'établit la nouvelle négociation du comte de Guébriant : elle n'était point encore arrivée à son terme, lorsque le duc résolut de rentrer en campagne. A peine arrivé à Huningue, où il devait faire passer le Rhin à son armée, il fut attaqué d'une fièvre ardente ou pernicieuse, qui obligea de le transporter le jour même à Neubourg, où il mourut quatre jours après, le 18 juillet 1639, dans la trente-sixième année de son âge. Cette mort imprévue et les circonstances dans lesquelles se trouvait le prince, ont donné lieu à plusieurs historiens français, allemands et suédois de soutenir qu'elle n'avait pas été naturelle. Les uns en ont accusé le cabinet de Stockholm : cette opinion manque de vraisemblance : la mort du duc au lieu de servir les intérêts de la Suède, faute de la diversion qu'on attendait de lui sur le Rhin, arrêta en Bohème les progrès de Bannier. Les autres ont imputé ce crime à la cour d'Espagne, ou du moins à son principal ministre, le comte d'Olivarez; mais cette imputation est tout aussi peu probable à l'égard de l'Espagne que vis-à-vis de l'Autriche : tout le monde sait que les deux cours agissaient de concert dans cette guer-

re; et il est certain que depuis 1638, l'empereur s'efforçait d'attirer à lui le duc et son armée (2), à tel point qu'après sa mort, l'agent de Ferdinand III, chargé de négocier avec Bernard, continua de traiter avec les chefs de l'armée Weimarienne, tout en sachant bien que ces troupes étaient à la solde de la France. Cette considération doit aussi faire rejeter l'assertion consignée dans les *Souvenirs du comte de Caylus*, publiés à Paris, en 1806, qu'un moine espagnol à la vue de l'échafaud sur lequel il allait subir la punition d'autres crimes, se serait confessé d'avoir fait mourir le duc par ordre du comte d'Olivarez. Enfin une troisième accusation fait planer le soupçon de cette mort sur le cardinal de Richelieu; mais les recherches faites sur l'état de la négociation du maréchal Guébriant établissent qu'elle prenait une tournure favorable aux vues du ministre de Louis XIII, qui d'ailleurs avait assez de ressources dans l'esprit pour n'être pas obligé d'appeler l'empoisonnement au secours de sa politique. D'ailleurs il est constaté qu'en moins de deux jours, une maladie semblable avait enlevé plus de quatre mille hommes du camp du duc Bernard. Sa mort fut une perte immense pour le parti protestant et pour ses alliés. Après Gustave Adolphe, qu'il avait pris pour modèle, et dont il était l'élève, il fut le général le plus actif, le plus habile et le plus vaillant de son temps; il ne lui manqua, qu'une plus longue vie pour atteindre son modèle, peut-être même pour le surpasser. Possédant au plus haut degré le secret d'une résolution soudaine, aucun danger ne l'arrêtait: il était, dans les batailles comme dans les moindres engagements, le premier à donner l'exemple. Père de ses soldats, il pourvoyait à leurs besoins avec une attention constante: aussi possédait-il leur confiance, et pouvait-il compter à tel point sur leur affection que jamais la supériorité numérique de ses ennemis ne put l'intimider. A partir de la bataille de Lutzen, il vit accourir sous ses drapeaux une foule de jeunes gentilshommes, qui venaient, comme simples volontaires, se former à son école au grand art de la guerre. Chaste et religieux, il eut avec Scipion et Bayard, ce double trait de ressemblance: jamais il n'allait au combat qu'il ne se fût mis à genoux en présence de ses troupes, et n'eût invoqué le dieu des armées. « A la bravoure du soldat, dit Schiller, » Bernard joignait le coup-d'œil » calme et rapide du général; au courage réfléchi de l'âge mûr, la fougue » de la jeunesse; à l'ardeur farouche » du guerrier, la dignité du prince, » la modération du sage, la délicatesse de l'homme d'honneur. Jamais abattu par l'infortune, il se » relevait du coup le plus terrible, » avec autant de promptitude que » d'énergie. Son génie ambitieux le » portait vers un but élevé que peut-être il n'eût pas atteint (3); mais » les hommes de cette trempe ont » d'autres règles de conduite que le » vulgaire. Plus capable qu'aucun » autre d'exécuter de grandes choses,

(2) Ces efforts étaient vains; et le cardinal de Richelieu, dans ses *Mémoires* (tom. X, p. 328) rend justice à la loyauté du duc et à sa fidélité aux engagements contractés avec la cour.

(3) Schiller fait sans doute allusion au projet attribué au duc de Weimar, après la prise de Brisach, d'épouser la princesse Amélie de Hanau, veuve du landgrave de Hesse, et en réunissant leurs conquêtes respectives, de former en Allemagne une puissance d'autant plus imposante, qu'elle eût été appuyée par une force militaire bien conduite

» son imagination semblait se faire » un jeu des projets les plus auda- » cieux. Bernard apparaît à nos yeux » dans les temps modernes, comme » un beau modèle de ces siècles vi- » goureux, où la grandeur person- » nelle avait encore quelque prix, » où la valeur donnait des états, et » où les vertus des héros élevaient un » chevalier allemand sur le trône » impérial. » Le comte Gualdo Priorato dit du même prince, dans un ouvrage sur les guerres de ce temps là : » Il avait la figure agréable, le » teint brun, la taille bien prise et bien » proportionnée ; il était leste, agile » et très-robuste. Il n'avait d'autre dé- » faut qu'une excessive vivacité, qui » souvent, en s'exaltant, le faisait » sortir des bornes de la modération, » et convertissait chez lui la har- » diesse en audace, et celle-ci en témé- » rité ». Cependant à l'exception de la malheureuse affaire de Nordlingen, dont la perte peut être attribuée à sa témérité, il se montra toujours prudent, et sortit constamment victorieux de celles qui suivirent la bataille de Leipzig. Ce fut particulièrement dans la mémorable campagne de 1638 qu'il fit voir son habileté et ses savantes combinaisons. Jusqu'ici, le héros qui seconda le mieux les vastes projets de Richelieu, qui prépara le développement de ceux de Louis XIV, celui enfin qui contribua à sauver la France d'une invasion par l'anéantissement des armées de Gallas et de Jean de Werth, presque oublié dans nos biographies, n'avait pas même eu d'historien dans sa patrie. Le grand duc régnant de Weimar va réparer cet oubli : par ses ordres, le docteur Roese, recueille dans les bibliothèques et les dépôts publics de l'Europe, tous les documents qui concernent le duc Bernard, en sorte que bientôt nous devrons à la munificence éclairée de S. A. R., et à sa vénération pour la mémoire de son grand oncle, une histoire complète d'un des princes qui ont le plus fait honneur à sa maison. G—R—D.

SAXE-WEIMAR (ANNE-AMÉLIE, duchesse DE), fille du duc Charles de Brunswick - Wolfenbuttel (1), née le 24 octobre 1739, morte le 10 avril 1807. *Voyez* AMELIE, II, 6.

SAXIUS. *V.* SAX.

SAXO GRAMMATICUS, ou le grammairien, historien danois, florissait sur la fin du douzième siècle. Sa vie est peu connue. Il était né en Sélande, d'une famille distinguée. On ne sait si le surnom de *Longus*, qui lui a été donné, vient de sa famille ou de sa taille ; quant à celui de *Grammaticus*, c'est par son érudition qu'il l'a mérité. Il était secrétaire d'Axel ou Absalon, archevêque de Lund, à qui l'histoire du Danemark a de si grandes obligations (*V.* ABSALON). Ce fut ce prélat qui exhorta Saxo et Suénon Aggesen, à écrire l'histoire, et il établit à Soroë un couvent de Bénédictins chargés principalement de la rédaction des Annales de l'histoire contemporaine. On ne sait si le Saxo, prevôt de Rœskilde, qu'Absalon envoya à Paris, et qui à son retour amena en Danemark l'abbé Guillaume, ainsi qu'il est dit dans la vie d'Absalon, est le même que Saxo le Grammairien. Celui-ci mourut vers 1204, et fut enseveli dans la cathédrale de Rœskilde, ce qui semblerait indiquer qu'il en était prélat. Saxo est célèbre par son histoire latine du

(1) Elle était par conséquent sœur des princes Charles-Guillaume-Ferdinand, Frédéric-Auguste et Maximilien-Jules-Léopold de Brunswick (*V.* tom. VI, p. 150-154), et nièce des princes Ferdinand et Antoine-Ulric de Bevern (VI, 149 et 158), et du grand Fréderic, roi de Prusse. Z.

Danemark, ouvrage qui ne ressemble à aucune autre histoire du moyen âge. L'auteur ne s'est point borné à rédiger une chronique sèche et aride, ni à copier les légendes des monastères : il ne cite que trois ou quatre auteurs ; et l'on dirait qu'il n'en a pas lu d'autres. Tout le reste de ses matériaux a été emprunté à la tradition populaire, aux chants des scaldes danois et en petite partie aux *Sagas* islandaises. Non content d'établir son livre sur les poésies qui circulaient partout, il les a souvent traduites et insérées dans son recueil, qui, pour compléter la singularité, est écrit dans un style vif, animé, fleuri, et rempli d'images. Il est résulté de ce travail un ouvrage curieux, où une fable romanesque succède à l'autre, où les aventures héroïques abondent, où sont consignées une foule de poésies nationales, dont les originaux sont maintenant perdus, mais où l'investigateur de l'histoire a de la peine à se retrouver. En effet, il n'y a point de dates chronologiques dans l'ouvrage de Saxo : il ne lie son histoire du Danemark à celle d'aucun autre pays, et ce n'est que vers la fin, lorsqu'il approche de son temps, que l'on reconnaît des événements dont il est parlé aussi ailleurs. Jamais historien ne s'est attaché davantage aux traditions populaires et poétiques, et jamais historien ne s'est moins mis en peine de la chronologie. Ceux qui ne veulent que la peinture des mœurs, et de l'esprit du temps, doivent être satisfaits de Saxo ; on apprend plus de lui, sous ce rapport, que de la plupart des chroniques ; mais son mérite historique se réduit à peu de chose. Pierre-Érasme Müller a publié un Mémoire pour prouver que Saxo était un homme consciencieux, qui a consulté les généalogies, les traditions avérées, ou du moins accréditées, et qu'il les a comparées aux Sagas des Islandais ; enfin qu'il n'a rien négligé pour rédiger une histoire véridique, du moins d'après les idées du temps. M. Dahlmann, de son côté, a établi en principe que Saxo n'a presque pas mis un seul roi de Danemark à la place qui lui convient dans l'ordre chronologique ; qu'il s'est contenté de recueillir des contes ou des traditions intéressantes, et qu'il a, pour ainsi dire, repoussé les documents authentiques. Il est pourtant de fait que Saxo rapporte plusieurs événements qui se trouvent consignés aussi dans les *Sagas* islandaises : Saxo les présente quelquefois avec d'autres circonstances, et en plus ou moins grand détail, probablement parce qu'il suivait des narrateurs danois, qui diffèrent des islandais ; mais toujours est-il vrai que la concordance du fond témoigne en faveur de Saxo. Au reste, le défaut de chronologie fait qu'on ne peut se fier à lui que lorsqu'il s'accorde avec des monuments certains. (*V.* DAN). A l'égard de la forme et du style, il a été admiré par de bons latinistes. « J'aime, dit Érasme, cet esprit vif et ardent, ce récit qui jamais ne se relâche ni ne languit, cette richesse d'expressions, ces sentences fréquentes, cette admirable variété de figures ; et je ne cesse de m'étonner qu'à cette époque un Danois ait possédé un génie aussi éloquent. » Un chanoine de Lund, Christen Pendersenou Pétri, s'étant procuré une copie de l'Histoire du Danemark, la fit imprimer pour la première fois à Paris, en 1514, chez Josse Badius, aux frais d'un prince da-

nois, sous ce titre : *Danorum regum heroumque historiæ stilo eleganti à Saxone grammatico abhinc supra* 300 *annos conscriptæ, et nunc primum literaria serie illustratæ, tersissimè impressæ*, 1 vol. in-fol. L'*Histoire* de Saxo fut réimprimée à Bâle, en 1534, par Bebel, in-fol.; puis à Francfort, par Wechel, 1576, in-fol. Le Danemark sentit enfin la convenance qu'il y avait à conserver aussi la mémoire d'un historien qui lui faisait autant d'honneur, et dont l'ouvrage avait été trois fois imprimé dans l'étranger. S.-J. Stephanius se chargea des notes; le roi et plusieurs grands seigneurs pourvurent aux frais; et c'est ainsi que parut l'édition de Soroe : *Sax. Gramm. Historiæ danicæ libri XVI*, 1644, in-fol. L'éditeur n'eut point de manuscrits à collationner, les deux sur lesquels il comptait ayant été brûlés dans un incendie; mais il rendit cette édition précieuse par des Notes qui furent aussi publiées séparément sous ce titre : *Stephani Joh. Stephanii Notæ uberiores in Historiam Danicam Saxonis Gram. unà cum prolegomenis ad easdem notas*, Soroe, 1645. L'auteur en avait donné un avant-goût dans ses *Breves Notæ ac emendationes in nobiliss. rerum Danicar. scriptorem Saxon.* Leyde, 1627, in-12. Dans ses prolégomènes, Stephanius traite amplement de l'histoire littéraire de Saxo, de son style, de l'opinion favorable ou défavorable qu'ont portée de son ouvrage les principaux savants. Les Notes, pleines d'érudition, éclaircissent le texte par des renseignements sur les usages du Danemark, et par des observations philologiques très-utiles. Cependant Klotz, dans l'édition qu'il donna de Saxo, Leipzig, 1771, in-4°., également avec des Prolégomènes et des Variantes, blâma Stephanius d'avoir laissé échapper beaucoup de fautes, et d'avoir montré trop de crédulité à l'égard des contes superstitieux de l'historien danois. Au reste, Klotz a donné à-peu-près l'édition de son prédécesseur. On a une bonne traduction danoise de Saxo, par André Soeffrinsson, Vedel, 1575, in-fol., réimprimée à Copenhague, 1610, in-fol. Le professeur Baden en a extrait les mots et tournures danoises, qui ont vieilli. (*Symbola ad augendas linguæ verenaculæ copias e Sax. gramm. interpretatione Velleianâ* Copenhague, 1780, in-4°.) Un petit-fils de Vedel, nommé Jean Laurentsen, entreprit une édition de la traduction de Saxo, avec des notes et des gravures; mais il n'en a paru que le premier livre, (*Voyez* LAURENTZEN). Une autre traduction danoise fut publiée à Copenhague, en 1652, in-4°.; et M. Grundvig en donna une troisième à Copenhague, 1819 et ann. suiv., in-4°. A la tête du premier volume, le traducteur a mis un Discours préliminaire très-étendu, où il discute le mérite de l'historien. Thomas Gheysmar, moine d'Odensée, avait composé, en 1431, un abrégé de l'histoire de Saxo, qui a été inséré par Langebeck dans le tom. II de ses *Scriptores rerum Danic.*; il en avait paru une traduction en bas-allemand, vers la fin du quinzième siècle. On a encore publié : *Historia præcipua libri primi Saxonis carmine scripta, autore Jac. Mathiade*, Wittenberg, 1568, in-4°.; et *Illustres sententiarum flores ex Saxonis Gr. XVI historiarum libris, lecti à Willichio Westhofio*, Leipzig, 1617, in-8°. Saxo a été utile aux poètes et auteurs dramati-

Digitized by Google

ques. On sait que Shakspeare a pris chez cet historien le sujet de Hamlet. Récemment les poètes du Nord ont présenté, d'une manière poétique ou dramatique, plusieurs aventures touchantes, racontées par le secrétaire de l'archevêque Absalon. Reimer a publié une Dissertation *De vitâ et scriptis Saxonis*, Helmstadt, 1762. Langebek a inséré dans le Recueil de ses *Scriptor. Rer. Danic.* un éloge de Saxo; Nyerup a donné, dans le tome II de son *Tableau historique et statistique de l'état du Danemark et de la Norwége*, une Notice bibliographique sur le même historien; nous en avons beaucoup profité pour cet article. La discussion de P.-E. Müller au sujet des matériaux employés par Saxo, discussion mentionnée plus haut, forme la première partie de ses *Recherches critiques sur l'histoire des traditions danoises et norwégiennes*, Copenhague, 1823, in-4°. (en danois). D—G.

SAXTORPH (Mathias), médecin danois, naquit, en 1740, à Meirup près Holstebroe. Ayant perdu, encore enfant, son père et sa mère, il fut élevé par des parents, ainsi que par son frère, qui le plaça dans une maison où il était lui-même instituteur. Saxtorph fit de bonnes études, surtout en philosophie et en médecine, et soutint, en 1762, une thèse *De doloribus parturientium*, à laquelle il fit succéder, deux ans après, une autre Dissertation *de la naissance naturelle et parfaite*. Ayant été reçu docteur, il obtint du roi la faculté de voyager pour se perfectionner dans son art. Il employa trois ans à visiter les hôpitaux, et à fréquenter les cours des médecins et chirurgiens les plus habiles d'Allemagne et de France, et revint par la Hollande en Dannemark, où il se distingua dès-lors, surtout en qualité de médecin-accoucheur. Il soutint, en 1770, une thèse *De diverso partu ob diversam capitis ad pelvim relationem mutuam*. Peu de temps après il fut nommé accoucheur à l'hospice de Copenhague, puis professeur à l'université; et en 1784, le roi le créa conseiller de justice. Il publia encore: *De usu forcipis ad extrahendum caput partûs incarceratum*, 1775; *De uteri hæmorrhagiis curatis*, 1780; puis un *Abrégé de l'art des accouchements*, à l'usage des sages-femmes (en danois), 1792, in-8°. On lui a reproché d'avoir mis dans ce Manuel trop de théorie et d'hypothèses subtiles. Saxtorph est mort en 1800. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Silvestre Saxtorph, qui, vers le même temps, a publié quelques ouvrages sur les accouchements, entre autres un *Examen de divers instruments employés aux accouchements*, ouvrage dans lequel on recommande l'usage du forceps tel qu'il a été amélioré par Fried, mais en y ajoutant des bras à la Levret, et un manche comme dans celui de Smellie. D—G.

FIN DU QUARANTIÈME VOLUME.

Digitized by Google

LIBRARY USE ONLY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google